
MEDICINA
UMS AL
FALTAS





LE

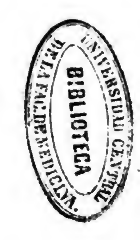
JOURNAL
DES
SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVIII.

JANVIER.





A PARIS,
Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, N°. onze, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVIII.

AVIS.

ON s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, No. II. C'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le JOURNAL DES SÇAVANS est composé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & Décembre.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JANVIER M. DCC. LXXXVIII.

COMMENTAIRE sur la Loi des Douze Tables, dédié au Roi par M. Bouchaud, Conseiller d'Etat, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, Honoraire de l'Académie de Dijon, & de celle d'Arras, Docteur Régent de la Faculté de Droit Public, Lecteur & Professeur Royal du Droit de la Nature & des Gens, &c.

Leges itaque semper curiose legendæ interpretandæ que sunt.
Aggenus in Frontin. de limitib. agror.

A Paris de l'Imprimerie de Moutard, Imprimeur-Libraire de la

Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1787.

DANS l'Epître au Roi, qui a permis que cet Ouvrage, dont l'objet est de faire connoître la principale source du Droit Romain, parût sous ses auspices, M. Bouchaud fait observer que cette protection annonce que sa Majesté s'occupe du soin de ranimer l'étude d'une Jurisprudence avec laquelle notre Droit François a tant de rapports. « C'est » donc avec raison, conclut-il, » que Votre Majesté médite un » nouveau plan d'étude, suivant » lequel on s'appliquera sans cesse » dans les Ecoles, à faire des » rapprochemens de l'un & l'autre » Droit. » Puisse ce plan perfectionner & simplifier une Jurisprudence, qu'on représente si souvent comme un immense dédale, capable d'effrayer le plus intrépide courage.

La Loi des Douze Tables a toujours été regardée par les anciens comme la base de tout Droit *public*, *privé* & *sacré* chez les Romains; & comme M. B. est obligé par état d'enseigner le Droit Civil, il a cru ne pouvoir mieux préparer la jeunesse à l'étude approfondie de ce Droit, qu'en lui expliquant avec soin les Loix primitives de la Jurisprudence Romaine. Parmi les modernes, les plus habiles Jurisconsultes, & les Savans du premier ordre se sont empressés d'en recueillir les fragmens & de les commenter, les envisageant comme les restes précieux d'une Loi empruntée en partie des plus sages Législateurs de la Grèce. Qoique les laborieuses veilles de ces savans aient été souvent couronnées de succès, elles n'ont pas tout éclairci : il reste quelques nuages à dissiper, & dans ce vaste champ d'érudition on peut encore glaner utilement; ainsi après une étude profonde, qui étoit plus en état que M. Bouchaud, de cueillir tous les lauriers que lui avoient laissés ses prédécesseurs dans cette pénible carriere?

D'abord il discute, dans un Discours Préliminaire, différens points d'histoire, d'antiquité & de critique, d'où dérivent des notions générales de la Loi des Douze Tables. Quelles sont les villes de la Grèce, d'où les Romains emprunterent cette Loi? Les Loix des Rois de Rome, les anciennes coutumes des Romains y furent-elles insérées; son origine remonte-t-elle jusqu'à la Loi de Moyse? Est-il possible, est-il utile d'en restituer l'ancien langage? Il distingue les vrais fragmens de cette Loi, d'avec ceux qu'on lui attribue mal-à-propos; & montre que ces Loix des Décemvirs, malgré l'extrême rigueur de quelques-unes, furent en général recommendables par leur sagesse & leur équité.

Quelques Légistes occupés de

l'étude du Droit Romain en vigueur pourront faire peu de cas de ces recherches qui remontent à des tems si éloignés, dont les usages ont cessé. M. Bouchaud leur montre qu'ils n'auront jamais une connoissance parfaite de la partie qui les occupe, s'ils négligent celle qui l'a précédée, quoiqu'elle ait été ou changée ou abrogée; que les loix nouvelles conservent ordinairement différens chefs des anciennes; que celles-ci jettent des lumieres sur l'esprit & les raisons, des variations ou des additions qu'elles ont subies. Un Jurisconsulte, dit-il, ne méritera jamais ce nom s'il ne remonte aux origines du Droit. « Jamais il ne » connoîtra les raisons du chan» gement que chaque point de » Droit aura éprouvé, à moins » qu'il ne sache distinguer ce qui » tire son origine des Loix, des » Publicistes, des Sénatusconsultes, des Edits & des décisions » des Jurisconsultes Romains, en » commençant par la Loi des douze » Tables. » Les tems, les conjonctures, les mœurs ont présenté de nouvelles vues, ont exigé de nouveaux soins, de nouvelles précautions; mais on a respecté autant qu'on a pu l'ancien fond, toutes les fois qu'on l'a cru encore utile. Tout en s'altérant, en s'affoiblissant, l'esprit de la législation des Décemvirs, s'est perpetué & maintenu autant que pouvoient le permettre les variations successives qu'éprouva l'esprit même du peuple. Ainsi les anciennes & les nouvelles Loix se prêtent un secours mutuel, & s'éclaircissent les unes par les autres, comme le montre M. Bouchaud par quelques exemples. D'ailleurs la Loi des douze Tables est recommandable; non-seulement comme un modele de législation, mais encore comme un flambeau qui répand la lumiere sur les Historiens & les Poëtes, chez lesquels cette loi est souvent citée, ou qui ont fait à différens chefs de cette Loi des allusions que sans elle on ne pourroit ni remarquer, ni expliquer. On en voit encore ici divers exemples.

Justinien, dans la préface des Institutes, félicite les jeunes gens qui voudront se livrer à l'étude des Loix, de ce qu'ils seront désormais à portée de puiser les premiers élémens du Droit, non dans les anciennes fables, *antiquis fabulis*, mais dans un Ouvrage fait sous ses yeux, & qui brille de tout l'éclat de la majesté impériale. Si plusieurs Commentateurs appliquent cette dénomination à la Loi des douze Tables, qu'on faisoit apprendre autrefois comme un Ouvrage rédigé en termes solennels & formés exprès, *Carmen necessarium*, on comprend que M. B. s'éleve avec force contre une pareille idée. Théophile, ce savant Paraphraste des Institutes, n'entend par ces *fables* que le Droit Ancien tombé en désuétude. Explication qui ne nous paroît pas donner une exclusion totale à la

Loi des douze Tables ; dont plusieurs chefs avoient cessé d'être en vigueur bien long-tems avant Justinien. D'autres Commentateurs ont présenté d'autres sens, dont Muret a été si peu satisfait, qu'il a cru devoir trancher le nœud, au lieu de chercher à le délier, en supprimant le mot *fabulis*. Avec de pareils expédiens, on ne doit jamais trouver d'obstacles insurmontables. Pour M. B. il ne peut se persuader que Justinien ait voulu faire mépriser une source, où il a tant de fois puisé ; voulant qu'on n'ignorât aucun point d'antiquité, & se vantant de rétablir entiérement la Jurisprudence, même celle qui s'étoit perdue. Et comment auroit-il pu traiter de *fable*, « une loi d'après » laquelle on doit expliquer ce que » c'est qu'un tuteur *légitime*, qu'une » succession légitime, qu'un espace » légitime, & cent autres choses » de cette nature ? Une Loi que » les Jurisconsultes invoquent sans » cesse, dont ils respectent tant » l'esprit & la lettre, qu'ils se font » scrupule de décider ou d'intro» duire une action contre quel» qu'une de ses dispositions .... » une Loi pour laquelle, si l'on » doit en croire Acron, le Peuple » Romain avoit autant de véné» ration, que si les Muses elles» mêmes l'eussent dictée sur le Mont » Albain ? &c. »

Jacques Godefroy s'est attaché à faire le dénombrement des Interpretes de la Loi des douze Tables, tant anciens que modernes ; & il place parmi les premiers un certain Lælius, nom qui peu convenir à deux Auteurs qui ont vécu en des tems bien différens. M. Bouchaud pense au contraire qu'il faut lire dans Aulu Gelle. L. Aelius, Auteur dont parle Ciceron, & qui entendoit par le mot *lessus*, de la Loi des douze Tables, des cris lugubres. Il est vrai que d'anciennes éditions de Ciceron portoient *Lælius* ; mais la leçon L. Aelius, qui est de Turnebe, a passé dans toutes les éditions postérieures. Cet ancien est cité par Varron, son disciple, par Suetone, & par Festus. Il faut voir le détail dans lequel entre à ce sujet M. B., après Godefroy. L'ouvrage d'Antoine Cabreros de Avendano, publiée en 1638 sous ce titre : *Interpretatio ad Jurisconsultum caium ad Leges duodecim Tabularum*, & dont parle Fabricius dans sa Bibliotheque Latine, lui est entierement inconnu, comme il l'étoit à Hoffman & à Otton qui ne l'avoient jamais vu. Après tant de Commentateurs anciens & modernes, on auroit pu croire la matiere épuisée, lorsque Jacques Godefroy qui avoit une profonde connoissance de l'antiquité, & beaucoup de critique, se montra supérieur aux modernes, qui l'avoient précédé dans cette carriere. Il suppléa un grand nombre de fragmens omis, soit par inattention, soit par ignorance ; leur donna un nouvel ordre fondé sur le témoignage d'anciens Auteurs, & sur différentes preuves ;

& toutes les fois qu'il n'étoit pas d'accord avec les autres Commentateurs, il établit son opinion dans de savantes notes; à quoi il ajouta un index des vieux mots qui se trouvoient dans la Loi des douze Tables.

Mais en reconnoissant le mérite superieur de Godefroy, M. Bouchaud fait observer quelques erreurs qui lui sont échappées. Par exemple Godefroy a cru que *jus prædiatorium* est le droit concernant les *biens fonds*, dont traite la Loi des douze Tables, mais M. Bouchaud croit avec plusieurs autres savans, qu'il faut entendre le Droit en vertu duquel des *biens fonds* étoient engagés au trésor public, pour servir de cautionnement. Suetone en cite un exemple, quand il parle de la disette d'argent où se trouvoit Claude, avant de parvenir à l'Empire. Godefroy se trompe aussi quand il prend les *Fratres arvales* pour les Juges des différens relatifs aux limites des champs. L'institution de ces *frères* n'eut pour objet que des sacrifices pour obtenir des Dieux l'abondance des fruits de la terre. On connoît les fêtes nommées *Ambarvales*. Ainsi ces *Freres* étoient des Prêtres tirés des plus nobles familles Romaines, non des Juges pour terminer les contestations qui pouvoient naître sur les limites des terreins.

On a souvent reproché à la loi des douze Tables des traits de barbarie qui font frémir l'humanité, sur-tout à celle qui regardoit les débiteurs. On sera donc empressé sans doute de consulter sur ce point le docte & laborieux Commentaire de M. Bouchaud, pour savoir quelle est sa maniere de penser dont nous allons donner le précis, après avoir exposé les premiers chefs de cette Loi à l'égard des débiteurs. D'abord elle ordonne qu'on accorde trente jours de délai à celui qui se reconnoît être débiteur d'un autre, & qui par sentence du juge est condamné légalement à payer; ensuite elle veut qu'on le saisisse, & qu'on le traîne aux pieds du juge, non pour procéder à la révision de l'affaire déjà jugé, mais afin que le créancier soit autorisé à emmener dans sa maison le débiteur, & si celui-ci ne paye pas la somme fixée par le juge, ou qu'un autre ne satisfasse pas pour lui, à le charger de fers du poids de quinze livres au plus, ou moins pesans s'il le juge à propos, pour ne le pas empêcher de travailler. Dans cet état le débiteur peut vivre à ses dépens, s'il le juge à propos. Sinon le créancier qui le nourrira lui fournira par jour une livre de farine, & davantage s'il lui plait. La Loi statue encore que pendant un certain terme fixe, il soit permis au débiteur de s'accomoder avec son créancier; sinon, que le créancier le tienne dans les liens soixante jours, durant lesquels on le fera sortir de prison trois jours de marché consécutifs,

& on le conduira à l'Audience du Prêteur, où l'Huissier proclamera à haute voix le montant de la somme pour laquelle il aura été condamné. Voici maintenant les dispositions qui paroissent tenir de l'atrocité, & que nous rapporterons en Latin en négligeant l'ancienne ortographe : *Postea de capite addicti pœnas sumito, aut si volet, ultra Tiberim peregre venumdato. At si pluribus addictus sit, tertiis nundinis secanto : si plus minusve secuerunt, sine fraude esto.* D'abord il est des Commentateurs qui ne peuvent se persuader que la Loi des douze Tables ait autorisé les créanciers à punir de mort les débiteurs, ainsi ils se partagent sur le sens de ces mots *de capite addicti pœnas sumito.* L'un veut que le débiteur ait, par ces mots, seulement été condamné à payer les interêts du capital jugé. Il ne manque pas de citer des exemples où *caput* signifie le capital d'une somme, mais dans des endroits où ce sens est très déterminé par le texte, & par la nature de la matiere, Il n'en est pas tout-à-fait de même du mot *pœna* qui, dans son sens naturel, devroit ici signifier les interêts du capital. On voit bien dans une Loi du Jurisconsulte Paul, des interêts stipulés, *pœnæ nomine*, pour un délai de paiement ; mais il ne s'ensuit point du tout que ces interêts soient signifiés par le mot *pœna.* M. B. rejette lui-même cette explication par des raisons décisives que nous ne rapporterons pas.

Un autre interprete, Hoffman, dont M. B. paroît adopter l'idée, entend, par le texte de la Loi, *la perte de la liberté*, & il n'a pas de peine à trouver des exemples, où *caput* désigne la liberté. Ce mot signifie en effet différentes choses, selon les endroits où il est employé. Mais il en faudroit trouver où l'expression entiere *de capite pœnas sumere*, signifiât condamner *à perdre la liberté ;* & nous ne croyons pas qu'on en puisse rencontrer. Quant à l'autre chef de la Loi, qui paroît plus atroce encore, parce qu'il semble permettre de couper le débiteur en autant de parties qu'il y a de créanciers, *secanto* : plusieurs interpretes modernes les entendent non d'une section corporelle du débiteur, mais d'une section *civile*, c'est-à-dire de la vente à l'encan de la personne ou des biens du débiteur, lequel par cette vente étoit noté d'infamie. Frappé du cri de l'humanité, M. B. est porté à croire que les termes de la Loi ne doivent pas se prendre à la lettre, mais dans un sens figuré ; & voici le sens qu'il donne aux dernieres paroles de la Loi : « si ce débiteur, » dont la vente devoit se faire à » l'encan au profit de tous les » créanciers, a été vendu par l'un » d'eux, moins que son véritable » prix, on n'en fera point un crime » à ce créancier ; mais le produit » de la vente n'en sera pas moins » distribué entre tous les créan- » ciers,

» ciers, proportion gardée de ce » qui est dû à chacun d'eux. »

Ces interprétations mitigées annoncent la sensibilité de leurs Auteurs; mais sont-elles justes? M. B. met lui-même à portée d'en juger. Il est évident que pour être sûr de bien saisir l'esprit & le sens de la Loi des douze Tables, il faut savoir de quelle maniere elle a toujours été entendue chez les peuples pour qui elle a été faite. Nous connoissons trois de ces anciens qui ont pris rigoureusement à la lettre les expressions de la Loi, Tertullien, Quintilien, & le Jurisconsulte Cæcilius dans Aulu Gelle L. XX. C. 1. Ce dernier qui prend la défense de la Loi des Décemvirs contre le Philosophe Favorin qui la jugeoit atroce, parce qu'il suivoit la rigueur de la lettre, loin de se retrancher sur la négative, adopte le sens suivi par le Philosophe, & se borne à dire qu'en effet rien ne doit paroître plus affreux que la disposition de cette Loi, à moins qu'on ne fasse attention que l'esprit des législateurs, en la revêtant de cet appareil d'inhumanité, étoit que jamais on n'en vint à l'exécution : aussi, ajoute-t-il, je n'ai lu nulle part, & je n'ai jamais oui dire que dans l'ancienne Rome, on ait jamais mis un débiteur en pieces. Cette raison même prouve que le vrai sens de la Loi est celui des expressions prises à la lettre, & sans figure. Aussi la compare t-il à celle de Romulus qui accordoit au pere un pouvoir énorme sur ses enfans. Croyez-vous Favorin, ajoute t il, que si l'on précipitoit encore aujourd'hui du roc tarpéien ceux qui sont convaincus d'avoir porté un faux témoignage, ainsi que la Loi des douze Tables l'avoit ordonné, nous aurions sous les yeux le spectacle de tant de faux témoins? Cæcilius, au rapport d'Aulu-Gelle, étoit très-versé dans la connoissance du Droit & des Loix Romaines. Il ne connoissoit certainement aucun ancien interprete qui eût jamais donné un sens figuré aux expressions de la Loi dont il s'agit; il n'auroit pas manqué de s'en prévaloir contre Favorin. Il résulte de-là, & par des témoignages positifs, & par des preuves négatives de la plus grande force, que jamais l'antiquité n'a pris les expressions de cette Loi autrement que dans le sens propre & littéral, & que l'interpretation figurée des modernes, réprouvée par tous les anciens n'est en aucune sorte admissible. Qu'on dise, tant qu'on voudra, que la Loi n'étoit que comminatoire, & que l'intention du Législateur n'étoit pas qu'elle fut réellement observée, il n'en restera pas moins pour constant qu'elle ne pouvoit être exécutée, selon son vrai sens littéral, reconnu par toute l'antiquité, que par la section corporelle du débiteur. Il nous paroît que cette conséquence suit nécessairement des observations que le savant Académicien a présentées

lui-même à ses lecteurs. Disons même que les expressions dont il se sert ailleurs, ne s'en écartent pas ; nous allons les rapporter parce qu'elles indiquent différens chefs de la Loi des douze Tables. Il parle de quelques dispositions qui furent insensiblement anéanties, & il place dans ce nombre » celle qui obvioit aux dépenses » vaines & superflues des funé- » railles, celle qui mettoit des » bornes aux lamentations du deuil, » en défendant aux femmes de se » déchirer le visage & de pousser » dans les convois des cris immo- » dérés ; celle qui prononçoit la » peine du talion, lorsqu'un ci- » toyen cassoit un membre à un » autre citoyen, & refusoit de » s'accommoder avec lui ; celle qui » condamnoit les faux témoins à » être précipités du haut de la » roche Tarpéiene ; *celle qui auto- » risoit les créanciers à mettre en » pieces un débiteur insolvable.* » (p. 182).

C'est une chose curieuse que la diversité des opinions qui ont partagé les interpretes sur le sens de la Loi concernant la perquisition du vol *cum lance & licio*. M. B. en rapporte un grand nombre qu'il expose & discute avec beaucoup d'érudition & de sagacité, détail dans lequel nous ne le suivrons pas, nous bornant au seul sentiment qu'il adopte. « Lorsque, » dit-il, le propriétaire de la chose » volée avoit obtenu du Magistrat » la permission de faire la perqui- » sition du vol *per lancen & licium*, » ce propriétaire lui-même, ou, » ce que nous sommes plus portés » à croire, un Licteur entroit dans » la maison suspecte pour décou- » vrir l'endroit où l'on avoit caché » le vol. Mais de peur qu'on » n'usât de supercherie, ce qui » n'étoit que trop fréquent & » conséquemment qu'on ne nuisît » à des personnes innocentes ; ou » de peur que celui qui vouloit » faire la perquisition du vol, » n'eût d'autre vue, que de cou- » vrir d'opprobre quelqu'un contre » lequel il étoit animé d'un sen- » timent de haine, & enfin pour » que celui qui faisoit la perquisi- » tion fût plus dispos, il entroit » tout nu dans la maison, mais » par respect pour les meres de » familles & les jeunes filles en qui » c'étoit un crime que de tourner » leurs regards sur des étrangers, » il étoit ceint au-dessous du nom- » bril, d'une écharpe qu'on ap- » pelloit *licium*. De plus il portoit » à la main & devant lui un bassin, » sur lequel on exposoit à la vue » de tout le monde la chose dé- » robée qui avoit été trouvée, si » cette chose étoit de nature à » pouvoir tenir dans un bassin, & » on la portoit au *forum*. Mais le » principal usage de ce *lanx*, fut » d'y déposer la permission que le » Magistrat accordoit par écrit, » de faire la perquisition du vol. » On croit que cette permission étoit désignée par le mot *fides* qu'on voit dans Petrone, quoique

d'autres interpretes donnent à ce terme un sens différent. On lit dans cet Auteur *Ascyltos stabat amictus discoloria veste, atque in lance argentea indicium & fidem præferebat.* D'où l'on infere que le bassin servoit aussi à porter la somme d'argent promise à celui qui donnoit des indices, c'est ce que signifie le mot *indicium*, qui dans le passage de Petrone désigne une somme de mille pieces d'argent. Au reste cet usage avoit passé de l'Attique à Rome. Aristophane y fait allusion dans la Comédie des *Nuées* où l'on peut voir l'explication du Scholiaste. Platon en parle aussi dans le douzieme livre des Loix, traité où il a sans cesse devant les yeux le droit & les usages de la Grèce, en écartant soigneusement tout ce qui tient aux coutumes étrangeres. Mais il est bien singulier que dans ce qui nous reste des antiquites Romaines, on ne trouve rien qui puisse nous donner une notion précise de la maniere dont se pratiquoit la perquisition du vol, *per lancem & licium.* Tout cela étoit sans doute expliqué dans un Ouvrage qu'un ancien Jurisconsulte avoit composé sur les larcins, *de furtis*, au rapport d'Aulu-Gelle XI, 18. Ce Traité auroit épargné vraisemblablement bien de mauvaises conjectures & de méprises aux inrerpretes modernes.

On ne peut que savoir gré au savant Académicien d'avoir recueilli dans son Ouvrage tout ce que les Jurisconsultes de tous les tems ont dit ou imaginé pour nous faire entendre les Loix des douze Tables. Un travail immense, des recherches variées & profondes, des discussions lumineuses nous dispensent de lire une multitude d'autres Ouvrages dont celui-ci seul peut tenir lieu. Rien n'échappe à l'examen de M. B., il ne laisse rien passer sans explication, toutes les ressources que la Grammaire, la Jurisprudence, la critique, l'érudition peuvent fournir, se trouve employé avec une méthode simple & naturelle qui soulage & dirige l'esprit dans une carriere aussi sombre qu'épineuse. Nous remarquerons pourtant dans l'Ouvrage un défaut, c'est celui d'une table générale des matieres; jamais peut-être ouvrage n'en a eu plus de besoin, vu la multitude des choses qui si trouvent réunies, & qu'il n'est pas facile, après la lecture, de se rappeller au besoin.

[*Extrait de M. Dupuy.*]



DESCRIPTION Historique & Géographique de l'Inde, &c. par le Pere Joseph Tieffenthaler, publiée par M. Bernoulli, tome second, ou *Recherches Historiques & Géographiques sur l'Inde*, par M. Anquetil Duperron, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c. A Berlin, 1787, de l'Imprimerie de Pierre Bordeaux, & se trouve à Berlin, chez l'Editeur; à Paris, chez la veuve Tilliard & fils, rue de la Harpe; & à Londres, chez W. Faden, corner of Martins Lane, Charing-crosſ. Ce volume est accompagné de 11 planches gravées en taille-douce.

CETTE nouvelle livraison est la seconde partie du second volume de cet Ouvrage; dans le Journal de Julliet dernier nous avons annoncé la premiere partie de ce même second volume & nous avons dit que, quoique joint à l'Ouvrrage du P. Tieffenthaler, ce volume étoit tout entier de M. Anquetil du Perron, qu'il se vandoit même séparément pour ceux qui ne vouloient pas prendre cette collection entiere, & qu'en conséquence on avoit mis à ces exemplaires séparés un titre différent; nous avons abrégé ici l'un & l'autre de ces titres qui sont en entier dans notre Journal de Julliet. Il y aura encore un troisieme volume qui sera donné par M. Bernoulli.

Le second dont il s'agit ici est formé de deux parties si considérables que M. Anquetil a cru devoir les partager comme en deux tomes avec chacun leur titre particulier, pour la comodité de la reliure; la premiere partie est celle dont nous avons parlé en Julliet; la seconde qui vient de paroître est celle dont nous allons rendre compte.

Elle est principalement destinée à faire connoître le cours du Gange; M. Anquetil avoit lu l'extrait de ce morceau à l'Académie des Belles-Lett. en 1776, & cet extrait a été imprimé déjà dans notre Journal en Décembre de la même année. Ici c'est l'Ouvrage entier qui contient des observations sur trois Cartes, l'une du cours du Gange depuis sa source, ou plutôt depuis son entrée dans l'Inde jusqu'à son embouchure; l'autre du cours du Gagra jusqu'à Fatepour où ce fleuve se jette dans le Gange; la troisieme d'une portion du Gange & du Gagra. Ces trois Cartes ont été dressées en partie sur les lieux par le P. Tieffenthaler J. Missionnaire Apostolique; elles sont accompagnées de vues, de plans particuliers, & d'une partie du cour ou du moins de l'indication de toutes les rivieres, simples ruisseaux ou torrens qui mêlent leurs eaux à celles de ces deux grands fleuves.

Il paroît que malgré nos relations

avec l'Inde il y a encore plus de 350 lieues du cours du Gange que nous ne connoiſſons point, des rivieres dont on ne fait aucnne mention, près de 400 lieues de pays que parcourt le Gagra qui nous ſont inconn.s. M. Danville deſiroit qu'on rectifiât la Carte qu'il a donnée de l'Inde, c'eſt ce que M. Anquetil fait dans cet Ouvrage, mais il avertit qu'il n'eſt queſtion ici que du cours de ce fleuve, depuis ſa ſeconde ſource au Nord de l'Inde, & qu'on verra plus bas que la premiere eſt encore inconnue, qu'il ſe renferme, autant qu'il eſt poſſible, dans les détails purement Géographiques, & renvoie pour d'autre objets à l'Ouvrage de M. Rennel qui ſera imprimé dans le troiſieme volume de cette collection. On voit par-là que les recherches de M. Anquetil ſont très-curieuſes & très-intéreſſantes pour la Géographie, qu'elles doivent être lues & méditées par les Géographes, mais qu'elles ſont peu ſuſceptibles d'extrait, parce qu'elles exigent une étendue de détails trop conſidérable & qu'elles ne pourroient que perdre à être ainſi abrégées. M. Anquetil ſuit pas à pas le P. Tieffenthaler, le compare avec d'autres Ouvrages, diſcute, appuye, ou corrige ſuivant les circonſtances; indique par-tout les longitudes & latitudes.

Au milieu de ces longues & utiles diſcutions & à l'occaſion de la ville de Benarès ou Caſchi dans laqu'elle les Indiens vont en pelerinage, M. Anquetil s'arrête ſur la Religion de ces peuples, & nous donne différens morceaux d'un Livre Perſan intitulé : *Oupnekhat*, qui comprend le fond de la Théologie Indienne. Il a traduit cet Ouvrage en entier, & en attendant qu'il le faſſe imprimer, il a cru devoir en publier ces extraits. Cet Ouvrage eſt traduit du Samſcretan en Perſan, & c'eſt d'après le Perſan que M. Anquetil la traduit en François. Il traite du premier Etre & de la maniere dont tout ce qui exiſte en eſt ſorti & s'y réunit. L'Auteur Indien décrit cet Etre dans le ſtyle Oriental.

« Naraïn, c'eſt-à dire, l'être » qui eſt dans l'ame de tout ce qui » eſt animé, & l'ame de tout ce » qui eſt animé en lui; cet être » étant un eut ce deſir; je veux » étant devenu beaucoup, me faire » paroître moi-même, c'eſt à-dire, » de l'unité venir à la multiplicité. » Premierement le *pran* (la reſ» piration) parut, & le cœur » parut; & les ſens tant extérieurs » qu'intérieurs parurent, &c. » Il fait ainſi paroître toutes les différentes parties de l'univers dont l'homme eſt le ſymbole.

» Qui conque ſçait que ſon » propre corps eſt un chariot, & » ſçait que c'eſt la connoiſſance » qui fait aller ce chariot, & ſçait » que ſon cœur eſt la corde pour » conduire ce chariot, & ſçait que » les ſens ſont ce qui traîne ce » chariot, & fait monter ſon pro-

» pre *djivatma* (ame) fur ce cha- » riot, fe fait lui-même arriver » à la fin qu'il demande, qui eft » d'être la fubftance de Befchn, » c'eft à dire l'être qui entretient, » conferve, ne manque jamais, & » eft fans défauts, (il fe fait par- » venir) à ce degré de grandeur, » qui eft maître (au-deffus) de » toutes les excellences. »

Tel eft le ftyle de cet Ouvrage, que nous abrégeons. On trouvera dans ce volume une fuite de Chapitres femblables concernant Brahua, Roudr, &c; il y a des prieres qui paroîtront fingulieres mais dit M. Anquetil, « quand on veut » s'inftruire, il faut fe réfoudre » à travailler avec un traducteur » fidele. Il m'auroit été facile de » donner du François, mais c'eft » du Perfan, & même de l'In- » dien que le lecteur demande au » voyageur qui prétend lui offrir » des originaux. Des oreilles ma- » lades m'ont fait un crime de cette » exactitude, dans la traduction » des anciens livres des Perfes; je » ne me corrigerai point, ma a croyance eft, que c'eft falfifier » les textes anciens, fur-tout ceux » qui tombent fur la Religion, les » dogmes, les opinions, que de les » habiller au goût moderne. »

Après ce morceau de Théologie Indienne qui eft affez étendu, M. Anquetil reprend la fuite du cours du Gange depuis Benarès j'ufqu'au confluent du Gagra, il l'accompagne de difcuffions importantes à l'occafion des endroits dont la pofition fouffre des difficultés; il compare les différens récits des Géographes & des Voyageurs, il s'arrête particulierement fur la fource du Gange. Il réfulte de-là que les Lamas envoyés par l'Empereur de la Chine pour la découvrir, ont prit la fource du Gagra ou Sardiou pour celle du Gange. Cette difcution nous conduit à la connoiffance de la fource de trois autres grands fleuves que nous n'avions point, du Gagra, du Satloudj & du Brahma poutren, dont M. Anquetil fuit les cours dans le plus grand détail, puis il revient à celui du Gange jufqu'à fon embouchure dans l'Océan; il finit en difant « je n'ai pu donner » dans cet Ouvrage qu'une foible » exquiffe du travail immenfe dont » les différentes Cartes du P. Tieffenthaler font le réfultat. Lorfque » le cours du Djemna fera joint » à celui du Gange & que nous » aurons les defcriptions relatives » à ce dernier fleuve, annoncées » par le favant Miffionnaire, » peut-être ces différens morceaux » réunis nous mettront-ils en état » de donner le Gange, le Djemna » & le Gagra à grands points. »

A la fuite de ce travail M. Anquetil joint différentes notes, 1°. fur ce que les Cartes Angloifes donnent du Gagra; 2°. fur ceux des papiers du P. Tieffenthaler qui lui ont été envoyés & fur les différens autres Ouvrages de ce favant Miffionnaire. 3°. Les pofitions fur le Gagra que préfentent les Cartes

de MM. Jefferis, Rennel & Orme. 4°. Un morceau du P. Gaubil fur les fources du Gange & les pays voifins. 5°. Le précis d'une lettre de M. Stewart fur le Tibet. 6°. Un examen fommaire du Mémoire de M. Rennel fur la Carte de l'Inde; M. Anquetil releve plufieurs méprifes fur les Marates, il entre dans des détails fur la conduite des Anglois dans l'Inde qu'il eft néceffaire de confulter dans l'Ouvrage, & il rapporte même les traités de paix. 7°. Il examine par quels moyens la Puiffance Angloife eft devenue maîtreffe du Bengale & des pays adjacens. Je me contente, dit-il, d'en donner ici un précis très-fuccinct. Cet abrégé fuffit pour montrer la nullité abfolue de fes droits fur les Domaines qu'elle s'eft apropriés, ainfi ces recherches ne font pas bornées à la Géographie de l'Inde, elles appartiennent également à la Politique & à l'Hiftoire de cette grande contrée, théâtre de tant de guerres qui ont agité les Européens. Un pareil précis ne peut être abrégé & nous engageons le lecteur à recourir à l'ouvrage même où il trouvera les pieces juftificatives & originales. 8°. Précis fur la fource & le cours du Gange tiré des papiers de M Gentil, Colonel d'Infanterie qui a réfidé long-tems auprès du Nabab de Oude, au Nord du Bengale.

9°. Différens traités de paix entre la Compagnie Angloife & les Marates.

10°. Lifte des lieux fitués fur le Gange & le Gagra dans les trois Cartes originales du P. Tieffenthaler. M. Anquetil ayant réduit fur une très-grande Carte qu'il a fait graver & qui eft inférée dans ce volume, celles du Miffionnaire, n'a pu mettre fur cette Carte, malgré fon étendue, tous les noms exprimés fur les originaux, en conféquence il a pris le partie d'en donner une lifte méthodique par petits intervalles, enforte qu'entre deux lieux connus, on retrouve les noms de tous ceux qui n'ont pu être défignés fur la Carte; cette méthode indique à peu près leur véritable pofition; cette lifte eft fort étendue & fert à faire voir la grande population des bords de ces deux fleuves.

Ce volume eft terminé par deux additions relatives à ce qui a été dit précédemment. 1°. Il manquoit dit l'Auteur, aux preuves que j'ai employées pour établir que la propriété des biens exifte dans l'Inde, le témoignage formel des gens du pays, M. Anquetil la tire de M. Dalrymple qui la puifée dans les Livres Indiens dont les paffages font cités ici, d'où il réfulte que les anciennes familles font propriétaires de leurs terres & tranfmettent leurs droits à ceux à qui elles les vendent, c'eft pour empêcher que ces terres ne fortent des familles que dans quelques villages le propriétaire ne peut, à quelqu'extrémité qu'il foit réduite, vendre la portion qui lui

eſt échue par héritage : d'ailleurs c'eſt le propriétaire qui cultive ſon champ, le fruit lui en appartient, la portion qui fait le revenu du Gouvernement prelevée, & ce n'eſt pas le village qui cultive en corps comme un attelier de journaliers entre leſquels on partage le produit.

2° M. Anquetil aſſure que le livre intitulé *Oupnek'hat* ne fait aucune mention du Kaliougam ni des trois autres grandes périodes des Indiens d'où il eſt porté à conclure que la fabrication de ces quatre périodes purement aſtronomiques eſt empruntée par les Indiens d'autres peuples.

On trouve enſuite un appendix concernant le *Bhaguat-ghita* dont la traduction a été publiée en Angleterre en 1785, on en a donné depuis une traduction Françoiſe faite d'après l'Angloiſe, mais elle n'étoit pas imprimée lorſque M. Anquetil a fait ce morceau. Il convient que cet Ouvrage mérite d'être traduit en François, mais il exige que le traducteur ſoit inſtruit de la Philoſophie Théologique des Indiens, il fait une longue analyſe de l'Ouvrage Anglois & en examine toutes les différentes parties, diſcute pluſieurs points ; on a à préſent entre les mains la traduction Françoiſe ce qui nous diſpenſe de nous étendre ſur ce ſujet, mais ne diſpenſe pas les ſavans de conſulter ce morceau dans lequel ils trouveront des obſervations critiques qui ſont importantes. M. A. examine & le travail particulier du traducteur, & le fond de l'Ouvrage Indien, il eſt ſurpris qu'on adopte des dattes de 4 à 5000 ans ſans aucun examen, & qu'on ſoit ſi difficile quand il s'agit des livres des Juifs dont, dit-il, l'authenticité & l'ancienneté ſont ſi bien établies. En général toute cette ſeconde partie qui ne ſemble être deſtinée qu'à la Géographie renferme une foule de détails qui ont rapport aux Mœurs, à la Religion & à l'Hiſtoire des Indiens, elle devient néceſſaire, ainſi que la précédente & toute la collection, à ceux qui veulent connoître ce pays. Il eſt à deſirer que M. Bernoulli donne promptement le 3me. volume.

[*Extrait de M. de Guignes.*]



LA

LA Vie de l'homme respectée & défendue dans ses derniers momens ; ou Instruction sur les soins qu'on doit aux morts, & à ceux qui paroissent l'être ; sur les funérailles & les sépultures : Ouvrage dédié au Roi. Par M. Thiéry, Ecuyer, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin Consultant du Roi, & membre de plusieurs Académies. In-8°. de 229 pag. non compris les préliminaires de 31. A Paris, chez Debure l'aîné, rue Serpente.

L'AUTEUR, dans un Avertissement, nous instruit des motifs qui ont occasionné cet écrit. Les derniers momens de la vie étant tout-à-la fois obscurs & trop négligés, il a cru devoir en faire l'objet de recherches particulieres. Une multitude de faits comparés & relatifs à ces instans lui fournit d'abord l'histoire générale de la mort apparente, avec ses causes, ses différences, ses signes diagnostics, & pronostics, ainsi que ses méthodes curatives. Il s'apperçut ensuite que cet Ouvrage destiné principalement aux gens de l'Art, ne suffisoit point à montrer tous nos devoirs ; puisqu'il ne concerne que le plus petit nombre des morts. Il jugea qu'à ce traitement, qu'il appelle *médical*, il devoit en ajouter un autre absolument *civil* ou populaire, qui n'est que préservatif : il ne s'y agit point de remedes, mais de soins.

M. Th. avoit remi en 1775 le précis de ce second Ouvrage aux membres les plus distingués de l'Administration ; on l'a engagé à le rendre enfin public, afin que le peuple put connoître ce qu'il doit éviter & faire. M. T., en publiant cette instruction, renvoie pour de plus grands détails à cet autre traité bien plus étendu sur la mort apparente, & que ses différentes occupations l'ont empêché jusqu'à présent de mettre au jour. Mais dira-t-on, l'écrit qui paroît actuellement ne peut-il pas répandre de l'alarme ? Indépendamment des exemples anciens & nouveaux, qui justifient l'Auteur à ce sujet, il est évident qu'on ne doit cacher les dangers que quand il sont absolument inévitables ; ce qui heureusement n'existe pas dans l'espece présente.

L'Ouvrage est divisé en quatre Chapitres. Dans une introduction qui les précede on voit, que d'après une multitude de faits il conste « qu'il » existe, dans notre espece, bien plus » fréquemment que dans celle des » grands animaux terrestres, un état » douteux de vie & de mort, que cet » état dure plus ou moins, selon di- » verses circonstances ; qu'il peut » s'étendre à plusieurs jours, sous » les apparences les plus grandes » de la mort ; qu'on n'a souvent de » certitude sur cet objet, que par » un examen exact & plus ou » moins long ».

L'Histoire nons montre une foule d'exemples de morts & de résurrections apparentes, qui ont fait concevoir l'importance de porter les plus grands soins sur tout ce qui concerne les funérailles & les sépultures. On trouve ici le contraste de nos usages actuels avec ceux que les peuples policés ont généralement pratiqué antrefois. Les sages ne craignirent point de placer les soins qu'on doit aux morts dans l'un des trois ordres de la Justice. L'Auteur, remontant aux principes, trouve qu'on doit se proposer trois objets dans les funérailles & les sépultures. « Il » s'agit 1°. de constater la mort; » 2°. lorsqu'on veut rendre aux » défunts les derniers devoirs, il » faut les traiter avec ménagement » & décence; 3°. on doit en même » tems prendre des mesures con- » venables, pour que l'infection » de leurs corps de puisse nuire » à la société qui les honore. »

Le Chapitre premier offre des vues générales sur les sépultures. L'Auteur prend pour base de ce qu'il propose la Déclaration de Louis XVI touchant les sépultures qu'on doit transporter hors des habitations & des temples. L'ignorance & la barbarie avoient fait tomber en désuétude les Loix anciennes, long-tems suivies par les Eglises grecque & latine, & soutenues par divers Conciles. Des Ecclésiastiques & des Médecins respectables n'avoient cessé de réclamer contre des usages nouveaux, également contraires à la piété & à la santé. Enfin nous avons vu l'ancienne discipline heureusement rétablie, il y a douze ans, dans une de nos grandes provinces. M. Thiéry fonde sur la physique & les observations médecinales les conseils qu'il croit les plus convenables sur ce sujet; il cherche à réunir l'économie, la commodité & la salubrité. Il s'occupe des meilleurs arrangemens à prendre par les communautés touchant les cimetieres, leur situation, leur étendue, la disposition de leur terrein, leur clôture, la distance des lieux habités &c. Quelques modernes sembleroient ne vouloir admettre que la *polyandrie*, ou sépulture confuse. Mais, on remarque ici que le goût pour les sépultures particulieres étant conforme à la nature, on en peut suivre le sentiment avec utilité; puisqu'à la faveur des inscriptions, elles servent à l'histoire, à une louable émulation & à entretenir les Arts. L'Auteur donne les moyens d'empêcher que les sépultures, tant communes que particulieres, deviennent nuisibles aux vivans. Selon ses vues, nous aurions cinq sortes de sépultures pour les différens ordres de la société civile & ecclesiastique. Il résulte de ces mêmes plans que l'usage des caveaux seroit plus commun; au grand avantage des morts douteux qu'on y déposeroit & qu'on n'enterreroit pas d'abord. Il imagine de placer les corps dans

des petites cellules qu'on fermeroit ensuite hermétiquement : dès-lors il ne pourroit plus se former de méphitisme. L'exemple des catacombes nous excite à suivre cet usage.

Toutes ces observations, comme on voit, ne regardent que les deux derniers objets des funérailles, c'est-à-dire, les morts vraiment décidés tels. Ces devoirs étant simples & aisés à remplir, M. Th., a cru devoir commencer par eux; quoique dans l'ordre du tems, ils doivent être les derniers : c'est afin de n'avoir plus qu'à s'occuper des morts douteux. Le reste qui forme la très-grande partie de l'Ouvrage est entiérement destiné à ceux-ci : assurer leur existence; empêcher qu'on ne la leur rende douloureuse & pleine de désespoir; voilà son principal & grand dessein. Il commence par poser les principes du traitement des morts incertains; c'est la matiere du Chapitre second. Il faut d'abord connoître les limites de la vie & de la mor. La ligne de démarquation n'est ici rien moins qu'évidente, en un très grand nombre de cas. « Nous » aurions besoin, dit l'Auteur, » d'un terme commun à la situation » de tous ceux qui ne sont pas » encore parfaitement morts, ou » de vrais cadavres; on peut em- » ployer le nom *d'état de mort*. Il » comprend trois especes, qui pa- » roissent semblables, bien qu'elles » soient fort différentes : la pre- » miere est la mort réelle, qui » peut exister, mais dont on n'a » pas encore de certitude : la se- » conde est la mort apparente, » dont il n'est pas rare qu'on » revienne : la troisieme est un » fonds de vie réduite au moindre » degré, insensible par conséquent, » fonds qui subsiste depuis la fin » de l'agonie & qui se détruit peu » à peu, jusqu'à ce que la mort » soit absolument achevée. Nous » nommons *intermédiaire* ce tems » ou cet espace à parcourir par la » vitalité, depuis la fin de la vie » évidente jusqu'à la mort véri- » table ». On sent combien il importe de bien distinguer ces situations diverses. L'Auteur décrit, à ce sujet, les signes de la mort; on doit les lire dans l'Ouvrage même. Il fait voir que ces signes ont leur certitude & leur incertitude, & comment, avec une sage attente, on peut passer du doute à la connoissance de la vérité. Ainsi la précipitation, en matiere de sépultures, est également opposée à la physique & à l'humanité. Mais, puisqu'on ne peut savoir d'abord si la vie, cachée sous toutes les apparences de la mort, n'existeroit pas réellement, il resulte qu'on ne doit couvrir le visage, où se montre le plus de signes, que quand la mort est certaine. On rappelle ici avec douleur « ce dont » nous sommes journellement té- » moins; cette imprudence, pour » ne pas dire cette barbarie, avec » laquel on s'empresse de tirer de » leurs lits les personnes qui pa-

» roissent avoir rendu les derniers » soupirs, ce qui leur fait perdre leur » chaleur ; l'attention féroce que » l'on a de leur fermer les ouver- » tures naturelles, par où le corps » pourroit se dégager, la dureté » avec laquelle on les remue & on » les déplace &c. » Mais l'abus qui excite le plus ses réclamations est celui d'enfermer bientôt les corps entre des planches armées de fer. Le cerceuil, dit l'Auteur, diminue notre sensibilité à l'égard du mort. Il supprime l'apparition des phénomènes de la vie qui pourroient se manifester ; il procure, ou hâte la la mort par la gêne & la compression. « Un corps plein de vie » pourroit - il y résister long- » tems ? Et pour un individu qui » a réellement échappé à ces hori- » bles épreuves, n'en faut-il pas » compter des milliers d'autres » qui ont dû y succomber. Bien » plus, l'usage des cercueils fermés » est obsolument contraire au des- » sein qu'on doit avoir de constater » la mort des citoyens : il s'y » oppose 1°., parce que l'on range » parmi les morts des corps qui » souvent vivent encore, ou » peuvent revivre ; 2°. parce » qu'à la place d'un corps on peut » porter toute autre chose en » terre ; 3°. parce que si s'est un » mort, ce peut n'être pas celui » dont l'enterrement est annon- » cé. » Il est donc évident qu'on ne peut s'assurer le plus souvent de la mort que par l'exposition des corps à visage découvert ; que c'est là le principal moyen d'éviter un malheur épouvantable, celui d'enterrer un de nos semblables, ou vivant encore ou habile du moins à revenir en vie, lorsque l'inhumation sera faite : situation si horrible qu'on frémit à y penser. On vient de le dire, l'observation & & un sens droit ont fait trouver aux peuples anciens des usages relatifs à la *viabilité* ou possibilité du retour à la vie dans notre espece; ils sont suivis en partie par quelques peuples modernes. Mais, comme il s'y trouve souvent des accessoires superflus ou nuisibles, M. Th. préfere, sans recourir à l'imitation, de puiser dans la nature même de l'homme la législation la plus conforme à ses besoins ; il n'admet de plans que ceux qui embrassent à la fois la sûreté des vivans & des morts.

Les principes qu'il établit & les conséquences qui en coulent ne sont pas difficiles à saisir ; mais malheureusement nos coutumes actuelles sont contraires ; il fait tous ses efforts pour concilier des regles salutaires avec le relâchement & la fausse délicatesse de nos mœurs.

Voilà le fil qui le conduit dans le Chapitre III, où il donne en détail le traitement populaire des morts récens : on vient de voir que le très-grand nombre d'entr'eux est, dès les commencemens, dans la classe des morts incertains. Ce traitement roule tout entier sur l'expectation : combien de tems

doit-elle durer? Il y a des exemples, qui paroissent incontestables de résurrections naturelles, arrivées 4, 6, même 7 jours après la plupart des signes de mort; & M. Th. a fait lui-même l'histoire d'un mort singulier, dont l'état *intermédiaire* paroît avoir subsisté pendant quinze jours. L'Auteur a les égards convenables pour ces événemens extraordinaires. Mais, cherchant des proportions moyennes entre les extrêmes, il fixe à 24 heures le terme le plus court de l'exposition, & le plus long à 72 heures ou trois jours entiers révolus. Il est prouvé que *l'état de mort*, de même que celui de maladie, offre des divisions & sous-divisions qui ne sont pas à négliger: d'ailleurs la mort ayant beaucoup de variétés, on ne doit oublier aucun des cas divers qu'elle présente. Aussi ce Chapitre, le plus long de tous, est partagé en plusieurs Sections, auxquelles M. Th. joint des remarques destinées à eclaircir & à appuyer ses conseils.

Dans la premiere Section il décrit les soins qu'on doit donner d'abord aux morts très-récens; douteux par conséquent, s'ils n'ont pas reçu des blessures décidément mortelles. Il faut les laisser dans leurs lits avec des couvertures suffisantes, ou les y porter, s'ils n'y étoient pas; leur tenir la tête médiocrement élevée sur l'oreiller, qu'on ne doit pas leur ôter, & en une situation semblable à celle des gens qui dorment; qu'on se garde de les mettre à terre, sur la paille, encore moins dans le cercueil; de les gêner par aucune ligature, surtout au col; de leur cacher le visage, spécialement avec un bonnet rabattu jusques sur le menton; de leur fermer aucune ouverture naturelle; de leur serrer les mâchoires; on peut fermer les yeux & laisser la bouche à demi-close; qu'on n'assujettisse les extrémités supérieures & inférieures qu'avec des bandes larges & lâches, afin que la poitrine & le ventre n'en soient ni comprimés ni gênés. Nous copions ces lignes d'après l'Auteur. Il est persuadé que ce seul article de l'ensevelissement peut sauver un grand nombre d'hommes, & qu'en suivant des usages contraires on s'expose à ce que de cent individus qui meurent dans leurs lits, il y en ait peut-être un tiers, peut être moitié, dont on avance la mort; & dès qu'elle n'est pas natu-relle, il est clair qu'elle est plus ou moins violente.

Dans la seconde Section on cherche à déterminer le tems où l'on peut conduire un mort à la sépulture. Différens peuples, anciens & modernes, n'ont suivi là-dessus que des regles générales. Cependant l'histoire de l'homme démontre que sa vitalité & sa *viabilité* dans *l'état de mort* sont très-variables; mais l'Auteur pense qu'on peut convenablement estimer ces forces par le caractere, la longueur ou la brièveté de la maladie qui précede *l'état de mort*. C'est ainsi

évalue graduellement la durée qu'il qu'il est bon de donner à l'exposition, depuis 24 jusqu'à 72 heures. Mais il excepte dans tous les cas les maladies nerveuses, soporeuses & convulsives : fussent-elles du genre des chroniques, il veut qu'on n'enterre alors qu'après deux jours entiers. Il évite les écarts où conduit souvent un zele inconsidéré, sur-tout dans des matieres obscures, telles que celle-ci. Il releve donc une erreur que quelques Médecins ont répandue; que la plupart de ceux qui sont morts ne le sont qu'en apparence : il faut dire seulement que la plupart de ces morts ne sont, pour les premiers momens, que des morts imparfaites. Mais la mort apparente & *l'état intermédiaire* different par la cause & par l'événement ; &, partout M. Th. les distingue l'un de l'autre. Il reconnoit en même tems qu'on pourroit simplifier la loi en ne permettant d'inhumer les morts de maladies chroniques qu'après 36 heures, & ceux qui succombent aux maux aigus qu'après 72 heures ; qu'on procureroit par-là une égale sûreté aux morts; mais les vivans en seroient plus gênés ; & c'est ce qu'il cherche à éviter. Il montre aussi que la regle de l'exposition, établie en quelques lieux, sur la seule différence des saisons est moins conforme à la nature que celle que l'on fonde sur le caractere & la durée des maladies.

Une réflexion se présente d'abord : comment une infinité de familles pauvres & nombreuses, sur-tout dans les grandes villes, comment les hôtels garnis pourront-ils suivre ces usages & garder assez long-tems leurs morts. « S'il » est bien, dit M. T., d'instruire la » multitude, il faut de plus lui » faciliter les moyens d'être bonne » & humaine : ce seroit donc une » œuvre de justice & de bienfai- » sance, si l'on formoit, sur-tout » dans les lieux fort peuplés, des » dépôts ou loges d'attente, dans » lesquels ceux qui ne voudroient » ou ne pourroient pas tenir leurs » morts chez eux, au-delà de 12 » heures, auroient la liberté de » les faire porter. » On décrit, dans la section trois, la disposition de ces loges, afin de réunir la commodité, la décence, la sûreté des morts, avec la moindre dépense possible. Ces petits logemens destinés à la medecine expectative des morts, ne sont point absolument essentiels au systême de la conservation des hommes dans les derniers momens. « Qu'on ré- » tablisse, dit l'Auteur, un peu de » piété, nous n'aurons besoin » d'aucun établissement à ce sujet ; » chacun se gênera pour garder » & surveiller le mort qui l'inté- » resse, » On examine, dans la Section quatre, comment la police s'assurera du tems de la mort, du genre de la maladie, ou du moins de sa durée, d'où résulte le tems de l'exposition ; ainsi que les différentes Ordonnances que

les Magiſtrats peuvent faire relativement à ces objets. On trouve dans les remarques l'hiſtoire abrégée du livre & du projet de réglement dreſſé par M. Bruhier. M. le Chancelier d'Agueſſeau permit que celui-ci fut imprimé & diſtribué avec profuſion. M. Bruhier, moins Médecin que Littérateur, concluoit de la Theſe de M. Winſlow que la putréfaction étant le ſeul ſigne aſſuré de la mort, on ne devoit ouvrir ni enterrer les corps que lorſque la putréfaction eſt évidente. Mais, de ce que (ſelon la vraie concluſion de cette Theſe) les épreuves chirurgicales ne ſuffiſent point à nous conſtater la réalité de la mort, eſt-ce à dire que le tems poſtérieur à ces eſſais & l'obſervation continuée ne peuvent nous guider ſûrement dans les uſages ou les loix qui concernent les funérailles & les ſépultures? Une défenſe générale & rigoureuſe de les retarder, ſans exception, juſqu'à ce que les morts pourriſſent, expoſoit trop les villes, ſur-tout les grandes : auſſi ce projet fut-il abandonné.

L'Auteur qui n'a pas perdu de vue les pauvres, les ſuit juſques dans les hôpitaux : dans les Sections V & VI, il montre ce qu'on doit faire avant de procéder aux ouvertures des corps. Les tentatives q'on y indique pour s'aſſurer de la réalité de la mort ſont faciles, efficaces : M. T. permet même de les ſupprimer quand un ou plusieurs Médecins affirmeront ſur leur honneur qu'ils ſont convaincus de la certitude de la mort. Une conſéquence néceſſaire des principes établis eſt qu'on ne doit ni fermer, ni clouer les cercueils, ou mettre les corps dans des ſacs, ainſi qu'il ſe pratique dans les hôpitaux, qu'au moment qu'on met les uns en terre & qu'on va porter les autres aux cimetieres. Dans la remarque qui ſuit la Section VII on voit l'abus du terme enſevelir : c'eſt ſouvent un acte d'inhumanité à la place d'une action pieuſe & honnête. Dans les Sections VIII & IX, l'Auteur inſiſtant ſur le principe de la néceſſité d'expoſer les corps, prouve que c'eſt y déroger que de les conduire aux ſépultures dans un coffre fermé, ou même à viſage caché ; il deſire, pour le même deſſein, qu'on n'enterre de nuit que dans des circonſtances déterminées ; parce qu'on s'apperçoit bien mieux en plein jour des moindres ſignes de vie qui peuvent paroître alors, ce dont il y a tant d'exemples authentiques. Dans tous ces ſoins des morts, il ne néglige rien de ce qui peut affecter la ſanté des aſſiſtans. La Section X expoſe les précautions à prendre relativement aux corps que la petite vérole, les fievres malignes & contagieuſes ont frappé, ou qui ſont déjà livrés à la putréfaction cadavreuſe. Il conſeille, en ces cas, de garder les morts au logis, & non dans les loges d'attente, de

cacher leur visage lors du transport, & de les isoler de la société en les plaçant en des cercueils fermes & recouverts de plâtre, de cire ou de poix ; enfin de les enterrer de nuit plutôt que de jour.

La Section XI est destinée aux femmes qui meurent ou paroissent mourir étant enceintes, aux embryons même : ceux ci peuvent du moins recevoir la grâce du baptême. Nombre de fœtus, semblables à des morts, ont été conservés : l'Auteur établit que la *viabilité* des enfans & des femmes est généralement fort grande. C'est une raison de plus pour leur donner tous nos soins. Ceux qu'on détaille ici ne sont point susceptibles d'extrait ; il faut les lire dans l'Ouvrage même. Il importe qu'ils soient connus des gens de l'Art, des peres de famille & des ecclésiastiques. La Section XII nous transporte sur les champs de bataille : on sait qu'une multitude de sujets y restent jetés à terre avec les véritables morts. Un peu d'attention suffiroit souvent pour séparer les uns des autres. « N'y » eut-il qu'à glaner, dit M. T., » sur cette foule de morts incertains, ne les abandonnons pas. » Plusieurs n'ont pas reçu des » blessures décidément mortelles : » plusieurs n'étant pas même blessés, à peine meurtris, sont tombés en syncope par la terreur, » le défaut de nourriture, l'extrême fatigue ; en d'autres, la » quantité de sang perdu, sans la » lésion des organes essentiels à la » vie, n'a produit qu'une mort » apparente ; il ne leur faut souvent que du tems pour qu'ils » en reviennent. Pourquoi ne le » leur pas donner ? Combien de » mourans & de morts on peut » sauver, en faisant visiter exactement & plusieurs fois par des » Officiers Militaires & de Santé » cette campagne arrosée de sang ; » en arrêtant d'abord cette brutale » avidité, qui fait dépouiller à » l'instant tout ce qui paroît mort ; » en prolongeant convenablement » le tems des trêves que les deux » partis s'accordent pour retirer » leurs blessés & enterrer leurs » morts ? »

Dans le Chapitre IV & dernier on compare les moyens projetés, ou exécutés en quelques lieux, pour la sûreté des morts douteux, avec ce qu'on propose ici ; & l'on répond à diverses objections. Plusieurs s'imaginent qu'il suffiroit d'une défense d'enterrer sans un certificat d'une ou deux personnes de l'Art, qui s'assureroient de la réalité de la mort. Mais où trouver ces personnes, en quantité de circonstances & de lieux ? D'autres, & sur-tout M. Bruhier, que souvent on n'a fait que copier, desirent qu'on crée des Inspecteurs gagés pour faire la visite des morts. L'Auteur ne rejete point ce moyen. Cependant la mort sera quelquefois assez long tems douteuse. Faudroit-il des consultations en forme pour décider quel est le véritable état d'un

d'un sujet? D'ailleurs ces Officiers Libitinaires, les aura-t-on aisément dans l'intérieur des provinces? Les morts certains ne peuvent souvent se distinguer des incertains qu'à la faveur d'une plus longue exposition. « Le tems seul est donc, » en tous les cas, un excellent ins- » pecteur, absolument nécessaire, » qui ne coûte rien & n'est pas plus » sujet à l'erreur qu'à la séduction ».

La ressource des Inspecteurs ne peut donc être générale & sûre. On s'est même trompé sur les fonctions des Officiers établis en Angleterre au sujet des morts. Cette grande Nation a de bonnes coutumes à leur égard; néanmoins, il ne paroît pas qu'il y ait aucunes loix, en ces Royaumes, qui obligent de garder les corps au logis pendant un tems déterminé. Mais pour nous, dont les usages sont si défavorables, pour les morts, combien ne devons-nous pas desirer des ordonnances salutaires qui protegent le citoyen dans ces momens où il ne peut se défendre lui-même?

Après avoir indiqué les moyens les plus assurés & les plus économiques pour vérifier si la mort est naturelle ou violente, & pour avoir des listes mortuaires bien faites, M. Th. passe aux objections qn'on peut faire. L'expérience lui a fait connoître qu'elles viennent principalement de ce qu'il n'a pas été entendu. Il demande donc une attention refléchie de la part de ses lecteurs; & certainement l'importance du sujet la mérite. L'on vient de voir que les loges d'attente ne sont point d'une nécessité absolue pour la réforme des abus, dont on se plaint; mais, elles sont très-convenables au but d'assurer la vie dans les dernieres classes du peuple. On n'a rien à en craindre du côté de la décence & de l'infection: toutes les mesures sont prises à ces égards; & quant aux frais l'Auteur estime que 40 à 50 loges peuvent suffire pour Paris; que leur construction étant simple & telle qu'il prescrit, ces petits appartemens ne coûteroient gueres ensemble qu'une somme de 80 à 100 mille francs une fois payés; que nombre de villes de province peuvent être bien servies avec une ou deux loges, dont les frais n'iroient qu'à quelques centaines de livres; que, par différens moyens proposés ici, ces établissemens se soutiendront ensuite d'eux-mêmes. L'Auteur résout toutes les difficultés qui peuvent s'élever à ce sujet, & rejette l'usage admis depuis peu, en certains pays, de destiner quelques chapelles des églises à l'exposition des morts. Il montre aussi les inconvéniens qui pourroient s'ensuivre, si l'on plaçoit ces loges dans les nouveaux cimetieres, lesquels doivent être hors des villes.

Il n'y a que l'ignorance & la plus coupable apathie qui puissent objecter que le malheur de mourir plutôt par des usages pernicieux n'étant pas fort grand; que celui

d'être enterré vivant étant d'un autre côté fort rare, nous ne devons pas nous inquiéter de ces derniers momens. Il en appelle sur tout ceci au tribunal de la raison, de l'expérience & de la partie éclairée des Nations. On ne peut que plaindre la pusillanimité de ceux que le visage d'un mort, vu même de loin, jette dans l'effroi & la consternation. C'est pour eux que l'on examine si l'on ne pourroit pas se contenter, lors de l'exposition & du convoi, de cacher la face, en la couvrant d'une gase ou toile noire. Cet usage, sans contredit, est bien moins condamnable que celui des cercueils fermés, mais pourtant, il peut céler plusieurs signes de vie : « agissons avec » les morts, comme avec des » personnes vivantes qu'il nous » seroit important de ne pas con- » fondre : afin de les reconnoître » mieux, leur mettrions-nous un » crépe, un voile sur le visage ? » L'exposition doit donc commencer en le laissant à découvert, depuis la fin de l'agonie, & être continuée, pendant tout le tems des funérailles & jusqu'au moment de l'enterrement ; à moins qu'on ne veuille le retarder jusqu'à ce qu'il ne reste aucun doute sur la certitude de la mort. Voulons - nous décidément le bien, continue M. T., détestons-nous sincérement l'homicide & tout ce qui en approche ? « Consentons que nos morts aient » le visage découvert ; permettons » que cette espece de miroir, qui » représente si bien au dehors ce » qui se passe au dedans de nous, » ne soit jamais caché. » Il suffit à cet égard, de rappeller d'anciennes & sages coutumes. L'Auteur montre comment elles ont disparu par degrés en France ; tandis qu'elles subsistent en Espagne, en plusieurs lieux de l'Italie, & en quelques unes de nos provinces pour les prêtres, les religieux & religieuses. Il calcule que, selon ses plans, il n'y auroit gueres dans Paris que 5000 morts, dont le visage pourroit être vu dans les rues, dans le courant de l'année ; que le nombre des enterrement, faits de jour, ne seroit pas plus considérable. Il représente que, si néanmoins la force de de l'habitude & des préjugés, pouvoient l'emporter sur la réflexion & la sagesse, le moins qu'on pourroit faire seroit de laisser le visage découvert pendant toute la durée de l'exposition publique & particuliere ; de n'y jeter qu'un voile léger & poreux au tems du convoi ; de le laisser voir de nouveau à l'église, tous le tems de l'office ; de donner enfin à tous ceux qui le voudront pour eux & pour leurs morts, la liberté d'être portés en terre à visage découvert.

Qui ne gémiroit du sort lamentable de ceux qui gardant la connoissance, quoiqu'ils ayent perdu le mouvement, ne peuvent ni briser leurs liens, ni se faire entendre, ni donner quelques

ſignes des levres ou des yeux, qui puiſſent être apperçus? qui ne frémit de l'excès d'infortune qui accable ceux qui, par nos imprudences, ne ſe réveillent de *l'état de mort* que lorſqu'ils ſont enterrés? Il eſt prouvé, par les ſages meſures qu'on prenoit autrefois, que nos peres ont connu ces mortelles détreſſes & qu'ils ont voulu y pourvoir. L'Auteur recherche quelle pourroit être la ſomme de ces malheurs, en tel pays déterminé: il donne les baſes de ces triſtes calculs; mais comme elles ſont néceſſairement très-variables, nous ne pouvons avoir de réſultats exacts là-deſſus. Les coutumes bonnes ou mauvaiſes doivent y avoir grande influence. « Or, il y » aura toujours un défaut inhérent » aux paralleles qu'on voudroit » faire; c'eſt que les individus, » qui ſuccombent à des procédés » d'ignorance ou de brutalité, ne » peuvent revenir nous dire le » tort qu'on leur a fait. Mais, ſi le » total des maux nous eſt inconnu; » ſi l'on veut même ſuppoſer qu'il » eſt très-peu conſidérable; ne » ſommes nous pas obligés, en » ce cas même, de le réduire à » rien par la bonté de nos loix » & de nos coutumes? » L'Auteur donne ſur ces objets obſcurs quelques apperçus qu'il faut lire dans l'Ouvrage même.

Il a cherché à faire un livre claſſique, qui paroit manquer à toutes les nations. Cet Ouvrage eſt ſuivi d'une table raiſonnée des matieres, afin de les rendre intelligibles aux diverſes claſſes des citoyens. Dans ces vues de bienfaiſance il en préſente quelques-unes d'utiles à la ſubſtance ſpirituelle de l'homme. Pour le mieux ſervir, l'Auteur a dû ſe placer, en quelque ſorte, ſur les confins de la mort, d'où il en conſidere les nuances, les variétés & tout ce qu'on en peut ſavoir. Il en réſulte qu'un code défenſeur des morts n'eſt pas de lui-même fort difficile à faire; que cependant il ne peut être auſſi ſimple qu'on pourroit le croire d'abord. Parmi les pratiques modernes on trouve ici la ſage défenſe, d'enterrer avant 48 heures, ordonnée par l'Impératrice Reine de Hongrie, & renouvellée cette année par l'Empereur. Mais les coutumes des divers peuples, relativement aux funérailles & aux ſépultures, nous montrent preſque toujours quelque vice. On trouve ici des principes pour les corriger, pour établir des regles uniformes, convenables à toute l'eſpece humaine & capables de nous faire remplir nos devoirs envers les mourans & les morts, devoirs ſacrés « qui concourent à reſſerrer » les liens de la ſociété, à ſoutenir » les mœurs. »

[*Extrait communiqué.*]

MÉLANGES de Poésie & de Littérature; par M. de Florian, Capitaine de Dragons ; & Gentilhomme de S. A. S. Mgr. le Duc de Penthievre ; des Académies de Madrid, de Florence, de Lyon, de Nîmes, d'Angers, &c. A Paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné, 1787.

CE nouveau volume de M. de Florian contient quelques pieces déjà imprimées & dont nous avons rendu compte dans le temps, telles que le Poëme intitulé : *Voltaire & le Serf du Mont Jura*, lequel a été couronné à l'Académie Françoise en 1782 ; *Ruth*, couronné dans la même Académie en 1784. *L'Eloge de Louis XII* qui l'auroit été en 1785, sans quelques défauts ou plutôt quelques irrégularités dans la forme, qui ne l'ont privé ni d'une mention honorable, ni de l'estime de ses juges & du public. Les pieces les plus remarquables qui paroissent pour la premiere fois dans ce recueil sont quatre petits Contes Moraux en vers. Le premier intitulé : *le Cheval d'Espagne*, est adressé à M. de Saint Lambert. En voici le début :

On court bien loin pour chercher le bonheur ;
A sa poursuite en vain l'on se tourmente :
C'est près de nous, dans notre propre cœur,
Que le plaça la nature prudente.
O Saint-Lambert! qui le sait mieux que toi ?
Toi qui vécus dans les camps, à la ville,
Près de Voltaire, à la cour d'un grand Roi,
Tu quittas tout pour un champêtre asyle.
Là, méditant sous des ombrages frais,
Tu fais goûter ces biens, ces plaisirs vrais,
Que tu chantas sur le luth de Virgile :
Là, loin d'un Monde ennuyeux & pervers,
Tes jours sont purs, ton sommeil est tranquille,
Et la Nature autour de toi fertile,
Te fait jouir de ses trésors divers
Pour te payer tes soins & tes beaux vers.

La morale de ce Conte est l'éloge de ce qu'Horace appelle *auream mediocritatem*. Un beau cheval Andaloux servoit dans une ferme où il étoit chéri de tout le monde, & où il faisoit le bonheur de la fermiere & de ses enfans, qui faisoient à l'envi le sien; l'orgueil l'égare, ce service lui paroit vil, il s'échappe, il a des avantures brillantes, mais funestes ; au milieu de sa gloire dont il commence à se désabuser, il retrouve

Sanchette la fermiere, qu'il regrettoit, & prêt à retourner avec elle à la ferme pour n'en plus sortir,

Il court vers elle, il hennit de plaisir,
De ses deux yeux tombent deux grosses larmes.

On croit voir le cheval de Pallas, Ethon, dans Virgile :

Post bellator equus, positis insignibus Œthon
It lacrymans, guttisque humectat grandibus ora.

Voici le tableau du bonheur dont le cheval Andaloux jouissoit dans la ferme avant de la quitter.

Tous dans la ferme aimoient notre Andaloux,
Tous pour le voir alloient à l'écurie
Vingt fois le jour, & ce coursier chéri
D'un vœu commun fut nommé Favori.
Favori donc avoit de la litiere
Jusqu'aux jarrets, & dans son ratelier
Le meilleur foin qui fût dans le grenier.
Soir & matin les fils de la fermiere,
Encore enfans, ménageoient de leur pain
Pour l'Andaloux, & lorsque dans leur main
Le beau cheval avoit daigné le prendre,
C'étoient des cris, des transports de plaisir;
Tous lui donnoient le baiser le plus tendre :
Dans la prairie ils le menoient courir;
Et le plus grand de la petite troupe,
Aidé par tous, arrivoit sur sa croupe :
Là, satisfait, & d'un air triomphant,
Des pieds, des mains, il pressoit sa monture;
Et Favori modéroit son allure,
Craignant toujours de jetter bas l'enfant.

Ce petit tableau est d'une vérité aimable qui répand beaucoup d'intérêt sur la ferme & sur toute cette famille.

Orgueil ! orgueil ! c'est par toi qu'on oublie
Vertus, devoirs; par toi tout a péri :
Tu perdis l'homme, & perdis Favori.

Ce trait rappelle : *Amour, tu perdis Troye!* dans la Fable *des deux Coqs* de la Fontaine.

La Poule de Caux est une voyageuse qui parcourt toutes les contrées de l'Europe & reçoit par-tout des hommages divers suivant le caractere & les usages de chaque Nation, c'est pour l'Auteur un prétexte & une occasion de peindre la diversité des mœurs & des coutumes; la Poule Cauchoise, voyageant en Espagne, rencontre un Coq d'Andalousie fort galant & qui lui paroît fort aimable :

Les voilà donc marchant de compagnie,
L'Amour en tiers, lorsque certaine pie,
A l'œil hagard, au manteau noir & blanc,
Vint à passer : Ah ! dit le Coq tremblant,

Je suis perdu, c'en est fait de ma vie !
——Que dites-vous, & d'où vient cet effroi ?
——De cet Oiseau —— Vous craignez une Pie ?
A coups de bec je la plumerois moi.
——Gardez-vous en.——Pourquoi donc, je vous prie ?
——Je le vois bien, vous ignorez nos maux :

Apprenez donc que ces cruels oiseaux
Qu'on hait ici, mais pourtant qu'on caresse,
Sous les dehors d'une douceur traitresse
S'en vont par-tout guettant ce que l'on dit,
Ce que l'on fait, ce qu'on a dans l'esprit;
Puis le tournant en cent mille manieres,
En rendent compte, & d'après leurs rapports,
Tout aussi-tôt cuisiniers, cuisinieres,
Nous font rôtir sans le moindre remords.
——Rôtir ?—— Eh ! oui, nous sommes sans reproche
Assûrément : mais je vous parlois bas,
Vous écoûtiez; cela suffit, hélas !
Pour que ce soir on nous mette à la broche.

Oui ! dit la Poule en gagnant le vaisseau,
Dès ce moment je vais changer de route.
Votre pays est superbe sans doute;
Mais il y fait pour nous un peu trop chaud,
Je vous chéris & vous plains, je vous jure.
Vous êtes doux, spirituels, galans;
Mais tous les dons que vous fit la Nature
Deviennent nuls avec vos noirs & blancs.
Délivrez-en, croyez-moi, votre empire.

Le Chien de Chasse, toujours attaché, toujours fidele à tous ses Maîtres, est successivement vendu, chassé, battu, estropié, condamné à la mort par eux; il leur échappe, il veut vivre seul & libre, mais il s'ennuie de cette liberté même, il va retrouver le premier Maître qui l'avoit vendu, il se redonne à lui, & la morale de ce joli conte est :

Vivre en autrui, c'est la premiere loi
Des malheureux capables de tendresse.

. . . .

Il est affreux de chérir des ingrats;
Mais n'aimer rien est cent fois pis encore.

On trouve ensuite des imitations & traductions de divers Auteurs Espagnols & Portugais, tels que Cervantes, le Camoëns &c. Dans la traduction d'un morceau de ce dernier, qui est l'épisode d'Inès de Castro dans *la Lusiade*, on trouve ces deux vers,

Inès au Ciel leve ses yeux en pleurs,
Ses yeux. . . . . les fers tenoient ses mains captives.

qui rappellent ces deux vers de l'Enéide sur Cassandre :

Ad cœlum tendens ardentia lumina frustrà,
Lumina, nam teneras arcebant vincula palmas.

. La même répétition & le même mouvement sont dans le Camoëns qui paroît les avoir imités de Virgile.

Ce joli recueil finit par des pieces fugitives où l'on retrouve toujours l'esprit, le goût, les graces de M. le Chevalier de Florian.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

De elephantiasi Norvegica, præside Joh. Clem. Tode; pro gradu doctoris disputabit Jonas Gislesen, islandus. Hafniæ, 1785, 8°.

Si quelque maladie mérite l'attention du Gouvernement & les recherches des médecins (dit l'Auteur des *Nyeste Kiobenhavnske efterretninger om lærde sager*, ou nouvelles littéraires de Coppenhague 1787, n°. 16), c'est la lepre qui s'est répandue dans les pays du Nord & qui menace de ravages durables tous les lieux où elle s'introduit. L'Auteur de cette dissertation ne pouvoit donc choisir un sujet plus utile, qui lui fournit l'occasion d'exposer mieux qu'on ne l'avoit fait la nature & le genre de cette maladie, & d'ouvrir une voie à un traitement plus heureux & plus salutaire.

Cette dissertation est divisée en quatre chapitres, dont le premier contient la description de cette maladie, de ses causes & de ses symptômes. On la nomme en Dannemarck & en Norvège : *radesyge*, *saltflod*, & *spedalskhed*. Elle s'annonce par des douleurs vagues, des tubercules cutanées, qui dégénerent en ulceres malins, renaissans spontanément : les parties affectées deviennent insensibles ; le visage est blême & enflé : il survient une angine lente, inflammatoire, maligne, dégénérant en gangrene ; la carie des os, la perte de la luette, du nez, de la vue ; un prurit insupportable ; suppression des regles, fleurs blanches, oppression, changement de la voix, sommeil continu & inquiet, fievre hectique suivie de la mort.

L'Auteur met au nombre des causes principales une disposition naturelle à prendre cette maladie, disposition plus décidée dans les Norvégiens que dans les étrangers exposés aux mêmes circonstances, & un germe héréditaire, qui passe des sujets infectés à leur postérité.

Il compte au nombre des causes accidentelles l'air froid & humide du pays, les alimens & la boisson : les Norvégiens boivent souvent de l'eau trouble, sur tout pendant la fonte des neiges. M. Gislesen pense que les eaux qui tiennent en dissolution un minéral ou un sel de la nature de celui d'Angleterre, de Glauber, ou de vitriol peuvent produire dans le corps humain quelque acrimonie, mais qu'il faudroit pour cet effet en faire usage continument & en abondance ; quant à l'abus de la mauvaise eau-de-vie de grains, on ne peut pas douter

qu'il ne puisse nuire de cette maniere & même plus dangereusement.

La qualité des alimens est encore plus pernicieuse à la santé des Norvégiens : leur nourriture est presque toujours animale ; ils mangent rarement de la viande fraîche ; presque toujours de la viande fumée, du lard à demi pourri, de vieux poissons secs, du hareng corrompu, & dans quelques endroits du saumon & de la viande qui ont des tubercules & d'autres signes de lepre ; il faut ajouter à l'insalubrité de ces alimens celle des habitations humides, de la négligence à changer de vêtemens lorsqu'ils sont mouillés, de la malpropreté dans les alimens & dans les vêtemens : l'Auteur dit avoir vu de violentes commotions, telles que des chutes & des coups causer à deux femmes cette maladie.

Quelques-uns prétendent que la lepre est contagieuse & d'autre le nient. M. Gislesen n'ose pas décider ce point, parce qu'il a vu deux personnes mariées dont l'une étoit lépreuse, habiter ensemble, sans que celle qui étoit saine, ait été infectée ; il en a vu de malades au plus haut degré vivre avec d'autres qui étoient saines, sans que celles-ci en ayent souffert la moindre incommodité. Il a cependant appris par l'expérience d'autrui qu'il falloit se garantir de la salive, de la morve, & autres excrétions des lépreux.

L'Auteur met encore au nombre des causes soit naturelles, soit accidentelles, de la lepre, les maladies de la peau, les nourrices infectées de cette maladie, les passions & tout ce qui peut affoiblir la constitution humaine. Il regarde comme la cause la plus prochaine l'acrimonie particuliere des humeurs, générale parmi les Norvégiens, & mise en action par d'autres causes.

Il n'ose pas déterminer la durée de la maladie, parce qu'elle est différente suivant les circonstances ; mais il a entendu dire qu'elle peut subsister de douze à vingt ans & même plus, & qu'elle n'est jamais guérie par les seules forces de la nature.

Après ces observations il caractérise ainsi la lepre : « L'éléphantiasis endémique des Norvégiens, dit-il, est une cachexie chronique, qui se déclare par des tubercules cutanées, dégénérant en ulceres malins, souvent recouverts de croûtes & d'écailles, accompagnés d'une inflammation lente, principalement de la gorge, causant des tumeurs & la carie des os, avec insensibilité, changement de la voix, oppression de poitrine ; & qui ne cédant en entier à aucuns remedes connus, se termine toujours par la mort. »

Dans son second chapitre M. Gislesen cite les auteurs modernes qui ont parlé de la lepre norvégienne, entre autres M. Ant. Rol. Martinus Suédois, qui a décrit cette maladie dans les mémoires de

de l'Académie des Sciences de Suede (1760, 4e. trim.), & ajouté qu'elle se trouve aussi dans quelques provinces de ce Royaume. L'observation de M. Martinus a été confirmée par M. Odhelius dans les mêmes Mémoires (1774, 3e. trim.) M. le Chevalier de Bæck parle dans son voyage d'Islande (en 1772), d'une maladie qu'il a observée dans cette île, & qu'il regarde comme la véritable lepre.

Jonas Petersen a donné en 1769 un traité du scorbut islandois : il y décrit les causes, les symptômes, le prognostic, la cure de cette maladie & en donne quelques observations particulieres : notre Auteur tire de cet ouvrage des inductions qui prouvent que ce scorbut d'Islande est la lepre ; & M. Kœnig a donné à ce sujet une dissertation qui ne le prouve pas moins. M. L. J. Débès dit dans sa description de l'île de Féroé (publiée en 1673) que la lepre étoit alors très-commune dans cette île : cet auteur l'attribue aux mêmes causes que M. Gislesen. « Cette maladie se déclare, dit-il, par des tubercules livides sur le visage & sur tout le corps, qui dégénerent en ulceres. La figure de ceux qu'elle attaque devient horrible. Ils sont enroués & parlent du nez ; c'est au printems & en automne que le mal est dans sa plus grande force. Il est long-tems à l'intérieur avant de se montrer au dehors, & il arrive souvent qu'un homme & une femme se marient, se croyant bien sains, & que la lepre se dédéclare ensuite dans l'un ou dans l'autre, quelquefois dans tous les deux. Parmi les enfans nés de parens lépreux, les uns sont infectés & les autres sains. J'ai dans ma paroisse, ajoute-t-il, trois femmes lépreuses, qui ont des enfans dont la plupart sont mariés & n'ont eu aucun symptôme de cette maladie. Les habitans ne s'informent gueres avant de se marier si les parens de part & d'autre sont exempts de lepre, & lorsque la maladie se déclare dans un des deux mariés ils continuent de vivre ensemble, jusqu'à ce que l'autorité supérieure les sépare. » On ne peut pas douter que la maladie observée à Féroé par M. Débès ne soit la lepre de Norvege ; mais elle s'y est affoiblie.

Notre auteur rapporte dans son troisieme chapitre l'opinion de quelques savans sur la lepre de Norvege & sa nature. Quelques-uns ont cru que les vers en étoient la cause ; d'autres que ce mal étoit vénérien ; d'autres que c'étoit une espece de scorbut. La premiere de ces opinions n'est point confirmée par l'observation. Quant à la seconde, si ce mal étoit vénérien, il en auroit les caracteres, & seroit guéri par le mercure ; mais l'expérience y est opposée. On peut faire cette même objection contre la troisieme. Il est vrai que la lepre peut se compliquer avec le scorbut, & on en a des exemples. Quelques-uns la regardant comme

un mélange de virus vénérien & de scorbut, ont proposé de l'attaquer, d'abord avec les anti-scorbutiques, ensuite avec le mercure; mais l'expérience a détruit ce système, & appris que le mercure est plus nuisible qu'utile contre cette maladie.

Dans le quatrieme & dernier chapitre, M. Gisleren parle des auteurs anciens qui ont décrit la lepre : il cite Aretée, Galien, Pline, Celse, Rhazès, Avicenne, & conclud que la lepre de Norvege est la véritable *elephantiasis* des Grecs, ou la lepre des Arabes.

Il croit que cette maladie n'est point indigene dans le Nord, qu'elle y a paru vers le XIIe. siecle, & que ce sont les croisés qui l'y ont apportée comme dans tout le reste de l'Europe. Si elle s'est conservée en Norvege, « c'est, dit-il, parce qu'on y a pris moins de soins pour la détruire, & on peut la déraciner dans ce pays comme on l'a fait ailleurs. »

[*Extrait de M. de Keralio.*]

TRAITÉ de la Peste, contenant l'histoire de celle qui a regné à Moscou en 1771; par Charles de Mertens, Docteur en Médecine, Membre des Facultés de Vienne & de Strasbourg, ci-devant Censeur Impérial & Royal, Correspondant de la Société de Médecine de Paris. Ouvrage publié d'abord en latin, actuellement en françois, & augmenté de plusieurs pieces intéressantes par l'Auteur. A Vienne & à Strasbourg, chez les freres Gay, Imprimeurs Libraires; à Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins, & Méquignon, rue des Cordeliers, 1784, in-8°. de 142 pages.

NOUS avons déja fait connoître dans un de nos Journaux un Ouvrage sur la peste de Moscou, par M. D. Samoïlowitz, Chirurgien-Major du Sénat de Moscou. Contens d'exposer, selon notre usage, la doctrine & les observations de l'Auteur, nous n'avons fait aucune attention à quelques reproches & personnalités qu'il s'est permis contre M. de Mertens. Ce Médecin, dans l'introduction qui précede son Traité de la Peste de Moscou, publié en françois, ne peut s'empêcher d'invoquer en faveur de ce qu'il a avancé dans l'édition latine, les témoignages les plus authentiques & rapporte des preuves d'un grand poids.

L'Ouvrage est partagé en quatre Chapitres. Le premier est consacré à rendre compte de l'invasion de la Peste en Russie, de son introduction à Moscou, de tout ce qui l'accompagna & des ravages qu'elle y exerça. C'est à proprement parler l'histoire de cette Peste.

« En 1769, (c'est M. de Mer-

» tens qui parle) la guerre commença entre les Russes & les » Turcs. Nous apprimes, l'année » suivante, que les Turcs avoient » apporté la Peste en Valachie & » en Moldavie, qu'elle y faisoit » des ravages & que beaucoup de » Russes étoient morts dans la » ville d'Yassy d'une maladie que » quelques-uns avoient nommée » fievre maligne, mais que les » meilleurs Médecins avoient re- » connne être la Peste. » L'été suivant elle entra dans la Pologne, delà, elle fut apportée à Kiow, où elle enleva 4000 hommes. Tout commerce fut d'abord interrompu entre cette ville & Moscou; on prit quelques précautions. Néanmoins en Novembre 1776, le prosecteur d'Anatomie de l'Hôpital Militaire de Moscou, des gardes malades du même Hôpital & plusieurs personnes de leurs familles renfermées dans le même enceinte, tomberent malades & meurent. De onze Médecins consultés & à qui on avoit rendu compte de cette maladie, dix assurent que c'est la Peste. M. de Mertens est du nombre, le seul physicien de la ville croit que c'est une simple fievre putride M. de Mertens consulté en particulier par M. le Feld Maréchal, Comte de Sollikoff, lui donne un avis motivé & lui indique les précautions à prendre pour empêcher que le mal ne fasse des progrès dans la ville de Moscou.

M. de Mertens peint les alternatives de crainte & de sécurité qu'éprouverent les habitans, en apprenant d'abord que la Peste étoit dans l'Hôpital & ensuite qu'il n'y avoit eu qu'un petit nombre de malades & que le reste en étoit exempt. La sécurité étoit entretenue par l'opinion du Physicien de la ville. Il y a des momens, où l'on croit aisément ce qu'on espere. Dans les maladies générales on se flatte quelquefois, comme dans les maladies particulieres. L'homme qui nous parle suivant notre desir, est toujours celui, en qui on a le plus de confiance; quoiqu'on lui reconnoisse moins de lumieres, on se plait à penser que les autres se trompent. Le calme, dans lequel se trouverent les habitans, leur fut très-funeste, parce qu'il les rendit négligens sur les précautions, qu'on leur conseilloit.

Au mois de Mars suivant les Médecins furent instruits par un par un de leurs confreres que la Peste étoit dans une maison de la ville, qui servoit à une fabrique de draps. Une femme, qui avoit à la joue une tumeur, s'y étoit réfugiée chez un de ses parens; depuis ce tems-là il y étoit mort 110 personnes. Ces Médecins furent de nouveau convoqués, au nombre de treize. Il y en eut deux, qui avec la plupart des Chirurgiens regarderent la maladie de la fabrique comme une fievre putride. Dix Médecins & M. de Mertens n'hésiterent pas à prononcer que c'étoit la Peste. Le Gou-

vernement d'après leur avis donna des ordres pour empêcher que le mal ne se communiquât de la fabrique dans la ville. Il resta quelque tems concentré, de maniere à faire croire qu'il étoit étouffé ; mais vers la fin de Juin il se répandit dans les différens quartiers de la ville. A la mie-Août le nombre des morts montoit à 400, à la fin du même mois à 600, au commencement de Septembre à 700 ; quelques jours auprès à 800, & peu à près à 1000, à mesure que le foyer de la contagion devenoit plus considérable.

« La peste se répandit davantage » lorsque, pendant le tems de la » révolte qui commença le 15 » Septembre au soir, la populace » furieuse ouvrit les Hôpitaux & » les quarantaines, rétablit toutes » les cérémonies ecclésiastiques d'u» sage autour des malades, & en» terra de rechef les morts dans la » ville. Le peuple recommença, » suivant son ancienne coutume, » à embrasser les morts ; il ne vou» loit plus admettre de précau» tions, disant que c'étoit en vain » qu'on les employoit & que cette » calamité publique n'étoit (je me » sert de ses propres paroles) qu'un » fleau de Dieu en punition de ce » qu'on négligeoit l'ancien culte » religieux. Il ajoutoit que ceux » qui devoient mourir, y étoient » déjà prédestinés, & qu'ainsi ils » ne pouvoient éviter leur sort ; » que toutes les précautions leur » étoient à charges à eux, & » odieuses à la Divinité, dont la » colere devoit être appaisée, en » abandonnant tous les secours hu» mains. »

On reconnoît à cette maniere d'agir du peuple de Moscou l'esprit de fatalisme, qui rend les Turcs indolens & qui entretient dans leur Empire la peste, qu'ils communiquent aux autres Nations : cet esprit est celui de toute la Nation. Parmi nous, les gens éclairés sont convaincus qu'on peut se préserver de maladies contagieuses. Mais le peuple n'est pas exempt de l'opinion des Turs & des Moscovites, quoique la Religion Chrétienne lui fasse un devoir de prendre des moyens d'éviter les maladies, tant ce préjugé est généralement répandu. Il consent quelquefois cependant à recevoir des soins & à appeller des secours, dans lesquels il n'a qu'une foible confiance.

La conduite du peuple de Moscou augmenta la contagion au point que dans le mois de Septembre il mouroit jusqu'à 1200 personnes par jour. Le rétablissement des cérémonies ecclésiastiques pour la sépulture des morts, fut cause que presque tous les Prêtres, Diacres & autres Ministres des Autels périrent alors de la peste. Outre les prieres ordinaires, il est d'usage en Russie de porter en grande pompe chez les malades, des images des Saints, que tout le monde, l'un après l'autre, baise. Il seroit à desirer que parmi nous, dans les

épidémies contagieuses, quoique moins funestes que la peste, on ne permit d'assister à l'administration des Sacremens qu'aux gens dont la présence est strictement nécessaire, & que jamais les cadavres des morts n'entrassent dans les églises.

La premiere gelée arriva le 10 Octobre. La maladie devint un peu moins cruelle, dit M. de Mertens; elle diminua à proportion de ce que le froid augmenta. En Novembre & Décembre le thermometre marquoit le matin constamment entre 16 & 22 degrés de congélation. Enfin la peste cessa à la fin de 1771. Il y a, ajoute M. de Mertens, dans le froid une vertu si efficace, qu'il ne tomba malade aucun de ceux qui déterrerent & conduisirent aux cimetieres publics les corps de 400 personnes, enterrés dans les maisons. Il nous paroît que cette efficacité est autant due à la sécheresse qui accompagne le grand froid en Russie, qu'à l'intensité du froid, car on remarque qu'en Egypte la peste regne pendant l'hiver, tandis qu'à Constantinople c'est en été. M. de Volney (Voyage en Syrie & en Egypte), en donne cette raison. A Constantinople la chaleur est humide en été, à cause des lacs, des forêts & des montagnes voisines. En Egypte, l'hiver fomente la peste, parce qu'il est chaud & sec.

Suivant l'estimation de l'Auteur, la peste a enlevé tant à Moscou que dans les villes & villages voisins, jusqu'à 100000 hommes. On a remarqué qu'elle n'avoit attaqué que le petit peuple; ce qui a presque toujours lieu dans les épidémies de fievre putrides, soit parce qu'il prend moins de précautions contre la contagion, soit parce que vivant d'aliment de mauvaise qualité & toujours dans la malpropreté, il a plus de disposition à contracter ces sortes de maladies. La maison des enfans trouvés qui renfermoit à peu près 1000 enfans & 400 adultes fut préservée de la peste, parce que M. de Mertens fut maître des moyens & de leur exécution. Lors de la peste de Marseille, les communautés de filles, qui n'eurent point de communication avec la ville, furent aussi exemptes de la maladie.

En recherchant comment la peste avoit commencé dans l'Hôpital Militaire, d'où elle avoit infecté toute la ville de Moscou, trois villes & 400 villages qui en étoient plus ou moins voisins, on découvrit que deux soldats y étoient morts en Novembre 1770, peu après leur arrivée de Thoczin, où la peste regnoit alors, & qu'un Colonel, qu'ils avoient suivi, étoit mort en chemin. Il est vraisemblable que les infirmiers l'avoient gagné en touchant ces soldats, & le prosecteur en disséquant leurs corps.

M. de Mertens, dans le second Chapitre, reprend les principaux symptômes de la peste, qui, pris

séparément ne constituent pas cette maladie ; en effet, ce sont les bubons, les parotides, les charbons, les anthrux, les petechies, les vibices, le pouls déprimé, &c. Or, ces symptômes, comme l'observe l'Auteur, se retrouvent dandes fievres putrides ou malignes, dans les maladies vénériennes, le scorbut, &c. Peut-être qu'avec un examen attentif on appercevroit quelque différence dans ces mêmes symptômes lorsqu'ils constituent la peste, & lorsqu'ils constituent une autre maladie. L'Auteur fait connoître ensuite en quoi la peste differe des fievres putrides & ses rapports avec la petite vérole ; dont le virus se communique presque avec autant d'activité.

« Au commencement & pendant » la fureur de la peste, la violence » du miasme surpasse infiniment la » force de tous les remedes, & » presque tous ceux qui en sont » attaqués meurent, soit qu'ils en » usent ou non. Lorsque la peste » est devenue moins violente, plu» sieurs personnes guérissent sans » le secours de l'Art. Delà vient » que des Auteurs, d'ailleurs dignes » de foi, prônent différens remedes » pour la guérison de la peste & » qu'ils assurent avoir par leur » moyen guéri beaucoup de gens » de cette maladie. » Ce langage, que tient M. de Mertens au commencement du troisieme Chapitre, est celui d'un Médecin, qui connoît les bornes de son Art, & qui a la franchise de les mettre en évidence. Chaque maladie épidémique, comme la maladie d'un individu, a son commencement, sa force & sa fin. Dans le second degré il est presque toujours impossible de l'arrêter. On doit se retrancher alors sur les préservatifs, pour garantir ceux qui n'en sont pas atteint ; c'est quand elle diminue, qu'on peut chercher à guérir efficacement, mais il n'en faut pas conclure que les moyens qu'on a employés sont des spécifiques.

M. de Mertens distingue dans un homme pestiféré deux états, le premier est l'état *nerveux*, & le second le *putride*. L'état nerveux indique de légers diaphorétiques, pris dans la classe des anti-septiques, tels que des boissons tiedes, aigrelettes, des émulsions camphrées, des juleps camphrés avec le vinaigre & le musc. Rarement la saignée convient. On ne peut remédier à l'état de putridité que quand la contagion a moins de force ; alors seulement on peut tenter les acides minéraux & le quinquina à forte dose. Ce moyen n'exclud pas le traitement local des bubons, des charbons & des authrax.

Le cinquieme & dernier Chapitre a pour objet les précautions à prendre contre la peste. Les unes concernent les armées, occupées à combattre les Turcs, les autres les villes & villages, qui ont à craindre l'infection. « Il est » très-difficile, dit M. de Mertens, » dans les guerres avec les Turcs,

» de préserver entiérement les » armées de cette maladie : après » les batailles, les soldats s'empa- » rent des dépouilles des vaincus, » & emmenent les prisonniers, si » la peste est parmi ceux-ci, tant » eux que leurs effets la commu- » niquent aux autres.

» Mais les progrès de la peste » peuvent être arrêtés dans les » armées, si l'on ordonne que tous » les malades soient dabord trans- » portés dans les Hôpitaux, & » qu'aucun ne reste parmi les gens » sains ; si les Médecins & les Chi- » rurgiens observent attentive- » ment les symptômes des mala- » dies ; si aussitôt qu'ils trouvent » quelqu'un attaqué de la peste, » ils l'envoient avec ses habits, » son lit, à un Hôpital destiné à » ce mal & convenablement éloigné » de l'armée ; si l'on a soin que les » armes des pestiférés soient lavées » avec du vinaigre, avant que de » les donner à d'autres : & si les » trophées restent long-tems ex- » posés à l'air libre. »

S'il est un moment où ces précautions & celles qui les suivent dans l'Ouvrage de M. de Mertens, deviennent nécessaires, c'est dans celui-ci, puisque les Russes & les Turcs se sont déclarés la guerre, les malheurs de Moscou rendront sans doute la Nation Russe attentive & severe, comme on l'est à Marseille depuis la peste qui l'a désolée.

M. de Mertens indique ce qu'il y a de mieux à faire pour garantir les villes & villages, au commencement de la peste, lorsqu'elle n'est pas encore divulgée, dans le tems où elle est divulgée, & enfin quand elle est le plus répandue. Ces précautions sont sages, faciles à concevoir, & d'une exécution possible dans un Gouvernement actif & occupé de la conservation de ses sujets. M. de Mertens croit avec raison qu'au lieu de se contenter d'impregner de vinaigre ou d'exposer à la vapeur des acides minéraux plus puissans & plus pénétrans, les hardes & les effets des pestiférés, il vaut mieux les brûler. Dans une affaire aussi délicate, c'est le parti le plus sage & le plus prudent. M. de Mertens ôte au vinaigre des quatre voleurs une partie du mérite qu'un ancien préjugé lui a donné, & le réduit à la qualité de vinaigre pur, qui peut désinfecter des lettres, des substances métalliques, touchées par les pestiférés ; il fait voir que la crainte, dans une épidémie de peste, ne donne pas cette maladie, dont elle préserve le plus souvent, parce que les gens craintifs s'exposent moins que les autres à la contagion ; les troubles de l'ame sans doute aggravent les symptômes des gens infectés.

Les feux qu'on alluma dans les différens quartiers de Moscou, n'empêcherent pas les effets de la peste, quoi qu'on en fit avec différens végétaux. M. de Mertens en rappellant cette circonstance & celle de la peste de Toulouse en

1721, où ce moyen fut également inutile, observe que si la maladie épidémique d'Athènes, dont Hippocrate fait mention, étoit la peste, sa cessation ne peut être due aux feux seuls qu'on alluma, mais qu'il doit y avoir eu un concours d'autres circonstances favorables. Les feux peuvent être de quelque utilité pour détruire le principe de certaines épidémies, causées par des vapeurs putrides, parce qu'il les chasse & les décompose; mais la peste ne se propage pas par la voie de l'air.

L'Ouvrage de M. de Mertens est terminé par un précis des moyens qu'il a employé pour préserver de l'infection de la peste l'Hôpital des enfans trouvés. Cet Ouvrage nous paroît très-bon. Il présente les faits d'une maniere claire & simple; on voit bien qu'il est sorti de la plume d'un vrai Médecin, qui a bien vu & bien observé, & qu'il rend compte de ce qui s'est passé sous ses yeux, plutôt que de ce qu'il a fait, quoiqu'il ait eu beaucoup de part au traitement préservatif de la maladie de Moscou & quoique cette part lui ait été contestée. C'est ajouter la modestie au mérite.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

DU CAP-FRANÇOIS.

DISSERTATION & Observations sur le Tetanos, publiées par le Cercle des Philadelphes au Cap-François.

La Médecine a pris naissance de l'observation. C'est l'observation qui la conduit au degré de perfection, & c'est par le défaut d'observation qu'elle n'est quelquefois qu'un verbiage vide de sens.

Traité de l'Expérience, par Zimmermann, Liv. III, Ch. III.

Au Cap-François, chez Dufour de Rians, Imprimeur Breveté du Roi, 1786. Avec Approbation & Fermission. Un volume in-12 de 104 pages.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG.

Τῶν Γεωργικῶν Πουβλΐου, &c. *Georgicorum P. Vugilii Maronis Libri quatuor græco carmine heroïco expressi, notisque perpetuis illustrati, studio ac labore Eugenii de Bulgaris.* 1786, fol. m.

L'Auteur de cette traduction a été Archevêque de Cherson. Il fut auparavant Directeur de l'Académie du Monastere d'Athos, ensuite

suite principal Professeur dans l'Ecole Patriarcale de Constantinople, & Référendaire de la Cathédrale.

L'Ouvrage est imprimé aux frais du Prince Potemkin & lui est dédié.

DANNEMARC.

DE COPPENHAGUE.

Scriptores rerum Danicarum medii ævi, partim hactenus inediti, partim emendatius editi, quos collegit & adornavit Jacobus Langebeck, Sacr. Reg. M. a consiliis status & tabularii sanctioris præfectus; post mortem autem viri beati recognovit, illustravit, publicique juris fecit Pet. frid. Suhm Tom. VI, 1786, f°. 676 pag. & 4 pl.

Ce volume contient sous les numéros suivants : 164 *Wilhelmi servi servorum dei, qui sunt in paraclito, epistolæ.* Ces Lettres traitent du droit matrimonial & de quelques cas de conscience. Langebek les croyoit perdues ; M. de Suhm les publie d'après quelques copies d'un manuscrit consumé dans l'incendie de 1728, & il y a joint le portrait de S. Guillaume d'après celui qui est à Paris à l'Abbaye de Sainte-Genevieve. (165) *Diplomata ad historiam Ingeburgæ reginæ.* Ces diplomes qui concernent principalement l'Histoire de France sous Philippe II, sont tirés tant des recueils imprimés que de manuscrits inédits trouvés à Rome par M. Mallet, & à Paris par M. Klevenfeld. (166) *Diplomata ad Monasterium Sancti Thomæ de paraclito in Eskiloe, & Sancti Thomæ & Wilhelm in Ebbenholt pertinentia 1171—1517.* (167) *Anonymi chronicon danicum ab anno 1258 ad 1523.* Ex Ludewig reliq. Mss. Tom. IX, pag. 92 & seq. (168) *Testamentum magni Lagabæter regis Norwegiæ 1277*, d'après l'édition d'Arnæus Magnæi. (169) *Chronicon danicum, 1275—1347* : cet ouvrage étoit inédit, mais Hvitfeld en a fait usage. (170) *Fragmentum chronici Ripensis fratrum minorum.* (171) *Fragmentum* libri judicialis episcopi Roskildensis, 1291—1299. On y remarque la permission donnée par le Pape à l'Evêque d'Aaros de légitimer tous les enfans des Prêtres. (172) *Calendarium Mag. Petri de Dacia.* Ce Calendrier paroît être de la propre main du célebre Magnus. Petri : Mde. Suhm en a donné les caracteres avec ceux de quelques autres manuscrits en deux planches. (173) *Metrica narratio de Joanne Grand, Archiepiscopo Lundensi & Bremensi 1326*, ex Lindenbrogio p. 103. (174) *Actiones adversariæ Erici, regis Daniæ, & Joh. Grand, Archiep. Lund. coram curia ei sede romana institutæ 1296.* Ces Actes sont publiés d'après une copie défectueuse de l'original brûlé en 1728 avec la Bibliotheque de l'Université; ils contiennent plusieurs documents concernant l'Histoire de Dannemarc, l'Histoire Ecclésiastique, & l'Histoire Politique du Nord. (175) *Obituarium ecclesiæ B.*

Mariæ Virg. Havnienſis, 1291-1414. (176) *Delineatio vetuſtæ tabulæ altaris quæ olim, ut creditur, in capella quadam regis Norvegiæ fuit.* (177) *Liber Aarhuſienſis*, contenant les Statuts du Chapitre, des Privileges accordés par les Papes, la bulle pour la canoniſation du Prince Danois Nils Knudſon &c. les Loix provinciales du Dannemarc en 1425, &c (178) *Continuatio chronici Danorum*; 1308--1357, qui ſe trouve imparfait dans *Weſtphalen. monum ined. rerum cimbric. Tom. I p.* 1389. (180) *Actio regis Erici Menved in Eſgerum Archiep. Lund. coram Pontifice Romano inſtituta ann.* 1317. (181) *R. Chriſtophori II accuſatio Epiſcopi Burglanenſis Tuchonis' Kleeck rei criminis Cæſ. Majeſt* 1330. (182) *Planctus de ſtatu regni Daniæ ſub rege Chriſtophoro II*; tiré de la chronique de Hvitfeld, f°. I, part. p. 459. (183) *Necrologium Fratrum minorum in Wisby*; contenant pluſieurs faits qui intéreſſent l'Hiſtoire de Suede, de Pruſſe, & d'Allemagne. (184) *Regriſtrum Capituli Sleſvicenſis*; imprimé défectueuſement dans *Pontoppidani annal.* danic. Tom. II, p. 181. (186) *Statuta Capituli Roskildenſis & necrologium roskildenſe.* (187) *Archiepiſcopi Hamburgenſes ex collectaneis Petri Olaï.* Ce Catalogue finit à l'Archevêque Adelbert en 1072; il eſt comparé ici au Catalogue donné dans *Marteni e & Durand*, *Collect. monum.* Tom. V, Col. 504. (187, 188) *Deſignationes Epiſcopatuum Daniae, Sueciae & Norvegiæ* (189) *Cornelli Hamsfortii Catalogus Pontificum, Hamburgenſium* 811--1101. (190) *Series epiſcop. totius Norvegiæ & abbatum Iſlandiæ uſque ad* 1325, tiré d'un ancien Livre de Loix Iſlandoiſes; contient les noms ſeuls ſans dates : on y a joint un catalogue chronologique des Archevêques de Dronthein, tiré du *Diarium Vaſtenenſe de Bengelius*: on y trouve auſſi les noms des Provinces de Norvege en 1313. (191) *Nicolai Archiepiſc. Lund. chronica epiſ. Lund.* d'après l'édition de Bartholin 1709, & les corrections de Nettelblad dans la *Biblioth. Sued. III, part. p.* 201. (192) *Anacephalæoſis vel catalogus præſulum & pontificum Lundenſium*, tiré de Nettelblad, Tom. III, p. 184, avec les armes des Evêques.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG.

De la Monarchie Pruſſienne ſous Frédéric-le-Grand, avec un appendix contenant des recherches ſur la ſituation actuelle des contrées les plus importantes de l'Allemagne; par M. le Comte de Mirabeau. P. F. Fauche & Compagnie.

Cet Ouvrage qu'on imprime actuellement formera ſix ou ſept volumes in-8°. qui paroîtront enſemble au commencement de 1788. Le portrait de Frédéric ſera à la tête de cette édition, dont le prix ſera de 7 liv. le volume. Il y en-

aura une autre édition in-12 au prix de 4 liv. Les mêmes Libraires offrent d'en faire une in-4°. si les demandes pour ce format sont assez nombreuses.

Les Libraires qui demanderont 500 exemplaires de cet Ouvrage auront leur nom mis au bas du titre de toutes les éditions.

DE HALLE.

Dissertatio sistens observationes & experimenta circa genesium aeris fixi & phlogisticati, auctore fr. A. C. Gren 1786, 8°. p. 100.

Après avoir exposé ce qu'ont fait & pensé sur l'air fixe & les autres especes d'airs MM. Prietsley, Scheele, Bergman, Landriani, Lavoisier, Kirwan, de la Metherie, &c., l'Auteur tente de prouver son opinion par ses propres expériences, & en tire des conséquences très opposées aux principes de M. Kirwan. Il prétend que l'air fixe ne s'engendre point dans les phénomenes phlogistiques : il n'en a point retiré par l'inflammation du phosphore, par celle du soufre, ni de l'air inflammable des métaux, ni de l'union de l'air déphlogistiqué avec l'acide nitreux, ni de la chaux des métaux &c. L'air inflammable des plantes n'est que l'huile inflammable en forme d'air ; c'est la raison pour laquelle il donne de l'air fixe en s'enflammant. L'esprit-de-vin contient l'acide du sucre, & celui-ci l'air fixe. Cet air n'est qu'accidentellement dans l'atmosphere. Ni la matiere de la chaleur, ni la substance inflammable ne l'engendre avec l'air déphlogistiqué. La chaleur rend le sel lixiviel beaucoup plus acide ; ainsi il ne peut être changé en air vital, & pendant l'expiration sort du sang même dans lequel ce sel ou du moins sa base passe en assez grande quantité avec les alimens. L'augmentation de poids qu'éprouvent les corps pendant l'inflammation & la calcination ne vient que de la perte de la substance inflammable, à laquelle l'Auteur attribue une pesanteur négative, parce qu'il prétend qu'elle ne consiste que dans la matiere de la chaleur & de la lumiere. Les calculs de la quantité de la substance inflammable dans les métaux, donnés par MM. Bergman & Kirwan manquent de justesse en ce que cette substance est unie à un acide qui est compris dans le calcul. La diminution de l'air dans les travaux phlogistiques vient de son union avec la substance inflammable ; c'est par-là qu'il devient plus léger & diminue de volume. L'air phlogistique est composé d'air déphlogistiqué & de substance inflammable ; mais il n'est pas saturé de celle-ci : il est toujours dans l'atmosphere & en est produit dans les phénomenes phlogistiques.

D'ERLANGEN.

Ἀμμωνίων περὶ ὁμοίων, &c. *Ammo-*

nius de adfinium vocabulorum differentia, cum selectis L. C. Valkenarii notis atque animadversionibus edidit, suasque observationes adjecit Chr. Frid. Ammon, Baruthinus. 1787, 8°. M. pag. 380.

Cette édition intéressante pour ceux qui cultivent la langue grecque est d'un jeune littérateur, disciple de M. Harles. Le Commentaire de Valkenaer a le défaut d'être inutilement divisé en notes & animadversions, & celui de renfermer plusieurs digressions qui n'appartiennent point au sujet. M. Ammon en a séparé tout ce qui concerne l'Auteur Grec, a resserré les notes trop diffuses, & en a ajouté quelques-unes lorsqu'elles lui ont paru devoir être utiles à la plûpart des lecteurs. Il a aussi fait usage d'Eustache, que Valkenaer avoit entiérement omis.

On remarque dans cette édition une singularité, c'est que le grec est accentué dans le texte & ne l'est pas dans les notes : il n'y a que les esprits. Le texte est celui de Valkenaer, avec quelques leçons meilleures & quelques corrections faites par l'éditeur, dont les unes sont insérées dans le texte même, & les autres dans les notes. M. Ammon a joint à la préface les variantes du manuscrit d'Utrecht, tirées de l'Epitre de Segaar à Valkenaer.

D'ALTENBOURG.

Ἀνακρέοντος ᾠδαι, &c. *Odes & autres Poësies Lyriques d'Anacréon, traduites en vers allemands avec des notes* ; par J. F. Degen. in-12, 292 pag.

L'Auteur annonce que cette édition est destinée aux amateurs de la poésie plus qu'aux savans & aux critiques. Le texte grec est sans accents : c'est le même que celui de la derniere édition du même Poëte donnée par M. D. ; mais il est rectifié d'après la troisieme édition de M. Brunk. Le traducteur a imité autant qu'il lui a été possible la mesure des vers grecs.

DE GOTTINGUE.

M. J. Henri Bartels, au retour de son voyage en Calabre & en Sicile, a lu à la Société de Gottingue un Mémoire sur la préparation du papyrus suivant la nouvelle invention de M. Landolina. Un Voyageur Anglois qui avoit été en Egypte trouva le premier en Sicile à la source du Cyanus près de Syracuse, aujourd'hui Pisma, le Papyrus Egyptien. L'endroit où cette plante s'est multipliée n'a pas plus de deux milles italiens de circuit, comme on ignore si elle croit dans quelque autre lieu de l'île, M. Landolina à qui l'Anglois la fit voir, desirant la conserver, a obtenu un ordre du Roi portant défense de l'arracher. M. Bartels a présenté à la Société la plante même qu'il a cueillie sur le lieu, ayant la racine, la tige & la sommité fleurissante.

La tige est enfoncée dans l'eau d'un ou deux pieds : la partie qui est sous l'eau a une odeur aromatique & un goût très-agréable. Sa partie inférieure près de la racine est dure comme le bois : la racine, lorsque la plante a plus d'un an, est si tenace qu'un homme ne peut pas la tirer de terre. D'ailleurs la plante est conforme à ce qu'en ont dit Prosper-Albin, Linné, Graf, Borch, &c.

Pour préparer le papier M. Landolina prend l'écorce, tandis que la plante est encore fraîche, coupe l'aubier en tranches fort minces avec un coûteau bien tranchant, les met encore humides l'une sur l'autre en long & en large, les bat bien avec un marteau, les met sous la presse, les expose au soleil & les y laisse sécher ; alors il colle le papier & le seche. M. Bartels a présenté à la Société quelques feuilles de ce papier collé & non collé.

DE BERLIN.

Mémoire sur les produits du regne minéral de la Monarchie Prussienne, & sur les moyens de cultiver cette branche de l'économie politique, 1786. 4°. 38 pag.

L'Auteur est M. de Heiniz, Ministre d'Etat & des Finances de Sa M. P. Il rapporte dans ce petit Ouvrage tous les produits de la Prusse dans le regne minéral, la maniere dont on les employoit autrefois, celle qui est maintenant en usage & leur produit actuel. Il fait voir comment en suivant des principes sages & des vues profondes on parvient à tirer parti d'un pays que la Nature paroissoit n'avoir pas favorisé.

DE MANHEIM.

Systema pandectarum ad fora Germaniæ adplicatum & in usum auditorum ad prælectiones adornatum, Jonne Thaddæo Muller, J. V. D. S. Electoris Palat. Cels. Reg. Consil., & in antiqua heidelbergensi universitate Pand Prof. publ. ordinario. Pars I, 1785, II—VII, 1786. 8°. (en tout 1863 pag.)

DE LEIPSICK.

Historia Salicum iconibus illustrata autore D. G. Fr. Hoffmann. Part. I, Sect. IV, pl. 7.

Animalcula infusoria fluviatilia & marina, quæ detexit, systematice descripsit & ad vivum delineari curavit Otho Fridericus Muller, cura othonis Fabricii, sodalis Soc. Reg. Scient. Havn. naturæ que Curiosor. Berolin. Havniæ, Typis Nic. Molleri, aulæ regiæ Typographi. 4°. 1786, cum Tabul. L colorat.

Le nom de M. Muller est connu de tous les Naturalistes, & les Mémoires de toutes les Académies du Nord sont remplis de ses Ouvrages. Celui-ci a pour objet les animalcules que le microscope fait découvrir dans les eux imprégnées de parties animales & végétales,

Il a observé ces animacules avec une patience infatigable & une singuliere exactitude : les bornes de cette classe presque nouvelle se sont reculées devant lui : il y a découvert 379 especes qu'il a réduites à 17 genres. La curiosité ne peut se lasser en voyant dans son ouvrage la diversité des formes & des mœurs de ce petit peuple des eaux. Les planches au nombre de cinquante ont été gravées d'après nature par M. Muller, frere de l'Auteur : les objets y sont rendus avec la plus grande vérité & avec leurs couleurs naturelles. La mort ayant enlevé trop tôt M. Muller, M. Otho Fabricius, Naturaliste distingué par ses profondes connoissances a mis en ordre cet Ouvrage unique en son genre : nous en rendrons incessamment un compte plus détaillé. Il n'est est venu en France que six exemplaires, & on peut encore en trouver chez le sieur Lagrange, Libraire, rue S. Honoré, vis-à-vis le Lycée.

SUISSE.

DE BERNE.

Traité des maladies principales, & des plus fréquentes, externes & internes, &c. Par M. Jean Fred. de Herrenschwand, Médecin consultant de la ville de Berne, Associé étranger de la Société Royale de Médecine de Paris. Un vol. in-4°. Fr. Seizer & Compagnie.

Cet Ouvrage proposé par souscription est le fruit d'une longue expérience. L'Auteur, actuellement septuagénaire, a consacré sa vie à l'étude & à l'exercice de la Médecine : il a étudié dans sa jeunesse à Strasbourg sous MM. Salzmann, Bœckler & Nicolaï ; en Saxe sous MM. Vedelius, Hamberger, Teichmeyer, Hoffmann ; à Leyde sous Boerhaave, Albinus, Gaubius S'gravesande. Il a exercé son Art en Flandre, à Londres, à Paris, en Allemagne, en Pologne, en Suisse : il a été premier Médecin du Roi de Pologne, de la Cour de Saxe-Gotha, & l'ami d'Haller.

Son Ouvrage est un précis de la pratique rationelle exposé d'une maniere si claire qu'il peut être utile pour les Hôpitaux, les Troupes, les Curés, les Habitans des campagnes. M. Herrenschwand y traite avec beaucoup de clarté & de concision de la différence des tempéramens : il donne la description de plus de trois cents maladies principales : les formules des remedes appropriés y sont en latin & en françois : on y trouvera aussi des remedes domestiques peu dispendieux, & un état d'une pharmacie portative pour les voyageurs & les personnes aisées qui habitent les campagnes.

Cet Ouvrage, orné du Portrait de l'Auteur, & contenant de 80 à 90 feuilles, en beau papier & beaux caracteres, paroîtra au commencement de 1788. On peut se faire inscrire seulement, ou souf-

crire en payant d'avance 10 liv. 10 fols. Les perfonnes qui ne fe feront pas fait infcrire paieront le volume 12 liv. 15 fols. La fouf-cription fera ouverte jufqu'à la fin de cette année ; après ce terme le prix de l'Ouvrage fera de 15 liv.

On peut foufcrire à Berne chez François Seizer, & à Strasboug chez Treuttel.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Germanicus, *Poëme en feize Chants*, *traduit du hollandois de Madame Van Winter*, *née Van Merken*, 1787. 8°. 452 p.

Le Poëme original en vers a paru en 1779, & les Journaux Hollandois en ont fait l'éloge. Mme. Van Winter eft avantageu-fement connue par plufieurs autres Poéfies, entre autres David en douze Chants : fon mari l'eft auffi par le Poëme intitulé : *l'Amftel* en fix Chants, & par celui *des Saifons*; l'un & l'autre le font par des Tragédies.

Le Poëme dont nous annonçons la traduction eft hiftorique ; il comprend toute la guerre de Germanicus contre les Germains : les récits y font ornés de quelques épifodes qui en interrompent la continuité. Cet Ouvrage fuppofe une grande connoiffance de l'Hif-toire & des Antiquités dont Mme de Vinter a la modeftie de faire honneur à fon mari.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Letters concerning the Northen coaft, *&c.*, ou Lettres concernant la côte feptentrionale du Comté d'Antrim, l'hiftoire-naturelle de fes bafaltes, les mœurs & coutumes de fes habitans, avec une carte exacte des côtes, chemins, montagnes, &c. Par M. Will. Hamilton, 1786. 8°. pag. 195.

L'Auteur de cet Ouvrage décrit non-feulement la côte nord du Comté d'Antrim, mais auffi la petite île de Raghery fituée vis-à-vis. Il examine par-tout l'ordre & la nature des différentes couches & en tire des conféquences qu'il compare aux idées que quelques voyageurs ont eues fur les caufes de l'état préfent de cette contrée digne d'obfervation. Il dit que l'île de Raghery qui a cinq milles anglois de long, fur trois quarts de mille, a tant de reffemblance quant à la natnre & à la fituation des terres avec les côtes d'Irlande qui en font éloignées de fept ou huit milles, qu'on ne peut pas s'empêcher de croire qu'elle y étoit jointe autrefois. On y trouve de petits tombeaux, des épées & fers de lance de cuivre. En général cet Ouvrage peut exciter la curio-fité des Naturaliftes & des Antiquaires.

Tracts Mathematical, *&c.*, ou

Traités Mathématiques & Philosophiques, par Charles Hutton, Professeur de Mathématiques à l'Académie Royale Militaire de Woolwich. Vol. I, 1786. 4°. 259 p. 4 pl.

Les sujets de ces Traités sont 1 de la nature & de la valeur des suites infinies ; 2 nouvelle maniere de trouver la valeur des suites infinies dont les termes sont alternativement positifs & négatifs ; 3 sommer une suite qui procede par les exposans entiers positifs de x, lorsque x est très-près de 1, que les coëfficiens décroissent très-lentement, & que tous les termes sont positifs ; 4 régles faciles & générales pour trouver les racines ; 5 maniere de trouver les racines des équations dont les signes sont alternatifs ; 6 de la doctrine des binomes ; 7 de la section du cône & de la sphere, avec quelques propriétés nouvelles de la sphere qui sont semblables à celles du cercle ; 8 division géométrique du cercle & de l'ellipse, en un nombre donné de parties & en des rapports donnés ; 9 nouvelles recherches sur l'artillerie.

ITALIE.

DE ROME.

Monumenta græca & latina ex musæo equitis & senatoris, Jacobi Nanii Veneti illustrata a D. Clem. Biagi cremonensi monacho Bened. Camald. in Colleg. Urb. Propag. Fid. S. Th. prof. 1787. in-4°. M.

Cet Ouvrage contient un grand nombre d'inscriptions grecques & latines, & un diplôme de l'Empereur Théodore Comnene de l'an 1288, adressé à George, Evêque de Corfou, par lequel ce Prince assure & confirme toutes les possessions & libertés de la Métropole. L'original est dans le cabinet de M. Nani.

DE PARME.

Characterum ethicorum Theophrasti Eresii capita duo anecdota, quæ ex cod. ms. Vaticano, Sæculi XI, græce edidit, latine vertit, præfatione & adnotationibus illustravit J. Christoph. Amadutius 1786. 4°. M. pag. 126, ex Typogr. regia.

Un manuscrit du Vatican sous le n°. CX, contient avec plusieurs autres pieces une moitié des caracteres de Théophraste, dans laquelle sont compris deux Chapitres dont on ne connoissoit encore que les titres. Ils furent trouvés par Prosper Petronio de Bari, Bibliothécaire de la Bibliotheque d'Alexandrie, dans le Gymnase Romain, lequel mourut en 1783. Le premier Chapitre intitulé : περὶ φιλοπονηρίας, peint le caractere d'un homme qui ne recherche que la société des hommes dépravés. Dans le second qui a pour titre : περὶ αἰσχροκερδείας, on trouve le caractere d'un homme intéressé qui cherche à s'enrichir par des gains sordides. Le texte grec est magnifiquement

magnifiquement imprimé, mais avec beaucoup de négligence & d'incorrection.

DE TURIN.

Germani & Marcellæ ara sepulcralis commentario illustrata. A Josepho Vernazza, Albæ Pompeiæ patricio, 1787. 4°. pag. 16.

L'inscription de cette pierre sépulcrale trouvée en 1779 dans Alba Pompeia, apprend qu'un Cornelius Germanus qui fut Edile, Questeur, Duumvir, Prefet d'Ouvriers, &c., la fit ériger à sa femme, *uxori optimæ*.

DE FLORENCE.

Laurentii Magalotti Elogium, à Pompilio Pozzetti Cler. Reg. Schol. Piar. publico eloquentiæ Professore habitum nonis januariis 1787, in solemni studiorum instauratione. Accedit Mantissa quâ vita ejusdem & scripta illustrantur.

Omnia lustrat. Virg. Æneid. VI, v. 885.

Florentiæ 1787, Typis Petri Allegrini ad crucem rubram, Præsid. Facultate. In-4°. 45 pag.

Raccolta delle perizie ed opuscoli idraulici del Signor Abate Leonardo Ximenes. I P., 472 p. II P. 1786, 454 p.

Cet Ouvrage est accompagné de beaucoup de Planches & de Cartes. Les travaux dont il y est parlé sont ceux des Marais Pontins, des Marais de Bologne & de Luques, de la Maremma, de la riviere d'Ombrone & autres objets semblables. Ces opuscules sont intéressans pour ceux qui s'occupent de l'hydraulique.

DE BERGAME.

Nuove ricerche sull' equilibrio delle volte, dall' abate Lorenzo Mascheroni, Professore di Philosophia nel Collegio Mariano, 1785, 144 pag. 4°. 13 pl.

DE NAPLES.

Le malatie flatuose, opera Physico Medica scritta con methodo Matematico, da Giovanni, *Lionardo Marugi, Dottore in Filosofia e Medicina, e Membro di diverse Academie*, 1786, 262 p. 4°. 2 pl.

Cet Ouvrage est divisé en trois parties. L'Auteur considere dans la premiere les maladies du canal des alimens; dans la seconde celles qui attaquent le reste de la cavité, & les membranes de l'animal vivant; dans la troisieme il donne la méthode curative. Il ne paroît encore que la premiere partie de cet Ouvrage fait avec un très-grand soin & beaucoup d'érudition. M. Marugi y traite de la flatuosité en général; & s'occupe de recherches savantes sur l'air considéré comme partie constituante des corps & sur ses modifications, sur la chaleur, sur la

destruction par le feu, sur la fermentation, l'effervescence, &c.

FRANCE.

DE STRASBOURG.

Q. D. B. V. De jure primogenituræ, ex decreto Facultatis juridicæ inclytae Universitatis Argentor. Pro licentia gradum Doctoris in utroque jure rite consequendi disputabit Paul. Ludov. Joh. Josephus Meyr Argentin. AA. LL. Magister die XV Mart. A R. S. 1787. H. L. Q. C. Argenrorati, &c.

C'est principalement du Droit de primogéniture à l'égard des Principautés que traite cette These.

Dissertatio inauguralis de Postulando, quam ex decreto inclyti juris-consultorum ordinis pro Licentia gradum Doctoris in utroque jure rite obtinendi die 2 Jun. 1787, publice defendet Franciscus Salesius Vosgien Spinalensis. H. L. Q. C. Argentor. Heitz.

Les Avocats plaidans sont l'objet de cette These.

De judice ordinario arbitro compromissario, ad Leg. 9, §. 2, ff de *Receptis, & qui arbitrium recep.* sub auspiciis divinis, præside Joh. Dan. Braun J. V. D. Inst. imp. P. P. O. Capit. Thom. Canonico in Universitate Argentorat. Ad. d. 9 Aug. 1787, disputabit Auctor Daniel Ensfelder Argentor. H. L. Q. C. Argent ex prelo Lorenzii & Schuleri, &c.

Il s'agit de donner le vrai sens de la Loi citée dans ce titre, sens sur lequel les Jurisconsultes sont partagés; & de determiner aussi ce qui se pratique à cet égard dans les Tribunaux de France & d'Allemagne.

Q. D. B. V. Feudorum Ambachtae in Alsatia primæ lineæ. Quas... in alma Argentor. Universit. pro licentia summos in utroque jure honores consequendi, ad diem 1 Martii 1787, solenmi censuræ submittet Johan. Frantz Philos. Mag. H. L. Q. C. Argentor. Typis P. J. Dannbacki.

Les Fiefs de ce nom en Alsace sont, ou des choses dont l'usufruit est accordé comme salaire pour l'exercice des fonctions publiques, ou l'office public même avec les revenus qui lui sont assignés. Ce n'est ici qu'un échantillon, l'Auteur fait espérer une plus ample discussion.

Commentatio juris feodalis Longobardici de expectativa simplici. Quam consentiente jctorum ordine pro licentia gradum Doctoris rite consequendi A D. 21 Jun. 1787, solemni eruditorum examini submittit Georg. Frider. Zimmer Argentor. H. L. Q. C. Argentorati, Heitz.

L'Auteur s'attache sur-tout à prouver, contre l'opinion de Leyser, que l'expectative simple

féodale est conforme à la justice.

Histoire Ecclésiastique, *Militaire*, *Civile & Littéraire de la Province d'Alsace ;* dédiée au Roi, par M. l'Abbé Grandidier. A Strasbourg, à la Librairie Académique. Avec Approbation & Permission, 1787. In-4°. tom. 1.

Dictionnaire Géographique, *Historique & Politique de l'Alsace.* Tom. 1. A Strasbourg, de l'Imprimerie de Levrault, & se trouve à la Librairie Académique. Avec Approbation & Permission, 1787. In-4°.

M. l'Abbé Grandidier publia en 1776 & 1778 deux volumes de l'Histoire de l'Eglise de Strasbourg, dont nous rendîmes compte. Mais ayant été obligé d'interrompre cet Ouvrage intéressant, faute de secours, il le reprend aujourd'hui, le Roi daignant agréer l'hommage de ses travaux, & l'exécute même sur un plus vaste plan, comme l'annonce le titre du premier volume, & sur-tout le Discours préliminaire. Ce premier volume, divisé en trois Livres, contient les Annales de l'Alsace sous les Celtes & sous les Romains jusqu'à l'établissement de la Monarchie Françoise. Un Extrait des Regiltres de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Besançon, nous apprend que des Commissaires nommés pour l'examen de ce premier volume ont jugé cet Ouvrage de l'un de ses Membres, bien digne de paroître sous son approbation. Deux autres Commissaires de l'Académie d'Arras chargés de rendre compte du Discours préliminaire de l'Histoire d'Alsace par M. l'Abbé Grandidier, Membre honoraire de cette Académie, terminent leur rapport par les vœux qu'ils forment pour que l'Auteur acheve le plus promptement qu'il sera possible, un Ouvrage si important. Nous formons les mêmes vœux ; mais comme l'Auteur se propose de *décrire* & de *discuter* les événemens de l'histoire générale, *dès qu'ils auront des traits remarquables relatifs à l'Alsace*, nous craignons que l'Ouvrage ne devienne un peu volumineux, & que la fin ne se fasse trop attendre. Il nous paroît que dans une histoire particuliere, les événemens de l'histoire générale, traités amplement ailleurs, doivent seulement être indiqués, ou du moins présentés avec une concision qui suffise à la liaison des faits.

Les pieces justificatives ou les monumens qui terminent ce volume s'étendent depuis l'an 346 jusqu'à l'an 1058, & serviront par conséquent au second volume.

Le *Dictionnaire* de l'Alsace, dont on publie en même-tems le premier volume, en aura aussi plusieurs, celui-ci ne contenant que les deux premieres lettres de l'alphabeth. On voit à la fin des *pieces diplomatiques relatives à différens articles* de ce premier tome.

Dissertatio inauguralis Medica, de medicamen is antepilepticis quam numinis divini auspiciis consentiente gratioso medicorum ordine, pro licentia summos in Medicina honores & privilegia Doctoralia in alma Argentoratensium Universitate rite impetrandi, die 30 Martii 1787, solemni eruditorum examini subjicit Franciscus Xaverius Millars, Bruntrutanus-Rauzacus. H. L. Q. C. Argentorati, Typis Joh. Henrici Heitz, Univers. Typ. In-4°. 46 pag.

De morbis Palpebrarum inflammatoriis, specimen Academicum in Universitate Argentinensi Medici, ordinis consensu pro licentia gradum Doctoris Medicinæ adipiscendi, disputatoriis exercitiis solemniter defendet, die 2 mensis Octobris 1787. Jacob. Christophor. Morel Montis beligardensis. Argentorati, e prelo Daunbachiano. In-12 34 pag.

Regiorum Natalium, die 23 Augusti anno 1787, redeuntium annua in celebritate Argentorati publica modulatum carmen. Imprimebat Joannes Franciscus, le Roux, Regis & Urbis Typographus.

Fasciculum observationum Medico-practicarum, pro licentia gradum Doctoris Medicinæ, ab alma Universitate Argentinensi obtinendi solemniter defendet Fridericus-Augustus Roeber Dresdensis, die 25 Sept. anni 1787. Argentorati, e prelo Daunbachiano. In-12, 39 pag.

DE BOULOGNE.

Instructions Pastorales & Dissertations Théologiques de Mgr. l'Évêque de Boulogne, sur l'accord de la foi & de la raison dans les Mysteres, considérés en général & en particulier. A Boulogne, chez François Dolet, Imprimeur de Mgr. l'Évêque. Avec Privilege du Roi, 1786. Deux vol. in 4°.

Ce n'est que depuis peu que nous avons eu communication de cet Ouvrage, où le savant Prélat réunit, avec beaucoup de sagacité, les lumieres de la raison à celles de la religion. Nous essayerons d'en donner une idée.

DE NÎMES.

Œuvres choisies de Bossuet, Evêque de Meaux; dédiées à Mgr. l'Archevêque de Bordeaux, par M. l'Abbé de Sauvigny. Tome V^e^. A Nîmes, chez Pierre Beaume, Imprimeur-Libraire, &c. 1785. Avec Approbation & Permission du Roi.

Ce volume renferme le *Sermon sur l'unité de l'Eglise*, prêché à l'ouverture de l'Assemblée générale du Clergé; les *Oraisons Funebres*, précédées des notices historiques données par M. l'Abbé Lequeux sur les principaux personnages célébrés par Bossuet,

avec le Sermon prêché par le même Prélat à la profession religieuse de Madame de la Valiere.

A ce Recueil se trouve joint celui des *Oraisons Funebres* prononcées par Messire Esprit Fléchier Evêque de Nîmes, avec une Préface générale, suivie des Notices historiques de la vie & de la mort des personnes à l'occasion desquelles ces Oraisons Funebres ont été prononcées, & d'une analyse de ces mêmes Discours. Le tems efface peu à peu le souvenir des faits que l'Orateur a célébrés, ou auxquels il a fait allusion. Ainsi M. l'Abbé Ducreux a rendu un vrai service aux jeunes lecteurs des Oraisons de M. Fléchier, par les Notices historiques qui les mettront à portée de mieux sentir les beautés dont leur esprit sera frappé.

Ce double Recueil peut être divisé en deux tomes.

DE PARIS.

Prix extraordinaires proposés par l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres pour l'année 1789.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres propose, pour le sujet d'un prix extraordinaire qu'elle doit adjuger à Pâques 1789, de *comparer ensemble Strabon & Ptolémée; de faire connoître la marche de ces deux Geographes; de déterminer l'état où ils ont trouvé les connoissances géographiques, & le point où ils les ont portées.*

L'Académie propose, pour le sujet d'un autre prix extraordinaire qu'elle adjugera à la même époque, de *rechercher quel a été en France l'état du commerce intérieur & extérieur, depuis la premiere Croisade jusqu'au regne de Louis XII.*

Chacun de ces deux prix sera une médaille d'or de la valeur de six cents livres.

L'Académie, à la priere d'une personne qui ne veut point être connue, propose, pour le sujet d'un troisième prix extraordinaire qu'elle adjugera dans la même séance, de rechercher :

1°. *Quelles étoient les formes judiciaires dans les causes criminelles chez les anciens Francs, & sous nos premiers Rois.*

2°. *A quelle époque s'est introduit dans le royaume l'usage de juger les Accusés par leurs Pairs ou par les Jurés; combien de temps a duré cet usage, & pourquoi il ne subsiste plus que pour quelques classes de citoyens.*

3°. *Dans quel temps cette forme de jugement s'est établie en Angleterre, & comment elle s'y est conservée.*

Le prix sera une Médaille d'or de la valeur de douze cents livres.

Toutes personnes, de quelque pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent l'Académie, seront admises à concourir pour ces prix; & leurs Mémoires pourront être écrits en

Latin ou en François, à leur choix.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leurs Ouvrages, mais il y joindront un billet cacheté qui contiendra la même devise, avec leurs nom, demeure & qualités; & ce billet ne sera ouvert que dans le cas où la piece aura remporté le Prix.

Les Ouvrages affranchis de tout port jusqu'à Paris, seront remis entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier Décembre 1788 : ce terme est de rigueur.

Notices & Extraits des Manuscrits de la Bibliotheque du Roi, lus au Comité établi par Sa Majesté dans l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tom. I. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1787. Un volume in-4°. de 706 pages.

Nous rendrons compte incessamment de cet Ouvrage.

Introduction à l'Histoire de France, Ouvrage élémentaire à l'usage des personnes qui veulent s'instruire de l'origine des Francs, des Chefs ou Rois qui les gouvernerent & de leurs anciennes Loix, avec la Carte Géographique de la Gaule Celtique. Imprimée aux frais de M. Merle, Subdélégué de l'Intendance de Bourgogne. A Paris chez Louis Jorry, rue de la Huchette, n°. 37, avec Approbation & Privilege du Roi. Deux volumes in-12.

Cet Ouvrage élémentaire est rempli de profondes recherches; nous essayerons d'en rendre compte.

Vie de M. Grosley, écrite en partie par lui-même, continuée & publiée par M. l'Abbé Maydieu, Chanoine de l'Eglise de Troyes en Champagne ; dédiée à un inconnu.

Tum demum vitam, cùm moriuntur, agunt.

A Londres, & se trouve à Paris, chez Théophile Barrois le jeune, Libraire quai des Augustins 178 . in-8°. d'environ 400 pages.

Les Memoires écrits par M. Grosley lui-même n'occupent gueres que le tiers de ce volume, le reste est l'Ouvrage de M. l'Abbé Maydieu qui dédie le tout en général *au meilleur des Citoyens ; au plus vertueux ; au plus estimable des hommes ; quels que soient son nom, sa patrie, son état & sa profession.* L'Editeur, convaincu qu'on a eu tort de dire que la vie des Hommes de Lettres est dans leurs écrits, a bien raison de « penser & de dire » que la vie de tout homme, de » quelque profession qu'il puisse » être, n'est ni dans les productions » de son génie, ni dans celles de » son érudition, ni dans la supériorité des talens qui l'auroient » distingué, mais dans les sentimens » qui l'ont animé, & dans la conduite que ces sentimens lui ont fait » constamment tenir. » Quant au

fond de l'Ouvrage, il contient peu de faits intéressans pour le public, mais beaucoup de petits traits & d'anecdotes domestiques qui peuvent piquer la curiosité de ceux qui ont connu personnellement M. Grosley, dont M. l'Abbé Maydieu étoit l'ami particulier. Aussi reconnoît-on, dans tout ce qui est ici sorti de la plume de M. le Chanoine, tout l'enthousiasme d'une amitié peu commune.

Les Leçons de l'Histoire, ou Lettre du pere à son fils, sur les faits intéressans de l'Histoire Universelle. Par M.... Nouvelle édition revue & corrigée.

Historia lux veritatis,
Magistra vitæ.
Cic. L. II, de Orat.

A Paris chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Deux volumes in-12 le premier de 683, le second de 681 pages.

M. l'Abbé Gérard encouragé par le prompt débit de la premiere édition de cet Ouvrage, & par l'accueil favorable que les étrangers mêmes lui ont fait, vient d'en donner une seconde avec quelques corrections, c'est celle que nous annonçons. Comme nous avons rendu compte de la premiere (Journal d'Avril 1786), nous nous bornerons ici à la simple nouvelle littéraire, & nous souscrivons avec plaisir à ce qui en a été dit dans le tems, que ces Leçons de l'Histoire peuvent ajouter beaucoup à la réputation de leur Auteur, qu'elles supposent une lecture immense, une critique saine & judicieuse, un art singulier de rédiger ses connoissances. Il remonte par-tout aux sources, sans négliger les travaux de ceux qui l'ont précédé.

On sait quel accueil le Public a fait à son Ouvrage intitulé : *le Comte de Valmont, ou les Egaremens de la Raison*, en cinq vol. in-12, chez Moutard qui vient d'en donner une huitieme édition.

Mémoires Historiques, tomes 32, 33 & 34.

Les Mémoires de Vieille-Ville finissent dans le 33e volume & sont suivis des Mémoires du sieur Boivin, Baron du Villars, qui commencent dans ce même 33e volume & continuent dans le suivant.

Œuvres Morales de Plutarque, traduites en François par M. l'Abbé Ricard, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Toulouse. A Paris, chez la veuve Desaint, Libraire, rue du Foin S. Jacques, 1787. Tomes 7 & 8 in-12.

Œuvres de M. Falbaire de Quingey, Inspecteur Général pour le Roi des Salines de Franche-Comté,

de Lorraine & des Trois-Evêchés. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques, au-dessous de la fontaine S. Benoît, au Temple du Goût, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Deux volumes in-8° de 4 à 500 pages chacun.

De la réforme des Loix Civiles; par M. d'Olivier, D. ès Droit.

. . . . *fuit hæc sapientia quondam*
. . . . *leges incidere ligno.*
Horat. Art Poétique.

A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Grands-Augustids, & Nyon l'aîné, rue du Jardinet. Deux parties, deux vol. in-8°.

Essai sur la conciliation des Coutumes Françoises, par le même M. d'Olivier, & chez le même Mérigot, 8°. brochure 119 pages.

Poésies diverses, de Mlle Poulain de Nogent, Auteur des Lettres de Madame la Comtesse de la Riviere; du Tableau de la Parole; de l'Anecdote intéressante de l'Amour Conjugal; de la Nouvelle Histoire abrégée de Port-Royal, &c. &c. A Paris, chez Varin, Libraire, rue du Petit Pont, près la rue S. Jacques, n°. 22, 1787. Avec Approbation & Permission. in-12, 236 pag.

Panégyrique de Saint Vincent de Paul, Instituteur de la Congrégation de la Mission des Filles de la Charité, & Fondateur des Hôpitaux pour les Enfans-Trouvés, prononcé dans l'Eglise de Saint-Lazare le 19 Juillet 1785, & le Dimanche dans l'octave dans celle des Invalides; dans l'Eglise du premier Monastere de la Visitation, rue Saint-Antoine, le 23 Juillet 1786; aux Enfans-Trouvés Fauxbourg Saint-Antoine, le 22 Juillet 1787. Par M. l'Abbé de Saint-Martin, Conseiller au Châtelet.

Nil actum reputans dùm quid superesset agendum. Lucain.

A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, 1787, in-8.

Recherches sur les prérogatives des Dames chez les Gaulois, sur les cours d'amour, ainsi que sur les privileges qu'en France les meres nobles transmettoient autrefois à leurs descendans, quoique issus de peres roturiers, où l'on expose les vestiges qui restent de ces anciens usages; le tout précédé de quelques réflexions sur l'influence & la part que les femmes ont eues non-seulement dans tous les Gouvernemens mais même dans toutes les révolutions ainsi que dans les Sciences & les Arts. Par M. le Président Rolland, de l'Académie d'Amiens. A Paris, chez Nyon l'aîné,

l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, 1787. Avec Approbation. in-12, 212 pages & les préliminaires 12.

Eloge historique de M. l'Abbé de Mably, qui a partagé le prix extraordinaire proposé par l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres pour l'année 1787, à la priere d'une personne qui ne veut point être connue ; par M. l'Evêque.

Laudat
Fortunam & mores antiquæ plebis.
Horat. Lib. II, Sat. VII, v. 22.

A Paris, chez Guillot, Libraire de *Monsieur*, frere du Roi, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, 1787. in-8°.

Le même Eloge, par M. l'Abbé Brizard, qui a aussi partagé ce prix.

Non ego te meis
Chartis inornatum silebo.
Horace, Lib. IV, Ode VIII.

A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, rue Christine, 1787. in-8°.

Azémire, Tragédie ; par M. de Chenier, représentée à Fontainebleau le 4 Novembre 1786, & sur le Théâtre de la Comédie Françoise le 6 du même mois. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Cluni, 1787. in 8°.

Discours sur les meilleurs moyens de faire naître & d'encourager le Patriotisme dans une Monarchie ; qui a remporté le prix dans l'Académie de Châlons-sur-Marne, le 25 Août 1787 ; par M. Mathon de la Cour, des Académies de Lyon & de Villefranche, de la Société Royale d'Agriculture de Lyon, &c.

Montrez-moi mon vainqueur & je cours l'embrasser.
De Chamfort.

A Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente, & Gattey, Libraire, aux Galeries du Palais Royal, n°. 14, 1787.

Voyage en Corse, & vues politiques sur l'amélioration de cette Isle ; suivi de quelques pieces relatives à la Corse, & de plusieurs anecdotes sur le caractere & les vertus de ses habitans ; orné d'une Carte Géographique. Par M. l'Abbé Gaudin, Vicaire-Général de Nebbio, de l'Academie de Lyon. A Paris, chez Lefevre, Libraire, rue Neuve des Bons-Enfans, vis-à-vis l'hôtel de Toulouse, n°. 18, 1787 Avec Approbation & Permission. in-8°. 263 pages, & les préliminaires 31.

Principes généraux & raisonnés de l'Art Oratoire, par Don François-Philippe Gourdin, Religieux Bé-

nédictin de la Congrégation de Saint-Maur, ancien Professeur de Rhétorique, des Académies Royales des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, de Caen, de Villefranche, de la Société Littéraire de Boulogne, du Musée de Bordeaux, &c. A Rouen, de l'Imprimerie Privilégiée. A Paris, chez Barbou, Imprimeur, rue des Mathurins, & Nyon le jeune, Libraire, près le College Mazarin, 1785. in-12, 327 pages & les préliminaires 6.

Esquisse de l'Eloge de M. d'Alembert, lue dans l'assemblée publique de l'Académie Françoise le 25 Août 1787, au sujet du prix proposé pour cet Eloge, & remis encore cette année. Par M. Marmontel, Secrétrire perpétuel de l'Académie. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie-Françoise, rue Christine, 1787.

Epître à un Philosophe, sur l'alliance de la Poésie & de la Philosophie & sur les avantages qui en résultent; par M. de Saint-Ange.

Secreti loquimur.

Perse, Satire V[e]. à Cornutus.

A Paris, chez Demonville, &c. 1787. in-8°., 10 pages.

Ode sur la mort héroïque du Duc Léopold de Brunswick, qui a remporté le prix extraordinaire proposé, au jugement de l'Académie Françoise. Par M. Terrasse Des-Mareilles. A paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné, 1787.

La mort du Duc Léopold de Brunswick, noyé dans l'Oder le 27 Avril 1785, Ode qui a obtenu la premiere mention honorable au jugement de l'Académie Françoise en 1787, par M. l'Abbé Noël, Professeur en l'Université de Paris, au College de Louis le Grand.

Ipse quidem, quanquàm in medio spatio integræ vitæ ereptus, quantùm ad gloriam, longissimum ævum peregit.

Tacite, Vie d'Agricola.

A Paris, chez Demonville, rue Christine.

Léopold, *Poëme*, par M. Ginguené.

Illius dona sepulchro
Et madefacta meis serta feram lacrymis.

Tibul.

A Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins, à l'Immortalité, 1787.

Poëme sur le même sujet, *& Vers sur l'étude de la Morale*, par M. Riouffe. A Paris, de l'Imprimerie *de Monsieur*, se trouve chez Didot & chez les Marchands de Nouveautés.

La mort du Duc de Brunswick, Ode qui n'a point concouru pour le prix extraordinaire de l'Académie Françoise; par M. de Chenier. A Paris, de l'Imprimerie de *Monsieur*, 1787. in-8°.

Suite des Eloges lus dans les séances publiques de la Société Royale de Médecine, par M. Vicq d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société, &c: Sixieme Cahier. A Paris, de l'Imprimerie de Philippe-Denys Pierre, Premier Imprimeur Ordinaire du Roi, de la Société Royale de Médecine, &c. 1787. in-4°. 165 pages

Le Grand Livre des Peintres, ou l'Art de la Peinture considéré dans toutes ses parties, & démontré par principes; avec des Réflexions sur les Ouvrages de quelques bons Maîtres, & sur les défauts qui s'y trouvent. Par Gérard de Lairesse, auquel on a joint les Principes du Dessein du même Auteur, traduit du Hollandois sur la seconde édition, avec 35 planches en taille-douce. Deux volumes in-4°. de plus de 600 pag. chacun. Prix, 24 liv. les deux volumes en blanc, & 30 liv. reliés. A Paris, chez Moutard, Libraire-Imprimeur de la Reine & de l'Académie des Sciences, Hôtel de Cluny, rue des Mathurins, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi.

Œuvres complettes d'Antoine-Raphael Mengs, premier Peintre du Roi d'Espagne, &c. Contenant différens Traités sur la théorie de la Peinture, traduit de l'Italien.

Urit enim fulgore suo, qui prægravat artes,
Infra se positas, extinctus amabitur idem.
HORAT.

A Paris, chez le même Moutard, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Deux volumes in-4°. d'environ 400 pag. chacun. Prix, 18 livres les deux volumes brochés, & 24 livres reliés.

Manuel de Botanique, à l'usage des Amateurs & des Voyageurs; concernant les principes de Botanique, l'explication du système de Linné, un Catalogue des différens végétaux étrangers, les moyens de transporter les arbres & les semences; la maniere de former un herbier, &c., avec huit planches. Par M. F le Breton, de l'Académie Royale des Sciences d'Upsal, Correspondant de la Société Royale d'Agriculture, &c. A Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins, à l'Immortalité, 1787. Un volume in-8°., 388 pages.

Méthode de Nomenclature Chymique, proposée par MM. de Morveau, Lavoisier, Bertholet & de Fourcroy. On y a joint un nouveau système de caracteres chymiques, adaptés à cette Nomen-

clature, par MM. Haffenfratz & Adet. A Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente, 1787, fous le Privilege de l'Académie des Sciences. Un volume in 8°. 314 pages, avec figures.

Principes fur l'Art des Accouchemens, par demandes & réponfes, en faveur des Sages-Femmes de la campagne. Nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée & enrichie d'un grand nombre de planches en taille-douce, propres à en faciliter l'étude. Publiées par ordre du Gouvernement, par M. J. L. Baudelocque, Membre du College, Confeiller du Comité perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris. A Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, près des Ecoles de Chirurgie, 1787. Avec Approbation & Prilege. Ud volume in-12, 557 pages.

Obfervations fur les effets des vapeurs méphitiques dans l'homme, fur les noyés, fur les enfans qui paroiffent morts en naiffant, & fur la rage; avec un précis du traitement le mieux éprouvé en pareils cas. Sixieme édition, à laquelle on a joint des obfervations fur les effets de plufieurs poifons dans le corps de l'homme, & fur les moyens d'en empêcher les fuites funeftes. Par M. Portal, Médecin confultant de *Monfieur*, Lecteur & Profeffeur de Médecine au College Royal de France, Profeffeur-Adjoint d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi, des Académies des Sciences de Paris, de Bologne, de Turin, de Padoue, de Harlem, d'Edimbourg, Docteur en Médecine, & de la Société Royale des Sciences de Montpellier. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1787. Volume in 8°. 492 pages.

Effai fur l'hiftoire naturelle de la groffeffe & de l'accouchement; par M. Alphonfe le Roy, Docteur-Régent, Profeffeur de Médecine, d'Accouchemens, & ancien Profeffeur de Chirurgie des Ecoles de la Faculté de Médecine de Paris.

La Statue d'Ifis en Egypte étoit cachée fous des voiles multipliés; chaque fiecle en enlevoit un; Hiéroglyphe fublime, par lequel les Hiérophantes défignoient les conquêtes lentes que le travail & le tems obtiennent fur la Nature & la Vérité.

Détachemens de la langue primitive, par M. le Brigan.

A Genêve, & fe trouve à Paris, chez Leclerc, Libraire, quai des Auguftins; Volant, Libraire, quai des Auguftins, n°. 25; Legras, Libraire, au bas du Pont-Neuf, 1787. Un volume in-8°, 159 p.

Abrégé Chronologique pour fervir à l'Hiftoire de la Phyfique jufqu'à

nos jours. Par M. de Loys, de la Société Economique de Berne.

Materia & motus
Omnia & nihil.

A Strasbourg, & se vend à Paris, chez Lami, Libraire quai des Augustins, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. in-8°. 398 pages.

De l'Electricité des Météores, Ouvrage dans lequel on traite de l'Electricité naturelle en général & des Météores en particulier: concernant l'exposition & l'explication des principaux phénomenes qui ont rapport à la Météorologie électrique, d'après l'observation & l'experience; avec figures. Par M. Bertholon, Professeur de Physique expérimentale des Etats Généraux de Languedoc, des Académies Royales des Sciences de Montpellier, de Lyon, Bordeaux, Dijon, Beziers, Marseille, Nîmes, Rouen, Toulouse, Valence, Madrid, Rome, Hesse Hombourg, Lausanne, Florence, Milan, &c. &c. Tome 2. A Paris, chez Croullebois, rue des Mathurins, près celle de la Harpe, 1787. Avec Approb. & Priv. du Roi. Vol. in-8°. 391 pages.

Manuel pour le service des malades, ou précis des connoissances nécessaires aux personnes chargées du soin des malades, femmes en couche, enfans nouveaux-nés &c. Par M. Carrere, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Professeur Royal Emérite en Médecine, Censeur Royal, ancien Inspecteur-Général des Eaux Minérales de la Province du Roussillon & du Comté de Foix, ci-devant Directeur du Cabinet d'Histoire Naturelle de l'Université de Perpignan, de la Société Royale de Médecine, des Académies de Toulouse, de Montpellier, des Curieux de la Nature, &c. Nouvelle édition. A Paris chez Lamy, Libraire, quai des Augustins, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Volume in-12 215 p.

Nous avons fait connoître cet Ouvrage & son utilité dans un de nos Journaux. Le Gouvernement vient d'ordonner une distribution de cette seconde édition.

Hippocrate. Des airs, & des lieux, version littérale du grec rédigée d'après le texte vulgaire; par M. Magnan, Médecin ordinaire du Roi, servant par quartier; Docteur en l'Université, & Correspondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier, du College & de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Marseille, Correspondant de la Société Royale de Médecine.

Νομος μεν παντα Κρατυνει
Lex quidem omnia vincit.
Hipp. de Gon.

A Paris de l'Imprimerie de la veuve Hérissant, rue neuve Notre Dame; & se trouve rue Saint-André-des-Arcs n°. 82, 1787. Avec approbation & Privilege du Roi. volume in-12 95 pages.

Anatomie des vaisseaux absorbans du corps humain. Par M. Cruishank. Ouvrage orné de planches gravées en taille-douce, & traduit de l'Anglois, par M. Petit-Radel, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & ancien Chirurgien-Major du Roi aux Indes Orientales. A Paris, chez Froullé, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un volume in 8°. 402 pages.

Journal de Médecine, Chirurgie & Pharmacie Militaire; puplié par ordre du Roi. Quatrieme cahier, commençant à la page 427 & finissant à la page 552. Octobre 1787.

Expériences sur la maladie du bled noir, faites à Gambais Election de Montfort-l'Amaury, sous les yeux de M. de Laverdy, Ministre d'Etat. In-12, 12 pages.

Mémoires d'Agriculture, d'Economie rurale & domestique, publiés par la Société Royale d'Agriculture de Paris, année 1786. Trimestre d'Automne. A Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & Hotel Serpente. Avec Approbation & Privilege du Roi. Uu volume in-8°. 151 pages.

Sopra la luteola sativa, Pi n a, che sotto il volgar nome dè bietola Gialla de tempo immemorabile si coltiva, ed è in commercio per la Tintura nell' agro Cortonese. Ragionamento del Canonico Andrea Zucchini di Cortona, Accademico Apatista, dè Georgofici di Firenze, &c. Avec figures, in-12 de 49 pag.

Josephi Emanuel de Davalos, Limani apud Peruvianos, in Pontificiâ Divi Idelphonsi Universitate Philosophi, artium magistri, Doctoris Medici & Regiæ Limanæ, Divi Mariae Universitatis membri; catervarum sparsarnm immemorialis Regis dictarum primi Physico Medici, nec non à biennio in celeberrimo Monspeliensi Ludovices alumni; specimen Academicum de morbis nonnullis Limæ grassantibur ipsorumque therapeia. Quod auctor, Deoduce, auspice que Deiparà, in Augustinis Ludoviceo Mospeliensi publicis subjiciebat disputationibus, die mensis Martii anni 1-87. Pro primâ Apollinari laureâ consequendâ; Monspeli, apud Joannem Franciscum Picot, Regis & Universitatis Medicinæ Typographum unicum, 1787. in-8°. de 135 pages.

DE PÉTERSBOURG.

Mémoires présentés à l'Académie Impériale des Sciences, pour répondre à la question minéralogique proposée pour le prix de 1785. A Saint Pétersbourg, de l'Imprimerie de l'Académie Royale des Sciences, 1786. 326 pages in 4°. avec figures.

La question minéralogique que l'Académie avoit proposée pour le prix de 1785 étoit conçue en ces termes: « On demande une méthode exacte & naturelle, par laquelle les pierres, ou roches, qui constituent l'écorce de la terre, soient rangées suivant leurs genres, leurs especes & leurs variétés; de façon que toutes les pierres formées par aggrégation, ou par des mélanges qui se rencontrent dans les montagnes & dans les couches de la terre, soient reconnoissables d'une maniere plus sûre & plus facile, par des caracteres distinctifs, tant externes que chymiques, & par des dénominations fixes, (sans faire pourtant à cet égard des innovations sans nécessité, qui ne servent qu'à produire de la confusion) & de maniere qu'on puisse assurer la diversité de leur origine & de leur ancienneté, en faisant connoître par quelle opération de la nature elles ont été formées dans le cours des révolutions successives de notre globe, & les distribuer en classes relatives à ces époques. »

Le prix fut donné à M. Charles Haidinger, Adjoint au Cabinet Impérial d'Histoire-Naturelle à Vienne. Cette piece est imprimée en Allemand dans le Recueil que nous annonçons. Les deux pieces qui ont eu des accessits sont de M. de Launay, Membre de l'Académie de Bruxelles, & de M. l'Abbé Soulavie, connu par son Histoire-Naturelle de la France Méridionale. Ces deux pieces sont en François & contiennent des détails intéressans sur la minéralogie. L'une présente un systême abrégé des terres & des pierres, l'autre un tableau général des différentes classes des minéraux relativement aux époques des révolutions de la terre qu'on peut supposer avoir été les causes de leur formation.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DU MOIS DE JANVIER 1788.

Fin de la Table

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVIII.

FÉVRIER.



A PARIS,
Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, N°. onze, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC PRIVILÈGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le Journal des Sçavans *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, No. II. C'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* Journal des Sçavans *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

FÉVRIER M. DCC. LXXXVIII.

L'ILIADE d'Homere avec des remarques; par M. Bitaubé, de l'Académie Royale de Berlin, & de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris. Tomes IV, V & VI, petit in-12. Paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné, 1787.

CES trois volumes contiennent les douze derniers chants de l'Iliade. Nous avons déjà rendu compte des trois premiers qui renferment les douze premiers chants de ce poëme, & de la maniere employée par M. Bitaubé pour rendre avec fidélité les beautés de l'original. Comme nous ne pourrions que répéter ce que nous

avons dit à ce sujet, nous nous bornerons dans cet extrait à faire connoître les observations qui terminent le sixieme volume. Les unes ont pour objet l'unité du plan de l'Iliade ; les autres le nouveau systême proposé par les allégoristes.

Il y a peu de questions qui ne divisent les hommes en deux partis : celles sur-tout qui s'élevent au sujet du mérite des grands hommes & de leurs ouvrages ont cet effet : l'enthousiasme saisit les admirateurs ; la jalousie & l'esprit de contradiction entraîne les détracteurs dans l'excès contraire ; &, comme ces passions troublent la raison, chacun délire de son côté. Les enthousiastes d'Homere ont soutenu que l'Iliade étoit un poëme parfait, sans défaut, sans taches ; les détracteurs de ce poëte ont prétendu que l'Iliade avoit tous les défauts possibles, & entre autres celui d'unité d'action.

Homere, disent-ils, chantent la colere d'Achille, *colere pernicieuse qui fit mille maux aux grecs* : ainsi l'action finit au moment où ce héros se réconcilie avec le chef des peuples, & où la victoire se décide pour les grecs.

Quelques commentateurs ont répondu que la colere d'Achille duroit encore ; & cela est vrai ; mais l'objet n'en est plus le même ; là c'étoit Agamemnon ; ici c'est Hector, & cette colere-ci n'est plus celle que le poëte a dit que sa muse alloit chanter. Il faut chercher de meilleures excuses.

« Quel est, dit M. B., l'effet de la duplicité d'action, & qu'est-ce qui la rend vicieuse ? C'est d'affoiblir l'intérêt en portant notre attention à deux objets dont l'union n'est pas assez intime. L'esprit s'y prête avec peine ; il est interrompu au milieu de ses plaisirs les plus vifs..... Il languit dans le tems que le poëte, tendant à la fin de sa course, doit l'entraîner avec feu. »

M. B. remarque ensuite que si deux actions etoient enchaînées assez étroitement pour que l'intérêt allât toujours en croissant, sans que la premiere partie du poëme en souffrit, cette duplicité d'action ne feroit pas vicieuse, ou plutôt ne seroit pas réelle, parce que les regles ne sont que le résultat des effets de la poésie.

Il convient que les critiques qui s'attacheroient à toute la rigueur des définitions pourroient voir dans l'Iliade une duplicité d'action ; mais il observe très-bien qu'il n'en sera pas ainsi de ceux qui, sans ignorer les regles, s'abandonneront à l'impression qu'ils auront éprouvée : dans l'Iliade « l'intérêt, loin de se rallentir va en augmentant ; l'esprit ne sent point que le fil soit interrompu.. » L'inaction & les exploits d'Achille sont liés d'une maniere si intime & si naturelle que le lecteur entraîné ne songe guere à examiner

si la loi de l'unité d'action est violée. »

M. Bitaubé va plus loin. Il demande si en effet le reproche fait à Homere est fondé ; il dit que la réconciliation d'Achille avec Agamemnon ne suffit pas, que ce héros doit en prouver la sincérité, que la seule preuve qu'il puisse en donner c'est de combattre les troyens, que sa grandeur d'ame le demande, dès qu'il a reçu les présents d'Agamemnon, que le poëte l'auroit avili, s'il n'avoit pas fait suivre sa longue inaction par les prodiges de sa valeur; & s'il l'avoit montré peu sensible à la mort de son ami qu'il ne pouvoit venger que par celle d'Hector ; que ces actions éclatantes demandoient une certaine étendue à laquelle Homere a donné cinq chants, & que cette disposition est plus judicieuse que s'il eut précipité la fin de son poëme, & l'eut terminé par un seul chant. « Le prince troyen, dit-il, averti par un dieu, évite quelque tems de se mesurer avec Achille; ce qui produit une suspension plus intéressante que si le coup avoit été d'abord frappé. Homere nous montre ici, comme en bien d'autres occasions, qu'il connoissoit les ressorts de l'esprit humain : nous pressentons le combat d'Achille & d'Hector dans tous les exploits d'Achille qui précedent ce combat; ainsi le caractere du héros, la justice, la générosité, la vengeance publique & personnelle, tout concourt à montrer l'unité du plan de l'Iliade. »

Quelques bonnes, quelques solides que soient ces réflexions de M. Bitaubé, qu'il nous soit permis d'y en ajouter quelques-unes que nous devons aux siennes & qui se présentent à nous en ce moment. On a dit, on a répété, & il n'y a ni lecteur ni spectateur qui n'ait senti qu'un poëte qui ne présente qu'une simple assertion, qui dit que le courage de son héros est supérieur à celui de tous les autres, & qui ne le prouve point par le récit de ses actions ne persuade, n'intéresse, ni ne touche; ce qui est la plus grande des imperfections, parce que c'est l'inobservation de la premiere des regles. Homere annonce qu'il va chanter la colere d'Achille & ses pernicieux effets. Ces effets sont les grecs vaincus plusieurs fois, repoussés jusqu'à leurs vaisseaux, renfermés dans leurs retranchemens qu'ils ne peuvent plus défendre. Le poëte présente ces revers comme l'effet de l'inaction de son héros. Mais ce n'est point assez qu'il le fasse entendre. Nous ne voyons encore dans Achille qu'un homme colere, bouillant, inflexible : il peut être capable de grandes actions ; mais nous n'en serons convaincus que lorsque nous les aurons vues : jusques-là nous avons peine à le croire plus brave que les Ajax & que ce Diomede qui blesse Mars & Vénus, & dont la voix d'Appollon ne

suspend pas sa fureur. Pour en être convaincus, il faut que nous voyons le panache de son casque mettre en fuite tous les troyens, & lui-même renverser le soutien de Troie. Si Homere eut fini son poëme à la réconciliation d'Achille, il auroit seulement fait entendre que l'inaction de son héros étoit la cause des maux que souffroient les grecs; mais il l'auroit dit sans preuve; l'action de son poëme étoit tronquée, incomplete; les exploits d'Achille en étoient une partie essentielle. Aussi le poëte les annonce-t-il dans l'exposition de son sujet: on s'est arrêté à la premiere partie de cette exposition & on n'a pas pris garde à la seconde. La premiere est particuliere aux grecs: la seconde est générale & comprend les grecs & les troyens: il y est dit que la colere d'Achille a précipité dans le séjour ténébreux plusieurs ames courageuses, & livré leurs corps en proie aux chiens & à tous les oiseaux; ainsi le poëte, maître de son sujet, y a compris l'inaction & l'action de son héros, les effets de son ressentiment contre Agamemnon & de sa colere contre le meurtrier de Patrocle.

Au reste nous ne prétendons point relever par ces réflexions le mérite d'Homere. L'Iliade pourroit manquer d'unité, & être le plus beau des poëmes. On peut suivre exactement les regles & ennuyer, y manquer & être touchant, intéressant, & sublime; ce qui prouve, non que les regles ne soient point une source de beautés, mais qu'il y a des beautés supérieures à celles des regles.

M. B. examine ensuite les allégories en général, & en particulier le systême de ceux qui veulent persuader qu'il n'y a rien dans les poëmes d'Homere qui ne soit allégorique. S'il le combat, ce n'est pas qu'il le regarde comme capable de séduire; c'est uniquement, dit-il, par je ne sais quel intérêt, pardonnable peut-être à un traducteur de ce poëte.

Il observe ensuite que les allégoristes, quelque sagacité qu'annoncent plusieurs des explications qu'ils nous présentent, paroissent trop s'abandonner au desir de bâtir un systême. « On en connoît les écueils, dit il: si la philosophie doit nous prémunir contre ce desir, lorsqu'il s'agit des sciences, elle ne le doit pas moins en littérature. Il s'éleve de nos jours bien des systêmes, les uns étymologiques, les autres allégoriques. Le sort de plusieurs a été de se détruire les uns les autres; désastres qui semblent avoir été des leçons perdues pour ceux qui veulent construire de nouveaux systêmes sur les ruines des premiers. Une partie de la littérature menace de tomber dans l'état où se trouvoit la philosophie aux tems qu'au défaut de raisons l'on donnoit des mots par le desir de tout expliquer. Le littérateur seroit il moins obligé que le philosophe de n'en pas croire

des rapports apparens ou imaginaires, de savoir douter & même ignorer. »

L'auteur prévient que ces réflexions ne sauroient être appliquées qu'avec de certaines restrictions à des travaux estimables par leur objet & par les découvertes où ils peuvent conduire : mais il demande à ceux qui allégorisent tout, pourquoi l'histoire n'auroit rien fourni à la fable. Les tems nommes héroïques placés entre les tems fabuleux & les tems historiques sont comme un lien qui les unit & participe aux uns & aux autres.

Il y a eu dans les tems fabuleux & dans les siecles héroïques des hommes distingués par de grandes qualités : est il vraisemblable qu'on ait observé les astres, les fleuves, les montagnes, & que les noms & les principales actions des personnages qui intéressoient de plus près leurs contemporains, soit par le mal, soit par le bien qu'ils leur avoient fait, n'aient pas été transmis à leurs descendans.

On a pensé que les fables sont des monumens de l'écriture hiéroglyphique. M. B. rend justice à l'esprit de ceux qui ont développé cette hypothese : il ne la trouve pas sans fondement ; mais il lui paroît qu'on s'attache trop à la généraliser : c'est le défaut ordinaire de tous les systêmes. On a aussi considéré l'astronomie comme la source unique des fables : on y joint depuis peu la géographie & quelques branches de la physique ; on s'est apperçu qu'il falloit donner plus d'extension au systême.

Mais en admettant que toutes les fables sont des monumens de l'écriture hiéroglyphique, il n'en résulteroit pas qu'il n'y en ait aucune qui soit l'image de quelque fait historique. « Il est difficile de concevoir, dit l'Auteur, que, dans une société assez étendue pour amasser les matériaux de l'astronomie, de la géographie & de la physique, les hommes n'occupent pas même les entretiens..... Les romains, dans plusieurs de leurs apothéoses ont donné à des astres les noms de ceux qu'ils vouloient immortaliser : cette coutume remonte à une haute antiquité...... Le respect même des anciens pour l'agriculture les aura engagés à conserver sous des images fabuleuses les noms & l'histoire des inventeurs de ces arts ou de ceux qui les ont perfectionnés : il semble qu'on nous transporte dans un autre monde où l'on ne s'occupoit que de physique, & ou les objets historiques n'attiroient aucun regard..... Ne changeons pas en objets inanimés ceux qui furent les bienfaiteurs des sociétés naissantes, & qu'elles se proposerent de consacrer à l'immortalité. »

Après plusieurs autres objections dont nous n'avons fait que rapporter les principales, M. B. passe à l'objet qui l'intéresse le plus ; à l'allégorisation des poëmes d'Homere ; il n'y a point eu de guerre

de Troie, point de héros grecs ou troyens ; tous ces objets appartiennent à l'astronomie ou à la géographie.

Notre auteur observe que l'idée d'allégoriser la mythologie d'Homere n'est pas nouvelle : elle est née dans l'école des jeunes platoniciens, & imaginée par la nécessité de défendre les autels du paganisme. Il convient que la partie mythologique des poëmes d'Homere renferme beaucoup d'allégories ; mais il ne peut se persuader qu'elles appartiennent aux astres & aux montagnes, & nous croyons volontiers avec lui que la ceinture de Vénus est céleste, sans être de l'astronomie.

M. B. presse ensuite de plus près ses adversaires. « Vous croyez avoir trouvé, leur dit-il, que tel héros n'a jamais existé, & qu'il n'est que l'emblême d'un fleuve ou d'une montagne : mais comment pourrez-vous découvrir dans la nuit obscure de l'antiquité si ce n'est pas ce héros dont a donné le nom à ce fleuve ou à cette montagne, soit pour quelque action remarquable, soit pour avoir été enseveli près de ces lieux ? Ne voyons-nous pas dans la plus haute antiquité les villes porter les noms de leurs fondateurs ? Dirons-nous que ces villes sont allégoriques ? .... Le fond des poëmes d'Homere est-il donc dénué de toute vraisemblance pour qu'il faille invoquer l'allégorie ? Trouve-t-on dans l'existence & dans les actions d'Agamemnon, des Nestor, d'Ajax l'invraisemblance & l'obscurité de plusieurs de ses récits mythologiques....... Quelque analogie qu'ait avec le nom & le mouvement des astres l'histoire du rapt d'Hélene, je sais qu'il en offre avec ce qui peut se passer sur la terre : Hérodote fait le récit d'un grand nombre de rapts semblables. .... On ne peut révoquer en doute la guerre de Troie, guerre dont font mention outre les marbres d'Arondel, Hérodote, & Thucydide, cet historien qui savoit discuter les faits..... Toute l'antiquité a donc eu tort de regarder Homere comme le pere de l'histoire, ... ces peuples qui prirent les vers du chantre d'Ilion pour arbitres d'une contestation qui s'éleva sur les limites de leur territoire n'eurent pas moins de tort.... Aristote, l'un des éditeurs d'Homere, Aristarque, Longin & d'autres critiques ont laissé la grande découverte de l'allégorisation générale à quelques littérateurs modernes. »

M. Bitaubé observe ensuite qu'un long poëme dont le sujet entier seroit allégorique auroit moins d'intérêt que s'il posoit sur les fondemens de l'histoire. C'est ainsi qu'Horace pensoit lorsqu'il a dit :

Difficile est proprie communia dicere ; tu-
que
Rectius iliacum carmen deducis in actus,
Quam si proferres ignota indictaque primus.

Dira-t-on

Dira-t-on que les fables, au tems d'Homere, étoient l'histoire? « Mais la tradition étoit donc muette; les monumens n'exprimoient rien, ou n'étoient entourés que d'hommes aveugles, dans un tems où l'on nous dit que le respect religieux pour les morts faisoit multiplier & chérir les monumens! Quoi! les poëtes qui alloient de lieux en lieux produire leurs chants se sont concertés afin de ne rien emprunter au récit des faits dont les villes, les armes & les tombeaux leur retraçoient le souvenir; les poëtes ces flatteurs délicats; je n'en excepte point Homere; n'ont point célébré ceux qui les recevoient ni leurs ancêtres! On nous transporte dans un autre monde. »

M. Bitaubé ajoute encore: « un long poëme dont chaque personnage auroit un rapport allégorique feroit froid; l'attention seroit partagée entre l'emblême & le personnage; l'allégorie seroit toujours à côté de lui pour dissiper ou affoiblir la persuasion » Nous ne pouvons qu'embrasser son opinion à cet égard; il est certain que si, en voyant représenter la belle tragédie d'Iphigénie en Aulide, nous imaginions qu'Agamemnon est une montagne, Iphigénie un rocher, & Achille un fleuve, l'intérêt feroit diminué, & nous doutons que le génie d'Euripide & de Racine eut produit un ouvrage aussi touchant, s'ils n'avoient eu sous leurs yeux que cette aride géographie.

Au reste les jeunes platoniciens dont M. B. rapporte l'opinion, n'ont jamais imaginé, quelque intérêt qu'ils eussent d'allégoriser, que tous les personnages d'Homere, hommes & dieux, fussent allégoriques: c'est M. Bianchini qui paroît avoir eu le premier cette idée. Selon lui Hélene est la navigation de la mer Egée; Jupiter, un des successeurs de Sésostris; les autres dieux sont ses vassaux; Junon est la Syrie blanche désignée par les bras blancs de cette déesse, Mars une ligue de divers peuples, & autres imaginations semblables. Fontenelle a parlé de ce bisarre systême avec ironie, & dans l'esprit qui lui a fait dire qu'il étoit effrayé de l'horrible certitude qu'il rencontroit de toutes parts. M. B. joint à ce mot d'un philosophe ingénieux le sentiment d'un autre philosophe, historien de la nature, vénérable par ses talens, ses grands travaux, & son âge: il lui a entendu dire qu'il regardoit l'abus singulier qu'on fait des allégories & des étymologies comme un des fruits de cet esprit d'exaltation qui a produit nouvellement tant de sectes au détriment de la saine philosophie.

[*Extrait de M. de Keralio.*]

De l'Art de la Comédie; nouvelle édition. Ouvrage dédié à *Monsieur*, par M. de Cailhava. A Paris, de l'Imprimerie de Ph.-D. Pierres, premier Imprimeur ordinaire du Roi, &c., & se vend chez la veuve Duchesne & Belin, rue S. Jacques; Royez, quai des Augustins; Hardouin, au Palais Royal, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. Deux volumes in 8°. d'environ 450 pages.

Cet Ouvrage avoit paru d'abord en quatre volumes; à force de corrections l'Auteur l'a réduit à deux: « on conviendra, » dit il, que cette maniere de faire » des nouvelles éditions n'est ni la » plus usitée ni la plus satisfaisante » pour l'amour propre. »

Elle est du moins d'un bon exemple, & il n'y a gueres d'ouvrages qui ne gagnassent à cette méthode. Le fond de celui-ci est un éloge de Moliere; c'est dans le genre de Moliere que M. Cailhava Auteur de cet Ouvrage, a sû acquérir de la gloire, c'est à ce seul genre qu'il veut qu'on s'en tienne, il proscrit impitoyablement le genre touchant, le genre de la Chaussée, qu'il appelle suivant l'usage des ennemis de ce genre, un Poëte Prédicateur, un modele défectueux & froid. Il y a long-tems que tout est dit de part d'autre sur cette question. On peut préférer tel ou tel genre, mais pourquoi proscrire? pourquoi rejetter ce genre mixte, qui joint ou qui peut joindre l'intérêt de la Tragédie à la gaîté de la Comédie? ce partage d'intérêt & de gaîté est inégal à la vérité dans ces sortes de pieces, & c'est l'intérêt qui l'emporte: y a-t-il là de quoi se plaindre? Mais ce ne sont pas des Comédies! appellez-les comme il vous plaira, ceci dégénere en une question de nom, & M. Addisson, dans l'examen du *Paradis perdu*, a fait voir combien ces questions sont futiles; il ne tiendra, dit-il, qu'à ceux qui ne voudront pas appeller le *Paradis perdu* un Poëme Epique, de l'appeller un Poëme Divin; nous dirons à peu près la même chose de certaines pieces de M. de la Chaussée; arrangez-vous comme il vous plaira, établissez tels principes que vous voudrez, refusez à ces pieces tel & tel nom, pourvu qu'en somme vous conveniez que *Melanide*, *le Préjugé à la Mode*, *l'Ecole des Meres*, *la Gouvernante*, *&c.* sont des pieces charmantes, d'un caractere noble, d'un intérêt touchant, qui inspirent la vertu, qui enseignent & font aimer les devoirs de la Société, qui ont fait faire au Théâtre un grand pas vers ce but moral qui en fait la principale utilité. M de Cailhava est trop philosophe pour attaquer ce genre comme nouveau, & trop instruit pour croire que ce genre ait été inconnu aux anciens, il sait bien que les anciens en ont donné l'exemple, mais il tourne

ce défaut même de nouveauté en objection contre les modernes qui ont perfectionné ce genre; d'abord il enleve aux modernes le mérite de l'invention, ensuite il suppose que le goût des anciens leur a fait abandonner ce genre après quelques tentatives mal-heureuses. » Plaute lui-même, dit il, n'a-t-il » pas, avant vous, entrepris de » faire répandre des larmes aux » Romains, & n'a-t il pas mêlé, » dans un sujet romanesque, des » situations attendrissantes avec des » exclamations outrées & des re- » connoissances gauches? »

Eh bien! s'il a mal-adroitement gâté des situations attendrissantes par des exclamations outrées & des reconnoissances gauches, qu'en concluez-vous contre des pieces du même genre où tout l'intérêt des situations les plus attendrissantes est parfaitement conservé, où les reconnoissances ne sont point gauches & produisent tout leur effet, comme la reconnoissance de Madame Argant avec sa fille dans l'*Ecole des meres*; où les exclamations, quand il y en a, loin d'avoir rien d'outré, sont bien placées, bien mesurées sur la situation & sur les sentimens qu'elle produit? comment pouvez-vous regarder comme un tort des situations que vous appellez vous-même attendrissantes? N'est-ce donc rien que d'attendrir?

Après une analyse de la piece des *Captifs* de Plaute, M. de Cailhava fait ces questions:

« Les situations, pour la plûpart, n'en sont-elles pas attendrissantes? »

Eh bien! c'est un mérite.

« Plaute n'y a-t-il point placé » quelquefois dans la bouche de » ses personnages ces exclamations » parasites & brillantes, toujours » sûres d'étourdir les oreilles, si » elles ne vont pas au cœur? »

Eh bien! c'est un tort; mais quand ces exclamations ne sont point parasites, quand elles vont au cœur, c'est un mérite.

« La reconnoissance du pere & » du fils, n'est-elle pas mal pré- » parée, mal filée, &c.? »

A la bonne heure; mais quand les reconnoissances sont bien préparées & bien filées?

« Qu'ont donc créé nos Auteurs » du genre prétendu moderne & » philosophique? »

Ce qu'ils ont créé? précisément le bien de tout ce que vous avouez être mal dans Plaute. Qu'a donc créé Corneille? Les Jodelle, les Garnier, les Mayret, &c. ne faisoient-ils pas des Tragédies Françoises avant lui? Ce qu'il a créé? La bonne Tragédie.

Moliere, dit M. de Cailhava, présentoit quelquefois des situations touchantes, il y en a quelques-unes de ce genre dans Tartuffe; mais il ne s'y arrête pas, il ne leur donne pas le temps de produire la tristesse & les larmes; il fait arriver Madame Pernelle & M. Loyal qui égayent la scene par leurs ridicules, & au moment

où l'intérêt de la situation pénétre jusqu'aux larmes, l'Exempt parle :

Remettez-vous, Monsieur, d'une allarme si chaude,
Nous vivons sous un Prince ennemi de la fraude.

» Et soudain la joie est rentrée » dans tous les cœurs. »

Tout cela prouve seulement que le genre de Moliere n'est pas celui de la Chaussée & quant à cette joie qui rentre dans tous les cœurs, parce que le dénouement est heureux, cette joie n'appartient en aucune maniere au comique, elle est la même dans toutes les pieces de la Chaussée, parce que le dénouement en est pareillement heureux; cette joie a aussi ses larmes, mais ces larmes sont douces, on pleure de joie.

M. de Cailhava nous paroît porter un jugement bien sévere sur les Comédies de M. de Voltaire: « Voltaire, le grand Voltaire, dit-il, est à peine descendu dans la » tombe, & son nom n'est plus » sur la liste des Poëtes Comiques. » Thalie s'est promptement vengée » de ce vers :

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux.

Thalie n'avoit nulle vengeance à prendre de cette proposition qui est une grande & utile vérité, & M. de Voltaire n'a rien perdu depuis sa mort, même comme Poëte comique. Tout ce qu'on lui accordoit de son vivant, on le lui accorde encore aujourd'hui, tout ce qu'on lui refuse aujourd'hui, on le lui refusoit de son vivant. La plupart de ses Comédies sont dans un genre mixte ; toute la partie touchante y est d'un grand effet, la partie comique manque quelquefois de goût ; les rôles de Rondon & de Madame de Croupillac dans *l'Enfant prodigue*, sont d'un mauvais ton & ne peignent rien, ou peignent mal ce que l'Auteur veut peindre ; mais on sait par cœur les rôles d'Euphémon pere & d'Euphémon fils, & de Lise ; la piece de *Nanine* plaît toujours & ne plaît pas médiocrement, malgré des défauts qui ne sont peut-être pas médiocres. *L'Indiscret* est d'un comique sage & décent, & le style en est d'un bon goût. Si nous étendons cet examen jusqu'aux pieces en prose, *l'Ecossaise* est d'un grand intérêt, & dans la partie même comique, c'est un rôle piquant & original que celui de M. Friport.

Ne nous y méprenons pas ; c'est M. de Voltaire qui fait tort à M. de Voltaire, c'est en le comparant à lui-même qu'on peut le trouver quelquefois inférieur dans de certains genres ; c'est sa supériorité, c'est la gloire qu'il a su acquérir dans la Tragédie qui nuit à celle qu'il auroit pu obtenir dans la Comédie ; il seroit plus célebre comme Auteur Comique, s'il étoit

moins illustre dans d'autres genres.

Nec quisquam Ajacem possit superare nisi Ajax.

Au reste, si on peut prendre la liberté de contredire M. de Cailhava sur quelques points, on est obligé de convenir que son Livre est plein d'idées fines, exactes & lumineuses, que l'Auteur a profondément médité son sujet, qu'il l'a vu sous toutes les faces, qu'il en a considéré toutes les parties, que cet Ouvrage est une excellente Poétique sur l'Art de la Comédie.

Voici quelques-unes de ses observations: dans les pieces mixtes, c'est-à-dire, qui sont à la fois d'intrigue & de caractere, il faut bien prendre garde que le caractere n'éclipse l'intrigant, ou ce qui seroit encore plus mal que l'intrigant, n'éclipse le caractere. Par exemple, dans *le Grondeur*, L'Olive déguisé en Maître de danse oblige M. Grichard à danser la gavotte: ensuite il feint d'enrôler Térignan, fils de M. Grichard, & veut emmener le pere & le fils à Madagascar. « Il » lui fait cette douce proposition » déguisé en Sergent, & le pistolet » à la main. Il est clair qu'en em- » ployant de telles fourberies, » l'Intrigant loin de faire ressortir » le caractere, le fait disparoître. » M. Grichard, qui a la bonté de » souffrir de telles violences chez » lui, n'est plus un grondeur; c'est » au contraire le plus doux, le » plus patient des hommes. »

La théorie des noms de Comédie nous paroît encore de la plus grande justesse. « Un nom qui dé- » note la profession d'un person- » nage peut à la vérité être plai- » sant & faire rire dans les farces. » Moliere, qui l'a senti, a nommé, » dans son *Malade Imaginaire* un » Médecin M. Diafoirus, un autre » M. Purgon; & un Apothicaire, » M. Fleuran..... Je ne puis trop » exhorter les Auteurs à ne pas » mettre leur esprit à la torture » pour inventer de semblables » noms.... Quant aux noms qui » critiquent une Profession, les » uns font cette critique platement; » les autres, d'une façon ironique » & fine. Par exemple, lorsqu'on » appelle sur le Théâtre un Pro- » cureur M. Chicaneau, M. Fripon- » neau, M. Brigandeau, n'est-ce » pas trop grossiérement accuser » les Procureurs d'être des chica- » neurs, des fripons, des bri- » gands? Je ne trouve pas le moin- » dre esprit à imaginer de pareils » noms....... Regnard fait plus » adroitement la satyre des No- » taires, en nommant un des siens » M. Scrupule, & Moliere en » nommant aussi un Notaire M. de » Bonne foi.... Les noms qui pei- » gnent le caractere du person- » nage sont bons, quand ils ne » sont point grossiérement & pla- » tement composés. Parce que Mo- » liere, dans son *George Dandin*, » annonce la sottise de deux per- » sonnages, par le nom de M. & » Madame de Sotenville, on est

» parti de-là pour mettre sur la » scene des Coquinvilles, des Ma- » nanvilles, des Procinvilles, » des Madame Grognac. Quelle » différence de la maussaderie, de » l'air gauche & forcé de ces » noms, avec les graces & la » finesse de celui que Piron a » donné à son Métromane, *M. de* » *L'Empirée !* Comme il peint bien » l'enthousiasme d'un Poëte qui » croit toujours planer au haut des » airs ! » Aussi est-ce le Poëte qui se donne ce nom à lui même.

M. de Cailhava établit le principe incontestable que l'exposition doit être claire & rapide, ce qui lui fournit une critique très-juste du fameux Monologue d'Hector qui ouvre la Comédie du *Joueur*.

Il est parbleu grand jour. Déjà de leur ramage
Les coqs ont éveillé tout notre voisinage.
Que servir un joueur est un maudit métier !
Ne serai-je jamais Laquais d'un Sous-Fermier ?
Je ronflerois mon saoul la grasse matinée,
Et je m'en yvrerois le long de la journée :
Je ferois mon chemin, j'aurois un bon emploi :
Je serois dans la suite un Conseiller du Roi,
Rat de cave, ou Commis ; & que sait-on ? peut-être
Je deviendrois un jour aussi gras que mon Maître :
J'aurois un bon carrosse à ressorts bien lians ;
De ma rotondité j'emplirois le dedans.
Il n'est que ce métier pour brusquer la fortune :
Et tel change de meuble & d'habit chaque lune,
Qui, Jasmin autrefois, d'un drap du sceau couvert,
Bornoit sa garde-robe à son just'au-corps vert.
Quelqu'un vient. Si matin, Nérine, qui t'envoie ?

« Les trois premiers vers & le » dernier tiennent seuls à la piece ; » les uns annoncent qu'Hector est » le valet du Joueur, & l'autre » que Nérine paroît. Mais à quel » propos Hector nous parle-t-il » des plaisirs qu'il goûteroit, s'il » avoit eu le bonheur de servir » un Financier ? ne vaudroit il pas » mieux employer le tems à nous » peindre les maux qu'on essuie » au service d'un brelandier ? il » ressent les uns, il est bien éloigné » des autres. Son affectation à parler » des Financiers me fait croire que » j'en verrai dans la piece, & il » n'en paroît point. »

Tous ces défauts sont réels & très bien observés, mais ils sont couverts par la gaîté de ce Monologue, que tout le monde sait par cœur.

Dans le second volume qui traite de l'Imitation, & qui en contient la plus savante & la plus ingénieuse théorie, on voit avec quelque étonnement que Moliere n'a le mérite de l'Invention dans presque aucune de ses pieces, qu'il a eu pour chacune un ou plusieurs modeles; mais on voit en même-tems que jamais Auteur n'a su imiter d'une maniere si originale & si heureuse, ni corriger & embellir aussi parfaitement ses modeles; c'est ce que M. de Cailhava met dans le plus beau jour par une comparaison détaillée & raisonnée de ces modeles avec chacun des chefs-d'œuvre qu'ils ont fait éclore; la raison que Moliere a eue d'adopter & celle qu'il a eue de rejetter sont toujours rendues sensibles dans cette discussion; elle forme un morceau de littérature vraiment précieux; il manque quelque chose à la connoissance de Moliere, quand on n'a pas lu cet ouvrage; on peut lui attribuer un mérite qu'il n'a pas, mais on ne connoît pas tout celui qu'il a, on ne connoît pas toute la finesse & presque l'infaillibilité de son goût. Cependant son Disciple ne l'admire point aveuglément, il étend quelquefois jusqu'à ce grand Maître la sévérité de sa juste critique, mais il s'assure alors encore plus particuliérement d'avoir raison.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

RÉFUTATION de la nécessité & du fatalisme, ou Dissertation philosophique sur la nature de la liberté, &c. Par M. Fontaine, Chanoine de l'Eglise Royale & Coll. de N. D. d'Annecy, & Professeur Emérite de Philosophie. A Annecy, &c. Deux vol. in 8°.

SECOND EXTRAIT.

Après avoir tracé (en Mai 1787) une esquisse du systême de M. Fontaine, nous nous étions proposé de présenter en détail les principales objections qu'il se fait & la maniere dont il les résout; mais, toute réfléxion faite, il nous a paru plus utile de reprendre les principaux chefs de son opinion, parce que ce sont autant de principes qui lui servent à lever les difficultés qu'on peut lui opposer.

Il faut se rappeller que la liberté n'est pas un mode, mais une faculté, par conséquent faculté indistincte de la substance même, dans tous les êtres où elle se trouve. La même faculté ne peut être à la fois *libre* & *nécessité*. Ces deux épithetes sont totalement opposées. Être nécessiré c'est recevoir d'un autre : être libre & actif c'est se donner à soi même. Une cause active ne peut recevoir ses propres actions d'une autre cause. Elle ne

ne peut donc être nécessitée.

Mais la puissance active existe-t-elle, & ne seroit-elle point une chimère ? C'est quelque chose de positif, une réalité, non un pur néant, puisque l'impuissance est une négation, un *non être*. Elle existe donc dans l'être qui est la plénitude de toute réalité. Mais nous ne connoissons, dans l'esprit, que trois facultés, celle de *sentir*, celle *d'appercevoir*, & celle de *vouloir*. Laquelle des trois est active ? Ce n'est pas celle de *sentir*. Dans l'Être Suprême même elle n'indique que le sentiment de son bonheur, sentiment qui existe aussi nécessairement en lui que sa propre substance, qui ne peut être ni une action, ni un mode, ni un effet. Ce n'est pas non plus celle *d'appercevoir*, ou l'entendement. Les idées qui l'éclairent ne peuvent être son Ouvrage. Ces idées sont représentatives des objets ; par conséquent pour les produire, il faudroit auparavant connoître les attributs de ces objets, c'est-à-dire en avoir les idées. Donc pour donner l'existence à des idées, il faudroit auparavant en avoir.

Il ne reste donc que la faculté de vouloir, qui seule est puissance active, par conséquent *innécessitable*. Or la faculté qui est innécessitable est la liberté même. Donc la puissance de vouloir est la liberté.

Mais cette faculté, qui existe dans l'Être Suprême, est-elle aussi dans l'homme ? Elle y existe, s'il la sent : car l'ame *est* réellement, & *a* réellement ce qu'elle sent en elle. Il lui est même impossible de connoître ce qu'elle *est*, & ce qu'elle *a*, autrement que par le sens intime. Il est également impossible qu'elle sente ce qui n'est pas, parce que ce qui n'est *rien* ne peut être apperçu. Si quelqu'un disoit qu'il n'est pas bien sûr de sentir en lui la puissance de vouloir, mais seulement qu'il lui *paroît* la sentir, ce seroit avouer qu'il la sent ; car le sentiment ne peut pas *paroître* à l'ame sans être dans l'ame. « Si nous *sentons* quand » il nous *paroît* de sentir, ne sen- » tons-nous pas aussi ce qu'il nous » *paroît de sentir* ? Car le néant ne » pouvant se faire appercevoir, il » ne peut nous sembler de *sentir* » *quelque chose*, sans *sentir effecti-* » *vement quelque chose* : or ce quel- » que chose que nous sentons, » quand il nous paroît de sentir, » peut-il être différent de ce qu'il » nous paroît ? Mais s'il ne peut » nous paroître de sentir, que » parce que nous sentons effecti- » vement, ce que nous sentons, » peut-il n'être pas ce qu'il nous » paroît de sentir ? L'ame sentiroit » donc ce qu'elle ne sent pas. Donc » l'ame, à qui il semble de sentir » dans soi la puissance de vouloir, » la *sent* aussi réellement, qu'il lui » semble de la sentir. Donc ne » pouvant sentir ce qu'elle *n'a pas*, » elle l'a aussi réellement qu'il *lui* » *semble de l'avoir*. Donc l'homme » est

» est *aussi libre*, qu'il se *sent* l'être, » qu'il *lui paroît* l'être. »

Ce n'est que par l'expérience donnée par la sensation que l'ame peut naturellement connoître les objets qui lui sont bons & ceux qui lui sont mauvais. Sans cette experience elle en ignoreroit éternellement les rapports. L'idée de l'objet dont l'ame a éprouvé la bonté, ne peut revenir, soit par les sens, soit par l'imagination, que, si l'on est pressé par le besoin, elle ne soit suivie d'un *pressentiment*, d'un *amour*, d'un *desir*, dont l'effet, à l'aide du corps, est d'*incliner*, d'*agiter*, de *pousser* l'ame, quand ces passions sont dans un médiocre degré de fo ce; ou de la transporter même, & *la faire méchaniquement jouir*, si la véhémence en est extrême. C'est ce *pressentiment*, *amour*, *desir*, que l'Auteur appelle *prémotion*, qui est véritablement physique, tant par sa nature, qui est d'être un mouvement des esprits vitaux dans le corps, & un mode réel dans l'ame, comme *capable de sentir*, que par rapport à son effet, qui est d'incliner, de pousser, ou de transporter l'ame & le corps vers l'objet pressenti. Mais cette prémotion n'agit point physiquement sur l'ame, comme *capable de vouloir*; ce n'est pour elle qu'un *avis* de la *bonté* ou de la *malignité* des choses. La raison seule, après avoir discuté la convenance ou la disconvenance des objets à notre égard, juge s'il est actuellement de notre intérêt de *vouloir*, ou de *nouloir*. de prendre, ou de rejetter. Si le pressentiment est d'une telle véhémence qu'il occupe toute l'ame, & s'empare de toute son attention, il chasse, par sa réaction sur le corps, les esprits dans les facultés famulantes qui la transportent, sans aucun ordre de la volonté, vers l'objet, s'en emparent, & l'en font jouir. Est-il modéré? Il ne fait qu'agiter, incliner, pousser à *prendre* l'objet, & pour se débarrasser de ces sentimens importuns, il faut que l'ame commande au corps de la mettre à portée de jouir de l'être qui rend son état plus heureux: ordre qu'elle ne donne qu'après s'être déterminée à faire usage de la chose. Il y a donc, entre la *nécessitation* & l'exercice de la liberté, cette différence, que pour ce dernier, entre le pressentiment de l'objet & la jouissance, l'ame interpose la délibération sur les rapports de *bonté* ou de *malignité* qu'il peut avoir avec elle; & qu'après l'examen, elle ordonne l'approche, ou la fuite: au lieu que dans la nécessitation, le pressentiment est immédiatement suivi d'un mouvement méchanique, qui fait jouir de ce qu'on desire, ou éloigne de ce qu'on craint.

Il résulte de là que le besoin, l'amour, le desir, la haine, la répugnance, le dégoût, en un mot le pressentiment d'un objet bon ou mauvais, ne fait point d'impression physique sur la faculté

de *vouloir*, comme le pensent tant de Philosophes, & qu'il n'exerce ses forces que sur celle de sentir. En effet si ce pressentiment, ou action prémouvante, agissoit physiquement sur la faculté de vouloir, il seroit impossible que l'ame voulût jamais un objet rebutant, puisque cet objet, par son impression, l'inclineroit à *nouloir*. Il est donc une simple condition sans laquelle l'ame resteroit oisive, & ne se détermineroit à rien. Ainsi l'action de la premiere cause, qui ne s'exerce que sur la faculté de sentir de la cause seconde, laisse en celle ci la faculté de vouloir dans une entiere indépendance, & pleinement maîtresse de ses déterminations, qui ne sont, & ne peuvent être que par elle.

Dans les différens choix que fait l'ame, elle veut un état, où elle soit mieux qu'elle n'étoit ; & elle ne délibere que pour savoir lequel des objets qu'elle pressent est le plus infaillible moyen de lui procurer cet état. Ainsi elle ne veut jamais que le meilleur. « Bien plus, » dit l'Auteur, il seroit contradic- » toire que ce qu'elle veut ne fût » pas le meilleur. Car toute voli- » tion est la préférence d'un état » à un autre ; ou du *futur* au *pré- » sent*, ou du *présent* au *futur*, si » elle aime mieux garder celui » qu'elle a, que l'échanger contre » un autre. Or n'y auroit il pas de » la contradiction dans les termes, » que le moins bon fût pré- » féré ? &c. »

Qu'importe donc à la liberté, qu'une délectation ait plus de degrés qu'une autre, puisque sans cela, elle resteroit sans exercice, & si la délectation n'est pas nécessitante, son objet, qui n'est jamais préféré que sur le rapport de la raison, est toujours pris avec une égale liberté, puisqu'il faut vouloir, pour le prendre ? La faculté de vouloir, étant *innécessitable*, reste égale dans tous les cas, quoique le plaisir qu'on a à vouloir, soit plus ou moins grand, selon les degrés du pressentiment, & ceux du besoin.

Dans son systême, l'Auteur se flatte de concilier aisément la liberté des causes secondes non-seulement avec l'empire de la cause premiere, mais encore avec son action sur elles, c'est-à-dire, avec la prédestination, la prémotion & la prescience. Dieu, dans ses idées, trace le plan du monde le plus parfait, & dans ce plan, les rapports, que les êtres libres & nécessaires auront entr'eux, seront tels qu'il en résultera, pour les êtres sentans, *une somme de bonheur*, *la plus grande possible*. Sa sagesse lui montre la raison d'exécuter ce plan, sa bienfaisance l'y prémeut, sa volonté se détermine & crée. Dès-lors la place est assignée à chacun des êtres capables de sentir, pour leur plus grande félicité. Si un seul existoit ailleurs, l'économie générale seroit dérangée. D'où il suit que telles modifications, que chaque être doit subir, pour le plus

grand bien de la totalité, & qu'il n'auroit point subies ailleurs, affecteront la durée de son existence. Et voilà la *prédestination*.

Si les êtres n'avoient présenté à l'entendement de la premiere cause, aucune idée, ni de bonté ni de bonheur, nul motif n'auroit agi sur sa bienfaisance, & sa volonté n'auroit rien produit. De même les causes secondes resteroient éternellement dans l'inaction, si elles n'étoient tirées de leur indifférence par un motif d'intérêt, c'est-à-dire, par l'utilité pressentie des objets. Et voilà la nécessité de la *prémotion*.

La cause seconde, ainsi que la premiere, ne se détermine jamais que pour le meilleur. Comme donc « Dieu avoit préordonné ce *meilleur*, en constituant les êtres de » telle ou telle maniere, & en les » plaçant dans telles & telles cir- » constances, relativement aux » modes qu'il leur convenoit, pour » le plus grand bien, de *recevoir* » & de produire, est-il possible de » supposer qu'il ait pu ne pas pré- » voir toutes les déterminations » des êtres libres ? Et voilà la cer- » titude de la prescience. » Cette prévision est & reste hors de nous ; ainsi comme elle n'opere rien dans nous, elle ne nous nécessite pas plus, que si, par impossible, elle n'existoit pas.

Voici peut-être l'endroit foible de la théorie de M. Fontaine, & dès-lors plus digne d'attention. On lui accordera que la prescience universelle de l'Être Suprême ne nécessite pas comme cause efficiente, la faculté de vouloir, dont l'homme est doué, parce qu'elle n'agit point physiquement sur cette faculté, & qu'elle lui laisse le pouvoir de faire les actes qui lui sont propres. Mais c'est précisément delà que naît la difficulté. Car quoique la prescience divine n'influe en rien, comme cause physique, sur la volonté humaine, il s'agit de concevoir comment cette prescience peut avoir toute la certitude possible, tandis que la cause seconde a la faculté de *vouloir* ou de *nouloir* (nolle), & même de *non vouloir* (non velle) ou de *laisser* l'objet pressenti. Écoûtons l'Auteur. « J'avoue que, si effecti- » vement elle le *laissoit*, comme » elle en a le pouvoir, elle trom- » peroit la prescience ; car Dieu » ne prévoit pas qu'elle le laissera. » Mais dès que cet objet est tel » que, discussion faite de ses re- » lations, il sera jugé le meilleur, » comment veut-on que la cause » seconde ne le *prenne pas* ? Ne » faudroit-il pas pour cela, qu'a- » vec toutes les raisons qu'on lui » suppose de le prendre, c'est-à- » dire le *besoin*, l'*amour*, le *desir*, » la *tristesse de la privation*, elle se » comportât comme si elle n'en » avoit aucune ? Or la cause se- » conde *laisse* les choses, quand » elle n'a aucune raison de les » *prendre*. Il répugneroit même » qu'elle les prît alors. Donc éga- » lement est-il moralement im-

» possible qu'elle les laisse, quand, » avec toutes les raisons qu'elle » peut avoir de les *prendre*, elle » n'en a point de les laisser. »

Il ajoute, « quand on dit qu'une » chose est *moralement impossible*, » cela signifie seulement, qu'il répugne à la façon dont pensent & se conduisent les hommes, que, dans telle ou telle position, ils fassent ou ne fassent pas telle ou telle chose. *Dans ce sens il est impossible qu'un Magistrat qui connoît & sent les regles de la bienséance, se détermine, sans nulle raison qui l'y engage, à se présenter en habit de comédien, dans une place publique, remplie d'honnêtes gens* (1). Il convient que *cette impossibilité morale n'a pas la force de cette contradiction, qui empêche la possibilité physique ou métaphysique du contraire.* Cependant il fait « qu'il est métaphysiquement impossible que Dieu se » trompe dans sa prescience. » Comment concilier ces deux points ? Quoi ? Il est métaphysiquement impossible que la prescience soit trompée, & il n'y a qu'une impossibilité morale qu'elle soit trompée par l'homme.

L'Auteur prouve la certitude métaphysique de la prescience des futurs, par la raison « qu'il est » métaphysiquement impossible » qu'une chose soit & ne soit » pas en même-tems. Or ce qui » est futur pour nous étant pré- » sent pour Dieu, ne faudroit-il » pas, pour qu'il se trompât dans » sa prévision, qu'*à la fois il vît*, » *& ne vît pas ce qu'il voit !* » Il ajoute « que les différens genres » de certitude, & les différens de- » grés de chacune, ne sont que » par rapport à nous, & non par » rapport à Dieu. Car pour Dieu, » il n'est pas plus certain qu'un » cercle est *rond*, qu'il l'est qu'un » ouvrier *en voudra faire*, quoique » la volonté de cet ouvrier, essen- » tiellement *innécessitable*, ne rende » que moralement certaine pour » nous, sa détermination à y tra- » vailler, par l'espoir du salaire. »

Mais ces réflexions nous font-elles concevoir l'accord des deux points dont il s'agit ? Si l'homme *laissoit* l'objet pressenti, il tromperoit la prescience divine : donc, s'il *peut* le laisser, il peut tromper la prescience. Cette *possibilité* est réelle ; ce n'est pas un pur néant ;

(1) Il est quelques Ecrivains, qui n'ont laissé à la volonté humaine, sous l'action du premier moteur, d'autre force de résister que celle dont parle ici l'Auteur ; c'est-à-dire que, pour sauver la liberté humaine, ils ont avancé qu'il suffisoit que l'homme *prému* conservât ce pouvoir physique de résistance, dont l'exercice est moralement impossible. Aussi, pour expliquer la nature de ce pouvoir, ont-ils eu recours à des exemples pareils à celui que rapporte M. F. Nicole avoit adopté cette idée, lui qui étoit choqué de quelques autres idées de ces prédéterminans. Ce moyen de sauver la liberté paroissoit à M. de Fénelon le comble de l'horreur & du scandale.

elle a la même réalité que tout autre possible, & ne la tient que de l'être, dont l'essence est la plénitude de toute réalité. Comment se peut-il donc faire, qu'avec cette possibilité subsiste, dans cet être, la certitude métaphysique de sa prescience? Ne seroit-il pas plus simple d'avouer que le moyen de conciliation est au-dessus de l'intelligence humaine? Cet aveu ne nuiroit point à la cause que défend M. F. Combien n'y a-t-il pas, même dans l'ordre naturel, de vérités dont l'accord est un mystere impénétrable pour l'esprit fini?

Quoi qu'il en soit, comme le pressentiment, ou l'action prémouvante, n'agit point physiquement sur la faculté qui veut, qu'elle porte l'ame à *prendre*, & non à *vouloir*, à *rejetter*, & non à *nouloir*, l'ame, quelle que soit la force de ce pressentiment, a toujours, selon l'Auteur, une force contraire à lui opposer, « force » qui, dit-il, n'a point de mesure » fixe, & qui peut croître à l'*in-* » *défini :* la puissance de *vouloir* & » de *noulcir*. Dans combien de cas, » dit-il encore, l'ame ne se détermine-t-elle pas à faire usage, » pour arriver à une fin, des » moyens les plus répugnans? Et » dans combien d'autres cas ne » résiste-t-elle pas aux pressentimens, qui lui promettent les » plaisirs les plus délicieux? » Il reconnoît donc la vérité de cette proposition, *l'ame prendroit le moindre si elle vouloit*, « car, dit-il, » le moins bon de deux objets » inspire un pressentiment qui, si » cet objet étoit seul, ou en conflit avec un moins bon encore, » le rendroit meilleur à son tour. » Or pour qu'il arrivât qu'il parût » *meilleur*, la volonté n'auroit qu'à » chasser l'idée, & avec elle, le » pressentiment de celui qui, dans » la premiere comparaison, paroissoit le meilleur des deux. » Mais dans le cas, où il n'y a » point de raison de le faire, il » seroit contradictoire qu'elle le » fît, parce que rien ne se fait » sans raison, par quelque cause » que ce puisse être; & conséquemment il reste vrai que l'ame, » quand elle veut, ne veut jamais » que l'objet qui, comparaison » faite des pressentimens, *a été* » *jugé le meilleur*. »

Tels sont en substance les principes de la théorie de M. F.; & l'exposé que nous en avons tracé semble suffire pour faire connoître la maniere dont il écarte les difficultés qu'on peut lui opposer. Il nous paroît certain, que les plus fortes objections qu'on a coutume de faire à la plupart des défenseurs de la liberté humaine, passent, pour ainsi dire, à côté de lui, sans le toucher. Quelque sec & abstrait que paroisse son Ouvrage, nous serions bien fâchés que la lecture de nos extraits, plus secs encore, servît de prétexte pour se dispenser de le lire. Nous exhortons au contraire ceux qui ont à cœur

cette matiere, & qui sont curieux de s'instruire, à l'étudier, & à le méditer avec une attention un peu soutenue; & nous leur prédisons qu'ils reconnoîtront bientôt le vice de beaucoup de paralogismes débités magistralement par de prétendus Philosophes.

L'Auteur a composé, depuis plusieurs années, beaucoup d'autres Dissertations, qu'il ne veut mettre au jour, qu'au cas que l'Ouvrage dont nous venons de rendre compte soit accueilli du Public. La courte analyse qu'il en donne suffit seule pour faire desirer de les voir paroître. Il y traitera de la nature & de l'origine du mal moral; de l'opposition du mal moral avec la justice & la raison; de la nécessité d'une médiation surhumaine, pour expier le mal moral, & réconcilier l'homme avec Dieu; de l'optimisme de la combinaison actuelle des êtres finis; de l'efficacité de la priere; de la loi éternelle, & des loix arbitraires; de la regle suprême des mœurs; du sens moral; de l'accord des attributs de la Divinité avec les désordres du monde physique & du monde moral; de l'accord, dans l'homme, du moral avec le physique; de l'ordre, ou de l'immuable vérité des choses; de l'athéisme & du matérialisme, ou démonstration de l'existence d'un esprit infiniment parfait, créateur de la matiere & des esprits finis; de la démonstration morale de l'existence d'un être suprême tirée de l'unanimité que l'on suppose dans les différens peuples de l'Univers, à reconnoître un ou plusieurs Dieux, de la Religion de l'homme raisonnable, ou l'incrédule condamné par la raison; du choix d'une religion, du culte extérieur; enfin de la nature, de l'existence, & du but des miracles.

OBSERVATIONS sur les bévues d'un inconnu, Nouv. Eccl., 11 Sept. 1787, à l'égard du premier Extrait de cet Ouvrage, Mai de la même année.

Ce Nouvelliste nous impute des écarts, dont les plus révoltans, à son avis, sont ceux qu'il croit appercevoir dans cet Extrait. Il faut donc commencer par ceux ci : les autres pourront trouver place ailleurs, quoi qu'au fond ils méritent peu l'attention de nos lecteurs, & qu'il soit facile d'en sentir la futilité.

I. Le Journaliste avoit observé que, dans la supposition d'une prémotion adjuvante, qui agisse directement & physiquement sur la faculté *volitive*, « on ne concevra jamais que la volition, » qui est l'acte élicite de notre » volonté, acte simple & indivi» sible, soit en même-tems pro» duite par deux causes efficientes, » dont l'une soit distinguée de nous» mêmes. » Rien n'oblige de le concevoir, reprend le Nouvelliste anonyme. « S. Bernard ne le con-

» cevoit pas, & il ne laissoit pas » de le croire & de l'enseigner » comme la doctrine de l'Eglise. » Sur quoi il cite un passage où ce Saint Docteur dit que « la *grace* ne » fait pas une partie de la bonne » œuvre, & le libre arbitre l'au- » tre. Chacun la fait toute entiere » par une action indivisible. Tout » est fait par le libre arbitre, & » tout est fait par la *grace*, &c. » Deux réponses à cela. 1°. Tout l'Extrait de l'Ouvrage de M. Fontaine ne roule que sur des objets de l'ordre purement naturel. A quel propos fait-on donc intervenir ici l'ordre de la *grace*, dont il n'étoit point question ? Or dans l'ordre de la nature, un philosophe qui forme un systême, n'y doit pas faire entrer des parties dont l'accord est inconcevable, à moins que ce ne soient des vérités démontrées d'ailleurs. Ainsi il croit l'incommensurabilité de la diagonale & du côté du quarré, quoique cette vérité déconcerte son imagination, parce qu'elle est rigoureusement démontrée. 2°. Tout ce que dit ici S. Bernard, & que d'autres ont dit avant & après lui, depuis l'oracle de l'esprit saint, *Deus operatur velle & perficere*, est exactement vrai, mais ne décide rien dans la question présente. Il est très-certain qu'un bonne *volition* est toute produite en même-tems par deux causes, par la grace & par la volonté Mais il ne l'est point qu'elle soit produite par l'action de deux causes de la même espece. Ce n'est pas non plus ce qu'assure S. Bernard, ni ceux qui s'expriment de même que lui. Rien n'est même plus philosophique que l'expression du S. Docteur quand il dit que le bon vouloir est produit par une grace créatrice, *creans gratia*, parce qu'il n'y a réellement que la puissance du créateur, qui soit capable de produire physiquement en notre ame les sensations, & par conséquent cette délectation prévenante, & surnaturelle, sans laquelle la faculté humaine seroit dans l'impuissance de vouloir le bien ; grace vivifiante qui tire l'ame d'un état de mort, & lui donne ou lui prépare une nouvelle vie. Quant aux expressions du Psalmiste *cor mundum crea*, & d'autres analogues que cite l'Anonyme, elles n'ont point d'application directe ici, où il ne s'agit que de la grace d'action, parce qu'elles désignent la grace sanctifiante, ou la justice habituelle ; d'ailleurs la doctrine qui en résulte est absolument la même. Au reste, rien ne démontre la nécessité d'admettre, même pour l'ordre surnaturel, ce mystere que l'inconnu paroît réclamer, quoiqu'au fond il le rejette, comme on le verra bientôt, & de l'ajouter à tant d'autres qui se trouvent dans la doctrine de la vocation, de la prédestination, dans l'économie du salut, & qui suffiront toujours pour forcer de s'écrier avec Saint Paul *ô altitudo !*

II. J'ai dit que la théorie de M. Fontaine peut passer pour neuve

quant à la forme, mais qu'il ne seroit peut-être pas si difficile de montrer que le fond en est très-ancien. Le Nouvelliste sans nom affirme qu'*effectivement elle est aussi ancienne que le pélagianisme dont elle fait partie;* assertion de la plus grande fausseté, même en supposant que cette théorie s'étende à l'ordre surnaturel. Voici en effet un pélagianisme d'une fabrique nouvelle : un pélagianisme dans lequel est admise la nécessité d'une grace intérieure d'action & de volonté, qui affecte & pénetre l'ame, qui prévient, emeut, presse, sollicite au bien la volonté humaine, & sans laquelle elle ne peut rien pour son bonheur éternel : un pélagianisme qui ne se contente pas de graces purement extérieures, telles que la vie & l'exemple de J. C., la prédication de son Evangile, &c., ni des *lumieres* qui en résultent, ou que donne l'Esprit Saint, pour *éclairer* l'entendement. Car tels sont les caracteres de la théorie dont il s'agit. Or, à ces traits reconnoît-on le pélagianisme dont a triomphé le grand Evêque d'Hippone, ou même celui qu'a tracé l'inconnu, pour en imputer faussement le vice au Journaliste? Il est de la derniere évidence que la doctrine de Pélage & celle de M. F. sont diamétralement opposées, & qu'elles s'excluent réciproquement. Je laisse décider à tout lecteur ce qu'on doit penser d'un homme qui ose publier, que la théorie moderne est une *partie* de l'ancienne.

Ce sont au reste les écrits de S. Aug. que j'avois en vue, lorsque j'ai dit qu'on pourroit montrer que le fond de la théorie de M. F. est ancien, parce que je me rappellais entre autres un texte où ce Saint distingue fort bien les impressions qui existent dans l'ame, sans elle, sans qu'elles soient soumises à son pouvoir, du *consensus*, ou *dissensus*, qui est l'acte propre de la volonté, *consentire autem vel dissentire propriæ voluntatis est.* Ce *consensus*, ou *dissensus* est précisément ce que M. F. nomme ici *vouloir* ou *nouloir*. Ainsi, selon la doctrine de S. Aug. ce *vouloir* & ce *nouloir* appartiennent *en propre* à la volonté humaine, qui par conséquent en est la cause physique. Prétendre qu'ils sont produits par deux causes de la même espece, c'est assurer qu'ils n'appartiennent pas en propre à la volonté de l'homme; c'est avancer une chose non-seulement inconcevable, mais encore entiérement contraire à l'économie de la nature & de son auteur, qui n'emploient pas pour le même effet deux moyens où un suffit. Au reste on voit bien que je ne parle ici que de la grace intérieure d'action, dont la nécessité étoit absolument rejettée par Pélage, non de la grace habituelle, ou de justification, qui, dans le systême de cet hérésiarque, étoit totalement gratuite & absolument nécessaire pour parvenir

parvenir au Royaume céleſte, comme nous l'apprend S. Aug. en pluſieurs endroits. Revenons à l'inconnu, après l'avoir convaincu d'une erreur manifeſte.

III. Le Journaliſte « ne ſait donc » pas, dit-il, que toute la tradi- » tion a toujours vu un myſtere » dans la maniere de concilier l'o- » pération de la grace avec le libre » arbitre, & que par conſéquent » la théorie (dont il s'agit) eſt » par cela ſeul convaincue de fauſ- » ſeté & d'erreur. » Deux réponſes à cela. 1°. Si l'anonyme avoit ſu approfondir cette matiere, il auroit vu que, dans le ſyſtême de certains prédéterminans, ſes bons amis, la conciliation de l'opération de la grace avec la liberté humaine, j'entens la liberté telle qu'ils la conçoivent, & qu'ils prétendent devoir être ſeule admiſe, n'eſt point un myſtere. C'eſt au contraire la choſe du monde la plus intelligible. Le N. en auroit il conclu qu'une doctrine, qui lui eſt ſi chere, eſt par cela ſeul convaincue d'erreur & de fauſſeté? On voit aſſez que je parle de ces prédéterminans dont il a été queſtion dans une note de ce ſecond Extrait. 2°. Plus j'ai examiné depuis long-tems cette matiere, plus j'ai été porté à préſumer que l'accord de la liberté humaine avec le concours néceſſaire de la premiere cauſe, & avec ſes attributs, eſt un problême, dont la ſolution, même dans l'ordre naturel, ſurpaſſe l'intelligence humaine. Mais il n'y a point de myſtere à ſuppoſer pour un accord phyſiquement impoſſible & chimérique, tel que le préſente tout ſyſtême qui donne à l'acte *élicite* & individuel de la volonté humaine deux cauſes de la même eſpece, ou efficientes. Que le prédéterminant commence donc par démontrer, & démontrer à la rigueur, que ſon aſſertion ſur ce point eſt une vérité inconteſtable; c'eſt alors ſeulement qu'il lui ſera permis de recourir à un myſtere pour une choſe que ni lui, ni perſonne ne peut concevoir, & que bien d'autres tiennent pour une abſurdité palpable. On ne le défie pas de rien démontrer à cet égard. Il ne faut pas croire qu'il porte lui-même ſes prétentions juſques-là. Il ſent trop, que ſur ce point ſon idée ne peut être autre choſe qu'une opinion, jamais une vérité démontrée. Il voit encore qu'il lui faudroit ſoutenir très-ridiculement, qu'il eſt auſſi démontré que la doctrine des non-prédéterminans eſt une erreur manifeſtement contraire à la doctrine chrétienne. Cependant l'impuiſſance où il eſt de produire ſur l'objet dont il s'agit, ni preuve convaincante, ni vérité inconteſtable, le laiſſe dans une poſition déſolante, où il ſe trouve réduit au ſilence & écraſé par ſes adverſaires. Si, diſent-ils, la tradition a reconnu un myſtere dans l'accord de l'action de la grace avec le libre arbitre, elle a jugé que cet accord eſt plus que poſſible, quoi-

que supérieur à l'intelligence humaine. Or, dans la doctrine du prédéterminant cet accord est totalement impossible : ce seroit admettre à la fois deux contradictoires. Donc si la tradition a reconnu ici un mystere, elle a proscrit la doctrine du prédéterminant. Si l'inconnu avoit su faire ces considérations, il auroit vu combien ses raisonnemens l'éloignoient du but où il tendoit. Passons à d'autres plus intéressantes encore pour l'homme.

A la vue des différens systêmes imaginés parmi nous, sur cette matiere, je crois qu'il est de l'intérêt des mœurs, de la vraie piété, & par conséquent de la religion, de bannir de l'enseignement public ceux qui, au fond & en derniere analyse, ne paroissent propres qu'à conduire au désespoir, ou du moins qu'à fournir un prétexte plausible à une sorte d'apathie, au découragement, à l'indifférence, & à l'inaction dans les affaires de cette vie, & dans celles du salut. Or comme parmi ces derniers systêmes, celui des prédéterminans, dont j'ai parlé précédemment occupe sans contredit le premier rang, il mérite une exclusion formelle, quoi qu'il concilie sans peine l'action de la grace avec la liberté humaine, telle qu'il l'admet, c'est-à-dire pareille à celle qu'a un homme *sage* de faire ce qu'il ne peut faire que par *folie*.

Quand on examine les différens Ouvrages faits sur cette matiere, on est étonné de voir que leurs Auteurs paroissant réunis pour la défense d'une opinion commune, sur-tout les partisans de la prédétermination physique & de la grace efficace par elle-même ; different entr'eux sur des points très-importans. L'inconnu en cite quelques-uns, s'imaginant sans doute que leur accord est parfait. Mais du moins auroit-il dû placer dans une classe isolée l'Auteur de l'*Action de Dieu sur les créatures*, dont le paralogisme est quelquefois porté jusqu'au délire. Quelque tems après que cet Ouvrage eut vu le jour, un critique lui opposa une réponse intitulée : *Le Philosophe extravagant*, & il n'eut pas de peine à justifier ce titre à plusieurs égards.

IV. Mais vraisemblablement l'inconnu est encore moins en état de suivre la marche de ces Ecrivains, que de comprendre la théorie de M. Font. que l'Extrait du Journaliste lui avoit applanie. Il accuse celui-ci d'avoir prétendu que l'homme *n'est point libre s'il n'est aussi indépendant que Dieu même*. Voici pourquoi « Dieu, dit » le Journ., auroit-il une vraie » puissance de vouloir, s'il avoit » besoin de secours pour vouloir ? » Donc toute puissance qui a be- » soin de secours pour agir est ab- » solument nulle par rapport à » l'acte qu'elle ne peut produire » sans ce secours. » *Les Pélagiens eux-mêmes*, s'écrie l'inconnu, *n'ont peut-être jamais été si loin*, &c. Quelle pitié ! Quoi donc ! Faut-il apprendre à l'inconnu que les au-

tributs qui constituent l'essence d'une chose doivent se trouver partout où cette chose existe ? En veut-il un exemple ? Voici deux vérités incontestables : Dieu est un être intelligent, l'Ange est un être intelligent. Il en résulte de toute nécessité que les attributs qui forment la nature de ce qu'on nomme *intelligence* se trouvent dans l'Ange comme dans l'Être Suprême. Mais il faudroit être fou, pour conclure de cette doctrine qu'elle met l'intelligence de l'Ange au même niveau que celle de Dieu. Pareillement Dieu a la faculté de vouloir ; elle se trouve aussi dans l'homme. Il faut donc que ce qui constitue l'essence de cette faculté existe & dans l'homme & dans Dieu. Vous concluez de-là qu'on fait cette faculté aussi indépendante dans l'homme que dans Dieu. C'est une conséquence extravagante, & une calomnie odieuse qui ne peuvent avoir pour principe, ou qu'une insigne mauvaise-foi, ou qu'une ignorance dont il seroit difficile de trouver des exemples. Il n'y a pas de milieu. Mais comment concevoir qu'une théorie, suivant laquelle l'ame humaine dépend tellement de Dieu, qu'il lui est impossible de former un bon vouloir, si auparavant elle n'est *prémue* physiquement, dans sa partie sensible, par un secours prévenant, par une impression, une délectation dont l'Être Suprême est seul auteur, puisse néanmoins être taxée d'admettre dans l'homme une liberté aussi indépendante qu'elle l'est dans Dieu ? Est-ce donc malignité pure ? Je me garderai de l'assurer ; mais je suis en droit d'affirmer que la théorie dont il s'agit, toute simple qu'elle est, passe l'intelligence du N. & qu'il est vraiment coupable de vouloir parler & régenter sur des matieres qu'il n'est pas capable d'entendre. J'ai même d'autant plus de droit de l'assurer, qu'après avoir dit que ce qui constitue la faculté d'appercevoir, & celle de vouloir, se trouve dans Dieu & dans l'homme, parce que les essences sont invariables, j'avois marqué bien expressément une différence infinie soit entre l'intelligence de Dieu, & celle de l'homme, soit entre la liberté de l'être suprême, & notre libre arbitre. Mais apparemment tout cela est trop sublime pour le N : il l'a lu, sans y rien comprendre. Il n'a pu voir que, dans l'endroit dont il s'agit ici, M. F. examine, si outre cette *prémotion physique*, sans laquelle l'homme ne peut rien, la volonté avoit encore besoin d'un autre secours pour former une bonne volition, ou l'acte élicite de cette faculté. Il se décide pour la négative, parce qu'autrement cette faculté ne seroit plus *active*, & manqueroit de l'attribut qui constitue son essence ; de même qu'elle en manqueroit dans Dieu, si pour agir elle avoit besoin d'un secours particulier. Mais tout cela, quoiqu'assez simple, est sûrement trop délié pour l'anonyme : sa faculté de percevoir ne va pas jus-

ques-là. Des lieux communs, des notions vagues & sans précision, quelques passages cités à tort & à travers, qu'il n'entend point, & dont il tire de fausses conséquences; voilà son élément.

Aussi rien de plus pitoyable que le role qu'il joue d'après la bévue énorme dont on vient de parler. Il faut voir comment il s'escrime pour prouver que, si notre volonté n'avoit pas besoin de secours pour agir, dès-lors la grace chrétienne seroit inutile; J. C. seroit mort en vain, &c. &c. A qui en veut donc ce nouvel Andabate? où sont ses adversaires? Ce n'est certainement pas le Journaliste, puisqu'il a déclaré bien positivement, comme M. F. que, pour agir, la volonté humaine est aidee par cette *prémotion physique*, sans laquelle il lui seroit absolument impossible de vouloir le bien. Il est par conséquent plus clair que le jour que l'inconnu se forme des fantômes pour les combatre. Il faut donc le laisser s'évertuer tout à son aise contre des chimeres enfantées par son imagination : mais quelle est donc cette fureur de vouloir discourir, trancher, décider magistralement sur des objets, dont il est bien évident qu'il n'a pas les premieres notions? Il en résulte par une conséquence nécessaire, que lui seul reste chargé de tout l'odieux qu'il vouloit charitablement faire tomber sur le Journaliste.

V. Comment ose-t-il encore avancer que M. F. attaque *directement* ce texte de S. Paul *operatur velle*, &c., comme *plein de fausseté*, & un *principe d'erreur*, qu'il ne se borne pas à dire qu'on l'a mal interprété, & qu'on en a tiré des conséquences peu justes? Le fait est que M. F. reproche, dans l'extrait, à certains philosophes, *d'avoir mal pris le sens de ce texte*, & que tout son ouvrage ne tend qu'à en montrer le vrai sens. Jamais ni lui, ni le Journaliste, n'ont porté le blasphême au point de *taxer d'erreur les paroles de l'esprit saint*, comme le leur impute faussement l'anonyme. C'est encore une calomnie, qu'on veut bien, en lui faisant grace, n'attribuer qu'à une ignorance très-inexcusable, dans un homme sur tout qui se donnant pour Maître en Israël, charge une doctrine, dont il n'a même pas saisi les premiers élémens, de différentes erreurs, qui ne sont évidemment que des chimeres, dues aux méprises & aux écarts impardonnables de son imagination. Qu'il profite donc des avis que donnoit S. Augustin à des Sectateurs de Pélage, & qu'on a bien le droit de lui adresser : *Intendant & non contendant; illuminentur & non calumnientur.* Oui : avant de disputer qu'il commence par entendre: qu'il s'instruise & ne calomnie pas.

On n'a dû s'occuper ici que des bévues qui tendoient à inculper la doctrine du Journaliste, en négligeant les autres. Ainsi que l'inconnu lui reproche de n'avoir rien lu, puisqu'il a ignoré que les objections

de M. F. contre les prédéterminans ont été cent & cent fois réfutées ; très-permis à lui de penser là-dessus ce qu'il voudra, & de juger, comme il le doit, d'après ces solutions bien comprises, que l'accord de la liberté avec la prédétermination physique ne sauroit être un mystere. Quant au Journaliste, long tems avant de connoître la théorie dont il a rendu compte, il avoit apprécié la valeur de ces prétendues réponses, & savoit le cas qu'on en doit faire : c'est ce qu'il fait encore mieux depuis l'Ouvrage de M. F.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

HISTOIRE universelle, depuis le commencement du Monde jusqu'à présent ; composée en Anglois par une Société de Gens de Lettres ; nouvellement traduite en François par une Société de Gens de Lettres ; enrichie de Figures & de Cartes. Histoire moderne. Tomes LXI, LXII, LXIII & LXIV. A Paris, chez Moutard, Imprimmeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Quatre volumes *in*-8°., le 1er. de 576, le 2e. de 514, le 3e. de 612, le 4. de 518 pages.

CE premier volume qui est le cent unieme de tout ce grand Ouvrage, renferme la suite de l'Histoire de Hollande, que l'on termine à la paix de Riswick. Dans le volume suivant, on passe à l'Histoire du Danemarck qui, ainsi que celle de Suede & de Russie, nous est moins familiere que celle des pays plus méridionaux. On commence cette Histoire par une ample description géographique, des Royaumes de Danemarck & de Norvege, on y parle des Loix, de la Religion, des mœurs & d'autres particularités qui caractérisent l'état actuel des habitans de ces contrées connues anciennement sous le nom général des *Scandinavie.*

On ne donne pas une idée bien avantageuse du génie de ces peuples. C'est, dit-on, une observation générale que le Danemarck a produit peu de grands hommes dans les Arts ou dans les Sciences, qu'ils n'excellent ni dans l'imitation ni dans l'invention, qu'il ne sont ni bons mécaniciens ni versés dans les Sciences de spéculation. On avoue cependant qu'il a produit un Astronome célebre, plus d'un Critique profond & plusieurs Historiens fort estimables. Tout ce que l'on rapporte des mœurs & du caractere des Danois est curieux. Les revenues actuels du Roi peuvent monter à trente-quatre ou trente-cinq millions de livres tournois, & la dette nationale à cent dix-neuf ou cent-vingt millions.

HISTOIRE-Naturelle des Minéraux, tome V. Traité de l'Aimant & de ses usages. Par M. le Comte de Buffon, Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise, & de celle des Sciences, &c. A Paris, de l'Imprimerie des Bâtimens du Roi, & se trouve rue des Poitevins, hôtel de Thou. 583 pages in-4°. avec huit grandes Cartes magnétiques.

L'AIMANT est de tous les objets de la physique celui qui a paru le plus obscur, & l'on n'en a jamais donné d'explication qui eut le moindre degré de vraissemblance. Mais le génie de M. de Buffon & le regard perçant qu'il a jetté sur les grands phénomenes de la nature, ont enfin soulevé le voile qui couvroit la théorie de l'aimant & c'est l'objet important du dernier volume de son Traité des Minéraux. Après quelques réflexions sur les forces de la nature en général il considere le feu intérieur de la terre comme étant la cause de l'électricité. Les émanations continuelles de cette chaleur intérieure s'élevent perpendiculairement à chaque point de la surface de la terre; elles sont bien plus abondantes a l'Equateur que dans toutes les autres parties du globe. Assez nombreuses dans les zones tempérées, elles deviennent nulles ou presque nulles aux régions polaires, qui sont couvertes par la glace ou resserrées par la gelée. Le fluide électrique ainsi que les émanations qui le produisent, ne peuvent donc être jamais en équilibre autour du globe: ces émanations doivent nécessairement partir de l'équateur où elles abondent, & se porter vers les poles où elles manquent.

Ces courans électriques qui partent de l'équateur & des régions adjacentes, se compriment & se resserrent, en se dirigeant à chaque pole terrestre, à peu près comme les méridiens qui se rapprochent les uns des autres; dès-lors la chaleur obscure, qui émane de la terre, & forme ces courans électriques, peut devenir lumineuse en se condensant dans un moindre espace, de la même maniere que la chaleur obscure de nos fourneaux devient lumineuse lorsqu'on la condense en la tenant enfermée, & c'est-là la vraie cause de ces feux qu'on regardoit autrefois comme des incendies célestes & qui ne sont néanmoins que des effets électriques, auxquels on a donné le nom *d'aurores boréales*.

Ce phénomene sert à expliquer les tremblemens de terre & les volcans. En consequence l'Auteur suit sur toute la surface de la terre la trace des volcans ou brûlants ou éteints que l'on retrouve partout.

Mais, dit M. de Buffon, quel est ou peut-être l'agent ou le moyen

moyen employé par la nature pour déterminer & fléchir l'électricité du globe en magnétifme vers le fer, de préférence à toute autre maffe minérale ou métallique? Si les conjectures & même de fimples vues, font permifes fur un objet qui, par fa profondeur & fon ancienneté contemporaine des premieres révolutions de la terre, femble devoir échapper à nos regards & même à l'œil de l'imagination, nous dirons que la matiere ferrugineufe plus difficile à fondre qu'aucune autre fubftance métallique, s'eft établie fur le globe avant toute autre fubftance métallique; & que dès-lors elle fut frappée la premiere, & avec le plus de force & de durée par les flammes du feu primitif; elle dut donc en contracter la plus grande affinité avec l'élément du feu; affinité qui fe manifefte par la combuftibilité du fer & par la prodigieufe quantité d'air inflammable ou feu fixe qu'il rend dans fes diffolutions; & par conféquent de toutes les matieres que l'électricité du globe peut affecter, le fer comme ayant fpécialement plus d'affinité avec ce fluide de feu, & avec les forces dont il eft l'ame, en reffent & marque mieux tous les mouvemens, tant de direction que d'inflexion particuliere; dont néanmoins les effets font tous fubordonnés à la grande action & à la direction générale du fluide électrique de l'équateur vers les poles.

L'Auteur fait voir enfuite les rapports de l'électricité avec l'aimant d'après une quantité d'obfervations de toute efpece. Les perfonnes dont les nerfs font délicats & fur lefquelles l'électricité agit d'une maniere fi marquée, reçoivent auffi du magnétifme des impreffions affez fenfibles; car l'aimant peut en certaines circonftances, fufpendre & calmer les irritations nerveufes, & appaifer les douleurs aiguës. L'Action de l'aimant qui, dans ce cas eft calmante & même engourdiffante, femble arrêter le cours, & fixer pour un tems le mouvement trop rapide ou déréglé des torrens de ce fluide électrique qui, quand il eft fans frein, ou fe trouve fans mefure dans le corps animal, en irrite les organes & l'agite par des mouvemens convulfifs.

Il exifte des animaux dans lefquels indépendamment de l'électricité vitale qui appartient à tout être vivant, la nature a établi un organe particulier d'électricité, &, pour ainfi dire, un fens électrique & magnétique. La Torpile, l'Anguille électrique de Surinam, le Tembleur du Niger, femblent réunir & concentrer dans une même faculté, la force de l'électricité & celle du magnétifme. Ces poiffons électriques & magnétiques, engourdiffent les corps vivans qui les touchent; & fuivant M. Schilling & quelques autres Obfervateurs, ils perdent cette propriété lorfqu'on les tou-

che eux-mêmes avec l'aimant. Il leur ôte la faculté d'engourdir, & on leur rend cette vertu en les touchant avec du fer, auquel se transporte le magnétisme qu'ils avoient reçu de l'aimant. Les guérisons que M. l'Abbé le Noble a opérées par le moyen de l'aimant sont rapportées ici fort en détail, à l'appui de cette theorie. On peut donc dire que tous les effets magnétiques ont leurs analogues dans les phénomenes de l'électricité, mais on doit convenir, en même-tems, que tous les phénomenes électriques n'ont pas de même tous leurs analogues dans les effets magnetiques; ainsi nous ne pouvons plus douter dit l'Auteur que la force particuliere du magnétisme, ne dépende de la force générale de l'électricité, & que tous les effets d l'aimant ne soient des modifications de cette force électrique; & ne pouvons nous pas considérer l'aimant comme un corps perpétuellement électrique, quoiqu'il ne possede l'électricité que d'une maniere particuliere à laquelle on a donné le nom de magnétisme? La nature des matieres ferrugineuses, par son affinité avec la substance du feu, est assez puissante pour fléchir la direction du cours de l'électricité générale, & même pour en ralentir le mouvement, en le déterminant vers la surface de l'aimant. Tel est le fondement de l'explication ingénieuse des attractions magnétiques imaginée par M. le Comte de Buffon, dont il faut voir les détails & les preuves dans l'Ouvrage que nous annonçons.

Le changement de direction dans l'aiguille aimantée doit avoir lieu par plusieurs causes. L'on peut compter comme une des plus puissantes l'éruption des volcans & les torrens de laves & de basaltes, dont la substance est toujours mélée de beaucoup de fer. Ces laves & ces basaltes occupent souvent de très-grandes étendues à la surface de la terre, & doivent par conséquent influer sur la direction de l'aimant; ensorte qu'un volcan qui, par ses éjections, produit souvent de longues chaînes de collines composées de laves & de basaltes, forme, pour ainsi dire, de nouvelles mines de fer dont l'action doit seconder ou contrarier l'effet des autres mines sur la direction de l'aimant. Ces basaltes peuvent former, non-seulement de nouvelles mines de fer, mais aussi de véritables masses d'aimant, car leurs colonnes on souvent des poles bien décidés d'attraction & de répulsion suivant M. Faujas de S Fond.

Les grands incendies des forêts produisent aussi une quantité considérable de matiere ferrugineuse & magnétique. La plus grande partie des terres du Nouveau-Monde étoient, non-seulement couvertes, mais encore emcombrées de bois morts ou vivans, auxquels on a mis le feu pour donner du jour, & rendre la

terre susceptible de culture ; c'est sur-tout dans l'Amérique septentrionale que l'on a brûlé & que l'on brûle encore ces immenses forêts dans une vaste étendue, & cette cause particuliere peut avoir influé sur la déclinaison vers l'ouest, que l'aimant acquiert en Europe.

Le second article contient une explication plus détaillée de la nature & de la formation de l'aimant par une plus violente ou plus longue impression du feu primitif & par l'action succéssive de la cause générale qui produit le magnétisme du globe ; ou voit par le témoignage de Théophraste, que l'aimant étoit rare chez les Grecs, qui ne lui connoissoient d'autre propriété que celle d'attirer le fer. Mais du tems de Pline, c'est-à-dire trois siecles après, l'aimant étoit devenu plus commun, & aujourd'hui il s'en trouve plusieurs mines dans les terres voisines de la Grece ainsi qu'en Italie, & particulierement à l'isle d'Elbe. On peut donc présumer que la plupart des mines de ces contrées ont acquis depuis le tems de Théophraste, leur vertu magnétique à mesure qu'elles ont été découvertes, soit par des effets de nature, soit par le travail des hommes ou par le feu des volcans.

M. de Buffon entre ensuite dans le détail des phénomenes de l'aimant & des différentes expériences dont il a été l'objet. Le feu, la percussion & la fléxion, suspendent ou détruisent également la force magnétique, parce que ces trois causes changent également la situation respective des parties constituantes du fer & de l'aimant. Ce n'est même que par ce seul changement de la situation respective de leurs parties, que le feu peut agir sur la force magnétique ; car on s'est assuré que cette force passe de l'aimant au fer, à travers la flamme, sans diminution ni changement de dirrection; ainsi, ce n'est pas sur la force même que se porte l'action du feu ; mais sur les parties intégrantes de l'aimant ou du fer, dont le feu change la position; & lorsque, par le refroidissement, cette position des parties se rétablit telle qu'elle étoit avant l'incandescence, la force magnétique reparoît, & devient quelquefois plus puissante qu'elle ne l'étoit auparavant.

La répulsion dans l'aimant n'est que l'effet d'une attraction en sens contraire & qu'on oppose à elle-même; toutes deux ne partent que du corps de l'aimant, mais proviennent & sont des effets d'une force extérieure qui agit sur l'aimant en deux sens opposés ; & dans tout aimant, comme dans le globe terrestre, la force magnétique forme deux courans, en sens contraire qui partent tous deux de l'équateur en se dirigeant aux deux poles.

M. de Buffon expliqué en détail toutes les expériences qui ont été faites sur l'aimant pour en

reconnoître les différentes propriétés. On pourroit en conclure l'explication de la méthode de M. de Chanvallon qui faisoit des aiguilles sans déclinaison en plaçant deux aiguilles l'une au-dessus de l'autre de maniere qu'elles pussent se repousser mutuellement. On trouve ensuite divers procédés pour produire & completter l'aimantation du fer.

On peut sans aimant ni fer aimanté & par un procédé aussi remarquable qu'il est simple, exciter dans le fer la vertu magnétique à un très-haut degré ; ce procédé consiste à poser sur la surface polie d'une forte piece de fer, telle qu'une enclume, des barreaux d'acier, & à les frotter ensuite un grand nombre de fois, en les retournant sur leurs différentes faces, toujours dans le même sens, au moyen d'une grosse barre de fer tenue verticalement & dont l'extrémité inférieure doit être aciérée & polie.

On trouve ensuite dans ce livre les procédés de Mitchel, Canton, Epinus, Knigth pour faire les aimants artificiels les plus forts.

L'article qui traite de la direction de l'aimant & de sa déclinaison est un des plus importants à cause des besoins de la navigation ; aussi M. de Buffon l'a-t-il completté par un recueil de 150 pages d'observations, & par de grandes cartes magnétiques, où il a marqué la déclinaison & l'inclinaison de l'aiguille dans tous les pays de la terre. Personne n'en avoit recueilli un si grand nombre depuis MM. Mountaine & Dodson dans les Transactions Philosophiques. M. de Buffon a comparé les observations avec soin pour tracer sur la terre les lignes sans déclinaison ; il établit l'existence d'un pole magnétique très-puissant dans le Nord des terres de l'Amérique, à 71° de latitude, & 260 de longitude comptée de Paris. Il fait voir que la bande où la déclinaison est nulle s'étend dans la mer pacifique depuis le septieme degré de latitude sud. Cette bande traverse l'équateur vers le 232e. degré de longitude compté de Paris ; mais à 24 degrés de latitude australe, elle paroît fléchir vers les côtes Occidentales de l'Amérique Méridionale, cette flexion semble être l'effet des masses ferrugineuses que l'on doit trouver dans ces contrées, si souvent brûlées par les feux des volcans & agitées par les foudres souterraines.

Il doit y avoir un autre pole vers la terre de Diemen, où Abel Tasman observa, en 1642, que ses boussoles ne se dirigeoient plus vers aucun point fixe.

L'augmentation d'inclinaison dans les aiguilles en approchant des poles s'explique d'une maniere bien naturelle par la théorie de M. de Buffon ; le magnétisme du globe est une modification d'une force plus générale qui est celle de l'électricité ou des émanations de la chaleur propre du globe, elles partent de l'équateur & des

régions adjacentes se portent, en se courbant & se plongeant sur les régions polaires où elles tombent, dans des directions d'autant plus approchantes de la perpendiculaire que la chaleur est moindre, & que ces émanations se trouvent dans les régions froides plus complettement éteintes ou supprimées. Or, cette augmentation d'inclinaison, à mesure que l'on s'avance vers les poles de la terre, représente parfaitement l'incidence de plus en plus approchante de la perpendiculaire des rayons ou faisceaux d'un fluide animé par les émanations de la chaleur du globe, lesquelles par les loix de l'équilibre doivent se porter en convergeant & s'abaissant de l'équateur vers les deux poles; ainsi les éléments de déclinaison sont donc plus simples que ceux de la déclinaison, puisque celle-ci résulte de la déclinaison de deux forces agissantes dans deux directions différentes, tandis que l'inclinaison dépend principalement d'une cause simple dans une direction inclinée & relative à la courbure du globe. C'est par cette raison que l'inclinaison paroît être & est en effet plus régulière, plus suivie & plus constante que la déclinaison dans toutes les parties de la terre.

Ainsi le Traité de l'aimant de M. le Comte de Buffon renferme tout ce que l'on pouvoit présenter de plus complet sur cette belle partie de la physique. On y retrouve le génie de l'Auteur, en même-tems que les plus vastes connoissances & le zele pour le progrès des Sciences auxquelles ce nouvel Ouvrage sera véritablement utile.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

LETTRE sur l'accélération de la Lune, adressée à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans, par M. de la Lande.

MESSIEURS,

M. de la Place a annoncé à l'Académie des Sciences le 19 décembre une découverte intéressante pour l'Astronomie-Physique. Halley avoit remarqué dans le dernier siecle que les observations modernes indiquoient pour la Lune un mouvement plus rapide que les observations anciennes, & j'en avois moi-même donné la preuve dans les Mémoires de l'Académie pour 1757; la cause de cette accélération occupoit depuis long-tems les Géomêtres: l'Académie avoit proposé ce sujet pour les prix de 1762, 1770, 1772 & 1774, mais Euler lui-même & M. de la Grange n'avoient rien trouvé dans la théorie de l'attraction qui pût expliquer cette accé-

lération ; & l'on avoit fini par la révoquer en doute. Peut-être en effet pouvoit-on suspecter les observations des Arabes qui formoient la principale preuve ; mais M. de Lambre, un de nos plus habiles Astronomes, ayant calculé en 1783, les observation de M. d'Agelet faites à l'Ecole Militaire, y a trouvé une nouvelle preuve de ce phénomene singulier, & nous attendions avec impatience que la théorie put en donner l'explication.

Enfin M. de la Place qui nous avoit donné en 1786, la plus heureuse explication des équations séculaires de Jupiter & de Saturne, est parvenu par diverses tentatives à ramener celle de la lune, aux loix de la pesanteur universelle, Cette équation, dont on a longtems & inutilement cherché la cause, est due à la diminution de l'excentricité de l'orbite du Soleil, & il est assez remarquable que cette variation soit beaucoup plus sensible sur le mouvement de la lune qu'elle ne l'est par elle-même ou sur le mouvement du soleil. L'équation séculaire de la lune est périodique, dépend des mêmes arguments que l'excentricité de l'orbite solaire, Elle accélere le mouvement de la lune, quand cette excentricité diminue, ce qui a eu lieu constamment depuis les observations les plus anciennes jusqu'à nos jours ; mais dans la suite des siecles l'accélération se changera en rallentissement lorsque l'excentricité commencera à croître.

Le moyen mouvement de la lune que les Astronomes ont déterminé par l'observation n'est donc pas véritablement le moyen mouvement de ce satellite ; il est formé en partie des quantités périodiques de l'équation séculaire ; mais l'analyse fournit des moyens très-simples d'en conclure le véritable moyen mouvement, en supposant connues les masses des planetes qui diminuent l'excentricité du soleil.

La même analyse a indiqué encore à M. de la Place pour la moyenne distance de la lune à la terre, une variation dépendante de l'excentricité de l'orbite du soleil ; mais cette variation est insensible & ne va pas à un dix millieme de cette distance.

Si pour les usages astronomiques l'expression de l'équation séculaire de la lune, dans un siecle, est ordonnée par rapport aux puissances du tems, le terme proportionel au carré du tems représentera l'équation séculaire que les Astronomes ont employée dans les tables de la lune, en supposant qu'ils l'aient bien déterminée par les observations.

La diminution de l'équation du soleil est de 17", 66 suivant les calculs de M. de la Grange, *Mém. de Berlin*, *1782* ; mais il paroît que l'on doit diminuer un peu la masse de Vénus & faire le changement d'équation de 19", 17 ; alors

on trouve 11″, 135 pour l'accélération dans le premier siecle. Elle augmente ensuite comme le carré des tems. Il y a encore un terme 0″, 044 qui augmente comme le cube des tems.

M. de Lambre a trouvé qu'il falloit diminuer de 26″ le mouvement séculaire de la lune employé dans les Tables de Mayer. M. de la Grange a rapporté dans le 7e. tome des Savans Etrangers, les erreurs des Tables de Mayer pour les anciennes observations : en y faisant les changemens dont je viens de parler, M. de la Place trouve que les erreurs se réduisent à 4′ pour l'an 720 avant notre ere, 8′ pour l'an 382 ; 2′ pour l'an 200, & pour l'année 364 après notre ere ; toutes ces erreurs sont négatives. Il trouve pour l'année 977 3′, & 5′ pour l'année 978 ; ces deux erreurs sont en plus. Elles sont insensibles, ainsi on ne peut trouver un accord plus satisfaisant entre la théorie & les observations.

Il est vrai que par les changemens que j'ai faits aux tables du soleil, la premiere erreur augmenteroit de 16′, mais d'un autre côté on voit par les termes de Ptolemée que lorsque l'éclipse de l'année 720 commença à Babilone il y avoit probablement plus d'une heure que la lune étoit levée ; si l'on suppose un quart d'heure de plus, & que l'on emploie le mouvement tel qu'il est dans Mayer, l'erreur deviendra nulle.

D'ailleurs l'incertitude que nous avons sur la masse de Mars qui produit 5″ dans la diminution de l'équation du soleil, peut bien laisser une incertitude de 10 minutes dans le résultat de la théorie, comme elle peut se trouver dans le calcul de l'observation.

Ainsi l'on peut regarder la théorie de M. de la Place comme étant confirmée autant qu'elle peut l'être dar la plus ancienne observation qui nous soit parvenue.

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Septembre 1787, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

LA température de ce mois a été froide & seche jusqu'au 20; la chaleur a été vive & subite ce jour-là & les jours suivans ; mais dès le 27 le froid a repris & le tems a été pluvieux. Cette température n'a pas été favorable à la vigne, le raisin mûrit avec peine & pourrit. Oon a préparé les terres pour recevoir les semences. Le 28 on ne voyoit plus d'hirondelles.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 1er, (4e. *jour après la P. L.*) nuages, pluie, froid. Le 4, (*D. Q.*) cou-

vert, vent, froid. Le 5, (*luniſtice boréal*) beau, vent, froid. Le 6, (*périgée*) beau, chaud, *changement marqué*. Le 7, (4e. *jour avant la N. L.*) beau, chaud. Le 11, (*N. L. & équinoxe deſcendant*) beau, froid, *changement marqué*. Le 15, (4e. *jour après la N. L.*) beau, froid. Le 18, (*luniſt. auſt*) nuages, pluie, froid. Le 19, (*P. Q. & apogée*) couvert, pluie, vent doux, *changement marqué*. Le 23, (4e. *jour avant la P. L.*) nuages, pluie, chaud. Le 25, *équinoxe deſcendant*) couvert, brouillard, pluie, doux. Le 27, (*P. L.*) couvert, pluie, froid, *changement marqué*.

Températures de ce mois dans les années de la période lunaire, correſpondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1711, 24 lig $\frac{1}{4}$. En 1730, 15 lig. $\frac{1}{4}$. En 1749, 9 lig. $\frac{1}{3}$. (Les obſervations du mois de Septembre 1768 manquent dans mes Regiſtres parce que j'ai voyagé pendant ce mois.)

En 1787, *vents dominants* N. E. & Sud.

Plus grande chaleur, 17, 6^{d} le 7 à 2 h. ſoir, le vent ſud & le ciel en partie ſerein. *Moindre*, 6, 4^{d}. le 11 à 6 h. du matin, le vent N. E. & le ciel ſerein avec glace. *Différence*, 11, 2^{d}. *Moyenne*, au *matin*, 9, 7^{d}; à *midi*, 13, 2^{d}; au *ſoir* & du *jour*, 11, 5^{d}.

Plus grande élévation du Barometre, 27 po. 11, 50 lig. le 3 à 5 h. $\frac{1}{2}$ ſoir, le vent N. & le ciel ſerein. *Moindre*, 26 po. 11, 22 lig. le 17 à 8 h. ſoir, le vent S. O. & ciel couvert avec pluie. *Différence*, 12, 28 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 7, 10 lig.; à *midi*, 27 po. 6, 90 lig.; au *ſoir*, 27 po. 7, 04 lig. du *jour*, 27 po. 7, 01 lig.

Marche du Barometre. Le 1er. à 5 h $\frac{1}{2}$ du matin, 27 po. 10, 47 lig. Du 1er. au 3, *monté* de 1, 03 lig. Du 3 au 7, *baiſſé* de 4, 32 lig. Du 7 au 12, *monté* de 3, 82 lig. Du 12 au 17, *baiſſé* de 10, 78 lig. Du 17 au 20, *monté* de 7, 10 lig. Du 20 au 21, *baiſſé* de 1, 84 lig. Du 21 au 23, *monté* de 3, 91 lig. Du 23 au 27, *baiſſé* de 3, 31 lig. Du 27 au 28, *monté* de 2, 42 lig. Du 28 au 30, *baiſſé* de 3, 40 lig. Le 30 à 8 h. ſoir, 27 po. 4, 10 lig. On voit que le barometre n'a beaucoup varié que depuis le 16 ſurtout en *montant*, les 18, 20 & 23, & en *deſcendant*, les 16, 17 & 30.

Hygrometres de M. Buiſſart. Plus grande élévation, (ancien) 31, 5^{d}. (nouveau) 35, 7^{d}. le 11. *Moindre*, (ancien) 10, 6^{d}. le 27, (nouveau) 11, 0^{d}. le 25. *Moyenne*, (ancien) 19, 1^{d}. (nouveau) 20, 6^{d}.

Il eſt tombé de la *pluie* les 1, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 25, 26 & 27. Elle a fourni 19, 0 lig. d'eau. L'*évaporation* a été de 15, 0 lig

Le *tonnerre* s'eſt fait entendre de loin les 8 & 22. L'*aurore boréale* n'a point parue.

Nous n'avons point eu de maladies regnantes pendant ce mois; mais les infirmes & les vieillards ont beaucoup ſouffert.

Réſultats des trois mois d'Eté.

Vent

Vent dominant S. O. *Plus grande chaleur*, 20, 0^{d}. *Moindre*, 6, 4^{d}. *Moyenne*, 12, 7^{d}. *Plus grande élévation du barometre*, 27 po. 11, 92 lig.; *Moindre*, 26 po. 11, 22 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 7, 23 lig.; à *midi*, 27, 7, 11 lig.; au *soir*, 27 po. 7, 27 lig.; du *jour*, 27, 7, 23 lig. *Plus grande élévation de l'hygrometre*, (ancien (31, 5^{d}. (nouveau) 35, 7^{d}. *Moindre*, (ancien) 10, 6^{d}. (nouveau) 11, 0^{d}. *Moyenne*, (ancien) 20, 6^{d}. (nouveau) 21, 8^{d}. *Quantité d'eau de pluie*, 5 po. 5, 10 lig.; d'*évaporation*, 4 po. 5, 0 lig. *Nombre des jours beaux*, 35; *couverts*, 17; de *nuages*, 40; de *vent*, 11; de *pluie*, 38; de *neige*, 1; de *grele*, 2; de *tonnerre*, 15; de *brouillard*, 10; d'*aurore boréale* 2. *Température* froide & humide. Le tems a été favorable à la récolte des blés, les fourages sont abondans; les vignes & les arbre fruitiers ont souffert de la mauvaise température.

Maladies Rhumes & fievres putrides qui n'ont point été dangéreuses.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

DE PHILADELPHIE.

TRANSACTIONS of the American, Philosophical Society held at Philadelphia. Volume II. Philadelphie, 1786. 397 p. in-4°.

Ce volume commence par les Réglemens de l'Académie de Philadelphie, & l'histoire de son établissement en 1769, où l'on voit que chaque associé payoit dix shillings par année, ou 12 livres de France, actuellement 4 dollars ou 20 livres de France. On y trouve plusieurs Lettres de M. Franklin, des Observations Astronomiques de Christian Mayer, Astronome de Manheim, de M. Rittenhouse, sur la Comete de Janvier 1787, des Eclipses observées par M. Grauchain, le passage de Vénus en 1769 par M. Williams à Newbury dans le Massachusett. Plusieurs Mémoires d'Histoire-Naturelle, de Médecine, de Physique, de Météorologie, des observations sur les cheminées, des observations faites pour l'usage de la Marine, adressées à M. le Roy Médecin, & dont M. son frere a donné la traduction dans le Journal de Physique. Ces observations sont encore de M. Franklin.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG.

Acta Academiæ Scientiarum Imperialis petropolitanæ pro anno 1782.

Petropoli Typis. Academiæ Scientiarum 1785. 856 pag. in-4°.

Ces nouveaux Mémoires de l'Académie de Pétersbourg sont composés de deux parties, dont chacune est précédé par une histoire écrite en françois, où il y a des tables de population & de mortalité pour la ville de Pétersbourg, avec des calculs relatifs, par M. Ckrafft. Il y fait voir l'utilité que l'on tireroit de pareilles tables si on les établissoit pour les différens Gouvernemens du vaste Empire de Russie.

Ce volume contient entre autres plusieurs écrits du célebre Euler, & de Lexell autre Géometre distingué, qui vivoit encore en 1782.

Nous annoncerons à cette occasion que l'on vient de terminer le nouveau bâtiment construit pour l'Académie des Sciences. La façade principale est ornée de colonnes ioniques, l'intérieur contient une grande & belle salle pour les assemblées de l'Académie, & d'autres pour les différens objets qui en dépendent, entre autres l'Imprimerie & la Fonderie des caracteres dans toutes les langues, perfectionnée & augmentée par Madame la Princesse de d'Aschkaw, Directeur de l'Académie. Cette Princesse a pris sur-tout un grand intérêt à la perfection des caracteres Russes pour lesquelles elle a procuré aux ouvriers les meilleurs modeles, & en les encourageant par des récompenses elle est parvenue à faire aller cette Imprimerie de pair avec les plus célebres de l'Europe. Cette Princesse travaille en même-tems à un Dictionnaire critique & raisonné de la Langue Russe, auquel elle emploie autant de courage que de connoissances & d'esprit. C'est encore à son Altesse que l'Académie a obligation du nouveau bâtiment dont elle a donné les plans & dirigé la construction avec autant d'intelligence & de goût que d'économie pour la dépense, à laquelle l'Impératrice a bien voulu fournir.

On trouve dans une grande gallerie du nouveau bâtiment tous les livres que l'Académie a fait imprimer depuis son établissement, & que l'on peut encore se procurer.

PRUSSE.

DE BERLIN.

Huit Dissertations que M. le Comte de Hertzberg, Ministre d'Etat, Membre & actuellement curateur de l'Académie de Berlin, a lues dans les assemblées publiques de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, tenues pour l'anniversaire du Roi Frédéric II, dans les années 1780—1787. A Berlin, 1787, chez George-Jacques Decker & fils. 316 pages in-4°.

Un Ministre choisi & favorisé par le grand Frédéric II ne pouvoit faire en matiere de politique que des ouvrages intéressans sur

tout en écrivant l'hiſtoire de ſon Prince & d'un Gouvernement auquel il avoit lui-même ſi grande part. On trouve ici une hiſtoire de la derniere année de la vie de ce Prince ; une diſſertation ſur la véritable richeſſe des Etats, la balance du commerce & celle du pouvoir, & ſur la population des Etats du Roi de Pruſſe. On y comptoit en 1784, 2,11000 naiſſances, ce qui multiplié par 26 donne cinq millions & demi d'habitans ſans compter l'Etat Militaire qui monte au moins à 400000 hommes.

L'Auteur diſſerte auſſi ſur la forme des Gouvernemens, ſur les révolutions des Etats, ſur leurs forces & leurs puiſſances relatives. Il rapporte des Anecdotes du regne de Frédéric Guillaume, arriere grand-pere du feu Roi, dont Louis XIV rechercha l'alliance, & dont Puffendorff a écrit l'hiſtoire.

On trouve auſſi dans ce recueil une diſſertation tendant à expliquer les cauſes de la ſupériorité des Germains ſur les Romains, & à prouver que le nord de la Germanie ou Teuton e entre le Rhin & la Viſtule, & principalement la préſente Monarchie Pruſſienne, eſt la patrie originaire de ces nations héroïques, qui dans les fameuſes émigrations des peuples ont détruit l'Empire Romain, & qui ont fondé & peuplé les principales Monarchies de l'Europe.

Depuis le recueil de ces diſſertations M. le Comte de Hertzberg a lu dans la ſéance du 23 Août 1787, un Mémoire hiſtorique ſur la premiere année du regne de Frédéric Guillaume II actuellement regnant, où il rend compte de tout ce qui s'eſt fait pour le bien de l'Etat. C'eſt peut-être plus, dit-il, qu'on n'a fait dans l'étendue d'aucune grande domination.

C'eſt dans la même aſſemblée que l'on a proclamé la nomination de M. de Lambre Aſtronome de Paris, dont nous avons déjà annoncé pluſieurs fois les travaux importants & difficiles. Il s'étoit fait connoître à l'Académie de Berlin par un Ouvrage très-conſidérable ſur la théorie du ſoleil, qui ſera imprimé dans les Mémoires de cette Académie, & qui procurera les meilleures tables du ſoleil que l'on ait jamais eues.

Nouveaux Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, année 1784, avec l'hiſtoire pour la même année. A Berlin, chez G. Jacques Decker, Imprimeur du Roi. 545 pages de Mém., & 51 p. d'hiſtoire.

Parmi les Mémoires intéreſſans que l'on trouve dans ce nouveau volume nous indiquerons les ſuivans :

Sur la véritable richeſſe des Etats, la balance du commerce & celle du pouvoir ; par M. le Comte de Hertzberg.

Théorie des variations périodiques des mouvemens des planetes, ſeconde partie, contenant le calcul

des variations indépendantes des excentricités & des inclinaisons pour chacune des six planetes principales ; par M. de la Grange.

Expériences faites dans la vue de découvrir le rapport dans lequel différens fluides se dilatent à divers degrès de chaleur ; par M. Achard.

Recherches faites dans la vue de découvrir une méthode exacte pour mesurer les quantités relatives de phlogist que contenus dans une sorte d'air donné, de façon qce les degrés de phlogistication de l'air soient réduits par cette méthode à des rapports justes & numériques ; par le même.

Détermination de la salubrité de l'air atmosphérique, dans différens endroits compris dans l'étendue de 26 milles ; par le même.

Mémoire sur la transmutation des terres & des pierres, & sur leur passage d'un genre dans un autre ; par M. Gerhard.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK.

Aeschinis Socratici dialogi tres, græce : tertium edidit ad fidum codd. Mss. Windobb. Medic. Aug. & libb. edit. Platonis Stobæique veterum de nuo recensuit, emendavit, explicavit, indicem que verborum græcorum copiosissimum adjecit Joh. Frid. Fischerus, 1786. 8°. 882 pag.

L'éditeur de cet ouvrage l'a accompagné de tout l'appareil scientifique, de notes critiques, des conjectures des savans sur les passages obscurs & sur l'Auteur auquel il est attribué ; enfin d'un *index verborum* de 128 pages petit caractere : cette édition destinée aux jeunes étudians leur sera très-utile, pour acquérir une connoissance étendue de la langue grecque.

D. Hoffmanni historia Salicum illustrata. Pars IV, & ultima, I volum. Tab. XVII—XXIV.

DE BRESLAU.

A. J. Krocker Flora Silesiaca renovata, emendata, &c. 1787, 8°. 659 pag.

L'Auteur décrit dans cet Ouvrage, suivant la méthode de Linné, 619 plantes des neuf premieres classes de cette méthode, & y joint les figures de 53 de ces plantes qui croissent en Silésie. On y trouve les noms allemands avec les synonymes, & les qualités utiles ou nuisibles de chaque plante jointe à sa description.

Plutarchi de Physicis Philosophorum decretis libri quinque. Emendatiores edidit & lectionis varietatem adjecit Ch. Daniel Beckius. gr. & lat. Breitkopf, 1787, 8°.

L'Editeur de ce Traité de Plutarque, M. Beck, a rassemblé les variantes d'un manuscrit de Moscou, celles des passages rapportés par Stobée & Eusebe, celles des anciennes éditions de Plutarque :

il y a joint les conjectures de Corfini & de Reisk fur cet opufcule ; enfin il a confulté les ouvrages de Platon, d'Ariftote, de Simplicius, &c. qui traitent de la même matiere, & il a mis à la tête de cette édition une courte notice des anciennes Ecoles de la grece & de leurs hommes célebres. Quoique M. Beck n'ait peut-être pas rectifié toutes les incorrections du texte, fon travail ne peut qu'être utile & agréable à ceux qui s'occupent de cette partie de la littérature.

SUISSE.

DE GENEVE.

Défenfe de l'hygrometre à cheveu, pour fervir de fupplément aux Effais fur l'hygrometre ; par Horace Benedict de Sauffure, Profeffeur émérite de Philofophie, des Académies Royales des Sciences de Stockolm, de Turin & de Lyon; de la Société Royale de Médecine de Paris, de l'Académie de l'Inftitut des Sciences de Bologne, des Académies Royales des Sciences & Belles-Lettres de Naples & de Dijon; de l'Académie Electorale de Manheim; de la Société Patriotique de Milan, de celles des Antiquaires de Caffel, des Curieux de la Nature de Berlin, de Phyfique de Laufanne, & Correfpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris. A Genêve, chez Barde, Manget & Compagnie, Imprimeurs-Libraires, & fe trouve à Paris, chez Buiffon, Libraire, rue des Poitevins, n°. 13. 84 p. in 12 1788.

Lorfque nous avons annoncé l'Hygrométrie de M. de Sauffure, nous avons indiqué l'hygrometre à cheveu qu'il a trouvé préférable à tous les autres. Il eft vrai qu'il y a certains cheveux qui dans l'humidité extrême commencent par s'allonger pour fe racourcir enfuite. Mais on a foin de les éprouver auparavant & de rejetter ceux qui font de cette qualité-là. M. de Sauffure entreprend de prouver que la baleine dont fe fert M. de Luc a un bien plus grand inconvénient & que l'application de l'eau fur cette fubftance produit dix degrés au-delà du terme de la faturation ou de l'humidité extrême de l'air que l'hygrometre doit marquer. M. de Sauffure juftifie auffi la méthode qu'il emploie pour avoir un terme d'humidité fixe & extrême en mettant fon hygrometre fous une cloche humectée, & non dans l'eau.

M. de Luc, dans fes *Idées fur la Météorologie* dont nous avons rendu compte fort en détail dans nos Journaux de Novembre & Décembre 1787, femble regarder toute la théorie de l'évaporation & de l'hygrométrie données par M. de Sauffure, & qu'il vient lui-même de développer, comme une fuite des premieres idées qu'il avoit données en 1772 dans fon ouvrage célebre fur les modifications de l'atmofphere; mais M. de

S. foutient que fuivant les premieres idées de M. de L. le feu enlevoit l'eau d'une maniere purement mécanique comme le vent enleve de la pouffiere, qu'il ne s'agiffoit point de cette union intime de laquelle réfulte un être nouveau, c'eft-à-dire, un fluide élaftique, qu'alors M. de Luc ne connoiffoit pas la différence entre la vapeur véficulaire & la vapeur élaftique & les affinités hygrométriques qu'il a développées depuis l'ouvrage de M. de S., en forte que la théorie de M. de Luc fur l'évaporation appartient à M. de Sauffure.

M. de Luc a conclu de fes objections qu'on ne pouvoit faire aucun fond fur les expériences, fur les formules & les tables que M. de Sauffure avoit établies; mais celui-ci oppofe des expériences qu'il n'a pas détruites par d'autres expériences.

Nous n'oferions décider entre des Phyficiens auffi célebres & qui trouveront difficilement des juges dignes de prononcer. Nous ne pouvons que témoigner nos regrets de voir l'aigreur fe mêler entre des concitoyens illuftres que les guerres inteftines de leur pays ont peut-être plus divifés que leurs fyftêmes & leurs recherches.

M. Ciminello, Aftronome de Padoue, qui fait fes hygrometres avec une plume d'oie remplie de mercure; le P. Jean-Baptifte, Capucin de Vicence, qui les fait avec un ruban de Baudruche, avoient auffi fait quelques objections à M. de Sauffure, & il y répond dans l'Ouvrage que nous venons d'annoncer.

Relation abrégé d'un voyage à la cime du Mont-Blanc en Août 1787, par M. de Sauffure. A Genêve, chez Barde, Manget, &c. 31 pag. in-8°. Ce voyage extrêmement curieux n'avoit jamais été fait qu'une fois par M. Bachard conduit par Jacques Balmat, en 1786; M. de Sauffure l'a fait accompagné de 18 perfonnes, avec tous les inftrumens néceffaires pour y faire des obfervations, dont il donne le réfultat en abrégé, & qui feront développées dans le troifieme volume de fes voyages.

Mémoire hiftorique fur la vie & les écrits de M. Abraham Trembley. A Neufchatel, chez Samuel Fauche, Imprimeur & Libraire du Roi; & fe trouve à Genêve, chez François Dufart, Libraire, & à Paris, chez J. Hilaire, Libraire, rue Haute-feuille, n°. 5, au coin de la rue Poupée. 88 p. in-8°.

M. Trembley, célebre par la découverte des Polypes, étoit né à Genêve le 3 Septembre 1710. Ce fut en 1740, qu'après avoir répété les belles expériences de M. Bonnet fur les Pucerons qui fe propagent fans accouplement, il remarqua fur des plantes aquatiques qu'il tenoit dans des verres pleins d'eau, & fur les parois même de ces verres, de petits

tubes verds, fixés par une de leurs extrémités & garnis à l'autre extrémité de fils qui se mouvoient en tout sens & indépendamment les unes des autres. Il regarda d'abord ces tubes comme des plantes; mais bientôt les mouvemens de leurs fils & ceux des tubes eux-mêmes qu'il vit se mouvoir sur les parois & au fond des vases lui firent juger que ces prétendues plantes pourroient bien être des animaux; mais comme les plantes se reproduisent de bouture, il voulut en faire l'essai, & coupa un de ces tubes transversalement en deux parties; il continua de les observer toutes deux. Il vit avec la plus grande surprise que la partie antérieure s'allongeoit & prenoit la forme & les mouvemens d'un tube complet, & que la partie postérieure s'allongeoit aussi & poussoit de nouveaux fils. La section de ce tube lui avoit donc procuré deux tubes complets & semblables au tout. La suite de cette curieuse découverte est expliquée dans l'Ouvrage que nous annonçons d'après celui que l'Auteur publia en 1744, & d'après les Transactions Philosophiques de 1747, où il décrivit plusieurs especes de Polypes également singuliers.

M. Trembley étoit attaché à M. le Comte de Bentinck qui soutenoit les intérêts de la Maison d'Orange, & il le servit dans les affaires importantes de la révolution qui se préparoit alors en Hollande, & voyagea avec M. le Duc de Richmond, qui encore très-jeune venoit de perdre son pere. Il fit dans ses voyages différentes observations. Il revint à Genêve & se maria en 1757; il s'occupa de l'éducation de ses enfans, & c'est pour eux qu'il composa ses derniers Ouvrages. Il publia en 1775 l'Instruction d'un pere à ses enfans sur la nature & sur la religion, & en 1782 ses Recherches sur le principe de la vertu & du bonheur.

M. T. étoit entré en 1746 dans le Grand Conseil de Genêve, il le quitta à la révolution de 1765, & y rentra à celle de 1782. Il est mort le 12 Mai 1 84, dans un assoupissement léthargique produit par l'opium qu'on lui avoit donné pour calmer des douleurs que lui causoit une tumeur osseuse qui s'étoit formée derriere l'œsophage.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Letters on the Elements of Botany. By the celebrated J. J. Rousseau. Translated into english, With notes, and twenty-four additional letters fully explaining the system of Linnæus. By Thomas Martyn, R. D. F. R. S. Professor of Botany in the University of Cambridge. The second édition, with corrections and improvements. London printed for B. White and son at horace's head Fleet Street, 1767. 553 p. in 8°.

Le célebre Philosophe de Genêve s'étoit occupé long-tems de la Botanique, & les Lettres que l'on trouve sur cette matiere dans la collection de ses Œuvres étoient capables d'inspirer le goût de l'Histoire-Naturelle aux Dames. C'est à elles que M. Martyn dédie sa traduction; mais comme J. J. Rousseau n'avoit donné que les fondemens, le traducteur a entrepris de completter l'Ouvrage en donnant un abrégé des systêmes de Botanique, des caracteres des plantes, de leurs singularités, & la description des principales plantes qui entrent dans les vingt quatre classes de Linnæus. L'on pourroit dire que si M. Martyn a procuré aux Dames de son pays la traduction des Lettres Françoises, les François devroient à leur tour procurer aux nôtres la traduction des Lettres Angloises que M. Martyn a pris la peine d'y ajouter.

Librorum impressorum qui in Musæo Britannico adservantur Catalogus. Vol. 1 & 2, f°. 1787.

Ce Catalogue n'est point disposé par ordre de matieres, mais seulement suivant l'ordre alphabétique comme un Catalogue de Libraire. Son principal usage est donc d'indiquer sur le lieu les livres que l'on veut consulter. Il ne peut être d'ailleurs que peu utile aux Littérateurs & aux Bibliographes, vu sur-tout que les titres y sont rapportés avec peu d'exactitude.

DE DUBLIN.

Analysis æquationum auctore Guil. Hales, D. D. Coll. S. Trin. Dublin Socio Dublinii excudebat Josephus Hil. 1784. 248 p. in-4°.

L'Auteur se plaint de ce que les grands Géometres se sont plus occupés à étendre les bornes de l'analyse qu'à donner des démonstrations satisfaisantes des vérités qu'ils avoient découvertes. Il cite par exemple le théoreme du Binome de Newton, celui qui sert à trouver les sommes des puissances des racines dans les équations, le beau théoreme de Descartes pour distinguer le nombre des racines positives & négatives ; la méthode de découvrir les racines imaginaires des équations s'il y en a, & d'en savoir le nombre.

M. Hales a voulu suppléer à ce défaut dans son Traité des équations. Il a suivi principalement l'arithmétique universelle de Newton, & il s'est servi aussi des Ouvrages de Wallis, Mac-Laurin, Saunderson de Moivre, Simpson, Clairaut, d'Alembert, Euler, la Grange; Waring, Bertrand, Landen, Hutton, &c. &c. Il ne néglige pas l'histoire des principales inventions de l'analyse, & cela sert à diminuer la sécheresse de son sujet. Enfin il s'est attaché à faire un Ouvrage élémentaire méthodique, facile, court & lumineux, ce qui est une chose utile & difficile.

ITALIE.

ITALIE.

DE PADOUE.

Catalogo de codici manoscritti orientali della Bibliotheca Naniana, compilato d'abl' Abbate Simone Assemanni. Vi s'agguinge l'illustrazione delle monete cufiche, del Museo Naniano. 1787. Part. I. 264 p. petit infolio.

Cette partie est divisée en deux sections dont la premiere contient la description de cinquante manuscrits orientaux en différentes langues. L'Auteur les divise en cinq classes. 1°. Grammaires & Dictionnaires. 2°. Liturgies. 3°. Koran & livres de prieres. 4°. Explications du Koran. 5°. Astronomie, Histoire, Géographie, & Poésie. La cinquieme classe qui est la plus importante commence au n°. 34 qui est un Calendrier pour l'an 1601. L'Auteur nommé Soliman dit s'être servi pour ses calculs des Tables d'Ulug-beig. Il y rapporte une éclipse de Soleil, mais un jour trop tard, & ne fait pas mention d'une autre éclipse de Soleil de la même année : ce qui fait soupçonner à M. l'Abbé Assemanni, qu'il y a erreur dans la date de l'année. On trouve de plus dans ce Calendrier des prognostics, des regles d'Hygiene, & des temps marqués pour les semailles dans l'Egypte, où l'Auteur paroît avoir vécu. Le manuscrit n°. 35 contient les vies de plusieurs anciens Philosophes, d'une maniere très-imparfaite. Le manuscrit n°. 38 est un Recueil de secrets. L'Auteur y parle des fourberies de plusieurs Savans, Prophetes, Prêtres, Juifs &c. Il met au rang des imposteurs les prétendus Alchymistes, & dit que le secret de faire de l'or est révélé par Dieu à ses fideles serviteurs. Il parle aussi des Sofi ou Religieux Mahométans, des Sorciers, Devins, Astrologues, & dit que ces derniers sont les plus pernicieux imposteurs.

La seconde section contient les monnoies couphiques au nombre de 50. La premiere est des Ommiades année 110 de l'Egyre, la deuxieme incertaine ; trois autres très-anciennes ; plusieurs de Abassides des Fatimites &c. Les descriptions de M. Assemanni sont bien faites & ont le mérite de la briéveté ; mais on desireroit dans les desseins plus d'exactitude : on y cherche quelquefois en vain ce qu'annonce la description.

DE CATANE.

Funebris laudatio Egnatii Paterni, Castelli Biscarum principis a Raymundo Platania, &c. Catinæ 1787. Franciscus Pastore excudebat publica auctoritate. 208 pages in 8°.

Nous avons eu déjà occasion de parler de la réputation du Prince de Biscari, des services qu'il a rendus aux Lettres & de son cabinet dont tous les voyageurs de

Sicile ont parlé; il n'est pas étonnant qu'il ait été loué après sa mort. Le Recueil que nous annonçons contient trois Eloges de ce Prince, un en latin & deux en Italien, dont l'un est l'Oraison-Funebre prononcée le jour des obseques dans l'Eglise des Carmes; le second est de M. Privitera accompagné de beaucoup de notes d'érudition, & de beaucoup d'anecdotes qui peuvent intéresser même les étrangers; le Discours latin est de M. Platina, & devoit être aussi prononcé le jour des funérailles.

Vari componimenti della Academia Degli Etnei, per la morte di ignazio Vincenzo Paterno Castello Principe V di Biscari, dirizzati, a sua eccellenza D. Francesco d'Aquino Principe di Caramanica, vicerè di Sicilia, &c. In Catania 1787. Nelle stampe di Francesco Pastore. 229 pag. in-8°., avec le portrait du Prince de Biscari.

L'Académie des Etneens établie à Catane, devoit naturellement se signaler par des honneurs rendus à la mémoire du Prince de Biscari. M. Buda, Antiquaire & Bibliothéquaire du Prince, a prononcé un Eloge dans lequel on trouve la généalogie du Prince qui descendoit des Normands premiers conquérants de la Sicile, & il rapporte les témoignages que les étrangers ont rendus au défunt, les dates de sa réception dans les différentes Académies.

On trouve ensuite dans ce Recueil plusieurs pieces de vers en italien, & sur tout un grand nombre de sonets à la maniere du pays, & un Eloge fait par M. Ardizzone.

DE VENISE.

Litteratura turchesca dell' Abate Giambatista Toderini. In Venezia presso Giacomo Storti, 1787. 3 vol. in 8°. d'environ 250 pages chacun.

Nous annonçâmes le Prospectus de cet Ouvrage dans notre Journal d'Octobre 1781. Nous avons dit que le séjour du P. Toderini à Constantinople pendant cinq ans avec M. Gazzoni, Ambassadeur de Venise, l'avoit mis à portée d'acquérir des connoissances peu communes & de donner un Ouvrage qui manquoit à la Littérature. Le premier volume contient en dix-huit chapitres ce qui concerne les études des Turcs relativement à la Religion, l'Alcoran, la Théologie, la Jurisprudence, la Métaphysique, la Réthorique, la Physique & les Mathématiques. Dans le second volume on trouve ce qui concerne les Bibliotheques & les Académies ou Colleges; leurs fondations, revenus, professeurs ou écoliers. Quoique la Bibliotheque du Sérail soit impénétrable pour les francs, l'Auteur en donne le Catalogue en faisant remarquer quelques-uns des manuscrits les plus rares. A l'occasion de deux anciens manuscrits d'Alcoran, il examine si le carac-

tere cofique avoit dans le principe des points voyelles.

Dans le troisieme volume il donne l'Histoire de l'Imprimerie chez les Turcs, & les différens Ouvrages qui ont été imprimés à Constantinople, & sur-tout du petit Atlas fait par Hagi Calfa, & qui est très-connu des savans. On y voit qu'après une interruption de 20 ans on a recommencé à imprimer à Constantinople entr'autres les Tables Astronomiques de M. de la Lande.

L'Ouvrage finit par une table chronologique de tous les Sultans de la famille Osman depuis l'an 1258 jusqu'au Sultan actuel Abdulhamid né en 1725, & qui regne depuis 1774. Cette liste est suivie de différentes remarques sur l'Histoire des Turcs. Si l'on joint cet Ouvrage avec ceux de M. le Baron de Tott, de M. Peissonel & de M. Mourajah, on aura une connoissance complette des mœurs & usages actuels des Turcs & de leurs connoissances en tout genre.

DE NAPLES.

Considerazioni di Francesco Mario Pagano sul processo criminale

Sed dum veritati consulitur, Libertas corrumpebatur. Tacit. Lib. 1, Ann.

In Napoli 1787, nella stamperia Raimondiana. 184 pag. in-8°.

Nous avons annoncé les Essais Politiques de M. Pagano; il publie actuellement les réflexions qu'il a eu occasion de faire sur la procédure criminelle pendant plusieurs années d'exercice. On y reconnoît un profond Jurisconsulte, un citoyen zélé & un ami de l'humanité. Les persécutions que lui a suscitées son premier Ouvrage lui donnent lieu de craindre encore les esclaves du préjugé, de l'opinion & de l'habitude, c'est ce qu'il dit dans son Epître Dédicatoire à M. le Conseiller Medici, de la famille des Princes d'Ottaiano.

Il cherche dans son livre à résoudre le problême intéressant de combiner la prompte & exacte punition des crimes avec la sûreté publique, & pour cet effet il consulte l'histoire qui doit être la censure des siecles passés & la regle des siecles présents, en recherchant les erreurs des Nations ou leurs sages institutions. Il considere la procédure chez les Romains, il fait voir que le secret dans la procédure vient d'une mauvaise interprétation d'une Loi Romaine, mais le Président de Montesquieu en donne une différente. M. Pagano examine ensuite les différentes parties de la procédure depuis l'accusation jusqu'au jugement, pour faire voir les inconvéniens du systême actuel & proposer la nouvelle méthode dont il est à souhaiter que les Législateurs prennent au moins connoissance. Les Mémoires qui ont paru en France depuis un an sur cette matiere, ont fait voir que la procédure crimi-

nelle en France méritoit au moins un semblable examen, aussi bien que celle du Royaume de Naples.

Memoria sulla necessita di rendere uniformi i pesi, & le mesure del Regno. Di D. Melchiore Delfico, Assessor Militare nella provincia di Teramo cui si Aggiungono gli ordini, e le istruszioni da Ferdinando I. Di Aragona sullo Stesso Soggetto. Napoli, 1787, 35 pag. in-4°.

Quand on voit en France la diversité des mesures d'une province à l'autre, & même d'un village à celui qui en est peu éloigné, on n'est pas surpris de voir que cet abus subsiste en Italie ; cependant M. Delfico fait voir qu'il y a trois cents ans que le Roi de Naples avoit fait un Réglement pour y remédier, & il rapporte les instructions données en 1480 au Trésorier de la Calabre ; il indique même une inscription antique qui prouve le soin que les Romains prenoient de cette partie de la police, aujourd'hui si négligée.

DE BOLOGNE.

De Bononiensi scientarum & artium instituto atque Academia Commentarii. Tomus sextus Bononiæ, ex Typographia Lælii a vulpe; 1783. Volume in 4°. 428 pages de Mémoires & 112 d'Histoire.

L'Académie célebre connue sous le nom de l'Institut de Bologne, formée vers 1690 par les soins de Eustache Manfredi, avoit déjà publié cinq tomes formant neuf volumes de Mémoires depuis 1748 jusqu'à 1767. Celui-ci est le dixieme. L'Histoire composée par M. Canterzuni, Secrétaire de l'Académie, contient d'abord les changemens arrivés dans l'institut & la notice des Savans qui sont morts à Bologne parmi lesquels on remarque Mde. Laura Bassi Professeur de Physique. Il y donne ensuite des extraits des Mémoires que l'Académie a adoptés sur l'Histoire-Naturelle, la Physique & les Mathématiques. On y trouve un Mémoire de M. de Condorcet sur le calcul intégral, des recherches du P. Riccati sur le mouvement d'un corps attiré par un centre mobile ; de M. Canterzani sur l'équation de la chainette & sur les machines propres à tailler des bassins; du P. Frisi sur la rotation des corps & sur le calcul différentiel ; de M. Mattencci sur les principes de l'hydrostatique ; de M. Casali sur les séries ; de M. Malvezzi sur le principe de la moindre action ; de M. Slop sur les comètes de 1769 & 1770, de M. Zanotti sur la premiere de ces comètes & sur la quantité de limon que charrient les fleuves, de M. François Zanotti sur les thermomêtres; de M. Veratti sur l'aimant, & des expériences faites sur le lait.

M. Bassi y traite des eaux thermales & de quelques plantes nouvelles ; M. Mosca d'un nouveau fébrifuge ; M. Mundi des ovaires

de l'anguille ; M. Monti traite de leur naiſſance & de leur propagation . M. Galvari de l'oreille des oiſeaux ; M. Puti de l'analyſe de l'huile d'olive.

On y trouve des Mémoires ſur la Médecine, par MM. Galcati, Caſati & Galli, &c.

Cette indication ſuffit pour faire voir que l'Inſtitut de Bologne continue ſes utiles travaux pour le progrès des Sciences, & que ces Mémoires doivent aller de pair avec ceux des plus célebres Académies.

Oſſervazioni del ſignor Sebaſtiano, Canterzani, ſul valor Cardanico in Bologna. 1787, 59 pag. in-4°.

Quoiqu'on ait travaillé beaucoup ſur le cas irréductible des équations du troiſieme degré, & ſur les inconvéniens de la méthode de Cardan, un Géometre habile pouvoit encore trouver quelque choſe d'intéreſſant à dire ſur cette matiere. L'objet de M. Canterzani eſt de prouver que la ſérie qu'on trouve en commençant le développement d'une formule ſemblable à celle de Cardan par la partie rationnelle du binome, converge, lorſqu'elle eſt convergente, vers le *maximum* des valeurs. Au contraire la ſérie qu'on trouve en commençant le développement par la partie irrationnelle converge (lorſqu'elle eſt convergente) vers le *minimum* ; propriétés que l'on n'avoit pas encore démontrées. Il y a auſſi un Mémoire qui eſt remarquable par la forme & la brièveté des démonſtrations, & par une remarque de M. Canterzani, qui fait voir que les équations qui ſont ſolubles n'ont pas beſoin d'être rapportées à des formules générales que le P. Riccati & autres Auteurs ont cherchées, mais peuvent ſe réſoudre avec les méthodes ordinaires de l'algebre.

FRANCE.

DE MARSEILLE.

M. Bernard, habile Aſtronome de cette Ville, & correſpondant de l'Académie Royale des Sciences, invité par M. de la Lande à s'occuper des ſatellites de Saturne dont ont n'avoit pas publié d'obſervations depuis plus de 70 ans, les a obſervés en 1787 avec autant d'intelligence que de courage ; il a reconnu que le premier étoit en retard d'environ douze degrés ſur les Tables de M. Caſſini, le ſecond de 23 degrés en avance, le troiſieme de 6 ou 7 degrés, le quatrieme en retard depuis 1 juſqu'à 6 degrés, & le cinquieme de 8 degrés. Une partie de ces différences doit venir des inégalités des ſatellites ; mais elles prouvent la néceſſité de les obſerver & de faire de nouvelles Tables. On a lieu de les attendre du zele de M. Bernard qui ſait profiter du beau ciel ſous lequel il habite, & d'un excellent téleſcope de Short qui

est à l'Observatoire de la Marine à Marseille.

M. de la Lande ayant calculé les observations du cinquieme satellite a trouvé son inclinaison de 12° sur l'anneau, & de 25° sur l'écliptique, ce qui est fort différent de ce que Cassini avoit donné. Le nœud est à 4 signes 25 degrés sur l'écliptique, au lieu de 5 signes 4° que Cassini trouvoit en 1714.

L'ocultation de Jupiter par la Lune qui est arrivée le 30 Octobre au matin, & qui n'a pu être observée à Paris, l'a été dans l'Observatoire de Marseille par M. Bernard : l'immersion totale est arrivée à 9 heures 27 minutes 23 secondes de tems vrai.

DE MONTPELLIER.

Traité de l'insertion de la petite vérole, ou l'inoculation réduite, d'après un grand nombre d'observations, à l'état de simplicité qu'elle exige, pour être infailliblement salutaire. Par M: Tudesq fils, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier; Médecin en chef de l'Hôpital Militaire de la ville de Cette, Médecin correspondant de la Société Royale de Médecine de Paris, &c. Prix, 36 sols broché.

Qui metuens vivit, liber mei non erit unquam.
Horat. Lib. 1, Epist. 10.

A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean-François Picot, seul Imprimeur du Roi & de la Ville, & se vend à Cette, chez J. Honnoré Michel, Libraire, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-12 161 pages.

DE BOURG EN BRESSE.

La Société d'Emulation de Bourg en Bresse, a tenu le premier Octobre une séance publique que M. Riboud, Procureur du Roi, Secrétaire perpétuel de la Société, a ouverte par un Discours dans lequel il a rendu compte de ce qui s'étoit passé de plus intéressant dans les assemblées particulieres de l'année, & on y a donné une notice des ouvrages qui ont été lus, & qui sont au nombre de vingt-neuf. Dans ce nombre on a remarqué des calculs astronomiques pour la ville de Bourg, par Madame Dupiery.

La Société avoit proposé en 1784, pour sujet du prix de 60 louis, dont M. le Comte de Montrevel & l'ordre de la Noblesse avoient fait les fonds, la maniere de curer la Réissouze, riviere qui traverse la Bresse, & d'en prévenir les inondations. Le prix a été adjugé au Mémoire n°. 3, ayant pour épigraphe :

Oritur sol, non diutius paludum incolae vociferabunt.

L'Auteur est M. Aubry, Inspecteur Général des Ponts & Chaussées, Associé libre de la Société & Mem-

bre de diverses Académies, couronné l'année derniere par celle de Toulouse. La Société l'a invité à publier son Mémoire qui réunit les moyens les plus simples aux recherches les plus profondes. Un autre Mémoire qui a obtenu l'accessit, est de M. le Chevalier de Montrozat, Lieutenant-Colonel d'Artillerie. Cet ouvrage, qui contient beaucoup d'observations sur la Réissouze, est écrit avec autant de précision que de clarté.

Le Mémoire ayant pour épigraphe:

Omnes quidem currunt sed unus accipit bravium.

a mérité une mention particuliere & honorable.

Après la proclamation de ce prix M. Barquet, Professeur de Pysique, a fait lecture d'un extrait du Mémoire couronné.

M. de Sinille, Receveur des Impositions, a lu ensuite un mémoire sur les différentes especes de bois de la Bresse, & sur l'usage de celui du Peuplier d'Italie. Il y prouve qu'on peut l'employer très-avantageusement pour toutes sortes d'ouvrage, tels que la couverture des maisons, la menuiserie, & la sculpture même. Il y produit différens morceaux qui attestent ce qu'il avance. Le même Associé a mis sous les yeux de l'Assemblée un meuble en ébenisterie exécuté avec des bois du pays; tels que l'If, le Frêne, le Noyer, le Houx, le Cityse, le Peuplier, le Chêne noirci dans l'eau, le Prûnier, le Pêcher, le Cerisier, &c. L'ouvrier en a fait le plus heureux emploi, & les bois les plus rares n'auroient pas pu produire un effet plus agréable & plus varié.

M. Duplantier, Lieutenant-Général du Bailliage, a lu une piece de vers intitulée: *les Femmes jalouses ou les Souhaits.* Enfin le Secrétaire perpétuel a terminé la séance par la lecture d'un Eloge de M. Périer, Associé ordinaire, que la Société avoit perdu dans le courant de l'année.

DE NANCY.

Dictionnaire de Diplomatique, ou étymologies des termes des bas siecles, pour servir à l'intelligence des Archives, Chartes, &c. &c. Par M. l'Abbé Montignot, Chanoine de Toul, de la Société Royale des Sciences & Belles-Lett. de Nancy. A Nancy, de l'Imprimerie de C. S. Lamort. 331 p. in-8°. 1787.

Nous avons annoncé une savante édition grecque de l'ancien Catalogue des Etoiles, par M. l'Abbé Montignot; l'Ouvrage qu'il publie actuellement est d'un autre genre d'érudition qui sera utile à un plus grand nombre de personnes. Dans un discours préliminaire de dix pages l'Auteur donne les principes généraux de la connoissance des Chartres, ensuite le Dictionnaire de tous les termes latins corrompus qu'on est exposé à y trouver. Les

ſavans ouvrages de du Cange ne ſauroient être entre les mains de tout le monde ; le grand Dictionnaire auquel M. de Sainte-Palaye a travaillé toute ſa vie n'a point encore paru, & il étoit utile pour un grand nombre de perſonnes d'avoir un Dictionnaire portatif de l'eſpece de celui que M. de Montignot a pris la peine de rédiger.

D'ORLEANS.

L'influence de la découverte de l'Amérique ſur le bonheur du genre humain ; par M. l'Abbé Genty, Cenſeur Royal, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris & de celle de Toûlouſe, Secrétaire perpétuel de la Société Royale d'Agriculture d'Orleans, Pofeſſeur Emérite de Phyloſophie au College Royal de la même ville, & Secrétaire-Greffier de l'Aſſemblée Provinciale de l'Orléanois.

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciſcitur orbem.
Juv. Lib. II, Sat. 6.

A Orléans, de l'Imprim. de Jacob l'aîné, rue Saint-Sauveur. 358 pag. in-8°. 1787.

L'Académie de Lyon avoit propoſé cette queſtion : La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuiſible au genre humain ? Si elle a été utile, quels ſont les moyens d'en augmenter les avantages ? Si elle a été nuiſible quels ſont les moyens d'en diminuer les inconvéniens ? M. l'Abbé Genty, dont nous avons annoncé déjà des Ouvrages de Mathématiques & de Littérature, ayant réfléchi long-tems & à loiſir ſur cette importante queſtion, l'a traitée depuis le concours. Il peint avec éloquence les avantages que la découverte de l'Amérique devoit procurer & les maux innombrales dont elle a innondé la ſurface de la terre.

Il examine ſur-tout quels ſont les moyens d'augmenter les avantages & de diminuer les inconvéniens de la découverte de l'Amérique ? & ce devoit être là l'objet important d'une pareille diſcuſſion. L'Indépendance des Anglo-Américains lui paroît l'événement le plus propre à accélérer la révolution qui peut ramener le bonheur ſur la terre, procurer l'émulation & l'activité de toutes les autres Colonies, civiliſer les Américains, affranchir les negres & lier tous les habitans du monde par la raiſon, la juſtice, le commerce, les ſecours mutuels, la philoſophie & le bonheur. On ne pouvoit faire de l'hiſtoire une application plus utile à l'humanité que celle de M. l'Abbé Genty dans l'Ouvrage que nous venons d'annoncer.

DE PARIS.

Prix propoſé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1789.

Feu M. de Montigny, après avoir été

été occupé toute sa vie de ce qui peut tendre au progrès & à la perfection des Arts, & avoir concuru avec tout le zele dont il étoit capable, aux vues d'utilité qui guident l'Académie, a voulu laisser en mourant un motif d'émulation qui dirigeât encore après lui les recherches des Savans vers cet objet : il a fondé par son testament un prix annuel, dont l'objet seroit de perfectionner quelque Art dépendant de la Chimie, & il a désiré que ce prix fût appliqué successivement à différens Arts.

L'Académie a pensé qu'elle ne pouvoit pas mieux remplir les intentions du Fondateur qu'en proposant, pour le premier prix de ce genre, qui devoit être proclamé à Pâques 1785, le sujet suivant : « Faire une analyse, un examen chimique de la Garance & de la Cochenille, drogues de bon teint, comparée avec une pareille analyse des bois de Campêche & de Fernanbouc, drogues dont le teint est toujours faux, quoique ces substances colorantes soient appliquées sur les mêmes matieres, par les mêmes mordans, & par les mêmes procédés que celles qui produisent les couleurs de bon teint. »

L'Académie ne crut pas devoir adjuger ce prix en 1785, & proposa de nouveau le même sujet pour Pâques 1786, en portant ce prix au double de la valeur qu'elle avoit d'abord annoncée.

Parmi les pieces qui ont concouru à ce prix, l'Académie a distingué le Mémoire ayant pour devise :

Aut virtus nomen inane est, aut decus & pretium rectè petit experiens vir.

Elle a reconnu que ce Mémoire annonçoit des connoissances étendues ; mais elle a jugé que l'Auteur, peut-être faute de tems, n'avoit pas poussé assez loin ses recherches, & qu'il sembloit s'être arrêté au moment où ses expériences sembloient lui promettre le plus de succès. Elle a vu d'ailleurs alors avec regret, qu'il n'avoit donné aucune application utile à la pratique. Ces considérations l'ont engagée à différer la proclamation du prix, & à proposer le sujet pour cette année.

L'Académie a reçu du même Auteur, & sous la même devise, un suplément qui contient quelques expériences intéressantes, & notamment un procédé particulier, & qui paroît nouveau pour teindre la soie en couleur mordorée, par le moyen de la Garance. Mais elle ne peut se dispenser d'observer que le prix qu'elle a proposé, ayant principalement pour objet la perfection de la teinture avec les bois de Campêche & de Fernambouc, & la fixation de ces couleurs sur la laine & sur la soie, il est à regretter que les concurrens n'aient donné à cet égard aucune expérience précise, ni aucun procédé nouveau qu'on puisse appli-

quer à la pratique. Elle juge donc aujourd'hui comme elle a jugé précédemment, que l'objet du Programme qu'elle a proposé n'est point encore rempli; & elle se détermine à différer la proclamation du prix jusqu'à la Saint Martin 1789, en proposant toujours le même sujet: elle le regarde comme si intéressant pour l'Art de la Teinture, qu'elle engage encore les Savans à s'en occuper: elle les y invite pour la derniere fois, mais en leur accordant tous le tems que leurs recherches pourront exiger.

Le prix consistera en une Médaille d'or de la valeur de 1200 l. dont l'inscription; due à M. de Montigny même, annoncera l'objet de la fondation.

Les Savans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les Associés étrangers de l'Académie. Elle s'est fait une loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre à ce prix.

Ceux qui composeront sont invités à écrire en françois ou en latin, mais sans aucune obligation: Ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront, l'Académie fera traduire leurs Mémoires.

On prie que leurs écrits soient très-lisibles.

Ils ne mettront pas leurs noms à leurs Ouvrages, mais seulement une sentence ou devise: ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur écrit un billet séparé & cacheté par eux, où seront, avec cette même sentence, leur nom, leurs qualités & leur adresse; & ce billet ne sera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la pièce ait remporté le prix

Ceux qui travailleront pour la prix, adresseront leurs Ouvrages, francs de port, à Paris, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas, le Secrétaire en donnera en même tems son récépissé, où sera marquée la sentence de l'Ouvrage & son numéro, selon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier Avril 1789, exclusivement; ce terme est de rigueur.

L'Académie, à son Assemblée publique d'après la S. Martin 1789, proclamera la piece qui aura remporté le prix; le Trésorier délivrera la médaille du prix à celui qui lui rapportera le récépissé.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera la Médaille du prix qu'à l'Auteur même qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

Idées sur la Météorologie; par J. A. Deluc, Lecteur de la Reine de la Grande-Bretagne, des Sociétés Royales de Londres & de Dublin, de l'Académie de Sienne, & Correspondant des Académies des Sciences de Paris, de Montpellier & de Rotterdam. Tome II &

troisieme partie. A Paris chez la veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques, près la place Cambray. Avec Approb. & Priv. du Roi, 1787. 478 pag. in-8°.

Nous avons rendu compte fort au long du premier volume de cet Ouvrage ; celui-ci contient les applications à la théorie de la pluie & des orages, les preuves que l'eau existe dans l'atmosphere sous la forme d'air, la composition de l'air atmosphérique, la liaison de la marche de la lumiere avec celle des vapeurs aqueuses dans l'air, l'électricité atmosphérique. Ce célebre Physicien annonce encore plusieurs autres Ouvrages dont l'un contiendra tout ce qui a rapport à l'hygrométrie, & l'autre sera des mélanges de Physique. Ce dernier renfermera particuliérement des Lettres sur le systême de Physique Mécanique de M. le Sage ; l'examen du Mémoire de M. Trembley sur la mesure des hauteurs par le baromêtre ; l'extrait d'un Mémoire sur les réfractions astronomiques, l'histoire raisonnée des recherches sur l'hygrométrie, science où M. de Luc a parcouru un grand champ, & dans lequel il a recueilli beaucoup de faits qui doivent être très-utiles à la Physique.

Eléments de Physique théorique & expérimentale, pour servir de suite à la description & l'usage d'un Cabinet de Physique Expérimentale. Par M. Sigaud de la Fond, Professeur de Physique Expérimentale, de la Société Royale des Sciences de Montpellier; des Académies d'Angers, de Baviere, de Villadolid, de Florence, de Saint-Pétersbourg, &c. &c. Seconde édition, revue & augmentée par M. Rouland, Professeur & Démonstrateur de Physique Expérimentale en l'Université de Paris, de l'Académie d'Orléans, &c. A Paris, chez P. Et. Gueffier, Imprimeur au bas de la rue de la Harpe. 4. volumes in-8°. d'environs 600 p. chacun avec figures, & le portrait de l'Auteur. 1787. Prix 24 livres brochés.

M. de la Fond & M. Rouland son neveu, qui continue à son exemple, de donner des Cours de Physique Expérimentale, étoient bien propres à nous procurer de bons élémens de cette science. Aussi la premiere édition a-t-elle été très-utile & très-recherchée; les progrès journaliers de la Physique font que l'on ne sauroit se contenter actuellement des Ouvrages de Gravesande, Desagulliers, Musschenbrook, Nollet, malgré leur juste célébrité. Nous avons donc obligation à M. Rouland de nous donner une nouvelle édition de ces Elémens de Physique comme il l'avoit déjà fait pour deux autres Ouvrages de M. de la Fond, l'un intitulé : *Description & usage d'un Cabinet de Physique Expérimentale*, & l'autre *Essai sur différentes especes d'air fixe ou de gas.* Nous les avons annoncés l'un &

l'autre comme les Ouvrages les plus commodes, les plus élémentaires, les plus à la portée du grand nombre des lecteurs. L'Etude de la Physique est une chose si nécessaire dans le détail de la vie, qu'il ne devroit pas y avoir une seule personne ayant de la curiosité & de l'esprit qui n'eût fait un Cours de Physique, ce devroit être le premier objet d'instruction & d'éducation sur-tout pour les femmes, qui ne méritent pas d'être condamnées à l'ignorance & à la crédulité qui en est une suite.

M. Rouland, dans cette nouvelle édition, a ajouté beaucoup d'explications & de notes sur les expériences nouvelles d'électricité, d'hygrométrie & de chymie. Par exemple, après avoir donné la théorie de l'inflammation des huiles produite par l'acide nitreux, il parle de l'inflammation du charbon opérée par M. Proust au moyen du même acide. Il est entré dans quelques détails relativement à la végétation des plantes au Soleil & à la décomposition, par le feu, de plusieurs substances salines, & terreuses, qui sont les grands moyens dont la nature & l'art se servent pour produire l'air pur ou déphlogistiqué, lequel pourroit être employé comme remede dans plusieurs maladies, ainsi qu'il l'a fait observer.

Cela suffit pour faire voir que M. Rouland a perfectionné & enrichi cette nouvelle édition d'un Ouvrage déjà très estimé.

De l'électricité des météores, ouvrage dans lequel on traite de l'électricité naturelle en général, & des météores en particulier; contenant l'exposition & l'explication des principaux phénomenes qui ont rapport à la météorologie électrique, d'après l'observation & l'expérience, par M. l'Abbé Bertholon, Professeur de Physique Expérimentale des Etats-Généraux de Languedoc, des Académies Royales des Sciences de Montpellier, de Lyon, Bordeaux, Dijon, Beziers, Marseilles, Nîmes, Rouen, Toulouse, Valence, Madrid, Rome, Hesse-Hombourg, Lausane, Florence, Milan, &c. &c. A Paris, chez Croullebois, rue des Mathurins, près celle de la Harpe. Deux vol. in 8°. le premier de 484 pag. & le second de 392, avec figures.

Un Physicien habile qui nous a donné d'excellens Ouvrages sur l'électricité des végétaux & sur celle des animaux, ne pouvoit manquer de traiter aussi des météores, où les phénomenes électriques sont les plus frappans & les plus nombreux; il traite ici l'ensemble de la science des météores considérés sous leurs rapports avec l'électricité, & en s'appuyant toujours sur les observations & sur les expériences des Physiciens; mais M. Bertholon lui-même en a ajouté, depuis quelques années un grand nombre qui l'a mis lui-même parmi nos meilleurs Physiciens. Les Mémoires de M l'Abbé Bertholon sur la foudre & ses

principaux phénomenes, fur la foudre afcendante & les paratonnerres afcendans, fur la caufe électrique des tremblemens de terre & des volcans, fur les para-tremblemens de terre, fur les aurores boréales & fur leur caufe, fur celle des pluies d'orage, fur l'élévation des vapeurs, la grele lumineufe par l'électricité &c. &c. réimprimés plufiers fois & traduits en différentes langues, font trop connus pour en donner l'extrait; mais les différentes éditions étoient épuifées, on les redemandoit de divers côtés, & comme ce font des parties néceffaires de cet Ouvrage, on les y retrouvera avec des augmentations confidérables.

Après avoir donné la defcription des inftrumens, il a rapporté les expériences par lefquelles il étoit venu à bout de repréfenter, par le moyen de l'électricité, les phénomenes principaux de divers météores.

Lorfque de nouvelles obfervations auront été faites fur les objets relatifs à cet Ouvrage, M. l'Abbé Bertholon aura foin de les configner dans le Journal d'Hiftoire-Naturelle auquel il travaille & dont le titre eft : *la Nature confidérée fous fes différens afpects*, contenant ce qui a rapport à la fcience Phyfique de l'homme, à celle des animaux, du regne minéral & du regne végétal, & en particulier de l'agriculture, à la Phyfique, à la Chymie, aux Mathématiques, à l'Aftronomie, à la Navigation, au Commerce, à la Gravure, & généralement à tous les Arts & à toutes les fciences phyfico-économiques. Cet Ouvrage, qui contient beaucoup de gravures, a commencé en 1787; à Paris, chez Periffe, Libraire, pont Saint-Michel au foleil d'or; à Nîmes, chez M. Boyer-Brun, rue de la Tréforerie; à Bordeaux, chez les freres Chappuis, Libraire; à Turin & à Milan, chez les freres Reycends, &c.

Expériences & Obfervations fur différentes branches de la Phyfique, avec une continuation des Obfervations fur l'air. Ouvrage traduit de l'Anglois de M. F. Prieftley, Docteur en Droit, Membre de la Société Royale de Londres. Par M. Gibelin, Docteur en Médecine, Membre de la Société Médicale de Londres. Tome IV.

Trahit quodcumque
Poteft, atque addit acervo.

HORACE

Prix 3 liv. 12 fols, relié. A Paris, chez Théophile Barrois, le jeune, Libraire quai des Auguftins, n°. 18, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-12 478 pages.

Traité de l'Education du Cheval en Europe; contenant le développement des vrais principes des Haras, du vice radical de l'éducation actuelle, & des moyens de perfectionner les individus, en per-

fectionnant les espèces ; avec un plan d'exécution pour la France. Par M. de Preseau de Dompierre, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Mestre de Camp de Cavalerie. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un vol. in-8°. 246 pages.

Encyclopédie méthodique ; 24e. livraison. A Paris, rue des Poitevins, hôtel de Thou, prix 24 liv.

Cette livraison qui a paru le 26 Novembre 1787, est composée de la Géographie ancienne, tome premier, premiere partie, par M. Mentelle, Historiographe de Mgr. Comte d'Artois. Du Tome deux deuxieme partie, de l'Economie Diplomatique. Du tome deux deuxieme partie de la Géographie Moderne. Du tome premier, deuxieme partie des Antiquités, & de la premiere partie de l'Atlas Encyclopédique, contenant 77 cartes faites par M. Bonne, premier Hydrographe du Roi, dont la réputation est connue.

Dissertation sur le Bled de Turquie, sur sa culture & sur ses propriétés alimentaires pour l'homme & comme fourrage pour les bestiaux. Par M. Buc'hoz, 8 pages in-folio avec des planches en taille-douce. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, au dessus du College d'Harcourt, n°. 109. Prix, 4 liv. avec figures coloriées.

M. Buc'hoz avoit donné en 1770 dans son Dictionnaire Universel des Plantes de la France un article intéressant sur le Bled de Turquie, mais dans la dissertation que nous annnonçons il donne avec plus d'étendue les noms, l'histoire, les figures, la culture de cette plante dans les différens pays de l'Univers ; il indique aussi les différentes prèparations & l'usage qu'on en peut faire. On peut commençer à jouir de ce fourrage six semaines ou deux mois après les semailles. Le moment où la fleur est sortie de l'étui est celui où la feuille est bonne à couper ; elle est remplie pour lors d'un sucre doux, agréable & très-savoureux ; plus tard son feuillage se fane, & la tige devient dure, cotonneuse & insipide.

Cette dissertation est la 14e que M. Buc'hoz a publiée séparément pour former le second volume de l'Histoire générale des plantes.

Description des Bains de Titus, ou collection des peintures trouvées dans les ruines des Thermes de cet Empereur, & gravées sous la direction de M. Ponce, avec un avant-propos & un texte explicatif des planches. Ouvrage divisé en trois livraisons. A Paris chez l'Auteur rue Saint Hyacinthe, n°. 19. Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins. A Yverdon, chez le Professeur de Felice. Deu-

xieme livraison, prix, 40 liv. Cette livraison contient les planches 22--40 chacune avec une page où l'on explique les sujets d'histoire, les Arabesques, & à cette occasion l'histoire de plusieurs ouvrages antiques; des détails sur les Bains, sur les Thermes, & sur les masques des anciens. Ce sont de nouvelles richesses pour la Littérature & pour les Arts qu'il étoit utile de procurer à la France, où les Ouvrages Italiens parviennent toujours fort tard & en fort petit nombre.

Observations sur les effets des vapeurs méphitiques dans l'homme, sur les noyés, sur les enfans qui paroissent morts en naissant, & sur la rage; avec un précis du traitement le mieux éprouvé en pareils cas. Sixieme édition, à laquelle on a joint des observations sur les effets de plusieurs poisons dans le corps de l'homme, & sur les moyens d'en empêcher les suites funestes. Par M. Portal, Médecin consultant de *Monsieur*, Lecteur & Professeur de Médecine au College Royal de France, Professeur-Adjoint d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi, des Académies des Sciences de Paris, de Bologne, de Turin, de Padoue, de Harlem, d'Edimbourg, Docteur en Médecine, & de la Société Royale des Sciences de Montpellier. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1787. Volume in-8°. 492 pages.

Cet Ouvrage d'un de nos plus savans Médecins, & d'un Praticien des plus occupés, a pour objet les parties de la Médecine dont le peuple a le plus besoin, dont l'ignorance peut lui être le plus funeste, & pour des cas où les secours ont besoin d'une plus grande promptitude; il méritoit par conséquent l'attention qu'y a donné le Gouvernement, & les soins du célebre Académicien à qui nous en avons l'obligation.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DU MOIS DE FÉVRIER 1788.

Fin de la Table

LE

JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVIII.

MARS.



A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, N°. onze, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, No. II. C'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MARS M. DCC. LXXXVIII.

NOTICES & Extraits des Manuscrits de la Bibliotheque du Roi, lus au Comité établi par Sa Majesté dans l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tom. I. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1787. Un volume in-4°. de 707 pages.

I.

PREMIER EXTRAIT.

CE volume est le premier d'un Recueil important destiné à nous faire connoître toutes les richesses de la Bibliotheque du Roi, & qui mettra même tous ceux des Savans qui ne peuvent entendre les différens manuscrits en état d'en profiter. Cet Ouvrage

devient par conséquent en partie propre à toutes les Bibliotheques de l'Europe qui possedent les mêmes manuscrits, sur-tout les Orientaux. A la tête de ce Recueil est une Préface dans laquelle M. Dacier, Secrétaire de l'Académie, rapporte en peu de mots l'histoire de cet établissement utile. « Les » beaux jours des Sciences & des » Lettres, dit-il, ne sont point » passés, le Roi qui connoît ce » qu'elles peuvent pour sa gloire » & pour celle de la Nation, le » Ministre des Académies qui se» conde avec autant de lumieres » que de zele les vues bienfaisantes » de Sa Majesté, perpétuent la » durée de ces beaux jours, en » réchauffant l'ardeur pour le tra» vail par de puissans encourage» mens dirigés vers l'utilité publi» que. A peine un nouvel éta» blissement venoit de procurer à » l'Observatoire les livres, les » instrumens & les fonds nécessaires » pour y assurer un enseignement » continu, & l'observation cons» tante des Astres, que le Gouver» nement s'occupoit d'un autre » établissement non moins impor» tant, dont le but est de ranimer » l'étude des Langues savantes & » des monumens historiques, de » découvrir à la France des ri» chesses qu'elle possede & qu'elle » ignore, de lui en montrer l'u» sage, de faire jouir l'Europe » entiere de ce que peut fournir » à l'histoire & à la littérature, » l'immense & précieuse collec» tion des manuscrits de la Bi» bliotheque du Roi, & l'Aca» démie des Belles-Lettres, à la» quelle ce travail a été confié, a » regardé ce bienfait comme le » plus signalé qu'elle ait reçu de » la munificence Royale depuis le » ministere des Colbert & des » Pontchartrin. »

Le Roi ordonna qu'à l'avenir huit Académiciens formeroient un comité dans lequel ils s'occuperoient, sans préjudice du travail ordinaire de l'Académie, à faire connoître par des notices exactes & des extraits raisonnés les manuscrits de la Bibliotheque, à traduire & même à publier dans leur langue originale les pieces qu'on jugeroit dignes d'être imprimées en entier; quelques-uns des membres de ce comité doivent examiner les Manuscrits Orientaux, Grecs & Latins, d'autres ceux qui concernent l'Histoire de France, celle des autres Nations de l'Europe, & en général les antiquités du moyen âge. Ces notices & ces extraits doivent être lus dans un comité composé, outre les huit Académiciens chargés du travail, des Officiers annuels de l'Académie, du Secrétaire perpétuel & de quatre Commissaires nommés chaque amée par l'Académie pour y assister, tous avec le droit d'avis sur les lectures. Les huit Académiciens sont MM. de Guignes, de Brequigny, Gaillard, de la Porte du Theil, de Keralio, Vauvil-

liers, & Silvestre de Sacy Associé résident.

Il suffit d'annoncer un pareil établissement qui doit naturellement ranimer l'étude des Langues savantes & de l'Histoire, « il n'a » pas besoin d'être relevé par des » éloges; personne ne peut y mé- » connoître ce grand caractere d'u- » tilité publique si justement vanté » dans les établissemens littéraires » de Louis XIV, & c'est peut- » être le seul de ce genre dont il » n'ait pas dérobé la gloire à ses » successeurs. »

Les huit Académiciens s'occuperent aussi-tôt de ce travail, & sans des circonstances particulieres ce premier volume qui ne tarda pas à être en état d'être imprimé, auroit pu paroître depuis longtems. Il contient les notices & extraits étendus de vingt-cinq Manuscrits, Arabes, Persans, Grecs, Latins & François, dont voici les titres.

Essai historique sur l'origine des Caracteres Orientaux de l'Imprimerie Royales, sur les Ouvrages qui ont été imprimés à Paris, en Arabe, en Syriaque, en Arménien, &c., & sur les Caracteres Grecs de François Ier, appellés communément Grecs du Roi. Par M. de Guignes.

Les Prairies d'Or & les Mines de Pierres précieuses. Histoire universelle par Aboul-Hassan-Aly, *fils d'*Al-Khaïr, *fils d'*Aly, *fils d'*Abderrahman, *fils d'*Abdalla, *fils de* Masoud-el-Hadheli, *surnommé* Masoudi, *Ecrivain du douzieme siecle de l'Ere Chrétienne.* Par M. de Guignes.

Table Chronologique des Kalifs, par le même.

Notice du Journal de Burcard, Maître des Cérémonies de la Chapelle du Pape, depuis Sixte IV jusqu'à Jules II (premiere partie), *sous les Pontificats de Sixte IV & d'Innocent VIII.* Par M. Brequigny.

Notice du Journal de Burcard, (seconde partie) *sous le Pontificat d'Alexandre VI.* Par le même.

Notice du Journal de Burcard, (troisieme & derniere partie) *concernant le Pontificat de Pie III, & les trois premieres années de celui de Jules II.* Par le même.

Notice d'un Lexique Grec, de la Bibliotheque du Roi. Par M. de Rochefort.

Chaîne historique des contrées, des mers & des poissons, avec un Traité sur la Science de la Sphère. Recueil de divers Ouvrages, & particuliérement de deux Voyages aux Indes à la Chine, dans les neuvieme & dixieme siecles de J. C. Par M. de Guignes.

Le Livre des étoiles errantes, qui contient l'Histoire de l'Egypte & du Caire, par le Scheikh Schemseddin-Mohammed ben Abilsorour al Bakeri al Sadiki. Par M. Silvestre de Sacy.

Notice de cinq Manuscrits d'Eschyle, de la Bibliotheque du Roi, comparé avec l'édition de Paw, Nos. 2789, 2790, 2782, 2788, 2791. Par M. Vauvilliers.

Instructions baillées à Moreau de Wissant, Chambellan; Pierre Royer

de Lyssac, Maître d'Hôtel du Duc d'Anjou; Relation de l'Ambassade d'Arnaut d'Espagne, Seigneur de Montespan, Sénéchal de Carcassonne; Relation de l'Ambassade de Mignon de Rochefort, Seigneur de la Pomarède; Relation de la mort de Richard II, Roi d'Angleterre, 1399. Par M. Gaillard.

Notice des Manuscrits de la Bibliotheque du Roi, cotés 5962, & 5963, contenant l'Histoire des regnes de Charles VII & de Louis XI, par Amelgard, Prêtre Liégeois. Par M. du Theil.

Notice d'un Manuscrit Suédois de la Bibliotheque du Roi, n°. 10204, intitulé : *Chronicon regum Sueciæ scriptum ab Olao Petri, fratre Laurentii trici, primi post reformationem Archiepiscopi, qui vixit circa annum 1520.* Par M. de Kéralio.

Notice du Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, n° 178, *parmi les Manuscrits de Brienne*, intitulé : *Procès criminel fait à Robert d'Artois, Comte de Beaumont, Pair de France.* Par M. de l'Averdy.

Notice du Manuscrit Grec, de la Bibliotheque du Roi, n°. 1746. Par M. le Baron de Sainte-Croix.

Histoire des Princes Atabeks, en Syrie, par Aboulhasan Aly, surnommé Azzeddin, *fils d'Al Athir al Dgezeri, appellé* Ebn-al-Athir, *ou* Ben-al-Athir, *Ecrivain du treizieme siecle de l'Ere Chrétienne.* Par M. de Guignes.

Notice d'une Chronique autographe de Bernard Iterius, Bibliothécaire de l'Abbaye de Saint-Martial de Limoges, dans le treizieme siecle. Par M. Brequigny.

Le Livre des Conseils, par le ScheikhFerideddin-Mohammed-ben-Ibrahim-al-Attar-al-Nischabouri. Par M. Silvestre de Sacy.

Le premier Mémoire, celui de M. de Guignes, qui concerne les Caracteres Orientaux de l'Imprimerie Royale, est celui qui va d'abord nous fixer, & ensuite nous ferons connoître toutes les Notices Orientales contenues dans ce volume.

On a imprimé à Paris, sous le regne de Louis XIII, plusieurs Ouvrages en Caracteres Orientaux, Hébreux, Arabes, Syriens, Arméniens, &c. Que sont devenus tous ces Carrcteres ? Chevillier, dans son Histoire de l'Imprimerie, a dit que l'Imprimeur Vitré les avoit détruits, ce qui étoit une grande perte. Il en est de même des beaux Caracteres Grecs de François I, gravés par le célebre Garamont. Didot, dans un Livre imprimé en 1786, a dit que malheureusement ils étoient perdus & que depuis long-tems tous les Savans de l'Europe en général, & de France en particulier, pensent qu'il n'en existe aucuns. Après l'établissement du comité M. le B. de Breteuil, persuadé qu'il étoit nécessaire que pour les Notices des Manuscrits Orientaux on employât des Caracteres Arabes, fit chercher dans le Dépôt de la maison du Roi des renseignemens à ce sujet. Le Gouvernement étoit instruit qu'il

devoit y avoir à l'Imprimerie Royale de ces Caracteres, on les y chercha & on en trouva un grand nombre qui y étoient en quelque façon oubliés. Il chargea M. de Guignes de les examiner & de voir si avec ce qu'on possédoit on pouvoit parvenir à imprimer : tous ces Caracteres ne consistoient qu'en poinçons & en matrices, & il n'y en avoit point en plomb.

M. de Guignes, surpris de voir un si grand nombre de Caracteres, les examina avec attention & les remit en ordre afin qu'on put en faire des fontes, mais il ne borna pas-là son travail. On ignoroit absolument comment ils se trouvoient à l'Imprim. Royale, & qui les avoit fait graver. Il les reconnut bientôt pour être ceux dont on s'étoit servi à Paris sous Louis XIII, qui ressemblent exactement à ceux d'un Pseautier Arabe imprimé à Rome & gravés aux dépens & par les soins de M. de Breves, Ambassadeur de France dans cette Cour : il falloit encore savoir si ceux de l'Imprimerie R. étoient les mêmes ou s'ils en étoient une copie. M. de Guignes, dans ce Mémoire qui est divisé en deux parties, l'une pour le tems écoulé depuis François I jusqu'à la fin de Louis XIII ; l'autre depuis cette époque jusqu'à présent suit les progrès de la Littérature Orientale en France, & principalement ceux de l'Imprimerie de Paris en ce genre ; mais ce qui nous intéresse le plus en ce moment ce sont tous ces Caracteres Orientaux, & c'est sur quoi nous allons principalement nous arrêter.

En lisant les divers Ouvrages imprimés avec le titre de *Typographia Savariana*, M. de Guignes apprit que M. de Savari de Breves, qui sous Henri IV avoit été Ambassadeur de France à Constantinople, plein de zele pour la propagation du Christianisme dans le Levant, & pour le progrès des sciences & l'avantage du commerce avoit fait graver à ses frais un grand nombre de poinçons Arabes, & avoit acquis en même-tems beaucoup de Manuscrits Orientaux. De retour en France vers l'an 1611, il fut nommé Ambassadeur à Rome & c'est-là qu'en 1613 il fit imprimer en Arabe le Catéchisme du Cardinal Bellarmin, & en 1614 le Pseautier dont nous avons parlé. Il revint à Paris en 1615 avec ses Caracteres & un Imprimeur nommé *Paulin*, qui après avoir publié le traité de paix entre Henri IV & le Sulthan Achmed en Turc, s'en retourna à Rome. Mais il s'étoit formé à Paris des Imprimeurs & des Ouvriers en état d'imprimer des Livres Turcs, Arabes, Syriens, &c., & Vitré qui se distingua le plus en ce genre, imprima avec les Caracteres de M. de Breves un Pseautier Syriaque & Latin. Malheureusement M. de Breves mourut en 1627, & tous ses Caracteres, poinçons & matrices, ses manuscrits furent mis en vente. Les Anglois & les Hollandois les

marchandoient. Louis XIII en avoit fait offrir inutilement une somme de vingt-sept mille livres ; enfin Vitré reçut l'ordre de suivre cette vente sans dire que c'étoit pour le Roi, & il en fit l'acquisition pour quatre mille trois cens livres.

Le Cardinal de Richelieu forma alors une société de Libraires qui se chargerent d'imprimer les Bréviaires & Livres d'Eglises, à condition qu'ils publieroient les Catéchismes, Grammaires & autres Livres en Langues Orientales pour être donnés gratuitement aux Missionnaires du Levant Ils publierent en effet plusieurs Ouvrages, & Vitré donna la Bible Polyglotte de le Jai. Jusqu'alors cette acquisition des Caracteres n'avoit pas encore été payée, & Vitré continuellement poursuivi par les héritiers de M. de Breves en sollicitoit le paiement qu'il ne pouvoit obtenir, il demandoit qu'il lui fut permis de rendre ces poinçons & ces livres que les étrangers vouloient toujours achetter. Les livres avoient été enlevés par ordre du Cardinal de Richelieu, & déposés dans sa Bibliotheque ; Vitré les redemandoit, M. le Chancelier qui desiroit de les avoir offroit de payer le tout en remettant les poinçons au Roi.

Louis XIII curieux d'avoir des Caracteres de toutes les Langues savantes de l'Orient, avoit ordonné qu'au lieu de 4300 livres, prix des poinçons & des livres de M. de Breves, on expédiât une ordonnance de 6000 livres afin que Vitré fit encore graver des poinçons Arméniens & Ethiopiens. Celui-ci exécuta les ordres du Roi pour les Arméniens, mais faute de paiement des 6000 liv. il ne fit pas graver les Ethiopiens.

Tous ces détails & les suivans sont tirés d'un factum que Vitré publia alors, des actes du Dépôt de la Maison du Roi, du secrétariat de la Bibliotheque du Roi, & des Mémoires du Clergé qui prit beaucoup de part à la malheureuse situation où se trouvoit alors Vitré. En effet en 1656 le Clergé vint à son secours & ordonna qu'il seroit payé par le sieur de Mannevillette la somme de 6000 livres, à des conditions qui n'eurent pas lieu, & Vitré ne put retirer les manuscrits qui passerent en Sorbonne. Les caracteres étoient toujours entre ses mains ; enfin tout ce long procès fut terminé & Vitré étant mort en 1674, ces caracteres furent remis à la Bibliotheque du Roi, d'où ils furent tirés en 1691, pour être portés à l'Imprimerie Royale, & ils y sont restés depuis ignorés de toute l'Europe. Les Ministres cependant ne les ont jamais perdus de vue, & en différens tems ils les ont fait examiner par quelques gens habiles, mais ces examens sont restés concentrés dans l'Imprimerie R. M. de Guignes en a retrouvé les détails au dépôt de la Maison du Roi avec les divers inventaires qui ont été faits, ce qui prouve qu'on

a

a toujours voulu mettre ces caracteres en état de servir, mais sans aucun succès. C'est pour remédier à cet inconvénient, pour répondre au zele du Ministre protecteur des Lettres, & pour les tirer absolument de l'oubli que M. de Guignes a cru devoir rendre public son travail & ses recherches à ce sujet, & on a pensé qu'elles ne pouvoient être mieux placées qu'à la tête de ce volume, c'est faire connoître en même tems & les richesses de la Bibliotheque du Roi & celles de l'Imprimerie Royale. Celles-ci consistent en quatre corps de Caracteres Arabes, Turcs & Persans, un de Caracteres Syriens, tous faits par ordre de M. de Breves, un de Caracteres Arméniens par ordre de Louis XIII. Ces six corps montent à près de deux mille poinçons avec autant de matrices dont quelques-unes sont perdues. Les Caracteres Samaritains gravés par ordre de M. le Jai, & remis par son fils à la Bibliotheque du Roi, n'ont pas encore été retrouvés; plus quatre corps de Caracteres Hébreux, poinçons & matrices faits par ordre de Louis XV. Jusqu'à présent on a ignoré que ces derniers fussent à l'Imprimerie Royale, on les a cherchés mais on n'a pu encore découvrir que les matrices qui sont en bon état. Afin que tous ces Caracteres ne retombent plus dans l'oubli d'où on vient de les tirer, d'après l'état qui en a été fait par M. de Guignes, le Ministre a voulu que le Directeur de l'Imprimerie Royale en dressât deux pareils états signés, l'un a été remis à Sa Majesté & l'autre au Dépôt de la Maison du Roi.

Quant aux Caracteres Grecs de François I, appellés Grecs du Roi & gravés par Garamont, ce Prince ordonna que les poinçons fussent déposés à la Chambre des Comptes & laissa les matrices entre les mains des Etienne; le dernier de ces Imprimeurs les vendit à Genève, mais sous Louis XIII elles furent rachetées & rapportées à Paris. Depuis ce tems on n'en a plus entendu parler, & on a cru qu'elles étoient perdues ainsi que les poinçons. En 1683 on les retrouva à la Chambre des Comptes, & M. de Guignes rapporte les Lettres-patentes du 15 Décembre par lesquelles il est ordonné de les entirer pour les remettre à Sebastien Mabre Cramoisi alors Directeur de l'Imprimerie Royale, ce qui a été exécuté, mais ce qui n'a pas empêché qu'ils n'y restassent dans l'oubli avec les Caracteres Orientaux, & c'est la recherche de ces derniers qui les a fait découvrir. M. de Guignes entre dans quelques détails sur ces beaux Caracteres Grecs, & nous apprend que les Anglois avoient demandé d'en avoir des fontes, qu'on exigeat qu'ils missent sur le frontispice de tous les livres qu'ils imprimeroient: *Caracteribus Græcis e Typographeio Regio Parisiensi*, à quoi ils ne voulurent point consentir. On a de ces Caracteres trois corps gravés par Garamon par

ordre de François I, & un corps fait par ordre de Louis XIV. M. le Directeur de l'Imprimerie Royale en a fait également deux états signés, l'un présenté au Roi, & l'autre à M. le B. de Breteuil. On est occupé maintenant à faire les fontes afin de pouvoir parvenir à l'impression. M. de Guignes qui ne néglige rien à cet égard, a composé un second Mémoire uniquement destiné à l'Imprimerie R., afin que dans la suite tout Compositeur qui connoîtra seulement les Lettres Arabes puisse employer ces Caracteres, faits sur un plan tout différent de celui des autres Imprimeries en ce genre.

Indépendamment de l'Histoire des Caracteres Orientaux que nous venons d'exposer, M. de Guignes entre dans des détails sur celle de la Littérature Orientale en France & en Europe en remontant jusqu'au tems de nos Croisades, il indique les différens établissemens & les Ouvrages qui ont été faits; il développe le génie de ces Langues relativement aux voyelles qu'on ne joint point aux consonnes, & le plan qu'on a suivi pour la gravure de ces poinçons. Il s'arrête également sur les Caracteres Hébreux gravés par ordre de Louis XV; sur les Caracteres Chinois gravés dans le même tems, ainsi que sur les embarras que quelques Gens de Lettres susciterent à M. Fourmont. Mais les bornes de nos Extraits ne nous permettent pas de le suivre dans tous ces détails qu'on peut lire dans l'Ouvrage même. [*Extrait de M. Dupuy.*]

II.

Passons maintenant à l'Extrait des Ouvrages Orientaux.

1°. *Les Prairies dorées & les Mines de pierres précieuses*, par Aboulhassan, surnommé Almasoudi, trois Manuscrits du même Ouvrage Ce titre paroîtra singulier sans doute, mais les Orientaux sont dans l'usage de mettre à la tête de leurs Ouvrages de pareils titres figurés & ampoulés qui ne font point connoître un Livre ni le sujet que l'Auteur y traite. Celui-ci contient un Abrégé d'Histoire universelle. Masoudi qui en est l'Auteur vivoit dans le XIIe. siecle de l'Ere Chrétienne. Il remonte jusqu'à la Création du Monde, traite de tous les Patriarches jusqu'à Mahomet, parle très-sommairement des Indiens, des Chinois, des anciens Rois Chaldéens, Babiloniens, Perses, Grecs, Romains, & même de nos Rois de France. On y trouve en même tems quelques remarques géographiques, ensuite il fait mention des Arabes anciens, de leurs Rois, de leur Religion, de la forme de leurs années, de celle de l'année des Syriens, des Perses, de quelques anciens Temples chez différentes Nations. Enfin une Histoire des Khalifs jusqu'à l'an 947 de J. C. Ce plan est vaste & donne une grande idée des recherches de l'Auteur, mais, dit M. de Guignes,

nous devons obſerver, que s'il parle à la vérité de tout ce qu'il annonce il le fait ſouvent d'une maniere ſi abrégée qu'il ſe borne ſimplement à quelques traits, plus ſouvent encore, conformément au goût & à la crédulité des Orientaux il y mêle beaucoup de fables. La partie de l'Hiſtoire des Khalifs qui feroit plus curieuſe, ne contient que des anecdotes particulieres & comme détachées. Elles ne feroient pas à négliger par un Auteur qui voudroit écrire l'Hiſtoire des Khalifs, mais il auroit été difficile de les rapporter dans ces Notices parce qu'elles exigeroient trop de détails pour être entendues.

La Notice que l'on donne de cet Ouvrage eſt très conſidérable, on s'eſt arrêté ſur ce qu'il peut y avoir de plus important. L'Auteur en voulant faire connoître diverſes Nations, nous fournit des preuves que les Arabes fréquentoient alors beaucoup la Chine : en parlant des peuples voiſins de la Mer Caſpienne, il nous apprend que vers la ville de Bakou il y avoit une mine de naphte blanc & un volcan qui jettoit un grand feu qu'on appercevoit de fort loin ; il paroît d'après nos Voyageurs qui ont connu cette mine de naphte, que le volcan eſt actuellement éteint. Notre Auteur nous apprend encore qu'il y en a pluſieurs en Arabie, vers Hadhramout, Oman, &c. Lorſqu'il parle des Romains il dit qu'Helene après avoir trouvé la Vraie Croix, dépenſa des ſommes conſidérables à conſtruire des Egliſes en Egypte, en Syrie & dans la Grece. Pour celle qu'elle fit élever à Hemeſſe elle avoit fait apporter d'Egypte de ſuperbes colonnes de marbre. Il raconte que ſur le phare d'Alexandrie il y avoit un miroir par le moyen duquel on appercevoit les vaiſſeaux en mer. On a parlé de ce miroir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences d'après Aboulfedha, moins ancien que Maſoudi Ce dernier entre dans quelques détails ſur les fouilles que différens Princes Muſulmans ont fait faire pour pénétrer dans l'intérieur des Pyramides d'Egypte. Ce qu'il dit des Eres ou époques des différentes Nations Orientales & de la forme de leurs années, mérite d'être conſulté ; il indique auſſi les opinions de quelques Philoſophes Orientaux ſur la durée du monde. Il n'a pas négligé l'obſervation de la meſure de la terre faite par ordre du Khalif Almamoun, & il nous apprend que cette obſervation a été faite entre Racca & Palmyre.

Tout l'Ouvrage de Maſoudi ne conſiſte qu'en détails très-courts ſur chaque ſujet, & par conſéquent peu ſuſceptibles d'Extrait pour notre Journal, ainſi nous renvoyons à la Notice imprimée dans ce volume, où l'on donne, d'après l'Auteur Arabe, une idée générale de l'Empire des Khalifs ſucceſſeurs de Mahomet. L'Auteur a traité plus en détail toute cette Hiſtoire dans un grand Ouvrage

auquel il renvoie, ce qui eſt cauſe qu'il ne donne dans celui-ci que des eſpeces d'anecdotes. On ſait que juſqu'à la mort d'Aly l'Empire des Arabes avoit été électif, il devint alors héréditaire dans la famille des Ommiades. Il s'étendoit depuis l'Eſpagne & l'Afrique juſqu'aux Indes. Les Abbaſſides ſuccéderent aux Ommiades. Tous ces Princes, malgré leurs richeſſes & l'étendue de leur Empire, n'affectoient pas un grand luxe dans leurs vêtemens; les Khalifs Abbaſſides portoient des habits noirs, & ce ne fut qu'en 886 de J. C. qu'ils commencerent à mettre à leurs chevaux des ornemens d'or. Ces Princes qui inſenſiblement ſe livrerent à la moleſſe, créerent un Officier qui reſſembloit à nos Maires du Palais, & lui abandonnerent le gouvernement de l'Empire ce qui en cauſa la ruine. Bientôt les Khalifs furent réduits à n'être plus que les Pontifes de la Religion; on leur rendoit les plus grands honneurs, mais on ne leur laiſſoit aucune autorité, & depuis cette époque ils ne purent jamais ſe rétablir.

Cette notice eſt ſuivie de différentes notes qui conſiſtent en une Table Chronologique des Khalifs ſelon Maſoudi, dans laquelle l'Auteur indique l'année, le mois, le jour & la durée de chaque regne.

Chaînes hiſtorique des Contrées, des Mers & des Poiſſons, avec un Traité ſur la Science de la Sphere; par deux Voyageurs Arabes qui vivoient dans les IX & X^e. ſiecles de l'Ere Chrétienne. Notice de M. de Guignes.

Comme cet Ouvrage a été traduit en François par M. l'Abbé Renaudot ſous le titre de *Relations des Indes & de la Chine*, imprimée à Paris en 1718, cette Notice eſt très-courte, on s'arrête particulierement à conſtater l'exiſtence de ce Manuſcrit dans la Bibliotheque du Roi. On l'avoit cherché depuis long-tems ſans le trouver, & divers Savans de l'Europe le croyoient ſuppoſé. Ils s'étoient adreſſés autrefois à M. de Guignes qui le chercha inutilement, & ce ne fut qu'en 1764 qu'il le trouva ſous le titre que nous venons d'annoncer, & qui n'eſt point indiqué dans la traduction de M. l'Abbé Renaudot. Il publia alors dans ce Journal une Lettre pour détruire les doutes qu'on avoit ſur ce Manuſcrit; ainſi la Notice qu'il en donne à préſent contient outre ce qu'il a dit dans cette Lettre, quelquelques nouvelles obſervations relatives à la Chine. Entre autres il remarque que ce qui a le plus indiſpoſé les Miſſionnaires de la Chine contre ces deux Voyageurs, c'eſt qu'ils racontent qu'on vend publiquement à la Chine de la chair humaine. Il cite à ce ſujet un texte des Annales Chinoiſes dans lequel il eſt dit que *l'an 1240 on tuoit des hommes dont on vendoit la chair dans les marchés, enſorte qu'on n'oſoit ſortir le ſoir dans la crainte d'être pris & tué pour être ainſi vendu.*

L'Histoire de la Chine fournit un nombre prodigieux d'exemples que les Chinois dans des tems de famine mangeoient ainsi la chair humaine. On observe encore que dans le tems que nous ne connoissions pas la Chine, dans le tems de nos deux Voyageurs, les Arabes & tous les Musulmans y alloient les uns par mer, d'autres par terre, qu'ils avoient un Cadhi à Canton où ils se rendoient de Bassora. En général les Auteurs Arabes parlent très-fréquemment de la Chine, & leurs Navigateurs parcouroient toutes les Indes & se rendoient dans toutes les Isles qui sont au Midi, c'est ce que diverses Notices qu'on donnera dans la suite nous feront encore mieux connoître.

Histoire des Princes Atabcks en Syrie ; par Ben-el-Athir, Ecrivain du XIII[e] siecle. Ce Manuscrit de la Bibliotheque du Roi qui est sans titre, renferme l'Histoire de Princes qui ont regné dans la Syrie depuis environ l'an 1094 jusqu'en 1210 de J. C. Quoique les Khalifs existassent alors, leur puissance étoit anéantie, & ils n'étoient plus que des Pontifes de la Religion forcés de donner l'investiture des différentes Provinces à ceux qui en faisoient la conquête. Des Princes Seljoucides, originaires du Turkestan, étoient venus s'emparer de cet Empire, & ils donnoient le gouvernement de plusieurs Provinces à titre de Fiefs à différens personnages qui étoient leurs esclaves & parvenoient ensuite dans les Charges; on les nomme les Atabeks. Ces Princes qui reconnoissoient le Sulthan Seljoucide n'en étoient pas moins les maîtres dans leurs Provinces, celles-ci passoient à leurs enfans moyennant une certaine redevance, tels étoient Zenghi & Noureddin dont il est si souvent parlé dans l'Histoire de nos Croisades. Dans l'Ouvrage dont il s'agit ici on les voit fréquemment aux prises avec les Francs, mais on voit aussi ceux de ces Francs qui étoient établis en Syrie plus anciennement, c'est-à-dire, depuis la premiere Croisade, se réunir à ces Princes Musulmans pour faire échouer les entreprises des Croisés postérieurs, c'est ce qui fit échouer celle de 1147, sous l'Empereur Conrad. Cette Notice présente plusieurs détails qui intéressent notre Histoire de France. L'Auteur Arabe termine son Ouvrage à l'an 1210 de J. C.

Le Livre des Etoiles errantes, qui contient l'Histoire de l'Egypte & du Caire; par Schemseddin Mohammed al Sadiki, qui vivoit vers l'an 1596. Notice de M. Silvestre de Sacy. L'Auteur Arabe a fait plusieurs autres Ouvrages, entre autres une Histoire des Ottomans, les révolutions les plus remarquables de l'Egypte ; celui dont il s'agit dans cette Notice contient l'Histoire de l'Egypte, c'est une partie sur laquelle nous sommes peu instruits. M. de Sacy indique tout ce qui fait le sujet des différens Chapitres, mais il ne s'arrête que sur quel-

ques-uns. L'Auteur remonte jusqu'aux plus anciens habitans de l'Egypte, & à l'origine du nom que ce pays porte chez les Arabes. Il parle de son étendue, des anciens Rois d'Egypte jusqu'au tems des Khalifs, des Gouverneurs que ces Princes y établirent. M. de Sacy a cru ne devoir pas s'arrêter sur l'Histoire des Fathimites, des Ayoubites & des Mameluks, pour passer à la conquête de Selim I & à l'Histoire d'Egypte sous le Gouvernement des Turcs, celle qui forme la partie la plus considérable de cette Notice qui est très-étendue.

Ce fut en 1517 que Selim, après s'être emparé de la Syrie, fit la conquête de l'Egypte, il en confia le gouvernement à Khaïrbeg, Pacha. Ce Gouverneur maltraita les peuples & leur fit souffrir toutes sortes de vexations. Presque tous ceux qui lui succéderent dans ce Gouvernement imiterent son exemple, l'Egypte fut toujours agitée par des troubles, des divisions & des révoltes occasionnées par la tyrannie & le pillage ou de ces Gouverneurs, ou de leurs Officiers; ils se succédoient rapidement soit qu'ils fussent déposés & chassés, ou qu'on les égorgeât. On ne voit pour ainsi dire que des monstres dont le nom ne mérite pas d'être conservé dans l'Histoire. On ne sera pas fâché de connoître cet état de l'Egypte, & les détails dans lesquels M. de Sacy est entré à cet égard dispenseront d'y revenir lorsque d'autres Auteurs Orientaux offriront l'Histoire des mêmes tems. L'étendue de ce morceau a obligé d'abréger la suite de l'Ouvrage, quoiqu'il s'y trouve des détails assez curieux, tels sont les Chapitres dans lesquels l'Auteur traite des différens districts de l'Egypte, du nombre de ses villes & de ses villages, de ses productions, de ses manufactures, de son histoire-naturelle & économique. Dans cette Notice on se borne à une idée générale de ce qui est contenu dans ces différens Chapitres, autrement il auroit fallut traduire l'Ouvrage en entier. Mais on aura occasion de s'étendre sur ces différens objets intéressans en rendant compte d'autres Manuscrits.

M. de Sacy s'arrête davantage sur un Calendrier Astrologique, Astronomique & Economique des Egyptiens, mois par mois, sur l'ordre & la maniere de faire les semailles, sur quelques canaux, sur le Nil & les cérémonies observées à l'ouverture de la digue du grand canal, & sur quelques autres objets. On ne sauroit douter que tous ces détails rassemblés par un Ecrivain du pays, témoin oculaire, ne soient préférables à ceux que nos Voyageurs rapportent, & ne contribuent à les rectifier. On y en trouve même plusieurs que les Savans qui travaillent sur les Antiquités de l'Egypte seront bien aises d'y rencontrer; il y a des coutumes locales qui existent de

tout tems & que les révolutions ne détruisent point, & on en apperçoit plusieurs de cette espece dans cette notice.

Le *Pendnameh*, ou Livre des Conseils; par Ferideddin al Attar, trois Manuscrits Persans du même Ouvrage. Par M. Silvestre de Sacy.

Cet Ouvrage est un Poëme moral composé en vers Persans par Ferideddin al Attar, c'est-à-dire Ferideddin le Parfumeur, parce que dans sa jeunesse il a exercé cette profession dans la ville de Schadbakh. Lorsqu'il eut quitté le monde pour embrasser la vie contemplative, il passa plusieurs années dans les exercices de la dévotion & de la pénitence, & recueillit l'histoire de la vie & des actions d'un grand nombre de Dervisch. Il étoit parvenu au plus haut degré de perfection & avoit pénétré plus avant que tout autre dans les secrets de la spiritualité: il périt dans l'invasion des Mogols l'an 1229 de J. C., âgé de 114 ans. On éleva sur son tombeau une chapelle qui devint l'objet d'un pellerinage très-fréquenté. Il laissa un grand nombre d'Ouvrages tant en prose qu'en vers. Ceux de poésie sont au nombre de douze que M. de Sacy indique. Parmi ces Poëmes le plus célebre est le Pendnameh dont il donne la notice. Le Poëte commence par célébrer la grandeur de Dieu, les merveilles qu'il a opérées & sa toute-puissance. Il chante ensuite les louanges de Mahomet & des Imams les plus célebres. Après ces préliminaires, il traite successivement & sans ordre des caracteres de la vrai piété, de la solide dévotion, de la perfection religieuse, du renoncement aux biens du monde, des vertus & des vices, de leurs effets & des signes auxquels on les reconnoît. Il adresse la parole à un Disciple. Il n'est presque aucun des préceptes qu'il donne qui ne soit répété plusieurs fois sous des formes différentes. Cette répétition choque peu dans l'original à cause de la concision du style, de la coupe des vers, de la rime, & des jeux de mots dont les Orientaux sont très-curieux. La superstition & la recherche d'une spiritualité affectée défigurent quelquefois les préceptes qu'il donne, mais on y reconnoît le plus souvent un ami de la vertu & de l'humanité. M. de Sacy se borne dans cette Notice à cette idée générale qu'il donne de l'Auteur, & à faire connoître l'état des trois Manuscrits de la Bibliotheque du Roi, parce qu'il a fait la traduction entiere du Poëme dont nous venons de parler & qu'il se propose de la faire imprimer avec le texte Persan si les circonstances ne s'opposent point à l'exécution de ce projet.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

HISTOIRE générale de Provence ; tome IV & dernier. Par M. l'Abbé Papon, de l'Académie de Marseille.

Opus aggredior plenum variis casibus, atrox prœliis, discors seditionibus, ipsâ etiam pace sævum. Tacit. Hist. L. 1.

A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierre, premier Imprimeur ordinaire du Roi & des Etats de Provence, & se vend chez Moutard, Libraire-Imprimeur de la Reine, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny. *In*-4°. de 864 pages, & les préliminaires 14. 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi.

VOILA un grand Ouvrage terminé, il ne falloit pas moins que l'ardeur constante de M. l'Abbé Papon pour faire succéder si promptement les uns aux autres des volumes si considérables, dont chacun suppose tant de recherches dans tous les dépôts publics & particuliers de l'Italie, de la Provence, de Paris, &c., tant de mouvemens, de courses, tant de travail sur-tout ; l'Auteur peut dire avec complaisance : *Exegi monumentum ;* c'est en effet un beau monument d'érudition que cet Ouvrage. La Provence est sans contredit une des provinces de France dont l'Histoire méritoit le plus d'être écrite, & ce sera une de celles dont l'Histoire aura été composée avec le plus de soin ; l'éloge commence à M. l'Abbé Papon, car toutes les autres Histoires de Provence qu'on avoit avant lui, rendoient encore la sienne nécessaire.

Nous avons beaucoup entretenu nos Lecteurs de cette Histoire. Nous en avons tracé le plan général dans notre Journal de Mars 1777. Nous avons rendu compte du premier volume dans notre Journal de Mars 1778 ; du second, dans le Journal de Décembre 1779, 2[d]. volume. (Nous avons rendu compte aussi dans notre Journal de Juin 1781, premier volume, d'un *Voyage Littéraire de Provence* du même Auteur, voyage né de sa grande histoire, & qui en est en quelque sorte un extrait) ; enfin dans notre Journal de Février 1785, nous avons fait connoître le troisieme volume de cette grande histoire. L'Epigraphe tirée de Tacite qu'on trouve à la tête de celui-ci & qui a été prise par plus d'un Historien, convient en effet trop souvent à l'histoire & convient beaucoup en particulier à celle-ci. Quoique cette époque nous montre la Provence réunie à la Couronne, & n'ayant plus, ce semble, qu'à vivre tranquille sous une autorité capable de la régir & de la protéger, cette même

même époque eſt ſouvent remplie de troubles & féconde en grandes calamités ; il s'agit d'un peuple qui, comme l'obſerve l'Auteur, par la vivacité de ſon caractere & de ſes paſſions, anime toujours la ſcene qu'il remplit ; cette vivacité a parfaitement ſervi ſon zele & ſon patriotiſme toutes les fois qu'il a fallu défendre le pays contre les entrepriſes des Puiſſances Etrangeres. Il eût été à ſouhaiter que cette ardeur de caractere qui fait faire de grandes choſes, quand elle eſt animée par l'amour du bien public, eût moins éclaté dans les guerres de Religion ; « que ne doit on pas craindre du fanatiſme, dit l'Auteur, lorſqu'il échauffe des tempéramens d'une certaine trempe ? »

Après la Religion & leur pays, ce que les Provençaux ont défendu avec le plus de courage, ce ſont leurs privileges ; & cette ardeur même à les défendre a été pour eux une ſource de factions & de troubles. Outre les livres imprimés dont l'Auteur s'eſt ſervi pour la compoſition de ſon hiſtoire, & qui ſont indiqués dans des citations marginales, il donne dans ſa préface la liſte des nombreux & importans manuſcrits qu'il a conſultés & qui ont preſque tous été ignorés de ceux qui, avant lui, avoient écrit l'hiſtoire de Provence.

Ce volume commence avec la réunion de la Provence à la Couronne ſous Louis XI & ſous Charles VIII. Les Lettres-Patentes qui conſomment irrévocablement cette réunion, ſont du 24 Octobre 1486.

En revenant ſur l'hiſtoire du Roi René, qui appartient au volume précédent, l'Auteur rapporte un petit fait qui n'eſt rien, s'il faut l'expliquer, comme il l'explique avec beaucoup d'apparence de raiſon, mais qui s'annonce cependant comme une ſingularité. Il s'agit de *Lettres de tonſure pour Nicolas Portier, Clerc, fils de Gilles Portier & de ſa femme demourans à Bar, à tels & ſemblables privileges qu'ont accoutumé avoir les autres Clercs tonſurés au pays de Barrois, données* (par le Roi René), *à Aix le vingt-neuvieme jour de Mars 1476, avant Pâques.* M. l'Abbé Papon n'a pas vu les Lettres en nature, mais elles ſont ainſi énoncées dans un regiſtre des Archives du Roi à Aix ; il croit que ce ſont des Lettres Déclaratoires pour faire jouir un Clerc tonſuré des privileges de la Cléricature, & ne peut ſe perſuader que le Roi René s'arrogeât le droit purement Eccléſiaſtique de donner la tonſure, comme l'énoncé des Lettres ſemble le dire.

Louis II, Roi de Naples & Comte de Provence, avoit créé un Parlement en Provence par des Lettres-Patentes du 14 Août 1415. Louis III ſon fils, l'avoit ſupprimé par des Lettres-Patentes du mois de Septembre 1424, & l'avoit recréé ſous le titre de *Conſeil Eminent*, le 20 Novembre de la même année. Enfin le Roi de

France Louis XII, par un Edit daté de Lyon au mois de Juillet 1501, établit ce Parlement d'une maniere ſtable & tel qu'il ſubſiſte aujourd'hui.

Sous le regne de François I, en 1524, les Impériaux firent & leverent le ſiege de Marſeille, mais quelques autres places, Aix entre autres, s'étoient rendues à la premiere ſommation. François I fit trancher la tête à Honoré de Puget, Seigneur de Prats, Viguier d'Aix, qu'on regarda comme l'inſtigateur de cette prompte ſoumiſſion; mais, dit M. Papon, quelle réſiſtance pouvoient faire des citoyens qui n'ayant ni troupes « ni remparts pour ſe defendre, » ſe feroient expoſés à une perte » inévitable ſans retarder la marche » des ennemis? » On lit dans un ancien manuſcrit que de Prats fut puni pour avoir fait pendre un payſan qui refuſoit de crier vive *Bourbon*. C'étoit le Connétable de Bourbon, alors rebelle & Général des ennemis. Sur quoi voici la réflexion de l'Auteur: « ſi le fait » eſt vrai, le ſupplice de ce Gentil- » Homme honore la mémoire du » Prince qui eut le courage de » venger ainſi la mort injuſte d'un » Citoyen, & d'apprendre par » cet exemple, que la vie de ſes » ſujets, de quelque état qu'ils » ſoient, doit être reſpectée des » perſonnes en place; ajoutons, ſur-tout lorſque ces ſujets ſignalent leur zele envers leur Prince, comme faiſoit ce payſan, & obſervons que le Viguier par cette violence, montroit un zele bien coupable en faveur des ennemis de l'Etat, & qu'il étoit d'une bonne politique autant que de la juſtice qu'il fût puni; mais l'Auteur croit que la vérirable cauſe du ſupplice du Viguier fut ſa prompte ſoumiſſion, & il cite un contemporain qui dit qu'il *fut décolé ſans cauſe, par grande rigueur.*

En 1536, Charles-Quint en perſonne fit une irruption en Provence, exerça dans la ville d'Aix des actes de Souveraineté, créa des charges & de grands fiefs, & finit par être repouſſé avec perte & avec honte.

L'expédition de Cabrieres & de Mérindol, eſt décrite ici, non-ſeulement d'après les diverſes hiſtoires imprimées, mais encore d'après des pieces manuſcrites, parmi leſquelles ſe trouve le procès-verbal, en original, de cette expédition, découvert en 1784, au château de la Garde, & d'après le plaidoyer de l'Avocat Robert pour le Préſident d'Oppede; mais ce plaidoyer n'eſt pas entier, on n'en a qu'une partie. L'Auteur obſerve avec raiſon que, ſur les horreurs trop réelles & trop révoltantes qui accompagnerent cette ſanglante & abominable exécution, il ne faut pas en croire aveuglément les Ecrivains Proteſtans, qui avoient intérêt de les exagérer; mais en combinant toutes les différentes Relations des deux partis, il en réſulte toujours

un tableau effrayant des fureurs du fanatisme & une puissante raison de détester à jamais la persécution & l'intolérance. Les principes de l'Auteur sur ces matieres sont purs, honnêtes & humains.

On sait que le Premier Président de Provence, Méynier d'Oppede, Instigateur & Exécuteur de quelques-unesde ces violences, fut absous & renvoyé dans ses fonctions.

Nous ne pouvons à ce sujet dissimuler une assez grande difficulté que nous présentent les pages 141 & 142 de ce volume, quoique nous ne soyons peut-être pas en état de la résoudre. M. l'Abbé Papon rapporte la Lettre écrite par le Garde des Sceaux au Parlement d'Aix en faveur du Président d'Oppede, lettre dont celui-ci fut porteur, & qui est datée de Fontainebleau le 18 Décembre 1553. Cette lettre est signée *Jean Brulard*. Or, nous ne connoissons point d'autre Brulart qui ait été Garde des Sceaux, que le fameux Chancelier de Silleri, Nicolas Brulart, lequel fut fait Garde des Sceaux au mois de Décembre 1604, & Chancelier le 10 Septembre 1607. De plus, il n'y avoit point à l'époque dont il s'agit, de Brulart du nom de Jean. Il y en avoit bien en 1553, un qui étoit Procureur Général, ou, comme on disoit alors, Procureur du Roi, mais il se nommoit Noël & non pas Jean; son pere, qui n'étoit ni Garde des Sceaux ni Procureur-Général, se nommoit Jean, mais il étoit mort en 1519. Nous ne trouvons à cela d'autre solution que de dire que la lettre étoit signée non pas *Jean Brulart*, mais Jean Bertrand ou Bertrandi; en effet c'étoit celui-ci qui étoit alors Garde des Sceaux, & peut-être n'y a-t-il ici qu'une faute d'impression.

Les guerres de Religion qui troublerent toute la fin du seizieme siecle, ne furent pas moins animées, pas moins furieuses en Provence que dans le reste du Royaume; deux freres, Antoine & Paul de Richieud, Seigneurs de Mauvans, Gentilshommes Protestans, furent les premiers qui prirent les armes & commencerent les hostilités. René ayant été arrêté à Draguignan, où il étoit venu sous un sauf-conduit pour traiter d'un armistice, le peuple l'arracha des mains du Magistrat, dont Richieud avoit reclamé la protection, il le mit en pieces, & porta en triomphe par la ville, son cœur & son foie attachés au bout d'une pique; on les jetta ensuite aux chiens, & ce qui peint parfaitement la fureur de la populace, c'est que ces animaux ayant refusé de manger de ce mets dégoutant, les fanatiques les battirent, en les appellant *Luthériens*. Le tableau de la prise de la ville d'Orange par les Catholiques le 6 Juin 1562, & des cruautés qu'ils y exercerent, fait véritablement horreur: on y vit un fils mener des soldats dans la maison de sa mere, dont il leur

avoit exagéré les richesses cachées: *suivez-moi*, leur dit-il, *saisissez-vous de la femme que j'embrasserai, c'est ma mere, n'épargnez ni menaces ni tourmens pour lui arracher son secret.* » Cette scene d'horreur fut exécutée comme il l'avoit conçue. La malheureuse mere se vit enlever son argent après avoit essuyé toute sorte d'outrages.

Les Protestans prirent leur revanche à Pierre-Latte & à Mornas; à l'assaut de Piere-Latte, on n'entendoit que voix furieuses criant: *Pague Ourange, paye Orange.* A la prise de Mornas, la garnison Catholique sortoit de la place vie & bagues sauves. A cette vue quelqu'un parmi les Protestans s'avisa de rappeller le massacre d'Orange: aussitôt toute la garnison fut massacrée au mépris de la capitulation. « On jetta les cadavres « dans le Rhône, afin qu'ils fussent » portés à Avignon, où comman- » doit Serbellon, l'ame & le mo- » teur du siege d'Orange, & par » une de ces barbaries qui désho- » norent l'humanité, parce qu'elles » annoncent le sang froid avec » lequel l'homme répand quelque- » fois le sang de son semblable, » on mit sur chacun des cadavres, » ces mots: *laissez-le passer en » liberté, il a payé les droits à » Mornas.* »

Ces sortes de traits semblent caractériser plus particuliérement les guerres qu'on appelle de religion; il nous seroit trop aisé de les accumuler ici, mais d'autres objets nous attirent, il faut avancer.

La ligue domina long-temps dans Marseille. On trouve à la page 333, une lettre fort curieuse qu'Amurat III, Empereur des Turcs, écrivit en 1693, aux Marseillois, pour les engager à se soumettre à Henri IV. La voici:

« Notre Impérial & sublime » seing vous apprendra que l'Em- » pereur de France étant mort de- » puis peu, le Roi de Navarre, » qui étoit le plus proche de la Cou- » ronne, lui a succédé; & cepen- » dant non-seulement vous avez » refusé de lui obéir, mais encore » vous vous êtes unis avec ses » ennemis & les nôtres: voilà » pourquoi les Levantins & d'au- » tres Corsaires ont pris vos vais- » seaux par-tout où ils les trou- » voient, & fait esclaves ceux qui » les montoient. Ayant appris que » vous persistez dans vos mauvais » desseins, que vous refusez à » votre maître l'obéissance & » l'hommage qui lui sont dûs, » que même vous êtes en guerre » avec ses troupes, nous vous » invitons ou plutôt nous vous » enjoignons, quand les valeureux » entre leurs semblables, Mehemet » & Mustapha, Capigis de notre » sublime Porte, seront arrivés, » d'incliner vos chefs, & de rendre » obéissance au magnanime entre » les Grands & Très-Puissant » Seigneur, Henri, Roi de Na- » varre, à présent Empereur de » France, comme vous avez fait

» aux autres Empereurs ses prédé-» cesseurs, & si vous persistez » dans votre sinistre obstination, » nous vous déclarons que vos » vaisseaux & leurs cargaisons » seront confisqués, & les hommes » faits esclaves dans tous nos Etats » & sur mer. Cependant votre » très-heureux Empereur cher-» chant à vous attirer notre bien-» veillance, nous a souvent écrit » en votre faveur, nous deman-» dant qu'il ne vous fût fait ni » donné aucun trouble, ni empê-» chement à votre commerce, & » que nous vous fissions jouir pai-» siblement de notre protection. » Si toutefois vous refusez plus » long-tems de lui obéir & de » lui être fidèles, sachez que nous » ne mettrons aucune différence » entre vous & nos plus grands » ennemis, & que vous ne pour-» rez éviter un terrible châtiment: » c'est à la priere de l'Ambassadeur » de France, résident près de nous, » que nous avons donné à nos » Capigis nos très-hauts & très-» sublimes commandemens, en » vertu desquels, si vous vous » soumettez à votre très-heureux » Empereur, ils feront mettre en » liberté vos esclaves, & vous » feront rendre vos biens sur toute » la côte de Barbarie & dans les » autres lieux de notre Empire; » vous accordant de plus la liberté » de trafiquer librement, comme » vous avez toujours fait dans tous » les pays de notre dépendance, » sans qu'il vous soit donné aucun » trouble ni empêchement; & au » contraire nous voulons que vous » alliez, veniez & séjourniez en » toute sûreté sur la bonne-foi des » traités & conventions: n'ayez » aucun doute sur ce que nous » vous disons, & à notre sacré » seing ajoutez une entiere foi. » Donné en notre Cité Impériale » de Constantinople, au premier » jour de la Lune Sainte du Ra-» mazan » (ce qui revient au commencement du mois de Mai.) Ce ne fut qu'en 1596, que Marseille fut remise sous l'obéissance du Roi par un citoyen généreux nommé Libertat, à la vue des Espagnols qu'en occupoient le port. Lorsque les députés de Marseille rendirent compte au Roi de cette révolution, *voilà*, dit le Roi, *une action qui n'a point d'exemple, & qui ne peut être assez louée & récompensée.* Cette même année 1596, on vit à Marseille un phénomene assez rare. Il entra dans le port une quantité de Dauphins, qui endommagerent les galeres & les vaisseaux, dévorerent plusieurs personnes, & jetterent une telle épouvante dans la ville, que les marchands qui avoient des magasins le long du port, fermerent leurs boutiques, parce que ces poissons s'élançoient sur les hommes qui s'approchoient trop de la mer. On n'imagina d'autres remede à ce fléau que les exorcismes; l'Evêque de Cavaillon commanda aux Dauphins par l'autorité de l'Eglise & au nom de Dieu, de s'éloigner

des côtes, & ils s'en éloignerent, dit l'Auteur, parce qu'ils ne trouvoient plus de nourriture dans des parages, où ils avoient été un mois & demi.

Le fameux procès de Gaufridi, condamné le 30 Avril 1611, à être brûlé vif comme sorcier, mais qui méritoit du moins d'être puni comme séducteur, est rapporté ici dans toutes ses circonstances : en voici une qui mérite d'être remarquée comme un effet singulier de la superstition & du pouvoir de l'imagination.

» Le procès de Gaufridi contenoit beaucoup de dépositions » sur le pouvoir des démons : » plusieurs témoins assuroient, » qu'après s'être frotté d'une huile » magique, il se transportoit au » Sabbat & qu'il revenoit ensuite » dans sa chambre par le tuyau de » la cheminée. Un jour qu'on lisoit » cette procédure au Parlement, » & que l'imagination des Juges » étoit affectée par le long récit » de ces événemens surnaturels, » on entend dans la cheminée un » bruit extraordinaire, qui se termine tout-à-coup par l'apparition d'un grand homme noir, » qui se secoue la tête. Les Juges » crurent que c'étoit le diable qui » venoit délivrer son éleve, & ils » s'enfuirent tous, à l'exception » du Conseiller Thoron, Rapporteur, qui, se trouvant malheureusement embarrassé dans le » bureau, ne put les suivre. Effrayé » de ce qu'il voyoit, le corps » tremblant, les yeux égarés & » faisant beaucoup de signes de » croix, il porte à son tour l'effroi dans l'ame du prétendu » démon, qui ne savoit d'où venoit le trouble du Magistrat. » Revenu de son embarras, il se » fit connoître : c'étoit un ramoneur, qui, après avoir ramoné » la cheminée de la Chambre des » Comptes, dont le tuyau joignoit » celle de la Tournelle, s'étoit » mépris, & étoit descendu dans » la Chambre du Parlement. »

Il faut voir dans l'Ouvrage même le détail des troubles intérieurs dont la Provence fut si souvent agitée, & tout ce qui concerne les factions particulieres, qui en divers temps partagerent & désolerent cette province, telles que les Carcistes & les Razats, subdivision des Catholiques & des Calvinistes, en 1576 & 1577; les Cascaveaux, en 1630 & 1631; les Sabreurs & les Canivets, en 1651 & 1652 dans les troubles de la Fronde; les la Baume & les la Salle en 1658, 1659, 1660. Il faut y voir aussi ce qui concerne les opérations militaires les plus importantes pour la Provence dans les guerres du regne de Louis XIV, comme la prise du Château de Nice par M. de Catinat; la prise du même Château de Nice par M. de Berwick dans la guerre de la succession en 1705; le siege de Toulon en 1707, fait par le Duc de Savoie & le Prince Eugene, & levé le 22 Août.

La description de la peste de Marseille offre ici le tableau le plus affligeant & le plus effrayant des malheurs de l'humanité, mais il faut avoir le courage d'y attacher ses regards pour en tirer l'avantage de prévenir ou d'arrêter promptement ces mêmes malheurs. En général la Provence, soit par une suite du commerce du Levant, soit par d'autres causes a toujours été très-sujette à la Peste. Ce volume nous la montre souvent ravagée par ce fléau, en 1504, en 1546, en 1580, en 1587, en 1629, en 1664; mais c'est la peste de 1720 qui est sur-tout à jamais mémorable par ses ravages : on voit ici comment elle fut apportée à Marseille; quelle fut la négligence d'abord des Intendans de la Santé, ensuite des Echevins; quelles précautions furent prises par le Parlement & l'Intendant; quelle fut la conduite des Officiers des Galeres, de l'Evêque, des Curés, des Religieux; l'Auteur présente le tableau de l'intérieur des maisons, celui des rues, celui du cours, il montre la difficulté & l'embarras où on se trouvoit, soit pour secourir les malades, soit pour enterrer les morts; la rapidité avec laquelle le mal s'étendoit à Rive-Neuve, sur les Galeres, sur les batteaux, à la campagne; il détaille toutes les causes qui l'entretenoient & les moyens de le détruire. Il peint l'état de la ville de Marseille après la peste; la joie des amis, des parens qui se retrouvoient, qui se félicitoient d'être échappés à un tel péril, joie mêlée de tant de larmes au souvenir de toutes les pertes qu'ils avoient tous à déplorer; l'Auteur retrace ensuite tous les soins qu'il fallut prendre, toutes les opérations qu'il fallut faire pour parvenir à désinfecter la ville. Marseille avoit été le foyer de ce fleau; mais les autres villes principales de la Provence, Toulon, Arles, Aix s'en ressentirent. C'est par ce grand & terrible tableau que M. l'Abbé Papon termine son Histoire. Il ajoute à ce volume comme aux précedens la liste raisonnée des hommes illustres que la Provence a produits pendant l'espace de tems compris dans le volume. On y trouve en effet des noms fort célebres en divers genres, tels que Palamede de Forbin; Nostradamus; le brave Crillon; Honoré d'Urfé, Auteur de *l'Astrée;* le savant Peyresc; le P. de Suffren; le P. de Seguiran; le Philosophe Gassendi; Pierre d'Hozier; Moreri; le Président Gaufridi, pere de l'Abbé, Auteur d'une Histoire de Provence; le Chevalier Paul, Vice-Amiral des Mers du Levant; le P. Pagi; M. l'Abbé Papon dit qu'il étoit Minime, c'est un fait peu important sans doute, mais reconnu, à ce qu'il nous semble, qu'il étoit Cordelier; le Chevalier d'Arvieux; Mascaron; Parrocel; Tournefort; Jean-Dominique Cassini; Gaspard Abeille, &c. Nous ne citons que les plus céle-

bres. L'Auteur en fait connoître quelques autres par leurs actions ou par leurs écrits ; du nombre de ces derniers est Antoine *de Arenâ*, contemporain de François I & de Charles-Quint, & qui fit sur l'expédition de ce dernier en Provence en 1536, (expédition dont il avoit été témoin & dans laquelle il avoit porté les armes pour la France) un Poëme macaronique & burlesque, où il dit :

De tali guerrâ non escapare putabam ;
Et mihi de morte granda pavora fuit.
Pou, pou, bombarda de totâ parte petabant ;
In terram multos homines tombare videbam
Testas & brassos atque volare pedes.
Non espargnabant ullos de morte ferire :
Quem non blessabant, ille beatus erat.

M. l'Abbé Papon, dans sa Préface, paie un tribut de reconnoissance & de louanges à tous ceux qui directement ou indirectement l'ont aidé ou encouragé dans son travail : « Nous n'oublierons jamais, dit-il, l'intérêt constant & soutenu que nous a témoigné M. le Maréchal Prince de Beauvau, Gouverneur de Provence. La maniere dont il encourage les travaux utiles, fait desirer que les talens aient toujours des protecteurs qui lui ressemblent ; car on trouve à se louer tout à la fois de la bonté de son cœur, de la finesse de son goût, & de la noblesse de ses procédés. »

[*Extrait de M. Gaillard.*]

INSTITUTIONES juris Canonici ex Justiniani methodo compositæ, ad usum Scholarum accomodatæ ; & consultissimæ jurium Facultati dicatæ. Opera & studio Edmundi Martin, Consultissimæ Facultatis Antecessoris, comitis & primicerii. Deux volumes in-12, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet.

M. MARTIN qui depuis plus de trente ans professe avec distinction dans les Ecoles de Droit, & dont le zele pour l'instruction de la jeunesse ne s'est jamais ralentie, a voulu terminer sa carriere littéraire par un Ouvrage qui facilitât aux jeunes gens l'étude du Droit Canonique. C'est dans cette vue qu'il a composé des Institutions Canoniques, suivant la méthode des Institutes de Justinien, Institutes regardées à juste titre comme un chef-d'œuvre parmi les Traités Elémentaires. L'Auteur ne pouvoit donc choisir un meilleur modele.

A la tête de l'Ouvrage est un discours préliminaire divisé en trois parties. La premiere traite des différentes collections du Droit Canonique, soit anciennes, soit plus modernes ; la seconde, des sources mêmes d'où ces collections furent tirées ; la troisieme, du Droit Canonique, tel qu'il a été de tout tems & tels qu'il est aujourd'hui observé

obſervé en France. Cette derniere partie ſur-tout eſt importante. On y fait connoître la pragmatique ſanction de S. Louis, celle de Charles VII, le Concordat & les Libertés de l'Egliſe Gallicane.

Les Inſtitutions forment quatre livres, dont chacun eſt diviſé en titres, & chaque titre eſt ſous-diviſé en paragraphes.

Le premier livre traite des perſonnes. Le quinzieme titre de ce livre, où l'Auteur établit que les Curés ſont de Droit Divin, eſt digne de remarque. Dans le ſecond livre, il eſt parlé des choſes qui conſtituent une partie eſſentielle du Droit Canonique. Les choſes eccléſiaſtiques ſe diviſent en choſes ſpirituelles, temporelles & ſacrées. Du nombre des choſes ſpirituelles ſont les Sacremens. Ainſi l'Auteur traite des Sacremens; mais il inſiſte principalement ſur le Sacrement de Mariage. Il fait voir que ſi l'on conſidere le Mariage comme contrat, le Souverain ſeul peu établir des empêchemens au Mariage; & que ſi on le conſidere comme Sacrement, il appartient à l'Egliſe de preſcrire, de ſtatuer & de définir par quels moyens ce Sacrement peut être bien conféré à ceux qui ſe marient. Les Jugemens Eccléſiaſtiques, tant en matiere civile qu'en matiere criminelle, ſont l'objet du troiſieme & du quatrieme livres. Le troiſieme nous fait connoître la vraie origine de la Juriſdiction Eccléſiaſtique, & nous préſente des notions exactes ſur l'exercice de cette Juriſdiction. Dans le quatrieme la matiere des Cenſures eſt traitée avec la plus ſcrupuleuſe circonſpection.

Ces quatre livres d'Inſtitutions ſont ſuivis d'une notice des différentes Collections qui compoſent le *Corps de Droit Canonique*, proprement dit.

Des définitions claires & exactes; des principes ſûrs, puiſés dans l'ancienne diſcipline de l'Egliſe & qui rappellent ſans ceſſe nos précieuſes libertés; le développement ſuccinct mais lumineux de ces principes; une critique ſage & meſurée; des notes qui indiquent les ſources où l'on trouve de plus grands éclairciſſemens; enfin une diction pure & un ſtyle concis rendront cet ouvrage extrêmement utile aux jeunes gens qui voudront commencer l'étude du Droit Canonique, & ne peuvent qu'ajouter infiniment à la réputation de l'Auteur, aux yeux des juſtes apprétiateurs du mérite des Ecrivains, qui ſavent combien il faut de talens pour éviter, dans un Ouvrage Elémentaire, & la ſéchereſſe & la prolixité. L'Ouvrage a été examiné & approuvé par des Commiſſaires de la Faculté de Droit, à laquelle il eſt dédié.

[*Extrait communiqué par M. Bouchaud, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, & Profeſſeur en Droit.*]

LÉGISLATION Philosophique, Politique & Morale; par M. Landreau du Mainne au Picq, Avocat & Assesseur en la Maréchaussée de Saintes.

Veritas una, humanitas cariſſima, religio ſacra. Exme.

A Genève, & se trouve à Paris, pour l'Auteur, rue du Jardinet, au grand hôtel de Toulouse, & chez Debure l'aîné, Libraire de la Bibliotheque du Roi, rue Serpente, hôtel Ferrand, 1787. Deux volumes in-12 de plus de 450 pages chacun.

DIGRESSION sur le célibat des Prêtres & des Militaires, dans l'intérêt de la Politique, des Mœurs & de la Religion; suite de la Législation Philosophique, Politique & Morale; par le même Auteur.

Laboremus ad rectos mores, in illis ſiſtit felicitas. Exme.

Tome III. A Genève, & se trouve à Paris aux adresses ci-dessus, 1787. Un volume in-12 de 168 pages.

On doit juger, par le titre qu'on vient de lire, que l'Ouvrage que nous annonçons doit être plein de sciences, de recherches & de raisonnements profonds, car pour allier la philosophie, la politique & la morale ensemble, il faut penser beaucoup & être bien pénétré des maximes de la religion, de celles d'un bon Gouvernement, & connoître à fond les hommes. Le motif qui a engagé l'Auteur à se livrer à ce travail, & a donner au public ses idées sur des matieres aussi importantes, est donc très-louable, & doit nécessairement engager les gens chargés de l'administration, les Juges, les Savants, les Ecclésiastiques & tous les gens sages à le lire avec attention, à bien peser ses raisonnemens pour pouvoir juger de la justesse de ses vues & de son systême sur la réforme de quelques-unes de nos loix, ou pour les contredire si on croit avoir des raisons bien fondées & péremptoires pour le faire avec fondement.

L'Ouvrage est précédé d'un discours préliminaire de 34 pages d'impression, dans lequel l'Auteur expose le dessein & le motif de son Ouvrage. Il pense que pour prévenir le crime il faut lui opposer une peine morale, mais que cette peine doit être toujours proportionnée au crime & à chaque délit; c'est d'après ce principe que dans tout le cours de son Ouvrage il fait voir les inconvéniens de plu-

ſieurs de nos loix & de la procédure, & qu'il propoſe ſes idées pour les réformer ; il nous a paru qu'il les propoſe avec modeſtie ; le paſſage que nous allons tranſcrire en donnera la preuve, & en même temps l'idée de ſon ſtyle.

« Je ne ſerois pas ſurpris, dit-il, » qu'il ſe gliſſât des erreurs dans cet » Ouvrage, j'en ai relevé, des » gens beaucoup plus habiles, » parce qu'ils étoient des hommes; » j'en dois faire par la même rai- » ſon, qui ſeront auſſi relevées » à leur tour, & dont je me cor- » rigerois dans mes maximes, ſi je » puis les appercevoir. Je ne tiens » à mes principes que juſqu'au » moment où on me les prouve » faux.—Je rapporterai un grand » nombre de faits, parce que c'eſt » des faits que réſultent les conſé- » quences, & que les conſé- » quences font rechercher & ren- » contrer le principe ; je me fonde » peu ſur le raiſonnement qui en » a trompé tant d'autres; je me » ſervirai rarement de l'analogie : » l'expérience eſt ce qui me déter- » mine, & je l'ai de 25 années. Je » me ſuis promené dans tous les » états ; je me ſuis arrêté le plus » ſouvent avec le peuple, ſur-tout » avec celui de la campagne, que » peu de perſonnes connoiſſent » aſſez. J'ai deſcendu quelques » fois dans les plus ſombres ta- » vernes pour completter autant » que je le pourrois mon étude de » l'homme, être précieux dans » tous les états. »

Il finit ce dicours en diſant : « j'envifagerais les inſtitutions hu- » maines qui ont varié, qui le » devoient néceſſairement ; ſui- » vant les révolutions & ſelon les » circonſtances, & qui, par les » mêmes motifs le pourroient » encore, en diſtinguant ſur tout » ce qui appartient aux Souve- » rains, & dont ils peuvent diſpoſer » chacun dans les pays ſoumis » à leur domination pour l'avan- » tage de leurs différents peuples, » ſans le concours des autres puiſ- » ſances, mais le phylpſophe & le » chrétien ne ſe ſépareront jamais. » Voilà ma tâche que j'acheverai, » ſi celui qui eſt la vérité même » & que j'invoque d'aigne ſoute- » nir ma plume. »

Après ce diſcours, que nous croyons qu'on trouvera très-modeſte & très-ſage, l'Auteur entre en matiere. Le premier volume contient trois livres, dont le premier contient cinq chapit es, le ſecond quatorze & le troiſieme dix-ſept. Tout le premier livre eſt employé à deſirer qu'on proſcrive la peine de mort ; il la conſidere ſous trois aſpects, du côté de la politique, du côté de l'humanité & du côté de la Religion, & il nous ſemble qu'il prouve très bien que cette peine eſt contraire à ces trois objets, d'après cela il eſpere que notre Monarque nous donnera l'exemple de la plus ſaine politique, & qu'il fera connoître les droits de l'humanité & la charité que la religion preſcrit à tous les

hommes, en modifiant les loix criminelles selon le temps & les circonstances. Il pense donc, & tout son premier livre le prouve & l'établit, qu'il faut supprimer la peine de mort en général, & qu'une peine morale qui dureroit autant que la vie & qui seroit proportionnée au delit opéreroit bien plus efficacement. Il en donne deux raisons assez fortes; la premiere c'est que dans une Nation où l'on ne verroit jamais verser le sang avec l'appareil de la justice, les hommes, en général, seroient plus humains, & les plus mal intentionnés se livreroient plus difficillement à l'homicide.

La deuxieme, c'est que la durée de la peine & de l'infamie qui l'accompagne, comparée avec le supplice d'un moment, dont l'infamie est toujours nulle pour le criminel qui perd la vie, doit faire une sensation mille fois plus forte sur ceux qui ne sont pas entierement fous.— L'intervalle qu'il y a entre la vie & la mort de quelqu'espece qu'elle soit dans les supplices, est si court, que les scélérats n'en examinent pas même la différence; c'est toujours le mauvais moment qui sera bientôt passé.

Dans le second livre, qui contient quatorze chapitres, l'Auteur traite de l'inconséquence qui résulte, selon lui, de quelques peines usités en Europe, comme de trancher la tête, des galeres, du bannissement, de la marque aux épaules, des cachots, du duel, & des déserteurs. Voici ce qu'il dit sur la marque aux épaules: « cette peine » est absolument cruelle & inhu» maine, parce qu'elle prépare la » mort dans le cas d'un second » délit quoi qu'aussi simple que le » premier. Elle est absurde & ridi» cule, parce qu'étant cachée, la » société ne peut en tirer parti » pour se garentir du danger de » communiquer avec un homme » ainsi repris de justice. Une mar» que extérieure pourroit être plus » efficace. »

Le troisieme livre, l'un des plus curieux & solide de cet important ouvrage, traite des moyens de prévenir les crimes; il traite des loix les plus chrétiennes, de l'oisiveté, des jeux de hasard, des lotteries contre lesquelles il s'éleve avec force, des filoux & des usuriers, de l'intérêt & des receleurs. Nous voudrions bien pouvoir faire connoître les moyens qu'il indique pour éviter tous les inconvéniens qu'il trouve dans ces dangereux abus; mais outre que les bornes d'un extrait ne nous le permettent pas, c'est qu'en divisant ses raisonnemens & en morcellant ce qu'il dit à ce sujet, nous en énerverions toute la force, qu'il faut puiser dans la lecture suivie de l'Ouvrage même.

L'Auteur a ajouté à son Ouvrage une digression sur le célibat des Prêtres & des Militaires qu'il desireroit qui fussent tous mariés: c'est le troisieme volume de l'Ouvrage. Il contient dix chapitres qui sont

pleins de ſcience & d'idées. A la fin de ce volume eſt une table des matieres contenues dans les trois volumes de l'Ouvrage & par ordre alphabétique.

Nous ne croyons pas devoir prendre ſur nous de prononcer ſur la bonté de l'Ouvrage dont nous venons de rendre compte, & nous nous en rapporterons ſur cela au jugement des gens ſages & profonds qui l'auront lu avec attention; nous croyons pouvoir dire à nos lecteurs qne l'Auteur eſt un homme très-inſtruit, qui a exercé long-tems & avec le plus grand ſoin & la plus grande intelligence l'Office d'Aſſeſſeur dans la Maréchauſſée de Saintes, qu'il connoît à fond les hommes, & qu'en 1770 il eut l'honneur d'être député de la majeure partie des Officiers de Robe de la Maréchauſſée du Royaume pour préſenter à l'Adminiſtration des obſervations ſur leurs droits; il vit à ce ſujet M. le Procureur-Général des Maréchauſſées qui le conſulta & auquel il propoſa une loi pour remédier aux abus que bien des Juges de Seigneurs cauſoient en ouvrant leurs priſons aux criminels dont ils ne vouloient ou ne ſavoient pas inſtruire les procès, & c'eſt ſur le Mémoire que l'Auteur donna qu'eſt intervenu l'Edit de 1772, regiſtré dans tous les Parlements du Royaume.

Au reſte l'Ouvrage nous a paru modeſte, ſage & diſcret; l'Auteur y reſpecte la religion, l'autorité du Souverain, & ſi par haſard on blâmoit ou on rejettoit quelques-unes de ſes idées, il offre de les corriger en lui démontrant par des raiſons ſolides le défaut ou l'erreur. Il travaille avec zele pour le bien de l'humanité à un autre Ouvrage qui vraiſemblablement ne fera que fortifier la bonne opinion qu'on peut avoir de celui-ci, & dont nous rendrons compte avec plaiſir, ſitôt qu'il paroîtra.

[*Extrait de M. Coqueley de Chauſſepierre.*]

INSTRUCTIONS Paſtorales & Diſſertations Théologiques de Monſeigneur l'Evêque de Boulogne, ſur l'accord de la foi & de la raiſon dans les myſteres conſidérés en général & en particulier. A Boulogne, chez François Dolet, Imprimeur de Mgr. l'Evêque, 1786. Deux vol. in-4°. le premier de 584 pag., le ſecond de 586, ſans les tables.

CE Recueil intéreſſant comprend ſix Inſtructions Paſtorales de M. l'Evêque de Boulogne. 1°. *Sur l'accord de la foi & de la raiſon dans les myſteres conſidérés en général, pour les juſtifier & les venger des calomnies de Bayle, de J. J. Rouſſeau, & d'autres Philoſophes impies, qui oſent les accuſer d'être incroyables, inintelligibles, contradictoires & abſurdes.* 2°. Sur la Trinité. 3°. Sur l'Incarnation & la Rédemption. 4°. Sur les Myſteres de la grace. 5°. Sur celui de l'Eu-

chariſtie. 6°. Sur la Création qui, quoiqu'elle ne ſoit pas un myſtere proprement dit, eſt toutefois ſi difficile à concevoir, que des Auteurs célebres lui en donnent la dénomination.

Dès 1779 le docte Prélat avoit publié la premiere partie d'une Inſtruction Paſtorale ſur l'accord de la foi & de la raiſon dans le myſtere de la diſtribution inégale des dons de la grace, & des moyens ſuffiſans du ſalut : la ſeconde ne parut qu'en 1781. L'édition étant épuiſée, le Prélat ſollicité de la revoir conſentit à nouvelle impreſſion, qui à des additions & de nouveaux éclairciſſemens réunît les autres Inſtructions dont on vient de parler. Si cette production, où les matieres ſont traitées avec beaucoup de profondeur, nous étoit parvenue plutôt, nous n'aurions pas manqué de l'annoncer, & d'en donner au moins une légere idée, une analyſe exacte ne pouvant être qu'un Ouvrage aſſez long.

Dans la premiere de ces Inſtructions, l'illuſtre Auteur obſerve d'abord que la lumiere naturelle, primitive & univerſelle, répandue dans l'ame de tous les hommes, qui par l'évidence des principes, ou par la claire liaiſon des conſéquences, entraîne leur conviction, dès qu'ils y ſont attentifs, émane de la même ſource que cette lumiere ſurnaturelle, mêlée de nuages & de ténebres, qui nous découvre des objets ſupérieurs à notre intelligence, des myſteres que nous ne pouvons comprendre, mais que nous devons croire fermement, à cauſe des motifs convaincans qui prouvent que Dieu, en les atteſtant par des prodiges indubitables, a parlé. La foi ne nous rend pas évident ce qu'il a dit & qu'il veut que nous croyons, mais la raiſon nous rend évident qu'il l'a dit, & que nous devons le croire. Que les incrédules exagerent à leur gré la difficulté d'admettre les objets de ces myſteres qui leur paroiſſent incroyables, c'eſt reconnoître que l'établiſſement du Chriſtianiſme, qui a ſu vaincre cette difficulté, eſt un ouvrage divin. Et comment peuvent-ils les regarder comme incroyables, après que des ſavans, des genies du premier ordre, qui les ont examinés & approfondis, n'ont pu ſe diſpenſer de les croire? Que J. J. Rouſſeau ajoute qu'il eſt impoſſible de les concevoir : on ne le lui conteſte pas : l'incompréhenſibilité d'un dogme, dit Bayle lui-même, n'eſt pas une raiſon de le rejetter ; il ſuffit qu'ils ſoient enſeignés par une autorité infaillible, qui ne peut ni tromper, ni être trompée. Rouſſeau ſoutient contre les matérialiſtes, la diſtinction de l'ame & du corps ; il lui paroît pourtant que l'union de ces deux ſubſtances eſt incompréhenſible. Dans l'ordre de la nature, combien de choſes ſupérieures à notre intelligence? Quand on examine le mouvement, le lieu, le tems, l'éternité, combien de queſtions ne

se présentent pas que vraisemblablement l'esprit humain ne résoudra jamais complettement. Lorsque Rousseau écrivoit que Dieu ne l'avoit pas doué d'un entendement pour lui en interdire l'usage, que lui prescrire de soumettre sa raison, c'est outrager son auteur, que le ministere de la vérité ne tyrannise point sa raison, mais l'éclaire : ou il ne s'entendoit pas lui-même ; ou il disoit une sotise. Dans le trésor immense de la sagesse divine ne doit-il pas y avoir des vérités qui surpassent toute intelligence finie ? Jamais sa raison ne lui auroit permis de le nier. Ne l'auroit-il pas choquée également, s'il avoit refusé à l'être suprême le pouvoir de manifester aux hommes quelques-unes de ces vérités qu'ils ne peuvent concevoir ? En ce cas que deviennent les raisonnemens de Rousseau? Ils ne méritent pas qu'on s'y arrête, ils se réfutent d'eux-mêmes.

Il ajoute que l'évangile enseigne des dogmes non seulement inconcevables, mais encore *absurdes*, & *qui répugnent à la raison*. Ceci est autre chose ; & il y a deux méthodes solides pour repousser cette attaque. La premiere consiste à montrer que les dogmes du Christianisme n'impliquent pas contradiction, parce qu'ils ont été révélés, & que cette révélation est fondée sur une démonstration morale équivalente dans son genre à une démonstration métaphysique. Car de-là il résulte nécessairement que chaque dogme est une vérité, qui par conséquent ne peut réunir des idées inalliables & contradictoires. C'est la méthode qu'a suivie l'Abbé de la Chambre, dans son *Traité de la véritable Religion :* c'est aussi à quoi revient la remarque de Leibnits cité par M. l'Ev. de B.; quand on est assuré de la vérité, on n'a pas besoin d'écoûter les objections. Cette méthode générale convient à ceux qui ne sont pas capables, ou qui ne sont pas curieux de se livrer à des discussions profondes & métaphysiques.

L'autre consiste à montrer qu'aucune des raisons alléguées par l'incrédule, pour prouver que les mysteres sont contraires aux principes évidens de la raison, qu'ils renferment des contradictions, des absurdités, & que dès-lors ils sont impossibles, n'est convaincante, & qu'au contraire, quand on l'examine de près, elle s'en va en fumée, & ne laisse appercevoir que le vice d'un sophisme. Quelques personnes ont trouvé mauvais qu'on ait quelquefois mis dans toute leur force les objections de l'incrédule. Elles ont eu tort sans doute, comme le montre le savant & modeste Auteur. On peut seulement reprocher à plus d'un écrivain la témérité de s'être exposé au combat sans avoir les forces nécessaires pour en sortir avec avantage. Mais que l'incrédule ne se flatte pas, qu'il ne s'imagine pas pouvoir persuader à des gens sensés & instruits qu'il est en état de démontrer l'impossibilité de nos

dogmes. Avec les mêmes lumieres de la raison qu'il invoque, on pourra toujours lui faire voir que ses prétentions sont frivoles & chimériques, que souvent même elles n'ont pour principe que les écarts d'une imagination peu réglée, loin d'émaner de cette source pure de lumiere qui éclaire tout esprit dès qu'il sait y puiser, dans le silence des préjugés & des passions.

Mais, nous ne craignons point de le dire, qu'on s'en tienne-là; quand il s'agit de mysteres proprement dits; c'est-à-dire, qu'on se borne à infirmer & à anéantir les argumens de l'incrédule contre leur possibilité; ce sont aussi les limites dans lesquels paroît ordinairement se contenir le docte & pieux Prélat, comme il en avertit très-fréquemment. S'il est des Ecrivains qui, portant leurs prétentions plus loin, veulent montrer directement, & à *priori*, la possibilité même des mysteres, nous disons sans détour qu'ils s'avancent trop, sans la moindre nécessité, & qu'ils passent le juste terme, sans prévoir vraisemblablement les conséquences. Nous allons les déduire, après avoir rapporté quelques exemples qu'on trouve dans l'Ouvrage de M. l'Ev. de B.

Il présente, dans l'Instruction sur l'Eucharistie, le précis de l'ouvrage de M. l'Abbé de Lignac, intitulé: *Présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux, prouvée possible par les principes de la bonne philosophie*; mais il donne à quelques égards la préférence sur cet ouvrage à un écrit de M. C....., Ex-Recteur & ancien Professeur de l'Université de Paris, intitulé: *Preuve sommaire de la possibilité de la présence réelle du corps de J. C. dans l'Eucharistie.* Qu'on n'imagine pas qu'il s'agisse ici de cette possibilité dont nous parlions tout à l'heure, & qui est une conséquence nécessaire de la certitude acquise par des motifs évidens de crédibilité, que Dieu nous propose une vérité à croire. Il s'agit d'une possibilité prouvée à *priori*, & déduite manifestement de cinq lemmes, *qui feront voir clairement*, dit-il, *toutes les vérités, d'où résulte évidemment la possibilité que nous entreprenons de démontrer.* Enfin il conclut que l'existence du corps de J. C. dans l'Eucharistie *est évidemment possible, & la possibilité que nient les Calvinistes, clairement démontrée.*

Concluons donc aussi à notre tour, que l'existence du corps de J. C. dans l'Eucharistie, n'est ni ne peut être un mystere. Car enfin, dans tout mystere proprement dit, nous avons les idées des termes qui servent à l'exprimer, sans quoi il nous seroit totalement inconnu, & n'existeroit pas pour nous; mais l'accord de ces idées, qui en constitue la possibilité passe les forces de notre intelligence; & c'est ce qui forme la nature du mystere. Or, si notre intelligence démontre cet accord directement, intrinséquement, & par les idées mêmes qui entrent

entrent dans l'eſſence du dogme, il eſt bien clair que dès-lors ce dogme n'eſt point un myſtere pour nous. Suppoſons que, pour la préſence de J. C. dans l'Euchariſtie, Dieu ait réellement adopté & mis en exécution le plan propoſé; M. l'Ex-Recteur y trouvera bien un miracle éclatant de la puiſſance divine; mais il ne pourra y voir aucune trace de myſtere, puiſque le *quomodo* de cette exiſtence ne ſurpaſſe point les forces de ſa raiſon : au contraire il le conçoit, il l'expoſe, il l'explique & le *démontre*; ce qui exclut néceſſairement toute notion de myſtere.

Il reſteroit maintenant à ſavoir ſi l'Auteur, ou quelqu'un de ſes partiſans, pourroit ſe réſoudre à ſoutenir que le dogme euchariſtique n'eſt point un vrai myſtere, c'eſt-à-dire, une vérité qui par ſa nature eſt ſupérieure à l'intelligence humaine. N'auroit-il rien à démêler avec la tradition? C'eſt une queſtion que nous ne faiſons qu'indiquer en ce moment, ſans nous expliquer davantage. Il nous ſuffit d'avoir établi, que lorſqu'il eſt queſtion d'un vrai myſtere, c'eſt une entrepriſe au moins très-vaine de vouloir concilier, par les lumieres naturelles, les idées qu'il renferme. Nous pourrions ajouter qu'il y a une ſorte de contradiction de prétendre expliquer par les ſeules lumieres de la raiſon un objet ſur lequel on reconnoît que notre raiſon n'a point de priſe. Alors le ſeul parti à prendre contre l'incrédule qui ſe flatte d'en pouvoir prouver l'impoſſibilité, eſt de lui faire voir que tous ſes argumens ont un vice radical qui les énerve & les anéantit. On peut même avancer que les fideles bien inſtruits ſont obligés d'entrer dans ces diſcuſſions, parce que s'il étoit démontré, comme l'incrédule oſe le dire, que l'objet de notre foi répugne à la raiſon, il s'en ſuivroit qu'il ne nous a pas été propoſé par l'être ſuprême. Il importe de ne laiſſer aucun prétexte à la vanité de l'incrédule, & de lui faire ſentir que les prétendus triomphes, dont il s'enorgueillit, ne ſont que des chimeres.

Ce n'eſt pas au reſte que nous blâmions les efforts des anciens & des modernes qui, par des principes de philoſophie, par des comparaiſons, & par d'autres moyens humains, ont écarté de nos myſteres quelques nuages, éclairci quelques points, mieux fixé quelques idées, donné quelque ſoulagement à l'imagination. On peut dire qu'ils n'ont fait que nettoyer les dehors de la place, ce qui ne laiſſe pas d'être un mérite : l'intérieur, le fond du myſtere n'en eſt pas reſté moins impénétrable à notre intelligence.

Nous avons toujours été étonnés d'entendre dire à Bayle que ce qui eſt au-deſſus de notre raiſon eſt auſſi contre notre raiſon, & de le voir obſtiné à pallier par de vaines ſubtilités l'abſurdité d'une aſſertion auſſi peu digne d'un philoſophe

guidé par les lumieres du simple bons sens. M. l'Ev. de B. l'attaque par divers endroits sur quoi nous renvoyons à l'ouvrage, & en montre aisément la futilité. Il nous paroît que, si on veut la sapper par les fondemens, rien de plus efficace que le raisonnement que nous avons fait valoir ci-dessus contre J. J. Rousseau. Il est indubitable, que dans son étendue immense, l'entendement divin embrasse des vérités si relevées qu'elles sont au-dessus de toute intelligence finie. Pourroit on porter l'extravagance au point d'avancer que Dieu ne connoît absolument, & ne peut révéler que des vérités que l'intelligence bornée soit capable de concevoir? Si donc il plaît à Dieu de nous manifester quelqu'une de ces vérités sublimes, il est clair, par l'hypothèse même, que la nature de l'objet révélé excede la capacité d'intelligence dont notre raison est douée. Reste donc à savoir si dès-lors elle est aussi contraire aux principes évidens de cette raison. Mais d'où émanent ces rayons de lumiere naturelle? N'est-ce pas de la lumiere incrée, toujours inaltérable & toujours la même? Par conséquent si l'objet révélé répugne à notre raison, il répugne nécessairement aussi à la raison suprême. Telle est l'absurdité où conduit inévitablement la maxime chérie de Bayle.

En nous bornant ici à ces réflexions, nous engageons ceux qui ont à cœur de sonder, de creuser, de scruter les objets traités par M. l'Evêque de B., de lire, étudier, méditer son ouvrage. Ils y trouveront une érudition très-vaste & très-rare, une foule d'observations importantes, de bons & solides raisonnemens, un savoir enfin aussi étendu que varié, & relevé par le mérite de la modeste & de la piété.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

Mémoires d'Agriculture, d'économie rurale & domestique; publiés par la Société Royale d'Agriculture de Paris, année 1785, trimestre d'Automne, année 1786, trimestres d'Hiver, de Printems, d'Eté & d'Automne. A Paris, chez L. Jorry, Libraire-Imprimeur de Mgr. le Dauphin & des Enfans de France, rue de la Huchette, près celle du Petit-Pont, n°. 37.

Nous avons fait connoître le premier trimestre des Mémoires de la Société d'Agriculture; depuis ce tems-là il en a paru cinq, que l'abondance des matériaux qu'on nous fournit, ne nous a pas permis d'extraire plutôt. Nous les réunirons aujourd'hui & ne pouvant entrer dans des détails sur tous les Mémoires, qu'ils contiennent, nous nous contenterons de choisir dans chaque trimestre ceux qui nous ont le plus interressés.

Trimestre d'Automne, année 1785; il offre d'abord un très-bon Mémoire de M. le Marquis Turgot sur les bleds, qu'on cultive dans quelques parties de la Basse-Normandie. Ces bleds sont distingués les uns des autres par des dénominations différentes, adoptées dans ce pays, par la qualité de leur grains & de leurs pailles, par le prix qu'on en donne dans les marchés, & enfin par les caracteres de botanique, que M. Bernad de Jussieu leur a assignés. Il en résulte, suivant M. Turgot, « qu'il n'y a véritablement en » Normandie qu'une espece de » froment qui varie par la couleur » des épis & celle des grains, » qu'ils renferment, ainsi que par » les épis, qui sont barbus dans » une sorte, & non barbus dans » une autre, & que l'on rencontre » dans le même champ des épis » barbus & non barbus, soit du » blé de couleur blanche, soit du » blé de couleur rousse. » C'est un usage reçu en botanique de donner le nom de simples *variétés* à des plantes qui différent entr'elles par toute autre distinction, que par celle des organes de la fructification. M. Turgot dans sa conclusion se conforme à cet usage. Mais les cultivateurs regardent avec raison comme autant d'*especes* les blés dont les grains, la farine ou la paille ont des qualités différentes, parce qu'en effet ces bleds exigent des terreins différens, & parce que leur produit n'est pas le même & devient plus ou moins avantageux. M. Turgot, à la fin de son Mémoire, fait des vœux pour qu'on fasse venir des blés de toutes les parties du Royaume & pour qu'on les compare entre eux. Il y a plus de six ans que nous avons conçu ce projet, qui est exécuté non-seulement à l'égard de la France, mais même de plusieurs pays étrangers. Ce ne sont pas les blés seuls que nous avons rassemblés, mais toutes les especes & variétés des autres grains. Il faut les cultiver plusieurs années de suite, avant de compter sur les résultats, que nous nous proposons bien de communiquer au public, quand nous les jugerons suffisamment vérifiés.

M. Fougeroux de Bondaroy développe dans un Mémoire l'utilité des citernes pour conserver les vins. Il y a des années où la récolte en est si abondante, qu'on est presque tenté de reprocher à la nature ses bienfaits. Nous avons vu des cultivateurs de vignes laisser le raisin aux ceps, sans vouloir le recueillir, parce qu'ils auroient plus dépensé que profité. Cette nécessité est un vrai malheur qui a deux causes, la cherté du merin pour la construction des tonneaux, & les impôts sur les vins. On a de l'obligation aux citoyens, qui, comme M. Fougeroux, cherchent à mettre les cultivateurs aisés en état de lutter contre les obstacles & de conserver leurs denrées jusqu'à ce qu'ils puissent s'en défaire avantageusement. MM. Duhamel

avoient fait faire des citernes à Denainvilliers; M. de Fougeroux en donne la description; il y ajoute le calcul des frais, & les moyens de les rendre propres à la conservation du vin, & rapporte ses propres succès dans l'usage de ces citernes.

Le Mémoire de M. Fougeroux de Blavau, Major au Corps Royal du Génie, a pour objet d'indiquer les especes de Pins qui doivent être préférés pour réparer les parties de nos forêts dégarnies de Chênes. La disette de bois, prédite en 1724 par M. de Réaumur, & depuis ce tems-là par MM. Duhamel, ne se fait que trop sentir; on doit craindre qu'elle n'augmente encore davantage par le peu de précautions qu'on prend pour y remédier Une consommation plus considérable de cette denrée, la destruction des bois & des forêts, des coupes précoces ne feront qu'accroître le mal dans la suite. M. de Blavau propose de substituer au Chêne, dans les parties des forêts où il ne peut plus venir, non pas le Bouleau, qui ne fera jamais d'une grande ressource, mais les Pins, dont le bois est si utile pour la marine & pour les bâtimens. Ces especes d'arbres d'ailleurs ne sont pas délicats & pourroient couvrir les terres incultes & de mauvaise qualité. M. de Blavau nomme les especes de Pins qui lui paroissent les plus utiles : ce sont 1°. le Pin d'Ecosse *Pinus Rubra*, Miller 3, ou le Pin de Riga, ou le Pin de Genêve; *Pinus Sylvestris Genevensis*, auquel on peut rapporter les Pins d'Allemagne, de Suisse, de Hagueneau, du Briançonnois, &c. Tous ces Pins paroissent se rapprocher les uns des autres. Il ne parle du Pin *Mugho*, que parce qu'il croît dans les marais, & qu'il porte une grande quantité de résine.

Des Pins sylvestres M. de Bl. passe aux Pins maritimes. L'un est le Pin maritime proprement dit, un autre le Pin à truchet, *Pinus racemosa*, H. R. Paris. un autre le Petit-Pin maritime, ou Pinsot, ou Pinceau; un autre le Pin Larricio, ou Larrigio de Corse; un autre le Pin cultivé, *Pinus sativa*.

Enfin il désigne le Pin du Lord Weymouth, *Pinus strobus* Lin., & le Pin alvies ou Cembro, *Pinus Cembra* Lin.

M. de Blavau assigne à chacun de ces Pins leurs qualités & le terrein qui leur convient. Les plus utiles sont le Pin d'Ecosse & celui du Lord Weymouth; ils peuvent être semés avec avantage dans nos forêts; mais le Pin maritime est celui qu'on doit préférer sur les côtes, parce qu'il resiste mieux à l'impétuosité des vents M. de Blavau termine son intéressant Mémoire en donnant la maniere de récolter les graines des diverses especes de Pins & de les semer.

On ne connoît dans les environs de Paris d'autre usage au Genêt d'Espagne, *Spartium junceum*, L., que pour les jardins d'agrément.

M. Brouffonet croit que cette plante mérite d'être cultivée en grand pour en tirer de la filaffe & pour la nourriture des brebis & des chevres. Il expofe la maniere dont on le cultive pour ces deux objets en bas Languedoc, & fur tout aux environs de Lodeve. Nous ne le fuivrons pas dans tout ce qu'il dit de cette culture, ni dans la préparation des rameaux du Genêt pour en obtenir de la filaffe, ni dans la mâniere dont on le fait manger aux brebis & aux chevres. M. Brouffonet n'a rien omis de ce qui concernoit cette plante, confidérée fous fes rapports économiques. Il nous fuffira de remarquer que, fuivant lui, le Genêt d'Efpagne croît « dans les lieux les plus arides, » fur les côteaux les plus en pente, » formés par un fol pierreux & où » prefque aucune autre plante ne » peut végéter. » que pour le faire rouir, il faut en mettre les rameaux dans un creux, les recouvrir de fougere & de paille & les arrofer une fois par jour pendant 9 jours; & qu'enfin on fait manger aux animaux les branches couvertes de feuilles, ou fraîches, ou après les avoir féché, ou en menant les troupeaux dans les Genêtieres. Cependant le Genêt d'Efpagne étant fujet à geler dans le climat de Paris, il nous femble qu'on ne peut trop y compter pour en obtenir de la filaffe & dequoi nourrir les beftiaux; mais il réuffira dans la moitié au moins des Provinces de la France, ce qui fuffit pour le rendre intéreffant. Si dans le Languedoc, où la chaleur eft confidérable, cette plante peut être rouie par de fimples arrofemens & en 9 jours, peut-être dans des pays moins chauds faudroit il la mettre dans une riviere ou un étang, ou l'arrofer plus de 9 jours. C'eft furtout dans les lieux fecs, qui environnent des pays humides, qu'on doit multiplier le Genêt d'Efpagne, parce que les bêtes à laine, en le broutant, fe préferveront de la pourriture, qu'elles contractent dans des pacages humides. La grande quantité qu'elles en mangent dans les environs de Lodeve, leur donne une inflammation de veffie. Mais ce qui eft une caufe de maladie dans un pays, eft quelquefois le préfervatif d'une autre dans celui dont le fol eft oppofé. Nous avons vu, dans une Province pleine d'eau, des bêtes à laine d'une conftitution lâche & menacées d'hydropifie, fe jetter avec avidité fur le Genêt ordinaire, *Spartium Scoparium*, Lin., & uriner abondamment. Nous penfons par analogie que le Genêt d'Efpagne produiroit le même effet.

Trimeftre d'Hiver, année 1786: on y lit un Mémoire de M. Daubenton fur l'amélioration des troupeaux dans la Généralité de Paris, & dans les autres Provinces de France. Il contient des préceptes fages, dictés par l'obfervation & une expérience de 17 années. M. Daubenton infifte fur la néceffité de tenir les bêtes à laine dehors

pendant toute l'année, si on veut les conserver en bonne santé, améliorer les laines & avoir de bons fumiers.

Un Mémoire de M. le Marquis Turgot nous apprend, 1°. qu'il a greffé avec succès en écusson à la fin de Juin, le Sapin-Gilead sur celui à feuilles d'If, le Melese noir sur le Melese ordinaire; 2°. qu'il a fait reprendre de marcottes toutes les especes de Picea, le Pin de Weimouth, les Meleses, le Cedre du Liban, les Cyprès, toutes les especes de Genêvriers, & les Thuya; 3°. qu'il a fait reprendre de boutures le Picea, le Melese, le Cedre rouge de Virginie, la Sabine, le Thuya. Ce qui a engagé M. le Marquis Turgot, à faire ces essais, c'est qu'on a cru long-tems que les arbres résineux ne pouvoient être multipliés que par leurs semences.

M. Thouin considérant combien il est utile d'occuper les terreins abandonnés comme stériles, passe en revue les arbres qui croissent naturellement en France, & ceux des pays étrangers déjà acclimatés parmi nous au point de donner des graines, il voit que dans les deux listes qu'il en donne, on en peut choisir de convenables aux différens sols. Par le relevé qu'il a fait des arbres qui se trouvent dans toutes les Provinces de France, il a reconnu qu'il y en a 79 especes, non compris les variétés. De ce nombre 19 sont particuliers aux Provinces Méridionales; les 60 autres viennent indifféremment, (du moins la majeure partie) dans les Provinces du Nord & dans celles du Midi; de ces 79 végétaux, 23 sont de la premiere grandeur, c'est-à-dire, s'élevent depuis 60 jusqu'à 120 pieds; 14, depuis 30 jusqu'à 60 pieds, & sont de la deuxieme grandeur; les arbres de la troisieme grandeur ou qui ne montent que de 15 à 30 pieds sont au nombre de 42. Il n'y en a que 18, qui forment la masse de nos forêts; les autres viennent isolés ou accidentelement, sans qu'on prenne la peine de les planter; M. Thouin divise ces arbres étrangers en arbres acclimatés au premier degré, qui donnent des graines fécondes; en arbres acclimatés au second degré, qui grainent & dont les graines ont besoin d'une culture soignée pour lever, & en arbres acclimatés au troisieme degré, qui n'ont point encore fructifié en France. Deux listes avec les noms latins & françois comprennent tous ces arbres, & terminent l'excellent Mémoire de M. Thouin.

Nous citerons encore dans ce trimestre des observations de M. Desmarets sur une méthode d'arrosement propre aux prairies situées dans les vallées plates de l'Isle de France & des Provinces voisines. Ces observations sont d'autant plus intéressantes que M. Desmarets les appuie d'un essai dont il a été témoin en Champagne, & qui a eu le plus grand succès.

M. Borel, ancien Lieutenant-Général au Baillage de Beauvais, sous le titre modeste d'Essai, discute la maniere de réduire les mesures à grains du Beauvoisis au setier de Paris. La premiere opération étoit de réduire tant les mesures de Paris que celles de Beauvais, à une mesure élémentaire commune. C'est le pouce cube que choisit M. Borel. Une Sentence du 29 Décembre 1670, qui assigne les dimensions du minot, du boisseau & de toutes les subdivisions de ces mesures, n'étant pas d'accord avec elle-même, ni avec les calculs de M. Tillet, imprimés dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1765, M. Borel croit devoir s'en rapporter aux résultats adoptés par l'Académie. Suivant ces résultats le setier de Paris

	pouces cubes.		pintes de Paris.
contient	7940	ou	165 $\frac{5}{12}$
Le boisseau	661 $\frac{2}{3}$	ou	13 $\frac{3}{4}$ & $\frac{5}{144}$
Le litron	41 $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{48}$	ou	$\frac{7}{8}$ de la pinte.

La pinte de Paris, suivant les recherches de M. Borel, contient 48 pouces cubes.

En comparant avec ces mesures les mesures à grains de Beauvais, il s'en suit que la mine à blé est de droit de . . . 1548 po. cub.
La mine à orge de 1935
La mine à avoine de 2322

M. Borel examine ensuite si dans le fait les mesures employées à Beauvais ont ces dimensions. Il a découvert qu'il s'en falloit de beaucoup que les ouvriers fussent exacts & conformes à ces données dans la fabrication des mesures, & indique les proportions qu'elles doivent avoir en conséquence.

Il faut que la mine à blé soit un cylindre parfait, qui ait 8 pouces de hauteur & 15 pouces 8 lignes & 2 tiers de diametre; que la mine à orge ait 9 pouces de hauteur sur 16 pouces 6 lignes & $\frac{1}{4}$ de diametre, & que la mine à avoine ait 9 pouces de hauteur sur 18 pouces 1 lig. $\frac{2}{3}$ de diametre. On observera que la mine à orge est d'un quart en sus plus grande que celle de blé, & la mine à avoine de moitié plus grande.

Le Mémoire de M. Borel nous paroît digne d'attention. Il seroit à desirer qu'à son exemple, on s'attachât dans tous les pays à fixer les mesures pour éviter les procès.

M. Boulanger propose aux Sociétés d'Agriculture, indépendamment de leurs Mémoires destinés aux Savans, d'imprimer tous les quinze jours une feuille, dans laquelle seroient consignées toutes les expériences utiles aux habitans des campagnes, de la répandre, d'en envoyer aux Curés & Syndics des villages, & d'en distribuer même *gratis* aux cabarets. Il pense qu'insensiblement ces feuilles seroient lues & que les paysans profiteroient des découvertes. Cette idée est sans doute inspirée par le desir d'être utile, & n'a pu entrer que dans la tête d'un bon citoyen qui cherche à instruire les paysans de la maniere dont ils peuvent

l'être : on sait que ce n'est pas par des Mémoires d'Académie. Il est encore un moyen, peut-être aussi certain, qui a échappé à M. Boulanger, c'est celui des Almanachs. Nous avons hasardé d'indiquer la forme de ces Almanachs dans le second demi volume du Dictionnaire d'Agriculture (Encyclopédie méthodique), qui ne tardera pas à paroître.

Nous voudrions pouvoir faire connoître plus particulierement un Mémoire de M. Fougeroux de Bondaroy, sur les différentes especes de Peupliers, & sur les avantages qu'on peut attendre de leur culture. Personne n'étoit plus en état de nous instruire sur cette famille d'arbres que M. Fougeroux.

Trimestre d'Eté, année 1786 : les fromens s'étant trouvés très-attaqués de carie en 1785, il n'est pas étonnant que la Société d'Agriculture se soit occupée de cet objet. Il a paru le 26 Mai 1786, un Arrêt du Conseil, pour défendre « d'employer à la préparation des » grains destinés aux semences, » des recettes où il entre aucune » espece de substance capable de » nuire à la Santé. » Suivant l'extrait de cet Arrêt du Conseil, mis en tête du trimestre d'Eté, les procédés les plus efficaces pour la préparation des semences ont été publiés par la Société d'Agriculture, par la voie de M. le Contrôleur Général des Finances, qui les a fait répandre dans toutes les Provinces du Royaume. Plusieurs cultivateurs n'en ont pas moins continué à employer l'orpiment, l'arsénic, le cobalt, le verd de gris, substances dangereuses, & qu'on a bien raison de proscrire. *Tandis que le simple chaulage, composé de chaux vive & d'eau, sur-tout avec la précaution d'y laisser tremper le grain est beaucoup plus efficace & n'a pas les mêmes inconvéniens.* Il y a ici une erreur de fait que nous nous croyons obligés de relever. Il est certain que la Société Royale d'Agriculture a répandu des instructions sur la maniere de préserver les blés de la carie ; ces instructions, prises dans une bonne source, c'est-à-dire, dans les écrits de M. Tillet, ne pouvoient qu'être avantageuses. Mais on n'y a pas lu la méthode du *simple chaulage, composé de chaux vive & d'eau, &c.* dont parle l'Arrêt du Conseil. Cette méthode, qui nous est très-connue, a été publiée, sans la participation de la Société Royale d'Agriculture, par l'ordre du Roi, en conséquence des expériences faites sous les yeux de Sa Majesté, & distribuée gratis par-tout où on l'a cru nécessaire. MM. les Evêques même en ont ordonné l'impression & la distribution dans leurs Diocèses ; M. de Villedeuil, Conseiller d'Etat, a cru devoir en faire autant dans la Généralité de Rouen dont il étoit Intendant. Nous ne relevons cette erreur & nous ne rappellons ces circonstances que pour faire voir l'intérêt particulier

que

que Sa Majeſté prend à la deſtruction d'un fleau qui eſt ſi nuiſible à l'abondance & à la pureté des récoltes.

La Société a accueilli un Mémoire de M. Taſſart, Fermier à Veze en Valois, ſur cette matiere. Le Fermier, obſervateur, a fait des expériences qui, pour n'apprendre rien de nouveau, n'en doivent pas moins inſpirer de l'eſtime pour lui. Il ſeroit à ſouhaiter que tous les Fermiers l'imitaſſent; ils ſe convaincroient par eux-mêmes de l'extrême contagion de la carie. Nous en connoiſſons pluſieurs qui n'en doutent plus, & aſſurent d'avance qu'ils ne récolteront jamais de blé noirci de carie. M. Taſſart, aux termes du Rapport des Commiſſaires de la Société, « fit battre ſon blé à la claie, le » fit vaner au tarare de la grange, » enſuite dans le grenier; après » quoi il le lava dans une eau lim» pide & courante, il le paſſa à la » chaux vive & ne le ſema qu'a» près l'avoir fait ſécher. » M. Taſſart n'a eu guere plus de la millieme partie d'épis cariés; ce qui eſt ſi peu de choſe, qu'on doit le compter pour rien. Nous produirions cent exemples de faits pareils ou analogues, s'il en étoit beſoin.

Le même trimeſtre contient encore un Rapport relatif à la carie; c'eſt celui des nouvelles expériences faites par le ſavant M. Tillet. L'eſtime que le public a conçu de lui, & la confiance qu'on a dans ſes aſſertions devoient le diſpenſer de répéter à Paris ce qu'il avoit ſi bien établi, ou, il falloit le répéter dans quelque Province, afin que les Cultivateurs du canton en profitaſſent, comme nous l'avons fait dans pluſieurs pays. L'Auteur du Rapport blâme l'uſage de la chaux ſeule, parce qu'elle porte de la ſécheresse; parce qu'elle peut n'être pas de bonne qualité, & parce qu'en y joignant de la leſſive de cendres, c'eſt un engrais excellent. Il ajoute enfin que l'expérience, préférable aux raiſonnemens, a prononcé ſur la comparaiſon du ſimple chaulage & de celui dont la leſſive de cendres fait la baſe. Cependant en note il eſt dit que « la Société d'Agricul» ture, perſuadée de l'efficacité » de la chaux dans pluſieurs cir» conſtances pour détruire le prin» cipe de la carie, a publié en » 1761, dans le premier volume » de ſes Mémoires, un Mémoire » de M. Dupleſſis, ſur l'emploi » de la chaux ſeule, pour préſerver » les graines de la carie. » Il s'enſuit ou que la méthode du ſimple chaulage n'eſt pas certaine, ou qu'elle appartient à la Société d'Agriculture, qui l'a publiée dans un de ſes volumes, dont les exemplaires ſont très-rares. Nous ne nous permettons ſur cela aucune réflexion.

Trimeſtre d'Automne, année 1786. Parmi les bons Mémoires qui compoſent ce trimeſtre, nous n'en citerons que quatre. L'un par

M. le Duc de Charost, sur la culture & les usages de la Lupuline, *medicago Lupulina*. M. Bernet Degrez, Fermier de l'Ardresis dans la Généralité d'Amiens, a cultivé cette plante, qu'il appelle *Minette dorée*, avec succès dans des terres seches & arides. M. le Duc de Charost, dont le zele pour le bien public ne connoît pas de bornes, s'est fait un plaisir de communiquer le procédé de ce Cultivateur; mais en homme sage il rabbat de l'exagération de M. Bernet & se retranche à dire que la Lupuline convient dans des terres de mauvaise qualité, ou d'autre fourrage viendroit mal, & que les moutons sont les animaux qui s'en accommodent le mieux.

M. de l'Etang a donné un Mémoire sur un nouveau fourrage originaire d'Afrique, tiré de la Nouvelle-Angleterre, & des Isles de l'Amérique. M. de l'Etang le nomme Herbe de Guinée; c'est le *Panicum altissimum*. Il lui attribue de grandes qualités. Facile à cultiver, d'un bon produit, se plaisant dans les terres arides, cette plante, selon lui, est un des meilleurs fourrages que la France puisse acquérir. M. de l'Etang a promis d'en envoyer de la graine. Nous ne prononcerons sur ses assertions que quand des cultures de cette plante, faites en France, nous auront instruits de ses succès & de son utilité.

Un Mémoire de M. Hassenfrat nous a paru contenir des détails & des calculs curieux sur la comparaison des produits de la culture du Bourbonnois avec celle de la Picardie. Cette comparaison des diverses cultures, si on la joint à celles des plantes cultivées & de leurs produits, peut offrir des tableaux intéressans. Nous nous proposons de la publier quelque jour, ayant déjà assez de matériaux rassemblés, ainsi que nous l'avons annoncé dans un Mémoire lu à l'Académie des Sciences.

M. le Breton, occupé de tirer parti des plantes regardées comme inutiles & nuisibles, a fait faire des gands avec un mêlange du duvet de la Massette d'eau, *Typha latifolia* & de coton; il a aussi fait entrer ce duvet dans la fabrication des chapeaux, & dans tous les ouvrages de bonneterie, ainsi que celui du grand Chardon, *Cardus lanceolatus*, Li. Son Mémoire contient les détails de ses essais. On doit les lire avec plaisir.

Nous regrettons infiniment de ne pouvoir parler des autres Mémoires. Les bornes, qui nous sont prescrites, ne nous le permettent pas.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

EXTRAIT d'une Lettre de Moka, écrite à M. l'Abbé Teffier, par M. de Moncrif, Agent des Affaires du Roi de France en cette Ville.

CE pays eft bien différent de l'Inde où un Européen peut pénétrer aifément, avec le deffein de s'inftruire fur tout. L'Arabie qu'on nomme heureufe, fe divife en deux parties, celle de la plaine dite de Téhama, depuis les montagnes jufqu'à la mer, & celle des Djabel ou montagnes. La premiere où fe trouve Moka, Houdéida, Lohia fur le bord de la mer, Zabid & Beit-el-Fak-hi à 6 & 8 lieues, eft extrêmement feche, aride, brûlée par le Soleil, ne produit que des dattiers qui aiment les terreins falés & des buiffons épineux. Zabid feule fe trouve près d'une vallée qui porte fon nom, & cette vallée, arrofée quelquefois par les eaux des pluies qui fe répandent des montagnes voifines jufqu'à la mer eft cultivée avec foin & produit plufieurs fortes de grains, utiles aux hommes, aux animaux &c. Imaginez-vous, M., que dans tout le Téhama on ne voit de la verdure qu'aux environs de Zabid, fi on excepte celle des dattiers, qui eft fort trifte, celle de quelques Cotoniers, glayeuls & buiffons répandus çà & là. C'eft ce que j'ai obfervé dans une route de 30 lieues de Moka à Beit-el-Fach-hi, route que je peux dire des plus ennuieufes. Ceci foit dit du Téhama, qui eft la partie où les Européens ont affaire, où il réfident; d'où ils ne peuvent s'éloigner fans que le Gouverneur veuille favoir les motifs. Vous voyez par-là, M., qu'à la réferve des productions dont je vous ai parlé, je ne peux abfolument tirer du Téhama de quoi vous fatisfaire, & que fi je tire quelque chofe des montagnes, ne pouvant m'éloigner du Téhama, ce ne pourroit être que par le moyen de quelques Arabes, tous gens ignorans, groffiers, orgueilleux, à qui on a toutes les peines du monde à faire concevoir des idées relatives aux fciences & aux arts, &c.

La partie des Djabel, ou des Montagnes eft effectivement fertile, & c'eft elle qui nourrit le Téhama. Elle produit toutes fortes de grains, froment, feigle, millet, orge, feves, pois, haricots verds &c.; beaucoup d'arbres fruitiers, comme figuiers, bananiers, amandiers, pêchers, pruniers abricotiers, coignaffiers, vignes &c. plantes potageres, médicinales, aromatiques, &c., &c., &c. Il y pleut beaucoup, la température y eft d'autant plus douce que les montagnes s'élevent, fi bien qu'à Sana qui eft la Capitale, quoique par 15 degrés feulement de latitude, il y fait un froid très-vif, fuivant les Arabes. L'eau s'y glace pendant les nuits d'hiver. Ce font

tous ces avantages qui ont fait donner le nom d'heureuse à cette Arabie, non point qu'elle soit le pays fortuné par excellence, mais par comparaison avec l'Arabie déserte & pétrée. Car l'Indostan, sur-tout dans la partie du Nord est beaucoup plus fertile & agréable, & si on ne mange dans l'Inde ni pêches, ni abricots, ni prunes, ni poires &c., on n'y perd pas beaucoup pour le goût & on en est bien dédommagé, car tous les fruits dont je viens de parler ont un goût sauvage en Arabie, n'y murissent point; ce ne sont que des avortons auprès des nôtres, qui ne m'ont jamais tenté, sur-tout les pêches dont je n'ai jamais vu manger même avec du vin sans incommodité.

Il seroit bien à desirer, M., dans la situation où je me trouve, que quelqu'un avant moi eut fait des observations sur ce pays. Elles m'aideroient à en faire d'autres & à connoître bien des plantes apportées seches des montagnes qui sont employées en Médecine par les Arabes. Mais je ne crois pas, ou du moins j'ignore qu'il y ait de meilleure description de l'Arabie que celle de M. Niebuhr, & la partie de l'Histoire-Naturelle du pays, est celle qu'il a le plus négligée. Il est vrai que sa partie étoit la Géographie, l'histoire & objets dépendants des Mathématiques. Mais ayant survécu à tous ses confreres, il auroit bien fait, je crois, de joindre dans son Ouvrage, avec l'Approbation du Roi de Dannemarkc, le travail de MM. Forskal & Cramer qui avoient la partie de l'Histoire-Naturelle, & qui certainement avoient fait bien des notes & remarques dans leurs voyages dans l'intérieur du pays; quoiqu'il en soit, si cette société a pénétré dans les montagnes de l'Arabie & jusqu'à Sana, ce n'a point été sans une infinité de peines. Elle a été expédiée d'Europe pour cela & les frais n'ont point été épargnés. Je suis donc réduit à m'en rapporter à des Arabes pour tout ce que je voudrai avoir des montagnes, en graines, plantes &c. sans savoir s'ils exécuteront bien mes commissions. C'est ce que j'ai déjà fait il y a quelques jours, & si le tout m'est envoyé comme je l'ai demandé, ce ne sera pas tout, j'aurai au moins autant de peine à savoir les noms, les usages, la culture &c. Que pouvez-vous exiger de gens qui sont persuadés que l'Empereur d'Abyssinie est le plus riche Potentat de l'Univers, que tous les Rois de l'Europe le craignent, & qu'il a honoré le Roi de France de sa fille en mariage? Tous n'ont pas les mêmes idées. Quelques vrais Arabes ont eu de l'éducation, c'est-à-dire, savent lire, écrire, chiffrer, & se conduire dans leurs différents états, sont honnêtes, quoique très-peu cérémonieux. Mais aucun de ceux que j'ai vus, n'est instruit & n'aime à s'occuper

de pays étrangers, parce qu'ils croyent réellement leur pays, le pays des Dieux & ne croyent pas que le pays des Européens, qui viennent chez eux, soit meilleur que le leur; encore moins soupçonnent-ils que nos sciences aient quelqu'utilité. Contents de fumer, de boire du café, de s'étendre sur des tapis & coussins &c. En cela bien différents, des Indiens qui sont plus actifs, moins fiers, moins énergiques il est vrai, mais plus sociables, plus policés & qui connoissent bien des commodités de la vie ignorées des Arabes.

LETTRE sur la figure des Cristaux, adressée à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans, par M. Carangeot.

MESSIEURS,

Vous avez indiqué dans votre Journal de Mai 1787, une critique de mon instrument pour mesurer les angles des cristaux. Je vient de me procurer cette dissertation, que M. Kœstner a fait imprimer à Leipsig en 1785, ayant pour titre: *In Optica quædam Boerhavii & Halleri commenta* Il y dit, page 33, que pour connoître un corps il ne suffit pas d'en mesurer les *plans*, & que dans les cristaux par exemple, il faut y ajouter l'inclinaison respective des faces entr'elles. Il discute ensuite les mesures que j'ai données du cristal de roche à l'occasion de la description de mon goniomètre, dans le Journal de Physique du mois de Mars 1783. Il prétend ne les avoir point comprises, & il cite Euclide pour prouver que je dois m'être trompé. s'il avoit lu avec plus d'attention, il auroit compris facilement, non-seulement que je donnois les mesures d'un solide, & non celles de ses surfaces, mais même que nous sommes parfaitement d'accord sur les angles de ce solide; enfin la forme ne lui auroit point échappé. Je n'y parle point d'un morceau de cristal, *frustum cristalli montani*, comme le dit M. K., mais d'un cristal complet soit régulier, soit de la plus grande difformité, pourvu qu'il soit tel qu'il sort des mains de la nature.

J'observois alors que quelques Auteurs s'étoient bornés à nous donner la mesure d'un petit nombre d'angles plans, qu'ils avoient remarqués dans les cristaux; & quoique la mesure des polyedres soit une conséquence nécessaire de celle des angles plans de leurs faces, soit que ces Auteurs n'aient pas poussé assez loin leurs observations, soit que trompés par les troncatures plus ou moins multipliées dans les cristaux, ou par le plus ou le moins d'accroissement

d'une ou de plusieurs facettes respectivement à celles qui leur sont contigues, ils ayent méconnu l'identité de ces faces dans les differents cristaux d'une même espece, il est certain, comme je le disois alors, que personne avant moi, n'avoit tiré parti de ces premieres données, pour mesurer les solides eux-mêmes. Ce sont donc bien certainement ces derniers angles que j'ai eu en vue & non ceux des surfaces; & je ne sais comment M. K. put s'y méprendre.

J'ai donné pour exemple le cristal de roche qui m'avoit occasionné la découverte de cette propriété intéressante, & particuliere aux cristaux, de la constance de leurs angles solides dans ceux d'une même espece. J'ai dit que dans ce cristal dont la forme la plus simple est un dodécaèdre composé de deux pyramides hexaèdres à plans triangulaires isosceles, jointes base à base, l'angle formé par la réunion de ces bases, & mesuré sur deux faces contigues est de 104°, ce qui donne pour celui du sommet 76°, car 104 & 76 font 180. J'ajoutois que dans une aiguille de ce cristal le prisme exagone qui n'est que la somme des couches déposées sur les plans pyramidaux, donne pour chacun de ses angles 120°, & que l'inclinaison des faces de la pyramide sur celles du prisme est de 141°. M. Kœstner paroît avoir compris cette derniere partie de ma phrase; cependant il conclud qu'il est difficile de savoir comment mes calculs peuvent appartenir à la figure qu'ils doivent représenter. S'il n'eut pas été préoccuppé de l'idée que j'avois opéré sur des angles plans, il lui eut été facile de comprendre mon calcul, si, comme il en convient, l'inclinaison du triangle isoscele de la pyramide est de 52°, en y ajoutant l'angle droit du prisme, on auroit un angle de 142°, comme je l'ai assigné pour l'angle formé par la rencontre des faces de la pyramide avec celles du prisme, puisque 52 & 90 font 142. Il s'en suit encore nécessairement que l'angle résultant de la réunion des bases des deux pyramides de la forme primitive prise sur deux faces opposées est de 104, & enfin que le sommet de chaque pyramide mesuré aussi sur deux faces opposées est de 76°, qui avec les 104 des bases font 180°.

Ainsi M. K. donne lui-même, une des inclinaison de ce solide, d'après laquelle toutes les autres s'ensuivent conformément à mes mesures.



Roland Furieux, Poëme Héroïque de l'Arioste. Nouvelle traduction, par MM. Panckoucke & Framery. A Paris, chez Plassan, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins. 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Dix volumes, petit in-12.

Cette traduction de l'Arioste, par MM. Panckoucke & Framery est, comme celle du Tasse de M. Panckoucke seul publiée en 1785, la seule qu'on ait osé faire paroître stance par stance à côté de l'original, la seule par conséquent qui représente fidellement le texte jusques dans la forme.

Des dix volumes de cette traduction de l'Arioste, les cinq *premiers* sont de M. Panckoucke, *les cinq* derniers de M. Framery.

C'est à tort que quelques Critiques ont blâmé l'usage de mettre une espece de Poëtique à la tête des ouvrages qu'on publie. Rien de plus naturel, c'est exposer ses idées sur le genre dans lequel on s'exerce, c'est établir les principes sur lesquels on consent d'être *jugé*, c'est dire au lecteur : « voilà » l'idée que je me suis faite de » mes devoirs, voyez si je les ai » bien connus, & si je les ai rem- » plis, jugez & de la théorie & » de l'exécution. »

Il étoit donc bien naturel & bien raisonnable de parler de l'art de traduire à la tête d'une traduction. M. Panckoucke avoit déjà exposé ses idées sur cet art dans la Préface de la traduction du Tasse. Sa Doctrine se réduit à ces deux grands points : élégance & littéralité ; *élégance*, car de quelque langue & quelque Auteur qu'on traduise, il faut le faire parler François & bon François, lorsque c'est en François qu'on traduit ; *littéralité*, car c'est l'original qu'il faut sur-tout faire connoître, c'est l'original qu'il faut reproduire ; il faut qu'on retrouve dans la traduction, non-seulement ce qui caractérise le pays, la langue, le siecle de l'Auteur, mais encore ce qui dans son pays, dans sa langue, dans son siecle le distingue de tout autre Auteur. Il ne suffit donc pas de rendre le sens, les traductions libres ne sont pas des traductions ; il faut rendre les mots dans toute leur signification, dans toute leur valeur, dans toute leur harmonie, autant qu'il sera possible ; il faut, autant que le génie des deux langues pourra le permettre, présenter les mots dans le même ordre où l'original les présente, il faut sur-tout suivre tous les mouvemens de l'original ; c'est le mouvement qui fait le style, qui produit des effets, & ces effets doivent être dans la traduction les mêmes que dans l'original ; en un mot rester aussi près qu'il est possible de l'original, voilà la grande regle ; la littéralité ne doit avoir d'autres bornes

que celles que lui prescrit la loi de l'élégance ; ces deux loix auxquelles il faut également satisfaire & dont l'une ne doit jamais être sacrifiée à l'autre, se modifiant l'une par l'autre, produiront ce mélange de fidélité & de liberté qui fait les traductions parfaites. Tel est le précis de la doctrine, que le traducteur avoit déjà exposée dans la Préface du Tasse, elle reçoit de grands développemens dans la Préface de l'Arioste, l'Auteur y a beaucoup plus approfondi son sujet, & c'est un Ouvrage tout nouveau, quoique dans les mêmes principes. Il définit d'abord ce qu'on entend par le génie des langues. Ce mot, appliqué à une langue, exprime ses propriétés, son caractere particulier, ce qui la distingue essentiellement d'une autre langue..... « Ce n'est » qu'en comparant les idiômes en» tre eux, qu'on peut juger de leur » génie ; ils different principale» ment par leurs articulations plus » ou moins dures, par la douceur » ou la flexibilité de leurs sons, » par leurs accens qui peuvent être » plus ou moins expressifs, par la » construction des périodes, ... » par la facilité plus ou moins » grande qu'ils ont à tout peindre » par des sons, des images ou des » mouvemens : le génie des lan» gues dépend de l'organisation » plus ou moins délicate des peu» ples, de la nature du climat, de » la religion, du gouvernement, » des mœurs, des arts, du com» merce, des relations extérieures. » Tous les objets de la nature & » de l'art y influent, tous le mo» difient. La langue d'un peuple » doit suivre nécessairement les » progrès de son développement » & de sa civilisation. »

La Langue Françoise, comparée aux Langues anciennes & modernes, perfectionnées, « paroît la » moins favorable de toutes à l'art » d'écrire. La clarté, l'ordre, la » justesse forment son caractere » distinctif ; elle doit cet avantage » à la construction réguliere de ses » phrases, à la nécessité de nommer » d'abord l'objet dont on parle, » ensuite le verbe, puis le sujet » de l'action. » Comparé à la langue Latine le François manque dans ses substantifs, dans ses verbes, de terminaisons, de désinences qui marquent le rapport soit « de tems soit de modes ; on » est obligé d'y employer des ar» ticles pour décliner, des pro» noms pour conjuguer, des verbes » auxiliaires, & par conséquent » deux mots, où le latin n'en em» ploie souvent qu'un. » C'est pour cela que les traductions sont toujours nécessairement un peu plus longues que les originaux ; c'est par cette même raison de l'ordre direct, qu'elle est une des langues les moins harmonieuses & les moins propres au chant ; un mot qui pourroit être sonore, harmonieux, si on avoit la liberté de le « placer avant ou après un autre » mot, devient nécessairement » lourd

» sourd ou dur par la place qu'il » occupe. »

Cependant cette langue si inflexible, si intraitable, si servilement assujettie à l'ordre direct, des Ecrivains supérieurs ont su la rendre douce, tendre, harmonieuse, lui imprimer tous les tons, lui donner toutes les couleurs convenables à chaque sujet, elle est devenue entre leurs mains la langue universelle « de l'Europe ; elle doit ce grand » avantage au caractere aimable de » la Nation, à l'heureuse position » de la France, à ses productions, » à son commerce, à ses relations » extérieures, à son influence dans » la politique, & sur-tout aux » chefs-d'œuvre de ses Ecrivains. » ... Naïve dans la Fontaine & » Brantôme, harmonieuse dans » Malherbe & Fléchier ; sublime » dans Corneille & Bossuet, que » n'est-elle point dans Boileau & » Fénelon, Racine, Voltaire, » Rousseau, &c. ? »

M. de Buffon reçoit ici un hommage particulier, plus étendu, plus détaillé.

« Dans les trente-six volumes » in 4°. que M. le Comte de » Buffon a publiés, on ne trouve » point de ces métaphores, de ces » figures exagérées, qu'on croit » appartenir essentiellement à la » Poésie ; & cependant chaque » objet y est peint avec les couleurs » qui lui sont propres. Souvent on » croit lire un grand Poëte, il en » a l'expression, le charme & la » magie : cet Ecrivain a plus qu'au» cun autre réalisé ce que Denys » d'Halicarnasse dit de la prose : » *qu'il y en a une qui vaut mieux que* » *les meilleurs vers*. M. de Buffon a » le double avantage d'avoir créé » la science de l'Histoire-Naturelle » & de l'avoir écrite d'une ma» niere supérieure. Jamais la nature » n'a eu un plus grand peintre & » un plus savant interprète. Il a » posé les bases de la science, il » en a développé les principes, il » a indiqué la maniere de l'étudier, » d'y faire des progrès & des dé» couvertes. On trouve dans son » immortel ouvrage deux cent rap» ports ou vérités nouvelles dont » on ne se doutoit pas avant lui. » Toutes les parties semblent avoir » été conçues & exécutées d'un » seul jet, tant elles sont liées entre » elles par de fortes & de puissantes » analogies. Admirable dans les » détails, on est étonné qu'un seul » homme ait pu concevoir & exé» cuter un si grand ensemble. Tout » indique le génie le plus vaste & » le plus profond. Il semble avoir » pénétré dans le sanctuaire de la » Nature, & lui avoir dérobé son » secret. »

Le génie des langues n'est point une chose fixe, il change à chaque siecle avec les mœurs de la Nation & à mesure que les arts & les connoissances s'étendent : à l'époque du plus grand développement possible des sensations & des lumieres, les langues semblent, selon l'expression de l'Auteur, se mouler toutes les unes dans les

autres, & elles deviennent capables de tout exprimer & de tout rendre : chez un peuple où les passions ont toute leur activité & toute leur énergie où toutes les peines & tous les plaisirs du cœur sont sentis & même analysés, on a la possibilité de rendre dans sa langue tous les mouvemens du style de l'Auteur qu'on traduit, la langue a en effet acquis tous les caractères, & son génie plié à tous les tons, susceptible de toutes les inflexions, cesse d'être un obstacle invincible à la fidélité parfaite des traductions & à la transmission des beautés étrangeres dans la langue maternelle. Le Traducteur prouve sa proposition par de grands exemples, il cite les traductions de la Pharsale par M. Marmontel, des Georgiques par M. l'Abbé de Lille, de Pindare par M. de Chabanon, d'Homere par M. Bitaubé ; il ne veut pas cependant qu'on prenne trop à la rigueur cette même proposition : que les langues perfectionnées peuvent transmettre toutes les beautés des unes dans les autres : « il y a, dit il, des langues » si riches, si harmonieuses de leur » nature, comme le Grec & le » Latin, que certaines expressions » qui nous charment par leur force » ou leur douceur, ne pourroient » être rendues en François. . . . Il » y a aussi des beautés locales, de » circonstances, d'allusions aux » mœurs, qu'on ne peut rendre, » faute de termes équivalens ; mais » ces cas sont rares, & telle diffi» culté qui paroît insurmontable à » un Ecrivain, est heureusement » levée par un autre. » Rendez donc le mouvement & le style de votre original, ou vous le dénaturez. Est ce Virgile que vous traduisez ? Faites-moi donc sentir la grace, la douceur, l'élégance pompeuse, l'harmonie enchanteresse de son style ! Est-ce Cicéron ? « Que je retrouve ses phrases lon» gues & majestueuses qui roulent » périodiquement & qui remplis» sent les oreilles de sons flatteurs » & harmonieux. » Est-ce Tacite ? Que votre style, comme le sien, réveille une multitude d'idées dans une seule expression. L'Auteur fait sentir par un exemple bien choisi combien il importe de suivre non-seulement tous les mouvemens du style, mais même jusqu'aux moindres formes des périodes, leurs suspensions, leurs chûtes, &c; au moment où Homere peint Nestor demeuré seul dans une déroute, au milieu des ennemis. « Le vieil» lard, dit-il, armé de son épée, » s'efforçoit de couper les traits, » lorsqu'un rapide char s'avance à » travers la foule des vainqueurs, » portant un guerrier audacieux, » *le grand Hector*. »

Qu'on transporte au milieu de la phrase, comme l'a fait Madame Dacier, les deux derniers mots, & ce tableau plein de mouvement & de vivacité dans la traduction de M. Bitaubé, n'aura plus rien de vif & d'animé. Montaigne a dit de l'ame : *l'agitation*

est sa vie & sa grace ; on peut dire la même chose du mouvement du style, il est l'ame du Discours. Un style sans mouvement est comme un air sans mesure. « Traduire du Grec ou du Latin, a dit M. l'Abbé Blanchet, « c'est » verser du François dans les » moules des anciens, afin de » s'accoutumer aux belles formes. »

C'est dans l'Ouvrage même qu'il faut chercher le développement de la plupart de ces idées & la solution d'une multitude de questions incidentes, qui toutes ont de l'intérêt relativement aux Lettres, on trouvera dans toutes ces discussions, du goût, de l'esprit & de la sagesse.

Il faut voir à présent comment le traducteur sait mettre en pratique ses principes sur la traduction, comment il sait échapper par son élégante littéralité, par sa scrupuleuse fidélité, aux reproches qu'on fait & qu'il fait aux autres traducteurs de l'Arioste ; par exemple, à M. de Cavailhon, d'abréger l'original, & de lui donner souvent un ton de plaisanterie, qui n'est pas celui de l'Arioste ; à M. de Mirabaud, de paraphraser presque continuellement ; à M. le Comte de Tressan, d'ajouter aux tableaux, de charger les descriptions ; à tous, d'avoir trop rarement le ton & les mouvemens des différens styles de l'Auteur, ou plutôt de n'en avoir qu'un, qui est toujours le leur & jamais le sien ; l'usage de traduire stance par stance, & de mettre toujours la traduction en présence de l'original les auroit forcés d'être plus fideles.

CHANT PREMIER.

Stances 42e. & suivantes.

La verginella è simile alla rosa,
Ch'in bel giardin, sulla nativa spina,
Mentre sola e sicura si riposa,
Ne gregge ne pastor sele avvicina ;
L'aura soave e l'alba rugiadosa,
L'acqua e la terra al suo favor s'inchina ;
Giovani vaghi, e donne innamorate
Amano averne e seni e tempie ornate.

« La jeune vierge est semblable » à la rose ; tant que, solitaire & » paisible, elle repose dans un » beau jardin, sur l'épine qui l'a » vu naître ; tant que le troupeau » ni le berger n'en approchent » pas, le doux zéphir, la rosée de » l'Aurore, l'eau, la terre même, » tout conspire à l'embellir ; les » jeunes amans & leurs belles » maîtresses la desirent pour en » parer leurs cheveux & leur » sein. »

Ma non si tosto dal materno stelo
Rimossa viene, e dal suo ceppo verde,
Che quanto avea dagli uomini e dal' cielo
Favor, grazia e bellezza, tutto perde.
La vergine che'l fior, di che più zelo
Che de' begli occhi e della vita aver de',
Lascia altrui corre, il pregio ch'avea innanti
Perde nel cor di tutti gli altri amanti.

« Mais elle n'a pas si-tôt été » arrachée de la tige maternelle, » & de sa verte épine, qu'elle » perd tout ce que les hommes & » le Ciel lui prodiguoient de fa- » veur, de grace & de beauté; » ainsi la jeune fille qui laisse cueil- » lir la fleur qu'elle doit chérir » plus que ses beaux yeux, que sa » vie même, perd le prix qu'elle » avoit auparavant, dans le cœur » de tous ses autres amans. »

Sia vile agli altri, e da quel solo amata,
A cui di se fece si larga copia.
Ah fortuna crudel, fortuna ingrata!
Trionfan gli altri, e ne mor' io d'inopia.
Dunque esser può, che non mi sia più grata?
Dunque poss' io lasciar mia vita propia?
Ah! più tosto oggi manchino i dì miei,
Ch'io viva più, s'amar non debbo lei!

« Oui, elle doit être vile à » leurs yeux : qu'elle soit aimée » de celui-là seul, à qui elle se » livre sans réserve. Ah! fortune » cruelle! fortune ingrate! les » autres triomphent, & moi, » je meurs de détresse. Mais se- » roit-il donc possible que l'in- » grate pût cesser de m'être chere? » pourrois-je donc oublier celle » que je préfére à moi même? » Ah! que plutôt aujourd'hui « mes jours finissent; que je cesse » de vivre, si je ne dois plus » l'aimer. »

Celui qui se plaignoit ainsi étoit Sacripant, Roi de Circassie; celle dont il se plaignoit, étoit Angélique; il n'en étoit point aimé, il croyoit même qu'elle s'étoit donnée à un autre, jusques-là il se trompoit, Medor n'avoit point encore paru aux yeux d'Angélique; mais elle étoit en ce moment égarée, errante dans le bois, où Sacripant, toujours occupé d'elle, tenoit aux échos ce triste langage, elle l'entendoit, & sans vouloir le récompenser d'aucune faveur, le besoin qu'elle avoit de sa protection, l'engage à se présenter devant lui.

E fuor di quel cespuglio oscuro e cieco,
Fa di se bella ed improvvisa mostra;
Come di selva, o fuor d'ombroso speco,
Diana in scena, o Citherea si mostra:
E dice all'apparir: pace sia teco;
Teco difenda Dio la fama nostra,
E non comporti, contra ogni ragione,
Ch' abbi di me si falsa opinione.

« Tout-à-coup elle sort de l'é- » pais buisson, rayonnante de » beautés & de graces. Telles se » montrent quelquefois sur la scène » ou Diane ou Venus sortant d'un » bois ou d'une grotte champêtre. » Que la paix soit avec vous, lui dit-elle, en paroissant; que » Dieu protége ainsi que vous, » ma gloire & mon honneur, & » qu'il bannisse de votre pensée » l'injuste opinion que vous avez » conçue de moi. »

Non mai con tanto gaudio, o stupor tanto,

Levò gli occhi al figliuolo alcuna madre,
Ch' avea per morto sospirato e pianto,
Poi che senz'esso udì tornar le squadre;
Con quanto gaudio il Saracin, con quanto
Stupor l' alta presenza, e le leggiadre
Maniere, e'l vero angelico sembiante
Improvviso apparir si vide innante.

« Non, jamais aucune mere n'a » jetté, avec plus de joie & dé» tonnement les yeux sur son fils, » dont elle a plaint & pleuré la » mort, quand elle a vu revenir » l'armée sans lui, que n'en montra » le Sarrazin, quand il vit tout-à» coup paroître devant lui cette » imposante beauté, cette figure » vraiment angélique, & tant de » graces aimables. »

Les voilà qui voyagent ensemble, & Angélique lui raconte comment Roland, avec qui elle a voyagé de même, l'a préservée de tout danger.

E ch'el fior virginal così avea salvo,
Come selo portò dal matern' alvo.

« Et comment elle a conservé » la fleur de sa virginité, aussi » pure que si elle sortoit du sein » maternel. »

Sur quoi le Poëte fait la réflexion suivante :

Forse era ver, ma non però credibile
A chi del senso suo fosse signore;
Ma parve facilmente a lui possibile
Ch'era perduto in via più grave errore.
Quel che l'uom vede, amor gli fa invisibile;
E l'invisibil fa veder amore.
Questo creduto fu; che 'l miser suole
Dar facile credenza a quel che vuole.

« Cela étoit peut-être vrai, » mais en vérité n'étoit pas vrai» semblable pour quelqu'un qui » auroit été bien maître de sa rai» son; mais cela parut facilement » possible à Sacripant, qui s'étoit » déjà laissé entraîner dans de bien » plus grandes erreurs. Amour, » amour, tu nous rends invisible » ce qui frappe nos yeux, & tu » nous fais voir ce qui n'existe » point. Le Sarrazin ajouta foi à ce » récit; les malheureux se persua» dent facilement ce qu'il desirent. »

Il y a dans la traduction de cette stance un mouvement qui n'est pas dans l'original : *amour, amour! Tu rends invisible, &c.*; il faudroit être de bien mauvaise humeur, pour en savoir mauvais gré au traducteur, c'est une richesse de plus; d'ailleurs ce mouvement est si naturel, si familier à la Poésie, on y est si aisément entraîné par le souvenir de ce la Fontaine, toujours présent à l'esprit & si bien formé sur l'Arioste.

Amour! tu perdis Troye. . . . .
Amour, Amour, quand tu nous tiens,
On peut bien dire : adieu prudence!

M. Dupont, qui a traduit en vers pleins de facilité, de grace & de poésie, ce premier chant du *Ro-*

land furieux, a rendu cette même ſtance avec un naturel plaiſant & une gaîté piquante, dignes de la Fontaine :

La choſe étoit peut-être véritable ;
Le vrai n'eſt pas toujours très-vraiſemblable :
Les gens bien froids, bien calmes, bien raſſis
Doutent de tout : mais un cœur bien épris
Doit croire tout de la bouche qu'il aime.
Quoi ! tout ? ſans doute, & l'impoſſible même.
Amour, Amour, ce ſont tes moindres jeux !
Tu fais douter de ce qu'ont vu nos yeux,
Et ton flambeau fait voir ce qu'on deſire.

Tandis que Sacripant ſe prépare en vrai Sarrazin, à ſuivre mal l'exemple du reſpectueux Roland, un Chevalier inconnu vient à paſſer, Sacripant inquiet & mécontent de cette rencontre, le provoque au combat, & en eſt renverſé, le Chevalier pourſuit enſuite ſa route, & Angélique que l'inconnu avoit vengée, reſtée ſeule avec Sacripant que ſa chûte mettoit hors d'état de ſuivre ſes projets criminels, Angélique le perſifle en feignant de le conſoler.

Deh (diſſe ella) ſignor, non vi rincreſca ;
Chè del cader non è la colpa voſtra,
Ma del cavallo, a cui riposo ed eſca
Meglio ſi convenia che nuova gioſtra.
Nè per ciò quel guerrier ſua gloria accreſca,
Ch'eſſere ſtato il perditor dimoſtra :
Coſi, per quel ch'io mene ſappia, ſtimo ;
Quando a laſciar il campo è ſtato il primo.

Preſque tous les traducteurs, M. Mirabaud, M. Cavailhon, &c. ont pris à la lettre ces conſolations d'Angélique, & n'ont pas ſenti l'ironie cachée ſous ces perfides paroles : elle étoit cependant bien ſenſible, puiſqu'Angélique parle de repos & de nourriture pour le cheval, que le Poëte a dit être mort ſur la place, & qui, en tombant ſur ſon maître, l'avoit preſque écraſé. Le véritable ſens n'a point échappé au nouveau traducteur.

« Pourquoi, Seigneur, lui dit-elle, « pourquoi vous affliger de » la ſorte ? Si vous êtes tombé, ce » n'eſt point votre faute, c'eſt » celle de votre cheval, à qui le » repos & la nourriture convenoient mieux qu'une nouvelle » joûte : auſſi votre adverſaire » n'a-t-il aucun ſujet de triompher : » en vous abandonnant le premier, » comme il a fait, le champ de » bataille, il a prouvé que vous » étiez le vainqueur, ſi je me » connois bien en combats.

En même temps, comme pour redoubler la confuſion qu'éprouve Sacripant d'avoir été vaincu aux yeux d'une femme qu'il aime & avec laquelle il avoit voulu être entreprenant, ils apprennent tous

deux que le Chevalier qui l'a renversé, est une femme, c'est Bradamante.

M. Framery, qui a traduit la seconde partie du Poëme de l'Arioste, nous paroît avoir adopté les mêmes principes que M. Panckouke sur l'art de traduire & les avoir suivis fidelement. On en peut juger par les exemples suivans.

CHANT. XXIVᵉ.

Stances premiere & suivantes.

Chi mette il piè su l'amorosa pania,
Cerchi ritrarlo, e non v'invefchi l'ale,
Che non è in somma amor se non insania
A giudicio de' savi universale:
E sebben, come Orlando, ognun non insania,
Suo furor mostra a qualch' altro segnale.
E qual è di pazzia segno più espresso,
Che, per altri voler, perder se stesso?

« Quiconque a mis le pied sur
» les gluaux de l'amour, doit cher-
» cher bien vîte à l'en retirer, &
» n'y pas laisser empêtrer ses aîles;
» car enfin l'amour n'est qu'une fo-
» lie; c'est ainsi qu'en ont jugé tous
» les sages. Et quoique tout le
» monde n'extravague pas comme
» Roland, on manifeste toujours
» sa démence par quelque autre
» signe. Eh! quel signe plus clair
« d'égarement que de se perdre
» pour en obtenir un autre? »

Vari gli effetti son, ma la pazzia
E tutt' una però, che li fa uscire:
Gli è come una gran selva, ove la via
Conviene a forza a chi, vi va fallire.
Chi sù, chi giù, chi qua, chi la travia.
Per concludere in somma, io vi vo' dire;
A chi in Amor s'invecchia, oltre ogni pena
Si convengono i ceppi, e la catena.

L'Arioste paroît avoir imité Horace en cet endroit.

Desipiunt omnes æque ac tu, qui tibi nomen
Insano posuere. Velut silvis, ubi passim
Palantes error certo de tramite pellit,
Ille sinistrorsùm, hic dextrorsùm abit: unus utrique
Error, sed variis illudit partibus.

« Les effets de cette manie sont
» différens, mais le délire qui égare
» les mortels est le même; c'est
» comme une immense forêt où
» l'on ne peut entrer sans être sûr
» de se fourvoyer; l'un prend par
» en haut, l'autre par en bas,
» l'un à droite, l'autre à gauche.
» En un mot pour conclure, sa-
» chez que celui qui laisse invé-
» térer son amour, outre les maux
» qu'il éprouve déjà, mérite en-
» core qu'on le lie & qu'on le
» renferme. »

Ben mi si potria dir: frate, tu vai
L'altrui mostrando, e non vedi il tuo fallo.
Io vi rispondo, che comprendo assai
Or che di mente ho lucido intervallo;
Ed ho gran cura (e spero farlo omai)
Di riposarmi, e d'uscir fuor di ballo;

Ma tosto far, come vorrei, nol posso,
Chè 'l male è penetrato infin all osso.

« On pourroit bien me dire : » frere, toi, qui vas prêchant les » autres, tu ne vois pas par où tu » pêches. Je vous répondrai que » je le sens très-bien, maintenant » que je jouis d'un intervalle lucide. J'ai bien le projet, & j'espere en venir à bout, de me » reposer & de sortir des rangs. » Mais je ne puis le faire aussitôt » que je le voudrois; le mal a » pénétré jusqu'aux os. »

PROLOGUE DU CHANT XXVI.

Cortesi donne ebbe l'antica etade,
Che le virtù, non le ricchezze amaro.
Al tempo nostro si ritrovan rade,
A cui più del guadagno altro sia caro.
Ma quelle, che per lor vera bontade
Non seguon delle più lo stile avaro,
Vivendo, degne son d'esser contente;
Gloriose, e immortal poi che sian spente.

« L'Antiquité nous offre beau- » coup de femmes qui préféroient » la vertu aux richesses, mais on » en trouve rarement de nos jours, » pour qui l'intérêt ne soit pas le » plus précieux des biens. Que » celles dont l'ame noble ne s'est » point livrée à ce vil attache- » ment, à l'exemple du plus grand » nombre, méritent bien d'être » heureuses pendant leur vie, & » d'obtenir, après l'avoir perdue, » un nom glorieux & immortel! »

PROLOGUE DU CHANT XXVII.

Molti consigli delle Donne sono
Meglio improvviso che a pensarvi usciti;
Chè questo è speciale, e proprio dono
Fra tanti e tanti lor dal ciel largiti;
Ma può mal quel degli uomini esser buono,
Che maturo discorso non aiti,
Ove non s'abbia a ruminarvi sopra
Speso alcun tempo, & molto studio, ed opra.

« Quand les femmes prennent un parti à l'improviste, souvent il vaut mieux que s'il avoit été médité; c'est un avantage particulier, une grace spéciale, qu'avec tant d'autres elles ont reçue du Ciel. Les hommes au contraire en prennent rarement de bons sans le secours d'une mûre délibération, sans avoir employé à y réfléchir beaucoup de temps, de soins & de peine. »

M. Framery a mis à la tête du tome 6, qui est le premier de sa partie, une vie de l'Arioste. La famille de ce Poëte étoit originaire de Bologne & y tenoit un rang distingué, elle étoit alliée à la Maison d'Est. Louis Arioste naquit en 1474 à Reggio, dont son pere étoit Gouverneur. Alphonse, Duc de Ferrare, & le Cardinal d'Est son frere, l'employerent en différentes négociations; il porta aussi les armes & eut le plaisir de contribuer par des actions de valeur

leur à faire lever le siege de Ferrare au Pape Jules II; mais c'est par ses Ouvrages qu'il est le plus connu; indépendamment de son Poëme de *l'Orlando Furioso*, on a de lui des Comédies & des Satyres. Il se laissa un jour accabler par son pere des reproches les plus amers & les plus violens, & ne prit aucun soin de se justifier, parce qu'il avoit à peindre dans une Comédie la colere d'un pere irrité contre son fils, comme il l'avoua sur le champ à un de ses freres qui étoit resté avec lui après cette scene dont il avoit été le témoin. Ce fait rappelle ces vers d'Horace, dont l'Arioste se souvint peut-être alors, & qu'il voulut voir en action:

At pater ardens
Sævit, quòd meretrice nepos insanus amicâ
Filius, uxorem grandi cum dote recuset,
Ebrius & (magnum quod dedecus) ambulet ante
Noctem cum facibus. Numquid Pomponius istis
Audiret leviora, pater si viveret? ergò
Non satis est puris versum perscribere verbis,
Quem si dissolvas, quivis stomachetur eodem
Quo personatus pacto Pater.

Bembe, ami de l'Arioste, avoit voulu l'engager à écrire en latin: *J'aime bien mieux*, lui répondit l'Arioste, *être le premier des Ecrivains Italiens, que le second des Latins.*

La réputation que ses talens lui avoient acquise, le servit bien dans une occasion assez périlleuse. Chargé de purger une petite province située dans l'Apennin, des brigands qui l'infestoient, il tomba lui-même entre les mains de ces brigands, qui, sachant que c'étoit le fameux Poëte Arioste, le comblerent d'honneurs & d'offres de services.

Il se consacra le plutôt qu'il le put à la retraite, il se fit construire une maison très-petite & très-simple, qui contrastoit avec la magnificence de ses descriptions poëtiques de palais & de jardins; *c'est qu'il en coûte moins*, disoit-il, *pour assembler des mots que des pierres.* Il y fit graver cette inscription:

Parva, sed apta mihi, sed nulli obnoxia, sed non
Sordida, parta meo sed tamen ære domus.

Cependant il y faisoit souvent travailler, & il disoit: *Je la traite comme mes vers; je la corrige & je la gâte.*

Il mourut le 6 Juin 1533. On a inscrit sur sa tombe cette Epitaphe:

Hic Areostus est situs, qui comico
Mores Theatri sparsit urbanos sale,
Satyrâque mores strinxit acer improbos;
Heroa culto qui furentem carmine,
Ducumque curas cecinit atque prælia;
Vates coronâ dignus unus triplici:
Cui trina constant, quæ fuere vatibus
Graiis, Latinis, vixque hetruscis singula.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois d'Octobre 1787, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

LA température de ce mois a été douce & très-humide, on a eu beaucoup de peine à faire les semailles, ainsi que les vendanges qui ont commencé le 15. La récolte a été médiocre tant pour la quantité que pour la qualité. On ne voyoit plus de chauve souris à la fin du mois.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 1.er, (4.e *jour après la P. L. & périgée*) couvert, brouillard, pluie, doux, *changement marqué.* Le 2, (*lunistice boréal*) couvert, doux. Le 4, (*D. Q.*) couvert, pluie, vent, doux. Le 7, (4.e *jour avant la N. L.*) beau, chaud. Le 8, *équinoxe desc.*) nuages, chaud. Le 11, (*N. L.*) couvert, pluie, vent, froid, *changement marqué.* Le 15, (4.e *jour après la N. L.*, & *lunistice austral*) nuages, doux. Le 17, (*apogée*) couvert, brouillard, pluie, vent, doux. Le 19, (*P. Q.*) nuages, pluie, froid. Le 22, (4.e *jour avant la P. L.*) beau, vent, froid. Le 23, (*équin. ascend.*) nuages, pluie, doux. Le 26, (*P. L.*) couvert, pluie, vent, doux. Le 29, (*lunist. boréal*) couvert, doux. Le 30, (4.e *jour après la P. L. & périgée*) beau doux.

Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1711, 31 lig. $\frac{1}{4}$. En 1730, 21 lig. $\frac{1}{3}$. En 1749, 16 lig. $\frac{1}{4}$. En 1768, *vents dominants* S. & E. *Plus grande chaleur*, 16 d. le 7. *Moindre*, 4 d. le 20. *Moyenne*, 8, 0 d. *Plus grande élévation du Baromètre*, 28 po., 1 lig. les 20 & 21. *Moindre*, 27 po. 7 lig. le 25. *Moyenne*, 27 po. 9, 5 lig. *Nombre des jours de pluie* 12. *Température* froide & pluvieuse.

En 1787, *vents dominants* les S & O Le S O. fut violent les 4, 11, 13, 22 & 25.

Plus grande chaleur, 13, 8 d. le 8 à 2 h. soir, le vent S. & le ciel en partie couvert. *Moindre*, 1, 0 d. le 24 à 7 h. matin, le vent SO. & le ciel en partie serein avec brouillard. *Différence*, 12, 8 d. *Moyenne* au *matin*, 8, 3 d.; à *midi*, 10, 9 d.; au *soir*, 9, 7 d.; du *jour*, 9, 6 d.

Plus grande élévation du baromètre, 27 po. 9, 21 lig. le 8 à 2 h soir, le vent S. & le ciel en partie couvert. *Moindre*, 26 po. 11, 75 lig. le 13 à 7 h. matin, le vent SO. violent, & le ciel couv. *Différence*, 9, 46 lignes. *Moyenne* au *matin*, 27 po. 5, 84 lig.; a *midi*, 27 po. 5, 85 lig.; au *soir*, 27 po. 5, 74 lig. Du *jour*, 27 po. 5, 80 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er à 7 h. matin, 27 po. 3, 17 lig.

Du 1er. au 3, *baissé* de 0, 84 lig.
Du 3 au 8, *monté* de 6, 88 lig.
Du 8 au 11, *baissé* de 9, 75 lig.
Du 11 au 12, *monté* de 2, 99 lig.
Du 12 au 13, *baissé* de 2, 85 lig.
Du 13 au 15, *monté* de 6, 95 lig.
Du 15 au 16, *baissé* de 0, 90 lig.
Du 16 au 17, *monté* de 2, 02 lig.
Du 17 au 18, *baissé* de 3, 30 lig.
Du 18 au 21, *monté* de 4, 00 lig.
Du 21 au 22, *baissé* de 3, 00 lig.
Du 22 au 24, *monté* de 1, 75 lig.
Du 24 au 25, *baissé* de 2, 85 lig.
Du 25 au 26, *monté* de 2, 95 lig.
Le 26, *baissé* de 1, 70 lignes.
Du 26 au 29, *monté* de 4, 00 lig.
Du 29 au 31, *baissé* de 4, 41 lig.
Le 31, *monté* de 0, 44 lignes.
Le 31, à 8 h. soir, 27 po. 5, 04 lig.

On voit qu'il a beaucoup varié, sur-tout en *montant*, les 4 & 26; & en *descendant*, les 9, 10, 18, 21, 25 & 30.

Je n'ai point observé pendant ce mois les hygrometres de M. Buissart.

Il est tombé de la *pluie* les 1, 3, 4, 5, 6, 10, 11, 12, 13, & tous les jours du 16 au 27, en tout 21 jours. Elle a fourni 62, 9 lig. L'*évaporation* n'a été que de 8, 0 lig.

Le *tonnerre* s'est fait entendre de près le 1, & de loin le 18.

L'*aurore boréale* a paru le 6 à 6 h. ½ du soir, avec jets lumineux & colorés.

Il y a eu pendant ce mois des rhumes, des fievres intermittentes, & dans les environs des fievres putrides, malignes, épidémiques.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

PERSE.

D'ISPAHAM.

M. de Beauchamp, Correspondant de l'Académie est parti pour aller faire ses observations sur le bord de la mer Caspienne. Il a observé à Casbine la fin de l'éclipse du 30 Juin à 7 heures 45 minutes 50 secondes, tems vrai, ce qui donne pour la longitude 47 degrés 34 minutes à l'Orient de Paris, cela paroît indiquer déjà pour la Mer Caspienne une longitude plus petite d'un degré que celle qui est dans la Carte de d'Anville. M. de Beauchamp trouve la latitude de Casbine 36 degrés 11 minutes. Cette ville n'est éloignée que de cinq journées de Recht port de la Mer Caspienne & presque sous le même méridien. On voyoit encore de la neige le 8 Juillet sur les montagnes voisines. Les habitans même de la ville sont quelquefois renfermés pendant trois mois sans pouvoir sortir. Mais lorsqu'on a traversé les montagnes qui entourent le

Cuilan l'on se trouve sous un climat fort chaud ; mais il paroît que le Nord de la Perse est un pays très-élevé.

DE MANILLE.

Les frégates envoyées pour l'expédition autour du monde, commandées par M. de la Pérouse & M. de Langle sont parties de Manille le 10 Avril 1787, pour rentrer dans la Mer Pacifique, où l'on continuera les observations. On devoit visiter les côtes Orientales de l'Asie, & arriver peut être au Kamtschatka au mois d'Août. Delà nos voyageurs reviendront dans le Midi visiter la Nouvelle-Hollande que le Capitaine Cook n'avoit pas eu le tems de nous faire connoître; & ils seront probablement en France en 1789.

FRANCE.

DE PARIS.

Traité Elémentaire de la construction des Vaisseaux à l'usage des Eleves de la Marine; composé & publié d'après les ordres de M. le Maréchal de Castries, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département de la Marine. Par M. Vial du Clairbois, Ingénieur, Constructeur ordinaire de la Marine, de plusieurs Académies. A Paris, chez Clousier, Imprimeur du Roi, rue de Sorbonne. 308 pages in-4°. avec 20 grandes planches en taille-douce, 1787. Cet Ouvrage se vend 13 livres relié en veau. Aux Eleves de la Marine, 6 livres broché.

M. le Maréchal de Castries avoit pensé que les Officiers de la Marine devoient savoir un peu la construction pour connoître mieux les vaisseaux qu'ils sont chargés de conduire & auxquels leur vie & leur honneur sont attachés. Personne n'étoit plus en état de leur procurer cette instruction que M. Vial du Clairbois : la traduction qu'il avoit faite du Traité de construction d'un célebre ingénieur Suédois, & ses propres travaux l'avoient engagé dans des recherches toutes particulieres, sur les choses de théorie, un service d'une activité extrême, qui a duré autant que la guerre, conduit toujours par l'esprit de spéculation, lui a donné lieu de connoître & & d'approfondir jusqu'au moindre détails de la pratique des chantiers, ainsi son Ouvrage est complet.

L'auteur a fait un Traité encore plus étendu pour la Collection des Arts de l'Académie des Sciences & qui ne laissera rien à desirer. Il s'est servi de plusieurs excellens desseins qui lui ont été fournis par M. de Gay, Sous Ingénieur, Constructeur qui les a fait d'après nature dans les constructions qu'il a suivies, ils ont le mérite d'être parfaitement conformes à la chose ; il n'y a pas une cheville qui n'y ait été placée en même tems & de

la même façon que dans le vaisseau.

Elémens d'Architecture de Fortification & de Navigation, avec un vocabulaire des termes de fortifications & des principaux termes de la Navigation en François & en Anglois; par M. P. D. L. F. à Paris chez la veuve Balard & fils, Imprimeur Libraire du Roi, rue des Mathurins Saint-Jacques 211 pag. in-8°. avec figures 1787.

Lorsque nous annonçames les Élémens de Géométrie, d'Astronomie, de Mécanique & d'Algebre donnés par M. de la Ferté, nous fîmes remarquer combien il avoit su y mettre de clarté, de précision & d'exactitude tout à la fois; la brièvité de ces Elémens est de nature à n'effrayer aucune classe de lecteurs, mais plutôt à les attirer, à leur faire voir combien les Elémens des Sciences sont simples, & à leur faire désirer la lecture des Ouvrages plus approfondis & plus savans.

Le nouveau volume de M. de la Ferté étoit nécessaire pour completter un Cours Elémentaire de Mathématique. En effet la Navigation est une des applications les plus curieuses & les plus utiles de la Mécanique, de la Géométrie & de l'Astronomie, & comme la Marine est une des sources de la grandeur de l'Etat, elle doit intéresser tous les citoyens instruits & former une branche de l'éducation nationale. Les termes Anglois pour la Marine sont utiles à connoître, puisque c'est avec la puissance la plus exercée dans la Marine que nos navigateurs doivent se trouver le plus souvent en relation ou en concurrence, & que les voyageurs Anglois sur mer ont acquis la plus grande célébrité.

Les fortifications sont un objet également important pour nos jeunes Militaires, l'application qu'on y fait de la Géométrie doit la leur faire aimer, & c'est un encouragement de plus que l'Auteur offre à leur curiosité. Enfin l'Architecture qui tient aux fortifications pour la pratique, & à la Géométrie pour les proportions forme le complément de ce Cours abrégé de Mathématiques dont nous avons l'obligation à un amateur zélé déjà connu par les vies des Peintres, les Elémens de Géographie, & par une Carte très-instructive du systême de Copernic.

Traité Théorique & Expérimental d'Hydrodynamique; par M. l'Abbé Bossut, de l'Académie Royale des Sciences, Associé libre de l'Académie Royale d'Architecture, de l'Institut de Bologne, de l'Académie Impériale des Sciences de Saint Petersbourg, de l'Académie Royale des Sciences de Turin, de la Société Provinciale d'Utrecht Examinateur des Eléves du Corps Royale du Génie, Inspecteur Gé-

néral des Machines & Ouvrages Hydroliques des Bâtiments du Roi. Deux volumes in-8°. de plus de 500 pages, avec figures en taille-douce.

La réputation de cet Ouvrage est faite depuis long-tems, & nous ne pourrions rien y ajouter, il nous suffit d'annoncer cette nouvelle édition que l'Auteur travaille depuis 16 ans qu'il a augmentée d'une multitude d'expériences & de recherches nouvelles, & qui contient la réunion la plus parfaite de la théorie avec l'expérience.

La détermination de la quantité de liqueur qui s'écoule par une ouverture proposée, la recherche du mouvement des eaux dans les rivieres ou les canaux, la connoissance des forces que les fluides exercent par leur poids ou par leur choc &c. sont des objets d'une utilité continuelle dans la pratique, il est donc indispensable de perfectionner la Science dont il s'agit. S'il y a des questions où la Géométrie n'offre pour cela que des secours trop pénibles ou même insuffisans, il faut tâcher de suppléer à son défaut par la voie de l'expériences, cela n'est pas impossible : des faits multipliés, analysés avec attention & ramenés autant qu'il est possible à des loix générales, peuvent composer une nouvelle théorie, dépourvue à la vérité, de la rigueur Géométrique, mais simple, lumineuse & usuelle. C'est l'objet de ce savant Ouvrage qui surpasse tout ce qu'on a fait jusqu'ici sur cette importante matiere.

Observations sur quelques avantages qu'on peut retirer des terres Ocreuses, avec les moyens de les convertir en brun-rouge, & d'en former des pozzalanes propres à remplacer avec économie les étrangeres & les nationales. Par M. Chaptal, Professeur de Chimie des Etats Généraux de Languedoc, Inspecteur Honoraire des Mines du Royaume, Membre de la Société des Sciences de Montpellier, de celle de Médecine de Paris, de celle d'Agriculture de Turin, & des Académies Royales des Sciences de Dijon, Toulouse, Nimes, Milan, Turin &c. A Paris, de l'Imprimerie des Etats de Languedoc, sous la direction de P. F. Didot jeune, quai des Augustins. 48 pages in-4°.

On trouve dans cette dissertation la formation des ocres, la maniere de les convertir en brun-rouge qui est une couleur nécessaire aux fabriqnes & que l'on fait actuellement en Languedoc par les soins de M. Faure & de M. Chaptal.

Il donne aussi la maniere de fabriquer des pozzolanes artificielles avec des matieres que l'on trouve aussi en Languedoc, & il donne le procés-verbal des expériences faites au port de Cette, par les Commissaires des Etats de Languedoc, les Officiers de la Province, & les Directeurs des

travaux publics, pour les essais comparatifs des pozzolanes d'Italie & du Vivarais, & des pozzolanes artificielles. Ces expériences prouvent que l'on peut se procurer par-tout & à bon marché une véritable pozzolane ; cette facilité engagera probablement les entrepreneurs à cimenter les travaux publics pour en assurer la durée, c'est un avantage que l'on devra aux zele & aux lumieres de M. Chaptal.

Année Rurale ou Calandrier à l'usage des Cultivateurs. 1788. A Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & Hôtel Serpente, 272 pages in-12. Prix 1 liv. 10 s. bro. 1 liv. 16 s. franche de port par la poste

Parmi tous les Almanachs qui se publient à Paris, il n'y en a gueres d'aussi utile que celui-ci : c'est un Calandrier dans toute la rigueur du terme puisqu'on y trouve à chaque mois les travaux à faire dans la campagne & l'on se propose d'augmenter cette partie à mesure que les cultivateurs instruits auront fait part de leurs observations. M. Chevalier, Laboureur à Argenteuil, & Correspondant de la Société Royale d'Agriculture est un de ceux qui a rassemblé, pour cet Ouvrage, des observations & des méthodes utiles, même des proverbes qui sont une chose curieuse, parce qu'ils sont souvent le résultat & le dépôt d'une ancienne expérience. Le 46[e] Proverbe est celui-ci : *qui seme dru recolte menu ;* il semble annoncer qu'on a connu une vérité demontrée en dernier lieu par les expériences de M. l'Abbé Tessier, & que des Physiciens même ont contestée. On trouve ensuite des Anecdotes Rurales, c'est-à-dire, des faits véritables dont plusieurs peignent d'une maniere intéressante la vertu & le bonheur des campagnes. La derniere partie de ce recueil est la législation Rurale ou l'extrait des Arrêts qui intéressent les cultivateurs On n'y a pas oublié la Déclaration du 17 Juin 1787, pour la liberté du commerce des grains, attaquée si souvent, mais defendue toujours par les philosophes L'ouvrage finit par les noms des Laboureurs qui ont reçu les médailles en 1787 aux Assemblées Générales des Comices Agricoles ; d'après le jugement de leurs confreres.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DU MOIS DE MARS 1788.

Fin de la Table

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR *L'ANNÉE M. DCC. LXXXVIII.*

AVRIL.

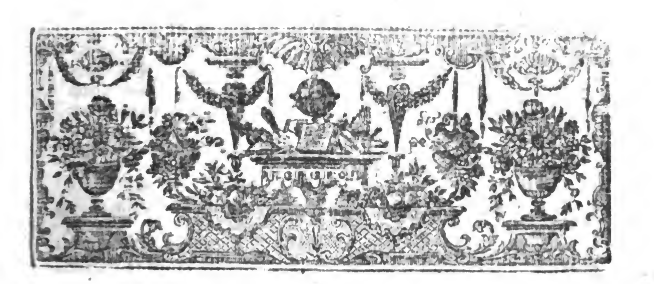


A PARIS,
Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, N°. onze, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVIII.

AVIS.

ON s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, No. II. C'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

AVRIL M. DCC. LXXXVIII.

ZOROASTRE, Confucius & Mahomet, comparés comme Sectaires, Législateurs & Moralistes, avec le tableau de leurs dogmes, de leurs loix & de leur morale. Par M. Pastoret, conseiller de la Cour des Aides, de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres, de celles de Madrid, Florence, Cortone, &c. Seconde édition.

UNE premiere édition épuisée en peu de tems, & suivie de si près par celle-ci, prouve que le jugement du Public & celui de l'académie des Belles-Lettres qui a couronné cet ouvrage, sont exactement conformes. Nous avons déjà rendu dans ce Journal (Avril 1787, p. 214 in-4°., 638 in-12) un compte détaillé du plan suivi par M. P. & de sa conclusion : nous y renvoyons nos lecteurs

pour éviter une répétition qui deviendroit inutile, & nous nous bornerons ici à faire connoître par quelques morceaux extraits de l'ouvrage la maniere & le style de l'auteur.

Nous y remarquerons d'abord un mérite rare; c'est qu'étant rempli de la plus vaste érudition, la lecture en est cependant agréable & intéressante. Il est vrai que cet avantage est dû en partie aux choix du sujet; mais il l'est aussi à l'ordre de la disposition, à la clarté du style, & à la marche libre & dégagée de l'Auteur. Ce qui est essentiel à son objet est rassemblé dans le texte; les preuves sont rejettées dans les notes, & elles sont toutes utiles: on n'y trouve rien de vague & d'étranger à la question discutée: ce n'est donc pas l'érudition qui déplait & rebute dans les ouvrages de ce genre; c'est la maniere pesante & la profusion avec laquelle elle y est souvent répandue, comme une riviere dont les eaux débordées font disparoître les rivages.

Une autre qualité qui attache à cette lecture, c'est que l'ame de l'auteur s'y peint & se fait aimer. On sent qu'il souffre, lorsqu'il expose des principes ou des actions repréhensibles, & qu'il se repose avec plaisir sur les sentimens honnêtes, humains & généreux. En parlant d'une espece de saturnale adoptée & prescrite par Zoroastre, « on tiroit, dit-il, de sa prison un criminel qui avoit mérité la mort; on le revêtoit des habits du monarque, & on le plaçoit sur son trône. Dans cet état, qui duroit cinq jours, toutes ses volontés étoienr respectées, tous ses vœux satisfaits, & tous les plaisirs lui étoient permis: on laissoit même à ses ordres les concubines du souverain. Ce tems fini, on lui enlevoit ses ornemens, & à peine étoit-il dépouillé des marques de la dignité royale que des verges déchiroient son corps, & que suspendu à un poteau, il y terminoit ses jours dans l'infamie. Je ne rapporte pas sans une émotion douloureuse cette dérision cruelle de la loi envers le malheureux que ses forfaits en rendoient la victime, & ce sentiment est partagé sans doute par mes lecteurs. »

M. Pastoret applique aussitôt le remède à cette impression douloureuse. « Pour la diminuer, dit-il, pour l'effacer entierement, s'il est possible, rappellons-nous un des décrets les plus touchans que puisse donner un législateur ami de l'humanité. Zoroastre ordonne que dans tous les banquets de religion, & ils étoient nombreux, les riches envoyent aux pauvres des mets & de l'argent pour célébrer dignement la fête que le tems a ramenée. »

M. P. observe que ce législateur ne prescrit pas seulement de donner un mari à la fille adolescente; il veut que ce choix soit l'ouvrage de la réflexion & de la sagesse. Ormuzd lui-même y invite Zoroastre: « quand vous la donnerez

en mariage, lui dit-il, qu'un discernement sévere préside à un choix qui influe tant sur son bonheur. »

Il ne balance point à traiter d'absurde la loi qui prononçoit la peine de mort contre celui qui répond trois fois à son pere ou à sa mere, ou qui manque trois fois de leur obéir : « il ne faut pas, dit-il, qu'un homme assez malheureux pour être insensible au plus doux sentiment de la nature, puisse en abuser & conserver le droit d'être barbare. »

Il observe que les législateurs anciens, persuadés qu'il ne suffit pas de punir les crimes, & que les grands forfaits, toujours rares, sont moins nuisibles à la société que cette habitude invétérée de tous les vices qui trop souvent la trouble & la déshonore, proscrivirent ces vices & les soumirent à des peines en instituant des loix morales.

L'aumone est souvent prescrite dans les ouvrages de Zoroastre : souvent il y conseille d'être l'ami du pauvre & le défenseur de l'opprimé : on ne mérite de gouverner les peuples qu'en surpassant les autres dans l'exercice d'une vertu si touchante. Ormuzd veut que l'humanité conduise au trône, & n'établit roi que celui qui soulage la misere & nourrit les malheureux. M. P. ajoute : « je lis sur-tout avec attendrissement cette maxime précieuse ; ne remettez jamais une bonne action au lendemain : je lis avec le plus vif intérêt cette autre maxime dictée par une sagesse profonde, & que je retrouve dans bien peu de législateurs, quoiqu'elle soit aussi simple que prudente : ce n'est pas assez de faire le bien ; il faut le faire avec soin & avec intelligence. »

Celui que ces préceptes sages on trouvé sensible ne pouvoit pas manquer de remarquer ceux qui suivent : « on est criminel, si on allume la guerre ; on l'est davantage si, quand on est forcé de combattre, au lieu d'adoucir le malheur des batailles & de signaler son triomphe par la bonté, on se signale par l'oppression, la rage, le meurtre, & toutes les fureurs dont on a quelquefois souillé la victoire. »

Et cet autre précepte si humain, de l'ame la plus aimante & la plus bienfaisante : « essayez de plaire à tous les êtres, à la nature tout entiere. »

Parmi les loix pénales de Zoroastre il y en a de cruelles qu'il n'est bon de connoître que pour ne les point imiter : il y en a d'autres qui méritent de servir par-tout de modele, parce qu'elles rendent la peine utile à la société d'une maniere positive, durable, & générale. Telle est celle qui soumet le criminel à donner à un homme juste un terrein fertile, à des laboureurs les instrumens de leur état ; à des prêtres quelques ustensiles utiles, à des militaires une lance, une massue & d'autres armes ; celle qui condamne le cou-

pable à détruire les insectes nuisibles ; mais dans tous ces cas les parens du criminel ne sont jamais privés en entier de sa succession. Dans ces loix le viol & le rapt sont des crimes qui ne peuvent être expiés. « Je voudrois, dit M. Pastoret, qu'on eut frappé de la même peine cette infâme prostitution, trop épargnée par nos législations modernes. »

Nous louerions volontiers plus qu'il ne le fait le sentiment qui engagea Zoroastre à punir celui qui ne parle point avec assez de respect à l'homme juste ; car c'est alors la justice que le coupable méprise ; mais nous nous réunissons avec lui pour honorer le législateur qui proscrivit séverement le monopole des grains & des autres objets de consommation, comme une cause de misere, de disette & de détresse publique.

Après avoir fait connoître Zoroastre, notre auteur passe à Confucius. Il rapporte la réforme étonnante qu'il opéra dans les mœurs du royaume de Lou, la maniere dont son ouvrage fut détruit, l'affreuse misere qui fut la suite de sa disgrace, & le courage avec lequel il la supporta. « Je suis accablé par l'indigence, disoit ce grand homme ; j'obtiens à peine quelques mets grossiers, & je n'ai que de l'eau pour boisson. Si je veux goûter un sommeil nécessaire, mon bras replié sous ma tête est mon seul oreiller : eh bien ! je trouve dans cet état même une espece de volupté : l'infortune & la douleur ont des délices pour la vertu. « J'ai peine, dit M. P., à retenir mes larmes, en transcrivant ces paroles, témoignage sublime de la résignation de Confucius. Quelques jours avant de mourir il laissa couler des pleurs sur sa patrie. Vainement, disoit-il à ses disciples, j'ai tâché de rendre mes concitoyens meilleurs ; l'édifice est tombé, tout est détruit ; il n'est plus de sages ; les rois refusent de suivre mes maximes ; je ne suis plus utile sur la terre ; il est tems que je la quitte. »

Ici M. P. peint avec l'éloquence du sentiment la justice qui fut rendue après sa mort à la mémoire de cet excellent homme, le silence de l'envie, & les regrets du prince de Lou qui sentit alors la perte que faisoit son royaume : il s'écria dans l'accès de sa douleur : « le ciel est mécontent de moi, puisqu'il m'enleve Confucius. »

En exposant les préceptes donnés aux juges par Tcheou-Kong & retracées par Confucius dans le Chou-King, il remarque l'exacte obéissance aux loix qui leur est prescrite. « Ils insisterent, dit-il, sur ce point avec d'autant plus de vigueur qu'ils sentoient tout le danger de ces idées malheureusement trop répandues aujourd'hui dans quelques tribunaux, où, sous le prétexte absurde d'être plus sage que la loi, on se livre témérairement à des interprétations fausses & arbitraires. Ainsi celui qui doit

la protéger & la défendre est le premier à l'outrager : ainsi non-seulement il y a autant de législateurs que de juges ; mais le véritable législateur, le seul qui ait droit de l'être est aussi le seul dont la volonté ne soit plus observée. » La vérité de ce principe est si évidente & d'une si grande importance que tout ami de l'humanité, tout citoyen, tout patriote doit faire des vœux pour qu'il soit prescrit par loi expresse que la prévarication à cet égard sera sévèrement punie, & les magistrats prévaricateurs poursuivis comme fauteurs du plus dangéreux despotisme.

M. Pastoret expose ensuite les loix & la morale du philosophe chinois, celles-là en magistrat capable de les juger ; celle-ci en homme qui la sent, l'aime, & la revere. Quoi qu'elle soit en général plus sentie que raisonnée, parce qu'elle est subordonnée à l'esprit du gouvernement dont l'effet est de resserrer les liens des familles, & de relâcher ceux de la société générale, nous y trouvons cependant un point où le moraliste nous paroît avoir trop subordonné le sentiment à la raison. Il conseille de n'accorder jamais notre amitié à ceux qui nous seroient inférieurs par le mérite, les travaux & les vertus, & de nous lier avec ceux qui posséderoient mieux que nous ces avantages. Mais comment l'amitié s'établira-t-elle entre eux, & nous, puisque, s'ils suivent le précepte ils nous dédaigneront, & n'auront de sentiment que pour ceux qui leur seront supérieurs. Nous conviendrons facilement que la véritable & solide amitié doit avoir l'estime pour base : mais combien ne faut-il pas d'autres sentimens & d'autres convenances pour la cimenter & l'entretenir. Combien n'y a-t-il pas d'hommes en qui nous reconnoissons un mérite, des travaux & des vertus supérieures aux nôtres, & dans qui nous ne trouvons point ce qui peut nous engager à aimer ? non, l'amitié ne peut être soumise ni au calcul ni au raisonnement. Mais nous reconnoîtrons volontiers avec le moraliste chinois l'empire de la raison dans cet amour tendre & mutuel, complément de tous les devoirs, source & perfection de toutes les vertus sociales, dans cet amour que tout homme doit avoir pour tous les autres hommes, premierement pour ses parens, ensuite pour les hommes distingués par leurs vertus & leurs talens, puis pour les malheureux, puis pour les vieillards ; ajoutons pour les compatriotes par préférence aux étrangers, & parmi ceux-ci pour ceux avec lesquels notre nation a le plus de liaisons politiques & commerciales.

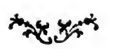
M. P. donne ensuite un précis de la vie, des loix & de la morale de Mahomet. Il y évite soigneusement la partialité de ceux qui, égarés par un faux zele, ont parlé avec mépris de cet homme célèbre, comme s'il étoit nécessaire de ca-

lomnier sa personne, & d'exagérer ses impostures pour les dévoiler. Il rapporte donc également & ses visions & les traits qui prouvent sa générosité & sa grandeur d'ame. Mahomet ordonne à ses sectateurs de combattre pour la cause sainte, mais il les exhorte à ne point être les premiers a attaquer, parce que Dieu hait les agresseurs. Il prescrit la tolérance de tous les cultes, parce que la foi est un don que Dieu dispense à son gré. « Il n'oublie pas, dit M. P., un précepte touchant, presque toujours méconnu ou mal observé chez des nations amollies qui préferent au premier des devoirs, & par conséquent des plaisirs, la liberté d'une dissipation frivole, dont on se lasse & dont on rougit avant de l'avoir épuisée, le précepte d'allaiter l'enfant qu'on a porté dans son sein. »

Mahomet a été regardé comme un monstre de débauche & d'impudicité : cependant il dit que la débauche est un crime qui mene à l'enfer & qu'elle a perdu plusieurs villes florissantes ; il loue la sobriété, la tempérance, & la chasteté ; il dit qu'il seroit affreux de chercher à corrompre par un vil salaire une esclave qui veut vivre chaste. Il interdit le vin & les jeux de hasard comme une abomination inventée par satan. Il ne recommande pas moins la piété filiale, sur-tout à l'égard des meres, l'humanité, la bienfaisance, la charité. « Les croyans qui versent dans le sein de l'indigence une partie de leurs biens sont les vrais fideles. Donnez votre superflu, donnez même ce que vous avez de plus cher ; mais que ce soit par sentiment & non par orgueil. » Il exhorte à la patience, au pardon des injures, à éviter la raillerie & la médisance.

Après avoir exposé les dogmes religieux, la législation & la morale de ces trois hommes célebres, M. P. les compare sous ces trois rapports & en porte le jugement qu'on peut voir dans celui de nos volumes auquel nous avons renvoyé. Nous ajouterons seulement ici qu'il nous paroît que cet ouvrage doit faire estimer son auteur comme homme, comme savant, comme citoyen, & comme magistrat.

[*Extrait de M. de Keralio.*]



COURTES

COURTES Notices de divers Ouvrages restés en arriere.

EPITRE sur la mort du Prince Maximilien-Jules Léopold de Brunswick. A Meaux, de l'Imprimerie d'Augustin-Ponce Courtois, Imprimeur du Roi, & se trouve chez Charles, Libraire, au grand Bossuet, & à Paris, chez Bailly, rue S. Honoré, & Belin, rue S. Jacques, 1786. In-8°. 8 pages.

ELOGE de Maximilien-Jules-Léopold, Duc de Brunswick Lunebourg; par M. le Comte de la Cépede, Garde du Cabinet du Roi; des Académies & Sociétés Royales de Dijon, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Metz, Rome, Stockolm, Hesse-Hombourg, Hesse-Cassel, Munick, &c. A Paris, de l'Imprimerie de *Monsieur*, 1785.

MAXIMILIEN-Jules-Léopold, Duc de Brunswick-Lunebourg. Poëme, par M. Roucher. A Paris, de l'Imprimerie de Quillau, Imprimeur de S. A. S. Mgr. le Prince de Conty, rue du Fouarre, 1786. In-8°. 19 pages.

ELOGE historique de Louis, pere du Peuple, suivi de Stances funebres à la louange de S. A. S. Mgr. le Prince de Brunswick; par M. l'Abbé de Barral, Docteur en Droit, des Académies Royales de Nimes & de Beziers, premier Vicaire de S. Merry de Paris.

Par amor est illis. . . .
Par sit fortuna duorum. OVID.

A Paris, de l'Imprimerie de *Monsieur*, chez Varin, Libraire, rue du Petit-Pont, à l'image Sainte-Genevieve, & l'Auteur, rue Saint-Bon, n°. 19, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. In 8°. 58 pages, & les préliminaires 4.

LES quatre Auteurs que nous joignons ici ont d'abord le mérite commun à tous les quatre, d'avoir choisi pour l'objet de leurs louanges, le Prince & l'action qui en étoient les plus dignes. Des quatre, c'est l'écrivain en prose, (M. le Comte de la Cépede) qui nous paroît avoir le mieux réussi; c'est un très-beau moment que celui où il nous représente les guerriers, rangés autour de l'appareil funebre, & d'abord dans l'attitude « d'une tristesse pro- » fonde, puis saisis tout à coup » d'un enthousiasme sublime, tirant

» leurs sabres, jurant sur le tombeau & sur les tristes dépouilles » du Prince Léopold, d'imiter à » jamais ses vertus bienfaisantes, » & de tempérer les horreurs de » la guerre par l'amour de l'humanité. Jurez valeureux guerriers! » la Divinité reçoit le plus beau » serment qui puisse être fait devant elle : jurez d'être bienfaisans! vous n'avez pas besoin » de jurer d'être braves! »

Ce mouvement éloquent & pathétique est certainement d'un digne Panégyriste de Léopold de Brunswick.

M. Roucher a paru être resté au-dessous de son talent dans son nouveau Poëme ; des fictions un peu froides, quand la vérité suffit pour enflammer des vers qui n'ont rien d'attendrissant, dans un sujet si attendrissant par lui-même, les défauts de son Poëme *des Mois* sans les beautés, voilà ce que l'Académie, à qui ce Poëme avoit été envoyé pour le concours du prix de Léopold, y avoit trouvé, le public n'a point infirmé ce jugement : cela n'empêche pas que M. Roucher ne soit un Littérateur très-estimable, un Poëte digne de toute sorte d'encouragement, & si nous nous permettons de lui parler ici avec une franchise qui peut lui déplaire, c'est par l'intérêt sincere que nous prenons à un talent aussi décidé que le sien ; peut-être devroit-il soumettre de nouveau à un examen sérieux ses principes de goût, peut-être à cette énergie sauvage & un peu bisarre dont il paroît se piquer & qui ne lui a point encore réussi, devroit-il s'attacher à substituer ce beau naturel, cette aimable facilité qui fait le charme du lecteur & que M. Roucher n'a point trouvée parce qu'il ne l'a pas assez cherchée ; il a entrepris un Poëme Epique, dont le sujet est la liberté de la Suede, & le héros Gustave Vasa, nous applaudissons à son courage & nous faisons des vœux pour son succès, mais qu'il ne dise pas qu'il *veut conquérir l'Epopée à la France*, il vient trop tard pour cela, la conquête est faite depuis 1723, puisse-t-il seulement l'étendre & l'affermir!

Il est inutile de parler des *Stances funebres* & de l'*Epître*, après le Poëme de M. Roucher. Il est toujours juste de louer ce qui est louable sans être arrêté par la crainte de ce qu'Horace appelle

Laudes egregii Cæsaris. . . . . .
Culpâ deterere ingeni.

Le prix de l'éloge de Brunswick a été remporté depuis par une Ode de M. Terrasse de Mareilles, où il y a de fort belles strophes, & dont nous rendrons compte, ainsi que de quelques autres pieces du même concours.

Eloge de Louis XII, Roi de France, surnommé Pere du Peuple ; par M. de Florian, Capitaine de Dragons, Gentilhomme de S.

A. S. Mgr. le Duc de Penthievre, des Académies de Madrid, de Lycn, &c.

Nec magis sine illo nos esse felices, quam ille sine nobis potui.

Plin. Panég. de Trajan.

A Paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné, 1785. In 8°. 33 p.

Eloge historique de Louis XII; par M. de la Croix, Avocat au Parlement.

Il préféra une gloire plus précieuse, celle d'être un bon Roi, & son nom sera toujours en bénédiction à la postérité. Voltaire.

A Paris, chez Desene, Libraire, au Palais Royal, & chez Belin, rue S. Jacques, 1786. In-8°. 44 pages.

M. de Florian suppose Louis XII mourant, & faisant pour l'instruction de François I, son gendre & son successeur, un examen rigoureux de sa vie, en présence de la Tremoille, du Garde des Sceaux Poncher, & du Chevalier Bayard, il s'accuse généreusement & ceux qui l'écoûtent prennent sa défense contre lui-même, chacun dans le genre qui lui est propre & dont il est bon juge. Il résulte de-là un discours où toute vérité est dite, & un éloge où nulle faute n'est dissimulée. Ce plan a sans doute quelque chose de piquant, l'idée en est heureuse, mais il a peut-être quelques inconvéniens dans la forme, les interruptions des divers interlocuteurs sont toujours à peu près les mêmes, elles signifient toutes ce que, dans un autre genre & d'un autre ton, le Renard dans la Fable *des animaux malades de la peste*, dit au Lion :

Sire, dit le Renard, vous êtes trop bon Roi,
Vos scrupules font voir trop de délicatesse.

Ils lui disent toujours en substance : « vous n'omettez rien de » ce que les ennemis les plus injustes pourroient vous objecter, » & vous ne dites rien de ce que » tous les hommes sensibles & » justes loueront à jamais ; c'est cette répétition de forme qui nous paroît répandre un peu de monotonie sur cet ouvrage, où l'on retrouve d'ailleurs l'élégance, la grace, la finesse, l'aimable sensibilité qui caractérisent tous les Ouvrages de M. de Florian, l'un des meilleurs & des plus agréables écrivains de ce siecle. Nous trouvons cependant encore dans les détails de ce discours quelques légeres taches; par exemple: « moi » qui aurois *préféré* de mourir *plu-» tôt* que de manquer à l'honneur. *Préférer* & *plutôt* mis ensemble nous paroissent former un pléonasme.

Nous ne savons si ce mot sur le Pape Alexandre VI, « *il laissa loin » derriere lui les maîtres de l'ancienne*

» *Rome*, » a bien toute la mesure néceſſaire ; Alexandre VI ne mérite pas ſans doute d'être ménagé, mais les monſtres de l'ancienne Rome ſont penſer d'abord à Tibere & à Néron, & nul monſtre ne les a encore laiſſés derriere lui. Louis XII peut à toute force appeller Gaſton de Foix *l'honneur de ma Maiſon*, quoi qu'il ne fût pas de ſa Maiſon, mais enfin il étoit ſon neveu, fils de Marie d'Orléans ſa ſœur, il étoit à ſon égard, ce que le jeune Marcellus, ſi tendrement & ſi éloquemment déploré par Virgile, étoit pour Auguſte, mais Louis XII ne peut pas appeller Jean d'Albret, Roi de Navarre, un *Prince de ſon ſang*.

Il y a de l'eſprit & un ton ſage dans l'Eloge hiſtorique de Louis XII, par M. de la Croix, tous les traits qui caractériſent & qui honorent Louis XII y ſont bien raſſemblés, bien préſentés, mais ce n'étoit pas un Eloge hiſtorique, c'étoit un Eloge oratoire que demandoit l'Académie, elle a pu eſtimer beaucoup ſon Ouvrage ſans le couronner.

L'Auteur, dans la phraſe ſuivante, dit-il bien ce qu'il veut dire ? « Louis ſacrifia le fruit de » ſes victoires *à la dure néceſſité* » *d'appeſantir la charge de l'impôt*. » Il le ſacrifia plutôt à la douce néceſſité qu'il s'étoit faite de ne jamais appeſantir la charge de l'impôt, mais il falloit chercher une autre tournure pour dire qu'obligé de mettre des impôts s'il continuoit la guerre, il prit le parti de la terminer.

« Sans que leurs ſujets *ne* les » partagent. Le *ne* eſt de trop.

L'Auteur auroit pu ſe paſſer de donner un peu gratuitement à ſon héros une averſion ſecrete pour le mérite, averſion qui ne lui a point été reprochée par l'hiſtoire. « Peut- » être, dit-il, Louis eût-il moins » aimé d'Amboiſe, s'il avoit été » forcé de l'admirer davantage. »

Nous avons annoncé l'Eloge de Louis XII par M. de Barral, avec ſes Stances funebres ſur la mort du Prince de Brunſwick.

Le danger des regles dans les Arts, Poëme, ſuivi d'une traduction libre en vers d'un morceau du ſeizieme Chant de l'Iliade, qui a concouru pour le prix de l'Académie Françoiſe, & d'une Elégie ſur la nuit. Par M. T*** de l'Académie de Peinture & de Sculpture. In 4°. en trois parties. Prix, broché, 1 liv. 4 ſols. A Veniſe, & ſe trouve à Paris, chez M. Sorin, Libraire, quai des Auguſtins, 1785.

Phédre a dit :

Periculoſum eſt credere & non credere.

La Fontaine a dit :

L'exemple nuit, l'exemple ſert auſſi.

On en peut dire autant des regles & des préceptes relative-

ment aux Arts ; ils peuvent nuire, ils pevent servir, on peut les louer & les blâmer, Horace & Boileau les ont jugés utiles, M. T *** les croit dangereux ; quelque opinion qu'on adopte, il s'agit de la soutenir en beaux vers : en voici qui certainement ne sont point mauvais.

Des antiques forêts l'aspect silencieux,
Et du brûlant Etna le front audacieux.
Les vallons fortunés & les rochers arides
Ne furent plus sentis par des pinceaux timides.
De la brillante Iris l'art ternit les couleurs
Sur le sein de Cybèle il dessécha les fleurs,
De l'amoureux Alphée il troubla l'onde pure,
Par-tout sa main barbare écarta la nature.
Ces tableaux languissans, péniblement tracés,
Par les aîles du tems furent tous effacés.

Eloge d'Agnès Sorel, surnommé la Belle Agnès, *lu à la Société d'Emulation de Bourg-en-Bresse, le 23 Septembre 1785.* Par M. Riboud, Procureur du Roi au Bailliage & Siege Présidial, Subdélégué en Bresse ; de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, de celles de Bordeaux, Lyon, Arras, &c. Secrétaire perpétuel de la Société d'Emulation.

Gentille Agnès, plus d'honneur *tu mérite*,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer
Clause Nonnain, ou bien dévôt Ermite.

François I.

A Lyon, chez Fauchez, Imprimeur-Libraire, quai & maison des Céléstins, 1785. In-8°. 39 p.

Cet Eloge est moitié historique, moitié oratoire ; on peut le regarder comme le développement & la preuve de la proposition énoncée dans les quatre vers de François I. Agnès Sorel est distinguée de toutes les autres Maîtresses des Rois, par deux traits qu'on ne sauroit trop relever, l'un, qu'elle ne s'est servie de l'empire que l'amour lui donnoit sur Charles VII, que pour lui inspirer le courage convenable à sa situation ; l'autre, que la Reine, Marie d'Anjou, Princesse vertueuse & très-attachée au Roi son mari, ne cessa d'aimer & d'estimer Agnès, & de travailler de concert avec elle au bonheur & à la grandeur du Roi. L'Auteur observe encore à la gloire d'Agnès qu'elle se défendit long tems contre le Roi, & lorsqu'elle eut succombé, il observe que du moins les amours du Roi n'eurent point un « éclat capable d'offenser les » mœurs publiques. Ce qu'il y a » de certain, dit-il, c'est que » Charles eut onze enfans de la » Reine pendant sa liaison avec » Agnès, & que l'amour n'insulta » point à l'hymen, en altérant l'u» nion des deux époux. »

Il y insulta du moins, en donnant à Agnés Sorel trois filles de Charles VII. Ce Prince avoit bâti pour Agnès le Château de Beauté-sur-Marne ; elle mourut en 1449 ou 1450, étant encore, disent les Historiens, *la plus belle personne de France.* Elle fut enterrée dans l'église collégiale de Loches, dont elle avoit été la bienfaitrice ; les Chanoines lui firent alors élever dans leur chœur un Mausolée. Lorsque Louis XI fut sur le trône, la haine qu'il avoit toujours eue pour Agnès, à laquelle, dans une querelle, il avoit donné un soufflet, & qu'il fut soupçonné d'avoir empoisonnée, leur persuada qu'ils lui feroient leur cour en offrant de détruire ce monument, Louis XI les fit rougir d'une telle ingratitude.

La Dame de Villequier, cousine, & rivale d'Agnès Sorel, & qui n'est pas moins accusée de sa mort que Louis XI, est toujours nommée ici *Duchesse de Villequier*, & son mari *Duc ;* c'est une faute ; il n'y avoit point alors d'autres Ducs que les Princes du Sang, Pairs de France, le tems des érections des Duchés & des Pairies en faveur de simples Gentilshommes, est très-postérieur au tems dont il s'agit.

Le Jaloux sans amour, Comédie en cinq actes & en vers libres; par M. Imbert, représentée pour la premiere fois par les Comédiens François, le 8 Janvier 1781, & remise au théâtre le 20 Juillet 1785. Seconde édition corrigée & conforme à la représentation actuelle. A Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins, à l'Immortalité, 1785. In-8°. 118 pages. Prix, 1 liv. 10 sols.

Cette Piece est trop ancienne & trop connue, pour que nous en donnions l'analyse, & si nous en parlons ici, c'est seulement pour dire que le travers qu'on y joue, est un de ceux qui méritoient le plus d'être exposés sur la scene, qu'il y est très-bien développé, que cette Comédie est une des meilleures Pieces de caractere qui aient été faites depuis long-tems ; qu'elle est sur-tout un modèle (chose aujourd'hui bien rare) pour le naturel du style & la vérité du dialogue.

Eloge funebre de M. Pilastre de Rozier, prononcé le 13 Juillet au Musée de Monsieur, *sous l'autorité du Conseil*, par M. le Noir, Professeur de Langue & de Littérature Angloise.

Illi robur & æs triplex
Circà pectus erat. HORACE.

A Londres, & se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue du Roule, n°. 36, & Théophile Barrois, Libraire, quai des Augustins, 1785, in-8°.

Cette épigraphe tirée d'Horace,

a le mérite d'être pour le moins aussi bien appliquée ici qu'elle l'avoit été par Horace lui même au Premier Navigateur ; elle suffisoit seule à l'éloge de ce célebre, hardi & malheureux Aëronaute que M. le Noir tâche de célébrer dans ce discours qu'il a voulu rendre oratoire, comme il s'en accuse ou comme il s'en excuse dans sa préface.

Discours extraits de la Jérusalem-Délivrée, Poëme héroïque du Tasse, & traduits en vers françois par M. l'Abbé Castan de la Courtade, l'un des Professeurs de Rhétorique du College Royal de Béziers, Correspondant du Musée de Bordeaux, &c. A Londres, & se vend à Paris, chez les Marchands de nouveautés, 1785. Petit in-8°. 228 pages.

Ce seroit un ouvrage bien précieux qu'une traduction du Tasse en vers dignes de l'original ; on n'en donne ici que des morceaux, & ce sont les discours qu'on a choisis ; comme M. l'Abbé de la Courtade est capable de très-bien faire, ainsi que nous allons le prouver par des exemples, nous ne craindrons point de dire que ce recueil offre de grandes inégalités, des négligences bien fortes, des chutes bien marquées & bien fréquentes ; mais on y trouve aussi bien souvent un naturel aimable & touchant, & l'Auteur paroît se surpasser sur-tout dans les morceaux d'une sensibilité douce & tendre.

Dans le septieme Chant de *la Jérusalem Délivrée*, Herminie, après avoir été poursuivie par les Chrétiens, se retire parmi des Bergers.

Continuez, dit-elle, ô Bergers trop heureux
Vos travaux innocens & vos aimables jeux.
Que toujours le plaisir sur vos fronts se déploie :
Je ne viens point ici troubler vos chants de joie ;
Vieillard, ajoute-t-elle, en ces lieux enchanteurs,
Vous ne craignez donc point la guerre & ses fureurs !

Le vieillard à qui elle s'adressoit, trompé par son travestissement & par son armure, car elle avoit pris l'armure de Clorinde, lui répond :

De la guerre, ô mon fils, les fureurs meurtrières
N'ont jamais pénétré dans ces lieux solitaires. . . . .
Que viendroient-ils chercher au fond de ces retraites ?
Avons nous des trésors ? & notre pauvreté
Peut-elle du soldat tenter l'avidité ?
Pauvreté méprisée ! ô toi qui m'es si chère !
Tu nous donnes la paix dans ce bois solitaire.

Je ne desire point sous mes rustiques toits
La pompe, les trésors & les sceptres des Rois.
Je ne redoute point qu'un ennemi parjure
Empoisonne jamais l'eau transparente & pure
Que je bois sur le bord d'un tranquille ruisseau.....
La nature pour nous est toujours libérale,
Ainsi que nos besoins nos desirs sont bornés....
Les chevreaux bondissant sur la verte fougère,
Les mobiles poissons se jouant dans les eaux,
Les prés couverts de fleurs, les concerts des oiseaux,
Etalant au soleil leur superbe plumage,
Des trônes de gazon, couronnés de feuillage
Sont nos amusemens & nos plus doux plaisirs....
Helas! il fut un tems où j'eus d'autres desirs:
Séduit par les erreurs d'une aveugle jeunesse,
Je briguai chez les Rois le luxe & la richesse;
Dédaignant la houlette & quittant mon pays,
J'allai vivre en esclave à la Cour de Memphis....
Jouet d'un vain espoir, jouet de ma folie,
Je vis là s'écouler les beaux jours de ma vie....
Sort heureux des Bergers.........
Sous mes habits dorés je regrettois tes charmes:
Je pensois à mes bois en répandant des larmes.
Je quittai pour jamais une fausse grandeur;
Je revins au hameau; j'y trouvai le bonheur.

Touchée de ce discours, Herminie veut vivre parmi ces bergers & garder avec eux les troupeaux, elle raconte au vieillard ses malheurs, prend la houlette & s'occupe dans la solitude, de son amour pour Tancrède, elle en entretient les échos & les arbres des forêts.

Abres, dit-elle, ô vous, confidens de mes maux!
Que la foudre toujours respecte vos rameaux;
Conservez le récit de mes longues misères:
Quand les amans viendront dans ces lieux solitaires,
L'histoire de ma vie attendrira leurs cœurs;
Sur ma tombe funèbre ils répandront des fleurs,
Ils diront: *Ah! l'amour, la fortune cruelle*
Ont bien persécuté cette amante fidèle.
Peut-être si le ciel daigne écouter mes vœux,
L'insensible viendra chercher l'ombre en ces lieux:
Le tombeau d'Herminie, amante infortunée.
S'offrira par hasard à sa vue étonnée....
Il ne sera plus tems de répandre des pleurs....

Cher Tancrède, du moins si la triste Herminie
Traîna *de maux en maux* sa languissante vie,
Ses mânes consolés, tressaillant de plaisir,
Recueilleront tes pleurs & ton moindre soupir.

Il est bien étonnant qu'un Auteur qui sait écrire ainsi en vers, se permette tantôt des enjambemens, tels que ceux-ci :

Antioche soumise, & les Turcs mille fois
Vaincus dans les combats, annoncent nos exploits.
Si *nous ne nous* servons des bienfaits du Seigneur
Que pour nous révolter, craignons son bras vengeur.
Mais nous avons peu fait, guerriers, pour notre gloire,
Et rien pour nos desseins, si d'une autre victoire
Nous recherchons encor le chimérique honneur.
Princes, hâtons-nous donc : si nous tardons encore,
Le moment nous échappe, & bientôt nous verrons
L'Egypthe contre nous armer ses escadrons.
Ses yeux, ivres de sang, de colère & de rage
Roulent, en respirant la mort & le carnage.

Si l'Auteur veut dire que les yeux en respirant, roulent la mort & le carnage, c'est une expression peu moins hazardée, d'ailleurs les yeux, au propre, ne respirent pas, peut être au figuré peut-on dire, *ses regards ou ses yeux respirent la mort & le carnage*, mais alors le mot *roule* ainsi isolé, fait un fort mauvais effet & un véritable enjambement.

Tantôt des inversions dures & forcées, telles que celle-ci :

Ce féroce brigant
Qui, dans son fol orgueil, ose combattre Argant,
Bientôt ne verra plus *du soleil la lumière.*

Mais le plus étonnant de tous ces vers est celui-ci :

De ses mains souveraines
Il *distribuera* les faveurs & les peines.

Distribuera ne peut absolument avoir que quatre syllabes.

De l'enseignement public ; par M. Matthias, ci-devant Principal du Collège de Langres :

Series juncturaque pollet. HOR. Art Poët.

A Paris, chez l'Auteur, rue S. Honoré, en face de celle des Bons Enfans, maison du Chapelier, n°. 562. in-8°. 125 pag. & les préliminaires 12.

C'est ici le cas de dire :

Habent sua fata libelli.

Cet ouvrage qui est certainement

d'un penseur & d'un homme éclairé, avoit été publié en 1776, & étoit resté long-tems ignoré : un homme de beaucoup d'esprit & plein de vues philosophiques, quel qu'il soit, car il nous est inconnu, apperçut ce livre dans l'obscurité où le laissoit l'injuste indifférence du public, & il l'en vengea en insérant dans le Mercure de France du samedi 24 Septembre 1785, un véritable ouvrage sur cet ouvrage ; en conséquence les regards du public se sont tournés vers le Traité de M. Matthias, que le tems a fait rentrer ensuite dans la foule des écrits sur l'éducation & l'enseignement, mais avec l'estime publique & le souvenir d'un succès.

M. Matthias juge que les études des Collèges sont sans plan & faites au hasard ; il conçoit cependant qu'il doit y avoir dans les connoissances humaines un ordre relatif à notre esprit & favorable à l'instruction ; il le cherche, & il trouve qu'il est raisonnable d'occuper d'abord les enfans d'objets physiques, de les introduire par cette route à la connoissance des Langues ; les enfans du premier âge n'ont, selon lui, presque point d'idées morales. Le meilleur moyen pour les disposer à en acquérir, est de développer les idées physiques qui leur sont plus familières ; il commence donc leur instruction par un extrait de Pline où il ne fait entrer que les animaux, les végétaux & les minéraux connus des enfans ; il continue ensuite l'étude des Langues par les Historiens, les Orateurs, les Poëtes, & il fait marcher de front le François, le Grec & le Latin. Les humanités, dit-il, formeront ainsi un Cours d'Histoire & de Littérature Grecque, Latine & Françoise, & on finira par les Sciences, dans lesquelles on aura aussi l'attention de ne passer à ce qui échappe à nos sens, qu'après s'être familiarisé avec ce qui est palpable & sensible. Tel est le plan général de l'Auteur d'après l'Auteur lui même ; dans l'impossibilité d'y donner les développemens nécessaires & d'en rendre sensibles les avantages par une analyse étendue, nous nous contenterons de renvoyer à celle que nous avons indiquée, ainsi qu'à l'ouvrage même.

Vies des Artistes, n°. 2.

C'est la suite d'un ouvrage intitulé : *Portique Ancien & Moderne, ou Temple de Mémoire, dédié aux mânes des Savans illustres & des Artistes célèbres.* Nous avons rendu compte dans notre Journal d'Octobre 1785, du premier numéro de cet ouvrage, qui contenoit les portraits & les vies du Graveur Nanteuil & de l'illustre Acteur Anglois Garrick ; le numéro second, dont nous parlons aujourd'hui contient Lully & Julien le Roy. Dans l'article de Lully, l'Auteur a rassemblé une foule de traits, d'anecdotes, de vers ou du tems, ou faits à l'occasion des ouvrages

dont il parle ; il rapporte, par exemple ce couplet d'une Parodie d'*Alceste*, donnée en 1728 au Théâtre Italien par Dominique & Romagnesi, quoi qu'il ne puisse avoir aucune application à Lully.

Dans ma jeunesse
Musiciens brilloient,
Poëtes travailloient,
Danseuses enlevoient,
Et Chanteurs excelloient,
Tout sentoit le Permesse.
Aujourd'hui ce n'est plus cela ;
Chanteur s'égosille,
Danseuse sautille,
Poëte roupille,
Musicien pille,
Et le tout va
Cahin, caha.

L'Auteur ajoute la réflexion suivante :

« Les Poëtes, les Musiciens, les » Chanteurs & les Danseurs de nos » jours, ne nous sauront pas mau- » vais gré d'avoir rapporté ce » couplet, où ils ne trouveront » sans doute rien qui les concerne, » ils sont trop parfaits ! »

Personne n'est parfait sans doute, mais ce trait d'ironie s'applique-t-il également bien à tous les divers Artistes compris dans la phrase de notre Auteur ?

En parlant de l'association de Quinaut avec Lully, l'Auteur ne manque pas de rapporter le mot si connu de Boileau :

Et tous ces lieux communs de morale lubrique
Que Lully réchauffa des sons de sa musique.

MM. de Voltaire, Marmontel de la Harpe, & l'opinion publique ont bien vangé Quinaut de cette injustice que notre Auteur ne paroît pas désapprouver. M. de la Harpe opposant des vers à des vers, a dit avec autant de raison que d'esprit :

Boileau, je l'avouerai, se trompa quelquefois ;
Mais aucun intérêt ne corrompit sa voix,
Et s'il a dans Atis méconnu l'art de plaire,
Du moins en se trompant son erreur fut sincere.
Boileau crut que Lulli qu'on a tant surpassé,
Faisoit valoir Quinaut qu'on n'a point effacé ;
Il falloit que le tems vengeât l'Auteur d'Armide.
Ce juge des talens en sa faveur décide ;
Chaque jour à sa gloire il paroît ajouter
Aux dépens du Poëte on n'entend plus vanter
Ces accords languissans, cette foible harmonie
Que réchauffa Quinaut du feu de son génie.

Ces deux derniers vers retournent bien heureusement les deux

vers de Boileau. L'Auteur raconte d'après Racine le fils, que des gens, qui apparemment ne pensoient pas comme Boileau, disoient à Lully qu'il devoit le succès de ses Opéras à la douceur de la Poésie de Quinault, si propre à exprimer la tendresse, mais uniquement propre à ce genre, & manquant, selon eux, absolument d'énergie; ils défioient Lully de faire de bonne musique sur des paroles énergiques. « Lully, piqué de ce reproche, » court à son clavecin & chante im» promptu en s'accompagnant, ces » vers que dit Clytemnestre dans » l'Iphigénie de Racine :

Un Prêtre environné d'une foule cruelle,
Portera sur ma fille une main criminelle;
Déchirera son sein, & d'un œil curieux,
Dans son cœur palpitant consultera les Dieux.

Racine le fils dit que les auditeurs se crurent tous présens à cet affreux spectacle, & que les tons que Lully joignoit aux paroles, leur faisoient dresser les cheveux à la tête.

Mais les gens qui faisoient ce défi à Lully, n'étoient justes ni envers lui ni envers Quinaut. Lully avoit fait de la Musique, bonne ou mauvaise, mais enfin réputée très-bonne alors, sur des vers très-énergiques, & ces vers étoient du doux & tendre Quinaut. Ce sont assurément des vers très-énergiques que ceux que dit Cérès dans l'Opéra de *Proserpine*.

Les superbes Géants, armés contre les Dieux,
Ne nous donnent plus d'épouvante;
Ils sont ensevelis sous la masse pesante
Des monts qu'ils entassoient pour attaquer les Cieux.
Nous avons vu tomber leur chef audacieux
Sous une montagne brûlante :
Jupiter l'a contraint de vomir à nos yeux
Les restes enflammés de sa rage mourante;
Jupiter est victorieux,
Et tout cede à l'effort de sa main foudroyante.

Et ceux que dit Pluton dans le même Opéra & sur le même sujet.

Les efforts d'un Géant qu'on croyoit accablé,
Ont fait encor gémir le ciel, la terre & l'onde.
Mon empire s'en est troublé :
Jusqu'au centre du monde
Mon trône en a tremblé.
L'affreux Typhon, avec sa vaine rage
Trebuche enfin dans des gouffres sans fonds.
L'éclat du jour ne s'ouvre aucun passage,
Pour pénétrer les royaumes profonds
Qui me sont échus en partage.
Le ciel ne craindra plus que ses fiers ennemis
Se relèvent jamais de leur chûte mortelle;
Et du monde ébranlé par leur fureur rebelle
Les fondemens sont raffermis.

Rien n'eſt plus énergique que ces vers de Méduſe dans *Perſée.*

Pallas, la barbare Pallas
Fut jalouſe de mes appas,
Et me rendit affreuſe autant que j'étois belle :
Mais l'excès étonnant de la difformité
Dont me punit ſa cruauté,
Fera connoître en dépit d'elle
Quelle fut l'excès de ma beauté.
Je ne puis trop montrer ſa vengeance cruelle;
Ma tête eſt fière encor d'avoir pour ornement
Des ſerpens dont le ſifflement
Excite une frayeur mortelle.
Je porte l'épouvante & la mort en tous lieux,
Tout ſe change en rocher à mon aſpect horrible :
Les traits que Jupiter lance du haut des Cieux
N'ont rien de ſi terrible
Qu'un regard de mes yeux.
Les plus grands Dieux du Ciel, de la Terre & de l'Onde,
Du ſoin de ſe venger ſe repoſent ſur moi :
Si je perds la douceur d'être l'amour du monde,
J'ai le plaiſir nouveau d'en devenir l'effroi.

Il y a beaucoup d'énergie dans le déſeſpoir d'Armide; on y retrouve même des traits de Didon dans Virgile. La ſcene de la haine & de ſa ſuite dans Armide, la menace de l'ombre d'Ardan Canile à Arcabonne dans *Amadis*, ſont énergiques & terribles; la fureur de Roland a une expreſſion vigoureuſe & violente, enfin Quinaut eſt ou tendre ou énergique, ſuivant le beſoin de la ſcene & ſuivant les loix du goût; il n'eſt rien excluſivement, il eſt tout ce que le goût & le génie exigent.

L'Auteur ne diſſimule ni les défauts du caractere de Lully, ni les reproches que lui ont faits ſes contemporains, ni les ſatyres compoſées contre lui, nommément celle qui cherchant encore à troubler ſa cendre, inſulte au tombeau qui lui fut érigé, & finit par ces deux vers faiſant alluſion aux mœurs qu'on lui imputoit :

Et ne montrez que le flambeau
Qui devoit pour jamais l'avoir réduit en cendres.

Il nous ſemble qu'on trouvera beaucoup d'inſtruction dans l'Hiſtoire abrégée de Julien le Roy, pere célebre d'Académiciens célebres, & qui a porté l'Art de l'Horlogerie juſqu'à un degré de perfection inconnu même à l'Angleterre. M. de Voltaire diſoit à un de ſes fils, après la bataille de Fontenay : *Le Maréchal de Saxe & votre pere ont battu les Anglois.*

Eloge du Roi Saint-Louis, avec des notes; prononcé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Roch en 1783, & l'année ſuivante, dans celle des Chanoines Réguliers de Sainte-Geneviéve, rue Saint-Antoine : par M. l'Abbé

de Barral, Docteur en Droit, des Académies Royales de Nîmes & de Beziers, Vicaire de Saint-Merri de Paris. A Paris, de l'Imprimerie de *Monsieur*. Chez Varin, Libraire, rue du Petit-Pont, 1787. Avec Permission. In-8°. 54 pages.

« J'ai vu, dit l'Auteur de cet » éloge, & qui est le même dont nous avons annoncé plus haut un éloge de Louis XII, & des stances funébres sur la mort du Prince de Brunswick, « j'ai vu couronner » dans une Académie de province, » sans pouvoir me récrier, un » Poëme dont le manuscrit m'avoit » été furtivement enlevé. J'ai vu » qu'un de mes amis ayant laissé » copier un Poëme Didactique en » trois chants par un jeune homme » avide d'être connu; ce dernier » s'en appropria la gloire, très- » assuré que je ne pourrois l'en pri- » ver. » Après avoir ajouté quelques exemples à la liste des plagiats dont il se plaint, M. l'Abbé de Barral déclare que le manuscrit de cet éloge a été vainement réclamé en son nom pendant huit mois par une personne respectable, qui s'étoit flattée, en le confiant à des Hommes de Lettres distingués par leurs talens, de lui faire « pro- » noncer devant la plus brillante » Assemblée de la Capitale; la » restitution de ce manuscrit, dit- » il, m'eût épargné un effort de » mémoire, & le désagrement de » faire imprimer, après mille » autres, un éloge du Roi Saint- » Louis. » Il faut avouer que tout cela est fort étrange. L'Auteur dit encore qu'il a craint qu'on ne prêchât son Discours dans une Eglise pendant qu'il le prêcheroit dans une autre, & que c'est pour lui une raison de retenir date. Une note nous apprend (en disant que personne ne l'ignore) que deux Prédicateurs connus donnerent il y a quelques années cette scène au public, dans les chaires de Saint-Benoît & de Saint-Séverin; & que deux autres l'on renouvellée depuis, dans les chaires de Sainte-Marie du Temple & des Carmes Billettes.

[*Extraits de M. Gaillard.*]



RAPPORT de MM. l'Abbé Barthelemy & l'Abbé le Blond, chargés par l'Académie d'examiner l'Ouvrage de M. l'Abbé Neumann, & de lui en rendre compte.

L'ACADÉMIE nous ayant nommés, M. l'Abbé Barthelemy & moi pour examiner un Ouvrage en deux volumes in-4°. intitulé : *Populorum & Regum Veteres Anecdoti.* Vindobonæ 1779. In-4°. deux volumes ; Par M. l'Abbé Neumann ; nous avons cru devoir entrer dans quelques détails qui pourront la faire juger de l'importance de cet Ouvrage.

Le premier volume contient des médailles de villes & de Rois; des Impériales, des médailles de Colonies, frappées en Europe ; ces médailles, qui sont du Cabinet de l'Auteur, n'avoient point encore été publiées, ou si quelques-unes l'ont été, il ne les a fait reparoître dans son recueil, que parce qu'elles donnoient lieu à de nouvelles observations. Toutes ces médailles, au nombre de quatre-vingt-onze, sont gravées en sept planches qu'on trouve à la fin du volume ; quelques autres plus singulieres sont répandues dans le corps de l'Ouvrage. Si on vouloit rendre compte de toutes celles qui sont remarquables il faudroit copier le volume entier. Il y en a cependant que l'Auteur semble avoir distinguées lui-même & qui paroissent avoir eu pour lui un plus grand degré d'intérêt. Telles sont les médailles d'argent qui ont d'un côté la tête de Minerve casquée, & de l'autre, Pégase avec la lettre ϙ. Goltzius, & après lui, Paruta avoient rapporté ces médailles ou plutôt ces médaillons à Syracuse; mais M. Pellerin a pensé qu'il falloit les attribuer à la ville de Corinthe.

M. l'Abbé Eckel, qui avoit d'abord embrassé ce sentiment, changea ensuite d'avis, ou du moins laissa paroître quelques doutes à ce sujet. M. Neumann, en déclarant toutefois qu'il ne prétend point se constituer juge entre des savans si distingués, se contente de proposer son opinion dont le résultat est que les médaillons dont il s'agit ont été réellement frappés à Syracuse, Colonie de Corinthe, les raisons qu'il en donne nous paroissent moins des conjectures que des preuves solides.

Les médailles sur lesquelles on lit le nom *Romano* ont encore mérité l'attention de l'Auteur. Les Antiquaires qui ont eu occasion de décrire ces médailles ont cru, pour la plupart, qu'elles n'avoient point été frappées à Rome ; mais dans la Sicile & dans la grande Grèce. M. Neumann a été plus loin, il est parvenu jusqu'à faire connoître quelles étoient, dans la Sicile ou dans la grande

Grèce les villes qui avoient fait frapper ces Médailles.

Nos premiers Antiquaires n'ayant pas sçu relever le prix de l'érudition par cet esprit de critique & de Phylosophie qui est pourtant si nécessaire à toutes les sciences & à tous les arts, ont hazardé une infinité de fausses assertions qu'on adoptoit d'autant plus facilement qu'on avoit moins d'intérêt de les discuter. Il n'y en a que trop d'exemples relativement aux médailles. C'est ainsi que Beger & d'autres ont prétendu que le Type des Mémoires de Corcyre & de Dyrrachium étoit une image fidelle des Jardins d'Alcinoüs, & quoique des savans d'un grand nom eussent fait voir combien cette prétention étoit éloignée de la vérité, M. l'Abbé Eckel avoit néanmoins essayé de la faire valoir de nouveau. Son compatriote, M. l'Abbé Neumann, a cru devoir soumettre la question à un nouvel examen; une médaille de la ville d'Abdère en Thrace lui en a fourni l'occasion : elle a pour Type un carré divisé en quatre parties, avec autant de points au milieu, & il faut observer que les quatre carrés, ainsi que les points qu'ils renferment, sont saillants.

M. Neumann prouve par le nombre de villes de contrées différentes qui ont ce Type sur leurs médailles, qu'il ne peut représenter les Jardin d'Alcinoüs si fameux par les chants d'Homère ; d'ailleurs ajoute t-il, pourquoi ces Jardins prétendus ne paroissent-ils que sur les monnoies d'argent & non sur celles de bronze, quand les habitans de Cnosse ont multiplié les représentations de labyrinthe de Créte, tant sur les médaille de bronze que sur celles d'argent ? Et il conclut ainsi : *nonne vel ex eo quod a primis Artis Monetariæ temporibus id genus quadrata argenteis potissimum numis incusa fuerint vix æris : nonne inquam vel ex eo argumentari fas est, prætensos hortos, qui constanter & solum in argento occurrunt, non esse denique nisi vestigia retenti, argento que incusi ab origine quadrati ? Sed hæc satis de Alcinoï paradiso jam bis perdito.*

Les médailles d'Issa sur lesquelles le savant Auteur conjecture que la tête du héros qu'on y voit représente Aristée fils d'Apollon & de Cyrène ; celles dont le monogramme composé des lettres K & P avoient fait le tournement des Antiquaires, & qu'il attribue à l'ancienne *Corcyra Phæacia*, aujourd'hui Corfon : la médaille d'Ithaque, la premiere sur laquelle on ait vu la tête d'Ulysse ; celle d'Athenes, avec la tête de Minerve, & au revers Mars sur un vaisseau, à la prouë duquel on voit une chouette & un serpent : celle qui offre le portrait & le nom du Lacédémonien Lychas qui rapporta de Tégée les tristes restes du fils d'Agamemnon ; la médaille d'Auguste frappée dans une Colonie d'Espagne & qui est au frontispice du volume : celle de Cossura

Coſſura qui en orne la derniere page, ſont autant de monumens qui prouvent entre les mains d'un ſavant tel que M. Neumann quelle variété de connoiſſances on doit ſe promettre de l'étude de la Numiſmatique.

Tome II. L'Auteur, toujours fidèle à ſon plan, annonce la diviſion de ſon ſecond volume d'une maniere auſſi précise qu'élégante : *Ingredimur Aſiam pecuniæ veteris bene divitem. Peragratis regionibus quibus Achilles pugnavit, ſimulavit Uliſſes, cecinit Homerus, tendimus in Syriam & Palæſtinam, cui non dictas provincias? Deïn Edeſſam viſuri Regem Mannum paucis viſum. Inde in Africam penetrare juvabit.* Le nombre des planches eſt de 7 : elles contiennent cent vingt-cinq médailles, ſans y comprendre celles qui ſont gravées ça & là dans le corps de l'Ouvrage.

Le volume commence par l'examen d'un médaillon de bronze de la ville de Sinope en Paphalgonie : on y voit d'un côté la tête de Minerve caſquée, & de l'autre une figure debout, la tête couverte d'un bonnet Phrygien ; de la droite elle tient la *harpe* & de l'autre une tête ſéparée d'un corps étendu par terre. M. Pellerin avoit déjà publié ce Medaillon, (Tome II des médailles des villes), en annonçant qu'il ignoroit à quoi pouvoit ſe rapporter ſon Type extraordinaire ; il a été gravé une ſeconde fois dans un des ſupplémens à ſes recueils, & c'eſt là qu'après avoir déclaré qu'il n'étoit point de l'avis de M. l'Abbé Eckel, qui, en publiant le même médaillon, avoit jugé que ſon Type répréſentoit Perſée, il propoſe une autre explication & il dit que c'eſt Tiridate qui coupe la tête de Pherecles, ſurnommé Agathocle, Gouverneur ſous Antiochus II, Roi de Syrie, de toutes les provinces au-delà du Tigre. Cette opinion appuyée de raiſonnemens aſſez ſéduiſans, M. l'Abbé Neumann la rejette ; mais avec cette franchiſe honnête qui convient à des Hommes de Lettres qui même en ſe combattant doivent ſe reſpecter : & ſi en décrivant le Type du même médaillon, il affirme que c'eſt Perſée tenant d'une main la *harpe* & de l'autre la tête de Meduſe ; il s'empreſſe de faire cette réflexion : *erunt qui me mirentur averſa parte adeo confidenter profiteri Perſeum, refragante Pellerinio, nimirum hic, ut Livii verbis utar, venerabilis vir miraculo litterarum.* Quoiqu'il en ſoit nous ſommes très-portés à croire que M. Pellerin lui-même auroit abandonné ſon opinion pour ſe ranger du parti de M. Neumann, s'il eût connu ſes raiſons. C'eſt particulierement ſur les médailles qui ont fait le déſeſpoir des Antiquaires les plus célébres, que M. Neumann s'eſt plu à exercer ſa critique ; M. Pellerin que nous venons de citer, & M. l'Abbé Belley avoient publié une médaille de Commode frappée dans la ville de Parium. Son Type

repréſente un jeune homme aſſis, la tête nue, & qui ſemble examiner le pied droit d'un bœuf, comme pour lui porter du ſecours: on y lit ces mots: DEO. AESC. SUB. Les deux Savans qui viennent d'être nommés ont vu dans ce Type Eſculape jeune qui commence l'étude de ſon Art par la Vétérinaire; mais M. l'Abbé Belley interprête les lettres initiales, SUB. par *ſubvenienti*, & M. Pellerin par *ſuburbano*. On peut voir les raiſons qu'apportent de leur opinion ces deux Auteurs, l'un dans le tome XXV des Mémoires de l'Académie, & l'autre dans l'addition aux neuf volumes de Recueil des Médailles. Il paroît d'après M. Neumann, que la difficulté ne conſiſte pas à ſavoir s'il faut lire *ſuburbano* ou *ſubvenienti*, ce qui lui paroîtroit plus raiſonnable; mais quel eſt véritablement le perſonnage repréſenté dans le jeune homme qui s'occupe de ſoulager l'animal. Il dit qu'il auroit deſiré qu'on eût fait connoître ſi en effet il y avoit dans la ville de Parium quelque ſtatue fameuſe d'Eſculape; que pour lui il ne connoît aucun Auteur qui en faſſe mention, & quoique la légende de la médaille même contienne le nom d'Eſculape, il ſoupçonne que cet Eſculape eſt différent de celui qui eſt reconnu pour fils d'Appollon, & qui paroît toujours avec une couronne de laurier & une barbe fort épaiſſe. Mais quel ſeroit cet Eſculape nouveau? Celui ſans doute dont parle Athenagoras. (Legatt pro chriſt.) Cet Ecrivain nous apprend que la ville de Parium montroit le tombeau & la ſtatue de Pâris; il ajoute que ce jeune Héros paſſoit pour rendre des oracles & donner des réponſes aux conſultations des malades; qu'en conſéquence on lui faiſoit des ſacrifices publics & qu'on célébroit en ſon honneur des fêtes comme à un dieu qui exauçoit les ſuppliants qui s'adreſſoient à lui, ὡς ἐπηκόῳ Θεῷ *Præſt antiſſimus hic locus*, dit M. Neumann, *haud vanam conjecturam ſufficit Parianos popularem ſuum Alexandrum Paridem, ægroatntibus propitium & ſubvenientem deum velut domeſticum Æſculapium habuiſſe, eoque nomine Condecoraſſe. Undè nec mirum ſi ei dedicaverint numos inſcriptos deo Æſculapio ſubvenienti.* Qoique cette explication ſoit fort heureuſe, il faut pourtant convenir que la préſence du bœuf eſt toujours une énigme.

On connoît des médailles de petit bronze frappées en Egypte & qui, toutes dattées de l'année onzieme d'Hadrien portent des noms de nomes ou villes d'Egypte. Vaillant dans ſon *Ægyptus numiſmatica*, en avoit fait connoître vingt-deux; M. l'Abbé Belley a enrichi cette ſuite de dix autres; & M. Neumann en a porté le nombre à quarante & un; ces ſortes de médailles ont toujours fixé l'attention des Antiquaires.

La médaille d'Orodaltis ou Orolaltis eſt dans ſon genre une des plus ſingulieres qui ſoit connue:

elle nous apprend, au défaut des historiens & des monumens de toute espèce, qu'il a existé une Reine de Bithini, fille du Roi Licomède, & nommée Orodaltis ou Orolaltis. M. l'Abbé Eckel en avoit déjà publié une semblable d'après la gravure envoyée à M. Khell par M. Savorgnani, noble Vénitien; mais celle dont M. Neumann donne ici la gravure lui appartient. Nous observerons que Strabon & Hirtius sont les seuls Auteurs qui fassent mention de Lycomède comme d'un personnage très-illustre de Bithynie, qui tiroit son origine des Rois de Cappadoce. Hirtius garde le plus profond silence sur Orodaltis, & M. Neumann regrette d'autant plus les Ouvrages de cet Auteur qui nous manquent, qu'il ne doute pas des éclaircissemens qui en résulteroient pour l'histoire de Lycomède & de la princesse sa fille. Cette médaille remplit une lacune dans l'histoire des Rois de Bithynie entreprise avec succès par M. l'Abbé Sevin.

Il seroit trop-long de rendre compte des observations de l'Auteur sur les Médailles restituées, sur celle de Dryautilla qu'il croit être l'épouse de Régalien ou Regillien, & sur une infinité d'autres non moins intéressantes.

Pour terminer cet extrait nous dirons qu'en général l'Ouvrage de M. l'Abbé Neumann contient des vues neuves qui peuvent avancer la science numismatique. Par-tout l'Auteur montre l'impartialité, une érudition profonde, une critique saine & éclairée, sa marche est sure & méthodique, & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il a sçu embellir des charmes de l'élocution des matieres qui ne passent point ordinairement pour en être susceptiples.

A Paris, ce 14 Août 1787.

OBSERVATIONS sur les effets des vapeurs méphitiques dans l'homme, sur les noyés, sur les enfans qui paroissent morts en naissant, & sur la rage ; avec un précis du traitement le mieux éprouvé en pareils cas. Nouvelle édition, à laquelle on a joint des observations sur les effets de plusieurs poisons dans le corps de l'homme, & sur les moyens d'en empêcher les suites funestes. Par M. Portal, Médecin consultant de *Monsieur*, Lecteur & Professeur de Médecine au College Royal de France, Professeur-Adjoint d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi; des Académies des Sciences de Paris, de Bologne, de Turin, de Padoue, de Harlem, d'Edimbourg, Docteur en Médecine, & de la Société Royale des Sciences de Montpellier. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1787. Un vol. in-8°. 492 p.

L'OUVRAGE de M. Portal est une collection intéressante d'observations, sur des objets de la plus grande utilité. Notre siecle doit au sentiment d'humanité, qui anime les cœurs, des recherches précieuses sur des causes de mort & sur des maladies qui avoient les plus funestes effets, seulement parce qu'on ne les avoit pas assez approfondies. Un homme exposé à des vapeurs méphitiques périssoit presque toujours, quoiqu'on eut pu le sauver ; un noyé, dont le principe de la vie n'étoit qu'engourdi, n'en réchappoit pas, personne n'essayant de réveiller le jeu de ses poumons ; des enfans pressés au passage ou ayant la bouche & la gorge remplies d'une matiere épaisse, étoient suffoqués en naissant & mouroient, quoiqu'ils fussent pleins de vie ; enfin on avoit l'inhumanité d'étouffer des malheureux, qui avoient été mordus par des animaux enragés. Ce tems d'ignorance commence à s'éloigner de nous ; une nouvelle lumiere éclaire l'Art de Guérir ; on a mieux étudié les morts apparentes. Si la Médecine ne peut se vanter de reculer par ses soins les bornes ordinaires de la vie, on ne lui contestera pas l'avantage d'avoir découvert & enseigné la maniere de préserver de la mort une foule de victimes, qui autrefois y étoient dévouées. Des corps de Médecine & des particuliers se sont livrés à ce genre de travail avec un zele digne de la reconnoissance publique. Ils ont été assez heureux pour voir le succès couronner leurs soins.

M. Portal dans un avertissement explique pourquoi il a réuni en un volume les différens Mémoires, qu'il a publiés sur chaque article séparé, & les changemens qu'il a crû devoir y faire. Il s'étoit borné à exposer les altérations qu'on trouve dans les corps des per-

sonnes suffoquées par des vapeurs méphitiques, & à indiquer les secours nécessaires. Il a ajouté dans cette édition des recherches qu'il a faites sur la maniere dont les vapeurs méphitiques agissent sur les animaux & sur l'homme lorsqu'elles attaquent le principe de la vie. Sans rien changer au traitement, il a mieux motivé les circonstances qui peuvent indiquer la saignée & celles qui la rendent inutile & même dangereuse.

« Je n'ai fait, dit-il, non plus » aucun changement à mes observations sur les causes de la mort » des noyés, ni à celles que j'ai » publiées sur le traitement qui » leur convient ; les observations » multipliées, qui me sont parvenues de nos provinces & des » pays étrangers, ainsi que celles » qui ont été publiées par M. Pia, » prouvent de plus en plus qu'on » traite les noyés avec le plus » grand avantage. » Le nom de M. Pia, dont parle ici M. Portal, ne doit être prononcé qu'avec respect & reconnoissance, puisqu'on est redevable à ce vertueux citoyen de l'établissement des boîtes pour les noyés, établissement propre à conserver la vie à un grand nombre d'hommes, qui la perdroient infailliblement.

On croyoit qu'il falloit employer les fumigations de tabac pour les personnes suffoquées par le charbon & pour les noyés; M. Portal assure qu'elles sont dangereuses pour les premiers & à peu près inutiles aux autres. Ces fumigations, données en lavement introduisent dans le canal intestinal une grande masse d'air, qui le distend, refoule le diaphragme vers la poitrine, produit une impression sur le poumon & empêche l'air nécessaire pour ranimer la respiration suspendue, de pénétrer dans les bronches. Comment concilier ces observations avec la réussite annoncée de ces fumigations, sur-tout parmi les secours consacrés aux noyés? Ne pourroit-on pas croire qu'elles sont une propriété stimulante & vivifiante qui l'emporte sur tous les inconvéniens méchaniques que l'Auteur leur trouve ?

M. Portal s'éleve encore contre deux autres pratiques, qu'il regarde comme aussi pernicieuses, l'une est de mettre les asphixiés dans un lit de cendres chaudes, & l'autre de leur donner l'émétique; « les vaisseaux, » dit-il, étant engorgés par le » sang, qui est très-raréfié, il est » plus naturel de le condenser par » des injections d'eau froide sur le » corps, que de le raréfier d'a» vantage, par l'application des » corps chauds; aussi n'y a-t-il rien » de plus préjudiciable que l'ad» ministration des liqueurs spiri» tueuses qu'on s'opiniâtre à faire » prendre aux malheureux, qui » ont respiré des vapeurs méphi-

» tiques. » Comme il ne s'agit ici que des personnes asphixiées par les vapeurs méphitiques, nous sommes entiérement de l'avis de M. Portal. S'il s'agissoit des noyés, nous penserions que ce moyen pourroit concourrir avec les autres utilement, parce que le saisissement du froid peut être une des causes de mort des noyés.

L'émétique donné aux asphixiés en a rarement, selon M. Portal, rappellé à la vie. « Il n'est propre » qu'à déterminer le sang vers le » cerveau, &c. » Une telle explication de sa maniere d'agir nous paroît devoir être restreinte au cas présent; car si on la rendoit générale, elle feroit toujours redouter l'emploi de ce remede. Rien n'empêche que l'on ne le donne utilement *aux apoplectiques*, & que son principal effet ne puisse consister dans la secousse salutaire des organes de la sensibilité.

Le traitement au reste, que prescrit M. Portal pour les personnes suffoquées pas des vapeurs méphitiques, se réduit 1°. à les dépouiller, à les exposer au grand air, quelque froid qu'il fasse; 2°. à leur faire avaler du vinaigre affoibli avec trois parties d'eau, à leur donner des lavemens d'eau froide; 3°. à faire des frictions sur leur corps avec du vinaigre; 4°. si les premiers secours sont insuffisans, à les saigner largement du pied; 5°. à leur jetter de l'eau froide sur le corps; 6°. à introduire de l'air dans la tranchée-artere, pour irriter le cœur & rétablir la circulation du sang. C'est ce dernier moyen, qui paroît à M. Portal le plus important; on introduit de l'air dans la trachée-artere ou en soufflant immédiatement dans la bouche du suffoqué, ou en employant un tuyau de plume, une pipe, une gaîne de coutau coupée, qu'on fait entrer dans une narine. Si on souffle dans la bouche du suffoqué, il faut boucher ses deux narines. Il nous semble, d'après les nouvelles connoissances de la Chymie, que l'on pourroit se prévenir contre un fluide déjà méphitisé ou vicié par la respiration, lorsqu'il s'agit de le faire ainsi expirer dans la bouche des asphixiés. Mais l'expérience apprend que, si l'on n'abuse point du moyen, l'impulsion méchanique de cet air expiré fortement contribue à stimuler les organes de la vie. C'est dans cette vue sans doute que l'Auteur conseille aussi de promener une barbe de plume dans le néz, d'y faire entrer des alkalis volatils, d'ouvrir enfin la partie intérieure de la trachée-artere, d'introduire dans l'ouverture un tuyau, par lequel ou souffleroit de l'air dans les poumons, &, pour ne rien ometre, d'appliquer des ventouses en divers endroits du corps & de faire quelques scarifications à la

plante des pieds ; bien entendu que ces derniers moyens ne doivent-être employés qu'après l'insuffisance constatée des premiers. M. Portal rapporte beaucoup d'observations, qui pour la plupart sont intéressantes. Qu'il nous soit permis de citer un fait qui lui a échappé & qui prouve sur-tout combien les injections d'eau froide sont éfficaces dans certaines occasions.

Le Roi ayant ordonné des expériences pour constater l'utilité d'un moyen proposé pour détruire le méphitisme des fosses d'aisances, plusieurs ouvriers, dans ces expériences faites à Paris, furent plus ou moins completement asphixiés. l'un deux resta plus de 20 minutes sans donner le moinde signe de vie. Nous le fîmes dépouiller & étendre dans la rue sur le pavé, à quelque distance du lieu infecté ; nous lui jetâmes pendant tout ce tems de l'eau froide, lançée avec force sur la figure & sur la poitrine; on lui mit dans la bouche quelques goutes d'alkali volatil affoibli par de l'eau & on chercha à lui irriter les narines avec des barbes de plume. Il revint au bout de ce tems & dût son salut en très-grande partie, à ce qu'il nous semble; aux injections d'eau froide ; c'est un des meilleurs stimulans qu'on puisse employer ; car dans ce cas il s'agit de stimuler fortement. Une circonstance particuliere nous détermina à ne point faire usage de vinaigre, parceque cet acide étant le moyen proposé, qui avoit développé dans la vuidange beaucoup de foie de souphre, nous crûmes plus prudent de le bannir du traitement ; les autres asphixiés, à l'aide des seuls stimulans, sans vinaigre, revinrent aussi à la vie. On en peut voir les détails dans un ouvrage de M. Hallé, intitulé : *recherches sur la nature & les effets du méphitisme des fosses d'aisance*, imprimé par ordre du Gouvernement, 1785.

M. Portal en exposant les secours à donner aux noyés, proscrit les manœuvres pernicieuses, telles que celles de les suspendre par les pieds, sous prétexte de leur faire évacuer l'eau qu'ils ont avalée & qui remplit leur estomac & leurs poumons ; celle de les secouer au sortir de l'eau, ou dans le transport, celle d'injecter de l'eau tiéde dans leur bouche ou d'y introduire une éponge ou une brosse pour détacher les mucosités qui la tapissent, ce qui suffit pour achever de les tuer. On doit déshabiller le noyé promtement, en le remuant le moins possible, le placer dans un lit, examiner son corps pour voir s'il n'a pas quelques contusions, des membres disloqués & fracturés, ou des plaies mortelles. Dans ce dernier cas les secours seroient employés en vain. Mais il faut toujours les tenter, si on n'a pas de preuves de mort ; on fait sur tout

le corps des frictions avec des flanelles ou des linges secs & chauds en frottant à diverses reprises : il est nécessaire que le noyé soit couché sur un des côtés & que sa tête soit un peu plus relevée que le reste du corps ; on lui soufle dans la bouche avec force pour donner du jeu aux poumons ; pendant qu'on lui soufle dans la bouche il faut boucher les narines & faire de petites compressions de la main sur la poitrine pour exciter de légeres inspirations & expirations. Si ce n'est avec la bouche, c'est avec un tuyau dans le nés, qu'on introduit de l'air dans la poitrine, comme nous l'avons dit en parlant des suffoqués par les vapeurs méphitiques ; on doit avoir recours à tous les irritans, au tabac en poudre, à l'esprit volatil, au vinaigre des 4 voleurs, à toutes les odeurs fortes en ayant soin de les faire pénétrer dans le nés, & aux lavemens de tabac, de coloquinte, de vin émétique trouble, &c. On tâche d'ouvrir la bouche, & afin qu'elle ne se referme pas, de placer sous les dents molaires des rouleaux de linge ; on y fera entrer d'abord quelques goutes d'eau tiéde & si on apperçoit le moindre mouvement de déglutition on y versera quelques cuillerées d'eau de fleur d'orange, de mélisse, de bon vin, &c. avec la précaution de n'en verser que de petites cuillerées à la fois & à diverses reprises ; sans cette précaution on courroit risque de faire refluer le liquide dans la trachée artere. Il est nécessaire de donner au corps un certain degré de chaleur. M. Portal conseille de mettre sous la plante des pieds une brique bien chaude, & d'en mettre aussi sous les deux aisseles & de recouvrir le corps de bonnes couvertures. Ce moyen lui paroît préférable au bain de cendres ou de sable chauds.

Si la saignée convient parmi les secours qu'on doit donner aux noyés, ce n'est que dans le cas où on les retireroit de l'eau peu de tems après qu'il y seroient tombés & seulement quand le visage du submergé est noir, violet ou rouge, lorsqu'on sent encore un peu de chaleur, que les membres sont fléxibles & les yeux luisans & gonflés. La saignée de la jugulaire est la meilleure.

M. Portal demande une grande constance dans l'administration de ces moyens, qui n'agissent que lentement. Il faut ne se pas lasser & les continuer plusieurs heures : on a vu des noyés, qui n'ont été rappellés à la vie que 7 ou 8 heures après avoir été retirés de l'eau.

Il arrive quelquefois qu'un enfant paroît mort en naissant ; une sage - femme peu instruite n'appercevant aucun mouvement, l'abandonne, tandis qu'avec des secours on pourroit le rappeller à la vie ou plutôt lui faire commencer sa vie. M. Portal croit que cet état dépend ordinairement d'une humeur plus ou moins visqueuse,

queuſe, qui remplit la bouche, la trachée arterre & les bronches du nouveau né, trop faible pour vaincre ces obſtacles & pour reſpirer. Il conſeille de lui ſoufler de l'air dans la bouche ſoit avec la bouche, ſoit avec un tuyau de pipe. Nous remarquerons que ſouvent cette mort apparente eſt due à un engorgement ſanguin, à une eſpèce d'apoplexie, occaſionnée par la compreſſion qu'a éprouvé au paſſage un enfant d'une conſtitution ſanguine. Dans ce dernier cas il a le viſage rouge ou violet ; ce qui n'a vraiſemblablement pas toujours lieu, dans le cas dont parle M. Portal. Les Accoucheurs expérimentés ne manquent pas, avant la ligature du cordon, de laiſſer échapper quelques jets de ſang. C'eſt une ſaignée qu'il pratiquent, dont les effets reſſuſcitent pour ainſi dire un enfant qui auroit péri Ils ont ſoin auſſi de tenir l'enfant chaudement auprès du feu, de lui adminiſtrer des frictions ſeches, & des embrocations d'eau-de-vie. Au lieu d'une circonſtance, en voila donc deux, où les enfans ſont expoſés à une mort apparente & où on peut leur donner une exiſtance, que l'ignorance ou la négligence leur enleveroient. M. Portal rapporte des faits à l'appui de ſes importantes obſervations. Ce ſujet eſt un des plus utiles parmi ceux qu'il traite.

M. Portal a fait beaucoup de recherches ſur la rage. Il en a étudié la nature, le traitement l'effet des divers remedes employés juſqu'ici. Il développe à la la ſuite des morts apparentes, tout ce qu'il ſçait ſur la rage. Nous ne le ſuivrons pas dans cette partie de ſon Ouvrage quelque curieuſe qu'elle ſoit ; on ſçait combien la Société de Médecine s'eſt occuppée de cette affreuſe maladie, combien elle a encouragé les Médecins & Chirurgiens à s'y livrer, de combien d'occaſions elle a profité pour ſaiſir mieux qu'on ne l'avoit fait les ſymptômes & toutes les circonſtances qui accompagnent la rage. Le livre de M. Andry, un de ſes membres, un volume qu'elle a publié depuis, les écrits & les expériences auxquelles a donné lieu le prix qu'elle a propoſé atteſtent que cette Compagnie n'a rien négligé pour connoître ſous tous les rapports une maladie auſſi effrayante par ſes ſuites, que difficile à guérir quand elle eſt parvenue à ſon degré de force. M. Sabatier, de l'Académie des Siences a publié un interreſſant Mémoire ſur des moyens chirurgicaux qu'il a employés avec ſuccès pour prévenir la rage dans les perſonnes mordues par des chiens enragés.

Le Précis de M. Portal ſur la rage eſt ſuivi d'un autre ſur les effets de pluſieurs poiſons dans le corps de l'homme. « On a ſans raiſon » trop multiplié en France les poi» ſons animaux ; à l'exception de

» la rage, qu'ils peuvent communiquer, quand ils l'ont contractée, il n'est pas prouvé par les » observations qu'il y en ait aucun » qui puisse affecter l'homme au » point de lui donner la mort, ni » par ses morsures, ni par ses » piqûres, ni d'aucune autre » maniere, pas même la vipere, » & si jamais sa morsure a eu une » terminaison aussi fâcheuse, c'est » par des suites étrangeres. » M. Portal passe ensuite en revue toutes les substances regardées comme des poisons, soit dans le regne animal, soit dans le regne végétal. Il appuie ce qu'il en dit d'observations anatomiques faites à l'ouverture des corps des personnes dont la mort a été attribuée à des poisons. La bile, selon lui, peut acquérir dans quelques personnes un tel degré de causticité, qu'elle produise sur l'estomac & sur les intestins l'effet du poison le plus âcre. Après quelques réfléxions sur cet objet, M. Portal termine ainsi cet article & tout l'Ouvrage. « Tout cela » prouve qu'on ne peut point » connoître par les ouvertures des » corps s'ils ont été empoisonnés » ou non; on ne le peut pas non » plus d'après les symptômes qui » ont précédé la mort, & ce n'est » que l'orsqu'on trouve le poison » dans l'estomac & dans les intes» tins, & qu'on le reconnoit, de » maniere encore à ne pas s'y » méprendre, qu'on doit conclure » qu'il a été la cause des inflam» mations & des érosions qu'on y » découvre; il n'y a que cela de » certain. On voit par-là combien » nous devons être circonspects » lorsque nous sommes consultés » sur cette importante matiére, & » dans quelles erreurs sont tombés » tant de médecins qui ont pro» noncé sur une matiere aussi ob» cure, avec une assurance qui a » plus d'une fois induit les Juges » dans des erreurs qui font frémir » l'humanité. »

Le titre des matieres traitées dans l'Ouvrage de M. Portal & le nom de l'Auteur suffisent pour indiquer l'utilité dont il peut être. Si nous nous sommes permis de faire quelques remarques, c'est que l'importance du sujet nous y a engagé. L'Art de guérir est si difficile, qu'il ne s'éclaire que par le concours des observations.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]



HISTOIRE-Naturelle des quadrupedes ovipares, & des serpens, par M. le Comte de la Cépede, Garde du Cabinet du Roi; des Académies & Sociétés Royales de Dijon, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Metz, Rome, Stockolm, Hesse-Hombourg, Hesse-Cassel, Munich, &c. Tome premier. A Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins, sous le Privilege de l'Académie Royale des Sciences, 1788. 650 pages in-4°. avec 41 planches.

Les Ouvrages de M. le Comte de la Cépede sur l'Electricité, sur la Physique, sur la Poétique de la Musique, vont être suivis par des ouvrages sur l'Histoire-Naturelle que les nouvelles fonctions de l'Auteur l'on déterminé a entreprendre; M. de Buffon travaillant, dans ce moment, à faire l'Histoire des Cétacées, ainsi qu'à completter celles des quadrupèdes vivipares & des oiseaux, desirant de voir terminer l'Histoire-Naturelle générale & particuliere, & sa santé ne lui permettant pas de s'occuper de tous les détails de cet Ouvrage immense dont son génie a conçu le vaste ensemble d'une maniere si sublime, & exécuté les principales parties avec tant de gloire, il s'en est reposé sur M. de la Cépede pour travailler à l'Histoire-Naturelle des quadrupèdes ovipares & des serpens, & c'est la premiere partie que nous annonçons.

Les crocodiles, les lézards, les tortues, les grenouilles & toutes les espèces analogues au nombre de 113, rendent cet Ouvrage très-étendu: l'Auteur a divisé l'ordre entier des quadrupèdes ovipares en deux grandes classes; il a placé dans la premiere tous ceux qui ont une queue, dans la seconde ceux qui n'en ont pas. Il a établi deux genres dans la premiere classe, celui des tortues, & celui des lézards, qui différent l'un de l'autre, en ce que les premiers ont le corps couvert d'une carapace osseuse & solide, que l'on ne trouve sur aucun des lézards. La seconde classe, c'est-à-dire, celle des animaux qui n'ont pas de queue contient trois genres, les grenouilles, les raines, & les crapauds.

Le second genre de la premiere classe qui est celui des lézards contient huit divisions, dont la premiere renferme les crocodiles; leur caractère est d'avoir quatre doigts palmés aux pieds de derriere.

La nature, en accordant à l'aigle les hautes régions de l'atmosphere; en donnant au lion, pour son domaine, les vastes déserts des contrées ardentes, a abandonné au crocodiles, les rivages des mers & des grands fleuves des zones torrides. Cet animal énorme vivant sur les confins de la terre & des eaux étend sa puissance sur les

habitans des mers & ſur ceux que la terre nourit, l'emportant en grandeur ſur tous les animaux de ſon ordre, ne partageant ſa ſubſiſtance ni avec le vautour, comme l'aigle, ni avec le tigre, comme le lion, il exerce une domination plus abſolue que celle du lion & de l'aigle ; il jouit d'un empire d'autant plus durable, qu'appartenant à deux élémens, il peut échapper plus aiſément aux piéges, qu'ayant moins de chaleur dans le ſang, il a moins beſoin de réparer ſes forces qui s'épuiſent moins vîte, & que pouvant réſiſter plus long-tems à la faim, il livre moins ſouvent des combats haſardeux. C'eſt aſſez ſouvent ſans trouble qu'il exerce ſon empire ſur les quadrupedes ovipares, incapable de deſirs très-ardens, il ne reſſent pas la férocité ; s'il ſe nourrit de proie, s'il dévore les autres animaux, s'il attaque même quelquefois l'homme, ce n'eſt pas comme on l'a dit du tigre, pour aſſouvir un appétit cruel, pour obéir à une ſoif de ſang que rien ne peut étancher, mais uniquement pour ſatisfaire des beſoins d'autant plus impérieux qu'il doit entretenir une maſſe plus conſidérable. Roi dans ſon domaine, comme l'aigle & le lion dans les leurs, il a pour ainſi dire leur nobleſſe, en même-tems que leur puiſſance ; les baleines, les premiers des cétacées auxquels on peut le comparer, ne détruiſent également que pour ſe conſerver ou ſe reproduire ; voilà donc les quatre grands dominateurs des eaux, des rivages, des déſerts, & de l'air, qui réuniſſent à la ſupériorité de la force, une certaine douceur dans l'inſtinct, & laiſſent à des eſpeces inférieures, & à des tirans ſubalternes, la cruauté ſans beſoin.

On a vu des crocodiles de 25 pieds de long, mais on ne trouve ici les dimenſions détaillées que d'un individu qui avoit 13 pieds ſans compter la queue.

On vient de voir de quelle maniere M. le Comte de la Cépede commençoit ſa deſcription du crocodile : ce qui concerne chaque genre eſt précédé de même par l'expoſition des traits généraux qui le caractériſent, & dans un diſcours ſéparé on trouve la conformation extérieure, les principaux points de la conformation intérieure, & les habitudes communes à tous les ovipares qui ſont préſentés & comparés avec ceux des autres animaux. C'eſt le réſultat général des obſervations faites ou recueillies par M. de la Cépede, & le tableau de leurs rapports.

Le crapaud occupe une place aſſez étendue dans cet ouvrage, parce qu'il eſt très-répandu ſur la terre ; mais l'Auteur ne le ménage point. Depuis long-tems, dit-il, l'opinion a flétri cet animal dégoûtant dont l'approche révolte tout les ſens ; l'eſpece d'horreur avec laquelle on le découvre eſt produite même par l'image que le ſouvenir

en retrace, beaucoup de gens ne se le représentent qu'en éprouvant une sorte de frémissement, & les personnes qui ont le tempérament foible & les nerfs délicats, ne peuvent en fixer l'idée sans croire sentir dans leurs veines, le froid glacial que l'on a dit accompagner l'attouchement du crapaud; tout en est vilain jusqu'à son nom, qui est devenu le signe d'une basse difformité; .... que l'on ne croie pas que ce soit d'après des conventions arbitraires qu'on le regarde comme un des êtres le plus défavorablement traités; il paroît vicié dans toutes ses parties. S'il a des pattes, elles n'élevent pas son corps disproportionné au dessus de la fange qu'il habite. S'il a des yeux, ce n'est point en quelque sorte pour recevoir une lumiere qu'il fuit. Mangeant des herbes puantes ou vénéneuses, caché dans la vase, tapi sous des tas de pierres, retiré dans des trous de rochers, sale dans son habitation, dégoutant par ses habitudes, difforme dans son corps, obscur dans ses couleurs, infect par son haleine, ne se soulevant qu'avec peine, ouvrant, lorsqu'on l'attaque, une gueule hideuse, n'ayant pour toute puissance qu'une grande résistance aux coups qui le frappent, que l'inertie de la matiere, que l'opiniâtreté d'un être stupide, n'employant d'autre arme qu'une liqueur fétide qu'il lance, que paroît-il avoir de bon si ce n'est de chercher, pour ainsi dire, à se dérober à tous les yeux, en fuyant la lumiere du jour.

L'Auteur raconte la maniere de vivre des crapauds & leur accouplement qui dure pendant sept à huit jours, & même pendant plus de vingt, lorsque la saison ou le climat sont froids ; le mâle & la femelle croassent tous deux presque sans cesse, & le mâle fait souvent entendre une sorte de grognement assez fort lorsqu'on veut l'arracher à sa femelle, ou lorsqu'il voit approcher quelque autre mâle qu'il semble regarder avec colere, & qu'il tâche de repousser en allongeant ses pattes de derriere. Quelque blessure qu'il éprouve il ne la quitte pas. Si on l'en sépare par force, il revient à elle dès qu'on le laisse libre, & il s'accouple de nouveau, quoique privé de plusieurs membres & tout couvert de plaies sanglantes. L'Auteur raconte ce qu'on a dit des crapauds trouvés dans des arbres ou dans des pierres, & il le révoque en doute ; mais il convient qu'ils peuvent vivre dix-huit mois renfermés dans des boîtes exactement scellées & sans aucune nourriture.

Les tortues qui occupent une partie de ce volume semblent avoir été spécialement favorisées par la nature : elles ont reçu en naissant un asyle qu'elles portent avec elles & qui les défend contre leurs ennemis ; elles sont encore distinguées des autres quadrupedes ovipares par la grandeur considérable de la vessie qui manque au lézard, &

par huit vertebres du col qui manquent totalement aux quadrupedes ovipares sans queue. La tortue franche a quelquefois six ou sept pieds de longueur à compter depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, sur trois ou quatre de largeur, & quatre pieds ou environ d'épaisseur dans l'endroit le plus gros du corps; elles pesent alors près de 800 livres: elles sont en si grand nombre qu'on seroit tenté de les regarder comme une espece de troupeau rassemblé pour la nourriture & le soulagement des navigateurs qui abordent auprès de ces bas-fonds; & les troupeaux marins qu'elles forment le cedent d'autant moins à ceux qui paissent l'herbe de la surface seche du globe, qu'ils joignent à un goût exquis & à une chair succulente & substantielle, une vertu des plus actives & des plus salutaires. Un des plus beaux présens que la nature ait fait aux habitans des contrées équatoriales, une des productions les plus utiles qu'elle ait déposées sur les confins de la terre & des eaux est la grande tortue de mer, à qui on a donné le nom de tortue franche.

L'histoire des lézards & des salamandres donne lieu à M. le C. de la C. de faire des réflexions morales sur la crédulité des hommes & leur goût pour le merveilleux. Les anciens ont cru que la salamandre résistoit au feu; on est allé jusqu'à dire qu'elle éteignoit le feu le plus violent. Des charlatans vendoient ce petit lézard, qui, jeté dans le plus grand incendie, devoit, disoient ils, en arrêter le progrès. Il a fallu que des Physiciens, que des Philosophes prissent la peine de prouver par le fait, ce que la raison seule auroit dû démontrer, & ce n'est que lorsque les lumieres de la science ont été très-répandues qu'on a cessé de croire à la propriété de la salamandre. M. de Maupertuis, en voulant prouver qu'elle n'étoit pas venimeuse, a remarqué qu'à peine elle est sur le feu qu'elle paroît couverte de gouttes laiteuses, qui raréfiées par la chaleur s'échappent par tous les pores de la peau, sortent en plus grande quantité sur la tête ainsi que sur les mamelons, & se durcissent sur le champ; mais on n'a certainement pas besoin de dire que ce lait n'est jamais assez abondant pour éteindre le moindre feu.

On a cru pendant long-tems que la salamandre n'avoit point de sexe, & que chaque individu étoit en état d'engendrer seul son semblable, comme dans plusieurs especes de vers; mais elle a au moins cette singularité de mettre bas des petits venus d'un œuf éclos dans son ventre, ainsi que ceux des viperes.

L'Auteur ne s'est pas contenté d'avoir observé plusieurs quadrupedes ovipares vivans, & d'avoir examiné plusieurs individus de la plupart des especes dont il traite, il a recueilli les principales obser-

vations de divers Auteurs qui ont parlé des quadrupedes ovipares ; il a d'ailleurs fait usage d'un grand nombre de notes manuscrites, qui lui ont été communiquées par plusieurs Naturalistes de divers pays, & dont la plupart avoient voyagé dans les contrées où les quadrupedes ovipares sont les plus communs.

Enfin M. le Comte de la Cépede fait connoître pres de 20 especes dont aucun Auteur n'avoit fait mention, ou qui n'avoient été ni classées, ni comparées avec soin. Ainsi son ouvrage servira non-seulement à l'instruction publique, mais encore au progrès de l'Histoire-Naturelle dans une partie peu connue. Son style & sa maniere sont également propres à lui faire honneur, & à soutenir la curiosité & l'intérêt que son illustre prédécesseur a inspirés à toutes les classes de lecteurs. Les planches qui ornent encore ce livre sont belles & curieuses, & répondent au mérite de l'ouvrage.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

M. FRANCISCI Thièry, Equitis, Regis è salubri consilio, plurium Academiarum Socii, Doctoris Medici, Præsidis, Thesis ; an in celluloso textu frequentiùs morbi & morborum mutationes ? Affirmat. in-4°. p. 20, die V Februar. 1788.

L'AUTEUR avoit composé & soutenu cette These, lorsqu'il suivoit la Licence de la Faculté de de Médecine Paris. Ayant eu à présider, quelques années après, il la fit soutenir avec des additions. Quoique nous ne nous arrêtions guères à de simples Theses, nous crûmes que celle-ci, par son étendue & les grandes vues qu'elle présente, méritoit une distinction particuliere. Nous rendîmes donc dans notre Journal du mois de Février 1759, un compte exact de cette seconde édition, auquel nous renvoyons. Le savant M. de Haller l'a fit réimprimer ensuite & l'inséra dans sa collection de Theses Pathologiques, tom VII L'édition que nous annonçons qui est la troisieme faite à Paris, est plus ample que les précédentes. M. Thiéry y donne de nouveaux développemens sur la nature de l'organe cellulaire, qui forme la plus grande partie du corps humain, & principalement sur les maladies où il joue le principal rôle. Dans le tableau varié de ces maladies qui y ont leur siege, on voit les vices de la graisse, son excès & son défaut ; l'introduction de l'air commun dans les cavités de ce vaste organe ; la quantité augmentée de l'eau, de la substance muqueuse ou lymphatique, dans ce même tissu, d'où naissent différentes affections des membranes, l'œdeme, l'anasarque, & enfin l'hydropisie des grandes cavi-

tés ; l'inflammation & la suppuration avec leurs suites ; la naissance d'un grand nombre de tumeurs, des hydatides, des tubercules, &c. ; la production de plusieurs maladies nerveuses, lesquelles ne dépendent que de la tunique cellulaire des nerfs ; les dépôts des matieres morbifiques de tout genre dans les mêmes cavités ; les vices que contracte le tissu cellulaire considéré comme corps solide. On trouve de même ici les divers changemens que subissent les maladies par la marche variable des humeurs morbifiques ou corps étrangers dans ces réservoirs de toute capacité. L'Auteur a grand soin de distinguer les affections qui sont propres à ce tissu, d'avec celles des nerfs & des vaisseaux proprement dits. Les Gens de l'Art ne se rappelleront pas sans fruit, dans leur pratique, l'influence réciproque des trois systêmes principaux de notre corps, le systême nerveux, le vasculeux & le cellulaire. Ces points de vues jettent de la lumiere sur les méthodes de guérir. On reconnoit sans peine le dessein qui guide l'Auteur dans ses autres ouvrages ; celui de la plus grande utilité pour les hommes.

Comme l'exemplaire qui nous est parvenu est corrigé en plusieurs endroits à la main, nous croyons faire plaisir au lecteur d'indiquer les fautes typographiques qui peuvent troubler le sens.

Pag. 1, lig. 7, *pingue*, lis. pinguem. p. 10, *fibrillæ*, lis. fibrilæque. Citation, 1re lig. *M D CC ILXIX*, lis. M DCC XLIX.

Pag. 2, lig. 23, *ipsemet*, lisez ipsomet. lig. 30, *vervosum*, lisez nervosum.

Pag. 3, lig. 22, *intertectæ*, lisez intertextæ. lig. derniere, *cælluoris*, lis. cellularis.

Pag. 4, lig. 3, *continuuntur*, lis. continuantur. lig. 10, *conciliatur*, lis. conciliantur. lig. 20 après *reddit* ajoutez in alimentum succedaneum venit. lig. 26, *homini fluidam esse, ut*, lis. homini sano generatim fluidam esse, nec, ut.

Pag. 5, lig. 16, *hæs verò*, lisez hæ verò. *detegendas*, lis. detegendæ.

Pag. 6, lig. 19, *vita*, lis. vitâ. lig. 30, *excelsus*, lis. excessus. Citat. 4, *cap. 10, 18*, lisez cap. 18, 19.

Pag. 7, citat. 4, *Voya. Pers. 1777*, lis. Voyages de Perse 1677.

Pag 8, lig. 18, levior, ajoutez, venti mutabiles, præsertim in æquinoctiis. 4e. avant dern. lig., *locophlegmatias*, lis. leucophlegmatia. lig. antepenult. *quum*, lis. quàm.

Pag. 9, lig. 39, *si phlegma*, lis. si copiosum phlegma.

Pag. 10, lig. 2, divus Senex. Cités Hippocr. Aphoris. 74, §. VII. 4e. avant dern. lig. *demonstret*, lis. demonstrant.

Pag. 11, lig. 8, *ipsa*, lis. ipsam. *caro*, lis. carnem. lig. 12, *sent*, lis. sunt. lig. dern (1), lis. (5).

Pag. 12, lig. 20, *lymphaticis*

vosis

vosis, lisez glandulis minutissimis, vasis lymphaticis. lig. 24, *hytatidum*, lisez hydatidum.

Pag. 13, lig. 2, membranis, ajoutez tantùm. lig. 5, *cartilogineam*, lisez cartilagineam. lig. 29, *suo*, lisez veterum. lig. 38, *sunt*, lisez sint.

Pag. 14, lig. 26, *casus*, ajoutez etiam in junioribus. lig. derniere, *distingunt*, lisez distinguunt. citat. premiere, *1734*, lisez 1744. troisieme, ajoutez Drouin Chir. Par. Journal des Savans an. 1690, p. 224.

Pag. 15, citat. 2, *tom. 21*, *tom. 112*, lisez tom II, tom. III.

Pag. 16, lig. 9, *cellusas*, lisez cellulas. Citat. 1, lig. 2, *a Reies c* lisez L. cit.

Pag. 18, lig. 8, siccæ, ajoutez insolatio. lig. 11, *fvvore*, lisez favere. lig. 27, prudenti, ajoutez cum victu parco, & duriori vitæ genere.

Pag. 19, lig. 8, *senationes*, lisez sanationes. lig. 12, perspiratione, ajoutez vulgò. lig. avant derniere, *contractum*, lisez contactum. Citat. 2, 1738, affirmativè. Citat. 3, *1693*, lisez 1685, p. 248.

Pag. 20, lig. 10, eliminandum. ajoutez, Sed etiam, in re desperatissima concurrere utiliter posse tria systemata autumamus, cum, ad syncopen usque misso sanguine, rabidus æger halitui animalium exponitur, in stabulo; sic perspirationi movendæ, arcendisque convulsionibus, loco aptiori sepositus: quod novum auxilii genus, ex casu fortuito & felicissimo, in scriniis nostris de apparente morte relato, sapientum arbitrio & experientiæ subjicimus.

Pag. 20, lig. 21, *stagnmuia*, lisez stagnantia.

JURISPRUDENCE des Successions.

NOUS avons reçu une note qui offre un projet d'une très-grande utilité pour la liquidation des successions; c'est dans cette vue que nous croyons devoir l'insérer ici.

PREMIER OBJET.

Il existe en Jurisprudence plusieurs traités de la communauté, douaire, dot, des propres, tels que ceux de le Brun, de Renusson, Pothier &c. &c.: mais ces Auteurs après avoir posé un principe, présentent deux branches de réflexions qui communément se contredisent toutes deux, & dont le résultat consiste à n'offrir au lecteur que des doutes. Dans une matiere de cette espece qui a pour objet de présenter des principes & des autorités à l'effet de résoudre les difficultés qui se rencontrent dans les partages & les liquidations de successions où il se trouvera

par exemple, des biens assis dans différentes coutumes, & de différente nature, grevés pour portion de substitutions, fidéi commis, douaire &c. &c. &c. . . . . Il seroit à desirer pour le bien de la chose que l'on refondit tous les traités faits sur cette matiere, & que l'on en fit un nouveau qui embrasseroit la communauté, dot, douaire, les propres, les successions &c. &c. &c. . . . . . , & dans lequel l'Auteur s'attacheroit à n'offrir que des principes & des autorités certaines, une discussion qui seroit tout à la fois méthodique & bien approfondie sur chaque branche indicative de celles d'entre elles qui pouroient avoir quelqu'analogie les unes avec les autres. Dans sa discussion, l'Auteur n'opéreroit que d'après l'idée, les connoissances & le jugement personnel qu'il porteroit des questions qu'il traiteroit, ensorte que l'Auteur en opérant sous ce point de vue se considéreroit moins comme un Compilateur, que comme un Liquidateur à qui des cohéritiers s'adresseroient & diroient : « nous » sommes cinq héritiers pour des » portions inégales dans trois suc» cessions échues à notre profit, » voila nos titres & pieces, nous » vous chargeons de faire notre » partage & liquidation. » Sans doute que d'après une pareille mission le liquidateur ne laisseroit aucun objet à l'écart sous prétexte d'incertitudes : soumis à sa décision, il les régleroit tous suivant les droits de chacnn des héritiers & d'après le jugement personnel qu'il porteroit des uns & des autres. Ce Traité bien fait seroit très-recherché tant pour Paris que pour la province.

SECOND OBJET.

Toutes les loix Françoises étant en François, il seroit sans doute utile qu'un homme qui a l'usage de bien traduire le Latin en François, traduisit en François le *delectus legatum* (seulement) qui est à la suite des Loix Civiles de Domat. Mais il faudroit que cette traduction fût seche, sans aucune réflexion. Le Traducteur auroit l'attention d'indiquer en chifres à la suite de chaque regle du Droit Romain celles des pages du Traité de Domat qui se trouveroient y avoir quelqu'analogie. De même si par la suite l'on réimprimoit le Traité des Loix Civiles de Domat, l'on pourroit indiquer à la suite de chacune des régles de son Ouvrage, celle du lectus legatum que Domat a lui même choisies dans les Loix Romaines, & qui se trouveroient avoir des relations les unes avee les autres ; & ainsi graduellement d'objet en objet. La vente de cette traduction ainsi soignée seroit également recherchée.

[*Extrait de M. Coqueley de Chaussepierre.*]

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

AFRIQUE.

M. LE Baron de Beauvois, Correfpondant de l'Académie Royale des Sciences, connu par d'excellens Mémoires de Botanique, qui étoit parti de Paris pour aller faire des Obfervations d'Hiftoire-Naturelle fur la Côte de Guinée, arriva au Benin, avec le fils du Roi d'Owere, le 19 Novembre 1786. Il a envoyé des graines de beaucoup de plantes du pays. Ses lettres du 10 Juin portent que l'air eft fi mal fain qu'il n'a pu y faire que très-peu d'obfervations, ayant été attaqué de la fievre tierce ainfi que prefque tout l'Equipage, peu de tems après fon arrivée; toute cette Côte eft innondée jufqu'à 60 lieues de la mer, & il n'y croît que des Mangliers. Auffi-tôt que M. de Beauvois aura fait quelques herborifations dans l'intérieur du pays, il partira pour l'Amérique Septentrionale où il efpere rétablir fa fanté & continuer fes obfervations. Les habitans d'Owere vivent dans des *cafes* faites de terres & couvertes de feuilles de Palmier, Rafia. Le Roi, qui ne fort qu'une fois l'année, eft habillé à la Portugaife, mais d'une maniere grotefque; il porte une couronne d'argent & un collier de rubis qui ont été donnés à fes prédéceffeurs par les Portugais lorfqu'ils fréquentoient cette Côte; mais ils l'ont abandonnée à caufe de l'infalubrité du climat.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG.

Prix de l'Académie de Pétersbourg.

L'Académie Royale des Sciences de Ruffie avoit propofé pour 1787 les effets d'une Comete qui approcheroit de la terre; mais elle n'a reçu pour le concours qu'une feule piece qui n'étoit d'aucune importance. L'Académie s'eft déterminée à renoncer à ce fujet, & elle en propofe un de pure analyfe, mais qui en fervant aux progrés de l'analyfe peut devenir utile aux applications des mathématiques mixtes. Le problême des cordes vibrantes ayant donné occafion de confidérer les équations différentielles à trois variables & d'introduire par leur intégration certaines fonctions arbitraires des variables, la principale difficulté confiftoit à reconnoître fi ces fonctions devoient fe reftreinde a des quantités continues; cette difficulté revient toutes les fois qu'on a des différentielles qui renferment trois variables ou un

plus grand nombre, comme cela arrive dans la théorie des fluides ou dans la méchanique transcendente, & ces problêmes ne peuvent jamais être regardés comme ayant été complettement résolus dans la rigueur mathématique. L'Académie propose donc de « déterminer si les fonctions arbitraires introduites par intégration des équations différentielles qui ont plus de deux variables, appartiennent à quelques courbes soit algébriques, soit transcendantes ou mécaniques, discontinues ou produites par le mouvement libre de la main, ou si elles peuvent se réduire légitimement à des courbes continues exprimées par des équations algébriques ou transcendantes. » Les pièces seront envoyées avant le premier Juillet 1789, à M. le Professeur Euler, Chevalier de l'Ordre Saint-Wolodimer, Secrétaire de l'Académie. Le prix sera de cent ducats de Hollande ou 1100 liv. de France.

Nous avons déjà annoncé que le prix de 1788 avoit pour objet la nutrition des parties animales qui manquent de vaisseaux comme les ongles ou les cornes; & la force qui peut s'étendre à ces parties, ou celle qui sert à la nutrition des plantes.

SUEDE.

DE UPSAL.

Nova acta Regiæ Societatis Scientiarum Upsaliensis. Vol. IV. Upsaliæ, apud Johan. Edman, Direct. & Reg Acad. Typogr. an. 1784. 390 pages in-4°. avec figures.

L'Académie des Sciences d'Upsal qui avoit donné entre 1740 & 1750 cinq volumes de Mémoires, les a repris après une assez longue interruption, & le quatrieme volume que nous annonçons a paru en 1784. Il ne nous est parvenu que cette année, mais cela ne nous empêchera pas d'en faire mention, sur-tout pour faire connoître une précieuse collection de toutes les observations du troisieme satellite de Jupiter, depuis 1668 jusqu'à 1782, comparées avec les tables par feu M. Wargentin. C'est le dernier travail de ce célebre Astronome, terminé peu de tems avant sa mort; il a fait de semblables comparaisons pour les autres satellites dont il avoit corrigé les tables, & comme l'Académie de Stockholm a acheté ces manuscrits, nous avons lieu de croire qu'ils seront publiés.

Mais la théorie des attractions réciproques des satellites dont M. de la Place s'étoit occupé, pouvant fournir de nouvelles lumieres, nous avons lieu d'espérer bientôt de nouvelles tables. M. de Lambre est occupé de ce nouveau travail, dont la longueur ne l'a point effrayé, & ces tables paroîtrons, ainsi que celles de Jupiter & de Saturne, dans la troisieme édition de l'Astronomie de M. de la Lande,

dont l'impression a commencé le 20 Février.

M. Melanderhielm donne aussi, dans ce quatrieme volume d'Upsal, de savantes dissertations sur la théorie de la Lune, & sur les difficultés qui s'opposent à ses progrès ultérieures.

Le célebre Bergman, dont on déplore la perte, a laissé dans ce volume des Mémoires sur le mélange du feu avec le fer & l'étain, & sur la cause de la fragilité du fer & sur le systême naturel des fossiles.

M. de Thunberg y décrit de nouvelles especes d'insectes, & continue ses éclaircissemens sur Kæmpfer, dans lesquels il donne des noms latins suivant les nouvelles méthodes aux plantes du Japon.

M. Ferber y donne des Observations Minéralogiques faites dans les Indes Orientales par M. Konig.

M. Mallet un Mémoire sur les logarithmes des nombres négatifs.

M. Swartz y décrit de nouvelles mousses de Suede.

On y trouve aussi la Vie de M. Stromer, Professeur d'Astronomie à Upsal, né en 1707, & mort le 2 Janvier 1770. Il descendoit par sa mere d'un Métallurgiste nommé Bergsman qui avoit douze fils; ils étoient tous avec Charles IX dans une bataille contre les Polonois, & un seul en réchappa.

Codex manuscriptus græcus novi-fæderis e Bibliotheca Academica Upsaliensi, descriptus & collatus a P. fab. Aurivillio, 1785. 105 pages in-4°.

Ce manuscrit acheté à Venise, a été donné par M. Sparwenfeld à l'Académie d'Upsal. Il est du 11e. ou 12e. siecle; l'éditeur l'a comparé avec l'édition d'Etienne & en a donné toutes les variantes. Sa conformité avec les meilleurs manuscrits prouve qu'il vient d'une bonne main: l'édition est soignée & correcte, & l'impression en a été faite aux frais des amis de l'éditeur.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE.

Ephemerides Astronomicæ, anni 1787, ad Meridianum Vindobonensem Jussu Augustissimi à Maximiliano Hell, Astronomo Cæsareo-Regio Universit. & Francisco de Paula Triesnecker, adjuncto Astronomicæ Cæs. Regio, calculatæ, cum appendice duarum partium; quarum prima continet observationes Astronom. & Meteorolog. Viennæ, & alibi locorum factas; altera tabulas novi planetæ Uranie dicti, cum cæteris ad Uraniam spectantibus dissertationibus. Viennæ Typis & sumpt. Jean. Thom. nob. de Trattnern, 1787. 431 pag, in-8°.

Ce volume des Ephémérides du P. Hell est le trente-unieme. L'appendix de 162 pages, contient des Observations Météorologiques faites à l'Observatoire de Vienne en

1784; des Obſervations Aſtronomiques faites par MM. Hell, Trieſnecker & Gerſtner, le paſſage de Mercure en 1786; des obſervations de la nouvelle planete faites par le P. Fixlmillner en 1784 & 1785; des obſervations faites à Bude par M. Wriſſ & M. Bruna; à Tyrnaw, par M. Taucher; à Prague par M. Strnadt; des tables de la nouvelle planete calculées ſur les Elémers de M. de la Place, par M. Bode, & qui avoit été déjà dans les Ephémérides de Berlin; celles du P. Fixlmillner qui ont été miſes enſuite dans les Ephémérides de Berlin; un Poëme latin fait par un Poëte Autrichien ſur les différens noms que l'on a voulu donner à la nouvelle planete; la traduction latine de l'hiſtoire de cette planete donnée par M. de la Lande dans le huitieme volume de ſes Ephémérides; enfin un errata de dix pages pour les 500 tables d'aberration donnée par le P. Pilgram dans les Ephémérides de 1784 & 1785, dont il a recommencé tous les calculs ſur l'invitation de M. de la Lande. Mais c'eſt à M. de Lambre que nous en avons l'obligation : il avoit remarqué en calculant de nouvelles tables d'aberration qu'on avoit employé une correction du nœud dans une partie des tables de Vienne, & qu'elle n'étoit pas employée dans l'autre.

Le volume de ces Ephémérides pour 1786, que nous n'avions point annoncé parce qu'il ne nous étoit pas parvenu aſſez tôt, contient auſſi un appendice de 192 pages qui renferme beaucoup d'obſervations aſtronomiques faites par les Aſtronomes que nous avons cités, & par M. Madaraſſy dans l'Obſervatoire de l'Evêque d'Agria en Hongrie dans le Comté de Borſod; cette ville qui en Allemand s'appelle Eger, eſt à dix-ſept milles de Bude au levant d'été; la hauteur du pole y eſt de 47°, 53′ 54″, & la longitude 1 h. 11′ 45″ à peu près à l'Orient de Paris.

On y trouve auſſi des obſervations de M. Bugge faites à Copenhague; celles de M. Beittler à Mitaw, & de M. Zallinger à Inſpruck dans le Tirol. Il trouve la hauteur du pole 47° 16′ 15″, & la différence des Méridiens 36′ 57″ à l'Orient de Paris.

DE HANOVRE.

Aug. Guil. Schlegel Hannoverani de Geographia Homerica commentatio, 1788. 198 p. 8°.

L'Auteur ſuit dans cet écrit un ordre analogue à celui d'Homere, & paſſe des pays connus à ceux qui le ſont moins & par le Poëte & par le Lecteur. Il commence par la Grece proprement dite; enſuite viennent la Bœotie, la Locride, la Phocide, l'Eubée, l'Attique, le Péloponneſe; les Iſles de la Mer Jonienne, l'Ætolie, l'Acarnanie, les Iſles de la Mer Ægée, & la Theſſalie; puis le Royaume de Troie, les peuples plus ſeptentrionaux; puis ceux du midi, tels

que les Ethiopiens, les Pygmées, les Sidoniens, les Erembes; ensuite à l'occident, l'Italie, la Sicile, &c. Il joint à sa description géographique des recherches, des réflexions critiques, & promet de ponner une nouvelle Carte de la Géographie d'Homere.

DE LEIPSICK.

Hellanici lesbii fragmenta e variis scriptoribus collegit, emendavit illustravit & præmissa commentatione de Hellanici ætate, vita & scriptis in universum edidit Frid. Guil. Sturz, 1787. 8°. maj. 156 pag.

M. Sturz a rassemblé les fragmens d'Hellanicus répandus dans tous les anciens Auteurs. Les sujets en sont historiques, géographiques ou mythologiques, & peuvent être utiles à ceux qui s'occupent des antiquités. Cet Auteur étoit, suivant M. S., contemporain & même un peu plus âgé qu'Hérodote.

DE BREMEN.

M. le Grand Bailly Jean-Jerome Schroeter a établi un Observatoire à Lilienthal, 53^d 8′ de latitude & 26′ 20″ de tems à l'Orient de Paris; il a acquis un Télescope de sept pieds fait sous la direction de M. Herschel, & il y a déjà beaucoup d'observations de lui dans les Ephémérides de Berlin pour 1790. Mais il vient de faire sur Jupiter des observations curieuses dont nous allons donner une idée, en attendant un ouvrage à part que l'Auteur va publier sur cette matiere.

Les bandes de Jupiter éprouvent de si grands changemens qu'on ne peut les attribuer qu'à l'atmosphere & non au corps même de la planete; les bandes deviennent alternativement plus minces ou plus épaisses. Il a vu dans l'espace de trois jours, au commencement de Déc. 1786, se former un nouvel accroissement dans la longueur de la bande obscure la plus méridionale; & cet accroissement qui étoit de 140 degrés s'évanouit dans un intervale encore plus court. Les zones polaires sont d'une couleur plus grise dont la matiere paroît être de la nature des bandes & forme beaucoup de rayes interrompues, fines & étroites, paralleles aux grandes bandes, & change souvent, ce qui indique encore une matiere atmosphérique. M. Schroeter y a vu une raye blanche s'engendrer de nouveau. Il y a remarqué 17 points obscurs qui faisoient leurs révolutions en 7 ou 8 heures.

Il a vu une tache lumineuse très-remarquable à douze degrés de déclinaison septentrionale, dont la période déterminée par 242 révolutions s'est trouvée de 9 h. 55′ 33″ deux tiers, mais qui avoit certainement quelquefois une accélération & quelquefois un retardement. Dans le même tems l'extrémité occidentale de la bande

obscure interrompue ; la plus méridionale à 32 degrés de déclinaison méridionale avoit un mouvement plus prompt, & sa révolution n'étoit que de 9 h. 55′ 17″ deux tiers. Une troisieme tache avoit une période plus courte de cinq minutes, & elle étoit à 6 degrés de déclinaison méridionale. Il en conclud qu'il y a dans l'atmosphere de Jupiter des vents qui ont des vîtesses & des directions différentes & font paroître le mouvement des taches & des bandes plus ou moins différent de celui de la rotation de Jupiter. Il déterminera dans son ouvrage la vîtesse de ces vents à différentes déclinaisons. Ces observations qui sont curieuses, s'accordent avec celles que M. Herschel avoit données dans les Transactions de 1781.

ITALIE.

DE CREMONE.

Il Governo della Toscana sotto il regno del Gran Duca Pietro Leopoldo, proposto per modello Agli altri Governi. Cremona, 1787. 115 pages in-12.

Riflessioni di un Canonista in occasione della privata assemblea dei Vescovi della Toscana fissata in firenze il di 23 Aprile 1787, per la convocazione del Sinodo Nazionale. 61 pages in-12.

M. le Chevalier Giudici, un des citoyens les plus distingués d'Arrezzo en Toscane, Auteur de ces deux Ouvrages, fait connoître dans le premier les différentes révolutions par lesquelles a passé le gouvernement de cette belle Province & les obligations qu'elle a au Grand Duc regnant depuis 1765. Son attention paternelle & soutenue sur toutes les parties de l'administration, a excité l'admiration de tous les Voyageurs. L'extention & la liberté du commerce, l'accroissement des arts, la réforme des loix criminelles & de tous les anciens abus, l'impartialité la plus générale, la police la plus soutenue, l'économie la mieux entendue, le soulagement des peuples & l'augmentation des revenus ; enfin toutes les parties de l'administration perfectionnées sont les objets décrits dans cet ouvrage intéressant, par un citoyen qui, quoique éloigné de la Capitale, a sous les yeux les fruits heureux de ce nouveau Gouvernement.

L'Assemblée des Evêques de la Toscane convoquée au mois d'Avril 1787, pour la réforme des études & des loix ecclésiastiques, est l'objet du second ouvrage : l'Auteur y prouve que l'autorité des Souverains s'étend même sur la convocation des Conciles & sur les loix ecclésiastiques ; il y donne des conseils utiles sur la piété, sur la religion, sur le respect dû aux Evêques & aux Curés, & il finit par ces paroles de Saint Cyprien sur ceux qui composent

composent véritablement l'Eglise : *Illi sunt Ecclesia, plebs sacerdoti adunata, & Pastori suo grex adhærens.*

DE FLORENCE.

Dell' Arte di fare il Vino, ragionamento di Adamo Fabbroni, premiato dalla Reale Accademia Economica di Firenze, nel mese di Settembre 1787.

Tra i benefici che ci ha fatto iddio non è mica il minor quello del vino.

In Firenze l'anno 1787, per Giuseppe Tofani e comp. Sulla Piazza Pitti, con approvazione, si vende da luigi carlieri in via Guicciardini. Vol. in-12, 204 pages.

Richerche fisiche sopra la fermentazione vinosa presentate al concorso dell' anno 1787. Dal padre Gio. Batista da S. Martino, Fisosofo, Teologo, e predicatore cappucino cappellano dello spedal grande di Vicenza memb. ordin. della Societa agraria di detta città socio dell' Accademia di udine, di roveredo e degli aspiranti di conegliano e qualificate con l'accessit. Dalla Reale Accademia de Georgofili di Firenze.

.... Tibi pampineo gravidus autumno
Floret ager; spumat plenis vindemia labris.
VIRG. Georg, Lib. 2.

In Firenze l'anno 1787, per Giuseppe Tofani e comp. Sulla Piazza Pitti, con approvazione, si vende da luigi carlieri in via Guicciardini. Vol. in-12, 112 pages.

Lunario per i contadini della Toscana, per l'anno bisestile 1788. Compilato per decreto della R. Accademia Economica de i Georgofili di Firenze. In Firenze, con approbazione. Petit in-12, 158 p.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

A. Jos. Testa, Phil & M. D. in magno ferrariensium nosocomio Med. & Chir. Profes. ord. de vitalibus periodis ægrotantium & sanorum : seu Elementa Dynamicæ animalis.

Ad docendum parum, satis ad impellendum.

Londini, ex Typographia J. Davis, Chancery-Lane, prostant apud J. Johnson, S. Paul's Church-Yard, G. G. J. & J. Robinson, Paternoster-Row, & Malini, n°. 45, Leicester-Square. Deux vol. in-8°. de 200 pages chacun, 1787.

Un habile Médecin d'Italie a profité l'année derniere de son séjour à Londres pour y faire imprimer cet ouvrage sur les périodes en médecine ; il y explique la doctrine d'Hippocrate sur les crises & les retours des maladies, les effets de la médecine pour déranger ces périodes, les tems de secrétions qui sont sujettes à des retours, les années climatériques,

enfin tout ce qui eſt périodique dans la vie humaine. Il examine s'il y a quelque apparence que la lune influ ſur ces périodes, & il rapporte les raiſons qui rendent cette opinion vraiſemblable, à raiſon de l'attraction de la lune ſur la maſſe de l'air & ſon influence ſur le changement des ſaiſons. Enfin cet ouvrage eſt un traité complet ſur une partie de la médecine dont on s'étoit peu occupé. Il eſt dédié au Cardinal Riminaldi qui eſt de Ferrare ainſi que M. Teſta, & qui a rendu des ſervices importans à ſa patrie, comme M. de la Lande l'a remarqué dans ſon *Voyage d'Italie*, où il dit auſſi que M. Teſta, qui étoit à Paris en 1784, s'y eſt diſtingué comme Poëte & même Improviſateur.

FRANCE.

DE STRASBOURG.

Journal hebdomadaire de la Librairie étrangere, dédié à M. de Lamoignon de Malesherbes.

On trouve dans ce Journal une eſpece d'avant-coureur, où les Notices des Livres nouveaux de tout le Nord de l'Europe, de l'Allemagne, de la Hollande, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Eſpagne, &c. ſont aſſez détaillées pour mettre les Savans à portée d'apprécier les Ouvrages. Chaque numéro eſt accompagné d'annonces & nouvelles littéraires. Il en paroît un par ſemaine, ſans compter des ſupplémens diſtribués gratuitement aux ſouſcripteurs.

Ce Journal, qui en eſt au 21e. cahier de ſa ſeconde année, au moment où nous écrivons, eſt très-recommendable par le choix des articles & la promptitude des annonces.

Le prix de la ſouſcription eſt de 12 liv. pour Paris & Strasbourg, & 13 liv. 4 ſols pour le reſte du Royaume.

On s'abonne à Strasbourg, à la Librairie Académique, rue des Serruriers, & à Paris, chez Muſier, Libraire, la premiere porte cochere à droite en entrant par le quai des Auguſtins, rue Pavée, n°. 28.

C'eſt à la Librairie Académique à Strasbourg que les Etrangers ſont priés d'adreſſer, franc de port, les Ouvrages qu'ils voudront faire annoncer dans ce Journal.

DE PARIS.

Prix diſtribués & propoſés dans la Séance publique de la Société Royale de Médecine, du 12 Février 1788.

PRIX DISTRIBUÉS.

La Société Royale de Médecine avoit propoſé dans ſa ſéance du 7 Mars 1786, pour ſujet d'un prix de la valeur de 600 livres, fondé par le Roi, la queſtion ſuivante :

« Déterminer quelles ſont les circonſtances les plus favorables » au développement du vice ſcrophuleux, & rechercher quels » ſont les moyens, ſoit diététiques, ſoit médicinaux, d'en » retarder les progrès, d'en diminuer l'intenſité & de prévenir » les maladies ſecondaires dont ce » vice peut être la cauſe. »

Ce prix a été décerné à M. de Baumes, Docteur en Médecine, & Aſſocié Régnicole de la Société à Niſmes.

L'Acceſſit a été adjugé à M. Pujol, Médecin des Hôpitaux, & Correſpondant de la Société Royale de Médecine à Caſtre.

La Société a arrêté qu'il ſera fait une mention honorable d'un Mémoire envoyé par M. Charles-Géorges Théodore Kortum, Docteur en Médecine & en Chirurgie, demeurant à Dortmund en Weſtphalie, & dans lequel elle a remarqué des expériences curieuſes ſur l'inoculation du virus ſcrophuleux tentée infructueuſement par ce Médecin.

La Société avoit propoſé dans ſa ſéance publique du 15 Février 1785, un Prix fondé par le Roi, & dont la diſtribution a été différée dans celle du 29 Août 1786. Le ſujet de ce prix de la valeur de 1200 livres étoit la queſtion ſuivante : « Déterminer par l'examen » comparé des propriétés phyſiques & chimiques, la nature » des Laits de femme, de vache, » de chevre, d'âneſſe, de brebis » & de jument. »

La Société n'a point encore été ſatisfaite des Mémoires envoyés pour concourir à ce prix. Les Commiſſaires chargés d'en faire l'examen n'y ont point trouvé les connoiſſances exactes de la Chimie moderne. Les concurrens ont négligé de conſulter les Mémoires de Scheele ſur l'analyſe du Lait. Ont ſçait que ce Chimiſte habile y a découvert deux eſpèces d'acides que l'on connoît ſous les noms *d'acide lactique* & *d'acide ſach-lactique*. La Société propoſe de nouveau la même queſtion pour ſujet d'un prix de la valeur de 1200 livres qui ſera diſtribué dans la ſéance publique du Carême en 1790 ; elle invite les Auteurs à lire avant de ſe mettre au travail ce qui a été écrit depuis quelques années ſur cette matiere.

La Compagnie déclare qu'elle n'exige point que la même perſonne lui envoie l'examen de tous les Laits ci-deſſus énoncés, il ſuffira que pluſieurs de ces fluides aient été analyſés pour que le Mémoire où ces réſultats ſeront contenus, ſoit admis au Concours. La Société a cru devoir faire cette reſtrict on à ſon Programme, pour rendre le travail qu'elle propoſe plus facile à exécuter.

Les Mémoires ſeront remis avant le premier Décembre 1789 : ce terme & de rigueur.

La Société propoſe pour ſujet d'un prix de la valeur de 600 livres

fondé par le Roi, la question suivante : « Déterminer dans le traitement des maladies pour lesquelles les différens exutoires sont indiqués, 1°. quels sont les cas où l'on doit donner la préférence à l'un deux sur les autres ; 2°. dans quels cas on doit les appliquer soit à la plus grande distance du siège de la maladie, soit sur les parties les plus voisines, soit sur le lieu même de la douleur. »

Ce prix sera distribué dans la séance publique du Carême de 1790, & les Mémoires seront remis avant le premier Décembre 1789 : ce terme & de rigueur

Les Mémoires qui concourront à ces prix, seront adressés francs de port à M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Socié éRoyale de Médecine, rue des Petits-Augustins, n°. 2, avec des billets cachetés, contenant le nom de l'Auteur & la même épigraphe que le Mémoire.

Programme sur l'allaitement artificiel des enfans nouveaux-nés, proposé dans la Séance publique de la Société Royale de Médecine du 12 Février 1788.

Le Gouvernement ayant jugé à propos de répétéer les tentatives déja faites pour élever les enfans avec une nourriture artificielle, la Société Royale de Médecine a été chargée de diriger ces essais qui se font sous ses yeux depuis plus d'un an. Les résultatr que la Compagnie a obtenus lui paroissent mériter la plus grande attention ; mais tandis qu'elle les vérifie, par une suite de travaux du même genre, elle a cru devoir recueillir toutes les connoissances acquises sur cette matière, afin de présenter au public un ensemble de faits que rien ne puisse contredire. C'est dans ces vues qu'elle a rédigé un Programme, par lequel elle invite ses Associés & Correspondans, ainsi que tous les Médecins & Chirurgiens nationanx & étrangers, à lui faire part de ce qu'ils peuvent avoir appris ou observé sur ce qui concerne l'allaitement artificiel. M. de Crosne, Lieutenant - Général de Police, sous les auspices duquel ces nouveaux Essais ont été entrepris, a remis pour cet objet une somme de 2000 livres, qui sera distribuée sous la forme de Médaille d'or de différente valeur, aux Auteurs des meilleurs Mémoires que la Société aura reçus dans ce Concours.

Presque tous les Auteurs qui ont écrit sur l'éducation physique des enfans, parlent de certains pays, où il est d'usage de nourrir les nouveaux-nés avec le lait des animaux & d'autres nourritures artificielles. On cite la Moscovie, l'Islande, la Zélande, différens cantons de Suisse & d'Allemagne, & plusieurs provinces de France. La Société prie les Médecins & Physiciens qui vivent dans tous ces pays, où la plupart des enfans ne

ſont pas allaités par les femmes ; de donner des renſeignemens poſitifs ſur le nombre de ceux qui, année commune, ſont élevés de cette maniere dans chaque province ou dans chaque diſtriſt, ſur les motifs qui ont déterminé à adopter ce genre de nourriture, ſur la maniere dont on nourrit ces enfans, ſur les maladies auxquelles ils ſont ſujets & ſur le réſultat de la mortalité des enfans qui ſont ſoumis à ce genre de nourriture.

MM. les Médecins, & autres perſonnes qui écriront ſur cet objet, ſont très-inſtamment priés, ſoit en communiquant des détails plus ou moins étendus ſur les eſſais en grand, ſoit en préſentant le tableau de ce qui ſe paſſe dans les provinces où l'alaitement artificiel eſt d'uſage, ſoit en faiſant connoître les faits iſolés ou les obſervations particulieres, de ne pas s'écarter des queſtions qui leur ſont faites, & afin qu'ils puiſſent rédiger leurs réponſes avec plus de préciſion, la Société leur propoſe de le faire dans l'ordre ſuivant :

1°. Les enfans étoient-ils à terme ? Etoient-ils bien conſtitués & nés de parens ſains ?

2°. A quel jour ont-ils commencé à être ſoumis à la nourriture artificielle ?

3°. Que leur a-t-on donné avant qu'ils la commençaſſent ?

4°. N'auroit-ils pas pendant quelques jours ſucé le lait d'une nourrice ? auroient-ils été au téton pendant le premier mois !

5°. Comment ont-ils pris le lait ? eſt-ce au pis de l'animal ? eſt-ce au biberon, à la cuillere ou à l'éponge ?

6°. Quelle eſpèce de lait leur a-t-on donné ? eſt-ce du lait de vache ou du lait de chévre ?

7°. A-t-on pris ces animaux ſans choix ? les a-t-on ſoumis à une nourriture particuliere ?

8°. A-t-on donné le lait pur ou coupé ? & en ce cas, dans quelle proportion l'a-t-on coupé ?

9°. Quelle quantité de lait conſomment les enfans dans les premiers huit jours, & ainſi progreſſivement ?

10°. Joignoit-on au lait quelqu'autre boiſſon alimentaire ou fortifiante, donnée ſéparément, telle que l'eau de riz, l'eau d'orge, l'hydromel, le bouillon, le vin, la biere, le cidre plus ou moins étendus d'eau ?

11°. Quel a été l'effet de la nourriture artificielle pendant les huit premiers jours, juſqu'à l'époque d'un mois ?

12°. Quels ont été les progrès du développement de mois en mois à compter du ſecond ?

13°. A qu'elle époque a-t-on commencé à faire manger les enfans, ſoit en leur donnant des crêmes de riz ou de pain, de la ſoupe, de la bouillie ou toute autre eſpèce d'aliment ſolide ?

14° Les enfans ont-ils été malades par le fait de la nourriture,

& dans ce cas, quels ont été les ſymptômes & la marche de leur maladie ?

15° Leur a t-on donné des nourrices pendant le temps de leur maladie ? & combien ces enfans ont-ils gardé ces nourrices ?

16°. Quels moyens ont paru les plus propres à guérir & à prévenir ces maladies ? a-t-on obſervé qu'il y eût quelque criſe familiere à ces enfans ?

17°. A quelle cauſe a-t-on attribué la mort de ceux qui n'ont pas été élevés ? a-t-on fait ouvrir leurs cadavres ?

18°. A-t-on fait un parallèle de la mortalité des enfans ſoumis à la nourriture artificielle avec la mortalité des enfans élevés par les nourrices ?

19°. Les enfans ont-ils eſſuyé des maladies étrangères, telles que la maladie vénérienne, le millet, la jauniſſe, l'inflammation d'eſtomac, ou cette maladie nouvellement obſervée aux enfans-trouvés, qu'on appelle *endurciſſement du tiſſu cellulaire ?*

20°. La dentition ſe fait-elle auſſi facillement dans les enfans qui ont été nourris artificiellement que dans ceux qui ont eu des nourrices ?

MM. les Médecins & Chirurgiens des hôpitaux d'enfans-trouvés, étant plus à portée que beaucoup d'autres de donner des renſeignemens ſur ces différentes queſtions, la Société prie ceux d'entr'eux qui voudront bien lui répondre, de détailler comment ſont nourris les enfans de leurs hôpitaux, juſqu'au moment où on les envoie à la campagne, de faire ſavoir s'ils ont alors des nourrices, & dans quelle proportion ſont ordinairement ces nourrices avec le nombre des enfans, de rechercher combien dans le nombre des enfans envoyés à la campagne il y en a qui n'ont jamais tété ; combien il en eſt qui ſont ſevrés prématurément, & de comparer la mortalité des enfans de ces différentes claſſes avec celle de ceux qui ont eu des nourrices ſuivant l'ordre de la nature.

N. B. Les Mémoires & obſervations ſeront ſignés par les Auteurs. Ils ſeront adreſſés à M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine, rue des petits-Auguſtin, n°. 2, ſoit directement en affranchiſſant le port, ſoit par la voie ordinaire de la Correſpondance de la Société, c'eſt-à-dire ſous l'enveloppe de Monſeigneur le Contrôleur-Général à Paris. Ces prix formant la ſomme de 2000 livres, ſeront diſtribués dans la ſéance publique de la fête de Saint Louis 1789. Les Mémoires & Obſervations ſeront envoyés avant le premier Avril de la même année. Ce terme eſt de rigueur.

Extrait d'une Lettre adreſſée par un Citoyen qui ne s'eſt pas fait connoître, à MM. de la Société Royale de Médecine, ſur la fon-

dation d'un prix relatif aux progrès de l'Art de guérir.

Depuis long-temps le public voit avec douleur l'état de l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'insuffisance de cet établissement pour contenir d'une maniere convenable le grand nombre de malades que fournit cette Capitale. Le Gouvernement ayant annoncé qu'il alloit être construit quatre nouveaux Hôpitaux, au bruit de ce projet l'humanité & la bienfaisance ont offert des sommes considérables. Un Citoyen a cru qu'il tendroit au même but que se proposent les Fondateurs de ces Hôpitaux, s'il contribuoit à donner quelque activité aux moyens propres à prévenir les maladies ou à en hâter la cure, puisque le résultat de ces moyens doit être de diminuer le nombre des malheureux qui viennent chercher un asyle dans les établissemens projetés, ou d'abréger le temps qu'il y demeurent.

Dans cette vue ce Citoyen propose de fonder un prix que la Société Royale de Médecine voudra bien adjuger annuellement à l'Auteur du meilleur Mémoire sur le sujet qu'aura proposé cette Société.

La Société de Médecine a été autorisée par le Roi à accepter cette proposition. La somme de 12000 livres a été placée sur le Clergé, & l'intérêt de cette somme sera de 480 livres que la Société emploiera chaque année à la distribution d'un prix sur une question anologue aux vues du Fondateur.

Le premier Programme proposé, pour remplir ses intentions, dans la séance publique du 28 Août 1787, a été le suivant.

Parmi les maladies qui attaquent les enfans, il y en a une à laquelle peu de Médecins semblent avoir fait attention. Cette maladie qu'on pourroit appeller *endurcissement du tissu cellulaire*, présente les symptômes dont on va faire l'exposé. 1°. Le tissu cellulaire est engorgé & dur, sur-tout aux extrémités supérieures & inférieures qui paroissent comme arquées & d'un rouge tirant sur le violet; la plante des pieds est souvent convexe; les régions du pubis & les joues, offrent aussi les mêmes signes d'empâtement. 2°. Toutes ces parties sont froides, & leur dureté est si considérable que l'impression du doigt ne marque pas, & ne produit aucun enfoncement, lorsqu'on a cessé la pression, quoiqu'il y ait déja un épanchement séreux. 3°. Plusieurs de ces enfans sont sujet à des contractions spasmodiques dans les mâchoires & dans les extrémités. Quelques-uns ne peuvent prendre aucun aliment. 4°. Si on les approche du feu, il acquièrent de la chaleur, mais cette chaleur se dissipe dès qu'on les en éloigne. 5°. Si après leur mort on fait des incisions sur les parties dures & engorgées, il en sort une sérosité abon-

dante de couleur jaune-foncé Le tissu cellulaire est compact, grenu, les glandes & les vaisseaux lymphatiques de la peau sont engorgés. Il en est de même des glandes mésentériques. Le foie est plus volumineux qu'à l'ordinaire, & rempli d'un sang fort noir, la vésicule du fiel contient une bile d'un brun très-foncé. Les vaisseaux ombilicaux son remplis d'un sang noirâtre. 6°. Plusieurs de ces enfans apportent cette affection en naissant; elle ne paroît dans les autres que deux ou trois jours après leur naissance. On pourra consulter à ce sujet une Observation d'André Uzenbezius, rapportée par Schurigius, T. Embryologia. Sect. 3. c. 1. §. 16. p. 211. & les Ephémét. des Cur. de la Nat. Cent. IX. Obs. 30. p. 62 & suiv.

La Société Royale croit qu'il est intéressant de fixer l'attention des Médecins sur cette maladie. En conséquence elle propose pour premier Programme de ce nouveau prix qu'elle a porté pour cette fois à 600 livres, la question suivante : « Rechercher quelle sont » les causes de l'endurcissement du » tissu cellulaire auquel plusieurs » enfans nouveaux-nés sont sujets, » & quel doit en être le trai» tement, soit préservatif soit » curatif ? »

Ce prix sera distribué dans la séance publique du Carême 1789. Les Mémoires doivent être envoyés avant le premier Janvier de la même année. Ce terme est de rigueur.

Les Mémoires qui concourront à ces prix, seront adressés francs de port à M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine, rue des Petits Augnstins, n°. 2, avec des billets cachetés, contenant le nom de l'Auteur & la même épigraphe que le Mémoire.

Ordre des Lectures qui ont été faites dans la séance publique que la Société Royale de Médecine a tenue le 12 Février 1788.

Après l'annonce & la distribution des prix, on a lu un Mémoire de MM. de Lassone pere & Cornette, *sur les altérations que l'air éprouve par les différentes substances que l'on emploie en fumigations dans les hôpitaux & dans les chambres des malades.*

M. Vicq d'Azyr, Secrétaire perpétuel, à lu l'éloge de MM. le Fevre Deshayes, Bourdois de la Mothe & Thion de la Chaume, Associés & Correspondans de la Société.

M. Caille a lu un Mémoire *sur les inflammations lentes ou chroniques.*

M. Defourcroy en a lu un *sur le gaz-azotique considéré relativement à la respiration.*

La Séance a été terminée par la lecture que M. Vicq d'Azir a faite de l'Eloge de M. le Comte de Vergennes.

Problême d'Acoustique, curieux & intéressant,

intéressant, dont la solution est proposée aux savans, d'après les idées qu'on a laissées M. l'Abbé de Haute-Feuille, Chapelain de l'Eglise Royale de S. Aignan d'Orléans. A Paris, chez Varin, Libraire, à l'Image Sainte-Geneviéve, rue du Petit-Pont, au bas de celle Saint-Jacques, n°. 22, 1788. Avec Approb. & Priv. de la Société Royale de Médecine. In-8°. 118 pages.

Œuvres de M. Marat. Mémoires Académiques ou nouvelles découvertes sur la lumiere, relatives aux points les plus importans de l'optique.

Elles surnageront contre vent & marée.

A Paris chez N. T. Méquignon rue des Cordeliers, près de S. Come, 1788. 339 pag. in-8°. prix 8 liv. broché.

Les nouvelles découvertes que M. Marat publie depuis 1780, consistent à renverser la Doctrine de Newton sur l'optique, soit relativement à la différente réfrangibilité des rayons, soit relativement à l'arc-en-Ciel. L'Académie de Lyon avoit eu la complaisance de proposer encore ce sujet en 1784; elle a donné le prix comme on devoit s'y attendre à un Mémoire fait à l'appui des découvertes de Newton, après que les expériences ont été répétées & que les résultats si sont trouvés conformes à ceux de Newton, & elle a rejetté les découvertes de M. Marat qui s'étoit mis au nombre des Concurrens sans se faire connoître. M. Marat en combattant le jugement de l'Académie, publie ici les Mémoires qu'il avoit envoyés au concours; on y voit des planches coloriées avec beaucoup de soin, pour que l'on puisse mieux sentir les expériences que M. Marat oppose à celles de Newton. Mais celles-ci ont reçu de tous les savans une sanction si générale; elles ont été répétées tant de fois que nous n'oserions nous permettre le doute que M. Marat veut inspirer.

La piece que l'Académie de Lyon a couronnée est de M. Flaugergues, fils, Correspondant de la Société Royale de Médecine de Paris, de la Société Royale des Sciences de Montpellier & du Musée de Paris, à Viviers en Vivarais. Un travail immense, dit l'Académie, une théorie géométrique justifiée par l'expérience qui la suit: tel est le mérite de ce Mémoire qui annonce de la part de l'Auteur, une longue habitude de la Géométrie & de grands talens pour la Physique expérimentale.

L'Accessit a été donné au Mémoire latin, qui a pour épigraphe:

Tantum novimus quantum experiundo didicimus.

L'Académie a témoigné un vrai regret de n'avoir pas un autre prix à accorder à cet important Ouvrage. Il défend la théorie de

Newton, avec des armes également victorieuses; mais l'étendue du travail a mérité la préférence au précédent.

L'Auteur du second Mémoire est M. Antoine Brugmans, Professeur de Philosophie & de Mathématiques & de plusieurs Académies savantes; à Groningue, dans les Provinces-Unies.

L'Académie a arrêté que les deux Mémoires ainsi que le rapport de ses Commissaires, seroient imprimées.

Observations sur la Physique, sur l'Histoire-Naturelle & sur les Arts, avec des planches en taille-douce; dédiées à Mgr. le Comte d'Artois, par M. l'Abbé Rozier, de plusieurs Académies; par M. J. A. Mongez le jeune, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviéve, des Académies Royales des Sciences de Rouen, de Dijon, de Lyon, &c. &c.; & par M. de la Métherie; Docteur en Médecine, de plusieurs Académies. Tome 32. A Paris, au bureau du Journal de Physique rue & Hôtel Serpente.

Nous ne pouvons pas nous dispenser d'annoncer du moins de tems en tems cette utile collection de la meilleure & de la plus nouvelle Physique. M. de la Métherie qui en est le Rédacteur actuel, ayant autant de lumieres que de zele l'enrichit par ses Ouvrages & par ses soins. Il a mis à la tête du mois de Janvier; un Discours Préliminaire où il expose le progrès des Sciences pendant l'année 1787, ceux même de l'Astronomie; mais comme la Chymie est la science dont les progrès journaliers sont les plus sensibles, l'Auteur y expose plus au long l'état actuel de cette science, les questions qui restent à résoudre & les doutes que l'on peut former sur les nouvelles théories. Ce cahier contient la défence de l'hygrometre à cheveux, par M. de Saussure que nous avons annoncé, des réflexions sur les vents par M. Ducarlat. Un Mémoire sur l'acide des pommes ou vinaigre imparfait, par M. Hermbstadt traduit de l'Allemand, &c. On y voit aussi une lettre de M. le Baron de Marivetz sur la Chymie, mais elle nous paroît du même ordre que ses écrits sur l'Astronomie dont nous avons eu occasion de parler

Tableau du passage des Planetes par le Méridien; leur hauteur méridienne pour la latitude de 48°. 51′; leur longitude pour le 1, le 7, le 13, le 19, le 25, de chaque mois de l'année 1788; par M. Flécheux, Auteur de divers instruments d'astronomie. Rue du Sentier Hôtel Meslé.

M. Flecheux, dont nous avons annoncé le Planisphere & la machine Géocentrique ou Loxocosme, fait imprimer chaque année un tableau où l'on voit les passages de toutes le planetes avec leur hauteur, c'est un abrégé des Ephémérides, qui est com-

mode pour tous ceux qui font usages des globes & même pour les Astronomes Observateurs. On y voit dans une même colonne le progrès du mouvement de chaque planete pendant toute l'année. C'est un supplément utile au *Guide Céleste* de M. de Villeneuve dans lequel il n'est pas question des planetes. Ce tableau dispense de feuilleter la Connoissance des Tems & il doit être fort commode dans un Observatoire.

De la mesure du temps ou Supplément au Traité des Horloges Marines, & à l'Essai sur l'Horlogerie; contenant les principes de construction, d'exécution & d'épreuves des petites horloges à longitude, & l'application des mêmes principes de construction, &c.; aux montres de poche, ainsi que plusieurs constructions d'horloges astronomiques, publiés par ordre du Roi, par M. Ferdinand Berthoud, Horloger Mécanicien du Roi & de la Marine, ayant l'inspection de la construction des horloges marines, Membre de la Société Royale de Londres. A Paris chez J. Cn. Mérigot jeune, Libraire, quai des Augustins, & Didot fils; Jombert jeune, Libraire, rue Dauphine, en un volume in-4°. de 275 pages, ornés de 11 planches en taille-douce.

Cet Ouvrage est une suite du grand & important Traité des Horloges Marines que M. Berthoud publia en 1773, & dont nous donnâmes un extrait détaillé dans notre Journal d'Octobre 1773; dans celui-ci il s'applique particulierement à procurer aux montres de poche la plus grande justesse; ensorte qu'il sera utile à tous les Artistes. Depuis 33 ans qu'il s'occupe de cette matiere, il l'a perfectionnée à un point qui doit faire desirer dans tous les pays l'Ouvrage qui contient le résultat de ces nouvelles recherches.

Plan de la Rade de Cherbourg. A Paris chez Lattré Graveur du Roi, rue Saint-Jacques, 1787.

Ce nouveau plan s'étend à 4000 toises au Nord de Cherbourg & à 10000 toises, de l'Orient à l'Occident. On y voit le plan de la ville & l'ancien port qui n'est qu'un bassin de 350 toises, on y a mis les fondes jusqu'à 70 brasses, & la place de 86 vaisseaux de guerre que la nouvelle rade pourra contenir, lorsque les caisses ou les cônes qui doivent lui servir d'abri du côté du Nord, seront entierement placés & consolidés par le cailloutage qu'on y jette continuellement. Cependant la Mer y est si furieuse que dans l'Ouragan, du 25 Décembre, 4 de ces caisses ont été renversées, mais lorsquels seront réunies par le cailloutage, on a droit d'esperer qu'elle résisteront enfin à ce terible élément.

Carte générale de France en dix-huit feuilles proposées par souscription.

Cette Carte sur l'échelle d'une ligne, pour 400 toises, sera une réduction de 180 feuilles de la grande Carte de France. Elle aura huit pieds & demi de long. Le prix de la souscription est de 48 livres. On souscrit chez M. Capitaine à l'Observatoire Royal.

Description & usage du cercle de réflexion, avec différentes méthodes pour calculer les observations nautiques; par le Chevalier de Borda, Capitaine de vaisseau, Chef de division & Membre des Académies Royale des Sciences & de Marine. De l'Imprimerie de Didot l'aîné. A Paris, chez Didot fils aîné; Jombert jeune, rue Dauphine, 120 pag. in-4°. 1787. Avec figures. Cet Ouvrage important pour la marine, renferme la description du meilleur instrument qu'on puisse employer pour observer les longitudes, & les meilleures méthodes qu'on ait données. M. de Borda y a joint des tables nouvelles qui en facilitent encore la pratique.

Le Guide Céleste, Etrennes Astronomiques pour l'année bissextile 1788. Par M. Ferny de Villeneuve. Prix broché 15 sols. A Paris, chez Cailleau, Imprimeur Libraire, rue Galande, n°. 64, en 115 pages in-24, avec une planche en taille douce.

C'est la seconde fois que M. de Villeneuve publie cet Almanach, qui par son format est très-comode pour les Astronomes, ils y trouvent toutes les Observations qu'ils ont à faire pour chaque jour, & les nouvelles découvertes faites dans le Ciel pendant l'année précédente, comme la découverte de deux satellites à Herschel, la découverte d'une comete, par M. Méchain, celle d'un volcan considérable dans la Lune, par M. Herschel. Et pour que l'usage de ce livre ne soit pas restraint aux Astronomes seuls l'Auteur a ajouté des éléments d'Astronomie & de Géographie; une table des principales mesures de l'Europe & autres objets curieux.

On doit savoir gré à M. de Villeneuve, qui est un des Astronomes de l'Observatoire Royal, de s'être occupé du soin de répendre le goût de l'Astronomie & de faciliter même à ses Confreres le moyen de se rappeler plus facilement ce qu'ils ont à faire pour le bien de cette science.

Almanach Littéraire ou Etrennes d'Apollon; contenant l'Aurore, Diogene & Glycere; par M. le Prince Barisc de Galitzin : divers morceaux de Poésie & de Prose de Frédéric-le Grand, de M. le Maréchal de Richelieu, de Voltaire & de plusieurs Auteurs très connus : une Epître de la Fontaine, des faits curieux; des traits saillans; des bons mots de Voltaire, Fontenelle, Chaulieu, Montesquieu, Crébillon; J. J. Rousseau, Piron, d'Alembert, Diderot,

Voisenon, Duclos, Saint-Foix, Tressan, &c. avec une notice des Ouvrages nouveaux, remplie d'Anecdotes amusantes; par d'Aquin de Chateau-Lyon. A Paris, chez la veuve Duchesne. 288 pag. in-12. Prix 24 sols 1788.

La collection de cet almanach forme actuellement douze volumes, il en est peu d'aussi variés, d'aussi amusants & d'aussi instructifs. La notice des Ouvrages nouveaux, comprend seule près de cent pages d'un très-petit caractere. L'on y trouve un choix qu'il seroit difficile de faire soi même dans les Journaux & qui peut servir par conséquent en province & chez les Etrangers pour guider dans le choix de notre littérature. Le mérite de cet Ouvrage est indépendant de l'année dans laquelle il a paru.

Collection des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France. Tome 35, qui contient les Mémoires du sieur Boivin, Baron du Villars.

Suite des Eloges lus dans les séances publiques de la Société Royale de Médecine, par M. Vicq d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société, &c. Sixieme Cahier. A Paris, de l'Imprimerie de Philippe-Denys Pierre, premier Imprimeur ordinaire du Roi, de la Société Royale de Médecine, &c. 1787. in-4°. de 165 pages.

Estelle, Roman pastoral, par M. de Florian, Capitaine de Dragons, & Gentilhomme de S. A. S. Mgr. le Duc de Penthievre, des Académies de Madrid, de Florence, de Lyon, de Nîmes, d'Angers, &c. &c.

Rura mihi riguique placent in vallibus amnes:
Flumina amo sylvasque inglorius.

GEORG. Lib. 2.

A Paris, de l'Imp. de *Monsieur*. Chez Debure aîné, rue Serpente, Hôtel Ferrand, n°. 6, & Bailly, rue S. Honoré, Barriere des Sergens, 1788 Avec Approbation & Privilege du Roi. in-8°. 235 pag.

Œuvres de Théâtre & autres Poésies; par M. de Chabanon, de l'Académie Françoise, de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, de Cortone, &c. A Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins, à l'Immortalité, & Pissot, Libraire, même quai, 1788. in-8°. 443 pages.

Epître à mon pere, par M. J. de Chenier.

Hic interim liber .... professione pietatis, aut laudatus erit aut excusatus. TAC.

A Paris, de l'Imp. de *Monsieur*, 1787. in-8°. 11 pages.

Histoire des Membres de l'Académie Françoise, morts depuis 1700 jusqu'en 1771, pour servir de suite aux Eloges imprimés & lus dans les séances publiques de cette

Compagnie. Par M. d'Alembert, Secrétaire perpétuel de l'Academie Françoise, & Membre des Académies des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, de Suede, de Portugal, de Bologne, de Turin, de Naples, de Cassel, de Boston & de Norvege. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, de Madame Comtesse d'Artois, & de l'Académie des Sciences, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny, 1787. in 12, cinq nouveaux volumes, de cinq à 600 p. chacun.

L'Ami de la Nature, par M. de Girard. Seconde édition. A Paris, chez Buisson, Libraire, rue des Poitevins, Hôtel de Mesgrigni, n°. 13, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi.

Il faut sûrement s'attendre à un grand nombre d'éditions de ce joli ouvrage.

Le Mentor vertueux, moraliste & bienfaisant, ou choix de faits mémorables, d'anecdotes intéressantes, d'entretiens moraux, de lettres & de descriptions propres à inspirer le goût des choses honnêtes, & à former le style & le langage des jeunes gens. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. in-12 540 pages.

Précis du siecle de Paracelse; par M. Joyand, Docteur en Médecine, de la Faculté de Besançon, Médecin de l'Hôpital de Brest. A Paris, de l'Imprimerie de *Monsieur*, chez Didot jeune, quai des Augustins. Un vol. in-8°. de 752 p. Prix, 8 liv. broché, 1787.

Ce titre semble annoncer un livre de Médecine; il y a en effet une introduction où l'Auteur parle des inconvéniens de la Médecine actuelle, qui, telle qu'elle est, paroît à l'Auteur un des plus terribles fléaux du genre humain. Il fait l'éloge de la Médecine simple des anciens & en particulier de Paracelse qui, en agrandissant la théorie de l'homme & de tous les êtres, a porté le regne de la nature & de la lumiere aussi loing qu'il peut atteindre; mais l'Auteur ne s'arrête pas long-tems sur son texte, il regarde le magnétisme animal qu'il a retrouvé dans Paracelsce comme ayant une existance commune avec le magnétisme minéral & végétal, & avec le principe de vie universel, fluide animé qui nous presse & nous pénetre de toutes parts. Sa source primitive vient du Soleil & des étoiles & cela conduit l'Auteur à la théorie de l'Univers. En conséquence tout son Ouvrage est employé à réfuter la théorie Newtoniene en y substituant à sa maniere un fluide éthéré dont il est si préocuppé qu'il ne fait pas difficulté de prononcer qu'il est rigoureusement impossible que l'ordre de l'univers subsiste autrement.

Nouvelles Estampes Chinoises pour servir de suite aux seize des Batailles de l'Empereur de Kienlong. A Paris, chez Helman, Graveur de *Madame*, rue S. Honoré, vis-à vis l'Hôtel de Noailles, n°. 315, & chez M. Ponce, Graveur de M. Comte d'Artois, rue Sainte-Hyacinthe, n°. 19.

Cette nouvelle suite est composée de quatre estampes dans le même format que celui des batailles. La premiere Estampe représente le festin donné aux vieillards par l'Empereur *Kienlong*, tel qu'il est décrit dans le 12[e]. volume des Mémoires concernant les Chinois. Ces vieillards, au nombre d'environ 3000, étoient rassemblés dans une cour du Palais & l'Empereur étoit dans un lieu éminent où il étoit le premier convive ; les Princes & les premiers Mandarins de l'Empire servoient les vieillards.

Les trois suivantes concernent le même Empereur, & sont faites d'après les dessins qui en ont été envoyées de la Chine; elles étoient destinées à l'éloge de Moukden, Poëme composé par Kienlong, & traduit en François par M. Amiot : mais dans le tems les circonstances n'ayant pas permis qu'on les gravât, le sieur Helman vient de les exécuter avec ce degré de perfection qui a mérité dans les planches des batailles les éloges du public. La premiere de ces trois planches représente l'Empereur allant visiter les tombeaux de ses ancêtres, accompagné des grands de l'Empire & de ses Gardes. La seconde, les cérémonies respectueuses qu'il fait devant ces tombeaux ; on y voit la forme de l'édifice & la place que les grands occupent dans cette cérémonie. Sur la troisieme & derniere planche, on voit l'Empereur accompagné de ses Officiers récitant dans le Temple de ses ancêtres son Poëme fait en leur honneur. Ainsi ces trois planches appartiennent spécialement à l'Eloge de Moukden, & peuvent y être jointes. Elles forment avec toutes celles que le sieur Helman a publiées d'après des dessins Chinois, une suite de vingt-quatre planches auxquelles il se propose d'en ajouter encore quelques autres, tirées de différens dessins Chinois. L'accueil que le public a fait à celles qu'il a déjà publiées, assure le succès de celles-ci.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DU MOIS D'AVRIL 1788.

Fin de la Table

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR *L'ANNÉE M. DCC. LXXXVIII.*

MAI.

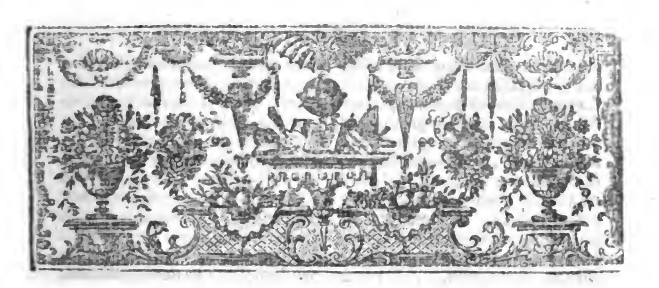


A PARIS,
Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, N°. onze, vis-à-vis l'Hôtel des Poſtes.

M. DCC. LXXXVIII.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

AVIS.

ON s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, No. II. C'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MAI M. DCC. LXXXVIII.

THÉATRE de Sophocle traduit en entier avec des remarques & un examen de chaque piece, précédé d'un discours sur les difficultés qui se rencontrent dans la traduction des poëtes tragiques grecs, & d'une vie de Sophocle. Par M. de Rochefort, de l'académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Paris, Nyon l'aîné & fils. Deux volumes in 8°. Vol. 1, 457 pages, 2, 407.

IL manquoit à notre littérature une traduction des tragédies de Sophocle, qui fut complette & de la même main. Ce travail étoit d'autant plus grand & plus difficile que Sophocle est le plus parfait des anciens tragiques, mais il n'en devoit être que plus utile, & M. de Rochefort, convaincu que l'étude des bons modeles est nécessaire & le devient de plus en plus tous les jours, a sacrifié à l'utilité

des lettres ceux d'une ſanté affoiblie par tous ſes travaux précédens. Il expoſe d'abord dans une préface l'objet de la tragédie grecque & ſur-tout de celle de Sophocle : ce n'étoit point, comme on l'a cru, & comme on l'a établi ſur notre théâtre, la punition du vice, & la récompenſe de la vertu ; « un poëte tel que Sophocle ne ſe bornoit pas à l'effet peu tragique d'un principe ſi vulgaire..... Il falloit dans ces aſſemblées ſolemnelles, où la religion & le plaiſir faiſoient accourir un peuple frivole & léger, lui offrir le tableau des grandes révolutions de la vie humaine, & lui apprendre à les prévoir & à les ſupporter.... On ne trouve point dans les tragédies de Sophocle ces émotions délicieuſes & amolliſſantes qui font le charme d'une partie de la vie & ſouvent le regret de l'autre ; mais on y trouve ce qui eſt utile à la maturité de l'âge, à la vieilleſſe... Cette vigueur de ſentiment qui n'eſt point exagérée, qui appartient à tous les hommes, qui convient à tous les tems, & qui ſeule conſtitue une ame libre, indépendante & forte ; on y trouve un enſeignement continuel de l'inſtabilité de la fortune, des maux qui aſſiégent l'humanité, des grandes révolutions auxquelles les rois ſont ſujets comme les autres hommes. Eſt-ce un mal qu'on n'y rencontre pas, comme dans nos tragédies, ce bonheur idéal qui n'exiſte qu'un moment, qui eſt l'objet de deux êtres paſſionnés, & dont l'image trompeuſe ſéduit trop facilement les jeunes gens des deux ſexes, qui, ſans expérience, jugent le monde par le théâtre ?...

Quel eſt l'homme encore aſſez peu philoſophe, pour ne pas voir que l'effet moral dont les anciens faiſoient l'objet principal de leur tragédie, ne ſeroit pas plus déplacé dans notre ſiecle que dans le leur... Un ſpectacle qui corrigeroit un peu la molleſſe de nos éducations, qui préſenteroit aux yeux de la jeuneſſe, non des plaiſirs à rechercher, mais des vices à éviter & des malheurs à craindre, un ſpectacle enfin qui éléveroit & fortifieroit l'ame ne ſeroit-il pas auſſi utile pour nous qu'il le fut pour les Athéniens : &, un poëte qui, loin de farder la ſcene du monde en expoſeroit tous les dangers, & auroit le talent de produire ces grandes émotions utiles & durables, qui portent dans l'ame le germe du vrai courage, ne devroit-il pas être regardé comme un bienfaiteur de la nation ? »

Tel eſt Sophocle, tel eſt le poëte que M. de R. nous préſente : « C'eſt dans ſes drames qu'on peut voir combien l'art tragique tient à la profonde connoiſſance du cœur humain : les grandes émotions y parviennent par degrés à leur comble ; plus les perſonnages dominans y annoncent un caractere vigoureux, plus les ſecouſſes qu'ils éprouvent ſont violentes ; &, plus leur état eſt élevé, plus leur chûte eſt terrible : ce grand génie n'em-

ploie point les furprifes prodiguées fur nos théâtres, & qui n'ont jamais qu'un effet prompt & paffager : les événemens qui occupent la fcene, & qui y caufent les plus grands changemens, tiennent prefque toujours au caractere des perfonnages, & ne font jamais un pur effet du hafard ou des befoins du poëte.

L'expofition qui fe fait avec tant de peine dans nos tragédies, & occupe quelquefois deux actes eft toujours courte, fimple & claire dans Sophocle ; le plus fouvent l'action y commence avec l'expofition : enfin on y peut apprendre à conferver l'unité d'action, unité précieufe, qui fait en partie l'effence de la tragédie, & la feule dont Ariftote ait fait une loi pofitive. »

Après avoir donné de fon auteur cette grande idée, M. de R. paffe aux difficultés qui fe rencontrent dans la traduction des poëtes tragiques grecs : il faut fatisfaire ceux qui entendent la langue originale, ceux qui ne l'entendent pas, ceux qui ne l'entendent qu'à peu près, & ces derniers font les plus difficiles : « Ils ne font jamais contens des autres, tant ils font contens d'eux & de leurs lumieres », & ils exagerent leur mécontentement, parce qu'il eft aux yeux de ceux qui les écoûtent la mefure de leur favoir. Ceux qui favent la langue originale « font fans doute les meilleurs juges des talens d'un traducteur ; mais il en eft qui, pleins de confiance en leurs lumieres ne voient qu'avec indifférence ou dédain celui qui dans quelques paffages du texte, n'aura pas fu vi le fens qu'ils auroient adopté » ; différence qui le plus fouvent confifte dans un mot fubftitué à un autre mot, & qui n'ote ni n'ajoute rien au mérite de l'original. Quant à ceux qui ne favent point la langue du poëte, & que le traducteur doit premierement avoir en vue dans fon travail, ils demandent que celui-ci faffe parler l'auteur en leur langue, & non pas en grec avec des mots françois.

C'eft ici que les difficultés commencent : il faut faire paffer dans fa langue, non-feulement le fens général de l'Auteur mais même les formes dont il a revêtu fa penfée ; il faut rendre tantôt la concifion, tantôt l'harmonie, tantôt les mouvemens, les inverfions, les fufpenfions, les changemens de nombre, toutes les figures de l'original ; fi ces figures font dénaturées ou détruites, la paffion eft anéantie. C'eft fur-tout dans les chœurs qu'elles fe font mieux fentir : leur imagination eft exaltée par les grands événemens dont ils font témoins ; ils s'en rappellent de femblables, ils vont les chercher dans les traditions familieres dans leur tems, obfcures pour nous : cependant le traducteur n'en eft pas moins obligé d'être concis & clair.

Dans le dialogue, autres difficultés : il faut qu'il en conferve la

clarté, la grace, la facilité, la noblesse, la familiarité, la vivacité; qu'il en rende fidelement les beautés, & n'en aggrave pas les défauts par un excès d'exactitude.

La langue grecque a des conformités avec la françoise, & de plus grandes différences. Celle-ci rejette l'usage fréquent des conjonctions que l'autre emploie avec abondance & grace. Il faut que le traducteur, pour imiter son original, fasse de ce genre de mot un usage si juste qu'il ne blesse jamais le génie de sa langue, & sur-tout qu'il s'assure par l'usage qu'en a fait le poëte, des liaisons de ses idées.

Telles sont les principales difficultés que M. de R. a rencontrées: il est à présumer que celui qui les a si bien senties aura su les vaincre. Il parle des secours que lui ont fournis les savans qui ont travaillé sur Sophocle, & sur-tout M. Brunck, sans adhérer cependant avec un entier abandon aux décision de ce savant éditeur: lorsqu'il a cru devoir suivre ou abandonner les opinions des savans, il en a donné les raisons dans les notes qui accompagnent le texte:

M. de R. nous fait ensuite connoître son auteur, avant ses ouvrages. Sophocle naquit dans la deuxieme année de la soixante & onzieme olympiade (492 ans avant J. C.) Il vit sa patrie dans tout son éclat, & peu après la rivalité s'établir entre les deux premieres villes de la grece. Ce fut à l'aspect des révolutions qui se préparoient qu'il crut devoir rappeller aux Athéniens ces deux grands principes de modération, de ne point s'énorgueillir dans la prospérité, & de ne point se laisser abattre dans l'infortune: c'est la moralité qui regne dans ses tragédies. Né avec une figure séduisante & un cœur sensible, la volupté auroit pu mettre des obstacles à ses travaux, & détériorer son génie; mais son ame avoit autant de force & d'élévation que son corps avoit de grace & de beauté: il se fit de bonne heure des principes severes: c'est le témoignage que lui rendent Platon, Ciceron & Plutarque. Il commanda les armées avec Périclès, & n'égala point son collegue dans cette carriere: Périclès rendant justice à la valeur de Sophocle disoit qu'il étoit bon soldat & mauvais capitaine. A l'âge de vingt ans, il disputa le prix de la tragédie à Eschyle, & l'emporta sur lui; mais dans un âge plus avancé, il eut la douleur de voir le plus sublime de ses ouvrages, sa tragédie d'*Œdipe Roi* jugée inférieure à celle d'un certain Philoclès qui avoit traité le même sujet, à peu près comme la Phædre de Pradon fut préférée à celle de Racine: mais le plus cruel de ses chagrins ce fut devoir dans un âge très-avancé ses enfans l'appeller en justice, pour lui faire donner un curateur, comme à un homme tombé en enfance. « A cet outrage, le vieux sang de Sophocle bouillonne dans ses veines; il

paroît devant les juges, & lit la tragédie d'Œdipe à Colone qu'il venoit de finir..... Elle se rapportoit tout entiere à lui & à ses enfans..... Les juges, saisis d'admiration pour le pere & d'indignation contre ses fils, le reconduisirent à sa maison, au milieu d'une foule de peuple, qui l'accompagnoit avec des acclamations de joie & des battemens de main, comme on avoit coutume de l'applaudir au sortir de la représentation de ses pieces ». Sophocle disputa souvent à Euripide le prix de la tragédie : celui-ci, quoique plus jeune que son rival, mourut avant lui : Sophocle honora publiquement sa mémoire par des témoignages de douleur & de respect : il prit des vêtemens d'une couleur obcure, & ne permit point aux acteurs qui jouoient ce jour-là une de ses pieces de se présenter sur le théâtre avec la couronne qu'ils avoient coutume de porter. Il mourut bientôt lui-même après avoir montré durant toute sa vie une ame libre & indépendante. Les rois voisins de la Grèce le solliciterent de se rendre auprès d'eux, mais il ne voulut jamais échanger le titre d'homme libre contre celui de courtisan. Ses vertus & ses talens ne resterent pas sans récompense ; les Athéniens ordonnerent par un décret qu'on lui offriroit tous les ans un sacrifice, comme on en offroit aux héros.

Les tragédies de Sophocle sont trop connues pour que nous devions en faire l'analyse : nous nous bornerons à parler du mérite de la traduction. La profonde connoissance que M. de R. a de la langue greque doit faire présumer que sa traduction est fidele. Nous pouvons l'affirmer après l'avoir comparée presque toute entiere à l'original : nous ne saurions trop louer & même admirer la patience & la précision avec lesquelles il le suit, l'adresse qu'il emploie à rendre par des équivalens l'énergie des expressions de son auteur : il falloit, pour entreprendre & soutenir un aussi grand ouvrage, être animé d'un desir bien vif de procurer à ses lecteurs le plaisir de connoître le premier des tragiques de l'ancienne Grece. La traduction de M. de R. en fera sentir l'élévation, la noblesse & la vigueur à ceux qui n'entendent point la langue originale, dévoilera ses beautés intimes à ceux qui n'en ont pas acquis une entiere intelligence, & donnera même au plus instruits une explication satisfaisante des sens les plus difficiles. Il y aura peut-être des passages qui paroîtront à ceux-ci, au premier coup d'œil, pouvoir être rendus autrement qu'il ne le sont ici ; mais, s'ils les examinent avec attention, ils pourront convenir que M. de R. a eu raison de les traduire comme il l'a fait, &, s'il en est sur lesquels on pourroit lui faire des objections plausibles, on sent en même-temps qu'il pourroit y

répondre avec avantage. Son exactitude est si grande que quelques lecteurs, peu familiers avec la langue originale, pourront desirer qu'il eut supprimé des conjonctions dont l'usage a de la grace en cette langue, & cause un peu d'embarras & de lenteur dans la langue françoise : nous avouerons que de tems en tems nous avons formé ce desir : mais ce léger défaut, si c'en est un, ne se trouve point dans les beaux morceaux où le traducteur s'est élevé jusqu'à la hauteur de son modele : nous allons en citer quelques exemples.

Dans l'*Œdipe Roi*, le chœur, témoin des soins que prend Œdipe pour connoître sa destinée, s'exprime en ces mots : « Puissé-je avoir le bonheur de conserver dans mes discours & dans mes actions cette incorruptible pureté, dont les lois sublimes ont été enfantées au sein des régions célestes : ce n'est point à la race des mortels que ces lois doivent le jour ; l'Olympe seul leur donna la naissance, & le sommeil de l'oubli ne pourra jamais les atteindre : c'est par elles que Jupiter est grand & ne viellit jamais. La tyrannie enfante l'orgueil, l'orgueil qui follement enivré de tout ce qu'il y a de bizarre & de désordonné s'éleve a des hauteurs escarpées ; où ses pas deviennent chanchelans & mal assurés.... Si, sans redouter la justice, sans respecter les demeures éternelles des dieux, quelque mortel fait éclater son orgueil dans ses discours ou dans ses actions, s'il accroît ses richesses par des voies illicites, s'il demeure dans son impiété, & s'attache en insensé à des vœux qui lui sont interdits, que le destin le plus funeste soit son partage, & le prix de sa coupable insolence ».

Et lorsqu'Œdipe est éclairé, le même chœur s'écrit « race infortunée des mortels qu'êtes vous à mes yeux que de vaines ombres? qui d'entre les hommes a jamais connu d'autre bonheur que celui de paroître un moment heureux, de jouir un instant de cette illusion, & de tomber bientôt dans l'abyme ».

M. de R. fait observer que cette moralité est non-seulement celle de la tragédie d'Œdipe Roi, mais de toutes les tragédies de Sophocle. Le but général de ce grand poëte n'étoit pas de détruire les passions, mais de montrer que toutes celles qui n'avoient pas la justice pour objet conduisoient à une perte certaine : & voilà ce que les anciens appelloient *purger les passions*, c'est-à-dire, les diriger vers un but juste & honnête.

Un officier vient annoncer qu'Œdipe s'est crevé les yeux avec les agraffes d'or des vêtemens de Jocaste : il s'en est servi, dit-il, « pour se percer les yeux, en criant qu'il ne la verroit plus ni elle ni l'objet de ses crimes, ni l'objet de ses tourmens, & que désormais plongés dans les ténébres, ses yeux confondroient ce qu'il

qu'il auroit à fixer, & ce qu'il auroit à chercher. En prononçant ces mots, il soulevoit ses paupieres, & s'arrachoit les yeux. Un sang noir couloit sur son visage, non goutte à goutte mais à flots. ».

Œdipe paroît, & le chœur lui demande quel démon a pu combler sa misére par des maux si cruels : il répond, « nul autre que moi ne m'a frappé ; c'est moi seul...... que me restoit-il à voir, à aimer, à entretenir, à entendre avec quelque plaisir ? ..... De quel œil aurois-je pu, descendre dans les enfers, regarder un pere malheureux, une mere infortunée ? ..... Aurois-je pu supporter la vue de mes enfans souillés du crime de leur naissance ? Non, non, il ne paroîtront plus devant mes yeux, ni eux, ni cette ville, ni ces remparts, ni ces autels de nos dieux ? ..... O Cithéron ! Pourquoi m'as tu reçu ? pourquoi, en me recevant, ne m'as tu pas soudain donné la mort ? ..... O triste chemin, vallée profonde, bois épais, sentier étroit, qui avez bu le sang de mon pere assassiné par mes mains, avez vous conservé le souvenir d'un malheureux ? quels attentats j'ai commis devant vous, & quels forfaits je venois commettre ! »

Nous croyons avec M. de R. que l'*Œdipe Roi* est la plus parfaite des tragédies, soit pour la conduite, soit pour l'élévation & l'égalité du style ; mais nous pensons que l'Œdipe à Colone est la plus attendrissante. Est-il rien de plus touchant que ce malheureux viellard, conduit par sa pieuse fille, précipité du haut d'un trône dans la plus affreuse indigence ; & la rencontre de son autre fille qui vient aussi le consoler, & la joie d'Antigone & du vieillard à cette vue inespérée. « Je vois, dit-elle, venir à nous une femme montée sur un coursier superbe. Un casque en parasol, à la maniere des Thessaliens, est sur sa tête & ombrage son front. Que croire ? seroit-ce...... N'est-ce point......
...... Mon esprit flotte dans l'incertitude...... J'assurerois......
Mais non...... Ce ne peut être une autre...... A mesure qu'elle approche, sa joie brille dans ces yeux : elle me sourit ; ah ! elle me dit assez que c'est Ismene que je vois. Chere fille, dit Œdipe, embrassez votre pere.

Ism. Mes bras vous pressent tous deux.

Œd. Antigone & moi sans doute.

Ism. Ils unissent trois infortunés.

C'est ainsi que Sophocle, souvent grand & terrible, savoit être touchant & simple. On en trouve un autre exemple dans l'Electre ; c'est lorsque Chrysothemis veut porter au tombeau d'Agamemnon les offrandes de Clytemnestre. « Pensez vous lui dit Electre, que par ses libations elle puisse expier un pareil crime ? Non ; cela ne peut être ; rejettez-les, ma sœur, &

coupant les boucles flottantes de vos cheveux, recevant auſſi les dépouilles des miens, de ma chevelure négligée, (hélas ! malheureuſe, le préſent eſt peu de choſe, mais je donne ce que j'ai). ...... Proſternez vous au tombeau de mon pere ». On ne pouvoit pas employer une expreſſion plus ſimple, plus vraie, & on ne pouvoit pas la mieux rendre.

En liſant cette traduction nous avions marqué pluſieurs morceaux d'une beautés ſupérieure, à deſſein de les placer ici : mais le nombre en eſt trop grand ; nous n'en citerons plus qu'un ſeul, & avec d'autant plus de plaiſir qu'il rappellera le beau préſent que M. de la Harpe a fait à la ſcène françoiſe en lui donnant Philoctete : il nous ſemble que d'autres pieces du même poëte mériteroient les mêmes honneurs.

Néoptolème déclare à Philoctete qu'il doit aller à Troie, au camp des Atrides.

Philoctete. O le plus cruel, ô le plus perfide de tous les hommes ! O le plus odieux de tous les artiſans de fraude ! Quel crime, quelle trahiſon tu as tramée contre moi. Malheureux ! Et tu ne rougis pas de lever encore les yeux ſur ton ſuppliant, ſur celui qui a embraſſé tes genoux ! Tu m'as arraché la vie en m'enlevant mes armes. Rends les moi je t'en conjure, mon fils : au nom des dieux de la patrie, ne me dépouille point de mes armes...... Malheureux que je ſuis !.... Il ne répond plus...... Il m'anonce par ſes regards qu'il ne me les rendra pas...... Rivage de Lemnos, rochers battus des flots, antres ſauvages qui ſervez de retraite aux animaux des montagnes, monts eſcarpés, c'eſt à vous que je m'adreſſe ; car je n'ai plus perſonne à qui je puiſſe me faire entendre ; c'eſt à vous qui êtes accoutumés à mes douleurs, que je veux me plaindre de la perfidie du fils d'Achille. Il me jure de m'emmener dans ma patrie, & il m'emmene à Troie ! Pour gage de ſa parole il me donne ſa main, il reçoit de la mienne les armes d'Hercule, du fils de Jupiter, & il les garde ! Il veut me préſenter aux Grecs, il emploie la violence pour m'emmener...... Ah ! Si j'euſſe eu mon ancienne vigueur, il ne ſe fut pas ainſi emparé de moi, & même dans l'état où je ſuis, ce n'eſt que par la ruſe qu'il a pu me vaincre. Infortuné, je ſuis trahi..... que dois je faire ? Ah ! rends moi mon arc...... Reprend ton caractere. ..... Tu garde le ſilence, malheureux ! C'en eſt fait de mes jours...... Je me conſumerai dans cet antre ſolitaire, ſans pouvoir percer de mes fléches ni l'oiſeau qui fend les airs, ni l'animal qui habite les montagnes ; j'expirerai, & je ſervirai de pature à ceux qui me nouriſſoient...... mon ſang payera leur ſang...... Et voilà ce que je dois à un perfide qui ſembloit n'avoir jamais

connu le crime. Ah! ne meurs point avant que je sache si ton cœur peut changer; mais, s'il est inflexible, puisse tu périr misérablement ». Dans ce morceau, comme dans tout Sophocle pour ainsi dire, il n'y a pas un trait d'esprit; le génie seul y brille sans aucun mélange.

M. de R. a placé à la fin de chaque tragédie un examen dans lequel il en fait remarquer les principales beautés & les défauts avec cette connoissance profonde des anciens tragiques, de laquelle il a déja donné plusieurs preuves. Les jeunes gens qui ambitionnent les couronnes dramatiques, les littérateurs qui veulent connoître ce bel art & ses chefs d'œuvre, ceux qui recherchent sur-tout les ouvrages dont la lecture puisse élever & aggrandir leur ame, tous ceux enfin qui sont capables de sentir Sophocle, (& qui ne le seroit pas), doivent à son traducteur un tribut immortel de reconnoissance.

[*Extrait de M. de Keralio.*]

HISTOIRE de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tiré des Registres de cette Académie depuis l'année 1776 jusques & comprie l'année 1779. Tom. 42 & 43. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1786. Deux volumes in-4°. le premier de 754, le second de 752 pages.

SECOND EXTRAIT.

NOUS avons déjà indiqué sommairement les différens Mémoires contenus dans ces deux volumes, nous allons nous arrêter plus particulierement sur quelques-uns; mais avant tout nous croyons devoir faire mention d'un morceau très-important pour la Chronologie inséré dans la partie appellée Histoire, & fait par le P. Pingré, de l'Académie des Sciences, il est intitulé : *Chronologie des Eclipses de Soleil & de Lune qui ont été visibles sur la terre depuis le pole boréal jusques vers l'équateur, durant les dix siecles qui ont précédé l'Ere Chrétienne.*

Quoique l'Académie n'insere ordinairement dans son recueil que les Mémoires de ses membres, cet ouvrage lui a paru mériter une exception, par l'utilité dont il peut être pour constater ou pour rectifier la Chronologie des Auteurs anciens; d'ailleurs les deux Académies ont toujours été si étroitement unies, par une communication & une correspondance mutuelles, qu'on ne peut regarder les travaux de l'une comme étrangers à l'autre.

Cette table est dressée sur les mêmes principes que celle des éclipses observées depuis l'Ere Chrétienne, qui est inséré dans la troisieme édition de l'art de vérifier les dates. Il y a cependant

quelque légéres différences, dont le P. Pingré rend compte dans un Préliminaire, elle remonte jusqu'à l'an 1000 avant J. C., ainsi elle contient l'espace dont les Ecrivains de l'antiquité nous ont transmis l'Histoire, on sent parconséquent toute l'utilité d'une table de cette espece.

M. l'Abbé Mignot en mourant a laissé sur les Phéniciens plusieurs Mémoires qui sont la suite de ceux qu'il a composés sur le même sujet; on en trouve trois dans le premier de ces deux volumes. Le 22 & le vingt troisieme Mémoires, concernant la navigation & le commerce de ce peuple, & le vingt-quatrieme, ses différens usages. L'Auteur remonte jusqu'à l'origine & la naissance de la navigation. Dans l'examen qu'il fait de celle des Egyptiens, il regarde comme fabuleux les voyages d'Osvis & de Sésostris dans l'Inde. Depuis Sésostris jusqu'à Nécos, c'est-à-dire, pendant près de 900 ans, l'Egypte ne lui paroît avoir aucunes forces navales, on n'y avoit point vu de flotte marchande, & lorsque ce Prince, Nécos, voulut établir le commerce maritime chez lui, il trouva ses sujets si peu au fait de la marine, que pour exécuter ses projets, il fut obligé de recourir aux Phéniciens. Ce sont donc, suivant M. l'Abbé Mignot ces peuples qui sont les plus anciens navigateurs & les premiers commerçans. Mais il croit qu'avant eux quelques hommes s'étoient déjà exposés sur des petits golphes, ou avoient cotoyé les rivages.

M. l'Abbé Mignot parle dabord des vaisseaux Phéniciens & de tout ce qui les concerne comme les voiles, les rames. Les Phéniciens commencerent à se diriger dans leur course par la grande ourse ensuite par la petite, l'Auteur fait connoître l'étendue de leur commerce & ce qui en faisoit l'objet. Ophir & Tarsis dont la position est si contestée fixent son attention; il discute les diverses opinions des Savans & pense avec M. Huet & M. Danville qu'Ophir est Sophala en Afrique; quant à Tartessus ou Tarsis il croit qu'il le faut chercher dans l'Inde & à cette occasion il entre dans un grand détail sur l'ancien commerce de l'Inde où il paroît que les Phéniciens ont pénétré de très-bonne heure. Il remarque qu'on trouve dans ce pays, tout ce que la flotte de Salomon apportoit de Tartessus, de l'or, de l'argent, de l'ivoire, des singes, des paons; il donne une idée du grand commerce des héniciens qui se soutint jusques dans le cinquieme siecle de l'Eglise.

Dans le Mémoire suivant M. l'Abbé Mignot traite des différens usages des Phéniciens, comme l'antiquité nous fournit peu de secours sur ce sujet & qu'il est persuadé que les nations voisines de Phénicie, les Juifs par exemple avoient à peu près les mêmes usages; il a cru devoir faire entrer

dans ce Mémoire ce qui concerne les Juifs fur ce fujet, & c'eft ce qui en forme la plus grande partie, peut être pouffe-t il trop loin cette fuppofition. Ce Mémoire eft curieux & renferme une infinité de détails fur les mœurs & les ufages des anciens peuples de cette partie de l'Afie. & M. l'Abbé Mignot n'avance rien fans s'appuyer du témoignage des Auteurs anciens Juifs, Grecs ou Romains.

Mémoire dans lequel on examine quelle fut l'étendue de l'Empire de la Chine depuis fa fondation jufqu'à l'an 249 avant J. C., & en quoi confiftoit la nation Chinoife dans cet intervalle.

Perfonne n'ignore que fuivant les écrits de tous nos Miffionnaires, les Chinois ne foient les plus anciens peuples du monde & les premiers civilifés, le terme jufqu'où notre Chronologie remonte, ne fuffit pas pour placer l'époque de l'origine de ces peuples. M. de Guignes fe propofe ici de prouver que toute l'ancienne Chronologie Chinoife, appuyée dit-on fur des Obfervations Aftronomiques n'eft qu'un fyftême incertain, uniquement fondé fur des conjectures, & que l'Hiftoire Chinoife ne peut remonter avec quelque certitude que vers l'an 840 avant l'Ere Chrétienne. Il combat également la grande étendue qu'on a donnée à cet Empire anciennement, & c'eft le principal objet de ce Mémoire. Il examine les plus anciens monumens de la nation pour les deux premieres dynafties. Il y eut fous Yao un déluge à la Chine 2357 ans avant J. C., & c'eft à cette époque que l'on place la plus grande étendue de l'Empire Chinois, qu'on fait entreprendre des travaux furprenans à Yao, des canaux, des digues, creufer des lits pou les rivieres; & cela dans des provinces qui bien des fiecles après n'étoient pas encore de la domination Chinoife & n'étoient pas même policées. Nos Miffionnaires qui veulent expliquer les textes obfcurs de ces vieux monumens les commentent à leur gré, les Chinois modernes jaloux de fe donner une grande antiquité font de même, mais ils ne font pas d'accord entre eux. On voit que les lieux les plus voifins de la demeure de l'Empereur étoient habités par des Barbares & l'on n'a aucune idée exacte de cet Empire avant l'an 1122 avant J. C. mais ce n'eft que vers l'an 776 avant J. C. qu'on commence à connoître la Chine qui eft bornée à un médiocre étendue. On y voit de petits royaumes naiffans au milieu de peuples barbares, ceux qui étoient un peu plus éloignés vers le Midi du Kiang connoiffoient à peine la Chine & n'avoient jamais été policés.

Vers la même époque 776 avant J. C., le domaine affigné à l'Empereur ne confiftoit qu'en quelques villages, les Cours des petits Princes voifins n'étoient pas plus confidérables, les provinces de

Se-tchuen, de Hou-kouang 300 ans avant J. C. ne faisoient pas encore partie de la Chine ; les provinces plus méridionales furent encore plus long-temps dans la barbarie, une partie du Kouangsi & du Kouei-tcheon ne fut soumise que vers l'an 223 avant J. C. une portion du Yun-nan vers l'an 206. Les peuples des environs de Nanking ne connurent ceux que l'on peut appeller Chinois que vers l'an 584 avant J. C., & leur pays ne fut soumis que 250 ans avans J. C. Il en est de même des autres provinces méridionales.

Il résulte de cette examen que des quinze provinces attribuées de tout tems à l'Empire Chinois, dix n'en faisoient point partie, qu'elles étoient habitées & possédees par des peuples barbares dont les uns n'adopterent les coutumes Chinoises que vers l'an 500 avant J. C., d'autres plus tard. Quoique la Cour des Empereurs fut établie dans le Chensi, cette province n'étoit pas entiérement Chinoise. Le Chantong, le Honan, le Chensi & le Petcheli étoient occupées par des peuplades Chinoises & par des Barbares. L'Auteur fait connoître l'état de chacune de ces provinces à ces différentes époques, & les peuples barbares qui y habitoient. De l'aveu même des Chinois, il y avoit alors peu de villes qui suivant un Missionnaire ne commencerent à se multiplier que dans le quatrieme siecle avant l'Ere Chrétienne.

Ce Mémoire est très-étendu & par-tout appuyé sur le témoignage des Auteurs Chinois, il résulte qu'avant l'an 1122 avant J. C., l'Empire Chinois est absolument inconnu, que l'histoire ne nous en donne aucune idée exacte, que les regnes des Princes sont incertains, qu'il n'y avoit point de villes, que les provinces qu'on suppose avoir été le plus habitées paroissent sauvages. Ce n'est donc qu'après l'an 1122 que ceux que nous appellons Chinois, foibles alors, s'accroissent insensiblement, s'étendent, découvrent des pays qui leur étoient inconnus auparavant & forment long-tems après le vaste Empire que nous connoissons.

On trouve dans le volume 43 un autre Mémoire du même Académicien intitulé : *Réflexions sur quelques passages concernant la Chronologie Chinoise ; avec un tableau fidele de l'état de l'ancienne Histoire de la Chine, & des sources dans lesquelles les Historiens modernes ont puisé.* C'est un supplément au Mémoire sur l'incertitude de douze premiers siecles des Annales & de la Chronologie Chinoise. M. de Guignes a fait ce Mémoire à l'occasion d'un passage d'un ancien Philosophe Chinois nommé Mengtse, par lequel on prétend établir l'ancienneté du Calendrier Chinois à l'an 2450 avant J. C., & établir en même tems la certitude de la Chronologie Chinoise. Il fait voir qu'on a inséré dans la traduction

de ce paſſage diverſes expreſſions des Commentateurs modernes, méthode ſouvent employée par les Miſſionnaires lorſqu'ils traduiſent des textes Chinois, qui ſe trouvent par-là corrompus & falſifiés. D'après cela le paſſage en queſtion ne dit plus rien relativement à la Chronologie Chinoiſe. M. de Guignes releve à cette occaſion pluſieurs autres mépriſes ſemblables concernant des textes dont on ſe ſervoit mal à propos pour conſtater l'ancienne Chronologie Chinoiſe. Il entre enſuite dans l'examen particulier des plus anciens Hiſtoriens Chinois dont les écrits ſervent de fondement à l'Hiſtoire de cet Empire pour les premieres dynaſties, c'eſt un tableau de cette ancienne Hiſtoire qui, quoiqu'on la préfére à celle de toutes les autres Nations, n'eſt cependant appuyée que ſur des ouvrages aſſez modernes remplis de fables. Tous les détails dans leſquels l'Auteur entre à ce ſujet ne ſont pas ſuſceptibles d'extrait; il en conclut que l'ancienne Hiſtoire de la Chine & ſa Chronologie ne ſont qu'un pur ſyſtême imaginé par les Chinois modernes: que ces peuples n'ont pas une idée exacte de l'Hiſtoire de leurs deux premieres dynaſties, de leur durée, du nombre des Empereurs, ni des lieux où ils regnoient. Voilà ce qu'on découvre dans les monumens Chinois quand on les examine ſans prévention & qu'on ne ſe laiſſe pas éblouir par la grandeur actuelle de la Nation qui nous préſente en effet pour les tems poſtérieurs à l'Ere Chrétienne le plus beau corps d'Hiſtoire qui exiſte.

Mémoire dans lequel on examine s'il eſt prouvé que les Anciens aient connu le téleſcope ou les lunettes d'approche, comme quelques modernes le prétendent; par M. Ameilhon.

Ceux qui veulent que le téleſcope ait été connu dans l'antiquité s'appuient d'une part ſur divers paſſages où ils croient appercevoir quelqu'inſtrument ſemblable à nos lunettes d'approche, & de l'autre ſur des inductions tirées de certaines circonſtances particulieres qui, diſent-ils, n'auroient pu avoir lieu ſi les Anciens n'euſſent pas obſervé le ciel avec le téleſcope. M. Ameilhon ſe propoſe d'examiner ces deux ſortes de preuves, les premieres directes, & les ſecondes indirectes. Les directes ſe réduiſent à un paſſage d'Ariſtote au cinquieme Livre de la *génération des animaux*, & à un autre de Strabon, L. III. Il fait voir que ces deux Auteurs ne parlent que d'un tube ſans aucune idée de verre. Il entre dans un certain détail ſur le paſſage de Strabon, auquel il joint un texte de Seneque qui ſert à confirmer ſon explication. On a cité encore un paſſage qui ſe trouve dans les œuvres de Ditmart, où il eſt dit que le Moine Gerbert avoit fait à Magdebourg un gnomon, *conſide-*

ratâ per fiſtulam quadam ſtellâ nautarum duce. M. Ameilhon remarque qu'on ne peut prendre le mot *fiſtula* pour un téleſcope, d'autant plus qu'il ne s'agit ici que de l'étoile polaire qui s'apperçoit aiſément ſans le ſecours des lunettes. On ſe ſervoit en effet alors & plus anciennement d'une eſpece de tube pour obſerver. En ſe mettant dans l'obſcurité, dit M. de Buffon, on peut avec un long tuyau noircis faire une lunette d'approche ſans verre dont l'effet ne laiſſeroit pas que d'être conſidérable pendant le jour; voilà ces tubes dont parlent Ariſtote & Strabon.

De-là M. Ameilhon paſſe aux preuves indirectes qui conſiſtent en ce que l'on prétend que les anciens, Démocrite par exemple, a ſu que la voie lactée n'étoit qu'un amas de petites étoiles, qu'il y avoit des taches dans la lune, ce qu'il n'auroit pu découvrir ſans le ſecours du téleſcope. M. Ameilhon répond que cette allégation vague des taches dans la lune ne prouve point en faveur du téleſcope; l'inſpection ſeule du diſque de la lune conduit un obſervateur attentif à un ſemblable réſultat. Il examine ainſi pluſieurs autres obſervations des Anciens, & il en conclut qu'il n'eſt aucune découverte aſtronomique qu'on puiſſe citer comme un effet néceſſaire de l'exiſtence du téleſcope chez les Anciens. « De plus, dit-il, qu'on » examine les progrès de l'an» cienne aſtronomie, qu'on en » ſuive la marche, & bientôt on » reconnoîtra que les lunettes à » longue vue lui ont manqué. En » effet ſi nous rencontrons quel» quefois les Aſtronomes des tems » anciens ſur la voie de la vérité, » nous les voyons auſſi toujours » s'arrêter préciſément à l'endroit » où il leur auroit fallu le téleſ» cope pour aller plus loin. »

On ne trouve dans l'antiquité aucun veſtige des verres lenticulaires, des loupes, en un mot de nos lunettes vulgaires. Par un paſſage d'Ariſtophane on voit que les anciens ſe ſervoient d'un verre pour mettre le feu à des ſubſtances inflammables; ſuivant Pline certains Médecins ſe ſervoient de verres ardens pour cautériſer les chaires, mais c'étoient des verres ſphériques remplis d'eau. C'eſt d'un pareil verre ſphérique plein d'eau dont on ſe ſervoit ſuivant Seneque pour groſſir les objets. *Litteræ quamvis minutæ & obſcuræ, per vitream pilam aquâ plenam, majores, clarioreſque cernuntur.* Ce paſſage, ſuivant M. Ameilhon, loin de prouver que les Anciens connuſſent les verres lenticulaires, eſt preſque une démonſtration du contraire. D'après cet exemple & d'après pluſieurs obſervations, il conclut que les anciens ignoroient l'uſage de nos lunettes vulgaires, & celui du téleſcope. Il termine ce ſavant & curieux Mémoire par l'examen de divers paſſages des Anciens où ils auroient dû parler du téleſcope s'ils l'avoient connu,

connu, tels sont ceux qui se trouvent dans Aristote, dans Seneque, dans Pline & dans d'autres Ecrivains, & il répond à quelques objections : toutes ses preuves réunies forment un corps de lumiere auquel il ne paroît pas possible de se refuser.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

HISTOIRE universelle, depuis le commencement du Monde jusqu'à présent; composée en Anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en François par une Société de Gens de Lettres; enrichie de Figures & de Cartes. Histoire moderne. Tomes LXV, LXVI, LXVII & LXVIII. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Trois volumes *in*-8°., le 1er. de 606, le 2e. de 526, le 3e. de 544 pages.

LE soixante-cinquieme volume ou le 105 de cette collection, & une grande partie du suivant sont destinés à l'Histoire de la Russie qui est précédée d'une ample description Géographique, du tableau de son Gouvernement, des loix, de la religion, des mœurs & coutumes, des arts & des sciences des habitans. Comme tous ces objets sont connus il nous paroît inutile de répéter ce qui se trouve déjà dans différens ouvrages, où ce qu'un grand nombre de voyageurs ont vu par eux-mêmes. Nous observerons seulement qu'en parlant des peuples de la Tartarie, on dit qu'il est incontestable que certaines parties de l'Empire Russe, qui sont aujourd'hui le moins habitées, sur-tout les déserts des Calmouks, ceux des deux côtés de la riviere d'Irtis & quelques autres situés plus loin vers la Chine, ont été autrefois beaucoup plus peuplées qu'elles ne le sont actuellement, & que les habitans de ces pays avoient quelque connoissance des beaux arts. On en juge par différens instrumens qu'on y a trouvés dans des tombeaux, & par d'anciens livres écrits en caracteres qui étoient en partie d'une couleur jaune semblable à celle de l'or, qui furent présentés au Czar. « C'est une preuve, ajoute-t-on, que » ce grand Prince avoit raison de » dire que les sciences avoient fait » le tour du monde. Sans des » démonstrations aussi évidentes, » nous serions nous imaginés que » l'Art de la Peinture étoit connu » de ceux qui habitoient autrefois » un pays devenu aujourd'hui le » plus sauvage de l'univers, probablement avant que nous en » eussions nous-mêmes aucune » idée » ; mais ces prétendues démonstrations de la civilisation

des anciens habitans de la Tartarie, antérieure à la nôtre, n'ont produit chez nous qu'une opinion qui n'a d'autre fondement que l'ignorance de ceux qui la proposent. S'ils lisoient l'histoire ils seroient bientôt désabusés, en voyant les Arabes, les Perses, les Chinois & d'autres peuples parcourir ces lieux avec des Armées, même s'y établir, & cela dans des temps où ces mêmes contrées nous étoient inconnues. Ce n'est donc ici qu'une opinion hazardée dont la singularité a fait tout le succès.

Quoique l'origine des Russes ne soit pas antérieure au neuvieme siecle, il est cependant difficile de la découvrir, à cause de l'ignorance qui régnoit alors parmi ces peuples, & de la répugnance qu'ils ont toujours eue de faire connoître l'histoire aux étrangers. Pour composer celle que l'on donne on a eu recours à quelques extraits de Chroniques Russes, & à l'histoire des peuples voisins de la Russie. On n'avoit pas encore sur cette partie les connoissances que nous avons acquises depuis, aussi dans cette histoire, si nous en exceptons les derniers regnes, on ne s'étend pas autant que le lecteur pourroit le desirer. Ce défaut au reste se rencontre également dans les ouvrages qui ont été composés depuis peu, ce qui vient du défaut de monumens pour les tems plus anciens. Malgré cette imperfection cette histoire mérite l'attention du lecteur, & les Auteurs n'ont rien négligé pour la rendre intéressante.

A l'Histoire de Russie succede celle de Pologne & de Prusse; cette derniere ne s'étend que jusqu'à l'an 1531; la suite se trouvera dans le 68 volume. On sçait que la Pologne est ainsi nommée du mot sclavon *pole* qui veut dire *plat*, *uni*. Par-tout les campagnes y sont fertiles, au point qu'on a quelquefois emporté de ce Royaume la charge de quatre mille vaisseaux de blé, dans le cours d'une année; en quelques endroits on récolte, sans le secours des engrais & sans beaucoup de peine; en d'autres on est obligé de cultiver avec soin, mais le produit récompense le travail & trompe rarement l'espoir des cultivateurs. Jamais la famine ne désola les peuples de ce Royaume quoique les guerres l'aient souvent ravagé.

On y tire du sein de la terre différentes productions précieuses, du marbre, de l'albâtre, du jaspe, des agates, des onyx, des opales, du crystal de roche, des amethystes, des grenats, des topases, des saphirs & des diamans. On y trouve des sources d'eaux qui s'enflamment, d'autres qui pétrifient le bois, des mines de charbon de terre dont on ne fait point usage, quelques-unes d'or & d'argent que la politique ou l'ignorance laissent enfouire; enfin des mines de sel inépuisables & les plus riches de l'Europe. Quelques-uns pensent que que la Pologne est en état d'envoyer contre l'ennemi deux

cens mille hommes sans dépeupler le pays. Outre cette force prodigieuse nationale, le Gouvernement Polonois a souvent pris trente ou quarante mille auxiliaires à sa solde.

On entre dans un grand détail sur la constitution de son Gouvernement dont on dit que les vices sont énormes & infinis, on pense que pour parvenir peut être à tirer cette nation de l'état où elle est, ce que l'on regarde comme une espece de prodige, il faudroit qu'une diete sage révoquât cet absurde *liberum veto* si funeste à cette contrée : par cette révocation les étrangers ambitieux & les sujets mal intentionnés ne pourroient plus s'opposer aux intentions louables de la république & aux nobles projets des citoyens zélés pour le bien de leur pays.

On doit la connoissance, quoiqu'imparfaite, des premiers Souverains de la Pologne aux écrivains étrangers; c'est d'après ceux de Dannemark & de Suede, d'après Guagnin, Cromer & Mathieu de Michovie que les Auteurs Anglois ont composé celle-ci. Lech est regardé comme le premier des Princes Polonois, & on fait remonter sa généalogie jusqu'à Noé. Toute cette partie de l'ancienne Histoire de la Pologne est obscure, incertaine & sans Chronologie. Mais ces défauts s'éclipsent insensiblement à mesure que l'on avance, le récit des Historiens acquiert de la certitude & est plus développé. Les Auteurs Anglois terminent cette histoire à l'an 1715. Ensuite il passent à celle de Prusse, mais dans ce volume, qui est le soixante-septieme, ils ne parlent que des tems pendant lesquels ce pays a été sous le Gouvernement de l'Ordre Teutonique, auquel succéda la maison de Brandebourg vers 1531. Ce que nous venons de dire suffit pour annonçer ces volumes qui sont la suite d'un ouvrage connu par les différentes éditions ou traductions qui en ont été données.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

MÉLANGES de Littérature étrangere. In-12. Tome VI. A Paris, chez Née de la Rochelle, Libraire, 1786.

LE premier morceau que présente ce volume est un *Essai sur les mœurs des premiers Grecs*, traduit de l'Anglois de M Mitford. Il s'agit des siecles homériques, où l'Auteur remarque des caracteres bien distingués de ceux des âges suivans de la Grèce, quoiqu'il observe dans les mœurs une teinte orientale qui s'effaça par degrés. Ce qui le frappe le plus est le contraste de cette licence & de cette hospitalité, production d'un gouvernement défectueux, & cette union, si étrange à nos yeux, des plus éminentes dignités aux

plus vils emplois, qui s'eſt conſervée dans l'Orient, & qu'on y remarque dans tous les âges, union qui ne peut exiſter que dans un état plus perfectionné. Un paſſage de l'Odyſſée jette un jour remarquable ſur le gouvernement, les mœurs & la religion de ces anciens tems. Les pourſuivans de Penélope ſe propoſent de tuer ſon fils Télémaque, & de ſe partager ſes richeſſes. Un ſeul, qui héſite, dit d'abord, ſelon l'interprétation de M. Mitford, que ce *n'eſt pas une action peu importante* de verſer un ſang royal, ou, ſelon M. Bitaubé, que *c'eſt un crime horrible que de répandre le ſang des Rois, & d'éteindre leur race.* Le traducteur préfere le premier ſens au ſecond, préférence ſur laquelle nous n'oſerions prononcer, parce que le mot grec eſt par lui-même ſuſceptible des deux ſens. Enſuite il conſeille de conſulter les Dieux, prêt à tremper ſes mains dans le ſang de Télémaque, s'ils approuvent ce meurtre. Ces crimes étoient ſi communs alors, qu'ils ne ſouilloient l'honneur du coupable que lorſqu'ils étoient accompagnés de quelque circonſtance particuliere qui en augmentoit l'atrocité. Pluſieurs des principaux perſonnages de l'Iliade & de l'Odyſſé, ſe ſont rendus coupables de meurtre, & ſe ſont bannis de leur patrie, non pour échapper aux loix, mais pour éviter la vengeance des parens du mort. La vengeance particuliere fut, dans toute l'Europe, la ſeule barriere qu'on oppoſa aux crimes les plus énormes, ce qui faiſoit alors, comme encore aujourd'hui chez les Orientaux, regarder une nombreuſe poſtérité comme un grand bonheur, parce qu'une famille nombreuſe étoit une famille puiſſante, en état de ſe faire juſtice à elle-même, & de faire uſage de ſon pouvoir contre les autres.

Les droits de l'hoſpitalité, ſi juſtement appellés le point d'honneur de l'Orient, ſuppléoient en quelque ſorte à la légiſlation. On voit en pluſieurs endroits des écrits d'Homere qu'un hôte, ou un étranger, étoit un être reſpectable. Les Pyliens n'ont pas plutôt apperçu Télémaque & Mentor aborder à leur port, qu'ils s'empreſſent autour d'eux, les ſaluent avec des démonſtrations d'amitié, & les invitent à partager le feſtin qui terminoit la pompeuſe cérémonie d'un ſacrifice public qui les occupoit dans ce moment. Ce n'eſt qu'après que ces étrangers ſont raſſaſiés, que Neſtor Roi de Pylos leur demande, « qui êtes-vous ? » d'où les flots vous ont ils apportés ? Eſt-ce pour une affaire, ou » bien parcourez-vous la vaſte » mer comme des pirates, haſardant votre propre vie pour la » perte des autres ? » On voit que la qualité de pirate n'eût pas empêché Neſtor d'admettre ces étrangers à ſa table. Quel contraſte avec les traits de barbarie qui caractériſent l'eſprit militaire de ces temslà ? Après la priſe d'une ville, les

hommes ſont maſſacrés, la ville eſt réduite en cendres, les femmes & les enfans ſont emmenés en eſclavage. On frémit au récit des outrages qu'Hector prépare au corps de Patrocle. Le traducteur voudroit qu'on les regardât bien moins comme un effet des mœurs du tems, que « comme un des » traits les plus ſublimes & les » mieux conçus de l'imagination » d'Homere. Hector, par les in- » dignes traitemens qu'il deſtine » au corps de Patrocle, nous pré- » pare, dit-il, à voir ſans horreur » les inſultes qu'Achille doit bien- » tôt faire au ſien. Le Poëte rend » la colere du héros, dont il a ſi » bien peint l'ame impétueuſe, » moins révoltante, &c. » Mais il nous paroît qu'Homere n'auroit point imaginé ces traits de barbarie, s'ils avoient été en contradiction avec les mœurs du tems. On ne nous perſuadera pas, qu'en ſupprimant des traits révoltans, qui déshonorent à la fois Hector & Achille, l'imagination du Poëte n'eût pu trouver le moyen de nous intéreſſer plus vivement encore qu'il n'a fait. Comment le traducteur ne s'apperçoit-il pas, qu'au lieu de louer Homere, il en rabaiſſe le mérite?

Les femmes de l'Orient jouiſſoient alors d'une liberté plus étendue : elles avoient plus de communication avec les hommes, ſoit pour les affaires, ſoit pour les plaiſirs, que dans les ſiecles ſuivants, même que dans Athènes, à l'époque la plus floriſſante de la République. Homere en fournit pluſieurs exemples, de même que de la décence la plus auſtere qui regnoit dans les aſſemblées, où les hommes & les femmes étoient réunis. Mais ce qui étonne c'eſt de voir des vierges du plus haut rang ſervir au bain les hommes d'un rang diſtingué. Ulyſſe, inconnu dans ſon palais, refuſe cet honneur, & demande une vieille femme ; mais le Poëte s'eſt cru obligé de juſtifier une pareille ſingularité, qui amene la reconnoiſſance du héros.

La ſeconde piece de ce recueil a pour titre : *Obſervations ſur la ſenſibilité des végétaux, traduites de l'anglois de M. Percival.* L'Auteur s'efforce de prouver, par des exemples aſſez peu déciſifs, que tous les végétaux ſont pourvus de ſentiment ; d'où il réſulte qu'ils ont le ſens intime de leur exiſtence & de leur individualité. Mais il avoue qu'il a revu ſes obſervations avec défiance, & qu'il ne peut pas ſe flatter d'avoir convaincu les autres, puiſqu'il éprouve lui-même de l'inſtabilité dans ſes opinions. Il eſt vrai qu'il attribue ce ſcepticiſme à l'influence des idées admiſes ; mais, dans l'eſprit des philoſophes, les preuves convaincantes triomphent aiſément des préjugés reçus, & ces preuves manqueront néceſſairement, tant qu'il ne ſera pas démontré que les faits merveilleux qu'on remarque ne peuvent être produits par une

cause purement méchanique, d'après les loix établies par l'intelligence suprême.

Dans une *Notice sur Saadi, Poëte Persan*, M. l'Abbé Guillon, de l'Académie des Antiquités de Cassel, témoigne & justifie son admiration pour un Poëte à qui il doit des *veilles délicieuses*.

Les anciens & les modernes, après des efforts constans, n'ont pu faire aucune addition remarquable à la logique donnée par Aristote, ou du moins ces additions pouvoient être facilement déduites des principes établis par ce philosophe. Le Lord Monboddo, dans ses *Observations sur la logique d'Aristote*, est en conséquence disposé à croire, que cette science avoit pris naissance en Egypte, ne pouvant imaginer qu'elle ait été inventée & perfectionnée par un homme, dont la vie peu longue, avoit été coupée par une infinité d'occupations differentes. Aristote avoit puisé sa doctrine sur les Catégories dans un Traité du Pythagoricien Architas de Tarente, sur l'Univers. Ce Philosophe avoit aussi profité d'un autre ouvrage d'Architas *sur les extrêmes*, ou sur les choses opposées, comme on le voit par les Commentaires de Simplicius. Ainsi l'Auteur n'a pas une aussi grande idée de la Candeur & de la bonne-foi d'Aristote, que de ses connoissances & de sa sagacité; & Simplicius, un de ses Commentateurs, ne peut qu'autoriser cette idée.

On voit par le témoignage du Pere Pons, Missionnaire, que chez les Brames, la logique & la doctrine du syllogisme, sans parler d'autres parties de la philosophie, est aussi parfaite que dans les traités d'Aristote, & qu'ils soutiennent sur les différentes sortes de syllogismes des disputes aussi subtiles que celles qui s'agitoient, il y a deux cens ans dans nos Ecoles. L'Auteur ne peut s'imaginer que les Indiens aient inventé cette science, encore moins qu'ils l'aient puisée dans les écrits d'Aristote, d'où il conclut qu'ils pourroient bien l'avoir tirée de l'Egypte. Conséquence dont nous ne dirons rien, quoique nous sachions que d'autres savans sont bien éloignés de l'admettre.

Nous ne dirons rien non plus d'une *Notice sur Huet, Evéque d'Avranches*, sinon qu'on lui attribue un ouvrage que nous ne connoissons point, & qui est intitulé: *Mémoires pour servir à l'Histoire du Christianisme*. N'auroit-on pas voulu dire à l'*Histoire du Cartésianisme?* Cette Notice précede le *Voyage en Suede*, traduit du latin de Huet, par M. Crignon. Si l'on en croit le rédacteur dans une de ses notes, les Bénédictins attribuent l'*Imitation de Jesus-Christ* à Jean Gersen ou Gessen, tandis que les Génovéfains *en font honneur au célébre Gerson*. Qui ne fait au contraire que ces derniers en font honneur au Chanoine Régulier Thomas à Kempis, dont ils ont

défendu la cause dans plusieurs écrits ? Ce n'est pas sans peine que nous remarquons en différens endroits des négligences qui peuvent arrêter ceux qui ne sont pas instruits. La note sur la célebre Anne-Marie de Schurman en offre plus d'un exemple. On fait dire à l'Auteur du *Voyage en Suede* : « Tout à coup HASNIE, remarquable par la hauteur de ses » murs, éleve jusque dans les nues » sa tête superbe. » Quelle est cette ville qu'on nomme ici *Hasnie ?* Le traducteur ne devoit-il pas rendre le mot latin *Hafnia* par *Copenhague ?*

Dans une *Epître sur les anciens Historiens*, traduite de l'anglois en vers de M. Hayley, nous ne croyons pas qu'on apperçoive rien de nouveau, non plus que dans des *Notes Biographiques* du même Auteur sur le célebre Fra Paolo Sarpi, si l'on excepte un décret des Vénitiens en faveur de cet écrivain, qu'on assure ne se trouver dans aucune Vie du Frere Paul. Le Sénat, en 1606, doubla la pension de deux cens ducats qui lui avoit été assignée précédemment, afin de le mettre en état de pourvoir encore mieux à la sûreté de sa vie. Ces anecdotes sont tirées principalement d'un Ouvrage Italien intitulé : *Memorie Anedote Spettanti a F. Paolo da Francesco Griselini Veneziano* 1766, 2 édit.

Les amateurs de l'Histoire Naturelle verront ici avec plaisir un Mémoire sur les Gorgones, traduit de l'anglois de M. Ellis. C'est un genre de zoophyte qui se rapproche beaucoup de la *pennatule* ou *plume de mer*, par les suçoirs, par l'os intérieur & par la chair qui l'entoure ; il en differe entre autres choses, par une conformation qui lui est nécessaire pour s'attacher aux rochers, au lieu que celle de la *pennatule* la rend capable de voguer dans la mer.

Une autre espece de *Gorgone*, qui tient à la mythologie, entre dans une *Dissertation* de Philippe Venuti sur l'Egide. Homere, Hésiode ont parlé de l'*Egide*, mot qui, selon son étymologie, signifie une peau de chevre, & dont étoit couvert le bouclier de Jupiter. Mais on voit souvent d'autres Dieux armés de ce redoutable bouclier, & même non-seulement des héros, c'est-à-dire, des hommes nés des Dieux, mais encore des Guerriers & des Empereurs. L'Auteur rapporte ce que les Poëtes & leurs Interpretes ont dit, & de cette peau chargée de la tête de Méduse, & des Gorgones, qui, selon quelques-uns, étoient des femmes guerrieres, gouvernées par Méduse, du tems de Persée, suivant Pausanias. Après avoir suivi toutes ces discussions, on n'en est pas plus sûr d'avoir approché de la verité ; & l'esprit reste nécessairement indécis au milieu d'une multitude d'idées ou frivoles, ou plus ou moins vraisemblables.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

COURTES Notices de divers Ouvrages restés en arriere.

LES Siecles Payens, ou Dictionnaire Mythologique, Héroïque, Politique, Littéraire & Géographique de l'Antiquité Payenne, depuis l'origine du Monde jusqu'à la fin du siecle d'Auguste; pour servir à l'interprétation des Auteurs anciens, & à celle des Auteurs modernes qui traitent de l'Antiquité : Ouvrage puisé dans les sources primitives, & où elles sont fidèlement citées. Par M. l'Abbé S*** de Castres. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1784. Avec Approbation & Privilege du Roi. Neuf gros volumes in-12 d'environ 600 pages.

IL a paru en 1775, un Abrégé d'Histoire Ecclésiastique sous le titre de *Siecles Chrétiens*. Nous ignorons si les *Siecles Payens* sont du même Auteur, mais nous savons qu'ils sont de l'Auteur des *trois Siecles de la Littérature*, Ecrivain averti par les haînes qu'il a excitées, de veiller sur lui-même & sur ses ouvrages, & de ne donner que le moins de prise qu'il pourra, au ressentiment & à la critique. La Mithologie paroît être le principal objet de ce livre qui est en forme de dictionnaire & en ordre alphabétique; c'est par conséquent un de ces livres dont on ne connoît le mérite qu'à la longue, parce que par leur nature, ils sont moins faits pour être lus que pour être consultés au besoin. L'Auteur se pique beaucoup d'avoir puisé dans les sources, & il reproche à plusieurs savans, même respectés, de n'être pas remontés si haut. C'est encore un engagement de n'être pas pris en défaut sur l'article. Il cite beaucoup & croit pouvoir assurer qu'il cite juste. C'est un préjugé favorable pour l'ouvrage, qui est d'ailleurs d'un usage journalier & nécessaire; cet usage ne pourra qu'augmenter avec le temps par la confiance qu'inspirera la vérification de tant de citations.

Recueil amusant de Voyages, en vers & en prose; faits par différens Auteurs, auquel on a joint un choix des Epîtres, Contes & Fables Morales qui ont rapport aux voyages. A Orléans, de l'Imprimerie de Couret de Villeneuve, Imprimenr du Roi. Et à Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet. Avec Approbation & Privilege du Roi. Six volumes in-12 de trois à quatre cents pages chacun.

Les quatre premiers volumes de ce joli recueil, ont paru en 1783; les deux autres en 1784. Il joint à la plus grande variété le

le mérite de l'unité d'objet. Tout se rapporte aux voyages. Il est vrai que le moindre prétexte suffit à l'Auteur pour donner place dans son recueil aux pieces agréables, tout ce qui est bon lui paroît aisément voyage. Par exemple, la charmante Epître de M. de Saint-Lambert à M. le P*** de B*** passe ici pour *voyage*, parce qu'elle commence par ce vers :

> Je revois donc les bords où le ciel m'a fait naitre.

& que ce vers en effet suppose un voyage. En parlant de cette Epître, nous ne pouvons nous dispenser de relever des fautes d'impression qui se sont glissées dans ce recueil, & qui sont d'autant plus facheuses qu'on pourroit les supçonner de n'être pas purement des fautes d'impression, si l'Auteur du recueil par l'esprit, le goût & la littérature, dont il fait preuve d'ailleurs, ne se montroit pas au-dessus de ce soupçon. M. de S. Lambert dit :

> La raison des parens gêne le premier âge ;
> La tendresse & l'humeur nous prodiguent leurs soins.

On lit dans le recueil :

> La tendresse & *l'amour* nous prodiguent leurs soins.

On devoit s'appercevoir que ce pléonasme n'est pas dans la maniere de M. de S. Lambert, qui aime toujours mieux dire en deux mots deux choses qu'une, & qui vouloit peindre ce mélange de tendresse & d'humeur, qui se rencontre trop souvent dans l'éducation des enfans, & qui lui nuit.

On lit encore ici :

> Plus jeune, je pensois *qu'une jeune maîtresse*
> Etoit le seul objet qui pourroit m'enflammer.

Si c'est-là une erreur, tant mieux pour les vieilles, mais M. de S. Lambert avoit dit :

> Plus jeune, je pensois que ma jeune Maîtresse
> Etoit le seul objet qui pourroit m'enflammer.

Ce qui est bien différent.

Dans l'Epître du Comte Antoine Hamilton au Comte de Grammont son beau-frere, où sont ces vers :

> L'un tendre, fidele & gouteux, ...
> Ne chante dans ses vers heureux,
> Que l'inconstance & la Tocane.

On lit dans le recueil :

> Que l'inconstance & la *Toscane*.

Tous les voyages Littéraires & Philosophiques, connus par quelque agrément, celui de Bachaumont & de Chapelle, le voyage de Languedoc & de Provence par M. Pompignan, &c. se retrouvent ici, mais celui qui éfface tous les autres par la gaîté

la plus originale & la plus entraînante, celui après lequel il n'en faut lire aucun du moins immédiatement, c'est le voyage en Suisse qui termine le premier volume.

L'Auteur de ce recueil de voyages, le dédie à sa sœur. Ceux qui la connoissent savent qu'elle est digne de cet hommage & qu'un frere a pu lui dire sans flatterie & sans prévention :

« Ce recuil ma chere amie ref-
» semble à votre esprit : il présente
» les fleurs les plus riantes de
» notre parnasse, à côté des fruits
» de la plus douce Philosophie. »

Sermons du R. P. Elisée, Carme Déchaussé, Prédicateur du Roi. A Paris, chez J. G. Mérigot le jeune, Librare, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, n°. 38, 1785. Avec Approb. & Priv. du Roi. 4 vol. in-12. Prix, relié en veau 12 livres.

Les Sermons du P. Elisée doivent gagner à la lecture, on convient généralement que le débit de cet Orateur ne les embélissoit pas ; il ne leur donnoit ni mouvement ni variété ; de tous les caracteres que l'action Oratoire peut exprimer les seuls que le P. Elisée rendit sensibles étoient l'humanité d'un Religieux, & le recueillement d'un Saint ; mais sa composition étoit belle & réguliere, son style noblement élégant & d'une simplicité pleine de goût. Nous laisserons le public caractériser son éloquence & lui assigner sa place parmi les Orateurs sacrés ; cette place ne peut-être que très-honorable.

Les trois premiers volumes de cette édition contiennent les sermons tant sur des sujets de morale que sur des mysteres ; le quatrieme & dernier volume est consacré aux Panégyriques, nous n'en distinguons point quelques Oraisons-Funèbres qui terminent le volume, & qui par la forme, par la division, par le ton peut-être, ne different point assez des Panégyriques & des sermons pour être considérées comme formant un genre à part. Les deux derniers morceaux sont deux complimens au Roi qui peuvent être regardés comme des modèles dans ce genre. Un Missionnaire prêchant devant Louis XIV, lui dit : *Sire, « je ne ferai point de » compliment à votre Majesté, je » n'en ai point trouvé dans l'Evan» gile ».* L'usage contraire ayant prévalu, l'art de ces sortes de complimens consiste dans un mélange adroit de vérités utiles, de leçons évangéliques & d'éloges mérités. Nous citerons ici le second compliment du P. Elisée, comme plein d'intérêt par les événemens & les pertes qu'il rappelle. Il étoit adressé à Louis XV, après la mort de la Reine sa femme, de M. le Dauphin, pere du Roi, & en remontant plus haut de M. le Duc de Bourgogne, frere aîné du Roi.

« Sire, tout est sacrifice pendant
» cette vie ; c'est la leçon que les

» événements ajoutent à l'inſtruc-
» tion des devoirs : elle parle à
» tous les hommes ; & dans cet
» inſtant même où ma foible voix
» s'éleve une ſeconde fois dans ce
» temple, pour remplir les fonctions
» du plus redoutable miniſtere, un
» triſte ſouvenir me retrace vos
» pertes & les nôtres, mes yeux,
» frappés de la majeſté du trône,
» apperçoivent en même temps le
» vuide qui vous environne ; ils
» cherchent ce qu'ils ont vu à vos
» côtés ; une Reine ſi pieuſe, ſi
» reſpectée, ſi digne de l'être ; des
» Princes, les appuis de votre
» couronne, dont il ne reſte à
» votre tendreſſe que l'image de
» leurs vertus, & l'eſpérance de
» leur bonheur éternel. Ils voient,
» à travers l'éclat ſéduiſant des
» grandeurs, les liens des plus
» doux attachemens briſés, & le
» voile de la douleur étendu ſur
» les têtes les plus auguſtes ; de
» jeunes Princes, dont l'âme ſen-
» ſible & vertueuſe regrette, au
» milieu des plus ſages inſtructions,
» les leçons & les exemples d'un
» pere ; des Princeſſes, dont la
» piété nourit la douleur, & qui
» ne peuvent entendre prononcer
» le nom ſacré de la vertu, ſans
» ſe rappeller la perte d'un frere.
» Au milieu de tant de malheurs,
» Sire, vous reſtez à notre amour,
» & les yeux de la nation ne ſe
» fixeront jamais ſur votre Majeſté,
» ſans attendriſſement : elle fait
» éclater des tranſports, lorſque
» jettant des regards ſur vos
» ſujets, vous les voyez comme
» vos enfans ; elle trouve dans
» votre ame cette bonté, cette
» droiture, cette affabilité, ces qua-
» lités de l'homme, qui font aimer
» le Maître, & qui mêlent aux
» impreſſions du reſpect, les émo-
» tions plus douces de la tendreſſe,
» elle reçoit comme un gage de ſa
» félicité, les aſſurances que vous
» donnez de veiller aux beſoins de
» vos peuples : c'eſt aſſez pour notre
» amour, mais ce n'eſt pas aſſez
» pour votre bonheur. Votre cœur,
» né pour la vertu, formé pour
» la piété, éclairé par la reli-
» gion, ne peut être heureux que
» par elle ; tout le reſte n'eſt
» qu'illuſion, & le moment le plus
» ſatisfaiſant pour votre Majeſté,
» ſera toujours celui où elle
» pourra ſe dire : je ne vois plus
» que l'image de la vertu, elle eſt
» dans mon cœur, elle fait le
» charme de tous mes attachemens ;
» elle rend plus doux les liens qui
» m'uniſſent à mon peuple, & mon
» deſir eſt d'étendre ſon Empire.
» Grand Dieu ! . . . . . Exaucez nos
» vœux, ... & que la meſure
» du bonheur de ce Roi . . . . . ſi
» cher. . . . . . ſoit toujours celle de
» notre tendreſſe ».

Le P. Eliſée étoit fils d'un Avocat au Parlement de Beſançon, nommé M. Copel, il entra chez les Carmes de Beſançon le 25 Mars 1745 ; commença en 1756 à prêcher, vint l'année ſuivante à Paris. Il eſt mort à Pontarlier le 11 Juin 1783.

Histoire de l'Eglise, dédiée au Roi, par M. l'Abbé de Berault Bercastel, Chanoine de l'Eglise de Noyon. A Paris chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni. Avec Approb. & Priv. du Roi. 1785. Tomes 19 & 20. In-12 d'environ 600 pages chacun.

Nous avons si souvent parlé de cette Histoire à mesure que les différens volumes ont paru, nous avons tant dit ce qui la distinguoit des autres Histoires Ecclésiastiques ou trop étendues ou trop abrégées, que nous nous contenterons de dire que le dix-neuvieme volume s'étend depuis la fin du Concile de Trente en 1563, jusqu'à la réconciliation du Roi Henri IV, avec l'Eglise Romaine en 1595; & le vingtieme depuis cette réconciliation jusqu'à la naissance du Jansénisme en 1630. Ce vingtieme volume est terminé par un *discours sur le dernier âge de l'Eglise*.

Nouvelle Bibliotheque de Campagne, ou choix d'Episodes intéressans & curieux, tirés des meilleurs Romans, tant anciens que nouveaux. A Paris, chez Antoine Fournier, Libraire, rue du Hurepoix. 1784. Tomes onzieme & douzieme. Prix, 3 liv. 12 sols broché pour ces deux volumes. Les douze ensemble se vendent moins cher à proportion quand on les prend tous, & ceux qui veulent completter les 10 premiers volumes payent chaque volume 1 liv. 5 sols en feuilles.

Il y a de la variété dans le choix de ces épisodes; les Auteurs puisent dans toutes les sources & il résulte de leur travail un composé agréable.

Tableau de l'Histoire de France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'au regne de Louis XVI, représentant le caractere & les actions principales de chaque Roi; les événemens les plus intéressans de son regne; les hommes célebres, soit dans la paix, soit dans la guerre; les progrès des sciences & des arts; & les changemens arrivés dans les mœurs, dans les différens âges de la Monarchie. Abrégé d'une forme nouvelle, & propre à faciliter aux jeunes gens la connoissance de notre Histoire. Quatrieme édition, augmenté d'un Précis Historique du regne de Louis XVI, jusqu'à la paix. A Paris, chez Lottin de Saint-Germain, Libraire, rue Saint-André des Arts, vis-à-vis la rue Gît-le-Cœur, n°. 27. 1784. Avec Approbation & Privilége du Roi. Prix, 6 liv. les deux vol. reliés.

Les quatre éditons qu'a déjà

eues cet Ouvrage, en annoncent assez le succès, & le Précis Historique du regne de Louis XVI, donne à cette édition nouvelle un prix qui la distingue avantageusement de toutes les précédentes.

De l'Education des Collèges. Par l'Auteur de l'éducation du Peuple. A Londres, & se trouve à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, de Madame Comtesse d'Artois, & de l'Académie des Sciences, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni. 1784. In-12 209 pages.

Le Traité de l'Education des Collèges par M. Philipon de la Madelaine, forme un préjugé avantageux pour ce nouvel ouvrage du même Auteur. On y trouvera la même netteté dans les idées, la même précision dans l'expression, la même utilité dans les vues.

Ce livre a deux objets principaux, la Police des Collèges & l'enseignement; la discipline & l'instruction.

César en parlant de ces Gaulois, dont la stature & la force faisoient l'étonnement de Rome, observe que l'enfance parmi eux, se livroit entierement aux exercices corporels & ne connoissoit point l'étude, il insiste sur cette usage déjà tant recommendé par l'Auteur d'Emile de laisser avant tout le tempérament se former & la santé s'affermir. Quiconque, dit-il, envoie trop tôt ses enfans, dans les collèges, leur ouvre la porte de l'hôpital ou du tombeau. Il devroit, en leur donnant un maître, leur chercher aussi un médecin.

A quel âge doit commencer l'éducation? Avec la vie dit Plutarque, il a raison; parce qu'il parle de l'éducation privée; mais l'éducation & l'étude ne sont pas la même chose: n'apprenez rien à l'enfant dans les premieres années, empêchez seulement qu'il n'apprenne le mal ou qu'il n'apprenne mal, surveillez-le, mais laissez lui toute sa liberté; qu'il coure, qu'il saute, qu'il exerce ses organes, & ne fasse que sa volonté. A sept ans il entrera au collège & ne commencera qu'alors à apprendre à lire. Point d'études préparatoires, tout s'aprendra au collège; que les écoles soient salubres, que la posture des enfans dans le cours des instructions n'ait rien de gêné, que la duree des leçons soit courte à proportion de la foiblesse, de l'âge; peu de congés, des vacances abrégées & réparties dans le cours de l'année; beaucoup d'exercices, grand usage de la Gymnastique, des bains, de l'art de nager, jamais de coups, que les seuls châtimens soient des humiliations, des privations, que les recompenses fassent le reste. Le détail de toutes ces leçons doit être suivi & médité dans l'ouvrage même; l'Auteur y combat beaucoup de préjugés, y réforme beaucoup d'abus, motive toutes ses idées avec clarté, avec concision, sans verbiages; il a supérieu-

rement le talent de dire bien des choses en bien peu de mots.

Choix de nouvelles Causes célebres, avec les jugemens qui les ont décidées, extraites du Journal des Causes célebres, depuis son origine jusques & compris l'année 1782. Par M. des Essarts, Avocat, Membre de plusieurs Académies. A Paris, chez le même Moutard. 1785. Avec Approbation & privilége du Roi. Tome premier, in-12 472 pages, & les préliminaires huit.

Le Journal des Causes célébres est connu, & quant à ce choix, il suffit pour en faire connoître l'objet & le mérite, de transcrire ici l'avertissement du Libraire, qu'on lit à la tête du volume. Le voici.

« Les collections du Journal des » Causes célébres étant épuisées, » les volumes de ce choix les rem- » placeront. Au lieu de faire une » réimpression dispendieuse, on a » préféré de donner un extrait : » ainsi, en joignant à ce recueil les » années qui ont paru depuis 1782 » & qu'on trouvera au bureau » du Journal des Causes célebres, » on aura l'avantage de réunir ce » qu'il y a de plus intéressant dans » les cent douze volumes qui ont » été publiés avant cette époque, » avec la suite de cet ouvrage » périodique. »

Le zélé Compatriote, ou nouveaux essais historiques & moraux sur l'éducation françoise : ouvrage composé en faveur des peres & meres, instituteurs de la jeunesse, dont le but est d'établir des principes, d'après lesquels on pourra facilement parvenir à procurer aux éleves de l'un & de l'autre sexe, les connoissances nécessaires, utiles & agréables pour la formation du cœur & de l'esprit. Par M. de Bury. A Paris chez Nyon, le jeune, Libraire, place des quatre Nations, à Sainte-Monique. 1784. Avec Approbation & Privilége du Roi. In-12 507 pages & les préliminaires 18. Prix, relié 3 liv. broché 2 liv. 10 sols.

L'Histoire de Henri IV & celle de Louis XIII, par M. de Bury sont connues; il dit dans la préface de ce nouvel ouvrage en parlant des devoirs de la société, *c'est ce que Cicéron appelle offices* : Cicéron a intitulé son ouvrage : *de officiis*, c'est-à-dire, *des devoirs*, que nous avons bien mal à propos traduit *des offices*, en rendant les sons & nullement le sens.

M. de Bury nous paroît bien sevère envers Racine, lorsqu'il dit : « Si Racine avoit su la Géo- » graphie, il n'auroit pas fait une » si grande faute, lorsque dans sa » Tragédie de *Mithridate*, il fait

» dire par ce Prince à ses enfans :

Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours,
Aux lieux où le Danube y vient finir son cours ?

« Le grand Prince de Condé, » qui étoit l'homme de la Cour le » plus instruit, entendant ces deux » vers, dit : *ils pouvoient très-bien » en douter.* »

Ce mot du Grand Condé étoit tout ce que méritoit la petite faute de Racine ou plutôt la petite exagération de Mithridate, il est trop dur de taxer pour cela Racine d'ignorance formelle en Géographie. Mithridate n'avoit pas à traverser toute l'étendue de la Mer Noire ; il étoit à Nymphée sur le Posphore Cimmérien, dans la Chersonèse Taurique, c'est-à dire, la Crimée. Or en partant de la pointe la plus occidentale de la Crimée, il ne seroit peut-être pas impossible d'approcher beaucoup des bouches du Danube en deux jours, il est vrai qu'en s'embarquant à Nymphée, le trajet étoit plus long. Mais Mithridate veut montrer tout facile dans l'exécution de son projet, & le terme de deux jours est indéfini en cet endroit pour exprimer un terme quelconque fort court.

« Henri IV, dit M. de Bury, « ayant voulu séduire Antoinette » de Pons, Demoiselle de condi» tion, elle lui dit : *Je suis de trop » bonne Maison pour être votre mai» tresse ; mais pas assez bonne pour » vous épouser.* Henri donna des » louanges à cette Demoiselle, & » lui dit : *Puisque vous êtes véritable» ment Dame d'honneur, vous la » serez de celle que je mettrai sur le » trône.* »

M. de Bury confond ici deux personnes différentes, & il gâte le mot, qu'il attribue à celle qui ne l'a pas dit. Ce fut Catherine de Rohan, & non pas Madame de Guercheville (Antoinette de Pons) qui a dit à Henri IV *qu'elle étoit trop pauvre pour être sa femme, & de trop bonne Maison pour être sa maîtresse.* Madame de Guercheville refusa aussi Henri IV qui lui dit : *que puisqu'elle étoit véritablement Dame d'honneur, elle le seroit de la Reine sa femme.* Il la nomma en effet Dame d'honneur de Marie de Médicis.

M. de Bury répete encore que le dernier duel autorisé fut celui de Jarnac & de la Chateigneraye sous Henri II. Il est bien reconnu aujourd'hui qu'il y eut encore depuis & même encore sous le regne de Henri II d'autres duels publics, & que le dernier où assisterent le Roi & toute la Cour, fut celui du Capitaine Luynes, pere du Connétable contre le Capitaine Panier sous Charles IX.

« Cyrano de Bergérac, selon » M. de Bury, avoit un nés très» *désigurable* ». Cette expression est une faute.

« Louis XII, dit aussi M. de » Bury, n'étant encore que

» Duc d'Orléans, donna dans » une converſation un démenti à » Madame de Beaujeu, ſœur du » Roi Charles VIII. René, Duc » de Lorraine, qui étoit preſent, » donna ſur le champ un ſoufflet » au Duc d'Orléans. Après la mort » de Charles VIII, le Duc d'Or» léans, étant parvenu à la Cou» ronne, les ennemis du Duc René » ſolliciterent Louis XII à ſe ven» ger. Ce fut alors qu'il fit cette » belle réponſe, *que le Roi de France » ne vengeait pas les querelles du » Duc d'Orléans* ».

Ce mot de Louis XII eſt fort connu, mais il fut dit au ſujet de la Tremoille, qui, après avoir fait le Duc d'Orléans priſonnier à la bataille de Saint-Aubin, du Cormier avoit inſulté à ſon malheur d'une maniere très-marquée & très-propre à exciter un reſſentiment durable. Quant au démenti & au ſoufflet, voila d'étranges mœurs & d'étranges faits; quand on en rapporte de ſemblables, il faudroit au moins citer ſes autorités.

Au reſte la multitude de ſujets traités & de faits rapportés dans cet ouvrage, plaira ſans doute aux lecteurs. Le ſtyle un peu trop ſimple, un peu trop naïf de l'Auteur bleſſera moins que cette variété n'attachera. L'Auteur raſſemble plutôt des traits, faits pour ſervir à l'inſtruction publique, qu'il ne traite en particulier de l'éducation. Dans le peu qu'il dit ſur ce ſujet, il n'a pas à beaucoup près les mêmes idées que Philipon, car il déclare formellement qu'il ne deſire aucun changement dans l'éducation des collèges.

Les Hochets moraux, ou Contes pour l'Adoleſcence; dédiés à S. A. S. *Mademoiſelle*; par M. Monget.

La philoſophie a des diſcours pour la naiſſance des hommes comme pour la décrépitude.

Essai de Montagne.

A Paris, chez Lambert & Baudouin, Imprimeurs-Libraires, rue de la Harpe, près S. Côme, 1784. IIme. partie. in-12 142 p.

Ces Contes ſont en vers, ils ſont moreaux, ils ſont adaptés à l'enfance; la plupart des ſujets annoncent leçon par le titre ſeul. C'eſt *la Bienfaiſance*, *l'Avarice*, *l'Economie*, *l'Ingratitude*, *la Médiſance*, *les Ecueils de la beauté*, &c. Des notes inſtructives pour l'enfance accompagnent ces Contes. Citons en un au haſard pour faire connoître la maniere de l'Auteur.

L'ÉCONOMIE.

Economie & bienfaiſance,
Aimables ſœurs, gardez vos droits
Sur les Bergers & ſur les Rois:
L'une procure l'abondance,
L'autre la répand avec choix.

Vous le ſaviez, jeune Euphémie,
Tandisque, dédaignant la ſage économie,
Votre mere écraſoit, par ſon luxe effréné,

Un

Un peuple de vaſſaux dans ſa perte entraîné.
Elle n'eſt plus. A peine un an avec trois luſtres,
De la belle Euphémie ont mûri la raiſon.
Digne de ſes aïeux illuſtres,
Elle doit relever l'éclat de ſa maiſon.

Dans ſes infirmités compagne de ſon pere.
Elle adoucira ſes malheurs :
De ſon frere au berceau, de ſes deux jeunes ſœurs
Elle va devenir la mere.
Divinités de tous les tems,
O vous qui charmez notre vie
Par vos graces & vos talens,
Venez dans ſes foyers contempler Euphémie.

Déjà de ſa fortune aſſemblant les débris,
Tout l'attirail du faſte, & l'hôtel à Paris,
Des pauvres artiſans ont payé les créances.
D'autres ſatisfaits d'eſpérances,
De cette bonne foi recueilleront le prix.
Elle fuit ce ſéjour où la vertu modeſte
Plus d'une fois en butte à la ſéduction,
Quitta le bien qu'elle aime, & dans le tourbillon,
Choiſit le mal qu'elle déteſte.
Euphémie eſt loin de ces lieux.
Sur les domaines de ſes peres,
Il étoit un château, qui, dans les tems proſperes,
Fut un ſéjour délicieux.
Aujourd'hui ſes triſtes ruines,
Et la miſere des vaſſaux,
En condamnant le maître, atteſtent les rapines
De ſes indignes commenſaux.

C'eſt-là que, ſans regret à la pompe des villes,
Euphémie à préſent partagera ſes ſoins
A des parens chéris, à des travaux utiles,
Au malheureux dans ſes beſoins.
Déſormais tout va prendre une nouvelle vie
Sous l'œil attentif d'un enfant.
Jouiſſons à loiſir du ſpectacle touchant
Que va nous offrir Euphémie.

Je vois ſous des murs démolis
Par la main de la négligence,
Ces toits n'aguere enſevelis,
Dans leur état premier maintenant rétablis,
D'un maître vigilant annoncer la préſence ;
Les champs fertiliſés, les jardins embellis,
Les bois mieux ſurveillés préparer l'abondance.
Au dedans fidele & ſoigneux,
Un domeſtique peu nombreux
Chez leur bonne maîtreſſe entretenir l'aiſance
Et ſeconder ſon zele au ſoin des malheureux.
Conſtante dans ſa marche ſûre,
Ainſi l'Economie, en des cœurs bienfaiſans,
Comme le ſoleil du printems
Féconde toute la nature.

Reſte un point capital, Mondor, depuis long-tems,
Héritier de riches parens,
Sollicite le prix de l'ardeur la plus pure . . . .

Mais quel est ce grouppe joyeux,
Chantant, bondissant sous ces hê-
tres?
Où vont ces laboureurs le plaisir dans
les yeux?
Au son des musettes champêtres
Ils viennent à l'heureux Mondor,
A l'époux d'Euphémie apporter leur
hommage;
Et cet hymenée est encor
De celui de ses sœurs & l'annonce & le
gage.
Puis, jugez si leur frere, à l'éclat de son
nom
Unissant & richesse & talens & courage,
Un jour aux champs de Mars aura quel-
que renom.

Histoire de la République des Lettres & Arts en France. Année 1783.

Indocti discant, & ament meminisse periti.

A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez l'Auteur, hôtel de Malte, rue Christine, & chez Quillau l'aîné, rue Christièe; la veuve Duchesne & Belin, rue Saint-Jacques; Mérigot le jeune, quai des Augustins; Desenne, au Palais Royal. 1785. in-12 198 pages.

Si ce Tableau complet de la Littérature d'une année étoit purement historique, il seroit moins piquant; mais il est bien difficile de parler des productions de l'esprit sans les juger, & comme la multitude des objets ne permet pas ici de jugemens biens motivés ni profondément raisonnés, les Auteurs à qui ces jugemens ne sont pas favorables, doivent les trouver bien légers & un peu tranchans; la discussion en prouvant même les fautes d'un ouvrage console l'Auteur; c'est une espece d'hommage qui suppose de l'estime pour l'ouvrage, d'ailleurs l'amour-propre des Auteurs qui interprete tout favorablement, voit avec plaisir que pour leur trouver des défauts, il en ait coûté du travail & des efforts; mais un jugement qui souvent consiste en un trait, ne paroît à l'Auteur maltraité qu'une épigramme qui le blesse & l'irrite. L'Auteur de cette histoire allégueroit la néceffité d'être court & de voler rapidement sur la surface de chaque objet pour les rassembler tous dans un espace borné. Quelque parti qu'on prenne, quelque forme qu'on donne à un pareil ouvrage, c'est un métier dangereux que celui de juger publiquement ses contemporains.

Bergeries & Opuscules de Mademoiselle d'Ormoy l'aînée, aujourd'hui Madame de Saint-Just.

Modeste en son langage, & simple en ses
atours,
Ma Muse, sur le sistre & les pipeaux
champêtres,
Se plait à célébrer, à l'ombrage des
hêtres,
Les peines des Bergers, leurs jeux & leurs
amours.

En Arcadie ; & se trouve à Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins, 1784. in-12 172 pages.

Les quatre vers de l'épigraphe peignent le genre & le mérite de ces petits ouvrages ; ce sont des Eglogues en prose. La plus jolie, la plus intéressante, la plus dramatique, est celle qui a pour titre : *Tôt ou tard l'Amour se venge.* Ce petit recueil finit par un petit Proverbe Dramatique en un acte, intitulé : *La nuit tout chats sont gris.* L'édition est très-jolie & très-digne des œuvres qu'elle contient.

Entretiens Philosophiques, ou le Philosophe du Luxembourg ; sur les Académies de jeu, sur les Journalistes, sur les Spectacles des Boulevards, sur le Musée de Paris.

Caret invidendâ
Sobrius aulâ.

HORACE, L. II, Od. 7.

Par M. le Prevost d'Exmes, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Rouen & du Musée de Paris. A Genève, 1785. Petit in-12, 72 pages. Se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques, & Bailly, près la barriere des Sergens, rue Saint-Honoré.

Ces entretiens sont fort courts, & la matiere traitée dans chacun n'y est point approfondie. Le troisieme entretien dont le titre annonce qu'il roule sur les Spectacles des Boulevards, ne concerne pas plus ces Spectacles que les autres, il nait seulement d'une aventure de Spectacle en général. Mais dans tous ces entretiens, le Philosophe du Luxembourg montre une philosophie indulgente & aimable, qui donne un mérité réel à cette production légere & la sauve du reproche de frivolité.

Vies des Ecrivains étrangers, tant anciens que modernes ; accompagnées de divers morceaux de leurs ouvrages, traduits par l'Auteur de leurs Vies.

Locman & Pilpay, suivis d'un Eloge de Métastase ; par le même M. le Prevost d'Exmes. A Paris, chez la même veuve Duchesne, & chez Royez, Libraire, à la descente du Pont Neuf, quai des Augustins, 1784. Avec Approbation & Privil. du Roi. in-8°. 108 pag.

Cet ouvrage sera considérable, l'Auteur annonce cependant qu'on ne recevra point de souscription, & que chaque brochure pareille à celle que nous annonçons, soit qu'elle contienne une ou plusieurs Vies, se vendra séparément 1 liv. 10 sols. Celle ci commence par les Vies de Locman & de Pilpay. On a confondu Locman avec Esope.

D'Herbelot, dans sa Bibliotheque Orientale, examine si Locman peut-être le même qu'Esope; il conclut que la Chronologie ne permet pas cette confusion. M. le Prevost d'Exmes est tenté de croire que Salomon & Locman ne sont qu'un même personnage; le parallele qu'il fait de leurs personnes & de leurs écrits est curieux & mérite d'être examiné, il conclut au moins que Salomon a fourni aux Arabes le modele de leur Locman, aux Indiens & aux Grecs celui de leur Pilpay & de leur Esope. Il compare les Apologues de ces premiers Fabulistes avec les imitations qui en ont été faites, & nous donne d'après le latin d'Erpenius la traduction des cent Proverbes de Locman. C'est Pilpay que la Chronologie autoriseroit à confondre avec Esope, ils étoient contemporains. Cet article n'est pas moins bien traité ici que celui de Locman.

Le précis de l'Eloge de l'Abbé Métastase est traduit ou du moins fait d'après l'Italien de M. Piccini fils.

Histoire-Naturelle & Politique de la France. Seconde partie, contenant l'Histoire Civile de ce Royaume. Par M. l'Abbé Soulavie, Correspondant de l'Académie des Inscriptions, Membre de celles des Antiquités de Hesse-Cassel, & des Sociétés des Sciences, Belles-Lettres, Arts de la Rochelle, Marseille, Dijon, Pau, Nîmes, Angers, Metz, Châlons-sur-Marne, &c. On souscrit pour les seuls exemplaires en grand format in-8°. de cet ouvrage, à Paris, quai des Augustins, la premiere porte cochere à gauche dans la rue Pavée, vis-à-vis l'Imprimerie de M. Didot.

Il s'agit ici d'une nouvelle Histoire de France qu'on se propose de faire sur un plan nouveau, & ce que nous annonçons dans ce moment se réduit à des observations courtes, mais dignes de remarque sur la maniere de traiter l'Histoire de France. Le plan que l'Auteur se trace est, comme il le dit, fondé sur *l'unité*. Il prend pour modele Tite-Live, qui annonce qu'il va montrer l'état de Rome naissante, & dire tout ce qu'elle entreprit pour conquérir le monde. Il est vrai que Rome paroît avoir eu dès son origine une conduite constamment dirigé vers ce but unique; le plan étoit donc tout tracé par la nature même de l'histoire; mais tout peuple a-t-il eu un plan & a-t-il suivi un systême? Le peuple Romain n'est-il pas même le seul dont la conduite ait été ainsi uniforme & systématique. Quoi qu'il en soit voici de quelle maniere l'Auteur conçoit son plan d'unité. « L'époque finale « vers laquelle s'acheminent tous » les peuples est l'objet qu'il faut » envisager. L'état actuel & flo- » rissant de la France est le but » principal de nos travaux. La dis-

» tinction des Races, la succession » des Rois ne formeront point la » division de notre ouvrage. Cette » division sera formée par les cinq » différentes situations de la France » qui ont préparé l'état actuel de » notre civilisation. L'époque de sa » barbarie primitive nous conduira » vers celle de la féodalité : celle-» ci entraînera, par des circonf-» tances, cette troisieme époque » où l'on vit paroître les premieres » lueurs de civilisation, peu de » tems après les croisades, & lors » de l'affranchissement des serfs : » l'âge des Guerres Civiles, des » Ligues & des Frondes, suivra » celui de la Chevalerie ; & le » triomphe de la Monarchie sur la » Féodalité, nous conduira jusqu'à » l'âge où nous vivons. Ces cinq » révolutions semblent s'être pro » duites les unes après les autres, » & les unes par les autres. » Ce plan a dumoins le mérite de n'avoir encore été celui de personne, c'est à l'exécution à le justifier de tout point. L'Auteur parle des Auteurs qui jusqu'à lui ont traité l'Histoire de France en général ; quelques-uns de ses jugemens pourroient être contredits, mais tous méritent d'être pesés.

[*Extraits de M. Gaillard.*]

RÉPONSE de M. de Guignes à la Lettre de M. l'Abbé de Sansale, insérée dans l'Année Littéraire 1788, n°. 7, au sujet des Manuscrits de M. de Breves, dont l'acquisition a été ordonnée par Louis XIII.

DANS le compte (1) que j'ai rendu des caracteres Orientaux qui appartiennent au Roi, Caracteres que j'étois chargé d'examiner, de mettre en ordre & en état de servir, j'ai fait connoître comment ils étoient parvenus à l'Imprimerie Royale & quel étoit celui qui les avoit fait graver, ce que l'on ignoroit. Mes recherches m'ont appris que c'étoit par l'ordre & aux dépens de M. de Breves, Ambassadeur de France sous Henri IV à Constantinople, sous Louis XIII à Rome, & ensuite Gouverneur de M. le Duc d'Anjou : de plus qu'il avoit rapporté du Levant cent-dix manuscrits, qu'à sa mort ces caractere & ces manuscrits, avoient été achetés par Louis XIII qui avoit chargé Vitré son Imprimeur de faire cette acquisition, & enfin qu'après plusieurs années de contestations pour le payement, les caracteres furent remis à la Bibliotheque du Roi & ensuite portés à l'Imprimerie Royale où je les ai retrouvés & où ils étoient en quelque façon inconnus. Tel fut le sort de ces beaux caracteres de M. de Breves qui pendant plus d'un siecle ont été oubliés. Les manuscrits qu'il avoit apportés du Levant ont subi le même sort ; ils faisoient partie de

(1) *Voyez* le tome I des Notices & Extraits des Manuscrits du Roi.

cette acquisition, & je devois croire qu'ils avoient été également remis à la Bibliotheque du Roi, mais on les y a cherchés inutilement, M. le Cardinal de Richelieu en 1640 les avoit fait enlever chez Sionita, par le Commissaire Boissi; ces manuscrits furent portés chez le Cardinal qui les fit mettre dans sa bibliotheque & relier à ses armes, & le Commissaire, en les saisissant, les avoit paraphés tous & en avoit fait un état que Vitré a fait imprimer.

Après la mort du Cardinal arrivée le 4 Décembre 1642, Vitré les réclama comme appartenant au Roi; mais on refusa constamment de les rendre, au point qu'en 1654 il fit assigner Madame d'Eguillon, & qu'en 1656 Messieurs du Clergé & M. le Chancelier les réclamerent également, ce qui est une preuve qu'on les regardoit toujours comme appartenant au Roi. La mort de Louis XIII qui arriva le 14 Mai 1643, c'est-à-dire, dans le tems qu'on travailloit à l'inventaire de la Bibliotheque du Cardinal, & les affaires qui suivirent cet événement, ne permirent gueres qu'on s'occupât du recouvrement de ces manuscrits, d'ailleurs il falloit payer pour ces livres & pour les caracteres, le prix de l'acquisition; Vitré qui le sollicitoit seul, poursuivi par les héritiers de M. de Breves, n'obtenoit que des Arrêts du Conseil.

Dans l'original de l'inventaire de la Bibliotheque du C., fait en 1643 & 1644, j'ai vu ces mêmes Manuscrits Orientaux, inventoriés & confondus avec ceux du C. sans aucune note qui fit mention qu'ils appartenoient au Roi, & c'est sans doute la raison pour laquelle Madame la D. d'Eguillon crut ne devoir pas les rendre, d'autant plus encore qu'ils étoient reliés aux armes du C. D'après cet exposé, fondé sur les titres les plus authentiques dont je cite les textes, & d'après l'opinion publique que la Bibliotheque du C. a été placée en Sorbonne, & qu'il est constant d'ailleurs par son testament qu'il voulut qu'elle fut conservée en entier, j'ai conclu qu'ils étoient également en Sorbonne; enfin j'ai regretté que renfermés dans ce lieu ils y soient restés inconnus & inutiles aux savans.

Je n'ai pas porté plus loin mes recherches, parce que la suite devenoit étrangere à mon sujet. M. l'Abbé de Sansale, aujourd'hui Bibliothécaire de Sorbonne, se plaint de cet exposé, & répond par une Lettre imprimée dans l'Année Littéraire, n°. 7, 1788, que *les Manuscrits de M. de Breves ne sont point dans la Bibliotheque de Sorbonne, & qu'ils n'y ont jamais été;* pour le prouver il assure, mais sans citer aucune autorité 1°. qu'*on a peu en Sorbonne de Manuscrits Orientaux provenant de la Bibliotheque de M. le C. de Richelieu;* que *son legs n'a eu son exécution que dix-huit ans après sa mort, & que pendant cet intervale la Sorbonne ignore*

absolument et que sont devenus ces Manuscrits de M. de Breves.

2°. Que l'inventaire de 1643 ayant été fait peu après la mort du C., il n'est pas étonnant qu'on y ait compris les Manuscrits de M. de Breves, parce qu'il doit renfermer la totalité des livres du C. mais que celui de 1648 en forme de récollement, n'en renferme qu'une partie, & que ce n'est que cette partie qui en 1660, en vertu d'un Arrêt du Parlement, a été remise à la Bibliotheque de Sorbonne.

3°. Que les Manuscrits de Breves que j'ai indiqués ne se trouvent ni dans l'inventaire en forme de récollement de 1648, ni dans celui de 1660, ni dans les Catalogues des Manuscrits de Sorbonne.

4°. Que les Manuscrits de Sorbonne qui viennent de la Bibliotheque de M. le C. de R. ne sont point signés Boissi comme je l'ai dit, mais Blaise.

Telles sont les objections de M. l'Abbé de Sanfale : il prétend que je suis dans l'erreur, mais il n'en donne pour preuve que de simples assertions, auxquelles je vais répondre avec tous les égards qu'il mérite, & que l'on doit à un corps respectable tel que la Sorbonne. Ces Manuscrits acquis par le Roi, s'il faut l'en croire, ne sont point en Sorbonne, en effet comme il résulteroit de sa réponse que cette maison ne possede pas la Bibliotheque entiere du Cardinal & qu'elle n'en a qu'une partie, ils peuvent être restés dans la portion qui n'est pas parvenue en Sorbonne. C'est donc un point qu'il est important d'examiner d'autant plus que ce partage est contre l'intention du C.

M. le Galois, savant très estimé de son tems, & qui étoit à peu près contemporain des événemens, dans son Traité des plus belles Bibliotheques de l'Europe, imprimé à Paris en 1680, dit, en parlant de celle de Sorbonne qu'il regarde comme une des plus florissantes de l'Europe : *elle est composée de celle de la maison qui étoit peu de chose, de celle de M. des Roches & de celle du Cardinal de Richelieu.... Ils en ont aussi une en haut de la maison qui est aussi fort nombreuse.* Le Clerc, dans son Histoire du C. de R. (1), dit seulement *il voulut aussi que l'on conservât sa Bibliotheque dans son entier, & que la Sorbonne nommât trois personnes dont les Ducs de Richelieu choisiroient une pour être Bibliothécaire avec le gage de mille livres par an.* En 1782 on a imprimé à Paris un petit ouvrage sur la Bibliotheque du Roi, où l'on dit *ces manuscrits* (de M. de Breves) *furent remis dans la Bibliotheque du Cardinal de Richelieu, où fut aussi transportée la Bibliotheque publique de la Rochelle après la prise de cette ville. Ces livres, manuscrits & autres, sont mainte-*

(1) T. 3, pag. 399, édit. de 1753. Amsterdam.

nant partie de la belle Bibliotheque léguée par cette Eminence à la maison de Sorbonne.

M. l'Abbé de Sanſale convient lui-même de ce legs fait à la Sorbonne, lorſqu'il parle de quelques manuſcrits *qui étoient* dit il *en Sorbonne avant le legs de M. le C. qui n'a eu ſon exécution que long-tems après ſa mort*, il s'agit de la Bibliotheque, mais il reſtreint ce *legs* à une partie qui en 1660, d'après un Arrêt du Parlement, a été remiſe à la Bibliotheque de Sorbonne; il convient encore que dans cette partie il y a des Manuſcrits Orientaux. Il a dit auparavant que dès 1643 il s'éleva de grandes conteſtations entre Madame la Ducheſſe d'Eguillon, tutrice du légataire univerſel du Cardinal & la maiſon de Sorbonne *légataire particuliere*, ſans doute relativement à la Bibliotheque dont il parle comme d'un *legs*.

Voilà donc M. le Gallois, Auteur contemporain, qui dit que cette Bibliotheque a paſſé en Sorbonne, d'autres dans la ſuite l'on dit auſſi; M. l'Abbé de Sanſale qui reſtreint ce legs à une partie ſeulement, mais dans laquelle il y a des Manuſcrits Orientaux. Enfin, d'après le ſilence de M. l'Abbé Ladvocat, ancien Bibliothécaire de Sorbonne, on pourroit ſoutenir que la Bibliotheque n'y a point paſſé ni entiere ni en partie. Dans ſon Dictionnaire, à l'article *Sorbonne*, qui eſt très-curieux & bien fait, il parle de l'ancienne Bibliotheque de Sorbonne & des bâtimens faits par le Cardinal. A l'article du *Pleſſis-Richelieu*, il dit que le C. a fait des livres de piété & un grand ouvrage intitulé: *Teſtament politique*, qui ſe trouve en manuſcrit dans la Bibliotheque de Sorbonne, & qui a été légué à cette Bibliotheque par M. le Maſſe des Roches, Secrétaire du Cardinal. On ſera ſurpris de ce que M. Ladvocat qui s'arrête ſur ce manuſcrit, & ſur l'ancienne Bibliotheque de Sorbonne, qui en parlant ailleurs du D. Petitpied, dit que ce Docteur légua à la Bibliotheque un ample recueil de pieces tant imprimées que manuſcrites qu'il avoit raſſemblées; on ſera ſurpris, dis-je, qu'il ne faſſe aucune mention de la Bibliotheque du C. léguée ou en tout ou en partie à la maiſon de Sorbonne, c'étoit un préſent trop important, quel qu'il fut, pour qu'il négligeât d'en parler, lui qui indique les préſens faits par d'autres perſonnes, & d'après ce ſilence on conclura que la Bibliotheque du C. n'a point paſſé en Sorbonne. Entre trois opinions ſi différentes quelle eſt celle qu'on doit adopter? Pour décider cette queſtion il faut remonter aux ſources & ne pas s'en rapporter à de ſimples aſſertions. Dans mon Mémoire, j'ai cité pour tout ce que j'ai avancé des titres tirés du Dépôt du Miniſtre de la Maiſon du Roi, du Secrétariat de la Bibliotheque du Roi, des Mémoires du Clergé. M. l'Abbé de S. devoit citer ſes preuves, même la date

date précise & les termes de l'Arrêt d'après lequel en 1660 on transporta en Sorbonne la Bib. du C., nous apprendre comment ces manuscrits de Breves qui étoient inventoriés, reliés aux armes du C., & compris dans sa Bibliotheque, en ont été retirés, pourquoi il n'y a eu en Sorbonne qu'une partie de la Bibliotheque, quoique le C. voulut qu'elle fut conservée entiere. Je vais tâcher de suppléer à son silence autant qu'il me sera possible d'après des pieces authentiques.

Quoique cette Bibliotheque soit en Sorbonne elle n'a point été léguée à cette maison par le C. C'est ce que le texte de son testament va nous apprendre : voici ce qui la concerne tel qu'on le trouve dans l'Histoire du Cardinal de Richelieu par Auberi, imprimée à Paris en 1660, c'est-à-dire dans le tems même de ces contestations, puisque c'est en 1660 qu'on transporta les livres du C. en Sorbonne.

(1) « Je donne & légue audit Armand de Vignerot, mon petit-neveu, aux closes & conditions qui suivront...... ma Bibliotheque, non-seulement en l'état auquel elle est à présent, mais en celui auquel elle sera lors de mon décès, déclarant que je veux qu'elle demeure au lieu où j'ai commencé à la faire bastir, dans l'Hôtel de Richelieu, joignant le Palais Cardinal : & d'autant que mon dessein est de rendre ma Bibliotheque la plus parfaite & accomplie que je pourrai, & la mettre en état qu'elle puisse non-seulement servir à ma famille, mais encore au Public, je veux & ordonne qu'il en soit fait un inventaire général, lors de mon décès par telles personnes que mes Exécuteurs testamentaires jugeront à propos, y appellant deux Docteurs de la Sorbonne qui seront députés par leur corps, pour être présents à la confection dudit inventaire, lequel étant fait, je veux qu'il en soit mis une copie en ma Bibliotheque, signée de mesdits Exécuteurs testamentaires & desdits Docteurs de Sorbonne, & qu'une autre copie soit pareillement mise en ladite maison de Sorbonne, signée ainsi que dessus.

» Et afin que madite Bibliotheque soit conservée en son entier, je veux & ordonne que ledit inventaire soit recollé & vérifié tous les ans par deux Docteurs qui seront députés par la Sorbonne, & qu'il y ait un Bibliothécaire qui en ait la charge aux gages de mil livres par chacun an ..; qu'il soit tenu de conserver ladite Bibliotheque, la tenir en bon état, donner l'entrée à certaines heures du jour aux hommes de lettres & d'érudition pour voir les livres

(1) Hist. du C. de R. par Auberi, p. 619.

» & en prendre communication » dans le lieu de ladite Biblio» theque, sans transporter les » livres ailleurs ».

Il légue de plus mil livres par an pour achetter des livres & augmenter cette Bibliotheque, & quatre cens livres pour la nétoyer. Ce testament est daté du 23 Mai 1642.

Cet établissement est digne du C. de R. qui, dans l'intention que sa Bibliotheque fut publique, ordonne que non-seulement elle soit conservée dans son entier, mais afin de la rendre de plus en plus utile, légue une somme annuelle de mil livres pour l'augmenter. Il nomme Messieurs de Sorbonne uniquement pour la surveiller & assister aux récollemens, afin que cette Bibliotheque, qui devoit être près le Palais Cardinal, mais dont l'emplacement n'étoit pas encore achevé, fut conservée dans son entier. Il résulte de cet exposé que le C. de R. ne legue sa Bibliotheque ni en tout ni en partie à la maison de Sorbonne comme on l'a cru jusqu'à présent, & que cette Maison suivant le testament n'a qu'un droit d'inspection.

Pour porter plus de jour sur tous ces faits qui ne sont point connus je vais donner un précis de ce qui s'est passé entre Madame d'Eguillon & Messieurs de Sorbonne relativement à ce sujet, il pourra nous instruire du sort des manuscrits de M. de Breves toujours renfermés dans cette Bibliotheque. Ces manuscrits dans un tems où l'on en avoit peu à Paris étoient très-précieux & très-importans, ils le sont encore à présent pour les grandes Bibliotheques qui n'en ont point, mais ils le sont beaucoup moins à la vérité pour celle du Roi qui maintenant est très-riche en ce genre. On ne sera pas faché cependant de sçavoir ce qu'ils peuvent être devenus depuis plus d'un siecle & l'on desireroit qu'ils redevinssent utiles aux sçavans, c'étoit, en les acquerrant, l'intention de Louis XIII, c'étoit même celle du C. de Richelieu qui dans ses dispositions veut que sa Bibliotheque soit publique & ouverte à certaines heures.

On étoit encore dans cette disposition de la rendre publique en 1648 (1), comme on le voit par une transaction faite entre Madame d'Eguillon & Messieurs de Sorbonne le 29 Mars de cette année (2). Après différentes conventions pour des objets étrangers à la Bibliotheque on ajoute : « sans » préjudice aux Sieurs de Sorbonne » du droit à eux appartenant & » légué par ledit testament de dé» puter deux Docteurs de ladite » Société pour recoler & vérifier » par chacun an la Bibliotheque

(1) Portes-feuilles de la Bibliotheque du Roi, L. 328 f.

(2) Elle a été imprimée à Paris chez Guillaume Sassier, rue des Cordiers, 1650. In-4°. de 24 pages.

» ordonnée par ledit défunt Sei-
» gneur Cardinal, pour servir au
» Public, & de nommer (cette
» condition n'est pas dans le testa-
» ment) trois personnes capables
» pour la fonction de Bibliothé-
» caire, vacation par mort adve-
» nant à ladite charge, l'une des-
» quels sera cho si par ledit Sei-
» gneur Duc de Richelieu pour
» en avoir le soin & la garde, aux
» gages & charges ordonnées par
» le testament. » Voilà sans doute ce qui a fait dire à M. de Sanfale que la maison de Sorbonne étoit légataire particuliere, expressions qui dans cette question semblent présenter plus d'étendue que le simple droit d'inspection n'en donne, & quand on rapproche cet endroit de sa lettre de celui où il dit que *l'inventaire de 1648 qui est en Sorbonne n'en renferme* (de la Bibliotheque) *qu'une partie, & que ce n'est que cette partie qui en 1660 a été remise à la Bibliotheque de Sorbonne*, on est tenté de croire que c'est-là tout le legs du Cardinal.

M. l'Abbé de Sanfale est encore dans l'erreur à ce sujet, en citant un Arrêt du Parlement de 1660, mais sans indiquer d'autre date ni le prononcé. Heureusement je l'ai trouvé imprimé dans un autre porte-feuille de la Bibliotheque du Roi, & il n'y est pas question d'une partie de la Bibliotheque, mais de la Bibliotheque entiere qui y fut portée, même avec les tablettes. Comme je me fais un devoir de ne rien avancer sans preuve, le voici en entier. « Arrêt
» du Parlement du 14 Février
» 1660, rendu entre Messire Ar-
» mand-Jean du Plessis, Duc de
» Richelieu, &c.. & les Prieur,
» Docteurs &c. de Sorbonne, de-
» mandeurs aux fins d'une requête
» par eux présentée à la Cour le 5
» Juin 1657, tendant à ce que
» l'Arrêt du (1).... Septembre
» 1656, & les articles du testa-
» ment du feu sieur Cardinal Duc
« de Richelieu, concernans sa Bi-
» bliotheque soient exécutés: ce
» faisant, que ladite Bibliotheque
» demeurera au lieu désigné par
» ledit testament, le défendeur
» condamné à représenter l'inven-
» taire (2) si aucun a été fait des
» livres de ladite Bibliotheque pour
» être procédé au récolement d'i-
» celui; si ledit inventaire n'a été
» fait, il sera procédé à la confec-
» tion d'icelui en présence de deux
» Docteurs de la maison de Sor-
» bonne, & deux copies dudit
» inventaire ou récolement laissées
» l'une en ladite Bibliotheque &
» l'autre en ladite maison de Sor-
» bonne, & les livres qui se trou-
» veront manquer seront rétablis.
» Maître Claude-Morel, Docteur
» de Sorbonne pourvu de la charge
» de Bibliothécaire maintenu en
» ladite charge, & vacation adve-
» nant d'icelle, le défendeur choi-
» sira l'un des trois qui seront pré-

(1) La date du jour en blanc, mais elle se trouve plus bas.

(2) C'est celui de 1643 & 1644.

» sentés par la maison de Sorbonne » aux gages de mil livres par an » payables par quartiers sur les » revenus des maisons étans èz » environs du parc du Palais Cardinal : & le nommé Cochinat, » nommé pour le nettoyement de » ladite Bibliotheque, payé de » quatre cens livres par an sur les » revenus desdites maisons, & les » arrérages desdits appointemens » payés auxdits Morel & Cochinat ; & outre, que sur le revenu » desdites maisons, il sera pris » annuellement la somme de mil » livres pour être employée en » achapts de livres pour l'augmentation de ladite Bibliotheque, » & ledit défendeur condamné au » payement des arrérages de ladite » somme de mil livres depuis le » décès dudit feu sieur Cardinal » Duc de Richelieu, pour être les » deniers employés aux ornemens » & accommodement de ladite Bibliotheque, & augmentation des » livres d'icelle, & défendeurs » d'une part : & Messire Armand-Jean du Plessis, Duc de Richelieu, défendeur & demandeur » aux fins d'une requête par lui » présentée en ladite Cour le 4 » Septembre 1659, pour être reçu » opposant à l'exécution des Arrêts » du 5 Février & 7 Septembre » 1656, d'autres parts. . . . . . » Appointé est, oui sur ce le » Procureur-Général du Roi, & » pour leurs advis sont demeurés » d'accord de l'appointement qui » en suit : la Cour a reçu & reçoit » ledit Duc de Richelieu opposant » à l'exécution desdits Arrêts & » faisant droit sur ladite opposition » & sur ladite Requête desdits de » Sorbonne a ordonné & ordonne » que les livres de ladite Bibliotheque dudit feu Cardinal Duc » de Richelieu, tablettes & autres » choses en dépendantes, étant de » présent en un lieu destiné par » ledit feu C. Duc de Rich. seront » portés à la diligence desdits de » Sorbonne, & aux frais dudit » Duc de R. en la maison de » Sorbonne pour y demeurer à » perpétuité & être annexés à la » Bibliotheque d'icelle. A condamné & condamne ledit Duc » de R. payer auxdits de Sorbonne » la somme de trente mil livres » pour être employée au logement, accomodement, ornemens & nécessités de ladite » Bibliotheque & de payer annuellement à ladite maison de Sorbonne, à commencer au premier » Octobre dernier passé, la somme » de six cent livres racheptable de » douze mil livres pour les appointemens d'un Bibliothécaire tels » que lesdits de Sorbonne adviseront de commettre, lesquels » appointemens seront payés par » lesdits de Sorbonne au Bibliothécaire qui sera nommé par » eux : ensemble sera payée par » ledit Duc de R. audit Morel » la somme de onze cens livres » à la quelle ont été modérés tous » les arrérages par lui prétendus » du passé : & ce faisant a déchargé

» ledit Duc de R., ensemble les » maisons basties & à bastir à l'entour du Palais Cardinal, qui ne » font point partie dudit Palais, » du surplus des appointemens du » dit Bibliothécaire & autres charges portées par ledit testament » touchant ladite Bibliotheque. » Même pourra ledit Duc de R. » disposer du lieu où est ladite » Bibliotheque & autres places & » maisons circonvoisines destinées » pour le bâtiment de l'Hôtel de » Richelieu, & les vendre si bon » lui semble, à la charge que les » deniers en provenant, seront » avant tous autres, employés au » payement des sommes ci-dessus » & de celles portées par la Sen» tence arbitrale rendue entre les » parties le 22 Septembre dernier, » & au parachevement des bâtimens » & ouvrages de Sorbonne aussi » énoncés en ladite Sentence arbi» trale, &c...... Fait en Parle» ment le 14ᵉ jour de Février 1660. » *Signé* du Tillet. »

Cet Arrêt, d'après lequel les livres ont été transportés en Sorbonne, exigeroit beaucoup de réflexions, on dira sans doute que le légataire universel du Cardinal n'étoit propriétaire de la Bibliotheque qu'à condition de la loger & de la rendre publique & qu'il ne pouvoit la transmettre à d'autres qu'aux mêmes conditions. MM. de Sorbonne par la transaction de 1648 insistent sur l'exécution du testament concernant la Bibliotheque. Par leur Requête présentée en 1657, ils renouvellent leurs instances, conséquemment sa publicité & l'inspection qu'ils avoient, ils exigent un nouveau récolement, afin que s'il y manque des livres ils soient remplacés, on vouloit donc qu'elle ne fut point démembrée, ils demandent le payement des gages du Bibliothécaire, du garçon de Bibliotheque & celui de la somme de mil livres par an pour l'acquisition de nouveaux livres, le tout conformément à l'Arrêt de 1656.

Il faut observer ici que les bâtimens de cette Bibliotheque n'étoient point achevés à la mort du Cardinal, puisqu'il dit *je veux qu'elle demeure au lieu où j'ai commencé à la faire bâtir*, & il paroît que les héritiers n'avoient pas terminé ce bâtiment. En 1659 le Duc de Richelieu avoit fait opposition à l'Arrêt de 1656, en conséquence intervint l'Arrêt de 1660 qui ordonne que la Bibliotheque sera transportée avec tout ce qui en dépend en Sorbonne, pour y demeurer à perpétuité. C'est sans doute une maniere adoptée pour exécuter le testament du Cardinal qui avoit ordonné un logement pour placer sa Biblotheque qu'il veut être publique; le D. de R. est décharge de cette construction moyennant une somme considérable qu'il paie à la Sorbonne à qui il remet la garde des livres & le choix du Bibliothécaire, en même-tems qu'il le décharge de payer

celui-ci. Cette somme doit être employée suivant l'Arrêt *au logement, accommodement, ornemens de la Bibliotheque.* Toutes ces dispositions de l'Arrêt, quoiqu'il n'y soit pas fait mention de la publicité paroissent ne tendre qu'à l'exécution complette des conditions du testament relativement à cette publicité de la Bibliotheque, dont la surveillance avoit été donnée à la Sorbonne par le testament, & la garde par cet Arrêt. Mais en voilà assez sur ce sujet, je laisse à d'autres le soin d'examiner les Arrêts du 5 Fév. & 7 Sept. 1656, la Sentence arbitrale du 22 Septembre 1659, & toutes les pieces relatives à ce sujet, je me renferme à faire observer ici qu'il n'est jamais question que de la Bibliotheque entiere, que loin de la diviser on insiste toujours sur sa conservation entiere, que par l'Arrêt de 1660 on ordonne le transport de la Bibliotheque, sans parler de la division, ainsi M. l'Abbé de Sansale ne peut pas dire que ce n'est qu'une partie qui a été transportée en Sorbonne, par conséquent les manuscrits de M. de Breves qui étoient encore en 1656 dans la Bibliotheque du Cardinal, où ils avoient été inscrits dès 1643 dans l'inventaire & reliés à ses armes ont dû y passer également, avec d'autres manuscrits parmi lesquels ils étoient confondus, c'est le seul objet qui m'engage dans ces recherches sur lequel j'ai cru pouvoir insister.

C'est en vain que M. l'Abbé de S. dit que depuis la mort du Cardinal jusqu'en 1660, c'est-à-dire, pendant 18 ans on ignore ce que ces manuscrits sont devenus. En 1644, tems où Madame d'Eguillon étoit déjà en procès avec MM. de Sorbonne, Vitré étoit poursuivi pour ces mêmes manuscrits qu'on inventorioit alors dans l'inventaire du C. En 1645 & 1647, il plaide au Parlement & au Conseil; en 1654, il assigne Madame d'Eguillon à les rendre; en 1656 MM. de l'Assemblée du Clergé & M. le Chancelier les réclament encore. MM. de Sorbonne pouvoient-ils ignorer les délibérations & les arrêtés de l'Assemblée du Clergé à ce sujet, eux qui avoient une inspection sur cette Bibliotheque sur-tout depuis 1648. Ils devoient donc être instruits de toutes les contestations qui survenoient à l'occasion de ces manuscrits. Les Caracteres acquis par le Roi ont été remis à la Bibliotheque du Roi, les manuscrits qui faisoient partie de cette acquisition devoient également y être remis, mais ils avoient été inventoriés & reliés aux armes du Cardinal & ils étoient restés dans sa Bibliotheque, ce seroit à M. l'Abbé de S. à nous apprendre comment ils en ont été retirés, ce qu'on n'auroit pu faire qu'en les rendant à la Bibliotheque du Roi où il n'ont jamais été portés, & où il ne se trouvent pas.

M. l'Abbé de S. convient qu'il y a peu en Sorbonne de Manuscrits Orientaux provenant de la Biblio-

theque du C., ainsi il y en a de l'espece de ceux dont il s'agit, ceux de M. de Breves, au nombre de cent dix ne doivent pas occuper beaucoup de place parce qu'il peut y en avoir d'assez minces pour ne pas paroître un objet considérable, & dès-lors, confondus avec plusieurs autres, on peut ne pas les appercevoir.

Il assure encore que les manuscrits de Sorbonne provenant de la Bibliotheque du C. ne sont point comme je l'ai dit *signés* Boissi, mais Blaise. L'Inventaire original de 1643 qui m'a été communiqué par M. Anisson, est aussi signé Blaise, ainsi celui de 1648 est à cet égard conforme à ce premier inventaire : mais je n'ai parlé que des manuscrits de M. de Breves saisis chez Sionita que j'ai dit avoir été alors *paraphés* par Boissi & non pas *signés*, c'est le paraphe de Boissi qu'on doit retrouver sur ces manuscrits, & si le Commissaire Blaise a paraphé les manuscrits on doit y voir en même tems le paraphe de Boissi.

Au reste je ne suis point surpris de ce qu'on prétend que ces manuscrits ne sont point dans les récollemens de 1648 & de 1660, parce qu'il n'est pas aisé de les démêler parmi ceux du même genre que le C. pouvoit avoir qui ont passé en Sorbonne comme le dit M. l'Abbé de S., & avec lesquels ils ont été confondus comme je le vois par l'inventaire de 1643, puisqu'il s'en trouve parmi eux d'autres du C. de R. Je n'ai pu faire connoître ceux de M. de Breves que par le catalogue donné par Vitré, catalogue fait à la hâte dans une descente de justice par un Commissaire : les titres traduits du latin en françois ont été abrégés & estropiés, & il faut être instruit de la Littérature Orientale, & entendre la langue pour les découvrir dans l'inventaire même de 1643. Ainsi Messieurs de Sorbonne peuvent y avoir été trompés, & à cet égard je n'ai jamais eu l'intention de trouver leur délicatesse ni celle de leurs prédécesseurs en défaut Je me suis borné à indiquer des manuscrits que le Roi avoit acquis, à les faire connoître, à les suivre jusques dans la Bibliotheque du Cardinal dans laquelle ils ont été inventoriés, & comme il a ordonné que cette Bibliotheque ne fut point démembrée, & qu'on a dit & imprimé depuis qu'elle avoit passé en Sorbonne, j'ai cru pouvoir le répéter & conclure que les manuscrits de M. de Breves y étoient également, puisqu'en 1656 ils étoient encore dans la Bib. du C., qui en 1660 a été portée en Sorbonne, & qu'en 1782 d'autres l'ont avancé.

Les différens inventaires dont M. l'Abbé de S. parle, & qu'il dit être faits en forme de récollemens, ne sont que de vrais récollemens dressés d'après le premier inventaire fait en 1643 & 1644, & l'on a dû y indiquer les articles

qui manquoient & dire pourquoi ceux de 1648 & de 1660 ne comprennent pas la totalité des livres puisqu'en 1648 & en 1656 ceux de M. de Breves étoient encore dans cette Bibliotheque, & puisqu'il est toujours question de la Bibliotheque entiere & dans la Transaction & dans les Arrêts.

J'ai eu des regrets de ce que ces manuscrits étoient restés depuis plus d'un siecle en Sorbonne dans l'oubli le plus profond, & étoient devenus inutiles aux gens de lettres pour lesquels M. de Breves les avoit apportés du Levant, & pour lesquels le Roi Louis XIII les avoit achettés. J'ai regretté encore, comme Vitré le regrettoit dans son tems, de ce qu'ils n'étoient pas à la Bibliotheque du Roi où les livres & les manuscrits, si rares qu'ils puissent être, sont toujours à portée d'être consultés. Il ne s'agit ici que des manuscrits de M. de Breves, & je n'ai pas prétendu dire par-là qu'on ne communiquoit absolument en Sorbone aucun livre, ainsi c'est inutilement que M. l'Abbé de S. cite quelques personnes qui ont eus accès dans cette Bibliotheque. Je me suis toujours renfermé dans la recherche des manuscrits du Roi ou de M. de Breves, qui, suivant la réponse de M. l'Abbé de S. n'ont jamais été en Sorbonne, ils y sont donc dans l'oubli le plus profond, c'est ainsi que j'ai dit que les caracteres transportés à l'Imprimerie R. avoient été totalement oubliés. Il est certain que ces manuscrits ne seroient pas restés dans cet oubli si l'on avoit suivi les intentions du C. qui vouloit que sa Bibliotheque fut publique & ouverte à certaines heures à tous les savans afin qu'ils puissent y travailler, comme dans les autres Bibliotheques publiques. Cette Bibliotheque contient de plus une autre Bibliotheque qui avoit été publique, celle de la Rochelle, en la rendant accessible c'étoit rendre cette partie à sa premiere destination, & à cet égard toutes les dispositions du C. ne méritent que des éloges, puisqu'il ordonne qu'elle soit publique.

Je suis très-sensible aux offres obligeantes que M. l'Abbé de S. me fait dans sa réponse en m'assurant que si je m'étois transporté en Sorbonne il m'auroit communiqué, par les inventaires de 1648 & de 1660, des preuves qui m'auroient détrompé. J'aurois préféré la vue des manuscrits, mais il étoit difficile que j'abusasse ainsi de sa politesse pour m'instruire en quelque façon secretement, une pareille démarche est peu honnête, & je la croyois d'ailleurs inutile parce qu'étant lié autrefois avec l'Abbé Ladvocat à qui j'avois donné quelques leçons de la Langue Arabe, je fus curieux de connoître la Bibliotheque de Sorbone. Après qu'il m'eut fait voir les imprimés, je lui demandai s'il y avoit des Manuscrits Orientaux, & il me répondit qu'il y en avoit mais qu'on ne les montroit pas, réponse faite

faite encore depuis à différentes personnes curieuses de voir, en général, les manuscrits de cette belle Bibliotheque.

Il faut convenir qu'elle est peu connue puisque D. Montfaucon dans son *Bibliotheca Bibliothecarum*, où il indique les manuscrits des différentes Bibliotheques considérables, ne dit rien de celle de Sorbonne. Dans les Tables du Journal des Sçavans où l'on fait une longue énumération de toutes les Bibliotheques (1) publiques de Paris, même de celles qui sont considérables & qui appartiennent à des particuliers, de celles qui sont dans les Provinces de France, de celles des Pays Etrangers, il n'en est également fait aucune mention, ce qui prouve qu'elle n'a jamais été d'un grand usage pour les sçavans qui ne sont pas de la maison de Sorbonne.

D'après le tableau que M. l'Abbé de S., aux soins duquel elle est confiée à présent, fait de toutes les richesses qu'elle renferme, il est à desirer que les sçavans aient plus de facilité pour y pénétrer, & nous apprenons avec plaisir par sa réponse que quoi qu'elle ne soit pas publique on y accueille tous ceux qui veulent y consulter les livres.

(1) Au mot *Bibliotheque*.

P. S. M. l'Abbé de Sansale vient de publier encore dans le n°. 14 de l'année Littéraire, une seconde Lettre dans laquelle il s'attache à relever deux erreurs de mon Mémoire qui pourroient, dit-il, devenir contagieuses. La premiere, c'est que j'ai dit que Guillaume Postel est le premier qui ait fait imprimer de l'hébreu à Paris, en 1538. Je l'ai conclu des difficultés que Postel dit avoir éprouvées pour faire imprimer tous les caracteres dont il avoit besoin : *Aliud & id quidem difficillimum magis angebat animum meum, quomodo tam varii caracteres..... possent omnes à me inverti ut illos sculptoribus nusquam quicquam tale antea expertis designates traderem.*

M. l'Abbé de S. cite plusieurs Ouvrages imprimés antérieurement, c'est-à-dire, en 1508, en 1520, en 1529, 1531 & 1532. D'après ses observations, pour trancher toute difficulté & arrêter cette prétendue contagion qui pourroit entraîner bien du monde, je me borne à dire :

Tome Ier. des Notices & Extraits de la Bib. du Roi, pag. lv, lig. 8, *à Paris Guillaume Postel est le premier*, lisez *fut un des premiers.*

J'ai dit encore, & ceci est la seconde erreur, que Robert Etienne se distingua dans ce genre d'Imprimerie Hébraïque en 1550. Qu'il ait publié sa belle Bible en 1544 peu importe, j'ai pris pour date la publication de ses beaux Alphabets Hébreux que quelques-uns ont dit avoir été faits par ordre de François. Ier. Ce que j'ai avancé ne signifie pas qu'il n'a point commencé avant ni continué après. On voit par-là que ces erreurs ne peuvent être contagieuses; je n'ai fait qu'un simple Mémoire ou Essai Historique, & non une Histoire suivie de la Typographie Orientale, & je sais qu'il existe beaucoup d'autres livres dont je n'ai point parlé, parce que ces détails exigeroient un trop grand ouvrage.

Traité de la culture du Nopal & de l'éducation de la Cochenille dans les Colonies Françoise de l'Amérique; précédé d'un voyage à Guaxaca, par M. Thiéry de Menonville, Avocat en Parlement, Botaniste de Sa Majesté très-chrétienne; auquel on a ajouté une Préface, des Notes & des Observations relatives à la culture de la Cochenille, avec des figures coloriées, le tout recueilli & publié par le Cercle des Philadelphes établi au Cap-François, Isle & Côte Saint-Domingue. Au Cap-François, chez la veuve Herbaut, Libraire de Mgr. le Général, & du Cercle des Philadelphes. A Paris, chez Delalain, le jeune, Libraire, rue Saint-Jacques; & à Bordeaux, chez Bergeret, rue de la Chapelle Saint-Jean, 1787. Deux volumes in 8°.

Un ouvrage important publié, à l'aide d'une souscription, par le Cercle des Philadelphes, établi au Cap François Isle de S. Domingue, exigeroit que nous fissions connoître entierement cette nouvelle Compagnie qui s'annonce d'une maniere aussi avantageuse. Mais nous ne sommes pas assez instruits de son régime pour nous permettre de satisfaire à ce désir, n'ayant pas sous les yeux le Prospectus de son établissement. Ce que nous sçavons, c'est que la liste des membres qui la composent est nombreuse, qu'elle contient des noms estimables & connus, & qu'elle est divisée en quatre classes. La premiere est pour les honnoraires; la seconde pour les membres résidans; la troisieme pour les associés coloniaux, & la quatrieme pour les associés nationnaux & étrangers. Leur but est exposé à la tête de la soucription pour les Ouvrages de M. Thiery en ces termes: « les » Instituteurs du cercle des Phila» delphes se sont proposés, en » se réunissant, de conférer sur » la Physique, l'Agriculture, la » Médecine & l'Histoire-Natu» relle; leur but a été de former » un dépôt de toutes les observa» tions, de tous les mémoires & » traités sur tous les objets qui » interessent la Colonie de Saint» Domingue. &c. » C'est par les soins du Cercle des Philadelphes que le public va jouir des recherches, du voyage & des expériences de M. Thiéry, relativement à la culture de la Cochenille.

Le premier Volume contient différentes pieces qui ont pour objet la Cochenille; on les a réunies afin de rendre plus complettes les notions qu'on a maintenant sur ce précieux insecte; on y trouve: 1°. un mémoire lû à la chambre d'agriculture du Cap, le 3 juin 1765. L'Auteur, qui n'est pas nommé, paroît très-instruit

dès avantages qu'il y auroit à cultiver la Cochenille. Selon lui : « il a été calculé que les galions » apportoient, année commune, » en Europe, 880000 liv. pésant » de Cochenille, dont un tiers » silvestre, par conséquent de » moindre valeur, qui produi- » roient environ 15,560,680 liv. » monnoie de France, ce qui » l'établieroit l'une dans l'autre à » environ 16 de nos livres numé- raires la livre. 2°. Un extrait des affiches américaines, du 24 sep- tembre 1785, n° 39; on y voit comment M. Thiéry a été porté à se rendre au Mexique pour y chercher la Cochenille fine & tout ce qui a suivi son voyage & son établissement à S. Domingue ; 3°. une Histoire abrégée de la Cochenille de S Domingue & de sa culture, par M. Joubert de la Motte, Médecin-Naturaliste du Roi. Ce Mémoire a été communiqué au Roi & lu dans son Conseil. Quand on connoît les travaux, les peines & les succès de M. Thiery on ne lit pas sans amertume quelques termes dont se sert M. Joubert en parlant de cet estimable botaniste & de cet homme courageux, qui a apporté dans les possessions Françoises & après avoir couru mille dangers, la Cochenille fine & les cactes propres à l'élever. Devoit-on pour couvrir la négligence peu excusable qui nous a fait perdre à sa mort un si beau présent, chercher à diminuer son mérite & à dépriser ce qu'il a fait ? 4°. des Observations particulieres faites dans le jardin du Cercle des Philadelphes au Cap, par M. Arthaud. On y a essayé la culture de différens cactes & l'éducation de la Cochenille sylvestre, la seule qui subsiste à S. Domingue, où elle est naturelle, tant par les moyens indiqués par M. Thiéry, que par de nouveaux moyens. Ces Pieces sont suivies de l'Éloge de M. Thiéry, par M. Arthaud, & de son Voyage à Guaxaca Capitale de la Province du même nom, dans le Royaume du Mexique.

Animé du désir d'être utile à sa patrie & enflammé par un passage de l'Histoire Philosophique & Politique, M. Thiéry forma le projet d'enrichir les Colonies Françoises du Nopal & de la Cochenille. Il le communiqua au Ministre du Roi, qui avoit alors le département de la Marine ; dès qu'il fut sûr de son approbation, il ne songea plus qu'à l'exécuter.

Il part pour l'isle de S. Domingue, où, sans se permettre le repos dont il a besoin, il profite d'un petit bâtiment qui va à la Havanne. Nous citerons avant d'aller plus loin, un endroit qui peint le caractere & le zèle de M. Tiéry. « Quelque modique que » fut cette somme, dit-il, (c'étoit » 4000 liv. que le Ministre de la » Marine lui avoit fait donner) » je me gardai bien de disputer » sur ce point. Je craignois plus » de ne pas faire le voyage que

» je n'apprehandois d'y manquer » de commodités ; & même après » un calcul raisonné des besoins » que je pouvois avoir, je me » décidai à n'emporter avec moi » que deux mille livres ; & qu'on » ne croye pas que ce fut par » une sordide économie que je » retranchai ainsi les dépenses » d'une entreprise aussi impor- » tante, déterminé comme j'étois » à tout sacrifier pour réussir ; ce » n'étoit pas pour moi que je » faisois ce retranchement, c'étoit » une ressource que je me ména- » geois dans le cas où mes pre- » miers essais se seroient trouvés » vains : il étoit possible que je » fusse éconduit à la Havanne & » que j'y consommasse beaucoup » de tems & d'argent ; alors j'au- » rois pu tenter d'autres voies. » Porto-Bello, Cartagène, S. » Thomas de Honduras, m'of- » froient de nouvelles routes & » un nouvel espoir. Je ne voyois » enfin de grandes dépenses, de » dépenses indispensables que les » passages ; & , bien résolu de » me contenter de pain & d'eau » pour vivre, je partis avec la » douce confiance qu'il me res- » toit deux planches après le nau- » frage, l'une dans les mains d'un » ami & l'autre au trésor du Roi. »

Le 21 Janvier 1777 M. Thiéry s'embarqua à S. Domingue & arriva le trentieme jour à la Havanne. Il décrit les observations nautiques qu'il a faites dans sa traversée, son séjour à la Havanne, tout ce qu'il a vu, tout ce qui lui est arrivé dans la Capitale de cette Isle & dans les environs. Après y être resté cinq semaines, occupé à herboriser, il fit route pour la Vera-crux. Une navigation difficille de 14 jours dont il donne le détail, l'amena dans cette ville. C'étoit-là où il devoit prendre des renseigemens sur le pays qui cultive le plus la Cochenille. Il en prit en effet de satistaisans & il sçut que c'étoit dans la Province de Guaxaca & à Guaxaca même, qu'il falloit aller. Il faut lire dans le voyage même ses réflexions, ses embarras, sa perplexité, ses précautions pour ne donner aucun soupçon à une nation, qui a concentré la culture de la Cochenille dans une de ses possessions.

Sous prétexte d'herboriser, il sort de la Vera-crux & prend le chemin de Guaxaca. On le suit avec intérêt pendant tout le cours de son voyage, où il a à lutter contre une foule d'obstacles. Ce qu'il a le plus à craindre, ce sont les corps de garde Espagnols, qui ne lui auroient pas trouvé de passeport, parce qu'il n'en avoit pas pour pénétrer dans l'intérieur du pays. Tantôt il se sauve par de la hardiesse & de la résolution, tantôt il feint de dormir sur son cheval, tantôt il tourne un pays, au lieu de passer dedans, tantôt il évite des recherches inquiétantes en se disant Médecin & en donnant des conseils de santé. Il

étoit d'une conſtitution forte & peu délicat ſur la nourriture, ces deux qualités lui furent très-utiles, car il eut une fatigue conſidérable à eſſuyer & trouva ſouvent peu de reſſources pour vivre. Aucunes plantes de celles, qui ſe trouverent dans ſon chemin, n'échappa à ſes regards éclairés, il eut voulu s'arrêter à chaque pas pour s'enfoncer dans le pays ; mais ſon objet principal le ramenoit toujours dans le chemin de Guaxaca. Les circonſtances de ce voyage ſont curieuſes & piquantes. Ce fut à Gallatillan que M. Thiéry vit les premieres Cochenilles fines, quoiqu'il y en eut à Los-Cues, par où il avoit paſſé ſans les voir. Il peint d'une maniere franche & naive la joie qu'il eut à l'aſpect de ces précieux inſectes, qui lui faiſoient entreprendre tant de chemin & ſurmonter tant d'obtacles. Mais cette joie, il la concentroit, n'oſant la faire paroître au déhors, parce qu'elle auroit trahi ſon deſſin. Il arriva enfin à Guaxaca, dont il fait un tableau intéreſſant. Ce fut dans cette ville qu'il prit toutes les inſtructions ſur l'éducation de la Cochenille, car il y en a des cultures multipliées ; il y acheta des Nopals chargés de Cochenilles fines, qu'il fit mettre dans des caiſſes ſans que perſonne s'en doutât, parce qu'il les couvrit des plantes, qu'il avoit ramaſſees dans ſes herboriſations. Il avoit auſſi acquis pluſieurs pieds de bonne vanille & jalap. Fier de ſa conquête, pour n'en pas perdre le fruit, il ne reſta à Guaxaca que le moins de tems poſſible & en repartit auſſitôt pour reprendre la route qu'il avoit tenue. Il eut en revenant encore plus de précautions à prendre, parce qu'il étoit chargé d'une riche depouille. Il avoit deplus à ſoigner des plants auxquels il falloit donner de l'air de tems en tems. « Rien n'égaloit » ma ſatisfaction, dit il, je voyois » mon expédition achevée con- » tre mon attente, même en » vingt jours, encore en avois je » perdu un demi très-inutile- » ment, & j'avois ſéjourné deux » jours à Guaxaca ; reſtent ſeize, » dans leſquels j'avois fait deux » cent quarante lieues, dont qua- » rante à pied par des chemins » difficiles ſouvent impraticables, » par une chaleur inſupportable, » dans un pays ſans reſſources, » parmi des peuples dont j'igno- » rois la langue, où je n'avois ni » protecteur, ni connoiſſances ; » & où tout officier public de- » voit être par état mon ennemi ; » avoir fait une route ſi longue » & ſi difficile, ſans maladie, » ſans accident, étoit une choſe » ſi extraordinaire & ſi heureuſe » que je ne pouvois me le perſua- » der, je croyois que c'étoit un » ſonge. »

Cette joie quelque vive qu'elle fut, n'étoit pas exempte d'inquiétudes. M. Thiéry ſongeoit à porter ſon tréſor à S. Domingue. Comment l'embarquer ſans être décou-

vert ? la relache à la Havanne étoit également dangéreuse. Enfin M. Thiéry profitant des circonstances heureuses, qui se présenterent, & usant de toutes les ressources de son esprit, parvint à embarquer paisiblement ses caisses & fit voile d'abord pour Campêche & de-là pour S. Domingue. Les détails de sa navigation dans ces mers sont décrits avec soin. Le lecteur, qui ne manque pas de partager les allarmes & les peines de M. Thiéry, se trouve soulagé d'un grand poids, quand il le voit arriver à S. Domingue sain & sauf, avec une partie des richesses qu'il étoit aller chercher.

Le Traité de la Culture du Nopal & de l'Education de la Cochenille, remplit la plus grande partie du second Volume. Cet article offre un nouveau genre d'intérêt. M. Thiéry a divisé ce Traité en deux parties, dont l'une concerne les *Cactes*, genre de plantes, qui comprend les espèces, propres à la nourriture de la Cochenille, & l'autre, l'éducation de cet insecte. En Botaniste habile, l'Auteur décrit dans la Ire d'une maniere exacte & étendue le genre des cactes, particulier à l'Amérique; en parlant des especes, il n'insiste que sur celles qui sont utiles pour nourrir la Cochenille; tels sont, l'*opuntia de Campêche*, *la raquette Espagnole*, *le vrai nopal*, & le *nopal de Castille* « Cette derniere espece ne vient pas de Castille, comme son nom semble nous l'indiquer, mais on l'a surnommée ainsi, à cause de sa beauté, & ce sur-nom n'a pu lui être donné que par les Castillans. » M. Thiéry, en parlant de la maniere exacte de décrire les *cactes opuntia*, ou *cactes a articles*, fait une réflexion qui nous paroît bien sage. « Quand on veut donner une idée exacte des *articles*, il faut réunir mentalement les articles qui ont une forme exactement semblable, & si leur nombre surpasse, non-seulement celui de quelques formes particulieres, mais encore celui de toutes les collections particulieres de formes accidentelles, ce sera ceux-là qu'on devra choisir pour en décrire la forme & l'attribuer spécialement à la plante. C'est ce défaut d'attention, ou l'impossibilité de donner cette attention, qui fait que l'on ne reconnoît pas les cactes aux descriptions qu'en ont faites plusieurs Auteurs qui n'ont point vu les plantes, & qui ne les ont décrites que sur la forme accidentelle de l'article qu'on leur a apporté, & non sur la forme de la majeure partie de ces articles. »

L'espece de cacte qui mérite la préférence pour l'éducation de la Cochenille, c'est le Nopal, ainsi appellé au Mexique. La Nopalerie est le terrain dans lequel on fait des plantations de Nopal. M. Thiéry en trace la position, la culture. Il rapporte les maladies, les ennemis & autres accidens du Nopal, & les moyens d'y remédier.

La IIde partie du Traité est subdivisée, parce qu'il y a deux sortes de Cochenilles dont il est question séparément; l'une, la Cochenille sylvestre, & l'autre la Cochenille fine. La couleur, que donne celle-ci, a moins de solidité, mais plus d'éclat & plus de brillant ; ce qui lui fera toujours donner la préférence. « La Cochenille en général » est un *coccus* qui habite le cacte » coccinellifere, la femelle a le » corps applati du côté du ventre; » elle est hémisphérique par le » dos, qui est rayé par des rides » transversales, qui aboutissent au » ventre par une double marge » dont la supérieure est moins » grande, toute la peau est d'un » brun sombre. Sa bouche n'est » qu'un point subulé qui sort du » milieu du thorax; elle a six petits » pieds bruns très-courts & point » d'aîles. Le mâle a le corps allongé » d'une couleur rouge foncé, cou» vert de deux aîles horisontale» ment abaissées & un peu croisées » sur le dos; il a deux petites an» tennes à la tête, moindres d'un » tiers que son corps, l'abdomen » est terminé par deux soies posti» ques, aussi divergentes que les » antennes ; il a également six » pieds, mais plus grands que ceux » de la femelle, il n'a pas un vol » continu, mais il voltige en sau» tant très-rarement : on appelle » au Mexique la Cochenille *grana* » en Espagnol. Ce nom lui est évi» demment continué de l'erreur » originelle des anciens, qui » croyoient que cet insecte étoit » un grain, la production d'un » végétal. »

Après quelques détails sur la Cochenille sylvestre, considérée en elle-même, M. Thiéry traite de son éducation, c'est-à-dire, de la maniere de la semer, ou placer sur les plantes & de la recueillir : il expose les avantages qu'il y auroit de la multiplier à Saint-Domingue. Delà il passe à la Cochenille fine dont il fait connoître la différence physique ; son éducation, la maniere de la récolter, ses ennemis, les accidens qu'on a à redouter pour elle, tout est détaillé avec clarté & précision. Un des grands points étoit de persuader aux Colons de Saint-Domingue que l'éducation de la Cochenille pouvoit leur être utile. M. Thiéry dans un chapitre particulier s'occuppe de cet objet en répondant aux objections qu'on n'a pas manqué de faire contre un établissement nouveau. Cette culture exige peu de bras, peu de terrains, & convient dans ceux qui ont le moins de valeur ; quelque prix qu'on mette à l'acquisition des Negres & à l'emploi du terrain de la Colonie, ce qu'on consacrera à la culture de la Cochenille donnera des rentrées qui dédommageront amplement.

Nous terminerons ce qu'il nous est possible de dire du Traité de la culture de la Cochenille par ce morceau de M. Thiéry, qui nous a paru d'une

philosophie peu commune. « On » voit rarement l'Auteur d'une » entreprise utile en tirer tout le » fruit qu'il a droit d'en espérer. » Celui qui propose la culture du » Nopal & l'éducation de la Co- » chenille aux Colons de Saint- » Domingue le fait bien, il ne » s'est pas abusé, & il ne se promet » pas pour lui personnellement » tous les avantages qu'il pourroit » en tirer. Son âge, sa maniere de » vivre, son état, le mettent trop » au-dessous de toutes espérances » de fortune; mais il prétend à » l'honneur d'avoir enseigné une » chose réellement utile, & c'est » pour l'obtenir à juste titre cet » honneur, qu'il a cru devoir ne » rien dissimuler, en disant fidelle- » ment ce qu'il a observé; c'est-là » le seul hommage que l'honnête » homme doit à lui-même & au » public. »

On a imprimé à la fin du second volume un supplément au voyage de Guaxaca; il contient des lacunes recouvrées après l'impression & des notes capables de jeter un plus grand jour sur plusieurs endroits de ce voyage. La description de la Vera-crux en fait la plus grande partie.

Nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de notre empressement à leur faire connoître le travail posthume de M. Thiéry.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Novembre 1787, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

LA température de ce mois a été assez variable; le commencement en a été humide & froid; le milieu doux & humide, & la fin froide & seche. Les gelées sont venues à propos pour arrêter les bleds dont la végétation étoit trop forte.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 2, (*D. Q.*) couvert, pluie & doux. Le 4, (*équinoxe desc.*) nuages, froid, *changement marqué.* Le 5, (4.e *jour avant la N. L.*) nuages, pluie, froid. Le 9, (*N. L.*) nuages, grand vent, doux. Le 12, (*lunistice austral*) nuages, doux. Le 13 (4.e *jour après la N. L.*, & *apogée*) couvert, brouillard, pluie, froid, *changement marqué.* Le 18, (*P. Q.*) nuages, pluie, froid. Le 19, (*équin. ascend.*) couvert, brouillard, pluie, vent, froid. Le 21, (4.e *jour avant la P. L.*) nuages, froid. Le 26, (*périgée*) beau, froid. Le 29 (4.e *jour après la P. L.*) beau, froid.

Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1711, 21 lig. En 1730, 13 lig. $\frac{1}{5}$. En 1749, 28 lig. $\frac{1}{2}$. En 1768, *vents dominants* O. & S. O. *Plus grande chaleur*, 10 d. le 3. *Moindre*, 0 d. les 7 & 17. *Moyenne*,

5,

5, 1 d. *Plus grande élévation du Baromètre*, 28 po., 3 lig. $\frac{1}{4}$ le 6. *Moindre*, 26 po. 7 lig. le 22. *Moyenne*, 27 po. 7, 11 lig. *Nombre des jours de pluie*, 11. *Température* froide & humide.

En 1787, *vents dominants* N. & S., le vent de S. O. fut violent les 2, 5, 9, 11 & 19.

Plus grande chaleur, 12, 3 d. le 11 à 2 h. soir, le vent S. E. & le ciel serein. *Moindre*, 2, 1 d. le 30 à 7 h. matin, le vent S. & le ciel serein. *Différence*, 14, 4 d. *Moyenne* au *matin*, 3, 8 d.; à *midi*, 5, 5 d.; au *soir*, 4, 5 d.; du *jour*, 4, 6 d.

Plus grande élévation du baromètre, 28 po. 0, 50 lig. le 29, à 8 h. soir, le vent E. & le ciel serein. *Moindre*, 26 po. 11, 50 lig. le 2 à 8 h. soir, le vent S O. & le ciel couvert. *Différence*, 13, 00 lig. *Moyenne* au *matin*, 27 po. 5, 79 lig. à *midi*, 27 po. 5, 71 lig.; au *soir*, 27 po. 6, 13 lig. Du *jour*, 27 po. 5, 88 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er à 7 h. matin, 27 po. 3, 62 lig.
Du 1er. au 2, *baissé* de 4, 12 lig.
Du 2 au 4, *monté* de 8, 00 lig.
Du 4 au 5, *baissé* de 2, 90 lig.
Le 5, *monté* de 2, 31 lignes.
Du 5 au 7, *baissé* de 1, 47 lig.
Le 7, *monté* de 1, 99 lignes.
Du 7 au 9, *baissé* de 4, 93 lig.
Du 9 au 10, *monté* de 4, 81 lig.
Du 10 au 11, *baissé* de 5, 27 lig.
Du 11 au 12, *monté* de 2, 71 lig.
Du 12 au 13, *baissé* de 3, 05 lig.
Du 13 au 16, *monté* de 4, 55 lig.
Du 16 au 20, *baissé* de 6, 29 lig.
Du 20 au 21, *monté* de 6, 19 lig.
Du 21 au 23, *baissé* de 4, 11 lig.
Du 23 au 29, *monté* de 8, 42 lig.
Du 29 au 30, *baissé* de 1, 02 lig.
Le 30, à 8 h. soir, 27 po. 11 48 lig.

On voit que le mercure a beaucoup varié, sur-tout en *montant*, les 3, 5, 7, 9, 12, 14, 20, 21, 24 & 25; & en *descendant*, les 2, 8, 11, 13, 18, 19 & 22.

Hygromètre de M. Buissart. Plus grande élévation, (ancien) 23, 3 d, (nouveau) 27, 0 d. le 28. *Moindre*, (ancien) 7, 5 d, le 8; (nouveau) 9, 2 d. le 13. *Moyenne*, (ancien) 13, 7 d., (nouveau) 15, 6 d. La plume du nouvel hygromètre s'est fendue le 30, ainsi il est hors de service.

Il est tombé de la *pluie* les 2, 3, 5, 6, 7, 11, 13, 14, 18, 19, 20 & 22; & de la *neige* le 21. La quantité de pluie a été de 27, 6 lig., dont 20, 9 lig. sont tombés en 4 jours. L'*évaporation* a été de 9, 0 lig.

L'*aurore boréale* a paru les 21 & 26, avec des jets lumineux & colorés d'un beau rouge. L'aiguille aimantée a été fort agitée pendant ce mois.

Nous n'avons eu pendant ce mois que des rougeoles & des rhumes.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DANNEMARC.

DE COPPENHAGUE.

EYRBYGGIA Saga sive Eyranorum Historia, quam mandante & impensas faciente peril. P. f. Suhm, versione, lectionum varietate & indice rerum auxit G. J. Thoskelin, Prof. Philos. extraord. Hafn. 1787. 4°. 366 p.

Cette Saga ou Histoire Islendoise contient les actions des habitans d'Eyre en Eyrarsveit, ou d'Alf-firding & Breidvik. On ignore qui en est l'Auteur; l'Editeur en fixe le tems vers l'an 1264.

L'Académie Royale des Sciences de Coppenhague a proposé dans sa séance du 7 Décembre 1787, les sujets suivans pour les prix qu'elle donnera dans le courant de Novembre 1788.

1°. *Narrationem Arnoldi Lubecensis de rebus Danorum inde à morte Valdemari I, ann.* 1182, *usque ad annum* 1209, *cum Saxone Alberto Stadensi Cornero aliisque ejus ævi scriptoribus comparare ejusque Epochæ chronologiam perpetuam contexere.*

2°. *Desideratur methodus huc usque cognitis expeditior & facilior longitudines Geographicas ex observatis eclipsibus solis & fixarum à luna occultationibus computandi.*

3°. *Cum aër atmosphericus prope tellurem constet ex una circiter parte aëris vitalis & tribus partibus aëris noxii, in quo scilicet neque animalia respirantia vitam, neque candelæ flammam conservare queunt; desideratur hujus aëris noxii examen chemicum, ejusque habitus ad alias aëris species aliaque reagentia chemica, atque nova examinatio exquisita, num hæc aëris portio propter phlogiston quod vulgò ipsi inesse dicitur cum nitro detonet & in aërem vitalem per detonationem mutetur.*

4°. *Optimam indicare aratri structuram, ejusque partium inter se proportionem mechanicis principiis & experientia innixam quæ minimo virium dispendio maximum effectum pro diverso agrorum situ, diversaque telluris qualitate producere valeat.*

Le prix du meilleur Mémoire sur chacune de ces questions sera une médaille d'or de la valeur de 100 rigsdalers : tous les savans peuvent prétendre à ces prix, excepté les Académiciens domiciliés à Coppenhague.

Les Mémoires seront écrits en latin ou dans une des langues principales de l'Europe. Les Auteurs sont priés de ne se point nommer, mais de mettre à leurs ouvrages une devise qui sera jointe aussi dans un billet cacheté contenant leurs noms & le lieu de leur

demeure. L'ouvrage sera remis sur la demande de l'Auteur avec le billet non ouvert, dès que le jugement de l'Académie sera publié.

Samling af Ægyptiske og Romerske-oldsager; ou Recueil d'Antiquités Egyptiennes & Romaines, per Jean Wiedewelt. Iere. partie, 1786. 10 f. ½ f°. 27 planches.

Le possesseur des Antiques contenues dans cet Ouvrage est M. Hœugh Guldberg, Conseiller privé & Bailli général, qui les a confiées à M. Wiedewelt, Professeur, Conseiller de Justice, & Directeur de l'Académie de Charlottenbourg. Tous ces antiques sont de bronze: on les a dessinés & gravés de même grandeur que les originaux, & du côté le plus propre à les présenter dans le jour le plus avantageux; ils ont été copiés fidelement, avec tous leurs défauts, sans correction, sans embellissement: c'est le premier grand ouvrage de ce genre qui ait été publié en Dannemarck.

Les quatorze premieres planches contiennent des Antiques Egyptiens, quelques Antiques Etrusques, & trois ou quatre qui sont douteux.

On y voit plusieurs Isis, dont une couverte de plumes en forme d'aîles paroît être du tems de Ptolémée, & a sur la tête une poule de Numidie; une autre a les cheveux retombans en boucles; une troisieme est couronnée d'une espece de palme qui croît aux environs de Damiete; la plus grande & la plus belle est revêtue d'une robe fine, & porte un voile ou manteau bordé de franges & jetté sur l'épaule droite.

Plusieurs autres Isis emmaillotées

Un Osiris nud portant sur la tête un ornement de plumes à la maniere Péruvienne.

Deux Harpocrates à cheveux bouclés & pendant du côté droit: le premier porte une espece de mître & est d'un style très-antique.

Une Prêtresse d'Isis portant sur la tête un vase à deux anses.

Un Prêtre d'Osiris avec un collet, un ornement de plantes persiques sous le menton & un fouet à la main.

Un autre Prêtre tenant un bâton.

Une Femme vêtue d'une étoffe rayée.

Les Bœufs Apis & Mnevis, &c.

Les Antiques Romains sont plus communs; on y voit des Faunes, des Silenes, une Fortune, un Prêtre de Cybele, un Néron, un Galba, un Cicéron, un Pugillateur, un Gladiateur, des Lampes, des Agraffes, &c. L'Editeur, M. Wiedewelt a accompagné ce Recueil d'une Introduction en Langue Danoise. L'Auteur des Nouvelles Litteraires de Coppenhague, en rendant compte de cet Ouvrage, dit avec raison que la Langue Danoise étant peu familiere aux savans étrangers, il seroit à souhaiter que l'Editeur donnât en leur faveur une traduction Latine ou Françoise de son Introduction, afin qu'ils

puissent juger de la maniere dont on étudie en Dannemark les Antiquités, ainsi que du soin & du goût avec lequel on y rend les Ouvrages des Anciens. Il n'est pas douteux que cette traduction ne soit nécessaire pour que l'Ouvrage soit recherché dans les pays étrangers.

ITALIE.

DE MILAN.

Ephemerides Astronomicæ anni 1788, ad Meridianum Mediolanensem supputatæ ab Angelo de Cesaris. Accedit appendix cum observationibus & opusculis. Mediolani 1787. 243 pag. in 8°. avec figures.

Les Éphémérides de Milan pour 1788 & 1789 nous sont parvenues en même tems, elles renferment un grand nombre d'objets curieux pour les Astronomes. MM. Reggio, de Cesaris & Oriani, auxquels vient de se joindre M. Allodio, forment une Académie Astronomique dans l'Observatoire de Milan, digne de servir de modele à toute l'Italie, & même à de plus grandes Capitales.

Dans le volume de 1788 on trouve d'abord la description de la grande Méridienne que M. de Cesaris & M. Reggio ont tracée dans la Cathédrale de Milan, & dont le gnomon a 73 pieds de hauteur, mesure de Paris.

M. Reggio donne l'observation du passage de Mercure sur le Soleil qu'il a faite à Milan, avec les conséquences qu'il en a déduites; il rapporte aussi les observations des contacts observés dans différens pays & réduits au centre de la terre par les parallaxes. Pour en déduire les différences de Méridiens M. de Cesaris y ajoute les distances de Mercure au bord du Soleil observées pendant 4 heures avec un micrometre objectif de Dollond.

M. Reggio rapporte les plus grandes digressions de Mercure observées en 1786 & 1787, parmi lesquelles il y en a une très-importante pour déterminer l'Aphélie de Mercure. Une partie de ces importantes observations avoit été calculée par M. de la Lande à qui l'Auteur les avoit envoyées, comme on l'a vu dans la Connoissance des Tems, & elles ont servi aux nouvelles Tables de Mercure.

M. Oriani donne un grand Mémoire sur les réfractions astronomiques traitées d'une maniere analytique, & des formules générales déduites de la théorie, dans lesquelles il ne s'agit que de substituer les valeurs tirées d'une réfraction observée, pour avoir celles qui conviennent à toutes les hauteurs. Ce Mémoire est terminé par des Tables de l'expension du Mercure & de l'air à différens degrés de chaleur, & de la densité de l'air à différentes hauteurs.

M. Reggio termine ce volume par une Table des Observations Météorologiques de 1785 faites

chaque jour à l'Obſervatoire de Milan.

FRANCE.

DE PARIS.

Aſtronomie.

Nous avons déjà parlé pluſieurs fois des Volcans de la Lune, ainſi que les appelle M. Herſchel. Le 13 Mars depuis 7 heures juſqu'à 9 Dom Nouet, l'un des Aſtronomes de l'Obſervatoire Royal a apperçu dans la partie non éclairée de la Lune un de ces Volcans : ſemblable à une étoile de ſixieme grandeur, ou à une petite nébuleuſe dont la lumiere augmentoit de tems à autre comme par éclats; il l'a fait voir à M. Méchain & aux autres Aſtronomes avec pluſieurs lunettes; & M. de Villeneuve l'avoit déjà apperçu le 22 Mai 1787; ainſi l'on ne ſauroit révoquer en doute l'exiſtence de ce Volcan dans la Lune M. Herſchel l'avoit apperçu dès le 4 Mai 1783 averti par Madame Lind, ſur-tout le 19 Avril 1788, comme on le voit dans les Tranſactions Philoſophiques de l'année derniere 1787.

Déjà dans l'éclipſe du 24 Juin 1788, M. d'Ullos, Officier & Aſtronome Eſpagnol très-connu avoit vu ſur le diſque noir de la Lune un point lumineux; & dans l'éclipſe totale de 1715 on y avoit vu comme des éclairs.

Cependant il n'y a pas d'atmoſphere ſenſible dans la Lune; & les Chymiſtres pourront diſputer ſur la dénomination de Volcan, mais le nom n'y fait rien, & probablement le feu du Soleil n'a pas beſoin d'un air ſemblable au nôtre; nous n'avons point d'idée des élémens & des combinaiſons de la matiere dans des parties de l'univers ſi éloignées & ſi différentes des nôtres.

Le Volcan de la Lune eſt ſitué dans la partie ſeptentrionale & orientale, à trois minutes du bord de la Lune vers la tache appellée *Hélicon* marquée n°. 12 ſur la figure de la Lune qui eſt dans l'*Aſtronomie* de M. de la Lande, dont on imprime actuellement à Paris la troiſieme édition.

Œuvres Poétiques de Madame du Boccage, des Académies de Padoue, Bologne Rome, Lyon & Rouen. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet. Deux volumes in-12 petit format de 276 pages, 1788.

Depuis l'édition des Œuvres de Madame du Boccage, en trois volumes, fait en 1770, l'Auteur a eu pluſieurs occaſions d'y ajouter des pieces intéreſſantes; telle que des épîtres à M. le Comte de Buffon, à M. Bailly ſur ſon Hiſtoire de l'Aſtronomie, à Madame la Comteſſe de Beauharnois qui lui avoit envoyé ſon portrait &c. &c.

Les Poëmes de la Colombiade & de la mort d'Abel, ſont connus

depuis long-tems & la réputation de Madame du Boccage exigeoit qu'on les réimprimât. Nous avons quelques regrets de voir qu'on n'a pas joint à cette petite édition les Ouvrages en prose; par exemple les Lettres sur l'Italie qui contiennent une relation si attachante qu'elle a inspiré plusieurs fois le desir de faire ce voyage & qu'elle a produit en particulier les neuf gros volumes que M. de la Lande a donnés sur le Voyage d'Italie.

Tableau général de l'Empire Othoman; par M. le Chevalier de M***. d'Ohsson, tome premier de l'Imprimerie de Didot, chez M. de S. Julien, Chaussée d'Antin, n°. 8. Grand infolio avec beaucoup de planches.

Ce grand & important Ouvrage qui a été annoncé depuis longtems contient certainement la meilleure description que l'on ait eue de l'Empire Othoman puisquelle est faite par une personne du pays même, d'après des desseins faits par des Grecs sur les lieux. Ce premier volume ne renferme que la partie de la Religion, les Mosquées, les Tombeaux, les Dogmes, les Prieres, les Cérémonies. M. Mourajah n'a rien oublié pour rendre son Ouvrage complet, & il a dépensé plus de 400 mille francs pour l'exécution.

Carte du *Gouvernement* de *Tauride*, comprenant la *Krimée*, les villes & forts de *Kinburn*, *Oczakow*, *Kerson*, & de tous les pays des environs, jusqu'aux extrémités de la Mer de Azow, pour servir au *théâtre* de la *guerre* entre les *Turcs* & les *Russes*, dressée principalement sur la carte manuscrite levée sur les lieux par les Ingénieurs Russes, pour le voyage de Sa Majesté l'Impératrice de Russie, & assujettie aux Observations Astronomiques de MM. de l'Académie Royale des Sciences de Pétersbourg. Par le Sr Dezauche, Géographe & successeur des sieurs Delisle & Phil. Buache, premier Géographe du Roi & de l'Académie Royale des Sciences. Prix 2 liv. A Paris, chez l'Auteur, Rue des Noyers.

Cette Carte est intéressante par les nouvelles villes Russes qui ne sont point dans les Cartes de d'Anville & de de l'Isle; on y a joint les noms anciens avec les modernes, on a corrigé les positions sur lesquelles il y avoit un degré d'erreur, comme il y en avoit quatre sur la Mer Caspienne dans plusieurs de nos cartes les plus estimés. M. le Prince de Nassau qui a voyagé avec l'Impératrice de Russie a fourni des Mémoires utiles pour cette carte.

Description des terres Magellaniques & des pays adjacents; traduit de l'Anglois par M. B***. A Genève, chez François Dufart, & à Paris chez Hilaire, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 5, 2 volumes in-16, le 1er. de 363 pag. le 2e de 135.

Prix, 3 liv. broc., & 3 liv. 10 sols franc de port par la poste. 1787.

L'Auteur ne se propose point de donner une description du Chili, telle que la donna Ovales, il se borne à en décrire les parties qu'il a vues & qui sont les moins connues en Europe.

Il a cependant consulté des hommes instruits & des voyageurs, il a rassemblé & fait un précis des récits des habitans de ces contrées & des Espagnols, qui ayant été faits prisonniers sur les lieux, y ont vécu plusieurs années & ont ensuite obtenu leur liberté. Entre le grand nombre des personnes qu'il a consultées il cite le fils du Capitaine Mansilla de Buenos-Ayres qui fut captif pendant six ans parmi les Tchuelhets, & qui a parcouru la plus grande partie de leur pays. Il nomme encore le grand Cacique *Cangapol* qui résidoit à Huichin sur la riviere Noire. Ce Chef étoit appellé par les Espagnols, le *Cacique Bravo*. Il étoit grand & bien proportionné. Il paroissoit avoir sept pieds & quelques pouces, l'Auteur en se levant sur ses pieds ne pouvoit atteindre au haut de son front. Il le connoissoit intimement & il a fait quelques voyages avec lui. Il augmente de 40 lieues la distance entre les villes de Cordova & Santa-fé qui se trouve dans les cartes de M. Danville. Il parle des îles Mœlouines; il donnne un petit Dictionnaire de la langue des Indiens appelés *Moluches* qui habitent entre les confins du Pérou & le détroit de Magellan à l'Orient & à l'Occident des Cordelieres du Chili. On y trouve la guerre que ces peuples ont eue avec les Espagols en 1738, 1740 & 1767; enfin le projet d'un établissement à faire à l'embouchure du Fleuve Noir; il conviendroit mieux aux vaisseaux qui vont dans la Mer du Sud que celui de Buenos-Ayres qui n'est qu'à 35 degrés de latitude, tandis que la Baye sans fond est à 42 degrés.

Mémoire d'Agriculture, d'Economie rurale & domestique; publiés par la Société Royale d'Agriculture de Paris. Année 1787. Trimestre de Printemps & d'Hiver. A Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & Hôtel Serpente. Avec Approbation & Privilege du Roi. Deux volumes in-12 brochés.

Observations sur les Eaux Thermales de Bourbon l'Archanbault, de Vichy & du Mont-d'Or; faites dans un voyage, par ordre du Gouvernement; lues à la Société Royale de Médecine dans ses séances particulieres. Par M. de Briende, Médecin Consultant de S. A. S. feu Monseigneur le Duc d'Oléans, Médecin de S. A. S. Madame la Duchesse de Bourbon, & Associé ordinaire de la Société Royale de Médecine. A Paris, chez Froulé, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, 1788. In-8°. 157 pages.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DU MOIS DE MAI 1788.

Fin de la Table

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVIII.

JUIN. *Premier Volume.*



A PARIS,

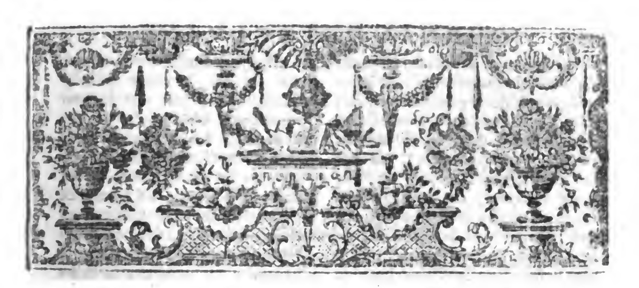
Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, N°. onze, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

AVIS.

ON s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, No. II. C'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIN M. DCC. LXXXVIII.

Collection Chronologique des Actes & des Titres de Normandie, concernant l'histoire, les familles nobles & les fiefs des trois Généralités de cette Province, depuis le onzieme siecle jusqu'à nos jours ; par Dom J. L. le Noir, Religieux Bénédictin de l'Abbaye de S. Germain-des-Prés, Congrégation de S. Maur, Associé de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caen.

PROSPECTUS.

CHARGÉ en 1758, de travailler à une Histoire de Normandie, Dom le Noir lut avec beaucoub d'attention tout ce qu'il y a d'imprimé sur cet objet ; & s'étant convaincu que les grands faits, les faits vraiment intéressans à cet égard étoient connus, à quelques

détails très-peu importans, il jugea qu'il n'étoit pas nécessaire de composer une histoire générale toujours trop volumineuse, dès qu'elle ne contient rien de neuf. D'ailleurs ce sont principalement, ou des Gentils-hommes obligés de faire leurs preuves, ou des Propriétaires ayant des droits à constater, qui désirent une bonne histoire, sans penser que ce dont ils ont le plus besoin sont les titres. Dom le Noir forma donc alors le projet de les leur donner, en renonçant à son premier projet.

Il avoit déjà commencé à faire le dépouillement de quelques Archives des Abbayes de la province; la Bibliotheque du Roi lui avoit aussi fourni d'exellentes choses, lorsqu'il comprit la nécessité de pénétrer dans la Chambre des Comptes de Paris, parce qu'il savoit que la Normandie avoit été du ressort de cette Chambre jusqu'en 1580, & qu'elle contenoit tous les titres de la province jusqu'à cette époque, qui fut celle de l'établissement d'une Chambre des Comptes à Rouen. MM. Nicolaï pere & fils & tous Messieurs de la Chambre, lui donnerent toutes les facillités qu'il pouvoit desirer pour ses recherches. Il y entra en 1763, & n'en est sorti qu'en 1786, n'ayant cessé d'y aller travailler huit à neuf heures par jour, l'hiver & l'été. Il y a recueilli plus de cent trente mille titres, y compris ceux de la Chambre des Comptes de Rouen qui en 1772 furent transportés à Paris. Pendant le tems qu'ils y resterent, l'Auteur eut le tems d'en extraire ou analyser la plus grande partie. Voyons maintenant, en rapportant les paroles de D. le Noir, quelle est la nature de ces pieces. « Ce sont des Chartres & » Lettres-Patentes portant concef» sion ou confirmation de privi» leges, franchises & libertés de la » province en général, & de ses » villes principales; les dons faits » par nos Ducs & nos Rois à des » Corps Ecclésiastiques, à diffé» rens Seigneurs, & à des particu» liers même, pour récompense » de services; une infinité d'actes » de foi & hommage, d'aveux & » dénombremens faits & rendus » au Roi; des informations de » garde noble sur l'âge, la famille » & les biens des mineurs; des pro» visions d'offices, des quittances » d'appointements, des lettres d'a» noblissement, des comptes de » ban & d'arriere-ban, des érec» tions de roture en fiefs nobles, » de simples fiefs en Châtellainies, » Baronies, Comtés, Marquisats, » Duchés & Duchés Pairies; des » aliénations du Domaine de la » Couronne; des concessions de » fiefs & héritages à titre de » fiefs-fermes, ou autrement; des » appels de Sentences à une Juris» diction supérieure; des rôles d'a» mendes; des enquêtes juridiques » sur le commerce qui se faisoit » anciennement dans la province, » sur la valeur & le prix des terres

» & des denrées dans tous les tems,
» sur les salaires & les gages des
» ouvriers & mercénaires, sur les
» poids & les mesures, & sur
» l'état déplorable où les guerres
» en certains tems avoient réduit
» la province, enfin des milliers
» de titres des Rois d'Angleterre,
» particulierement de Henri V &
» de Henri VI, depuis l'an 1417
» que Henri V fit la conquête de
» la Normandie jusqu'en 1450 que
» les Anglois furent contraints d'é-
» vacuer la province; titres dans
» lesquels on verra quelles furent
» les familles de Normandie qui,
» en cette occasion, abandonnerent
» tout ce qu'elles possédoient pour
» rester fideles à Charles VII, com-
» bien le nombre en fut prodigieux,
» & quels furent les Normands &
» les Anglois à qui les Rois d'An-
» gleterre donnerent les biens con-
» fisqués, & conférerent les dif-
» férentes charges & divers offices
» de la province; combien ces
» Princes, quoique conquérants,
» furent attentifs à conserver aux
» Normands leurs droits & pri-
» viléges. »

Ce détail montre que cette immense collection sera d'une utilité générale pour tous les états & pour toutes les conditions. Evêques, Bénéficiers, Gentilshommes, Propriétaires de fiefs, terres & seigneuries, Magistrats, Historiens, Géographes, Généalogistes, tous seront souvent dans le cas d'y avoir recours. Elle fera connoître à la Chambre des Comptes de Paris environ cinquante mille titres concernant la Normandie, dont elle n'a aucun inventaire, & qui lui sont totalement inconnus; à la Chambre des Comptes de Rouen plus de cent mille titres qui la regardent spécialement, qui ne sont point en sa possession, dont l'Auteur lui donnera d'amples analyses, & quelquefois des copies entieres. L'une & l'autre y trouveront des Tables, non-seulement des fiefs dont il a été fait hommage au Roi, & dont on lui a rendu aveu, à quoi se bornent leurs inventaires actuels, mais encore des arriere-fiefs, & des personnes dont il est fait mention dans leurs titres, ce qui leur manque, & les met souvent dans l'impossibilité de satisfaire ceux qui vont y chercher des renseignemens sur leurs familles & sur leurs fiefs.

L'Auteur desireroit qu'on formât le projet d'une collection semblable pour toutes les Provinces du Royaume, parce que rien n'est plus important que les titres; mais aussi, dit il, rien n'est plus fragile, rien qui s'égare & se détruise plus facilement. Combien les guerres, les flammes, la négligence, quelquefois l'infidélité & la cupidité n'en ont-elles pas fait périr, dans les archives, soit publiques, soit particulieres? Pour réussir dans cette entreprise, il seroit nécessaire de partager le travail; il faudroit que chaque Province, ou même chaque Généralité se chargeât de faire re-

cueillir ses titres. Mais des copistes ordinaires ne sont pas capables d'un pareil travail : ils n'ont pas tous les genres de connoissances nécessaires. L'Auteur desire que chaque généralité fasse choix de deux personnes bien instruites, & assez désintéressées, pour n'exiger que les frais qu'entraîneroient leur transport d'un lieu dans un autre, & quelquefois le travail d'une main mercénaire. Mais il ne veut point que ces personnes, animées par le seul desir de la gloire, soient obligées d'envoyer leur travail à un bureau, ou comité quelconque, pour y être rédigé & imprimé par le bureau. Le zele des travailleurs se ralentiroit bientôt : l'ouvrage ne seroit pas mieux fait, & peut-être ne le seroit-il point du tout. Il faut, dit-il, que l'ouvrage soit imprimé sous le nom & au profit de l'Auteur, ou si la province le fait imprimer à ses frais, qu'il en partage le bénéfice avec elle.

Cependant il ne s'agit pas de copier en entier toute espece de titre. On ne finiroit pas. A quoi bon copier entierement des Lettres-Patentes ? On laisseroit de côté tout ce qui est de style, de formule ordinaire, inutile, & fastidieux à copier. On diroit seulement que par les Lettres-Patentes datées de tel lieu & tel jour, le Roi ordonne telle & telle chose. « Je ferois entrer dans mon ex» trait, dit l'Auteur, tout ce que » le titre contiendroit d'essentiel. » Je me servirois pour cela des » termes mêmes du titre ; je n'en » retrancherois que ce qui seroit » totalement inutile afin que mon » extrait pût en tout temps tenir » lieu du titre original. » Voilà qui est bien ; mais quelle autorité, quelle sanction auroit cet extrait, pour remplacer l'original qui se seroit perdu ? Qui répondra que l'Autenr de l'extrait n'aura pas négligé comme inutiles des choses que d'autres auroient jugé importantes, à moins que ce ne soient des formules de style ? Quoi qu'il en soit, l'Auteur a raison d'exiger que non seulement le langage, mais encore l'ortographe soient exactement conserves dans les extraits. Au reste la marche qu'il trace en général est celle qu'il a suivie pour la Normandie, & plusieurs personnes qui se sont déjà servis de sa collection, le pressent de la publier. Nous croyons, comme lui, qu'il ne doit pas craindre de manquer de souscripteurs, & qu'on ne trouvera pas trop volumineux un recueil de cent trente mille pieces, qui s'augmentera eucore par des titres nouveaux. Il contiendra environ 25 volumes in-folio de deux cents feuilles d'impression ; à 30 livres chacun en feuilles. On ne demande en ce moment aucune avance, mais seulement qu'on s'engage à prendre & à payer le premier volume lorsqu'il paroîtra, & à payer d'avance le volume suivant, jusqu'à la fin de l'impression.

Ces soumissions & souscriptions seront reçues chez Didot l'aîné, Libraire, rue Dauphine, à Paris, & l'on commencera l'impression dès qu'on aura un nombre de souscripteurs suffisant pour assurer la rentrée des sommes avancées. « En cas de mort ou d'infirmité de l'Auteur, la Congrégation de S. Maur s'est engagé, » par un écrit signé du Supérieur » général, & déposé entre les » mains de M. Vidaud de la Tour, » Conseiller d'Etat, Directeur de » la Librairie, à faire continuer » l'ouvrage d'après les mémoires » & recherches restés dans les » porte-feuilles de l'Auteur. » Il prie les personnes qui pourroient lui écrire pour demander des renseignemens sur leurs familles, ou sur leurs terres, &c., de ne pas trouver mauvais qu'il ne fasse point de réponse à leurs lettres même affranchies, parce qu'il lui sera impossible de se distraire un moment du travail de l'impression.

[*Extrait de M.r Dupuy.*]

L'INFLUENCE de la découverte de l'Amérique sur le bonheur du genre humain; par M. l'Abbé Genty, Censeur Royal, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris & de celle de Toulouse, Secretaire perpétuel de la Société Royale d'Agriculture d'Orléans, Professeur Emérite de Philosophie au College Royale de la même ville, & Secrétaire-Greffier de l'Assemblée Provinciale de l'Orléanois.

Savior armis
Luxuria in cubuit, victum que ulciscitur orbem.
Juv. Lib. 2, Sat. 6.

Avec une carte & figure en taille-douce. Prix, 3 liv. 12 sols broché. A Paris, chez Nyon l'aîné & fils, Libraires, rue du Jardinet, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un volume in-8°. de 352 pages.

L'ACADÉMIE de Lyon avoit proposé pour sujet du prix les questions suivantes: *La decouverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain? Si elle a été utile, quels sont les moyens d'en augmenter les avantages? Si elle a été nuisible, quels sont les moyens d'en diminuer les inconvéniens?* M. l'Abbé Genty se proposoit de traiter ces questions, mais n'ayant point terminé son Mémoire pour le terme fixé, il s'est affranchi des entraves du plan adopté par l'Académie, & a préféré celui qui lui a paru le plus naturel & le plus propre à le conduire à une solution complette. Il s'est avancé d'un pas libre dans cette carriere, c'est au Public, dit-il, à juger si

falloit trouver une matiere susceptible d'être réduite en lames ou plateaux minces, indissoluble dans l'eau, & impénétrable aux vers comme à ce fluide. M. F. l'a trouvée dans une préparation particuliere faite avec des chiffons; ce composé n'oppose pas seulement à l'eau une résistance considérable: une cabane de bois, revêtue intérieurement & extérieurement avec cette espece de papier, & qu'on avoit remplie de matieres combustibles auxquelles on mit le feu, n'a point été enflammée. Cette expérience faite en Suede a été répétée à Berlin avec le même succès. Un grand nombre d'essais ont prouvé que l'eau ne dissoud point ce papier. Une ébullition continuée durant sept heures dans un vaisseau de cuivre couvert, n'a eu sur lui aucun effet. L'effort d'une chute d'eau, auquel il a été exposé pendant trois mois, ne la point endommagé. Une feuille clouée au flanc d'un vaisseau qui faisoit voile pour la Méditerranée a été rapportée entiere après un an de navigation.

Ce papier ne résiste pas moins aux plus fortes gelées : exposé à l'air libre pendant trois ans, il n'a éprouvé aucun changement. Sa dureté est augmentée par une solution du fer dans le vitriol de cuivre. Une couche d'huile de lin, ou de poix liquide, de goudron ou d'une autre substance grasse empêche l'eau d'y pénétrer : un enduit de chaux, de plâtre, ou de la couleur rouge qu'on emploie pour peindre les maisons a le même effet.

Ces propriétés rendent le papier-pierre utile pour doubler les vaisseaux sous le doublage de cuivre, pour revêtir la soute aux poudres & empêcher les vapeurs humides d'y pénétrer, pour garantir les parties du vaisseaux les plus exposées au feu, pour couvrir les maisons avec moins de frais, moins de surcharge pour la charpente du toit, & plus de sûreté contre le feu, pour remplacer le jonc & le fil de fer dans les toits de plâtre, pour revêtir les planchers, les parties des maisons de bois où le feu est le plus à craindre, & les mansardes dans les maisons de pierre. Enfin on peut employer cette espece de papier à faire des bustes & différens ornemens.

Un cent de feuilles de papier-pierre pese 422 livres; la même quantité en fer blanc 1142; en planches simples 1150 au moins; en tuile de 3600 à 4800; en écorce de bouleau 400; en cuivre de 236 à 327. Le prix est aussi beaucoup moindre qu'avec toute autre matiere. Le cent de feuilles de papier-pierre ne coûte que 3 riksdaler, (environ 17 liv. 8 s. de France); le cuivre de 31 à 43 ; le fer blanc 35, la tuile de 8 à 9; les planches simples 4; l'écorce de bouleau environ 7. Chaque feuille a 13 pouces du Rhin de longueur, 10 pouces 6 lignes de largeur, & une ligne d'épaisseur. M. Faxe a établi

» ſubitement au centre de l'activité » du corps humain, ils y excitent » une fermentation violente, un » délire funeſte qui diſſipe bientôt » les forces & fait tomber tous » les membres dans l'accablement » & la langueur. » Tel eſt l'effet, dit l'Auteur, des richeſſes accumulées tout à coup à la tête du corps politique ſans être produites par l'agriculture, le commerce & les arts qui ſont les organes de la conſervation des Empires. Au lieu de répandre dans les provinces l'abondance & la vigueur, elle les énervent & les déſolent.

Cette queſtion eſt celle que l'Académie de Lyon avoit propoſée, & elle eſt en effet la principale, puiſqu'on eſt certain & qu'on ne peut mettre en doute que cette découverte n'ait été nuiſible aux Américains. Quant aux Européens le luxe, ſuite des richeſſes apportées de l'Amérique, produiſit en Eſpagne l'engourdiſſement & la léthargie au lieu d'exciter l'induſtrie & les arts d'agrément, « il ne fut balancé par au» cun des reflets qui dans les grands » Empires ſuſpendent ou ralen» tiſſent ſon action. » La Nation qui poſſédoit toutes les mines du Mexique & du Pérou devint tout à coup une des plus pauvres de l'Univers. Les tréſors de l'Amérique loin de s'accroître & de balancer les pertes de l'agriculture & du commerce intérieur, perdirent eux-mêmes inſenſiblement une partie de leur valeur par l'abondance du numéraire & par l'augmentation du prix des marchandiſes. L'Eſpagne perdit tout à la fois ſa population, ſa force & toute ſa vertu, les autres Nations Européennes n'ont pas été plus heurouſes.

L'Auteur qui ſe propoſe d'indiquer les moyens d'augmenter les avantages & de diminuer les inconvéniens de la découverte de l'Amérique, entre ainſi en matiere : « Il ſemble que la nature » ne médite ſes plus hauts deſſeins » que dans le trouble, & que » c'eſt au ſein du déſordre même » qu'elle ſe plaît à préparer ſes » plus grandes merveilles. Les élé» mens ne ſe mettent en équilibre » que par les tourmentes & les » orages : le printems eſt toujours » précédé des tempêtes de l'équi» noxe : les germes ne deviennent » féconds que par l'altération & » la diſſolution apparente de leurs » parties. Le paſſage de l'enfance » eſt marqué par une fievre ar» dente de l'ame : nos organes ne » ſe forment que par des efforts » pénibles, nos membres ne s'ac» croiſſent que dans les douleurs, » nos facultés ne s'étendent que » par les paſſions, notre raiſon » ne ſe développe que dans le » délire. » Les moyens que l'Auteur indique ſont fondés ſur des eſpérances que le monde qui n'a été juſqu'à préſent que dans un état d'enfance eſt ſur le point de paſſer à l'âge de virilité & de force, alors la raiſon univerſelle perfec-

sentées. La réponse à une des premieres questions indique presque le plan de tout l'ouvrage & l'ordre que M. Baudelocque a suivi. En les rapportant nous en donnerons une idée.

D. *Quelles sont les connoissances essentiellement nécessaires aux personnes de l'un & de l'autre sexe, qui se destinent à l'Art des accouchemens ?*

R. « Ces personnes qu'on » nomme Accoucheurs & Sages-» Femmes, doivent connoître, » 1°. les parties de la femme qui » ont quelques fonctions à remplir » relativement à la génération, à » la grossesse & à l'accouchement ; » 2°. les changemens que ces » mêmes parties éprouvent dans » tous ces cas ; 3°. leurs rapports » avec l'enfant dans le dernier, » 4°. le mécanisme de l'accouche-» ment le plus ordinaire ; 5°. les » causes qui rendent l'accouche-» ment contre nature, ou labo-» rieux, & la meilleure maniere » de la terminer ; 6°. enfin les » accidens & les maladies qui ex-» posent les jours de la mere ou » ceux de l'enfant & quelquefois » de l'un & de l'autre ; celle qui » exigent des secours pressans, & » qui ne permettent pas, pour le » moment, de prendre d'autres » conseil que ceux de l'Accoucheur » ou de la Sage Femme. »

Le plan d'un ouvrage, bien conçu & bien exécuté, suppose dans la tête de l'Auteur, des idées nettes, un jugement sain, un esprit méthodique. Dans les sciences exactes, il faut que l'Auteur ait ces qualités pour instruire sans fatiguer. Dans les sciences naturelles, elles sont encore plus nécessaires ; on doit y suivre une marche aisée, indiquée par les objets qu'on traite, & conduisant sans embarras au véritable but. M. Baudelocque, qui possede l'Art des Accouchemens à un degré éminent, ne s'est point écarté de cette marche. Maître de sa matiere, familier pour ainsi dire avec elle, il a établi dans son livre, peut-être sans s'en appercevoir, l'ordre & l'enchaînement qui sont dans ses idées.

Il commence par la description des parties de la femme, qui ont rapport à la reproduction, à la grossesse & à l'accouchement. Elles sont de deux sortes, les unes dures & les autres molles. Les parties dures sont les os, qui composent le bassin ; leur structure, leurs connexions respectives, leurs dimensions & l'espace, qui se trouve entre eux sont des objets importans à connoître, puisque c'est-là ce qui influe le plus sur la facilité ou la difficulté de l'accouchement.

M. Baudelocque, après avoir développé ce qui concerne les parties dures, passe aux parties molles internes & externes. Il indique la maniere d'examiner le bassin pour voir s'il est bien ou mal conformé. L'Art de l'Accouchement est porté si loin qu'on peut presque apprécier au juste le degré d'ouverture

du détroit supérieur qu'on soupçonne déjà resseré, l'étendue des diamêtres du détroit inférieur, les dimensions & l'excavation du bassin. On sent bien que ces recherches ne se font que dans les cas, où l'on a lieu de soupçonner & de craindre l'accouchement impossible par la voie ordinaire.

L'organe principal est considéré dans l'état ordinaire & dans l'état de grossesse, pour en faire mieux sentir la différence.

Un chapitre est employé à développer ce que c'est que la fécondité, la stérilité & la conception; un autre traite de la grossesse, de ses différentes especes & des signes qui la font reconnoître; un autre du fœtus, du placenta, du cordon ombilical, des menbranes & des eaux, & de la maniere dont se nourrit le fœtus.

Après ces especes de préliminaires M. Baudelocque traite de l'accouchement naturel. Les avis sont partagés sur les causes qui déterminent l'accouchement. M. Baudelocque croit qu'il faut les chercher dans l'état où est le principal organe vers la fin du neuvieme mois de la grossesse. « Les » contractions qu'il éprouve pa» roissent une suite naturelle du » développement de toutes ses » parties, & notamment de son » col, qui devient alors la partie » la plus foible, de la distension » & du tiraillement qu'éprouvent » toutes les fibres de ce viscere; » de la sensibilité & de l'irritabilite » dont elles jouissent éminemment » dans cet état de distension, &c.» Cependant il convient que ce sentiment, quelque fonde qu'il soit, n'est pas sans réplique: Il indique les signes qui annoncent les diverses epoques de l'accouchement, & les parties de l'enfant qui se présentent les premieres; la position la plus favorable & la plus ordinaire, c'est quand il se présente par le sommet de la tête; cela n'empêche pas que l'accouchement ne puisse être regardé comme naturel quand l'enfant se présente par les pieds, ou par les genoux, ou par les fesses; car dans ces cas l'enfant peut naître avec les seuls efforts de la nature, avec autant de facilité que si la tête se présentoit la premiere.

Le chapitre suivant a pour objet les soins qu'exige la femme pendant l'accouchement, & ceux qu exige l'enfant immédiatement après sa naissance. Il comprend les choses auxquelles l'Accoucheur doit donner toute son attention dès le commencement du travail, le régime & les remedes généraux qu'il convient de prescrire dans le cours du travail, ce qui est nécessaire pour l'accouchement, comme le lit, le linge, &c. Les secours dont la femme peut avoir besoin dans les derniers momens de l'accouchement, & enfin ce qu'il faut faire à l'enfant qui vient de naître. M. Baudelocque proscrit avec raison du régime des femmes en travail, les liqueurs spiri-

tueuses & échauffantes, comme on en donne si fréquemment aux femmes du peuple, afin de les fortifier. Il arrive cependant quelquefois que des femmes foibles & délicates en ont besoin, mais ce cas est extrêmemnt rare. Le plus souvent on doit ordonner des boissons tempérantes & rafraîchissantes, des lavements d'eau commune ou de décoction d'herbes émollientes, une saignée du bras, du pied ou de la gorge même selon les circonstances, & enfin des bains ou des demi bains si on les croit nécessaires. Cet article est traité avec bien de la sagesse, ainsi que celui qui concerne les soins à donner à l'enfant qui vient de naître. « S'il a la face tuméfiée, » brune ou livide, il faut aussi-tôt » couper le cordon & ne le lier » que quand il en sera sorti au » moins deux cuillerées de sang, » &c. Lorsque l'enfant vient au » monde foible, décoloré, & » qu'il respire avec peine, il faut » conserver le cordon entier quelques instans, si les pulsations y » sont fortes & fréquentes, & ne » le lier & le couper que quand la » respiration sera plus facile. »

L'extraction du placenta est dans l'accouchement une circonstance qui exige le plus d'attention. M. Baudelocque donne des préceptes sur la maniere de la faire, & spécifie les cas où il faut l'abandonner à la nature. Poursuivant le cours de ses principes, il détaille ensuite les soins qu'on doit accorder à la femme après sa délivrance, & ceux qu'on doit à l'enfant jusqu'à l'époque du sevrage, les qualités que doit avoir une bonne nourrice & la maniere d'allaiter les enfans avec le lait des animaux. Nous dirons à cette occasion que sous les auspices de Mme. & de M. de Crosne, Lieutenant-Général de Police, il se fait maintenant à Paris des expériences relativement à l'allaitement artificiel. Des Commissaires de la Société Royale de Médecine s'assemblent de tems en tems à l'Hôtel de Police, en présence de Mme. de Crosne, pour y convenir de ce qui intéresse les enfans soumis à ces expériences. On les a placé dans un Hospice hors de la ville, où l'on prend toutes les précautions nécessaires pour la salubrité. Un Médecin éclairé réside dans l'Hospice, préside à tout & tient un état exact de ce qu'il observe, pour le communiquer à ses confreres & prendre leur avis. Nous ne doutons point qu'un établissement si bien conçu, conduit avec tant de sagesse, confié à des soins si bien entendus, ne donne un jour des résultats très-satisfaisants & bien précieux pour le public.

C'est dans la seconde partie que M. Baudelocque développe toutes les ressources de l'Art, c'est-là qu'il se montre un des plus habiles Accoucheurs, en traitant des accouchemens contre nature, des causes qui peuvent les rendre tels & des manœuvres qui peuvent les

opérer. Il ne nous est pas possible de le suivre dans des circonstances aussi intéressantes à connoître & aussi clairement exposées. C'est dans l'ouvrage qu'il faut s'instruire, qu'il faut étudier ce que peut l'Art, quand il guide une main habile.

Des deux derniers chapitres, l'un traite de la grossesse & de l'accouchement de plusieurs enfans à la fois, de l'avortement ou fausse couche; du faux travail & des fausses grossesses L'autre donne des préceptes sur le régime & les remedes généraux qui conviennent aux femmes enceintes; sur les maladies & les accidens qui peuvent survenir pendant la grossesse & après l'accouchement; sur les accidens & les maladies des enfans nouveaux nés.

M. Baudelocque a placé dans son ouvrage trente planches très-bien gravées, propres à faire connoître les circonstances qu'il décrit.

On a des obligations infinies aux hommes instruits qui, comme M. Baudelocque, consacrent une partie de leur tems à composer des ouvrages simples, méthodiques, à la portée des personnes peu susceptibles d'acquérir des connoissances qui exigeroient un esprit développé. On en a d'autant plus à M. Baudelocque que l'objet qu'il a traité est un des plus importans pour l'humanité, & que livré à une pratique très-étendue, il n'a pu s'occuper de la seconde édition que nous faisons connoître, qu'en y employant des momens qu'il auroit pu consacrer au repos Cet Accoucheur aussi estimable que savant, nous paroît digne de la reconnoissance publique.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

Exposition raisonnée de la théorie de l'Electricité & du Magnétisme, d'après les principes de M. Æpinus, des Académies de Pétersbourg, de Turin, &c. Par M. l'Abbé Haüy, de l'Académie Royale des Sciences, Professeur émérite de l'Université. Un volume in-8°. de 236 pages, avec gravures. A Paris, chez la veuve Desaint, Libraire, rue du Foin Saint-Jacques. Prix, 3 liv. broché.

Le travail de M. Æpinus jouissoit parmi les savans d'une juste célébrité, mais il étoit peu connu des autres, & M. l'Abbé Haüy nous a rendu service en traduisant un excellent ouvrage qu'il a lui-même éclairci, simplifié, corrigé & enrichi.

L'Electricité & le Magnétisme présentent, chacun dans leur genre, des phénomenes si extraordinaires, qu'on ne doit pas être surpris que la marche des théories, relativement à ces deux branches de nos connoissances, ait été plus lente que dans la plûpart des autres par-

ties de la Physique. On peut dire que l'Electricité n'est devenue proprement une science que de nos jours; &, si l'on excepte l'opinion de Descartes sur le Magnétisme, c'est encore notre siecle qui a produit les recherches que l'on a faites pour expliquer les phénomenes de l'aimant. Dans ces explications, ainsi que dans celles qui concernent l'Electricité, on a tenté d'abord de remonter jusqu'aux causes, en supposant une matiere subtile qui formant des tourbillons autour des corps, ou sortant de ces mêmes corps, en maniere de jets, produisoit par une action immédiate, les attractions, les répulsions & les autres résultats des expériences. Mais enfin on a commencé à s'écarter de cette méthode, qui ne conduisoit qu'à des explications vagues, souvent susceptibles de difficultés insolubles, & l'on s'est rapproché de la marche de Newton, en partant de certains faits, dont on ne recherchoit point la cause, mais qui une fois admis, servoient ensuite comme de points communs pour lier ensemble tous les faits connus, & les mettre en rapport les uns avec les autres. La théorie de l'Electricité positive & négative, imaginée par le célebre Franklin, a beaucoup contribué à faire adopter cette nouvelle maniere de voir en Physique. Ce savant, d'après la supposition que les molécules électriques se *repoussent mutuellement & sont attirables par tous les corps* connus, a expliqué le phénomene de la bouteille de Leyde d'une maniere beaucoup plus heureuse qu'on ne l'avoit fait jusqu'alors, & la révolution que sa théorie a opérée dans la science n'a pas été moins marquée que celle qu'avoit produite, dans la partie expérimentale, la découverte même d'un fait aussi singulier.

C'est en prenant pour donnée le même principe dont nous venons de parler, que M. Æpinus a développé la théorie de l'Electricité, dans son *Tentamen Theoriæ Electricitatis & Magnetismi*, ouvrage imprimé à Pétersbourg, en 1759, & où le génie & la sagacité de l'Auteur éclatent de toutes parts. L'usage qu'il y a fait du calcul l'a conduit à des résultats plus exacts & plus précis sur les phénomenes déjà analysés par Franklin, & à des explications neuves & plus vraies de quelques autres; les nouvelles expériences qu'il y expose & qu'il avoit imaginées relevent encore le prix de cet ouvrage; enfin l'application très-heureuse qu'il a faite des mêmes principes aux phénomenes de l'aimant, lui fait d'autant plus d'honneur, que cette partie de son travail lui appartient toute entiere, & que ses développemens sont autant de traits de lumiere qu'il jette sur un sujet jusqu'alors enveloppé de nuages impénétrables.

Mais cet ouvrage écrit en latin, rempli de formules algébriques,

d'ailleurs assez volumineux & un peu diffus, comme les ouvrages où le génie sans cesse occupé de créer, ne peut donner une certaine attention à l'ordre & à la liaison des idées, ne se trouvoit à la portée que d'un petit nombre de lecteurs. M. l'Abbé Haüy s'est proposé de le rendre intelligible pour toutes les classes de lecteurs, en présentant les idées de l'Auteur rédigées avec plus d'ordre & de précision; il a de plus étendu la théorie d'Æpinus, en l'appliquant à des effets que l'Auteur avoit passés sous silence, ou dont il n'avoit parlé que par occasion, comme le pouvoir des pointes, le carillon électrique, &c. Enfin il a exposé plusieurs nouvelles découvertes postérieures à l'ouvrage d'Æpinus, & entr'autres celle de la loi suivant laquelle agissent les fluides électrique & magnétique, à raison des distances. Il étoit réservé à M. Coulomb de déterminer cette loi par un procédé très-ingénieux, & M. l'Abbé Haüy a fait usage de cette découverte dans les explications qu'il ajoute à la théorie d'Æpinus.

Le Traducteur, après un Discours préliminaire, dans lequel il expose son plan, & développe la notion & les avantages des théories, entre en matiere par l'explication des phénomenes électriques. Il détermine d'abord, d'après Æpinus, les différentes forces qui se combinent dans la production de ces phénomenes, & les actions mutuelles des corps qui en sont animés, soit qu'ils se trouvent électrisés tout entiers en plus ou en moins, soit qu'ils aient leurs différentes parties dans divers états d'électricité positive & négative. Parmi les forces dont on vient de parler, il s'en trouve une qui paroît d'abord opposée aux loix de la physique; elle consiste dans une certaine propriété qu'ont les molécules propres des corps de se repousser les unes les autres, mais qui ne s'exerce que dans les phénomenes particuliers de l'Electricité & du Magnétisme. Il est bien vrai que la théorie conduit à admettre cette force, ou une autre équivalente. M. l'Abbé Haüy a discuté ce point, dans le Discours préliminaire, où il fait voir que l'on sauve tout, en admettant, avec des Physiciens très-distingués, l'existence de deux fluides qui concourroient aux effets électriques & magnétiques, & dont l'un feroit la fonction qu'Æpinus attribue aux molécules propres des corps.

A l'exposition des principes généraux de la théorie succedent une multitude d'applications de ces mêmes principes aux phénomenes électriques les plus remarquables, comme les attractions & répulsions, les effets de l'électrophore, ceux de l'électrometre, le changement subit d'attraction en répulsion, ou réciproquement, dans certains cas, la puissance avec laquelle les pointes soutirent ou

lancent le fluide électrique, l'électrisation de la bouteille de Leyde & la commodition qu'elle fait éprouver, &c. Ces explications sont d'autant plus satisfaisantes, qu'elles sont très-mécaniques, & qu'elles déterminent, d'après la considération des masses & des vitesses, eu égard à la différence des distances respectives entre les corps, tantôt des points d'équilibre, tantôt des mouvemens accélérés ou retardés, le tout conformément aux résultats de l'observation. Par exemple, la théorie fait voir que quand la bouteille de Leyde a été chargée à l'ordinaire, même jusqu'au degré de saturation, une molécule de fluide située auprès de la surface extérieure est autant attirée par cette surface dont l'état est négatif, que repoussée par le fluide accumulé sur la surface intérieure. Aussi, lorsqu'on tient la bouteille ainsi chargée, suspendue au milieu d'un air bien sec, à l'aide d'un cordon de soie, & qu'on approche le doigt de la surface extérieure, ne voit-on sortir aucune étincelle entre cette surface & le doigt. Mais la théorie prouve qu'en même tems l'équilibre est rompu à la surface intérieure, où le fluide est maintenu en partie par la résistance de l'air voisin. Aussi tirera-t-on toujours, dans le même cas, une petite étincelle du crochet de la bouteille, qui est en communication avec la surface intérieure. L'équilibre étant rétabli, sur cette surface, par l'étincelle, ne peut plus subsister du côté opposé, ensorte que l'on obtient une étincelle, en touchant la surface extérieure, & ainsi successivement, en allant d'une surface à l'autre, jusqu'à ce que la bouteille soit déchargée.

M. l'Abbé Haüy traite, dans un dernier article, de quelques moyens particuliers d'exciter la vertu électrique, comme la chaleur, sans le frottement, & la vaporation. Il expose relativement au premier moyen les expériences que l'on peut faire sur la *tourmaline*, ainsi que sur plusieurs autres minéraux. Delà il passe aux observations de MM. Lavoisier & de la Place sur les phénomenes électriques des corps qui se convertissent en vapeurs. Ces observations amenent quelques détails sur la foudre, & en particulier sur un effet singulier de ce météore, cité par Mylord Mahon, & qui consiste en ce qu'une personne peut être foudroyée, quoiqu'éloignée de l'endroit où se fait l'explosion. M. l'Abbé Haüy explique ce phénomene d'après les principes d'Æpinus.

La théorie du Magnétisme est fondée, comme nous l'avons dit, sur des principes analogues à ceux de l'Electricité. Les loix sont les mêmes de part & d'autre ; mais la différence des deux fluides, & la nature des corps qu'ils pénetrent, apportent dans les résultats certaines modifications auxquelles on

on a égard dans la théorie. L'Auteur suppose que tous les corps qui donnent des signes de magnétisme ne renferment en total que leur quantité naturelle de fluide, mais qu'elle est seulement distribuée inégalement dans les différentes parties de ces corps; au lieu que pour l'Electricité il suppose un corps qui ait reçu une certaine quantité de fluide au-dessus de sa quantité naturelle, ou qui soit électrisé en plus, & il détermine l'action du fluide sur une molécule électrique située au près de la surface du corps.

Si les effets qui tiennent au magnétisme sont en général moins curieux & moins imposans que les effets électriques, ils ne sont pas moins piquans pour le Physicien qui les suit avec attention, & qui s'efforce de les analyser, par les especes de paradoxes auxquels ils conduisent. L'augmentation de vertu produite dans un aimant, par le seul voisinage du fer; l'action réciproque de deux aimans très-vigoureux, inférieure dans certains cas, à celle de deux aimans l'un fort & l'autre foible, & plusieurs faits semblables qui paroissent d'abord très-difficiles à expliquer, ne sont cependant que des conséquences qui découlent naturellement de la théorie d'Æpinus. M. l'Abbé Haüy donne, d'après cet Auteur, la raison de ces différens effets, puis il passe à ce qui concerne les armures que l'on a imaginées pour augmenter & conserver la force des aimans, & les différentes manieres d'aimanter, parmi lesquelles on doit distinguer sur-tout la méthode du double contact perfectionnée par Æpinus. Cette méthode est exposée dans l'ouvrage avec tout le détail convenable, ainsi que les raisons qui doivent lui assurer la préférence sur les autres méthodes.

Mais le point le plus intéressant de cette théorie est celui qui regarde l'action du globe terrestre sur le fer, & en particulier sur les variations des aiguilles de boussole, soit en déclinaison, soit en inclinaison, suivant les lieux & les circonstances. Il faut lire dans l'ouvrage même ce morceau, où la supériorité de la théorie d'Æpinus paroît également, & dans la netteté & la précision avec lesquelles il analyse les phénomenes, & dans la maniere dont il résoud certaines difficultés qui, au premier abord, semblent renverser la théorie; il fait voir que ces difficultés même confirment la théorie. Le dernier article traite des aimans naturels. Les connoissances de M. l'Abbé Haüy en Minéralogie & les découvertes qu'il avoit déjà faites sur la figure des cristaux, leur structure & leurs rapports dans tous les minéraux, l'ont mis à portée de traiter cet article avec beaucoup de soin & d'exactitude, comme elles lui avoient déjà fourni, au sujet des tourmalines, dans la théorie de l'électricité, des détails neufs que les Natura-

listes liront avec intérêt. Ainsi l'ouvrage de M. H. contient non-seulement celui de M. Æpinus traduit, éclairci, rendu plus simple, plus méthodique, plus lumineux, mais beaucoup de choses nouvelles qui en augmentent le mérite.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

ASTRONOMISCHES Jahrbuch, *&c.* c'est-à-dire, Ephémérides Astronomiques pour 1788. A Berlin, 256 p. in-8°. avec fig.

NOUS avons annoncé plusieurs fois depuis 1776 ces Ephémérides de Berlin, qui sont toujours également intéressantes. Avant cette époque l'Académie de Berlin se servoit des Ephémérides de France, mais le septieme volume qui comprenoit les années 1775—1784 n'ayant pas été publié par M. de la Lande bien long-tems avant l'année où il devoit servir, on craignit à Berlin de manquer de secours, & l'Académie forma le projet de faire calculer des Ephémérides à Berlin. Les sept premiers volumes ont été publiés aux frais de l'Académie & enrichis de Mémoires précieux sur-tout par M. Lambert, & par M. de la Grange qui avoit formé le projet intéressant de réduire en tables toute l'Astronomie.

M. Bode a contiué seul le travail des Ephémérides & secondé par les Astronomes il en a fait un recueil, si utile, d'observations, de tables, de mémoires & de nouvelles Astronomiques, que M. de Lambre un de nos Astronomes les plus zélés a voulu apprendre l'Allemand dans la seule vue de nous faire profiter d'un ouvrage annuel; & c'est d'après lui que nous allons faire connoître le volume de 1788, quoique nous ayons déjà parlé dans notre Journal de Novembre 1787, de celui de 1789 qui nous étoit parvenu le premier. Nous ne parlerons pas du Calendrier qui est semblable à celui des années précédentess, & nous commencerons par un Mémoire sur l'origine & la signification des anciens noms des étoiles par M. Ancillon. Il n'entreprend ici d'expliquer que les noms tirés des langues Orientales & qui le plus souvent ont subi des altérations qui les rendent méconnoissables; il en a rassemblé environ 136. Nous ne donnerons ici que ceux qui sont d'un usage plus commun dans les livres d'Astronomie.

Acharnar, tiré de deux mots Hébreux qui signifient après ou derriere le fleuve.

Alamak, *qui est dessous, qui est pressé ;* tiré du Chaldéen.

Algenib, la *hanche*, en Chaldéen, Syriaque & Arabe.

Algol, en Arabe Méduse.

Aldebaran, fourche perçante, en Syriaque.

Azimech, poignée d'épis, en Arabe.

Canopus, la terre d'or; en Egyptien.

Fomahand, en Arabe la bouche du poiſſon.

Marcab, la ſelle, en Hébreu.

Regel, en Hébreu, *le pied*.

Wega, en Chaldéen & en Syrien, *il brille*, c'eſt le nom de la Lyre.

M. Zach raſſemble dans un Mémoire pluſieurs obſervations ſur la nouvelle planete & pluſieurs nouvelles Aſtronomiques, nous allons en rapporter quelques-unes.

M. Herſchel a découvert des nébuleuſes de forme elliptique. Leur diamètre augmente à raiſon de l'équipage ou du groſſiſſement du téleſcope, ainſi lles paroiſſent voiſines de la terre.

Hiſtoire de la découverte des volcans dans la Lune: M. Zach la tient de M. Herſchel. M. le Docteur Lind & ſa femme, étoient en viſite chez M. Herſchel; il y avoit ce ſoir-là une occultation, d'étoile derriere le bord obſcur de la Lune. MM Herſchel & Lind faiſoient l'obſervation, Madame Lind voulut auſſi la faire & ſe mit à un téleſcope. Après l'immerſion, Madame Lind crut voir encore l'étoile & s'imagina quelle paſſoit devant & non derriere la Lune. On voulut là-deſſus lui donner une leçon d'Aſtronomie qu'elle ne voulut pas entendre tant elle ſe croyoit ſûre du fait, enfin M. Herſchel vint au téleſcope & il vit un point brillant ſur le diſque obſcur de la Lune; ce point diminua de lumiere & s'évanouit.

M. Herſchel a fait une ſuite intéreſſante d'obſervations ſur les changemens de la ſurface de la Lune que perſonne n'avoit examinée avec autant d'aſſiduité & d'exactitude.

Latitude & longitude de Heighclere en Berkshire déterminé par le Comte de Brühl & M. Zach avec un quartier de Hadley & un chronomêtre. Ce chronomêtre eſt ſi parfait que ſes plus fortes irrégularités ne paſſent pas 1″, 8 par jour.

M. le Comte du Brühl a obſervé Algol dans ſon moindre éclat le 30 Septembre 1784 à 11 heures 28′. En comparant cette obſervation avec celles de MM. Herſchel, Blagden & Aubert le 29 Septembre 1783, 11 h. 15′, on trouve pour la période 2 jours 20 h. 48′ 51″ 16‴, ce qui differe un peu de la période de M. Méchain, & encore plus de celle de M. Goodricke. M. Palitzch a trouvé 2 jours 20 h. 48′ 50″.

Découverte des manuſcrits de Harriot en un lieu oublié du château de Petworth Ce grand homme, dit M. Zach, eſt célebre chez toutes les Nations, excepté chez les François qui ont mis un acharnement odieux à le rabaiſſer, ne pouvant endurer qu'il diminuât la gloire de leur Viete & de leur Deſcartes, ſur-tout ce dernier

pouvant être accusé d'un plagiat manifeste, & il cite plusieurs Auteurs à ce sujet. M. Zach se propose de publier une Vie critique & littéraire d'Harriot d'après les manuscrits nouvellement retrouvés.

Ceci ne regarde que l'analyste, Harriot étoit encore Astronome; on trouve dans ses manuscrits 199 observations des taches du Soleil avec leurs figures. Les plus anciennes observations de Galilée, d'après son livre, sur les taches du Soleil, sont du mois de Novembre 1610. Celles de Harriot commencent au 8 Décembre 1610. Harriot cite Joseph Acosta qui dans son Histoire des Indes Occidentales raconte qu'au Pérou l'on voit sur le Soleil des taches qui ne sont pas visibles en Europe.

Harriot avoit des lunettes qui grossissoient 10, 20 & 30 fois. On n'a point publié d'observations plus anciennes que les siennes. M. Zach les a comparées avec les correspondantes de Galilée, elles sont conformes.

Ses plus anciennes observations des satellites sont du 16 Janvier 1610, (Galilée dit les avoir découverts le 7 Janvier 1610), & Marius au mois de Novembre précédent. Les observations de Harriot vont jusqu'au 26 Fév. 1612; on y voit leurs configurations & des calculs de leurs perriodes.

Harriot observa la derniere Comete de 1618: ses observations & ses calculs sont plus exacts que ceux de Kepler; les observations sont en secondes.

Il observa la Lune, Mars, des éclipses, des solstices, les réfractions, l'aiguille aimantée, sans parler de quantité d'observations, de calculs & de comparaisons qu'on trouve dans ses manuscrits.

Variations de η d'Antinous & β de la Lyre observées par MM. Pigott & Goodricke. L'étoile η est de 3e. grandeur, elle diminue jusqu'à la 4e. & 5e., elle reste environ 44 h. dans son grand éclat. Elle diminue 62 heures, est dans son moindre éclat 30 heures. Elle augmente ensuite 36 heures. La période totale est de 7 jours 4 h. 38′. Une des époques de son plus grand éclat est arrivée le 17 Oct. 1784.

L'étoile β de la Lyre suivant M. G. diminue de la 3e. grandeur, à la 4e. ou 5e. elle est de 3e. grandeur pendant deux jours environ; elle diminue pendant un jour un quart. Elle est de 4e. à 5e. pendant un jour à peu près, elle augmente pendant deux jours, est 3 jours de 3e. grandeur. Elle diminue pendant un jour, est de 4e. grandeur pendant un jour, & augmente pendant un jour trois quarts. Période totale, 12 jours 19 h. Le 31 Octobre 1784 elle étoit la plus petite.

M. Pigott pense que la véritable période est de 6 jours 9 h. & demi, & que les irrégularités qu'on y remarque dépendent peut-être d'une autre cause.

M. Magellan, dans une lettre du 21 Janvier 1785, parle de la maniere d'observer de M. Herschel qui place son télescope de 20 pieds en plein air sur une machine très-simple & très-commode. Un domestique est dessous & tourne une manivelle alternativement en avant & en arriere jusqu'à ce qu'il entende le coup d'un marteau qui avertit que le télescope est levé ou baissé de tout le champ de la vision. Un fil qui communique à la chambre voisine fait mouvoir un index qui marque les différentes hauteurs du télescope. Cet instrument est accompagné d'une pendule réglée sur les étoiles fixes. Dans cette chambre est Mademoiselle Herschel, sœur de cet habile Astronome, ayant devant elle l'atlas de Flamsteed. Quand il fait un signal elle écrit l'ascension droite, la déclinaison, & les autres circonstances de l'observation. De cette maniere M. H. passe en revue tout le ciel sans laisser rien échapper; il observe ordinairement avec un grossissement de 150 fois en diamêtre, & il assure qu'il lui suffira de 4 à 5 ans pour voir tout ce qui s'éleve sur notre horizon. La quantité de ses observations est étonnante. Il parcourt à chaque fois 2° 15′ en ascension droite, il fait passer chaque étoile au moins trois fois par le champ du télescope. Il a dejà découvert 900 étoiles doubles & presque autant de nebuleuses. La nuit que M. M. passa à Datchet où habitoit alors M. H, le thermometre de Fahrenheit étoit à 13° ce qui fait 8° au-dessous de la glace sur notre thermometre François, & cependant M. H. observa la nuit entiere, si ce n'est que toutes les 3 ou 4 h. il interrompit ses observations pendant qelques minutes qu'il alloit passer dans la chambre. Sa sœur a le même zele pour l'Astronomie; elle a une connoissance même du calcul. Depuis plusieurs années M. H. n'a pas n'égligé une heure d'observer quand le tems l'a permis, toujours en plein air, pour que le telescope ait tout son effet. Seulement il tâche par sa maniere de se vêtir de se mettre à l'abri de l'inclémence de l'air. Il a consenti à faire exécuter des télescopes de son invention, & il donnera la derniere main aux miroirs. Un télescope de 7 pieds de foyer avec ses occulaires, son micrometre, &c., coûtera 200 guinées. Une seule personne peut les transporter avec tout l'appareil. Un télescope de 10 pieds tel qu'il en a fait quatre pour le Roi d'Angleterre, vaut 600 guinées; un de 20 pieds coûtera 2500 à 3000 guinées. Nous ajouterons que celui de 24 pieds que M. l'Abbé Rochon a fait retravailler à la Muette par M. Carochez, approche beaucoup de ceux de M. Herschel, mais celui-ci est occupé en 1787, à en faire un de 40 pieds, à Slough, deux milles au nord de Windsor.

On trouve ensuite divers articles

sur les Cometes découvertes par M. Méchain ; des observations faites à Dantzick par MM. Wolff & Tallbach, éclipse de lune, hauteurs d'étoiles pour la latitude, & éclipses des satellites.

Stations & rétrogradations des planetes par M. Carouge ; M. Bode y a jouté Uranus ou Herschel, (pag. 168). Les calculs de M. Carouge avoient été publiés dans les Ephémérides de M. de la Lande.

Mémoire sur quelques étoiles qui, suivant M. Herschel ou M. Koch, ont disparu ou sont sujettes à des variations, par M. Bode. Les remarques de M. H. sont dans les Ephémérides de Berlin pour 1787, page 194, & celles de M. K. dans un Journal d'Allemagne 1781, & dans les Ephémérides de M. de la Lande.

MM. H. & K. n'ont point donné d'observations, mais de ce qu'ils avoient remarqué que le catalogue de Flamsteed ne s'accordoit pas avec ce qu'ils avoient vu dans le ciel, ils ont conclu des changemens ou des disparitions. M. Bode a soupçonné que ces changemens prétendus pouvoient bien venir de fautes dans la réduction des observations de Flamsteed, & pour s'en assurer il a comparé le catalogue & les observations, & il donne ici le résultat de ses recherches. Par exemple la 56e. du Cancer ne se trouve pas dans les observations, c'est peut-être la 55e. sur laquelle on aura peut-être fait une faute d'une minute de tems ou quinze minutes de degré, cependant la difference d'ascension droite est de 17 minutes. La 3e. du Taureau n'est ni dans le ciel ni dans les observations comme M. Koch s'en est assuré ; enfin il y a ici un grand nombre de corrections pour le catalogue de Flamsteed, qu'il faut ajouter à celles qui ont eté déjà marquées dans le 8e. volume des Ephémérides de M. de la Lande, de façon que le nombre des étoiles de ce fameux catalogue que l'on a réduit à 2884, doit être encore diminué ce qui prouve la nécessité de vérifier encore les positions des étoiles & de les observer plus d'une fois parce qu'il se glisse nécessairement des erreurs soit dans les observations, soit dans les réductions. Dans le catalogue de Mayer il y a aussi plusieurs étoiles douteuses & incomplettes, mais M. de Lambre s'est attaché à les vérifier par de nouvelles observations.

M. le Baron de Pacassi, de Vienne, donne des formules pour l'aplatissement de la terre, tirées des propriétés de l'ellipse ; il les emploie à résoudre ce problême, connoissant deux diametres d'une ellipse & l'angle compris, trouver les deux axes ; son équation finale qu'il ne donne pas, seroit du 4e. degré. Ce problême seroit utile pour le calcul des Cometes dans une orbite elliptique si l'on pouvoit en avoir une solution un peu commode ; mais il se résout si facilement dans la parabole que l'on

préfere de la substituer à l'ellipse par le moyen des fausses positions. M. de Pacassi résout ce problême, ayant deux degrés de la terre trouver les diametres ; enfin il donne des élémens du Soleil, mais il ne dit pas sur quelles observations ils sont fondés. Au reste on imprime actuellement dans les Mémoires de Berlin un grand & important Mémoire où M. de Lambre* a déduit de nouveaux élémens des observations de M. Maskelyne les plus exactes que l'on ait, & qui serviront à former des tables pour la troisieme édition de l'Astronomie de M de la Lande. L'exactitude de ces tables surpassera de beaucoup celle des tables de Mayer & de la Caille.

M. Kock a remarqué les changemens dans l'étoile 420 de Mayer; elle est quelquefois de sixieme grandeur, & en Janvier 1785 on ne pouvoit l'appercevoir.

M. Wurm, Vicaire à Ober-Ensingen, donne des calculs pour la longitude de plusieurs villes, des tables pour calculer la période d'Algol & le tems de sa plus petite lumiere.

M. Wurm entreprend de prouver que la trente-quatrieme étoile du Taureau dans Flamsteed est la planete de Herschel, & cela par quatre raisons. 1°. Si ce n'est pas la planete il faut qu'il y ait eu en cet endroit en 1690 une étoile de 6ᵉ grandeur qui est devenue de 8ᵉ. Ici M. Bode remarque que l'étoile de 8ᵉ grandeur n'est pas même en cet endroit mais 18′ au Sud, ce qui rend encore l'argument plus fort. On pourroit répondre que l'étoile a disparu comme la 420ᵉ de Mayer marquée aussi de 6ᵉ grandeur, & qu'elle reparoîtra peut-être aussi.

2°. Il faudroit que Flamsteed eut omis la planete les jours qu'il observoit les étoiles voisines de même grandeur.

3° Il faut qu'il n'ait observé qu'une fois la 34ᵉ & plusieurs fois les etoiles voisines.

4°. Que ce fut par hazard que cette observation donnat pour la planete des élémens qui représentent également l'observation de Mayer & celles que l'on fait aujourd'hui.

Ces raisons sont de quelque poids. Mais quant à la petite étoile qui est 18′ au Sud, elle ne peut être la 34ᵉ à moins qu'on ne dise que la lunette de Flamsteed s'est dérangée entre l'instant de l'observation & celui où il a été regarder la division.

Le P. Fixlmillner donne des observations de la planete de Herschel comparées avec ses tables qui sont dans le volume de 1789, & comme on avoit reproché à ses tables que la durée de la révolution & la distance ne suivoient pas la regle de Kepler que l'on regarde comme un principe, & dont les Astronomes n'osent pas s'écarter, il avertit qu'il avoit déduit la distance de l'observation. Au reste on peut l'emprunter de

de la théorie & elle sera 19, 18254 & l'excentricité 0,884666; il explique la maniere indirecte dont il a calculé ses élémens & les différentes corrections qu'il leur a fait subir pour les faire accorder d'abord avec l'observation de Mayer & puis avec celle de Flamsteed, & il donne les raisons pour lesquelles il avoit cru pouvoir s'en tenir à une moyenne distance empirique.

Il explique la maniere dont il a trouvé le lieu du nœud & puis une maniere abrégée de trouver l'anomalie excentrique par l'anomalie moyenne.

Après cela vient une suite de 27 observations de la planete faites en 1784 & 1785, comparées avec les élémens réguliers & avec les empiriques. La plus grande erreur des premiers est de 22″, celle des seconds est de 19″; mais nous devons ajouter que M. de Lambre par ses observations faites en 1787, a trouvé cette erreur de plus d'une minute, ce qui nous donne lieu de croire que la distance est plus défectueuse dans ces tables que l'Auteur ne l'a cru. Au reste les tables même de Dom Nouet faites sur les élémens de M. de la Place & qui sont les plus exactes que nous ayons jusqu'à présent, different de 30″, d'une quadrature à l'autre, comme M. de la Lande s'en est assuré, ce qui prouve que l'on doit augmenter la distance de 0,017.

M. Klügel, Professeur à Helmstadt, donne des formules d'interpolation pour les éclipses, & une formule pour exprimer l'augmentation des degrés du méridien malgré leur irrégularité en faisant des corrections aux degrés mesurés, & en employant les quatriemes puissances des sinus de la latitude & même la sixieme. Il compare cette formule à 7 degrés, l'erreur ne passe pas 25 toises, mais elle ne représente pas le degré du Cap, ni ceux du Piémont & de Hongrie.

Extrait d'une lettre de M. Zach. La nébuleuse du n°. 5 de la Connoissance des Tems de 1787, vue dans le télescope de 20 pieds de M. Herschel, est un amas prodigieux d'étoiles qui remplissent tout le champ & qui sont plus serrées vers le noyau. Dans le télescope de 7 pieds elle paroît sans étoiles, comme il est dit dans la Connoissance des Tems

Calcul de l'observation de Flamsteed pour la 34e étoile du Taureau.

Observations d'Uranus ou de Herschel.

Formule pour l'équation du centre & le rayon vecteur de cette planete.

Calcul du lieu d'Uranus suivant les tables de M. Zach pour l'observation de Flamsteed.

M. le Comte de Brühl & M. Zach, avec le chronomêtre & un sextant de quatre pouces, par le moyen d'un horizon artificiel ont déterminé la longitude de Bruxelles, de Francfort sur le Main & de Dresde; il n'est pas croyable, dit

dit M. Z., combien de choses on pet faire pour l'avancement de la Géographie avec ces deux instrumens. Pour en donner un exemple il détaille l'opération pour la longitude de Dresde. M. de B. avoit pris six hauteurs du Soleil le 2 Juillet, le tems s'étant couvert il fallut les calculer comme absolues; elles donnerent par un milieu pour la différence des méridiens 56′ 6″, 8, & les différences n'étoient pas de 2 secondes. Le 8 Juillet on trouva 56′ 5″, 2 par la lunette des passages de M. Kohler.

Les élémens pour Uranus par M. Zach, représentent à 8″ & 3″ l'observation de Mayer, ceux du P. Fixlmillner à —2″ & +12″ près. Ces derniers calculs sont de M. Bode.

Description de l'Observatoire de M. Jean-Jérôme Schroter, Grand Bailly de S. M. Britannique à Lilienthal près de Breme. Ses instrumens sont deux pendules faites à Londres, un télescope Newtonien de quatre pieds, une lunette pour découvrir les Cometes, dont le champ est de 6°, un quart de cercle azimutal de 3 pieds, un télescope de Herschel de 7 pieds & de 6 pouces ½ d'ouverture, & un quart de cercle de 3 pieds d'une construction facile & commode pour un amateur, & qui sert avec succès comme mural & comme instrument des passages. La latitude est de 53° 8′ 25″. Depuis ce tems-là M. Sç. a fait beaucoup d'observations intéressantes dans ce nouvel Observatoire, & nous avons annoncé celles qui ont pour objet les bandes & les taches de Jupiter.

M. Kohler de Dresde, M. Strnadt de Prague rapportent aussi différentes observations, ainsi que M. Bugge de Copenhague. Cela suffit pour faire voir combien ce volume est intéressant pour l'Astronomie, & l'on peut dire en général que les Ephémérides de Berlin suffisent pour obliger un Astronome à apprendre l'Allemand s'il veut suivre sans interruption tous les progrès de l'Astronomie sur-tout en Allemagne où il y a maintenant beaucoup d'Astronomes.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Décembre 1787, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

LA température de ce mois a été très-douce & très-humide. La végétation est très-avancé; on craint pour les blés; le géroflier jaune des murs est en fleur, le lilas est en bouton.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 1er,

(*D. Q.*) beau, froid. Le 2, (*équinoxe desc.*) couvert, pluie, doux, *changement marqué*. Le 5, (4.e *jour avant la N. L.*) couvert, doux. Le 9, (*N. L. luniſtice auſtral*) couvert, vent doux. Le 10, (*apogée*) beau, doux. Le 13 (4e. *jour après la N. L.*) nuages, doux. Le 16, (*équin. aſcend.*) couvert, pluie, doux. Le 17, (*P. Q.*) couvert, doux, brouillard, pluie. Le 20, (4.e *jour avant la P. L.*) couvert, brouillard, pluie, froid, *changement marqué*. Le 23, (*luniſtice boréal*) couvert, froid, neige. Le 24, (*P. L. & périgée*) couvert, doux, brouillard, dégele. Le 28, (4e. *jour après la P. L.*) beau, froid. Le 29, (*équinoxe deſcend.*) couvert, pluie, dégele, *changement marqué*. Le 31, (*D. Q.*) couvert, brouillard, pluie, doux.

Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correſpondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1711, 15 lig. $\frac{1}{2}$. En 1730, 11 lig. $\frac{1}{2}$. En 1749, 14 lig. $\frac{1}{2}$. En 1768, *vents dominants* S. E. & N. E. *Plus grande chaleur*, 7 ^{d}. $\frac{1}{2}$ le 1er. *Moindre*, 7 ^{d}. de condenſation le 14. *Moyenne*, 2, 8 ^{d}. *Plus grande élévation du Baromètre*, 28 po., 3 lig. les 19 & 25. *Moindre*, 27 po. 2 lig. le 5. *Moyenne*, 27 po. 10, 2 lig. *Nombre des jours de pluie*, 4. *Température* froide & humide.

En 1787, *vents dominans* les S. & S. O., le premier fut violent le 14.

Plus grande chaleur, 9, 4 ^{d}. le 9 à 2 h. ſoir, le vent S. & le ciel couvert. *Moindre*, 1, 5 ^{d}. de condenſation le 2 à 7 h. $\frac{1}{2}$ matin, le vent S. E. & le ciel en partie ſerein. *Différence*, 10, 9 ^{d}. *Moyenne* au *matin*, 3, 7 ^{d}.; à *midi*, 4, 8 ^{d}.; au *ſoir*, & du *jour*, 4, 2 ^{d}.

Plus grande élévation du baromètre, 27 po. 11, 00 lig. le 28 à 7 h. $\frac{1}{4}$ matin, le vent N. E. & le ciel couvert. *Moindre*, 26 po. 10, 25 lig. le 24 à 2 h. ſoir, le vent S. O. & le ciel couvert. *Différence*, 12, 75 lig. *Moyenne* au *matin*, 27 po. 4, 65 lig. à *midi*, 27 po. 4, 61 lig.; au *ſoir*, 27 po. 4, 94 lig. Du *jour*, 27 po. 4, 73 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er à 7 h. $\frac{1}{2}$ matin, 27 po. 10, 26 lig. Du 1er. au 6, *baiſſé* de 10, 66 lig. Du 6 au 8, *monté* de 8, 76 lig. Le 8, *baiſſé* de 2, 01 lignes. Du 8 au 9, *monté* de 1, 96 lig. Du 9 au 12, *baiſſé* de 4, 23 lig. Du 12 au 13, *monté* de 2, 33 lig. Du 13 au 15, *baiſſé* de 5, 00 lig. Du 15 au 17, *monté* de 3, 04 lig. Du 17 au 18, *baiſſé* de 4, 25 lig. Du 18 au 19, *monté* de 2, 07 lig. Du 19 au 20, *baiſſé* de 1, 82 lig. Du 20 au 21, *monté* de 4, 03 lig. Du 21 au 24, *baiſſé* de 6, 43 lig. Du 24 au 28, *monté* de 12, 75 lig. Du 28 au 30, *baiſſé* de 4, 56 lig. Du 30 au 31, *monté* de 3, 04 lig. Le 31, à 8 h. ſoir, 27 po. 9, 46 lig. On voit qu'il a beaucoup varié, ſur-tout en *montant*, les 6, 15, 21, 25, 26 & 27; & en *deſcendant*, les 1, 2, 6, 11, 14, 17, 20, 22 & 29.

Hygromètre de M. Buiſſart. Plus

grande élévation, 21, 5 d. le 1er. *Moindre*, 2, 1 d, le 6; *Moyenne*, 9, 7 d.

Il est tombé de la *pluie* les 2, 5, 6, 8, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 29 & 31; de la *neige* le 23, & de la *grêle* le 19. La quantité d'*eau* a été de 37, 0 lig.; il en est tombé 15 lig. dans la nuit du 5 au 6. L'*évaporation* a été de 6 lig.

Le *tonnerre* s'est fait entendre de loin le 18. L'*aurore boréale* n'a point parue.

La rougeole a été épidémique, mais elle n'étoit point dangereuse.

Résultats des trois mois d'Autômne. Vents dominans Nord & Sud. *Plus grande chaleur*, 13, 8 d. *Moindre*, 1, 5 d. de condensation. *Moyenne*, 6, 1 d. *Plus grande élévation du barometre*, 28 po. 0, 50 lig. *Moindre*, 26 po. 10, 25 lignes. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 5, 43 lig.; à *midi*, 27 po. 5, 39 lig.; au *soir*, 27 po. 5, 60 lig.; du *jour*, 27 po. 5, 47 lig. *Plus grande élévation de l'Hygromètre*, 23, 3 d. *Moindre*, 2, 1 d. *Moyenne*, 11, 7 d. *Quantité de pluie*, 10 po. 7, 3 lig.; *d'évaporation*, 1 po., 11 lig. *Nombre des jours beaux*, 14; *couverts*, 57; de *nuages*, 21; de *vent*, 25; de *pluie*, 50; de *neige*, 1; de *grele*, 2; de *tonnerre*, 3; de *brouillard*, 28; *d'aurore boréale* 3; *température*, douce, très-humide. *Maladies*, rougeoles, rhumes, fievres intermittantes & putrides.

Extrait & résultats des Observations Botanico-Météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant l'année 1787.

Mois.	*Thermomètre.*			*Baromètre.*			*Hygromètre.*		
	Plus grande chal.	Moindre Chal.	Chal. moyenne.	Plus grande élévat.	Moindre élévat.	Elévat. moyenne.	Plus grande élévat.	Moindre élévat.	Elévat moyenne.
	Deg.	*Deg.*	*Deg.*	*pouc. lig.*	*pouc. lig.*	*pouc. lig.*	*Deg.*	*Deg.*	*Deg.*
Janvier	4.4	-3.8.	0,1.	28. 2,20.	27, 4,16.	27, 9,65.	19,6.	3,7.	10,1.
Février	7.2.	-0,8.	3,6.	0,35.	26 6,70.	7,61	21,0.	4.4.	10,9.
Mars	11,5.	1,5.	5,8.	1.35.	10,89.	6,27.	28,1.	7.4.	14,6.
Avril	13,0	1,0.	8,4.	0 20.	10,75	6,06	27,0.	11,2.	17.1.
Mai.	16,3.	2.5.	9 0.	27,11,02.	27, 0,86.	6,52.	35.4.	8,5.	18.3.
Juin.	20,7.	5 6.	12,6.	10,44.	3,52.	6,56.	32 5.	10,8.	20.2.
Juillet.	18 2.	9.4.	12,9.	11,92	2,03.	6,60.	30,0.	13,9.	20,2.
Août	20 0.	8 3.	13,8.	11,75	1,25.	8,05.	27,8	15,0.	22,4
Septembre. . . .	17,6.	6 2.	11,5.	11,50.	26,11,22.	7,01.	31,5.	10,6.	19,1.
Octobre.	13,8.	1,0.	9,6.	9,21.	11,75.	5,80	. . .	. . .	. . .
Novembre. . . .	12,3.	-2,1.	4,6.	28. 0,50.	11,50.	5,88.	23,3	7 5.	13,7.
Décembre. . . .	9.4	-1.5.	4,2.	27,11,00.	10,25.	4,73.	21.5.	2,1.	9 7.
Résul. de l'année.	20 7.	-3,8.	7,8.	28. 2.20	26. 2 70	27. 6,74.	35.4.	2,1.	14,7.

Mois.	Quantité		Vents dominans.	Température.
	de pluie.	d'évaporation.		
	pou. lig.	pou. lig.		
Janvier	0, 7, 6	1, 1, 0.	N. & S.	Froide & humide.
Février.	1, 5, 8.	0, 9. 0.	S.	Douce, humide.
Mars.	1,11, 1.	1, 3. 0	S, SO. & N.	*Idem.*
Avril.	2,10, 7.	1, 3. 0.	N.	Froide, humide.
Mai.	3. 0,11.	1, 6, 0.	N.	*Idem.*
Juin.	2,10, 6.	1, 9. 6.	N. O.	*Idem.*
Juillet.	3, 2, 6.	1, 8, 0.	SO.	*Idem.*
Août.	0, 8, 4.	1, 6 0.	SO. & N.	Variable, humide.
Septembre	1, 7, 0.	1, 3. 0.	NE. & S.	Variable, feche.
Octobre.	5, 2, 9	0, 8, 0.	S. & O.	Douce, humide.
Novembre.	2, 3, 6.	0. 9. 0.	N. & S.	Froide, humide.
Décembre.	3, 1, 0.	0. 6. 0.	S. & SO.	Douce, & humide.
Résultats de l'année.	28,11, 4.	13 10, 6.	N. & S.	Froide, humide.

Points Lunaires.	Chaleur moyenne.	Elévation moyenne du Baromètre.	Vents.	Température.
	Deg.	pou. lig.		
Nouvelle Lune.	8, 1	27.7, 26.	NE., S.	Froide & feche.
Pleine.	7, 3	6, 10.	NO. S.	Froide & humide.
1er. Quartier.	7, 7	5, 28.	S O.	*Idem.*
Der. Quartier.	7, 6	6, 65.	SO. S.	Chaude & féche.
Apogée.	8, 2	5, 33.	SO.	Froide & humide.
Périgée.	8, 1	7, 70.	S E.	Chaude & feche.
Lunistice austral.	8, 0	5, 30.	S. N.	Froide & feche.
Lunistice boréal.	7, 7	7, 31.	N E.	*Idem.*
Equinoxe ascendant.	8, 3	7, 54.	N.	Chaude & humide.
Equinoxe descendant.	7, 0	7, 00.	S O.	Froide, humide.
4e jour avant la N. Lune.	9, 0	6, 73.	N. SO.	Chaude, feche.
——après la N. Lune.	7, 9	6, 75.	S O. S.	Froide. feche.
——avant la P. Lune.	7, 8	5, 39.	S O.	Froide, humide.
——après la P. Lune.	7, 0	8, 68.	N.	Variable, feche.
Résultats moyens.	7, 8.	27. 6. 63.	SO S.	Froide. feche.

Il résulte des observations faites en 1787, 1°. que la température de l'hiver a été douce & humide ainsi que celle du printems. La température de l'été a été variable & humide, & celle de l'automne douce & très-humide; l'année a donc été en général *froide* & *humide*, & en cela elle a ressemblé à celle des années de la période lunaire qui lui correspondent.

2°. Les vents de tempête ont eu lieu comme à l'ordinaire vers les équinoxes.

3°. La chaleur moyenne n'a différé que de $\frac{1}{5}$ degré en plus de celle de l'année derniere.

4°. La marche du barometre a

beaucoup varié en février, mars, avril, mai, juillet, août, septembre, octobre, novembre & décembre. En général il a plus varié cette année dans les mois d'été, qu'à l'ordinaire; l'élévation moyenne qui résulte de l'année a été le *matin*, 27 po. 6, 74 lig.; à *midi*, 27 po, 6, 62 lig.; au *soir*, 27 po. 6, 83 lig.; du *jour*, 27 po. 6, 74 lig.; plus grande que celle de l'année derniere de 0, 52 lig. La moindre élévation du jour a eu lieu comme à l'ordinaire à midi, & la plus grande au soir.

5°. L'élévation moyenne de l'hygrometre de M. *Buissart* a été de 1, 9 d. moindre que celle de l'année derniere.

6°. Le plus grand écart de l'aiguille aimantée de variation de M. *Coulomb*, a été de 8 d. 40′ vers l'ouest le 14 mai à 1 h., & 2 h. & 3 h. du soir à la suite d'une aurore boréale qui avoit eu lieu la veille. La moindre de 1 d. 52′ aussi vers l'ouest, le 6 mai à 9 h. du matin, & le 11 octobre à 6 h. du matin. La variation moyenne conclue de 4423 observations que j'ai faites cette année, a été de 5 d. 29′ 2″ moindre de 10′ 55″ que celle de l'année derniere. La variation diurne a suivi l'ordre que je vais indiquer : elle s'est éloignée du nord de puis 9 h. du matin jusqu'à 2 h. du soir, & elle s'en est rapproché depuis 3 h. du soir jusqu'à 6 h. du matin; il y a eu quelques petites anomalies à 7 & 8 h. du matin & à 6 h. du soir. Sa marche ressemble exactement à celle de l'année derniere; ainsi la variation diurne périodique se confirme de plus en plus. L'aiguille m'a paru singuliérement agitée en novembre & décembre. L'aiguille de déclinaison de *Brander* n'a presque point éprouvé de variation, elle s'est fixée à 21 d. 35′.

7°. La quantité de pluie a été de 5 po. plus grande que l'année derniere. Le mois d'octobre a été le plus pluvieux, & les mois de janvier & d'août ont été les moins pluvieux. L'évaporation a été de 3 po. 0, 9 lig. moindre que l'année derniere.

8°. Le nombre des jours *beaux* a été de 101; *couvert*, 154; de *nuage*, 110; de *vent*, 68; de pluie, 169; de *neige*, 9; de *grêle*, 12; de *tonnerre*, 27; de *brouillard*, 72; d'*aurore boréalle*, 11.

9°. La récolte des bleds a été assez bonne, elle s'est faite par un tems favorable; les progrès de la carie paroissent avoir encore diminué. La récolte du vin a été médiocre tant pour la quantité que pour qualité. Il y a eu beaucoup de foins, & en général peu de fruit de toute espece. La température humide de l'année fait qu'ils ne font pas de garde; elle a occasionné aussi beaucoup d'ergot dans les seigles.

10°. Les maladies raignantes ont été la cocluche, des rhumes, des fievres putrides & la rougeole.

11°. Je n'ai pas plus remarqué cette année-ci que les autres années

DE MILAN.

Ephemerides Astronomicæ anni 1789, ad meridianum Mediolanensem supputatæ ab Angelo de Cesaris. Accedit appendix cum observationibus & opusculis. Mediolani, 1787. 246 pag. in-8°. avec figures.

Ce volume est le quinzieme que MM. les Astronomes de Milan ont publié, & il est enrichi, comme le précédent, de beaucoup de Mémoires intéressants.

M. Oriani y donne des tables des inégalités de Saturne découvertes par M. de la Place, qui lui en avoit envoyé les formules; mais on en verra bientôt de plus étendues calculées par M. de Lambre pour Saturne & pour Jupiter, d'après un travail immense fait sur les observations de ces deux Planetes.

M. Reggio rapporte ses observations du solstice d'été en 1786; il en conclut l'obliquité apparente de l'écliptique 23° 28′ 0″. Il rapporte aussi l'opposition de Saturne en 1786, des positions de la Comete de Mademoiselle Herschel, comparées avec les élémens qu'il a calculés, & l'opposition de la planete de Herschel en 1787.

M. Oriani rapporte la construction d'un chronometre excellent, ou montre de M. Emery, dont M le Comte de Brulh s'est servi pour déterminer les longitudes de plusieurs villes.

M. Oriani donne ensuite l'opposition de Saturne qu'il a observée en 1787; des corrections pour les tables de Herschel, & de nouveaux élémens pour l'article de cette planete, en admettant l'observation de Flamsteed.

On trouve ensuite des observations de la Comete de 1786, par M. de Cesaris, & l'observation de l'Eclipse de Soleil du 15 Juin 1787, avec les conséquences qu'il en a tirées.

M. Reggio donne les Equinoxes qu'il a observés en 1785 & 1786, & ses Observations Météorologiques pour tous les jours de l'année 1786.

Ce volume est terminé par un Mémoire de M. de Lambre sur le passage de Mercure observé à Paris en 1786, avec toutes les conséquences qu'on en pouvoit déduire, en joignant à ses propres observations celles de M. Prosperin qui mesura plusieurs fois en Suede la distance de Mercure au bord du Soleil, vers le milieu du passage.

FRANCE.

DE VALENCE.

La Société Académique & Patriotique de Valence en Dauphiné a tenu une séance publique le 27 Août 1787. Dom Pernety, Secrétaire perpétuel, après avoir ouvert cette séance par l'exposé du sujet de l'assemblée, a dit que la Société avoit tout lieu de se féliciter

citer, comme les années précédentes, d'avoir reçu des Mémoires excellents pour le concours des prix qu'elle a décernés. La question proposée pour le sujet de celui qu'elle couronne aujourd'hui, étoit divisée en deux parties, exprimées en ces termes :

1°. « Quelle est la meilleure maniere de faire & d'augmenter les engrais pour les terreins des environs de Valence, en n'employant que les matieres & les productions du pays même ? »

2°. « Quelle est la méthode la plus avantageuse de faire usage de ces engrais pour la culture des grains, des vignes & des prairies, ayant égard aux différentes qualités du sol, & désignant les tems les plus favorables à cet usage? »

La Société a distingué trois Mémoires qui lui ont paru seconder ses vues patriotiques, un sur-tout auquel M. Duvaure, son Auteur, membre de la Société d'Agriculture de Lyon, demeurant à sa campagne du Courier, près de Crest en Dauphiné, avoit mis pour devise :

Ex fimis ubertas.

Le second Mémoire qui a mérité une attention particuliere de la Compagnie, & auquel elle a cru ne pouvoir refuser le premier accessit, a pour titre :

Arida tantùm
Ne salutare fimo pingui pudeat sola, neve
Effætos cinerem immundum jactare per agros.

Le billet de l'Auteur de ce Mémoire demeurera cacheté, s'il ne juge pas à propos de se faire connoître ; mais on espere qu'il en décidera autrement.

Le troisieme Mémoire, auquel on a pensé devoir également décerner l'accessit, a pour devise :

In tenui labor, at non tenuis gloria.

& au-dessous de cette devise, répétée sur le billet cacheté :

Si quid boni, aperiatur ; sin aliter comburatur.

Une addition à la devise paroîtroit devoir être imitée dans tous les cas pareils, où les Auteurs des Mémoires ne dédaigneroient pas de se faire connoître. Ayant en conséquence ouvert le billet, nous y avons trouvé le nom de M. Raynaud la Gardette, dont le Mémoire sur la meilleure maniere de cultiver les Mûriers fut couronné par la Société Académique & Patriotique de Valence en Dauphiné, en 1786.

La question pour le prix qui sera adjugé le 26 Août 1790, est telle :

« Est-il utile ou désavantageux de greffer le Mûrier blanc, 1°. relativement à la végétation & à la durée de cet arbre ; 2°. eu égard à la vie, à la santé & à la vigueur des vers à soie dans leurs différentes mues ; 3°. par rapport à la

qualité, à la force & à la finesse de la soie? »

La Société Patriotique publie ce programme dès à présent, pour que ceux qui desireront concourir aient plus de tems pour faire les recherches nécessaires, & se mettre à portée de traiter d'une maniere satisfaisante cette matiere importante. Les membres ordinaires seront les seuls exclus du concours.

Dans la même séance, M. Dumoutier Delafond, Capitaine en premier au Corps Royal de l'Artillerie, du Régiment de Grenoble, de diverses Académies, membre associé, a fait la lecture de son Discours de remerciment, dans lequel il a traité *des avantages que l'on doit retirer des Académies pour l'avancement des Sciences & la perfection des Arts*

Après ce Discours, M. de Rozieres, fils, Capitaine au Corps Royal du Génie, vice-Secrétaire, a lu un Mémoire *sur la nécessité de multiplier les observations & les expériences pour parvenir à la connoissance des causes physiques.*

Cette lecture a été suivie d'un Discours de M. Chaix Deloche, Trésorier de France, membre ordinaire, *sur les trois Ordres de l'Etat en France, le Clergé, la Noblesse & le tiers-Etat, considérés comme corps politiques, & dans les différens âges de la Monarchie.*

M. l'Abbé de Saint-Pierre, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Chartres, Vicaire-Général du Diocèse, & Chanoine de l'Eglise de Valence, &c. membre ordinaire, a lu ensuite une dissertation *sur l'Eloquence naturelle, mais sublime, du Discours de l'Ambassadeur des Scythes à Alexandre.*

La séance a été terminée par la lecture d'un Mémoire du R. P. Pajet, Jacobin, ancien Professeur de Mathématiques, Professeur de Théologie en l'Université de Valence, membre ordinaire, *sur l'inutilité & les erreurs des systêmes philosophiques, fondés sur les principes abstraits de la synthèse.*

La durée de cette séance, qui fut de près de trois heures, ne permit pas à M. Pernety, membre ordinaire, de lire *un Précis de Code Moral, en vers;* ni à M. de Sallier, membre associé, de faire la lecture d'un Mémoire *sur la Physique.*

DE PARIS.

Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1789.

L'Académie avoit proposé pour sujet du prix de 1788, les questions suivantes :

1°. « Déterminer le plus exactement qu'il sera possible, & d'après les meilleures observations, différemment combinées, les élémens de l'orbite de la Comète qui a paru en 1532, & de celle qui a paru en 1661. »

2°. « Dans le cas où ces Elémens différeroient assez entre eux

pour laiffer du doute fur l'identité des deux Comètes, examiner fi, en fuppofant que ces deux Comètes foient la même, l'action de Jupiter & celle de Saturne, fur la Comete de 1532, depuis cette année jufqu'en 1661, ont pu produire ces différences. »

Cette feconde queftion étoit l'objet principal du prix.

Ce prix auroit dû être donné, fuivant l'ufage, à Pâques 1784; mais l'Académie, qui connoiffoit toute l'importance de la matiere, craignant que l'efpace d'environ dix-huit mois, qu'elle a coutume de donner aux Auteurs pour traiter les fujets qu'elle propofe, ne fuffit pas pour traiter celui-ci, & voulant leur laiffer tout le temps néceffaire pour ce travail, avoit annoncé qu'elle n'adjugeroit le prix propofé qu'à Pâques 1786, & qu'en conféquence ce prix feroit double, c'eft-à-dire, de quatre mille livres.

N'ayant reçu aucune piece qui eût rempli fes vues, l'Académie avoit propofé de nouveau le même fujet pour l'année 1788. Le prix étoit triple, & de fix mille livres. Mais l'Académie n'a reçu aucune piece: en conféquence elle a retiré le prix; fe réfervant de propofer une ou plufieurs queftions nouvelles, dont le prix fera formé de la même fomme; & en même temps elle propofe pour fujet du prix ordinaire de l'année 1790, la queftion fuivante:

« Donner de la nouvelle Planete une théorie auffi complette que les obfervations actuelles peuvent le permettre, en ayant égard aux perturbations que l'attraction de Jupiter & de Saturne peuvent produire. »

Le prix fera de 2000 livres.

Les Savans de toutes les Nations font invités à travailler fur ce fujet, & même les Affociés étrangers de l'Académie. Elle s'eft fait une loi d'exclure les Académiciens Regnicoles de prétendre au prix.

Ceux qui compoferont font invités à écrire en françois ou en latin, mais fans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront; l'Académie fera traduire leurs Ouvrages.

On prie que leurs écrits foient fort lifibles, fur-tout quand il y aura des calculs d'Algèbre.

Ils ne mettront pas leurs noms à leurs Ouvrages, mais feulement une fentence ou devife: ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur écrit un billet féparé & cacheté par eux, où feront, avec cette même fentence, leur nom, leurs qualités & leur adreffe; & ce billet ne fera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la piece ait remporté le prix.

Ceux qui travailleront pour le prix adrefferont leurs Ouvrages à Paris, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce fecond cas, le Secrétaire en donnera en même temps, à celui qui les lui aura remis, fon récépiffé, où fera marquée la fentence de

l'Ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier Septembre 1789, exclusivement.

L'Académie, à son Assemblée publique d'après Pâques 1790, proclamera la piece qui aura mérité ce Prix.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la piece qui aura remporté le prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du prix à celui qui lui rapportera ce récépissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le prix qu'à l'Auteur même qui se sera fait connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

Problême d'acoustique curieux & intéressant, dont la solution est proposée aux savans, d'après les idées qu'en a laissées l'Abbé de Hautefeuille, Chapelain de l'Eglise Royale de S. Aignan d'Orléans. A Paris, chez Varin, Libraire, à l'Image Sainte-Genevieve, rue du petit Pont, au bas de celle de Saint-Jacques, n°. 22, 1788. 150 pag. in-8°.

On a rassemblé dans cet ouvrage plusieurs fragmens dans lesquels l'Abbé de Hautefeuille parloit d'une découverte qu'il avoit faite d'un instrument acoustique. Cette invention, dit-il, est très-simple & fondée seulement sur la construction de l'oreille de certains animaux qui ont l'ouie fort subtile ; elle n'est qu'une imitation de la structure de l'oreille de certains animaux. Il rejette les figures paraboliques qui réunissent les rayons de lumiere, il assure que la figure & la réflexion n'ont aucun lieu dans son instrument, qu'il fait entendre le bruit qu'une mouche fait en marchant, &c. L'Editeur de ce recueil se flatte qu'on pourroit retrouver cet instrument; il rapporte beaucoup de témoignages de sa réalité, & beaucoup d'indications propres à guider ceux qui voudroient s'en occuper ; on sait d'ailleurs que l'Abbé de Hautefeuille avoit beaucoup d'invention ; il passa même pour l'inventeur du ressort spiral dans les montres ; ainsi nous croyons que ce recueil est important pour le progrès de l'Art & digne d'encourager les Physiciens qui ont du goût pour ces sortes de recherches.

Observations sur l'Arc-en-Ciel, suivies de l'application d'une nouvelle théorie aux couleurs de ce phénomene. Par M. l'Abbé P....

Il ne suffit pas qu'un systême soit possible pour mériter d'être cru, il faut qu'il soit prouvé.

Elémens de la Phil. de Newton, par M. de Volt. pag. 141.

A Paris, 1788.

Principes de Chymie d'après les découvertes modernes ; à l'usage des Eleves de l'Ecole Royale Vétérinaire d'Alfort près Paris. Par M. de Fourcroy. A Paris, rue & hôtel Serpente, 2 vol. in-18 de 212 p. chacun.

Ce petit ouvrage d'un de nos plus célebres Chymistes avoit été fait d'abord pour la Bibliotheque Universelle des Dames, & il a paru dans cette Collection pour laquelle M. de la Lande a fait aussi un Abrégé d'Astronomie ; mais celui-ci avoit annoncé aux Dames, à l'exemple de Fontenelle, qu'il ne leur demandoit que le degré d'application qu'il faut donner à la *Princesse de Cleves*, si on veut en bien suivre l'intrigue & en connoître toute la beauté. M. de Fourcroy n'est pas si consolant pour les Dames à qui il offre la Chymie ; mais, dit-il, en les prévenant d'une difficulté un peu plus grande, je puis leur offrir l'espoir flatteur d'acquérir des connoissances plus solides, & de remplacer le plaisir de quelques heures de lecture par des jouissances durables que leur procurera le spectacle des phénomenes de la nature.

C'est à la connoissance de l'attraction qui a lieu entre les différens corps matériels que se réduit toute la Chymie, & comme le feu y influe principalement, il est l'objet du premier chapitre. Le second traite de l'air ; l'Auteur fait voir que c'est un composé de deux fluides élastiques dont l'un qui en fait un peu plus du quart qui est susceptible de servir à la combustion & d'être absorbé par les corps qui brûlent, qui augmente le poids des métaux dans la calcination & qui forme les acides sous le nom d'*oxigene ;* ainsi les Dames dès le commencement de leur Cours de Chymie apprendront les découvertes nouvelles & les termes nouveaux que de fameux Chymistes ont quelque peine à adopter & à entendre.

L'ouvrage de M. de Fourcroy contient un tableau racourci & piquant de tous les phénomenes de la Chymie faits de main de maître, où l'on sera sûr de trouver de l'exactitude, en même tems que de la clarté, & qui probablement inspirera le desir d'en suivre les détails dans le grand & bel ouvrage de M. de Fourcroy en 4 vol. in-8°. qui se trouve chez le même Libraire.

Elémens d'Arithmétique, d'Algebre & de Géométrie, avec une introduction aux sections coniques. Ouvrage utile pour faire entrer dans l'esprit de ces Sciences & pour disposer à l'étude de la Physique & des Sciences Physico-Mathématiques. Par J. M. Mazeas, ancien Professeur de Philosophie en l'Université de Paris, au College Royal de Navarre Septieme édition, revue, corrigée & augmentée par l'Auteur. Prix, 6 liv. relié. A Paris, chez Nyon l'aîné & fils, Libraire, rue du Jardinet,

1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un volume in-8°. de 557 pages avec 17 planches en taille douce.

L'ouvrage de M. Mazeas a une réputation déjà faite, on s'en sert depuis long-tems dans l'Université: l'Auteur a rendu cette édition encore plus complete, plusieurs parties qui pouvoient paroître trop concises, ont été traitées avec plus d'étendue, à fin d'en rendre, ou la théorie plus développée, ou la pratique plus aisée; les éleves trouveront aussi dans cette édition tout ce qui leur est nécessaire pour bien savoir les élémens de géométrie, pour se disposer à des études plus profondes de cette science, & pouvoir même s'initier dans le calcul infinitésimal, car l'ouvrage de M. Mazeas ne va pas au-delà des sections coniques, qu'il dérive toutes d'une équation générale.

Méchanique analytique ; par M. de la Grange, de l'Académie des Sciences de Paris, de celles de Berlin, de Pétersbourg, de Turin, &c. A Paris, chez la veuve Desaint, Libraire, rue du Foin S. Jacques, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. 512 pages in-4°. Prix, 13 liv. broché.

On a déjà plusieurs Traités de Méchanique, mais le plan de celuici est tout à fait neuf. M. de la Grange s'est proposé de réduire la théorie de cette science, & l'art de résoudre les problêmes qui s'y rapportent, à des formules générales, dont le simple développement donne toutes les équations nécessaires pour la solution de chaque problême.

L'Auteur y réunit & représente sous un même point de vue, les différens principes trouvés jusqu'ici pour faciliter la solution des questions de méchanique, il en montre la liaison & la dépendance mutuelle, & met à portée de juger de leur justesse & de leur étendue. Il divise son ouvrage en deux parties; la statique ou la théorie de l'équilibre, & la dynamique ou la théorie du mouvement; & chacune de ces parties traite séparément des corps solides & des fluides. La réputation de M. de la Grange parmi les Géometres, nous dispense de faire l'éloge d'un livre qui porte le nom de cet illustre Auteur.

La Chasse au fusil, ouvrage divisé en deux parties, contenant la premiere, des recherches sur les armes de trait usitées pour la chasse avant l'invention des armes à feu; savoir l'arc & l'arbalete: un détail de tout ce qui concerne la fabrication des canons de fusil, tant à Paris, & dans les différentes Manufactures de France, qu'en Espagne, avec les marques des Canoniers à Paris: l'examen de plusieurs questions touchant la portée des canons, eu égard à leur longueur, à leur calibre, à la charge, &c. & quelques no-

tions sommaires sur les autres parties du fusil de chasse, avec des instructions pour parvenir à bien tirer. La seconde, les enseignemens & connoissances nécessaires pour chasser utilement les différentes especes de gibier qui se trouvent en France; la maniere de dresser les chiens de plaines, les ruses dont on peut se servir pour approcher certains oiseaux; & le détail de plusieurs chasses particulieres à quelques Provinces, & peu connues ailleurs. A Paris, de l'Imp. de *Monsieur*, & se vend chez Théophile Barrois, Libraire, quai des Augustins, n°. 18, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un volume in-8°. de 582 pages, avec 6 planches en taille douce.

On a beaucoup écrit sur la Vénerie, c'est-à dire, sur cette chasse savante, & en même tems bruyante & fastueuse, qui consiste à poursuivre les bêtes sauvages, & à les forcer avec des chiens courans; mais jusqu'à présent personne, du moins en France, n'a traité de la Chasse au fusil, amusement simple, peu dispendieux & sans appareil, qui fait à la campagne les délices de tant de gens de tout état, & qui est à la portée de tout le monde. Cette chasse suppose néanmoins dans ceux qui y excellent certaines connoissances, dont l'ensemble rédigé en un corps de préceptes & d'instructions, pouvoit former un ouvrage élémentaire, utile & agréable pour les Chasseurs. C'est la tache que M. de Marolles s'est proposée & qu'il a trés bien remplie.

On trouve quelques instructions concernant la Chasse au fusil, dans la *Maison rustique*, dans les *Amusemens de la campagne*, le *Dictionnaire de Chasse & de Pêche*, le *Traité de Vênerie & de Chasse* de M. Goury de Champgrand, &c.; mais elles sont si superficielles & si peu satisfaisantes, qu'on peut les compter pour rien. Ainsi les Amateurs auront obligation à M. de Marolles de l'ouvrage complet qu'il leur présente.

Bibliotheque Physico-Economique, instructive & amusante; année 1787, ou sixieme année, contenant des Mémoires, observations pratiques sur l'économie rurale, les nouvelles découvertes, la description & la figure des nouvelles machines, des instrumens qu'on doit y employer, d'après les expériences des Auteurs qui les ont imaginés; des recettes, pratiques, procédés, médicamens nouveaux, externes ou internes, qui peuvent intéresser les hommes & les animaux; les moyens d'arrêter les incendies & autres événemens provenant des vices, de l'altération de l'air, de l'eau; de nouvelles vues sur plusieurs points de l'économie domestique, & en général sur tous les objets d'utilité & d'agrément dans la vie civile & privée, &c. &c. On y a

joint des notes jugées nécessaires à plusieurs articles. Deux volumes in-12, dont le premier contient 424 pages & 2 planches en taille douce, & le second 418 pages & 3 planches en taille douce, tome premier. Prix, 3 liv. chaque volume relié & franc de port par la poste; 2 liv. 12 sols broché. A Paris, chez Buisson, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, n°. 13, 1787. Avec Approbation & Privilege.

Cette collection intéressante renferme déjà huit volumes, ayant commencé en 1782, & les quatre premieres années ne renfermant qu'un volume chacune. On a rassemblé dans les deux volumes de cette année de nouvelles richesses pour l'économie rurale & domestique, de nouveaux secours pour les besoins de la vie, de nouvelles richesses pour la physique. Ce que nous avons dit des volumes de l'année derniere peut faire juger de l'utilité de ceux-ci, qui sont composés dans le même genre, & également utiles pour le public.

Procès-verbal des séances de l'Assemblée Provinciale de l'Orléanois, tenue à Orléans, le six Septembre 1787. A Orléans, de l'Imprimerie de Couret de Villeneuve, Imprimeur du Roi, & de l'Assemblée Provinciale de l'Orléanois, 1787. Uu volume in-4°. de 70 pages, prix 36 sols broché.

Procès-verbal de l'Assemblée Provinciale de l'Orléanois, tenue à Orléans aux mois de Novembre & de Décembre 1787. A Orléans, de l'Imprimerie de Couret de Villeneuve, Imprimeur du Roi, & de l'Assemblée Provinciale de l'Orléanois, 1787. Un vol. in-4°. de 440 pages, avec deux Tableaux de toutes les impositions. 9 liv. broché. En papier grand raisin fin double d'Angoulême 15 l.

Le premier de ces deux morceaux contient l'Edit du Roi portant création des Assemblées Provinciales, le procès-verbal de la premiere Assemblée, les Réglements faits par le Roi du 18 Juillet & 5 Août 1787, & le détail de quelques séances préliminaires.

Le second est le procès-verbal des séances tenues aux mois de Novembre & Décembre de la même année. On y rend un compte exact des différens objets qui ont été pris en considération pour remplir les intentions du Roi & concourir au bien général de la province. Au milieu de toutes ces discussions on trouve des Mémoires concernans différens objets d'utilité pour la province, faits par les Membres de l'Assemblée, tel est un Mémoire snr l'Agriculture & le bien public de l'Orléannois, par M. Genty, Secrétaire-Greffier. Un autre sur le commerce & le labourage, par M. Anquetil, Prieur de Château Renard, Membre de l'Assemblée. Un projet d'établissement d'une caisse de bienfaisance dont l'objet seroit d'assurer aux viellards

lards & aux veuves des ſecours contre l'indigence; un autre projet d'une Carte Minéralogique de la Généralité d'Orléans qui préſenteroit les paroiſſes, leurs principales dépendances, les rivieres, les grandes routes, les limites, par M. l'Avoiſier, auſſi Membre de l'Aſſemblée. Différens particuliers ont dreſſé des Mémoires curieux dont on rend compte; tous tendent au bien général de la province en améliorant l'Agriculture, le commerce & en perfectionnant les manufactures; les recherches des Membres de l'Aſſemblée contribueront à faire connoître exactement toutes les différentes parties de la province, les lieux dont on n'avoit aucune idée, l'induſtrie des habitans, la nature du ſol & à quoi on peut l'employer, la perfection & le redreſſement des routes, le ſoulagement des pauvres. M. Anquetil, dans ſon Mémoire, appuie beaucoup ſur cet objet. « Il nous ſera permis, dit il, » de vous montrer des vieillards » caducs, des convaleſcens encore » débiles, des infortunés frappés » dépilepſie ou d'autres maux in- » incurables, & repouſſés par » leurs proches, des fous & des » maniaques échappés à des fa- » milles indigentes, errans, ſaiſis » dans nos campagnes & conduits » dans les dépôts. » Il paſſe enſuite aux enfans abandonnés & aux ſecours que la province peut leur procurer. Ce qui tend à conſerver des citoyens à la patrie, & les mœurs dans les campagnes où le libertinage n'oſe encore lever fierement la tête. On voit par ce petit détail ce que l'on doit attendre d'un établiſſement ſi utile aux différentes provinces du Royaume & on ne peut que combler d'éloges les Membres de ces Aſſemblées, leur zele & leur empreſſement à ſe conformer aux intentions du Roi pour le ſoulagement des peuples.

Nouveau ſtyle civil & univerſel de toutes les Cours & Juriſdictions ordinaires & extraordinaires du Royaume, ſuivi d'un choix d'Ordonnances, Edits, Déclarations du Roi & Arrêts de Réglemens, depuis 1629 juſqu'à préſent; par l'Auteur du nouveau ſtyle criminel (M. Dumont). Cinq gros volumes in-12; Paris, Berton, Libraire, rue S. Victor, 1787.

Le ſtyle civil ne comprend que les trois premiers volumes de cet Ouvrage : il eſt diviſé en deux parties. L'Auteur a ſuivi dans la premiere l'ordre des titres de l'Ordonnance de 1667, & a placé ſous chacun d'eux les formules qui y ont rapport. Mais la nature des différentes conteſtations qui ſe portent dans les Tribunaux, n'a pas permis d'y ranger celles concernant les délivrances de legs, les ſéparations de biens, les demandes à fin d'ordre, les ſaiſies-réelles, féodales, cenſuelles, les retraits & une foule d'autres qui ſont l'objet de la ſeconde partie.

On trouve aussi, après des affaires commencées en premiere instances & suivie en causes d'appel jusqu'à l'Arrêt définitif, les procédures particulieres aux Officialités, aux Elections, aux Greniers à Sel & autres Juridictions du Royaume.

Le choix d'Edits renfermé dans les deux derniers volumes, commence par l'Ordonnance de Louis XIII, de l'année 1629 : il en contient plusieurs autres importantes, telles que celles des donations, des testamens, des substitutions, le réglement du Conseil &c., & en entier ou par analyse les Edits, Déclarations & Arrêts de Reglemens rendus sur la Jurisprudence civile depuis cette époque jusqu'à présent. Ce Recueil chronologique est terminé par une table alphabétique très-commode.

Etat de la Magistrature en France. Tome premier, année 1788. A Paris, chez l'Auteur, quai des Miramiones, & chez Royez, Libraire, quai des Augustins, près le Pont neuf, 1788. 630 p. in-8°. avec une Carte du Parlement de Paris, où se trouvent marquées toutes les Directions de son ressort sur une longueur d'environ cent cinquante lieues.

Le premier article de cet ouvrage traite du Chancelier ; le second des Conseils du Roi ; le troisieme des Parlemens. On y trouve ensuite les autres Cours Souveraines : l'Histoire du Parlement de Paris y occupe 60 pages ; on y trouve la liste des principaux Magistrats, par exemple les 44 Premiers Présidens depuis Hugues de Courcy, Chevalier, ci-devant Prevôt de Paris, & qualifié dans les Registres de la Cour de 1334, Premier Maître du Parlement de Paris. Il mourut en 1336.

A l'article des Avocats, on trouve un extrait de leurs privileges & de leurs regles, il se termine par un passage du célebre Avocat Général Talon, qui portant la parole à la Grand'Chambre le 27 Janvier 1687, dit, en parlant des Magistrats du nombre desquels il étoit : *Que le plus grand avantage des Charges qu'ils ont l'honneur d'occuper, est celui d'être les premiers de l'Ordre des Avocats, d'être à la tête d'un Corps si illustre, duquel ils estiment à honneur de faire partie.* A la suite du Parlement de Paris sont les quarante-un Présidiaux de son ressort. Les volumes suivants contiendront les Parlemens de province, les Conseils Supérieurs des Colonies ; enfin ce sera une Encyclopédie pour la classe des Citoyens qui ont rapport à la Justice & à la Magistrature.

Encyclopédie par ordre de matieres ; vingt-sixieme livraison. A Paris, rue des Poitevins, Hôtel de Thou. Deux volumes in-4°. 24 livres brochés.

Cette livraison qui a paru le sept Avril, contient le tome III, premiere partie de la Géographie, par M. Robert, Géographe du

Roi; le tome II, deuxieme partie de la Botanique, Par M. le Chevalier de la Markc, de l'Académie des Sciences; le tome II, deuxieme partie d'Hiftoire, Par M. Gaillard, de l'Académie Françoife; & le tome III, deuxieme & derniere partie de la Grammaire & Littérature, par M. Marmontel & Beauzée, de la même Académie.

Œuvres Morales de Plutarque, traduites en François par M. l'Abbé Ricard, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Touloufe. Tome neuvieme. A Paris, chez la veuve Defaint, Libraire, rue du Foin S. Jacques. 1788. 424 pag. in-12.

Ce nouveau volume qui a fuivi de près le précedent contient les livres 5—9 des fympofiaques ou propos de table dans lefquels on trouve une quantité de differtations fur la Phyfique, la Morale & l'Erudition; par exemple celles-ci

Pourquoi l'imitation de la colere & de la douleur nous caufe-t-elle du plaifir, tandis qu'une colere & une douleur véritables nous affligent?

Pourquoi le figuier, arbre dont le fuc eft fi âcre, produit-il le fruit le plus doux?

Pourquoi la boiffon appaife-t-elle la faim tandis que la nourriture ne fait qu'irriter la foif?

Pourquoi la neige fe conserve-t-elle dans la paille & dans les étoffes.

Si c'eft une coutume louable de traiter à table des affaires publiques comme cela fe faifoit chez les Grecs & chez les Perfes?

Pourquoi entre tous les animaux, les Pytagoriciens s'abftenoient-ils de poiffons?

Des jours où font nés quelques perfonnages célébres?

En quoi différent les confonances muficales?

Sur des conventions qui paroiffent contraires l'une à l'autre dans le troifieme Livre de l'Iliade, &c. &c.

Harangues tirées d'Hérodote, de Thucydide, des Hiftoires Grecques de Xénophon, de fa retraite des dix mille & de fa Cyropédie, inférées dans un Abrégé des Hiftoires de ces mêmes Auteurs, avec des notes fur le texte des Harangues de Thucydide, traduites par M. l'Abbé Auger, Vicaire-Général de Lefcar, de l'Académie des Infcriptions & Belles-Lettres. A Paris, chez Nyon l'aîné & fils, Libraires, rue du Jardinet, 1788. Deux vol. in-8°. d'environ 600 pag. chacun. Prix, en papier ordinaire veau écaillé, filets, 15 livres; in-8°. grand papier. veau écaille, filets, 60 liv. Il n'y a qu'un petit nombre d'exemplaires tant de l'in-8°. grand papier, que de l'in-4°. papier vélin.

L'Infatigable Traducteur ne s'eft pas borné à nous faire lire en françois les Œuvres d'Ifocrate & de Lyfias, les petits Orateurs Grecs,

quelques Lettres & quelques Homélies choisies de Saint-Jean Chrysostome, Démosthène & Eschine, des Lettres & des Homélies choisies de Saint-Basile, des Discours choisis de Cicéron, & les Harangues rapportées dans ce titre; il a deplus donné une édition Grecque d'Isocrate & de Lysias avec une Traduction latine, des notes, & des analyses. « J'ai encore, dit-» il, toutes prêtes les éditions grec-» ques & latines de Démosthène, » d'Eschine, & de ce qu'on ap-» pelle les petits Orateurs Grecs, » dont j'ai épuré le texte, autant » qu'il m'a été possible, par mes » propres efforts & par l'inspection » des manuscrits que j'ai pu con-» sulter. » Ce sera un service rendu aux Lettres, pourvu néanmoins que le texte de ces Orateurs ne soit pas *épuré*, comme l'a été, c'est à-dire, défiguré en plusieurs endroits, celui d'Isocrate, par des corrections purement conjecturales. L'esprit de la compagnie, dont M. l'Abbé Auger est Membre, a toujours réprouvé la témérité de ces éditeurs qui sans être autorisés, au moins par quelque bon manuscrit, inserent, dans les textes qu'ils publient, des leçons arbitraires, sous prétexte quelles leur paroissent nécessaires, ou du moins qu'elles leur semblent présenter un meilleur sens.

M. l'Abbé Auger nous apprend, dans son Discours préliminaire, qu'il a sacrifié son goût pour la prédication, aux fonctions de Traducteur, parce que la nature ne lui a pas donné assez de force pour prononcer ses Discours. C'est une perte pour la Chaire, parce que sans doute il auroit été aussi fécond en sermons, qu'en traductions. Mais nous pensons aussi que l'Auteur a reçu de la nature assez de talens pour ne pas se livrer entiérement à un genre qui ne tient qu'un rang médiocre dans la littérature. Il tâche de défendre Thucydide contre les reproches que lui faits Denys d'Halycarnasse, & qui ne sont souvent que trop bien fondés; & c'est ainsi que l'Apologiste juge lui-même de ceux qui regardent l'élocution. Quant aux autres, il en est dont nous croyons qu'une critique impartiale doit porter le même jugement.

Homélies de St. Léon, Pape, sur les Mysteres de la Nativité, l'Epiphanie, la Passion, la Résurrection de Notre Seigneur Jesus-Christ, son Ascension, la Fête de la Pentecôte & la Transfiguration, & pour le Carême. A Paris, chez Mérigot, le jeune, &c., 1788, avec approbation & privilége du Roi. In-12, pag. 551.

La traduction des Homélies de ce grand Pape, peut être utile à ceux qui ne sont pas en état de les lire en latin. Il y en a dix sur la fête de la Nativité, huit sur l'Epiphanie, douze pour le tems de Carême, dix-neuf sur la passion, deux sur la résurrection de notre Seigneur, deux sur son Ascension,

trois sur la fête de la Pentecôte, & une sur la Transfiguration de Jesus-Christ.

Bagavadam, ou Doctrine divine, ouvrage Indien, canonique, sur l'Etre suprême, les Dieux, les Géans, les Hommes, les diverses parties de l'Univers.

Juvat integros accedere fontes.

CICER.

A Paris, chez la veuve Tilliard, & fils, Libraires; rue de la Harpe, proche celle Pierre-Sarrasin; Clousier, Imprimeur du Roi, rue de Sorbonne. 1788. Un vol. in-8. de 348 pages.

Mémoires intéressans pour servir à l'Histoire de France, ou Tableau historique, chronologique, pittoresque, ecclésiastique, civil & militaire des maisons royales, châteaux & parcs des Rois de France, avec figures gravées en taille-douce. Par M. Poncet de la Grave, Avocat au Parlement, Ecuyer, Conseiller du Roi, son Procureur honoraire au siege général de l'Amirauté de France, Censeur Royal, Citoyen de Calais, membre de plusieurs Académies. Contenant, Vincennes & toutes ses dépendances. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet. 1788. Avec approbation & privilége du Roi, Deux volumes in-4°. Le premier de 329 pages, le second de 378 pages.

Galerie Historique Universelle; Onzieme livraison. Casimir V, Frédéric III, B. du Guesclin, Jean Mazarin, J. P. Rameau, Térence, Sapho, C. de Vinci. Par M. de P***. Prix 3 liv. 12 sols. Avec approbation & privilege du Roi. 1788. On souscrit à Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins; à Valenciennes, chez Giard; & chez les Libraires des villes du royaume & de l'Europe.

Histoire d'Angleterre, depuis la premiere descente de Jules César dans cette Isle, écrite sur un nouveau plan, par le Docteur Henry, l'un des Ministres d'Edimbourg; Ouvrage traduit de l'Anglois, contenant, 1°. Histoire Civile & Militaire; 2°. celle de la Religion; 3°. celle de la constitution du Gouvernement, des Loix & des Tribunaux; 4°. celle des Sciences, des Sçavans & des principales Maisons destinées aux progrès des Sciences; 5°. celles des Arts utiles & agréables; 6°. celles du Commerce, de la Marine, des Monnoies & du prix des denrées; 7°. enfin celle des mœurs, des vertus des usages remarquables, de la langue, du régime & des divertissemens des Anglois, sous chaque époque. Tome premier. A Paris, chez Nyon l'aîné, & son fils, Libraire, rue du Jardinet, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. & sept planches. Un volume in-4°. de 648 p. Prix, 15 l. relié.

Bibliotheque choisie, de Contes, de facéties & de bons mots.

Une Morale nue apporte de l'ennui,
Le Conte fait passer le précepte avec lui.

La Fontaine.

Tome cinquieme de la Collection, ou tome deuxieme des Contes françois. Par une Société de Gens de Lettres. A Paris, chez Royez, Libraire, quai des Augustins, à la descente du Pont neuf, 1788. 248 pages in-18.

On a tâché de jeter de la variété dans cette suite de Contes, en donnant tour à tour un volume des Contes Orientaux, Italiens, Anglois, Espagnols & autres. On peut se faire inscrire pour celle de ces divisions qui plaira le plus, si on ne prend pas le total de la Collection.

Chaque division qu'on séparera ne formera guere que cinq ou six petits volumes in-18 pareils à ceux qui ont paru, tirés aussi in-8°., papier d'Auvergne & papier vélin, & ornés de gravures en diverses couleurs.

Ce cinquieme volume est remarquable par un Conte intitulé : *Le Noble*, qui est écrit d'une maniere intéressante. C'est l'ouvrage d'une Dame pleine d'esprit & de raison qui voulut se marier en conséquence avec un homme digne de son choix, & parvint avec peine à surmonter la résistance d'un pere qui étoit entousiasmé de sa noblesse. Ce petit ouvrage respire le sentiment, il est plein de finesse, & le travers qu'on y peint y est rendu de la maniere la plus plaisante & la plus propre à corriger.

Œuvres complettes de M. Marmontel Historiographe de France, & Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise. Edition revue & corrigée par l'Auteur. A Paris, chez Née de la Rochelle, Libraire, rue du Hurepoix, près du Pont S. Michel, n°. 13, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. Tomes IX, X, XI, XII.

Ces quatre nouveaux volumes contiennent la suite des Elémens de Littérature, qui remplissent les deux premiers, & les Incas qui composent les deux autres.

La Henriade de Voltaire, en dix Chants, traduite en vers latins, par M. de Caux de Cappeval, au service de la Cour Palatine. Nouvelle édition, revue avec le plus grand soin, d'après celle de Deux-Ponts corrigée. A Paris, chez P. M. Nyon le jeune, Libraire, place du College Mazarin, n°. 1, à Sainte-Monique, 1788. Avec Approbation & Permission. In-12 408 pages. Prix, 3 liv. relié, 2 liv. 10 sols broché.

Le texte est à côté de la traduction, & le lecteur peut à tout moment & d'un même coup-d'œil comparer l'original & la copie. Nous avons rendu compte de cette traduction en 1773, 2^d^. volume de Juin.

Jérusalem délivrée, Poëme du Tasse. Nouvelle traduction. A Paris, chez Nyon le jeune, Libraire, Pavillon des Quatre Nations, 1787. Avec Approbation & Permission. Deux volumes in-12, l'un de 378 pages, l'autre de 363. Prix, 6 liv. relié, 5 liv. broché.

Cette traduction est très-connue; elle avoit paru d'abord en 1773.

Traité de l'éducation des Femmes, & cours complet d'Instruction. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-8°. 512 pages.

Codicile de Jérôme Sharp, Professeur de Physique amusante, où l'on trouve plusieurs tours dont il n'est point parlé dans son Testament, diverses récréations relatives aux Sciences & Beaux-Arts; pour servir de troisieme suite à la Magie Blanche dévoilée, par M. Decremps, avec 64 figures.

Videte ne quis vos decipiat per inanem fallaciam.

Ep. Pauli ad Col. Cap. 2.

A Paris, chez Lesclapart, Libraire de *Monsieur*, Frere du Roi, rue du Roule, n°. 11, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un volume in-8°. de 286 pages.

Nous avons annoncé la Magie Blanche de M. Decremps, & ses autres Ouvrages. Celui-ci est également satisfaisant pour ceux qui aiment à comprendre les tours en apparence si extraordinaires de nos joueurs de gibeciere & de gobelets.

Nouvelles Lettres sur les Montagnes, ou Livre Classique particulierement destiné aux gens du monde & aux jeunes personnes qui veulent acquérir des connoissances utiles & satisfaisantes de la formation des montagnes; accompagné d'une collection systématique de pierres. Par M. Voigt, Secrétaire des Mines du Duché de Weimar, Membre de l'Académie Electorale des Sciences utiles d'Erfort, Honoraire de la Société des Amis de la Nature de Berlin, & Correspondant de la Société Economique de Léipsic; traduit de l'Allemand. A Strasbourg, à la Librairie Académique, & se trouve à Paris, chez Musier, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, 1787. Un volume in-12 de 80 pages.

Ces Lettres traduites en François peuvent être considérées comme les premiers élémens de la Minéralogie, comme un Rudiment & un guide pour les commençans. L'Auteur donne une description claire & méthodique de tous les fossiles qui composent en général l'intérieur des montagnes.

Institutiones Juris Canonici, ex Justiniani methodo compositæ, ad usum Scholarum accommodatæ; &

consultissimæ Jurium Facultati dicatæ. Opere & Studio Emundi Martin Senonensis, J. V. D., consultissimæ Facultatis Antecessoris, comitis & primicerii. Tomus primus. Parisiis, apud Joannem Lucam Nyon, via vulgo dicta du Jardinet, 1788. Cum Privilegio Regis.

Idem tomus secundus. Le premier volume contient 500 pages, & le second 365.

Avis aux spéculateurs patriotes, ou Mémoire pour l'établissement d'une nouvelle navigation sur la Riviere de Seine. Par M. le Riche, Lieutenant particulier au Bailliage de Bar-sur-Seine.

Tu que ades, inceptumque una decurre laborem. Virg. Georg. Liv. 2.

Brochure in-8°. de 80 pages. A Paris, chez Séguy-Thibouſt, Imprimeur Libraire, Place de Cambray; Morin, Libraire de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, n°. 63. Desenne, Libraire, n°. 216, aux Arcades du Palais Royal. La veuve Amaury, grande Salle du Palais; & chez les Marchands de Nouveautés, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi.

Comme ce projet paroît être de la plus grande utilité pour le Public, & sur-tout pour le commerce des vins, du bois & des forges très-fréquent & très-abondant dans la ville de Bar-sur-Seine & de ses environs, nous nous proposons de donner incessamment un extrait détaillé de cet établissement qui paroît favorisé du Gouvernement.

De la Morale naturelle.

Ενα σε δει Ανθρωπον.... ειναι.
Epictete.

1787. In-16, 167 pages, & les Préliminaires 12.

Recherches Historiques & Politiques sur les Etats Unis de l'Amérique septentrionale, où l'on traite des établissemens des treize colonies, de leurs rapports & de leurs dissentions avec la Grande-Bretagne; de leurs gouvernemens avant & après la révolution. Par un Citoyen de Virginie. Avec quatre Lettres d'un Bourgeois de New-Hearen, sur l'unité de la législation. A Colle; & se trouve à Paris, chez Froullé, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1788. 4 volumes in-8°. La premiere partie est de 383, la seconde 259, la troisieme 292, la quatrieme 366 pages, prix de 4 vol, in-8°. broc., 12 liv. grand papier, broc. 21 liv. grand papier cylindré, broc. 24 liv.

Etrennes à l'Humanité, ou Recueil de préservatifs contre plusieurs maladies qui affligent l'homme, & peuvent lui causer la mort. Recueil très-curieux & très-utile; pour les Curés, Chirurgiens, peres de familles, Laboureurs, Fermiers

miers & gens qui vivent, tant dans les petites villes, que dans les campagnes, où on ne peut trouver réunis tous les secours qu'on trouve dans les capitales.

Principiis obsta, serò Medicina paratur.
OVID.

Suite de la premiere partie. A Paris, chez Sorin, Libraire, rue & près le quai des Grands Augustins. 1788. Avec approbation & privilege du Roi. Un volume in-12 de 164 pages, prix 1 liv. 4 s.

Histoire d'Elisabeth, Reine d'Angleterre, tirée des écrits originaux Anglois, d'actes, titres, lettres & autres pieces manuscrites qui n'ont pas encore paru. Par Mademoiselle de Kéralio, de l'Académie d'Arras. Tomes IV & V, qui complettent l'ouvrage.

Collection des meilleurs Ouvrages François, composés par des Femmes; dédiée aux Femmes Françoises. Par Mademoiselle de Kéralio, de l'Académie d'Arras, & de la Société Patriotique Bretonne. Tomes IV, IX & X.

Ces deux grands ouvrages de Mademoiselle de Kéralio, se trouvent chez l'Auteur, rue de Grammont, n°. 17; & la Grange, Libraire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis le Lycée. 1788. Avec approbation & privilege du Roi.

Mademoiselle de Kéralio, dans un *Avis* placé à la tête du troisieme volume de la collection des ouvrages des Femmes, a prévenu de cette lacune apparente, qui se trouve ici entre les tomes IV & IX. L'Auteur suit l'ordre des tems, & le quatrieme volume contient les ouvrages du seizieme siecle. Mais pour l'intérêt de la variété, & pour présenter à ses Lecteurs des ouvrages que la différence des siecles rende essentiellement différens pour le ton & le style, comme pour le sujet, elle passe immédiatement aux Lettres de Madame de Sévigné, laissant un espace vuide qui sera rempli par d'autres ouvrages antérieurs à ces Lettres : ces autres ouvrages formeront les volumes V, VI, VII & VIII. Alors les Lettres de Madame de Sévigné reprendront leur ordre naturel dans la Collection totale.

Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Hist. de France. A Londres, & se trouve à Paris, rue & hôtel Serpente. 1788. Tome XXXVII.

Ce trente-septieme volume termine les Mémoires de Boivin du Villars, & contient les quatre premiers livres des Mémoires de François de Rabutin, avec des observations où les erreurs du texte sont relevées avec soin.

Choix de Fabliaux mis en vers. A Geneve, & se trouve à Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins, à l'Immortalité. 1788. Deux volumes petit in-

12. Le premier de 316 pages, & les préliminaires 12; le second de 264.

L'assemblée des Ombres aux Champs Elysées, Mélo-Drame, en deux actes & en prose, suivi d'un Divertissement. A Geneve, & se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques; Jombert, fils, rue Dauphine, & chez les Marchands de Nouveautés. 1786. In 8°., 53 pages, & les préliminaires 8, prix 24 sous.

Discours prononcés dans l'Académie Françoise, le jeudi 31 Mars 1788, à la réception de M. d'Aguesseau. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie, rue Christine, aux Armes de Dombes. 1788. In-4°., 31 pages.

Léopold de Brunswick, Poëme. Par M. Marmontel, Historiographe de France, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, lu dans la même séance.

Idem omnium gemitus, neque discerneres proximos alienos.

Tac. Annal. III.

In-8°. 11 pages, chez le même Demonville.

Eloge de M. le Comte de Vergennes, lu le 12 Février 1788, dans la séance publique de la société royale de Médecine; par M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société, &c. A Paris, chez Clousier, Imprimeur du Roi, rue de Sorbonne, 63 pages.

L'éloquence de M. Vicq-d'Azyr & son talent pour les Eloges, l'ont rendu célebre, lors même qu'il n'avoit à peindre que des Médecins ou des Gens de Lettres qui avoient vécu dans l'obscurité; mais il étoit digne de paroître sur un plus grand théâtre, & de célébrer un Ministre qui a fait la destinée de l'Europe. Une des phrases de cet Eloge, en contient le résultat: le Roi, dont je n'ai pu m'empêcher, dit M. Vicq-d'Azyr, d'associer l'Eloge à celui de son Ministre, avoit donc réduit ses ennemis au silence; les mers étoient libres; les chaînes des Colonies Angloises de l'Amérique étoient rompues; les troubles du Nord & du Levant étoient appaisés; l'Empire & la Prusse avoient quitté les armes; les Cours de Vienne, de Berlin, de Munich, des Deux-Ponts, étoient d'accord; & ce vaste repos qui, dans la Politique, comme dans le systême du monde, naît de l'opposition des puissances, avoit son point d'appui dans le Cabinet de Versailles.

Chaque trait est éclairci par des notes, où l'on trouve même les dates des événemens, & les citations des ouvrages, où l'on peut connoitre en détail la révolution d'Amérique, celle de Suede, & les autres événemens qui sont indiqués d'une maniere oratoire dans

le texte de cet Eloge : ainsi on peut le regarder comme une piece d'éloquence, & comme un traité de Politique.

Plan de Rome, grand format d'Atlas. A Paris, chez l'Attré, Graveur ordinaire du Roi, rue Saint-Jacques, la porte-cochere vis-à-vis la rue de la Parcheminerie, n°. 20. Prix 6 l. sur papier d'Hollande proprement lavé, & 4 liv. en demi-lavure.

Plan de la Rade de Cherbourg, avec les travaux des cônes, bien détaillé, 1 liv. 10 sols.

Théâtre de la Guerre présente entre les Russes & les Turcs, en deux grandes feuilles, contenant la Russie, la Turquie, la Pologne, la Hongrie & toute la Mer-Noire. Nouvelle édition corrigée, 3 liv. en feuille, & 7 l. collé sur toile, avec étui.

On trouve chez Lattré, l'Atlas moderne, fait pour la Géographie de Nicolle, de la Croix, & de MM. Barbeau de la Bruiere & Drouet, qui ont été chargés des éditions depuis la mort de l'Auteur ; on vient d'y ajouter depuis peu la Géographie ancienne, qui le complette & le porte à cent planches, avec des explications pour chaque carte, & des tables pour la Géographie composée. Cet Atlas se vend complet ou par volumes séparés. Prix 60 liv. pour le tout.

Plan de Bordeaux, nouvelle édition, en quatre feuilles, avec la nouvelle Comédie ; les projets de l'emplacement du Château-Trompette, & les changemens faits dans la ville, 6 livres ; réduit en une feuille, 2 liv.

Mémoire & Prospectus concernant l'Académie des Sciences & Beaux Arts des Etats-Unis de l'Amérique, établie à Richmond, Capitale de la Virginie, par le Chevalier Quesnay de Beaurepaire, Fondateur-Président.

Monumentum ære perennius.

A Paris, de l'Imprimerie de Cailleau, Imprimeur de l'Académie de Richmond, rue Gallande, n°. 64. 1788. Brochure in-12, 52 pages.

Cette Académie, destinée à l'instruction des Américains, dans les Sciences & les Arts, procurera également des correspondances utiles à l'Europe, & l'Académie des Sciences de Paris, à qui l'ouvrage est dédié, a donné des éloges à l'Auteur, petit-fils du célebre Docteur Quesnay.

Traité de la culture du Nopal & de l'éducation de la Cochenille dans les Colonies Françoises de l'Amérique; précédé d'un voyage à Guaxaca, par M. Thiéry de Menonville, Avocat en Parlement, Botaniste de Sa Majesté très-chrétienne ; auquel on a ajouté une

Préface, des Notes & des Observations relatives à la culture de la Cochenille, avec des figures coloriées, le tout recueilli & publié par le Cercle des Philadelphes établi au Cap-François, Isle & Côte Saint-Domingue. Au Cap-François, chez la veuve Herbaut, Libraire de Mgr. le Général, & du Cercle des Philadelphes. A Paris, chez Delalain, le jeune, Libraire, rue Saint-Jacques; & à Bordeaux, chez Bergeret, rue de la Chapelle S. Jean, 1787. Deux volumes in-8°.

L'Art des Accouchemens, propre aux instructions élémentaires des Eleves en Chirurgie, nécessaire aux Sages-Femmes pour leur indiquer les cas où elles peuvent opérer, & ceux où elles doivent mander les hommes de l'Art. Ouvrage didactique, également fait pour les personnes qui desirent s'instruire des moyens de soulager l'humanité souffrante. Par M. Joseph-Charles-Gilles de la Tourette, ancien Eleve de l'Ecole pratique de Chirurgie de Paris, Maître en Chirurgie & Démonstrateur Royal de l'Art des Accouchemens à Loudun, Prevôt en charge de la Compagnie.

Festinatio homicidii prohibere nasci.

C'est un homicide prématuré de porter obstacle (soit par ignorance ou par malice), à la naissance d'un enfant.

Deux volumes in-12. A Paris chez Leclerc, Libraire, quai des Augustins; & à Angers, chez Pavie, Imprimeur-Libraire, rue Saint Laud. Avec Approbation & Privilege du Roi, 1787.

Recherches sur l'origine & le siege du scorbut & des fievres putrides, ouvrage traduit de l'Anglois, de M. Milman. Par M. Vigarous de Montagut, Docteur en Médecine, & Membre de la Société Royale des Sciences de Montpellier.

A Paris, chez P. F. Didot jeune, quai des Augustins; & à Montpellier, chez Rigaud, Libraire, rue de l'Aiguillerie, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un volume in-8°. 192 pag.

Journal de Médecine Militaire, publié par ordre du Roi, fait & rédigé par M. Dehorme, Docteur en Médecine, premier Médecin Consultant des Camps & Armées du Roi, de Madame Comtesse d'Artois, & de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, de la Société Royale de Médecine, Censeur Royal; Médecin aux rapports pour la salubrité de Paris. Tom. 7. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1788. Volume in-12 de 150 pag.

Mémoire sur l'amélioration de l'Agriculture par la suppression des jachères; par M. l'Abbé de Commerell, de la Société Royale des Sciences & des Arts de Metz, de

celle d'Agriculture de Paris, &c.

.... *O fortunatos sua si bona norint Agricolas!* Virg. Georg.

A Paris, chez Onfroy, Libraire, quai des Augustins; Petit, au Palais Royal, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. in-12 45 p.

Mémoire pour l'amélioration des bêtes à laine, dans l'Isle de France; par M. le Marquis de G***; suivi d'une instruction sur la maniere de soigner les bêtes à laine suivant les principes de M. d'Aubenton. Se trouve à Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente; Gattey, Libraire, Galeries du Palais Royal; & à Sens, chez Tarbé, Imprimeur de l'Assemblée Provinciale, 1788. Brochure in-12 33 pages.

Essai sur l'Art de la Teinture; par M. Scheffer, Membre & Directeur de l'Académie Royale des Sciences de Stockolm, commenté & développé par le célebre Bergman. A Paris, chez Buisson, Libraire, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, n°. 13, 1787. Un volume in-8°. 143 pages.

L'Art de la Marine, ou principes & préceptes généraux de l'Art de construire, d'armer, de manœuvrer & de conduire des Vaisseaux. Par M. Romme, Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, & Professeur Royal de Navigation des Eleves de la Marine. A la Rochelle, chez P. L. Chauvet, Libraire-Imprimeur du Roi, 1787. 587 pages in-4°. avec plusieurs planches en taille douce.

Cet ouvrage avoit été annoncé d'avance dans la Connoissance des Tems pour 1789, qui parut au mois de Mars de l'année derniere. C'est un Traité complet de tout ce qu'un Marin doit savoir, l'Art du Constructeur, celui du Manœuvrier, celui du Pilote, & même de l'Officier qui commande une Escadre. La maniere de trouver les longitudes en mer, le calcul de la stabilité des vaisseaux & celui de la résistance des fluides sur leur proue y sont expliqués en abrégé, & l'on y trouve des expériences nouvelles sur la résistance des corps de différente forme, où l'on voit combien les idées reçues s'écartent de la vérité.

On y voit avec étonnement qu'un demi-cylindre & un prisme triangulaire éprouvent presque la même résistance, ensorte que l'on peut faire varier considérablement la capacité de la proue sans nuire à la propriété de bien marcher. M. Romme en déduit aussi un phénomene vraiment nouveau, c'est l'influence de la forme de l'arriere sur la résistance de l'avant. C'est en réunissant ainsi l'expérience avec le calcul que l'on pouvoit espérer de faire, pour le

progrès de la Marine, des choses véritablement utiles. L'Auteur parcourt les devis déposés au Contrôle de la Marine; il discute les plans & les expériences des vaisseaux les plus estimés, & il rend raison des bonnes qualités & des inconvénients qu'on y a remarqués. On n'avoit point vu depuis Bouguer, un Professeur de Navigation rendre son séjour dans les Ports aussi utile aux progrès de la Marine.

M. Romme avoit déjà donné parmi les Arts de l'Académie, l'Art de la mâture & de la voilure, aussi cet article est traité ici avec beaucoup de détails; on y trouve même une table de 19 pages qui contient les dimensions des manœuvres ou cordages d'un vaisseau, & des détails qui sont le fruit de nombreuses observations faites par M. Target sur l'Art du Gréement & de la manœuvre qu'il a exercé d'une maniere distingué, & qui des fonctions de Maître d'Equipage est parvenu par son mérite & ses longs services au grade d'Officier dans la Marine du Roi. Assez longtems les procédés de la construction ont été cachés dans la barbarie d'une mystérieuse ignorance, il est tems que la communication des lumieres en accélere les progrès, & M. Romme y aura contribué pour beaucoup, ainsi que M. Vial du Clairbois dont nous avons annoncé les différens ouvrages sur la construction des vaisseaux.

Aspect figuré, & annonce de l'Eclipse de Soleil du 4 Juin 1788 au matin, calculé pour le Méridien de l'Observatoire Royal de Paris, selon les Tables d'Euler, par M. Rotrou. A Paris, chez Beauvais, Graveur, rue Saint-Jean de Beauvais, vis-à-vis le College de Lisieux.

M Rotrou qui avoit déjà donné l'année derniere une Carte de l'Eclipse de Soleil qui étoit visible à Paris, publie également celle de cette année; on y voit la situation du Soleil par rapport à la Lune au commencement, au milieu & à la fin. L'Eclipse y est calculée également sur les anciennes Tables de Mayer, & sur les nouvelles qui sont encore plus exactes, & avec lesquelles M. Rotrou auroit pu se dispenser des deux autres calculs, sur tout des Tables d'Euler que l'on sait être beaucoup moins exactes, quoique plus compliquées.

Il y donne de dix en dix minutes la grandeur de l'Eclipse & la position de la Lune vraie & apparente. Il donne aussi pour différentes latitudes la trace de l'Eclipse centrale & totale, & les courbes d'illumination dont on peut voir la figure dans les Ephémérides de M de la Lande: on y voit que l'Eclipse sera centrale en Perse, & nous avons su que M.

de Beauchamp ſe préparoit à faire cette curieuſe obſervation. Si les Eclipſes totales ſont un ſpectacle pour le public, elles ſont pour les Aſtronomes un objet de recherche ſur-tout relativement à la diminution du diametre de la Lune & à l'irradiation du diametre ſolaire ſur leſquelles il y a encore quelque doute.

En voyant tant de calculs de M. Rotrou, nous avons éprouvé quelques regrets de ce qu'il n'avoit pas employé tout ce tems-là à calculer les Eclipſes qui ont été obſervées pour en tirer les conſéquences dont l'Aſtronomie a beſoin. Les calculateurs ſont en ſi petit nombre que la plupart des obſervations reſtent infructueuſes à cauſe du tems qu'il faudroit pour en déduire les réſultats, & M. Rotrou nous paroît en état de rendre ce ſervice à l'Aſtronomie.

Mémorie della Societa Agraria. 3 vol. in-8°. Torino 1787. Preſſo Giammechele Briolo St. Nib. D. R. Ac. D. Sc. Ed. Soc. Ag. con permiſſione.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DU MOIS DE JUIN 1788.

Fin de la Table

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVIII.

JUIN. *Second Volume.*



A PARIS,

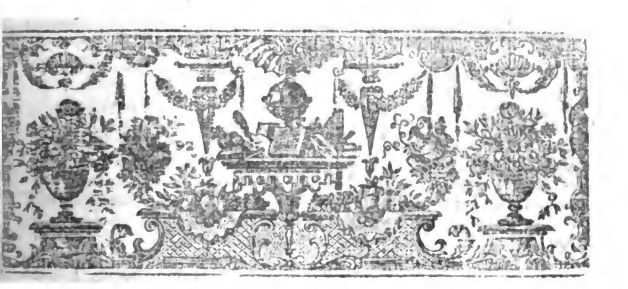
Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, N°. onze, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, No. II. C'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 f. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & Déçembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIN M. DCC. LXXXVIII.

Le Sage dans la Solitude, imité en partie de l'Ouvrage d'Youg, qui porte le même titre. Par M. l'Abbé Pey, Chanoine de l'Eglise de Paris. A Paris, chez Guillot, Libraire de *Monsieur*, rue Saint-Jacques, 1787. Avec Approbation & Permission. Petit in-12 de 175 pages.

Le premier dessein de l'Auteur avoit été de ne donner que la traduction de l'ouvrage du célebre Young, en se bornant à quelques corrections qui lui paroissoient nécessaires. Mais s'étant apperçu que, parmi quelques belles pensées, il y avoit beaucoup d'endroits qui devoient être refondus, & d'autres en aussi grand nombre qu'il falloit totalement supprimer; il a pris le parti de faire un nouvel ouvrage, où en gardant les mêmes titres, le même ton, & à peu

près le même ordre, il a inséré quelques morceaux qu'il a jugé dignes d'être conservés. Ainsi ce volume contient douze méditations : *Dieu créateur, pensées à mon réveil ; Dieu éternel, pensées avant le sommeil ; Dieu tout-puissant, Dieu infiniment sage, pensées au coucher du soleil ; Dieu infiniment bon, pensées du matin ; de la Providence*, & *pensées du soir*.

On peut dire que l'ouvrage de M. l'Abbé Pey appartient tout à la fois & à la religion dont il présente les dogmes fondamentaux ; & à la métaphysique, pour les idées très-naturelles qu'il donne de la puissance des êtres intellectuels, de la nature de l'éternité, & des différens ordres de la providence divine, relativement au physique & au moral.

Après une description pompeuse de la nature, de l'existence & des connoissances de l'homme, qui ont Dieu même pour auteur ; & que ni le hasard, ni le concours fortuit de la matiere ne peuvent avoir produites : M. l'Abbé Pey semble se livrer à une sorte d'enthousiasme que fait naître en lui la vue de tant de merveilles ; & il s'écrie : « C'est ainsi, ô mon Dieu, » que, par ton pouvoir suprême, » je puis moi-même ce que je ne » connois pas ; que, sous ta dé» pendance, j'exerce un domaine » que je ne saurois moi-même » comprendre. Heureuse dépen» dance ! Grand Dieu, qui me » donne le mouvement & la vie, » heureux empire, qui peut seul » faire ma félicité ? En vain vou» drois-je me soustraire à cet heu» reux empire, tu regneras tou» jours sur moi, & malgré moi» même. Tu regnes en pere, sur » des enfans soumis : tu regnerois » en juge, sur un esclave rébelle ; » tu me livrerois à moi-même, » tu commanderois à ma conscien» ce de me tourmenter ; & livré à » ma propre volonté & à mes » remords, errant de tous côtés, » comme dans une vaste solitude, » rien ne pourroit fixer mon cœur. » J'invoquerois le bonheur, & le » bonheur me fuiroit ; j'appellerois » la lumiere, & les ténebres me » répondroient. Ah ! c'est qu'il n'y » a que le principe qui m'a donné » l'existence, qui puisse être la fin » où je dois trouver le repos. » Mais hélas ! pourquoi faut-il » donc, Seigneur, que la seule » créature que tu as distinguée » par tant de bienfaits, soit la seule » qui résiste à ta volonté sainte ? » Pourquoi faut-il qu'elle se serve » de tes bienfaits mêmes pour » t'outrager ; & que ce même » enfant que tu regardes du haut » du ciel avec tant de complai» sance, devienne ainsi le plus in» grat & le plus coupable de tous » les êtres sortis de tes mains ? »

Dans la seconde méditation ; l'Auteur passe tout à coup du sommeil à la mort, & du tems à l'éternité. Il interpelle les morts, & leur demande quel est le nouveau soleil qui les éclaire ? quelle

eſt cette nouvelle vie qu'ils ont commencée ? Et tous enſemble ne font retentir qu'un ſeul mot à ſes oreilles attentives : *l'éternité.* Il leur demande : où eſt leur grandeur ? où eſt leur gloire ? où eſt la durée de leurs deſtinées ? & ils répondent ſeulement : *l'éternité.* « O éternité ! s'écrie alors l'Au» teur, tu reſtes donc toute ſeule » avec l'homme, lorſque les tems » ſont paſſés ; & bientôt les tems » ſeront paſſés pour moi, une » éternité de bonheur ou de mal» heur, quelle effrayante alterna» tive ! oui, grand Dieu, tu ſeras » un jour mon juge, mais tu es » aujourd'hui mon pere ; en pro» longeant le cours de ma vie, tu » m'as promis le ſecours de ton » aſſiſtance, & je pourrai tout » avec ta grace. Envoie ton ange » devant moi pour veiller à ma » garde. Que je ne marche plus » ſur la terre ſans regarder le terme » où je vais aboutir ; que je ne » m'occupe plus que du deſir de » te plaire ; que je ne ſois plus » effrayé que de la crainte de » t'offenſer ; que je ne jouiſſe de » tes bienfaits que pour les faire » ſervir à ta gloire ; & que je vive » aujourd'hui, comme ſi le jour » qui vient de commencer, de» voit être le dernier jour de ma » vie. »

C'eſt un Dieu éternel qui nous eſt préſenté dans la troiſieme méditation : les beautés de la nature paſſent & ſe renouvellent : les générations s'éclipſent & ſe reproduiſent ; les peuples & les empires diſparoiſſent devant cet Être éternel qui, étant infini, ne peut ni recevoir d'accroiſſement, ni admettre de ſucceſſion ; & qui, toujours aſſis ſur les baſes immuables de ſon immortalité, domine ſur le tems, comme ſur tous les êtres ſoumis à ſa puiſſance.

Dans la quatrieme, c'eſt le jour qui vient de terminer ſa carriere, & la nuit qui déploie déjà ſes ſombres voiles, pour retracer à nos yeux cette nuit profonde où tout le genre humain ſera enfin enſeveli : le ſage, dont M. l'Abbé Pey a ſi bien imité le caractere, nous conduit avec lui vers ce terme redoutable : & il nous demande alors quel uſage nous avons fait du tems qui s'eſt écoulé ? quel fruit nous avons recueilli des dons de Dieu ? quelle eſt la vertu que nous avons pratiquée ? quel eſt le malheureux que nous avons ſecouru ? & ſi nous n'avons pas penſé, parlé, agi, comme l'inſenſé qui n'eſpere rien au de-là du trépas ?

Dans la cinquieme méditation, l'Auteur nous développe la toute puiſſance de Dieu par les portraits les plus frappans. « Pour créer » l'univers, dit-il, Dieu n'a beſoin » que de vouloir. Il commande, » & tout ſort du néant. Il ordonne, » & cette maſſe encore informe » s'agite, ſe débrouille, s'étend : » la lumiere ſe montre à travers » les ténebres : le ſoleil, la lune, » mille globes lumineux s'élancent

» tout embrasés vers les cieux, » & commencent leur carriere. » Le cahos se brise : les eaux qui » flottent sur la surface, vont » s'abimer dans les vastes réser- » voirs qui leur sont ouverts. Un » emphithéâtre verdoyant s'éleve » au-dessus des mers : les plantes, » les fleurs, les fruits sont par- » semés de tous côtés sur la terre. » Le Créateur appelle les êtres » qui ne sont point encore, comme » s'ils étoient déjà ; la terre, le » ciel, la mer, se peuplent d'ani- » maux, chacun dans l'élément » qui lui est assigné. Tout se meut » par sa puissance : rien ne vit que » sous son empire ; tout existe par » sa volonté. Des tourbillons em- « brasés volent au devant de lui, » pour dévorer ses ennemis. Les » éclairs brillent dans les cieux, la » foudre gronde dans les nues, » les montagnes s'ébranlent & s'é- » croulent, les collines & la terre » se fondent à son aspect, &c. » C'est enfin à la suite de toutes ces réflexions que l'Auteur conclut dans sa sixieme méditation, que « c'est Dieu seul qui donne à tout » la lumiere & la vie ; que c'est » du centre immobile de l'éternité « où il repose, qu'il voit rouler » au tour de lui les saisons, les » siecles, l'univers entier qu'il » éclaire & qu'il anime ; que tou- » jours infiniment au-dessus de » nous, & toujours avec nous, » il voit, il agit, il pénetre par- » tout, il éclaire tous les esprits, » il dévoile les secrets du cœur, » il interroge, il juge, il console, » il effraie ; que jamais enfin les » soins de sa providence ne rallen- » tissent l'activité de son amour ; » & que les profusions de sa libé- » ralité, ne sauroient épuiser la » source intarissable de ses bien- » faits. »

Dans la 7e. & 8e. méditation, c'est un Dieu infiniment sage : l'immense profusion des créatures, leur variété infinie, l'énorme grandeur des unes, la petitesse incompréhensible des autres : les élémens dominans sur la nature, par des volcans enflammés, par des torrens impétueux, par les vents & les orages, nous ravissent en même tems & nous épouvantent : « Je me trompe, dit l'Au- » teur, la main du Créateur, tou- » jours infiniment sage gouverne » tout, & l'ordre regne par-tout. » Entre les mains de son infinie » sagesse, les plus légers atômes » deviennent les digues les plus » fortes pour enchaîner les élé- » mens les plus indomptables, » pour les assujettir, & les faire » concourir à l'harmonie du monde » entier. Ce n'est donc que dans » toi, grand Dieu, que mon cœur » doit fixer ses desirs. Ce n'est que » dans tes promesses qu'il peut » fonder ses plus cheres espérances. » Le tems viendra enfin où le » soleil, le ciel & la terre rentre- » ront dans le néant ; & où mon » ame, échappée au néant, vivra » encore dans l'éternité de Dieu » même, dans l'empire des Saints,

» dans l'empire de la paix, dans
» l'empire de l'amour & du bon-
» heur, dans cet empire où tout
» brille de la beauté & de la magni-
» ficence d'un Dieu trois fois Saint;
» & c'est alors que je comprendrai
» la justice, la sagesse & la magni-
» ficence de tes œuvres. Grand
» Dieu, & que dois-je donc faire
» pour posséder ton empire ? Ai-
» mer un Dieu qui m'a tant aimé:
» & souffrir quelques instans d'é-
» preuves pour une éternité de
» gloire. Ah ! serois-je assez in-
» sensé, pour croire acheter trop
» cher le bonheur de l'éternité ? »

Dans la 9e. & 10e. méditation, M. l'Abbé Pey nous fait admirer un Dieu infiniment bon : il nous représente d'abord l'Eternel infiniment heureux par la possession de lui-même, & qui existe seul dans la plénitude de son essence : il le voit ensuite sortir de son repos, parler, agir, créer & commencer les siecles. Il nous peint l'homme comme l'objet principal & distinctif des complaisances de Dieu : il voit dans la majesté de ses regards, dans la dignité de sa structure, dans la finesse de ses organes, dans son intelligence & dans les nobles facultés de son ame, les traits divins de son céleste auteur. Il le considere comme investi des bienfaits de Dieu dans l'ordre de la nature, dans celui de la grace, & dans la félicité éternelle de l'amour divin, &c. Cette description est belle, noble, frappante, & propre à développer toute l'économie des infinies miséricordes du Seigneur, & on ne sauroit la lire & la méditer avec trop d'application.

Enfin l'Auteur nous parle de la providence de Dieu dans ses deux dernieres méditations : & voici comme il s'en explique : L'Uni-
» vers entier est l'empire du Très-
» Haut. Les astres qui brillent dans
» le firmament, & l'insecte qui
» rampe à mes pieds ; la magnifi-
» cence des cieux, comme l'atôme
» qui voltige dans les airs, sont
» de son domaine. N'ayant pu
» commencer que par sa puissance,
» ils ne peuvent continuer à exister
» que par sa volonté ! Un Être
» créateur doit tout voir, tout
» conduire, tout gouverner, puis-
» qu'il a tout créé. A ses yeux, les
» êtres les plus imperceptibles ne
» sont pas moins visibles que l'astre
» le plus radieux, parce que n'ayant
» rien créé sans motif, il doit tout
» diriger vers la fin qu'il lui a
» marquée. La brute qui ne vit
» que pour la terre, est satisfaite
» de la pâture d'un moment :
» l'homme, né pour le ciel, se
» dégoûte de tout, parce qu'il
» n'a pas encore trouvé le bien
» qu'il desire ; parce qu'il n'est pas
» encore parvenu au but qu'il
» doit atteindre. L'impie qui pré-
» tend dominer sur les conseils du
» Très-Haut, aura beau vouloir,
» par un contraste frappant, s'assi-
» miler aux brutes, transformer sa
» raison en instinct, & invoquer
» le néant pour vivre comme elles,

» sans remords & sans crainte : je » reconnois, à la bassesse de son » ame, la punition de son orgueil. » Il a déjà vengé sur lui-même, » en se dégradant, la Divinité » qu'il a outragée. Heureux le » juste qui, appellé à une autre » destinée, dédaigne la terre ; & » qui, formé à la ressemblance de » Dieu, aspire à la possession de » Dieu même. — O heureuse im- » mortalité ! mes desirs volent au » devant de toi ; mon cœur se » dilate, mes vues s'étendent, mon » ame s'aggrandit : je me laisse » enivrer à ton aspect, par l'espoir » de tes chastes délices ; & je » crois déjà posséder le bien que » je desire, &c. »

Nous finissons par assurer que cet ouvrage paroîtra trop court à ces ames élevées qui ne rampent qu'à regret sur la terre, en attendant de devenir les citoyens du ciel, & nous exhortons M. l'Abbé Pey de donner plus d'étendue à une production qui lui fait le plus grand honneur, ainsi qu'à l'illustre Corps dont il est membre & qui se distingue depuis long-tems autant par les talens que par les vertus.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

ELOGE *historique de M. l'Abbé Grandidier*, lu à la séance de l'Académie de Besançon du 2 Janvier 1788, par Dom Grappin, Prieur de S. Ferjeux. A Strasbourg, de l'Imprimerie de Lorenz & Schouler. Avec Approbation. 28 pag. in 8°.

M. L'ABBÉ Grandidier mérite une place parmi les *Enfans Célèbres* & les Savans précoces. Né à Strasbourg le 29 Novembre 1752, « à peine âgé de dix ans » il avoit déjà fait avec élégance » & précision un Traité de Mytho- » logie, & une Histoire abrégée de » l'Histoire Romaine. » Après son cours de Rhétorique fini dès l'âge de 14 ans, « il vécut au milieu » des acclamations, avec le prix » & les couronnes décernées au » plus studieux & au mieux ins- » truit, un ouvrage qu'il avoit » composé sur l'art même dont il » venoit de prendre des leçons. » Il marcha à pas de géant dans la carriere Théologique ; & ce qui étonne ; c'est que « dès l'âge de » 15 ans il rédigea un plan sage » & bien raisonné d'un nouveau » Bréviaire pour le Diocèse de » Strasbourg ; que l'année suivante » il composa divers Sermons de » morale, & les Panégyriques de » S. Arbogaste & de S. Amand. » Il n'avoit que dix-neuf ans lorsqu'il fut nommé Archiviste de l'Evêché de Strasbourg, & déjà « il faisoit des sacrifices à la » Muse de l'Histoire sous les aus- » pices du Cardinal Constantin de » Rohan son Evêque & son bien- » faiteur. » Il eut bientôt parcouru les vastes Archives de l'Evêché, celles des Abbayes, des villes & des Seigneurs du Diocèse, & la précieuse

précieuse Collection, dont le célebre M. Schoepflin avoit fait présent à la ville de Strasbourg. Une extrême facilité à saisir les objets & à rédiger ses idées, une sagacité rare jointe à une critique sage lui applanirent une infinité de difficultés que présente le dédale obscur des Cartulaires.

Il n'avoit gueres que 24 ans, lorsqu'on vit paroître en 1777 & 1778 les deux premiers volumes in-4°. de l'Histoire Ecclésiastique de Strasbourg, dont nous rendîmes compte; le « troisieme, dit l'Historien, avoit reçu le poli nécessaire » pour être livré à l'impression, & » toute la masse des volumes suivans étoit achevée. » La mort de son Mécène, qui par des secours abondans avoit donné l'existence aux premiers volumes, & qui n'avoit pas moins à cœur l'impression du reste de cet Ouvrage important, en priva le public. « Il » espéroit du nouveau Prélat les » mêmes ressources qu'il avoit » trouvées dans le Prince Constantin; & son espérance n'eût pas » été vaine sans les détractions de » ses ennemis, & les intrigues » sourdes de la jalousie & de l'ignorance, si malheureuses pour la » Littérature. » On lui fit sur-tout un crime d'être François dans ses opinions, & c'étoient des François qui auroient voulu rayer de son histoire ce qui est contraire aux idées ultramontaines, « tandis que » le Souverain Pontife louoit, dans » ce même ouvrage, une critique » saine & judicieuse, la piété » & les talents de l'Auteur; & » que, pour récompenser en lui » les lumieres & la vertu, il lui » envoya dit le P. G., cette Croix » dont vous l'avez vu décoré. » On y lisoit ces mots : *virtutis, scientiæ, & laboris præmium.*

L'Auteur sentit trop vivement les dégoûts qu'il venoit d'essuyer; sa santé déjà fort altérée par un travail continuel, en souffrit encore, & lui rendit nécessaire un repos qu'il n'avoit pas connu depuis plusieurs années. Il crut rendre, comme il le disoit, le dernier hommage à la Muse de l'Histoire, en publiant ses *Essais Historiques & Topographiques sur l'Eglise Cathédrale de Strasbourg*; mais ses amis, qui le connoissoient bien, & qui voyoient dans cette protestation plutôt l'expression d'un dépit passager que celle d'un adieu décidé & sans retour, n'eurent pas beaucoup de peine à le déterminer, par leurs prieres, à rentrer dans une carriere à laquelle il paroissoit avoir renoncé. « Dès le » commencement de 1785 il publia le Prospectus du grand ou» vrage, dont le premier tome » in 4°. déjà fini l'année suivante, » a paru depuis près d'un an sous » ce titre : *Histoire Ecclésiastique, » Militaire, Civile & Littéraire de » la Province d'Alsace.* » Ce volume fut soumis dans le tems à la censure de l'Académie de Besançon dont il étoit membre. On y a remarqué de la clarté dans le style,

du choix dans les détails, de l'ordre & de la méthode dans la chaîne des événemens, de la solidité dans les preuves, & un fonds de morale qui naît du sujet. « Est-il étonnant, ajoute son Historien, que l'auguste Prince à qui cet ouvrage est dédié, ait nommé L. G. son Historiographe, & lui ait accordé, pour lui faciliter les moyens de le conduire à sa perfection, les mêmes exemptions & priviléges qu'à ses Aumôniers & Clercs de Chapelle ? »

Rien de plus singulier que la méthode du savant Auteur. Avant de prendre la plume, il gravoit profondément dans sa mémoire le volume entier qu'il se proposoit d'écrire. Quelques mots isolés, tracés sur une feuille volante, étoient le seul guide qu'il se ménageoit dans le cas où sa mémoire deviendroit infidele. On l'a vu rédiger deux feuilles pendant que l'Imprimeur corrigeoit l'épreuve de la précédente. De sorte que les pieces justificatives au nombre de 212 Chartes ou Diplomes du second volume sont déjà imprimées, mais le texte historique de ce volume, est, dit l'Historien, malheureusement rentré dans le cahos, d'où il espere qu'il sera retiré par quelqu'un des savans compatriotes de ce laborieux Ecrivain.

Pendant qu'il donnoit l'Histoire Ecclésiastique du Diocèse de Strasbourg, il inséra, dans la Bibliotheque du Nord, une Notice très-savante sur les Ouvrages d'Otfried, Poëte Allemand du 9e. siecle. La même année, il donna un Mémoire sur *la véritable situation de l'ancien champ du mensonge, où l'Empereur Louis le Débonnaire fut trahi en 833 par ses trois fils*, & une Lettre sur le commerce littéraire de M. de Voltaire avec Dom Calmet (Ann. Litt. 1778.) Dans le cours des quatre années suivantes il publia un Mémoire sur l'origine des Francs-Maçons, un autre sur les mines d'argent de Sainte-Marie-aux-Mines ; « des anecdotes historiques & littéraires sur la canonisation des Saints ; sur l'Epître de Saint-Jacques ; sur l'ignorance des siecles de barbarie ; sur le duel ; des observations sur deux monumens singuliers de la simplicité de nos peres, qui se trouvoient dans la Cathédrale de Strasbourg ; sur la nécessité de corriger les anciens Bréviaires ; des réflexions sur le goût des anciens Allemands pour le vin, suivies d'anecdotes relatives à une ancienne Confrérie de Buveurs, établie au Château du Haut-Barr près de Saverne ; des anecdotes Strasbourgeoises sur le privilege des femmes de cette ville ; des anecdotes sur la captivité de Richard I, Roi d'Angleterre, & sur ses chansons ; un Mémoire pour servir à l'histoire littéraire des Poëtes érotiques du treizieme siecle, connus en Allemagne sous le nom de *Minnesingern.* »

Il a fourni plusieurs articles à

la nouvelle édition des Vies des Saints par l'Abbé Godefcard, à l'Auteur de l'Art de vérifier les dates, la Généalogie historique de plusieurs Maisons Souveraines; & a laissé en manuscrir des Mémoires sur l'origine & les progrès de la lepre, un Bréviaire à l'usage du Diocèse de Strasbourg, un Nécrologe des hommes illustres & savans Alsatiens, sans parler de quelques pieces de Poésie, dont quelques-unes ont paru dans différens Journaux.

A l'âge de vingt cinq ans il étoit déjà de vingt & une Académies Littéraires ou de Physique. L'Abbaye de Lucelle où il recueilloit des monumens pour son grand ouvrage, l'a-vu mourir, le 11 Octobre 1787, d'une maladie inflammatoire, avec ces sentimens de religion qui étoient chez lui, le principe d'une pureté de mœurs irréprochable. Il fut Protonotaire du S. Siege, Grand Vicaire du Diocèse de Boulogne, Historiographe du Roi en Alsace, & successivement Chanoine d'Haguenau, de Neuvillers & du Grand Chœur de Strasbourg.

Dom G. a rendu un vrai service à la Littérature, en nous faisant connoître un savant victime de son zele pour en accroître le domaine.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

MÉMOIRES concernant l'Histoire, les Sciences, les Arts, les Mœurs, les Usages, &c. des Chinois; par les Missionnaires de Pe-kin. Tome XIII. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, vis-à-vis la rue Mignon, près de l'Imprimeur du Parlement, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un volume in-4°. de 543 pages, avec des planches gravées en taille-douce.

CE treizieme volume renferme dix-neuf pieces dont les unes sont relatives à l'histoire civile & politique de la Chine, d'autres à son histoire-naturelle, aux arts, à la grammaire & à la poésie. Cette variété ne peut qu'être agréable & intéresser un plus grand nombre de lecteurs. Le volume précédent est consacré presque entier à la vie de Confucius par M. Amiot; le zele de ce savant & laborieux Missionnaire lui a fait entreprendre encore celle des principaux Disciples du Philosophe Chinois, qu'on trouve dans ce nouveau volume.

Comme on connoît peu ces personnages & leurs actions, même à la Chine, l'Auteur ne rapporte ici que leurs maximes plus ou moins développées. Yentse, le premier dont on parle étoit né suivant les uns, trente-six ans avant Confucius, & suivant d'autres trente ans après. On dit qu'il n'étoit rien moins que riche, & c'est pour cela que Confucius desiroit qu'il

obtint quelqu'emploi dans la Magistrature. Yentse lui répondit, j'ai cinquante arpens de terre près de la ville où je suis né, & quarante dans l'intérieur de cette ville, les premiers me donnent suffisamment de quoi vivre, les seconds de quoi m'habiller & me loger. Tout mon tems est à moi & je l'emploi aux sciences; quand je veux me délasser je joue du Kin (sorte de Lut), je suis content de ma pauvreté. On auroit dû expliquer ici comment avec quatre vingt-dix arpens de terre un Philosophe Chinois peut se dire pauvre, & comment Confucius peut lui répondre : « vous êtes plus » heureux dans votre pauvreté » que si vous étiez dans l'abon» dance de tout. » Un jour Confucius le conduisit avec deux autres de ses Disciples, Tse-lou & Tse kong, sur le haut d'une montagne d'où regardant avec douleur les quatre parties du monde, où la guerre étoit allumée, il les interrogea sur ce qu'il falloit faire pour rétablir la paix. Tse-lou proposa un bon Général à la tête d'une armée. Vous êtes un brave lui répondit Confucius. Tse-kong parla à son tour, & dit que pour lui il assembleroit dans une grande plaine les armées ennemis, se feroit instruire de leurs griefs, & après les avoir fait convenir de leur droit & de leur tort, les ameneroit à faire la paix. Vous êtes un orateur dit alors Confucius. A l'égard d'Yentse il refusa de dire son avis qui étoit différent de celui des deux autres, & qu'il croyoit ne valoir pas la peine d'être rapporté, mais comme Confucius le pressoit Yentse dit qu'il s'efforceroit d'inspirer à chacun l'amour du devoir, de faire fleurir la vertu, les rites & la musique, ce qui contribueroit à établir une paix constante & inaltérable.

Un autre Disciple nommé Tsengtse est celui qui comprit le mieux la doctrine de Confucius; après la mort de celui-ci Tsengtse forma des Disciples & s'attacha plus particulierement à Tsé-tsé, petit fils de ce Philosophe, & c'est par ce dernier, Tse-tsé que les Livres *Tahio*, *Tchoung-yong*, & *Hiao-King*, ou de la piété filiale, reçurent l'arrangement dans lequel nous les avons, & ce degré de clarté qui les fait admirer des Chinois; ainsi ces ouvrages ne sont pas directement de Confucius, mais faits d'après ses discours qui ont été rassemblés par ses Disciples. « Il n'est guere intéressant » pour l'Europe, dit M. Amiot, » de connoître ses Sages, ils sont » en trop grand nombre pour que « j'entreprenne leur histoire, qui » d'ailleurs ne pourroit être que » d'une uniformité assommante par » le détail des mêmes faits & des » vertus toujours semblables. » En conséquence il se borne à parler encore d'un autre Philosophe nommé Tchong-tsé qui étoit un guerrier d'une force extraordinaire, mais qui n'étoit pas instruit,

aussi fut-il le plus ignorant des Disciples de Confucius, & le seul qui ne voulut pas cultiver les Lettres.

M. Amiot qui entend parfaitement la Langue Tartare, en a envoyé une Grammaire, dans laquelle il en développe les principes, & y a joint un Dictionnaire très-considérable : la Grammaire est insérée dans ce volume, elle est sans les caracteres Tartares, mais M. Bertin, toujours occupé du desir d'étendre nos connoissances, en fait graver afin qu'on puisse imprimer le Dictionnaire. Les Tartares Mantcheoux, en devenant maîtres de la Chine, y ont pris le goût des sciences & ont traduit dans leur langue un assez grand nombre de Livres Chinois. C'est ainsi qu'autrefois les Tartares Mogols après s'être emparés du même pays en ont cultivés les sciences & sont devenus pour le moins aussi savans que les Chinois, mais lorsqu'ils en ont été chassés ils ont repris leur ancienne maniere de vivre sous leurs tentes, & sont rentrés dans leur ancienne ignorance, & tous leurs ouvrages Mogols ont été anéantis. Nous nous bornons à annoncer cette Grammaire de M. Amiot, ouvrage utile mais qui n'est pas susceptible d'extrait.

On trouve ensuite un abrégé chronologique de l'Histoire universelle de l'Empire Chinois par le même Missionnaire, envoyé en Europe dès l'an 1769, & qui est assez considérable. Nous n'entrerons dans les détails de cette chronologie & de cette histoire d'autant plus que dans le second volume de ces Mémoires M. Amiot y a traité le même sujet. Nous croyons devoir avertir que l'ouvrage du second volume est postérieur pour la composition à celui que l'on publie ici. Ceux qui voudront comparer ensemble ces deux traités du même Missionnaire, seront surpris de le trouver en contradiction avec lui-même. Par exemple, dans l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, on voit que la conjonction des cinq planetes fixée dans le premier, entre l'an 2513 & l'an 2435 avant C. J., ne mérite aucune confiance, que l'éclipse fixée par M. Amiot à l'an 1255 sous le regne de Tchong-kang, est ici une éclipse insérée après coup ; il rejette de même plusieurs autres observations dont il soutient l'authenticité & l'exactitude dans l'ouvrage qui est imprimé dans le second volume. M. Amiot ne conduit cette chronologie que jusqu'à la fin du regne de Chun, c'est-à-dire, à l'an 2206 avant J. C.

Le Mémoire suivant est un essai sur la longue vie des hommes dans l'antiquité, spécialement à la Chine, par feu M. Cibot. Ce Missionnaire nous présente sur la Chine des idées bien différentes de celles de M. Amiot. Les regnes de Fohi, de Chin-nong & de Hoang-ti disparoissent, & c'est Yao qui, dans

des plaines de Babylone, conduit dans ce pays la premiere Colonie qui s'aggrandit lentement. La famille Impériale des Chang qui succéda à celle des Hia, & celle des Tcheou à celle des Chang furent les premieres qui commencerent, bien des siecles après Yao à monter au rang de Princes en fondant des Colonies & en faisant entreprendre des défrichemens. L'an 549 avant J. C., époque de la naissance de Confucius, les provinces qui sont au midi du fleuve Kiang n'étoient peuplées qu'en partie, & ne le furent entiérement que plus de 350 ans après. Un lecteur ne peut être que très-embarassé entre des opinions si contraires, proposées par deux Missionnaires instruits & depuis long-tems résidens l'un & l'autre à Peking.

Dans ce Mémoire M. Cibot, suivant sa méthode, s'écarte quelquefois de son sujet, mais ses remarques sont curieuses, il est grand admirateur de tout ce qui concerne les Chinois, leurs usages, leur gouvernement. Il rapporte que les anciens Chinois choisissoient pour toutes leurs maisons l'exposition du midi, ce qu'ils pratiquent encore, même dans les plus grandes villes aux dépens du coup-d'œil des rues, ensorte que de quelque façon que ces rues soient percées, les maisons qui ne sont pas boutiques soient tournées de ce côté. Il cite à cette occasion un texte Chinois qui dit que les plantes même & les arbres nous apprennent à chercher les regards du soleil, parce que c'est la chaleur que ses rayons leur portent qui les vivifie; quelle est si fort nécessaire à la santé que les anciens n'osoient pas la refuser aux prisonniers. Ailleurs il dit qu'un Lettré a fait le calcul des journées qu'il avoit fallu pour les habillemens d'une comédienne, & a démontré qu'elles équivaloient à la vie entiere de douze personnes.

La longue vie des anciens Chinois n'est pas comparable à celle des Patriarches: il ne s'agit dans ce Mémoire que d'une durée de quatre vingt-dix, de cent ans ou environ qui étoit fréquente alors, ce que l'Auteur attribue au bon gouvernement & à la simplicité des mœurs. Il fait de la Chine un jardin admirable, & pour nous donner une idée de ses mœurs il dit qu'on avoit l'attention de ne pas renfermer ensemble les habits du mari & de la femme à moins qu'ils n'aient plus de soixante ans, ce qui est porter bien loin la modestie: que tous les habitans de la Chine étoient heureux & dans l'abondance. Enfin après bien des écarts & des éloges qui paroîtront exagérés, l'Auteur vient à son sujet principal. Mais c'est plutôt le panégyrique de l'ancien gouvernement que des recherches sur la longue vie des Chinois anciens, il faudroit plus d'autorités, quoique l'Auteur en cite, mais toujours avec une telle admiration

qu'on a de la peine à en soutenir la lecture.

On trouve après ce Mémoire une notice sur les abeilles & la cire, par le même. Il observe qu'on a connu de toute antiquité à la Chine les abeilles, le miel & la cire, qu'on y distingue trois sortes d'abeilles, celles des forêts, celles des rochers, & les abeilles domestiques ; qu'on en élevoit beaucoup sous les trois premieres Dynasties, mais que 230 ans environ avant l'Ere chrétienne on les négligéa.

Les abeilles des forêts ont été d'un grand secours pour le peuple dans des tems de famine, parce que les Chinois mangent les nymphes de ces abeilles, soit macérées dans de la saumure ou du vinaigre, soit frites dans la graisse ou dans l'huile. Les plantations de sucre & la découverte de la cire blanche d'arbre ont beaucoup fait tomber l'usage du miel & négliger les abeilles ; il y en a assez peu à présent de domestiques en Chine, l'hiver trop rigoureux dans le nord, & l'été trop pluvieux dans le midi rendent difficiles la conservation des ruches, ce qui en a dégoûté. L'Auteur donne quelques préceptes sur les abeilles & sur le miel, & remarque que l'an 618 de J. C. on blanchissoit la cire en Chine, mais que depuis la découverte de la belle cire d'arbre, la maniere de la faire s'est perdue ; il s'arrête ensuite sur le suif, le beurre qu'on tire du lait, la graisse qu'on tire des animaux, & les huiles qu'on purrifioit pour les rendre d'un usage semblable ou à peu près, à celui de la cire pour les bougies & les chandelles.

Le même Missionnaire a fait deux notices sur les pierres de yu, espece de caillou d'une dureté extraordinaire, qui approche presque de celle du diamant & surpasse de beaucoup celle de tous les marbres. Ces pierres, d'une douceur & d'un vernis qui sont d'une grande beauté, se trouvent dans la province de Yun-nan. Il faut employer beaucoup de tems pour les travailler, mais elles se cassent aisément. On en fait des anneaux pour tirer de l'arc, des tabatieres, des boîtes de senteurs, des petites figures, &c. On trouve ensuite une notice très-courte sur le *Lieou-li*, ou tuiles vernissées ; une autre sur l'hirondelle, une sur le cerf, une sur la cigale, toutes du même M. Cibot.

L'Empereur Kien-long qui en 1786 étoit dans la 73e. année de son âge & la 51e. de son regne, faisoit encore des vers qui, comme le rapporte M. Amiot dans une Lettre dont on donne l'extrait, sont estimés, admirés même de tous les Lettrés, parce qu'au mérite de l'observation exacte des regles, il joint celui de n'avoir pour objet que des sujets graves que l'on veut transmettre à la postérité. C'est toujours, dit le Missionnaire, un pere de famille qui parle à ses enfans pour les

exhorter à bien faire, qui loue une belle action, &c. Il en cite un exemple & y joint différentes ordonnances de ce Prince.

Dans l'extrait de plusieurs autres Lettres du même Missionnaire, il s'agit des moyens que l'Empereur prit pour remédier aux maux occasionnés par une grande famine, des réparations de différens canaux, & d'objets tous relatifs au gouvernement; ce sont ses édits mêmes; leur étendue & leur nombre nous obligent à y renvoyer le lecteur qui y trouvera aussi un petit morceau sur la médecine des Chinois, par le même.

Dans l'extrait d'une Lettre de M. de Grammont, Missionnaire à Canton, on rapporte le placard affiché dans cette ville au sujet du meurtre de deux Bateliers Chinois qui furent la victime, il y a deux ans, de l'obéissance aveugle d'un Canonier Anglois. Il y est dit qu'il est permis à tous les Négocians étranger de commercer à Canton, que l'intention de l'Empereur est qu'on paie la juste valeur de ce qu'ils apportent, que quoique l'exportation de la soie soit défendue, on peut leur en livrer en petite quantité; que si les Chinois contractent des dettes envers les Européens, on fixera le terme du remboursement & qu'alors on les forcera à payer; qu'il faut s'attacher à prévenir les querelles & tout sujet de contestation; que si un Chinois ôte la vie à quelque Etranger, il sera puni de mort sans délai. D'un autre côté dès que les vaisseaux Européens arrivent dans la rade de Canton, il est essentiel que chaque Capitaine veille sur ses Matelots & Officiers: si par sa négligence quelqu'un de son bord vient à commettre un meurtre, la loi veut que le meurtrier soit sur le champ arrêté, dénoncé & jugé. Dans l'affaire présente, ajoute-t-on, le Capitaine du vaisseau est en faute, non-seulement pour n'avoir pas dénoncé le Canonier qui a tué deux Bateliers Chinois, mais encore pour s'être opposé aux recherches du Mandarin. Cette résistance est un crime, le Capitaine devoit être puni de mort, mais on lui a fait grace parce qu'il ignore nos loix, & on s'est contenté de punir le Canonier; doréravant on ne se bornera pas au coupable, le Capitaine sera condamné au même supplice, s'il ne le livre pas.

Ce volume est terminé par la traduction de quelques pieces de Poésies Chinoises, par feu M. Cibot, & l'extrait d'une Lettre de M. Amiot sur la succion de sang de cerf pratiquée à la Chine dans certaines maladies.

On trouve au commencement du volume & à la suite de l'avertissement, l'extrait d'une Lettre de M. Bourgeois, datée de Péking le 27 Novembre 1786, au sujet du désastre de l'isle de Formose, dont plusieurs Européens même de Canton ont douté. On dit que le

le premier bruit en a été exagéré, mais que d'après d'autres rapports & les actes juridiques il est constant qu'il y a eu un tremblement de terre & un débordement des eaux de la mer. On n'indique pas en quoi consiste ce désastre, ce qui devenoit nécessaire.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

Histoire universelle, depuis le commencement du Monde jusqu'à présent; composée en Anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en François par une Société de Gens de Lettres; enrichie de Figures & de Cartes. Histoire moderne. Tomes LXVIII, LXIX. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1788. Avec Approb. & Priv. du Roi. Deux volumes *in*-8°., le 1er. de 602, le 2e. de 582 pages.

L'HISTOIRE de la Lithuanie est placée à la tête du premier de ces deux volumes; on en avoit déjà parlé dans celle de Pologne, mais on a cru devoir y revenir & entrer dans des détails plus circonstanciés, & c'est par-là qu'on termine l'Histoire des pays Septentrionaux de l'Europe. Autant les Danois ont été curieux de connoître les actions de leurs ancêtres, de les célébrer par des poëmes qui les rappellassent à la mémoire de la postérité, autant les Lithuaniens qui semblent avoir une origine commune avec les Suédois & les Danois, on été peu jaloux de conserver leur histoire. Ils ont été plongés dans l'ignorance & la barbarie jusqu'en l'an 1386, que leur grand Duc Jagellon, embrassa le Cristianisme lorsqu'il fut élu Roi de Pologne. Ce fut lui qui introduisit par ce moyen en Lithuanie les Arts & les Sciences; l'usage des lettres n'y fut connu que quelque tems après. Les Lithuaniens commencerent à cultiver la langue Latine, mais ce fut pour se livrer à la scholastique. Ils avoient négligé la Poésie, leurs traductions fournissoient à peine quelques connoissances historiques de leurs ancêtres, & leur histoire n'avoit aucun fondement, ce qui est cause que les Historiens modernes ont à peine produit une courte analyse, avec l'ordre des noms des Princes qui ont gouverné successivement ce pays. On sent dès-lors combien il est difficile de donner cette Histoire.

On a dit qu'une colonie d'Italiens s'étoit établie dans ce pays, ce qu'il y a de certain c'est que la langue Esclavone ou la langue maternelle de la Lithuanie contient un grand nombre de mots latins, & que les noms de toutes les familles nobles, en général sont Italiens, tandis que ceux du vulgaire sont tous Esclavons.

La Lithuanie, quoique réunie à la Pologne, a ses privileges particuliers & des loix qui lui sont propres, auxquelles on ne sauroit engager les Lithuaniens à renoncer, parce que l'indépendance absolue est une condition expresse de leur union à la Pologne. Ils sont pauvres & misérables, quoique leur pays produise en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie, mais ils manque d'industrie & n'ont aucune idée du commerce; les nobles sont fiers & les paysans sont lâches, ignorans, opprimés, & sujets à la même servitude que les Polonois.

Après une courte description des principales villes du pays, on donne l'Histoire des grands Ducs de Lithuanie jusqu'à la réunion de ce Duché à la Pologne sous Jagellon. On soupçonne que les Lithuaniens ont la même origine que les Polonois & les autres peuples Septentrionaux. Quelques Historiens les nomment Gépides, & vers le Ve. siecle ils portoient le nom de Lithuaniens. Pendant un grand nombre d'années ils ont été assujettis aux Russes, mais on ignore quelle étoit alors la forme de leur Gouvernement. Parvenus enfin par leur courage à secouer le joug des Russes, ils eurent leurs Princes particuliers dont on rapporte les noms, on y joint quelques faits mais tous sans date, & il regne une grande incertitude sur ces premiers Souverains de la Lithuanie. On ne commence à indiquer quelques années que vers la fin du XIII. siecle. Jagellon Grand Duc de Lithuanie, devenu Roi de Pologne, fit l'union de ces deux Etats, mais la Lithuanie eut pendant un tems son grand Duc particulier qui relevoit de la Pologne; enfin on y envoya un Prince pour représenter le grand Duc qui étoit le Roi de Pologne.

Après avoir donné ainsi dans ce grand Ouvrage l'Histoire de tous les Etats de l'Europe, on passe à celle de l'Angleterre que l'on commence au tems où les Romains abbandonnerent cette isle, on la fait précéder par une description abrégée des isles Britaniques. Ces isles avoient été souvent ravagées par les Pictes & les Ecossois. Les Romains ne se furent pas plutôt retirés que ces barbares recommencerent leurs courses, alors les Bretons fatigués par les invasions & par des troubles particuliers envoyerent une députation en Germanie pour demander aux Saxons leur protection & leur secour. Ces Saxons étoient alors regardés comme un des peuples les plus guerriers du Continent dont ils occupoient les côtes, depuis l'embouchure du Rhin jusqu'au Jutland, ils avoient fait souvent des incursions en Brétagne, l'invitation des Bretons les détermina à y repasser.

Ce fut vers l'année 449 ou 450 de J. C., que les Saxons au nombre de 1600 hommes, dans trois vaisseaux, passerent en An-

gleterre, mais après avoir repoussé les Pictes & les Ecossois, ils songerent à s'emparer pour eux-mêmes de l'isle, cinq mille Saxons s'y rendirent sur dix-sept vaisseaux; les Bretons qu'ils regardoient comme un peuple foible & timide se réveillerent de leur indolence; mais après divers combats, les Saxons qui recevoient continuellement des secours de la Germanie & qui n'épargnoient ni âge, ni sexe, ni condition, resterent maîtres de l'isle. Plusieurs tribus de la Germanie excitées par ces succès, se rendoient dans l'isle, entre autres les Saxons proprement dits, les Angles & les Jutes, parlant tous la même langue & ayant les mêmes mœurs. Les Bretons furent obligés de chercher leur sûreté dans les montagnes de Cornouailles & du pays de Galles. Il se forma alors sept Royaumes de Saxons qui ne tarderent pas à se faire une guerre qui occasionna des révolutions perpétuelles & une suite dévenemens importans par la maniere dont les Historiens les ont raportés.

L'an 787, quatre cens ans après la premiere arrivée des Saxons, & tous les Royaumes étant réunis en un grand Etat appellé *Angleterre*, un petit corps de Danois aborda dans ce pays & continuerent depuis cette époque d'y faire des incursions, & en 852 ils résolurent de s'y établir, y parvinrent dans la suite, & après diverses révolutions ils firent la paix avec les habitans & resterenr tranquiles dans leurs quartiers. L'Angleterre fut encore long-tems exposée à de nouvelles incursions d'autres Danois qui n'étoient que des Pirates.

Vers la fin du IXe. siecle, Rollon petit Prince Danois, chassé du Danemarck par la jalousie du Roi, résolut de faire un établissement dans quelque pays étranger; sa premiere tentative en Angleterre ne lui ayant pas réussi il se dirigea vers la France, où Charles le simple lui abandonna la Neustrie, c'est ce qu'on appella depuis cette époque la Normandie. Rollon l'avoit acceptée à condition qu'il rendroit foi & hommage à la Courone de France. Après sa mort le Duché passa à son fils Guillaume, ensuite à ses descendans Richard I & Richard II, qui donna sa sœur Emma en mariage à Ethelred, Roi d'Angleterre; en 1002, ce Prince fit massacrer le 15 Novembre tous les Danois qui étoient en Angleterre, ce qui n'éteignit pas cette nation, le Danemarck fournissoit toujours de nouveaux Pirates.

Les détails de ces guerres sont terminées par la conquête de l'Angleterre par Guillaume, Duc de Normandie qui soumis tout le pays. On continue la suite de l'Histoire d'Angleterre dans le volume soixante neuvieme jusqu'à la mort de Charles I, en 1649.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

BAGAVADAM, *ou Doctrine Divine*, ouvrage Indien Canonique sur l'Être Suprême, les Dieux, les Géans, les Hommes, les diverses parties de l'Univers, &c.

Juvat integros accedere fontes. LUCR.

A Paris, chez la veuve Tilliard, & fils, Libraires, rue de la Harpe, proche celle Pierre-Sarrasin; Clousier, Imprimeur du Roi, rue de Sorbonne. 1788. Un vol. in-8. de 414 pages.

NOUS sommes redevables de la publication de cet Ouvrage à l'Auteur de celui qui est intitulé: *Essais Philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers*, *&c.* A Paris, chez Couturier & la veuve Tillard 1783; Ouvrage estimé & rempli de recherches curieuses sur l'Inde & sur les Indiens, car l'Auteur ne se borne pas aux animaux. Il se proposoit dès-lors de donner sur cette contrée différens Traités. Celui que nous annonçons, le *Bagavadam* en est un. L'Auteur, en 1771, de retour des Indes, où il est resté vingt ans, s'apperçut qu'il avoit fait plusieurs pertes littéraires. Une copie manuscrite & incorrecte du Bagavadam, dit il, avoit été clandestinement adressée à un Ministre dont le goût éclairé pour les Sciences n'étoit pas ignoré au-delà des mers, & cet Ouvrage avoit été communiqué à différens Savans. Notre voyageur nous apprend que c'est lui qui l'a fait traduire par un interprête Indien à qui il donnoit deux louis & demi d'appointement par mois, qu'il continua de lui faire payer jusqu'à ce qu'il apprit que l'Indien en avoit envoyé une copie en Europe. Malgré cette infidélité de l'Indien, ce dernier n'est pas moins le véritable Auteur de la traduction de cet Ouvrage; son nom est Méridas, Interprete de l'ancienne Compagnie; mais elle a été faite aux frais & par les soins du voyageur François, c'est lui qui la publie & qui y joint un Discours préliminaire. Le payement ne pouvoit cependant le dispenser de nommer le traducteur sans lequel il n'auroit pu appliquer ses observations à un ouvrage qu'il n'entendoit pas. Je ne prétends pas au reste par cette réflexion diminuer les obligations que nous avons à celui qui a fait traduire ce livre Indien; mais il nous paroît qu'il ne faut pas comparer les travaux Littéraires aux marchandises que l'on commande & que l'on achette dans l'Inde.

Quoiqu'il en soit ayant dessein de publier sur l'Inde un grand ouvrage dont le prospectus a paru l'année derniere, ouvrage dans

lequel on feroit obligé de citer le Bagavadam, l'Auteur François a pris le parti de faire imprimer celui-ci féparément; & pendant le cours de cette impreffion, il s'eft déterminé à abondonner le grand Ouvrage qu'il avoit promis, c'eft ce que le Libraire nous apprend à la fin de ce volume, mais ne voulant prendre aucun engagement à cet égard, l'Auteur promet d'en donner à fon loifir & autant que fa fanté lui permettra des extraits ou quelques morceaux détachés.

Qoique notre voyageur ait annoncé qu'il n'entendoit pas les langues de l'Inde, il porte un jugement affez peu favorable de la traduction de Méridas Poulé; mais ce travail brut, dit-il, pouvoit me fuffire; « j'avois acquis des » moyens de comparaifon & de » redreffement fur-tout pour cer- » tains objets de nature à devoir » être probablement mal faifis par » un Indien né chrétien. » J'ai donc fait, ajoute-t-il, mes efforts pour qu'il paroiffe dans fa fimplicité. » Ainfi tachant de conferver la » naïveté des images & jufqu'aux » inverfions ou autres formes » étrangeres, tolérables en fran- » çois, tous termes rendus mé- » connoiffables, tous équivalens » prétendus ont été réformés. » Ce travail a dû coûter beaucoup de peines à l'Auteur.

Pour bien entendre le Bagavadam il fait obferver que les Indiens font partagés en deux fectes qui font d'accord fur les principaux points de doctrine, mais qui different, fuivant l'Auteur, dans quelques diftinctions & obfervances légales: dans l'une, *Chiven* eft l'Être fuprême, & dans l'autre c'eft *Vichnou*. Les objets généraux de culte public font les manifeftations ou formes fenfibles fous lefquelles Dieu a daigné paroître. On venere & on invoque auffi dans l'Inde une foule de divinités intermédiaires, des Anges, des Génies, des Saints pénitens, des Chefs de races ou Patriarches déifiés, tous êtres fubalternes & créés; mais le grand point de la croyance, le plus unanime eft que l'Être infini, éternel, ineffable eft un, quoique manifeftant fa triple puiffance fous les noms de *Brahma*, de *Vichnou* & de *Chiven*, par les actes de *création*, de *confervation* & de *deftruction*. Les fages font, dit l'Auteur, de rigoureux *Déiftes*, rejettent tout culte intermédiaire, ou y adaptent, bon gré malgré, des fens allégoriques. Le peuple moins inftruit eft perfuadé qu'il a befoin du fecours des divinités intermédiaires, & de beaucoup de petites obfervances; mais quel que foient les entraves de la fuperftition, la croyance d'un Dieu fuprême & unique eft générale, d'après quoi l'Auteur conclut que ces peuples ne font point idolâtres dans le fens que nous attachons à cette expreffion.

Il penfe que l'époque du *Vedam* fe refufe à toute chronologie, que

les *Pouranam* ont été faits dans le premier siecle de l'âge actuel du monde, les *Chastram* lui paroissent postérieurs; quant au *Bagavadam* il a été composé dans ce même âge actuel. Le principal objet de cet ouvrage est de célébrer les diverses manifestations de *Vichnou* dont la plus importante est celle dans laquelle il parut sous le nom de *Chrischnen*. L'Auteur entre ici dans des détails curieux relatifs à la chronologie des Indiens & à leur culte : comme nous ne pourrions les abréger sans les affoiblir, nous engageons le lecteur à les lire, & nous passons au Bagavadam qui a été traduit du Samscretan en Tamoul, & c'est d'après le Tamoul que Méridas Poulé l'a traduit en François.

Cet ouvrage est divisé en douze Livres ou Chapitres. Dans le premier, un pénitent nommé *Souden* instruit un grand nombre d'autres pénitens de ce qui regarde le Dieu *Vichnou*, les exhorte à rester attachés à ce Dieu, & leur fait connoître toutes ses différentes métamorphoses ou incarnations.

Dans le second, *Souguen*, fils de *Viassen*, raconte la destruction des géants qui maltraitoient les Dieux, & indique les moyens de contempler *Vischnou*. C'est, dit-il, une représentation animée de la terre, de l'eau, du feu, de l'air, de l'espace, de *Mahatvam* & d'*Ahangaram*, sept parties qui servent d'élémens à l'Univers. Il ajoute que cet être infini ne doit pas être séparé de l'Univers qui n'est essentiellement qu'un avec lui, car Vischnou est dans tout & tout est en lui. Les hommes grossiers sont servilement attachés aux cérémonies & aux rites religieux enseignés dans les Vedam; les sages renoncent aux prétendus biens de ce monde, n'envisageant pas même ceux de l'autre vie, apperçoivent les choses sous un point de vue bien différent. Ils ne cherchent ni matelas pour se coucher, ni mets délicieux pour se nourrir, contens d'herbes, de racines & d'eau pure, la terre leur sert de lit. En parlant de l'union de l'ame avec la matiere, il dit que cette union n'est qu'une sorte d'apparence semblable à celle qui se voit dans les songes. C'est par un effet de l'illusion dont Vischnou enveloppe l'Univers qu'elle se trouve sujette à toutes les vicissitudes de souffrance, de béatitude de beauté, d'enfance, &c.

Dans le troisieme Livre il s'agit de la création du monde actuel, de la situation de la terre, des Dieux subalternes, d'où procéde le principe des vertus & des vices, de la distinction des tribus, de la grandeur & des dimensions de l'Univers.

Dans les quatrieme & cinquieme Livres, l'Auteur fait une espèce d'histoire de différens personnages ou pénitens qui sont autant de Dieux allégoriques. Il est difficile de donner une idée exacte de toutes ces Fables Indiennes, qu'il faudroit

copier en entier pour se faire entendre.

Dans le cinquieme livre on trouve une description assez obscure des différentes contrées de la terre, on y parle aussi de la punition des méchants. Dans le sixieme, on dit que le moyen le plus éfficace pour éviter les punitions est de se souvenir de *Vichnou*, d'invoquer son saint nom; & on entreprend de le prouver par des exemples.

Un Roi nommé Paricchitou prie *Souguen* dans le sixieme livre, de lui expliquer comment l'Être suprême qui n'est dirigé par aucune passion hait les géans & aime les Dieux: Souguen répond, « par le » destin il a enveloppé d'une forte » d'illusion les differens êtres, en » les créant avec trois diverses » qualités. D'après une impulsion » commune toutes ces créatures » ne doivent tendre qu'à lui seul: » & ce qu'il y a de mystérieux, » c'est que cette tendance va à son » but, de quelque maniere que ce » soit; que les hommes s'acharnent » à blasphémer Dieu par haine, » qu'ils l'aiment par amour, qu'ils » soient voluptueux & passionnés » pour les plaisirs ou qu'ils fassent » pénitence, ils seront punis ou » récompensés pour cette haine » ou pour cet amour. Mais comme » de façon ou d'autre, leurs passions » tendent au but de Dieu, ils » acquerront toujours la béatitude, » après plus ou moins de variations » temporelles, de peines ou de » récompenses méritées. Aussi avez » vous appris que les plus grands » personnages chéris de Dieu ont » été transformés en monstres & » en géants, non pas comme un » état propre & permanent, mais » seulement pour être purgés de » quelques fautes. » On en cite des exemples soit pour les géants, soit pour les pénitens dont on indique les devoirs.

Souguen continue à parler dans le huitieme Livre, où il donne un précis chronologique de diverses grandes époques & révolutions de l'Univers, & dans le suivant il fait connoître les diverses races royales du soleil & de la lune. Ces deux Chapitres ainsi que les précédens sont remplis de beaucoup de fables, parmi lesquelles il est bien difficile de démêler la vérité, sur-tout étant si peu instruits de l'histoire de l'Inde. Les deux suivants ne le sont pas moins, il s'agit de la naissance de *Chrischnen*, & de son histoire.

Dans le douzieme ou le dernier, on rapporte une espece de prophétie sur les événemens qui doivent arriver dans l'Inde, & les races qui doivent y regner, sur la destruction de l'Univers à la fin de l'âge actuel Il y en a déjà éu trois formés chacun d'un nombre prodigieux d'années qui, avec celles de l'âge actuel, ne font qu'un jour de Brahma; 360 de ces jours & autant de nuits forment une de ses années, & il en faut cent pour sa durée entiere,

alors tout sera détruit & absorbé dans l'être des êtres qui est *Vischnou*.

L'Editeur termine cet ouvrage par des reflexions sur le rapprochement chronologique des grandes crises périodiques de la nature selon le Bagavadam. Il suppose ici aux Indiens de vastes connoissances qui doivent être les résultats d'observations accumulées pendant un grand nombre de siecles qui, selon lui, prouvent une civilisation très-ancienne, & une population très-reculée. Mais pour en juger plus sainement nous croyons qu'il seroit nécessaire d'avoir une Histoire de l'Inde qui fut exacte, authentique & dégagée de toutes ces fables. Nous n'en sommes pas moins redevables à l'Editeur de nous avoir donné cet ouvrage, & quoi qu'il ait abandonné son premier projet sur les Antiquités de l'Inde, nous l'exhortons à en publier séparément quelques-unes des parties, elles pourront nous conduire à des connoissances plus certaines.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

TRAITÉ de l'Education des Femmes & cours complet d'Instruction. Tome cinquieme. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. in 8°. 512 pages.

CET ouvrage qu'une femme consacre à l'éducation des femmes, a été mis au rang de nos meilleurs livres d'éducation par une femme (Madame la Marquise de Sillery) qui se connoît en éducation & en livres, & qui est très-jalouse de la gloire de son sexe, à laquelle elle a tant contribué. Nous avons rendu compte des trois premiers volumes de cet ouvrage dans notre Journal de Mars 1780, & du quatrieme dans notre Journal de Juin de la même année, volume second. Ce quatrieme embrassoit déjà l'histoire, & finissoit avec le regne de Charlemagne. Celui-ci commence au regne de Louis-le-Débonnaire, & finit avec le regne de Philippe I. Il contient donc un espace de près de trois siecles & demi depuis 814 jusqu'en 1148. On peut juger par-là, & on jugera très-bien, que l'histoire a ici moins d'étendue que de substance, & qu'elle offre plutôt des instructions certaines que des dissertations prolixes & savantes. Il ne s'agissoit pas en effet d'initier les femmes à ces profonds mysteres d'antiquités, de chronologie, d'érudition que les savans se sont réservés, mais de leur enseigner tout ce qu'une personne bien élevée doit savoir de l'histoire, tout ce qu'il est honteux d'ignorer de l'histoire de son pays. Tous les faits essentiels, tous ceux qu'on peut retenir & qui servent à peindre les Souverains, les Nations, les

les siècles, sont rapportés fidèlement; la narration, sans jamais s'appesantir sur rien, a par-tout ces développemens nécessaires sans lesquels la briéveté même ennuie, parce qu'elle n'instruit pas & que rien n'est si ennuyeux que ce qui ne porte aucune lumiere à l'esprit. Ceci est le résultat d'extraits historiques très-raisonnés des meilleurs ouvrages qui ont été faits sur notre histoire & celle des autres Nations modernes. Ces extraits rapprochés avec intelligence & fondus par une main habile, forment un corps d'histoire très-propre à remplir l'objet que l'Auteur s'est proposé. On ne s'attend pas que nous allions encore répéter ici des faits tant de fois exposés bien ou mal, nous devons nous borner à dire comment l'Auteur les expose : après avoir présenté sur chaque regne tout ce qu'il offre de plus important, en liant les faits & les rapportant de suite en entier, avantage qui manque aux histoires faites suivant le plan chronologique où l'on ne trouve que des faits morcelés & incomplets, que des portions de faits que la mémoire est obligée de rejoindre les unes aux autres avec beaucoup d'effort, l'Auteur s'arrête de distance en distance à de certaines époques marquées, pour considérer quel étoit à ces époques l'état de l'Europe, quels étoient alors le gouvernement, les loix, les mœurs, les usages. Ce tableau est animé par des traits particuliers bien choisis & pas trop accumulés, qui font véritablement connoître l'esprit du tems à chaque époque : on y voit sur-tout combien l'ignorance & la barbarie qu'on croit favorables à la simplicité & à la pureté des mœurs s'allient au contraire avec la corruption & le libertinage. Sous la seconde race & dans les commencemens de la troisieme, dans ce tems où les personnes du plus haut rang, chargées des emplois les plus importans, ne savoient ni lire ni écrire, où le défaut absolu de commerce & de communication rendoit les parties les plus voisines d'un même empire étrangeres & inconnues les unes aux autres ; où un Abbé de Cluni s'excusoit d'entreprendre le voyage de Saint Maur des Fossés près Paris, sur les hasards qu'on couroit à s'exposer ainsi dans une *région étrangere*, où les Moines de Ferrieres, dans le Diocèse de Sens, ne savoient pas encore qu'il y eût en Flandre une ville appellée Tournay, & s'applaudissoient de cette découverte faite par hasard, comme d'un grand événement ; dans ce même tems à peu près, les femmes, les filles n'étoient pas en sûreté en passant auprès des Abbayes ; lorsque les violences des Moines, leurs attentats, leurs brigandages avoient attiré chez eux la vengeance de leurs voisins, ils avoient recours à la guerre, ils soutenoient des sieges, & mettant par une profanation impie leurs armes criminelles sous la

protection de la Religion, lorsqu'ils se voyoient trop pressés, ils apportoient sur la breche les reliques de quelques Saints, & leur hypocrisie les sauvoit par la superstition de leurs ennemis. « Presque toujours, dit l'Auteur, » les assaillans, saisis de respect à » cette vue, se retiroient sans oser » poursuivre leur vengeance. »

La Reine Adelaïde, veuve de Lothaire, Roi d'Italie, l'une des plus belles personnes de son siecle, étant assiégée dans Pavie par Béranger, qui vouloit la forcer d'épouser son fils, fut prise & enfermée dans un château; on ne lui laissa qu'une femme pour la servir & un Prêtre pour lui dire la messe. Elle trouva le moyen de s'échapper de sa prison; mais elle n'osoit marcher que de nuit; le jour elle se cachoit dans les bleds, tandis que l'Aumônier alloit faire la quête dans les villages pour lui procurer des vivres. Un autre Prêtre la rencontre, lui fait des propositions qu'elle rejette avec horreur: « eh » bien, lui dit-il, abusant indignement de son malheur, « abandon- » nez moi au moins votre cham- » briere, ou j'irai vous découvrir » à Béranger. *La Princesse*, dit » Mezeray, *obéit à la nécessité & la* » *servante à sa maîtresse.* »

Le Clergé inférieur avoit alors des femmes & des concubines, & ce ne fut que vers le douzieme siecle qu'on parvint à le forcer à la continence. Telles étoient les mœurs.

Après ce que nous avons dit de l'ignorance générale sur la Topographie de la France, on peut croire que la Géographie des pays éloignés étoit parfaitement inconnue. La plus ancienne Carte Géographique moderne dont on ait connoissance, se trouve dans un manuscrit de la Chronique de Saint Denis, c'est un monument de l'état de cette science dans ces temps-là: on y voit les trois parties de la terre, alors connues, tellement disposées, que Jérusalem se trouve au milieu du globe, & Aléxandrie aussi près de la Ville-Sainte que Nazareth.

La servitude couvroit la face de la France, & des hommes libres même, mais sans appui, étoient tellement hors d'état de défendre leur liberté contre la tyrannie des Seigneurs puissans, des grands propriétaires dans le territoire desquels ils étoient établis, qu'ils renonçoient par désespoir à une liberté qui ne leur attiroit que de l'oppression & qu'ils se soumettoient volontairement en qualité d'esclaves à leurs tyrans. C'est ce qu'on appelloit *obnoxiation*. « Ces » malheureux vouloient par-là ins- » pirer aux grands vassaux un inté- » rêt plus immédiat de les pro- » téger, & de fournir à leur sub- » sistance. Plus communément en- » core, ces hommes libres faisoient » le sacrifice de leur liberté à des » Evêques ou à des Abbés pour » obtenir la sûreté particuliere dont » jouissoient par une vénération

» superstitieuse, les vassaux & les » esclaves des Monasteres. »

C'est de ces traits pittoresques & caractéristiques, démêlés dans la foule des faits indifférens, que l'Auteur nourrit son récit, & enrichit son ouvrage avec choix & avec goût. C'est sur-tout par ce mérite du choix & du goût que l'ouvrage est recommandable.

La bataille de Fontenay, près d'Auxerre, est une époque mémorable dans les temps qu'on examine ici. Elle se livra le 25 Juin 841, entre quatre Rois François, deux contre deux, trois freres & un neveu, entourés de toute la Noblesse Françoise, & de tout ce que la Nation avoit de Chefs exercés dans les guerres étrangeres & Civiles; cent mille François y resterent sur la place; c'est, dit on, à cette époque funeste qu'a cessé entierement la distinction qui avoit subsisté jusqu'alors entre les Francs & les autres Habitans de la Gaule; ces malheureux conquérans auroient trop perdu à laisser durer une distinction qui eût montré l'état d'affoiblissement où ils s'étoient réduits. Ainsi, Gaulois, Romains, tout fut François parce qu'il ne restoit plus assez de François.

Bodin attribue aussi à ce grand carnage de Fontenay l'ancienne coutume de Champagne qui transmet la Noblesse par les femmes; mais Pithou, Favin & divers autres Auteurs donnent d'autres causes & d'autres époques à cet usage.

M l'Abbé de Mably, qui est avec raison au nombre des autorités employées dans cet ouvrage, ne croit pas qu'on puisse attribuer de si grands effets à la seule bataille de Fontenay. « Cent mille hommes » de plus ou de moins, dit-il, dans » trois Royaumes qui embrassoient » la plus grande partie de l'Europe, » & dont tout citoyen étoit sol- » dat, ne pouvoit les jetter dans » l'anéantissement où ils tom- » berent. Un plus grand fléau avoit » frappé les François; c'est la ruine » des loix. »

Observons seulement que la bataille de Fontenay avoit été précédée d'une multitude d'autres batailles, combats, sieges, &c., que les discordes civiles n'avoient pas cessé depuis le commencement du regne de Louis le Débonnaire, & que la continuité de ces guerres & de ces pertes, jointe, comme le dit M. l'Abbé de Mably, à la ruine des loix, qui étoit aussi l'ouvrage de la guerre & des discordes civiles, pouvoit avoir une très-grande part à l'épuisement de la nation.

En parlant de la dispute du Moine Gottescalc sur la prédestination & la grace, & de l'excessive rigueur de l'Archevêque de Reims, Hincmar, à son égard, l'Auteur fait cette réflexion.

» Les mêmes querelles, les » mêmes folies semblent destinées » à reparoître en différens temps

» ſur la ſcène du monde ; de nos » jours, les Janſeniſtes, attachés » au dogmes de Gotteſcalc, & les » Moliniſtes, du parti oppoſé, ont » renouvellé avec fureur ces étran- » ges diſputes, ſans autre ſolution » qu'une haîne réciproque. Il n'y a » pas juſqu'aux prétendus miracles » opérés ſur la tombe du Diacre » Pâris, qui ne retrouvent leur » exemple dans les ſiecles reculés. » En 844 une ſemblable épidémie » ſaiſit le peuple de Dijon à l'oc- » caſion d'un Saint Benigne qui » donnoit auſſi des convulſions à » ceux qui prioient ſur ſon tom- » beau. » « Voilà une étrange Saint, » diſoit l'Evêque de Lyon, il » eſtropie au lieu de guérir ceux » qui ont recours à lui. Les erreurs » euſſent été bien moins funeſtes, » ſi on ne les eût combattues que » par le ridicule. »

On ne peut rien dire de plus ſenſé ſur cette matiere, il eſt très-vrai qu'il n'y a gueres de folies modernes dont on ne trouve le modele dans les temps anciens, ni de folies anciennes qu'on ne répete avec ſuccès dans les temps modernes. Celle des prétendues relique de S. Benigne, eſt rapportée dans une lettre fort curieuſe d'Amulon ou Amolon, Archevêque de Lyon, ſucceſſeur d'Agobard, lettre qui ſe trouve à la ſuite des Œuvres d'Agobard, où elle eſt accompagnée d'une autre lettre d'Agobard lui même, ſur des preſtiges à peu près ſemblables, employés de ſon temps dans la ville d'Uzès.

Le ſtyle de cet ouvrage eſt clair, facile, & a par-tout le degré d'élégance qui convient à un livre dont l'objet eſt de répandre & de faire goûter l'inſtruction.

[*Extrait de M. Gaillard.*]



MÉMOIRE *sur cette question* : « Quels feroient les moyens compatibles » avec les bonnes mœurs, d'affurer la confervation des Bâtards, & d'en tirer une plus grande utilité pour l'Etat ? » Ouvrage qui a remporté le Prix de la Société Royale des Sciences & des Arts de Metz en 1787. Par M. de Boufmard, Capitaine au Corps Royal du Génie.

> Entre tous les établiffemens dus à l'efprit d'humanité, ceux dont l'utilité eft le plus mêlée d'inconvéniens, ce font, à mes yeux, les maifons deftinées à fervir d'azyle aux enfans abandonnés.
>
> *M. Necker, de l'Adm. des Finances de France.*

A Metz, & fe trouve à Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Auguftins, à l'Immortalité, 1788. in-8°. 64 pages.

L'AUTEUR de ce Mémoire entre d'abord en matiere. On demande quels font les moyens compatibles avec les bonnes mœurs, de rendre les Bâtards plus heureux & plus utiles : « Qu'y a-t-il de moins compa- » tible avec les bonnes mœurs, s'écrie-t-il d'abord, « que la bar- » bare infouciance avec laquelle » on compromet la vie de ces » êtres innocens, pour fauver la » réputation de leurs coupables » meres ? Qu'y a-t-il de moins » utile à l'Etat, que de laiffer » languir leur enfance dans ces » prifons infectes & mal faines, » qu'on nomme Hôpitaux ; que » de laiffer croupir dans ces fen- » tines de l'humanité toutes les » facultés de leur ame & de leur » corps que la Nature appelle en » vain au développement ? Qu'y » a-t il de plus nuifible à l'Etat, » que d'admettre chaque année » dans fon fein, des millions » d'êtres dégénérés, parvenus à » l'âge des paffions, fans frein » pour les combattre ; jettés, dé- » pourvus de toute propriété, » dans le tourbillon d'une fociété » qui ne fe maintient que par les » loix de la propriété ; abandon- » nés fans guide au milieu du dé- » dale de nos loix, de nos ufages » & de nos mœurs, dont ils ont » à peine l'idée ? »

L'Etat va t-il veiller fur eux & les protéger par des loix bienfai- fantes ? Non ; & les loix & les préjugés leur déclarent la guerre, & après les avoir marqués du fceau de l'ignominie dès le ber- ceau, les abreuveront d'oppro- bres pendant toute leur vie. « Com- » ment une Religion fondée par » un Dieu pauvre, aux yeux de » qui la femme pécherefſe trouva » grace, & dont la femme adultere » obtint un généreux pardon,

» souffre-t-elle que l'innocent soit » puni pour le coupable ? Pour-» quoi rejette-t-elle du ministere » de ses autels, celui qui n'a que » son Dieu pour pere ? » Non, ce n'est pas elle, répond l'Auteur, c'est l'orgueil des hommes qui fait à cette mere tendre la violence de déshériter ses enfans les plus chers. Les anciens exposoient les Bâtards, & ces malheureux enfans périssoient, si aucun citoyen ne vouloit s'en charger ; la Religion parmi nous, d'accord avec l'humanité, a du moins assuré leur existence physique ; mieux entendue que jamais aujourd'hui, elle prononce elle même, que si l'existence est un bienfait, l'humiliation n'est qu'un supplice, & que, si ce supplice souffert avec résignation, devient un mérite pour celui qui le subit, il est un crime pour celui qui l'inflige injustement.

L'éducation que le pauvre reçoit dans la maison paternelle, toute négligée qu'elle est, influe encore puissamment sur le maintien de l'ordre public. L'enfant témoin & compagnon, dès qu'il peut l'être, des travaux qui assurent la subsistance de la famille, ainsi que de la diminution de cette subsistance, en raison de la diminution du travail, a, outre l'exemple de ses parens, un motif puissant & personnel d'aimer le travail ; le Bâtard au contraire, nourri dans un hôpital, séquestré de la société, en ignore absolument les loix. Il reçoit réguliérement sa subsistance ; elle n'est point le prix de son travail. L'insuffisance de ce travail ne lui fait point éprouver de privation, & l'augmentation de ce travail ne lui procureroit point de jouissances ; l'obligation qu'on lui en fait n'est donc à ses yeux qu'une contrainte, dont rien ne motive la dureté, & dont il se promet bien de s'affranchir, dès qu'il sortira de la prison où on le retient. C'est de-là qu'avec un physique foible ou même vicié, un moral nécessairement peu développé ou négligé, une stupide inexpérience, un dégoût du travail poussé jusqu'à l'horreur, un penchant à la licence que rien ne va plus contenir, il va être abandonné à lui-même dans l'âge des passions, au milieu d'une société qui n'a tout arrangé que pour le priver de tout, & à laquelle il va rester étranger. Que faire pour arrêter les mauvais effets de l'indépendance à laquelle les Bâtards sont livrés au sortir des hôpitaux ? y substituera-t-on quelque genre de servitude décoré d'un nom honorable ? les vouera-t-on au service militaire ? au service maritime ? Dans le premier cas, on pourroit diminuer, supprimer peut-être la déplorable lotterie de la milice ; dans le second, le commerce ne se verroit plus enlever ses matelots par le despotisme d'un Commissaire des Classes. Je pourrois donc, dit l'Auteur, rendre florissans le commerce & l'agriculture, & il ne

m'en auroit coûté pour cela, que d'avoir attenté à la liberté d'une classe d'hommes sans famille, sans amis, sans protection. Que d'hommes d'état, que d'écrivains politiques même, ont fait de plus grands sacrifices à de moindres avantages !

« Mais quoi ! s'écrie éloquemment & vertueusement l'Auteur, » trahirai-je ainsi la cause de l'humanité ? animerai-je de la voix » les despotes qui l'oppriment & » en méconnoissent les droits imprescriptibles ? Ah ! il n'y a que » trop d'hommes dans l'Univers, » dont la liberté & conséquemment le bonheur sont immolés » vainement au prétexte du bien » public : n'en augmentons point » le nombre ; plus il croît, plus la » félicité publique diminue ; & » dût-elle être le prix d'une injustice, quel homme vertueux » voudroit la conseiller ? »

D'ailleurs la défense de la patrie sera-t-elle abandonnée à la classe que toutes les autres rejettent ? La profession militaire ne doit être le partage que des hommes robustes & généreux, qui se sentent à la fois la force d'en soutenir les fatigues & le courage d'en braver les dangers. Elle doit donc être embrassée librement.

Non, non n'embrassez point de vertus
par contrainte.

Dequoi s'agit-il ? de procurer aux Bâtards deux avantages dont ils sont privés & qui les rendront véritablement citoyens, une famille & de la propriété. Pour leur procurer une famille, l'Auteur renouvelle l'adoption des anciens. Mais quel intérêt auront des parens étrangers de faire cette adoption ? L'Auteur trouve cet intérêt dans une petite propriété qu'il accorde à ces enfans, & cette propriété ne coûtera rien à l'Etat ; il la trouve dans une distribution nouvelle des fonds que l'Etat fait à présent pour les Hôpitaux, où ces enfans sont élevés. Par cette distribution, ces enfans loin d'être à charge à la famille adoptive, y porteront une petite aisance qui les fera rechercher, en attendant qu'ils puissent l'aider de leur travail, & de plus, par cette même distribution, il restera encore une petite propriété particuliere à l'enfant. L'Auteur admet les enfans adoptifs à hériter ainsi que les autres, avec des restrictions & des modifications qu'il faut voir, & dont il faut voir les motifs dans l'ouvrage même. L'Auteur y donne un projet de loi relatif à ses arrangemens, il en explique ensuite & en motive tous les articles, il va au devant des objections, ne les affoiblit point & les réfute : les détails qui ne peuvent trouver place dans le texte d'un discours politique pour le fond & oratoire quant à la forme, sont renvoyés dans des notes où se trouvent aussi diverses idées incidentes sur les entours & les dépendances du

ſujet. L'Auteur paroît aſſez favorable à la loi de Henri II ſur la groſſeſſe des filles, en quoi tout le monde ne ſera pas de ſon avis; il dit qu'il a lu quelque part bien des déclamations contre cette loi, il auroit pu lire des raiſons dans M. de Monteſquieu, (Liv. 26, Chap. 3). Quoi qu'il en ſoit, cet ouvrage eſt d'un bon eſprit, d'un ami de l'humanité, & d'un homme qui ſait à propos être éloquant.

[*Extrait de M. Gaillard*].

La Juriſprudence du Parlement de Bordeaux, avec un recueil de queſtions importantes, agitées en cette Cour, & les Arrêts qui les ont décidées. Par M. de Salviat, Conſeiller au Préſidial de Brives, Secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture de la même Ville, membre honoraire de l'Académie d'Arras, & du Muſée de Paris. A Paris, chez Buiſſon, Libraire, hôtel de Meſgrigny, rue des Poitevins, n°. 13. 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un volume in-4°. de 669 pages, y compris la préface & le Recueil d'Arrêts rendus au Parlement de Bordeaux.

L'OUVRAGE que nous annonçons aujourd'hui au public & dont nous nous propoſons de donner une idée, quoi qu'il ne traite particulierement que de la Juriſprudence du Parlement de Bordeaux, nous a paru néanmoins précieux, plein de recherches de loix & de jugements très-utils, & au Magiſtrats de ce Parlement & à tous les Avocats, Procureurs & gens de Juſtice qui ſe deſtinent à travailler dans cette Cour Souveraine dont pluſieurs uſages ſont quelquefois différents des autres Cours du Royaume, & qu'il eſt bon que tout le monde connoiſſe.

Le livre eſt précédé d'une préface qui, quoi quelle ne ſoit pas longue donne une grande idée des talents de l'Auteur, de ſon travail profond, & du but qu'il s'eſt propoſé en le compoſant, pour l'utilité de tous les jeunes gens, & en général pour ceux qui ſe deſtinent au Barreau.

Pluſieurs Auteurs qui ont travaillé dans le Reſſort du Parlement de Bordeaux, ont bien commenté des coutumes locales & traité des queſtions conformément aux loix Romaines, mais la Perreyre eſt le ſeul qui ait voulu donner au public les uſages de cette Cour; mais notre Auteur lui reproche d'avoir ſouvent perdu de vue ſont objet, & d'avoir entremêlé les principes de la Juriſprudence du Parlement de Bordeaux qui n'ont rien de commun avec eux, qu'on ne ſuit pas à Bordaux & qu'il a pris chez les Auteurs étrangers à ce Parlement. M. Salviat nous dit que cette Juriſprudence, au moyen de ces fautes, eſt encore aujourd'hui difficile à découvrir, les

les jeunes gens qui veulent l'apprendre, sont obligés de quitter leur patrie pour venir à grands frais, suivre pendant plusieurs années les audiances du Parlement, d'importuner les anciens pour s'instruire par leurs conversations, & de copier, ou de faire copier une immensité de collections manuscrites dans lesquelles elle est comme parsemée.

Pour remédier à ces défauts & faciliter le travail & l'instruction aux jeunes gens qui veulent s'attacher à ce Parlement, & pour bien établir la Jurisprudence du Parlement de Bordeaux, M. Salviat s'est servi principalement des attestations de ce Barreau, qni sont des actes délivrés par le corps entier des Avocats, après les plus mûres délibérations. Il a eu recours aux différentes conférences, & entre autres à celles qui se sont tenues chez un M. Planche aux nouvelles auquel a présidé, dit-il, le respectable Magistrat dont elles portent le nom, M. Dudon, aujourd'hui Procureur-Général. Il a puisé dans les collections manuscrites de plusieurs Jurisconsultes de ce Parlement, anciens & modernes, distingués par leurs talens & leur savoir. Il a rapporté encore beaucoup de décisions des Avocats du genre de celles qui roulent uniquement sur la Jurisprudence, & qui contribuent à l'enseigner. Il a, pour joindre l'exemple au précepte, rapporté des Arrêts qui ont servi de fondement à ces décisions, & qu'il a pris dans les recueils des plus célebres Avocats, notamment de M. Despiau. Il a, en outre, pour perfectionner son ouvrage, donné la signification de certains termes qui sont propres & particuliers au pays de Bordeaux, & qu'on chercheroit en vain dans les Dictionnaires de Droit & autres livres élémentaires.

Nous allons transcrire le dernier alinéa de la préface de cet ouvrage, on y verra, vraisemblablement avec plaisir & avec estime pour l'Auteur, les motifs qui l'ont porté à le composer, l'envie qu'il a eue d'être util, sa modestie & son style.

« Je ne dirai pas combien son » exécution a dû me coûter; combien de recherches j'ai eu à faire, » de volumes manuscrits à étudier, » à méditer, pour en tirer la quintessence; de fatigues pour les » combiner ensemble, ne rien » avancer qui ne fût bien assuré; » concilier les contradictions dans » la date des Arrêts & le nom des » parties; combien de procédures » & de mémoires imprimés à parcourir, de dégoûts à essuyer, » d'obstacles décourageans à surmonter. Je me contenterai d'exposer que j'ai fait tous mes efforts » pour qu'il pût être de quelque » secours aux jeunes gens qui se » destinent au Barreau. Puisse-t-il » en même tems être digne du » Sénat auguste dont j'ai essayé

» d'expofer les décrêts, & des » peuples qui lui font foumis! »

Le corps de l'ouvrage qui contient plus de 500 pages, & qui, comme on peut en juger par l'idée que nous venons d'en donner, eft par lettres alphabétiques, comme un Dictionnaire; au moyen de quoi on peut trouver plus aifément l'objet fur lequel on a befoin d'être éclairè, & par ce moyen les matieres ne font point confondues les unes avec les autres; mais on fent bien, fans doute que cette forme ne permet pas de pouvoir donner un extrait de l'ouvrage, mais feulement une idée générale, comme nous avons tâché de le faire.

A la fuite de cet ouvrage on trouve un recueil d'Arrêts rendus au Parlement de Bordeaux, qui contient quarente-fix queftions de Droit avec leurs décifions, & qui font traitées avec autant de netteté & d'ordre que d'étendue. Apres quoi on trouve une table générale de tout l'ouvrage, laquelle contient plus de 30 pages, & eft très-claire & très-inftructive.

[*Extrait de M. Coquelay de Chauffepierre.*]

ZOOLOGIE univerfelle & portative, ou Hiftoire-Naturelle de tous les quadrupedes, cétacées, oifeaux & reptiles connus; de tous les poiffons, infectes & vers, ou nommés ou anonimes, mais indigenes, & d'un très-grand nombre de poiffons, d'infectes & de vers anonymes & exotiques: jointe à une concordance de divers noms qui leur ont été donnés, le tout difpofé fuivant l'ordre alphabétique, & rapporté à l'ordre méthodique: avec un fupplément que le lecteur eft prié de confulter. Ouvrage également deftiné aux Naturaliftes & aux gens du monde. Par l'Abbé Playcard-Auguftin-Fidelle Ray.

Si dixi quæ plurimi non accufandus fum, alia ipfe animalia fingere, non potui. Ael. in perorat. Hift. Anim.

A Paris, chez l'Auteur, au Lycée, près du Palais Royal, & chez la veuve Valade, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers; la veuve Tillard & fils, rue de la Harpe, au coin de la rue Pierre Sarrafin; Belin, rue S. Jacques près S. Yves; Royez, quai des Auguftins, près du Pont neuf, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un volume in-4°. de 710 pages.

ON conçoit aifément qu'un ouvrage comme celui-ci, qui traite d'une auffi grande quantité d'animaux de toutes les efpeces, n'eft pas fufceptible d'extrait, qui morcelleroit les réflexions de

l'Auteur & nuiroit à l'inſtruction des lecteurs qui doivent puiſer dans l'ouvrage même, avec la plus grande attention les caractères & la deſcription de la quantité infinies d'animaux qui y ſont. On trouve à la tête du livre une introduction qui contient ving-deux pages, à la ſuite deſquelles on trouve les explications des abbréviations que l'Auteur a employées pour les mots qui reviennent le plus ſouvent dans cet ouvrage, duquel nous croyons ne pouvoir pas donner une idée plus juſte qu'en tranſcrivant ici celle qu'il nous en a donné lui-même. Voici ſes propres paroles :

« Le titre même de cet ouvrage indique le but que je me ſuis propoſé. Nous avons, comme je le dis dans mon introduction, une multitude d'écrits ſur l'Hiſtoire-Naturelle, mais nous n'avons pas un ſeul ouvrage ſommaire un peu exact & univerſel qui préſente, ſoit aux Naturaliſtes, ſoit aux ſimples lecteurs, un enſemble des animaux, auquel on puiſſe recourir dans l'occaſion, pour ſe procurer, ſur ces êtres intéreſſans, des idées juſtes & préciſes. J'ai donc voulu procurer au public ce qui lui manquoit à cet égard, & je crois avoir raſſemblé en un ſeul volume le caractères & la deſcription d'un nombre d'animaux fort ſupérieur à ce qu'en renferme aucun de nos ouvrages du même genre. La claſſe des inſectes & celle des vers ſont les ſeules par rapport auxquelles je n'aie pas cru devoir à ma Zoologie une univerſalité peut-être plus minutieuſe qu'utile, & qu'on ne peut gueres exiger que des méthodiſtes quand ils écrivent ſur ces claſſes en particulier. J'ai diſcuté, combiné, adopté, combatu, tour à tour, quand je l'ai cru néceſſaire ou util, les aſſertions des divers Auteurs ; j'ai rapporté ce qui m'a paru de plus intéreſſant ſur les mœurs & les habitudes des animaux ; j'ai cru qu'un ouvrage comme celui ci étant plus deſtiné à être conſulté qu'à être lu de ſuite, je pouvois y faire tous les ſacrifices qu'exigeroit la briéveté à laquelle je me trouvois forcé pour y faire entrer une auſſi grande multitude d'objets ſans le rendre très-volumineux. Ainſi j'ai cru pouvoir abréger mes phraſes, ne pas penſer même à les rendre élégantes, enfin y employer un certain nombre d'abréviations que j'explique dans mon introduction. C'étoit le ſeul moyen de ne pas paſſer les bornes que j'ai cru devoir me preſcrire, ſoit en faveur des Naturaliſtes, ſoit en faveur des gens du monde ; étant plus commode aux uns & aux autres de trouver tout réuni dans un ſeul volume, que d'être obligé de recourir alternativement d'un volume à un autre dans les renvois inſéparables de ces ſortes d'ouvrages.

[*Extrait de M. Coquebey de Chauſſepierre.*]

MÉMOIRE sur les Isles Ponces & Catalogue raisonné des produits de l'Etna, pour servir à l'Histoire des Volcans ; suivis de la description de l'éruption de l'Etna, du mois de Juillet 1787. Par M. le Commandeur Déodat de Dolomieu, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, &c. &c. Ouvrage qui fait suite au Voyage aux Isles de Lipari, un vol. in-8°. du même Auteur. A Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente. 1788. 530 p. in-8°. avec plusieurs Cartes. Prix, 5 liv. broché, & 6 liv. relié.

M. DE Dolomieu s'étoit déjà fait connoître des savans par une description curieuse des isles volcaniques de Lipari situées près de la côte de l'Italie ; mais l'ouvrage que nous annonçons est plus complet dans ce genre & plus important pour la connoissance des Volcans. Les isles Ponces, (*Porcia insulæ*) & Pendataria, que l'on peut considérer ensemble sous le nom collectif d'isles Ponces, sont situées en face du golfe de Gayette ; elles sont au nombre de cinq, dont les noms actuels sont Ventotiene, San-Stephano, Palmarola, Ponza & Zanona : ces isles & celles d'Ischia & de Procida forment entr'elles une espece de chaîne semi-circulaire qui se prolonge depuis le cap Misene jusqu'au cap Circé & qui renferme le golfe de Gayette & celui de Terracina.

M. le Chevalier Hamilton, Ministre d'Angleterre à Naples, est le premier Naturaliste qui ait visité les isles Ponces. M. Dolomieu n'a vu aucune relation de voyage, aucune description qui en fasse mention, avant l'époque où M. H. fut les observer ; elles sont même si peu connues, que la plupart des Géographes les placent mal. Les Cartes indiquent sur la côte d'Italie, devant le golfe de Gayette des isles qui n'y sont pas, & elles ne désignent pas celles qui y sont réellement. M. H. y fit un voyage pendant l'été de 1785 ; il écrivit à M. de Dolomieu qu'il avoit vu des choses biens curieuses dans quelques-unes des isles Ponces ; mais que le mauvais tems avoit mis obstacle au desir qu'il avoit de les visiter toutes. Cette indication suffit pour décider le voyage que M. de Dolomieu y fit au mois de Mars 1786. Il y vit aussi des objets qui lui parurent extrêmement intéressans, & il y fit une abondante récolte de pierres & autres matieres volcaniques, dont on trouve le détail dans cet ouvrage.

Il étoit sur-tout utile de constater par beaucoup d'exemples & d'observations quelques vérités que l'Auteur a annoncées il y a plusieurs années, savoir que le feu des volcans ne dénature pas ordinairement les pierres qu'il a mises

en état de fusion, qu'il ne les altere pas au point qu'on ne puisse plus les reconnoître, & distinguer quelle a pu être la bâse des laves; ce feu agit bien différemment du feu des fourneaux, tel qu'on l'emploie dans la Chymie & dans les Arts; il produit, dans les laves, une fluidité qui n'a aucun rapport avec la fluidité vitreuse qu'on opere lorsqu'on traite à grand feu les mêmes matieres qui leur servent de bâse, & lorsqu'on veut rendre aux laves elles-mêmes leur fluidité. Celui des volcans n'a point d'intensité; il ne peut pas même vitrifier les substances les plus fusibles, tels que les schorls, qui se trouvent comme parties constituantes dans l'intérieur des laves; il produit la fluidité par une espece de dissolution, par une simple dilatation qui permet aux parties de glisser les unes sur les autres, & peut-être encore par le concours d'une autre matiere qui sert de véhicule à la fluidité.

M. de Dolomieu donne d'abord quelques observations sur l'isle d'Ischia où les feux subsistent encore; ils échauffent les eaux minérales, & ils prouvent leur présence & leur activité, par ces vapeurs & par des exhalaisons sulphureuses & chaudes qui sortent de différens endroits; peut-être même ces feux reprendront toute leur activité, boulverseront de nouveau cette terre fertile, & tireront les habitans de cette heureuse sécurité dont ils jouissent depuis quatre siecles en cultivant un sol d'une extrême fécondité.

Les deux premieres isles Ponces que l'on rencontre en partant d'Ischia & en se dirigeant à peu près vers le nord, sont celles dites Pendataria: elles sont à 30 milles d'Ischia, à 50 milles de la côte d'Italie, presque vis-à-vis Gayette. La plus grande, nommée Ventotiene est, à proprement parler, l'ancienne Pendataria, fameuse par les malheurs & l'exil de Julie, fille unique d'Auguste, qui avoit épousé successivement Marcellus, Agrippa, Tibere, & qui mourut à Reggio l'an 41.

L'isle Ventotiene est presque entierement formée de tufs volcaniques, c'est-à-dire, d'une espece de pierre tendre à bâse argilleuse, qui renferme des fragmens de laves, scories, pierres ponces, &c. Ce genre de poudingue constitue à lui seul toute la partie sud-est de cette isle, & il est en massif d'une épaisseur immense, sans fissures, ni bancs, ni divisions quelconques. C'est dans le tuf que sont creusés le port & toutes les grottes antiques & modernes qui l'environnent. Cette isle est toute volcanique, mais il est également certain qu'elle n'a pu être formée telle qu'on l'observe: on n'y trouve pas l'apparence d'un seul cratere, & les matieres qui la composent n'en annoncent pas même la proximité; elle ne peut être regardée que comme un fragment d'un volcan plus considérable que

le tems & la mer ont détruit. La mer continue même de l'attaquer de toute part, & l'Auteur conjecture que dans 150 ans on sera encore obligé de l'abandonner. Cette isle n'est peuplée que depuis 1769; 200 habitans y cultivent un sol fertile, & les récoltes y seroient constamment abondantes sans les vents qui brûlent & détruisent sans cesse les espérances des cultivateurs; c'est peut être à ces vents qui y regnent constamment qu'elle doit son nom actuel de Ventotiene.

L'isle Ponce proprement dite a 4 milles de long sur 600 pas de large : toute cette isle est volcanique, mais elle a été produite nécessairement sous une autre forme, & avec une beaucoup plus grande étendue; elle ne présente plus que le squelette de ce qu'elle a dû être dans les premiers tems; par tout on y trouve des preuves convaincantes de sa formation & les effets de l'eau qui l'a détruite. On y trouve beaucoup de variétés de laves que l'Auteur décrit très-au long, & sur-tout de petits basaltes qui lui donnent occasion de faire une dissertation sur cette substance. Quoique des colonnes prismatiques puissent être produites par des moyens qui n'ont aucun rapport avec des feux souterrains, il est cependant vrai que toutes les grandes colonnes de pierre noire, dure & compacte, que l'on a trouvées jusqu'ici, sont des produits des volcans; & les laves de l'Etna, qui parviennent à la mer sous une certaine épaisseur & qui toutes s'y crystallisent ou s'y divisent en prismes réguliers, prouvent que le contact de l'eau, ou le refroidissement subit, est alors une cause essentielle à cet effet, puisque les laves dont on connoît l'âge & qui ne sont jamais parvenues à la mer, n'ont éprouvé qu'un retrait irrégulier, & sont divisées en blocs informes.

L'isle Zanone présente une singularité remarquable, c'est la réunion des produits de l'eau avec ceux du feu dans un espace peu étendu; c'est une surprise pour l'observateur lorsqu'il voit des matieres si différentes former le même corps de montagnes qu'il devoit croire être simplement un volcan. Un tiers de sa masse est calcaire, les deux autres tiers sont volcaniques; le lieu du contact ou de l'union des deux matieres, d'origines si différentes, feroit intéressant à observer; mais la surface de l'isle est couverte d'un bois épais & presque impénétrable; la pierre calcaire y paroît antérieure à l'époque des éruptions qui ont élevé les isles Ponces.

Le Catalogue des laves de l'Etna forme la seconde partie de l'ouvrage de M. de D. C'est le premier des volcans brûlans que nous sommes à portée d'observer; cinq voyages que l'Auteur a faits dans différens tems sur cette montagne, plusieurs mois employés à la parcourir, & à faire deux fois le tour de sa bâse, & les secours de toute

espece qu'il a reçus de M. le Chevalier de Gisenni, lui ont donné les moyens de faire une collection très-considérable des laves de ce volcan, & des autres matieres que ses feux ont produites. M. de Dolomieu divise ses productions en quatre classes. La premiere comprend les matieres qui se forment pendant les éruptions, c'est-à dire, les laves, scories, pouzzolanes & cendres; la seconde renferme les matieres qui se forment le plus ordinairement pendant l'état de tranquillité du volcan; ce sont les sels, les soufres & les substances attaquées par les matieres sulphureuses. La troisieme est pour les produits qui ont souffert le genre de décomposition lente qu'operent la seule influence du tems & les vicissitudes de l'atmosphere; il y place les matieres que l'eau forme & infiltre lentement dans les laves, en extrayant quelques-uns de leurs principes constituans, en formant de nouveaux composés, & les rassemblant dans leurs cavités. Tels sont les zéolites, les spaths calcaires, le quartz, &c. La quatrieme classe est pour les matieres qui n'ont qu'une relation indirecte avec ce volcan, qui appartiennent à son histoire ancienne sans être dépendantes de son inflammation. Chacune de ces substances est décrite par l'Auteur, ce qui forme un détail de 300 pages; il décrit sur-tout les colonnes de basalte; on en trouve dans tout le contour de l'Etna, où elles forment une espece de ceinture circulaire à une hauteur de deux ou trois cents toises au-dessus de la surface de la mer. Les plus petits prismes de l'Etna ont quatre pouces de diametre; il y en a dont le diametre est de plus de trois pieds. Il en existe d'un seul jet qui arrivent quelquefois à soixante pieds de hauteur, d'autres sont divisés par des articulations distantes les unes des autres, depuis un jusqu'à six pieds. On trouve dans la seconde des isles Cyclopes d'immenses colonnes prismatiques perpendiculaires, articulées, la plupart hexagones, dont le diametre est de deux à trois pieds.

Pendant que M. de Dolomieu terminoit l'énumération & la description des produits de l'Etna, ce volcan, qui depuis six ans étoit dans un état d'inaction & de calme, éprouva de nouvelles convulsions: elles commencerent vers le 15 Juin, & elles furent le prélude d'une éruption qui manifesta sa plus grande activité à la moitié de Juillet 1787; elle fut remarquable par l'immensité de cendres, sables & scories légeres & pulvérulentes qui sortirent de son cratere, qui couvrirent la montagne, se répandirent sur une partie de la Sicile, & furent portées jusqu'à Malte à 47 lieues de distance. M. le Chevalier d'Angos, célébre Astronome qui y réside, recueillit, sur les terrasses de l'Observatoire, une assez grande quantité de sable noir, en petits grains durs, attirables à

l'aimant; il étoit mêlé de petits cryſtaux irréguliers aſſez tranſparens, qui, vus au microſcope, paroiſſoient une vitrification avec des pores; ce ſable fut porté à Malte par un vent de nord-oueſt dans la nuit du 18 au 19 Juillet.

Dès les premiers jours de Juillet on voyoit de Catane un feu qui reſſembloit à la lune; mais le 17, à dix heures du ſoir, l'éruption offrit le ſpectacle le plus terrible, en même tems le plus intéreſſant. On vit s'élever de la bouche une colonne de feu d'un volume étonnant, & qu'on a eſtimé haute d'environ 500 toiſes; on découvrit en même tems une forte lave latérale ayant ſa direction au ſud-oueſt; le 19 tout parut ralenti. La grande lave parcourut environ 4 lieues.

On trouve enſuite une relation de M. le Chevalier Giſenni ſur cette même éruption, & les produits qui en ſont ſortis examinés par M. de Dolomieu.

L'éruption de 1787 ſortie du cratere même, eſt remarquable en cela; car d'après ce que nous indiquent le petit nombre de Mémoires hiſtoriques qui parlent des éruptions de l'Etna, on voit que les éruptions ſorties directement du cratere ſont en bien petit nombre, en comparaiſon de celles qui ont ouvert les flancs de la montagne.

La premiere époque d'un torrent de lave vomie par le cratere eſt indiquée par *Julius Obſequens*, & confirmée par *Oroſius*; elle eſt fixée à l'année 227 de la fondation de Rome. La ſeconde eſt décrite par *Fazelli*, témoin oculaire, & par *Philotens* & *Selvaggio*: elle eſt de l'année 1536. La troiſieme arriva l'an 1607, elle eſt décrite par *Carrera*, & *Guarneri Maſſa* parle de la quatrieme dans l'année 1688. Le Pere *Amico* fait mention de la cinquieme, ſixieme, ſeptieme & huitieme dans les années 1727, 1732, 1735, 1747; & enfin le Chanoine *Recupero* parle de la neuvieme arrivée l'année 1755. A l'occaſion de M. Recupero de Catane, on trouve dans l'ouvrage de M. de Dolomieu la réfutation de ce qu'on lit dans la traduction de Swinburne, qu'il avoit été enfermé pour avoir dit que le monde avoit plus de vingt mille ans. Ce bon Chanoine n'a point eu d'autre déſagrément que celui de voir ſa croyance & ſon orthodoxie attaquées dans le Voyage de Brydone, le Roi de Naples lui avoit même accordé une penſion d'après les témoignages de pluſieurs Voyageurs.

L'ouvrage de M. le Commandeur de Dolomieu ne peut qu'ajouter beaucoup à nos connoiſſances phyſiques & à la réputation de l'Auteur; il eſt rare que les perſonnes de ſon rang aient autant d'aſſiduité, de connoiſſances & de courage.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

ASTRONOMISCHES

ASTRONOMISCHES Jahrbuch, *&c.* c'eſt-à-dire, Ephémérides Aſtronomiques pour 1790, par M. Bode, 262 pag. in-8°. avec figures.

EN rendant compte des Ephémérides de Berlin pour 1788, nous avons fait remarquer combien elles ſont intéreſſantes pour les Aſtronomes, ainſi nous croyons faire une choſe utile que de rendre compte de ce volume avec la même étendue, toujours d'après M. de Lambre, à qui le zele de l'Aſtronomie a fait apprendre les langues du Nord, dont les Aſtronomes ont beſoin.

Le premier article des additions a pour objet les poſitions géographiques de pluſieurs lieux, des pays de Holſtein, Breme & Oldenbourg, déterminés par M. Weſſels. Ces poſitions qui ſont au mombre de ſeize, ont été déterminées au moyen d'une ſuite de triangles que M. W. a liés à l'Obſervatoire de Copenhague. Elle ſuppoſent que cet Obſervatoire eſt 10° 14′ 51″ plus oriental que celui de Paris, ou 30° 14′ 51″ à l'eſt de l'iſle de Fer, & de plus que la latitude eſt 55° 41′ 4″, ſuivant les obſervations de M. Bugge.

Pour les obſervations trigonométriques on s'eſt ſervi d'un cercle de deux pieds qui donnoit les angles à 8″ ou 10″ près, & qui eſt décrit dans le livre des obſervations de M. Bugge. Enfin on a meſuré avec ſoin pluſieurs baſes en Danemarck & dans le Duché d'Oldenbourg, en ſorte que ce travail eſt très-complet.

Catalogue de Mayer contenant les aſcenſions droites, les déclinaiſons, les longitudes, les latitudes & les mouvemens de mille étoiles, le tout pour l'époque de 1800, par M. J. A. Koch, M. D. Les réductions, dit M. K., ont été faites avec la plus rigoureuſe exactitude; d'abord on a calculé à 10″ près, les aſcenſions droites & les déclinaiſons pour 1778 terme moyen, & l'on s'en eſt ſervi pour calculer la préceſſion en 44 ans avec la préciſion des dixiemes de ſecondes.

Les mouvemens annuels ont été enſuite calculés pour 1800. Les longitudes ont été calculées pour 1756 avec l'obliquité de Mayer, 23° 28′ 16″, elles ont été réduites à 1800 par l'addition de 36′ 54″, 8. Les latitudes n'ont ſubi aucune correction. M. K. en donne pour raiſon que le changement d'obliquité n'eſt pas aſſez bien connu, & qu'il paroît beaucoup moindre qu'on ne l'a cru. D'ailleurs on trouve à la ſuite de ce catalogue de Mayer, une table de la variation ſéculaire de la latitude, & dont le maximum eſt de 44″.

Les étoiles ſont numérotées, & M. K. a corrigé les fautes qu'il a reconnues dans le catalogue qui

est imprimé avec les œuvres posthumes de Mayer.

Tel est en substance le Discours Préliminaire de M. K.; ajoutons y quelques remarques. M. K. a pris la précession en longitude dans les tables de Berlin, qui supposent 1° 23′ 54″ sans distinguer la précession lunisolaire de celle qui est affectée du déplacement de l'écliptique, ainsi les ascensions droites pourroient bien être trop fortes de six à sept secondes. A la suite de ce catalogue vient une note de M. Bode, qui a comparé les longitudes & les latitudes de M. K. avec celles que M. de Lambre a données dans la Connoissance des Tems de 1788. En général M. Bode n'a trouvé que des différences de de 1 ou 2 ou 3″, à l'exception cependant de 17 étoiles dont il rapporte les nos.; il y en a quelques-unes dont les fautes appartiennent à l'édition françoise & qui seront corrigées dans la Connoissance des Tems de 1790; mais il y en a sept qui sont des fautes de M. Koch, la plus forte est de 13″; il y a aussi les erreurs de Mayer que M. K. a laissé subsister, comme numéros 11, 224, 244; & en général il y a un peu plus de précision dans les calculs de M de L. ce qu'il doit à l'une des deux méthodes dont il s'est servi, c'est-à-dire, à celle qui emploie des tables subsidiaires. Au reste si l'on juge de l'exactitude des ascensions droites & des déclinaisons de M. K., par celle qu'il a mise dans la partie la plus longue & la plus difficile de son travail qui est celle des longitudes & des latitudes, les Astronomes peuvent avoir toute confiance à ses réductions. Cette réflexion n'est point inutile, puisqu'on voit par le grand Catalogue de Flamsteed combien il peut se glisser de fautes dans ces immensités de calculs.

Passage de Mercure observé à Saint-Pétersbourg, par M. Roumouski; il a observé les quatre contacts; les bords onduloient, & il peut y avoir une demi minute d'incertitude dans le dernier contact extérieur. Il donne ensuite les résultats de cette observation.

Le même passage a été observé par M. Kohler à Dresde, par les Astronomes de Stockholm, par M. Aubert à Loampit-hill, &c.

Tables pour trouver le passage des Planetes, des étoiles & de la lune par le méridien, calculées par M. de Lambre. Cet habile Astronome que l'on est obligé de citer par-tout, & qui travaille pour toutes les Académies, donne ici des tables pour éviter les méthodes indirectes & les fausses positions que l'on est obligé d'employer toutes les fois que l'on calcule des passages au méridien.

Remarques Astronomiques & Dissertation sur le nombre de planetes & de cometes de notre systême polaire, par M. Wurm. Cette Dissertation ne renferme, de l'aveu de son Auteur, que des conjectures fondées sur l'analogie, il

est loin de rien affirmer. Son calcul le conduit à supposer qu'il pouvoit y avoir 64000 millions de cometes.

Extraits de quelques Lettres de M. le Comte de Brülh. Déterminations de quelques longitudes par le chronometre ou montre de M. Emery, dont l'exactitude est singuliere.

Notes sur le Télescope de 40 pieds de M. Herschel. Il aura son oculaire à l'ouverture du télescope. Ce moyen ne diminue pas sensiblement la netteté des images, & il procure beaucoup de lumiere; mais comme la tête de l'observateur intercepte une partie des rayons, cette disposition seroit impraticable dans des télescopes de moindre ouverture. Ici l'ouverture est de 4 pieds 10 pouces. Le tube avec le miroir pese 4000, & malgré cela une seule personne peut le mouvoir verticalement & horizontalement. Mais dans ce dernier sens il ne décrit que 6 degrés de chaque côté du méridien. A l'ouest du tube on a menagé une place pour une pendule, une table & un pupitre; à l'est une niche pareille pour celui qui fera mouvoir la machine. D'une galerie paratiquée à l'ouverture du télescope, deux ouvriers pourront guinder cinq à six personnes à la plus grande hauteur où le télescope puisse être dirigé. La dépense est jusqu'ici de 2000 livres sterlings, & il en faut encore 2 à 300 pour l'achever.

Découverte de deux satellites de la nouvelle planete de Herschel, leurs révolutions sont de 8 jours & demi & de 13 jours & quelques heures.

M Zach écrivoit de Hieres où il étoit avec le Duc de Gotha, il y aura ici un petit Observatoire garni d'une bonne lunette méridienne & d'un quart de cercle de 18 pouc. M. de Brühl a une lunette méridienne de Ramsden qui grossit cent fois, avec laquelle il observe les étoiles de troisieme grandeur en plein jour. C'est un présent de M. le Duc de Malborough, connu en Angleterre par son zele pour l'Astronomie, & qui a fait dans son château de Blenheim un des plus beaux Observatoires qui existent.

Le 17 & le 20 Mai 1787, M. de Brülh a vu les volcans de la Lune, avec une lunette achromatique de Dollond de 46 pouces grossissant 120 fois. Le plus brillant étoit à 6 minutes de la corne boréale, les deux autres assez voisins dans le milieu du disque lunaire : tous avoient une couleur foible & rougeâtre comme celle d'un charbon. Le 17 M. Herschel les a observés une troisieme fois, & a remarqué l'écoulement de la lave dans le volcan voisin du bord.

Passage de Mercure sur le Soleil le 4 Mars 1786, observé à Cremsmunster par le P. Fixlmillner, suivi de plusieurs observations de la planete de Herschel comparées avec les tables que le même Auteur

a données. Il trouve l'erreur de $32''$ au mois de Janvier 1787, & cela s'accorde avec ce qu'a trouvé M. de Lambre par des observations faites à Paris & calculées avec grand soin. Il paroît en effet que les erreurs de ces tables vont en croissant, tandis que celles qui ont été calculées par M. Nouet, l'un des Astronomes de l'Observatoire Royal de Paris, sur les élémens calculées par M. de la Place dès 1783, s'accordent encore beaucoup mieux avec les observations. Ces tables sont dans la Connoissances des Temps de 1787; il y en a dans les Ephémérides de Berlin de la même année qui ont été calculées par M. Bode, sur les mêmes élémens & qui en different très-peu. L'erreur des tables du P. F., a été ensuite jusqu'à une minute suivant les observations de M. de Lambre.

Elémens & observations des deux cometes de 1786. Découverte d'une autre comete en 1787, par M. Méchain, faite le 10 Avril. Examen des lieux où l'on doit trouver la comete de 1661 que l'on attend pour l'année 1789. M. Bode donne une figure par laquelle il faudra les chercher dans les différens mois de l'année: nous avons déjà annoncé que dans la Connoissance des Tems de 1789, M. Pingré a donné douze pages de tables où l'on voit avec le plus grand détail tout ce que l'on pouvoit donner là-dessus: Au reste on sait par les recherches de M. Méchain, que le retour de cette comete de 1661 est fort douteux.

Observations Astronomiques faite par le P. Emeran Sutor, à l'Abbaye de Rot en Baviere; c'est à $47^{\circ}\ 59'\ 11''$ de latitude, & environ $34'\ 34''$ à l'orient de Paris. Il y a plusieurs ocultations d'étoiles qui pourront servir à mieux constater la longitude.

Trouver la hauteur du Pole au moyen de deux hauteurs observées hors du méridien, méthode de M. Schubert, de l'Académie de Saint-Pétersbourg. La solution trigonométrique de ce problême exige 19 logarithmes ou même 18, en supposant constante la déclinaison de l'astre dont on a pris deux hauteurs. La solution analytique est plus compliquée & ne peut être d'aucune utilité.

M. Schroter rapporte diverses observations; l'étoile sigma de la ceinture d'Orion, est marquée de de 4e grandeur par Flamsteed. M. Herschel avec son télescope de 7 pieds l'a trouvée sextuple. M. S. l'a vue telle avec ses deux télescopes de Herschel en ne les faisant pas grossir au-delà de 161 fois. Mais en les faisant grossir 210 & 370 fois, M. Schroter a remarqué une petite étoile de plus.

Il pense que l'on fait les diametre des planetes trop grands; le 13 Janvier 1787 par des mesures répétées il a trouvé pour celui de Jupiter $39''\ 55$.

Il a fait aussi des observations

ſur les facules du Soleil, c'eſt à dire, ſur les parties claires de ſon diſque ; elles ſont partie favorables & partie contraires à l'hypothèſe de Mairan. Il n'oſe pas publier encore les conſéquences qu'il en tire, il ne paroît pas content de tout ce que l'on a écrit ſur cette matiere.

On rapporte enſuite une Lettre de M. de la Lande qui a calculé toutes les quadratures de la planete de Herſchel pour vérifier ſa diſtance ; il trouve que l'erreur des tables au mois d'Octobre eſt toujours plus grande qu'au mois de Mars, & la différence eſt d'environ 30″, d'où il conclut qu'il faut augmenter la diſtance de 17 milliemes. On ne ſauroit décider encore ſi cela tient à la diſtance moyenne ou au lieu de laphélie, mais c'eſt toujours une donnée d'obſervation qui ſera importante quand on voudra calculer de nouvelles tables.

Il rapporte auſſi les nouveaux élémens de l'orbite ſolaire calculés par M. de Lambre, dans un grand & important Mémoire qui s'imprime actuellement dans le volume de l'Académie de Berlin, & qui a fait admettre l'Auteur au nombre des Membres étrangers de cette illuſtre Compagnie.

Il annonce auſſi un travail de M. de Lambre ſur les étoiles Zodiacales obſervés par la Caile, dont M. de Lambre a commencé à recalculer les obſervations, il y en a cent trente qui ne ſont point dans le catalogue de Mayer, ce qui rendra cette réviſion intéreſſante.

Calcul des parallaxes dans le ſpheroide, par M. Klügel à Helmſtadt. Ses formules ne ſont pas plus commodes que celles qui ſont connues. En finiſſant M K. propoſe de tenir compte de l'applatiſſement dans la réduction des diſtances apparentes de la Lune aux étoiles, pour les longitudes en mer ; à cet effet il preſcrit de réduire au zénit vrai les diſtances que l'obſervation donne par rapport au zénit apparent, & pour cela il faut obſerver l'azimut des deux aſtres. On peut voir à ce ſujet la deſcription du cercle de réflexion par M. de Borda, publiée en dernier lieu, à Paris chez Didot.

M. Bugge rapporte différentes obſervations faites dans le Dannemarck & en Norvege. Il trouve 32′ 8″ pour différence des méridiens entre Drontheim & Paris. On y voit que le Roi a accordé des inſtrumens à M. Engelhart qui eſt à Tranquebar dans les Indes, où il ſera des obſervations utiles.

M. Proſperin donne un catalogue fort étendu des longitudes des différens lieux de la Suede, déterminées aſtronomiquement, ou par des opérations trigonométriques.

M. le Comte de Platen examine les durées des rotations du ſoleil & des planetes, en ſuppoſant qu'elles ſoient produites par leurs ſatellites ; mais cette hypothèſe n'eſt nullement vraiſemblable.

Le monument de Frédéric, ou

constellation nouvelle consacrée à Frédéric II, Roi de Prusse, par M. Bode. Cette constellation est formée de 76 étoiles, elle est entre Cassiopée, Céphée, Andromede & le Cygne, & composée en partie d'étoiles qui appartenoient à ces constellations. La figure de cette nouvelle constellation se trouve dans une planche. On y voit une couronne, une épée, une palme & un rameau d'olivier, le tout lié ensemble par des lauriers. M. Bode a suivi l'exemple de plusieurs Astronomes qui en pareil cas ne se sont pas fait scrupule de prendre aux constellations voisines quelques étoiles dont ils avoient besoin pour former les nouvelles. Ainsi outre 27 petites étoiles qui ne se trouvent pas dans les catalogues, & que B. a placées dans son nouvel astérisme suivant leurs distances respectives exactement estimées à l'œil, il en a emprunté 49 autres, c'est-à-dire, 5 à Pégase, 26 à Andromede, 6 à Cephée, 9 au Lézard, & 3 à Cassiopée. Par ce nouvel arrangement la main boréale d'Andromede est placée 8° environ plus à l'est; Cassiopée ne paroît avoir perdu que quelques étoiles informes; il en est de même de Pégase, mais le Lézard y a perdu quelques étoiles de sa queue.

M. Bode rapporte l'approbation que plusieurs Astronomes ont donnée à sa constellation, & il étoit naturel qu'elle fut adoptée, par la grande réputation du héros dont elle porte le nom. Il n'en devroit pas être de même pour le nom d'Uranus que M. Bode s'obstine à donner à la nouvelle planete de Herschel; il nous semble qu'il falloit conserver le nom du Roi d'Angleterre donné par l'Auteur de la découverte, à moins qu'on n'y voulut substituer celui de l'Auteur même comme nous le faisons en France; le nom d'Uranus ne sera jamais qu'une équivoque ou une fable, & ce n'est pas à nous à prolonger le regne des folies & des erreurs.

Formules analytiques pour la plus grande équation du centre & l'anomalie excentrique, &c., par M. Camerer. Lambert avoit donné ces formules sans démonstrations, & il s'y étoit glissé quelques fautes d'impression, M. C. les corrige & donne les démonstrations. Ces formules peuvent être utiles dans certains cas.

Calcul de la surface de la zone comprise entre l'équateur & un parallele quelconque dans le sphéroide applati, par M. Klügel. Pour calculer cette zone M. K. donne d'abord une série qui est une fonction de l'applatissement & de la latitude du parallele donné, puis une expression analytique complette.

Idée d'un nouveau micromètre, par M. Fischer à Berlin; par le moyen de l'angle de deux miroirs dont un est fixe & l'autre mobile, il peut mesurer des angles plus grands que le champ de la lunette,

& il n'a pas besoin d'être éclairé la nuit.

Ces additions intéressantes sont terminés par différentes nouvelles astronomiques, comme les observations de M. de Beauchamp à Bagdad, la publication des observations faites à l'Observatoire Royal de Paris.

On y trouve l'extrait d'une Lettre de M. le Professeur Forster au sujet d'un espace céleste qui paroît très-noir près de la croix du Sud, il y en a un autre plus grand & plus noir dans le chêne de Charles II, les Anglois les nomment *sacs à charbon*; M. Forster n'est pas content de l'explication qu'en donnoit l'Abbé de la Caille; ce célèbre Astronome croyoit cette apparence causée par la vivacité de la voie lactée qui renferme cet espace & qui l'entoure de tous côtés. Il peut arriver aussi que ce soient des parties où il y a moins d'étoiles que dans tout le reste du ciel, & qui doivent paroître plus sombres par cette seule raison.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

De la Mesure du Temps, ou Supplément au Traité des Horloges Marines, & à l'Essai sur l'Horlogerie; contenant les principes de construction, d'exécution & d'épreuves des petites Horloges à longitude, & l'application des mêmes principes de construction, &c. aux Montres de poche, ainsi que plusieurs constructions d'Horloges Astronomiques, &c. Publié par ordre du Roi, par M. Ferdinand Berthoud, Horloger-Méchanicien du Roi & de la Marine, ayant l'inspection de la construction des Horloges Marines, Membre de la Société Royale de Londres. A Paris, chez J. G. Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins; chez Didot fils, Jombert jeune, Libraire, rue Dauphine, 1787. 290 pag. in-4°. avec beaucoup de figures.

Lorsque nous annonçames, dans notre Journal d'Octobre 1773, le Traité des Horloges Marines, nous fîmes voir l'importance de cet ouvrage pour l'Horlogerie & la Marine, & nous rappelâmes les succès de l'Auteur déjà constatés par trois grands voyages. Depuis ce tems-là ils ont été suivis de plusieurs autres qui ont mis le sceau à sa réputation. Quand on s'est occupé si long-tems d'un objet avec autant de talent que M. B., il est difficile de ne pas faire de nouveaux progrès & de ne pas acquérir de nouvelles lumieres, & il est juste de les communiquer : c'est ce que fait l'Auteur dans son nouvel ouvrage où il a sur-tout simplifié les procédés de maniere à mettre à la portée de tout le monde des ouvrages qui avoient paru jusqu'ici comme impossibles. On pourra désormais en voyageant avec une montre de poche, trouver les

longitudes de tous les lieux où l'on ira, comme on l'auroit fait par les observations astronomiques répétées & continuées pendant long-tems; la montre qui a été faite à Londres par M. Emery, & qui fut apportée l'année derniere à Paris par M. le Comte de Bruhl, lui fit appercevoir dans la différence des longitudes entre Londres & Paris une erreur de 4″ de tems sur laquelle les Astronomes disputoient encore après cent ans d'observations; tels sont les prodiges de l'Horlogerie, tels sont les bienfaits que la France devra à M. Berthoud quand il aura mis nos Artistes à portée de multiplier de semblables ouvrages. Déjà on voit à l'Observatoire Royal une Montre de poche exécutée par le neveu de M. Berthoud pour M. de Puységur, & qui soutient la comparaison avec les pendules.

Le ressort spiral d'une Montre & ses inégalités avoient été l'occasion d'un grand nombre de recherches de M. Berthoud. Si l'on a un balancier simple sans spiral; auquel on veuille alternativement faire décrire de grands & de petits arcs dans le même tems, il faudra que la force, ou puissance qui doit lui donner le mouvement, change comme le carré des arcs; pour donner cette qualité au spiral, il ne s'agit que de le rendre plus long ou plus court afin que la progression de sa force augmente dans le rapport nécessaire; car un spiral rend les grands arcs plus lents que les petits lorsqu'il est fort long, & plus prompts lorsqu'il est plus court. Ainsi il y a entre ces deux termes un point par lequel on peut arrêter le spiral, afin que les oscillations, grandes ou petites, soient isochrones, ce point est celui où le spiral étant mis en équilibre par des poids aura dans sa force la progression exactement arithmétique; afin que les sommes de ses forces soient comme le carré des arcs, M. B. a construit un instrument qu'il appelle *balance élastique*, à l'aide de laquelle il connoît & mesure exactement la progression du spiral : on en trouve la description dans son *Essai sur l'Horlogerie*.

Mais la force du ressort spiral diminue par la chaleur, & le diametre du balancier augmente, deux causes qui font retarder l'horloge. Pour corriger cet écart considérable, M. B. emploie un mécanisme de compensation dont l'effet est tel que quand la chaleur affoiblit le spiral ce mécanisme l'accourcit & augmente sa force de la quantité qu'il avoit perdue. Ce mécanisme est composé d'un chassis formé en partie par des barres d'acier & en partie par des barres de cuivre : la verge de cuivre qui est au milieu de ce chassis agit sur le talon d'un grand levier, & celui-ci fait mouvoir un rateau qui porte deux chevilles, entre lesquelles passe le spiral. Ce chassis, dont les barres extérieures sont d'acier, est fixé par un bout à la platine

platine du côté du ſpiral; l'autre bout a la liberté de s'étendre : mais les barres de cuivre qu'il porte ſe dilatent plus que celles d'acier; d'où il réſulte un mouvement aſſez ſenſible pour le lévier, & ce mouvement eſt encore multiplié ſur le rateau. Cette invention peut s'appliquer aux montres ordinaires.

Dans le nouvel ouvrage de M. B. on trouve de nouvelles recherches ſur l'iſocroniſme des vibrations du balancier par le ſpiral comme étant une des conditions les plus eſſentielles dans la compoſition d'une Horloge Marine; il donne un moyen nouveau, ſimple & ingénieux de ramener toujours les oſcillations à l'iſocroniſme ſoit qu'elles s'en éloignent par la nature du ſpiral, ſoit par d'autres cauſes, &c.

Ce nouveau moyen de perfection que M. Berthoud appelle: *compenſateur iſocrone*, eſt compoſé d'un rouleau monté ſur un axe dont les pivots roulent dans une chape attachée au bout d'un reſſort placé parallelement au plan du balancier; ce reſſort eſt retenu par un pont à mâchoire qui s'attache ſur la platine du régulateur; le rouleau compenſateur appuye ſur un petit cercle d'acier placé excentriquement ſur l'axe du balancier; de quelque nature que ſoit le ſpiral on peut changer la nature des oſcillations en rendant le cercle un peu excentrique de l'un ou de l'autre côté de l'axe, la différente tenſion du reſſort compenſateur peut auſſi comtribuer à l'iſocroniſme. Cette application nous paroît l'unique moyen de donner aux Horloges à longitudes la préciſion rigoureuſe dont elles ſont ſuſceptibles.

La ſuite de la premiere partie contient un grand nombre de recherches, d'expériences & de détails intéreſſants ſur toutes les parties conſtitutives & les opérations de la main-d'œuvre des Horloges à longitudes.

M. Berthoud a tout prévu, tout approfondi. Après avoir compoſé, exécuté de grandes Horloges Marines deſtinées principalement aux progrès de la Géographie & à la perfection des Cartes, il a réduit, dans l'ouvrage que nous annonçons, les dimenſions de ces machines à un moindre volume, ſans s'écarter des premiers principes qui ſont la baſe de leur juſteſſe, & par cette nouvelle diſpoſition elles deviennent plus propres à ſoutenir ſans danger les ſecouſſes de l'artillerie en tems de guerre, & peuvent être plus généralement employées dans la Marine Marchande. L'on peut donc regarder les machines comme diviſées naturellement en 3 claſſes, ſavoir : 1°. les grandes Horloges Marines pour les expéditions relatives aux Sciences, &c. 2°. les Horloges à longitudes pour ſervir en tems de guerre; 3°. les petites Horloges pour les vaiſſeaux marchands.

Dans l'intention de répandre

les nouvelles lumieres & les moyens de perfection que la recherche des longitudes par la mesure du tems en mer, a procurés à l'Art de l'Horlogerie, M. Berthoud expose dans la seconde partie de cet ouvrage tout ce qu'il a jugé propre à perfectionner les Montres de poche & les Horloges Astronomiques.

L'application de son échapement libre & d'un mécanisme de compensation sont les moyens de perfection qu'il propose pour les Montres de poche, la compensation naturelle par les huiles établie & démontrée dans son Essai sur l'Horlogerie ne pouvant avoir lieu avec la réduction des frottemens & l'augmentation de force de mouvement dans le régulateur. Après avoir établi pour les Montres Astronomiques de poche des principes & des dimensions confirmées par l'expérience & le raisonnement, M. Berthoud donne dans cette seconde partie de son ouvrage plusieurs constructions d'Horloges Astronomiques plus simples & plus portatives que les grandes Horloges Astronomiques dont on a fait usage jusqu'à présent; ces machines dont le pendule bat les demi secondes, marquent les secondes en un seul tems par le moyen de l'échapement libre qui, adapté aux Horloges Astronomiques, ne peut que contribuer à leur procurer un très-grand degré de justesse. Il donne aussi la construction d'une petite Horloge propre à mesurer les changemens de la pesanteur à diverses latitudes. Cette Horloge, dont le pendule composé fait trois vibrations par seconde, peut être d'une grande utilité pour un observateur qui voyage, & comme un tel pendule ne sauroit avoir une grande force de mouvement sans décrire de très-grands arcs, l'Auteur y adapte son compensateur isocrone, &c. Enfin M. Berthoud explique un moyen simple de compenser les effets du chaud & du froid dont il seroit à souhaiter que l'on fit usage dans les Horloges ordinaires.

Cet ouvrage ne pourra manquer d'étendre l'usage des Horloges Marines, en en facilitant la construction, mais M. B. a voulu aussi en faciliter les calculs; il a donné en 1775 un ouvrage à ce sujet, intitulé : *Les longitudes par la mesure du tems*, 124 pag. in-4°., dans lequel on trouve les tables, dont on peut avoir besoin pour ces sortes de calculs, avec une instruction sur la maniere dont un Artiste doit procéder pour démonter, nettoyer & remonter une Horloge Marine ou une Montre à longitude, pour vérifier sa marche par diverses températures, & en dresser la table d'équation à chaque degré de chaleur.

La partie qui intéresse spécialement le public quant à la pratique journaliere des Montres, a été aussi donnée séparément par M. Berthoud, dans un ouvrage intitulé : *l'Art de régler les Pendules & les*

Montres, petit in-12 avec figures, qui se trouve chez les mêmes Libraires, ainsi que *l'Essai sur l'Horlogerie* en deux volumes in-4°., dans lequel il avoit déjà donné les premieres idees sur le bel Art qu'il a si fort enrichi.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

ELOGIO di Americo Vespucci. Par M. Lastri.

Nous avons reçu de Florence plusieurs ouvrages, trois sont de M. Lastri, de l'Académie des Sciences de Naples, de la Société des Georgofiles de Florence, &c. dont nous allons donner une courte notice. Le premier est intitulé: *Elogio di Americo Vespucci*, Eloge d'Americ Vespuce. M. le Comte Louis de Durfort, Ministre de la Cour de France en Toscane, avoit proposé l'Eloge d'Americ Vespuce pour sujet d'un prix, qu'il soumettoit au jugement de l'Académie Etrusque de Cortone, parce que cet homme célebre étoit Florentin. Selon les termes du Programme de l'Académie de Cortone, on vouloit un Eloge très-philosophique, pour se conformer au goût du siecle; on demandoit des réflexions sur les avantages & les désavantages de la découverte de l'Amérique jusqu'au moment présent.... On desiroit que d'après les circonstances actuelles on put juger de l'avenir & considérer quel systême de gouvernement conviendroit mieux aux Américains.... Enfin, les Auteurs devoient faire des réflexions sur l'influence heureuse des lettres dans un Etat; cette influence déjà sensible dans quelques Provinces d'Amérique, peut faire prévoir la perfection à laquelle parviendra cette quatrieme partie du monde. Tout cela doit tourner à la gloire de celui qui l'a découvert... Nous ne savons pas si le prix a été remporté; mais l'Eloge de M. Lastri ayant concouru & n'ayant pas été couronné, il s'est déterminé à le faire imprimer On ne peut blâmer raisonnablement une Compagnie de n'avoir pas donné le prix à un ouvrage, quoi qu'il ait du mérite. Il suffit qu'il n'ait pas entiérement atteint le but & rempli toutes les conditions; il faut aussi trouver bon qu'un Auteur dont l'amour propre est blessé, cherche à mettre le public dans ses intérêts & se console d'avoir manqué la palme par la satisfaction de s'entendre louer de la bouche de plusieurs de ses lecteurs. C'est aux Italiens à apprécier le style & l'éloquence de l'Eloge d'Americ Vespuce, parce qu'il est écrit en leur Langue. Quand au fond il nous a paru bien traité, autant que nous pouvons en juger, étant livrés à des sciences purement physiques, nous l'indiquons afin qu'on se le procure si on le juge à propos. Il est vraisemblablement imprimé à Florence, quoi qu'on n'en dise rien.

Bibliotheca Georgica, ossia Catalogo ragionato degli scrittori di agricoltura, veterinaria, agri mensura, meteorologia, economia publica, caccia, Pesca, &c. Spettantia l'Italia. Firenze 1787.

Ce Catalogue de livres d'agriculture est dédié à Son Altesse Royale, Pierre Léopold, Archiduc d'Autriche, Grand Duc de Toscane. L'Auteur, dans une préface, fait l'histoire abrégée de l'agriculture théorique. Il ne dit qu'un mot des premiers siecles du monde & passe presque aussitôt aux Auteurs Latins qui ont écrit sur cet Art, dont le premier fut Caton le Censeur. Après Caton, viennent successivement Varron, Virgile, Columelle, Pline, Martiale, Vegece, Palladius Rutilius, Taerus Emilianus; il s'est écoulé ensuite au moins neuf siecles avant que parut Pierre Crescent, restaurateur de l'Agriculture & chef de tous les Géoponigues depuis le rétablissement des lettres. Pendant ce tems il n'y a pas vestige de science, pas un monument de bonne pratique d'agriculture. *Alle floride vigne subintrurono. Le foreste e gli sterpi; alle colti vazioni seconde è paladi ed i laghi; ai piu uli veti. Le rare guere ed i roghi.* « Les plus grandes » possessions furent abandonnées » à la nature, ou données à des » Ecclésiastiques, ou aliénées à » très-bas prix. Les Maîtres de l'Art » Grecs & Latins resterent inconnus ou se couvrirent de poussiere » dans les Bibliotheques des Couvents. Les malheurs de l'agriculture dans le moyen âge sont dûs » aux longues guerres, qui regnerent alors, à la servitude & à » l'ignorance qui l'accompagna; la » malheureuse Italie en fut la victime. Les seuls ordres réguliers, » pour lesquels il brilla toujours » quelle étincelle de lumiere, conserverent une idée des systhêmes » d'agriculture, ce fut par eux que » cet Art ressuscita. Louis Allemand Florentin fit un Poëme » sur l'Agriculture, qu'il dédia à » François I, Roi de France, protecteur des Lettres. Alors on recommença à lire les Auteurs Latins qui avoient traité de cet » Art, & on composa de nouveaux ouvrages. Le Catalogue » raisonnée, dont il s'agit, est la » preuve de l'abondance des seuls » Auteurs Italiens, puisqu'il contient 152 pages in-4°. »

On distingue parmi ces Auteurs, Salustio Bandini, un des meilleurs Econonistes de la Toscane. Son Discours, composé en 1737, n'a été publié qu'en 1775, quinze ans après sa mort. Luigi Doria, dont on a des Elémens d'Agriculture pour le territoire de Rome; l'Abbate Leonarda Ximenes, qui a écrit sur les Marais de Sienne & sur les moyens de contenir le fleuve Ombrone. M. Lastri après avoir donné les titres des Ouvrages des Auteurs, ajoute quelques mots pour indiquer ce qu'ils contiennent. Il a terminé ce Catalogue

par une table alphabétique des noms des Auteurs, & par une des matieres.

Corso di agricoltura pratica ossia ristampa dei lunari pei contadini della Toscana ora ridetti a nuova forma corretti ed in parte accresciuti dal loro autore, Firenze, 1787, est le troisieme de M. Lastri. Il aura quatre volumes, dont il ne paroît encore que le premier, qui est de 344 pages in-12. M. Lastri est l'Auteur d'un Almanach qui se publie tous les ans depuis 1774, sous le titre d'*Anno rustico*, ou de *Lunario per i contadini della Toscana*. La collection de ces Almanachs jusqu'en 1785 étant devenue rare selon l'Editeur, il a pensé à les réimprimer. M. Lastri ayant approuvé cette idée, a voulu donner une nouvelle forme à ces petits volumes & les réunir en quatre. Celui que nous annonçons contient douze leçons, précédées d'un discours préliminaire, qui est formé de tous ceux qu'il avoit mis à la tête des Almanachs. Ce Discours, qui a pour objet l'étude de l'agriculture, nous a paru propre à en inspirer le goût, en en faisant sentir les agrémens & les avantages.

La premiere leçon traite des diverses qualités des terres. On y voit comment en général on peut s'en assurer; l'inspection des arbres & des herbes qui y croissent, la couleur du sol, l'impression qu'il fait sur la langue, lorsqu'on en goûte, l'odeur qu'il rend & l'examen chymique des parties constituantes sont les moyens connus & employés que M. Lastri indique. Il passe ensuite aux diverses terres de la Toscane. Il les divise en terres simples & terres composées, distinction facile à saisir. Il y a peu de terres simples, mais on pourroit regarder comme telles celles qui sont composées en très-grande partie d'une même nature de terre, par exemple, de sable ou de craie. Les cultivateurs ne reconnoissent en général que des terres légeres & des terres compactes. Ils dirigent, quant ils sont intelligent, leurs opérations rurales, selon que ces terres sont plus ou moins légeres, ou plus ou moins compactes. M. Lastri nomme les endroits où la terre est argilleuse, craïeuse, sablonneuse, &c.

Les engrais sont l'objet de la seconde leçon: l'Auteur les partage en engrais minéraux, végétaux & animaux. Mais nous croyons que c'est à tort qu'on appelle engrais les substances minérales qui servent à l'amélioration des terres, parce que leur action n'est que méchanique, puisque les unes divisent le sol & les autres lui donnent de la compacité; en les employant il n'en faut pas moins de vrais engrais, tirés du regne végétal ou du regne animal, pour fournir aux plantes des sucs végétatifs. Nous sommes également autorisés à dire que la marne n'est point une terre de son espece, mais un mélange de terres, dans

lequel domine ou l'argile ou la craïe ; ce qui lui donne des qualités si opposées, qu'une de ces marnes convient à un terrain léger & l'autre à un terrain compacte. M. Lastri a suivi en cela les théories ordinaires, mais elles ne nous paroissent pas devoir être admises. Quoi qu'il en soit, il donne une bonne idée des autres engrais.

Les labours & la disposition des champs pour les ensemencer sont exposés dans la troisieme leçon. On voit dans la quatrieme les diverses manieres de conserver les grains, parmi lesquelles on place les mattemores ou souterrains en usage en Espagne & dans quelques cantons de l'Italie, les étuves, &c. le choix des semences & leur préparation. M. Lastri regarde comme une des plus importantes précautions, de changer souvent de semence. C'est un usage sans doute, qui n'est pas établi sans quelque fondement. Mais il nous semble qu'avant de rien décider sur cela, il seroit bon qu'une personne intelligente, semât bien des années de suite les mêmes grains dans les mêmes pays & conservât des échantillons des produits de toutes les années. Nous avons relativement au froment sur-tout, de fortes raisons de croire que cette nécessité de changer de semences tient en grande partie à la négligence des cultivateurs, qui aiment mieux acheter des grains bien purs, que se donner la peine de purifier ceux de leur récolte. Nous serons à portée d'éclaircir quelque jour ce point important. M. Lastri préfere pour la préparation des bleds un mélange de chaux, de cendre & de fiente de bœuf, bouillis ensemble. Cette recette, si la dose de chaux est suffisante, ne peut manquer de préserver les bleds de carie.

Le tems de semer les divers grains, les précautions d'adapter les diverses semences au terrain, qui leur convient, & les semoirs & leurs avantages occupent la cinquieme leçon.

L'Auteur parle des clôtures des terrains & de leur utilité dans la sixieme leçon ; de la culture des arbres à fruit dans la septieme ; de la vigne & des raisins, dans la huitieme ; des oliviers & des olives dans la neuvieme ; des mûriers & de l'usage de leurs feuilles, dans la dixieme : ces trois dernieres sont divisées en deux parties. Des bois, dans la onzieme ; & des prairies artificielles dans la douzieme.

Cet ouvrage nous paroît en général contenir de bons principes d'agriculture ; il peut être utile aux personnes qui veulent prendre les premieres notions, avant d'aller demeurer à la campagne, & convient au climat de l'Italie, sur-tout à celui de la Toscanne, pour lequel il a été composé. On doit desirer que l'Auteur en publie la suite.

La Société des Georgofiles de Florence avoit proposé pour sujet

d'un prix proclamé en 1787, de trouver la théorie physique de la fermentation vineuse fondée sur l'analyse d'une liqueur fermentescible & confirmée par l'expérience, de donner un indice simple, à la portée des gens de la campagne, pour juger de la qualité du moût; de faire connoître les moyens d'appliquer les principes de la théorie à la pratique dans toute circonstance; d'où il résulta, relativement à la nature de chaque espece de moût, selon la quantité des principes connus, dont il est constitué, un vin de la meilleure qualité, & sur-tout propre à soutenir le transport & qu'on puisse garder long-tems. Ce sujet, déjà proposé, à la vérité, d'une maniere plus restreinte, par la Société Royale des Sciences de Montpellier, a procuré en 1780 un très bon Mémoire de M. l'Abbé Bertholon, qui a remporté le prix. L'ouvrage de M. Adam Fabroni, intitulé: *Dell' arte di fare il vino*, est celui que l'Académie Royale des Georgofiles a couronné. Le P. J. Bap. S. Martini, de l'Ordre des Capucins, a mérité l'accessit. Son Mémoire a été aussi imprimé sous le titre de *Ricerche fisiche sopra la fermentazione vinosa*. Ce dernier traite la question plus en racourcie. Son livre contient plutôt l'application des expériences & observations déjà faites, au cas dont il s'agit, que des découvertes nouvelles. Il y a de la clarté & de la precision dans tout ce qu'il expose. M. Fabroni développe bien davantage tous les points de la question proposée. Il fonde ses assertions sur des expériences nombreuses, dont il a fait une grande partie lui-même. Son ouvrage est divisé en quatre parties, comme l'indiquoit la maniere dont est posée la question. On voit dans la troisieme comment il faut corriger l'excès du principe aqueux, celui de l'acide, le trop d'acidité, l'excès du tartre, le défaut de chaleur & le défaut de matiere végéto animale. Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans plus de détails sur le livre de M. Fabroni, qui nous a beaucoup intéressé.

Enfin, une petite brochure intitulée: *Metoda di conoscere alcune delle più dannoze adulterazioni, che si fanno ai vini*, contient un exposé simple & exact des moyens de s'assurer de quelques-unes des plus dangereuses sofistications des vins, lu à une des séances de l'Académie Royale Economique de Florence. Les sofistications sont connues en France, mais il est bon de les faire connoître par-tout, pour tenir en garde contre l'avidité des Marchands.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

OBSERVATIONS sur les Eaux Thermales de Bourbon-l'Archambault, de Vichy & du Mont-d'Or, faites dans un voyage, par ordre du Gouvernement; lues à la Société Royale de Médécine dans ses séances particulieres. Par M. de Brieude, Médecin consultant de S. A. S. feu Mgr. le Duc d'Orléans, Médecin de S. A. S. Madame la Duchesse de Bourbon, & Associé ordinaire de la Société Royale de Médecine. A Paris, chez Froullé, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, 1788. Vol. in-12, 156 pag.

UN Ouvrage qui traite de l'administration des Eaux Minérales, nous paroît plus important encore que celui qui auroit seulement pour objet l'analyse chimique de ces mêmes eaux. L'un apprend la maniere d'en user avec avantage pour la santé, l'autre fait seulement connoître les principes qui entrent dans leur composition. Comme la maniere d'agir des Eaux Minérales ne paroît pas toujours dépendre des principes que la chymie découvre & que vraisemblablement la chymie ne découvre pas tout, c'est donc à l'administration qu'il faut s'attacher plus particulierement. Persuadé de ces vérités, & chargé par le Gouvernement & par la Société Royale de Médecine de visiter les sources de Bourbon-l'Archambaut, de Vichy & du Mont d'Or, M. de Brieude paroît n'avoir rien négligé pour s'instruire de tout ce qui dans ces lieux pouvoit nuire ou contribuer à l'utilité des eaux qu'on y vient prendre.

Son ouvrage est divisé en quatre chapitres. Dans le premier, il donne d'abord la Topographie de Bourbon - l'Archambaut; il fait voir que le lieu où les malades son logés est mal situé & humide, que cette humidité s'oppose aux bons effets des eaux & peut retarder la guérison des malades, dont les affections sont du genre paralytique ou sont de celles dans lesquelles les humeurs séreuses abondent. Il propose de transporter les habitations des malades dans l'ancien château & dans des maisons situées sur des hauteurs.

Il passe ensuite à l'examen des alimens que fournit le pays & de ceux dont les malades font usage pendant leur séjour aux Eaux de Bourbon-l'Archambaut. Il discute à cette occasion une question très-importante, savoir si l'on doit permettre les végétaux & les fruits aux malades, ou les tenir à une nourriture purement animale. M. de Brieude conseille d'adopter le régime mixte; il regarde les végétaux comme des aliments très-sains qui, dans beaucoup de cas, nous présentent des remedes très-salutaires, ainsi que Boerhaave le pensoit. « L'habitude, ajoute-t-il, » de les mêler à nos alimens en » santé doit être respectée en ma-
» ladie,

» ladie ; nous ne nous écartons » alors du régime mixte, que » pour nous mettre entierement » à l'usage des végétaux; d'ailleurs » une nourriture formée du mé- » lange des animaux & des végé- » taux, à laquelle on est habitué » dès l'enfance, doit mieux con- » venir à l'estomac, & est de plus » facile digestion, qu'une nour- » riture purement animale ! Cette » décision, que l'Auteur établit » ici est parfaitement conforme à » la doctrine d'Hippocrate, qui dit » dans un de ses aphorismes : *cibi » deteriores consedendi sunt ægrotan- » tibus, modo assuescant.* » On sent parfaitement qu'en prescrivant aux malades l'usage des fruits il n'est question que des fruits bien mûrs ou dont la crudité est corrigé par la coction. L'Auteur s'occupe ensuite à détruire l'opinion où l'on est qu'il faut s'abstenir de laitages pendant les eaux. Il spécifie cependant les genres de maladies où cette abstinence est fondée ; mais il croit que le laitage favorise quelquefois l'action des eaux thermales dans les paralysies avec rigidité & sécheresse, de même que dans les maladies, auxquelles certaines acrimonies ont donné naissance.

En parlant de l'administration des Eaux à Bourbon-l'Archambaut, M. de Brieude pense, que la méthode de ne donner que des bains tempérés est insuffisante à beaucoup dégards, parce que l'eau doit pendant la nuit avoir perdu avec une partie de sa chaleur la plupart de ses principes volatils. Mais croit-on que ces principes volatils se conserveroient dans l'eau des bains pris à une plus grande chaleur ? Ne sont-ils pas de nature à être sans cesse dissipés dès qu'ils sortent de la source ? sont-ce ces principes qui agissent, quand on prend une eau thermale par bains ? Nous avons de la peine à nous le persuader. Quoi qu'il en soit, M. de Briende convient qu'il y a des constitutions si sensible & si irritables qu'elle ne soutiendroient pas les bains plus chauds qu'on ne les prend à Bourbon-l'Archambaut. Le surplus du chapitre est employé à proposer quelques changemens à faire à la maniere de donner la douche dans ce pays, à indiquer des purgatifs, plus actifs pour seconder l'effet des eaux & à examiner les différentes maladies dans lesquelles elles conviennent.

Il est question dans le second chapitre, 1°. de la Topographie médicale de Vichy. M. de Brieude fait de ce pays un tableau engageant pour les personnes qui ont besoin d'y aller prendre les eaux. 2°. De la description des sources. 3°. De la maniere de prendre les eaux. Il recommande sur-tout d'éviter le serein qui est très-abondant & peut être nuisible. Il croit que la dose ordinaire des eaux est trop foible qu'il ne faut pas les couper avec du lait ou d'autres liquides mucilagineux. On a dit depuis long-tems

que les Eaux de Vichy ne convenoient pas dans la maladie hypocondriaque. M. de Briende assure que cependant les hypocondriaques en reviennent soulagés. Il explique cette contradiction apparente en distinguant les époques de cette maladie où ces eaux font du bien & celles où elles font nuisibles. Cette distinction nous paroît celle d'un très-bon Médecin & pourroit s'appliquer à beaucoup de cas de pratique. M. de Brieude est convaincu que les eaux de Vichi conviennent dans la phtysie pulmonaire, lorsque la pulmonie est secondaire & que sa cause primitive réside dans le foie.

Il suit, dans le troisieme chapitre, la marche qu'il a suivie pour les Eaux de Bourbon-l'Archambaut & pour celles de Vichy. La source la plus chaude du Mont-d'Or offre un phénomene singulier, dont M. de Briende a été témoin. Certains jours d'été quand le ciel est couvert de nuages électrique, ou dans des tems de brouillards, on ne peut entrer dans le bain, même dans la grotte, sans courir le risque d'être asphixiée; l'observation a appris au gens du pays à prévoir l'apparition de ce phénomene & à se garantir de ces effets. M. de Briende le fait dépendre du gaz qui se dégage des eaux & propose d'établir pour l'absorder, des courans d'eau atmosphérique suffisans. Il reprend des abus qui se sont glissés & entretenus depuis long-tems, tant dans la préparation qu'on fait aux malades avant qu'ils prennent les eaux que dans la maniere dont ils les prennent.

Enfin dans le quatrieme & dernier chapitre, M. de Briende, propose quelques réfléxions sur l'administration des eaux thermales du Royaume & sur les moyens de la perfectionner. Cette partie n'est pas la moins intéressante de l'ouvrage. Le préjugé entretenu par l'intérêt est une des sources de la mauvaise administration de la plupart des eaux minérales du Royaume. Chacun des pays où il y en a est assujetti à des habitudes que rien ne peut détruire. Les gens de l'Art eux-mêmes qui devroient être plus éclairés que les autres, quand ils sont attachés à certaines eaux, se font une maniere uniforme de les administrer tandis qu'ils devroient en changer souvent, relativement à la disposition des sujets. Ils croyent en général leurs eaux propres au plus grand nombre des maladies, tandis qu'il n'y en a qu'un petit nombre auxquels elles conviennent. Ce sont ces abus & beaucoup d'autres que corrigeroient à la longue des livres où tout ce qui concerne l'administration de chacune des eaux du Royaume seroient développé avec sagesse, clarté, précision, comme dans l'ouvrage de M. de Brieude que nous venons de faire connoître.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Janvier 1788, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

IL est rare que la température soit aussi douce en Janvier que celle qui a caractérisé ce mois, aussi la végétation n'a-t-elle pas été suspendue. On cueilloit la violette, l'anémone des bois & l'ellébore fleurissoient; les bourgeons des arbres sont prêts à s'ouvrir, les blés sont trop forts.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 4, (4.e *jour avant la N. L.*) nuages, pluie, doux. Le 5, (*luniſtice auſtral*) couvert, pluie, vent froid, tonnerre. Le 7, (*apogée*) couvert, pluie, froid. Le 8, (*N.L.*) couvert, froid, *changement marqué.* Le 12, (4e. *jour après la N.L.*) couvert, brouillard, froid. Le 13, (*équin. ascend.*) *Idem.* Le 16, (*P. Q.*) nuages, froid. Le 19, (4.e *jour avant la P. L. & luniſtice boréal*) couvert, froid, neige. Le 21, (*périgée*) couvert, froid. Le 23, (*P. L.*) nuages, pluie, doux. Le 25, (*équinoxe descend.*) nuages, doux. Le 27, (4e. *jour après la P. L.*) beau, froid. Le 30, (*D. Q.*) nuages, froid.

Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1712, 20 lig. $\frac{1}{2}$. En 1731, 13 lig. $\frac{5}{6}$. En 1750, 8 lig. $\frac{1}{2}$. En 1769, *vent dominant* Nord. *Plus grande chaleur*, 8 d. $\frac{1}{4}$ le 13. *Moindre*, 5 d. de condensation le 22. *Moyenne*, 2, 3 d. *Plus grande élévation du Baromètre*, 28 po. 1 lig. $\frac{3}{4}$ le 14. *Moindre*, 27 po. 6 lig. $\frac{1}{2}$ le 2. *Moyenne*, 27 po. 9, 3 lig. *Nombre des jours de pluie*, 5; de *neige*, 2. *Température* douce & humide.

En 1788, *vents dominans* les Nord, N. O. & O., celui de S. O. fut violent le 2.

Plus grande chaleur, 7, 1 d. le 3 à 7 h. $\frac{1}{2}$ matin, le vent S. O. & le ciel couvert. *Moindre*, 1 d. de condensation le 31 à 8 h. soir, le vent E. & le ciel serein. *Différence*, 8, 1 d. *Moyenne* au *matin*, 2, 4 d.; à *midi*, 3, 3 d.; au *soir*, 2, 3 d.; du *jour*, 2, 7 d.

Plus grande élévation du baromètre, 28 po. 2, 95 lig. le 16 à 8 h. soir, le vent O. & le ciel en partie couvert. *Moindre*, 26 po. 10, 31 lig. le 3 à 2 h. soir, le vent S & le ciel en partie couvert. *Différence*, 16, 64 lig. *Moyenne* au *matin*, 27 po. 7, 79 lig.; à *midi*, 27 po. 7, 61 lig.; au *soir*, 27 po. 7, 93 lig. Du *jour*, 27 po. 7, 77 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er à 7 h. $\frac{1}{2}$ matin, 27 po. 8, 82 lig. Du 1er. au 3, *baissé* de 6, 51 lig. Du 3 au 5, *monté* de 3, 88 lig. Du 5 au 6, *baissé* de 2, 33 lig. Du 6 au 12, *monté* de 11, 62 lig. Du 12 au 14, *baissé* de 5, 07 lig. Du 14 au 16, *monté* de 8, 54 lig.

Du 16 au 19, *baissé* de 10, 59 lig.
Du 19 au 21, *monté* de 8, 46 lig.
Du 21 au 24, *baissé* de 5, 86 lig.
Du 24 au 26, *monté* de 2, 70 lig.
Du 26 au 27, *baissé* de 1, 41 lig.
Du 27 au 28, *monté* de 3, 40 lig.
Du 28 au 31, *baissé* de 3, 49 lig.
Le 31, à 8 h. soir, 27 po. 7, 66 lig.

On voit que le mercure a beaucoup varié, sur-tout en *montant*, les 5, 15, 19 & 20; & en *descendant*, les 1, 2, 13, 18 & 24.

Hygromètre de M. Buissart. Plus grande élévation, 20, 7 ^{d}. le 31. *Moindre*, 3, 0 ^{d}, le 2; *Moyenne*, 9, 5 ^{d}.

Il est tombé de la *pluie* les 2, 4, 5, 6, 7, 22, 23 & 24; de la *neige* les 15 & 19, & de la *grêle* les 6 & 22. La quantité d'*eau* a été de 11, 0 lig.; & celle de l'*évaporation* de 9, 0 lig. Le *tonnerre* s'est fait entendre de loin le 5. L'*aurore boréale* n'a point paru.

Les maladies regnantes ont été la rougeole, des rhumes, & des fievres putrides malignes.

Extrait des Observations Météorologiques du mois de Février 1788.

La température douce du mois de Janvier a continué ce mois-ci, mais elle a été plus humide; les pluies ont été fréquentes, mêlées quelquefois de grêle, & comme par giboulées. La végétation est très-avancée pour la saison.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 2, (*lunist. aust*) couvert, froid, neige. Le 3, (4e. *jour avant la N. L.*) couvert, vent doux, *changement marqué*. Le 4, (*apogée*) couvert, doux. Le 7, (*N. L.*) nuages, brouillard, doux. Le 9, (*équinoxe asc.*) couvert, froid. Le 11, (4e. *jour après la N. L.*) beau, doux. Le 14, (*P. Q.*) couvert, pluie, doux. Le 16, (*lunistice boréal*) couvert, brouillard, pluie, doux. Le 17, (4e. *jour avant la P. L.*) nuages, froid, pluie, grêle. Le 18, (*perigée*) couvert, froid. Le 21, (*P. L.*) couvert, grand vent doux, pluie, grêle. Le 22, (*équinoxe descendant*, nuages, pluie, vent doux. Le 25, (4e. *jour après la P. L*,) couvert, pluie, froid. Le 28, (*D. Q.* & *lunist. aust.*) couvert, doux.

Températures de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1712, 8 lig. $\frac{1}{2}$. En 1731, 5 lig. $\frac{1}{3}$. En 1750, 5 lig. $\frac{1}{2}$. En 1769, *plus grande chaleur*, 9 ^{d}. $\frac{1}{4}$ le 28. *Moindre*, 2 ^{d}. $\frac{1}{4}$ de condensation le 1er. *Moyenne*, 1, 6 ^{d}. *Plus grande élévation du baromètre*, 28 po. 1 lig. le 20. *Moindre*, 27 po. 0 $\frac{3}{4}$ lig. le 8. *Moyenne*, 27 po. 7, 9 lig. *Vent dominant* Nord. *Nombre des jours de pluie*, 12; de *grêle*, 4; d'*aurore boréale* 1. *Température* froide & très-humide.

En 1788, *vent dominant* le Sud. Il fut violent les 21 & 22.

Plus grande chaleur, 8, 0 ^{d} le 5 à 2 h. soir, le vent sud & le ciel en partie couvert. *Moindre*, 1, 8 ^{d}. de condensation le 1er à 7 h. du

matin, le vent E. & le ciel couvert. *Différence*, 9, 8 d. *Moyenne*, au *matin*, 2, 8 d; à *midi*, 4, 5 d; au *soir*, 4, 0 d.; du *jour*, 3, 8 d.

Plus grande élévation du Barometre, 27 po. 10, 91 lig. le 6 à 8 h. soir, le vent S. & le ciel couvert. *Moindre*, 26 po. 6, 12 lig. le 21 à 9 h. soir, le vent S. violent & ciel couvert. *Différence*, 16, 79 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 3, 49 lig.; à *midi*, 27 po. 3, 31 lig.; au *soir*, 27 po. 3, 51 lig.; du *jour*, 27 po. 3, 44 lig.

Marche du Barometre. Le 1er. à 7 h. du matin, 27 po. 6, 06 lig.
Du 1er. au 3, *baissé* de 3, 83 lig.
Du 3 au 6, *monté* de 8, 68 lig.
Du 6 au 9, *baissé* de 7, 34 lig.
Du 9 au 12, *monté* de 6, 86 lig.
Du 12 au 16, *baissé* de 7, 07 lig.
Du 16 au 18, *monté* de 1, 99 lig.
Du 18 au 21, *baissé* de 11, 23 lig.
Du 21 au 22, *monté* de 4, 32 lig.
Du 22 au 24, *baissé* de 3, 60 lig.
Du 24 au 26, *monté* de 9, 11 lig.
Du 26 au 27, *baissé* de 3, 56 lig.
Du 27 au 28, *monté* de 2, 22 lig.
Du 28 au 29, *baissé* de 1, 39 lig.
Le 29 à 8 h. soir, 27 po. 0, 32 lig.
On voit qu'il s'est toujours soutenu fort au-dessous de son état moyen, & qu'il a beaucoup varié sur tout en *montant*, les 3, 6, 10, 11 & 25, & en *descendant*, les 1, 3, 7, 8, 15, 16, 19 & 20.

Hygrometres de M. Buissart. Plus grande élévation, 18, 6 d. le 9. *Moindre*, 5, 5 d. le 16. *Moyenne*, 8, 5 d.

Il est tombé de la *pluie* les 3, 5, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 & 29; de la *neige* les 2 & 10, & de la *grêle* les 17 & 21. La quantité d'*eau* a été de 26, 7 lig., & celle de l'*évaporation* de 11 lig.

J'ai observé une très-belle *aurore boréale* tranquille le 11, qui a duré depuis 6 h. jusqu'à 10 h. du soir; elle s'étendoit du N. E. au N. O., & étoit terminée aux deux extrémités par des jets lumineux d'une belle couleur rouge qui s'élevoient au N. E. presque jusqu'au zenit. La déclinaison N. O. de l'aiguille aimantée étoit dans ce moment plus grande qu'à l'ordinaire, & elle a beaucoup varié.

La rougeole a disparu, mais les rhumes ont continué.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

L'*Influence de la découverte de l'Amérique sur le bonheur du genre humain*. Par M. l'Abbé Genty, Censeur Royal, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris & de celle de Toulouse, Secretaire perpétuel de la Société Royale d'Agriculture d'Orléans, Professeur Emérite de Philosophie au College Royal de la même ville, & Secrétaire-Greffier de l'Assemblée Provinciale de l'Orléanois.

Savior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.
Juv. Lib. 2, Sat. 6.

Avec une carte & figure en taille douce. Prix, 3 liv. 12 sols broché. A Paris, chez Nyon l'aîné & fils, Libraires, rue du Jardinet, 1788. Avec Approb. & Priv. du Roi. Un vol. in-8°. de 352 p.

Analyse Chymique de l'Eau Sulfureuse d'Enghien, pour servir à l'Histoire des Eaux Sulfureuses en général. Par MM. de Fourcroy, Médecin de la Faculté de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Médecine, Professeur de Chymie au Jardin du Roi, &c.; & de la Porte, Médecin de la Faculté de Paris, de la Société Royale de Médecine, &c. A Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente, 1788. 400 pages in-8°., prix 5 l. broché 6 l. relié.

Un ruisseau assez abondant, qui se trouve dans la vallée de Montmorency, à présent dit Enghein, au-dessus de l'étang de Saint-Gratien, n'avoit depuis long-tems été remarqué des habitans de cette vallée, que par l'odeur infecte qu'il répand assez au loin; il y a vingt ans que le Pere Cotte, Correspondant de l'Académie, la fit connoître; depuis ce tems là on en a fait plusieurs analyses, mais celle-ci est beaucoup plus complette, on n'en sera pas surpris si l'on fait attention à l'importance & à l'utilité que peut avoir au voisinage de la Capitale & dans une campagne la plus agréable de toutes celles qui l'environnent, une source d'eau minérale qui peut être pour le moins comparé par sa nature & par ses propriétés, à celles que l'on fait venir de très-loin & à grands frais. M. de Fourcroy ne s'est pas contenté de remplir parfaitement cet objet, il a voulu éclairer encore les analyses des eaux de la même nature que la Société peut desirer de ses Associés

& Correſpondans. C'eſt ſur-tout dans cette vue, diſent les Auteurs de cet ouvrage, que nous avons fait ſur l'Eau d'Enghein une quantité d'expériences beaucoup plus conſidérable qu'on n'a coutume d'en faire, & qu'il ne paroîtroit peut-être néceſſaire pour en déterminer la nature. Nous avions à fixer d'une maniere plus préciſe l'action des différens réactifs ſur une eau chargée de gaz hépatique; aucun Chymiſte ne nous avoit précédés dans cette ſorte de recherche, puiſque Bergman même, auquel on doit les premieres idées exactes ſur la nature de ces eaux, n'avoit point eu occaſion de les examiner à leur ſource. Il étoit donc permis de regarder ce travail comme entiérement neuf, & la Société devoit attendre de nos recherches une ſuite de faits applicables à l'analyſe des eaux ſulfureuſes en général.

L'action de l'air & de la chaleur, celle des différens réactifs, les colorans, les alkalis, les acides, les ſels neutres, alkalins, & terraux; les métaux, leurs chaux, & leurs diſſolutions; les réflexions que l'action de ces dernieres ont fournies, tous ces objets ſont traités dans autant de chapitres. On voit que ces eaux contiennent du ſoufre, du vitriol calcaire, de la craie ordinaire, & de la craie de magnéſie.

Après un court examen de la pellicule & du dépôt de cette eau, les Auteurs ſont l'application des faits nouveaux & intéreſſans qu'ils ont eu occaſion d'obſerver dans la ſuite de ces recherches, à l'analyſe des eaux ſulfureuſes en général. Ils finiſſent par l'expoſé ſommaire des propriétés médicinales & de l'adminiſtration de l'eau d'Enghein, pour rétablir l'eſtomac, déterger les ulceres du poumon, rétablir les regles, guérir les pâles couleurs, les écrouelles, la galle, les ulceres, &c.

On a ajouté à ce volume deux Mémoires, l'un a pour objet une eau ferrugineuſe, ſituée à Saint-Germain en-Laye, analyſée par M. Chappon, Médecin. La Société lui a donné ſon approbation, & a permis la diſtribution de cette eau qui eſt analogue à celle de Spa, quoique plus foible.

L'Autre Mémoire eſt un rapport ſur une prétendue Eau Minérale de Vaugirard. L'examen attentif qui en a été fait, démontre que cette eau ne differe pas beaucoup de celle des puits de Paris.

Parmi tous les ouvrages faits ſur les Eaux Minérales, il n'y en a gueres d'auſſi curieux, d'auſſi complet, d'auſſi important que celui-ci. On y reconnoît ſur-tout un de nos plus célebres Chymiſtes dont la grande activité & le profond ſavoir, le génie inventif ne pouvoient s'exercer ſur un objet plus utile aux Médecins & à l'humanité.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DU MOIS DE JUIN 1788.

Fin de la Table

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVIII.

JUILLET.



A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, N°. onze, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

AVIS.

ON s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, No. 11. C'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JUILLET M. DCC. LXXXVIII.

Essai sur l'union du Christianisme avec la Philosophie, où l'on expose les progrès de la Philosophie dans les siecles modernes, pour en conclure que les plus grands Philosophes ont été soumis à la Religion, & que la Religion a rendu les plus grands services à la Philosophie. Par M. l'Abbé Baudisson, Docteur en Théologie & premier Vicaire de Sainte-Marguerite de Paris. A Paris, chez Berton, Libraire, rue Saint-Victor; Belin, Libraire, rue Saint-Jacques, & Royez, Libraire, quai des Augustins. Un volume in-12. 1787.

C'est sous un point de vue nouveau que M. l'Abbé Baudisson examine la matiere importante qu'annonce le titre de son ouvrage. « Ce ne sont pas, nous » dit-il; les preuves métaphysi-

» ques de l'accord intime de la » Religion avec la Philosophie, » que j'entreprends de développer » dans cet Essai ; ce sont les faits » qui nous montrent l'attachement » au Christianisme uni dans une » foule des plus illustres Philo- » sophes, avec les qualités philo- » sophiques les plus distinguées ; » ce sont les faits qui nous mon- » trent dans tous les tems le » Christianisme uni avec la Philo- » sophie, de maniere à concourir » puissamment aux progrès de cette » derniere & à l'état brillant où » nous la voyons parvenue. »

Les incrédules ne cessent de répéter que la Religion rétrécit les idées, énerve les talens, retarde les progrès des lumieres, qu'elle ne peut être le partage que des plus foibles esprits ou même de véritables imbécilles ; & ils ont persuadé à une multitude d'hommes ignorans & superficiels que l'incrédulité est une preuve incontestable d'une grande supériorité de lumiere. C'est ce genre d'attaque contre la révélation, que M. l'Abbé Baudisson se propose surtout de repousser. Son ouvrage est divisé en trois parties.

Dans la premiere il nous fait connoître quels sont parmi les Philosophes des deux derniers siecles ceux qui méritent le plus la confiance & l'estime générale ; & après avoir comparé ces deux siecles sous tous les rapports que la raison ou la philosophie peuvent avoir avec toutes les connoissances & tous les arts humains, il conclut ainsi : « Les Ecrivains Philosophes qui jouissent encore de » la réputation la plus générale, » la plus solide, la plus méritée, » c'est le siecle dernier qui les » posséda ; les ouvrages les plus » célebres dans la plupart des » genres, par la raison la plus » saine ou la plus profonde, c'est » le siecle dernier qui les produisit ; » les principes les plus généraux, » les méthodes les plus ingénieuses, » les méditations les plus élevées, » les découvertes les plus fécondes, » les théories les plus lumineuses, » les applications de l'utilité la » plus vaste, c'est le siecle dernier » qui les trouva ; si le siecle pré- » sent s'est encore illustré par des » succès brillans dans tous les » genres, s'il a vu étendre son in- » fluence sur presque toutes les » parties du globe & parmi nous » dans toutes les classes de la so- » ciété, c'est au siecle dernier » qu'il en est redevable ; si le nôtre » en un mot montre un goût plus » général pour la Philosophie, » celui de Louis XIV avoit déve- » loppé un génie bien plus vigou- » reux. »

Dans la seconde partie, l'Auteur s'attache d'abord à faire voir que les plus grands Philosophes, que les hommes les plus illustres & en même tems les plus éclairés du siecle de Louis XIV rendirent les hommages les plus authentiques, les plus sinceres, les plus désintéressés au Christianisme.

Nous mettrons encore ici le résultat qu'il en donne lui-même : « Clarke, Grotius, Newton expliquerent les livres saints ; Arnauld, Nicole, Bossuet développerent sa doctrine dans leurs » écrits ; Fénélon, Bourdaloue, » Fléchier, Massillon l'annonce» rent dans les tribunes sacrées ; » Descarte, Locke, Malebranche » montrerent l'accord de ses dog» mes & de sa morale avec la rai» son ; Pascal, Abbadie, la Bru» yere prirent hautement sa dé» fense ; des Brosses, Mansard, » Scamozzi lui éleverent des tem» ples ; le Poussin, Rubens, l'Al» garde & le Bernin les décore» rent ; Lully, Corelli, Lalande » en firent retentir les voûtes ma» jestueuses de leurs chants pathé» tiques & sublimes ; Henri IV, » Louis-le-Grand, le Czar Pierre Ier » l'appuyerent de leur puissance ; » & les Colbert, les Vauban, les » Condé, les Turenne de leur » crédit : tous ces grands hommes » & une multitude d'autres dignes » par leurs talens, par leurs ver» tus, par leurs lumieres de mar» cher à leur suite, ou même à » côté d'eux, la respecterent, la » chérirent ; la plupart l'honore» rent par leurs vertus ; tous cher» cherent dans elle leur véritable » destinée ; tous feront à jamais » son apologie. »

Aux hommes les plus éclairés du siecle dernier qui furent hautement chrétiens, M. l'Abbé Baudisson associe cette multitude d'Ecrivains de notre âge qui ont conservé le dépôt de la foi au milieu de tant d'exemples séduisans, tels que les Linné, les Maupertuis, les Lacaille, les Pluche, les Formey, les Robertson, les Vallerius, les Bonnet, les Hutcheson, les Haller, les Van-Swieten, les Crébillon, les Louis Racine, les Gresset, les Mably, les Condillac, les Pompignan, les Stanislas, les Léopold de Brunswick, &c. Il leur associe tous ces Philosophes non moins célebres, tous ces Ecrivains déjà tres-éclairés, qui dès le seizieme siecle travaillerent avec tant de succès au renouvellement ou même au progrès de tous les Arts & de toutes les Sciences, tels que les Erasme, les Ramus, les Viete, les Copernic, les Ticho-Brahé, les Agricola, les Cujas, les Montague, les Charron, les Thomas Morus, les Gesner, les Vesale, les Scaliger, les Sidney, les Casaubon, les Pithou, les l'Hopital, &c. &c.

Après ce développement des hommages que la Philosophie a rendus au Christianisme, l'Auteur emploie la troisieme partie de son Essai à nous faire connoître les services immenses que le Christianisme à son tour lui a rendus dans tous les tems. « Conserver, nous » dit-il, la tradition de la véri» table Philosophie ; lui préparer » les voies ; travailler efficacement » à son renouvellement, à ses » progrès, à son extension ; lui » assurer & des conquêtes & des

» succès nouveaux ; lui garantir » sa durée, & en animant les érudits les plus profonds dans leurs » immenses recherches, en élevant » le génie des Beaux Arts à sa plus » grande hauteur, influer puissamment sur l'esprit philosophique » nécessaire & aux Beaux Arts & » à l'érudition ; porter la Philosophie pratique au plus haut point » de perfection, & donner à la » Philosophie en général la plus » grande influence, dont elle soit » susceptible sur le bonheur des » hommes ; ce sont-là sans doute » des services de la plus haute importance, & ce sont ceux que » le Christianisme a rendus à la » Philosophie, soit par lui-même, » soit par ses Ministres. »

Des Critiques ont trouvé que la premiere partie où l'on expose les progrès de la Philosophie dans le 17e. & le 18e. siecles est trop étendue, sur-tout relativement aux deux autres qui le sont beaucoup moins. Mais les hommages que les Philosophes ont rendus à la révélation ont d'autant plus de poids, que leurs talens sont plus connus. L'Auteur n'a donc pas eu tort de s'étendre fort au long sur tout ce qui peut nous donner une haute idée des talens de ceux qu'il nous montre comme ayant captivé leur intelligence sous le joug de la foi ; & quelque longs, quelque multipliés que soient ces développemens purement philosophiques, on voit bien par l'application qu'il en fait dans les deux dernieres parties, qu'ils sont tous utiles à la fin qu'il se propose. Il ne donne d'ailleurs son livre que comme un essai, très susceptible de développemens nouveaux.

On lui a encore reproché des répétitions ; & il est vrai qu'il revient quelquefois sur les mêmes Auteurs ; mais c'est toujours sous des points de vue différens. Il a consacré deux articles à Descartes, mais dans le premier il ne parle que des découvertes de ce rare génie, & dans l'autre, de l'esprit philosophique qui le dirigea dans ses travaux. C'est ainsi encore qu'il considere Newton d'abord comme Philosophe, & ensuite comme érudit, & Fénélon sous tous les rapports qui, malgré sa piété tendre & sincere, l'ont fait appeller le Socrate de la France même par nos incrédules les plus déterminés.

Quelques Critiques ont observé que l'Auteur ne donne pas ce que promet son titre. Les Philosophes modernes reconnoissent, dit-on, qu'ils ne peuvent pas entrer en parallele avec les grands hommes cités par M. B., lors même qu'ils soutiennent que notre siecle est le seul qui ait connu l'esprit philosophique. Descartes, Newton, Leibnitz, sans parler de beaucoup d'autres, ont ignoré cet esprit qui s'éleve au-dessus de certains préjugés, qui combat des erreurs consacrées par les Prêtres, &c. Voilà cet esprit philosophique qui leur a manqué, & qui distingue le nôtre. Il falloit donc prouver,

ajoute-t-on, que ces perſonnages célebres, s'étoient montrés très-Philoſophes, même dans leur reſpect pour la Religion.

Sans doute ce procédé eût été plus direct; mais au fond la conſéquence eſt la même. Car, comme nous l'avons remarqué dans l'annonce de l'ouvrage de M. B., Décembre dernier, premier volume, ſi l'eſprit de notre ſiecle eſt le ſeul philoſophique, il faut admettre la plus étrange des abſurdités, c'eſt-à-dire, que les plus grands hommes des ſiecles antérieurs à celui-ci ont non-ſeulement méconnu totalement le véritable eſprit philoſophique, mais encore qu'ils l'ont combattu, rejetté & proſcrit abſolument. Loin de le ſuivre dans leurs recherches qui ont éclairé l'Univers, ils ont fait ſervir les objets de leur foi à étendre leur imagination, à fortifier leur raiſon, à ſoutenir leur génie dans ſes élans.

Et qu'auroit pu leur apprendre le prétendu eſprit philoſophique dont on fait honneur à notre ſiecle? Que nous a-t il appris à nous-mêmes? Que nous montre de nouveau cet étalage pompeux qu'il nous fait d'un ton ſuffiſant & magiſtral? D'antiques erreurs rajeunies, quoique cent fois victorieuſement réfutées : de vieilles difficultés, des objections ſurannées, mille fois diſcutées, pulvériſées, anéanties. Qu'il nous montre un ſeul article qui ait pu être ignoré des grands perſonnages antérieurs à notre ſiecle. L'eſprit philoſophique de notre âge leur a manqué, ſans contredit; on a bien raiſon de le dire, mais on ne dit pas aſſez. Il leur a manqué parce qu'ils l'ont bien voulu avec connoiſſance de cauſe, parce qu'ils l'ont repouſſé avec horreur comme la ruine des mœurs & le fléau des ſociétés.

Un Auteur a écrit que ce fut dans la jeuneſſe d'un Homme de Lettres né en 1709, que la raiſon humaine, accoutumée juſqu'alors à ne pas oſer ſe conſulter elle-même, & à ſe courber en eſclave ſous le joug de l'autorité, fit des efforts pour briſer toutes les anciennes chaînes, & fiere de ſa liberté nouvelle la porta quelquefois juſqu'à la licence. Que la raiſon humaine ait attendu le commencement de ce ſiecle, pour rompre l'habitude de n'oſer pas ſe conſulter elle-même; que juſqu'à ce moment elle ſe ſoit lâchement courbée en eſclave ſous le joug de l'autorité, ce ſont deux faits d'une fauſſeté palpable, démentis par une multitude d'écrits publics, bons ou mauvais, à ne remonter qu'au tems de Deſcartes, qui avoit bien connu les droits impreſcriptibles de cette raiſon, & les bornes fixes qu'elle ne doit pas franchir. Mais il eſt vrai auſſi que depuis l'époque aſſignée, cette raiſon, enflée d'un orgueil que le ſentiment indélébile de ſa foibleſſe auroit dû lui repréſenter ſouvent comme bien puéril, & dégénérant, ſans pudeur, de ſa pureté primi-

tive, fit pour rompre, avec une audace auparavant inconnue, les anciennes chaînes, des efforts que la saine philosophie regardoit comme des crimes impardonnables à des citoyens, parce que la licence la plus effrénée & la plus désastreuse devoit en être la suite inévitable.

Si donc on met en parallele l'esprit qui a dirigé tant de grands génies antérieurs à cette époque, & celui qui a fermenté depuis pendant quelque tems, avec une effervescence qui ne peut manquer de le consumer & de l'anéantir lui-même, la raison permettra-t-elle jamais de balancer sur la préférence? Auquel des deux adjugera-t-elle le titre glorieux d'esprit véritablement philosophique?

Au reste M. l'Abbé Baudisson pourra dans une seconde édition suivre, s'il le juge à propos, le plan qu'on lui a proposé, donner plus de développement à quelques idées, en resserrer quelques autres, en perfectionnant son style qui n'est pas toujours égal, & quelquefois un peu obscur. Mais l'ouvrage, tel qu'il est, mérite d'être accueilli, ne fût-ce que par le ton de modération qui y regne, sans que la vérité en souffre.

Des Ecrivains modernee ont comparé Voltaire à Léibnits. C'étoit en vérité, si l'on excepte la poésie, mettre un nain à côté d'un géant. M. l'Abbé B. fuit ce parallele en homme bien instruit. C'est un tableau de bonne main: les traits en sont justes, bien prononcés & très-piquans.

[*Extrait de M. Dupuy*.]

INTRODUCTION à l'Histoire de France, ouvrage élémentaire, à l'usage des personnes qui veulent s'instruire de l'origine des Francs, des Chefs ou Rois qui les gouvernerent & de leurs anciennes Loix, avec la Carte Géographique de la Gaule Celtique. *Imprimée aux frais de M. Merle, Subdélégué de l'Intendance de Bourgogne.* A Paris, chez Louis Jorry, rue de la Huchette, n°. 37, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Deux volumes in-12.

CETTE Introduction est précédée d'un Discours Préliminaire *sur la maniere de former les jeunes gens à l'étude de l'Histoire en général, & sur les précautions avec lesquelles on doit les conduire dans les recherches qui concernent l'Histoire des Francs en particulier.* L'Histoire est un livre ouvert pour tous les états: toutes les conditions y trouvent les moyens de connoître leurs obligations, de sentir le danger de les violer, de mériter les récompenses attacheés à la pratique des loix, & d'éviter les malheurs inséparables de leur infraction. A quoi pensoit donc le Baron de Puffendorf quand il désaprouvoit en partie la méthode qui met les Historiens Romains dans les mains des jeunes gens? Je ne conçois

çois pas, dit-il, « quelles lumieres » un Cornélius Nepos, un Quint-» Curce, ou la premiere Décade » de Tite-Live peuvent fournir sur » les affaires d'aujourd'hui ? »

Quand cela seroit; est-ce que l'étude de l'Histoire ne doit tendre uniquement qu'à former un Ministre ou un Ambassadeur ? La méthode que Puffendorf vouloit substituer à l'ancien usage ne peut absolument être un plan général d'éducation. D'ailleurs en arrachant des mains des jeunes gens les livres latins, « ne seroit-il pas » à craindre, dit D. Merle R. D. » B. M., qu'en perdant absolu-» ment de vue toute l'antiquité, » on ne vînt au point d'oublier les » les beaux traits & les excellentes » maximes qu'elle proposoit. » Rien en effet n'est plus propre à détruire le bon goût, & à introduire le regne de l'ignorance & de la barbarie. D'ailleurs, comme le remarque l'Auteur, si un jeune homme a passé le tems de ses études dans des écoles où le latin est négligé, lorsqu'arrivera le moment de choisir un état, comment pourra-t-il se décider sans crainte pour des fonctions qui exigent des connoissances qu'il ne s'est pas procurées ? Sera ce à l'âge de vingt ans, s'il s'engage dans l'état Ecclésiastique ou celui du Barreau, qu'il dévorera l'ennui inséparable de l'étude des premiers principes de la latinité. Comme les parens ont pour l'ordinaire chacun un plan particulier déducation, la plupart ne seroient pas fâchés de substituer à l'étude du latin la danse, la musique & les autres arts d'agrément ; ils verront avec plaisir le tems de la jeunesse employé à des réprésentations de théâtre & d'autres exercices de ce genre. Imprudens, qui ne comprennent pas, & qui ne sentent qu'après coup, lorsqu'il n'y a plus de remede, qu'occuper les jeunes gens à des exercices pareils, « c'est » leur ôter absolument les moyens » de s'occupper plus utilement » dans la suite ; c'est les livrer aux » dégoûts les plus grands d'une » étude sérieuse. » Rien de plus funeste que les promesses de certaines personnes qui prétendent tout applanir sous les pas de la jeunesse, arracher toutes les épines, & ne laisser sur la route que des lys & des roses. Si ce ne sont pas de vrais charlatans, ils doivent savoir de quelque importance il est d'accoutumer la jeunesse au travail de bonne heure, sans néanmoins la rebuter, de lui montrer des difficultés & des obstacles, afin qu'elle applique les forces de son esprit à les surmonter. Sans cela on ne formera jamais des hommes. L'Ame engourdie dans un état d'inertie, y restera constamment, s'il lui faut de la peine & des efforts pour en sortir. Une malheureuse expérience ne le prouve que trop.

L'Auteur a bien raison d'opposer à ces genres d'institution celle des Perses, non seulement à l'égard des Princes & des Grands, mais encore

à l'égard des enfans de toutes les conditions; & quand il veut montrer de quelle conséquence il est pour un peuple de faire un bon choix des maîtres à qui il donne sa confiance, il rapporte fort à propos l'exemple de celui d'Antioche. Vexé par l'Empereur Julien, qui vouloit le réduire à renoncer au Christianisme, il refuse d'obéir à des ordres contraires à la loi divine, en persistant dans l'obéissance que cette loi prescrit envers les princes établis par le Suprême Législateur. Quelque temps après comblés de bienfaits par l'Empereur Téodose-le-Grand qu'il savoit respecter l'Evangile, il persécute le Clergé, en chasse une partie de la ville, & sans égard pour la bienfaisance de l'Empereur, il se révolte contre lui, brise & foule aux pieds ses statues. Il s'étoit laissé séduire par des Philosophes Cyniques ennemis de la Religion & de tout Gouvernement. Mais ces prétendus Philosophes dès qu'ils virent gronder l'orage n'eurent rien de plus pressé que de prendre le large, & d'abandonner à leur sort, au milieu des allarmes & sur le bord du précipice, les citoyens qu'ils avoient pervertis. Ce fut le Clergé qui avoit été outragé; ce furent les Moines qu'on avoit chassés de la ville, qui vinrent au secours des coupables, & fléchirent l'Empereur. Ce contraste frappant doit fournir matiere à bien des réflexions.

Le savant Auteur donne de fort bonnes maximes pour guider utilement la jeunesse dans l'Histoire tant générale que particuliere, & pour ce qui regarde celle de France, il lui présente les moyens d'apprécier le mérite & le témoignage des Auteurs à consulter. Il montre sur tout le cas qu'on doit faire de Grégoire de Tours bien injustement maltraité par Adrien de Valois. C'est un plan de réforme qu'il prétend faire dans l'Histoire des Francs, en remontant aux tems les plus reculés. Voici de quelle maniere il s'exprime sur l'objet de son travail. « L'Histoire des Francs » pendant leur séjour dans la Germanie une fois dégagée des fables » que l'on y a ajoutées depuis le » huitieme siecle jusqu'au seizieme, » il sera plus aisé de fixer l'époque » & les circonstances de leur établissement dans les Gaules. En » rectifiant les fausses généalogies » des prétendus descendans de » Pharamond, on pourra reconnoître parmi les Princes du Sang » Royal quels furent les ancêtres » des Rois Clovis, de Pépin, & » & de Hugues Capet, l'examen » des loix barbares fera connoître » quels étoient les usages des Francs » & des Bourguignons; les Constitutions dressées sous les Rois Mérovingiens, les Capitulaires du » Roi Pépin, de Charlemagne & » de leurs successeurs détermineront les tems où l'on fit des changemens dans les anciennes loix, » la comparaison des Codes bar-

» bares avec les Loix Romaines & » Grecques, & enfin le rapprochement des unes & des autres avec » le Code Mosaïque, serviront à » prouver que les Barbares s'étoient moins écartés de la loi » primitive que ne l'avoient fait » les Grecs & Romains. Voilà le » plan des Traités séparés qui doivent suivre cette Introduction. »

Cette Introduction, divisée en deux parties, est précédée d'une liste alphabéthique & raisonnée des Auteurs qui ont parlé des Francs & des Bourguignons avant Grégoire de Tours & Frédegaire. Dans la premiere partie l'Auteur traite de l'origine des Francs, de leur sortie des Gaules, & de leurs excursions dans la Germanie. Il présente d'abord les différentes étymologies qu'on a données du mot *Francus*, & s'arrête à celle de Libanius, Auteur du quatrieme siecle, qui connoissoit bien cette Nation. Cet Auteur parlant des Celtes sur le Rhin, la nature les a tellement formés pour la guerre, dit-il, qu'on leur a donné le nom de *Fracti* (1), qui dans la langue grecque exprime cette heureuse constitution, nom que le vulgaire ignorant a changé en celui de Francs. Il témoigne ensuite combien ce peuple est redoutable dans les combats. On a été bien plus partagé sur l'origine des Francs. Dom M. compte sur ce point huit opinions, dont les deux dernieres sont seules dignes d'attention. L'une adoptée par l'Abbé de Vertot soutient que les Francs sont Germains d'origine; la derniere que leur origine est Gauloise. Les partisans de celle ci ne s'accordent pas entr'eux sur le tems où les Gaulois sortirent des Gaules, ni sur la route qu'ils tinrent dans la Germanie, avant de rentrer dans leur ancien domaine. L'Auteur adopte l'idée de ceux qui font descendre les Francs de ces Gaulois que Sigoveze conduisit dans la Germanie, d'où ils repasserent dans les Gaules leur patrie. L'Abbé de Vertot s'appuyoit sur le Traité des mœurs des Germains, quoiqu'il auroit bien dû s'appercevoir que Tacite étoit en contradiction avec César bien mieux instruit. Tacite dit que les Prêtres & les Ministres de la Religion étoient les seuls qui eussent droit de punir les coupables; & les peines qu'ils ordonnoient étoient moins considérées comme un effet de leur autorité, que comme une inspiration ou un ordre exprès de la Divinité. C'est précisément ce que César attribue exclusivement aux Gaulois, chez qui les Druides, qui sont chargés seuls du culte religieux, décident de presque toutes les affaires tant publiques que particulieres, & prononcent des peines contre les criminels qui sont obligés de s'y soumettre, autrement ils sont exclus des sacrifices, & traités comme des impies & des scélérats. Nous rendons ici littéra-

(1) Du grec φρακτὸς *septus munitus*.

lement le ſens du texte de Céſar que l'Auteur paroît n'avoir pas préſenté avec aſſez d'exactitude.

Mais il eſt vrai que le Conquérant des Gaules, après avoir expoſé les uſages des Gaulois, ajoute que ces uſages ſont inconnus aux Germains; car ils n'ont, dit-il, point de Druides qui préſident au culte divin, ils n'ont point non plus de goût pour les ſacrifices. *Germani multum ab hac conſuetudine differunt. Nam neque Druides habent, qui rebus divinis præſint, neque ſacrificiis ſtudent.* Nous n'ignorons pas que des Savans n'ont pas héſité d'accuſer d'erreur Céſar ſur ce point. Mais D. M. propoſe un moyen qui peut ſervir à concilier cet Ecrivain avec les autres, & Tacite avec lui-même. Celui-ci atteſte comme une choſe très-croyable que des Gaulois ont paſſé dans la Germanie. D'où l'Auteur conclut que le Traité de Tacite ſur les mœurs des Germains, loin d'être contraire à l'opinion qui donne aux Francs une origine Gauloiſe, en paroît être la confirmation. « Il ſuffit, dit-il, que Tacite » convienne d'après Céſar, qu'il » a paſſé des Colonies de Gaulois » dans la Germanie; & que dans » l'enſemble des mœurs qu'il attri- » bue aux Germains, on retrouve » le culte & les uſages des anciens » Gaulois, tels que Céſar les a » dépeints: alors il ſera conſtant » que Tacite qui admet des Ger- » mains indigenes, admet auſſi des » émigrations des Gaulois dans la » Germanie, & qu'il a dû remar- » quer la différence des uſages des » uns & des autres. C'eſt le ſeul » moyen de concilier les contra- » dictions dans leſquelles il a paru » tomber. » Il ſemble néanmoins qu'on pourra toujours reprocher à Tacite de s'être expliqué trop vaguement, en attribuant généralement aux Germains ce qui ne convenoit qu'aux Gaulois qui avoient paſſé en Germanie. Il eſt encore vrai que ce point n'eſt pas le ſeul où Tacite ne s'accorde pas avec Céſar. Celui-ci dit par exemple, que les Germains ne reconnoiſſent que trois Dieux, le Soleil, Vulcain & la Lune, qui frappent leurs regards, quant aux autres, qu'ils ne les connoiſſent pas même de nom. Ecoûtons Tacite, il nous dira que le Dieu le plus révéré par les Germains eſt Mercure, enſuite Hercule & Mars, & Iſis chez les Sueves. Ces variations ſe feroient-elles introduites dans l'intervale de tems qui ſépare les deux Hiſtoriens Latins?

Quoi qu'il en ſoit, l'Auteur, pour mettre à portée de ſe décider ſur l'origine des Gaulois, juge important de faire connoître l'état où ſe trouverent les Gaules & la Germanie avant les conquêtes des Romains dans ces deux parties de l'Europe, ainſi que les changemens qu'y opérerent la domination Romaine & les guerres civiles qui en préparerent la conquête. Il obſerve que la plupart des Cartes Géographiques qui portent le titre de

Gaule ancienne, ne font, dans le vrai, que le tableau de la divifion qu'en firent les Romains en dix-fept provinces, non celui des anciennes Gaules. L'ancienne divifion des Gaules Celtique, Belgique & Aquitanique n'y fubfifte plus. On n'y apperçoit que les fuites du démembrement de la Celtique ordonné par Augufte, pour la rendre à peu près égale aux deux autres parties. Lorfque les Romains eurent commencé de conquérir les Gaules, il fe forma une quatrieme partie ajoutée aux trois anciennes, & nommée Province Romaine, qui étoit un démembrement de la Celtique. L'Auteur donne donc une Carte de la Gaule felon fa triple divifion ancienne, & entre dans un grand détail fur les différens peuples qui l'habitoient avant la conquête des Romains. Il y fait entrer les peuples des Alpes qui font indiqués fur le trophée d'Augufte, de même que ceux qui défignés fur l'arc de triomphe de Suze, obéiffoient à Cottius, & de plus d'autres peuples qui ne font point indiqués fur ces trophées. Cette lifte fera très-utile à ceux qui étudient notre ancienne hiftoire, & en général à ceux qui lifent les anciens Ecrivains.

L'Auteur confacre un article particulier aux excurfions des Celtes hors des Gaules. Si on en croyoit D. Martin, les Celtes auroient paffé au-delà des Pyrénées dans l'Ibérie dès l'an du monde 2471, fous la conduite d'Ogmius. Mais cet Ogmius eft-il un être réel? Diodore de Sicile qui parle de cette expédition des Celtes, n'en fait aucune mention; il nous apprend feulement que delà vint la dénomination de *Celtiberes*, fans rien dire qui puiffe indiquer l'époque de cet événement. Ce n'eft que fur le témoignage de Tite-Live qu'on peut fixer les tems des expéditions faites par des Colonies Gauloifes. Selon lui, Tarquin l'ancien regnoit, vers l'an de Rome 162, lorfque Belloveze & fes compagnons parurent en Italie, & y bâtirent Milan. Une autre Colonie conduite par Elitovius, & favorifée par Belloveze, s'établit à Brefcia & à Vérone. Une troifieme divifion formée des Saluviens, fortis de la Provence s'avança jufqu'au Tefein. Enfin une quatrieme compofée de Boyens & de Lingons traverfant les Alpes & le Pô, chaffa les Etrufques & les Umbriens. Comme Tite-Live ne fixe point l'époque de cette derniere invafion, on peut la placer entre l'an 161 & 362 de Rome. Mais cet Auteur parle encore d'une Colonie de Sénonois, qui avant le fiege & la prife de Rome par Brennus, s'établit entre les fleuves Montone & Léfino.

L'Auteur recherche enfuite le tems où les Colonies Gauloifes qui avoient paffé en Italie fe répandirent dans la Grece. Après quoi s'occupant des excurfions des Celtes au-delà du Rhin, il entre-

prend de tracer les routes que tinrent les Colonies Gauloises dans la Germanie, celle par laquelle elles pénétrerent jusqu'à la rive orientale de la Vistule, celle enfin par laquelle s'éloignant de la Vistule, elles s'approcherent du Rhin. Nous ne pouvons qu'indiquer ces différens objets.

Le savant B. ne se flatte pas de pouvoir donner sur les Peuples Germains des idées aussi nettes que celles qu'il a présentées sur les Gaulois. Il décrit d'abord la Germanie suivant Strabon, ensuite la Germanie suivant Pline, la même suivant Tacite, enfin la Germanie suivant Ptolémée; & donne une table alphabétique des Peuples dont ces quatre Géographes ont fait mention. Ensuite il décrit l'état de la Germanie dans différentes époques depuis César jusqu'à l'an 450 de J. C., & les ligues qui se sont formées parmi les Germains. Plusieurs modernes ont cru que les Allemands, nom dont Spartien a parlé le premier, furent une ligue formée de plusieurs peuples; l'Auteur adoptant cette opinion les compose des Sueves voisins de la Rhétie, des Marcomans, & de ces avanturiers Gaulois, à qui la République abandonna des terres vagues, à charge de payer la dîme. Tacite les nomme *decumates agros*. Mais il pense que ni les Bourguignons, ni les Francs ne furent jamais formés par l'association de Peuples Germains. Il nous apprend ensuite que les *Letes* étoient différens Peuples envoyés dans les Gaules pour y cultiver les pays dépeuplés, leur jeunesse étoit employée au service militaire. Ces Letes cultivateurs & militaires ne formoient point une nation particuliere, puisqu'il y avoit des Letes Francs, des Letes Teutons, Sueves, Bataves, &c. Vient ensuite une nombreuse liste des peuples qui traverserent la Germanie pour pénétrer dans les Gaules, l'Italie & l'Espagne, tels que les Goths, Visigoths, Ostrogoths, Gépides, Lombards, &c.

Voilà certainement de bien longues courses que D. M. fait faire à ses lecteurs: il en convient; mais il prétend qu'elles sont nécessaires si l'on veut se mettre en état d'apprécier les différens systêmes qui ont été formés sur l'origine des Francs. On ne lui contestera pas du moins qu'elles ne soient fort utiles à ceux qui ayant la force & le courage de le suivre, seront aussi animés du desir de connoître à fond notre Histoire Ancienne. Elles servent aussi de préparatif aux recherches qui ont pour objet la Religion, le Gouvernement Civil, & enfin l'Histoire des Francs dans la Germanie. C'est la matiere de la seconde partie de cette Introduction, qui occupe le second volume, & dont nous espérons rendre compte dans un autre Extrait.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

HISTOIRE d'Angleterre depuis la premiere descente de Jules César dans cette Isle, écrite sur un nouveau plan, par le Docteur Henry, l'un des Ministres d'Edimbourg; ouvrage traduit de l'Anglois, contenant 1°. l'Histoire Civile & Militaire; 2°. celle de la Religion; 3°. celle de la constitution du Gouvernement, des Loix & des Tribunaux; 4°. celle des Sciences, des Savans & des principales maisons destinées aux progrès des Sciences; 5°. celle des Arts utiles & agréables; 6°. celle du Commerce, de la Marine, des Monnoies & du prix des denrées; 7°. enfin celle des mœurs, des vertus, des vices, des usages remarquables, de la langue, du régime & des divertissemens des Anglois, sous chaque époque. Tome premier. A Paris, chez Nyon l'aîné & son fils, Libraire, rue du Jardinet, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un volume in-4°. de 664 pages, avec sept planches, dont deux de monnoies anciennes, quatre géographiques & une d'anciens monumens. Prix, 15 livres.

CET ouvrage a obtenu une approbation générale en Angleterre, le plan en a paru neuf, digne de servir de modele & aussi bien rempli qu'heureusement conçu. Il contient une histoire générale rale de ce pays dans toutes ses différentes parties, comme nous le voyons par le titre, & plusieurs de ces parties ne se trouvent que dans cet ouvrage. Le Docteur Henry y a rassemblé encore des recherches sur l'ancienne géographie du pays, sur les Druides & sur tout ce qui concerne les Romains. Il a étudié la langue qui pouvoit lui procurer des éclaircissemens sur les monumens des Anglo-Saxons : en un mot il n'a rien négligé pour faire un ouvrage complet en ce genre, ce qui a fait dire à M. Hume que le nombre de ceux qui ont la plus haute estime pour le premier volume (lorsqu'il parut) étoit presqu'égal à celui de ses Lecteurs, qu'on ne sauroit s'empêcher d'admirer l'adresse merveilleuse avec laquelle le D. Henry a su composer un livre aussi instructif & aussi intéressant avec des matériaux qui promettoient si peu, que le Lecteur aura peine à trouver en Anglois aucun ouvrage qui réunisse au même degré de perfection que celui-ci, les deux plus grandes qualités qu'on puisse attendre des productions littéraires, l'instruction & l'agrément. Il en a déjà paru en Anglois cinq volumes, le Traducteur annonce que ceux de la traduction Françoise se suivront avec assez de rapidité. On ne peut que l'encourager à nous donner promptement un ouvrage aussi utile & aussi curieux que celui-ci. Pour le faire connoître davantage

& prévenir les objections qu'on pourroit faire contre ce nouveau plan d'histoire, écoûtons l'Auteur lui-même. Son objet principal est de présenter un récit concis des plus importans événemens arrivés dans la Grande-Bretagne, avec le tableau distinct de la Religion, des Loix, des Connoissances, des Arts, du Commerce & des Mœurs de ses habitans pendant chacun des siecles qui se sont écoulés d'une époque à l'autre, ce qui forme de grands intervales. Tout l'ouvrage est divisé en dix livres qui chacun finissent à une révolution remarquable, & chacun de ces dix livres est uniformément divisé en sept chapitres qui se suivent à chaque époque dans le même ordre que nous avons indiqué dans le titre.

Ce plan étend considérablement la sphere de l'histoire qui n'est plus bornée aux affaires Civiles, Ecclésiastiques & Militaires, & l'histoire entiere de la Nation s'y trouve dans toutes ses parties. Par-là on évite la confusion des matieres & chaque lecteur peut choisir celle qui lui convient; il pourra suivre dans cet ouvrage les progrès successifs des Sciences & des Arts pendant un grand intervale de tems, car des époques trop courtes deviendroient embarassantes à traiter. Nous ne devons pas oublier que l'Auteur cite par-tout exactement les sources dans lesquelles il a puisé, qu'il a rejetté à la fin du volume de longues notes qui contiennent une grande variété de matériaux, des morceaux rares & curieux, des restes précieux d'antiquité, des lettres & actes originaux, de courtes dissertations sur des points importans, des cartes faites exprès pour les différentes époques, &c. On voit par-là qu'il n'a rien négligé soit pour le savant qui veut examiner & approfondir, soit pour celui qui desire de s'instruire agréablement.

L'Auteur commence cette histoire, c'est-à-dire l'Histoire Civile & Militaire de la Grande-Bretagne à l'an 55 avant J. C., époque de la premiere descente des Romains sous Jules César, & la termine à l'an 449 de l'Ere Chrétienne, qui est l'époque de l'arrivée des Saxons dans ce pays. Tout ce qui concerne l'Angleterre antérieurement à l'an 55 avant J. C., est inconnu, & les récits qu'on en a faits sont si imparfaits, si invraisemblables, si plein de fables, qu'il est impossible d'en former une narration continue & appuyée sur des preuves suffisamment évidentes, c'est ce qui détermine l'Auteur à abandonner ces âges obscurs & fabuleux.

Jules César après avoir conquis la plus grande partie des Gaules, voulut connoître la Bretagne, c'est-à-dire, l'Angleterre qu'il avoit dessein d'envahir. Il s'informa d'abord des Marchands Gaulois qui s'y rendoient, mais peu satisfait de leurs réponses il y envoya C. Volusenus, & bientôt après il

y

y fit passer quelques légions qui trouverent de la résistance dans les Bretons ; enfin ceux-ci découragés par de mauvais succès prirent le parti de se soumettre, ce qui ne les empêcha pas d'attaquer les Romains dans quelques autres occasions. César tenta une seconde expédition. L'Auteur observe qu'il n'avoit pas grand sujet de se venter de ses succès, puisqu'après avoir fait une dépense immense & s'être exposé lui & son armée à beaucoup de travaux & de dangers, il abandonna à la fin cette isle, sans y avoir élevé un seul fort ou sans y laisser une seule cohorte pour assurer sa conquête.

Après le départ de Jules César il se trouve dans l'Histoire de la Bretagne un vuide de près de cent ans qui ne peut être rempli d'une maniere tolérable. Jusqu'à l'an 12 de J. C. les Bretons ne furent point troublés par des ennemis étrangers ; l'Auteur suit tout ce qui les concerne relativement aux Romains, car ce sont les seuls faits de cette Histoire qui soient bien connus, & il les expose avec clarté & précision.

Vers l'an 364 l'Empire Romain fut affoibli presque de tous les côtés par les Nations qui l'environnoient ; pendant que les Pirates Francs & les Saxons pilloient les côtes méridionales de la Bretagne, les Ecossois, les Pictes & les Altacotiens attaquoient le nord de la Province Romaine dans la même isle, ils franchirent le mur que Sèvere y avoit fait construire & pénétrerent plus avant qu'ils n'avoient fait auparavant. En 387 des Bretons qui accompagnerent Maxime & Victor son fils dans la Gaule, après la défaite de ce dernier, dans le dessein de revenir en Bretagne leur patrie, s'avancerent dans la Gaule jusques dans l'Armorique où ils s'établirent. Leur nombre étoit si considérable qu'ils donnerent leur nom au canton qu'ils habiterent, c'est ce que nous appellons la Bretagne ou Armorique. On prétend que ce fut là le fondement de cette liaison & de cette ressemblance remarquable qui ont subsisté si long tems entre les habitans de ce district de la Gaule & les anciens Bretons de l'isle. Cette émigration enhardit les Ecossois, les Pictes, les Francs & les Saxons à renouveller leurs incursions & leurs déprédations dans la Bretagne, & ces peuples devinrent encore plus entreprenans quand ils apprirent que les Romains retiroient leurs légions de cette isle, c'est ce qui occasionna enfin l'établissement des Saxons dans ce pays.

L'Auteur termine à cette époque l'an 449 de J. C., l'Histoire Civile, Politique & Militaire, pour donner dans le second chapitre celle de la Religion pendant le même intervale de tems. Les Bretons étoient très-religieux, mais leur religion étoit remplie de superstitions, l'Auteur en donne une description succinte & traite 1°. de

leurs Prêtres ; 2°. des principes religieux qu'ils enseignoient ; 3°. des Divinités qu'ils adoroient ; 4°. du culte qu'ils leur rendoient ; 5°. de la destruction de cette Religion & de l'établissement du Christianisme. Les Prêtres des Bretons étoient les mêmes que chez les Gaulois, des Druides, qui ont joui pendant beaucoup de siecles des plus grands honneurs & des privileges les plus considérables dans cette isle. Ils étoient divisés en plusieurs classes, les *Bardes* étoient les Poëtes Héroïques, Historiques & Généalogistes de la Germanie, de la Gaule & de la Bretagne. Les *Vates* composoient des Hymnes en l'honneur des Dieux. Les *Druides*, quoique ce nom ait été attribué à tous, formoient une troisieme classe & remplissoient toutes les cérémonies de la Religion On prétend qu'ils admettoient deux doctrines l'une secrete qui n'étoit communiquée qu'aux initiés, l'autre publique. L'Être Suprême étoit appellé Hesus, Teutates étoit un autre nom ou attribut de cet Être, ou selon d'autres une Divinité particuliere ; on adoroit aussi le Soleil, la Lune, des hommes déifiés, mais toute cette partie est fort obscure, & l'Auteur est souvent réduit à des conjectures. Il parle de toutes leurs superstitions, de leurs fêtes, de leurs temples. Mais à mesure que l'autorité des Romains s'affermit dans l'isle, le pouvoir & le crédit des Druides déclinerent par degrés & finirent par être entiérement détruits. Dans la suite le Christianisme y pénétra & s'y établit ; l'époque n'en est pas connue, mais l'Auteur pense que ce fut avant la fin & peut-être avant le milieu du premier siecle. Il en suit les progrès & l'histoire jusqu'au tems de l'arrivée des Saxons, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 449 de J. C.

Dans le troisieme chapitre il passe au Gouvernement & aux Loix, mais comme cette isle étoit habitée par différentes Nations il entre dans quelques détails sur les noms, la situation, les limites de ces Nations qui chacunes avoient leurs usages particuliers, & cela avant la conquête des Romains, & indique les changemens que cette conquête opéra. Ces Nations sont au nombre de trente-huit ou trente-neuf, entre lesquels on en trouve une appellée les *Parisii* qui habitoit dans la partie orientale de l'Yorkschire. L'Auteur observe qu'on ne sait pas si les *Parisii* de la Bretagne étoient une Colonie des Parisiens de la Gaule, ou s'ils avoient seulement obtenu le même nom d'après la ressemblance de leur situation, il le dérive de deux mots Bretons *paur isa*, qui signifient *près bas.* C'est après ces recherches que l'Auteur expose la constitution, le Gouvernement, les Loix des anciennes Nations Bretonnes avant la conquête des Romains. Ce Gouvernement étoit monarchique, parce que, dit l'Au-

teur, cette forme est aussi celle qui s'est présentée le plus aisément & qu'il n'y en a point qui ressemble plus à l'administration patriarchale, ainsi chacune de ces Nations avoit son Roi, mais les Druides jouissoient d'une grande autorité. En général l'Auteur est souvent obligé de recourir aux conjectures, faute de monumens pour tout ce qui concerne le Gouvernement & les Loix de ces Nations, d'autant plus que ces Loix étoient mises en vers pour être chantées, & qu'une des plus inviolables de leurs loix étoit de n'en jamais confier aucune à l'écriture, non pas que ces peuples en ignorassent l'usage, mais parce que n'étant pas écrites elles furent plus complettement à la disposition des Druides qui avoient seuls le loisir & l'occasion de les connoître parfaitement. On regardoit ces Loix comme émanées des Dieux & non des Roix. Nous ne suivrons pas l'Auteur dans tous ces détails, dont l'extrait nous conduiroit trop loin; nous passons également sous silence les recherches qu'il fait sur le Gouvernement Civil & Militaire que les Romains établirent dans ce pays. Le moment où les Romains abbandonnerent entiérement la Brétagne paroît avoir été suivi de la destruction presque totale de toute Loi & de tout Gouvernement, les Bretons accoutumés à être gouvernes par ces étrangers tomberent dans l'anarchie, ils furent sans Loi, sans discipline & sans principes, égorgés par les Ecossois & les Pictes, presque sans résistance & se massacrant les uns les autres, dès que leurs ennemis communs s'étoient retirés. Leur histoire est alors peu connue. On sait seulement que les Ecossois & les Pictes vouloient entrer de nouveau chez les Bretons & s'emparer de leur pays, ce qui détermina quelques-uns de ceux-ci à se réunir pour inviter les Saxons à venir s'établir dans la Bretagne.

D'après ce que nous venons de rapporter on sent aisément que les Sciences & les Arts sous de tels peuples, même avant la conquête des Romains, ne doivent pas avoir fait de grands progrès, & quand on considere encore que les Historiens gardent le silence sur ce sujet, on pense que si l'on veut s'étendre il faut avoir recours à des conjectures. L'Auteur a rassemblé pour les Druides Bretons ce que l'on sait des Druides dans les Gaules, mais les Druides de la Bretagne étoient-ils aussi savans que ceux de la Gaule? Il parcourt ici toutes les Sciences, Astronomie, Astrologie, Géometrie, Méchanique, Médecine, Botanique, Réthorique, &c. & cependant, comme il l'observe, plusieurs Savans ont mis en doute si les Druides Bretons savoient lire & écrire, mais il est porté à croire que ceux-ci étoient aussi savans que ceux des Gaules. En général il nous paroît donner trop d'étendue à tous ces différens articles en les faisant précéder de petites in-

troductions comme s'il avoit à parler d'un peuple ancien bien connu & civilisé. Il auroit pu abréger considérablement son ouvrage en se bornant à ce qui est appuyé sur le témoignage des Historiens autentiques. Pour quoi transporter & faire naître Abaris, Philosophe Hyperboréen dans la Bretagne, l'Auteur ne paroît pas en être persuadé, mais il a cru devoir rapporter la vie de ce personnage parce qu'elle ne déplaira pas au lecteurs, & qu'un Ecrivain Anglois le fait naître dans ce pays.

Dans le chapitre suivant il traite des Arts dans la Grande Bretagne depuis la premiere descente des Romains. Les anciens habitans de ces contrées vivoient nuds ou presque nuds, mais ils devinrent plus instruits sous les Romains dans les Arts: l'Auteur entre à ce sujet dans des détails qu'on lira avec plaisir; il s'y étend beaucoup sur la Poésie de ces peuples.

Dans le chapitre 6 il s'agit du Commerce, des Monnoies & de la Marine, toujours depuis les Romains; l'Auteur y joint des réflexions sur les tems antérieurs à cette époque, & il parle du commerce des Phéniciens avant l'an 904 avant J. C. dans les isles Cassiterides ou les isles de Scilli, dans lesquelles ces peuples venoient chercher l'étain. Ils cachoient ce commerce aux autres Nations, ensuite les Grecs de Marseille, les Romains, les Gaulois y commercerent. Il seroit trop long de nous étendre sur cet ouvrage autant qu'il nous paroît le mériter, & nous nous bornons à en donner une idée générale.

Le dernier chapitre, dans lequel il s'agit des mœurs, n'est pas le moins curieux & le moins digne d'attention. L'Auteur termine ce volume par plusieurs observations relatives à des détails d'érudition qui auroient jetté trop de sécheresse dans son ouvrage. Telles sont celles qu'il fait sur le chapitre de Ptolomée concernant la Géographie de l'isle d'Albion & dont il rapporte le texte entier, sur l'itinéraire d'Antonin, sur la *Notitia Imperii*, sur les murs construits en Bretagne par les Romains, enfin sur les langues, & rapporte l'Oraison Dominicale en différentes langues usitées dans la Bretagne.

[*Extrait de M. de Guignes.*]



HISTOIRE de l'Académie Royale des Sciences, année 1785, avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirées des Registres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1788. 844 pages.

PREMIER EXTRAIT.

Nous commencerons cet extrait de la partie Mathématique par l'essai sur la population du Royaume que donnent MM. du Séjour, le Marquis de Condorcet & de la Place. On y trouve la suite des Cartes de France, où le nombre des habitans est marqué en multipliant par 26 le nombre des naissances, & un tableau des trente-quatre Provinces de France, y compris l'Isle de Corse, où l'on voit qu'il y a eu en 1784, 965 648 naissances, 229 827 mariages, 887 155 morts.

L'Histoire de l'Académie contient le rapport fait par MM. l'Abbé Bossut, l'Abbé Rochon, de Fourcroy, & le Marquis de Condorset, sur la navigation intérieure de la Bretagne. Il s'agit de joindre la Vilaine à la Rance pour établir une communication entre les deux côtés opposés de cette province, par un canal qui la traverseroit dans sa plus grande largeur de Saint-Malo à Rhedon; de rendre ensuite navigable la riviere de Chateau-Lin & l'Hières jusqu'au-dessus de Carhaix, & de joindre l'Hières au Blavet, pour établir une communication entre l'Orient & Brest. On espere ensuite joindre le Blavet à l'Oust qui tombe dans la Vilaine au-dessous de Rhedon, former un canal de la Loire à la Vilaine, & par ce moyen établir une communication qui traverse la Bretagne, dans toute sa longueur, & qui ouvre une communication entre les provinces de l'intérieur du Royaume & Brest, l'Orient, Saint-Malo.

Tel est le systême général de navigation, sur lequel les Etats de Bretagne ont demandé l'avis de l'Académie. Les Commissaires ont fait le voyage, ils ont visité les lieux; ils ont vérifié la possibilité de ces entreprises, enfin ils ont fait leurs observations sur le canal de Vitré & de Laval, dont ils pensent que la construction doit être subordonnée à celle d'une communication entre Nantes & Rhedon.

Dans un premier Mémoire sur l'électricité & le magnétisme, M Coulomb donne la construction & l'usage d'une balance électrique, fondée sur la propriété qu'ont les fils de métal d'avoir une force de réaction de torsion proportionnelle à l'angle de Torsion, il donne aussi la détermination expérimentale de la loi suivant laquelle

les élémens des corps électrisés du même genre d'électricité se repoussent mutuellement. Il prouve que la force répulsive de deux petits globes électrisés de la même nature d'électricité est en raison inverse du carré de la distance des centres des deux globes, & que le fluide magnétique agit en raison inverse du carré des distances de ses molécules.

M. Coulomb fait voir aussi que dans une aiguille de 20 à 25 pouces de longueur, aimantée par la méthode de la double touche, le fluide magnétique peut être supposé concentré à dix lignes des extrémités de l'aiguille; & que lorsqu'une aiguille est aimantée dans quelque position qu'elle soit placée sur un plan horisontal, relativement à son méridien magnétique, elle est toujours ramenée à ce méridien par une force constante parallele au méridien, & dont la résultante passe toujours par le même point de l'aiguille suspendue. Enfin il donne la description d'une boussole très-sensible dont l'aiguille est suspendue par un fil de soie, on s'en sert à l'Observatoire Royal pour observer les variations de l'aimant.

M. l'Abbé Haüy a reconnu la propriété de s'électriser par la seule chaleur dans une calamine crystalisée qu'on appelle *spath sélenikeux*; il décrit un appareil fort simple pour reconnoître les effets relatifs aux deux électricités opposées qui ont lieu aux deux côtés d'un minéral électrisé ainsi par la chaleur. Il rapporte aussi des expériences sur les pierres qui donnent des étincelles lorsqu'elles sont électrisées.

Observation sur l'effet du tonnerre par M. l'Abbé Tessier. Le 2 Août 1787 le tonnerre tomba à Rambouillet sur une des écuries où étoient les chevaux de *Monsieur* frere du Roi. Les chevaux étoient au nombre de trente-deux. Trente furent renversés en même tems, il n'y en eut que deux qui resterent sur leurs pieds. Une jument fut tuée, M. l'Abbé Tessier la fit ouvrir; son estomac & ses intestins étoient d'un volume six fois plus considérable que dans l'état naturel, les vaisseaux situés au-dessus du cœur, tels que l'aorte descendante étoient la plupart flasques; mais ceux du cou & de la tête se trouvoient très-gorgés d'un sang noir, presque coagulé; la bande de fer de la mangeoire servit de conducteur, le tonnerre la traversa sans brûler la paille qui y touchoit.

M. l'Abbé Haüy, dans un Mémoire sur la structure de divers cristaux métalliques, a trouvé que malgré les mélanges des différentes substances qui entrent dans la composition de la plupart de ces cristaux, leurs variétés étoient assujetties aux mêmes loix de croissement que les pierres & les sels, sur lesquels il avoit déjà donné un travail très-considérable qui a procuré son entrée à l'Académie; il a sur-

tout analysé les pyrites ferrugineuses, les crystaux de cobalt arsénical & ceux de la mine de fer de l'Isle d'Elbe. Tous ces cristaux malgré leur dureté, se prêtent aux sections que l'on tente d'y faire, pour découvrir les joints naturels de leurs lames, & déterminer la figure de leurs molécules intégrantes. Cette figure est ici celle du cube, & il résulte des calculs de l'Auteur, que les lames composantes de ces cristaux suivent les rapports des crystaux salins; la théorie se généralise ainsi & d'après le grand nombre d'applications qui en ont été faites à des substances très-différentes les unes des autres, il ne reste aucun lieu de douter que la totalité des formes géométriques que présente le regne minéral, & qu'on avoit regardés pendant long-tems comme de simples jeux de la nature, ne se trouve soumise à des loix régulieres dont les actions ont leur mesure & leurs limites.

L'Auteur observe à l'égard de la pyrite à douze faces pentagonales & de celle qui a vingt faces triangulaires, que ces deux formes ne sont point celles du dodecaëdre & de l'icosaëdre réguliers. Il paroît d'abord surprenant que la nature qui produit dans le regne minéral les trois autres solides réguliers, savoir le cube, l'octaëdre & le tetraëdre, s'écarte ici de la forme la plus réguliere, en travaillant sur des molécules d'une forme aussi parfaite que celle du cube, mais l'Auteur démontre par le calcul, qu'il n'y a aucune loi de décroissement qui puisse donner l'icosaëdre & le dodécaëdre réguliers, en supposant des molécules cubiques, & que la limite la plus voisine dont la crystalisation puisse approcher dans ce cas des formes mentionnées, est celle qui donne le dodécaëdre & l'icosaëdre de la pyrite; il explique aussi d'après ses principes, le fait singulier qu'offrent certaines pyrites cubiques dont les differentes faces sont cannelées suivant trois directions perpendiculaires l'une à l'autre.

L'Auteur termine son Mémoire par des réflexions sur l'utilité que présente la structure des crystaux pour indiquer le rapprochement de deux substances, ou pour en en faire présumer dans certains cas, la séparation. Il a déjà classé plusieurs minéraux dont la structure n'étoit pas encore déterminée, en employant la géométrie & l'observation, qui peuvent ainsi concourir, avec l'analyse chymique, pour tracer des lignes de séparation entre les minéraux de divers genres.

M. Daubenton rapporte des observations sur la comparaison de sa nouvelle laine superfine de France, avec la laine d'Espagne dans la fabrication des draps. Elles prouvent que la laine de Montbard mal lavée & sans aucun triage s'est soutenue dans la comparaison qui en a été faite avec la plus belle laine d'Espagne, qui

est la Léonoise impériale, qu'elle l'a même surpassée pour la finesse, ayant souvent filé plus fin d'un vingt-cinquieme, enfin elle a été estimée & payée au même prix que la laine d'Espagne.

M. de la Place donne dans ce volume une découverte importante & curieuse sur les inégalités de Jupiter & de Saturne qu'il annonça à l'Académie le 10 Mai 1786. Jusqu'alors on avoit cru qu'il y avoit une accélération dans le mouvement de Jupiter & un retardement dans celui de Saturne. M. de la Place a reconnu que ces apparences provenoient d'une inégalité dont la période est d'environ 918 ans, & que par l'effet de cette inégalité les mouvemens apparens des deux planetes ont le plus différé des véritables depuis environ 200 ans. Nous annonçâmes cette belle découverte dans notre Journal de Novembre 1786. M. de Lambre, un de nos plus habiles Astronomes, s'est empressé d'en faire usage en calculant rigoureusement toutes les observations exactes de Jupiter & de Saturne, & il est parvenu à construire des tables qui sont toujours d'accord, à quelques secondes près, avec les observations. Il les a présentées à l'Académie le 12 Avril, & les Astronomes jouiront bientôt des fruit de cet immense travail.

M. le Gendre, dans des recherches sur l'analyse indéterminée, donne des méthodes nouvelles pour résoudre en nombres entiers plusieurs équations de cette espece; pour trouver les diviseurs des équations numériques, & un théoreme pour juger de la possibilité d'une équation indéterminée du second degré; il donne une table qui renferme un grand nombre de théoremes singuliers sur quelques équations indéterminées, enfin il est parvenu à démontrer des propositions très-générales sur les nombres premiers, propositions qui avancent cette partie de l'analyse & méritent toute l'attention des Géometres.

Mémoire sur la quantité de l'aplatissement de la terre par M. de la Lande. Depuis long-tems on dispute pour savoir si cet applatissement est de $\frac{1}{230}$, s'il est moindre ou plus fort, les expériences du pendule donnoient une fraction plus forte; quelques mesures des degrés de la terre en donnoient une plus petite, on voit ici qu'en supposant $\frac{1}{300}$ avec une augmentation de densité vers le centre de la terre on accorde mieux que dans toute autre hypothèse les différentes observations. L'on pouvoit présumer d'avance qu'il étoit impossible que l'aplatissement fut aussi considérable que la théorie le donnoit, puisqu'il auroit fallu pour cela que la terre eut été dans le principe d'une fluidité parfaite, & que le poids énorme des matieres comprimantes n'eut produit vers le centre aucune augmentation de densité, suppositions qui sont physiquement inadmissibles.

M.

M. Messier donne ici deux Mémoires sur les cometes de 1758 ; la premiere qu'il découvrit le 7 de Janvier & qu'il observa jusqu'au 16 dans la constellation de la baleine : les élémens de son orbite ont été calculés par M. Méchain.

La seconde comete fut découverte par M. Méchain le 11 Mars, dans la constellation d'Andromede. M. Messier l'observa jusqu'au 16 Avril qu'elle disparut vers l'aîle de Pégase : les élémens en ont été calculés par M. le Président de Saron d'après les observations de M. Messier. C'est la vingt-quatrieme comete qu'il ait observée, & il en a découvert douze depuis 1760, parmi lesquelles il y en a sept à huit qu'on n'auroit jamais apperçues sans la vigilance & l'adresse de cet habile Astronome.

M. Messier rapporte aussi dans ce volume l'occultation de Vénus & celle des pleïades par la Lune.

Observations des planetes faites à l'Ecole Militaire en 1783 avec un quart de cercle de sept pieds & demi de rayon, par M. d'Agelet. Parmi le grand nombre d'observations que M. d'Agelet a faites en 1783, & que son voyage autour du monde l'a empêché de rédiger & de publier, on en a choisi quelques-unes pour insérer dans ces Mémoires. Les grands recueils d'observations de MM. le Monnier, Maskelyne, Darquier sont le modele que l'on a suivi. Il y avoit dans le volume de 1784 quelques observations de mercure faites dans les années précédentes depuis 1778, par M. d'Agelet & calculées par M. de Lambre ; on en trouve ici de toutes les autres planetes que l'on pourra calculer de même à mesure que l'on se proposera d'en faire usage. On y fait mention d'un nombre prodigieux d'observations d'étoiles qui sont destinées à fournir un catalogue des étoiles boréales dont M. d'Agelet s'occupoit avant son départ, & qu'il reprendra à son retour ; ce grand travail est destiné à paroître dans un seul corps d'ouvrage & lorsqu'on en aura fait les calculs. On voit avec étonnement qu'il observoit jusqu'à cent quatre-vingt étoiles dans une nuit, & il y en a plus de quatre mille dans son Journal ; aussi malgré l'absence de M. d'Agelet qui est parti au mois de Juillet 1785 avec M. de la Pérouse, pour faire le tour du monde, & malgré le changement de destination des bâtimens de l'Ecole Militaire, M. le Baron de Breteuil a conservé l'Observatoire dont M. d'Agelet avoit déjà fait un si bon usage, & M. le Comte de Brienne a conservé les instrumens que M. le Maréchal de Segur avoit fait achetter par l'Ecole Militaire, en faisant reconstruire l'Observatoire dans le nouveau bâtiment Cet Observatoire est le mieux fait, le plus commode, le plus solide que l'on ait fait depuis long-tems : les dessins en ont été donnés par M. Brongniard, Archi-

tecte du Roi, dont le zele égale l'intelligence.

Mémoire sur le mouvement de Vénus, par M. de la Lande. On y trouve une nouvelle détermination des élémens de l'orbite de cette planete; toutes les dix conjonctions inférieures de Vénus observées depuis 1766 jusqu'en 1787, y sont calculées avec soin & en admettant le mouvement de l'aphélie de Vénus de un degré 21 minutes par siecle, d'après la théorie de M. de la Grange, quantité que les observations détermineroient trop mal à cause du peu d'excentricité de cet orbite. Les dix observations anciennes rapportées par Ptolemée y sont discutées avec soin, mais on en tire peu de secours. Les tables fondées sur les nouveaux résultats de l'Auteur ont été publiées dans la Connoissance des Tems de 1789, & sont destinées à entrer dans la troisieme édition de l'Astronomie que M. de la Lande fait imprimer actuellement.

M. le Monnier donne dans ce volume l'opposition de la nouvelle ou septieme planete, ainsi que la quadrature du mois d'Octobre 1784, il y rapporte la conjonction de la Lune aux pléïades, ainsi que des observations qu'il avoit faites en 1731 dans la rue des postes au quart de cercle mural qui étoit alors dans la maison de M. de Fouchy, & qui est actuellement dans l'Observatoire du College Royal. M. le Monnier donne aussi l'occultation de Vénus, qu'il a observée, & la latitude de Bagdad, déterminée par M. André Michaux en 1783, ainsi que la déclinaison de l'aimant. Mais les observations de M. de Beauchamp, Vicaire Général de Babilone, & Correspondant de l'Académie à Bagdad, ne laissent rien à desirer à cet égard.

M. Jeaurat rapporte, dans le même volume, les observations qu'il fit le 13 Décembre du passage de la Lune au méridien, avec plusieurs étoiles des pleïades, ainsi que le lieu de la Lune qui en resulte.

M. le Gentil, dans un Mémoire sur l'origine du zodiaque, place l'établissement des signes à 4242 ans avant notre Ere, lorsque les premieres étoiles de la Vierge étoient au solstice d'été, il pense qu'on voulut représenter Isis ou Cerès, c'est-à-dire, la terre comme nourrice du genre humain, les Gemeaux qui sont placés à neuf mois de la Vierge, étoient l'emblême de la fécondité de la terre; il se propose de donner dans un ouvrage à part, *sur l'origine du zodiaque*, les autorités qui établissent son opinion.

M. le Gentil combat le sentiment de Whiston sur la date de la sphere d'Eudoxe, & d'Aratus; il la place à 1400 ans avant notre Ere, en faisant voir que Whiston se trompe en supposant que la constellation de la balance étoit absolument la même chose que les

pinces du Scorpion; tandis que ces pinces étoient seulement quatre étoiles de la balance α, β, μ & ε, par le milieu desquelles le colure passoit alors. Mais il trouve que les tropiques décrits également par Eudoxe & Aratus se rapporteroient à 2400 ans avant notre Ere, ce qui semble prouver qu'Eudoxe avoit composé son ouvrage de parties décousues & qui ne se rapportoient point à la même époque ni à la même position des cercles de la sphere.

Dans un autre Mémoire, M. le Gentil, compare le zodiaque Indien, décrit dans les Transactions Philosophiques de 1772, avec celui qui est sur la porte de Notre-Dame de Paris; il en a fait graver la figure. Il se propose d'expliquer dans son ouvrage sur le zodiaque, pourquoi l'on trouve sur plusieurs anciennes églises ces figures des douze signes; il remarque ici que le zodiaque Indien n'est pas aussi ancien que M. Dupuis l'avoit présumé, mais cela n'intéresse point la découverte de celui-ci sur l'explication des fables; nous pouvons même annonçer actuellement que M. Dupuis, d'après les recherches longues & curieuses sur l'Astronomie sacrée des anciens, ne regarde plus ce zodiaque comme étant si ancien, mais comme un monument de la religion Isiaque; il est de la même nature que celui de Notre-Dame, qui lui ressemble à beaucoup d'égards : dans l'un & dans l'autre on voit au sommet du cadre le Lion & le Cancer, les deux domiciles du Soleil & de la Lune; sous chacun de ces deux signes, sont placés par ordre sur deux lignes paralleles les domiciles des cinq planetes; cela a donné lieu à M. le Gentil de croire que l'ordre naturel des signes avoit été interverti par ignorance; mais on y trouve au contraire beaucoup d'esprit, c'est un ensemble ingénieux de trente-six tableaux qui renferment les opérations agricoles de chaque mois, avec les gradations progressives de la lumiere & de la chaleur. Ce n'est point à la place de la balance qu'on voit la figure du statuaire comme l'a cru M. le Gentil, mais à la place de la Vierge qui se trouve dans le milieu. Elle tient dans ses bras le dieu de la lumiere sous l'emblême d'un enfant naissant, tel que les anciens représentoient le Soleil au solstice d'hiver, car ils lui donnoient alors la figure d'un enfant, ensuite celle d'un jeune homme au printems, d'un homme fait au solstice d'été, & d'un vieillard en automne. Aussi le statuaire a-t-il eu soin de représenter à côté, sur la face intérieure de la colone du milieu de la porte, six autres figures qui depuis l'enfance jusqu'à la décrépitude, marquent la gradation de la vie. Le premier ou le plus bas paroît un enfant de douze ans; au-dessus il y a un jeune homme de 18 à 20 ans; le troisieme est un homme de 25 ou 30; ensuite on en voit

de 40, 60 & 80 ou 90; ce qui se reconnoît aux traits qui caractérisent chaque âge & à la barbe qui devient plus longue & plus toufue. Le dernier ou le plus haut représente la plus grande décrépitude; & le plus bas l'adolescence: il y a six tableaux parce que les jours ont une durée égale durant les deux mois de l'année qui sont également distans de chaque solstice. Sur l'autre face latérale de la colonne on voit six autres tableaux qui représentent la gradation de la chaleur; au plus haut, ou au solstice d'été est un jeune homme tout nud, à l'ombre d'un arbre; au-dessous le même jeune homme est nud en grande partie, si ce n'est vers la ceinture, & au-dessous, où il est couvert d'un voile léger. Au troisieme tableau, qui répond aux équinoxes, le même jeune homme est représenté avec deux visages, l'un jeune & l'autre vieux, il est couché presque horizontalement, le visage jeune regarde la partie supérieure du ciel, le vieux la partie inférieure; & le manteau qu'il porte ne couvre que la moitié de son corps. Toute la partie jeune & supérieure qui répond au printems & à l'été, que la ligne équinoxiale sépare des deux autres saisons est nue, & la partie vieille qui répond à l'automne & à l'hiver est couverte. Dans le tableau qui est au-dessous le froid étant plus rigoureux, le même homme est tout entier enveloppé dans son manteau. Dans le cinquieme tableau il est courbé sous le fais d'un fagot, & dans le tableau qui est le plus bas, il est assis devant un grand feu & a du bois auprès de lui. En comparant le dernier tableau avec le premier l'homme qui se chauffe avec celui qui est tout nud à l'ombre, & tous deux avec celui du milieu moitié nud, moitié couvert, il est difficile de ne pas appercevoir une suite d'idées, une progression dans les périodes de la chaleur, comme on a vu sur l'autre face celle de l'augmentation de la lumiere dont la marche progressive étoit assimilée à celle de la vie de l'homme.

Rien n'étoit plus naturel que de tracer dans un monument relatif à l'année solaire, les gradations de la chaleur & de la lumiere qui correspondent à ses principales divisions, c'est par la même raison que le statuaire a placé à côté des douze signes les tableaux des opérations agricoles & des occupations de l'homme qui correspondent à chaque mois. On voit à côté du Bélier ou en Mars l'homme qui émonde les arbres & qui les taille; en Mai un homme qui tient des fleurs & des oiseaux; en Juin un autre qui aiguise sa faulx; en Août des épics que l'on coupe; en Septembre un homme qui foule la cuve; en Octobre un autre qui seme; en Novembre un homme qui abat le gland, dont il nourrit ses pourceaux; & en Décembre on le voit tuer son porc.

M. Dupuis conclud de cet exa-

men que ce monument qui contient 36 tableaux tous relatifs au même objet, est une copie grossiere de quelque frontispice d'ancien Temple d'Isis, Déesse dont le culte étoit établi anciennement dans la Gaule & sur-tout à Paris.

En effet les anciens Francs étoient sortis des contrées où Tacite nous dit que l'Isis Egyptienne étoit adorée, & le vaisseau symbolique faisoit partie des monumens de son culte. il est donc très-possible que le Zodiaque Indien, au centre duquel on voit une femme qui paroît être Isis sous la forme de laquelle Horus Apollo dit qu'on représentoit l'année, ne soit aussi qu'une copie des monumens de la Religion Isiaque & du Culte des Egyptiens ; dont les images symboliques ont pu aussi bien passer en Orient, qu'elles ont passé à Rome & dans tout l'Occident. Ainsi on doit regarder ces deux Zodiaques plutôt comme des monumens religieux que comme des monumens astronomiques, d'autant plus que l'une & l'autre sont sculptés sur des murs de Temples. Il seroit à desirer que l'on prit soin de rassembler ces différens monumens de l'astronomie sacrée, dont nos Temples Gothiques ont conservé les copies. Il y en a à S. Denis & ailleurs.

A l'égard des quatre points de la division du Zodiaque Indien qui sont marqués au milieu de chaque quadrilatere, M. le Gentil les regarde comme fixant les commencemens de chaque saison au Verseau, au Taureau, au Lion & au Scorpion. M. Dupuis ne croit pas que ce soit une preuve qu'il représente l'état du Ciel environ 2500 ans avant l'Ere Chrétienne, lorsque le Taureau, le Lion, le Scorpion & le Verseau occupoient les équinoxes & les solstices, puisque nous savons que les anciens lors même que le Bélier, le Cancer, la Balance & le Scorpion répondoient à ces quatre points cardinaux, avoient cependant fixé au Verseau, Taureau, Lion & Scorpion le commencement des saisons, comme on peut le voir dans Varron, *de Re Rust.* liv. 1, c. 28.

Le Zodiaque Indien n'est pas plus favorable au systême de M. le Gentil sur la génération des deux enfans jumeaux fils de la Terre, ou de la Vierge, puisque ce Zodiaque ne nous représente point d'image ni d'un ni de deux enfans dans le lieu des Gémeaux, mais celle d'un homme fait qui soutient deux globes. Que devient la supposition de M. Gentil sur les deux jumeaux naissans au bout des neuf mois que le soleil a parcouru la Vierge. Ici point d'enfance, mais un homme qui tient deux globes unis ? Quoi qu'il en soit nous avons obligation à M. le Gentil d'avoir publié un monument aussi curieux que celui de Notre-Dame, & c'est pour tendre au même but

que nous avons placé ici les réflexions que M. Dupuis nous avoit communiquées au mois d'Octobre 1786, sur ce monument de la Religion Payenne de nos ancêtres.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

NOUVEAUX principes d'Hydraulique, appliqués à tous les objets d'utilité, & particulierement aux Rivieres ; précédés d'un Discours historique & critique sur les principaux Ouvrages qui ont été publiés sur le même sujet. Par M. Bernard, Directeur-Adjoint de l'Observatoire Royal de la Marine de Marseille, de l'Académie des Sciences de la même Ville, & de celle de Lyon. A Paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné ; chez Didot, fils aîné, Jombert jeune, rue Dauphine. 393 pages in-4°. avec figures.

APRÈS avoir cité M. Bernard comme un habile Astronome à qui nous devons des observations sur les satellites de Saturne que l'on n'avoit pas faites depuis 70 ans, nous avons à le faire connoître comme un Ingénieur habile, qui a porté dans l'observation du mouvement des eaux, la sagacité, l'intelligence & l'adresse qui lui sont particulieres. Il n'y a aucune partie des mathématiques où il soit plus difficile de réunir la théorie à la pratique, les calculs les plus sublimes n'ont point encore fourni aux Géometres de quoi calculer les fluides à la rigueur, & l'observation suffit à peine pour reconnoître les loix du mouvement des eaux parce que la multitude des circonstances particulieres dénaturent les conséquences qu'on avoit entrepris d'en tirer.

Aussi M. Bernard, dans un Discours Historique (de 62 pages), fait voir combien l'on s'étoit trompé depuis Galilée & Guglielmini jusqu'à Newton & Bernoulli. Mais en travaillant sur la théorie des eaux je n'ai pas prétendu, dit-il, résoudre toutes les difficultés que ce sujet présente : mon but a été principalement d'écarter toutes celles qui y avoient été introduites, & de rendre bien saillantes celles qui existent réellement. Si mon ouvrage n'a pas le mérite d'étendre autant que je l'aurois desiré les limites d'une science aussi importante, j'espere qu'il servira du moins à mieux diriger les efforts des savans, à encourager ceux qui se livrent aux observations, & à marquer les écarts des hommes de génie.

Suivant Guglielmini la vitesse des eaux des fleuves est produite par deux causes ; l'une est la pente du lit, & l'autre la hauteur vive du corps de l'eau, ou pour mieux dire l'une est l'accélération du mouvement de l'eau occasionnée par la pente du lit, &

l'autre la vitesse due à la hauteur vive de la section, c'est à-dire, à la profondeur de l'eau.

M. Bernard fait voir que la hauteur vive de l'eau dans un fleuve dont le cours est établi, ne contribue que d'une maniere insensible à son mouvement, & que cette cause introduite ou adoptée par Guglielmini est imaginaire, & que les vitesses moyennes dans les divers points d'un fleuve dont le cours est établi, sont réciproquement comme la grandeur des sections.

Le frottement & l'adhérence des parties de l'eau sont une circonstance importante que Guglielmini négligea quelquefois & supposa ailleurs très-considérable, les phénomenes le déterminoient. Il pensoit que les eaux charioient du gravier à proportion qu'elles étoient plus rapides. M. Bernard au contraire, observe qu'elles cessent ordinairement d'en charier lorsquelles sont parvenues à leurs plus grande vitesse. Il résulte de-là que l'équilibre entre la force du courant & la résistance du fond est un effet imaginaire. Une autre grande erreur de Guglielmini est d'avoir cru que l'eau agissoit de la même maniere dans toute l'étendue du lit des fleuves, pourvu que la vitesse fut la même. M. Bernard distingue de tres-grandes variétés.

Il fait voir plusieurs contradictions dans les Auteurs, sur-tout quand il s'agit des fleuves qui coulent sur du gravier, & de ceux qui coulent sur le sable.

Le recueil des ouvrages qui ont traité du mouvement des eaux en Italie, tels que Zendrini, Castelli, Lecchi, Frisi, renferment également des erreurs que M. Bernard a relevées. M. Genneté soutient que la vitesse des fleuves augmente presque dans le même rapport que le volume des eaux qui y entrent; le P. Frisi avance que les eaux s'accélerent près de l'embouchure des écluses, & que cette accélération se fait sentir à une grande distance au-dessus. Mais M. Bernard regarde son livre comme contenant des principes inexacts & contradictoires, & des regles de pratiques qu'il seroit dangereux d'adopter.

Parmi les modernes l'Hydrodynamique de Daniel Bernoulli est un des livres qui a eu le plus de réputation, & il a été suivi par la plupart des Géometres; cela annonce la haute opinion qu'on a eue des talens de ce grand Géometre, & montre l'influence de son génie sur celui de ses contemporains. Il n'a manqué sans doute à ce savant que des observations assez exactes pour y pouvoir appliquer avec succès les connoissances profondes qu'il avoit des Mathématiques; mais, dit M. Bernard, l'édifice qu'il a élevé tient trop à des idées hypothétiques; & les résultats qu'il trouve, ou ne sont pas confirmés par l'expérience, ou dependent de causes fort étran-

geres à celles dont il a fait usage. M. Bernard trouve qu'il résulte de ces principes des conséquences souvent très-éloignées de la vérité, il le réfute sur-tout relativement à la force par laquelle un vase est repoussé par l'eau en sens contraire de l'orifice.

M. de Buat a publié en 1780 un Traité sur les Rivieres, dans lequel il a employé des principes nouveaux ; il montre très-bien que la vitesse doit être la même dans les différens points de la section d'un fleuve dont le cours est établi, & que le principe de Guglielmini, relatif à la vitesse produite par la hauteur des eaux vives est entiérement imaginaire. Cet Auteur n'a cependant pas connu les loix de l'écoulement libre à l'extrémité des canaux lorsque l'eau y est entretenue à une hauteur constante ; il a suivi dans cette partie, comme dans les loix de l'écoulement par de petits orifices, la regle de Torricelli.

M. de Buat a représenté par des formules simples le mouvement des eaux dans le lit des rivieres ; mais si dans l'état physique des choses, les rivieres n'offrent rien d'uniforme, les formules qu'on emploie pour représenter leur cours, doivent nécessairement, pour être fideles, renfermer toutes les irrégularités qu'on observe. On juge aisément que cette théorie ne peut être rigoureuse sans être extraordinairement compliquée, & qu'elle perdra de justesse & d'exactitude à proportion qu'elle sera plus simplifiée.

On sera étonné sans doute, dit M. Bernard, de me voir dans une carriere que tant d'hommes illustres ont parcourue ; je ne m'y présente pas avec des talens semblables, mais j'y viens avec de meilleures observations.

Létude des rivieres a été mon objet principal. J'ai montré que des ouvrages célebres sur cette matiere, ne méritoient ni leur réputation ni la confiance du public ; en suivant attentivement les phénomènes, je crois être parvenu à les distinguer tous, & à indiquer les véritables causes qui les produisent ; aussi je suis persuadé que mes recherches ne seront pas entierement inutiles à ceux qui, doués d'un génie distingué, voudront s'occuper du même sujet (un des plus beaux que la philosophie naturelle présente), & le traiter avec l'étendue qu'il mérite.

L'Auteur rend justice au Traité d'Hydrodynamique de M. l'Abbé Bossut qui, placé au même rang que les illustres Géometres qui l'avoient précédé, a fait l'exposition de leurs recherches; mais ne se bornant pas à présenter des vérités purement intellectuelles, il a consulté soigneusement l'expérience & il a donné dans son Hydrodynamique une infinité de preuves d'une extrême sagacité. La seconde édition de cet excellent ouvrage vient de paroître au mois de Décembre 1787, & renferme de

de nouvelles richesses dont M. Bernard n'a pas pu profiter.

M. Bernard entre en matiere par l'examen des principes d'Hydraulyque & des loix que suivent les vitesses de l'eau quand elle coule par des ouvertures pratiquées au fond d'un vase prismatique, vertical ou incliné, ou dans des tuyaux de conduite, & il rapporte pour ceux-ci la table qui contient le résultat des expériences de MM. l'Abbé Bossut & celles de Couplet.

Il donne ensuite la théorie qu'on trouve dans tous les livres d'Hydraulique sur l'écoulement des fluides par des orifices verticaux qui ont une étendue considérable, mais il les modifie en employant au lieu de la vitesse de 15 pieds par seconde, celle qui convient au rapport qu'il y a entre l'orifice & le fond absolu. Il examine ensuite le mouvement de l'eau dans les canaux, il rapporte des expériences qu'il a faites lui-même dans un canal qui sert à une manufacture de soie, & il résout la question suivante : connoissant la vitesse moyenne de l'eau dans un canal, la largeur de ce canal, & la hauteur que l'eau y occupe, déterminer la hauteur à laquelle le niveau de ce fluide s'élévera en barrant le canal en partie ou totalement, en supposant que l'eau puisse s'échapper librement en aval de la vanne ; & il parcourt les différens cas de ce problême.

En examinant les moyens proposés par divers Auteurs pour mesurer la vitesse des eaux courantes, il rejette l'usage du quart de cercle, & il s'en tient à la vitesse des corps flottans, cependant celle-ci ne peut jamais donner que la vitesse à la surface de l'eau ; mais il suppose que dans les fleuves réguliers la vitesse est la même sur toute la hauteur des sections.

Les fleuves sont la partie importante de cet ouvrage. L'Auteur fait voir d'abord que c'est une erreur que de regarder l'abondance des eaux comme étant une des causes de la pente du lit. C'est uniquement l'organisation primitive de la terre qui décide de cette inclinaison. Il rapporte des observations sur les vitesses de différens fleuves. Celle de la Durance est de huit ou dix pieds par seconde, suivant les différens endroits, & il pense que dans ses plus grandes crues cette vitesse doit aller jusqu'à 15 pieds, la plus grande vitesse est toujours éloignée soit de la source, soit de l'embouchure.

M. Bernard rapporte un grand nombre de faits sur differentes rivieres, sur leurs crues & leurs vitesses, sur le mouvement lateral par lequel on voit les corps légers s'approcher des bords, sur l'augmentation de hauteur dans l'endroit où se trouve le plus fort courant, sur les tournans qui arrivent à la rencontre des obstacles, sur les effets qui ont lieu à la rencontre de deux rivieres. On voit sur tous ces points des diversités

qui rendent impoſſible une théorie générale, mais qui rendent précieuſes les obſervations de M. Bernard.

La maniere dont les fleuves établiſſent leur lit eſt la partie la plus intéreſſante de leur théorie : elle a été l'écueil des Auteurs qui ſe ſont exercés ſur ce ſujet. M. B. penſe qu'on s'eſt trompé en croyant que les plaines & les collines voiſines de la Durance & couvertes de cailloux roulés, ſont des anciens lits de cette riviere, & il ne croit point que les cailloux roulés le ſoient uniquement par le mouvement des eaux qui les charient : il rapporte pluſieurs preuves de ſon ſentiment. Il trouve auſſi que les rivieres contribuent fort peu à produire des changemens ſur la ſurface du globe, elles ne font guere que charier à leur embouchure le limon & le ſable qu'elles enlevent aux lieux les plus élevés de leurs cours ; car preſque partout elles coulent long-tems entre les mêmes bords, & lorſquelles les dégradent d'un côté elles forment ſur l'autre des dépôts équivalens. Enfin le tranſport du gravier & la rapidité des eaux ſont des phénomenes indépendans.

L'eau forme des affouillemens lorſquelles tombe, mais cet effet a lieu auſſi toutes les fois qu'il entre ſubitement dans le lit d'une riviere un volume d'eau conſidérable, lorſque le lit ſe retrécit, & lorſque l'eau s'éleve par des obſtacles. L'Auteur détaille ces différens cas ; il examine auſſi l'action des eaux contre les bords, & les changemens de lit qui en ſont une ſuite, les effets des écluſes & tous les autres obſtacles qui alterent le cours des rivieres ; il traite auſſi des embouchures des fleuves & des barres qui s'y forment par le choc des eaux des fleuves contre celles de la mer ; leur poſition change ſelon que les premieres ſont plus ou moins puiſſantes que les ſecondes ; l'Auteur indique les précautions que l'on doit prendre pour diriger les torrens & les rivieres, augmenter leur largeur dans les parties qui ont une plus grande pente, les forcer à ſe creuſer un lit plus profond, & il donne des regles détaillées pour tous les cas. Il explique comment on prévient les inondations en ménageant aux eaux affluentes un écoulement facile, & en leur creuſant un lit qui puiſſe les recevoir; la deſtruction des obſtacles & des écluſes, la direction des rivieres en ligne droite, la multiplication des canaux de dérivation, la conſtruction des digues ſur les bords.

Il traite auſſi de la conſtruction des digues lorſqu'elles ne ſoutiennent que des eaux dormantes, & du mouvement des machines ; & à cette occaſion il réfute ce que Daniel Bernoulli a dit pour prouver la réaction de l'eau qui ſort d'un vaſe ; & ſur la preſſion quelquefois négative d'un fluide en mouvement contre les parois du vaſe.

On voit par ces indications sommaires que l'objet de M. Bernard a été de rassembler un grand nombre d'observations sur le mouvement des eaux, d'écarter les préjugés fondés sur les théories toujours trop imparfaites. Son ouvrage sera nécessairement utile aux Ingénieurs & aux Géometres, & c'est à eux qu'il appartient de discuter dans ses détails l'ouvrage de M. Bernard, qui nous paroît en général très-important, & très-curieux.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

DESCRIPTION de la Cuisine & de la Cheminée de l'Hôpital de Sainte-Marie-la-Neuve, à Florence.

NOUS avons cru faire plaisir aux lecteurs de ce Journal en y insérant la Description d'une cuisine & d'une cheminée qui nous ont paru réunir les plus grands avantages. On ne sauroit trop faire connoître les établissemens utiles. Avant de passer à cette description, nous expliquerons comment nous sommes maintenant en France, & sur-tout à Paris, à portée d'exécuter une machine aussi intéressante.

Il n'est pas rare de trouver des connoissances, du zele & de l'amour du bien parmi MM. les Baillis, Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre de Malthe. Au moment ou parut le Mémoire des Commissaires de l'Académie des Sciences, relativement à l'Hôtel-Dieu, M le Commandeur d'Estourmel, qui avoit voyagé en Italie en observateur éclairé, parla de la cuisine & de la cheminée de l'Hôpital *di Santa Maria Nuova* de Florence, comme plus salutaire, plus économique, & plus commode que celles qui sont d'usage en France. Les Commissaires de l'Académie, dans leur Mémoire, après avoir exposé d'une maniere vraie & touchante, les inconvéniens de l'Hôtel-Dieu actuel, propopofoient d'en construire plusieurs sur de nouveaux plans. Les notes extraites du Journal de M. d'Estourmel, furent envoyées à M. le Comte Louis de Durfort, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté le Roi de France auprès du Grand-Duc de Toscane, afin qu'il voulut bien les vérifier & mander ce qu'il pensoit des avantages accordées à cette cuisine, & particuliérement à la cheminée. M. de Durfort charmé d'apprendre qu'on s'entretenoit à Paris d'un établissement, qui sous ses yeux avoit le plus grand succès, & qu'il avoit, à cette intention, fait voir à beaucoup de François voyageans en Italie, envoya deux exemplaires du livre des Réglemens de l'Hôpital : *Regolamento del Regio Archispe dale di Santa Maria Nuova di Firenze. Firenze 1783.* On trouve dans cet ouvrage trois

planches bien gravées, l'une représente l'intérieur de la cuisine, dont la forme a même de l'agrément; une autre donne l'idée de la base de la cheminée & des ustensiles nécessaires; la troisieme fait voir la distribution de la chaleur & le feu en activité. M. de Durfort ajouta à cet envoi la description particuliere, que nous allons rapporter, certifiée véritable par lui & par l'Auteur de la construction. Il ne se contenta pas de ces attentions. Persuadé avec raison que les meilleures gravures ne sont pas suffisantes pour l'exécution d'une grande machine, sur-tout quand elle est compliquée, il fit faire un modele de la cuisine entiere. Ce modele est arrivé à Paris dans le meilleur état possible; ce qui prouve qu'à l'art de bien exécuter les Ouvriers Florentins joignent celui de bien emballer. Il a été offert au Roi au nom de M. de Durfort, & Sa Majesté l'a donné à l'Académie des Sciences. Il est placé dans une de ses salles, ou les curieux, les amateurs & les artistes ont la liberté de le venir voir & d'en prendre des dessins, s'ils le jugent à propos.

« La cuisine de l'Hôpital Général » de Florence est située au rez-de- » chaussée dans une salle assez pe- » tite, à laquelle est jointe une » autre plus grande & plus spa- » cieuse. Elle communique par le » moyen d'un tour, comme ceux » d'un Couvent, immédiatement » avec l'Hôpital des hommes & » & avec celui des femmes; con- » dition très essentielle pour éviter » que la distance ne refroidisse pas » les alimens; ce qui augmenteroit » le dégoût que quelques malades » ont pour prendre de la nourri- » ture.

» Cette cuisine est abondam- » ment fournie d'eau de source, » & tout le tour de la muraille est » garni de trois grands lavoirs pour » laver & nétoyer les viandes, les » ustensiles de cuisine & tout ce » qui est nécessaire.

» Au milieu de cette cuisine est » un massif de maçonnerie & en » partie de plaques de fer qui for- » ment un foyer réellement ingé- » nieux.

» C'est un gros fourneau établi » sur les cinq triangles égaux d'un » eptagone qui ont pour base les » côtés de l'eptagone lui-même. A » cette figure manque les deux » côtés & les deux triangles anté- » rieurs, afin que le service puisse » s'y faire plus facilement.

» De la base de ces cinq trian- » gles s'élevent cinq colonnes car- » rées dont les angles sont légere- » ment échancrés, & qui semblent » destinés à soutenir la coupole du » fourneau & un second étage dans » la même salle. Chaque triangle » forme une aire séparée qui a au- » tant de capacité que la division » ou compartiment a de hauteur » & de longueur; mais aucun de » ces triangles ne va se terminer par » son sommet au centre commun, » puisque l'eptagone auquel man-

» quent, comme on a dit, les » les deux côtés & les deux trian- » gles solides qui y correspondent, » circonscrit un autre eptagone » semblable, ou plutôt un exagone » irrégulier, dont l'espace est le » véritable foyer, ou cratere, où » brûle le bois.

» Les principes suivant lesquels » ce fourneau a été construit ap- » partient plutôt à la Physique qu'à » l'Architecture, & résultent dans » leur application, de ceux que le » savant M. Macquer a enseigné » dans son Dictionnaire de Chy- » mie.

» Tout est dans de justes pro- » portions. Le cratere ou foyer » nécessite une dimension donnée » pour les compartimens des mar- » mites, & réciproquement ces » compartimens, réglés par la né- » cessité de ce qu'on veut y faire » cuire, donnent la proportion du » cratere.

» Les lignes de division de cha- » que compartiment, ne forment » pas une séparation entiere de- » puis l'angle du foyer jusqu'à » celui du fourneau, mais elles se » terminent par une échancrure » vers l'angle du fourneau par le » moyen de laquelle ces compar- » timens communiquent l'un à » l'autre. A la base de chaque com- » partiment, d'où l'on a dit que » s'élevent les cinq colonnes, il y » a deux ouvertures triangulaires » semblables & proportionnées au » foyer; & c'est-là que commence » le tuyau ou la cheminée de ce » fourneau.

» A la surface de chaque com- » partiment couvert d'une plaque » de fer, il y a trois vuides circu- » laires, un grand & deux petits, » en tout semblables & propor- » tionnés. Le grand est situé pro- » che du foyer au sommet tronqué » du triangle, & les petits sont » situés latéralement à la base du » même triangle. Ce fourneau ne » peut agir que par le secours de » la flamme; ainsi on n'y consume » que du bois.

» Les marmites étant placées & » pleines de ce qui doit y être, » on allume le bois dans le foyer » par le moyen de plusieurs ouver- » tures pratiquées sur le plan qui » couvre le cratere, lequel est » encore ouvert par un grand » vuide circulaire qui doit tou- » jours être fermé par sa marmite » ou son couvercle, & comme » toutes les ouvertures du foyer » qui portent la flamme vers cha- » que compartiment, sont égales » de même que les tuyaux qui » donnent issue à la fumée & au » courrant d'air le sont aussi, la » flamme & la chaleur se distri- » buent également dans chaque » compartiment; la chaleur vient » frapper le pourtour de la mar- » mite qui descend de la surface » du plan supérieur dans l'aire de » son compartiment précisément » en face du milieu de l'ouver[ture] » par laquelle il communique [avec] » le cratere, & se divi[se]

» parties pour aller échauffer les » marmites latérales, & se subdiviser encore en deux parties sur » ces dernieres, au moyen de ce » que les ouvertures triangulaires » dont on a parlé ci-dessus & qui » forment l'origine du tuyau de la » cheminée, sont placés directement derriere ces deux marmites » latérales.

» Dans le réglement imprimé de » Sainte-Marie-Neuve, on trouve » en trois tables toutes les figures » dont on peut prendre les dimensions en comparant l'échelle formée sur la base Florentine (qui » est de 21 pouces $\frac{1}{2}$ pied de roi » $\frac{454}{1000}$ de ligne.

» On appelle ce fourneau *économique*, & il est tel par la nature » de sa construction, puisqu'avec » le moins de dépense possible, il » réunit tous les avantages qu'on » peut desirer.

» On y fait la cuisine pous tous » les malades de l'Hôpital, & pour » toute la famille en santé dudit » Hôpital. On y fait chauffer l'eau » pour la cuisine, pour les bains » & pour tous les autres usages de » la maison ; par-là on épargne » beaucoup de gens de service sans » le moindre danger pour leur » santé ; ce qui n'arrive pas aux » personnes obligées d'être souvent auprès d'un grand feu découvert, sur-tout s'il est entretenu avec du charbon.

» On y épargne beaucoup de » bois & de matieres combustibles, » on y fait & on y tient toujours » la lessive prête, on y tient les » alimens au chaud, & on peut les » y tenir fort long-tems ; on y » regle & proportionne la chaleur » aux besoins qu'on peut avoir » dans une partie plus que dans » une autre.

» Il en résulte une étuve pour » sécher & échauffer le linge, » sans qu'on puisse jamais craindre » aucun incendie.

» Le nombre ordinaire des bouches, tant de malades, que de » personnes en santé pour qui on » cuit chaque jour à cette cheminée est environ de 900, & il » pourroit être de 1400.

» Le nombre moyen des malades par jour est de 7 à 800, » mais il y en a quelquefois jusqu'à » 1200 ; & tous les bains dont » l'Hôpital peut avoir besoin sont » entretenus chauds par le moyen » de ce même fourneau (1).

» Comme on a réuni depuis peu » de tems à l'Hôpital celui des » maladies vénériennes, il arrive » quelquefois d'être dans le cas,

(1) Suivant un Supplément à la description de la cheminée, qui nous a été envoyé depuis la description, la cuisine sert à préparer chaque jour les alimens pour 1500 malades, & 500 personnes en état de santé, tant Domestiques, qu'Eleves en Chirurgie. Pour le service il ne faut que cinq hommes, qui s'en acquittent avec la plus grande commodité.

L'eau, que chauffe cette cheminée tous les jours, peut suffire à 200 bains, pris de suite, sans nuire aux autres besoins de l'Hôpital.

» sur-tout en été, de fournir 200 » bains par jour.

» Les colonnes qui s'élevent de » la base des compartimens ci-» dessus décrits, ou des aires dans » lesquelles sont placées les mar-» mites, sont autant de chaudieres » faites de cuivre & maintenues » avec des barres de fer. Par le » milieu de chacune de ces colon-» nes passent du haut en bas deux » tubes ou tuyaux pareillement de » cuivre qui communiquent par » la partie inférieure avec l'aire des » marmites & avec l'ouverture » triangulaire déjà décrite, & sor-» tant par le haut des colonnes ou » chaudieres, ils vont par un angle » droit se réunir au tuyau ou che-» minée commune. Le reste de la » chaleur qui sert à faire cuire les » alimens, & le courant d'air en-» flammé qui passe par ces tubes » qui traversent les chaudieres » dans toute leur longueur, sont » le moyen très-simple qui sert à » chauffer l'eau pour tous les usages » de la cuisine & de l'hôpital.

» Le feu étant ainsi réuni & » concentré, épargne, comme il » est facile de le comprendre, plu-» sieurs gens de service. Et en effet » il y avoit auparavant neuf per-» sonnes à la cuisine de l'hôpital » & le nombre des bouches à » nourrir étoit beaucoup moin-» dre, & actuellement il n'y en a » que six qui suffisent à tout & » avec plus de sûreté pour leur » santé, puisqu'elles ne voient » presque jamais ni flamme, ni » charbon, &c. qu'elles ne sont » point exposées à l'impression di-» recte de leur chaleur.

» Avant la construction de ce » fourneau, la consommation des » matieres combustibles malgré le » plus petit nombre d'usages aux-» quels on fournissoit, étoit com-» me il suit :

» Cordes de bois, . . . 168

» Fagots, ... 6000

» Charbon (boisseaux) 36000

» La dépense peut être évalué » à . . . . 6200 liv.

» Actuellement on consomme » 120 cordes de bois (2) qui va-» lent . . . . 3360 liv.

» Epargne par année pour ce » seul objet, ... 2840 liv.

» Il faut y ajouter l'épargne sur » les trois personnes de service » qu'il y avoit de plus, ce qui fait » en tout une épargne de 3848 liv.

» Aux côtés antérieurs, (ex-» cepté à celui qui correspond au » foyer) contigus aux aires ou » compartimens correspondans, » il y a deux chaudieres carrées-» longues, dans lesquelles on met » de l'eau à volonté & de la cen-» dre pour faire la lessive, qui se » maintient toujours chaude, &

(2) Suivant le Supplément à la description de la cuisine on consomme chaque jour dans la cheminée 10 pieds & demi Parisiens de bois ; on entend sans doute l'étendue de l'anneau, ce qui revient à un tiers de corde & à deux tiers de la voie de Paris, en supposant que ce soit le même pied.

» qui sert aussi à nétoyer les » ustensiles de la cuisine.

» Sous les plans des comparti- » mens il y a autant de petits » fours, & comme ils ne sont » séparés que par une plaque de » fer, il y regne un degré de cha- » leur assez considérable pour tenir » au chaud les mets qu'on y veut » mettre, & même pour y ache- » ver leur cuisson si l'on veut.

» A chacun des tubes de cuivre » qui traversent les chaudieres dont » on a parlé, il y a des clapets ou » valvules pour les fermer quand » on veut diminuer la chaleur dans » un compartiment; par ce moyen » le courrant d'air est intercepté » par celui de ces tubes ou tuyaux » partiels que l'on veut, & l'air, » la flamme & la chaleur se diri- » gent dans les divisions dont les » tuyaux restent ouverts, & l'on » peut même éteindre le feu tout » à fait à volonté en fermant tous » les tubes.

» Sur le plan du fourneau, il y » a une voûte à niche faite de tôle, » & c'est là que se terminent les » chaudieres d'eau, mais les tubes » continuent & c'est leur chaleur » qui sert à former l'étuve ou la » chambre chaude où l'on fait sé- » cher & chauffer le linge.

» Ce fourneau n'a point d'âtre » visible pour la cendre, & l'on » ne comprend pas au premier » coup-d'œil, comment tout étant » fermé, le feu peut s'entretenir » sans courrant d'air; mais il y en » a cependant un & très-bien ima- » giné sous la grille & le plan d'où » elle s'éleve, & il produit deux » avantages, l'un desquels est très- » essentiel.

» Sous cette grille qui forme le » foyer où est le bois qui brûle, » il y a un plan ou étage auquel » correspondent deux conduits » proportionnés, l'un desquels se » termine dans l'Hôpital des hom- » mes, & l'autre dans celui des » femmes; ils donnent passage à » l'air nécessaire pour opérer la » combustion du bois, ils sont en » même tems tous deux excellens » ventilateurs. Sous cet étage il y » a un puit avec une porte sur le » côté à la base, laquelle porte » ferme hermétiquement. C'est-là » que tombent la cendre & les » petits charbons qui manquant de » la circulation de l'air, s'éteignent » bientôt; on les sépare de la cen- » dre pour en faire l'usage auquel » on peut les destiner.

» Tel est en abrégé le Prospectus » des principes & de la méthode » suivant laquelle est construite la » cheminée du grand Hôpital, & » de l'économie & profits qui en » résultent (3), &c.

» 7 Février 1787. *Signé* PIERRE » VISCONTI.

» Certifié conforme à l'examen » fait avec le Docteur Visconti,

(3) Le Supplément nous apprend que la cuisine a coûté au Trésor de l'Hôpital 3000 écus Florentins, tant pour les frais de construction, que pour le fer, le cuivre, les vaisseaux, les réservoirs, &c.

» premier

» premier Médecin de l'Hôpital, » & le sieur Jountini, Auteur de » la Cheminée. *Signé*, le Comte » LOUIS DE DURFORT. »

Les avantages de la Cheminée de l'Hôpital *di Santa Maria Nuova* de Florence, sont assez expliqués dans la description, pour que nous n'y insistions pas. Il nous paroît qu'on doit desirer en pratiquer de semblables dans les grands établissemens, tels que ceux qui sont destinés pour les malades, pour les pauvres, & pour les soldats; peut-être pourroit-on les étendre à des Communautés, à des Manufactures & à certains Atteliers. Tout ce qui tient à une économie raisonnable, doit être accueilli.

Nous savons que le Roi de Naples, l'Empereur & l'Impératrice de Russie ont fait faire aussi des modeles de la cheminée, avec l'intention sans doute d'en ordonner l'usage dans quelques circonstances. M. le Comte Louis de Durfort n'a pas voulu que sa patrie fut privée d'une si belle invention, dont les principes, suivant l'aveu de l'Auteur, appartiennent à un Savant François, que nous regrettons infiniment. M. de Durfort s'est donné beaucoup de soins & de peine pour envoyer en France bien exécuté le modele dont nous avons parlé, & a desiré que ce fut à ses trais, pour contribuer en quelque chose aux nouveaux Hôpitaux de malades, qu'on se propose de faire. Nous espérons que M. le Baron de Breteuil, Ministre aussi actif qu'éclairé, qui sait mettre à profit ce qu'on lui présente de véritablement utile, ordonnera qu'on exécute la Cheminée de l'Hôpital de Florence, ou telle que le modele la représente, ou avec les modifications dont elle peut être susceptible, dans les établissemens qui seront faits sous ses auspices pour la partie la plus malheureuse du peuple.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

TRAITÉ *des Successions légitimes*, dédié à Mgr. le Garde des Sceaux. Par M. Duvergier, Avocat au Parlement. Un volume in-12 de 375 pages. A Paris, chez Froullé, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

LE droit des successions légitimes forme une des matieres les plus vastes de notre Jurisprudence, ce volume n'en contient que les principes généraux, ce qui concerne les propres, la légitime, les institutions contractuelles, la représentation, &c., peut indifféremment être compris sous la dénomination générale d'un Traité des Successions, ou être l'objet d'autant de Traités séparés. On se

propose de les donner successivement, de maniere qu'il forment ensemble un Traité complet des successions, & que néanmoins chaque volume soit complet dans la partie qu'il traitera, & puisse être acquis séparément.

On trouve après cet avertissement un Discours Préliminaire de 44 pages sur l'étude des Loix, qu'il faut lire dans l'ouvrage même.

Les excellens livres sur la Jurisprudence étant aussi rares que les compilations sont communes, c'est avec le plus grand plaisir que nous annonçons ce nouveau Traité qui réunit au plus haut degré la beauté du style avec la solidité du raisonnement.

L'Auteur a mis à la tête de son Ouvrage un Discours Préliminaire qui a pour titre : *de l'Influence des Grands Jurisconsultes sur les progrès de la Législation.* Il fait voir que dans tous les tems, & dans tous les pays, ce sont les grands Jurisconsultes qui ont préparé les voies aux législateurs. Il le prouve surtout par l'exemple du Droit Romain dont la plus grande & meilleure partie est composée des extraits & des livres des Jurisconsultes. Il fait un magnifique éloge des Loix Romaines, c'est envain que les détracteurs de ces Loix parlent de l'administrarion que les ont inspiré à tant d'hommes illustres comme d'une vielle erreur dont on doit désormais être désabusé. Voici encore un savant Jurisconsulte qui en parle comme les Cujas, les Gravina & les d'Aguesseau. Il désire à la vérité, que nos Jurisconsultes prennent une effort assez élevé pour former dans notre langue une *raison écrite* qui puisse nous dispenser d'avoir recours au Droit Romain. Mais la postérité devra toujours ses premiers hommages à ceux qui ont ouvert la carriere, & dont les écrits ont instruit l'Europe en proie à des coutumes barbares, des veritables principes de la distribution de la Justice.

Nous ne citerons aucun extrait de cet excellent discours, parce qu'il est difficile d'en détacher aucune partie, & qu'il mérite d'être lu, & médité en entier par les Hommes d'Etat & par les Philosophes, aussi bien que par les Jurisconsultes.

La premiere partie du Traité des successions légitimes que l'Auteur donne aujourd'hui, renferme les principes généraux sur les successions des descendans, des ascendans, des collatéraux, du mari & de la femme. Il developpe aussi les principes de l'ouverture des successions, & les causes qui rendent les héritiers indignes de les recueillir.

Il remonte toujours à la source des principes. L'ordre des successions a ses premiers fondemens dans la nature, l'espérance de transmettre ses biens à ses descendans est le plus puissant aiguil-

lon de l'induftrie. Elle feule peut engager les hommes à fe livrer aux travaux néceffaires pour élever les monumens des arts, pour féconder la terre, & pour l'embellir.

Comme rien n'eft plus conforme à la nature & à la raifon que de faire fuccéder le fils au pere, il femble que rien n'y eft plus conforme auffi que de faire fuccéder également tous les enfans. Cependant, telle eft la différence des vues, & des inftitutions humaines, & quelquefois leur bizarrerie, que beaucoup de Légiflateurs ont établi des principes entierement oppofés à cette égalité. Cependant, les Loix qui, dans de certains cas, mettent de l'inégalité dans les partages entre les enfans, ont quelquefois un jufte fondement.

Lorfqu'il y a dans une fucceffion des droits d'une nature indivifible, la qualité d'aîné eft pour les recueillir le titre de préférence le plus fenfible, & le feul qui ne puiffe pas être contefté.

Les Loix de la plupart des peuples ont auffi accordé divers avantages à la mafculinité dans les fucceffions. Notre ancienne loi Salique, & plufieurs autres codes des Barbares qui envahirent l'Empire Romain, excluoient les filles de la poffeffion des terres. Cette exclufion préfente dans la théorie plufieurs avantages précieux. Les filles deftinées à paffer dans une autre famille, y trouveroient les richeffes qui leur feroient refufées dans le fein de la famille où elles font nées. On ôteroit par là une des principales caufes du luxe que l'Auteur de l'Efprit des Loix attribue avec raifon aux richeffes des femmes. Les mariages ne feroient pas profanés par des vues d'intérêt. Les familles riches s'alliant indifféremment avec celles qui feroient peu fortunées, la principale barriere qui les fépare feroit renverfée : & comme il y auroit moins d'inégalité, il y auroit auffi moins d'oppreffion. Il ne refteroit dans le célibat que les filles difgraciées de la nature, ou d'un caractere peu propre à promettre le bonheur à un époux.

Ces vues de notre loi Salique étoient fages, mais elle ceffa infenfiblement d'être obfervée. Le fort de cette loi, devenue odieufe à toute la nation, nous fait voir qu'il eft dangereux de ne pas fuivre dans les fucceffions, l'ordre des affections du cœur humain. Le Légiflateur qui s'en écarte expofe la loi à être violée, ou méprifée.

Quoique l'inégalité dans les partages entre les enfans foit quelquefois fondée fur des principes utiles, il ne faut pas oublier que le retour à l'égalité mérite toujours la préférence de la Juftice. C'eft le droit le plus naturel, celui qui eft le plus univerfellement reçu dans le royaume, celui qui laiffe le moins de prétextes dans les familles, aux divifions, & aux murmures.

Le second Livre traite de la légitimité des enfans. La regle, *Pater est quem nuptiæ demonstrant*, a été quelquefois regardée dans nos Tribunaux comme formant toute la jurisprudence sur la légitimité des enfans. Cependant, les loix Romaines à qui nous devons cette règle, y mettent des exceptions qui méritent également d'être adoptées.

L'intérêt public exige qu'on se fixe à des regles pour éviter l'incertitude & la précipitation des jugemens. Mais il n'y a point de regle qui ne soit limitée par une autre regle. C'est à la sagacité des Interpretes des loix à distinguer dans quels cas on doit abandonner l'une pour suivre la lumiere que l'autre nous présente.

S'il est nécessaire de protéger l'état d'un enfant légitime, de le garantir même des passions d'un pere qui refuse de le reconnoître, il n'est pas moins juste de rejetter le fruit d'un commerce adultere du sein d'une famille à laquelle il n'appartient pas.

En déclarant un enfant légitime, on n'inspire pas au pere cet attachement qui donne au nom de fils tant de douceur, & qui fait le charme de la paternité. C'est en vain, que les Juges prononcent qu'il a un fils, lorsqu'il détourne ses regards, & que la nature indignée le repousse de son cœur. Les affections de son ame sont sans cesse en opposition avec les décrets des Tribunaux.

Comment la paix & la concorde peuvent-elles habiter entre deux êtres réunis sous des auspices si funestes? Quel appui on donne à la foiblesse de l'enfant! Quelle ressource on prépare à la vieillesse du pere!

Si on doit craindre de priver un enfant légitime de ses droits, on doit trembler de former sous le nom des nœuds les plus saints de la nature, une union qui doit son origine à la contrainte, que la haine cimente, & que la conscience désavoue.

C'est avec beaucoup de fondement que la loi veut que l'opinion du pere soit du plus grand poids dans la balance de la justice. *Grande præjudicium affert pro filio confessio patris.* Si quelquefois on n'a point d'égard à son désaveu, c'est lorsqu'on juge qu'il est en proie à des passions tumultueuses qui l'égarent. Mais lorsqu'il ne paroît pas qu'aucun nuage des passions tienne la vérité cachée au fond de son ame, lorsque son désaveu paroît dicté par une raison tranquille, il seroit du plus grand danger de suivre une présomption qui se trouve évidemment fausse à ses yeux, & sans vraisemblance aux yeux de tous.

Les présomptions de droit sont des monumens de la foiblesse des vues humaines. Elles ont été établies par la loi, pour suppléer à la vérité, lorsqu'elle se dérobe entierement à nos yeux. Ce sont des clartés foibles, & souvent

trompeuses, qui nous guident au milieu des ténebres. Mais la vérité est toujours l'objet des recherches de la Justice, & la présomption fondée sur la vraisemblance plus frappante.

C'est d'après ces principes qu'il faut juger de la légitimité des enfans, dans le cas où la femme est convaincue d'adultere, dans celui d'une naissance tardive, ou prématurée, & dans les cas semblables.

Le troisieme Livre traite des preuves de la filiation.

La preuve de la filiation la plus ancienne, la plus universelle, la plus sacrée, celle qui est commune à tous les peuples ou sauvages ou policés, est la possession. C'est par elle que les peres & les enfans, les époux, les freres, appartiennent les uns aux autres, s'attachent par les liens d'une bienveillance plus étroite que celle qui les unit au reste des hommes, se forment des intérêts communs, & se précipitent dans les périls avec toute l'ardeur d'un sentiment impétueux pour les défendre. Elle seule donne de la force au nœud qui les lie, & en fait tout le charme, & toute la douceur.

La nature est moins puissante. Elle ensevelit ses opérations dans une nuit profonde, & le seul nom d'époux nous fait juger de la filiation, par une présomption qui differe assez souvent de la vérité. Mais cette vérité est moins importante que la possession qui la suppose.

Nos parens sont ceux qui nous ont souri en naissant, qui ont accueilli notre enfance, qui ont guidé nos premiers pas dans la carrière de la vie, qui nous ont présenté dans le monde comme leurs enfans, & qui nous ont accoutumé à regarder leurs biens comme notre héritage.

Dans toutes les questions d'état, la possession est contestée. Les registres publics sont devenus les principaux titres de l'état des hommes. Mais quelques précautions que prenne une Législation sage, elles ne sont jamais un remede sûr contre l'erreur, ni une barriere insurmontable contre les passions. Malgré l'autorité puissante que les loix ont donnée aux registres des naissances, les fausses énonciations qui s'y trouvent, ne doivent point porter atteinte à l'état de ceux qu'elles concernent; toutes sortes de preuves sont admises pour dissiper le nuage dont la vérité s'enveloppe, les écrits, les présomptions, les témoins : ce ne sont pas les registres qui font l'état; ils sont seulement le moyen le plus naturel & le plus authentique de le constater.

On écarte quelquefois les enfans des successions légitimes, en attaquant le mariage des peres. Mais il ne suffit pas qu'une loi ait été enfreinte dans la célébration d'un mariage, pour que les collatéraux héritent au préjudice des enfans.

Ils font non-recevables à attaquer des nœuds, qui, quoique vicieux dans leur principe, ont subsisté paisiblement, jusqu'à ce qu'ils aient été rompus par la mort. Une partie ne peut être admise à attaquer un mariage, & la légitimité des enfans qui en sortent, qu'autant que l'intérêt des mœurs, & celui de l'honnêté publique se trouvent réunis dans sa bouche avec l'autorité de la loi.

Ces principes ne sont pas nouveaux ; mais l'Auteur les développe aveé une énergie nouvelle. Il aggrandit les vues des Jurisconsultes, en même tems qu'il intéresse toutes les classes de Lecteurs par la chaleur de son style.

Il trace ensuite les regles de la succession des ascendans.

Il arrive quelquefois que le fils meurt avant le pere. S'il ne laisse pas d'enfans, il est naturel que ses regards se reportent en mourant vers les auteurs de sa naissance. L'ordre des successions doit se regler conformément à celui des affections naturelles. Le pere & la mere partagent également entre eux, & doivent être préférés aux ayeux & ayeules. C'est au pere & à la mere que les enfans doivent immédiatement leur existence; c'est ordinairement à leurs soins qu'ils doivent leur éducation; c'est à eux que la Nature même les a confiés.

On est surpris de voir que les loix Romaines, si favorables à la puissance paternelle, admettent les freres germains aux successions, en concurrence avec le pere & la mere. L'Auteur en développe les causes qui se trouvent dans le plus ancien Droit de la République.

A l'égard de notre ancien Droit Coutumier, Lauriere nous apprend que les ascendans ne succédoient en aucun cas à leurs enfans, & que le fisc même leur étoit préféré.

Il paroît qu'on ne s'écarta d'abord d'une régle si dure qu'en faveur des ascendans donateurs qui reprenoient dans la succession de leurs enfans les biens qu'ils leur avoient donné.

On trouve ici une belle & savante discution sur le droit de réversion.

Cette matiere est devenue féconde en difficultés par l'obscurité des loix qui établissent le droit de réversion, & encore plus par la diversité de Jurisprudence qui s'est introduite dans les Tribunaux. Les Loix Romaines ont des décisions moins précises sur ce droit que quelques-unes de nos Coutumes. Cependant il a reçu la plus grande extension dans la plupart des Parlemens de Droit Ecrit, non-seulement on y a dépouillé le donataire du droit de disposer par testament des choses données, on a voulu encore qu'elles retournassent au donateur libres de toute charge & de toute hypotheque. Dans les pays coutumiers au contraire, on a tellement limité le droit de réversion, que le donataire a la dis-

position entiere des choses données ; il peut même en disposer par testament au préjudice du donateur.

Il seroit facile de prendre un milieu entre ces deux extrémités opposées. Lorsqu'un pere fait une donation à son fils, on ne doit pas présumer qu'il ait une volonté qui en détruise ou qui en diminue considérablement l'effet, il faut du moins que la donation atteigne son but, en formant un établissement au fils ; mais s'il ne peut pas aliéner, ni même hypothéquer, il se trouvera dans une espece d'interdiction ; il ne pourra point faire d'acquisition ni être revêtu d'une charge, parce qu'il ne pourra point offrir de sûreté.

Il n'en est pas de même des dispositions testamentaires. La liberté de tester des biens donnés n'est pas nécessaire, ni même utile à l'établissement du donataire. Lorsqu'il en dispose en faveur d'un étranger, au préjudice de l'ascendant donateur, il se montre infidele au devoir de la reconnoissance, & sourd à la voix de la nanature. Il fait à son bienfaiteur une injure sensible. Il marque certainement une condition tacite du bienfait. Cette condition n'est pas de nature à être insérée dans un contrat ; il faudroit non-seulement qu'un pere étendit sa triste prévoyance sur l'événement funeste de la mort prématurée de son fils, mais encore qu'il prévit son ingratitude. De telles images ne sont pas faites pour être mêlées aux fêtes d'un mariage, à l'établissement d'un fils, aux actes de la bienfaisance, & de la générosité paternelle.

Ce seroit avec beaucoup de fondement que la loi viendroit au secours du pere donateur, & établiroit une regle fondée sur la présomption que sa volonté étoit que le fils donataire ne testeroit pas à son préjudice.

Une telle présomption ne seroit point hasardée, ou plutôt sa nature est infaillible. Quel est le pere qui ne désire pas que son fils mourant sans enfans lui offre pour dernier hommage la restitution des biens qu'il a reçus de lui ? Quel est le pere dont les entrailles ne soient pas déchirées, lorsque son fils rompant le vœu de la nature, & de la loi, détourne ses regards de l'auteur de ses jours pour transmettre ses bienfaits même à un étranger ? Est il besoin qu'un pere exprime dans l'acte de la donation, qu'il impose à son fils la condition de ne pas lui faire sentir une si cruelle amertume ?

Le droit n'a point de regles plus pures & plus sacrées que les présomptions fondées sur les sentimens ineffaçables du cœur humain. Lorsque les loix ne les ont pas adoptées, ou que la jurisprudence a des maximes contraires, on entend les gémissemens des cœurs droits, & les vœux des esprits justes qui implorent l'autorité du législateur.

Les deux Jurisprudences ne sont fondées sur aucune loi positive, mais sur des manieres différentes d'envisager l'équité. Cependant, l'équité n'est qu'une, & si l'on vouloit écoûter attentivement sa voix dans le silence des préjugés, la différence des opinions disparoîtroit bientôt. On ne verroit pas ce qui paroît équitable dans un ressort, appellé d'un nom opposé dans le ressort voisin. Rien n'honoreroit plus les Tribunaux que leur empressement à se concilier, dans les matieres où ils ne sont pas assujettis à l'empire d'une loi différente.

Les loix, lorsqu'il n'y a pas de parens en ligne directe, appellent aux successions les parens collatéraux. La proximité du sang est la regle la plus sûre qui puisse guider le législateur dans la transmission des biens. Un frere doit, après les héritiers directs, tenir le premier rang dans l'affection de son frere. Tels est l'ordre des attachemens du cœur humain indiqué par la nature même.

La parenté, quoiqu'au même degré, n'est pas toujours égale, il y a des freres *consanguins*, des freres *utérins*, des freres *germains*. Cette derniere qualité forme entre ceux qu'elle unit, un lien plus étroit, & ordinairement plus cher. Par cette raison, les Loix Romaines, & plusieurs de nos Coutumes déferent les successions aux freres germains à l'exclusions des freres consanguins & utérins. La différence & la bisarrerie des dispositions de nos Coutumes sur cette matiere, & le silence même de celles qui ne s'en sont pas occupées, présentent des questions propres à exercer la sagacité des Jurisconsultes.

Le mariage formant le plus étroit de tous les liens, & étant la source de toute parenté, il semble que l'un des conjoints devroit hériter de l'autre. La vie commune qui les fait regarder comme co-propriétaires de ce qui appartient à chacun d'eux, ne feroit de cette succession qu'une continuation de jouissance. Néanmoins c'est avec raison qu'on a préféré la parenté même éloignée. Le mariage ne lie pas seulement les époux; il est destiné aussi à lier les familles. Il ne convient pas que ce nœud les dépouille du droit de succéder à leurs parens. Nos ancêtres se sont sur-tout montrés jaloux de conserver les biens dans les mêmes familles. Le vœu qui se manifeste de toutes parts dans les Coutumes qu'ils nous ont transmises, est que les successions suivent la voix du sang.

La succession de la femme au mari, & *vice versâ*, n'est admise presque chez aucun peuple, parce que non-seulement les autres personnes qui sont les objets de ses affections naturelles en seroient à jamais privées, mais encore parce qu'elles en seroient souvent privées pour un second époux. Cet inconvénient est très-grand pour la ligne directe, & considérable même

même pour la ligne collatérale.

Quoique la parenté éloignée ne ſoit pas un titre qui ſuppoſe beaucoup d'attachement, cependant comme il n'eſt pas déterminé à quel degré la voix du ſang ceſſe d'être écoûtée, tous les parens précedent le mari & la femme dans les ſucceſſions. Mais lorſque l'époux ſurvivant n'a que le fiſc à combattre, tout ſe réunit en ſa faveur. La qualité d'époux forme un titre très-ſenſible que la juſtice ne peut pas méconnoître.

Cette ſucceſſion a été introduite par le Droit Romain. Il n'y a que fort peu de Coutumes qui l'adoptent expreſſément; mais on la ſuit dans toutes celles qui n'en parlent pas.

La préférence qui eſt accordée par la loi aux nœuds du ſang ſur la chaîne plus étroite qui lie des époux, ne doit pas être portée juſqu'à la cruauté. Souvent les fortunes des deux conjoints ſont fort inégales. L'union du mariage rend entr'eux l'uſage de tous les biens communs; mais lorſque la mort vient la rompre, le ſurvivant peut paſſer d'une ſituation brillante & fortunée, à une médiocrité obſcure, ou même ſe trouver en proie aux beſoins dévorans. Rien ne doit être plus contraire aux vœux du précédé. Lorſqu'il n'a pas pu pourvoir au ſort de l'époux qui lui ſurvit, ou lorſqu'il ne l'a pas fait régulierement, il convient que la loi y ſupplée. Cet honneur eſt dû au ſouvenir du nœud le plus étroit, lorſqu'il a été reſſerré encore par l'union des cœurs, & accompagné de la félicité domeſtique. Il eſt dû auſſi à la mémoire d'un lien moins heureux, par reſpect pour la religion qui l'a conſacré, & pour l'honnêteté publique. Juſtinien avoit commencé à exiger que le mari qui ayant épouſé une femme ſans dot, la renvoyoit enſuite, lui donnât la quatrieme partie de ſon bien pour ſubſiſter. L'objet de cette loi étoit de mettre un frein à l'extrême facilité du divorce, qui étoit encore très-commun, quoique le chriſtianiſme fût devenu la religion de l'Empire. Le même Empereur trouva qu'une veuve qui avoit vécu dans l'union avec ſon mari juſqu'à la mort, étoit même plus digne de ce ſecours. Il le lui accorda par la novelle 53. Il n'étoit pas moins juſte d'accorder au mari indigent la même reſſource ſur la ſucceſſion de ſon épouſe opulente. Cette même novelle y pourvoit.

L'Auteur examine ſi cette quarte portée par l'authentique *præterea*, peut recevoir quelque application dans notre Droit Coutumier. Sa diſcuſſion ſur ce ſujet eſt remplie de force & d'éloquence. Nous regrettons que ſon étendue ne nous permette pas de la rapporter toute entiere, & il n'eſt pas poſſible de l'analyſer ſans l'affoiblir.

La mort naturelle ou civile donne ouverture à une ſucceſſion. Mais une longue abſence donne lieu à de grandes difficultés. Il n'y

a preſque point de Loix ſur cette matiere qui puiſſe nous guider. La Juriſprudence des Tribunaux nous offre une multitude d'Arrêts contraires les uns aux autres. Les Auteurs ſe ſont attachés à des opinions ſans vraiſemblances, & ont prodigué les contradictions. Il faut tâcher de tirer de ce cahos les regles les plus ſimples, les plus conformes à la vraiſemblance, celles qui ſe concilient le mieux avec les principes généraux du Droit, & avec la Juriſprudence la plus conſtante des Tribunaux.

Ceux qui aiment l'ordre, la préciſion, la clarté, dans le développement des principes, trouveront à ſe ſatisfaire dans ce livre 8[e]. qui a pour titre : *de l'ouverture des ſucceſſions* Le livre ſuivant qui traite de l'indignité des héritiers ſatisfera d'avantage ceux qui aimeront à trouver dans un ouvrage de Juriſprudence, la raiſon embellie par l'éloquence, & par le ton de la ſenſibilité.

L'orſque l'héritier a donné la mort à celui auquel il doit ſuccéder, il devient indigne de recueillir la ſucceſſion. S'il l'avoit aſſaſſiné, il n'y auroit pas matiere à la moindre difficulté. Mais que doit-on décider, ſi le meurtre eſt involontaire ? On doit penſer avec le Brun que l'héritier doit dans la regle général être privé de la ſucceſſion de celui qu'il a tué, quelque ſoit la cauſe du meurtre s'il eſt inocent, ſi ſon cœur n'a point trempé dans le crime que ſa main a commis, il doit repouſſer avec horreur ces funeſtes dépouilles, encore couverte d'un ſang qui devoit lui être cher, & qu'il a eu le malheur de répendre. Il ne ſuffit pas qu'il n'y ait point de preuve que l'héritier ait aſſaſſiné celui à la ſucceſſion duquel il eſt appellé; il faut encore qu'il ſoit au-deſſus du ſoupçon. Il n'eſt exempté de la peine de l'homicide que par la grace du Prince, qui a dû être précédée d'un examen rigoureux des circonſtances. Mais cette grace ne diſpenſe pas des réparations; intérieurement fort touché d'avoir donné la mort à un homme, & à ſon parent, il faut encore qu'il paye un tribut extérieur, & éclatant de ſa douleur, en s'abſtenant de ſa ſucceſſion. C'eſt le moindre hommage qu'il puiſſe devoir à ſa cendre. Il eût été obligé de payer les dommages & intérêts aux héritiers, s'il eût tué un homme étranger à ſa famille. Etant héritier lui-même, il eſt tenu encore plus étroitement d'acquitter la dette qu'il a contractée par ſon délit; & il ne peut s'acquitter qu'en ne prenant aucune part à l'hérédité.

Ce que nous venons d'extraire ſuffit pour donner une idée du nouveau Traité des Succeſſions légitimes. Aucun des autres Traités ſur la même matiere ne peut lui être comparé. Quelques-uns à la vérité, tels que ceux de le Brun & de Potier, ſont recommandables par la ſcience & par la ſaga-

cité de leurs Auteurs. Mais on n'y trouve ni cette éteudue de lumieres, ni cette connoissance profonde du Droit naturel, ni cette richesse d'élocution qui caractérisent l'Ouvrage de M. Duvergier. Nous ne pouvons que l'exhorter à continuer un travail si bien commencé. Il obtiendra une gloire éclatante & durable en enrichissant la Jurisprudence par de semblables écrits. Ils seront sur-tout très-propres, par l'attrait du style, à inspirer le goût de la science des Loix à la jeunesse qui doit s'en occuper par état, & qui trop souvent la néglige; quand on ne les envisageroit que sous ce point de vue, l'Auteur mériteroit encore les plus grands encouragemens.

[*Extrait de M. Coqueley de Chaussepierre.*]

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Mars 1788, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

NOUS avons éprouvé pendant ce mois des alternatives de froid & de chaud, de sécheresse & d'humidité. La température a été en général douce & humide. Les blés sont très-forts & remplis de mauvaises herbes; le 28 les abricôtiers, les pêchers & les fraisiers fleurissoient; les limaçons se sont prodigieusement multipliés. On voyoit des chauves-souris le 30.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 2, (*apogée*) couvert, vent froid. Le 3, (4e. *jour avant la N. L.*) couvert, froid, *changement marqué.* Le 7, (*N. L.*) couvert, vent, froid, neige. Le 11, (4e. *jour après la N. L.*) nuages, froid. Le 14, (*lunistice boréal*) beau, doux, *changement marqué.* Le 15, (*P. Q.*) couvert, doux, pluie. Le 16, (*périgée*) couvert, froid. Le 18, (4e. *jour avant la P. L.*) couvert, doux. Le 20, (*équinoxe desc.*) *Idem*, pluie. Le 22, (*P. L.*) couvert, brouillard, pluie, doux. Le 26, (4e. *jour après la P. L.*) nuages, doux. Le 27, (*lunist. aust*) beau, doux. Le 29, (*D. Q.*) nuages, pluie, doux. Le 30, (*apogée*) couvert, pluie, doux.

Températures de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1712, 6 lig. $\frac{1}{4}$. En 1731, 0 lig. $\frac{1}{4}$. En 1750, 6 lig. $\frac{1}{2}$. En 1769, *vent dominant* le Nord. *Plus grande chaleur*, 10^d. $\frac{1}{2}$ le 5. *Moindre*, 2^d. de condensation le 31. *Moyenne*, 6, 4^d. *Plus grande élévation du baromètre*, 28 po. 3 lig. le 3. *Moindre*, 27 po. 3 lig. $\frac{1}{4}$ le 12. *Moyenne*, 27 po. 10 lig. $\frac{1}{2}$. *Nombre des jours de pluie*, 7; de *neige*, 1. *Température* très-froide & humide.

En 1788, *vents dominants* N. &

S. Le SO. fut violent les 6, 7 & 23.

Plus grande chaleur, 9, 7 ^{d} le 31 à 2 h. soir, le vent SO. & le ciel en partie couvert. *Moindre*, 2, 0 ^{d}. de condensation le 12 à 6 h. du matin, le vent NE. & le ciel en partie couvert. *Différence*, 11, 7 ^{d}. *Moyenne*, au *matin*, 2, 5 ^{d}; à *midi*, 5, 0 ^{d}; au *soir*, & du *jour*, 3, 7 ^{d}.

Plus grande élevation du Barometre, 27 po. 8, 73 lig. le 30 à 5 h. $\frac{1}{2}$ matin, le vent S. & le ciel en partie serein. *Moindre*, 26 po. 10, 56 lig. le 23 à 5 h. $\frac{1}{2}$ matin, le vent S. violent & ciel couvert. *Différence*, 10, 17 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 3, 72 lig.; à *midi*, 27 po. 4, 02 lig.; au *soir*, 27 po. 4, 29 lig. du *jour*, 27 po. 4, 00 lig.

Marche du Barometre. Le 1 ^{er}. à 6 h $\frac{1}{2}$ du matin, 27 po. 1, 00 lig. Du 1 ^{er}. au 2, *baissé* de 0, 6 lig. Du 2 au 3, *monté* de 7, 86 lig. Du 3 au 6, *baissé* de 7, 85 lig. Le 6, *monté* de 1, 88 lignes. Du 6 au 7, *baissé* de 0, 57 lig. Le 7, *monté* de 0, 69 lignes. Du 7 au 9, *baissé* de 1, 13 lig. Du 9 au 11, *monté* de 6, 06 lig. Du 11 au 15, *baissé* de 6, 76 lig. Le 15, *monté* de 1, 11 lignes. Du 15 au 17, *baissé* 1, 18 lig. Du 17 au 19, *monté* de 7, 10 lig. Du 19 au 23, *baissé* de 5, 44 lig. Du 23 au 24, *monté* de 6, 31 lig. Du 24 au 25, *baissé* de 0, 99 lig. Le 25, *monté* de 0, 69 lignes. Du 25 au 28, *baissé* de 2, 26 lig. Du 28 au 30, *monté* de 6, 32 lig. Du 30 au 31, *baissé* de 2, 73 lig. Le 31, *monté* de 1, 33 lignes. Le 31 à 8 h. soir, 27 po. 7, 33 lig. On voit qu'il a beaucoup varié surtout en *montant*, les 2, 3, 6, 10, 18, 23, 28 & 29; & en *descendant*, les 4, 6, 13, 21 & 22.

Hygrometres de M. Buissart. Plus grande élévation, 18, 8 ^{d}. le 31. *Moindre*, 5, 0 ^{d}. le 21. *Moyenne*, 12, 3 ^{d}.

Il est tombé de la *pluie* les 1, 5, 6, 8, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 27, 28, 29, 30 & 31; de la *neige* les 5, 6, 7 & 10, & de la *grèle* les 6, 8 & 31. La quantité d'*eau* a été de 35, 7 lig., & celle de l'*évaporation* de 13, 0 lig Je n'ai point observé d'*aurore boréale*.

Résultats des trois mois d'hiver. Vents dominans N. & S. *Plus grande chaleur*, 9, 7 ^{d}. *Moindre*, 2, 0 ^{d}. de condensation. *Moyenne*, au *matin*, 2, 6 ^{d}.; à *midi*, 4, 3 ^{d}.; au *soir*, 4, 0 ^{d}.; du *jour*, 3, 6 ^{d}. *Plus grande élevation du barometre*, 28 po. 2, 95 lig. *Moindre*, 26 po. 6, 12 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 5, 00 lig.; à *midi*, 27 po. 4, 58 lig.; au *soir*, 27 po. 5, 24 lig.; du *jour*, 27 po. 5, 07 lig. *Plus grande élévation de l'Hygromètre*, 20, 7 ^{d}. *Moindre*, 3, 0 ^{d}. *Moyenne*, 10, 2 ^{d}. *Quantité de pluie*, 6 po. 4, 2, lig.; *d'évaporation*, 2 po., 9, 0 lig. *Nombre des jours beaux*, 10; *couverts*, 60; de *nuages*, 21; de *vent*, 18; de *pluie*, 40; de *neige*, 8; de *grele*, 7; de *tonnerre*, 4; de *brouillard*, 24; *d'aurore boréale* 1; *température*, extraordinairement

douce & humide. *Maladies*, rougeoles & rhumes. *Productions de la terre* très avancées.

Extrait des Observations Météorologiques du mois d'Avril 1788.

La température de ce mois a été variable. Nous avons eu dans le commencement un froid assez vif, de la neige & beaucoup d'humidité ; le milieu a été marqué par des alternatives de froid & de chaud ; la fin a été très-chaude. En général ce mois a été sec. Le 9 l'églantier se chargeoit de feuilles. Les prim-vers fleurissoient. Le 10 les grenouilles se faisoient entendre. Le 11 l'épine noire, les pruniers & les poiriers fleurissoient, les tilleuls se chargeoient de feuilles. Le 13 les seigles épioient, le groseiller épineux fleurissoit, l'orme & le maronier se chargeoient de feuilles, on voyoit des hirondelles. Le 16 on entendoit le coucou ; le 19 les noyers se chargeoient de feuilles, les cerisiers & les groseillers à grappes fleurissoient ; le 20 j'ai entendu le rossignol. Le 22 la vigne se chargeoit de feuilles. On voyoit des hannetons en petite quantité. Le 24 les pommiers, & le 29 les lilas fleurissoient ; les blés jaunissent un peu ; en général cette année est plus tardive de 8 à 10 jours que l'année derniere.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 2, (4.e *jour avant la N. L.*) nuages, vent, froid. Le 4, (*équin. ascend.*) nuages, pluie, grele, neige, tonnerre, froid. Le 6, (*N. L.*) couvert, froid, neige, grele. Le 10, (4e. *jour après la N. L.* & *lunistice boréal*) nuages, doux. Le 13, *P. Q.* & *périgée*) beau, chaud. Le 16, (4.e *jour avant la P. L.*) nuages, froid. Le 17, (*équinoxe desc.*) couvert, doux. Le 20, (*P. L.*) beau, chaud. Le 23, (*lunistice austral*) couvert, pluie, froid. Le 24, (4e. *jour après la P. L.*) couvert, pluie, doux. Le 26, (*apogée*) couvert, pluie, froid. Le 28, (*D. Q.*) beau, chaud.

Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1712, 51 lig. $\frac{1}{2}$. En 1731, 2 lig. $\frac{1}{2}$. En 1750, 29 lig. En 1769, *vent dominant* Nord. *Plus grande chaleur*, 19 ^{d}. le 28. *Moindre*, 1 ^{d}. $\frac{1}{2}$ de condensation le 1er. *Moyenne*, 8, 4 ^{d}. *Température* variable. *Plus grande élévation du Baromètre*, 28 po. 1 lig. le 30. *Moindre*, 27 po. 1 lig. le 8. *Moyenne*, 27 po. 9, 0 lig. *Nombre des jours de pluie*, 5 ; de *tonnerre*, 2.

En 1788, *vents dominans* ceux de N., NO. & O., celui de SO. fut violent le 1er. On observa le 29 une trombe terrestre à quelques lieues de Laon.

Plus grande chaleur, 16, 1 ^{d}. le 30 à 2 h. *soir*, le vent Est & le ciel serein. *Moindre*, 1, 2 ^{d}. le 5 à 5 h. du matin, le vent NO. & le ciel en partie serein. *Différence*, 14, 9 ^{d}. *Moyenne* au *matin*, 6, 2 ^{d}. 5

à *midi*, 9, 6^{d}.; au *soir*, 8, 0^{d}.; du *jour*, 7, 9^{d}.

Plus grande élévation du baromètre, 28 po. 0, 53 lig. le 9 à 5 h. matin, le vent NO. & le ciel couvert. *Moindre*, 27 po. 2, 69 lig. le 4 à 5 h. matin, le vent NO & le ciel couvert avec pluie. *Différence*, 9, 84 lig. *Moyenne* au *matin*, 27 po. 8, 53 lig.; a *midi*, 27 po. 8, 47 lig. au *soir*, 27 po. 8, 07 lig. Du *jour*, 27 po. 8, 36 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er à 5 h. $\frac{1}{2}$ matin, 27 po. 7, 84 lig. Le 1.er, *baissé* de 0, 91 lignes. Du 1er. au 2, *monté* de 2, 0 lig. Du 2 au 4, *baissé* de 6, 24 lig. Du 4 au 9, *monté* de 9, 59 lig. Du 9 au 12, *baissé* de 4, 31 lig. Du 12 au 13, *monté* de 1, 79 lig. Du 13 au 15, *baissé* de 3, 11 lig. Du 15 au 19, *monté* de 3, 34 lig. Du 19 au 22, *baissé* de 4, 87 lig. Du 22 au 25, *monté* de 4, 20 lig. Du 25 au 25, *baissé* de 1, 48 lig. Du 26 au 28, *monté* de 2, 99 lig. Du 28 au 30, *baissé* de 2, 51 lig. Le 30, à 8 h. soir, 27 po. 9, 62 lig Le mercure a toujours été assez élevé & a peu varié excepté en *montant*, les 5, 6 & 27; & en *descendant*, les 3 & 21.

Hygromètre de M. Buissart. Plus grande élévation, 30, 5^{d}. le 30. *Moindre*, 6, 3^{d}, le 8; *Moyenne*, 18, 1^{d}.

Il est tombé de la *pluie* les 1, 3, 4, 5, 6, 7, 12, 15, 22, 24, 26 & 27; de la *neige* les 4, 5, 6, & de la *grêle* les 4, 5, 6 & 22. La quantité d'*eau* n'a été que de 10, 0 lig.; & l'*évaporation* de 14, 0 lig. Le *tonnerre* s'est fait entendre de près le 4, & de loin le 22. L'*aurore boréale* a paru les 1, 2 & 27. Celles du 1 & du 27 étoit tranquilles & avec des jets lumineux colorés. Celle du 2 a paru avec des ondulations, & a souvent varié de forme.

Les fievres tierces & quartes ont été communes chez les adultes; & les fievres vermineuses chez les enfans.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ASIE.

DE BAGDAD.

M. de Beauchamp, Vicaire-Général de Babylone, est de retour à Bagdad depuis le 14 Janvier; il a rapporté de Perse des observations faites à Ispahan, & qui donnent la longitude de cette vile 69° $\frac{1}{3}$; de la même maniere que les Cartes de MM. de l'Isle & Buache; & comme l'observation faite à Casbine le 30 Juin s'y accordoit également, on a lieu de croire que cette partie de l'Asie jusqu'à la mer Caspienne est très bien déterminée, & qu'il

n'y a plus de raiſon pour repouſſer à l'orient la partie méridiodale de la mer Caſpienne, comme on l'avoit cru pendant quelques années.

PRUSSE.

DE BERLIN.

Expoſition élémentaire des principes des Calculs ſupérieurs ; qui a remporté le prix propoſé par l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin pour l'année 1786. Par M. l'Huilier, Correſpondant de l'Académie Impériale de Peterſbourg, Membre de la Société d'Education de Pologne, &c. A Berlin, chez Georges-Jacques Decker, Imprimeur du Roi. 1786. 215 pag. in-4°. avec figures.

La queſtion propoſée par l'Académie de Berlin tenoit également aux mathématiques & à la métaphyſique. Il eſt arrivé ſouvent que les Métaphyſiciens étoient mécontens des principes admis en Mathématiques, ſurtout dans la Géométrie nouvelle ; & Mac-Laurin, célèbre Géomètre d'Angleterre, fit un Ouvrage exprès pour leur répondre. La queſtion propoſée par l'Académie de Berlin a donné lieu à M. l'Huilier de rédiger ſes méditations à ce ſujet, & il entreprend dans cette piece de montrer avec toute la rigueur néceſſaire : que la méthode des Anciens, connue ſous le nom de méthode d'exhauſtion convenablement étendue, ſuffit pour établir d'une maniere certaine les principes des nouveaux calculs ; ſans que cependant cette réduction entraîne après elle des longueurs & des difficultés propres à rebuter dès les premiers pas ceux qui veulent entrer dans la carriere des Mathématiques ſublimes. Il examine enſuite en abrégé les différentes manieres dont les principes de ces calculs ont été expoſés, & il montre comment, en ſuivant des routes entierement oppoſées, on eſt cependant parvenu à des réſultats ſemblables ; les uns ont dit que les infiniment petits étoient rigoureuſement égaux à rien, les autres que c'étoient ſeulement des incomparables, mais les méthodes de calculs reviennent au même & conduiſent aux mêmes vérités.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE.

Icones Plantarum rariorum, à D. Jacquin ; Partis II ſectio I. Cette Partie contient les Plantes ſuivantes, repréſentées avec beaucoup d'exactitude & de vérité : Convolvulus crenatus ; Ipomœa leucantha ; Solanum Peruvianum ; Solanum Carolinenſe ; Solanum Virginianum ; Solanum lanceæfolium ; Celoſia virgata ; Cynanchum obliquum ; Cynanchum Carolinenſe ; Gomphræna Braſilienſis ; Sanicula Marylandica ; Agave Virginica ; Celſia linearis ; Dolichos gladia-

tus; Phaseolus semierectus; Galega Capensis; Astragalus exscapus; Carduus acaulis; Conyza Carolinensis; Senecio Rosmarinifolius; Orchis variegata; Passiflora lutea; Jatropha gossypi-folia; Myrica segregata; Pteris caudata.

DE LEIPSICK.

De Sophoclis Œdipo rege, à D. M. Henr. Blummer. Ce petit Ecrit annonce des connoissances littéraires très étendues. L'Auteur y examine l'Œdipe Roi de Sophocle, juge, loue & critique cette Tragédie d'après les regles dramatiques, défend le Poëte contre les allégations de Voltaire, & développe en quelques endroits les préceptes d'Aristote.

DE FRANCFORT SUR L'ODER.

Analecta ad Historiam rei metallicæ Veterum : ad Chr. G. Heynium. Auctore Joh. Gottlob Schneider, Eloq. & Philolog. Prof. 1788, in 4°. 37 pag.

Ce petit Ouvrage est un très-bon Commentaire sur deux excellens Mémoires envoyés à la Société Royale des Sciences de Gottingue qui proposa en 1783 pour sujet d'un prix l'examen de la Science métallurgique des Anciens. Ces deux Mémoires imprimés dans le tems, & le Commentaire que nous annonçons, forment un très-bon Ouvrage sur cette partie.

DE GOTTINGEN.

Edmundi Castelli Lexicon Syriacum, ex ejus Lexico Heptaglotto, seorsim typis describi curavit atque sua adnotata adjecit J. D. Michaëlis. Pars I. 1788, 476 pag. in-4°.

L'Editeur de ce Dictionnaire l'a rectifié en plusieurs endroits, a suppléé plusieurs mots omis, remis à leur place ceux qui étoient dans le Supplément, ajouté des notes historiques & géographiques, imprimé les mots arabes en caracteres arabes: toutes ces améliorations doivent faire rechercher cette Edition par ceux qui cultivent la Littérature Orientale.

D'ERLANGEN.

H. Fr. Delii Adversaria argumenti physico-medici. in 4°. *fasc. V.* 1787.

Ce Cahier contient les dissertations suivantes. *Propositiones & observationes quædam Medicinam Obstetriciam & populationem, necnon universam Medicinæ scientiam spectantes ; autore K. Fried. de Groote. — Dissertatio sistens experimenta & cogitata quædam circa habitum solutorum metallorum, auri præsertim ad Gallas cum adversariis medicis, à C. Bern. Wagner. — Particulæ quædam physico-medicæ, à J. Andr. Eydt. — Dissertatio de Ophthalmiâ à vitio ventriculi cum adversariis nonnullis chirurgico-medicis, à Theob. Singeisen. — Dissertatio*

sertatio de malignitate circa febres tertianas, *à G. Chirstoph. Haas.* — *De panni asperi lanei usu medico-chirurgico cum adversariis nonnullis medico-physicis*, *à C. Ph. Schmidt.*

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Tables of the apparent places of the Comet of 1661 *whose return is expected in* 1789 *to which is added a new method of using the reticule Rhomboide*, *by Sir Henry Englefield Bart. F. R. S. and F. A. S. London*, *printed for Elmsly*, *in the strand.* 1788, 25 pag. in-4°. avec figures.

M. Pingré avoit déjà donné, dans la Connoissance des Tems, des Tables propres à faciliter la recherche de la Comete que l'on attend; mais celles de M. le Chevalier Englefield sont beaucoup plus étendues.

Il donne aussi une figure très-grande & très-bien gravée, semblable à celle de M. Méchain, (*Mém. présentés*, T. X.) avec laquelle on peut trouver facilement le lieu de la Comete vu de la Terre; car il suffit de tirer une ligne du lieu de la Terre au point où est projetté le lieu de la Comete, la parallele passant par le Soleil ira couper l'écliptique de la figure au point cherché.

Pour avoir la latitude géocentrique, on fait un triangle rectangle avec la distance de la Terre au lieu de la Comete projetté sur la figure, & avec l'élévation de la Comete au-dessus du plan de l'écliptique dont on trouve ici une table, pour tous les points de l'orbite. L'angle de ce triangle sera la latitude de la Comete vue de la Terre. Ainsi ce Mémoire leve toutes les difficultés qui pourroient retarder la recherche de cette Comete. Mais nous ne devons pas dissimuler que M. Mechain a rendu fort douteux le retour de cette Comete de 1661.

FRANCE.

DE TOULOUSE.

AVERTISSEMENT.

L'Académie des Jeux Floraux fera, suivant l'usage, la distribution des prix, le 3 Mai de l'année prochaine 1789, dans la Salle des Illustres de l'Hôtel de Ville.

Ces prix sont une amarante d'or, de la valeur de 400 liv., destinée à une Ode.

Une églantine d'or, de 450 liv., pour le prix du Discours, dont le sujet sera pour l'année prochaine, *l'Eloge de Buffon.*

Aucun des Discours présentés cette année à l'Académie n'ayant rempli ses vues, le prix a été réservé.

Une violette d'argent de 250 l., pour un Poëme de soixante vers au moins, & de cent au plus,

dans le genre noble; ou pour une Epître d'environ cent cinquante vers. M. l'Abbé Carré, Professeur d'Eloquence au College Royal, s'est déclaré l'Auteur de l'Epître, ayant pour titre : *à M. l'A. D.... sur son voyage dans la Grece*, qui a été couronnée.

Un souci d'argent de 200 liv., destiné à une Elégie, à une Idylle ou à une églogue : ces trois genres concourant pour le même prix. M. Blanchard s'est déclaré l'Auteur de l'Idylle intitulée : *l'Héroïsme de l'Amour*, à laquelle le prix a été adjugé. M. Blanchard ayant remporté trois prix d'Idylle, ne peut plus concourir dans ce genre.

Un lys d'argent de 60 liv., pour un Sonnet ou Hymne en l'honneur de la Vierge.

Le sujet des autres Ouvrages de Poésie, est au choix des Auteurs.

La façon le contrôle & autres fraix, sont compris dans les sommes qui énoncent la valeur des prix.

Outre les prix ordinaires, l'Académie a eu encore à distribuer des prix réservés pour tous les genres.

L'Académie prévient les Auteurs que les Ouvrages qui pourront blesser la Religion, les Mœurs ou le Gouvernement; ceux qui ne sont que des traductions ou des imitations, qui traiteront des sujets donnés par d'autres Académies, ou qui auront quelque chose de burlesque, de satyrique, d'indécent; ceux qui auront déja été présentés aux Jeux Floraux ou à d'autres Académies; ceux qui auront paru dans le public; ceux dont les Auteurs se seront fait connoître avant le jugement, ou pour lesquels ils auront fait solliciter, seront exclus du concours.

Les Auteurs qui traitent des matieres Théologiques, doivent faire mettre au bas de leurs Ouvrages, l'approbation de deux Docteurs en Théologie, sans quoi ils ne seront pas reçus.

Ils feront remettre pendant les quinze premiers jours du mois de Février 1789, par des personnes domiciliées à Toulouse, trois copies lisibles de chaque Ouvrage, à M. Castillon, Avocat au Parlement, Secrétaire perpétuel de l'Académie, au College Royal. Son regiftre devant être barré le seizieme jour de Février, il n'en recevra plus après ce terme qui est de rigueur. Les Ouvrages adressés par la poste à droiture au Secrétaire, ne seront pas présentés à l'Académie. Elle a rejetté cette année du Concours, des Ouvrages qui auroient pu balancer ses suffrages, les uns parce qu'il n'avoient qu'une ou deux copies, les autres pour avoir été adressés directement à M. Castilhon Secrétaire, sans être affranchis. Elle ne suppléera point aux omissions, & l'on ne recevra aucune correction des Ouvrages, après qu'ils auront été remis; ainsi les Auteurs doivent revoir avec soin les copies qu'ils présenteront.

Ces trois copies seront défi-

gnés, non seulement par le titre, mais encore par une devise ou sentence que M. le Secrétaire écrira sur son registre, ainsi que le nom, la qualité ou la profession, & la demeure des personnes qui les lui auront remises.

Le Secrétaire avertira ceux qui auront remis les Ouvrages couronnés, afin que les Auteurs viennent eux-mêmes présenter le récépissé du Secrétaire, l'après-midi du 3 Mai, à l'Assemblée publique de la distribution des prix. Si les Auteurs sont absens, ils doivent envoyer à une personne domiciliée à Toulouse, une procuration en bonne forme avec le Récépissé du Secrétaire, chez qui les Auteurs, ou leurs fondés de procuration, pourront aller retirer le prix le lendemain de la distribution.

On ne peut remporter que trois prix du même genre. Les Auteurs qu'elle découvrira avoir enfreint cette loi, seront privés des prix qui auroient été adjugés à leurs Ouv[illegible].

Ceux qui auront remporté trois prix, l'un desquels sera celui de l'Ode, pourront obtenir, selon l'ancien usage, des Lettres de Maître des Jeux Floraux. Ces Lettres leur donneront le droit d'assister & d'opiner avec les Académiciens, aux assemblées publiques & particulieres qui regardent seulement le jugement des Ouvrages & la distribution des prix.

Après que les Auteurs se seront fait connoître, le Secrétaire leur donnera, (s'ils le demandent) des attestations portant qu'un tel, une telle année, pour tel Ouvrage, par lui composé, a remporté un tel prix; & l'Ouvrage en original sera attaché à cette attestation, sous le contre-scel des Jeux.

DE NÎMES.

Programme de l'Académie Royale de Nîmes.

L'Académie avoit proposé pour le prix de cette année, fondé par M. l'Abbé d'Ornac de Saint Marcel, Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Nismes, & l'un des vingt-six Académiciens, cette question:

» Quels seroient les moyens d'améliorer les différentes qualités de vins & les Eaux-de-vie du Bas-Languedoc, & d'en étendre le Commerce dans les divers climats.

Elle a reçu sur cette question un Mémoire très-étendu & très-estimable par son érudition; mais l'Auteur n'a pas répondu à ce qu'exigeoit le Programme, & il ne paroit pas avoir connu les qualités spécifiques des vins du Bas-Languedoc. Cet Ouvrage n'est point d'ailleurs appuyé sur les expériences que ce sujet important exigeoit, & que l'Académie étoit en droit d'attendre.

Le peu de succès de cette question proposée pendant deux années

consécutives, détermine l'Académie à la retirer.

L'Académie a déjà proposé pour le prix de 1789 de

« Déterminer par l'expérience les propriétés hygrométriques de la soie écrue, & d'après ces propriétés, indiquer les avantages & les désavantages des différentes manieres de conditionner les soies, à l'air, ou au feu, usitées dans le Commerce.

Elle propose pour la même année 1789, un prix de Poésie.

Le sujet, le genre du Poëme, & la mesure des vers sont au choix des Auteurs. On desire que la pièce n'excède pas deux cents vers.

L'Académie propose d'avance pour sujet d'un prix d'éloquence qu'elle donnera en 1790, *l'Eloge de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, sœur de François Ier.*

Ces différens prix seront chacun de trois cents livres. Les paquets seront adressés, francs de port, à M. Razoux, D. M. Secrétaire perpétuel de l'Académie. Ils ne seront pas reçus après le premier Mars de l'année pour laquelle le prix est indiqué. Ce terme est de rigueur.

Chaque Auteur mettra une devise à la tête de son Ouvrage, il y joindra un billet cacheté qui contiendra la même devise, son nom, & le lieu de sa résidence.

Toutes personnes, excepté les les vingt-six de l'Académie, seront reçues à composer pour ces prix.

Les Auteurs qui se feront connoître directement ou indirectement, seront exclus du Concours.

L'Académie avertit que tous les Ouvrages qui lui seront présentés pour concourir au prix, doivent rester dans son dépôt, & qu'elle ne les rendra pas aux Auteurs.

Moyse considéré comme Législateur & comme Moraliste Par M. de Pastoret, Conseiller de la Cour des Aides, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, de celles de Madrid, Florence, Cortone, &c. A Paris, chez Buisson, Libraire, hôtel de Coëtlosquet, rue Hautefeuille, N°. 20, sous le privilége de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Paris, 1788, in 8°. 599 pag

Ouvrage curieux & intéressant dont nous rendrons compte. On trouve chez le même Libraire, l'Ouvrage du même Auteur, intitulé *Zoroastre, Confucius & Mahomet considérés comme Législateurs, & comme Moralistes*, avec le Tableau de leurs Dogmes, de leurs Loix & de leur Morale. Seconde Edition, un volume in-8°. Prix 4 liv. 10 sols broc. 5 liv. 10 sols rel.

Idée générale de Jésus Christ & de son Eglise, ou Exposition des Mysteres de sa Naissance, de sa Mort & de sa Résurrection, & Etablissement de son Eglise, avec des caracteres de vérité qui la distin-

guent des autres Sociétés Chrétiennes. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, avec Approbation & Privilége du Roi. 1788, in-12. 480 p. sans l'Avertissement.

Nous donnerons une idée de cet Ouvrage.

Les Pseaumes traduits en françois, avec des réflexions. Par le P. G. F. Berthier. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1788, avec Approbation & Privilége du Roi. 5 vol. in-12.

Nous avons déjà parlé plus d'une fois des Pseaumes traduits par le P. Berthier, *avec des notes & des réflexions.* On nous apprend dans un Avertissement, que cette Edition en huit volumes in-12 est déjà presque épuisée, & qu'on en demandoit une seconde. « Nous la » donnons, sans y rien ajouter, » dit-on, nous retranchons même » cet appareil scientifique des » Dissertations & des notes mê- » lées de Grec & d'Hébreu. Elle » sera de cette maniere, moins » volumineuse & plus commode » pour les personnes qui ne cher- » chent qu'à éclairer & à nour- » rir leur piété. » C'est-à-dire, qu'on a supprimé les *notes*, où l'Auteur rendoit raison du sens qu'il présentoit dans sa Traduction. Ces deux Editions seront donc recherchées par différentes sortes de personnes. Les simples, qui n'ont à cœur que la piété chrétienne, se contenteront de la seconde; ceux qui cherchent le vrai sens du Prophête Roi, seront toujours pour la première, qui d'ailleurs contient tout ce qui se trouve dans la suivante; & puisque cette premiere Edition est déjà presque epuisée, ils peuvent espérer que malgré leur petit nombre, on servira de même leur goût par une réproduction, qui ne leur laissera rien à desirer.

Nouvaux Principes des Connoissances humaines, pour donner aux jeunes gens les moyens de faire les plus grands progrès dans les Sciences. Mais il ne suffit pas de lire une fois légerement: il faut lire & relire avec application. Par M. Stremon.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

Georg.

A Paris, chez les Marchands de Nouveautés. 1788. Brochure de 34 pag.

L'Auteur, qui adresse cette Lettre à Messieurs de l'Académie de Londres, est passionné pour un Ouvrage intitulé: *Physique nouvelle formant un Corps de Doctrine*, &c. C'est surtout à l'attraction qu'il en veut, & qu'il lui plait d'appeller une *vertu occulte.* C'est aussi par un raisonnement assez singulier, qu'il prétend prouver que cette vertu attractive devroit diminuer selon les cubes, & non selon les quarrés des distances. Il est un peu mieux fondé, quand il

examine les raifons que les partifans de l'attraction produifent, pour expliquer comment, tandis que la Lune, dans le méridien d'un lieu, y éleve les eaux de la mer, celles qui leur font diamétralement oppofées dans l'hémifphere inférieur, s'élevent auffi à la même hauteur au deffus de la terre. C'eft là la partie foible du fyftême des attractionnaires fur le flux & reflux de la mer.

L'Auteur fubftitue à la vertu attractive l'*activité*, qu'il fuppofe etre une *propriété* des êtres élémentaires, fans craindre qu'on lui objecte que c'eft auffi admettre une *qualité occulte* auffi inconcevable & auffi arbitraire que celle qui, dans fa fuppofition, lui déplaît. Le P. Honoré Fabri, & quelques Neutoniens, ont auffi fuppofé que la gravité étoit une *propriété* effentielle des corps. Ce qui nous étonne, c'eft la confiance avec laquelle l'Auteur propofe fes idées, & que les annonçant comme la *plus grande découverte qui ait été jamais faite dans les Sciences*, il prie les Phyficiens, Aftronomes, & Méthaphyficiens, de donner leur avis fur cet objet par les papiers publics. Si ces Savans daignent s'en occuper, il leur devra, ce nous femble, un remerciement bien mérité.

Vie de M. Grosley, écrite en partie par lui-même, continuée & publiée par M. l'Abbé Maydieu, Chanoine de l'Eglife de Troyes en Champagne, dédié à un inconnu

Tum demum vitam, cum moriuntur, agunt.

A Londres, & fe trouve à Paris, chez Théophile Barrois le jeune, Libraire, quai des Auguftins, N°. 18. 1787, un volume in-8°. de 430 pag. On lira avec plaifir ce dernier Ouvrage de M. Grofley, qui ne s'eft pas moins diftingué par fes vertus que par fes travaux littéraires.

Sevigniana, ou Recueil de penfés, d'anecdotes littéraires, hiftoriques & morales, tirées des Lettres de Madame la Marquife de Sévigné, avec des remarques pour l'intelligence du texte. A Auxerre, de l'Imprimerie de L. Fournier: fe trouve à Paris. chez Mufier, rue Pavée Saint-André, au coin du quai des Auguftins, Durand pere & fils, rue Galande, hôtel de Lefleville, & Colas, place Sorbonne attenant l Eglife de Cluni, N°. 21. 1788, in-12 de 388 pag., & les Préliminaires 8.

Le petit Salomon, ou le véritable Ami; Ouvrage contenant des leçons de morale, de vertu & de conduite, propres à former un jeune homme qui fe deftine à entrer dans le monde.

Ad majorem Dei gloriam.

A Amfterdam, & fe trouve à Paris chez Nyon l'ainé & fils, Libraires,

rue du Jardinet, quartier Saint-André des Arcs. 1788. 2 vol. in-12 l'un de 398 pages, l'autre de 272.

Les Etudes du Magistrat, Discours prononcé à la rentrée du Conseil Supérieur du Cap le Jeudi 5 Octobre 1786. Par M. François de Neuf-Château, Procureur Général du Roi; suivi d'un Morceau de l'Histoire critique de la Vie Civile, traduit de l'Italien.

Et si alterum pedem in tumulo haberem, non pigeret aliquid addiscere.
(L. 20, ff. de Fidei Comm. Liber.)

Au Cap-François, & se trouve à Nancy, chez la veuve le Clerc, Imprimeur-Libraire; à Paris, chez Née de la Rochelle, Libraire, sur le quai des Augustins, près le pont Saint-Michel; avec Permission. 1788, in-8°. 100 pages, & les Préliminaires 19.

Histoire de Sumatra, dans laquelle on traite du Gouvernement, du Commerce, des Arts, des Loix, des Coutumes & des Mœurs des Habitans; des productions naturelles, & de l'ancien état politique de cette Isle; par M. William Marsden, de la Société Royale de Londres, ancien Secrétaire du Président & du Conseil du Fort Marlborourg, à Sumatra: traduite de l'Anglois sur la deuxieme Edition, avec des Cartes. Par M. Parraud, de l'Académie de Villefranche & de celle des Arcades de Rome. A Paris, chez Buisson, Libraire, hôtel de Coëtlosquet, rue Hautefeuille, N°. 20 1788, avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. in-8°. l'un de 363 pages & les Préliminaires 16; l'autre de 353. Prix 8 liv. brochés, 10 liv. reliés, & 9 liv. brochés, franc de port par la poste.

Eloge de Guillaume d'Estouteville, Cardinal, Archevêque de Rouen, Légat du Saint-Siége sous Charles VII. Par M. Roux de la Borie, Etudiant en Logique au Collége de Louis-le-Grand; Discours couronné à Rouen le 6 Mars 1788. A Paris, chez le Boucher, Libraire du Châtelet, au coin des rues du Marché Palu & de la Calandre, en la Cité, à la Prudence. 1788, in-8°. de 57 pages. Prix 1 liv. 4 f. broché.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DU MOIS DE JUILLET 1788.

Fin de la Table

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVIII.

AOUST.



A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, N°. onze, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC PRIVILÈGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le Journal des Sçavans *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, No. II. C'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* Journal des Sçavans *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

AOUST M. DCC. LXXXVIII.

NOTICES and Descriptions of Antiquities of the Provincia Romana, &c i. e. Notice & Description des Antiquités de la Province Romaine de la Gaule, c'est-à-dire, de la Provence d'aujourd'hui, du Languedoc & du Dauphiné, avec des Dissertations sur les objets dont on parle; & un Appendix où l'on décrit les Bains Romains & les Thermes découverts en 1784 à Badenweiler. *By Governor Pownall, F. R. S. and F. S. A. Londres 1788.* in-4°. pag. 197.

PREMIER EXTRAIT.

LE but que M. Pownall s'est proposé dans son travail a été l'utilité des voyageurs & des lecteurs qui livrés à la littérature cherchent, dans les Antiquités Romaines, des secours pour l'in-

telligence des anciens Auteurs, Historiens, Orateurs, Poëtes, & Philosophes. Il n'est, à son avis, dans l'Europe aucune contrée qui ait mieux mérité, & qui mérite encore l'attention d'un voyageur curieux & instruit, que la Province Romaine des Gaules, qui embrasse aujourd'hui la Provence, le Languedoc & le Dauphiné. Si les sources d'abondance, qu'il décrit, y sont aujourd'hui les mêmes qu'autrefois, l'état présent, quant à la magnificence publique & privée, n'est que le *débris* de l'ancien, si l'on excepte une ou deux grandes villes. On connoît plusieurs de ces restes d'antiquités qui s'y trouvent. Mais quand on examine, sur les lieux, les descriptions qui en ont été données, on les trouve souvent très-imparfaites; souvent ceux qui en ont fait sur les lieux mêmes, n'avoient pas les connoissances nécessaires, souvent encore des savans n'ont travaillé dans leurs cabinets que sur des dessins peu exacts; enfin on a négligé des objets qu'on n'entendoit pas. Si l'on est étonné de la multitude, de la richesse, de la magnificence des édifices publics, des temples, des trophées, des monumens triomphaux, des théâtres, des amphithéâtres, des aquéducs, & des bains publics qui décoroient cette province; on doit aussi reconnoître, avec M. Pownall dans tant d'objets de luxe, l'esprit de la politique Romaine. Pour contenir dans le devoir les peuples conquis, pour leur ôter même jusqu'au desir de secouer le joug, les Romains se conduisoient à leur égard, comme Agricola à l'égard des Bretons. Il faut voir de quelle maniere Tacite cité par M. Pownall s'explique sur ce point. On accoutuma un peuple indocile à l'oisiveté par le plaisir, on l'excita, on l'encouragea à construire des temples, des places publiques, des édifices. On attacha de l'honneur à ce genre de travail, on punit les paresseux. On inspira aux grands le goût des sciences & des arts, avec le desir d'obtenir des honneurs, des dignités, des emplois dans la République. Enfin on parvint à leur faire rechercher les appas du vice, portiques magnifiques, bains vastes & commodes, repas somptueux & délicats. L'ignorant ne voyoit en cela que l'art de policer des hommes grossiers; c'étoit une partie de leur esclavage. C'est la réflexion que fait Tacite lui même, *idque apud imperitos humanitas vocabatur, cum pars servitutis esset.* (Agr. 21.) Telle étoit l'exécution du plan que cet Historien appelle très-salutaire (*saluberrimum consilium.*) Il l'étoit effectivement, du moins en apparence, & momentanément pour la République; car dans la suite il fut une des principales causes de sa destruction totale.

A une poste & demi de Valence, l'Auteur vit à la porte d'une église une colonne milliaire, dont le nombre VI qu'elle porte doit, à

son avis, se rapporter à cette ville qui alors étoit considérable, & le point d'où on comptoit les milles. Le plus important reste de l'antiquité qu'on remarque à Orange est l'arc de triomphe, dont on a donné plusieurs descriptions qui ne paroissent pas exactes à M. Pownall. Il est surpris sur-tout qu'on n'ait point décrit les bas-reliefs qui s'y trouvent, & doivent se rapporter aux événemens qui ont donné lieu à ce monument. Avant de présenter ses conjectures sur cet objet, il décrit cet arc de triomphe, sans néanmoins en donner le plan. Les bas-reliefs, qui paroissent appliqués, représentent des trophées d'armes offensives & défensives, des instrumens de musique militaire, des enseignes, des étendards, formant un groupe qui paroît tenir du hasard, quoique fait à dessein. Les épées, les boucliers, les casques sont aussi groupés ensemble, les lances s'élevent au-dessus en faisceaux On voit ici la forme d'un de ces longs boucliers. C'est un écu écartelé; au premier & quatrieme une cigogne; au 2 & 3, deux lignes qui se croisent en sautoir, ont à chacune de leurs extré mités une espece d'étendard carré. C'étoit sans doute la marq e distinctive d'une nation guerriere, ou d'une famille, ou même d'un particulier; & l'Auteur est persuadé avec quelque raison, que c'est là l'origine des armoiries, bien antérieure par conséquent à l'époque des Croisades.

Les Romains ne se contenterent pas de ces marques muettes: ils inscrivirent sur les boucliers les noms de ceux qui les avoient portés. Un de ces noms avoit d'abord paru à l'Auteur être *Mario*, quoiqu'il puisse être *Marco*; un autre *Ducado*, quoi qu'on puisse lire *Ricard*. D'autres bas-reliefs, dont l'Auteur assigne la place, représentent des instrumens de sacrifice. Ici c'est une bataille, mais les objets ne peuvent bien se distinguer, à cause de l'éloignement; là ce sont des navires ou bateaux attachés l'un à l'autre.

Comme ce monument ne porte point d'inscription, les savans se sont partagés à son sujet en trois opinions principales Les uns ont cru qu'il avoit été érigé en l'honneur de Domitius Ænobarbus, après la victoire remportée sur les Allobroges; d'autres en l'honneur de Marius, lorsqu'il vainquit les Cimbres & les Teutons; enfin en l'honneur de Jules César, dans le tems qu'il commandoit dans cette Province. Ce dernier sentiment, qui est celui qu'a soutenu M. Ménard dans un Mémoire critique que présente le vingtieme volume du Recueil de l'Académie des Belles-Lettres, paroît le moins probable à M Pownall, qui donneroit volontiers la préférence au second, s'il n'avoit un quatrieme à proposer, quoique cependant comme une simple conjecture.

On voit par le témoignage de Florus, qu'Ænobarbus & Fabius

Maximus erigerent chacun une *tour de pierre* (*turres saxeas*) en mémoire des victoires qu'ils avoient remportées dans les lieux où ils avoient combattu. Les Allobroges vaincus par Ænobarbus ne tarderent pas à reprendre courage ; unis aux Auvergnats ils mirent sur pié une armée nombreuse, & Bituitus chef des derniers eut la témérité de faire dire à Fabius que ses soldats n'étoient pas en assez grand nombre pour suffire à la nourriture des dogues de son armée. La coutume de ces peuples étoit de mener des chiens dans leurs expéditions militaires ; d'ailleurs un chien étoit leur enseigne, comme l'aigle celle des Romains. La prudence & la discipline l'emporterent aisément sur une multitude mal disciplinée. L'enseigne des Auvergnats, le chien, fut prise, & cette enseigne paroît sur l'arc triomphal d'Orange. Celle des Allobroges, qui étoit le sanglier, eut le même sort, & paroît aussi sur le même monument. La rupture d'un pont de batteaux qui étoit sur le Rhône fit périr une infinité de soldats dans ce fleuve ; & l'Auteur n'oublie pas d'observer que cette circonstance est exprimée dans un des bas-reliefs de l'arc de triomphe. Ces raisons & d'autres portent M. Pownall à penser que ce monument a été construit en l'honneur de Fabius Maximus. Mais il ne fut point dans son origine ce qu'il parut depuis. Ce n'étoit d'abord qu'une tour de pierre, comme s'exprime Florus, un trophée, non un monument triomphal. Un Général Romain auroit-il osé en laisser construire de cette derniere espece, sans avoir obtenu auparavant les honneurs du triomphe ? L'Auteur conjecture donc que ce ne fut que du tems d'Auguste que les habitans de la province, pour se conformer à l'esprit regnant de la Cour, & pour flatter ce Prince qui devoit passer par Orange, réparerent le trophée de Marius, qui n'étoit qu'une tour de pierre, & en formerent un arc triomphal, honneur qu'ils ne firent pas à d'autres monumens pareils qui resterent des trophées, ou des arcs qui désignoient seulement des trophées. M. Pownall fonde sa conjecture sur ce que les bas-reliefs, & d'autres ornemens de l'arc d'Orange, ne lui ont pas paru être tous du même goût & du même âge.

Il est bien étrange qu'il ne reste aucune trace de la position des bains chauds, qui ont donné autrefois de la célébrité & jusqu'au nom latin à la ville d'Aix. On y voit, comme ailleurs, des débris d'aquéducs qui du sommet des montagnes portoient des eaux limpides pour l'usage des habitans. On a cru que ces conduits étoient recouverts de marbre, mais l'Auteur après un mûr examen, a observé qu'à la plus grande hauteur où l'eau pouvoit s'élever, c'étoit une espece de stuc si dur & si compact qu'il est susceptible d'un poli

égal à celui du marbre. Dans le petit nombre d'anciens monumens conservés à Aix, il a remarqué quelques fûts de colonne, & n'a pu s'empêcher de rire de l'ignorance de celui qui sur une colonne de granit du pays, servant d'ornement à une fontaine, a fait inscrire ces mots *columna Ægyptiaca*. On voit sur la place de la ville deux tours qui ont fait partie des fortifications d'une ancienne citadelle. Il y en avoit une troisieme qui passoit pour un ancien mausolée, & à laquelle on donna le nom de la *tour de l'horloge*, après qu'on y eut placé une cloche. Elle ne subsiste plus, ayant été détruite en 1779. M. Grégoire, jeune homme de cette ville, en avoit tiré le dessin peu de tems auparavant, & M. Pownall le donne gravé (1). En la détruisant on y trouva deux urnes pleines de cendres & d'ossemens, dont l'une d'une forme élégante est gravée & décrite dans cet ouvrage. Comme des Anatomistes ont jugé que ces ossemens sont d'un jeune homme, M. Pownall conjecture que ce pourroient être ceux de Lucius César, fils adoptif d'Auguste, qui allant en Espagne mourut à Marseille. L'Auteur ne quitta pas la ville d'Aix, sans voir le riche Cabinet de M. le Président de Saint-Vincent, dont il célebre la politesse & le savoir. Il est sur-tout précieux par la multitude des médailles qu'il renferme. Comme il apprit que les Antiquaires de France étoient embarrassés sur l'explication d'un Othon en or, avec une figure au revers, qu'on appelle ordinairement *Hercules bibax*, & dont l'inscription porte: ΗΡΑΚΛΗΣ ΣΕΡΑΠΙΩΝ, il crut pouvoir hasarder une conjecture, en disant que cet Othon fut frappé par Vespasien en Asie où il étoit du tems de cet Empereur, & où il commença de donner libre carriere à son ambition, sous les auspices de Sérapis, comme on le voit dans Tacite *Hist.* IV.

Marseille, dont l'Auteur décrit l'origine, les productions du terrein, le caractere, les mœurs des habitans, leurs loix, leur religion, leurs sciences, leurs arts, leur commerce, est, selon lui, de toutes les villes connues, celle qui ayant réuni dans son enceinte tant de monumens de différente espece, marques de son ancienne magnificence, en montre le moins de débris aujourd'hui. Une des raisons qu'il en donne, c'est que cette ville ayant été tant de fois détruite & rebâtie, les fragmens anciens, altérés, brisés, ont servi aux nouvelles constructions, de maniere qu'ayant totalement perdu leur ancienne forme, ils sont à présent méconnoissables. Il en trouve une autre cause dans le zele inconsidéré des Prêtres chrétiens qui

(1) M. le Président de Saint-Vincent, aujourd'hui Associé libre regnicole de l'Académie des Belles-Lettres, a envoyé à cette Compagnie une Dissertation manuscrite sur ce monument, avec le dessin,

ne se contenterent pas de détruire les objets de l'idolâtrie, mais ruinerent encore d'autres anciens monumens dans les lieux où dominoit la religion de J. C. Enfin les eaux de la mer ont englouti une bonne partie de ces monumens.

Cependant on y en trouve encore quelques restes, & l'Auteur paroît ne pas douter que les colonnes, les pilastres & les frontons qu'on voit à l'autel de S. Lazare, n'aient fait partie de l'*Ephesium*, c'est-à-dire, du Temple construit par les Marseillois à Diane d'Ephese, dont ils transporterent le culte, l'image & les Prêtresses, de maniere que leur Eglise étoit un démembrement de l'Eglise Métropolitaine d'Ephese Ils bâtirent de même, dans leur Citadelle, un Temple en l'honneur d'Apollon.

Le Savant Antiquaire a souvent observé que les monumens donnés par le P. Montfaucon sont peu exacts. Ceux qu'a publiés M. Grosson dans son *Recueil des Antiquités & Monumens Marseillois*, ne sont pas exempts de ce défaut. Aussi M. Grosson a-t-il souvent regretté lui-même les beautés que la négligence des Graveurs enleve aux monumens. Mais la faute ne vient pas des Graveurs seulement, dans la gravure & la description d'un bas-relief sur un ancien sarcophage qui sert aujourd'hui de fonts baptismaux dans l'Eglise Cathédrale. Plusieurs de ces sarcophages chargés de bas-reliefs emblématiques, conservent maintenant des reliques de Saints dans l'Eglise de Saint-Victor. L'Auteur en rapporte quelques-uns d'un dessin assez bisarre. Un autre bas-relief d'un sarcophage qu'on voit ici représenté, & dont M. Pownall ne fait pas peu de cas, est divisé en trois parties, dont celle du milieu porte une inscription qui apprend la mort d'un certain Titus Tannonius, âgé de cinq ans six mois. Dans les deux autres sont deux génies à très-longues aîles, endormis, tenant d'une main leur flambeau renversé. Leur arc & leur carquois sont suspendus à un arbre. A en juger par la gravure, l'ouvrage ne paroît pas exquis : l'Artiste y a mis une monotonie choquante, en donnant aux deux génies à peu près la même forme & la même attitude.

Parmi les inscriptions grecques sépulcrales, M. Pownall en a remarqué quelques unes qui attestent la reconnoissance des affranchis envers leurs maîtres. Il en rapporte une entr'autres qui, trouvée à la place de S. Victor en 1763, est maintenant dans un mur de la maison d'un Chanoine. Elle a été, dit-il, mal copiée, & plus mal interprétée. Nous doutons fort que l'explication de l'Auteur paroisse meilleure : nous ne voyons pas même bien comment il a pu en tirer ce sens : *Kaimenon, affranchi éleve ce monument de reconnoissance à Carmolaus, fils de Thrason.* Au moins auroit-il du lire *Sarmolaus*, puisque la premiere lettre de ce nom

nom est certainement un *sigma*, comme dans d'autres termes de cette inscription. Si l'on découvre à Marseille quelques petites statues des Dieux Lares, faciles à cacher & à conserver, on y trouve très-peu d'ustensiles de ménage. L'Auteur vit chez M. Grosson un vase à parfum d'albatre oriental, dont il donne la figure, parce qu'il lui a paru bien fini dans l'ancien style. Il donne aussi la forme d'un instrument dont on n'a pas connu l'usage. Il pense que c'étoit ce que les anciens appelloient *pumex*, parce que cet instrument étoit ordinairement formé de pierre-ponce, comme celui-ci. Il servoit dans les bains à frotter la peau.

Les Marchands de cette ville ont apporté de l'Egypte, de la Grece, & de l'Asie, où ils ont des comptoirs, plusieurs pieces antiques & curieuses. L'Auteur parle de quelques-unes qui l'ont frappé: la statue, par exemple, d'une Prêtresse Egyptienne, grande comme nature, qui est aujourd'hui à l'Académie: celle d'un Prêtre Egyptien qu'il vit dans le jardin de la maison de campagne de M. Séguier. Elle seroit aussi grande que nature, si elle n'étoit pas assise sur ses talons, comme pour un acte de dévotion. Un autre monument dont il fait encore plus de cas, & qu'il vit à la maison de campagne de feu M. Guis, Auteur du *Voyage Littéraire de Grece*, c'est l'étui en basalte d'une Momie; la cavité destinée à contenir le corps est taillée avec la plus grande exactitude dans ses contours. Il a cinq pieds anglois & six pouces de long, sur un pied sept pouces à l'endroit des épaules. Un morceau plus précieux encore est une Sardoine gravée qu'on croit être le portrait de Cléopâtre sous la forme de *Minerva salutifera*, & l'Auteur juge cette tradition bien fondée. Il se conserve dans la famille d'un Marchand François, nommé Malijai, qui l'acheta mille écus en Egypte.

Près de S. Remi, & sur la route d'Aix à Arles, est un lieu que les anciens appelloient *Glanum Livii*, parce qu'on croyoit que M. Livius Drusus Libo, sous les auspices de Jules César ou d'Auguste, y avoit conduit & établi une Colonie, dont il fut le patron & le bienfaiteur, ainsi que ses descendans. M. Pownall y a observé deux monumens curieux, dont l'un est sépulcral, l'autre est ordinairement nommé arc triomphal. Ce dernier est un pont d'une seule arche, dont l'Auteur donne le dessin & la description, où l'on ne voit rien qui ait rapport à une expédition militaire. Tout y annonce la paix plutôt que la guerre. On a vu précédemment que l'habile antiquaire distingue l'arc *triomphal* de l'arc *trophéal*, s'il est permis d'user de ce terme; & cette distinction est fondée sur la pratique des Romains. On lit dans Suétone, que le Sénat décerna à Drusus, pere de l'Empereur Claude, un arc avec des trophées après sa mort, *arcum*

cum trophæis viâ Appia decrevit. (In Claud. 1.) M. Pownal conjecture donc que les habitans de Glanum, pour faire leur cour à l'Empereur Claude, érigerent ce monument en l'honneur de Drusus son pere, à la famille duquel ils étoient attachés, suivant en cela l'esprit des Romains, & la forme de l'arc construit en Italie. Il croit en conséquence voir, dans un bas-relief, Auguste recevant Livie, comme il apperçoit dans d'autres des marques de reconnoissance de la part des habitans envers la famille de Drusus dont ils étoient protégés.

L'autre monument est sépulcral, & dédié par trois fils à leurs parens; mais on ne peut rien tirer ni de l'inscription qui reste, ni des bas reliefs. M. Pownall a fait graver ces deux monumens sur les dessins qu'en fit en 1777 un Prêtre nommé Lamy. La description qu'il fait, du dernier sur-tout, de même que ses conjectures doivent être examinées dans l'ouvrage même, où l'on trouvera souvent des idées différentes de celles des autres Antiquaires. Par exemple, cette suite de bâtimens dans la ville d'Arles, qu'on appelle bains ou thermes, est plutôt, à son avis, un *forum*, à en juger d'après les principes de Vitruve.

Feu M. Séguier, docte Antiquaire, de l'Académie de Nîmes, en suivant le même procédé dont il s'étoit servi pour la *maison carrée* de Nîmes, avoit découvert, par la position des clous qui fixoient les lettres de métal, l'inscription dont étoit chargé le portique du monument d'Arles. Il a composé, sur cette inscription & sur cet édifice, qu'il suppose construit vers l'an 339, une Dissertation, qui n'a pas encore vu le jour. Un Eleve de M. Séguier a communiqué cette inscription à M. Pownall qui l'a publiée dans cet ouvrage, en distinguant les lettres déterminées par la position des cloux, de celles qui ne sont que conjecturales. Ces lettres conjecturales sont en caracteres italiques.

*DIVO CONSTANTINO MAX PRINCIPI D*IVI CONSTANTI FILIO D CLAUDI NEPOTI *DOMINO NOSTRO SEMPER AVGVSTO FL CLAVD*IO CONSTANTINOP FID CONSTANTINI F. *PIISSIMAE AC VENERABILI HELENAE* AVIAE FAVSTAE AVGVST MATRI AVISQUE.

Ce qui a sur tout frappé les regards de M. Pownall à Arles, est un fragment de statue de marbre blanc qui n'a jamais été décrit quoiqu'il le juge bien digne de l'être. Le corps de la figure est enveloppé d'une étoffe ou d'un manteau très-fin, sur lequel on avoit gravé en relief, les douze signes du Zodiaque, dont il ne reste plus que neuf. Un serpent s'éleve de bas en haut du tronc en faisant quatre circuits, & c'est dans l'intervalle de ces contours

que sont les signes du Zodiaque. L'Auteur suppose que cette statue défigurée tenoit d'une main une patere où le serpent prenoit sa nourriture. Les jambes, les pieds & la tête qui ne subsistent plus, laissent la liberté de douter si c'étoit Mithras ou Sérapis ; mais ces deux Divinités étoient représentées de la même maniere. Le Pere Dumont, Minime, homme d'esprit, qui a eu des conférences avec de Savans Antiquaires en Italie, & qui résidant aujourd'hui à Arles dans un Couvent de son Ordre, écrit l'Histoire des Antiquités de cette ville, ne doute pas que ce ne soit un Mithras, dont il y avoit des statues en d'autres lieux, comme à Lyon. Mais, dans l'inscription de ce dernier monument, donné par Spon, on ne voit que ces lettres *Mithr*, abréviation, dit l'Auteur, qu'on peut rendre par *Mithras*, ou par *Mithrès*, deux Divinités différentes. Celle-là étoit le Soleil, celle-ci le premier des Dieux chez les Perses, suivant le témoignage d'Hésychius. Il nous paroît cependant que ces mots *soli invicto* qui précedent doivent décider pour *Mythras*.

Ces Idoles symboliques donnent lieu à M. Pownall de faire l'analyse de la Religion Orientale qui s'étoit en partie introduite chez les Romains, malgré les efforts du Sénat. Nous ne le suivrons pas dans une discussion par laquelle il cherche à trouver de la raison où la raison avoit été sans doute très-peu consultée, comme il le remarque lui-même. Nous observerons cependant avec lui une chose assez singuliere, c'est que le serpent a été le symbole du soleil chez presque toutes les Nations de l'Univers, quoique sans communication entr'elles, du moins pour la plupart. C'est par une énergie interne que le serpent paroît se mouvoir, sans secours de pieds ni de membres. Les Egyptiens appelloient *oub* le serpent que les Grecs nommoient basilique, les Romains dragon, & on lui supposoit la faculté de donner la mort par ses seuls regards. Le serpent paroissoit reprendre une nouvelle vie chaque année, en quittant sa vieille peau. Les peuples de diverses contrées auroient ils donc trouvé chacun de son côté quelque analogie entre ces propriétés & celles du soleil, & en conséquence auroient-ils pris, comme de concert, le serpent pour le symbole de cet astre, quoi qu'ils n'eussent aucune relation entr'eux ? Quoi qu'il en soit, M. Pownall est disposé à croire que la statue dont il s'agit est Sérapis, au moins il lui donne ce nom, ensuite il rappelle ce que l'histoire nous apprend sur la maniere dont cette Divinité fut transportée de Sinope à Alexandrie, & dont son culte, malgré l'autorité de l'Eglise Romaine,

malgré le pouvoir du Magiſtrat Romain, s'étendit dans toutes les parties de l'Empire..

Nous renvoyons à nn autre extrait ce que nous avons remarqué en liſant cet ouvrage curieux.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

CHRONOLOGIE Hiſtorique des Comtes Genevois, contenant celle des Evêques-Princes, & les faits relatifs à la conſtitution politique & au gouvernement de la Ville Impériale & République de Genêve depuis ſon origine juſqu'à l'établiſſement de la réformation en l'année 1535. Par M. Levrier, Lieutenant-Général du Bailliage Royal de Meullent, Aſſocié Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences, Arts & Belles-Lettres d'Orléans. A Orléans, de l'Imprimerie de Couret de Villeneuve, Imprimeur du Roi & de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Deux volumes in 8°., le 1 de 296, le 2, de 338 p. Se trouve à Genêve, chez Barde, Manget & Compagnie; à Paris, chez Nyon aîné, Libraire, rue du Jardinet; Cuchet, rue & hôtel Serpente; Deſſaine, au Palais Royal; Royer, quai des Auguſtins; Née de la Rochelle, rue du Hurepoix; Belin, rue S. Jacques; Blaiſot, à Verſailles.

CET Ouvrage devoit entrer dans la nouvelle Edition de l'Art de vérifier les Dates, comme un ſimple abrégé chronologique, mais l'Auteur s'eſt trouvé avoir raſſemblé tant de détails qu'après avoir fait ſon extrait, il a ſuivi le conſeil de différentes perſonnes, & fait imprimer ſéparément l'Ouvrage entier qui préſente un rapprochement exact de faits épars que perſonne juſqu'à préſent n'avoit recueillis ſous un ſeul point de vue. Avant de le publier, il a cru devoir le faire examiner par des perſonnes inſtruites, entre autres pat M. Sénebier, Bibliothécaire de la République de Genêve, & par M. de Brequigny, de l'Académie Françoiſe & de celle des Inſcriptions. C'eſt d'après leur ſuffrage qu'il le donne au Public, & qu'il s'engage de le continuer depuis l'époque de 1535, s'il eſt accueilli des Savans, comme on doit l'eſpérer.

Les Evêques de Genêve, Vaſſaux & Princes immédiats de l'Empire, étoient Souverains, conjointement avec le corps des Citoyens, de la Ville Impériale & République. Il y avoit en même tems des Comtes de Genevois qui n'avoient qu'une partie du territoire des environs, & rien ou peu de choſe dans la Ville. ils n'étoient que les Avoués & Vaſſaux des Evêques, & n'ont paru que bien des ſiècles après l'établiſſement du Siége Epiſcopal. Mais

comme l'origine, les alliances de ces derniers, leurs faits d'armes, leur influence politique, soit sur le Gouvernement de la Ville, soit sur les Seigneurs voisins, ce qui entraîne plus de détails intéressans, au lieu que les Evêques jusqu'au regne de Charlemagne, sont peu connus, & que pour les autres on ne connoît guères que leurs noms, l'Auteur a cru devoir donner à son Ouvrage le titre de Chronologie historique des Comtes de Genevois, en y renfermant tout ce qui concerne les Evêques.

Jules-César est le premier qui fasse mention de Genêve comme d'une Ville des Allobroges déjà florissante. Les Bourguignons, au commencement du cinquieme siécle, s'emparerent de ce pays, & Genêve paroît avoir été leur capitale. Dans la suite elle passa au pouvoir de Gotmar, Roi des Ostrogoths, & en 536 à celui des Francs. Dans l'intervalle de 340 ans, l'Histoire fournit peu de détails sur Genêve: sous le regne de Rodolphe III, Empereur, plusieurs Villes secouerent le joug monarchique, & s'affranchirent. Le Genevois qui, depuis Charlemagne, avoit formé un Gouvernement, sous le titre de Comté, imita cet exemple, & devint une Principauté particuliere, sous le titre de Ville libre & impériale, dont les Evêques étoient les Chefs.

Le Christianisme y avoit pénétré dès le premier siècle de l'Eglise, mais on ignore l'époque précise de la fondation du Siége Episcopal; on croit que ce fut dans le quatrieme siecle: alors le Siege de Genêve étoit de la Jurisdiction Métropolitaine de Vienne. Le plus ancien Evêque connu est Diogenus qui assista au Concile d'Aquilée en 381. On rapporte la suite de ses successeurs jusqu'à l'an 654.

On attribue à Charlemagne le premier établissement d'un Comte dans la Province de Genevois. Toute cette partie de l'Histoire est encore fort obscure, & l'Auteur a rassemblé autant qu'il lui a été possible ce que l'on trouve dans les Historiens & sur ces Comtes, & sur les Evêques. Il donne une Généalogie des ancêtres de Humbert aux blanches mains, Comte de Maurienne, souche de la Maison de Savoie, issu des Comtes de Walbeek dans la basse Saxe. Plusieurs Historiens pensent que Berold, pere de Humbert, est le même que Gerold I, Comte de Genevois, opinion que l'Auteur combat.

En 1240, les guerres survenues entre les Comtes de Genevois & la Maison de Savoie obligerent Guillaume II à ceder à Pierre de Savoie la jouissance du Château de l'Isle de Genêve. Pierre devenu Comte de Savoie se maintint dans ce Château: dans la suite, les Comtes de Savoie devinrent puissans dans la Ville; ils s'y plurent, y fixerent presque habituellement leur demeure, & tenterent de la réunir à leurs états pour en faire

leur capitale. Promesses, séductions, violences, tout fut mis en usage pour y parvenir ; mais la vigilance de plusieurs Evêques, secondée de l'appui des Papes, des Empereurs, des Rois de France & des Ligues Suisses, le zele & le patriotisme des Citoyens, ont maintenu la liberté & l'indépendance de la République contre tous les assauts qu'elle a eus à soutenir.

Tous ces détails sont intéressans, principalement pour ceux qui habitent dans le pays ; ils le sont également pour ceux qui s'appliquent à l'étude de l'Histoire de cette contrée & de ses environs ; quelques-uns cependant pourront paroître minucieux, & l'Auteur en convient : mais, dit il, ceux qui liront cet Ouvrage voudront bien ne pas oublier que cet inconvénient est presque inévitable dans les Histoires particulieres : d'ailleurs, il ne se propose pas de donner une Histoire, mais un simple Tableau chronologique : il a mis à la fin du second volume une Table chronologique des Comtes de Genevois, & une autre des Evêques de Genêve.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

MÉMOIRES intéressans pour servir à l'Histoire de France, ou Tableau Historique, Chronologique, Pittoresque, Ecclésiastique, Civil & Militaire des Maisons Royales, Châteaux & Parcs des Rois de France, avec figures gravées en taille-douce. Par M. Poncel de la Grave, Avocat au Parlement, Ecuyer, Conseiller du Roi, son Procureur honoraire au Siege général de l'Amirauté de France, Citoyen de Calais, Membre de plusieurs Académies. Deux volumes in-12, contenans Vincennes & toutes ses dépendances. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. Deux volumes le 1 de 362, le 2 de 382 pages.

L'AUTEUR dédie son Ouvrage à Charles V, Roi de France, & rend ainsi compte dans son Epître dédicatoire des motifs qui l'ont déterminé à entreprendre cette Histoire. « Quoique tous » ceux qui m'ont précédé dans la » carriere épineuse, & cependant » nécessaire de l'Histoire, ne se » soient pas occupés de réduire en » corps les événemens qui se sont » passés dans votre royal Château » de Vincennes que vous chérissiez » & dont vous faisiez votre séjour » favori, parce que vous aviez » continué les ouvrages de Phi» lippe de Valois & du Roi Jean, » votre pere & prédécesseur, & » que, après les avoir conduits à » grands frais, à leur perfection,

» vous y aviez fondé un Collége » de Chanoines dans une sainte » Chapelle qui existe encore de » nos jours, j'ose néanmoins ha- » sarder de présenter aux mânes de » Votre Majesté un Ouvrage que » je n'ai entrepris que pour votre » propre gloire, &c. » Il s'étend ensuite sur les éloges dûs à ce Prince qui a mérité le nom de Sage : dans un Discours prélimi- naire, il fait également l'éloge du Château de Vincennes, & entre ensuite en matiere.

Dans nos plus anciens titres, de 847, de 980, de 1037, Vincennes est appellé *Vilcenna*. L'Auteur, dans le premier volume, fait une très- ample description de ce Château, indique ses accroissemens succes- sifs, tout ce qui concerne la sainte Chapelle & son Chapitre, ses dé- pendances, les événemens qui se sont passés dans le Château & tout ce qui peut y avoir rapport, jus- qu'en 1584. Il termine ce premier volume par les pieces justificatives parmi lesquelles on trouve entre autres un état des fondations indi- quées pour chaque mois, diffé- rentes Chartes de nos Rois, l'in- ventaire général de tous les joyaux que Charles V possédoit tant en or qu'en argent & en pierreries, plu- sieurs Arrêts du Parlement, d'an- ciens Etats de dépenses, des Let- tres-Patentes, &c. Ces pieces sont intéressantes, & méritent d'être consultées.

L'Auteur continue dans le second volume la suite chronologique des événemens jusqu'en 1787. Il n'ou- blie pas les plus légeres circons- tances de tout ce qui peut avoir rapport à ce Château. On y trouve à l'occasion de la nomination de M. le Marquis de Voyer en 1754 au Gouvernement de Vincennes une Histoire abrégée de la famille de Voyer; dans les preuves, les Statuts faits par le Roi Henri III pour les Minimes ou Bons-Hommes éta- blis dans le bois de Vincennes qui doivent être au nombre de 33, en mémoire des 33 années que Jésus- Christ a vécu sur la terre, la con- firmation de ces Statuts par le Pape Grégoire XIII, la translation des Chanoines de la sainte Chapelle du Vivier en Brie & son union à celle de Vincennes par Charles V, un Réglement fait par Louis XIV, un Mémoire du Bailli de Vincen- nes dont les appellations ressortis- sent nuement au Parlement de Pa- ris, un autre au sujet des assemblées du Chapitre de l'Ordre de Saint- Michel qui se tenoient d'abord au mont Saint-Michel, & qui ont été transférées à Vincennes, un Edit concernant la Paroisse de la Pissote, l'Inventaire des Reliques de la sainte Chapelle de Vincennes, les provisions de M. de Voyer, un Réglement général des Chasses, une Ordonnance du Roi concer- nant la police du Château, la do- tation du Chapitre de Vincennes, des Constitutions & un Réglement que les Habitans de ce Château ont faits entre eux, & enfin l'Arrêt de 1787.

Cette Histoire & toutes ces pieces rapportées en preuves contiennent une foule d'anecdotes, plus ou moins intéressantes qu'on est bien aise de trouver rassemblées dans ce Recueil.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

L'ART d'apprendre sans Maître & d'enseigner en même tems le Latin d'après nature, & le François d'après le Latin, mis à la portée de toutes les personnes raisonnables qui savent lire & écrire. Premiere Partie, nécessaire pour s'y conduire, & suffisante pour en faire l'épreuve. Par M. le Bel, Avocat au Parlement. Un volume in-12 de 109 pages.

Si quid novisti rectius istis.
Candidus imperti; si non, his utere mecum.

Lecteur, si tu connois quelque meilleur moyen,
Daigne m'en faire part, ou profite du mien.

Broché, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue & à côté de l'ancienne Comédie Françoise, 1780.

La seconde Partie du même ouvrage, par feu M. le Bel, & donnée au Public par Mlle sa fille, Maîtresse de Pension. A Paris, chez l'Editeur, rue Neuve Sainte-Genevieve, à l'ancien Hôtel d'Harcourt, 1788. Un volume in-8°. de 391 pages. Avec Approbation & Privilege dn Roi.

M. le Bel, Auteur de plusieurs Ouvrages très-estimables, avoit conçu une maniere d'apprendre sans Maître le Latin & le François. Il mit à cet Ouvrage le plus grand soin & l'étude la plus suivie, & en donna le premier volume sur la fin de 1780. Il avoit des matériaux en grande quantité pour perfectionner cet important Ouvrage; mais sa santé s'étant dérangée, & accablé par les travaux auxquels il s'étoit livré toute sa vie, il lui fut impossible de le donner au Public, & il mourut sans l'avoir rédigé ni achevé. L'Ouvrage de M. le Bel est précédé d'un Discours préliminaire où l'Auteur démontre que son Livre ne peut faire aucun tort ni aux Colléges, ni aux Maîtres publics; si son systême est supérieur à leur méthode, ils seront à même de l'adopter dès le premier jour, & de joindre à ses avantages tout le produit de leurs talens. Mais, dit-il, sans parler des demoiselles, qui sont toutes excluses de nos classes, combien n'avons-nous

vous nous pas de jeunes gens qui ont besoin des instructions que l'on y donne pour l'état qu'ils veulent paendre, ou qu'ils ont déjà pris, & qui ne sont plus d'un âge à s'y présenter? Combien nos Bourgs & nos Villes où il n'y a point de Colléges ne contiennent-ils pas d'enfans de Gentilshommes, d'Officiers de Justice, de Médecins, de Chirurgiens & d'autres états pareils, dont les parens ne sont point en état de les entretenir hors de chez eux? Que de veuves obligées de joindre à leurs autres douleurs celle de ne pouvoir ni préparer, ni faire préparer leurs fils à prendre la profession de leur pere. Voilà les sujets à qui ma méthode peut être utile, & sans porter préjudice à qui que ce soit.

Nous croyons qu'on sentira aisément que l'on ne peut pas extraire un Ouvrage de la nature de celui-ci dont les leçons sont des Verbes, des Noms, des Pronoms & tout ce qui concerne la Grammaire, qui cependant sont suivies de réflexions qui rendent très-intelligibles les préceptes que l'Auteur donne; par exemple, voici ce qu'il dit à l'occasion des Verbes: « Il n'y a qu'un moyen pour » faire sentir l'utilité d'un mot, » c'est de le pouvoir employer » dans un sens complet. Hé com» ment procurer ce moyen à une » personne seule, & pour une » Langue, que l'on ne parle » point, si ce n'est de lui en faire » entamer l'étude par les Verbes. » Le mot *Verbum* signifie, qui fait » aller le vrai, ou le conducteur » du vrai. » C'est dans l'Ouvrage même qu'il faut suivre la route que l'Auteur indique.

Le second volume de cet Ouvrage est beaucoup plus étendu que le premier, dont il est la continuation; & ce qui doit le rendre très-précieux à tous ceux qui s'occuperont de sa lecture, c'est qu'il est l'ouvrage de la fille de l'Auteur qui sait parfaitement la Langue Latine, & plusieurs autres Langues, & qui joint à ces connoissances, si rares dans une personne de son sexe, le talent de la Musique & de la Peinture.

Il ne restoit qu'à mettre les matériaux en ordre, lorsque son pere succomba à la maladie. Il avoit jetté les yeux sur elle pour remplir cet objet. Personne, en effet, n'étoit plus à portée de répondre à ses vues, & de suivre ses intentions à cet égard. Elevée avec soin par lui-même & dans ses principes, pénétrée de la lecture de ses Ouvrages, tant imprimés que manuscrits, elle assistoit depuis plusieurs années aux leçons qu'il donnoit à ses Eleves; & elle s'est trouvée, dans les derniers tems de la vie de son pere, en état de le suppléer en sa présence, lorsque sa santé ne lui permettoit pas de donner lui-même ses leçons.

Encouragée depuis sa mort par les instances de plusieurs Savans de ses amis, elle a entrepris ce tra-

vail, & elle assure qu'elle n'a épargné ni soins, ni peines pour rendre cette suite digne de la premiere partie; il l'est en effet, & quoique par la nature de l'Ouvrage, il ne soit pas possible d'en donner un extrait, nous croyons pouvoir assurer nos Lecteurs qu'il est peu d'hommes de Lettres qui pussent traiter cette matiere aussi profondément que l'a fait Mademoiselle le Bel, actuellement Madame Dupont. Voici comme elle finit son Avis au Lecteur, & comme, en rendant justice au mérite & aux travaux de son pere, elle fait connoître ses Ouvrages.

Celui dont je publie la suite, dit-elle, n'est pas le seul que mon pere ait mis au jour; il donna en 1764, l'Anatomie de la Langue Latine, Ouvrage rempli d'idées justes & neuves sur la formation de presque tous les mots Latins.

Il publia en 1769 l'Art poétique d'Horace, mis en ordre, & augmenté de tous les vers que ce Poëte nous a laissés sur cette matiere dans ses différens Ouvrages, avec un Supplément d'environ 40 vers & une Traduction.

Indépendamment des matériaux des trois dernieres parties de l'Art d'apprendre le Latin sans maître, dont voici la seconde, il a encore laissé manuscrits:

1°. Un Traité de Quantité Latine en vers Latins; Ouvrage unique & curieux, où l'on trouve l'exemple de chaque Regle dans son énoncé, avec la traduction vis-à-vis les vers, & beaucoup de notes en marge pour les exceptions.

2°. Un Traité d'Education qui a pour titre: Trouver, pour l'éducation des Enfans, la forme la plus propre pour en faire de grands hommes, problême à résoudre, ou résolu.

3°. La Perspective des Langues en général, & du Latin en particulier.

4°. L'Antiquité du nom Breton.

5°. L'Etymologie des Adverbes François, Espagnols & Italiens.

6°. L'Etymologie du mot *Pellex*, *pellicis*.

7°. Quantité de Remarques nouvelles sur la Langue Françoise.

8°. Enfin, différens Plans ébauchés, dont un pour l'établissement d'un Collége à Nevers; un autre sur la réforme qu'il feroit à souhaiter de voir faire dans les petites Ecoles; un autre sur le rétablissement de l'ancienne Méthode de montrer à lire.

Nous exhortons, en finissant, la demoiselle le Bel, dame du Pont, de donner au Public les deux dernieres parties de l'Ouvrage que nous venons d'annoncer, & les autres Ouvrages de son pere, qu'elle annonce dans son Avis au Lecteur.

[*Extrait de M. Coquelay de Chaussepierre.*]

HISTOIRE de l'Académie Royale des Sciences, années 1786, 1787. A Turin, chez Jean-Michel Briolo, Imprimeur-Libraire de l'Académie, 1788. 671 pag. in-4°. avec figures.

L'ACADÉMIE des Sciences de Turin se forma en 1757: un goût décidé pour la Physique & les Mathématiques, avoit lié trois personnes connues depuis très-avantageusement par leurs Ouvrages, M. le Comte de Saluces, M. Louis de la Grange & M. Jean-François Cigna. Vers le milieu de l'an 1757, ils s'assembloient chez le premier pour conférer & faire des expériences; M. Cigna tenoit la plume, & bientôt MM. Bertrandi, Gaber, Allioni, Richerie, de Foncenex & Plazza s'étant associés l'un après l'autre à leur travail, cette Compagnie donna en 1759, un premier volume de *Misallanca*, ou mélanges de Philosophie & de Mathématiques, sous les auspices de Victor-Amédée, qui, alors, Prince héréditaire, comme aprésent sur le Trône, a voulu toujours être le protecteur d'une Société dévouée à des Sciences qu'il avoit assez approfondies lui-même, pour les goûter, les aimer, connoître, apprécier l'utilité dont elles sont maintenant, & appercevoir l'étendue immense de celle qu'on peut en espérer encore.

Ce premier volume de mélanges fut suivi de quatre autres, dont le dernier parut en 1773.

En 1773 le nouveau Roi Victor-Amédée donna une nouvelle existence à l'Académie, il lui assigna des fonds & lui donna des réglemens qui ont été rapportés dans le premier volume des nouveaux Mémoires qui fut publié en 1786. Celui que nous annonçons aujourd'hui est le troisieme de la nouvelle Collection, on y trouve plusieurs Mémoires intéressants sur la Chymie, la Physique & les Mathématiques.

M Le Comte de Saluces y donne l'examen des phénomenes que présente la réduction de quelques chaux métalliques. Il décrit ses experiences & ses appareils, il démontre la fécondité des effets de l'air déphlogistiqué, il prouve qu'on n'obtient pas de gaz des chaux de plomb en les traitant au plus grand feu jusqu'à les altérer totalement & à les vitrifier ou à en volatiliser une partie, & au point de pouvoir être assuré qu'on en auroit chassé le gaz si elles en avoient réellement contenu. M. le Comte de Saluces traite aussi de l'absorption de l'air atmosphérique dans les vases clos, que M. Fontana avoit cru observer par le moyen du charbon éteint sous une cloche, il a constamment trouvé un déchet de quelque grains dans le charbon employé, ce qui a servi à le confirmer dans son idée qu'il devoit nécessairement y avoir

une complication de causes dans le phénomene de la prétendue absorption, dont une seroit la diminution du volume du charbon par l'expulsion indispensable de toutes les parties volatiles qu'il contiendroit, suite necessaire des effets de son embrasement plus ou moins complet & vif, & plus ou moins long-tems soutenu; il en conclud avec assurance que l'air, du moins celui qui est vraiment tel ne souffre aucune absorption de la part du charbon. Au reste les nouvelles expériences des Chymistes ont fait reconnoître que le charbon mis rouge dans une cloche pleine d'air atmosphérique en absorbe une partie, en convertit une autre en acide carbonique, diminue de poids en proportion de cet acide formé. Mais ces phénomenes changent quelque tems après que tout l'appareil a repris la température extérieure. La portion d'air absorbée d'abord par le charbon s'endégage peu-à-peu, & revient au même volume qu'auparavant. Cet effet est bien plus prompt quand on met le charbon dans l'eau.

M. Bertholet de l'Académie des Sciences de Paris, donne ici un Mémoire sur l'acide muriatique oxigene, ou acide marin déphlogistiqué. Il avoit observé que le gaz muriatique oxigené formoit, en se combinant avec l'eau, une liqueur qui ne donne point de signes d'acidité; & qui ne fait point effervescence avec les carbonates alkalins. Il fait voir dans ce Mémoire qu'il peut cependant former des combinaisons. Il décrit particulierement le muriate oxigené de potasse qui est une combinaison du muriate de potasse avec l'oxigene: 100 grains de ce sel donnent par la chaleur 75 pouces cubiques d'air vital très-pur; on pourra avec le nouveau sel faire une poudre probablement plus forte que la poudre faite avec le nitre, parce que l'air vital qui s'en dégage n'est point mêlé de gaz azotique, comme celui qui est produit par la décomposition du nitre.

Dans la formation de ce sel l'oxigene quitte la plus grande partie de l'acide muriatique oxigené pour se concentrer dans une seule partie du sel.

Il résulte des considérations de l'Auteur, que l'acide muriatique ordinaire doit être considéré comme un radical qui en se combinant avec une certaine quantité d'oxigene, forme l'acide muriatique oxigené qui est analogue au gaz nitreux & au gaz acide sulfureux, & qui en se combinant avec une plus grande quantité d'oxigene devient un acide très-puissant & qui est en rapport avec l'acide nitrique & avec l'acide sulfurique.

Expériences Chymiques sur la bile de bœuf, par M. Fontana. Cet habile Chymiste y a reconnu un sel phosphorique de magnésie, il pense que le sel que M. Cadet y a trouvé analogue au sucre de lait, n'est qu'une magnésie phos-

phorique, & il donne avec soin la quantité des principes salins qui entre dans la bile; cette connoissance doit répandre du jour sur la formation des calculs biliaires, & par-là intéresser beaucoup la Médecine.

M. le Comte Morozzo donne des expériences sur la fiole de Bologne, petite bouteille qui est comme l'on sait, du verre non recuit qui résiste extérieurement à la plus forte percussion, ne peut non plus être rompue ni même félée intérieurement par la chute d'une balle de plomb, & qui est cassée par les plus légers fragmens de gravier. L'Auteur de ce Mémoire examine toutes les substances qui ont la propriété de casser la fiole & celles qui ne l'ont pas, il semble que les premieres sont celles qui ont subi par le feu une fusion dans leur premiere formation.

M. le Comte Morozzo avoit déjà donné dans le cinquieme volume des Mélanges de l'Académie de Turin, un Mémoire sur les couleurs végétales pour prouver qu'elles étoient très-fixes & permanentes; il donne ici un semblable travail sur les couleurs animales, & il conclud que le principe colorant est le fer: on doit lui savoir gré de s'être occupé d'une branche de la Chymie la moins avancé jusqu'à présent.

M. Morozzo explique aussi la couleur noir qu'il a remarquée sur les feuilles des arbrisseaux exposés à l'air inflammable des marais, il en tire une nouvelle preuve de l'insalubrité de l'air dans les rizieres. Les cloches des Eglises placées dans les rizieres prennent une couleur verte très-forte; le fer qui reste quelque tems exposé à cet air, se charge d'une couche de rouille très-épaisse; l'on voit dans sa surface des boursuflures qui ne sont qu'une espece de cristalisation de vitriol martial. Les habitans n'en sont pas exempts; ils ont communément une couleur olivâtre & un teint blême, & ils montrent bien à ces caracteres extérienrs l'air infect & mal sain qu'ils respirent.

Enfin le même Physicien donne la relation intéressante d'une violente détonation arrivée à Turin le 14 Décembre 1785 dans un magazin de farine, suivie d'une notice sur les inflammations spontanées; accidens auxquels on ne s'accoutume point quoi qu'ils arrivent de tems en tems. Ce qu'il y a de singulier ici c'est que les farines étoient très-seches & qu'il n'y avoit point de fermentation, mais la farine s'étant éboulée l'air inflammable se développa en abondance & le tourbillon qui voltigeoit en l'air fut enflammé par la lumiere qui étoit attachée à la muraille.

M. Fontana donne un moyen de préparer le kermès minéral en faisant bouillir du foie de souffre avec le régule d'antimoine pulvérisé.

M. le Docteur Bonvoisin qui

avoit donné dans l'avant dernier volume un excellent Mémoire ſur l'acide phoſphorique, donne ici une analyſe du ſel marin tiré d'Afrique, de Sicile & de Sardaigne: il en explique les différences, il diſſipe pluſieurs préjugés contre l'uſage du ſel; il obſerve que le ſel de Moutiers en Savoie eſt le plus blanc de tous, & que cela vient du mécaniſme ſingulier qu'on y employe pour débaraſſer ſans feu la ſaumure naturelle de la plus forte portion d'eau qu'elle contient.

M. Perolle, Docteur en Médecine de Montpellier, a recherché par des experiences la propagation du ſon dans les différens gaz; il a trouvé qu'elle eſt la plus grande dans l'air vital, enſuite dans l'air nitreux, l'air atmoſphérique, l'air fixe & l'air inflammable où cette force eſt la moindre de toutes

M. Monnet donne pluſieurs Mémoires de Minéralogie. Dans le premier il examine la nature de la terre du ſpath fuſible. M. Schéele prétendoit que la terre du ſpath étoit tout ſimplement une terre calcaire combinée avec un acide particulier qu'il appelloit acide ſphatique, ce qui conſtituoit la nature de cette ſubſtance, mais M. Monnet trouve que la terre du ſpath prétendu ſenſible, eſt d'une nature particuliere, & qu'elle conſtitue un genre de terre inconnu juſqu'ici. M. le Comte de Saluces y ajoute l'extrait des Mémoires de M. Monnet ſur ce même ſujet, inſérés dans le Journal de Phyſique pour les mois d'Avril & de Mai 1787.

Mémoire ſur la formation des minéraux par M. Monnet; il y raſſemble des obſervations minéralogiques qui ſont le fruit d'une expérience de trente ans, il y prouve qu'il y a des matieres calcaires qui ne doivent point leur origine aux coquilles. Il dit qu'on voit couler dans les fentes de rocher une eau claire qui produit bientôt un terre graſſe, & on peut croire que dans quelques centaines d'années cette matiere molle ſe ſeroit trouvée une véritable gangue, garnie peut-être de minérais riche en argent ou autre. Il a vu pluſieurs morceaux de minérais qui étoient d'un caractere indécis; il penſe que l'eau eſt le principe fondamental de la formation des minéraux, que le criſtal & le diamant ne ſont pas eſſentiellement différens, ainſi que les anciens l'avoit penſé, que l'un provient de la partie la plus eſſentielle & la plus pure de l'eau, tandis que l'autre n'eſt que la partie la plus groſſiere, terrifiée & fixée par un principe terreux déjà préexiſtant, lors de la criſtaliſation de l'eau.

M. Monnet explique auſſi la maniere de traiter les mines de plomb par le fourneau à manche ou par le haut fonrneau lorſqu'il y a de l'antimoine qui empêche le ſuccès du fourneau à réverbere, avec addition de chaux, tel qu'on l'emploie à Poultaouen en Bre-

tagne. Il donne à cette occasion une idée des différentes espece de minérais de plomb qui contiennent plus ou moins d'antimoine, & releve beaucoup d'erreurs dans les pratiques de la Minéralogie.

Enfin M. Monnet décrit une nouvelle substance minérale trouvée en 1770 près de Freyberg en Saxe, plus légere & plus friable que l'espece de Bleinde reconnut aujourd'hui pour un minérai de zinc; qui n'a rien de métallique quoi qu'elle ait quelque rapport avec le fer, enfin qui est unique dans son espece & ne ressemble à aucune autre du regne minéral. Il l'appelle bleinde véritable ou bleinde légere.

Analyse des Eaux Médecinales de Casteletto, d'Andorno & de S. Genis, ainsi que de quelques autres fontaines ou puits du Piémont, par M. le Marquis de Brezé. La premiere de ces eaux contient du sel marin, de la chaux aërée, du soufre, du gas hépatique & de l'acide aërien libre; la seconde contient du soufre, de l'alkali minéral, du sel marin cristallisé & de l'air hépatique; cette eau est reconnue excellente pour les maladies de la peau, pour les obstructions invétérées, & pour faire disparoître les goitres lorsqu'ils ne proviennent pas d'un défaut naturel d'organisation.

La fontaine du Valantin qui est auprès de Turin, ne contient aucun des principes actifs qui constituent les eaux minérales. La fontaine de la Brenta dans la province du Pignerol est dans le même cas; l'Auteur a aussi analysé l'eau de plusieurs puits pour l'usage & l'instruction de ses concitoyens.

Description particuliere du Duché d'Aoste, suivie d'un essai sur deux minieres des anciens Romains & d'un supplément à la théorie des montagnes & des mines, par M. le Chevalier Nicolis de Robilant. Le pere de l'Auteur avoit déjà fait en 1728 une carte & une description de cette province; il falloit encore visiter les montagnes en Naturaliste pour les decrire mieux, c'est ce que M. N. de R avoit fait dans son essai Géographique suivie d'une Topographie soutéraine minéralogique, & d'une docimasie des états de de S. M. en terre ferme qui paru dans le premier volume des Mémoires de l'Académie en 1786, mais on trouve ici plus de détails sur le Duché d'Aoste, sur-tout une description particuliere des mines de Courmayeur & de S. Marcel. Il en tire une confirmation de sa théorie sur la formation des montagnes & des minieres & les différences qu'il a observées entre les pierres primitives & celle de seconde formation. Les premieres qui contiennent les mines, sont plus dures & ne se décomposent que difficilement, & leur décomposition n'est même due qu'aux parties hétérogenes qui y sont mêlées; les dernieres sont plus tendres & plus sujettes

à se décomposer. Cette distinction est importante pour ceux qui s'adonnent à l'étude des mines & de l'Histoire-Naturelle du Globe.

Ce volume contient aussi plusieurs Mémoires d'Anatomie : la description d'un monstre humain à double tête, de 7 mois, par M. Penchienati ; des observations sur les effets de l'eau de laurier-cerise, faites sur les cadavres de deux personne mortes à Turin le 22 Janvier 1785, par M. Penchienati, il peroît qu'elle agit sur les nerfs & cause une mort semble à celle des épileptiques. M. Dana décrit un fœtus dont la machoire inférieur étoit immobile ensorte que la bouche ne pouvoit se fermer, & dont la langue étoit fourchue. Il donne aussi la Description d'un enfant qui a vecu deux ans & dont le sexe étoit équivoque.

M. Brugnone donne des observations anatomiques sur les vésicules séminales dans différens animaux, pour lever des doutes qu'on avoit jettés sur leur usage, en particulier contre M. Hunter, qui croyoit avoir prouvé que les vésicules séminales ne servent nullement à recevoir la sémence séparée des testicules.

M. Retzius, Professeur de Lund, a envoyé la description d'un Testacée, ou coquillage qui perce les pierres pour s'y loger ; il l'a trouvé dans une pierre calcaire des environs de Livourne : il est différent des Pholades & du Mytile les seuls que l'on croyoit jusqu'à présent habiter dans les pierres ; il l'appelle *Vénus lithophaga*, qûoi qu'il puisse faire un genre différent de celui des Vénus dans Linné.

M. Penchienati donne des moyens d'augmenter la récolte des Olives par la destruction du Chirou ou Cairon, insecte qui attaque les Olives. Il en donne la description, les habitudes, la maniere dont la mouche dépose ses œufs dans les olives ; il propose d'avancer le tems de la récolte & de la faire au mois d'Octobre, Novembre & Décembre, avant que les vers en aient dévoré presque toute la chair, est de faire du feu sous les arbres pour brûler les Chrysalides.

M. Scopoli traite des différentes especes de Pins, & des résines qu'on en retire ; il explique l'action des acides, des alkalis & de l'esprit-de-vin sur ces résines, d'après beaucoup d'expériences.

On trouve dans le même volume quatre Mémoires de Mathématiques ; M. le Chevalier Lorgna, dont nous avons cité plusieurs fois les savans Ouvrages en Géométrie & en Hydraulique, donne ici une méthode pour sommer les séries réciproques de sinus & de cosinus des arcs qui sont en progression arithmétique, c'est-à-dire, l'unité divisée par ces sinus. Il avoit donné une méthode dans le premier volume des Mémoires de la Société Italienne, il en donne ici une plus simple & qui offre la valeur

valeur finie de ces séries toute développé & délivrée du signe d'intégration.

M. Lorgna explique aussi une nouvelle espece de calculs où les mêmes caracteres sont considérés sous deux aspects différens, tantôt comme des signes représentatifs destinés à marquer les états variés des grandeurs avant lesquelles ils se trouvent placés, tantôt comme des quantités algébriques, & il s'en sert pour démontrer directement l'analogie entre les différentielles de tous les ordres du produit de plusieurs variables, & les puissances de la somme de ces mêmes variables, analogie remarquée par Leibnitz, & que M. de la Grange & M. de la Place avoient démontrée seulement *à posteriori*.

M. l'Abbé de Caluso examine, dans un Mémoire de 100 pages, les principes sur lesquels est fondé le calcul différentiel & la maniere de considérer les infinimens petits comme étant précisément zéro ou comme des quantités incomparables, ou comme des limites, ou comme un lieu géométrique avec l'ordonnée qu'il parcourt; c'est cette derniere méthode qu'il préfere comme la notion la plus exacte; les fluentes sont les grandeurs qu'on suppose changer, & les fluxions sont les vitesses avec lesquelles on conçoit qu'elles changent; il trouve que pour la notation la méthode Newtoniene est préférable. Il explique la méthode des variations de M. de la Grange; enfin il donne une notion de l'infini en mathématique qui paroît claire & précise; ces détails sur les principes fondamentaux de la Géométrie nouvelle seront utiles à ceux qui trouvent encore quelque difficulté à les comprendre ou à les admettre.

M. l'Abbé de Caluso donne aussi dans ce volume un Mémoire d'Astronomie sur l'orbite de la planete de Herschel, avec de nouvelles tables pour calculer ses mouvemens; elles représentent à sept secondes près l'opposition de 1787, mais l'Auteur suppose l'observation de 1690 sur laquelle on n'est pas d'accord, c'est-à-dire, qu'il suppose que la 34ᵉ. étoile du Taureau dans le Catalogue Britannique de Flamsteed, étoit véritablement la planete, parce qu'en effet l'étoile ne se trouve point à la place que Flamsteed lui assigne; mais est-ce une erreur d'observation ou de calcul, ou bien l'étoile n'y est-elle plus, c'est ce qu'on ne pourra décider que par quelques années observations. La longitude que donne M. de Caluso à la planete est plus petite de 26′ que par les Tables de Dom Nouet, & cela est compensé par une diminution de six degrés dans l'Aphélie & de huit minutes dans la plus grande équation. Ces différences sont si fortes qu'on ne tardera pas à reconnoître qu'elle est la meilleure de ces deux hypotheses. On pourroit même déjà en juger par les observations des quadratures,

en voyant qu'elles sont les Tables qui représentent mieux la distance, ainsi que M. de la Lande l'a déjà tenté dans les Ephémérides de Berlin de 1790; il ne semble pas que l'observation de 1690 doive être employée dans la construction des Tables, parce que celles du P. Fixlmillner (qui s'en est servi) se sont écartées promptement des observations, de plus d'une minute, tandis que celles de Dom Nouet, faites en 1783 sur les élémens de M. de la Place, s'accordent encore avec les observations, aussi bien que les Tables faites plusieurs années après, mais dans lesquelles on a employé la prétendue observation de 1690.

Nous aurions voulu rendre un compte plus détaillé de ce volume intéressant; mais nous en avons dit assez pour faire voir que les nouveaux Mémoires de l'Académie de Turin sont un Recueil précieux pour les Sciences, & un nouveau secours pour ceu qui les cultivent.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

Lettre sur le Borax, adressée à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans, par M. la Lande.

Depuis que les Chymistes se sont occupés de cette substance singuliere & peu connue, j'ai souvent demandé à des personnes qui alloient dans l'Inde de prendre des informations sur les lieux d'où on le tiroit, & sur la maniere dont on procédoit; mais je n'ai jamais reçu de réponse. Je vois dans les Transactions philosophiques de 178 , que les Anglois ont eu la même curiosité. Voici l'extrait de deux Letres qui s'y trouvent.

M. Blane écrit de Lucknow, qu'il a été au mois de Janvier 1787 avec le Visir dans les montagnes du Nord à Betowle, petite Principauté à 200 milles au N. E. de Lucknow; cette Ville est le principal marché où les marchandises des montagnes sont échangées avec les marchandises de la plaine; le Raja ou Prince du pays est souverain dans les montagnes, mais il paye un tribut au Visir pour ses possessions dans la plaine. Le Raja profita de cette occasion pour venir voir le Visir, & M. Blane parla à son Ministre, qui avoit avec lui quelques Habitans du pays d'où l'on tire le Borax. Cette substance saline appelée dans le pays Swagah, se trouve principalement dans le Royaume de Jumlate, éloigné de Betowle de trente journées vers le Nord; ce Royaume est le plus considérable de cette partie du Royaume du Tibet.

L'endroit où le Borax se produit est dans une petite vallée, environnée de hautes montagnes; il y a un lac d'environ deux lieues de tour dont l'eau est chaude de

maniere que l'on ne peut pas y tenir la main ; le terrein tout autour ne produit rien, & la terre est pleine d'une matiere saline en si grande quantité, qu'aussitôt qu'il a tombé de la pluie ou de la neige, elle se rassemble en flocons blancs sur la surface, comme le Natrou dans l'Indoustan.

Sur les bords de ce lac, lorsque la neige commence à tomber; on forme de petits réservoirs en élevant la terre de 6 pouces; lorsqu'ils sont remplis de neige, on y jette de l'eau chaude du lac qui se mêle avec celle de la neige fondue : elle s'évapore ou pénétre la terre, après quoi il reste au fond un gâteau d'environ un demi-pouce de Borax crud: on ne peut pas recommencer sur la même place jusqu'à ce que la neige y soit tombé trois ou quatre fois, & se soit fondue, après quoi les efflorescences salines reparoissent, & l'on peut recommencer.

Le Borax se transporte de montagne en montagne par des chevres, & passe par différens mains avant que d'arriver dans les plaines; ce qui fait que l'on ne peut pas avoir des informations sur le minéral. Tout ce que M. Blane a pu en apprendre, c'est qu'on le purifie en le faisanr bouillir & cryſtalliser; que l'eau est très sale &, pour ainsi dire, graisseuse; qu'elle a une odeur très-désagréable, qu'elle bout en plusieurs endroits, que le pays produit beaucoup de fer, de cuivre, & de soufre. On assure que tout le Borax des Indes vient de ce seul endroit.

Le P. de Rovalo, Capucin, Préfet des Missions du Tibet, écrit aussi à la Société Royale, que par par le moyen du frere du Roi de Nepal (cent lieues au nord du Bengale): il a vu un homme du pays qui lui a dit ce qui suit.

Dans la Province de Marmé, vingt-huit journées au nord de Népal, & vingt-cinq journées au couchant de Lassa (capitale du Tibet, qui est à 30 degrés de latitude, & 110 de lorgitude) il y a une vallée large de 8 milles, où sont deux villages ou châteaux, appellés Scierugh & Kanglé; les habitans ne sont occupés qu'à tirer le Borax : ils le vendent dans le Tibet & dans le Népal, & ils n'ont pas d'autre moyen de vivre, parce que le terrein est stérile. Près de ces deux villages, il y a plusieurs bassins où s'arrête l'eau de la pluie, & où le Borax se forme de lui-même. Les hommes entrent dans l'eau, ils sentent avec les pieds une espece de mastic qui leur annonce que le Borax est formé.

Quand il y a peu d'eau, le Borax est plus mince, & on le sent tout de suite; mais quand il y a beaucoup d'eau, il est plus épais & recouvert d'un ou deux doigts de boue.

Cette eau est si mauvaise, que si on en boit un peu, le ventre gonfle, & l'on en meurt. La terre

de cet endroit est blanchâtre. A quatre mille de distance, dans les mêmes vallées, il y a des mines de sel très-abondantes & qui sert pour tout le pays. A dix journées au nord de la vallée de Marmé, il y a une autre vallée, appellée Tapré dans laquelle on trouve aussi du Borax. Il y à encore un troisieme endroit nommé Cioga, mais dont le P. Rovato ne fait pas la situation. Si le Borax n'est pas purifié il s'évapore facilement, & pour le conserver quelque tems on le mêle avec de la terre & du beurre.

Dans le territoire de Mungdan, à seize journées de Népal, il y a une abondance d'arsénic, & dans plusieurs autres endroits des mines de soufre, d'or & d'argent.

Etudes de la Nature. Par Jacques-Bernardin Henri de Saint-Pierre.

.... *Miseris succurrere disco*. Æneid. Lib. I.

Tome quatrieme. Prix, 3 liv. 10 sols broché. A Paris; de l'Imprimerie de *Monsieur*. Chez Pierre F. Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins, & chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, 1788.

La troisieme édition de cet Ouvrage annonce le succès qu'il a eu; il le méritoit par le style, par la morale, par l'esprit: si nous n'en avons pas rendu compte dans le commencement, nous conviendrons que les idées singulieres de l'Auteur, sur la physique, nous en avoit éloignés; mais il ôse dire aujourd'hui que le silence des Académies sur des objets si importans est une preuve qu'elles n'ont rien à lui objecter, nous croyons donc devoir le détromper ou plutôt détromper ceux de ses lecteurs à qui tant d'assurance pourroit en imposer. Il y a 20 Professeurs de Philosophie dans l'Université, & il n'en est aucun de ce nombre qui n'eût pu dans quelques conversations donner à M. de Saint-Pierre tous les éclaircissemens dont il avoit besoin, s'il les eût demandés avant l'impression de son Ouvrage. Il habite assez près du College Royal, où il y a un Professeur d'Astronomie; il y auroit apris facilement que la terre est applatie, que les marées sont produites par la Lune, & que cela est si bien démontré qu'il ne peut y avoir le moindre doute pour ceux qui ont seulement un peu étudié la matiere.

Mais c'en est assez sur un objet qui pourroit être désagréable à un Auteur qui nous a procuré un plaisir réel dans la lecture de son Histoire intéressante de Paul & de Virginie. J'ai desiré dit-il de réunir

à la beauté de la nature, entre les tropiques, la beauté morale d'une petite Société. Je me suis proposé aussi d'y mettre en évidence plusieurs grandes vérités, entre autres celle-ci; que notre bonheur consiste à vivre suivant la nature & la vertu. Cependant, il ne m'a point fallu imaginer de Roman pour peindre des familles heureuses. Je puis assurer que celles dont je vais parler ont vraiment existé, & que leurs histoire est vraie dans leurs principaux événemens.

L'Auteur la trace de la maniere la plus intéressante; nous citrons, pour donner une idée de son style, la description d'une tempête à l'Isle de France. Les nuages qu'on distinguoit au Zenith étoient à leur centre d'un noir affreux, & cuivrées sur leurs bords. L'air retentissoit des cris des paillencas, des frégates, des coupeurs d'eau, & d'une multitude d'oiseaux de marine, qui, malgré l'obscurité de l'atmosphere, venoient de tous les points de l'horizon chercher des retraites dans l'Isle.

Vers les 9 heures du matin, on entendit du côté de la mer des bruits épouvantables, comme si des torrens d'eau mêlés à des tonnerres, eussent roulé du haut des montagnes, tout le monde s'écria: voilà l'ouragan! Et dans l'instant, un tourbillon affreux de vent enleva la brune qui couvroit l'Isle d'Ambre & son canal. Le vaisseau parut alors à découvert avec son pont chargé de monde, ses vergues & ses mats de hune amenés snr le tilac, son pavillon en berne, quatre cables sur son avant, & un de retenue sur son arriere, il étoit mouillé entre l'Isle d'Ambre & la terre, en deça de la ceinture de rescifs, qui entoure l'Isle de France; & qu'il avoit franchie par une endroit où jamais vaisseaux n'avoit passé avant lui. il présentoit son avant aux flots qui venoient de la plaine mer, & à chaque lame d'eau qui s'engageoit dans le canal, sa proue se soulevoit toute entiere, de sorte qu'on en voyoit le carêne en l'air; mais dans ce mouvement, sa poupe venant à plonger, disparoissoit à la vue jusqu'au couronnement comme si elle eût été submergée dans cette position, où le vent & la mer le jettoient à terre.

Il lui étoit également impossible de s'en aller par où il étoit venu, ou, en coupant ses cables, d'échouer sur le rivage dont il étoit séparé par de hauts fonds semés de rescifs. Chaque lame qui venoit briser sur la côte, s'avançoit en mugissant jusqu'au fond des anses & y jettoit des galets à plus de 50 pieds dans les terres; puis venant à se retirer, elle découvroit une grande partie du lit du rivage dont elle rouloit les cailloux avec un bruit rauque & affreux. La mer soulevée par le vent, grossissoit à chaque instant; & tout le canal compris entre cette Isle & l'isle

d'Ambre, n'étoit qu'une vaste nappe d'écume blanche, creusée de vagues noires & profondes. Ces écumes s'amassoient dans le fond des anses, à plus de six pieds de hauteurs, & le vent qui en balayoit la surface, les portoit pardessus l'escarpement du rivage à plus d'une demi-lieue dans les terres. A leurs florons blancs & innombrables qui étoient chassés horizontalement jusqu'au pieds des montagnes, on eût dit d'une neige qui sortoit de la mer. L'horison offroit tous les signes d'une longue tempête : la mer y paroissoit confondue avec le ciel. Il s'en détachoit sans cesse des nuages d'une forme horrible, qui traversoient le zénith avec la vitesse des oiseaux, tandis que d'autres y paroissoient immobiles comme de grand rochers. On n'appercevoit aucune partie azurée du firmament; une lueur olivâtre & blafarde éclairoit seule tous les objets de la terre, de la mer & des cieux.

M. de Saint-Pierre peint de la maniere la plus touchante la mort de Virginie, qui refusa par pudeur de se déshabiller & de sauver sa vie; il n'est personne à qui cette histoire n'arrache des larmes. Il y a encore dans ce quatrieme volume des morceaux de sentiment d'érudition qui sont écrits ou pensés de maniere à faire honneur à l'Auteur.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

MÉMOIRE sur les moyens qu'il seroit facile d'employer pour parvenir sûrement, promptement, sans bouleversement & sans commotion à toute la perfection dont le militaire de France est susceptible, & pour établir la stabilité si desirée dans sa constitution & dans les ordonnances qui le concernent Premiere Partie, 257 pag. Seconde Partie, 248 pag. 1787. in-8°.

L'AUTEUR annonce dans un avertissement que cet ouvrage est le fruit de 47 ans d'expérience, d'observations, & de réflexions sur la guerre. Il l'a divisé en seize mémoires précédés d'un discours préliminaire dans lequel il expose les objets qu'il a traités.

Celui du premier mémoire est de rechercher quelle seroit la constitution la plus parfaite du militaire françois. L'auteur y demande qu'on ait toujours le même nombre de bataillons & d'escadrons en paix & en guerre, & qu'on ne les augmente ou diminue qu'en multipliant les recrues, ou congédiant les soldats.

Il expose ensuite les inconvéniens des corps ou des compagnies nouvellement créés au commencement d'une guerre, & le peu de service qu'on en retire. Il propose de former des régimens de grenadiers royaux, & de tirer au besoin une ressource à peu près

pareille de tous les régimens d'infanterie. « Six bataillons ordinaires, dit-il, renforcés chacun de soixante hommes de recrue tirés de leurs dépôts, pourroient en un moment créer un septieme bataillon d'élite, composé de six compagnies de chasseurs de 60 hommes chacune. » Il nous paroît que par ce moyen on augmenteroit le nombre des corps mais non pas celui des hommes.

Il propose à peu près le même expédient pour la cavalerie, &, après avoir examiné combien il faudroit de bataillons & d'escadrons pour mettre en sûreté les frontieres de France. Il en détermine le nombre à 239 bataillons & 294 escadrons en tems de paix, 453 bataillons & 318 escadrons en tems de guerre.

L'objet du second mémoire est la maniere de recruter les troupes. Il y est d'abord demandé que les compagnies soient rendues aux capitaines pour les raisons que l'on a souvent objectées contre l'usage de faire les recrues au compte du Roi ou à celui des corps; d'augmenter le zele des officiers en accordant annuellement une gratification de quatre cents livres par chaque bataillon & par chaque régiment de cavalerie, au capitaine qui se trouveroit avoir la plus belle compagnie, & accompagnant cette gratification d'une lettre ministérielle satisfaisante; ce qui seroit sans doute le plus facile. L'auteur desire de plus qu'on fasse cesser les variations étonnantes & funestes que la constitution militaire, la discipline & la tactique n'ont cessé d'éprouver depuis plus de vingt ans (& même de trente); qu'on supprime la punition par les coups, opposée à l'esprit du soldat françois qui la regarde comme déshonorante, convenable seulement aux animaux asservis, & que les plus habiles de ceux qui les domptent, n'emploie même qu'à l'extrémité & avec de grandes précautions; qu'on donne des distinctions à l'ancienneté des services & au grade; que dans les cas extraordinaires on tire les recrues des milices levées avec plus de justice & d'exactitude.

Le troisieme mémoire a pour objet la composition relative des corps militaires. L'auteur y recherche le rapport convenable entre le front du bataillon & celui de l'escadron dans le cas où l'on auroit besoin de former une ligne de cavalerie derriere une ligne d'infanterie, & il propose le rapport de 1 à 2, afin que la ligne de cavalerie, tant pleine que vuide, soit exactement correspondante à celle d'infanterie; nous croyons que ces combinaisons & rapports géométriques sont peu importantes pour la pratique. Il entre ensuite dans tous les détails de la composition des corps d'infanterie, de cavalerie, de troupes légeres, d'artillerie & du génie, pour lesquels nous sommes obligés de renvoyer à l'ouvrage. Nous dirons

feulement que de tous les établiffemens qu'il propofe celui d'un dépôt pour chaque corps de troupes nous paroît le plus utile. Le nombre des hommes qui les compofent & celui des divifions qu'on y établit peut être varié fans beaucoup d'inconvénient. Il eft différent dans toutes les troupes de l'Europe, & nous ne voyons point qu'aucune de ces compofitions ait procuré à l'état qui l'a adoptée un avantage réel & marqué ; mais un point évidemment utile, c'eft la certitude & la promptitude du remplacement que les dépôts peuvent feuls donner.

Dans les mémoires fuivans l'auteur parcourt tous les objets militaires, l'armement, l'habillement, l'équipement, la folde, les manœuvres, la compofition des armées, les fubfiftances, les hôpitaux, & enfin l'art de la guerre. Comme nous ne pouvons le fuivre dans ces immenfes détails, nous nous bornerons à dire qu'il montre par-tout des connoiffances très-approfondies, qu'il joint aux objets connus, des vues utiles, qu'il les expofe avec autant de clarté que de modeftie, & que nous croyons que fon ouvrage ne fera point lu fans utilité par les militaires. Nous aurions defiré qu'il eut parlé des camps de paix, parce qu'ils font la véritable école des troupes & fur-tout des généraux dont l'inftruction eft la bafe de toute conftitution militaire. Nous croyons que la conclufion de tout ouvrage fur l'art militaire devroit être, *formez des camps de paix.*

[*Extrait de M. de Keralio.*]

MÉMOIRE fur la caufe des éboulemens de la Côte Saint-Nicolas de Meulan. Par M. Challand, Procureur du Roi à Meulan.

LA ville de Meulan eft en partie bâtie fur le penchant d'une montagne, dont la bafe eft baignée au midi par la riviere de Seine, au nord par celle d'Aubette, qui la fuit parallelement dans la vallée de Villette & Teffancourt ; au couchant, elle eft tronquée par des marais coupés par un ruiffeau affez confidérable, venant de la vallée de Gaillon ; ces marais fe joignent à ceux de Teffancourt ; au levant elle eft dominée par les hauteurs d'Evefquemont, & de l'Autil.

Compofée de matieres hétérogenes, elle eft affife fur des lits de glaife & d'argille, recouverts par des bancs de fable, fouvent mêlés de gravier, & de pierres de différentes nature.

Enfuite fe trouvent des craies remplies de pierres à fufil, & ce en plus grand nombre du côté du levant, que du conchant, encore que ce foit où la craie ait

ait une masse plus considérable.

Ces lits sont couronnés par des bancs de pierres à bâtir, tendres, d'un grain sableux, mêlé de coquilles, poreuses & sujettes à la gelée.

Ce couronnement a aussi pour intermédiaire, de la glaise, des sables, même de la terre à demi végétale.

Ces différentes couches, n'ont cependant pas un ensemble uniforme, elles varient souvent, & se réunissent ensuite par des sillons plus ou moins considérables.

C'est ce qui s'observe dans le chemin d'Evesquemont où l'on a découvert un banc considérable de grais, extrêmement dur, semé de beaucoup de coquilles fluviatiles.

Plus près de la grand'route, se sont trouvées des pierres singulieres par leur légereté, & la maniere dont elle étoient feuilletées, avec des interstices inégales; à Thun l'on voit des masses de sable seulement coagulé, renfermant des coquilles marines, du genre des peignes, des dents de poisson, des moules, &c., le tout réduit en chaux, ou pour mieux dire approchant de la craie.

Plus près de Meulan, la fouille de quelque puits a offert du bois pourri, de la terre noire, approchant de la tourbe, qui, essayée au chalumeau, a donné une forte odeur de bitume & de soufre

Ces observations annonçent sans doute, que la montagne est de formation secondaire, mais l'inégalité des couches, leur inclinaison, leurs gersures obliques & perpendiculaires prouvent qu'elle a éprouvé des révolutions même depuis cette formation.

Celle qui s'est manifestée il y a quelque tems & qui a continué d'agir jusqu'à ce jour, donne la plus grande inquiétude aux habitans, qui ont vu fondre sur leurs maisons la masse énorme des terres supérieures, qui s'est ensuite englouti par l'enfoncement des caves & des souterreins.

Qu'elles sont les causes de ce bouleversement? Ont-elles toujours agi? Doivent-elles toujours agir? Ce sont des questions qu'on se fait nécessairement, & que j'ai cru ne devoir pas laisser sans examen.

Cette montagne circonscrite par des eaux courantes, doit en éprouver des dégradations continuelles, par leur agitation & leur frottement, qui détachent & entraînent le terrain, ce qui fait affaisser insensiblement le sommet, dont la forme de la position doit accélérer le tassement.

En effet le terrain étant dominé par les hauteurs d'Evesquemont & de l'Antil couvertes de bois & d'eau, la pression & l'infiltration sont dirigées vers le plateau situé au centre ou à l'intersection de la perpendiculaire & de l'horisontale des hauteurs voisines.

Ce plateau est garni d'antonnoirs formés d'anciennes carrieres enfoncées, où l'eau se rend, & de

là s'insinue dans le sein de la montagne, déjà remplie de sources, & dont le nombre augmente à mesure que l'on avance vers le couchant.

Cette disposition de la montagne, explique la tendance que les terres & les bâtimens, ont vers la riviere de Seine qui les attire par la dégradation de sa base; & occasionne la poussée de la masse totale.

Cette attraction & cette répulsion s'observe parfaitement à l'Eglise de Notre-Dame, dont les costieres attirées d'un côté par la riviere, & poussées de l'autre par la montagne, se renversent en sens contraire par la pression de la grande voûte qui fait coin & descend progressivement, jusqu'à ce que cessant d'être tengente à la ligne des costieres, elle s'écrasera par son propre poids, qui sera le dernier terme de la progression, dont on pourroit faire le calcul en connoissant l'angle de déclinaison, la hauteur des costieres, & l'époque de la construction.

L'Eglise de S. Nicolas, sans offrir une preuve aussi complette, présente du côté du nord, la certitude de l'impulsion des terres, par une inclinaison très-marquée.

L'été dernier, une costiere chez Mesdames les Annonciades, donnoit la même inquiétude, & elle a été renversée par un rocher qui glissoit sur un lit de sable.

L'éboulis arrivé en 1775, à l'auberge de l'épée royale, avoit également pour cause, l'impulsion de la montagne & des eaux qu'elle renferme. Elles pousserent avec une telle force qu'ayant trouvé une résistance, elles refoulerent à la hauteur des toits, & y porterent les terres, qu'elles avoient entraîné.

La chute presque annuelle des bâtimens élevés à côté de la poste aux chevaux, doit convaincre que les glaises glissent continuellement vers la riviere, ce qui s'observe également dans le nouveau chemin d'Evesquemont, où elles ont déjà glissé plusieurs fois & enfoncé la route.

Si la force d'impulsion sur les flancs a occasionné de si terribles effets, combien plus y a-t-il à craindre sur le front, où toutes les poussées viennent se réunir, où la côte n'est plus terminée par des pentes de 45 à 50 degrés, mais presque à pic, avec des déchiremens verticaux & obliques dans lesquels se sont portées les eaux de sources gonflées par les pluies considérables de cet hiver, & en ont accéléré la chûte.

La masse est tombée sur un sol miné par les propriétaires de la base, de la pente, & du sommet de la montagne, qui se sont fiés sur la ténacité apparente de la craie, ils ont creusé une multitude de caves les unes sur les autres souvent en porte à faux, & par-là ont attiré les eaux, qui par leur filtration ont délayé les craies, & diminué la résistance qui s'est

trouvée nulle, par rapport au choc supérieur.

L'impulsion une fois donnée, elle a dû se faire sentir à plus ou moins de distance, suivant que le sol a été plus ou moins résistant, & elle s'est propagée, en raison des directions inégales, au lieu de diminuer uniformement, comme elle auroit fait, si le sol eût opposé entierement la force d'inertie.

Les eaux alors, ont pris un cours opposé, & ont suivi celui des rivieres, au lieu de suivre celui à droite qu'elles avoient pris jusqu'alors. Cet effet est très simple à concevoit, si l'on considere qu'avant la révolution elles étoient retenues par une masse assez considérable qui leur résistoit vers la gauche, que cette résistance ayant cessé, elles ont dû se pencher par le point que la puissance occupoit, & cesser de prendre leur premiere direction.

Voilà pourquoi elles ont parcouru successivement le tour de la montagne, depuis le milieu de la rue haute, jusqu'aux degrés de la rue de Beauvais, où elles se trouvent aujourd'hui.

L'infiltration des eaux est donc la cause principale de la destruction, en pénétrant les masses, elles s'insinuent jusqu'à la base, où elles vont se mêler avec les eaux courantes qui ruinent à leur tour le pied de l'édifice.

En effet elles ne peuvent s'insinuer ainsi à travers les bancs de terre, de sable & de craie qui composent la montagne sans en entraîner quelque quantité.

Lorsque ces matieres sont ainsi enlevées du sein de la montagne, qu'elles ne lient & ne soutiennent plus les masses de pierres renfermées dans l'intérieur, elles s'écroulent, entraînent dans leur chûte d'autres masses, & tout ce qui les environne se trouve écrasé, enseveli sous leur ruine.

Tel est l'effet des inondations des eaux souterreines, des rivieres qui agissent contre la terre & la dégradent.

L'ouvrage des hommes n'est que cause seconde, l'effet n'en eût été que local, momentané, & le remede plus facile.

Qu'opposer aux fureurs des élémens ? des précautions souvent insuffisantes, mais dont l'essai diminueroit au moins les accidens.

Diriger les eaux, soutenir les terres, voilà le principe, essayons-en l'application intérieurement & extérieurement.

Dans l'intérieur, l'on doit s'assurer de la nature des craies qui composent les parois & les plafonds, & qu'elle en est la correspondance avec les souterreins voisins de celui que l'on observe.

Si les lits sont en grande masse horisontale, si aucune humidité ne pénetre, alors on peut être tranquille, de simples pilliers suffisent pour supporter le plafond s'il a trop d'étendue.

Il seroit également indispensable de remplir par des murs, ou des

pilliers les porte-à-faux que l'on auroit reconnus.

Mais si les craies sont coupées par tranches verticales ou obliques, ou étoilées par des gersures nombreuses, alors l'opération deviendra plus compliquée.

Il faudra observer la direction des masses pour leur opposer les principales résistances, lier ensuite ces points résistans par des arcs pleins ceintres ou ogives, mais jamais surbaissés.

A ce moyen le plafond se trouvera divisé en échiquier, & opposera dans tous les sens une résistance, telle que la pression la plus forte ne pourroit pas même renverser les pieds droits qui ne doivent avoir que peu de hauteur.

Si aux défectuosités dont on vient de parler, la filtration des eaux se trouve jointe, alors le mal est infiniment grand.

Il faut alors multiplier les piliers, & cependant éviter les voûtes pleines, qui en interceptant l'eau la feroient se diriger vers les reins de la voûte, bientôt détruits par l'infiltration.

La résistance doit donc être suffisante, mais elle doit laisser un libre cours aux fluides.

Les pilliers & les arcs à des distances convenables, laisseront à l'eau une issue suffisante pour l'égoûter, & être ensuite portée dans un puisard creusé à cet effet.

On pourroit encore faciliter l'écoulement en perçant entre les arcs plusieurs trous avec un trépan où l'on scelleroit ensuite des tuyaux de grais, qui par leur vuide laisseroient échapper l'eau, & dont le solide remplaceroit celui que l'on auroit enlevé en perforant le plafond.

Les puisards doivent être suffisamment profonds pour rejoindre les basses eaux, sur lesquelles la montagne est assise.

Ce seroient de véritables puits que l'on multiplieroit utilement, dans les lieux inférieurs, même à mi-côte & au sommet de la montagne.

Car leur fouille déterminant les sources à se porter du côté du vuide, alors l'abondance ne pourroit jamais nuire puisque l'eau auroit la facilité de monter à mesure que son volume augmenteroit la pression des eaux circonvoisines, qu'on pourroit ensuite évacuer par des décharges de fond & de superficie.

L'on auroit évité une grande partie de ces opérations si l'on eût pu remplir tous les lieux vuides.

Mais outre que cette opération n'empêcheroit pas le ravage des eaux, elle ne seroit pas toujours praticable.

Car cela ne peut se faire que de trois manieres.

1°. En établissant des mines tellement combinées qu'elles ne produisent que l'affaissement du terrein.

2°. En creusant par-dessus pour y introduire un remblai suffisant.

3°. En rempliſſant par des maſſes de mâçonnerie.

Le premier moyen ſeroit préférable à tous, moins coûteux, ſi le ſol étoit iſolé, & qu'aucunes maiſons ne fuſſent plantées ſur ſa ſurface.

Le deuxieme n'eſt pas toujours poſſible à cauſe de la grande profondeur, & des différens étages que forment les ſouterreins.

Le troiſieme exige une dépenſe énorme, & ne préſente pas plus d'avantage, que des pilliers & des arcs conſtruits en pierre meuliere préférable à toute autre, parce qu'elle donne plus de priſe au mortier, & réſiſte d'avantage à l'humidité.

Cependant ces moyens intérieurs ſeroient inſuffiſans ſi l'on ne portoit ſes ſoins à la ſurface, ſur laquelle on a obſervé des coupes perpendiculaires, des déchiremens, des fontaines, dont la filtration eſt inconnue.

Rendre à la montagne ſa premiere forme, c'eſt-à-dire, celle que prend toute terre, lorſque libre de ſa pente elle coule en plan incliné, eſt le moyen indiqué par la nature, il ne ſeroit peut-être pas néceſſaire de la couper préciſément ſous un angle de 45 degrés, pente ordinaire des terres jectiſſes, la tenacité d'un ſol vierge peut ſouffrir une inclinaiſon plus rapide, & cette rapidité ſera même utile pour accélérer la deſcente des eaux de ſuperficie.

Cette pente pourra même ne pas être tirée du ſommet à la baſe, à cauſe de la trop grande hauteur, ou de ce que l'intervalle ſera coupé par des bâtimens & des rues.

Mais on peut établir le rempart d'un intervalle à l'autre en obſervant une gradation proportionnelle entre ces pentes, & que leur direction ſoit telle, que l'eau ne puiſſe jamais ſéjourner dans les rues qui les diviſent.

C'eſt pourquoi il faudra paver à chaux & à ciment les cours & les rues qui y aboutiſſent, & couvrent les différens ſouterreins qui paſſent dans le ſein de la montagne.

Car quoique remplis ou voûté, l'eau n'en filtreroit pas moins, & auroit bientôt détruit l'ouvrage le plus ſolide.

La diſtraction des eaux ſuperficielles une fois faite, les égoûts ſouterreins préparés par des puiſards, & des tuyaux de conduite, il ne reſtera plus qu'à faire écouler les différentes fontaines de la côte par des décharges de ſuperficie, qui en facilitant l'écoulement, empêchent les eaux de s'infiltrer, & d'occaſionner de nouveaux déſordres.

Les mêmes précautions doivent être priſes dans tous les lieux où l'on ſoupçonnera quelque humidité, que l'on détournera facilement par des ſaignées, dirigées ſuivant la pente du terrein.

Telles ſont les réflexions qui naiſſent à l'examen de la montagne de Meulan, l'on peut ſans doute

y beaucoup ajouter, mais l'on croit avoir démontré que l'eau est la premiere cause des accidens, que le surplus ne peut être considéré que comme cause seconde, dont la réunion a accéléré le mouvement.

(Communiqué par M. l'Abbé Tessier.)

HISTOIRE de l'Académie Royale des Sciences, année 1785, avec les Memoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirées des Registres de cette Académie.

SECOND EXTRAIT.

LES écorces d'un grand nombre d'arbres & d'arbrisseaux sont bonnes pour tanner les cuirs. C'est celle des jeunes chênes, qu'on emploie le plus ordinairement. La quantité qu'il en faut, la rareté du bois & le desir d'offrir une observation utile, a engagé M. Fougeroux de Boudaroy à proposer l'écorce de platane, au moins comme une ressource accessoire. Ce bel arbre qui maintenant est déjà très-multiplié, se dépouille tous les ans de son ancienne écorce, qu'une nouvelle remplace. Au lieu de laisser perdre cette dépouille, qui tombe à terre, M. Fougeroux voudroit qu'on la ramassât exactement & qu'elle fut pulvérisée pour en former du tan. Un examen chimique a conduit M. Vassou, M^e. Apothicaire, à prouver qu'elle agiroit sur les cuirs avec moins d'efficacité que l'écorce du chêne; mais qu'elle auroit assez d'effet, pour être utile, sur-tout si on l'employoit dans les teintures.

Le même esprit d'économie & d'observation a dicté à M. Fougeroux un Mémoire sur l'usage qu'on pourroit faire des peaux de vache marine passées au tan & à l'huile. On sçait que la vache marine, qui est le grand lamantin des Antilles, la bête à la grande dent, le mors d'Islande & du Groënland, est un cétacé amphibie, gros & long, car il a souvent jusqu'à 25 pieds. M. Duhamel du Monceau, oncle de M. Fougeroux, a décrit très-exactement la pêche de cet animal, mais il n'a parlé que légerement de l'expérience qu'il a faite pour en tanner la peau. M. son neveu reprend son expérience, & nous apprend que si l'on met la peau de vache marine, dans les fosses, en y renouvellant l'écorce de tan, elle conserve des parties graisseuses & ne vaut rien pour faire des semelles de soulier, tandis que, passée à l'huile à la maniere des cuirs blancs, elle fait de bonnes soupentes & de bons guindages. M. Fougeroux a même des traits de voiture, qui, formés d'une seule laniere de peau de vache marine, durent depuis plus de 20 ans; cela lui donne occasion de penser qu'on pourroit

se servir avec avantage des peaux de certains poissons, telles que celles de marsouin, de requin. &c.

Nous passons à deux observations & à un Mémoire de M. Broussonnet, qui intéressent beaucoup l'Histoire-Naturelle des poissons. La premiere est sur le loup marin, qu'il distingue du poisson auquel on donne le nom de *loup* sur les côtes de l'Océan & de la Méditerrannée, en ce que celui-ci a des nageoires ventrales, à l'aplomb des pectorales, au lieu que le loup marin n'a point ces nageoires. Ce poisson ne se trouve presque que dans les Mers du Nord; on en prend assez fréquemment dans la Baltique, sur les côtes d'Ecosse & au Nord de l'Angleterre. Il abonde sur-tout en Norwege & en Hollande. M. Broussonnet en donne une description très détaillée, d'après des individus qu'il a vus dans les marchés de Londres. Il a joint une figure à la gravure.

Sa deuxieme observation concerne les vaisseaux spermatiques des poissons épineux. L'artere spermatique du côté droit prend naissance de l'artere qui part de l'aorte pour se rendre au foie; quelquefois elle sort du tronc de l'aorte. Celle du côté gauche est fournie par l'artere splénique, elle est plus courte que la spermatique droite. On sait que dans l'homme ces arteres partent du tronc de l'aorte, leur insertion a ordinairement lieu à la même hauteur; lorsqu'il y a quelque variété, à cet égard, c'est l'artere spermatique gauche, qui sort de l'aorte, un peu au-dessus de la spermatique droite. Dans les poissons, chaque artere spermatique joint bientôt la veine spermatique, qui lui correspond & elle l'accompagne jusques sur les parties de la génération. Le trajet des vaisseaux spermatiques est très-court dans les poissons. Les veines spermatiques sont beaucoup plus grosses que les arteres.

Dans un Mémoire destiné à servir à l'Histoire de la Respiration dans les poissons, M. Broussonnet examine les organes de cette fonction dans les animaux qui ne reçoivent que de l'air, & dans ceux qui n'y font passer que de l'eau. Les I^{ers.} sont à l'intérieur, on ne peut les appercevoir sans déchirer les parties, qui les environnent; les autres sont presque à découvert. Plus la respiration est parfaite, moins ces organes sont apparens. Les poissons cartilagineux & les épineux offrent des différences dans la conformation des organes de la respiration. M. Broussonet fait sentir cette différence par des détails anatomiques, très-curieux. Il termine son Mémoire par quelques expériences qu'il a faites en mêlant différentes substances à l'eau dans laquelle étoient des poissons. L'eau de chaux les fait mourir. Ce moyen malheureusement est employée par les braconiers de poissons, comme par les vrais pêcheurs.

Un Mémoire de M. l'Abbé Tessier sur le Cyprès chauve, *cupressus Disticha*, Lin., contient diverses particularités sur cet arbre, très-abondant à la Louisiane, & sur-tout dans un marais appellé : *Marais des Cyprès*, situé en partie dans le petit État de la Delaware ; & en partie dans le Maryland. La plus singuliere est la suivante : « A quelque distance du » tronc, il s'éleve des racines, » presque à angles droits, des » protuberames, que Catesby dé» signe sous le nom de *chicots*, & » l'Auteur de l'Histoire de la Loui» siane (M. le Page du Pratz), » sous celui de *contreforts*. Les ha» bitans de la Louisianne les creu» sent pour en faire des ustenciles » de ménage ; ces protuberances, » jointes à des portions de racines, » s'emploient pour former des » courbes naturelles dans les vais» seaux. Elles sont ordinairement » arrondies & en forme de cône ; » quelques-unes excedent de très» peu la surface du sol ; d'autres » montent jusqu'à huit ou dix » pieds, ce qui peut dépendre de » l'âge des arbres ; une écorce » rougeâtre les recouvre ; on n'y » voit ni feuilles, ni branches, ni » traces de boutons. » Cette particularité s'observe, comme à l'Amérique, sur des Cyprès chauves qui croissent à Malesherbes. Cet arbre au reste se plait dans la tourbe, dans les marais & dans les terrains souvent inondés ; il est beau & son bois est utile.

Parmi les substances susceptibles d'être électrisées par le frottement, il y en a quelques-unes, telles que la résine, la cire d'Espagne, le soufre, qui deviennent électriques, lorsqu'après les avoir fait fondre, on les laisse refroidir. Le schorl, appellé *tourmaline*, dont la nature est vitreuse, a la propriété de s'électriser par la seule chaleur, sans frottement ; d'autres schorls ont la même propriété, ainsi que les rubis & topazes du Bresil. M. l'Abbé Haüy a découvert la même propriété dans un minéral d'un genre tout différent & qui appartient à la classe des substances métalliques. « Il se pré» sente sous la forme de petites » lames minces, allongées, taillées » en biseaux par leurs bords, dis» posées par faisceaux & conver» gentes vers un centre commun. » On l'a trouvée dans les mines de plomb de Brisgaw. C'est une calamine cristallisée, qui étant échauffée est électrique ; en se refroidissant elle conserve sa vertu plus long-tems que les tourmalines. M. l'Abbé Haüy donne le procédé par lequel il obtient les effets de l'électricité positive & négative dans les tourmalines & autres substances minérales.

L'Art de conserver les végétaux en herbier, quand on veut les avoir en bon état est très-difficile. Les fleurs sur-tout perdent en peu de tems leurs couleurs, & en prennent d'autres. M. l'Abbé Haüy a essayé de remédier, au moins en

en partie, à cet inconvénient. Ne pouvant se flatter de fixer les couleurs naturelles des plantes, il a cherché le moyen de leur en substituer d'artificielles, qui ne s'altéraffent pas, de maniere que la fleur en conservant son tissu & tous ses caracteres essentiels, pût encore faire une sorte d'illusion par le coloris. « Pour y réussir, » dit-il, je peins un morceau de » papier fin avec des couleurs à la » gomme, qui ayent autant qu'il » est possible, le même ton que » celles de la nature, un peu plus » foible cependant, pour la raison » que je dirai bientôt. Cela fait, » je jette les pétales des fleurs » dans de l'esprit-de-vin, où ils » perdent bientôt toutes leurs » couleurs & se trouvent réduits » à des membranes blanchâtres & » transparentes. Après les avoir » bien essuyés, en les pressant » entre deux linges, je les applique » sur le papier coloré, à l'aide » d'un vernis gras, dont j'ai eu » soin auparavant d'enduire ce pa- » pier, pour servir de mordant. Je » passe ensuite à plusieurs reprises » un autre papier sur la fleur, en » appuyant fortement avec la » main, jusqu'à ce que les pétales » soient exactement appliqués, & » que la couleur artificielle se fasse » voir au travers. Dans cette opé- » ration, la couleur dont il s'agit » se fonce un peu, ce qui fait » qu'en colorant d'abord le papier, » il faut rester, comme je l'ai dit, » au-dessous de la teinte des cou- » leurs naturelles. Je laisse ensuite » la fleur à la presse pendant quel- » ques instans, puis, ayant découpé » le papier tout à l'entour, je l'ap- » plique avec une dissolution de » gomme arabique à la place que » la fleur doit occuper sur la plante » qui a été collée auparavant sur » un papier de grandeur conve- » nable, à l'aide de la même disso- » lution. » Quand même on veut appliquer des fleurs, dont les couleurs sont permanentes, il est utile de commencer par coller séparément ces fleurs sur un papier & de découper à l'entour comme dans le cas précédent, avant de les remettre sur la plante.

M. Sage a donné plusieurs Mémoires de Chimie, qui sont pour la plupart des analyses de substances minérales. Il a analysé un mélange métallique envoyé par M. le Baron de la Peyrouse, sous le nom de régule de manganese, un spath pesant vert, une mine d'antimoine & de plomb terreuse, & une nouvelle espece de mine de bismuth terreuse solide. Des autres Mémoires l'un est un procédé pour extraire de l'esprit-de-vin un acide concret; l'autre a pour objet de déterminer la pureté du cuivre, & un troisieme est l'examen comparé de l'intensité de chaleur produite par la combustion du charbon de bois & de celui de la tourbe. Il s'en suit que le charbon de tourbe produit plus de chaleur & qu'elle se soutient plus longtems.

La chimie nous offre en outre un grand nombre de Mémoires de M. Bertholet, & un de M. de Fourcroy. Nous regrettons de ne pouvoir qu'indiquer les recherches que ces savans Chimistes ont consigné dans ce volume. M. Bertholet a soumis à de nouvelles expériences l'acide marin déphlogistiqué ; il en a obtenu des résultats très-conformes à ceux des expériences importantes, par lesquelles MM. de Lavoisier, de la Place & Meunier ont déterminé la nature de l'eau. Par une suite du même travail, il examine de nouveau l'eau régale & quelques affinités de l'acide marin. Les Chimistes liront avec beaucoup d'intérêt un Mémoire du même M. Bertholet sur la décomposition de l'esprit-de-vin & de l'éther, une analyse de l'alkali volatil, des observations sur la combinaison de l'air vital avec les huiles, & une suite de recherches sur la nature des substances animales & sur leurs rapports avec les substances végétales. Le Mémoire de M. de Fourcroy contient des observations sur une huile de vitriol fumante de Saxe, & des expériences sur le sel volatil concret, qu'on en retire par la distillation. M. Poulletier de la Salle, Membre de la Société Royale de Médecine, avoit engagé M. Charlard, très-habile Apothicaire de Paris, à la faire venir d'Allemagne. M. de Fourcroy croit que c'est celle qui avoit été indiquée par Meyer, d'apres un ouvrage de Christian Bernhardt ; elle en a au moins selon lui les propriétés.

Dans l'homme, dans le singe & dans plusieurs quadrupes l'épaule est jointe au sternum par un os appellé *clavicule*. Les Naturalistes ont donné le nom de *clavicules* aux quadrupedes qui en sont pourvus ; mais ils ont exclus de cette classe des animaux qui doivent y être compris. M. Vicq-d'Azyr en en disséquant un grand nombre a trouvé des clavicules dans plusieurs, où nulles Anatomistes n'en avoit aperçues. Elles different de celles qui sont connues, en ce qu'elles sont plus courtes, irrégulieres, cachées dans l'épaisseur des muscles & en partie ligamenteuses. Ce peu d'apparence des clavicules dans ces animaux engage M. Vicq-d'Azyr à ranger à cet égard les quadrupedes sous trois classes. La premiere comprend ceux qui ont des clavicules complettes ; la seconde ceux qui en ont d'incomplettes, ou plutôt qui ont seulement un os claviculaire ; & la troisieme ceux qui n'ont ni clavicules, ni os claviculaire. Avant M. Vicq-d'Azyr, la clavicule du rat n'avoit pas été bien décrite ; M. Pallas n'avoit donné que la longueur de celle du liévre ; nul Auteur n'avoit fait mention de celle du chat & du cochon d'inde.

L'examen des capsules muqueuses des tendons fournit à M. de Fourcroy, versé aussi dans l'Anatomie, un très bon Mémoire qui

contient des détails propres à avancer l'histoire anatomique de ces organes ; il l'a divisé en deux parties ; dans la premiere il expose la structure, la situation, les différences générales des capsules muqueuses des tendons & de leurs usages ; dans la seconde il donne une description particuliere de ces mêmes capsules.

Une observation de M. l'Abbé Tessier sur l'effet du tonnerre tombé à Rambouillet le 2 Août 1785, confirme quelques unes des singularités de ce météore, & en annonce de nouvelles, ou du moins de celles qui sont très-rares. Le tonnerre étant tombé sur le toit d'une écurie, qui renfermoit 32 chevaux appartenans à *Monsieur*, Frere du Roi. 30 de ces animaux furent renversés ; deux resterent de bout ; des trente renversés un fut tué roide, un autre fut mortellement blessé, puisqu'il mourut le lendemain ; il avoit, après le coup, la moitié de la tête paralysée ; un troisieme moins maltraité reçut seulement la commotion plus fortement que les 27 autres ; quelques-uns de ceux-ci avoient les jambes de devant sillonnés en zigzag, sans qu'il y eut un poil de brûlé. Une bande de fer, destinée à empêcher les chevaux de *tiquer*, bordoit la mangeoire & a servi sans doute de conducteur au tonnerre. Un palefrenier fut renversé s'étant trouvé dans une sellerie, derriere le mur, au-delà duquel étoit en face le cheval qui a été tué roide.

L'homme ne pouvant embrasser d'un coup-d'œil tous les êtres de la nature, il lui faut nécessairement des points de repos, pour qu'il puisse saisir les diverses parties du tableau, & pour l'aider à le connoître dans tous ses détails. Voilà pourquoi on a cherché à classer les animaux, les végétaux & les minéraux. Ces classes ont des divisions & des subdivisions, qui sont d'une grande commodité pour ceux qui étudient les sciences naturelles. M. le Chevalier de Lamark, Auteur du Dictionnaire de Botannique & un des plus habiles Botanistes, a examiné quelles étoient les classes les plus convenables à établir parmi les végétaux ; « il » croit que les caracteres qui peu- » vent servir à la formation des » classes, doivent porter sur des » considérations simples, fort gé- » nérales & susceptibles de fournir » les coupes les plus grandes, les » mieux détachées, & les plus na- » turelles possibles. » Tournefort tira ses caracteres classiques de la considération de la corolle en général ; mais selon M. de Lamark, il multiplia trop les coupes de cette premiere division, & delà les limites de ses classes n'obtinrent qu'un degré de précision fort borné. Linné tira les caracteres des étamines, leur apparence ou leur occultation, leur proportion & leur situation, leur réunion avec les pistils dans la même fleur ou

leur séparation des pistils, lui servirent à former ses classes. « Quoi» qu'il eut, dit M. de Lamark, » l'avantage d'employer une partie » qui a plus d'universalité que la » corolle, la trop grande diversité » de ces considérations sur cette » partie, & sur-tout l'attention » trop marquée qu'il donna au » nombre même des étamines, » produisit des coupes nombreuses » & très peu naturelles, des cou» pes qui, la plupart, n'offrent » que des assemblages difformes, » divisent les familles les plus uni» versellement avouées, & con» trarient les rapports les moins » équivoques. »

Pour remédier à ces inconvéniens & à quelques-uns de ceux qui se trouvent dans les ordres naturels des végétaux, publiés jusqu'à ce jour, M. le Chevalier de Lamark adopte six coupes, ou six classes, auxquelles il rapporte tous les genres de plantes qu'il traite & qui sont rangées sous 94 feuilles, la plupart établies par M. de Jussieu, au Jardin du Roi. Cette division lui sert dans son Dictionnaire de Botanique, dont il paroît déjà plusieurs volumes, faisant partie de la nouvelle Encyclopédie. « Ces classes rappel» lent les principaux points de vue » de la méthode de Tournefort, » sans avoir les inconvéniens de la » multiplicité de ses divisions. » Ce sont 1°. les polypétalées; 2°. les monopetalées; 3°. les composées; 4°. les incomplettes; 5°. les unilobées; 6°. les cryptogames. M. le Chevalier de Lamark en adoptant cette classification y trouve une analogie avec celle des animaux, qui sont 1°. les quadrupedes; 2°. les oiseaux; 3°. les amphibies; 4°. les poissons; 5°. les insectes, 6°. les vers.

M. Daubenton travaille depuis un grand nombre d'années à l'amélioration des laines en France. Son principal but a été d'amener des laines grossieres à l'état de superfin. Il a maintenu dans cet état des laines d'une race de moutons de Roussillon, pendant 18 ans, & celles d'une race de moutons d'Espagne pendant neuf ans. Il rend compte des essais qu'il a fait faire de ces laines dans les manufactures de drap de Louvier & d'Abbeville, indépendamment de ceux qu'il avoit fait faire au château du Parc en Berry. Ces essais sont détaillés dans son Mémoire, & prouvent que la laine améliorée par M. Daubenton, « a égalé & même » surpassé, à quelques égards, la » plus belle laine d'Espagne dans » la fabrication des draps. » On doit à M. Daubenton la justice de dire que c'est à lui que la France est redevable du goût qui se répand sur cette branche de l'économie rurale. C'est un objet de la plus grande importance pour le Royaume.

Nous ne parlerons pas d'un Mémoire qui est à la tête du volume, c'est le Rapport des Commissaires chargés par l'Académie de l'exa-

men du projet d'un nouvel Hôtel-Dieu. Ce Mémoire a été imprimé séparément & nous l'avons déjà fait connoître dans un de nos Journaux.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

MÉMOIRES d'Agriculture, d'économie rurale & domestique, publiés par la Société Royale d'Agriculture de Paris, Mai 1787, Trimestre d'Hiver. A Paris, chez Cuchet, rue & hôtel Serpente.

CE volume contient un grand nombre de Mémoires, qui pour la plupart offrent des observations utiles & des préceptes importans pour l'amélioration de l'agriculture. Nous en allons donner la liste d'abord, & nous ferons connoître ensuite ceux des Auteurs seulement, dont il ne nous a pas été possible encore de développer les productions.

Mémoire de M. Bataille, Docteur en Médecine, sur la culture en grand de la violette à Hyeres.

Mémoire de M. de Rouville, Seigneur de Rouville près Malesherbes, sur la suppression des jacheres dans le pays qu'il habite.

Mémoire de M. Villars, Chevalier de Saint-Louis, Commissaire du Roi, à la nouvelle Orléans, sur le cyprès à feuilles d'acacia le pacanier & plaqueminier de la Louisiane.

Mémoire de M. l'Abbé de Commerelle sur une culture plus simple de la betterave en grand.

Mémoire de M. Dorthes sur la clématite employée comme fourrage.

Description d'un four, dans lequel on peut cuire des briques, des tuiles & toutes sorte de poterie très-économiquement; par M. le Président de la Tour d'Aigues.

Observations sur un moyen, qu'on peut employer dans plusieurs circonstances pour dessécher un terrein inondé, par M. Fougeroux de Blaveau.

Observations sur la culture de l'orge, comparée avec celle de l'avoine, par M. Fougeroux de Bondaroy.

Analyse des terres géoponiques; par MM. de Fourcroy & Hassenfratz, premier Mémoire sur un terrein de couche.

Mémoire sur la culture du mélese dans les Provinces Septentrionales du Royaume; par M. le Président de la Tour d'Aigues.

Mémoire sur les obstacles qui s'opposent au parcage des bêtes à l'aine en Brie, par M. le Marquis de Guerchy.

Mémoire sur une maladie des bestiaux connue sous les dominations de maladie des bois, du mal de bois, de bois chaud, de brou, de jet de bois, &c.; par M. Chabert.

Mémoire sur la garance, par M. Fougeroux de Bondaroy.

Observations sur les orangers

hermaphrodites; par M. le Marquis Turgot.

Observations sur le ver à soie de Florence appellé : *Bacco di Trevolte*; par M. le Président de la Tour d'Aigues.

Observation sur la culture & les usages du soleil, ou grand tournesol ; par M. Cretté de Palluel.

Mémoire sur un chassis propre à élever les plantes venues des pays chauds ; par M. Fougeroux de Bondaroy.

Mémoire sur la culture du caprier ; par M. le Président de la Tour d'Aigues.

Mémoire sur la jacinthe; par M. le Marquis de Gouffier.

Observations sur l'emploi du tresle; par M. de la Bergerie de Bleneau.

Mémoire sur la pimprenelle; par M. l'Abbé Lefebvre.

Mémoire sur les beufs de la Camargue; par M. le Président de la Tour d'Aigues.

Observations sur un grand arbre du Chili, par M. Daubenton.

Observations météorologiques. &c.

La violette entre, comme on sait, dans plusieurs compositions pharmaceutiques. Le syrop de violettes sert aux Chimistes pour découvrir certaines propriétés des substances qu'ils examinent; on fait des gâteaux de fleurs de violettes, estimés dans les Provinces Méridionales. Il n'est donc pas étonnant qu'on cultive en grand cette plante dans quelques pays. M. Bataille, ayant étudié la culture, qu'on lui donne à Hyeres, la rapporte toute entiere. Il distingue les violettes en deux sections : l'une comprend les violettes simples, & l'autre les violettes doubles, dont il y a trois variétés. Ce sont les violettes doubles qu'on cultive en grand; on les multiplie de racines en les plantant en Automne ou au Printems, à six pouces les unes des autres, dans des planches labourées profondément, le choix & la préparation des racines & des soins qu'elles exigent pendant leur végétation, sont exposés par M. Bataille.

M. de Rouville après avoir discuté les objections qu'on fait contre la supression des jacheres, indique la maniere dont il croit qu'on pourroit alterner dans le pays qu'il habite, d'après des essais, qu'il a commencés; ce pays fait partie de la Beauce. Il suppose une terre, qui pendant trois ans a rapporté du sain-foin, plante convenable aux terres de son canton; on doit la 1re année, selon lui, l'ensemencer en froment ou en seigle; la seconde année en orge ou en avoine; la troisieme en gros navets ou en betteraves, ou en vesce & pois, ou lupins, dont une partie seroit enterrée comme engrais; la quatrieme, après avoir fumé, en froment, & la cinquieme en avoine pour la remettre en sain-foin comme auparavant. C'est à l'expérience à prouver si cette pra-

tique est bonne. Celle de M. de Rouville n'a pas encore été assez longue, pour qu'on puisse en conclure qu'elle doit réussir. Mais elle donne une espérance capable d'inspirer de la confiance.

Ce que dit M. Villars sur le cyprès à feuilles d'acacia *cupressus disticha*, L. se trouve plus détaillé dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1785, ou l'on expose non-seulement quelques particularités de cet arbre, mais encore la nature du sol où il croît & les usages qu'on en fait. M. Villars ne s'étend pas sur le pacanier *juglans olivæformis*, H. R. P. & le plaqueminier *diospyros Virginiana*, L.

M. l'Abbé Commerell conseille de semer la betterave grains a grains, à 18 pouces les uns des autres, en les enfonçant d'un pouce & les recouvrant de terre. Il assure que cette maniere est préférable à celle qu'on a employée jusqu'ici, qui consiste à semer cette plante à la vollée. Il est vrai que l'on n'a pas besoin dans la méthode de M. l'Abbé de Commerell de repiquer le plant, ce qui économise des frais. Mais nous croyons être en droit de douter que le produit soit aussi considérable, que si on repiquoit le plant Il s'agit au reste de calculer & de voir si les frais de replantage sont plus que couverts par l'abondance des feuilles & la grosseur des racines.

M. Dorthes propose la culture de la clématite, comme fourrage, parce que des Fermiers du Bas-Languedoc ramassent soigneusement cette plante pour la donner à leurs bestiaux. Au nom de clematite on se figur une plante d'une grande causticité, & on a peine à se persuader que les animaux puissent la manger sans en être incommodés ; mais, selon M. Dorthes, la clematite, sur tout celle qu'on appelle *clematis flammula*, perd sa causticité en séchant. Personne n'a encore parlé de cultiver cette plante comme un objet d'économie rurale. Nous voudrions, avant de prononcer sur ses avantages & sur son innocuité, que quelques cultivateurs intelligens en eussent fait l'essai. Il seroit possible que la clématite séche n'eut pas de causticité dans le Bas-Languedoc, & qu'elle en eut, si elle étoit introduite dans des pays Septentrionaux.

« Il manque, disent MM. de » Fourcroy & Hassenfratz, aux » agriculteurs, la connoissance des » parties constituantes des terres » qu'ils emploient. C'est pour tâ- » cher de completter cette partie » de l'agriculture, que nous avons » entrepris plusieurs analyses de » terre que nous aurons l'honneur » de communiquer successivement » à la Société. Le travail que nous » lui soumettons maintenant a été » fait sur un terreau de couche ». Ce terrein étoit le résultat de la putréfaction du fumier de cheval, qui avoit servi une premiere année de fondement de couche, une seconde, de couverture de couche, & il alloit servir de mélange

d'autres terres. L'analyse d'une livre de ce terreau, faite par tous les moyens & avec toute l'exactitude que deux Chimistes très-habiles savent employer, a donné les résultats suivans.

	[illegible]	gros	grains	
Fumier non décomposé,	0	2	2	
Petits cailloux ou silex,	0	1	6	
Selenite,	0	0	18	
Acide craïeux,	0	0	9	5
Goudron,	2	2	40	
Eau, huile & probablement alkali volatil,	5	5	28	
Charbon dans l'air fixe, .	0	0	18	16
Eau décomposée, . .	0	0	54	28
Air inflammable charbonneux, . .	0	2	17	
Charbon enlevé par le grillage, . .	3			
Terre argilleuse, . .	0	1	14	
Terre calcaire, . . .	0	0	58	
Chaux de fer & de manganese mêlangés,	0	0	70	
Chaux de manganese. . .	0	0	2	
Terre silicée ou fragment de silex, ...	3	6	19	
	15	7	67	94
Perte pendant l'expérience			4	06
	16			100

On a beaucoup d'obligation aux Chimistes de sacrifier une partie de leur tems, & de donner quelque attention aux connoissances qui peuvent intéresser la théorie de l'agriculture. Les cultivateurs pratiques sans doute n'en profiteront pas de long-tems, & peut-être n'en profiteront-ils pas du tout; mais les lumieres qu'en acquerreront les Physiciens livrés à l'étude de cet Art, ne seront pas perdues pour tout le monde. On s'attend bien que l'analyse des terreaux, faits même de fumier de cheval, dans différens pays, offrira des produits qui différeront plus ou moins les uns des autres, selon la constitution des chevaux, les alimens solides & fluides qu'ils auront pris, & la nature du sol des écuries & des endroits où l'on dépose les fumiers, &c.

L'utilité du parcage des moutons dans beaucoup de pays, n'est point une chose équivoque. Nous croyons qu'il y a cependant quelques restrictions à faire sur cette pratique; par exemple, il ne nous paroit pas raisonnable de tenir au parc dans des terreins humides, pendant la saison pluvieuse, des bêtes d'une constitution lâche & molle, qui les dispose à la pourriture. Excepté ces cas, le parcage a toutes sortes d'avantages & nul inconvénient. M. de Guerchy fait voir que trois obstacles s'opposent à la prolongation du parcage en Brie; la premiere, c'est que les Fermiers n'établissent pas leur parc avant

avant la Saint-Jean, & le rentrent à la Touſſaint ou à la Saint-Martin, à cauſe de la naiſſance des agneaux. La ſeconde, c'eſt qu'ils manquent de nourriture dans les champs au mois d'Avril, Mai & Juin, & à la fin du mois de Novembre, quand il a gelé; ſelon lui, on peut remédier à ces deux obſtacles; il ſuffit d'attacher des râteliers aux claïes, & d'y mettre plusieurs fois par jour ou de la nourriture ſeche, ou des herbes fraiches & un peu amorties, telles que la luzerne, le trefle, &c., dans la ſaiſon. Les agneaux ne naiſſent ſi-tôt, que parce qu'on n'a pas l'attention d'ôter les béliers du troupeau, pour ne les y mettre qu'aux mois d'Août ou de Septembre. Ces deux obſtacles dépendent donc des cultivateurs. Le troiſieme, « vient de la quantité » de petites pieces de terre, dont » ſont quelquefois compoſées les » fermes de Brie; un Fermier, qui » a une exploitation de deux à trois » cents arpens aura quelquefois » des pieces de terre d'un quartier » ou d'un demi arpent, qui étant » en long ne contiennent ſouvent » que trois ou quatre ſillons de » large; il eſt impoſſible de par- » quer une piece de terre auſſi » étroite, ſans entrer ſur le terrain » de ſon voiſin, qui, malgré » l'avantage qu'il en reſſent, ſou- » vent par humeur ou entêtement, » s'y oppoſera. Cet obſtacle nuit » non ſeulement à l'objet du par- » cage, mais encore à tout le reſte » de l'Agriculture, &c. » M. de Guerchy croit que le Gouvernement devroit donner une loi, pour forcer les petits propriétaires de faire des échanges & que les Seigneurs ſuzerains devroient faire remiſe de leurs droits pour le même objet. Nous ſommes bien fâchés de ne pouvoir être de ſon avis. On peut parquer ſur de petites pieces de terres, comme ſur des grandes. Il ne s'agit que d'allonger ſon parc, ou de n'employer qu'une partie du troupeau & des claies. D'ailleurs, l'inconvénient de ne pas parquer les petites pieces de terre, n'eſt pas comparable à celui qui reſulteroit d'une loi pour forcer les échanges. S'il en falloit une, ce feroit plutôt pour empêcher les particuliers, propriétaires de petits champs, ſitués entre les grandes pieces, de s'oppoſer à ce qu'on parquât leurs champs. Dans ce cas, ils ne feroient pas léſés, puiſqu'on amélioreroit leur poſſeſſion.

Les beſtiaux, avides de plantes fraîches au Primtems, quand on les lâche dans les bois, broutent la pouſſe du chêne & des autres arbres, au point de s'incommoder, de tomber malades même & de mourir ſi on n'y remédie. On a fait de cette circonſtance une maladie particuliere, deſignée ſous les noms de maladie de bois, de bois chaud, de brou, de jet de bois, &c. M. Chabert entre dans les plus grands détails ſur cette maladie. Il en décrit tous les

symptômes, selon les périodes par lesquelles elle passe. Nous serons d'autant moins empressés de les rapporter qu'ils sont trop longs & qu'il suffit de dire que ce sont ceux d'une inflammation de l'estomac & du tube intestinal portés au plus haut degré avec les suites les plus funestes. L'ouverture des corps des animaux morts le constate. Le désordre y est à son comble & cela n'est pas étonnant. La cause est indiquée par la dénomination de la maladie. « L'effet destructeur de la jeune pousse du » bois & sur-tout de celle du » chêne, est dit M. Chabert, en » raison de la quantité que les » animaux en mangent, ils en consomment d'autant plus qu'ils » ont été retenus plus long-tems » à la nourriture seche, que les » herbes des champs & celles qui » croissent dans les bois sont plus » rares, plus seches & plus ligneuses, que les eaux dont ils » s'abbreuvent sont en moindre » quantité & plus impures. Toutes » ces circonstances donnent au jet » de bois & à ses feuilles une » intensité d'action & de force » sur les organes digestifs, qui en » rapproche les parois, supprime » les filtrations, les secrétions, » les excrétions & fait naître enfin » tous les symptômes du premier » tems de la maladie. » Telle est la maniere dont M. Chabert explique l'action de la cause de la maladie de bois. Le moyen préservatif qu'il propose est simple & facile à deviner, c'est d'empêcher les animaux d'aller au bois ; les moyens curatifs sont compliqués. M. Chabert conseille de former quatre classes des animaux malades ; « la premiere composée de » ceux qui n'auront aucun symptôme maladif, & qui paroîtront » exactement saisis ; la seconde, » de ceux qui ne seront affectés » qu'au premier degré de la maladie ; la troisieme, de ceux » chez lesquels le mal sera parvenu » à son second période, & la quatrieme, des individus les plus » malades, c'est-à-dire, de ceux » chez lesquels la maladie sera » parvenue au dernier degré. » Il prescrit pour chaque classe le traitement & les remedes qui lui paroissent convenables. Nous ne pouvons en donner ici un précis, parce que ce traitement, sur-tout pour les animaux de la quatrieme classe, est très-étendu & composé d'un grand nombre de remedes. Il y en a pour parer à tous les accidens, quelques nombreux qu'ils soient. S'il nous est permis de dire notre avis sur la maladie du bois, nous pensons que c'est une forte indigestion, peu différente de celles qu'éprouvent les animaux qui ont mangé trop d'herbe dans le tems où elle est en pleine végétation, ou des grains nouveaux, avant qu'ils aient jetté leur feu. Le nom de maladie de bois ne lui convient pas plus que celui de maladie de froment à celle que produit une indigestion aux animaux qui

ont trop mangé de froment. Il faut la traiter comme on traite les indigestions; d'abord on met à la diete les animaux, on les excite à boire abondamment; on leur fait avaler de tems en tems de l'huile par cuillerées; on leur donne quelques lavemens; si le nombre en est petit, on ne les remet que peu à peu à la nourriture ordinaire. Voilà le traitement général. Le traitement particulier est subordonné aux circonstances & à l'état des individus. Nous avons été à portée de voir & de traiter des chevres d'Angora, attaquées de cette maladie pour avoir brouté de jeunes pousses de chêne; elles ont guéri par les moyens que nous indiquons.

M. le Marquis de Gouffier s'est occuppé de la culture de la jacinthe. Le Mémoire qu'il a fait sur cette plante mérite l'attention des amateurs de cette belle fleur. Nous nous contenterons de rapporter une expérience curieuse qui s'y trouve. Au mois de Novembre il prit un vase cylindrique de 15 pouces de haut sur deux de diametre. Il adapta à son orifice un support de plomb en forme d'anneau pour soutenir l'oignon après l'avoir rempli d'eau de riviere clarifiée. Il disposa un oignon de jacinthe de maniere que son extrémité supérieure plongeât dans l'eau sans que le bourrelet, d'où naissent les racines & le milieu de l'oignon y participassent. L'accroissement s'est fait de haut en bas, il n'a pas paru de racines; la jacinthe a fleuri. Les fanes étoient vertes, excepté à l'extrémité, où elles étoient un peu éthiolées; les fleurs, au lieu d'être très-bleues comme elles le sont dans l'espece que M. le Marquis de Gouffier a employée, étoient blanches avec une légere teinte bleue. M. le Marquis de Gouffier cherche à expliquer ce phénomene. Ce qui l'embarrasse le plus, c'est que les racines de l'oignon n'ont pas poussé & que la fleur n'a pas eu la couleur qu'elle devoit avoir. Il croit pouvoir en conclure que les racines ne sont pas nécessaires à l'entretien ni au développement de cette plante, & que la décoloration des fleurs dans ce cas dérange les opinions reçues en physique. Nous observerons que M. le Marquis de Gouffier ayant dans son expérience interverti l'ordre de la nature, ce qui s'est passé ne peut lui servir à tirer une conséquence pour l'état naturel. Quelques racines bulbeuses sont destinées à pomper l'humidité de la terre pour l'entretien de la plante. La jacinthe, mise dans une caraffe d'eau, la tête renversée, a tiré par sa tête & sa tige toute l'humidité dont elle avoit besoin, comme elle l'auroit tiré par ses racines, si elle eut été posée dans le sens contraire, c'est à dire, de maniere que la base d'où partent les racines fut la seule près de l'eau. D'autres plantes bulbeuses, telles que le safran, &c. n'ont pas besoin d'autant d'eau, ou se con-

tentent de l'humidité répandue dans l'air. Leurs racines étant moins néceſſaires, elles fleuriſſent ſur une cheminée ſans en pouſſer. Il nous ſemble qu'on n'attribue pas en phyſique à la lumiere ſeule la diverſité des couleurs des fleurs, mais la couleur verte ſeulement des tiges & des fanes. Or la jacinthe étant expoſée à l'impreſſion de la lumiere, refrangée à la vérité, ſes feuilles & ſa tige étoient vertes. Ce qui eſt conforme aux obſervations de phyſique. *Voyez* un Mémoire de M. l'Abbé Teſſier ſur l'influence de la lumiere relativement à la couleur verte des végétaux, Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1783. Celui de M. le Marquis de Gouffier eſt très-curieux & nous a intéreſſé.

Il y a beaucoup de terrains où l'on ne peut cultiver que du trefle, comme prairie artificielle. Cette plante, quand elle ſe plait dans un pays, eſt d'une grande reſſource; mais il eſt difficile de la faire ſécher convenablement. La moindre pluie la noircit, la grande ſéchereſſe la réduit en pouſſiere. M. de la Bergerie de Bleneau, pour remédier à ces inconvéniens, fait faucher ſon trefle le matin d'un beau jour; il le laiſſe expoſé au ſoleil juſqu'à quatre heures du ſoir; il le fait conduire enſuite dans un grenier à foin. Là, ayant diſpoſé un lit de fagots, du milieu deſquels s'éleve une perche retenue par le haut, & dans laquelle ſont enfilés pluſieurs fagots, pour établir un courant d'air, un homme qui tient de la paille ſous ſon bras, en couvre les fagots, un autre le ſuit en rèpandant un ſimple lit de trefle le plus également poſſible & ainſi ſucceſſivement, tant qu'il y a du trefle. On fait enſorte que la paille déborde le trefle. On conçoit facilement les avantages de ce moyen pour bien deſſécher le trefle, ſans qu'il conſerve d'humidité capable de le faire fermenter, & ſans qu'il ſoit dur & en poudre, comme dans la maniere ordinaire. Les beſtiaux mangent avec autant de plaiſir la paille ainſi impregnée de l'odeur du trefle, que le trefle même. M. de la Bergerie a fait cette expérience pluſieurs années de ſuite avec un grand ſuccès. Nous diſons avec plaiſir que le Mémoire de M. de la Bergerie eſt du nombre de ceux qui peuvent être vraiement utiles aux cultivateurs.

On eſt depuis long-tems partagé ſur les avantages ou les déſavantages de la grande pinprenelle en France. M. l'Abbé Lefebre n'a point cherché, ainſi qu'il en convient, à décider cette queſtion par des expériences qui lui ſoient perſonnelles. Son but eſt de diſcuter les opinions de part & d'autre, d'examiner ſur quoi elles ſont fondées, & d'apprécier la valeur des expériences publiées, ſur-tout par les Anglois, qui ſe ſont livrées à la culture de cette plante. M. l'Abbé Lefebre procede à cet examen en ſuivant une marche méthodique, car il donne en quelque ſorte un

Traité de la culture de la pinprenelle, dont chaque article lui fournit une occasion d'exposer ce que ses recherches lui ont appris. On le suit avec bien de l'intérêt dans le cours de son Mémoire, dont voici la conclusion.

« Ces assemblages d'autorités, » cette réunion de suffrages accor- » dés à la pinprenelle par un grand » nombre de cultivateurs, que le » flambeau de l'expérience a éclai- » rés dans leurs jugemens comme » dans leurs opérations, dissipe- » ront, j'ose espérer, les doutes » & les incertitudes qui ont existé » jusqu'à ce moment sur l'utilité » de cette plante, & convaincront » qu'elle mérite d'être prise en » considération. »

Parmi les autres Mémoires dont nous n'avons donné que les titres, il y en a que nous regrettons de ne pouvoir pas faire connoître. Mais nous nous sommes bornés dans cet extrait à parler de ceux qu'on peut regarder comme les premiers de leurs Auteurs, depuis qu'ils sont ou Membres, ou Correspondans de la Société d'Agriculture.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Mai 1788, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

LA température de ce mois a encore été assez variable & entremêlée de jours froids pour la saison ; mais en général, elle a été très-chaude & seche : aussi les productions de la terre qui étoient retardées de dix jours le mois dernier, étoient-elles avancées de 15 jours à la fin de ce mois-ci sur l'année derniere. Les blés sont jaunes & paroissent souffrir, sans doute parce que la sécheresse ayant succédée subitement à une grande humidité, la surface de la terre s'est durcie, l'humidité intérieure s'est conservée & la chaleur n'a pas pu pénétrer. Les *mars* & les fourages sont en bon état, la vigne fait des merveilles. Les poires tombent à cause de la sécheresse, mais les pluies de la fin du mois leur ont bien fait. Le 2 on entendoit les cailles, & les maronniers fleurissoient. Le 4 les seigles étoient en fleurs. Le 6 l'épine blanche, les pois & les sureaux fleurissoient. Le 20 l'églantier fleurissoit aussi, on servoit les fraises. Le 27 la vigne entroit en fleur, ce qui annonce que la vendange aura lieu en Septemb. Les blés épioient, on servoit les premiers pois & les guignes le 31.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 1.er, (*équinoxe ascend.*) beau, chaud. Le 4, (4e. *jour avant la N. L.*) *Idem.* Le 6, (*N. L.*) *Idem.* Le 7, (*lunistice boréal*) nuages, chaud, pluie, tonnerre. Le 10, (4e. *jour*

après la N. L. & périgée) nuages, froid., pluie, tonnerre, *changement marqué.* Le 12, (*P. Q.*) beau, froid. Le 14, (*équ n. desc.*) nuages, vent, froid. Le 16, (*4e. jour avant la P. L.*) nuages, pluie, froid. Le 20, (*P. L.*) couvert, pluie, doux, tonnerre, *changement marqué.* Le 21, (*lunist. aust*) beau, chaud, tonnerre. Le 24, (*4e. jour après la P. L. & apogée*) beau, chaud. Le 28, (*D. Q. & équinoxe ascendant*) nuages, pluie, chaud. Le 31, (*4e jour avant la N. L.*) nuages, frais, pluie, tonnerre, *changement marqué.*

Températures de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1712, 12 lig. ½. En 1731, 10 lig. En 1750, 31 lig. ½. En 1769 ; *vent dominant* Nord. *Plus grande chaleur* ; 23 d. le 22. *Moindre*, 2 d. le 12. *Moyenne*, 11, 3 d. *Température* variable. *Plus grande élévation du baromètre*, 28 po. 2 lig. ½ le 2. *Moindre*, 27 po. 5 lig. le 23. *Moyenne*, 27 po. 9, 6 lig. *Nombre des jours de pluie* 11 ; de *tonnerre* 2, *d'aurore boréale* 1.

En 1788, *plus grande chaleur*, 19, 9 d. le 27 à 2 h. soir, le vent S. E. & le ciel serein. *Moindre*, 6, 1 d. le 13 à 5 h. du matin, le vent N. E. & le ciel en partie serein, avec gelée blanche. *Différence*, 13, 8 d. *Moyenne au matin*, 10, 0 d. ; à *midi*, 14, 4 d. ; au *soir*, 12, 0 d. ; du *jour*, 12, 1 d.

Plus grande élévation du baromètre, 27 po. 11, 12 lig. le 22 à 5 h. matin, le vent N. & le ciel couvert. *Moindre*, 27 po. 5, 32 lig. le 30 à 2 h. soir, le vent S & le ciel couvert. *Différence*, 7, 80 lig. *Moyenne au matin*, 27 po. 7, 61 lig. à *midi*, 27 po. 7, 48 lig. ; au *soir*, 27 po. 7, 65 lig. Du *jour*, 27 po. 7, 57 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er à 5 h. matin, 27 po. 9, 30 lig. Du 1er. au 2, *baissé* de 0, 68 lig. Du 2 au 3, *monté* de 0, 58 lig. Du 3 au 7, *baissé* de 2, 86 lig. Du 7 au 8, *monté* de 1, 14 lig. Du 8 au 9, *baissé* de 1, 03 lig. Du 9 au 12, *monté* de 3, 88 lig. Du 12 au 16, *baissé* de 5, 13 lig. Le 16, *monté* de 0, 87 lignes. Du 16 au 17, *baissé* de 0, 76 lig. Du 17 au 22, *monté* de 5, 81 lig. Du 22 au 29, *baissé* de 7, 62 lig. Du 29 au 31, *monté* de 3, 23 lig. Le 31, à 8 h. soir, 27 po. 6, 73 lig. On voit que le barometre a peu varié & qu'il a toujours été assez élevé ; ses plus grandes variations ont eu lieu en *montant*, les 10, 20 & 31 ; & en *descendant*, les 15 & 27.

Hygromètre de M. Buissart. Plus grande élévation, 37, 7 d. le 27. *Moindre*, 15, 6 d, le 17 ; *Moyenne*, 24, 5 d.

Il est tombé de la *pluie* les 7, 9, 10, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 25, 28, 29, 30 & 31 ; & de la *grêle* le 17. La quantité d'*eau* a été de 15, 8 lig., & celle de l'*évaporation* de 22 lig.

Le *tonnerre* s'est fait entendre de près les 7, 9 & 17, & de loin

les 19, 20, 21, 29, 30 & 31.

L'aurore boréale a paru dans la nuit du 24 au 25, avec des jets lumineux & colorés en rouge.

Les *maladies* qui ont regnées pendant ce mois font des catharres, des péripneumonies billeufes, des fluxions rhumatifantes, & des rougeoles.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DANNEMARC.

DE COPPENHAGUE.

Floræ Danica iconum fasciculus decimus-sextus, Typis N. Molleri & filii, 1787, in-fol.

Ce grand & bel Ouvrage, commencé par M. Oeder, & continué par M. Muller, deux fameux Naturalistes que la mort a enlevés aux Sciences, est continué avec succès par M. Vahl, qui, surtout pour les connoissances botaniques, ne le cede point à ses prédécesseurs. Ce nouveau Cahier contient soixante plantes, dont trente-sept ont été peintes & gravées sous la direction de M. Muller, & vingt-trois sous celle de M. Vahl.

Catalogue de la Bibliotheque de M. le Comte Otto de Thott 8 vol. in-12.

On commencera dans les premiers jours du mois d'Octobre de cette année, la Vente de cette grande & célebre Bibliotheque, & l'on en vendra d'abord la partie des Belles-Lettres, contenue dans le Tome IV; ensuite, vers les premiers jours du mois d'Avril suivant, la partie Théologique contenue dans le Tome I, & ainsi de suite, d'année en année, en printems & en automne, jusqu'à ce que le tout soit vendu. Les étrangers qui voudront acquérir des Livres sont priés de charger du payement des Commissionnaires, habitans de Copenhague, qui soient solvables, ou munis de lettres de change, afin que le Curateur, M. P Boil Wiwet, Avocat du Roi au Tribunal suprême, soit assuré du payement, dont l'échéance sera cinq mois après la vente. Le Catalogue se distribue à l'hôtel de Thott, marché de Kongeus nytorv.

Rarissimarum omnium ferè linguarum Bibliarum & Grammaticarum cum nonnullis quæ eo pertinent Vocabulariis Catalogus, quas ab Hasselbergio Bellica rei Commissario generali, beatæ memoriæ viro, relictas in æde cui Hafniæ in platea Ostergade *dicta numerus 45 est, currentis anni, ipsis calendis Septembris eu*

lege sub hasta venundari jubent hæredes, ut si pretium satis commodum offeratur, universæ conjunctim, sin minus singulæ separatim vendantur. 4 p. in-4.

Nota. Libri omnes nitidi sunt, integri & benè ligati, eorumque qui ipsos desiderant, mandata suscipere celeb. viri Hvidius & Adlerus Professores, itemque Andr. Birchius S. S. Theologiæ Candidat. rogati haud detrectabunt.

Ces Bibles sont : *Biblia germanica* Lutheri. Lubeck, 1533, in-fol. Nurub. 1653, exempl. nitidiss. in-fol. Wittemb. 1541, in-fol. 1545, in-fol. Hamb. 1596, 2 vol. in-fol. 1734, in-8°. *Biblia Lettica*, Riga, 1689; in-4°. *Danica*, 1589, in-fol. *Suecica*, Stockolm, 1703, infol. exempl. nitidiss. cum tab. æn. *Damulica*, Tranquebariæ, 2 vol. in-4°. *Hebraïca*, Amst. 1687, in-fol. Francof. 1694, in-12. *Italiana*, 1562, in-fol. Norimb. 1712, in-fol. *Rhætica*, Coira, 1694, in 12. 1718, in-fol. *Estonica*, Ralinnas, 1739, in-4°. *Hispanica*, 1569, in-4°. *Finnica*, Turusa, 1685, in-4°. 1758, in-4°. *Anglica*, Lond. 1685, in-4°. *Islandica*, Kaupmanna-Hofn, 1747, in-4°. 2 vol. *Polonica*, Hal. Magd. 1726, in-8°. Amsterd. 1660, in-8°. Hal. Magd. 1766, in-8°. 2 vol. 1768, in-8°. *Vindica*, Budesch, 1742, in-8°. *Batavica*, Amst. 1724, in-8°. *Hungarica*, Basilnaban. 1764, in-8°. *Russica*, in-fol.

Novum Testamentum Malabaricum, Tranquebar. 1714, in-4°. *En Romance Castellano*, Venecia, 1556, in-12. *Italianum*, Lyon, 1550, in-12. 1541, in-12. *Germanicum*, Zittau, 1706, in-8°. 2 vol. Konigsb. 1727, in-12. *Græcum & vetus Hebraïc.* Antv. 1573, in-8°. *Hispanicum*, Amst. 1625, in-12. *Lusitanicum*, Trangambar. 1766, in-8°. *Gothicum & Anglosax.* in-4°. *Danicum*, Hafn. 1781, in-8. 2 vol. *Groënlandicum*, Hafn. 1766, in-8°. *Batavicum*, Colomb. 1739, in-4°. *Anglicum*, Cambridg. 1661, in 4°. *Irlandicum*, in-4°. *Malabaricum*, Tranqueb. 1722, in-8°. Partes quædam novi Testamenti Malabar. foliis palmarum inscriptæ.

Psalterium Æthiopicum, Francofurti ad Mœn. 1701, in-4°. *Slavonicum*, in-4°. *Lithuanic. & Germanicum*, Karalancznie, 1718, in-8°. *Pentateuchus*, Amst. 1701, 2 vol. in-12.

Oratio Dominica pluribus linguis, Lipsiæ, in-8°.

Liturgia Syriaca, Lipsiæ, 1720, in-4°. *Canticum Cantic. æthiopicè*, Lugd. Bat. 1656, in-4°.

Preces Christianæ Slavonicè, Viteberg. 1584, in-8°. *Acta Apostolorum Indostanicè*, Hal. 1749, in-8°. *Dottrina Christiana Georgicè*, Roma, 1681, in-8°. *Valachicè*, Roma, 1677, in-12. *Bellarmini*, Roma, 1766, in-12. *Gebeden and Liedreen*, ou Prieres & Cantiques, Hollandois. S. Croix en S. Jan. 1765. *Llyfr Gweddi Gyttredin*, &c. Caer-o-Grawnt. 1746. *Bellarmini Doctrina Christiana Illyricè*, Romæ, 1708, in-8°.

Puritas

Puritas Linguæ Armeniæ, à Jo. Agop. Armeno. *Rom.* 1674, in-4°. Dittionario Giorgiano e Italiano da Stheph. Paolini. *Rom.* 1629, in-fol. Alphabetum Tibetanum & disquisitio de vario litterarum nomine, gentis origine, moribus, &c. *Rom.* 1762, in-4°. 2 vol. Antiquæ Linguæ Britannicæ Thesaurus, by Thom. Richardf. *Bristol.* 1759, in-8°. Fennici Lexici tentamen latinè & suecicè. *Stockholm.* 1745, in-4°. Occidentalium & Orientalium linguarum Magister, Germanicè. *Leip.* 1748, in-8°. Dictionar. Malaïco-Latinum & Lat. Mal. David. Haex. *Rom.* 1631, in-4°. Alphabetum Chaldaïcum, Estranghelo dictum, & Alphabet. Arab. Persic. Copht. &c. in-8°. Oriental. & Occident. Alphabeta 100. Germanicè. *Naunib.* 1769, in-8°. Additiones ad Dictionarium Japonicum, auctore Fr. Did. Collado, in-4°. Grammatica Vendelica, *German. Lubben*, 1761, in-8°. Grammatica Làtino-Hybernica, auctore Franc. o Molloy, Rom. 1677, in-12.

ALLEMAGNE.

DE GOTTINGEN.

On a envoyé à l'Académie des Sciences de Gottingue, un imprimé intitulé, *Découverte intéressante, Bureau Chirographique*, dans lequel on donne la description suivante de ce Bureau. Il a environ quinze pouces de long, douze de large, & quatre de haut. Il est à secret dans toutes ses parties; personnes ne peut l'ouvrir, s'il n'est instruit du moyen. Cette machine a six effets:

I. On écrit ses pensées, sans que le spectateur puisse lire les caracteres. Les aveugles peuvent en faire le même usage: ceux qui voient, s'en servir de nuit, avec & sans lumiere, sans crainte d'erreur dans l'écriture: on peut à volonté interrompre ce qu'on a commencé, & même l'abandonner à la curiosité publique, sans craindre que ce qu'on a écrit soit connu.

II. On écrit à rebours, de sorte qu'on lit par réflexion.

III. On imite tous les caracteres; on se forme la main d'après les bons modeles; on copie les plans & dessins avec la plus grande justesse.

IV. On copie la musique très-juste & extrêmement vîte.

V. On jette sur le papier ses pensées de nuit comme de jour; on efface & on change à volonté; on écrit avec la plus grande vîtesse un discours rapidement prononcé.

VI. Lorsque le secret est nécessaire, cette machine a encore un effet important, dont l'Artiste réserve la connoissance aux Souverains & à leurs Ministres.

Cette description est accompagnée d'un rapport de l'Académie Royale des Sciences de Bruxelles. Le sieur Hubin, Horloger de Huy,

Evêché de Liége, est l'auteur de cette invention. L'Académie la reconnoît pour simple & utile : elle dit que le premier effet peut être avantageux, le second amusant, le troisieme sujet à des inconvéniens très incommodes dans la pratique, le quatrieme & le cinquieme exagérés; que d'ailleurs les moyens employés par l'inventeur ont du merite, & que cette invention peut être perfectionnée. Une souscription de quatre louis par personne est ouverte jusqu'au 15 Juin. Le 16, la machine sera montrée à Londres, à Paris, & à Bruxelles aux souscripteurs qui pourront la faire imiter.

DE BERN ET BALE.

Alb. von Haller Bibliotheca Medicinæ practicæ. Tom. IV. Edidit, novisque curis auxit J. D. Brandis. 464 p. in-4°. magn., cum indice generali.

Le célebre Haller avoit travaillé à ce grand Ouvrage depuis sa jeunesse, & en avoit réservé la publication à ses dernieres années, pour couronner dignement sa glorieuse carriere. La mort l'empêcha de terminer la partie pratique. Cependant, il la laissa en manuscrit presque achevée, & par un écrit de sa propre main, il chargea le savant & laborieux Docteur Vicat, qui l'aidoit depuis long-tems dans ses travaux, de publier cette partie : mais la mort s'opposa encore à cette entreprise. Le Docteur Brandis, connu par plusieurs écrits, s'en est chargé.

L'Ouvrage de Haller est disposé suivant l'ordre chronologique, & divisé en sections, dans lesquelles l'Auteur rapporte les travaux des Ecoles de Médecine dominantes dans leur tems. Cette seconde partie termine ce qui concerne l'Ecole de Stahl, & comprend celle de Boërhave jusqu'à l'an 1707. On y trouve les observations diætétiques que Tschirn-Hausen fit sur lui-même, les *Phænomena medica* du Comte de Gabalis; on y lit en extrait les Ecrits rares & importans de ce tems, tels que ceux de Viridet, Gausapé, Chardin, Tournefort, Sloyer, Amman, Pitcavin, Morton, &c. Boërhaave lui-même y occupe un article très-bien fait & très-détaillé. Ce grand homme y est peint comme savant Médecin & comme homme; *cujus eruditionem aliqui, pauci quidem attingent, animum vix quisquam, divinum, omnium amantem, in invidos & adversarios beneficum, nemini detrahentem, eumque ipsum à quo quotidiè refutabatur, maximis sibi beneficiis obstringentem, disertum, in sermone suo facilem, lætum, ut nihil audire cuperes magis . . . . Vita ei simplex, calcei in horto lignei, in toto victu exili, vestituque civis minoris & opificis alicujus similem se gerebat.*

On doit une grande reconnoissance à l'Editeur, M. Brandis, tant pour le travail de la lecture du manuscrit, vu que l'écriture

de Haller étoit presque inlisible, que pour les additions qu'il y a faites & les passages qu'il a rectifiés. Il a rendu un très-grand service en publiant cet Ouvrage, & il se propose d'en rendre un autre, celui de le continuer.

ITALIE.

DE VENISE.

Bibliotheca Maphæi Pinelli Veneti, magno jam studio collecta a Jacobo Morellio, Bibliothecæ Venetæ D. Marci custode, descripta & annotationibus illustrata. T. 1--6, 1787. grand in-8°.

Cette Bibliotheque entiere a été achetée en Angleterre par M. Robson & Edwards, pour le prix de 6000 guinées. Les meilleurs éditions & les plus rares sont indiquées dans ce Catalogue, les plus beaux exemplaires y sont décrits, & M. Pinelli en étoit extrêmement curieux. La classe des livres classiques est la plus nombreuse; elle occupe les trois premiers tomes jusqu'au n°. 7858. On y trouve ensuite quelques livres Orientaux & quelques manuscrits. Les tomes 4 & 5 comprennent les livres Italiens, les livres étrangers & les antiquités; le 6e. est un index alphabétique. A la tête du Catalogue est un portrait de M. Pinelli mort à l'âge de 49 ans.

DE PADOUE.

Andreæ Comparetti in gymnasio patavino. P. P. P. Observationes opticæ de luce inflexa & coloribus; *Patavii*, 1787. *Typis Jo. Antonii Conzatti.* 140 pag. in-4°. avec fig.

Les observations qu'avoit commencées Grimaldi sur la distraction & l'inflexion, que Newton avoit suivies, mais sur lesquelles il restoit beaucoup à faire, ont occupé long-tems M. Comparetti; il en donne le détail. On y voit que la lumiere du soleil traversant une petite ouverture produit des franges colorées avec une blancheur intermédiaire bordée d'une partie noire de différente forme suivant la figure de l'ouverture. M. Comparetti a observé dans l'arc-en-ciel des circonstances auxquelles on n'avoit pas fait attention, & qui lui servent à expliquer les trois iris que l'on a vues, & le beau principe de l'inflexion lui sert aussi à expliquer des phénomenes observés par les Astronomes & dont on n'avoit pas donné d'explication satisfaisante. Cet ouvrage doit intéresser également & les Astronomes & les Physiciens.

FRANCE.

DE STRASBOURG.

Artis Diplomaticæ primæ lineæ: in usum Auditorum duxit Jer. Jacob. Oberlinus, Log. & Metaph.

P. P. O. Argentorati, Typis Phil. Jacob Demnbach. 1788: Brochure in-12 de 38 pages, avec une table très-ample des Auteurs relatifs à ce sujet.

De usu Aquilæ Imperii in sigillis Imperatorum Romanorum, Principum Germaniæ aliorumque: Præside Joanne Daniele Reisseissen J. U. D. Pand. & Jur. Canon. P. P. O. capit. Thom. Canon. differet Daniel Benjamin Forschet, Argent. Auctor, ad diem 14 Februarii, &c. 1788. H. L. Q. C. Argentorati, Typis Joh. Henr. Heitzii, Universitatis Typogr. Brochure in-4°. de 32 pages.

DE PARIS.

Paris, ce 31 Juillet 1788.

Aux Auteurs du Jaurnal des Savans.

MESSIEURS,

L'Académie Royale des Sciences desirant connoître & constater tout ce qui a rapport à l'orage du 13 de ce mois, a nommé MM. le Roi, Buache & moi, pour s'en occuper. Cette Compagnie se propose de joindre à l'exposé des faits physiques, la Carte des Pays ravagés, & de ceux qui, situés entre des bandes grêlées, auront été épargnés. Elle prie en conséquence les personnes de Paris, qui ont quelques renseignemens, de vouloir bien en envoyer des copies à M. le Marquis de Condorcet, son Secrétaire perpétuel, hôtel de la Monnoie. Celles, qui résident en Province, auront la bonté de lui faire parvenir leurs observations par la poste, en les adressant au Ministre de la Maison du Roi. L'Académie recevra avec reconnoissance tout ce qui lui sera envoyé, persuadée qu'on ne lui enverra rien que d'exact. Elle regardera comme complettes les notes, qui indiqueront le nom des pays; leur position relativement à une montagne, à une riviere, à un vallon, à un bois, à une forêt; l'heure de l'orage; la forme, le poids & la grosseur de la grêle ou des glaçons; leurs effets sur l s hommes, sur les animaux, sur les bâtimens, sur les arbres & sur les plantes cultivées; la force & la violence du vent, prouvées par les effets; les degrés du Barometre & du Thermometre, au moment de l'orage & les deux jours précédens. S'il étoit tombé de la grêle avant ou après l'époque du 13, il seroit bon d'en instruire aussi l'Académie & de lui en donner des détails. Je suis autorisé par l'Académie & par mes deux Confreres à vous prier d'insérer cette Lettre dans votre Journal.

J'ai l'honneur d'être, &c.

L'Abbé TESSIER.

Voyage Pittoresque de la France, avec la description de toutes ses provinces; Ouvrage National, dédié

au Roi. Par une Société de Gens de Lettres. Province du Roussillon, seconde édition. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins, n°. 26, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. volume in-12 de 436 pages, prix 50 sols broché & 3 livres. relié.

Des obstacles imprévus, n'ont point permis pendant long-tems de se livrer à tous les soins & tous les détails que mérite cet Ouvrage. Les avances considérables qu'il exige, la difficulté de se procurer des Artistes sur l'exactitude & la fidélité desquels on puisse compter, la mort ou l'éloignement de quelques-uns des Gens de Lettres qui devoient y coopérer, les variations que le plan à éprouvées par le changement fréquent de ces derniers, ont empêché jusqu'ici de mettre dans cette entreprise un ordre & une méthode, qui seuls peuvent la rendre intéressante, & la conduire à sa fin.

Les précautions que l'on vient de prendre, & les arrangemens particuliers qu'on a faits, les mettent aujourd'hui dans le cas de donner aux souscripteurs, l'assurance positive d'une suite invariable, non intérompue, & toujours méthodique.

Le texte paroîtra en même tems que les planches. Un certain nombre de Gens de Lettres réuniront leurs lumieres & leurs travaux, pour le porter au degré de perfection dont il est susceptible.

On traite de chaque province en particulier, on n'en commence aucune sans finir, & on ne donne ni gravures ni texte sur une province, que celle qui sera commencée ne soit terminée. C'est le seul moyen de mettre de l'ordre dans l'ouvrage, & de donner à nos souscripteurs la facilité de faire usage des planches que nous leur avons déjà distribuées, en les joignant à celles que nous y ajouterons pour compléter chacune des provinces qu'elles concernent, & au texte qui y sera relatif. C'est une loi que nous nous imposons, & nous en contractons un engagement solennel vis-à-vis d'eux.

On commence par une Introduction, qui contient un tableau général de la France, pour être mise à la tête du premier volume. Elle sera suivie immédiatement de la description de l'Isle de France.

Nous n'intervertirons cet ordre, que pour donner la descriptions du Comté de Foix, qui est sous presse. Cette livraison nous paroît nécessaire, afin que les souscripteurs puissent, en la joignant à la description du Roussillon, completter & faire relier le volume.

On joindra à chaque province une nouvelle carte, dessinée sur les lieux par des Artistes exacts & intelligens; on grave actuellement celle de la province de Roussillon; on publie en même-tems le volume que nous annonçons.

Le prix considérable, auquel la totalité de l'ouvrage sera portée,

ne permettant point à un grand nombre de personnes répandues dans les provinces d'en faire l'acquisition, pour leur faciliter les moyens de se procurer les objets qui peuvent les intéresser, on distribuera en conséquence chaque province en particulier, & même les diverses parties de chacune des provinces qui sont composées de différentes contrées.

L'ouvrage pouvant être très-utile aux voyageurs; pour leur faire connoître les objets qui méritent de fixer leur attention dans les provinces qu'ils parcourent, on s'est décidé à en faire, en leur faveur, une édition particuliere sous un format plus comode, & d'un prix à la portée de tout le monde. On a fait réimprimer le texte de chaque province, sous le format in-12, sans gravures; & cet édition paroîtra toujours un mois après la derniere livraison de l'édition in folio.

Les personnes qui desireront se procurer quelques provinces en particulier, pourront se faire inscrire chez Lami, Libraire, quai des Augustins; on leur distribuera les livraisons relatives aux provinces qu'ils desireront, à mesure qu'elles paroîtront. En terminant chaque province, on annonce au public celle qui devra la suivre, le Comté de Foix est sous presse, & l'Isle de France y fera le mois prochain.

On a publié jusqu'à ce jour, de l'édition grand in-folio de cet Ouvrage. 1°. Six livraisons de Discours, par feu MM. Guettard & Béguillet, qui forment ensemble 4 vol. gr. in fol. ornés de 21 estampes. 2°. Trente-huit livraisons de planches, qui forment ensemble 4 vol. gr. in-fol. Le tome Ier contient 124 estampes, le tome IIe 174, le tome IIIe 72, & le IVe 30. Le prix des 8 vol. broc. en car. est de 600 liv. 3°. La livraison trente-neuvieme, qui contient 8 estampes, 12 liv. 4°. La quarantieme, qui contient 11 estampes, prix 12. liv. 5°. La quarante-unieme, qui contient 9 estampes & l'introduction à tout l'Ouvrage. Prix, 15 liv.

Il a déjà paru de ce grand Ouvrage, 447 Estampes, prix total, 639 liv. 42, 43 & 44e. livraisons, 39 liv. La suite est sous presse.

Description historique & géographique de l'Inde, qui présente en trois Tomes, enrichis de soixante-sept cartes & d'autres planches:

I. *La Géographie de l'Indoustan, écrite en Latin dans le pays même*, par le Pere Tieffenthaler, Jésuite & Missionnaire Apostolique dans l'Inde.

II. *Des recherches historiques & géographiques sur l'Inde, & la description du cours du Gange & du Gagra*, avec une très-grande carte, par M. Anquetil du Perron, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, Interprete du Roi pour les Langues Orientales à Paris.

celles du cours du Brahmapoutren, & *de la navigation intérieure du Bengale*, avec des Mémoires relatifs à ces cartes, par M. Jacques Rennel, ancien Ingénieur en chef dans l'Inde, & Membre de la Société

III. *La Carte générale de l'Inde*, Royale à Londres. Le tout augmenté de remarques & d'autres additions, rédigé & publié en françois, par M. Jean Bernoulli, premier Astronome, & Membre ordinaire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres à Berlin.

Tome III, premiere partie, contenant les Mémoires de M. Rennell, précédés d'un *Plan d'administration pour l'Inde*, par M. Anquetil; avec 9 cartes. A Berlin, 1788, de l'Imprimerie de Pierre Bourdeaux, & se trouve à Berlin, chez l'Editeur; à Paris, chez la veuve Tilliard & fils, rue de la Harpe; à Londres, chez W. Faden, corner of S. Martin's lane, charing-cross. Cette premiere partie in-4°. de 340 pages.

Table analytique & raisonnée des Tableaux de la Suisse, ou Voyage pittoresque fait dans les Treize-Cantons & Etats alliés du Corps Helvétique, représentant les divers phénomenes que la nature y rassemble; avec la description topographique, physique, historique, morale, politique, littéraire, & les antiquités du pays; Ouvrage publié par MM. le Baron de Zurlauben & de la Borde, orné de quatre cent trente planches, dessinées par Pérignon, le Barbier, & autres habiles Artistes, & gravées par Née & Masquelier. Par M. Quétant. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins, 1788, avec approbation & privilége du Roi. Volume in-4°. de 514 pages.

Cette Table analytique est la 49e & derniere livraison des Tableaux de la Suisse, qui forment actuellement pour la premiere édition grand in-fol. 5 volumes, & pour la seconde 13 volumes in-4°. Le prix de l'in folio est de 480 liv. & celui de l'édition in-4°. 360 liv. Cette seconde édition n'a été imprimée qu'à 400 exemplaires, afin que toutes les planches, au nombre de 430, puissent être de bonnes épreuves. On prie ceux qui n'ont pas toutes les livraisons de l'édition in-folio, de les retirer avant la fin de l'année, après laquelle il seroit impossible de les completter. On vend séparément les livraisons à raison de 12 liv. chacune, & la 49e, qui est cette Table, 27 liv. Elle est nécessaire à l'ouvrage & peut d'ailleurs servir à toute personne de Dictionnaire universel, Géographique, Topographique, Pittoresque, &c. de la Suisse.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

DU MOIS D'AOUST 1788.

Fin de la Table

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVIII.

SEPTEMBRE.



A PARIS,

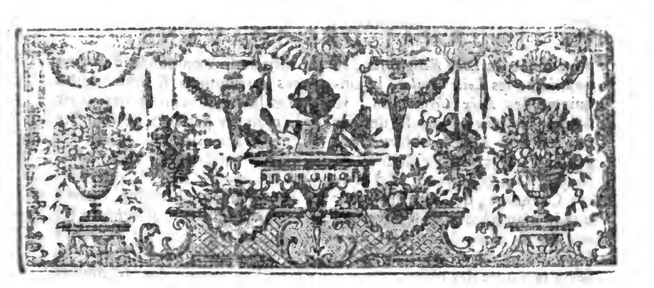
Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, N°. onze, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC PRIVILÈGE DU ROI.

AVIS.

ON s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, No. II. C'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

SEPTEMBRE M. DCC. LXXXVIII.

Moyse considéré comme Législateur & comme Moraliste Par M. de Pastoret, Conseiller de la Cour des Aides, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, de celles de Madrid, Florence, Cortone, &c. A Paris, chez Buisson, Libraire, hôtel de Coëtlosquet, rue Hautefeuille, N°. 20, 1788. Sous le privilége de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. in-8°. 599 p.

CET Ouvrage important & plein d'érudition est divisé en sept Chapitres généraux. Le premier est un tableau abrégé de l'état du monde à la naissance de Moyse, & des événemens qui sont arrivés chez les Hébreux depuis cette époque jusqu'à la mort de ce grand Législateur. Le second traite de l'administration civile & politique des Hébreux sous Moyse & depuis sa mort. Le Chapitre troisieme a

pour objet les *Loix Religieuses ;* le quatrieme les *Loix Civiles ;* le cinquiemé les *Loix Criminelles ;* le sixieme les *Loix morales*. Le dernier est consacré à des observations générales sur la législation de Moyse. On comprend assez que ces Chapitres, qui ne présentent que le plan général de l'ouvrage, ont des divisions & des sous-divisions, plus ou moins multipliées selon la nature des objets.

Le caractere d'un gouvernement théocratique, chez les Hébreux, soit du vivant de Moyse, soit longtems après sa mort, se montre par les traits les plus marqués. Jéhova est lui-même leur législateur; & tandis que d'autres Nations firent des Dieux de leurs Rois, les Juifs firent un Roi de leur Dieu. Il seroit peut-être plus exact de dire que Dieu lui-même se fit le Roi des Hébreux qui s'engagerent par serment à lui obéir. Le Grand-Prêtre étoit son premier Ministre, son confident, son interprete, sans être ni le Chef de la Nation, ni même son premier Magistrat, double fonction que réunit Moyse jusqu'à la fin de ses jours. Durant leur séjour dans le désert, l'administration de la justice fut aisée; M. de P. n'entre pas dans le détail des différens Tribunaux qu'ils eurent dans la suite; c'est un objet qu'il réserve pour un travail particulier. Il observe seulement en général que, « comme toutes les » Loix Religieuses, Civiles ou » Criminelles, s'identifioient par la théocratie, on connoissoit peu » ces attributions si nombreuses » chez les peuples modernes, dont » le moindre péril est de retarder » une décision souhaitée, par des » débats scandaleux sur une com» pétence incertaine, & qui, ren» dant ainsi la justice plus tardive » envers le citoyen éloigné de ses » foyers, en agravent le poids » pour le malheureux forcé d'ex» pier l'ignorance des défenseurs » & la discorde des Magistrats »

La théocratie sembla prendre une forme plus aristocratique sous les Juges. La fonction de ces Illustres Chefs ne fut point héréditaire : on n'étoit pas même tenu d'en élire d'autres, avec un pouvoir égal, après leur mort. C'est par violence qu'Abimelech fils de Gédéon devint le premier des Israëlites. Aussi les interpretes remarquent-ils que, selon l'expression de l'Ecriture, Abimelech *regna* trois ans sur Israël. Elle ne dit pas qu'il *jugea*, comme Elle s'exprime en parlant des autres. Au reste ces juges, dont le pouvoir étoit borné; n'avoient pas la faculté de donner des loix, ce qui se fût mal accordé avec la théocratie. Il ne faisoient rien sans le conseil des Anciens & du Sanhédrin. En tems de guerre, ils étoient comme les Dictateurs chez les Romains. Les qualités guerrieres étoient si nécessaires dans celui qu'on nommoit le *Juge de la Nation ;* qu'une victoire fut souvent un titre pour s'élever à cette

dignité. La reconnoiſſance du peuple la déféra même à une femme ; mais Débora eſt la ſeule qui en ait été décorée, & quand la Judée fut ſoumiſe à des Rois, les mâles ſeuls purent poſſéder un trône dont le devoir principal étoit de conduire les armées. Ces Monarques voulurent quelquefois établir des Magiſtrats, réformer leur déciſion, & condamner ſeuls à la mort. Mais l'Adminiſtration ne leur appartenoit point excluſivement : chaque Tribu avoit ſon chef dans la branche aînée du patriarche qui lui avoit donné ſon nom. On donna dans la ſuite celui de Phylarques à ces chefs, qui avoient le droit d'aſſembler leur tribu pour délibérer ſur un objet important. Ces Aſſemblées avoient ordinairement trois buts principaux ; *écouter*, quand on avoit à communiquer les ordre de Jéhova, ou ceux du Souverain ; *prier*, comme on en voit des exemples dans pluſieurs endroits de l'Ecriture ; *agir*, comme pour nommer un chef, applaudir à l'élection d'un Roi, concourir à la déciſion de la guerre & de la paix.

Différens Officiers s'éleverent dans le Palais du Souverain, dont ils étendirent l'autorité pour accroître leur puiſſance. Un Adminiſtrateur Général, étoit comme le premier Miniſtre du Royaume : un Sur-Intendant de la Maiſon du Roi & de ſes Finances, deux places qui paroiſſent à l'Auteur avoir été réunies, étoit le ſecond, & après lui le *Mazechir*, dont le devoir étoit de conſerver les évenemens politiques, & les actions des Rois. Oſoit-il juger ces actions, ou la crainte & la flatterie n'en faiſoient elles qu'un Panégyriſte du Monarque ? Nous l'ignorons. « Dans le ſecond cas, dit M. D. P., » regrettons peu la perte d'une ſi » honteuſe inſtitution : dans le » premier, obſervons combien » elle a quelquefois peu d'in» fluence, puiſque les Rois des » Juifs furent preſque toujours » ignorans & féroces.

Jéroboam & ſes ſucceſſeurs ſe livrerent ſouvent à l'idolâtrie, c'eſt-à-dire, que les Prêtres furent ſans pouvoir. Le Sceptre ne reſta pas long-tems dans leurs mains, & ils étoient indignes de le porter. La prédiction de Samuel aux Juifs, quand ils demanderent un Roi, ne fut jamais mieux vérifiée. Combien même des Rois de Juda accablerent le peuple de tributs, quelquefois ſi exceſſifs que la nation opprimée ſe révolta, comme elle fit ſous Roboam, & lapida l'homme envoyé pour les recueillir. Les héritiers de Roboam ne furent pas moins impies que les Rois d'Iſraël, juſqu'au regne de Joſaphat, où l'ordre & le régime ſacerdotal reparurent. Cependant le culte des faux dieux ſe renouvella vers la fin du regne de Joas ; & ſubſiſta ſous pluſieurs de ſes ſucceſſeurs. Ce qui montre que le vrai culte fut dans la ſuite bien oublié ; c'eſt l'étonnement des Juifs & du Roi

Josias, lorsque le Livre de la Loi fut trouvé dans le Temple, où on l'avoit sans doute caché, pour le soustraire aux entreprises de l'impie Manassé. Tributaires des Rois d'Egypte, ensuite de ceux de Babylone, les Juifs ne connurent aucune forme de pouvoir ni de gouvernement. L'Aristocratie sacerdotale reparut en vertu de l'Edit de Cyrus confirmé par Darius, & subsista pendant près de trois cens ans. Les Machabées, qui la défendirent contre les Rois de Syrie, devinrent ensuite les Princes des Juifs, jusqu'au moment où leur race asmonéenne s'éleva à la royauté en la personne d'Aristobule fils d'Hircan. Alors le gouvernement monarchique étant rétabli, le pontificat suprême eut la prépondérance, mais cessa d'être héréditaire, Hérode le rendit électif. Il ne laissa pas de conserver une jurisdiction fort étendue, même après que la Judée étant devenue une Province Romaine, Gabinius y établit cinq Tribunaux supérieurs pour le jugement de tous les procès. Mais lorsqu'Auguste eut exilé à Vienne dans les Gaules, Archélaus qui exerçoit sur son peuple un odieux despotisme, & établi dans la Judée un Gouverneur subordonné à celui de Syrie; les Hébreux ne furent plus régis que par les Loix Romaines, sous l'autorité d'un Procurateur, ou de ses Officiers, qui seuls eurent le droit de prononcer des peines capitales.

Après ce tableau rapidement dessiné, le savant Auteur traite des Loix Religieuses, d'abord de celles qui concernent l'idolâtrie; ensuite de celles qui regardent les Prêtres, les Lévites, leur consécration, leurs devoirs, leurs privileges, enfin de celles qui sont relatives aux fêtes, aux sacrifices, aux vœux & aux impuretés. Le penchant des Juifs pour l'idolâtrie, malgré les merveilles que Dieu avoit opérées en leur faveur, malgré toutes les précautions prises pour les en garentir, est une chose inconcevable. Mais on a eu tort de les accuser d'avoir adoré le Porc, l'Asne, le Ciel matériel, Bacchus & Saturne; sur ce point l'Auteur prend leur défense. Un Pontife, des Prêtres & des Lévites formerent, chez eux la hiérarchie sacrée. On entendoit par Princes des Prêtres, les chefs des familles sacerdotales. Quoique la naissance donnât des droits au ministere sacré, on ne devenoit capable de l'exercer que par la consécration. Mais le sacerdoce, interdit à quiconque étoit disgracié de la nature, exigeoit une grande pureté. Nous renvoyons sur ces objets aux détails dans lesquels entre M. de P., de même que sur les prérogatives attachées au sacerdoce, & sur les droits dont les Prêtres jouissoient. Quelques-uns de ces priviléges appartenoient aussi aux Lévites à qui on assigna différentes fonctions; les uns furent les portiers du Temple, & chargés de recueillir l'ar-

gent sacré ; d'autres destinés à jouer des instrumens pour avertir, ...rtaines époques, le peuple de ...rendre à la célébration d'une ...emnité. David choisit parmi eux des Chanteurs ; quelquefois leurs filles furent admises à mêler leurs accords à ceux de leurs peres, pour célébrer la gloire & les bienfaits de l'Eternel. Dès le tems de Moyse, la danse fut un des moyens employé par les Hébreux pour témoigner à Dieu leur reconnoissance après le passage de la mer rouge.

Exclus du partage des terres, les enfans de Lévi, eurent en échange, outre les premices, & les restes des oblations, la dixieme partie des grains & des fruits de leurs concitoyens ; & la dîme de cette dixieme partie étoit réservée aux Prêtres. Ces dons ne se percevoient pas seulement sur les bleds & les fruits, mais encore sur les animaux, & sur les hommes mâles pour les prémices. On retrouve ici les réglemens prescrits sur cet objet en différens endroits de l'Ecriture, de même que ceux qui regardoient les fêtes, dont les principales étoient au nombre de trois, la solemnité de Pâques qui duroit une semaine, celle de la Pentecôte, sept semaines apres ; & celle des Tentes ou Tabernacles, au septieme mois, qui répond en partie à notre mois de Septembre, pour rappeller le séjour des Hébreux dans le désert ; elle duroit aussi une semaine. Pendant la seconde de ces fêtes toute œuvre servile étoit défendue, comme durant le premier & le dernier jour de la premiere & de la troisieme. Il n'étoit même pas permis de prononcer une décision légale. « Les Hébreux, dit à ce » sujet l'Auteur, penserent qu'en » s'asseyant sur son tribunal on » viole la sainteté d'une fête, » comme s'il étoit une maniere « plus honorable de rendre hom- » mage à la Divinité que d'être le » ministre de sa bienfaisance & » de sa justice ; comme s'il étoit » un culte plus digne du Tout- » Puissant que d'arracher l'inno- » cence aux bourreaux, & le ci- » toyen paisible aux déprédations » de l'usurpateur, &c. Les Juifs, » ajoute-t-il, ne pousserent pas cet » usage vicieux aussi loin que tant » de peuples modernes. Si l'affaire » à juger étoit à portée de l'être, » on la terminoit pendant la nuit » qui précédoit la veille de la fête » du sabat. Point de ces renvois, » de ces délais meurtriers que les » défenseurs ont si rarement le » droit de demander, & les Juges » plus rarement encore le droit » d'accorder à une partie quand il » est contesté par l'autre. Ce n'est » pas assez d'être équitable, il ne » faut pas tarder à l'être, & la » justice perd de sa vénération » comme de sa bienfaisance, si elle » n'est aussi active qu'impartiale. » Nous ne dirons rien du desir qu'annonce cette réflexion de l'Auteur ; nous observerons seulement qu'elle

suit d'un réglement qui se trouve dans la *Misna* ; & c'est une remarque qu'on ne doit pas perdre de vue en lisant cet ouvrage, où l'on ne voit que dans les notes ce qui est marqué expressément dans l'Ecriture Sainte, & qu'il ne faut pas confondre avec les objets minutieux qu'on rencontre si fréquemment dans la Misna, seconde espece de Code, à laquelle les Juifs rabbanistes ne sont gueres moins attachés qu'à la législation de Moyse.

En parlant des différentes especes de sacrifices, l'Auteur discute & réfute l'opinion extravagante de quelques modernes, qui ont accusé la loi de Moyse d'avoir exigé ou toléré le sacrifice des victimes humaines. Il adopte ce qu'a écrit sur cet objet M. l'Abbé Guenée, dont l'opinion, dit-il, est pleinement justifiée par la lecture du Pentateuque. Les raisonnemens allégués pour appuyer cette chimere ; sont au fond si futiles, qu'il n'est pas aisé de concevoir comment des personnes qui se piquent de bon sens ont pu les hasarder.

Les oblations de pain & de farine étoient toujours assaisonnées de sel, arrosées d'huile, & accompagnées d'encens Cette huile, ce sel, & cet encens étoient fournis par l'Israélite au nom duquel se faisoit l'oblation. Mais lorsqu'on n'en présentoit que pour obéir à une loi expresse, « comme dans » les offrandes de tous les jours, » dans l'offrande hebdomadaire, » dans celle de tous les mois, des » fêtes solemnelles, de l'expiation, » des prieres ou des actions de » graces pour le peuple entier, » M. D. P. demande si les Prêtres n'étoient pas obligés de les fournir eux-mêmes ; & il croit voir au second Liv. d'Esdras, Chap. 10, une sorte d'abonnement à ce sujet entre les citoyens ordinaires & les Prêtres, « abonnement léger, dit- » il, puisqu'il ne fut (par année) » que de la troisieme partie d'un » sicle, c'est-à-dire, un peu plus » de seize sous de notre mon- » noie. »

Ce qui regarde la pureté exigée des Prêtres, de ceux qui assistoient aux sacrifices, & des victimes, forme un article curieux. Il étoit défendu non-seulement de manger d'un animal impur, mais encore d'y toucher. Parmi les quadrupedes, il n'y avoit de purs que ceux qui ruminent, & dont la corne du pied est fendue ; parmi les oiseaux, l'aigle, le hibou, la chouette, le milan. l'eprevier, le faucon, le corbeau, le vautour ; le héron, & plusieurs autres étoient dans la classe des impurs.

L'article des vœux est effrayant, sur-tout de celui qui est caractérisé par le titre de *Cherem*. « Les Juifs » avoient quatre sortes de *Cherem*. » Par le premier, on vouoit au » service du Temple, à tous les » usages saints & religieux ; & la » personne ainsi consacrée perdoit, » avec toutes ses possessions, tous » les

» les droits ordinaires des citoyens: « elle ne conservoit même pas » celui d'être rachetée. Par le se- » cond, on vouoit à la mort son » ennemi capital, ou les ennemis » de la Nation. (Tel fut l'ana- » thême porté contre Jéricho, & » contre les Cuthéens).... Le » troisieme Cherem avoit lieu pour » une faute commise... Par le qua- » trieme, on chargeoit quelqu'un » d'exécrations & de malédic- » tions. » L'accomplissement d'un vœu se faisoit avec une exactitude rigoureuse. En fut-il jamais de plus terrible dans l'exécution, dit l'Auteur, que celui de Jephté?

Les Loix Civiles se distinguent en personnelles & en réelles, & l'Auteur qui s'occupe d'abord des premieres, remarque qu'avant Moyse les peres avoient droit de vie & de mort sur leurs enfans coupables. Le Législateur des Hébreux mit des bornes à ce droit, & permit au pere de vendre son fils, soit pour fournir à sa propre subsistance, soit pour acquitter une dette; soit, quand il s'agissoit d'une fille, pour en faire une des épouses du second rang de l'acheteur, encore le pere seul ne pouvoit exercer ce droit sur sa fille que lorsqu'elle étoit au-dessous de douze ans. On peut voir ici les différentes manieres de devenir esclave, & remarquer qu'un créancier n'avoit pas la faculté de saisir comme esclaves, les enfans d'un pere réduit à l'impuissance de payer; & que, si les Magistrats condamnoient quelqu'un à l'esclavage, ce n'étoit que pour servir un israélite, jamais un idolâtre, ni un prosélyte soit de domicile, soit de justice; l'année sabbathique mettoit fin, sans rançon, à cette servitude, & si l'esclave refusoit la liberté, on lui perçoit l'oreille à la porte de la maison en présence des Magistrats. La servitude ne faisoit que suspendre le droit de cité que l'habitation seule ne donnoit ni aux étrangers, ni aux prosélytes. Quelques étrangers l'obtinrent néanmoins par une action éclatante & d'une grande utilité pour la patrie; ainsi que Rahab cette hôtesse de Jéricho, qui eut même pour époux le chef de la Tribu de Juda, un des ancêtres de David. Le nom de prosélytes fut donné à ceux qui adoptoient la Loi de Moyse, & à ceux qui sans l'adopter, fixoient lenr habitation dans la Palestine; ceux-ci s'obligeoient seulement à observer sept préceptes qu'on dit avoir été prescrits à Noé, après qu'il fut sorti de l'arche. 1°. De ne point adorer d'idoles; 2°. bénir Dieu; 3°. éviter l'inceste & tout ce qui choque la pudeur; 4°. l'homicide; 5°. le vol; 6°. ne pas arracher un membre à un animal vivant; 7°. respecter les Magistrats, & se soumettre à l'autorité publique.

En traitant des Loix sur les ventes, sur les contrats, les retraits, le prêt, le cautionnement, les manieres d'acquérir, l'Auteur fait

observer que les ventes n'étoient proprement que des cessions d'usufruit & de jouissance. L'année jubilaire faisoit rentrer chacun dans la propriété de ses peres. « Ainsi, » dit l'Auteur, la paix, la bien» faisance, le retour à une sorte » d'égalité, caractérisoient l'année » jubilaire, une des institutions » les plus touchantes de Moyse, » & qui devoit par sa nature, & » plus encore par la nature du » cœur humain, être une des moins » durables. » Elle subsista néanmoins jusqu'à la premiere dévastation du Temple par les Assyriens, & ce fut à leur infidélité que les Juifs durent l'abolition d'une loi si salutaire, à laquelle avoit beaucoup de rapport le privilege attaché a l'année sabbathique. Cependant M. D. P. juge qu'il n'est pas aisé de justifier une loi qui défendoit de semer, de cultiver, de planter tous les sept ans, chez une nation sur-tout entourée de bois, de rochers & de montagnes, sans commerce, sans industrie, & qui ne pouvoit reparer tous les torts de la nature ou de l'habitude, qu'en labourant la terre, ou fécondant pour ses brébis de nombreux pâturages. C'est juger des choses humainement; & dans une législation ordinaire une pareille défense eût été une absurdité. Le Seigneur avoit promis, & l'Auteur en convient, que le produit de la sixieme année excederoit les besoins de la suivante, & tant que les Juifs furent observateurs de la Loi de Moyse, eurent-ils à se plaindre de la défense qui leur avoit été faite de cultiver la terre la septieme année? Les dettes contractées ent'reux par les Israélites se remettoient l'année sabbatique. Mais s'éteignoient-elles alors absolument? C'est sur quoi la plupart des interprêtes, que l'Auteur n'écoute point, prennent l'affirmative. Il lui paroît juste que le payement n'ait pas été exigé. Mais qu'il ne l'ait jamais été dans la suite; c'est ce qui lui paroît d'autant moins admissible, que la loi qui permit aux Juifs le retrait pour les immeubles, si on les vendoit au préjudice & en fraude du créancier, le défendit pour l'or, pour l'argent, pour toutes les choses mobiliaires, objets ordinaires des emprunts. Pourquoi d'ailleurs, s'il y avoit eu extinction totale de la dette, auroit-on, dit-il, employé si souvent le cautionnement judiciaire? Nous ne décidérons pas si ces raisons sont convaincantes.

Le détail dans lequel l'Auteur entre sur les mariages, les fiançailles, sur les divorces, sur les biens dotaux, sur les différentes especes de successions mérite d'être suivi. Les Rabbins restraignent ordinairement à quatre femmes la liberté accordée aux Israélites; quelques-uns cependant n'y mettent point de bornes, tandis que d'autres proscrivent même la bigamie. Les Juifs d'aujourd'hui n'usent gueres de cette liberté, qui

ne leur eſt pas accordée en Allemagne, & qui n'eſt ſoufferte en Italie que dans le cas de la ſtérilité des femmes, encore faut-il la permiſſion du Pape, comme l'avouoit Léon de Modene, dans ſon Ouvrage ſur les Rites des Hébreux, où ce trait a été ſupprimé avant l'impreſſion, ainſi qu'on peut le voir dans le Traité de Selden intitulé: *Uxor Hebraica.* La faculté de répudier fut-elle excluſivement le partage des maris? C'eſt ſur quoi la loi ſe taiſoit. Cependant Joſephe regarde comme contraire aux loix l'action de Salomé ſœur d'Hérode-le-Grand, qui répudia Coſtobare; exemple qui ne fut que trop ſouvent imité, même par les premiers Chrétiens d'Occident, s'il fut permis aux femmes, comme le prétend D. Calmet, de répudier leurs maris, dans le cas d'adultere. Quant aux Juives, on leur permit quelquefois de demander leur ſéparation, comme ſi le mari étoit attaqué de la lepre, ou exhaloit une odeur fétide.

L'expoſition que l'Auteur fait des Loix Criminelles ne mérite pas moins d'être lue. Elle eſt ſi ſerrée & ſi pleine de choſes, que nous ne pouvons qu'en indiquer quelques traits; méthode que nous avons auſſi été obligés de ſuivre dans les matieres dont nous avons parlé. M. D. P. décrit avec complaiſance l'humanité qui préſidoit, non-ſeulement à l'interrogatoire précédé de l'information, mais encore à une condamnation capitale. L'inſtruction finie avec la plus grande exactitude, les Juges prononçoient, mais leur déciſion n'étoit pas encore irrévocable. Rentrés chez eux, il leur étoit ordonné de s'abſtenir du vin, de manger ſobrement, & de recommencer deux à deux l'examen du crime. Revenus enſuite ſur leur tribunal, ils approuvoient, ou réformoient leur premiere Sentence, jamais cependant pour condamner, ſi auparavant ils avoient abſous. Au moment que le criminel eſt conduit au dernier ſupplice, un héraut invite les aſſiſtans de parler en ſa faveur; ſi quelqu'un ſe préſente, auſſitôt l'accuſé eſt reconduit en priſon, & les moyens de ſon défenſeur ſont examinés. « La Loi, dans des » cas pareils, ordonne de ramener » juſqu'à cinq fois celui qu'elle a » condamné. » Elle veut encore qu'avant de ſubir ſon châtiment, il confeſſe ſon crime, & qu'on l'enivre pour lui rendre moins cruelles les approches de la mort. Les réflexions que le ſavant Auteur fait à ce ſujet, honorent ſon cœur; il voit avec peine que Calmet & Baſnage jettent des doutes ſur une juriſprudence « affirmée par la » Miſna, par ſes Commentateurs » & par tous les Rabbins. » Quelques faits particuliers qui montrent, dans certains Juges, un forfait odieux, & une prévarication impunie, ne peuvent pas prouver un uſage conſtant & con-

traire à la Jurisprudence qu'on vient d'exposer.

Chez les Hébreux, les supplices étoient égaux pour tous les citoyens. « La diversité des crimes » operoit seule la diversité des » peines : ils ne penserent pas » comme plusieurs Nations mo- » dernes qui, honorant la dignité » du coupable jusques sur l'écha- » faud où il va périr, voient en- » core un sang illustre dans l'hom- » me qui a trahi sa patrie, la na- » ture & l'humanité. »

Les peines destinées aux crimes contre la Divinité sont très séveres. Le Lévitique dévoue à l'Anathème & au dernier supplice l'Hébreu qui adopte les erreurs de l'idolâtrie, celui qui sollicite les autres à l'adopter, & toutes les villes livrées à cet égarement. La même peine est prononcée contre celui qui prétendoit user de sortilege, de magie, & d'enchantement. C'est la mort, si on ne passe pas dans le jeune & l'affliction de l'ame le premier jour de la fête des expiations : c'est la mort si on néglige la Pâque & ses cérémonies sacrées : c'est la mort si on viole le Sabbat. Les ennemis des Juifs profiterent souvent contr'eux de cette derniere loi ; jusqu'à ce qu'enfin on comprit qu'elle n'empêchoit pas de prendre les armes pour sa défense.

L'homicide volontaire étoit puni de mort ; on ne connut point d'asyle pour un pareil attentat. » Institution sage, trop peu imitée » chez d'autres nations, où par » un sacrilége horrible, les plus » vils scélérats se sont toujours » refugiés dans les Temples, » comme si le crime devoit se » placer sous la protection des » Dieux. » Ce que l'Auteur trouve bisarre c'est que pour condamner une femme comme coupable d'adultere, on se contentoit d'un seul témoignage, tandis que dans d'autres circonstances on le regardoit comme insuffisant. On recevoit même la déposition des parens & des esclaves, qu'on rejettoit dans d'autres accusations. Si l'usage qu'on suivoit pour obliger une femme accusée, de boire les eaux ameres, étoit étrange, du moins l'Ecriture avoit exigé qu'on ne fût pas alors souillé du même crime qu'on imputoit à son épouse.

Quant aux loix morales de Moyse, on voit ce sage Legislateur proscrire la violence, l'injustice, l'orgueil, les entreprises téméraires, les souvenirs des injures, la haine, la colere & la vengeance. Les disciples de Moyse étendirent & développerent, par leur conduite, les preceptes de ce grand homme « qu'on a tant calomnié ; » & dont le nom semble attaché » aujourd'hui à toutes les idées » qui expriment la dureté, le » fanatisme & l'intolérance. » L'auteur repousse avec force le reproche injuste qu'on lui a fait d'avoir été un tyran insensible, ignorant, & inique. « Ce n'est point, dit-il, » en prenant au hazard quelques

» réglemens isolés qu'on apprécie » la législation d'un peuple ; c'est » en saisissant la chaîne des idées » & de la volonté constante de » celui qui l'a dictée ; c'est en » considérant le tableau, non dans » ses extrêmités, mais dans toute » son étendue. »

Tandis que les loix de tant de nations superbes se sont englouties comme elles, celles des Hébreux se sont conservées, soit comme venant de l'Être Suprême, soit par des causes particulieres développées par l'Auteur. Mais, comme il le remarque aussi, la religion de J. C. eut de grands avantages sur celle de Moyse. Le législateur des Chrétiens banissant les cérémonies nombreuses & fatiguantes, prépara son culte à devenir plus universel : il ne prétendit point, comme les autres Législateurs, adapter ses préceptes aux différens climats. Loin d'unir la puissance spirituelle à la temporelle, ce qu'il auroit fait s'il eût écoûté l'ambition de dominer, il eut toujours soin de les séparer. Les réflexions de l'Auteur sur cet objet sont justes; peut-être ne trouvera-t-on pas la même exactitude dans celles qu'il fait pour prouver que les anciens peuples ont ignoré la législation de Moyse. Peut-être aussi y a-t-il du mal-entendu dans cette question. On aura toujours raison de soutenir que les livres Hébreux ont été connus assez tard des autres peuples. Mais que plusieurs idées n'aient pas été portées par des Juifs, au mois dès le tems de Salomon, dans des pays éloignés, c'est ce qu'on ne prouvera jamais. Au contraire les navigations entreprises par ce Prince, pour l'intérêt du commerce, rendent ce fait plus que vraisemblable.

L'ouvrage de M. D. P. ne peut qu'être intéressant dans un moment où les esprits paroissent se porter vers la réforme des loix. Plein de sa matiere l'Auteur la traite dans toute son étendue, d'un style rapide, qui soutient l'attention à mesure qu'il instruit.

[*Extrait de M. Dupuy.*]



ACTA Sanctorum Belgii Selecta, quæ tum ex monumentis sinceris necdum in Bollandiano opere editis, tum ex vastissimo eodem opere, servatâ primigeniâ scriptorum phrasi, collegerunt, chronologiço ordine digesserunt, commentariisque ac notis illustrarunt Josephus Ghesquierus & Cornelius Smetius presbyteri. Tomus IV, complectens Acta Sanctorum Belgii, qui a seculi sancti seu septimi, anno septuagesimo primo usque ad nonagesimum tertium ad superos migrarunt. Cum figuris Typis Matthæi Lemaire, 1787. in 4°. 656 pages, sans la Préface, & trois Tables, une Topographique, une Historique, & la troisieme des choses & des sentences plus remarquables.

On voit par ce titre que les Saints, dont les savans Rédacteurs ont recueilli les actes dans ce quatrieme volume, n'occupent dans le septieme siecle que l'espace de vingt-deux ans. Le premier de ces Saints est *Vincent*, dit *Madelgaire* ou *Mauger*, époux de Sainte Valdetrude, & pere de quatre enfans, tous placés dans le Calendrier des Saints des Pays-Bas. On croit que les pieces originales qui auroient pu donner des lumieres aux agiographes, ont péri durant les ravages des Normands. Saint Vincent passe pour fondateur du Monastere d'Omont, (*Alti-montensis*,) & de celui de Soignies (*Sonegiensis*); mais les légendes que fournissent ces deux Monasteres sont si défectueuses, & s'accordent si peu entr'elles & avec les monumens historiques, que M Smet, Rédacteur de cet article, n'a pas cru devoir les rapporter. Le P. du Sollier, un des Bollandistes, qui avoit publié au 16 Juillet une Vie de Saint Vincent composée par un Religieux d'Omont vers le douzieme siecle, en étoit très-peu content, & M. Smet qui ne l'étoit pas davantage, n'a pas jugé à propos de la publier de nouveau, se bornant à en rapporter les principaux articles. Il donne aussi une partie de la dissertation que le P. du Sollier avoit publiée sur le nom, la patrie, la vie & la mort de ce Saint Confesseur, ainsi qu'un précis du même Auteur sur le culte rendu à *Rees* dans le Duché de Cleves, à Saint Dentlin, un des fils des SS. Vincent & Waldetrude.

Corneille de Bye (*Byeus*) un des Savans qui travaillent à la continuation du Recueil de Bollandus, avoit publiée au Tome I d'Octobre les actes de Saint Leger (*Leodegarius*) Evêque d'Autun, mort martyr dans le Diocèse d'Arras vers l'an 678, avec un ample & docte Commentaire, dont M. Smet donne un abrégé, en se bornant presque aux seules assertions de l'Auteur, & mettant à l'écart

la réfutation des opinons différentes. Il y a joint deux Vies du Saint, composées par des Auteurs contemporains, en choisissant parmi les notes du docte Bollandiste, celles qui présentent des variantes, ou qui intéressent la topographie, ou qui éclaircissent des termes obscurs ou des choses omises dans l'abrégé du Commentaire. L'Auteur de la seconde de ces Vies dit que Saint Léger fut Maire du Palais du Roi Childeric, en quoi, selon l'opinion commune des Savans, il se trompe, ce Saint ayant été seulement admis au conseil du monarque.

L'Auteur de la premiere parle d'une Comete qui parut vers le tems de la mort de Childeric, & qui a donné bien de l'embarras aux Savans; car comme ils placent ordinairement la mort de Childeric à l'an 673, on ne trouve dans toute l'Histoire aucune trace de Comete à cette époque. Si l'Ecrivain veut parler de cette Comete qui parut en 677, comme le rapportent Bede & d'autres Historiens, faudra-t-il donc renvoyer à cette année la mort de Childeric, malgré toutes les raisons qu'on a de l'avancer d'environ quatre ans? Le P. Pagi se tire d'affaire en disant que l'Ecrivain a voulu parler de cette Iris, qui, au rapport de Théophane, parut & effraya bien du monde, au mois de Mars 673. Peut-être même celui-ci entendoit-il sous le nom d'*Iris*, un cercle nuancé des couleurs de l'arc-en-ciel, autour du Soleil; car ce cercle passoit aussi pour un prodige qui annonçoit des malheurs. C'est ce qu'atteste Grégoire de Tours, lorsqu'il dit que sous l'année neuvieme du regne du Roi Childebert, c'est-à-dire en 544, la Gaule vit, parmi des prodiges sinistres, des roses au mois de Janvier, & autour du Soleil, un grand cercle avec des couleurs diverses, telles que celles de l'Iris qui se montre lorsque la pluie cesse. Quoi qu'il en soit, si l'Auteur de la Vie de l'Evêque d'Autun a voulu parler d'une vraie Comete, il y a apparence que ce n'est pas celle de 677 qui fut vue partout durant trois mois, à compter du mois d'Août. Si, d'ailleurs, il y en a eu une en 673, quoique l'Histoire n'en fasse aucune mention, le P. du Sollier présume qu'ayant été vue en peu d'endroits du globe, elle aura été peu célebre, & estimée peu digne d'être transmise à la postérité.

Lorsque le P. Henschenius publia, dans le troisieme volume de Mars, la Vie de Saint Humbert, mort vers l'an 682 dans le Monastere de Maroiles (*Maricolensi*) dont il fut premier Abbé, il n'avoit pas tous les monumens relatifs & au Saint & à son Monastere. M. Ghesquiere, plus heureux, en ayant eu entre les mains qui lui ont été fournis par le R. P. Lempereur, Prieur de Maroiles, a donné un nouveau Commentaire & de nouvelles notes sur la Vie de Saint Hubert. La plus ancienne Vie qui existe de cet Abbé de

Maroiles dans le pays de Famars est du onzieme siecle, & M. Gesquiere n'en fait pas autant de cas que le P. Henschenius; aussi en supprime-t-il des miracles peu dignes de foi, entr'autres celui d'un ours d'une grandeur monstrueuse, qui ayant dévoré le cheval chargé des hardes du Saint, fut obligé par ses ordres de les porter long-tems dans les Villes de la Gaule & de l'Italie que parcourut Saint Humbert. D'Acheri & Mabillon ont donné une autre Vie du Saint, qui paroît à plusieurs égards être un abrégé de celle qu'on voit ici. Simon Bosquier, Abbé de Maroiles, en fit imprimer une à Mons en 1638. Le P. Lempereur en a rédigé une autre, que M. Ghesquiere a eu entre les mains en 1784: elle n'est apparemment encore que manuscrite. Grammaye & Simon Bosquier ont avancé que Saint Humbert fut Evêque d'Abila. On connoît deux villes de ce nom, l'une dans la Palestine, l'autre près du mont Liban; mais comme les anciens monumens ne font aucune mention de cette dignité, M. G. ne peut se persuader qu'un Gaulois ait eu un Siége Episcopal dans ces endroits, & si Saint Humbert est honoré comme Evêque à Maroiles, à Cambrai & à Maubeuge, il pense que c'est parce que cet Abbé y a prêché l'Evangile, & en a été regardé comme l'Apôtre: raison qui a fait donner le titre d'Evêque à plusieurs Saints. Il donne ensuite la liste chronologique des Abbés de Maroiles, tirée d'un manuscrit qoi a été composé & communiqué par le P. Lempereur.

Dans les actes de Saint Amand (*Amandus*), Evêque de Maëstricht, Apôtre des Gantois & des autres Belges, le P. Henschénius avoit publié, au 6 Février, un Commentaire où il suivoit le saint Prélat depuis sa naissance jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 684. Mais ayant trouvé lui-même bien des fautes à corriger dans son Ouvrage, M. Smet a fait nne dissertation chronologique, sur les principaux faits de la Vie de Saint Amand, qui peuvent servir à fixer les autres à la place qui leur convient. Il n'a rien omis de ce qu'il y avoit d'important dans le travail d'Henschénius, qu'il a enrichi de ses notes. Ce Pere avoit publié cinq Vies du saint Prélat de Maëstricht: on n'en voit ici que trois, parce qu'on peut se passer des deux dernieres qui ne contiennent rien de particulier. Cependant on tire de la cinquieme, qui n'est presque qu'une amplification en vers de la premiere, l'Epître du Pape Saint Martin à Saint Amand, avec le Testament du même Saint.

Il ne faut pas confondre Saint Amand dont on vient de parler avec un autre du même nom qui fut premier Evêque de Strasbourg au quatrieme siecle, & qui assista au Concile de Cologne dont l'Evêque Euphratas y fut condamné; mais

mais l'Abbé Grandidier croit qu'un autre Saint Amand, second du nom, dix-septieme Evêque de Strasbourg qu'il gouverna jusqu'à l'an 646, & l'ayant alors quitté, alla établir un siege à Maestricht, où de plus grands travaux l'attendoient que dans son premier Diocèse qui avoit été parfaitement bien réglé par ses prédécesseurs. Il convient que son sentiment est opposé à la tradition commune. Quant à l'Evêque de Maëstricht, il avoit pris naissance dans un bourg nommé *Herbadilla*, Herboge, ou Herbauge dans le Pays Nantois, compris aujourd'hui dans la Bretagne Armorique, & autrefois dans l'Aquitaine II; d'où vient que les Historiens le disent Aquitain d'origine. Les Habitans de Nantua en Bugey, sont persuadés que cet Evêque fonda un Monastere dans leur ville, & même qu'il y mourut, Guichenon cite en preuve un monument qui a été interpolié de la Vie du Saint composée par Baudemont, son disciple. Dans celle-ci il est effectivement parlé d'un lieu nommé Nanto dans le Diocese de Rodez, où le saint Prélat obtint la permission de fonder un Monastere; ce qui déplut à un Evêque qui paroît être celui d'Usez.

Bollandus, au 21 Février, avoit publié tout ce qu'il avoit pu recueillir pour les actes de Sainte Aldégonde, fille des Saints Waldebert & Bertilie, & premiere Abbesse du Monastere de Maubeuge, construit par elle: d'Acheri & Mabillon découvrirent une Vie de cette Sainte, composée par un Auteur contemporain. Après eux, M. Smet la publie de nouveau, avec un Commentaire & des notes où il parle de la naissance & du pays natal de la Sainte, de ses parens, du Monastere qu'elle fonda, de sa mort en 685, de son testament qui, tel qu'on l'a, a souffert plusieurs interpollations, & des différentes translations de son corps. Saint Gislen, contemporain de la Sainte, & qui lui survécut très-peu de tems, puisqu'il mourut au 9 Octobre de la même année, dans un Monastere de son nom, lui avoit conseillé de fonder le Monastere de Maubeuge. Un Anonyme, contemporain du Saint, en donna la Vie; un autre Anonyme en publia une seconde sur la fin du neuvieme siecle, & fut imité en différens tems par d'autres. M. Ghesquiere en apprécie l'âge & le mérite dans la premiere partie d'un Commentaire, dont la seconde est du P. Jean de Bue, insérée au quatrieme d'Octobre. M. G. discute, en bon Critique, une espece de tradition, qui n'a pas commencé avant le douzieme siecle, & qui fait Saint Gislen, ou Ghislen, Evêque d'Athènes. Ceux qui s'intéressent à cette affaire, feront bien de lire les observations de M. Ghesquiere qui ne nie pourtant pas que ce Saint n'ait pu naître & être élevé dans l'Attique, & dans Athènes même.

En 685, mourut à Noyon Saint Mommolin, ou Monmolen, Evêque de cette Ville & de Tournay. M. Ghesquiere donne ici un bon Commentaire historico-critique sur les actes de ce Saint, où il traite de son lieu natal, de sa vie monacale dans le Monastere de Luxeu, de son arrivée chez les Morins, du Monastere nommé vieux (*vetus*), de celui de Sithieu, &c. Les faits y sont autrement arrangés que dans les Ouvrages des autres Agiographes. Il entreprend de montrer, par exemple, contre Mabillon & Sainte-Marthe, que le dernier de ces Monasteres fut fondé avant l'an 662. La mort de ce Saint arriva la 26ᵉ. année de son Episcopat. L'usage n'étoit point alors d'ensevelir les corps morts au-dedans des Villes, encore moins dans les Temples qui s'y trouvoient. Cet usage subsistoit du tems de l'Anonyme qui a écrit la Vie du Saint, ce qui prouve qu'il n'en étoit pas contemporain, quoiqu'il ne soit pas indigne de croyance.

M. Smet s'est occupé du soin de completter le travail de Bollandus, d'Henschénius & de Papebroch, sur les actes de Sainte Waldetrude, sœur d'Aldégonde, dont on a parlé précédemment, & fondatrice du Monastere de Mons, morte en 686. On en a une Vie composée par un Auteur contemporain, qu'on voit ici accompagnée de savantes observations. On y a recherché le tems exact, où les Chanoinesses de Mons furent affranchies de leur vœu, & eurent pour Abbé un Comte de Haynaut.

Peu de jours après, mourut le 15 Avril, l'Abbé Saint Landelin, fondateur de quatre Monasteres. Henschénius & Papebroch avoient donné un Commentaire sur les Actes de ce Saint; M. Ghesquiere le reproduit avec leurs notes & les siennes, de même que deux Vies du Saint publiées par ses prédécesseurs. On retrouve aussi les actes qu'avoit recueillis Henschénius sur Saint Lantbert, ou Landebert, qui né dans le territoire de Térouane, mourut Evêque de Lyon en 688, & dont le culte est fixé au 16 Avril. M. Ghesquiere, en les reproduisant, y a répandu de nouvelles lumieres.

Papebroch, sur le 11 de Mai, avoit recueilli un grand nombre de monumens sur la Vie de Sainte Rictrude. M. Smet n'en a sagement conservé que ce qui pouvoit être de quelque importance pour l'Histoire, & a terminé son travail par des recherches sur l'ordre chronologique des faits de Sainte Rictrude, & de sa fille Eusébie; il y répand des lumieres sur l'origine du Monastere de Marchienne dont la premiere de ces Saintes fut Abbesse. La fille mourut avant la mere, & M. Smet, en abrégeant, a completté le travail d'Henschénius sur cette Sainte, au seizieme de Mars.

Le R. P. Jacques Trentecamp, un des Bollandistes, avoit publié au 13 Septembre, un Commentaire &

des observations sur les Actes de Saint Amat (*Amatus*) Evêque de Sens, mort en 690 à Bruel, dans la Flandre occidentale, où il avoit gouverné l'Abbaye qui porte le nom de ce lieu. Tout ce travail reparoît ici avec l'éloge de l'Auteur par M. Ghesquiere, qui a encore donné un Abrégé historique sur Saint Autbode (*Autbodus*) honoré à Vaucourt Diocese d'Arras. Il n'a fait usage que de deux Martyrologes, & de ce qu'a écrit Colvenerius, n'ayant pu découvrir d'autres monumens.

Bollandus avoit donné, dans le Tome I de Février, la Vie d'un saint Prêtre nommé *Hadelin*, mort en 690, & révéré à Viset & à Celles dans le Diocese de Liége; M. Ghesquiere fait ici reparoître cette Vie composée par Notger, Evêque de Liége; mais il a fait quelques retranchemens au Commentaire de Bollandus, & quelques additions relatives aux Vies d'autres Saints, dont celle d'Hadelin fait mention.

Le P. du Sollier avoit publié au Tome III de Juillet un Commentaire sur les Actes d'une sainte veuve, nommée Amalberge, mere d'Emebert, Evêque de Cambrai, & des Saintes Reinelde & Gudile, ensuite au Tome IV de Juillet un Commentaire sur la Vie de Sainte Reinelde. M. Smet les réunit ici tous les deux, accompagnés de notes critiques sur les endroits où il ne pense pas de même que l'Auteur.

Enfin on retrouve ici le travail d'Henschénius au 6 Février, sur les Actes d'un saint Abbé, disciple de Saint Amand, nommé André, & mort vers l'an 693; mais on y remarquera quelques changemens qui ont paru nécessaires d'après ce qui avoit été déterminé dans des discussions précédentes.

Les savans Rédacteurs fournissent leur longue carriere d'une maniere distinguée. On leur saura gré d'avoir abrégé plusieurs articles, comme d'en avoir supprimé d'autres totalement, peut-être même n'auroit-on pas trouvé mauvais qu'ils eussent porté plus loin leur critique. La Table des Matieres indiquera les noms des Savans dont on releve les erreurs, ou les opinions hasardées, tels que Baillet, Briguet, Bucelin, Buzelin, le Cointe, Van-Espen, Ferrarius, Foppens, Labbe, Mallebrancq, Marca, Menard, le Mire, Molanus, Murer, Rosweide, Salazar, Vignier, &c.

[*Extrait de M. Dupuy.*]



NOTICES & extraits des Manuscrits de la Bibliotheque du Roi, lus au Comité établi par Sa Majesté dans l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tome I. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1787. Un vol. in-4°.

SECOND EXTRAIT.

DANS notre premier extrait inséré au Journal du mois de Mars dernier, nous avons indiqué tout ce qui a rapport à la Littérature Orientale, il nous reste à faire connoître les autres notices, celles qui concernent les manuscrits Grecs, vont d'abord nous occuper.

Lexique Grec Manuscrit n°. 2408, par M. de Rochefort.

On sait combien la collection des Fables d'Esope a été défigurée par Planude, divers Savans ont cherché avec attention, mais inutilement, des manuscrits antérieurs à cette collection, M. de Rochefort qui avoit entendu dire ou lu qu'il y en avoit un à la Bibliotheque du Roi, y en trouva en effet un, mais qui ne répondit point à son attente. En feuilletant ce même volume il y rencontra un ouvrage plus considerable dont le titre n'annonçoit rien de fort intéressant pour les amateurs de la langue Grecque; ce n'étoit qu'un simple recueil de mots de l'Ancien & du Nouveau Testament. Mais après un examen attentif de cet ouvrage, il fut bientôt détrompé, il vit une multitude de mots tirés d'Homere, d'Hesiode, de Pindare, d'Antiphron, d'Hérodote, d'Aristophane, de Démosthene & enfin d'une grande partie des Auteurs de l'antiquité qui y sont souvent cités avec des exemples pris dans leurs écrits. C'est un vrai Lexique Grec qui n'a pas été connu jusqu'à présent, different de celui de Suidas, puisque dans ce dernier c'est la partie historique qui domine, & que dans ce nouveau Lexique ce sont les observations grammaticales & les étymologies; les noms des villes y sont même plus abondans que dans celui de Suidas, mais en plusieurs endroits ces deux ouvrages sont parfaitement conformes, & M. de Rochefort en cite quelques exemples, auquel il en ajoute d'autres qui prouvent en même-tems leur grande différence. Il croit que ce Lexique est plus ancien que celui de Suidas & qu'il pourroit être infiniment utile à ceux qui voudroient donner une édition de ce dernier.

L'abondance des termes qu'on ne trouve pas dans Suidas a déterminé M. de Rochefort à comparer ce Lexique avec l'ouvrage d'Hesychius Il a vu que plusieurs étoient également dans ce dernier, que

d'autres y manquoient, il donne des exemples de ceux qui leur sont communs mais dont l'interprétation est différente & même plus exacte & plus satisfaisante. Mais en comparant ces deux ouvrages dans plusieurs passages pris au hazard, il assure qu'il est bien éloigné de vouloir en inférer que ce Lexique l'emporte de beaucoup sur celui d'Hesychius, & en effet il prouve ici qu'en quelques endroits ce dernier a mieux saisi le sens de certains mots. Mais il existe dans notre manuscrit des avantages que l'ouvrage d'Hesychius ne sauroit lui disputer, ce sont les étymologies qu'on y trouve en grand nombre, & dont quelques-unes ne se rencontrent point dans *l'étymologicum magnum* ou sont différentes.

Ce manuscrit renferme encore beaucoup de connoissances grammaticales qui font revivre pour nous une partie des Ouvrages des anciens Grammairiens, tels qu'Apollonius, Hérodien, Méthodius, &c. Souvent à la suite d'un Verbe régulier ou irrégulier, presque tous les tems de ce même Verbe avec ses contractions, ses dialectes & ses licences adoptées par la Poésie, y sont exposées.

Cette Notice, soutenue par un grand nombre d'exemples que nous ne rapportons pas ici, prouve l'importance de ce Lexique qui rassemble en lui seul une partie des avantages répandus dans les trois grands Lexiques anciens, & qui en offre encore beaucoup d'autres. M. de Rochefort pense qu'il seroit utile qu'on le fit sortir des ténebres où il semble enseveli depuis si long-tems, & qu'on le fit imprimer.

Manuscrits d'Eschyle.

M. Vauvilliers a rassemblé plusieurs manuscrits d'Eschyle, qui sont à la Bibliotheque du Roi, numérotés 2789, 2790, 2782, 2788 & 2791 de chacun desquels il donne séparément une Notice.

Il compare le premier de ces manuscrits (2789) qui contient le Prométhée, les Sept à Thebes & les Perses, avec l'Edition de Paw, & pense qu'il mérite d'être consulté à raison de quelques Variantes intéressantes, quoique, d'ailleurs, il y ait beaucoup de fautes qui prouvent l'ignorance du Copiste. Il prend chacune de ces trois pieces, & rapporte les Variantes les plus importantes qu'il a remarquées d'abord dans le Prométhée, ensuite dans les deux autres pieces. Les unes présentent un meilleur sens, d'autres servent à rétablir la mesure du vers. Ces Variantes sur lesquelles il fait diverses observations sont suivies d'un *index* des Variantes bonnes ou mauvaises & moins intéressantes qu'on trouve dans le manuscrit, & il y joint le N°. du vers auquel elles appartiennent. Il suit la même méthode dans les autres Notices.

Le manuscrit 2790 contient le Prométhée d'Eschyle, l'Ajax de

Sophocle, un Traité des Dialectes, une Lettre du Pythagoricien Lysis, & un Traité des Verbes irréguliers: comme ces trois Traités sont peu importans, M. Vauvilliers se contente de les indiquer. Quant à l'Ajax de Sophocle, il remet à en parler, lorsqu'il examinera les manuscrits de ce Poëte: ainsi il se borne au Prométhée, s'arrête sur quelques Variantes plus importantes, & donne l'index des autres, parmi lesquelles il s'en trouve de bonnes qui ne sont rejettées dans cet Index, que parce qu'on en a parlé dans la Notice précédente. En indiquant les meilleures Variantes, M. Vauvilliers se borne à les faire sentir, & à expliquer d'une maniere plus claire le texte du Poëte, mais en peu de mots. On sent que ces détails ne sont point susceptibles d'extrait, qu'ils sont faits pour les Savans, pour ceux qui sont curieux d'entendre le texte du Poëte, ou qui voudroient en donner une édition, & à cet égard le travail de M. Vauvilliers ne peut que leur être très-utile.

Le manuscrit 2782 du seizieme siecle, contient les Olympiques de Pindare, un Traité de Syntaxe Grecque, un Traité des Dieux de la Fable très-défiguré par les fautes du Copiste, une Traduction de quelques Pseaumes en vers Grecs, le Prométhée & les Sept Chefs à Thebes d'Eschyle. Ces deux pieces n'ont pas été mieux traitées par le Copiste qui paroît n'avoir pas entendu la Langue; il n'y a presque pas de vers où on ne rencontre des barbarismes, des solécismes, des mots mutilés. M. Vauvilliers, qui ne s'arrête que sur ces deux pieces, trouve cependant dans le Prométhée quelques-unes des bonnes Variantes qu'il a remarquées dans les manuscrits précédens, & il les indique séparément; il termine cet examen par l'Index des autres Variantes.

Le manuscrit 2788, qui est du dix-septieme siecle, contient le Prométhée, les sept Chefs à Thebes, & les Perses. On y retrouve plusieurs des Variantes dont il a déjà parlé; entre autres celle du vers 87 de Prométhée; dans plusieurs manuscrits on lit τέχνης au lieu de τύχης. Il s'arrête sur cette Variante qu'il regarde comme non-seulement plus poëtique, mais encore comme plus expressive, plus vraie que la leçon reçue, c'est-à-dire τύχης, il en indique également quelques autres, & termine sa Notice par une longue suite de Variantes moins importantes.

Manuscrit 2791. Ce manuscrit ne peut être assimilé à ceux dont on vient de parler qui jouissent du droit de texte original plus ou moins respectable selon leur siecle & la fidélité apparente du Copiste: celui-ci, postérieur à la découverte de l'Imprimerie & à plusieurs Editions d'Eschyle, ne peut être considéré que comme l'ouvrage d'un savant qui voulant travailler sur une piece d'Eschyle, a écrit le

texte pour y ajuster une interprétation interlinéaire & des notes marginales, sans indiquer si cette copie est faite d'après un manuscrit, ou d'après un imprimé. La piece dont il s'agit est l'Agamemnon d'Eschyle que l'on fait être la plus maltraitée par les Copistes. Le texte grec, la traduction interlinéaire, & une partie des notes & des corrections marginales, semblent annoncer que toute cette partie est écrite de la main de Casaubon, ou est une copie mise au net d'après le manuscrit de Casaubon. On y trouve d'autres notes plus récentes de la main de Jacques Pithou.

M. Vauvilliers se borne, dans cette Notice, à rendre compte d'un assez grand nombre d'articles, en observant que beaucoup de remarques qui étoient alors bonnes, nécessaires ou curieuses, sont devenues aujourd'hui inutiles, insuffisantes ou communes; il n'est pas même toujours de l'avis de l'Auteur des notes. Nous renvoyons le Lecteur à cette Notice qui est assez étendue, & où on trouve des conjectures qui, si elles étoient appuyées sur des Variantes fournies par un manuscrit, seroient adoptées, mais elles n'en ont pas l'autorité.

Le dernier morceau concernant la Littérature Grecque, est le numéro 1746, intitulé *Jean Canabutza, fils de Magister, au Seigneur d'Œnos & de Samothrace*, Notice de M. le Baron de Sainte-Croix. C'est une Dissertation en grec de 192 pag. in-4°. par Jean Canabutza qui vivoit dans le quinzieme siecle. Le but de l'Auteur est de faire connoître les émigrations des Aborigenes; mais il s'écarte beaucoup de son sujet, & traite d'abord de l'origine des Sciences, des Arts & de la Législation; il regarde la Chymie comme une Science sacrée & mystérieuse: la transmutation des métaux & la découverte de la pierre philosophale sont, selon cet Ecrivain, le fruit que le véritable Philosophe doit en retirer.

Quant aux Aborigenes, l'Auteur suit ce que Denys d'Halicarnasse en rapporte; à l'occasion du siege de Troye, il entre dans des détails assez longs sur le Palladium, & il termine son Ouvrage par le voyage d'Enée & l'origine de Rome. Dans une note de ce manuscrit, on lit ce jugement sur cet Ouvrage: *Opus nugacissimi graeculi, parum eleganti ac puro sermone confectum.* Ce jugement est conforme, dit M. le Baron de Sainte-Croix, à celui que j'en ai porté après une lecture réfléchie; & il est étonné que Leo Allatius ait eu le projet de publier un pareil Ecrit qui doit rester enseveli dans la poussiere des Bibliotheques. C'est toujours un avantage de savoir qu'un tel manuscrit, dont, d'après le titre, on pourroit se former une idée avantageuse, n'est d'aucune utilité; c'est épargner aux Savans des peines & des recher-

ches qui leur deviendroient inutiles; c'est donc rendre un grand service que d'indiquer en peu de mots ce qu'on doit penser de pareils manuscrits.

Notice du Journal de Burcard, Maître des Cérémonies de la Chapelle du Pape depuis Sixte IV, jusqu'à Jules II. Par M. de Brequigny.

On connoît assez peu Jean Burcard, Burchard, Bruchard & Broccard de Strasbourg, Doyen de l'Eglise de Saint Thomas de cette Ville. Il posséda plusieurs charges à la Cour de Rome, fut Evêque de Horta, & mourut le 16 Mai. Sous Sixte IV, Maître des Cérémonies de la Chapelle du Pape, il sentit l'utilité de tenir un Journal exact du cérémonial relatif à son Office, mais il se borna d'abord à quelques notes séches & peu intéressantes qui commencent à la veille de Noël 1483. A la mort de Sixte IV, il étendit davantage son plan, & y joignit divers faits importans. Léibnitz en a publié des Extraits sous le titre d'*Historia arcana*, &c.

L'Ouvrage de Burcard peut être divisé en trois parties, la premiere qui comprend les derniers mois de la Vie de Sixte IV & tout le Pontificat d'Innocent VIII. On n'en a rien publié jusqu'ici. La seconde embrasse tout le Pontificat d'Alexandre VI, & elle a été imprimée presque entiere. La troisieme s'étend depuis la mort d'Alexandre VI jusqu'à la troisieme année de Jules II, & à la mort de Burcard, on n'en a imprimé que deux pages.

M. de Brequigny se propose de donner la Notice de toutes ces parties, d'après trois manuscrits de la Bibliotheque du Roi. Cet Ouvrage est écrit en latin. Le style en est simple & peu élégant, mais naïf; les détails minutieux dans lesquels l'Auteur entre souvent, portent un caractere d'exactitude & de vérité qui attache. Dans cet Extrait, destiné à faire connoître cet Ouvrage, ou plutôt cette Notice, nous nous bornons à quelques faits particuliers. A peine Sixte IV fut-il mort, qu'on mit son corps nu sur une table, & on fut long-tems sans pouvoir obtenir les choses nécessaires pour le laver & le vêtir selon l'usage. Les domestiques étoient occupés à piller les meubles, en sorte que tout fut enlevé en un moment. Ce fut un garçon de cuisine qui enfin apporta de l'eau dans une chaudiere à laver la vaisselle, un Barbier prêta un bassin de sa boutique, & on déchira la chemise dans laquelle il étoit mort pour l'essuyer; on le revêtit ensuite des habits pontificaux, & on lui mit une bague d'un saphir de trois cent ducats, mais on compta si peu sur le respect de ceux qui l'approchoient, qu'on posa des gardes pour empêcher qu'on ne volât cette bague, ce qui prouve que les Grands sont bientôt oubliés après leur mort, quand ils n'ont dû les respects qu'à leur puissance.

L'Auteur

L'Auteur rend enfuite le compte le plus exact de tout ce qui fut obfervé dans le Conclave pour l'élection d'un nouveau Pape, & il y a des faits très-finguliers. On en trouve auffi plufieurs qui concernent la préféance des Ambaffadeurs étrangers dans les cérémonies, la maniere dont Charles VIII fe comporta en 1495, à Rome, à l'audience du Pape. Burcard qui étoit préfent, dit que les François fe conduifoient à Rome comme dans une Ville conquife. Ce même Burcard fit un voyage à Naples, pour affifter, comme Maître des Cérémonies de la Cour de Rome, au couronnement du Roi Alphonfe II. Il vifita les environs de Naples, & fit de fon Voyage une Relation que M. de Brequigny rapporte toute entiere. Ce morceau eft curieux, parce qu'il met à portée de comparer l'état des lieux tels qu'ils étoient il y a trois cents ans avec ce qu'ils font aujourd'hui. En général, cette Notice préfente plufieurs petits détails plus ou moins intéreffans, peu connus, & qu'on ne fera pas fâché de trouver ainfi raffemblés.

Notice de plufieurs Manufcrits contenant l'Hiftoire de Charles VII & de Louis XI, par Amelgard, Prêtre Liégeois. Par M du Theil.

Amelgard étoit contemporain de ces deux Princes, & a eu fréquemment l'honneur de s'entretenir familierement avec le premier. Il fut chargé, par ordre de Charles VII, de revoir le procès de la pucelle d'Orléans; malgré des défauts, fon Ouvrage n'eft pas ennuyeux. Amelgard avoit lu les bons Auteurs & les cite fouvent, il met quelquefois comme Tite-Live, des harangues directes dans la la bouche de fes perfonnages; fon ftyle a de la clarté, de la nobleffe, de l'exactitude, quoique la latinité n'en foit pas toujours pure. M. du Theil a reffemblé dans cette Notice tout ce qu'il y a de neuf & d'intéreffant dans l'Ouvrage d'Amelgard, il le fuit pas à pas dans chaque chapitre, & remarque les différences de cet Auteur dans le récit des faits avec celui des Hiftoriens connus; toutes ces obfervations, faites avec précifion, ne font pas fufceptibles d'extrait. On peut voir dans cette Notice ce qu'Amelgard dit de la bataille d'Azincourt, de celle de Verneuil, de la pucelle d'Orléans, de l'établiffement des Francs-Archers, des troubles de l'Aquitaine & d'une infinité d'autres faits.

Chronicon Regum fueciæ fcriptum ab Olao Petri fratre Laurentii Trici, primi, poft reformationem Archiepifcopi, qui vixit circa annum, 1520. Par M. de Keralio.

La notice de cette Chronique Suédoife eft curieufe, Olaf Petri qui en eft l'Auteur, convient de l'incertitude qui regne dans la Chronologie de Suede avant l'établiffement du Chriftianifme dans

ce Royaume. M. de Keralio rapporte la suite des Rois de Suede en commençant par *Inghé*, chef de la race Inglingarienne. Toute cette histoire est remplie de traits qui annoncent la barbarie & la férocité des Suédois de ce tems, & il n'y est pour ainsi dire question que de combats, de meurtres & de piraterie. A cette race succéda la race Ivarienne, à celle-ci la race Sigourienne. Sigour qui en étoit le chef, fut maître de la Suede & du Dannemarck, & fit des expéditions en Allemagne & en Finlande. La race Stenkilienne s'établit en 1053. L'Auteur en conduit l'histoire jusqu'à l'an 1520; mais M. de Keralio s'arrête à l'an 1199 parce que la suite se rapporte davantage pour les détails aux autres Historiens & est mieux connue.

Chronique autographe de Bernard Iterius, Bibliothécaire de l'Abbaye de Saint-Martial de Limoges, dans le treizieme siecle. Par M. de Brequigny.

Ce manuscrit contient d'abord un Recueil de *Proses* ou Séquences dont l'écriture est du onzieme siecle; ensuite un Traité de Dialectique écrit dans le douzieme; mais ce qui forme la partie du manuscrit la plus intéressante, sont des notes historiques & chronologiques dont les marges sont chargées, & qui outre cela remplissent les deux derniers feuillets; elles sont de Bernard Iterius, au commencement du treizieme siecle, & de deux de ses successeurs. En rapprochant ces notes éparses & sans ordre, il en résulte une Chronique qui s'étend depuis la naissance du monde jusqu'à l'an 1297 de Jésus-Christ, mais qui n'est pas également fournie de faits dans toute cette étendue.

C'est cette Chronique que M. de Brequigny se propose de faire connoître avec d'autant plus de détail qu'on peut encore la regarder comme anecdote. On en a déjà publié un fragment dans le recueil des Historiens de France, mais il ne contient pas une page, & on s'est servi d'une copie imparfaite & peu fidelle. Ici c'est l'exemplaire autographe qu'on n'a pas connu jusqu'à présent.

On peut distinguer dans cette Chronique trois parties différentes. 1°. La Chronique de Bernard Iterius, contenant les événemens de son tems, & qu'il écrivoit à mesure qu'ils arrivoient. 2°. Un Supplément pour les tems antérieurs en remontant jusqu'à Adam. 3°. La continuation par deux Religieux de Saint Martial. Dans ces siecles, il n'étoit pas extraordinaire de charger les marges des manuscrits qu'on jugeoit peu importans, de notes absolument étrangeres; on en a plusieurs exemples; ces manuscrits servoient de papier. M. de Brequigny en tire les événemens les plus singuliers qui prouvent que cette Chronique mérite d'être connue, que ce qu'on en a publié jusqu'à présent est très-incorrect,

& qu'elle feroit de quelque prix pour les Amateurs de notre ancienne Hiſtoire de France.

M. Gaillard qui s'occupe des manuſcrits françois donne la *Notice de diverſes embaſſades*. 1°. Les inſtructions baillées à Moreau de Viſſant, Chambellan; Pierre Roger de Lyſſac, Maître d'hôtel du Duc d'Anjou, & Thibaut Hocie, ou Hocre, Secrétaire du Roi, envoyés par Loys I Duc d'Anjou à Henri Roi de Caſtille, touchant les Royaumes de Majorque & Minorque, Comtés de Rouſſillon & de Cerdaigne, occupés par le Roi d'Arragon, avec les Réponſes du Roi de Caſtille. 2°. Relation de l'Ambaſſade d'Arnaut d'Eſpagne, Seigneur de Monteſpan, Sénéchal de Carcaſſone; Raimond Bernard le Flamanc, & Jehan Foreſt, envoyés par Loys, Duc d'Anjou, à Henri Roi de Caſtille, & à Jehan I Roi de Portugal, touchant les Royaumes de Maillorque & de Minorque, au mois de Janvier 1377. 3°. Relation de l'Ambaſſade de Migon de Rochefort, Seigneur de la Pomerede, & de Guillaume Gayen, Conſeillers du Duc d'Anjou, à Hugues, Juge d'Arborée, pour faire alliance avec ce Prince contre le Roi d'Arragon au mois d'Août 1378.

Ces diverſes négociations, toutes relatives au même objet, ſont d'autant plus dignes d'attention, qu'elles paroiſſent avoir été peu connues des Hiſtoriens. Les Iſles de Majorque & de Minorque s'étoient données en 799 à Charlemagne; depuis elles avoient été pluſieurs fois priſes, perdues & repriſes par les Sarraſins. Jacques I Roi d'Arragon, qui en 1229 en fit la conquête, les laiſſa par ſon teſtament à Jacques ſon ſecond fils, & les deſcendans de celui ci régnerent dans ces Iſles; mais cette branche, & celle qui régnoit en Arragon, furent toujours rivales & ennemies. Le dernier Roi de ces Iſles, qui en avoit été dépouillé, avoit donné par acte & par ſon teſtament entre vifs, le Comté de Rouſſillon à Louis I, Duc d'Anjou. La Marquiſe de Montferrat, ſa ſœur, avoit également tranſporté tous ſes droits au Royaume de Majorque & de Minorque, au Comté de Cerdaigne, & en tant que de beſoin au Comté de Rouſſillon, à ce même Louis d'Anjou. Voilà ce que M. Gaillard commence par expoſer pour l'intelligence de ces différentes ambaſſades. Le Duc d'Anjou, qui vouloit entrer en poſſeſſion de ces Etats, s'adreſſe au Roi de Caſtille, ennemi naturel de celui d'Arragon & à Hugues, Juge d'Arborée, perſonnage que l'on connoît peu, & qui devoit alors être très-puiſſant. Vers le milieu du douzieme ſiecle, les Génois & les Piſans, après avoir chaſſé de la Sardaigne les Sarraſins, s'en diſputerent la poſſeſſion. Bariſſone, de la maiſon Arboréa, qui étoit Sarde, profita de ces diviſions, pour ſe faire Roi de Sardaigne; Frédéric Barberouſſe

lui en donna l'investiture ; de nouveaux troubles occasionnés par les Génois & les Pisans, furent cause que les Rois d'Arragon, dans le siecle suivant, s'emparerent de la Sardaigne ; mais les Seigneurs de la maison Arboréa, sous les titres de *Juges* & de *Princes*, défendirent vaillamment leur pays : ce fut à ce Juge d'Arborée que Louis Duc d'Anjou s'adressa. Nous renvoyons à l'Ouvrage même ceux qui sont curieux de connoître les détails de ces diverses ambassades.

M. de l'Averdy qui a pris beaucoup de part au travail du Comité & qui s'y est livré avec le plus grand zele, s'est chargé de rechercher les manuscrits qui auroient rapport à notre ancienne Jurisprudence ; en conséquence, il a pris parmi les manuscrits de Brienne celui qui contient le procès criminel fait à Robert d'Artois, Comte de Beaumont, qui descend de Louis VII, Roi de France, & qui avoit épousé Jeanne de Valois, sœur de Philippe de Valois. Robert d'Artois aspiroit à la propriété du Comté d'Artois, ce qui occasionna des procès & des guerres sanglantes avec l'Angleterre. M. de l'Averdy en donne dans cette Notice la suite historique, & fait voir en même tems la forme que l'on suivoit alors dans les procédures, & en quoi elles different de celles que nous admettons à présent.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

RECHERCHES *Historiques & Politiques sur les Etats-Unies de l'Amérique Septentrionale*, où l'on traite des Etablissemens des Treize Colonies, de leurs rapports & de leurs dissentions avec la Grande-Bretagne, de leurs Gouvernemens avant & après la révolution, &c. Par un Citoyen de Virginie. Avec quatre Lettres d'un Bourgeois de New-Heaven sur l'unité de la Législation. A Colle, & se trouve à Paris, chez Froullé, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, 1788. Quatre vol. in-8°., le 1 de 398, le 2 de 258, le 3 de 292, le 4 de 364 pages. Prix broc. 12 liv. ; grand papier broc. 21 liv. ; grand papier cilyndré broc. 24 liv.

Le but de l'Auteur de cet Ouvrage est de donner l'idée la plus précise & la plus claire de la situation des affaires dans les treize Etats-unis, & sur-tout de leurs Gouvernemens, en recourant aux faits historiques qui lui ont paru propres à répandre la lumiere sur son sujet. Né dans le pays, personne n'est plus à portée que lui d'exécuter ce travail dans lequel il se propose de détruire beaucoup de préjugés qu'il a trouvés répandus en Europe. Il n'a rien épargné pour être exact & vrai, c'est une Histoire qu'il écrit, & non une apologie. Il a tâché d'indiquer les différens degrés de probabilité des faits qui n'étoient pas certains, il expose son sentiment

comme il convient à un Citoyen d'un pays libre, & il observe que quelques uns, comme M. d'Auberteuil, en annonçant l'Histoire de cette révolution, n'en ont écrit que le Roman; que l'*Histoire impartiale des Evènemens militaires & politiques de la derniere Guerre dans les quatre Parties du Monde* est un tissu de relations infidelles & d'erreurs de Géographie; il critique M. l'Abbé Raynal & M. l'Abbé de Mably. Cet Ouvrage, comme on le voit, est moins une histoire qu'une suite d'observations historiques & critiques, nécessaires & à ceux qui voudroient écrire l'Histoire des Etats-unis de l'Amérique & à ceux qui désirent de connoître leur établissement & leur gouvernement. On y expose succinctement les premiers établissemens de ces Colonies, pour montrer les rapports qu'elles avoient avec la Grande-Bretagne, qu'elle a été la véritable cause de la révolution, la conduite de ces Colonies pendant l'espace d'environ deux années entre la suspension du Gouvernement Royal, & la création du Gouvernement républicain, & enfin la formation de ces différens Gouvernemens, & une idée suffisante de leur nature & de leur esprit.

Voilà ce que l'Auteur expose dans le premier Volume, il fait voir que c'est à tort qu'on a cru que ces premieres Colonies ont été en grande partie composées des malfaiteurs que l'on y transportoit d'Angleterre. Ce premier Volume est terminé par différentes lettres d'un Bourgeois de New-Heaven sur l'inutilité de partager le pouvoir législatif entre plusieurs corps, & par des observations de l'Auteur de ces recherches sur la forme d'administration adressées au peuple des Etats-unis.

La seconde partie contient la réponse aux observations de M. l'Abbé de Mably. L'objet de l'Auteur est de détromper le public relativement à ce que cet Ecrivain a dit des Gouvernemens, & des Loix des Etats-unis. M. l'Abbé de Mably veut que l'on proscrive le commerce & les arts; que l'on deffende les richesses; que l'on enchaîne la presse; que non-seulement on ne souffre point de liberté de Religion, mais même que l'on prenne garde d'étendre trop la tolérance; qu'on interdise aux Citoyens la faculté de se rassembler & de se consulter sans la permission d'un Magistrat; enfin qu'on fasse remettre le pouvoir des Censeurs pour veiller sur la conduite des Citoyens. Si l'on vouloit, repond l'Auteur, convertir les Républiques en Communautés religieuses, ses leçons pourroient offrir quelques vérités utiles.

Dans la troisieme partie il fait des observations sur l'Histoire Philosophique des deux Indes, relativement aux Etats-unis de l'Amérique. Il dit que les détails de M. l'Abbé Raynal ne peuvent en donner une idée juste; que les époques y sont confondues de manière à faire croire que les etablissemens du Chevalier Raleigh &

ceux de la nouvelle Angleterre se firent dans le même tems; il le suit pas à pas, releve toutes ses méprises, ses contradictions, les fausses imputations, & les erreurs en Géographie. A la fin de cette partie, il a placé des reflexions redigées à l'occasion d'un Mémoire sur la maniere dont la France & l'Espagne doivent envisager les suites de la querelle entre la Grande-Bretagne & ses Colonies.

La quatrieme & derniere partie renferme des recherches poitiques sur la prétendue anarchie des Etats-unis, la prétendue discorde au sujet du partage des Etats, sur le papier monnoye, sur la dette nationale, celle des particuliers & le crédit dans le commerce; sur l'Emigration; sur la société de *Cincinnatus* & autres objets qui y sont relatifs; sur l'esclavage & sur les Sauvages.

On a dans les Etats-unis proposé différens moyens pour rendre la liberté aux Négres, quelques-uns ont pensé qu'il falloit établir des écoles publiques où l'on enverroit les enfans esclaves des deux sexes, en fixant une époque qui seroit le terme de l'esclavage; d'autres de le détruire pour tous ceux qui naîtroient après la promulgation de la Loi, ce qui a été adopté en Pensylvanie. Dans Massachuset, il y a encore des Esclaves, mais dit l'Auteur, on peut bien les nommer volontaires, puisque les Loix de ce pays n'ont jamais autorisé l'esclavage & que toutes les fois qu'un esclave a eu recours à la Loi pour demander sa liberté, il il l'a obtenue dans le siecle dernier comme dans le siecle présent. L'introduction des Esclaves n'est permise maintenant que dans les deux Carolines & dans la Géorgie, & on espere que ces contrées suivront l'exemple des autres dix Etats. Quelques-uns ont cru que pour indemniser les Maîtres, du moins en partie, de la perte de leurs Esclaves, il auroit fallu les vendre aux Isles; mais la plupart, en Virginie, aimeroient mieux tout perdre que de prendre ce parti qui leur fait horreur. On ne devroit, ajoute-t-on, envoyer aux Isles que les seuls criminels condamnés à mort, la punition seroit moins cruelle; mais selon eux plus grave encore que la mort, conséquemment plus effrayante & plus propre à prévenir les crimes; car nos Esclaves, dit l'Auteur, savent très-bien la maniere dont on traite leurs semblables aux Isles, ce qui leur fait regarder ce séjour comme terrible. Nous ne pouvons transcrire ici tout ce que l'Auteur dit à ce sujet, & nous exhortons à lire son Ouvrage.

Il traite aussi en particulier des Sauvages: on ignore, dit-il, parmi eux ce que c'est que commander; le pouvoir des Chefs n'est que l'ascendant de leur mérite sur l'esprit de la Nation; les droits héréditaires leur sont inconnus, & l'estime publique seule y perpetue la prééminence des familles. Ils vivent

tous dans des villages dans chacun desquels il y a une maison qu'on appelle la *maison du Conseil*, où des Sages discutent les affaires publiques. Leur avis y est plus respecté que ne le sont les Loix chez les Nations policées. Les crimes sont rares parmi eux : le méchant, fui de tout le monde, est contraint de s'exiler volontairement. Les Sauvages sont constans & généreux dans l'amitié, très-hospitaliers, mais trés cruels envers les prisonniers, lorsqu'ils ne les adoptent pas. Ceux qu'ils adoptent sont aussi libres qu'eux-mêmes, car ces peuples n'ont aucune idée d'esclavage ni de servitude. La guerre & la chasse sont les principaux exercices des hommes, la bravoure & l'éloquence leur premier mérite; ils s'occupent de la pêche, mais pas autant que de la chasse. Les femmes seules travaillent à la terre. Ils sont extrêmement refléchis, ne questionnent, ni ne répondent jamais qu'à propos & avec justesse. Leur langage abonde en allégories & en métaphores. Ils ont une intelligence surprenante, & apprennent tout avec la plus grande facilité, mais ils ont pour le travail une aversion insurmontable. L'Auteur donne une idée de leur maniere de s'exprimer & de leur éloquence, de leurs mœurs, de leurs usages, de ce qu'ils connoissent des arts; détails curieux qui lui font dire que ces peuples sont appelés Sauvages parce que leurs mœurs different des nôtres, que nous regardons comme la perfection de la politesse : ces Sauvages ont la même idée de celles qu'ils ont adoptées.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

QUESTION DE DIPLOMATIQUE.

A-t-il existé ou non en France des *Marquis* en titre de dignité avant le 16e. siecle ? ou, si l'on veut, le titre de *Marquis* employé dans un acte au milieu du 14e. siecle, imprime-t-il à cet acte un caractere de faux ?

Les Historiens, les Généalogistes, les Feudistes de Provence, tous ceux qui ont parlé du *Marquisat de Trans*, situé au Diocese de Fréjus, le regardent comme le premier ou le second érigé en France au commencement du seizieme siecle.

Cependant la date précise de cette érection est encore un problême. Cæsar de Nostradamus (1), & Pierre Louvet (2), qui écrivoient l'un en 1600, l'autre en 1660, n'en disent rien. Dans l'*Etat de la Provence* par l'Abbé R. D. B., on lit que : « le lieu de » Trans, au Diocese de Fréjus,

(1) Hist. de Provence imp. 1615.

(2) Hist. abr. de Prov. imp. 1676.

» est le *premier Marquisat* qui fut » érigé, & non-seulement il l'est » de Provence, mais encore de » toute la France, n'y en ayant » point de plus ancien dans ce » Royaume, du moins de ceux » qui sont vérifiés au Parlement. » Il fut érigé par Lettres du Roi » Louis XII, données à Blois au » mois de Février *1505*, vérifiées » au Parlement d'Aix la même » année, en faveur de Louis de » Villeneuve, Chevalier, Baron » de Trans (3). » Selon M. de Gaufridi, « Louis de Villeneu- » ve, Seigneur ds Serenon, eut » l'avantage de voir ériger Trans, » l'une de ses Terres, en Mar- » quisat, dans la *premiere érection* » *des Marquisats qui se fit en Fran-* » *ce* (4) » Honnoré Bouche dit » que Trans est un lieu décoré du » titre de Marquisat depuis l'an » *1506*, & partant il est estimé *le* » *deuxieme Marquisat de toute la* » *France* pour son institution, (ce- » lui de Nesle étant le premier) » érigé par Louis XII, en faveur » de Louis de Villeneuve (5). » La Martiniere nous apprend également que Trans est *le deuxieme Marquisat de France*, & qu'il a été érigé par Louis XII en Février *1506*, par Lettres donnees en faveur de Louis de Villeneuue (6). La Roque s'exprime ainsi: « Le » titre de Marquisat est moderne » en France. Le Roi Louis XII » érigea la Baronnie de Trans en » Marquisat » au profit de Louis de Villeueuve en *1505* (7). L'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, porte « que le Marquis » de Trans est *le premier en France* » qui ait obtenu des Lettres Pa- » tentes enregistrées de l'érection » de sa Terre en Marquisat (8). »

Enfin, dans l'Ouvrage intitulé *Nouveau Etat de Provence*, par de Maynier, où l'on trouve des dates plus expresses, il est dit que « la » Seigneurie de Trans au Diocese » de Fréjus, a été *le premier Mar-* » *quisat du Royaume par l'enregistra-* » *tion;* ceux qui ne sont pas enre- » gistrés ne sont pas reconnus en » titre: celui de Trans le fut par » Lettres de Louis XII, à Blois, » mois de *Février 1501*, vérifiées » au Parlement d'Aix *le 15 Novem-* » *bre de la même année* en faveur » de Louis de Villeneuve ... Sa » Majesté unit au Marquisat de » Trans les Seigneuries des Arcs, » de Vidauban, de la Motte, d'Es- » clans, de Noyons, de Château- » double, de Lezens, & les por- » tions de Teradel, de la Garde & » de Toulon (9). »

Il ne s'agit point de révoquer

(3) Paris 1693, pag. 75.

(4) Hist. de Prov. Aix 1694, pag. 375.

(5) Chronographie de Prov. Liv. 4, Chap. 11, Paris 1736.

(6) Vbo: *Trans.*

(7) Traité de la Noblesse & de ses diff. especes, pag. 248.

(8) Tom. 1, imp. 1759.

(9) In-4°. Aix 1719, 2e partie de l'Hist. de la Noblesse de Prov. pag 30.

en

en doute l'érection de ce Marquisat, mais seulement d'examiner si elle est la premiere qui ait eu lieu dans le Royaume ; & en le supposant, si l'on est autorisé à en conclure qu'un acte antérieur dont le sujet se qualifie *Marquis*, doit être rejetté comme suspect. Développons ce double point de fait & de droit.

L'expression *Marquis*, en latin *Marchisus* ou *Marchio*, étoit inconnue aux Romains ; elle dérive de l'ancien mot françois *marche*, ou du mot allemand *marck*, qui signifient limite ou frontiere (10).

La Loi donnée par Dagobert en 630 aux Bavarois, décide que si quelqu'un engage le Serf d'un autre à fuir, & s'il le conduit au-delà des limites, c'est-à-dire hors de la marche : *hoc est foras MARCHAM*, il sera amendé de 12 f. (11) Un Capitulaire de l'an 779 défend de vendre aucun manoir ou tenement à ceux qui sont hors *la marche* (12). Aymon, dans son Ouvrage intitulé *de Gestis Francorum*, raconte que Charlemagne obligé de renouveller la guerre contre les Saxons, (année 795) manda son fils & assembla des troupes, laissant seulement *LES MARQUIS pour garder les limites au Royaume* ; que les Comtes de la *marche d'Espagne* étant entrés dans ce pays le ravagerent ; que ceux des *marches de Bretagne* en firent autant sur les terres d'un certain Breton, appellé Wihomarc, convaincu de rebellion ; & qu'enfin aux Etats-Généraux d'Attichy (année 822) on jugea coupables des lâchetés commises sur la *marche d'Espagne* les Ducs que l'Empereur y avoit préposés, & qu'ils furent dépouillés de leur charge (13). Reginon s'exprime de même, & parle du Comte Guy, *Gouverneur en 799 de la marche opposée aux Bretons* ; du *MARQUIS Opert*, poursuivi par Berenger en 960 ; & de *Geron, le meilleur & le principal MARQUIS de son tems*, mort en 965 (14). Par un Capitulaire de l'an 874, Charles le Chauve déclare, qu'attendu les délais inévitables pour traduire en sa présence des Ecclésiastiques domiciliés sur les confins de ses Etats, & qu'il est dangereux de les mener si loin de *la marche*, il fera connoître à leur *Marquis* comment il doit les reprendre & les punir (15).

Telle est donc l'origine du titre de *Marquis*, donné aux Gouverneurs des frontieres, à ceux qui étoient préposés aux marches de l'Empire, & que les Romains avoient appellés *Duces limitanei*, *Comites limitanei*. En France, en

(10) Voyez le Glossateur de Math. Paris, & Salazar de Mendoze, *origen de las dignidades seglares*, *libro tercero*, *Cap.* 14.

(11) Capitulare 3um tit. 12, Cap. 9.

(12) Charlemagne, Cap. 19.

(13) Lib. 5, Cap. 11.

(14) An. Cit.

(15) Tit. 46, Cap. 1.

Allemagne & autres Etats, dit Jean Selden (16), le titre de Marquis ne différoit de ceux de Duc & de Comte par aucune dignité particuliere : *per aliquam dignitatis differentiam*. L'affiette d'une Province fur les marches ou limites d'un Royaume, donnoit à celui qui la gouvernoit le titre de Marquis. « *Marquifat*, felon la Roque, fi» gnifie un Office qui étoit an» ciennement établi pour la pro» tection & défenfe des pays fron» tiers (17). » Beat-Rhenan (18), le Gloffateur de l'Hiftorien Mathieu Pâris (19), Salazar de Mendoza (20), le docte Ducange (21), Jacques Sirmond (22), les Auteurs de la nouvelle Diplomatique (23), & tant d'autres qu'il feroit aifé de multiplier, enfeignent la même doctrine.

L'Efpagne avoit auffi fes Marquis. Don Bernard, premier Comte de Barcelone, fe titroit Comte, Duc & *Marquis* des Efpagnes, dans un Diplôme de l'an 694. Raymond de Berenger, l'un de fes fucceffeurs, fe qualifioit *Marquis de Tortofe* (24).

(16) Tituli honorum, Parte 2, Cap. 3, pag. 300.

(17) Ubi fup. pag. 137.

(18) Lib. 2, rerum German. pag. 94.

(19) Ubi fup.

(20) Ubi fup.

(21) Verfo *Marchio*.

(22) Notes fur les Capitul.

(23) Tom. 4, pag. 547.

(24) Salazar de Mendoza, ubi fupra.

Il eft également fait mention de *marche* & de *Marquis* dans l'Hiftoire d'Angleterre. On lit dans celle de Guillaume Malmesbury, qu'en 1142, Mathilde, fille & héritiere du Roi Henri I, fit ferment de maintenir les Loix de l'Angleterre, & que le Comte de Gloceftre, fon frere naturel, ainfi que Brian, *Marquis de Walingaford*, jurerent avec elle (25). Mathieu Pâris rapporte qu'en 1244 les peuples de Galles cauferent les plus grands dommages au Roi Henri III *fur la Marche*; qu'ils lui firent, ainfi qu'à fes *Marquis*, une guerre fanglante, & que le Roi leur oppofa les Comtes de Clare & de Herefort, Thomas Munemuhe, Roger de Muhaut, & autres puiffans & *illuftres Marquis*; qu'en 1266, Roger de Mortemar & autres *Marquis* refufoient de rendre les terres des Gallois rebelles, qui avoient été confifquées à leur profit (26). Jean Salesbery, Ecrivain du douzieme fiecle, parle auffi des *Marquis* de fon tems (27).

Ils étoient beaucoup plus anciens en Allemagne & en Italie.

Mais, dira-t-on, ces Marquis ne reffembloient en rien à ceux de nos jours : leur titre étoit d'office & non de dignité ; il tenoit plutôt

(25) De geftis regum Angl. Lib. 2, fol. 105.

(26) Hift. major, pag. 626, 638 & 1001.

(27) De nugis curialium, Lib. 6, Cap. 16.

à la chose qu'à la personne. On qualifioit de *Marquis* les Seigneurs ou Gouverneurs établis sur les limites, sur les marches de l'Empire, comme les peuples qui habitent les côtes sont appellés *maritimes*. Ne nommoit-on pas *Marquis* les Anglois qui bordoient le pays de Galles? « Nous avons envoyé sur » des bateaux au-delà de la ri- » viere, » écrivoit à ses amis en 1245 un Officier présent à une expédition contre la Province de Galles, » trois cents de nos *Mar-* » *quis* Gallois (28). » L'Historien Mathieu Pâris s'exprime plus clairement encore. Il raconte qu'en 1258, « les Anglois limitrophes, » *quos Marchisios appellamus*, que » nous appellons Marquis, tom- » berent tout-à-coup sur les Gal- » lois, & en tuerent un grand » nombre; mais que le sort des » armes ayant changé, *ces Marquis* » furent défaits à leur tour (29). » Le local seul formoit donc le Marquisat, & autorisoit l'expression de Marquis.

C'est fort bien expliquer l'origine du mot *Marquis*, mais ce n'est pas développer l'usage progressif de cette dénomination: essayons de le présenter.

L'état & les fonctions du Marquis ou Comte limitrophe, étant essentiellement les mêmes dans le principe que celles des Comtes en général, la connoissance de ceux-ci est un préalable nécessaire aux détails ultérieurs.

« Les Comtés premierement n'é- » toient dignités de telle parure » comme nous les voyons aujour- » d'hui; ainsi de leur primitive » institution étoient mots appro- » priés presqu'à toutes manieres » d'état, qui étoient autour des » Empereurs de Rome, rapportant » les anciens effets de cette diction » à la signification latine: pour la- » quelle cause étoient appellés » ceux qui avoient superinten- » dance ou sur le Palais, ou sur » l'écurie, ou sur l'épargne de » l'Empereur: *Comtes du Palais*, » *Comtes d'étables*, *Comtes des lar-* » *gitions*, & ainsi de presque tous » les autres: vérité est qu'à l'imi- » tation de ceux-ci, les Courtisans » & Gentilshommes qui étoient » pris à la suite des Empereurs, » pour gouverner les Provinces, » prindrent semblablement en plu- » sieurs endroits ce titre de *Comte*... » & petit à petit ce nom s'épandit » en telle façon qu'il n'y avoit » Ville qui n'eût son Comte pour » Juge, voulant chaque Juge rap- » porter sa grandeur comme s'il » eût été tiré de la suite & com- » pagnie des Empereurs. De-là » vint que les François arrivant » aux Gaules y trouverent presque » cette générale police plantée, » laquelle ils ne voulurent chan- » ger. (30). »

(28) Apud Math. Paris, ubi sup. pag. 682.

(29) Ibid, pag. 978.

(30) Pasquier, Recherches de la France, Lib. 2, Ch. 14.

On distingua les Ducs d'avec les Comtes : les premiers avoient le gouvernement des Provinces, les seconds celui des Villes & de leur territoire, de sorte que Walafridus Strabo compare les uns aux Métropolitains, & les autres aux Evêques (31) Mais dans la suite on confondit les emplois avec les noms, car le pouvoir des Comtes fut souvent le même que celui des Ducs (32), excepté sans doute que le territoire des premiers avoit moins d'étendue que celui des Ducs ; c'est ce qu'insinue le passage suivant tiré d'Aymoin, portant que Baldric, Duc de Juliers, convaincu d'avoir par sa lâcheté & sa négligence, laissé ravager nos provinces par les Bulgares, fut chassé de son Duché, *lequel on divisa en quatre Comtés*, vers l'an 824 (33).

C'est une erreur de soutenir que l'office des Comtes n'étoit point militaire, & qu'ils n'étoient que les administrateurs de la vindicte publique, obligés d'en abandonner l'exercice à leurs Viguiers. Une foule d'autorités s'éleve contre ce systême, & elles sont décisives.

L'illustre Cassiodore qui écrivoit au 6e. siecle a recueilli plusieurs formules, & entr'autres celles des lettres adressées aux Comtes des provinces, sous ce titre : *Formula provinciæ comitativæ. Quamvis*, y est il dit, *omnium dignitatum officia a manu secludantur armata, & civilibus videantur induti QUI DISTRICTIONEM PUBLICAM DOCENTUR OPERARI, tua tamen dignitas a terroribut ornatur, QUÆ GLADIO BELLICO, REBUS ETIAM PACCATIS ACCINGITUR... Scitò puniendi remedium datum tibi pro salute multorum. Arma ista juris sunt non furoris... CUNCTATOR ESSE DEBET QUI JUDICAT DE SALUTE* (34).

Parmi les formules de Marculf celle qui a rapport aux Duchés & Comtés s'exprime en ces termes : *Tibi actionem comitatûs, ducatûs, patriciatûs in pago illo quem antecessor tuus ille usque nunc visus est egisse, tibi ad agendum regendum que commisimus, ita ut... omnes populi ibidem commanentes... sub tuo regimine & gubernatione degant & moderentur, & eos recto tramite secumdum legem & consuetudinem eorum regas.... LATRONUM ET MALEFACTORUM SCELERA A TE SEVERISSIME REPRIMANTUR* (35).

« La forme ancienne de gou- » verner en France étoit que.... » par le pays il y avoit lors Com- » tes qui manioient & adminis- » troient la justice & conduisoient » les forces de leur Comté, *fust*

(31) De rebus ecclesiast. Cap. 31.

(32) Voyez la Loi des Wisigoths dressée en 680, & les Mém. de M. Colliette pour servir à l'Hist. de Vermand. peg. 626.

(33) De gestis franc. Lib. 5, Cap. 11.

(34) Variorum Lib. 7, Epist. 1.

(35) Lib. 1, Formul. 8.

» *contre l'ennemi, ou pour contenir* » *leur territoire* (36). »

Du Cange pense de même & reconnoît que les Comtes remplissoient l'offices de Juges, & menoient à l'armée les peuples de leur ressort (37). Ajoutons au témoignage de ce profond antiquaire celui du savant Abbé de Mably. « Les Ducs & les Comtes, dit-il, » étoient à la fois *Capitaines* & » *Juges* des habitans de leur ressort (38). »

Les Comtes, d'abord amovibles au gré du Souverain, commencerent vers le milieu du 7e. siecle, & lors de l'autorité chancelante des derniers Mérovingiens, à s'attribuer la propriété de leurs gouvernemens. La révolution s'étendit successivement, & elle étoit presque générale du tems de Charlemagne, au rapport de Dom Mabillon : *de comitibus hîc super addo jam quidem a Caroli magni principatu in jus hereditarium successisse* (39).

Les Capitulaires de Charles-le-Chauve, son successeur, semblent même assurer cette hérédité. *Si comes de isto regno obierit.* CUJUS FILIUS NOBISCUM SIT, *filius noster cum cæteris fidelibus nostris ordinet de his qui eidem comiti plus familiares & propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatûs, & cum episcopo in cujus parochiâ fuerit ipse comitatus, ipsum comitatum prævideat usque dùm nobis renuncietur,* UT FILIUM ILLIUS QUI NOBIS CUM ERIT, DE HONORIBUS ILLIUS HONOREMUS, *&c.* (40).

La hardiesse des Comtes augmentant avec leurs succès, ils entreprirent sur les droits régaliens, & s'arrogerent même la souveraineté.

« Il s'éleva sous Charles-le-Simple autant de petits souverains » qu'il y avoit de gouverneurs. » Les Ducs, les Comtes, les Vicomtes rendirent leurs gouvernemens héréditaires dans leurs » familles, & en firent des principautés (41). »

C'est ce qu'attestent encore les Auteurs de la Nouv. Diplomatique. « Sans parler des provinces » cédées à des Princes étrangers, » disent ils, ou données en dot à » des filles du tems de nos Rois de » la seconde race, sous Hugues » Capet, chef de la troisieme, les » Ducs, les Comtes & les Vicomtes abusant de la foiblesse » du gouvernement, rendirent » leurs dignités héréditaires, se » firent seigneurs propriétaires des » pays qu'ils ne gouvernoient au- » paravant que par commissions

(36) Du Tillet, Recueil des Rois de France, pag. 271.

(37) Verbo *Comes.*

(38) Observ. sur l'Hist. de France, pag. 24.

(39) De re dipl. p. 220.

(40) Capitul. Tit. 43, Cap. 3.

(41) Le Gendre, mœurs & cout. des François, p. 18.

» révocables, s'emparant de la » plupart des droits régaliens. Les » mêmes Comtés & les petites » provinces dépendirent des plus » grandes, comme fiefs subalter-» nes (42). »

Bruſſel n'eſt pas moins exprès. Il aſſure que « dès le tems de » Charles-le-Simple & Louis-d'Ou-» tre-Mer, les Ducs & les Comtes » non-ſeulement avoient rendu » leurs Duchés & leurs Comtés » héréditaires, mais encore ils » avoient auſſitôt conféré à pareil » titre héréditaire tous les béné-» fices (fiefs) qui en dépen-» doient (43). »

Telle fut donc la conduite des Ducs, des Comtes, & conſéquemment des *Marquis :* les uns & les autres devenus propriétaires des gouvernemens ou des fiefs qu'ils ne tenoient que ſubordonément à la volonté du Prince, les tranſmirent à leurs héritiers; & les démembremens, les ſous inféodations venant à ſe multiplier, il eſt hors de doute que les titres ſe multiplierent également; qu'une foule de petits Comtés émanerent des grands: &, ſoit que ce titre fut l'effet d'une conceſſion réelle ou de l'uſurpation, perſonne n'ignore qu'il ſe répandit bientôt dans toutes les parties du Royaume.

La même révolution qui a multiplié les Comtes a dû multiplier les Marquis parmi ceux qui eurent part aux diviſions & ſubdiviſions des domaines ſitués ſur les confins de l'Etat. Il paroît même que les Seigneuries aſſiſes ſur les lizieres des provinces, ſuffirent aux propriétaires pour s'arroger la qualité de *Marquis ;* c'étoit au moins de leur part un prétexte fort plauſible de ſe diſtinguer des Comtes déjà trop nombreux.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le titre de *Marquis* devint commun aux 11e., 12e. & 13e. ſiecles, & que poſtérieurement, & avant le 16e., il fut donné à des Seigneurs particuliers, autres que les grands vaſſaux, & dont les poſſeſſions étoient même dans l'intérieur du Royaume.

Sans parler des Comtes de Flandre, de Namur & de Provence, des Ducs de Normandie, de Bourgogne, de Bretagne & de Lorraine, non plus que des Seigneurs d'Anvers, qui joignoient ſouvent à leurs titres celui de *Marquis*, une lettre de Manaſſés, Archevêque de Rheims, écrite en 1077, nous apprend qu'à la recommandation du Pape Grégoire VII, ce Prélat vient de rendre à la *Marquiſe*, dame N., tout ce que ſes auteurs tenoient de lui (44). Les Sires de Neſle ſe qualifioient *Marquis* avant que leur terre ne fut érigée en Marquiſat par lettres expreſſes. On lit en effet dans le *Gallia Chriſtiana* que le célebre

(42) Tom. 4, pag. 221.

(43) De l'uſage des Fiefs, tom. 1.

(44) Tom. 6, Concil. Hard.

Simon de Clermont, *Marquis de Nesle*, mourut le premier Février 1280, & fut enseveli à l'Abbaye de Beaupré, Diocese de Beauvais (45). L'histoire fait encore mention en 1090, du redoutable *Marquis de Montfort*, neveu du Comte Guillaume, de la guerre opiniâtre que se firent vers l'an 1105 *les Marquis* Geoffroi, fils de Rotron, & Robert, au sujet des biens qui leur étoient échus de leurs auteurs communs, & dont Robert avoit usurpé la meilleure partie, savoir les villes de Bellesme & de Domfront (46).

Mais passons au 14e. siecle & aux suivans.

En Espagne « Alfonse IV, Roi » d'Arragon, épousa le 6 Février » 1329, Eléonore, fille de Ferdi- » nand, Roi de Castille, dont il » laissa Don Ferdinand & Don » Juan. L'aîné fut à sa naissance » crée *Marquis de Tortose : c'est le » premier, a ce qu'il paroit, qui ait » porté le titre de Marquis* EN » ESPAGNE (47). »

Sans doute qu'il s'agit ici de Marquisat en titre de dignité ; mais il falloit dire : *dans le Royaume d'Arragon*, car dans ceux de Castille & de Léon, leur érection est postérieure. Salazar de Mendoza, écrivain très-versé dans la connoissance de l'histoire politique de sa patrie, fait dabord mention de Don Fernand, Marquis de Tortose, fils d'Alfonse, Roi d'Arragon ; mais ensuite il traite expressément des Marquis, & assure que le Roi Henri II étant à Burgos en 1366, décora du titre de *Marquis de Villena Don Alfonse d'Arragon, & qu'il fut le premier Marquis crée dans les Royaumes de Castille & de Léon : y fue el primero Marques que huvo en Castilla y Leon.* Il ajoute que ce Marquisat par sa position, rappelloit le sens primitif de cette dénomination, puisque Villena est sur les confins des Royaumes de Tolede, d'Arragon, de Valence & de Murcie. Enfin, il observe qu'il en est de même du Marquisat de Santillane, érigé en 1445 par le Roi Jean II en faveur de Don Inigo Lopez de Mendoça, attendu que les terres de Santillane sont voisines de la mer de Biscaye (48).

En Angleterre la premiere érection de Marquisat eut lieu au Parlement de 1385, *dignité nouvelle & jusqu'alors inconnue aux Anglois*, dit leur historien Walsingham ; Robert de Veer, Comte d'Oxford, fut fait Marquis de Dublin, au grand mécontentement des autres Comtes qui ne le croyoient pas digne d'un grade aussi éminent (49). Les regîtres du Parlement tenu la 21e. année de Richard II, c'est à-dire en 1395, portent ce qui suit : « Item, mesme le jour en Parle-

(45) Nouv. ed. tom. 6.

(46) Orderic Vital, Liv. 8.

(47) Art de vérif. les dates, nouv. ed. tom. 1, p. 755.

(48) Ubi supra, Lib. tercero Cap. 14.

(49) Ed. 1574, pag. 346.

» ment, Sire Johan Beaufort, » Conte de Sommerset, feust fait » & créez en *Marquis de Dorset*, » & ceyntus de son espée, & un » cercle mis sur son chief per le » Roy (50). » Cet honneur lui fut » ôté au commencement du regne de Henry IV, mais ce Prince, à la recommandation du Parlement, ayant voulu le lui rendre « sur » ceo led. Conte engemulant molt » humblement pria au Roy que » come *le noum de Marquis feust* » *estrange noun en cest Roïalme*, » q'il ne luy verroit ascunement » doner ce noun de Marquis, quar » jammais par congié du Roy il ne » vorroit porter, n'accepter sur » luy nul tiel noun en ascun ma-» niere (51) ». Cependant il est devenu très-commun depuis en Angleterre.

On a déjà vu qu'en France les Marquis étoient connus dès le 7[e]. ou 8[e]. siecle; qu'à la vérité cette qualification n'étoit propre qu'aux gouverneurs des provinces frontieres, qui s'en firent ensuite propriétaires : mais qu'aux 11[e]., 12[e]. & 13[e]. siecles elle fut plus fréquente & s'étendit même dans l'intérieur du Royaume. Il reste à démontrer qu'au 14[e]. siecle & aux suivants elle devint plus commune encore, & qu'elle ne fut pas toujours concentrée dans la classe des Grands du Royaume, ni bornée aux Seigneuries limitrophes.

1°. Acte de restitution passé au château de Lonwy, au mois de Mars 1307 par Henry, Comte de Luxembourg & de la Roche; *Marquis d'Herlons* (52).

2°. Treve consentie le 19 Janvier 1342, entre les Rois de France, d'Angleterre & d'Ecosse, souscrite par le Duc de Brabant, le Comte de Hainaut, les Flamans, Jean de Hainaut & le *Marquis de Gille's* (53).

3°. Lettres de don du Roi de France Jean II, du mois de Mars 1353, par lesquelles il assure à Renier de Grimaut, époux de noble Hilaire, fille de George de Catret, *Marquis de Saon*, une rente de 1000 liv. sur le Trésorier de Nimes (54).

4°. Testament de l'an 1366, en faveur de Marguerite, Comtesse de Rithecourt, fille de Marguerite, *Marquise de Bade*, dame de Blammont & d'Héricourt (55).

5°. Lettres d'émancipation en faveur du noble *Marquis de Beaufort*, de l'an 1366. Raymond, son oncle, Evêque de Preneste, y déclare

(50) Rot. Part. 21. Rich. 2, m. 9. Apud selden tetuli honorum, part. 2, pag. 514.

(51) Rot. parl. 4. Henr. 4, m. 18, Art. 18. Apud eund. ubi modo.

(52) Archives de S. A. R. le Prince de Condé.

(53) Thomas Walsingham. Historia brevis, pag. 147.

(54) Trésor des Chrates du Roi, acte 142 du reg. 82.

(55) Archives de l'Officialité de Besançon.

déclare que Guillaume, Comte de Beaufort, pere & légitime administrateur du Marquis de Beaufort, Seigneur de Canilhac, lui remet la propriété & administration de la terre & *Marquisat de Canhillac en Gévaudan*, qu'il avoit hérité du Seigneur *Marquis de Canhillac*; à condition par lui de rendre hommage à qui il appartiendra desdites terre & Marquisat avec ses dépendances (56).

6°. *Erection en Marquisat* de Saint-Sorlin, petite ville de Bugey, le 26 Février 1460, en faveur de Gaspard de Varax pour lui & les siens (57).

7°. Traité de paix du 17 Juin 1465, entre le Roi de France, & les Liégois représentés par le *Marquis de Baudin*, gouverneur & régent dud. pays de Liege (58).

8°. Frais de procès, sur un rouleau en parchemin, du 10 Décembre 1486, où il est écrit: « s'ensuyvent les mises du procès » contre Mre André de Chastellain, Chevalier, l'un des *Marquis de Seve*. Et premierement » pour les épices de mond. Seigneur (le Duc d'Orléans) contre *Mre André de Chastellain*, » *Chevalier*, *l'un des Marquis de* » *Seve*, dont l'arrêt fut prononcé » le premier jour de Février » iiijxx & cinq, a été payé dix » écus d'or; pour ce xiiij liv. » tournois. Signé Tuleu. » (59)

9°. Enfin, parmi les chartes de l'Abbaye de Cercamp en Artois, il y a un aveu & dénombrement servis par Charles de Hauteclocque *au Sr. Marquis de Blangy*, d'un fief situé à Sericourt & Sibiville, villages du Comté de St. Pol, en 1517. Cette date postérieure à l'année 1501 en est trop voisine pour que l'on ne soit pas autorisé à en conclure que les Marquis de Blangy existoient long-tems auparavant, puisqu'il ne reste aucun vestige de l'origine de leur titre (60).

Soit, dira-t-on peut être; ces exemples prouvent qu'avant le 16°. siecle on connoissoit en France des Marquis selon l'acception actuelle de ce terme: mais ils ne l'étoient point en vertu de lettres du Prince; & c'est un fait historique que le 1er. Marquisat crée en cette forme est celui de Trans *en Dauphiné*.

En modérant ainsi l'attaque, elle ne sera pas plus victorieuse.

Premierement on accorde tout: qu'en résulte t il? Que la qualité de *Marquis* prise dans un acte du 14e. siecle, ne le rend point suspect, puisque cette qualification

(56) Baluze, Hist. d'Auvergne, tom. 2, pag. 343.

(57) Tablette hist. géal. & chronol. 4°. partie, imp. 1751.

(58) Trésor des Chartes du Roi, acte 38 du reg. 194.

(59) Rouleau étant au Cabinet de M. le Comte de Waroquier.

(60) Inventaire des Chartes de l'Abbaye de Cercamp en Artois.

commençoit dès-lors à être fréquente. Prétendra-t-on qu'elle étoit usurpée ? l'inculpation seroit d'autant plus légere, qu'il n'est pas possible de la vérifier. Qui est ce qui ignore en effet qu'avant le 15 siecle les érections de terres en dignités se faisoient souvent sans diplôme ? Dans le siecle même suivant, Charles Quint n'en usa-t-il pas ainsi à l'égard d'Adrien de Croy, Sire de Roeux, lorsqu'il érigea cette terre en Comté *solo vivæ vocis oraculo ?* Aussi les feudistes en ont-ils fait la remarque : *Non numquam*, dit Gudelinus, *sola vivæ vocis pronunciatione dignitates feudi tribuit princeps, uti nobile extitit exemplum erectionis oppidi Rhodiensis in Hannoniâ siti, in comitatum* (61).

Mais enfin quand on iroit jusqu'à supposer, contre toute vraisemblance, que ceux qui se décoroient du titre de Marquis avant l'année 1501, n'ent avoient pas le droit, l'autenticité des actes qu'ils auroient passés ou consentis avec cette qualification, n'en feroit pas moins intacte, attendu l'usage commun, & que dans ces sortes de circonstances *error communis facit jus :* sans cette considération, que deviendroient les archives de la majeure partie des Nobles de nos jours qui s'arrogent les titres de Marquis, de Comtes ou de Barons, sans que jamais ils aient obtenu à cet égard une concession du Prince, verbale ou par écrit ?

Secondement. Quel est donc le degré de confiance dû au récit de ceux qui ont parlé du Marquisat de Trans ? *C'est le premier du Royaume par l'enregistration*, dit l'un d'entr'eux. S'il s'étoit borné à la Provence, s'il soutenoit que le Marquis de Trans est le premier dont les lettres aient été enregistrées au Parlement d'Aix en 1501, on n'auroit garde de le lui contester, puisque l'établissement même de cette Cour Souveraine ne date que de cette année (62).

Mais comme il n'a point compulsé les registres des Parlemens, plus anciens que celui d'Aix, tels que ceux de Paris, Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Dijon & Rouen, nous nous abstiendrons également de remplir cette tâche. Il suffit d'avoir constaté l'existance de plusieurs Marquis pendant les 14 & 15e. siecles, différens des Marquis d'office; elle produit nécessairement la justification des actes dressés à ces époques, & dont les sujets se feroient qualifiés Marquis.

C'est donc par surabondance de droit que, sans rechercher le premier usage des enregistremens, terme inconnu jusque vers le milieu du 13e. siecle, on va établir

(61) Commentar. de jure feud. cap. 6, num. 10 & alibi.

(62) La Charte de cet établissement se trouve au trésor des Chartes du Roi, vol. 66, pag. 872. Elle est datée du mois de Juillet 1501.

que l'érection des Marquisats en titre de dignité, avec des formes & des solemnités prescrites, avoit lieu en France bien long-tems avant le 16e. siecle, & que probablement elle est aussi ancienne que celle des Duchés & des Comtés.

La division du monde, écrit anonyme, imprimé à Paris en 1541 (63), expose les conditions requises pour l'érection des dignités. On y lit fol. 66 & suiv., *comment se faict un Roy en nouveau Royaulme. — Comment se peult faire ung nouvel Duc. — Pour faire ung Conte de nouvel. — ITEM POUR FAIRE UNG MARQUIS, C'EST QUANT IL A DE TERRE AUTANT QUE DEUX OU TROIS BARRONNIES ENCLAVÉES EN UNE DUCHÉ, ET PEULT ESTRE FAICT PAR LE DUC DE QUI IL TIENT. — Item pour faire Viconte. — Item pour faire ung Baron, &c.*

Antoine de la Sale qui écrivoit au milieu du 15e. siecle, a rassemblé dans un ouvrage intitulé *la Salade*, les loix relatives à l'érection des Duchés, *des Marquisats* & des Comtés. Son manuscrit imprimé à Paris en 1521, après que l'éditeur l'eut *fait escripre & translater de viel & ancien langaige en bon stille commun & bon francoys*, comme il s'exprime lui-même, porte que « quant ung Marquis ou » un Conte a quatre Contéz ou » quaitre Baronnies pour chascune » Conté, l'Empereur ou son Roy » le peult faire Duc licitement. » Quant aulcun Conte ou puissant » Baron *se veult faire Marquis*, il » fault que par raison il ait du » moins cinq ou six Baronnies » dont en la meindre ait dix nobles » hommes, tous ses subgetz, & » se plus en a, est & sera son hon» neur. » L'Auteur déclare ensuite « comment *les Marquis* & les » Comtes se doyvent contenir, » venir & mainctenir en guerre au » mandement & service du Roy. » (64). Observons qu'il ne propose ces réglemens que comme des loix déjà connues & mises en pratique long-tems avant lui. L'Edit de Henry III donné en 1579, pour le réglement des dignités, est conçu dans le même esprit, & ne fait que renouveller l'ancien usage. Il exige que chaque Marquisat consiste en trois Baronnies & trois Châtellenies au moins, tenues du Roi sous un seul hommage ; mais cet Edit n'est reconnu que dans le ressort du Parlement de Rennes, selon l'Oyseau (65).

De tout ce que l'on vient de dire il résulte 1°. que les Marquis étoient connus en France dès le 7e. ou le 8e siecle. 2°. Que ce n'étoit alors qu'un titre d'office attaché à un gouvernement limitrophe ; mais que les gouverne-

(63) Ed. in-16°. Il y en a quatre autres éditions.

(64) Ed. petit in-fol.

(65) Traité des Seigneurs, chap. 4, §. 72.

mens devenus héréditaires, ayant éprouvé des démembremens, des partages, des sous-inféodations successives, il y a tout lieu de croire que ceux en faveur de qui ils furent faits, s'arrogerent en même-tems le titre inhérent au principal domaine, soit par reconnoissance pour leurs bienfaiteurs, soit à cause de la situation des portions démembrées ou sous-inféodées, soit enfin parce qu'elles n'avoient par elles-mêmes aucune qualification particuliere, ou que les nouveaux propriétaires voulussent se distinguer des Comtes déjà trop multipliés. 3°. Que cette opinion a pour garant le grand nombre de Marquis qui se trouvoient en France aux 11e.. 12e. & 13e. siecles. 4°. Qu'aux deux siecles suivans ce titre etoit encore plus commun, & n'étoit point concentré dans la classe des grands feudataires, ni restreint aux Seigneurs limitrophes. 5°. Qu'il importe peu de savoir si à ces époques les Marquis attachoient ou non quelque décoration à leur qualité, s'ils l'avoient usurpée ou non, parce que dans l'espece, la question est toute de fait & non de droit; mais qu'après tout les anciennes formules d'érections de Marquisats, prouvent & leur existance antérieure au 16e. siecle, & qu'ils étoient réellement des titres de dignité féodale.

Au reste, on ne contestera point sans doute qu'en Allemagne & en Italie, les *Marquis en titre* étoient connus long-tems avant qu'il n'en ait été crée en France : il falloit donc, au défaut de plus amples lumieres, rechercher au moins si le sujet qualifié *Marquis* dans un acte de l'an 1343, n'est point anciennement originaire de l'une ou l'autre de ces contrées. Dans le doute, la présomption étoit en faveur de l'acte; voilà le principe.

Plût à Dieu que lorsqu'il s'agit d'examiner des titres, sur-tout ceux dont dépend l'état d'une famille, on ne perdit jamais de vue cette sage & respectable maxime du savant Mabillon : *magnâ prudentiâ, eruditione ac moderatione summâ opus est ut vetera instrumenta legitime examinentur, nec cuivis illotis manibus id tentandum* (63).

(66) De re dipl. p. 241.

P. L. J. DE BETENCOURT, *Religieux Bénédictin de l'Abbaye d'Auchy en Artois.*



Encyclopédie méthodique. Dictionnaire des Beaux Arts. Par M. Watelet, de l'Académie Françoise, & par M. l'Evesque, Aggrégé à l'Académie Impériale des Beaux Arts de Saint-Petersbourg. A Paris, rue des Poitevins, Hôtel de Thou.

La Peinture, la Sculpture & la Gravure méritoient d'occuper une place dans l'Encyclopédie; mais la premiere Edition ne contenoit à cet égard que qelques articles, & il faisoit attendre avec impatience le Dictionnaire des Beaux-Arts, dont on savoit que M. Watelet s'occupoit. Aussi M. Suard dans le Journal de Paris du 28 Janvier 1786, disoit-il en parlant de ce Dictionnaire: Ouvrage précieux, non-seulement aux jeunes Artistes pour lesquels il a été composé, mais encore pour tout homme à qui le sentiment des Arts n'est pas étranger. On y trouve le résultat des études & des réflexions d'un homme d'esprit & de goût, passionné pour les Arts, & qui a passé sa vie à les cultiver, à en observer les effets, & à en comparer les productions. On y aimera surtout cet amour sincere des Arts que tant d'amateurs jouent, & que si peu ont au fond de leur cœur, qui est si propre à donner du poids aux préceptes en se communiquant, parce que les hommes sont toujours plus près à partager les sensations des autres qu'à adopter leurs opinions.

L'étude des Beaux-Arts, qui avoit partagé avec celle des Lettres, la premiere jeunesse de M. Watelet, deux voyages qu'il avoit faits en Italie, les liaisons qu'il avoit toujours entretenues avec des Artistes distingués par la réunion des connoissances, & des talens, une pratique constante de la Gravure qui avoit égalé le nombre de ses Ouvrages en ce genre à ceux que peut produire un Graveur laborieux, des essais multipliés dans l'art de modeler & de peindre, un style agréable & ingénieux, une rare persévérance dans le travail, le faisoit regarder comme l'homme le plus capable d'établir & développer dans un Dictionnaire la théorie & la pratique des Arts soumis au Dessin. Ses connoissances acquises inspiroient une juste confiance en ses principes, & le caractere de son esprit faisoit prévoir que les graces couvriroient de fleurs l'aridité des préceptes. Mais on fut surpris, quand on put avoir communication de ses papiers, de voir que même la lettre C, déjà en grande partie imprimée, n'était pas complettement remplie, & qu'il y manquoit entr'autres deux articles capitaux, composition & couleur. La lettre D devoit fournir au moins dix-sept articles & n'en n'offroit qu'onze. On ne trouvoit, pour certaines lettres, assez riches en expressions qui appartiennent

à la nomenclature des Arts, qu'un ou deux articles. M. Watelet n'avoit rien laiſſé ſur la Sculpture ni ſur la Gravure, que le ſeul article qui ſe trouve dans l'ancienne Encyclopédie, rien enfin ſur la partie pratique des Arts.

M. Léveſque ayant employé par état treize années entieres ſans relâche à l'étude & à la pratique de l'un des Arts qui dépendent du Deſſin, a cru pouvoir accepter la propoſition qui lui a été faite de remplir les lacunes laiſſées par M. Watelet: d'ailleurs dit-il, ce ne ſera pas moi qui parlerai, ce ſeront des Artiſtes célebres qui par ma voix, parleront aux Artiſtes. Tous ceux qui ont écrit ſur leur Art, depuis Léonard de Vincy juſqu'à nos jours ſeront conſultés, je rapporterai même ſouvent des paſſages de leurs Ouvrages. Les connoiſſances que j'ai acquiſes me ſerviront ſeulement à diſtinguer dans leurs opinions, ce qui n'eſt que le ſentiment particulier de l'homme, de ce qui peut être regardé comme le principe de l'Art.

C'eſt dans les Ouvrages des anciens Grecs, que ſe trouvent les plus belles, les plus grandes parties de l'Art, celles qui l'élevent au-deſſus de ce que peuvent avoir de plus beaux procédés manuels la pratique des régles claſſiques & conventionnelles de la compoſition & les preſtiges de la couleur. M. Watelet n'avoit pas une eſtime aſſez profondément ſentie, pour Rome & pour l'Antique, il avoit une prévention pour l'Ecole Françoiſe, mais dit M. Léveſque, la compoſition de nos Artiſtes, leurs agencemens, leurs diſpoſitions, leurs expreſſions, les caracteres qu'ils donnoient aux têtes, leur deſſin, leur couleur, tout, s'il eſt permis de parler ainſi, ſentoit chez eux le terroir, & leurs productions, applaudies dans le pays où elles avoient pris naiſſance, perdoient de leur valeur dès qu'elles étoient tranſplantées. J'ai vu des tableaux que tout Paris avoit admirés dans une expoſition publique paroître fades, ſans vie & ſans couleur dans une galerie d'un Palais étranger, quoiqu'on eût pris ſoin de ne leur pas aſſocier des voiſins trop redoutables; malgré cet inconvénient, on n'a rien changé aux articles de M. Watelet.

Cet Académicien avoit réſolu de diſtribuer ſon travail en deux parties, ou plutot de compoſer ſur les Beaux-Arts deux Dictionnaires: M. L. ſe conformera à ſon projet. Le premier Dictionnaire, conſacré tout entier à la théorie, n'aura pas le déſavantage d'être ſemé d'articles arides que le plus grand nombre des Lecteurs parcourroit avec dégoût. Le ſecond comprendra la pratique des Arts, le détail des couleurs matérielles que les Peintres employent, les différens procédés des diverſes manieres de peindre, à freſque, à l'huile, en détrempe, en moſaique, &c.; les procédés & les inſtrumens des Sculpteurs, ceux des Graveurs en

Eſtampes, & le détail des différentes manieres de graver, à l'eau-forte, au burin, en maniere noire, à la maniere du crayon, à celle du lavis, en gravure pointillée, en gravure de diverſes couleurs; toute cette partie eſt eſſentielle à l'Encyclopédie.

On a mis à la tête de ce Dictionnaire un bel éloge pour M. Watelet, lu à la ſéance publique de la Société Royale de Médecine, le 29 Août 1786, par M. Vicq-d'Azir Sécretaire perpétuel de cette Société : on y à joint auſſi le proſpectus général de l'Encyclopédie méthodique, & les avis particuliers publiés par M. Pantckouck, à chaque livraiſon: il étoit néceſſaire de conſerver ce proſpectus général, parce qu il contient le plan de travail pour l'Encyclopédie méthodique, & les proſpectus de chacune des parties de l'Ouvrage; les avis particuliers ſerviront à faire connoître, en tout temps, les mouvemens & les variations que les circonſtances ont occaſionnés dans cette grande machine.

Ce premier volume ne contient que les cinq premieres lettres du Dictionnaire: dans la premiere lettre on remarque l'article *Amateur*, dans lequel M. Watelet donne des conſeils à ceux qui ont la prétention de l'être. « Les Amateurs » des Beaux-Arts étoient peut-être » trop rares il y a un ſiecle: ils de- » viennent aujourd'hui trop com- » muns; leur nombre ne ſeroit » pas à redouter, ſi ceux qui le » forment s'y trouvoient tous ap- » pellés par un ſincere amour des » Arts; ils ſont utiles au progrès de » la Peinture, lorſqu'un heu eux » penchant les porte à s'en occuper » & ſur tout lorſqu'ils parviennent » à acquérir les connoiſſances qui » ſont indiſpenſables pour bien » jouir des productions des talens, » & pour les apprécier judicieuſe- » ment. »

Il exiſte ſans doute des Amateurs de cette claſſe; mais il peut s'en former une plus nuiſible aux Arts, que la premiere ne leur eſt profitable, celle-ci doit s'accroître à peu-près dans la même proportion que ſe multiplient les Marchands de Tableaux, c'eſt-à-dire en raiſon du luxe. Je crois enfin qu'on ſera bientôt autoriſé à penſer que la trop grande quantité d'Amateurs ſans amour, & de Connoiſſeurs ſans connoiſſances, contribue à la corruption du goût, & nuit aux progrès des Arts, dont les ſuccès l'ont fait naître

Cependant M. W. rend juſtice aux véritables Amateurs; on en peut nommer, dit-il, qui par des obſervations & des travaux ſuivis juſqu'à la fin de leur carriere, par des connoiſſances acquiſes dans une vie retirée, par un jugement ſain, par l'équilibre de l'ame & par le ſecours de collections faites avec ordre & intelligence, ont joint aux lumieres relatives aux Arts, cette érudition hiſtorique qui inſtruit de leur marche, de leurs progrès, &

qui leur devient réellement utile ; il en est qui suivront cette route tracée, entr'autres par MM. Mariette, de Niert, Calviere, Caylus, & plus anciennement, par de Piles, Félibien, &c. Après cela, l'Auteur explique la maniere d'acquérir les qualités qui constituent le véritable Amateur.

L'article *Arabesque* est terminé par une réflexion utile, sur-tout de notre tems. « Lorsque les Arabesques sont du genre comique, » ils sont dans la Peinture, ce que » la plaisanterie est dans les Ouvrages Littéraires, ou dans la » conversation, & tout le monde » sait que la plaisanterie, sous quel- » que forme qu'elle se montre, » doit être de bon goût, legere, » gaie, spirituelle, qu'il ne faut pas » y insister trop. Vous direz que la » plaisanterie n'est pas le meilleur » genre dans les productions de » l'esprit; on peut dire la même » chose des Arabesques dans les » productions de l'Art, mais tous » les genres ont leur mérite, & le » délassement nous est aussi néces- » saire que le travail. »

Dans l'article *Art*, M. Watelet fait voir la dignité & l'importance des Arts libéraux. Il montre qu'aucun d'eux ne doit être considéré par nos sociétés civiles, comme simple objet d'agrément : le premier & le plus respectable des cultes, le culte religieux lui-même, ne pourroit tomber sous les sens, ne pourroit être que personnel, intérieur, & conséquemment dénué d'unanimité, sans le ministere des Arts libéraux, c'est-à-dire, le langage d'action ennobli qui suit, exprime & inspire rapidement aux regards d'une multitude assemblée, les respects dûs à la plus sainte des institutions. L'héroisme & le patriotisme y trouvent le langage des plus nobles impressions & les sentimens les plus élevés, dont les hommes soient susceptibles. Mais si la perfection de ces langages est propres à exprimer, à communiquer, à inspirer avec force & dignité, les sentimens religieux, héroiques & patriotiques; si les discours, les accens, les représentations excitent & nourissent l'émulation & l'enthousiasme, l'imperfection des Arts ne peut que les altérer ou les dégrader, en donnant lieu au ridicule, & en excitant l'ironie, impressions absolument contraires, & par conséquent nuisibles au but des grandes institutions ; car la dérision, sentiment vulgaire & souvent grossier, surtout s'il est excité par la seule imperfection des formes matérielles, ne se communique que trop aisément à l'esprit, parce qu'il flatte son orgueil ou sa malignité, & qu'il le gêne moins que le respect. D'ailleurs qui ne sait que les impressions des sens ont sur la plus grande partie des hommes, un ascendant supérieur à celui de la raison, & souvent au sentiment même ?

M. Watelet fait voir dans cet article à quoi tient le goût & la perfection des Arts, c'est l'étude de la nature ;

nature; il les rapproche les uns des autres, il peint avec force l'intérêt qu'ils inspirent; il propose ce qu'il y auroit à faire pour accélérer leur perfection, & il finit par des conseils aux jeunes Artistes.

A l'article *Attitude*, il leur parle du danger qu'il y a de s'occuper trop de Spectacles. Jeunes Artistes, plus exposés à ces dangers, parce que les réflexions n'ont pas encore mûri votre jugement, & que par les relations qui existent naturellement, entre tous les Beaux-Arts: vous devez aimer les Spectacles, cherchez toujours à copier la nature de la premiere main; elle vous offrira des attitudes vraies, & les Acteurs, les Danseurs, vos modeles même les plus dociles ne vous offriront la plupart que des attitudes fausses, gênées ou affectées. Peut-être si vous vous imposiez à vous même l'attitude que vous cherchez, en vous regardant dans une glace, rencontreriez-vous plus juste, en supposant que votre ame flexible fût susceptible d'impressions, que l'intérêt de votre Art rendroit plus expressives?

A l'article *Balance des Peintres*, ont trouve la table des nombres, par lesquels de Piles exprimoit le mérite des grands Peintres, dans chacune des quatres parties principales, composition, dessein, coloris, & expression; mais M. W. paroît avoir ignoré le Mémoire que M. de Mairan publia sur cette matiere, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences pour 1755. Les articles *Beau* & *Beauté*, contiennent des détails sur le beau en général, & les différentes especes de beautés, suivies même dans les différentes parties de la figure humaine: M. W. finit par une traduction en vers françois du portrait que l'Arioste fait de la beauté d'Alcine.

Son front riant a la juste mesure
Qui n'admet pas trop de sévérité;
Un front altier menace la nature;
Etroit il est souvent sans majesté:
Celui d'Alcine est noble & sans fierté;
C'est sous ce front & sous deux arcs d'ebene,
Ou son regard lentement se promene,
Que des yeux noirs, mais doux & languissans,
Des cœurs blessés irritent les tourmens
En paroissant compatir à leur peine, &c.

Le clair-obscur, ou l'effet de la lumiere qui rend les objets plus ou moins clairs par ses différentes incidences, autant que la Peinture peut l'imiter, est traité fort au long; cet article est suivi des réflexions de M. Oudry, sur la maniere d'étudier la couleur en comparant les objets les uns aux autres, tirées des Conférences de l'Académie de Peinture. On y trouve aussi une Conférence sur la lumiere, par M. Bourdon, tenue en 1669.

M. Lévesque a suppléé plusieurs articles dans la lettre C, tel est l'article *Convenance*, l'article *Costume*, il consulte l'Ouvrage de M.

d'André Bardon, sur le costume des anciens peuples.

L'article *Couleur*, sera plus étendu dans le Dictionnaire de Pratique, il présente ici des réflexions générales, sur le résultat de l'Art du Peintre, pour imiter les couleurs de la nature, & sur l'Art du clair-obscur, d'après le célebre Mengs.

Ce volume finit par l'article *Equestre*, où M. Lévesque rapporte les dimensions tracées par M. Falconet pour un beau naturel, comparées avec celles du cheval antique, de Marc-Aurele, qui est sur la Place du Capitole à Rome, & que l'on a regardé si souvent comme uu modele; il y joint le témoignage de M. Saly, à l'occasion de la statue de Frédéric V, élevée à Copenhague, par lequel on voit également que le cheval antique n'est pas un beau cheval.

Ces différentes citations suffisent pour faire voir que ce Dictionnaire des Beaux-Arts sera pour la nouvelle Encyclopédie, une augmentation intéressante; & M. Panckoucke a su s'en procurer de même dans tous les genres.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

EXAMEN *du sentiment de M. Roland de la Platiere sur les Troupeaux, sur les Laines & sur les Manufactures.* Par M. Carlier A Paris, chez Buisson, Libraire, rue Hauteteuille, hôtel de Coëtlosquet, n°. 20. 1787. 95 pag. in-8°.

NOUS annonçâmes en 1770, le Traité des bêtes à laines en deux volumes in-4°., par M. Carlier, composé par ordre de M. Bertin, Ministre d'Etat, & par les soins de M. Parent, qui, dans les bureaux de ce ministre, s'occupoit alors des affaires du bien public. M. Carlier est mort le 25 Avril 1787, & M. Duclos son Secrétaire publie son dernier Ouvrage sur l'objet important de l'éducation des troupeaux. Il commence par un extrait de la vie de M. Carlier qui débuta dans la carriere des lettres en 1752 par deux prix qu'il remporta à l'Académie d'Amiens, l'un sur un sujet d'histoire, & l'autre sur un sujet de commerce.

Il commença, dans la même année, ses premieres recherches & observations sur les troupeaux, elles furent couronnées en 1754, par la même Academie. Le sujet du prix étoit cette question : comment pourroit on perfectionner la qualité, & augmenter la quantité des laines en France, &c. Le Gouvernement prit connoissance du Mémoire, & en parut satisfait.

On engagea dans le même-tems M. l'Abbé Carlier à revoir la traduction de l'instruction de M. Haster sur les bêtes à laine. Il composa l'avertissement qui est en tête de

cet ouvrage imprimé en 1756.

Il fut aussi chargé d'approfondir de plus en plus cet objet de commerce, il s'en acquitta en donnant successivement au public, par ordre & aux frais du Gouvernement, trois ouvrages sur le même sujet, & en 1770, le Traité des bêtes à laine que nous avons cité, fruit de ses voyages depuis 1762 jusqu'en 1769, & de l'Analyse de plus de trois cents Mémoires que l'Administration lui adressa. Il a donné ensuite l'histoire du Duché de Valois, en trois volumes in 4°., & un Journal Historique du voyage de l'Abbé de la Caille au Cap de Bonne-Espérance & à l'Isle de France, contenant des détails curieux.

Il fit de nouveaux voyages & recherches à ses frais depuis 1771 jusqu'en 1784, le résultat en est contenu dans deux écrits: l'un sous le titre de *Mémoire sur les moyens de perfectionner les laines de la France;* suivi d'Observations Historiques sur l'état ancien & sur l'état actuel des troupeaux d'Espagne & d'Angleterre; l'autre du mois de Janvier 1785, contenant des remarques sur l'instruction de M. Daubenton pour les bergers & pour les propriétaires de troupeaux combinées avec un ancien berger qu'il s'étoit attaché depuis plusieurs années.

M. Roland de la Platiere, qui dans le Dictionnaire des manufactures, arts & métiers, de la nouvelle Encyclopédie, critique sans ménagement toutes les personnes qui ne sont pas de son avis, a attaqué M. Carlier qui avoit donné un Mémoire dans le Journal de Physique de 1784. C'est, selon M. de la Platiere, un abus énorme, malgré l'antiquité & l'universalité de l'usage, de préposer des bergers & des chiens à la conduite des moutons, d'admettre la diversité des branches en fait de bétail, de parquer en pleins champs, & d'abriter les troupeaux dans les bergeries pendant l'hyver; these absurde, dit-il, soutenue par « ces » ergoteurs, ces gens à petits » moyens, qui n'ont pas l'esprit » de voir le bien, qui, quand ils » l'auroient, n'auroient pas l'hon- » neteté de le dire, qui, quand ils » l'auroient, n'auroient pas l'éner- » gie de le faire, si toutes fois ce » n'étoit pas un moyen de les » pousser ou de les enrichir. »

M. de la Platiere annonce un plan dont il se promet les plus grands succès, & comme il suit en partie la méthode angloise, M. Carlier commence par en donner la description, il rapporte ensuite le plan de M. la Platiere & il le réfute, premierement par rapport à l'éducation. De tous les plans, dit-il, proposés pour l'amélioration des troupeaux celui de M. Roland de la Platiere est le moins admissible.

La construction de son parc est dispendieuse, sans offrir des résultats aussi avantageux que ceux des

parcs mobiles : subsistances cheres & embarassantes : suppression de l'exercice au grand air, base de la santé, premier préservatif des maladies ; herbes courtes des champs à pure perte.

L'agriculture seroit privée de l'amendement du parcage, du fumier chaud & substanciel des étables.

Bergeries proscrites, seul moyen cependant de fomenter le bon suint pendant les nuits d'hyver, de garantir les troupeaux de l'effet des grandes pluies, du froid qui durcit les laines, de ménager les mangeailles & d'écarter les causes qui peuvent en altérer la vertu.

Risques & frais immenses pour l'extraction, ou d'un troupeau entier, ou de beliers achetés chez l'étranger ; laines enfin d'une qualité inférieure aux nôtres, impropres au genre de fabrication le plus usité en France, pour la consommation intérieure.

Sur la seconde partie qui traite des laines & de leur qualité, M. Carlier rejette une méthode qui est propre à détourner ou altérer la production d'un bon fecint : éloignons de nos têtes toute idée d'extraire & d'établir parmi nous des races étrangeres : cherchons dans l'amélioration de nos pélades, les moyens d'alimenter nos manufactures en draps fins, nous rentrerons bientôt en possession du privilege dont jouissoient les Gaulois nos aïeux, du tems d'Horace, de recueillir les plus belles toisons de l'Empire Romain.

Pinguia gallicis
Crescunt vellera pascuis. L. 3, Ode XVI.

Nos laines obtiendront sur toutes celles du monde connu, la préférence que leur accorde Columelle, sur celles même de la Colchide, théâtre de la célebre expédition de Jason. Recourons aux moyens les plus simples, les moins dispendieux, en même tems les plus efficaces, pour les perfectionner. Heureux si, après avoir épuisé les matieres du crû de la France, la consommation de nos atteliers exige une plus grande abondance, ce sera alors le cas de tirer de l'étranger de nouveaux alimens à notre négoce, comme font les Anglois, au lieu de nous laisser enlever nos belles productions dont la nature a semé les germes parmi nous.

Sur la troisieme partie qui concerne les manufactures, M. Carlier est persuadé que nous marchons de pair avec les Anglois pour ce genre d'industrie ; sa conclusion est ceci : liberté aux fabricans sur le choix & les apprêts des matieres premieres, pour le tissu & pour les teintures : soins & façon des pélades. Suppression de toute espece d'impôt personnel en taille, industrie, &c., à raison de l'entreprise & de l'emploi : assigner sur la chose les contributions aux charges de l'Etat ; police, inspection locale & particuliere.

Ce prononcé est celui de fabricans retirés, dont les lumieres en ce genre ne sont point équivoques, leur témoignage a été rendu sensible à l'Auteur par beaucoup d'exemples recueilles dans nos provinces septentrionales, depuis le Berri, la Sologne, & le Gatinois, jusqu'à la Normandie, la Picardie, la Champagne & la Flandre.

Considérons les Anglois, dit-il, comme des voisins d'un bon exemple, par rapport au genre de liberté accordé, sans distinction, à toutes les classes de leurs manufactures; nous substituerons, aux idées de concurence & de rivalité, une émulation honnête & éclairée; le négoce des deux peuples éprouvera la jouissance de tous les avantages auxquels il peut prétendre: l'harmonie sera place aux hostilités qui retracent depuis si long-tems celles de Rome & de Carthage. Nous recueillerons enfin, les fruits d'un traité, chef-d'œuvre d'une politique sage & réfléchie, qui ouvre la voie à ces deux Empires pour arriver au comble de la gloire & du bonheur.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

Mémoires d'Agriculture, d'économie rurale & domestique, publiés par la Société Royale d'Agriculture de Paris, année 1787, Trimestre de Printems. A Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente. in-8°.

LA partie historique de ces Mémoires contient 1°. les titres des Mémoires lus à la féance publique tenue le 19 Juin 1787; 2°. les prix distribués; 3°. les prix proposés; les uns & les autres en très-grand nombre; 4°. des extraits des féances tenues pendant les mois d'Avril & de Mai 1787. On remarque dans ce dernier article quelques notes sur le *chou-navet* (*Brassica napo brassica*), qu'il ne faut pas confondre avec le *chou-rave*. Ces deux plantes different en ce que le chou-rave a sa tige renflée un peu au-dessus du sol, & une racine fine & presque fibreuse, tandis que le chou-navet a la racine grosse, comme celle du navet, sans avoir la tige renflée: ce chou est bon à manger pour les hommes, & les bestiaux s'en accommodent bien. M. Bergius, de Stockolm, Auteur des notes dont il s'agit, le recommande aux propriétaires de troupeaux. Il a déjà paru dans le trimestre d'été 1786, sur cet objet, un Mémoire de M. Arthur Yong, célebre cultivateur Anglois. Dans différentes parties de l'Allemagne on cultive depuis long-tems le chou-navet, ainsi que nous en avons des preuves, en ayant reçu des graines de plusieurs cantons. Nous sommes également assurés que les bêtes à cornes le mangent avec plaisir.

Dans le Lauragais, suivant M.

de Puymaurin le fils, au rapport de M. Parmentier, on cultive la vesce comme fourrage, en la semant à la Toussaint. Cette culture est pratiquée depuis un tems immémorial en Picardie, en Artois & en Flandres, & peut être encore dans d'autres provinces. C'est vers la Saint-Jean qu'on la coupe avant que la graine soit mûre

M. de Chancey a envoyé de Lyon à M. Parmentier des Mémoires sur les pommes de terre, qui contiennent des expériences faites à Saint-Didier & au Mont d'Or, dont il a communiqué l'extrait à la Société. « M. de Chan- » cey a engagé, il y a deux ans, » quelques personnes charitables, » à faire cultiver des pommes de » terre au profit des pauvres; » l'un a prêté son champ; l'autre » a fourni l'engrais; un troisieme » s'est chargé des frais de labour, » de semence & de culture, & » cela a suffi pour subvenir aux » besoins pressans des familles. » Cet acte de bienfaisance mérite toutes sortes d'éloges; M. de Chancey en mérite encore pour avoir comparé entr'eux les terrains propres à la culture de la pomme de terre, les divers engrais qui lui conviennent, les différentes manieres dont elle se reproduit, & les différentes especes de ce végétal. Ce travail n'est pas sans exemple; il y a long tems qu'on est bien instruit de tout ce qui concerne la pomme de terre; mais il est bon qu'il se répete dans des pays éloignés les uns des autres. M. de Chancey pouvoit dautant mieux s'occuper de cette comparaison, que le Lyonnois est dans l'usage habituel de cultiver beaucoup de pommes de terre dans ses montagnes.

La partie des Mémoires de ce trimestre en offre trois de M. le Président de la Tour d'Aigues, & ce ne sont pas les moins intéressans. Le premier concerne les chevres d'Angora, & la préparation de leur toison. On nourrit ces animaux plus particulierement dans les villes d'Angora & de Beibazard, en Natolie, province de l'Asie mineure. « On les éleve » avec le plus grand soin dans ces » contrées, parce qu'ils en font la » richesse. Leur toison y est tou- » jours préparée & n'en sort que » filée ou fabriquée en étoffe con- » nue sous le nom de *Camelot* d'An- » gora, étoffe si belle qu'elle n'est » destinée, par son prix, qu'à » l'habillement des plus riches du » pays & de la Nation Turque. » = « Toutes les Nations Euro- » péennes ont des comptoirs sur » les lieux, pour l'achat des fils. » Ceux qu'on expédie pour la » France, sont envoyés dans les » Manufactures de Lille & d'A- » miens, où l'on fabrique des Ca- » melots, ou poils, ou mi soie. »

A Angora on écarte les chevres des buissons afin que leur toison n'en soit point altérée; on les peigne même fréquemment; la tonte se fait à la fin de Mars; si

on ne coupoit pas la toiſon elle tomberoit d'elle-même; les habitans travaillent à la préparation des fils; ils ſe nourriſſent de la chair de ces chevres, & convertiſſent leur cuir en marroquin; la barbe des boucs ſert parmi nous pour les perruquiers.

M. le Préſident de la Tour d'Aigues aſſure que la chevre d'Angora n'eſt point délicate, qu'elle vit plus aiſément en France que celle du pays, & qu'à nourriture égale, elles ſe porte mieux. Elle ne lui a pas parue ſujete à être malade. Il parle d'après ſon expérience; nous y ajouterons là nôtre qui eſt abſolument conforme à la ſienne, car nous voyons les chevres d'Angora, qui appartiennent au Roi, reuſſir très-bien dans ſa terre de Rambouillet.

La toiſon de la chevre d'Angora renferme deux qualités de poils, qu'on doit ſéparer, comme on ſépare les diverſes qualités de laine des toiſons de moutons. On ſait que dans ces derniers animaux on diſtingne particuliérement celle des flancs, qui eſt la plus belle, de celle des autres parties du corps. Les Eſpagnols même en diſtinguent de quatre ſortes ſur la même bête. Le poil de la premiere qualité, que fournit la chevre d'Angora, eſt long, beau & ſoyeux, on le recherche pour les Manufactures; celui de la ſeconde qualité eſt court, il a un coup d'œil terne, on ne l'emploie qu'à remplir les oreillers des habitans; on les ſépare l'un de l'autre avec des peignes, dont M. le Préſident de la Tour d'Aigues donne la deſcription & la figure. Il détaille auſſi le filage de ce poil, en ayant fait préparer de celui de ſes chevres, qu'il a envoyé à Amiens.

La bourre de la toiſon eſt, ſelon lui, ſujette aux inſectes; dans les pays chauds on la conſerve dans des ſacs de marroquin, pareils aux tabliers, dont l'odeur eſt pernicieuſes à ces petits animaux. M. le Préſident de la Tour d'Aigues croit que le cuir de Ruſſie feroit préférable, à cauſe de l'huile de bouleau qu'on emploie à ſa fabrication. On évalue à quatre livres la quantité de poil que chaque animal peut fournir. Celle des boucs *entiers*, plus conſidérable, eſt plus groſſiere; celle des boucs *coupés* réunit la fineſſe à l'abondance.

Les calculs de M. le Préſident de la Tour d'Aigues ſont favorables à la multiplication des chevres d'Angora. Il paroît, d'après ſes obſervations, qu'il y auroit de l'avantage à en nourrir.

Le ſecond Mémoire du même Auteur eſt ſur les *épidendries* ou maladies contagieuſes des arbres. Les végétaux comme les animaux ont leurs maladies; il y en a de particulieres aux individus; il y en a qui attaquent tous ceux d'un même genre & même de divers genres; il y en a enfin qui ſe communiquent des uns aux autres. Telles ſont la *carie* pour les fru-

mentacées, la *mort* pour les oignons de safran, &c. Les arbres reconnoissent aussi des maladies contagieuses. Les bois blancs, les mûriers, les saules, les oliviers, les pins en offrent des exemples, que M. le Président de la Tour d'Aigues rapporte. Il propose d'arracher deux arbres sains, entre lesquels se trouve l'arbre malade, pour empêcher la contagion dans les arbres qui sont en file. Ce moyen sans doute doit réussir, comme on réussit à empêcher toutes les maisons d'une rue de brûler, en abattant celles qui sont voisines du lieu de l'incendie.

Le troisieme Mémoire regarde plus les Jardiniers & principalement les Jardiniers fleuristes, que les Cultivateurs en grand. Ce sont des observations sur les vers du terreau, & sur les moyens de les détruire. L'œillet & la renoncule sur-tout sont très-souvent attaqués par ces insectes. Suivant les expériences de M. le Président de la Tour d'Aigues, pour prévenir cet accident, il suffit de mêler un cinquieme de poudre de charbon pilé & cribié au crible de fil de fer, aux quatre cinquiemes de la terre préparée, selon l'espece de fleur qu'on veut cultiver.

On voit d'après ce simple exposé que le goût de M. le Président de la Tour d'Aigues pour l'agriculture, l'a porté vers des recherches & des expériences utiles.

M. Fougeroux de Bondaroy a donné deux Mémoires; l'un, sur les différentes especes d'érables, qu'il distingue en Botaniste, & dont il donne les usages; il y ajoute des observations curieuses de M. Peyroux de la Coudreniere sur la récolte du sucre d'érable dans l'Amérique Septentrionale; l'autre, sur la formation & la régénération des couches ligneuses, prouvée par des dessins, qui ont été trouvés près du centre d'un gros arbre, & par des experiences faites pour donner l'explication de ce fait.

Les observations de M. Dorthes, Correspondant de la Société, ont pour but de faire connoître des insectes nuisibles aux blés & à la luzerne, il les décrit & en donne une gravure.

M. Cliquot de Bervache a fait en Champagne des essais analogues à ceux de M. Daubenton pour améliorer les laines. Il rend compte de ces essais. Il en résulte qu'il est possible d'améliorer les laines en Champagne, & que le climat & la nature de cette Province ne s'y opposent pas.

M. Cretté de Palluel indique une maniere de faner le trefle & de le mêler à d'autres fourrages. Il fait porter aux champs de la paille d'avoine, dont on couvre les ondains de trefle coupé; on roule ces deux substances ensemble, on en forme de petits tas de 4 à 5 pieds de haut. Il laisse le tout en cet état pendant 4 ou 5 jours; on fait ensuite secouer à la fourchette le trefle & la paille, qui

qui par ce moyen se trouvent très-mêlés ; quand le trefle est bien sec, on met le tout en grosses meules de 4 à 500 bottes, qui restent 6 ou 8 jours sans être botelées ; ce trefle jete son feu, devient souple & n'est jamais poudreux ; la paille en prend l'odeur, en pompe l'humidité, qui l'attendrit, & augmente la quantité de fourrage. Nous sommes bien persuadés des avantages de cette maniere de faner le trefle, qu'il seroit important d'imiter, non-seulement pour donner une meilleur qualité à ce fourrage, mais pour empêcher qu'il n'incommodât les bestiaux

Dans le Bas-Languedoc on trait les brebis pour faire de leur lait des fromages appellés vulgairement *fromageons*. On commence à sevrer les agneaux quand ils sont à leur quatrieme mois ; on ne les sevre que peu à peu de peur de nuire à leur accroissement. Il y a des pays, qui ne sont point en Languedoc, où on est dans l'usage de les sevrer trop tôt, comme nous l'avons dit dans un Ouvrage sur quelques maladies de bestiaux. M. Duffours de Pons expose le procédé entier par lequel on fabrique des *fromageons* dans le Diocèse de Montpellier, c'est le même qu'on emploie pour faire les petits fromages de chevre; ceux qu'on fait en mêlant le lait de chevre à celui de brebis sont très-délicats.

M. de Thosse a donné un moyen de détruire les pucerons qui attaquent les arbres fruitiers. Il consiste à mettre dans une terrine quelques poignées de terre jaune, sur laquelle on jete une petite quantité d'essence de thérébentine. On broye bien le tout avec une spatule en y versant de l'eau jusqu'à consistance d'une bouillie très-claire ; on trempe dans ce mêlange le bout des branches d'arbres attaqués de pucerons, & ces animaux périssent ainsi que leurs œufs. L'odeur qui reste à l'arbre les en éloigne ; on peut quelques heures après arroser les branches pour enlever le mêlange, mais il vaut mieux attendre que la pluie les nétoye.

L'essence de thérébentine est à bon marché ; on en trouve partout. Ce moyen doit donc être regardé comme avantageux, quoiqu'il ne soit pas nouveau, car il y a long-tems qu'on sait que les huiles essentielles sont propres à écarter les insectes.

M. Leduc se plaint dans un Mémoire des abus du glanage, Un des principaux est, selon lui, la préférence que donnent beaucoup de journaliers au glanage sur le travail de la récolte. Il arrive de-là qu'il n'y a pas assez de bras pour couper & enlever les grains. Heureusement cet abus n'a lieu que dans quelques pays. Sans doute il sera difficile d'empêcher des gens de glaner, & de les forcer à se louer aux laboureurs pour aider à la récolte. Il paroîtroit raisonnable cependant que le glanage par-tout ne fut permis qu'aux

femmes, aux enfans, ou aux hommes infirmes.

Madame Cretté de Palluel, dont le mari eſt un excellent cultivateur, placé dans les environs de Paris, & qui a donné à la Société d'Agriculture des détails d'expériences intéreſſantes, a fait communiquer à la même Compagnie par M. Cadet Devaux, un Mémoire ſur les avantages, que procure au cultivateur l'éducation des géniſſes & ſur la maniere de les élever. Mme. Cretté de Palluel traite de la préférence des animaux d'éleve, de la ſubſtitution des géniſſes aux vaches, du choix des vaches, de l'éducation des éleves, des étables, de la maniere de traire les vaches, des ſoins qu'elles exigent, & de la nourriture qu'on doit donner à ces animaux. La politeſſe exigeroit peut-être de nous que nous applaudiſſions ſans reſtriction à tout ce que contient le Mémoire de Madame Palluel; mais nous ne nous conformerions pas au deſir d'être utile, qui anime cette Dame, & nous craindrions le reproche d'une adulation qu'elle deſapprouveroit, ſi nous ne nous permettions quelques petites obſervations.

« Tous les animaux d'éleve » proſperent infiniment davantage » que ceux que l'on achete, & ſin» guliérement les vaches. » Cette propoſition ne peut être que relative. Dans les pays humides, les moutons qu'on y éleve périſſent plutôt que ceux qu'on tire des pays ſecs; il faut de tems en tems les renouveller. Si on fait paſſer des vaches d'un pays peu abondant en pâturages dans un pays gras, elles y réuſſiſſent auſſi bien que celles qui y ont été élevées. Il étoit donc néceſſaire de déſigner un pays & de particulariſer la propoſition, aulieu de la généraliſer. Il eſt bien vrai que dans les fermes où l'on n'a que des fourrages ſecs, les vaches, qu'on éleve, ſont moins ſujetes à être malades que les vaches achetées à des marchands qui les prennent dans des pays de pacage. La raiſon en eſt ſimple, c'eſt qu'elles naiſſent pour ainſi dire accoutumées à une nourriture ſeche, qui n'eſt pas celle qui convient le mieux à leur conſtitution, elles en doivent moins ſouffrir. Les vaches au contraire, qui paſſent d'un pays ſec dans un pays de pâtures, ne peuvent qu'y gagner, puiſqu'elles retrouvent l'aliment qui leur manquoit.

« Un abus impardonnable dans » l'éducation des veaux, eſt de » les laiſſer teter. — Le veau, qui » tête, donne des coups de tête » dans le pis de la vache : ces coups » font ſouvent aſſez violents pour » occaſionner des contuſions aux » mamelles — Les veaux accou» tumés à teter, ne ſont ſevrés » que très-difficilement. — Auſſi» tôt que la vache aura vélée, il » faut lui faire avaler une bou» teille de vin. — Les vaches ſont » auſſi ſujetes en velant, à jeter » leurs portieres; c'eſt un accident

» qui en fait perdre beaucoup.=
» On mettra dans la boiſſon de la
» vache qui aura vélé, une petite
» poignée de riz cuit.=à 15 & 16
» mois les géniſſes ſont en état
» d'aller au taureau: »

Il eſt difficile de croire que de laiſſer téter une vache par ſon veau, c'eſt-à-dire, remplir une fonction naturelle, ſoit un abus impardonnable. En ſuppoſant qu'il fût plus avantageux pour le propriétaire de traire les vaches fraîchement vélées, vraiſemblablement parce qu'on les trait complettement & de faire boire les veaux, on doit avertir qu'il y a des veaux qu'on ne détermine jamais à boire & qu'au moins il faut dans ce cas ne pas les ſevrer de la mere avant qu'ils aient acquis de la force. Nous en avons vu languir & périr victimes de la pratique que Mad. de Cretté de Palluel regarde comme eſſentielle. Les élans que ſe donnent le veau & l'agneau pour téter ne ſont pas des coups violens, mais des mouvemens qu'ils font pour faire deſcendre le lait dans les mammelons. La laitiere, qui a intérêt de ménager ſes vaches, imite en quelque ſorte cet élan avec ſes doits. Si les vaches ont quelquefois mal au pis, c'eſt aux engorgemens laiteux & non à ces élans qu'il faut s'en prendre, puiſqu'ils ſervent ſouvent même à les dégorger, & par conſéquent à les guérir. On accoutume par degrés les veaux d'éleve à manger de l'herbe ou des grains cuits, & on les fait teter moins ſouvent; avec cette attention on parvient aiſément à les ſevrer. Nous croyons qu'il eſt dangéreux de donner une bouteille de vin à toutes les vaches qui viennent de véler. Ce n'eſt qu'à celles qui ſont d'une conſtitution foible, ou qui ont été épuiſées par un travail long & laborieux que cette boiſſon peut convenir. On appelle la matrice des vaches *portiere*; nous ne pouvons nous empêcher de douter qu'elles ſoient ſujetes à la jeter en velant, & que cet accident en faſſe périr beaucoup. Les connoiſſances anatomiques nous apprennent que ce viſcere a des attaches qui le retiennent fortement & que la nature a ſoin de ſa conſervation. Ce n'eſt guere qu'aux environs des villes qu'on peut mettre du riz cuit dans la boiſſon des vaches qui viennent de vêler; on peut indiquer tout autre farineux, plus facile à trouver, tel que le froment ou l'orge, ou le ſeigle, ou les pois moulus. C'eſt un peu trop tôt de mener les géniſſes au taureau à 15 ou 16 mois; quand elles ont été bien nourries, il y a moins d'inconvéniens, que quand elles ont été négligées; mais en général, on doit attendre la ſeconde année révolue. Madame Cretté de Palluel nous pardonnera ces petites obſervations, dont elle ſentira elle-même l'utilité. Elles ſont d'autant plus indiſpenſables, que ſon Mémoire contient d'ailleurs des préceptes ſages, & fondés ſur la rai-

son & sur l'expérience. On aura une idée de son style par ces mots qui terminent son Mémoire : « Cette branche de l'économie » rurale (le soin des vaches), est » sans doute une des plus importantes de l'administration domestique, puisque la vache fournit » un engrais précieux, que son » produit en lait, beurre & fromage offre une ressource constante au cultivateur, &c. &c. » Il seroit à desirer que la plupart des fermieres fussent en état de rendre compte des soins qu'elles prennent des animaux qui leur sont confiés.

MM. de Fourcroy & Hassenfratz ont analysé chimiquement 16 onces de terreau de bruyere, pris aux environs de Meudon, & ont rendu compte de leurs procédés & de leurs résultats.

Les Mémoires dont il nous reste à parler sont les suivans : un de M. le Duc de Charost, en forme de Discours, sur la protection accordée à l'Agriculture ; un de Dom Franc sur la chasse des bisets ou pigeons ramiers, qui se fait dans la Bigorre : il contient des détails curieux. Un de M. le Marquis de Guerchy sur l'amélioration de l'Agriculture en France. Il croit « qu'un moyen propre à exciter » l'émulation des cultivateurs, » seroit un prix annoncé pour le » premier fermier ou propriétaire » qui auroit cultivé un an sa ferme » sans y admettre de jacheres, & » un pour le premier qui auroit » élevé un troupeau sous un hangard, suivant les principes de » M. Daubenton. » Un de M. Broussonnet sur les travaux de la Société dans le courant de l'année 1786 ; un de M. l'Abbé Roberjot, Curé de S. Véran, près de Mâcon, sur un moyen propre à détruire les chenilles qui ravagent la vigne, & un de M. Parmentier sur la culture des pommes de terre à la plaine des Sablons. M. Parmentier a cultivé dans la plaine des Sablons, ainsi nommée parce que le terrain en est très-sablonneux, des pommes de terre, avec un succès qui l'a d'autant plus satisfait, que ce terrain, inculte depuis un tems immémorial, ne paroissoit propre à aucune production. Il ajoute à la fin de son Mémoire la circonstance suivante : » Le Roi vient » d'ordonner à deux de nos confreres d'admettre au nombre des » plantes utiles rassemblées à Rambouillet sous les yeux de Sa » Majesté, les différentes pommes » de terre, réduites maintenant à » onze especes particulieres. » Nous croyons que M. Parmentier n'est pas bien informé, car Sa Majesté ne nous a point donné l'ordre d'admettre les onze especes de pommes de terre dans les expériences dont Elle nous a chargée. Depuis un tems considérable nous cultivons des pommes de terre ; nous en avons porté à Rambouillet de diverses sortes, qui figurent avec les autres plantes, sans que nous ayons pu encore distinguer

les especes des variétés, cette distinction étant très-difficile. Ce n'est que d'après les rapports de M. Parmentier que nous savons qu'il y en a onze especes.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

Traité de l'arrangement des Mots, traduit du Grec de Denys d'Halicarnasse; avec des réflexions sur la Langue Françoise comparée avec la Langue Grecque, & la Tragédie de Polyeucte de P. Corneille, avec des remarques, par l'Abbé Batteux, des Académies Françoise & des Belles-Lettres. Pour servir de suite à ses Principes de Littérature. A Paris, chez Nyon l'aîné & fils, Libraire, rue du Jardinet, 1788, in-12.

Nous nous proposons de rendre compte de cet Ouvrage posthume.

Robinson Crusoé, nouvelle Imitation de l'anglois. Par M. Feutry, de la Société Philosophique de Philadelphie. Cinquième Edition, revue & corrigée avec le plus grand soin.

Malheur à qui ne sauroit vivre seul,
& n'oseroit causer avec son cœur.
SAADI.

A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, N°. 38. 1788, avec Approbation & Permission. 2 vol. in-12, avec des planches: le premier volume de 330 pag., le second de 244 pag.

Encyclopédie par ordre de matieres; vingt-septieme livraison, (9 Juin 1788.) Cette livraison est composée du tome I premiere partie des Beaux Arts, ou Dictionnaire de Peinture, par M. Watelet & M. Levesque. Du tome I premiere partie de l'Architecture, par M. de Quincy. Tome III, premiere partie de l'Economie politique, par M. Demeunier; & du tome I, deuxieme partie de la Théologie, finissant à Ezéchiel. Le prix de ces deux volumes de discours ou de ces quatre parties, est de 24 liv. brochés, & de 22 liv. en feuilles. A Paris, rue des Poitevins, Hôtel de Thou.

Avis intéressant à la Noblesse, & aux personnes studieuses.

Depuis qu'on a publié la derniere édition du grand Dictionnaire Historique de Moreri en 1759, le public a desiré un ouvrage dans le même genre, mais

plus complet & plus exact pour la partie qui l'intéresse le plus, celle des Généalogies des Familles Nobles de toute l'Europe, & en particulier de la France.

Feu M. de la Chenaye-des-Bois a employé trente années de sa vie à ce pénible travail. Feu M Cherin disoit, que tous les livres existans sur cette matiere aride, & dont l'étude n'est que trop négligé, il n'en connoissoit aucun qui lui fût d'un plus fréquent usage que la seconde édition du *grand Dictionnaire de la Noblesse, contenant les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume, aujourd'hui possédées à titre de propriété, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., soit par créations, par héritage, alliance, donation, substitutions, mutations, achats, ou autrement, avec un tableau généalogique, historique des maisons Souveraines de l'Europe, & une notice des familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illustres, précédée d'un Discours sur l'origine de la Noblesse en général, & terminée par un armorial presque universel. Par M. de la Chenaye-des-Bois, publiée depuis les années 1770 jusqu'en 1778, en douze volumes in-4°.*

Il ajoutoit qu'il ne se passoit pas de jour qu'il ne fût obligé de consulter & d'avoir recours à ce grand ouvrage, qui est en effet le seul répertoire alphabétique de l'Histoire des plus illustres Familles du monde, & qu'il est de toute nécessité à tous ceux qui travaillent sur cette matiere, & qui sont dans le cas de consulter Moreri.

Comme c'est cet homme célébre à qui nous devons le premier Dictionnaire Historique & Généalogique, & que celui de M. de la Chenaye n'est véritablement qu'une suite du sien; le nouveau propriétaire du Fonds de cet Ouvrage lui a payé un juste tribut de reconnoissance, en employant le burin d'un célébre Graveur en portraits, pour représenter l'effigie de celui qui a imaginé de défricher le terrein trop inculte en ce genre, pour le mettre en tête de l'Ouvrage qu'il annonce. On le donnera *gratis* aux personnes qui acquerront les douze volumes, & on le vendra 1 liv. 4 sols de format in-4°., & 1 liv. 4 sols de format in-folio, aux personnes qui le voudront séparément.

Beaucoup de personnes ont différé l'acquisition des douze volumes de cet ouvrage, les unes par la crainte de ne le pas voir finir, & les autres à cause de son prix. Ces deux justes motifs vont être dissipés.

Lamy, Libraire, quai des Augustins, ayant acquis le fonds de ce grand Ouvrage en 12 volumes in4°. de près de 1000 pages chacun, exécutés sur beau papier & avec très-beaux caracteres neufs, s'empresse d'annoncer au public,

qu'il donnera, jusqu'à la fin de cette année 1788, le peu d'exemplaires complets qui lui reste à un tiers de meilleur marché qu'ils ne se vendoient pécédemment, & que pour favoriser les personnes à qui la fortune ne permet pas de dépenser une forte somme à la fois, il accordera la facilité de payer par quart.

La collection complette des douze volumes se vendoit précédemment 174 liv. en feuilles, & on la donnera pour 96 liv.

Les volumes détachés, depuis & compris la lettre C jusqu'à Z, au lieu de 18 liv. qn'ils se vendoient, seront donnés pour 9 livres.

Au premier Janvier 1789, s'il en restoit encore des exemplaires complets ou des volumes détachés, ils seront remis à leur ancien prix.

En faveur des personnes qui n'ont pas de Relieur, on aura soin d'en tenir des exemplaires brochés en carton, de reliés en bazanne & en veau; on n'exgigera que les simples déboursés qui sont de 10 sols par volume pour la brochure en carton; 1 liv. 19 sols relieure de chaque volume en bassanne, & 2 liv. 10 sols pour celle en veau.

Les personnes qui ont fait par le passé, ou qui feront à l'avenir l'acquisition de cet Ouvrage aussi utile qu'intéressant, jouiront de l'avantage de pouvoir faire imprimer chez le même Libraire, au prix coutant seulement, tous les changemens, corrections & additions qui pourroient être survenues, ou qui surviendront par la suite dans leurs familles depuis la publication de l'Ouvrage ci-dessus.

Collection de Comptes-rendus, Pieces autentiques, États & Tableaux concernant les Finances de France, depuis 1758, jusqu'en 1787. Seconde édition. A Lausanne, & se trouve à Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente; Gattey, Libraire, aux galeries du Palais Royal, N°, 14. 1788: un vol. in-4°. de 338 pages.

Cette nouvelle édition, publiée deux mois après la premiere, ne contient d'autres additions qu'une note d'une trentaine de lignes. L'Auteur l'a fait imprimer séparément & la fait distribuer gratis à ceux qui ont acheté sa premiere, par les Libraires chargés de cet Ouvrage.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DU MOIS DE SEPTEMBRE 1788.

Fin de la Table

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVIII.

OCTOBRE.



A PARIS,

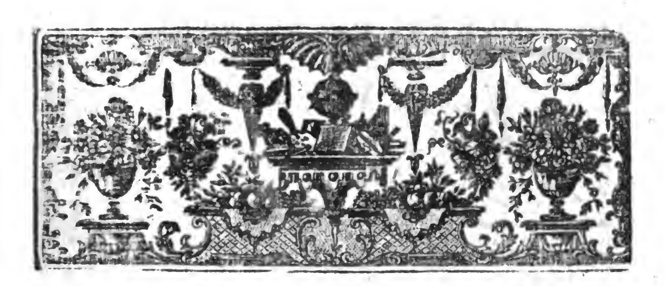
Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, N°. onze, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

AVIS.

ON s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, No. II. C'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

OCTOBRE M. DCC. LXXXVIII.

INSTRUCTIONS Pastorales & Dissertations Théologiques de Mgr. l'Evêque de Boulogne sur l'accord de la foi & de la raison dans les mysteres, deux vol. in-4°.

INSTRUCTION sur l'accord de la foi & de la raison *dans le Mystere de la Trinité.*

SECOND EXTRAIT.

EN rendant compte de l'Instruction Pastorale de M. l'Evêque de Boulogne, touchant l'accord de la foi & de la raison sur les Mysteres en général, nous n'avons pu donner qu'une idée superficielle de ce savant & important Recueil contenant six

Dissertations dignes, non-seulement d'être lues, mais encore méditées & approfondies par ceux qui desirent être instruits sur les matieres dont elles sont l'objet. Pour en donner une notion un peu plus ample, & pour mieux faire connoître la marche du docte & pieux Prélat, nous allons présenter une courte analyse de la seconde de ces Instructions, qui traite de l'accord de la foi & de la raison dans le Mystere de la Trinité.

Il y expose 1°. « les comparaisons ingénieuses, les réflexions » plausibles dont se sont servi les « anciens Docteurs & les Théolo» giens modernes pour en faciliter » l'intelligence. » 2°. Il donne « des éclaircissemens nouveaux sur » ce qu'elles ont de plus obscur. » 3°. Enfin « les solutions des diffi» cultés que leur oppose l'incré» dule. » On sait que les anciens Peres, lorsqu'ils ont parlé de ce mystere, ont eu recours à différentes comparaisons plus ou moins heureuses. S. Basile en trouve une image dans l'arc-en-ciel, qui nous montre, dit-il, une nuée peinte de trois couleurs différentes par un même rayon solaire. S. Denys d'Alexandrie a recours à l'eau d'une fontaine, qui d'abord forme un ruisseau, ensuite un fleuve, & reçoit ainsi trois noms différens. Tertullien remarque dans le soleil trois choses qui se réduisent à une seule : la lumiere, qui est comme la substance de l'astre, l'éclat qui en est comme l'ornement, & la chaleur qui en est comme la vertu. S. Augustin, qui dans quinze livres sur la Trinité s'est moins attaché à prouver la vérité de ce dogme contre les hérétiques qui le nioient qu'à raisonner subtilement sur les moyens de l'éclaircir, trouve une espece de Trinité dans l'homme fait à l'image de Dieu, un esprit, une connoissance de soi-même, & une affection par laquelle il s'aime, trois choses égales entr'elles, qui ne sont qu'une même essence. La mémoire, l'entendement & la volonté lui fournissent une autre comparaison qui lui paroît plus claire & mieux assortie. Il prétend que nous pouvons nous former une idée de la génération du verbe divin, sur la production du verbe de notre entendement, & une idée de la procession du S. Esprit, sur l'amour qui procede de la volonté.

Il est certain que dans l'homme *connoître & vouloir* sont deux choses distinguées, de maniere cependant que la connoissance n'est que la substance même de l'ame affectée d'une certaine maniere, & que le vouloir n'est aussi que la substance de l'ame affectée d'une autre. En changeant de pensée, de volonté, la substance de l'ame reste toujours la même. Toute la nature nous offre de pareils prodiges. Le mouvement & le repos, choses si distinctes, ne sont dans le fond que la substance qui se meut & qui se repose. « Je ne sais, dit M.

» l'Ev. de B., qui se peut vanter » d'entendre cela parfaitement, ni » qui pourra se bien expliquer à » soi même ce que les manieres » d'être ajoutent à l'être, ni d'où » vient leur distinction dans l'unité » & identité qu'elles ont avec » l'être même, ni comment elles » sont des choses, ni comment » elles n'en sont pas. Ce sont des » choses, puisque si c'étoit un pur » néant, on ne pourroit véritable- » ment ni les assurer, ni les nier : » ce n'en sont point, puisqu'en » elles mêmes elles ne subsistent » pas. Tout cela ne s'entend pas » bien, tout cela est pourtant une » chose véritable ; tout cela nous » est une preuve que, même dans » les choses naturelles l'unité est » un principe de multiplicité en » elle-même. »

Dans Dieu point de *mode* ni *d'accident*. Ainsi l'acte par lequel il se connoît, & celui par lequel il s'aime, sont absolument inséparables de sa substance, qui ne peut pas plus exister sans eux, qu'eux sans elle. Chacun d'eux est donc quelque chose, non d'accidentel, mais d'essentiel qui uni à cette même substance, forme un tout entiérement complet, qu'on nomme *personne divine*. Mais qu'une de ces personnes en produise intérieurement une autre également parfaite, éternelle, consubstantielle, n'est-ce pas, dit-on, une chose non-seulement inconcevable, mais encore impossible & absurde ? Pas plus que la création, répond M. l'Ev. de B., à qui il paroît même « moins difficile de » concevoir l'action interne d'un » esprit infini sur lui-même, par » laquelle il produit au dedans de » soi & de sa propre substance un » terme spirituel infini, que de » concevoir l'action externe de ce » même esprit tout puissant sur » une matiere non encore exis- » tante, qu'il produit de rien hors » de lui-même, & sur une multi- » tude innombrable de substances » corporelles qu'il tire du néant. » Cependant, ajoute-t-il, la création, bien loin d'être impossible & absurde, est une vérité certaine & démontrée autant que le sont les théorêmes des mathématiques ; & il en produit une preuve pour laquelle nous renvoyons à l'Ouvrage. Il donne ensuite l'explication de plusieurs termes qu'on a coutume d'employer en traitant cette matiere, & qui servent à entendre les nouveaux *éclaircissemens* que nous avons annoncés.

Le premier de ces éclaircissemens est dû à un Théologien-Philosophe-Mathématicien qui ne veut pas être connu. Il entreprend de prouver que *l'unité de nature & la trinité de personnes ne répugnent pas même dans une créature*, quoi qu'il convienne qu'il n'en existe aucun exemple. Ainsi il ne présente que comme possible une hypothese dans laquelle cette unité & cette trinité se trouveroient réunies. *Il suppose que Dieu unisse la même ame à trois corps humains entière-*

ment semblables & égaux en grandeur, en beauté, en force, en toute autre propriété. On est partagé sur ce qui constitue l'essence de l'union de l'ame avec le corps; mais quelque opinion que l'on embrasse, on est forcé d'admettre la possibilité de cette hypothese, puisqu'il est clair que Dieu peut autant établir un commerce réciproque entre une ame & trois corps, qu'entre cette ame & un seul corps, par des pensées & des mouvemens qui soient causes ou physiques, ou morales, ou occasionnelles, ou harmoniques de ce qui se passe, soit en cette ame & en un seul corps, soit en cette même ame & trois corps. Jusques-là point de difficulté.

Or dans cette hypothese, dit le Théologien inconnu, il y a trinité de personnes, & unité de nature. On entend par *personne* un tout si entier, si complet d'une nature raisonnable, qu'il ne lui manque rien pour qu'il soit un individu, un être particulier de cette nature ou espece, & pour qu'il en ait les propriétés, en exerce les fonctions, en produise les effets, qu'il a droit de s'attribuer comme appartenans à lui maître de soi-même, & non à un autre de qui il dépende comme en étant partie accessoire. Quoique ces trois corps soient unis à la même ame, chacun d'eux est séparé des deux autres, par conséquent n'en fait point partie accessoire. Chacun d'eux conjointement avec l'ame, forme un composé entier, un être particulier de la nature ou espece humaine, un homme. Voilà donc trois personnes tellement distinctes, que la destruction de la premiere, par exemple, conséquente à la dissolution du premier corps, n'entraîneroit point l'anéantissement des deux autres. Pour faire un homme qui soit réellement & parfaitement une personne, il suffit d'unir ensemble un corps humain & une ame raisonnable. Or dans cette hypothese, « on unit » trois fois un corps humain & » une ame, ou (ce qui revient » au même) il y a trois unions, » trois composés de corps humain » & d'une ame raisonnable. Il y a » donc réellement trois personnes, » trois touts entiers & complets, » trois êtres particuliers dont cha» cun est un *être en soi & à soi*, » trois individus de la nature ou » espece humaine. »

Avec cette trinité de personnes subsiste, selon l'Auteur, l'unité de nature. Car, dit-il, pour qu'il y eût trois hommes, il faudroit aussi qu'il y eût trois ames. Or il n'y en a qu'une qui anime, vivifie les trois corps, à qui ces trois corps appartiennent, & qui n'est pas moins dans chacun d'eux pris séparément, que dans tous les trois ensemble. D'où il conclut qu'il n'y a qu'un seul homme, qu'une seule nature humaine; de plus, que tout ce qui appartient à l'une de ces personnes appartient aussi à l'autre, non à raison de la personnalité qui est propre de

chacune : mais à raiſon de la nature humaine qui eſt commune à toutes trois ; d'ailleurs que ces trois perſonnes ſont égales en toutes choſes, puiſque l'ame eſt la même, & les corps égaux en tout.

L'Auteur pouſſe la ſuppoſition plus loin, en admettant que la ſeconde & la troiſieme perſonnes peuvent être produites par la premiere. Voici comment. Qu'on ſuppoſe 1°. que ce nouveau Geryon n'ait d'abord qu'un ſeul corps. 2°. Que de la moitié de la ſubſtance de ce corps Dieu produiſe un ſecond corps, à la formation duquel il faſſe concourir & coopérer Geryon, comme principe paternel, autant que la Sainte Vierge a concouru & coopéré, comme principe maternel, à la formation du corps de Jéſus-Chriſt ; ou autant qu'un polype concourt à la production d'un d'un autre polype. 3°. Que ce ſecond corps ſoit entiérement ſemblable & égal en tout au premier, diminué ſeulement de moitié. 4°. Que Dieu uniſſe hypoſtatiquement à ce ſecond corps la même ame qui anime le premier. Enfin 5°. que Dieu donne au nouveau Geryon, en tant que ſon ame eſt unie aux deux premiers corps, le pouvoir de produire, par une autre voie que la génération, & de la même maniere que le corps d'Eve fut formé d'une partie de celui d'Adam, un troiſieme corps tiré par portions égales des deux, & entiérement ſemblable à chacun d'eux. Dans tout cela rien d'impoſſible, rien qui ſurpaſſe la toute-puiſſance divine.

De-là l'Auteur tire comme conſéquence 1°. que chacune de ces trois perſonnes eſt véritablement homme, & qu'il n'y a pas trois hommes. 2°. Que le même homme (Geryon) eſt tout à la fois engendré & non engendré, produit & non produit. 3°. Que l'axiome reçu *actiones ſunt ſuppoſitorum*, ne permet pas de dire que c'eſt la nature humaine qui engendre, ou eſt engendrée, qui produit, ou eſt produite. 4°. Que la premiere perſonne n'eſt pas produite, mais produit les deux autres. 5°. Que la ſeconde perſonne eſt engendrée par la premiere, & produit avec elle la troiſieme. 6°. Que la troiſieme, produite par les deux autres, n'en produit aucune. 7°. Enfin que la ſeconde, avant qu'elle fût engendrée par la premiere, étoit contenue en elle fonciérement & radicalement, &c. Or, continue l'Auteur, rien de plus facile que de faire l'application de cette hypotheſe à la Sainte-Trinité. « Il n'y a qu'à ſubſtituer en » place des noms de *Geryon*, de » *nature humaine*, d'*humanité*, de » *premiere perſonne*, de *ſeconde per-* » *ſonne*, de *troiſieme perſonne*, de » *premier corps*, de *ſecond corps*, » de *troiſieme corps*, ceux de » Dieu, de nature divine, de Di- » vinité, de Pere, de Fils, de S. » Eſprit, de ſubſtance ou eſſence » divine & d'amour divin. » Telle eſt en ſubſtance l'hypotheſe, à

l'aide de laquelle l'Auteur veut montrer directement & *a priori* la possibilité de tout ce que l'incrédule juge impossible & contradictoire dans le dogme de la Sainte-Trinité.

Il suit de-là, par une conséquence qui paroît inévitable, que ce dogme n'est point un vrai mystere pour lui, ni pour ses partisans. Car, comme nous le disions dans le premier extrait, dans tout mystere proprement dit nous avons les idées des termes qui l'expriment, mais l'accord de ces idées, d'où en résulte la possibilité, surpasse l'intelligence humaine, & n'est pas dans la sphere de notre faculté de concevoir. Or il n'y a rien ici que l'Auteur ne conçoive, n'explique, ne développe, à l'aide de la lumiere seule de la raison. L'*uni-trinité* humaine se trouve être une image exacte de l'*uni-trinité* divine. Toutes les deux ont la même étendue, les mêmes rapports, les mêmes propriétés, & sont également à la portée de l'esprit. Ce n'est pas qu'il n'y ait entre l'une & l'autre des différences; mais ces différences ne viennent que de la nature des sujets. Ainsi dans Dieu il n'y a qu'une substance spirituelle, au lieu que dans l'homme de l'hypothese, il y a, outre l'ame, trois substances corporelles. Nature, personne, essence, tout en Dieu est inséparable, au lieu que dans cet homme l'ame peut être séparée des trois corps & chacun de ces corps est réellement séparé des deux autres. En Dieu tout est également parfait, dans cet homme l'ame est plus parfaite que les corps. Mais il est visible que ces différences n'influent en rien sur la difficulté de concevoir le mystere de la Trinité; & qu'elles n'ajoutent absolument rien à son impénétrabilité.

Reste à savoir ce qu'il faut penser de l'hypothèse même? Est-elle admissible? Nous ne le croyons pas, bien persuadés que l'union de trois corps à une seule & même ame forme nécessairement trois personnes.

1°. Rien de plus foible que la raison alléguée pour établir une proportion qui devroit être rigoureusement prouvée. Chaque corps uni à la même ame forme, dit-on, un tout entier, complet, à qui rien ne manque pour être un individu, un être particulier de la nature raisonnable. Sans doute. Mais ce *complément* (*ultimum substantiæ complementum quo natura fit sui juris*) est unique & non multiple. Il n'est autre que la même ame dont l'existence est toujours identique.

2°. Si de l'union de trois corps à une seule ame résultent trois *suppôts*, trois personnes, cette multitude de personnes a donc pour origine la multiplicité des corps. Mais puisque les *actions* appartiennent aux *suppôts*, (*actiones sunt suppositorum*) n'est-il pas clair que la qualité de *suppôt* doit émaner

émaner du principe *actif*, qui dans l'hypothèse présente, est l'ame seule, & non des trois corps qui par leur nature sont sans action? Le mot de *personne* a moins d'extension que celui de *suppôt*, puisqu'il ne s'applique qu'à des êtres raisonnables. Donc la qualité de *personne* a pour principe celui de la raison, qui est l'ame seule, & par conséquent ne tient rien des corps.

Ecoûtons ici M. l'Evêque de Boulogne lui-même qui adopte un principe établi par Nicole, dont il tire plusieurs conséquences dans son Instr. Pastor. sur l'Incarnation, p. 148. Ce principe « est qu'il *n'y* » *a que ce qui meut, qui régit, qui* » *possède, & qui a l'autorité, qui est* » *personne;* & que ce qui est » possédé, régi, gouverné & mu, » qui n'est *que partie accessoire &* » *dominée, n'est pas personne*, ou » (s'il s'agit d'un être non intelli- » gent) n'est pas *suppôt.* » D'où il conclut d'un côté, qu'un morceau de pain mangé & transformé en chair n'étant qu'une partie accessoire & dominée perd sa subsistance, & sa dénomination de suppôt, & d'autre part, que le verbe divin ayant saisi la sainte humanité, s'étant rendu pour toujours maître de toutes ses facultés & opérations, de tout son être spirituel & corporel, « cette hu- » manité toujours mue, régie, » dominée par le verbe, a été & » sera toujours privée de sa per- » sonalité, de son *moi.* » Il résulte évidemment de la doctrine du docte Prélat que, dans l'union hypostatique de deux substances, dont l'une est active & dominante, l'autre passive & dominée, c'est uniquement de la premiere que le titre de personne tire son origine. Donc, dans l'union substantielle d'une seule ame à trois corps humains, puisqu'il n'y a qu'un seul principe actif & dominant, qui anime, régit, meut & vivifie chacun des trois corps, il n'y a non plus qu'une seule personne, un seul *moi.*

3°. L'Auteur anonyme s'appuie de l'autorité de Dagoumer qui lui est absolument contraire. Ce Philosophe, il est vrai, admet la possibilité de l'union de la même ame à deux corps séparés, comme actuellement elle est unie à plusieurs membres du même corps; mais il n'en tire point, ainsi que le Théologien de M. l'Ev. de B., la conséquence, qu'alors il y auroit deux personnes humaines. Au contraire il conclut, que comme l'union substantielle de l'ame à différens membres d'un seul corps, ne donne pas plusieurs personnes, l'union de l'ame à deux corps isolés n'en formeroit pas non plus deux, ou deux hommes, mais un seul. *Sic pariter si idem numero principium cogitans uniatur substantialiter centum oculis, centum auribus, pedibus, &c., non erit homo multiplex.* Et ensuite, *si duo forent corpora humana quibus uniretur substantialiter idem principium cogi-*

tans, certe non esset homo multiplex, sed homo unus. Le savant anonyme suppose que Dagoumer ne veut parler ici que de la nature humaine, qui alors est une seulement en espece. Mais il se trompe fort. Il est plus clair que le jour, que ce Philosophe parle, non de l'unité d'espece, mais de l'unité de personne, & que sa conséquence est diamétralement opposée à celle du Théologien anonyme.

4°. Le corps d'un vieillard de 80 ans est si différent de celui qu'il avoit à 20, qu'il ne reste peut-être pas dans le premier une seule des molécules dont étoit composé le corps de cet homme dans sa jeunesse. Voilà donc deux corps bien distincts, unis en différens tems à une même ame. Il n'y a cependant qu'une personne. Il n'est donc pas vrai que l'union de l'ame à deux corps différens produise nécessairement deux personnes humaines. Je n'ignore pas que certains Physiciens prétendent que dans chaque corps humain se trouve une sorte de germe indélébile, susceptible d'accroissement & de diminution, une molécule physiquement indivisible, inaltérable, qui toujours la même après différens états de développement, passe successivement dans d'autres corps, sans jamais se décomposer ni s'anéantir. Mais ils n'ont adopté cette idée que pour montrer la possibilité de la résurrection future des hommes, chacun avec le même corps qu'il avoit en cette vie. D'autres calculent qu'après une certaine révolution d'années, dix ou douze, plus ou moins, les molécules qui composoient un corps humain au commencement d'une période, sont totalement remplacées, à la fin de cette période, par d'autres molécules numériquement différentes.

Ecoûtons encore M. l'Evêque de Boulogne dans la troisieme partie de son Instruction sur l'Incarnation, pag. 637. « Je suis certain, dit-il, que ni mon corps, » ni rien de ce qu'il contient, » chair, os, membres, nerfs, » esprits animaux, ne demeure » pas toujours invariablement le » même, puisque tout cela change » entiérement dans les différens » âges de la vie, se décompose & » se dissipe totalement, sans qu'il » en reste la moindre parcelle in» dividuelle en moi. »

Ainsi dans le cours d'une vie de 80 ans, voilà plusieurs corps humains très-distincts, & cependant un seul individu, une seule personne toujours la même, parce que l'unité de personne émane de l'unité constante du principe actif, qui est l'ame.

5°. Comme d'après l'union de la même ame à trois corps, l'Auteur croit devoir admettre trois personnes, il ne seroit certainement pas difficile de le forcer de reconnoître aussi trois natures humaines, non spécifiquement, mais numériquement distinctes, telles

qu'elles se trouvent dans trois individus de notre espece. Mais cette discussion nous méneroit un peu loin : contens de l'indiquer nous l'abandonnons à celui qui voudra la suivre, après un autre Théologien qui n'approuve pas cette hypothèse, & dont il est parlé dans cet ouvrage.

A cette supposition M. l'Ev. de B. en ajoute une autre, qui ne nous paroît point préférable, & dont on peut voir le développement & l'application dans la Dissertation. Nous dirons seulemenr qu'elle consiste à supposer une racine d'arbre à laquelle Dieu donne la force de reproduire un très-beau rejetton, un tout complet, qui avec elle forme un individu de son espece. Dieu donne ensuite à ce rejetton la vertu de produire, avec cette même racine, un autre rejetton pareil, & à ces deux premiers rejettons unis à la même racine la force d'en produire un troisieme égal à chacun des deux autres. Enfin il donne à cette racine la vertu de nourrir & vivifier une greffe entée uniquement sur le second rejetton. Telles sont les données de l'hypothese que le savant Prélat applique aux Mysteres de la Trinité & de l'Incarnation.

Il passe ensuite à la vraie maniere d'accorder ici la foi & la raison, c'est-à-dire, à la solution des difficultés contre la possibilité du mystere. La plus grande se tire du principe que deux choses ne different pas entre elles, lorsqu'elles sont la même qu'une troisieme. Il montre d'abord qu'il est des cas où ce principe est sans application. Le mouvement & le repos, par exemple, ne sont que la même substance numérique qui se remue & qui se repose. En conclura-t-on que le mouvement & le repos ne different pas entre eux ? Ensuite il fait voir que le raisonnement qu'on tire de ce principe est un sophisme dont il découvre l'illusion. Voici en substance à quoi réduit se cette discussion. Deux choses, identifiées avec une troisieme, sont aussi identifiées entr'elles, sous le rapport sous lequel elles sont identifiées avec cette troisieme. Or ce n'est qu'à raison de *substance* (en tant qu'opposée à la *subsistance*, ou à a personalité) que la nature divine est identifiée avec les personnes du Pere & du Fils. Donc ces deux personnes sont identifiées entre elles quant à la substance. Ce conséquent est vrai, & la conséquence ne seroit ni juste ni légitime, si les prémisses étoient autrement énoncées.

La solution de cette difficulté amene celle de beaucoup d'autres moins pressantes ; mais le docte Prélat y joint tant d'éclaircissemens, de discussions & d'observations si importantes qu'il faut nécessairement les suivre dans l'ouvrage même, parce qu'elles perdroient trop à être abrégées.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

Œuvres *Morales de Plutarque*, traduites en François par M. l'Abbé Ricard, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Toulouse. Tome VII. A Paris, chez la veuve Desaint, Libraire, rue du Foin S. Jacques. in-12.

Ce volume comprend les Traités de l'*amour des richesses*, de la *fausse honte*, de l'*envie & de la haine ; comment on peut se louer sans s'exposer à l'envie ;* des *délais de la justice divine ;* un fragment sur *l'immortalité de l'ame*, du *destin*, & du *démon de Socrate*. Chacun de ces Traités est précédé d'un sommaire très-bien fait, où M. l'Abbé R. expose avec beaucoup de netteté tout le plan de l'Auteur, les principes, les conséquences, les principaux traits, ou plutôt toute la substance du morceau qu'il analyse.

Plutarque distingue l'avarice de la cupidité. La premiere est une passion basse, servile, odieuse, qui, étrangere à tout sentiment d'humanité, isole celui qui en est possédé de toute la société, & par un effet bisarre le prive lui-même des jouissances qu'elle semble tendre à concentrer en lui seul. Aussi, comme Plutarque le remarque fort bien, « l'amour des richesses a » cela de particulier, que cette » passion s'oppose à sa propre satisfaction, ce qui est le but de » toutes les autres. On ne s'est » jamais privé des alimens & de » la boisson, parce qu'on aime à » boire & à manger. Les avares » aiment l'argent, & craignent de » s'en servir. Est-il une plus étrange » folie que celle d'un homme qui » refuse de se couvrir, parce qu'il » a froid, de manger, parce qu'il » a faim, & de toucher à ses biens, » parce qu'il les aime ? »

La cupidité, ou le desir immodéré d'acquérir des richesses, pour les prodiguer aussitôt, & le plus souvent en vaines superfluités, est regardée comme une passion moins odieuse. « Elle est cependant une » avarice réelle, dit M. l'A. R., » si par ce mot on doit entendre » l'amour de l'argent. L'emploi des » biens acquis est à la vérité très- » différent dans l'homme prodigue » & dans l'avare ; puisque l'un » n'en use jamais, & que l'autre » en abuse toujours. Mais les » moyens d'acquérir sont ordinai- » rement aussi condamnables dans » l'un que dans l'autre. Tout desir » violent de s'enrichir, dans quel- » que vue que ce soit, mene à » toutes sortes d'injustices & de » crimes. Les exemples de cette » seconde espece d'avarice, beau- » coup plus communs aujourd'hui » que ceux de la premiere, ne » justifient que trop cette asser- » tion. » Ajoutons que cette maxime s'étend aussi à ceux qui ne sont prodigues que par ostentation, chez qui l'ambition de pa-

roître étant la passion dominante, est souvent alliée à une avarice fordide.

Plutarque ayant rapporté qu'un Disciple de Socrate, nommé Agathon, à la table de qui le banquet de Platon est censé avoir eu lieu, renvoya les Musiciens à la table des femmes, parce qu'il préféroit, avec raison, la conversation de ses coovives, en conclut que par une honnête & sage proscription, nous devons bannir les arts & les professions inutiles, qui n'ont pour objet que le luxe & la sensualité. « Les Apologistes du luxe, dit à » ce sujet M. l'A. R., prétendent » que cette maxime peut être vraie » en morale, mais que la poli- » tique a d'autres principes. Pour » moi je pense qu'il n'y a de » bonne & saine politique que » celle qui est d'accord avec la » morale; & celui qui le premier » imagina de séparer ces deux » bases essentielles de tout gou- » vernement sage, n'a pas fait le » bien de l'humanité. »

Plutarque, après avoir exposé les effets pernicieux de la *fausse honte*, s'occupe des moyens de la corriger. Rougir du mal est une disposition louable, qui annonce la candeur & la vertu. Rougir du bien est une foiblesse indigne d'une grande ame, & qui décele presque toujours un cœur lâche, & corrompu ou près de l'être. Cette foiblesse est sur-tout à craindre dans les jeunes gens timides, sans expérience, mal affermis encore dans les principes d'honneur & de vertu. C'est par-là, comme le remarque M. l'A. R., « qu'ils don- » nent si facilement dans les piéges » que tendent à leur inexpérience » des Philosophes si peu dignes de » ce nom, qui lâches autrefois » contre Dieu qu'ils n'osoient bra- » ver qu'en secret, & qui main- » tenant enhardis, ou feignant de » l'être, dans leur incrédulité, » leur en imposent par un ton de » confiance & de conviction, que » leur cœur est souvent bien loin » d'avouer, traitent de foiblesse » & de préjugé ridicule l'attache- » ment qu'ils conservent encore » pour des vérités respectables, & » par l'ascendant que leur donne » sur une jeunesse timide, l'art » facile de la raillerie, l'amenent » peu à peu à franchir les bar- » rieres, à fouler aux pieds toutes » les loix de la religion, de l'hon- » neur & de la vertu. »

Nous avons eu occasion il y a quelque tems de nous élever, comme nous le devions, contre une opinion aussi fausse que hasardée sans la moindre preuve, qui prétend que la doctrine chérie de tous les anciens Philosophes, de tous les anciens Législateurs, celle même des mysteres d'Eleusis étoit, ainsi que celle des Epicuriens, absolument contraire au dogme des peines & des récompenses à venir, parce que l'ame au sortir du corps venant s'abimer & se perdre dans le grand tout auquel elle se réunit, n'y

conſervoit pas plus d'exiſtence qu'elle n'y en avoit avant qu'elle en ſortît. Il eſt démontré par une infinité de preuves que cette accuſation formée contre toute l'antiquité n'eſt qu'une calomnie récemment imaginée. Le ſeul traité de Plutarque *ſur les délais de la juſtice divine*, ſuffit pour la repouſſer victorieuſement, ſans qu'il ſoit même néceſſaire d'y joindre le fragment *ſur l'immortalité de l'ame*, que Stobée attribue à Thémiſtius, & que M. Wittembach revendique au Philoſophe de Chéronée. Plutarque y montre que, ſelon l'opinion des anciens, la Providence divine & l'immortalité de l'ame ſont deux vérités néceſſairement liées entr'elles, & que même, dans le nombre des peines que les ames des méchans ſubiſſent dans l'autre vie, il faut compter les châtimens que leurs deſcendans éprouvent dans celle-ci. On n'en étoit pas moins perſuadé *qu'après la mort l'ame va ſe rejoindre au grand tout*; on cherchoit même dans le mot grec, qui déſigne la perte de la vie (1), l'expreſſion de cette vérité, comme on le voit dans le fragment dont nous venons de parler; tant on étoit bien convaincu, qu'après la réunion au grand tout, l'ame conſervoit ſon exiſtence perſonnelle, & ſes propriétés individuelles, qui la rendoient ſuſceptible de peines & de récompenſes.

Plutarque avoit compoſé ſur le *deſtin* un traité diviſé en deux parties, dont la ſeconde n'exiſte plus; la premiere nous eſt parvenue ſi mutilée & ſi incomplete, que la traduction a dû beaucoup coûter à M. l'A. R. malgré le ſoin qu'il a pris d'emprunter des ſecours qui ne lui ont pas été inutiles, dans le Philoſophe Platonicien Chalcidius, dans Alexandre d'Aphrodiſée qui a écrit ſur le même ſujet, dans l'ouvrage de Cicéron *de fato*, qui eſt auſſi fort imcomplet, & dans les notes de Turnebe ſur ce dernier traité. Il ne ſe flatte pas d'avoir levé toutes les difficultés, & ſi bien des lecteurs ſe trouvent arrêtés en pluſieurs endroits, il les prie de penſer moins au ſuccès de ſon travail qu'aux peines qu'il lui a coûtées. Si l'on ſe bornoit à ce ſentiment, on ne lui rendroit pas juſtice: on doit lui ſavoir gré du jour qu'il a jetté ſur une matiere obſcure & épineuſe; & s'il n'a pu tout éclaircir, combien de ſavans ſeront réduits à faire le même aveu, ſans riſquer leur réputation?

Ce qu'il y a peut-être de plus important à remarquer dans ce traité; c'eſt la définition que Plutarque, après Platon, donne du deſtin comme *opération*, ou pris comme diſent les Philoſophes, *in abſtracto*. Il en end les loix émanés de l'Être Suprême, pour la

(1) ὀλωλέναι; comme ſi ce mot étoit formé de ὅλος, *tout*, & de ἰέναι, *aller*.

formation & pour l'administration de l'Univers. Il distingue trois sortes de Providence : la premiere est l'intelligence du premier & souverain Dieu, ou sa volonté bienfaisante envers tous les êtres, laquelle a donné la premiere à toutes & à chacune des choses divines l'ordre le plus admirable & le plus parfait. La seconde est celle des Dieux subalternes qui parcourent le ciel, veillant à la conservation & à la perpétuité des différentes especes d'êtres. La troisieme est l'inspection des Génies qui, placés auprès de la terre, observent & dirigent les actions des hommes. D'où il conclut que tout est fait par la Providence, par le destin, & même par la nature; mais qu'il y a certaines choses qui se font par une Providence, & certaines par une autre, & quelques unes par le destin; *avec cette différence que le destin est entiérement soumis à la Providence, & la Providence nullement au destin; j'entends*, dit-il, *la premiere & souveraine Providence.* Il tâche aussi d'expliquer comment *ce qui est en notre pouvoir*, c'est-à-dire, la liberté humaine se trouve compris dans le destin. Mais il faudroit des développemens plus étendus & plus clairs, pour se former, sur tout cela, des idées nettes & précises. Il faut se contenter de quelques traits de lumiere, qui suffisent pourtant pour reconnoître les erreurs de plusieurs Ecrivains modernes, lorsqu'ils ont voulu parler du *fatum* des anciens, matiere que loin d'approfondir, ils n'ont même pas effleurée, malgré le ton de suffisance qu'ils ont pris. Aussi combien d'applications fausses, combien de raisonnemens frivoles, combien de conséquences chimériques? Mais cela devoit résulter nécessairement de certaines notions qu'on n'avoit pas puisées dans les écrits des anciens Philosophes.

Le Démon de Socrate a toujours été célebre. Plutarque qui en a fait la matiere d'un traité, expose les différentes opinions qui partageoient les esprits. Les uns, & c'étoient vraisemblablement les plus sensés, ne voyoient en cela que la grande pénétration de l'esprit de Socrate, fruit de sa sagesse & de son expérience, qui lui faisoit prévoir avec beaucoup de justesse & de sagacité ce qu'il devoit faire ou éviter dans les conjonctures différentes où il se trouvoit. D'autres pensoient que c'étoit effectivement un Génie, un de ces Esprits que les anciens représentoient comme des êtres intermédiaires entre les Dieux & les hommes. Apulée n'hésita pas de se décider pour cette opinion. Enfin quelques-uns jugeoient « que ce » Génie n'étoit autre chose que la » communication même de la Divinité, ce sont les expressions » de M. l'A. R., qui produisoit » dans l'ame de Socrate, une vive » impression de sa pensée, & la » lui rendoit si présente, que ce » Philosophe en avoit, pour ainsi

» dire, une vue sensible, qui » l'éclairoit dans toute sa con» duite. » On reconnoît là les idées des derniers Platoniciens, qui s'attachoient à prouver la possibilité de cette communication intime, laquelle cependant ne produit tout son effet que dans les ames qui calmes & tranquiles, comme celle de Socrate, ne sont pas détournées, par le tumulte des passions, d'entendre les inspirations secretes de cette voix intérieure.

Au reste cette question n'occupe que la plus petite partie de l'ouvrage, dont le véritable sujet est le récit que Caphisias de Thèbes, frere d'Epaminondas, fait à un Athénien de la conspiration qui avoit facilité à Pélopidas & aux autres bannis de cette ville leur retour dans leur patrie, la défaite des tyrans que les Lacedémoniens y avoient établis, & de la garnison qu'ils avoient mise dans la citadelle, après s'en être emparés par surprise. Plusieurs épisodes jettent de la variété & de l'intérêt dans cet ouvrage écrit en forme de dialogue. Nous ne mettons pas dans ce nombre le récit que fait un certain Timarque d'une vision ou extase qu'il eut dans l'antre de Trophonius, où il étoit allé consulter l'oracle, pour savoir de quelle nature étoit le Génie de Socrate. C'est une longue digression qui nous paroît assez déplacée, d'autant qu'elle ne nous apprend rien sur l'objet pour lequel Timarque étoit allé consulter l'oracle. On s'intéressera peut-être davantage au récit concernant le tombeau d'Alcmène à Haliarte près de Thebes. Sur ce tombeau, qui contenoit des ossemens, un collier d'airain d'une grandeur médiocre, & deux amphores, étoit une table de cuivre chargée de beaux caracteres fort anciens, dont la forme ressembloit à celle des lettres Egyptiennes. Chonuphis, Prophète à Memphis, ayant été consulté passa trois jours entiers à examiner toutes sortes de caracteres anciens, & écrivit au Roi de Sparte que la forme des caracteres de l'inscription étoit celle dont on usoit sous Protée Roi d'Egypte, & que le sens étoit que les Grecs devoient honorer les Muses. Les interlocuteurs jugerent que le Prêtre de Memphis disoit vrai; quant à nous, nous croyons qu'il est très-permis d'en douter pour le moins : aussi ne voit-on pas trop le rapport qu'avoit le conseil donné aux Grecs avec le tombeau d'Alcmene. D'ailleurs lorsque l'inscription fut gravée, les Grecs l'entendoient-ils ? En ce cas comment en ont ils pu oublier le sens qui auroit dû passer de pere en fils ? S'ils ne l'entendoient pas, comment concevoir qu'ils aient laissé écouler plusieurs siecles sans chercher à en pénétrer le sens ? Car Plutarque dit bien que dans le tems dont il parle, on ouvrit ce tombeau, mais il n'assure point qu'on l'ait alors découvert pour la premiere fois. Il semble au contraire suppo-

pose

poser qu'on le regardoit depuis long-tems comme celui d'Alcmenu.

Nous finirons en disant que, dans ce volume, comme dans les précédens, les notes de M. l'A. R. sont instructives, pleines de saine critique, & tendent constamment à inspirer l'amour des bons principes.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

RÉFLEXIONS sur ce qu'a pu être le Phocylide dont nous avons les sentences, d'après un manuscrit de l'Abbaye de S. Remi de Reims.

MESSIEURS,

Phocylide de Milet, étoit comme vous savez, contemporain de Theognide, au rapport d'Eusebe, & après lui, de Suidas. Isocrate, Plutarque, &c., en ont fait l'éloge, & il le mérite, si les 217 vers, ou ces excellentes sentences qui portent aujourd'hui le nom de Phocylide, sont ce qui forme les παραινέσεις ἤτοι γνώμας, que lui attribue Suidas. Mais excepté peut-être le Scholiaste de Nicandre qui en cite le 160e. vers, aucun des anciens Auteurs n'en dit mot; ni Justin, ni S. Clément, ni Eusebe, ni Théodoret; & ce que Platon, Aristote, Strabon & d'autres citent de Phocylide de Milet, ne se trouve nullement dans l'ouvrage dont il est question. Aussi Scaliger pense-t il qu'il n'en est point l'Auteur, mais plutôt quelque Chrétien anonyme, peut être le Naumachius, dont nous avons des vers sur la virginité? D. Heinsius, Huet, &c., sont du sentiment de Scaliger.

Le but que je me propose dans cette notice, n'est pas d'examiner cette difficulté. Une autre non moins embarassante s'est élevée. Ce Phocylide, quel qu'il soit, fut-il Payen, Juif, ou Chrétien? (*Fabr. Bibl. T. II, Lib. II, Cap. X.*) Fabricius que j'ai extrait ci-dessus, a de la peine à se persuader qu'il fut Juif, & il lui semble même que rien ne prouve qu'un Payen n'ait pu avoir composé ces sentences, aussi bien qu'un Juif, ou un Chrétien. Scaliger s'est en effet assez étendu, (*In Euseb. p. 70*) pour faire voir que l'Auteur pensoit en Juif, ou en Chrétien; & je trouve que Sylburge étoit d'accord avec Scaliger. Un des grands argumens de celui-ci, est sans doute la défense de manger de la chair des animaux qu'on a fait mourir; mais Fabricius la voit, cette défense, admise par les Pythagoriciens: il remarque de plus, que les Egyptiens & les Grecs avoient des pratiques semblables à celles de Moyse, selon ce qu'en ont dit Spencer, Marsham, &c.

Ceux qui voudroient soutenir ce sentiment, pourroient peut-être encore remarquer entr'autres, que Phocylide se sert des mots θεοὶ, θεοῖσι, qui sembleroient indiquer le Paganisme. On répondroit à cela, que ces mots n'annoncent pas plus le Paganisme que ceux-ci du Pseaume 81, *Ego autem dixi Dii estis*, *&c.* En effet dans l'endroit dont il s'agit, parlant de la résurrection des morts, Phocylide s'exprime ainsi : « Nous espérons » voir passer après cette vie, de la » terre dans le séjour de la lumiere, » ces tristes restes des mortels, » qui dans peu doivent être eux-» mêmes des *Dieux :* car les ames » n'éprouvent point de corruption » dans les corps qui sont privés de » vie. L'esprit est l'image de Dieu. » . . . . &c. » En d'autres endroits Phocylide employe les termes μακάρεσσι, οὐρανίδαι..., & il n'est pas difficile de voir qu'ils sont synonymes avec celui de *Dieux* dont il se sert. Après tout il est sensible qu'il n'admet qu'un Dieu, comme nous l'admettons, ce qui a porté sans doute notre copiste à mettre à la tête de ces sentences ce titre :

ταῦτα δίκης ὁσίῃσι θεῦ βουλεύματα φαίνει
Φωκυλίδης, ἀνδρῶν γ' ὁ σοφώτατος, ὄλβια δῶρα.

Quoi qu'il en soit, j'offre aux Critiques un vers assez singulier que je trouve dans notre mss., & qui ne se rencontre pas dans les imprimés : le voici,

Αἷμα δὲ μὴ φυγεῖν, εἰδωλοθύτων ἀπέχεσθαι.

Ce vers est placé entre celui-ci ἐγὼ κοινὸς ... & cet autre τὸ ξ φ... Il est d'abord constant par cette sentence que ce Phocylide qui ne veut pas qu'on mange des viandes offertes aux Idoles, ne peut être Payen ; & voilà un point décidé contre ceux qui pensent le contraire.

2°. En lisant φαγεῖν au lieu de φυγεῖν, il en résultera que l'Auteur a dû être Juif, ou Chrétien.

3°. Mais faut-il absolument corriger ainsi ? Ne peut-on pas laisser subsister le φυγεῖν ? Or, si cette leçon peut subsister, ce Phocylide, quel qu'il soit, a été Chrétien. L'on n'ignore pas sans doute que la défense de manger du sang a duré en plusieurs endroits jusqu'au Xe. & XIe. siecle. Mais en Afrique, dès le tems de Saint Augustin, elle ne subsistoit presque plus. On peut lire les Commentaires sur la Bible de D. Calmet. (*In. Act. Apost. Cap. XV.*, ℣ 20.)

Je laisse donc subsister le texte, tel qu'il est dans notre mss., & comme je ne vois rien qui me persuade qu'un Chrétien auroit dû s'exprimer autrement, je conclus que ces sentences qui portent aujourd'hui le nom de Phocylide, sont ou d'un Phocylide Chrétien, ou d'un Chrétien, à qui la ressem-

blance de l'ouvrage avec celui du Phocylide Payen, aura fait donner le même nom. En effet cette défense de manger, ou de s'abstenir du sang, faite aux premiers Chrétiens; *ut abstineatis vos ab immolatis simulachrorum, & sanguine & suffocato*... (Act. Apost. XV, 20 & 29, & ib. XXI, 25 ỷ. Calmet ci dessus.) eut lieu particulierement au commencement de l'Eglise, pour ne pas choquer les Juifs, & pour leur faire voir qu'on ne décrioit pas les cérémonies de la loi, comme mauvaises & illicites. Si donc les Peres des premiers siecles de l'Eglise s'attacherent aux Canons de ce Concile de Jérusalem, ce fut plutôt par la vénération qu'ils lui porterent, & pour entrer aussi dans ses vues, que pour la persuasion où ils étoient que l'usage de ce manger fut contraire à la loi nouvelle. Bientôt, comme on l'a vu, l'on se relâcha de la sévérité d'un précepte, qui quoique respectable, n'étoit que d'institution humaine. Le triomphe entier de la seule Religion chrétienne dominante, fit sans doute oublier cette condescendance qui étoit due à ses premiers commencemens, & l'on se permit insensiblement en certains endroits, un usage que l'on ne croyoit pas devoir intéresser le fonds de cette Religion: en d'autres endroits on ne laissa pas cependant de le conserver.

Mais s'il n'étoit plus séverement observé, s'il étoit même libre de l'observer dans ces tems reculés, est-il surprenant qu'un Chrétien qui habitoit ces pays, ait suivi, comme on le suivoit dans l'Affrique, l'usage de manger du sang?

Néanmoins pourquoi, dira-t-on, notre Auteur en auroit il fait un précepte? Je ne crois pas que ses termes portent à la rigueur ce sens exclusif: ils peuvent également s'entendre d'un avis que donneroit une personne qui seroit persuadée que le précepte donné aux Juifs, n'ayant été renouvellé dans la loi des Chrétiens que par condescendance, il n'étoit pas nécessaire de faire une loi absolue & divine, de fuir & d'abhorrer un manger, qui ne lui étoit pas en soi-même contraire, ou plutôt je dirai que l'Auteur préferant la liberté du Christianisme à la servitude du Judaïsme, aura voulu détourner des Chrétiens de s'astreindre à des observations de l'ancienne loi.

Labbe cite dans sa Bibliotheque des Mss. un Phocylide, dont nombre de vers n'ont pas encore été imprimés. Il est sans doute fâcheux que ce que nous en avons soit aussi imparfait. Si quelqu'un vouloit s'appliquer à le rendre plus parfait, je lui donnerai encore deux vers que je n'ai point trouvés dans les imprimés, & qui précedent celui-ci, ψυχῆς..... Voici ces deux vers:

οὐδεὶς γινώσκει τί μετ' αὔριον, ἢ τί μεθ' ὥραν.

ἄσχετος ἐςι βροτῶν θάνατος, τὸ δὲ μέλλον ἄδηλον.

L'imperfection de notre mſſ. augmente mon regret de ne pouvoir en ajouter d'autres.

J'ai l'honneur d'être, &c.

D. VINCENT, *Biblioт. de l'Abb. de S. Remi de Reims.*

DESCRIPTION *hiſtorique & géographique de l'Inde*, qui préſente en trois Tomes, enrichis de ſoixante-ſept cartes & d'autres planches: 1°. *La Géographie de l'Indouſtan, écrite en Latin dans le pays même*, par le Pere Tieffenthaler, Jéſuite & Miſſionnaire Apoſtolique dans l'Inde. 2°. *Des recherches hiſtoriques & géographiques ſur l'Inde, & la deſcription du cours du Gange & du Gagra*, avec une très-grande carte, &c. Par M. Anquetil du Perron, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, Interprete du Roi pour les Langues Orientales à Paris. 3°. *La carte générale de l'Inde, celles du cours du Brahmapoutren, & de la navigation intérieure du Bengale*, avec des Mémoires relatifs à ces cartes, par M. Jacques Rennell, ancien Ingénieur en chef dans l'Inde, & Membre de la Société Royale à Londres. Le tout augmenté de remarques & d'autres additions, rédigé & publié en françois, par M. Jean Bernoulli, premier Aſtronome, & Membre ordinaire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres à Berlin. Tome III, premiere partie, contenant les Mémoires de M. Rennell, précédés d'un *Plan d'adminiſtration pour l'Inde*, par M. Anquetil; avec 9 cartes. A Berlin, 1788, de l'Imprimerie de Pierre Bourdeaux, & ſe trouve à Berlin, chez l'Editeur; à Londres, chez W. Faden, corner of S. Martin's lane; à Paris, chez la veuve Tilliard & fils, rue de la Harpe. in-4°. de 352 pag.

EN 1782 M. Rennell, Officier du Génie dans le Bengale, publia à Londres une Carte de l'Indouſtan faite avec le plus grand ſoin; l'année ſuivante, à l'exemple de M. Danville, il donna un volume in-4°. dans lequel il rend un compte exact de cette Carte & en indique tous les fondemens. En 1785 il en a donné une nouvelle édition avec des augmentations & des corrections. C'eſt cette derniere édition que M. Bernoulli a cru devoir traduire en françois & faire imprimer à la ſuite de l'ouvrage du P. Tieffenthaler; il en a formé la premiere partie de ce troiſieme volume, & y a joint les Cartes qu'il a fait graver: on pourra par ce moyen comparer le

travail du ſavant Anglois avec celui du P. Tieffenthaler, & cette comparaiſon ne peut tourner qu'à l'avantage de la Géographie. M. Rennell convient qu'il ne lui a pas été poſſible de donner à ſa Carte toute la perfection qu'elle exigeoit, & dans le ſecond volume de ce Recueil, M. Anquetil a relevé quelques-unes de ſes mépriſes & lui a fait quelques objections ſur la trop grande étendue qu'il donne à certaines contrées de l'Inde. Le P. Tieffenthaler, dans ſes Mémoires, indique un grand nombre de noms de lieu qui ne ſont point ſur cette Carte. La réunion de tous ces Mémoires qui ne peut être que très-utile, ſervira au progrès de la Géographie, & on doit ſavoir gré à M. Bernoulli de les avoir ainſi raſſemblés dans ce Recueil qui, lorſque la ſeconde partie de ce volume ſera imprimée, contiendra ſur l'Inde des détails hiſtoriques & géographiques qu'on ne trouve nulle part.

M. Anquetil qui a tant contribué à enrichir cette collection, y a joint un plan d'adminiſtration pour l'Inde que l'on trouve à la tête de ce troiſieme volume. « Les établiſſemens de l'Inde, dit-il, ne » doivent plus etre confiés à de » ſimples Commerçans, à de ſimples Financiers, de ſimples Com» mis, ou à des Militaires aven» turiers, mais à des têtes froides, » à des hommes qui ſachent con» cilier l'intérêt de l'Europe avec » celui des Colonies, la politique » de cette contrée avec celle de » leur pays. L'enthouſiaſme com» mence les entrepriſes difficiles, » le bon ſens les acheve & les » ſoutient. Les Européens établis » dans l'Inde ont eprouvé des re» vers, ſelon qu'ils ſe ſont plus ou » moins écartés de la marche que » l'on vient de tracer. Les Cartha» ginois ont dû la perte de leurs » Colonies, de leur Empire, à » une avidité cruelle & démé» ſurée. » Il faut lire dans l'ouvrage même ce plan d'adminiſtration qui eſt très-étendu. Revenons à M. Rennell qui dans ſa préface fait connoître les ſources dans leſquelles il a puiſé pour compoſer ſon ouvrage, il eſt bon d'en donner une idée afin qu'on puiſſe apprécier ce travail.

Nous ne devons pas oublier de dire que la Compagnie Angloiſe des Indes Orientales a fait exécuter à ſes propres frais le relevement géométrique d'une étendue de pays égale à la France & à l'Angleterre priſes enſemble, ſans compter le tracement d'une côte maritime de près de 2000 milles, & d'une chaîne d'iſles qui s'étend à 500 milles.

M. Rennell a conſtruit ſa Carte de maniere qu'elle pût ſervir à expliquer les circonſtances locales des liaiſons politiques des Anglois, & les marches de leurs armées, & l'étendue des pays qu'ils occupent. Elle differe de toutes les autres Cartes en ce qu'elle donne plus de largeur à l'Inde entre les

embouchures du Gange & de l'Indus, & moins dans la partie inférieure de la presqu'isle. Des observations de longitude faites à Bombai, à Cochin, à Madras, à Calcutta, à Agra, & différens relevemens pris de ces places l'ont mis en état d'en constater les différentes positions. On a lieu d'être étonné de trouver tant de connoissances géographiques quand on considere la vaste étendue de l'Inde, & combien l'intérieur de ce pays a été peu visité par les Européens, d'autant plus que les Naturels du pays ne contribuent gueres à étendre ces connoissances. Ce sont donc les relevemens que la Compagnie Angloise a faits dans le pays, que M. Rennell a consultés; il a eu encore en communicatiou la précieuse collection de M. Dalrymple, dont il a tiré une partie de ce qui concerne les côtes & une portion considérable des parties intérieures de la presque isle. Ces Mémoires lui ont fait découvrir une erreur d'un demi degré environ en longitude dans la position du Cap Comorin. M. Boughton Rouse a traduit pour lui du Persan de l'ouvrage intitulé *Aïn Akbari*, la description des limites & divisions des Soubahs Orientaux, & quantité d'autres morceaux géographiques, ce qui a fourni à M. Rennell une foule de positions qui n'avoient pas été données, & les moyens de tracer à neuf toute la partie de l'ouest. Le Major Davy a traduit une partie d'une Carte Persanne du Pendjab, qui sert à faire connoître la Géographie générale de cette contrée; le Colonel Camac lui a remis un Itinéraire entre le Bengale & le Decan. M. Smith une route complette depuis les rives du Djemna jusqu'à Bombai. Outre ces Mémoires originaux, M. Rennell a de plus consulté tout ce qui a été publié jusqu'à présent sur ces pays, & depuis la publication de son ouvrage il a eu encore de nouveaux Mémoires qui lui ont donné l'occasion de faire des corrections & des additions considérables qui sont inserées dans la nouvelle édition; c'est cette édition dont M. Bernoulli nous donne la traduction. On voit par-là quelles obligations nous lui avons d'avoir joint à sa collection un ouvrage si utile.

Ce Mémoire de M. Rennell est à peu près fait comme l'ouvrage de M. Danville sur l'Inde, c'est un compte qu'il rend de toutes les positions qui sont sur sa Carte. Il n'est pas facile de suivre les divers changemens des limites qui ont eu lieu dans ce vaste Empire, parce qu'elles ont varié beaucoup relativement aux révolutions qui y sont arrivées. Les provinces de l'Indoustan, dit M. Rennell, ont rarement été gouvernées par les mêmes chefs pendant 20 ans consécutifs, plusieurs ont été tour à tour indépendantes, & l'Empire du Mogol a été quelquefois renfermé dans les limites de la Pro

vince de Dehli : aussi, ajoute-t il, l'histoire de l'Indoustan est une leçon continuelle donnée aux Rois de ne pas aspirer à trop étendre leurs domaines, & aux peuples de mettre un frein aux entreprises de leurs Souverains.

Aurengzeb est le Prince Mogol dont la domination s'étendit le plus, mais après sa mort ce vaste Empire fut tellement démembré que l'Empereur Mogol ne possede plus que la cité de Dehli & ses environs.

La Nation Angloise possede en pleine souveraineté le Soubah entier du Bengale, la plus grande partie du Bahar, les districts de Midnapour, ce qui contient environ 150,000 milles Anglois en quarré, & en y ajoutant le district de Benarès 162,000 quarrés, c'est 30,000 au de-là du contenu de la Grande-Bretagne & de l'Irlande. Ces pays renferment onze millions d'habitans, & leur revenu net total monte à environ 2,604,000 livres sterlings.

Les Etats des Marattes occupent toutes les Contrées Méridionales de l'Indoustan proprement dit, & une partie du Decan. Ces peuples sont divisés sous plusieurs Princes qui dépendent du grand chef, comme les Princes d'Allemagne dépendent de l'Empire ; rarement ils sont unis, & souvent ils font des incursions dans les pays voisins & jusqu'aux environs de Dehli. « Qu'un Anglois, dit l'Auteur, » jette les yeux sur la Carte & » qu'il compare l'étendue des pos- » sessions des Marates & celles de » Heider-Ali prises ensemble, son » amour propre ne souffrira pas, je » crois, du résultat de cette com- » paraison. »

Après avoir donné une idée générale de l'Inde, M. Rennell passe aux détails qui concernent la construction de sa Carte. Il part de Calcuta, capitale des possessions Britanniques dans ce pays, parce que sa position a été déterminée par des observations ; de-là il s'étend vers l'ouest jusqu'à l'embouchure de l'Indus, puis retournant à Balasar il continue sa description à l'est jusqu'à l'entrée du Détroit de Malaca, en suivant les côtes de la mer & les isles ; ces détails servent à rectifier la position de plusieurs lieux & méritent d'être consultés par ceux qui s'occupent de cette partie de la Géographie. Il ne borne pas ses recherches aux positions actuelles, il examine celles qui sont rapportées par Pline, Strabon, Ptolemée, &c., & essaie de les fixer. Par exemple il discute ce qui concerne l'ancienne Palibothra qu'il croit être la même ville que celle qui depuis a porté le nom de Canoudj, dont les ruines actuellement sont très-étendues, & qui a été pendant une suite de siecles la capitale de l'Indoustan ; c'est aujourd'hui une médiocre ville, située sur la rive droite du Gange, près de l'endroit où la riviere de Calini joint ce fleuve. On prétend qu'elle a été

bâtie plus de 1000 ans avant l'Ere Chrétienne.

L'Auteur discute toutes les positions qu'il assigne aux différentes Villes de l'Inde, mais ces recherches géographiques ne sont pas susceptibles d'extrait, quoi qu'elles soient de la plus grande importance pour la perfection de la Géographie ; toutes les positions des villes cependant n'ont pu être vérifiées, parce qu'on n'a pour quelques endroits aucun point déterminé mathématiquement, & que les latitudes & les longitudes ont été prises avec peu de précision : on se borne alors à indiquer les différentes opinions & en quoi elles different entr'elles.

Le fleuve que les Européens appellent Indus, est nommé par les Indiens *Sind*, il est formé de dix torrens principaux qui descendent des montagnes de la Perse & de la Tartarie. L'Auteur de l'Aïn-Akbari place sa source vers Kaschgar, ce qui prouve que les Indiens regardent la branche du nord ouest comme le vrai Sind. Il porte encore d'autres noms en différens endroits, tels sont ceux de fleuve d'Attock, de Sour ou Schour, & de Mehran. On nomme le pays arrosé par les cinq branches orientales de l'Indus, *Pendjab*. M. Rennell a eu sous les yeux une Carte de ce canton levée par un naturel du pays : elle donne une idée nette du cours & des noms des cinq fleuves, connoissance qui nous manquoit & qui sert à éclairer la marche d'Alexandre dans ces contrées. D'après cela M. Rennell pense que ce conquérant traversa l'Indus près de l'endroit où est maintenant la ville d'Attock, d'autant plus que cet endroit paroit avoir été dans tous les tems, le lieu du passage de l'Indus pour aller des pays de Caboul & de Candahar dans l'Indoustan, presque par-tout ailleurs le courant est trop rapide. On lira avec plaisir les observations de M. Rennell sur la marche d'Alexandre & sur celle de Tamerlan dans cette contrée.

L'Auteur étend ses recherches jusques sur les pays situés entre l'Indoustan & la Chine, où peu de voyageurs ont pénétré, qui sont par conséquent peu connus ; il convient qu'il reste encore un vaste champ de découvertes à faire dans la géographie de cette partie orientale de l'Asie, & il faut rapprocher ce que M. Rennell en dit, des observations de M. Anquetil qui se trouvent dans le tome II de cette Collection, p. 491. M. Rennell n'a pas moins profité des recherches de ce savant pour d'autres parties de l'Inde, comme il le dit dans ses additions, en assurant qu'elles l'ont mis en état de corriger plusieurs positions dans diverses parties du Decan.

M. Rennell termine ses recherches par des tables qui peuvent servir à calculer le tems qu'il faut à un Courier pour se transporter d'un lieu de l'Inde à un autre, & connoître les distances entre les principales

principales villes. Les chemins de l'Inde ne sont pas comme ceux d'Europe; les meilleurs ne valent gueres mieux que des sentiers. Toutes les fois que des rivieres profondes, des marais, des chaînes de montagnes ou d'autres obstacles s'opposent à la ligne de direction de la route, on la conduit autour, pour rendre le passage le plus aisé qu'il est possible, par cette raison les routes sont très-tortueuses & courbes.

La longueur d'une journée de route pour un voyageur ordinaire dans l'Inde, est d'environ 22 milles, pour un courier ou messager de profession, 30 ou 32, & quelquefois plus, quand le cas l'exige & cela pendant 15 ou 20 jours de suite. Dans toutes les parties soumises à la Compagnie, on a établi des postes régulieres, les postillons font toutes les courses à pied & leurs stations sont communément de 7 à 8 milles, & ils font environ 70 milles en 24 heures.

A la suite de ces Tables on trouve un Appendix ou Mémoire sur le Gange & le Barrampoutre, fleuves qui coupent le pays de Bengale. On a appellé ces fleuves *freres & rivaux*, à raison de la contiguité de leurs sources, de la longueur de leurs cours, de leur volume, de la douceur & de la couleur de leurs eaux, de l'aspect que présentent leurs bords & leurs isles, & enfin de la hauteur à laquelle leurs flots s'élevent dans le tems des pluies périodiques; ils ont leur source dans les montagnes du Tibet. Le Gange coule vers l'ouest & l'autre vers l'est, tous les deux dans des vallées & des défilés rocailleux éloignés des habitations des hommes. Le Gange après un cours de 750 milles dans ces pays montagneux, se présente comme une divinité aux yeux des Indiens à Hardouar par 30° de latitude, par une ouverture dans les montagnes, de-là il coule dans des plaines délicieuses l'espace de 1350 milles. Il reçoit onze fleuves dont quelques-uns sont égaux au Rhin, & aucun moindre que la Thamise, sans compter un nombre égal de rivieres moins considérables. La partie de son Delta, voisine de la mer, est un labyrinthe de rivieres & de canaux, tellement remplis de bois & infestée par les tigres, qu'on n'a pu jusqu'à présent l'éclaircir & la nétoyer.

L'Auteur suit exactement le cours ou la marche de ce grand fleuve & toutes les singularités qu'il présente. On ne lui trouve pas moins de huit embouchures, & on diroit que chacune d'elles dans son tems a été la principale. Il entraîne avec lui beaucoup de fange & de sable, ce qui occasionne divers changemens qui s'étendent fort au loin. M. Rennell observe qu'après les tremblemens de terre les grands fleuves du tropique produisent peut être les plus grandes altérations sur la face de

notre globe ; de vastes isles se forment dans le lit du Gange assez promptement pour qu'un homme les voie naître, se former jusqu'à la grandeur de 4 à 5 milles d'étendue & être en état d'être cultivées ; mais tandis que ce fleuve forme de nouvelles isles d'une part, d'autres disparoissent.

Ce fleuve est sujet à des débordemens annuels occasionnés par les pluies ; c'est vers la fin d'Avril qu'il commence à croître par degrés d'environ un pouce par jour dans les quinze premiers jours, ensuite de deux ou trois pouces, enfin de cinq. Vers les derniers jours de Juillet toutes les parties basses du Bengale joignant le Gange & le Barampoutre sont submergées à plus de 100 milles en largeur. Il n'est pas rare alors de voir un vent violent, souflant contre son courant, faire enfler ses eaux de deux pieds au-dessus de son niveau ordinaire de débordement dans cette saison. En 1763 les eaux s'éleverent ainsi à six pieds ce qui submergea tout, villages, hommes, bestiaux. L'inondation est à peu près stationnaire pour quelques jours vers le milieu du mois d'Août, époque à laquelle elle commence à diminuer.

Après toutes ces observations on a placé un Mémoire relatif à une Carte des marches du Colonel Fullarton entre Calicut & Tricninapali, & une Notice succinte de l'Atlas du Bengale de M. Rennell, par M. Bernoulli ; enfin des Tables des distances par eau de Calcutta en divers endroits, & une Table alphabétique des noms indiqués sur la Carte de l'Inde.

Nous n'avons pu donner qu'une idée très-legere de tout le travail de M. Rennell, mais elle peut suffire pour faire sentir combien ce morceau doit être utile ; c'est un vrai service que M. Bernoulli a rendu en le traduisant dans notre langue, & en y conservant les Cartes qui doivent l'accompagner. Il y a joint quelquefois des remarques. Par-là tout ce Recueil qui formera trois volumes in 4°. sera nécessaire à tous ceux qui veulent connoître la Géographie de l'Inde, l'histoire de ce pays, les mœurs, les usages de ses habitans ; l'Inde par les établissemens que les Européens y ont faits, devient en quelque façon une partie de l'Europe qu'il est nécessaire de connoître.

Voici quelques fautes d'impression dans le Plan d'administration qu'on nous a prié d'insérer.

Page XXV, ligne 15, sont instruits, *lisez* se sont instruits.

Pag. XXXVI, ligne 8, Syndics entre, *lisez* Syndics pris entre.

Page XLIII, ligne 15, préparations, *lisez* préparatoires.

Page XLIX, ligne 10, premiers principes, *otez* premiers.

[*Extrait de M. de Gaignes.*]

Histoire universelle, depuis le commencement du Monde jusqu'à présent; composée en Anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en François par une Société de Gens de Lettres; enrichie de Figures & de Cartes. Histoire moderne. Tomes LXX, LXXI, LXXII. A Paris, chez Moutard, Imprim.-Lib. de la Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1788. Avec Approb. & Priv. du Roi. Trois volumes *in*-8°., le 1er. de 580, le 2e. de 518, le 3e. de 512 pages.

Le premier de ces trois volumes, qui est le soixante-dixieme de l'Histoire Moderne, & le cent dixieme de toute la Collection, contient la fin de l'Histoire d'Angleterre & le commencement de celle de Hongrie. On termine la premiere à la mort du Roi George II en 1760. On y a joint le Traité de Navigation & de Commerce entre la France & la Grande-Bretagne conclu à Versailles le 26 Septembre 1786.

Celle de Hongrie commence au regne de Charlemagne : les Hongrois descendent des anciens Huns qu'il avoit soumis. Sous Louis-le-Débonnaire ils se révolterent, & depuis cette époque ils firent différentes incursions en Allemagne & en Italie. En 989 Toxis, leur premier Roi, mourut & eut pour successeur son fils Geysa, qui embrassa le Christianisme. On conduit cette Histoire jusqu'en 1562. Depuis ce tems les Princes de la Maison d'Autriche sont en possession de la Hongrie, & on renvoie à ce qui en est dit dans l'Histoire de l'Empire d'Allemagne. Seulement dans le volume suivant, le soixante-onzieme, on donne une description abrégée du Royaume de Hongrie. Au rapport de l'Auteur, on y voit peu de grandes villes & presque toutes sont mal bâties & semées de masures. Les bourgs n'y sont que de mauvais villages. Elle est habitée par divers peuples qui se ressemblent assez par leurs mœurs quoi qu'ils différent dans leur origine & leur langage. La Hongrie seule, proprement dite, a des Jaziges, des Cumanes, des Pandoures, des Bohémiens, des Rasciens, des Russes, des Valaques, des Vandales, des Grecs, des Zigeuners ou Turcs, outre les Juifs. Les Hongrois & les Esclavons en sont regardés comme les seules habitans naturels; tous les autres ont besoin d'obtenir l'indigénat pour être regardés comme tels. La Noblesse y est nombreuse & ses terres ne doivent aucune redevance au Souverain ; mais le paysan ne possede rien & végete durement, la seule liberté dont il jouit est celle du culte, quelle que soit sa religion.

Cette Histoire est suivie de celle de l'Empire moderne. On y traite de l'Empereur & de son élection, de son couronnement, de ses droits & prérogatives, de ses titres & merques d'honneur, du Roi des Romains, des Vicaires de l'Empire, des Villes Impériales & de celles qui sont situées sur le Rhin; on finit par un état de la République des Suisses, d'où l'on passe à l'Histoire de Bohême & à celle des autres Electorats, Brandebourg, Baviere, à celle du Palatinat du Rhin que l'on divise en trois parties; la premiere qui comprend les antiquités de ce pays jusqu'à l'établissement des Comtes Palatins dans les différentes Provinces du Royaume de Germanie au dixieme siecle; la seconde les anciens Comtes Palatins du Rhin de différentes Maisons jusqu'à l'année 1215; la troisieme où le Palatinat du Rhin parvint à la Maison Souveraine qui le possede actuellement.

Les terres qui composent aujourd'hui le Palatinat du Rhin éprouverent différentes vicissitudes avant que de former une des Provinces de l'Empire Germanique; ces vicissitudes tiennent à l'Histoire des Celtes ou Gaulois, des anciens Germains, des Romains, des Allemands & des Francs. On développe tous ces changemens & ce qui les occasionna, détails qui s'étendent jusques dans le soixante-douzieme volume.

L'Histoire de la Maison de Brunswick & de l'Electorat d'Hanovre en occupe ensuite une grande partie. On fait remonter son origine à l'an 1040, au mariage d'Albert Azzon, puissant Seigneur Italien, avec Cunize ou Cunigonde, héritiere de l'ancienne Maison des Guelfes ou Welfes en Allemagne. On s'efforce ensuite par quelques titres & par des conjectures de remonter encore plus haut. C'est après ces premieres recherches qu'on entre dans les détails de l'Histoire des Princes de cette famille & des différentes branches qui en sont sorties jusqu'à celle qui regne à présent en Angleterre.

Ce volume est terminé par l'Histoire de Mecklenbourg, pays considérable, qui faisoit partie du Royaume des Abdorites, peuples Vandales. Comme ces peuples avoient probablement les mêmes mœurs que les Scythes, il paroît qu'ils ne commencerent à avoir l'usage des lettres que depuis que les Romains eurent pénétré dans leur pays; par-là leur ancienne Histoire est inconnue, & on ne peut remonter que vers cette époque. Ces peuples faisoient des incursions dans le Danemarck & sur les terres des Romains. Vers l'an 340 de J. C., Wismar, Gouverneur des Vandales, entra dans le Jutland d'où ces peuples firent de fréquentes migrations dans les plus belles contrées de l'Europe, & par-là leur pays principalement celui des Abdorites & des Hérules se trouva inculte & dépeuplé. Les

Vendi ou Venedi pressés par les Goths, vinrent s'emparer d'une partie de la Vendalie; tous ces peuples se trouverent confondus tantôt avec les Saxons, tantôt avec les Esclavons, & furent obligés de se soumettre à Pépin & à Charlemagne, cependant leurs Tribus, sur-tout les Abdorites conserverent leurs anciens noms. En 779 ils avoient un Roi nommé Aribert. Après la mort de Charlemagne le Royaume des Abdorites continua de subsister, & c'est de ces Rois que descendent les Princes de Mecklenbourg, dont on donne l'histoire terminée dans ce volume à l'an 1423.

[*Extrait de M. de Guygnes.*]

Abus & danger de la contrainte par corps; par M. du Closel d'Annery, Ecuyer. A Paris, chez l'Auteur, rue S. André des-Arts, petit hôtel de Bourgogne; chez Royez, Libraire, quai des Augustins, & chez les Libraires du Palais Royal, 1788. Avec Approbation & Permission. Volume in-12 de 86 pages.

On ne peut pas douter, en lisant cette utile Brochure, que l'Auteur qui ne se nomme pas, sans doute par modestie, ne soit un homme plein de connoissance des loix, & ami de la justice & de l'humanité; son ouvrage est plein de bonnes vues qu'il propose avec beaucoup de ménagement, mais fondées sur la justice & l'humanité. Nous ne croyons pas pouvoir en donner un extrait détaillé, d'abord parce que l'ouvrage est très-court, & en second lieu parce que ce seroit affoiblir les raisons sur lesquelles l'Auteur appuie son systême en les morcelant & ne les rapportant pas toutes, nous nous bornerons à donner une idée générale de l'ouvrage en engageant nos lecteurs à le lire en son entier.

L'Auteur commence par un préambule très-court où il rend justice & applaudit au projet des nouvelles prisons où le particulier détenu pour dettes est séparé de celui qui est enfermé pour crime.

« En effet quel cœur sensible » ne frémiroit pas à la vue de ces » réceptacles fangeux où l'homme » honnête & le vil criminel étoient » étonnés de se voir réunis sous » le même toit, rassemblés dans » la même chambre, quelquefois » assis à la même table; où le » jeune homme destiné à remplir » des places distinguées, pouvoit » se trouver confondu avec le scé» lérat dévoué au supplice; où » celui qui n'avoit à se reprocher » qu'une légere imprudence étoit » forcé de respirer pendant des » mois entiers un air doublement » infecté, & par des maladies » trop souvent contagieuses, & » par la redoutable épidémie du » crime. »

Après avoir fait l'éloge des nouvelles prisons, l'Auteur ajoute que cet établissement n'est cependant qu'un léger palliatif d'un mal plus invétéré, & ce mal, dit il, est l'abus de la contrainte par corps. Il divise ensuite son Traité en plusieurs articles : le premier traite de la contrainte par corps pour lettres-de-change. Dans le second il examine s'il est de l'intérêt public d'accorder aux capitalistes la contrainte par corps contre leurs débiteurs. Dans la troisieme il traite de la contrainte par corps à raison du défaut de paiement des mois de nourrice, & il dit & prouve, ce nous semble assez bien, que de toutes les loix pénales il n'en est peut-être pas de plus contraire à une saine politique & aux bonnes mœurs que celle qui permet d'emprisonner le pere en demeure de payer les mois de nourrice. Dans le cours de cet article voici ce que dit l'Auteur : « Seroit-il donc si difficile d'établir » des associations de Freres ou de » Sœurs de la Charité, uniquement chargés du sort des orphelins, c'est-à-dire, de suppléer » au défaut ou à l'indigence des » peres ? Mais quel revenu leur » assigner ? Ces détails sont étrangers au plan de cet ouvrage, & » je ne puis que renvoyer le lecteur aux réflexions que j'ai faites » sur les moyens de faire cesser le » triple fléau de la misere publique, » de sa mendicité, & de la mortalité dans les Hôtels-Dieu. »

Cet ouvrage, dit l'Auteur, est sous presse & a pour titre : *Véritable destination des Religieux & de leurs revenus.*

Dans le quatrieme enfin, qui est le dernier, il est question de la contrainte par corps pour arrérages de baux à ferme.

Il y a à la fin de l'ouvrage des notes très-nécessaires dans l'une desquelles l'Auteur dit qu'il a éprouvé la nécessité d'un Code uniforme pour tout le Royaume, par le projet de quelques loix qu'il avoit insérées à la suite de cet ouvrage, mais telle est, dit-il, l'étendue de cet ouvrage que malgré moi je me suis vu entraîné beaucoup plus loin que je ne pensois. J'ai donc pris le parti de partager mon ouvrage & de le donner au public sous deux titres différens. Ainsi je ne puis que renvoyer mes lecteurs à la Brochure qui paroîtra immédiatement après celle-ci, & qui a pour titre : *Esquisse d'un Code uniforme pour tout le Royaume.* Nous rendrons compte avec plaisir de ce nouvel ouvrage dès qu'il paroîtra, dont le projet nous paroît très-important, mais dont l'exécution peut être difficile.

[*Extrait de M. Coqueley de Chaussepierre.*]

Le Code de la Nature, Poëme de Confucius, traduit & commenté par le Pere Parennin. A Londres, & se trouve à Paris, chez le Roy, Libraire, rue S. Jacques vis à-vis celle de la Parcheminerie, 1788. Un vol. in-8°. de 127 pages.

Il nous seroit difficile de croire, & par conséquent d'assurer à nos lecteurs que l'ouvrage dont ont vient de lire le titre fut celui de Confucius, & qu'il ait été réellement traduit & commenté par le Pere Parennin; l'Auteur qui ne se nomme pas, ne donne aucun renseignement sur cela, parce que sans doute il lui a paru difficile de faire connoître à ses lecteurs les moyens par lesquels il auroit pu se procurer les manuscrits de Confucius, & la traduction & les commentaires de Parennin; quoi qu'il en soit, on ne peut pas disconvenir qu'il n'aït choisi & emprunté deux noms bien célebres, & nous croyons pouvoir assurer qu'en lisant son ouvrage on le trouvera fort analogue à l'esprit & aux opinions de ses modeles.

On trouve à la tête de l'ouvrage une estampe qui nous a paru parfaitement bien dessinée & gravée, qui représentent plusieurs hommes dans une prison chargés de chaîne & qui sont prosternés devant deux femmes qui nous semblent représenter la Justice & la Nature, & au bas de l'estampe on lit ce vers:

Ne peut-on sans la mort punir le Criminel?

L'Auteur dans un avertissement qui nous a paru fort sagement écrit, avertit ses lecteurs qu'il n'est question dans cet ouvrage que du bonheur temporel, que si des âmes foibles étoient effarouchées de quelques idées qui pourroient leur paroître hardies, ils doivent recourir au commentaire qui les calmera entiérement. L'Editeur respecte, ainsi qu'il le doit, la Religion & ses Ministres; il réclame contre toute interprétation, ou application quelconque. Ensuite en parlant de la prétendue traduction du Pere Parennin voici ce qu'il dit: « On n'a eu en vue, » en rendant cette traduction pu» blique, que de faire connoître » aux grandes âmes, dont la Ma» gistrature & le sacerdoce sont » remplis, qu'il y avoit à la Chine, » ainsi qu'ailleurs, des abus, dont » les sages, comme eux, gé» missoient; que les Bonzes avoient » fait leurs efforts pour empêcher » ce peuple, peut-être trop vanté, » de perfectionner la morale dans » tous ses points. On a pensé que » les Magistrats éclairés & sensi» bles, sous la protection desquels » on met cet ouvrage, qui hono» rent leur siecle & la Capitale, » n'y verroient que l'envie de » rendre les hommes meilleurs & » plus heureux. »

Après cet avertissement on trouve le premier Chant du Poëme intitulé : *de la Morale universelle.* Le Poëte y pose pour principe que l'homme naît juste & bon, & il s'éleve avec force contre ceux qui ont soutenu qu'ils naissent mauvais, & il n'attribue ses vices qu'à la mauvaise morale qu'on leur donne souvent pour guide au lieu de la nature qui seule les porte au bien. Nous ne pouvons pas nous refuser à transcrire ici des vers où il la peint :

« De celle qui fait tout, mortel entend » la voix,
» Sous peine du malheur, sois soumis à » ses loix.
» Elle foule à ses pieds la fraude & l'im- » posture.
» Son code est éternel, son nom est la » Nature.
» Elle te dit, sois bon, songe que la » bonté
» Est le lien des cœurs : aime la vérité ;
» Bientôt de l'imposteur l'espérance est » trahie.
» On le croit aujourd'hui, demain on » s'en défie.
» Que les moindres discours que ta bou- » che répand
» Soient vrais, simples comme elle, ou » le mépris t'attend.
» Sois sobre en tes plaisirs ; c'est de la » tempérance
» Que naissent les longs jours d'une » douce existence.
» Sur-tout, jeune imprudent, chez Laïs » ne vas pas
» Acheter des regrets, payer cher le » trépas.
» Regarde Floricourt, contemple, si tu » l'ose,
» Ce teint plombé, ce front jadis paré » de roses,
» Ces levres, cet œil cave, & déjà » presque éteint,
» De ses tourmens honteux chaque mus- » cle est empreint ;
» Un poison infernal circule dans ses » veines ;
» Des remedes tardifs les ressources sont » vaines ;
» Sur son lit de douleurs, vois pleurer » l'amitié :
» Regarde cet objet d'horreur & de » pitié :
» Une maigreur livide a remplacé ses » charmes ;
» Rien ne peut le sauver, les remords » ni les larmes. »

Le second Chant traite des supplices & de la peine de mort, qu'il réprouve, & il traite cette matiere avec beaucoup d'énergie. Il y a déjà long-tems que plusieurs gens savans & plusieurs Jurisconsultes ont écrit contre la peine de mort

mort, en ont montré les inconvéniens & ont desiré qu'elle fût supprimée, & que l'on put trouver une autre maniere de punir les criminels sans leur ôter la vie. L'Auteur dit :

» Les gibets, les bûchers, la roue & la
» torture
» Monumens fugitifs de trop de cruauté,
» Dont s'éloigne en pleurant le sage
» épouvanté,
» N'arrêtent pas la main par le crime
» enhardie.
» Cet horrible moment frappe, passe &
» s'oublie.
» Ne peut-on sans la mort punir les
» Criminels ? »

A la suite du Poëme est un Commentaire sur le Code de la Nature en deux parties, dont la premiere est intitulée : *contre Hobbes & contre ceux qui ont dit que l'homme naissoit méchant ;* elle contient 60 pages. La seconde partie, qui en contient plus de quarante, traite des supplices & de la peine de mort, & est suivi d'un entretien du Philosophe Criton, Disciple de Socrate, & de Barbarakinquorix, l'un des 500 d'Athènes. C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire ces Commentaires qu'on affoibliroit en voulant en donner l'extrait. Au surplus l'Auteur a été conduit par des motifs très-louables, & il nous semble qu'on ne peut que louer ses intentions.

[*Extrait de M. Coqueley de Chaussepierre.*]

COURTES Notices de divers Ouvrages restés en arriere.

NOUVEAUX Synonymes François ; ouvrage dédié à l'Académie Françoise, par M. l'Abbé Roubaud. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1785. Avec Approbation & Privilege du Roi. Quatre volumes in-8°. de plus de 500 pages chacun.

NOUS commençons par cet ouvrage de M. l'Abbé Roubaud, & nous ne pouvons pas mieux montrer que la nécessité seule de nous remettre au courant & non le défaut d'importance des ouvrages, nous oblige d'en comprendre ainsi un grand nombre dans un seul extrait. Cet ouvrage en effet a toute l'utilité que le genre comporte, & l'Auteur prouve, & l'Académie paroît avoir pensé comme lui, que ce genre en comporte beaucoup ; ce qui nous console de ne pas nous en occuper en détail, c'est qu'en effet il n'est pas trop susceptible d'extrait, c'est un Dictionnaire,

& tous les articles que nous aurions pu citer nous auroient laissé le regret d'en omettre une multitude d'autres aussi dignes d'être offerts à nos lecteurs. Ce livre n'est pas un simple supplément aux *Synonymes François* de M. l'Abbé Girard, c'est un livre profond sur la langue & qui suppose la connoissance des autres langues dont elle dérive : l'Auteur expose savamment tout ce qui concerne les étymologies, il trace & suit exactement la route que les mots ont suivie pour arriver de leur signification étymologique & originaire jusqu'à celle qui leur a été assignée par l'usage ; & plus ces mots sont éloignés de leur premiere signification, plus ils offrent à considérer la marche de l'esprit humain dans tous les détails & dans tous ses degrés. Enfin nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de lire & de méditer cet ouvrage, où non-seulement la métaphysique de la langue est approfondie, mais où souvent la Grammaire sert de passe-port à des vérités très-importantes, très-fines & tres-délicates qui intéressent la Morale & la Politique.

Théâtre Moral, ou Pieces Dramatiques nouvelles, par M. le Chevalier de Cubières, des Académies & Sociétés Royales de Lyon, Dijon, Marseille, Rouen, Hesse-Cassel, &c. &c. Tome second, contenant cinq Comédies & un Mélodrame. A Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Galande, n°. 64; Bailli, rue S. Honoré, près de la rue des Petits Champs; Belin, rue S. Jacques, près S. Yves, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. in-8°. 440 pag.

Les cinq Pieces contenues dans ce nouveau volume, sont *l'Amant Garde-Malade*, *la Diligence de Lyon*, *l'Epreuve singuliere ou la jambe de bois*, *Galathée*, la seule des pieces de ce volume, dit l'Auteur, qui ait eu les honneurs de la représentation, c'est la seule aussi qui soit en vers ; *les Bracelets* ; le Mélodrame a pour titre : *Oreste & les Furies*. On a déjà fait, on pourroit faire encore bien des critiques de ces Pieces ; on pourroit décourager un Auteur encore jeune, destiné peut-être à jouer un rôle dans les Lettres ; si ces Comédies n'annoncent pas dans les détails une connoissance assez parfaite, un tact assez fin, un sentiment assez sûr des convenances ; s'il y manque ce que l'expérience & l'usage donnent toujours tôt ou tard à un bon esprit, on ne peut nier du moins qu'elles n'aient le mérite d'être morales ; elles ont d'ailleurs de l'intérêt, & le lecteur a quelquefois le plaisir de se surprendre dans des momens d'émotion inattendus ; enfin elles donnent à tous égards une tres bonne opinion de leur Auteur, ce qu'on

ne peut pas toujours dire de beaucoup d'ouvrages qui peuvent ſuppoſer plus de talens.

Le Congrès de Cythère, & *Lettre de Léonce à Erotique ſon fils.* Traduits de l'Italien du Comte Algarotti.

Solo chi ſegue ciò che piace, è ſaggio.
Geruſ. liberat.

A Cythère, & ſe trouve à Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée, n°. 38, 1786. in-8°. 69 pages.

Ces deux ouvrages Erotiques du Comte Algarotti ſont célebres, & nous paroiſſent ici traduits avec la même élégance & la même grace qu'ils ont dans l'original. La Lettre de Léonce à Erotique, qui eſt à la ſuite du *Congrès de Cythere*, eſt une eſpece d'Art d'Aimer, qui retrace pluſieurs des préceptes déjà donnés par Ovide; le Traducteur a mis en note tous les vers de ce Poëte dont M. Algarotti a fait uſage. Il dédie ſa traduction aux Dames Françoiſes; Meſdames, leur dit-il, « permettez-moi de vous faire » hommage de ma traduction; vous » y trouverez une peinture exacte » des différens ſyſtêmes que ſuivent en amour la France, l'Angleterre & l'Italie; vous n'y apprendrez point à ſubjuguer les » cœurs : c'eſt un art dont vous » avez été de tout tems en poſſeſſion. Vous y verrez celui de » rendre vos adorateurs plus vrais » & plus fideles. Sexe aimable & » charmant, livrez-vous ſans crainte à ces heureux tranſports, à » cette tendre & ſage folie, la » pierre philoſophale du bonheur. » Soyez toujours ces Françoiſes » enjouées qui ſe livrent au ſentiment, ſans en reſſentir ou faire » éprouver la monotonie ou la fadeur, & vous ſerez à jamais les » bien-aimées de l'amour. » Il finit par ſe dire le plus tendre & le plus dévoué de leurs ſerviteurs, mais il ne ſe nomme pas.

Fables nouvelles; par M. Gobet, Etudiant en l'Univerſité de Paris. A Amſterdam, & à Paris, chez les Marchands de Nouveautés, 1786. Brochure in-8°. 14 pages.

Si cet Etudiant eſt bien jeune, comme il y a lieu de le penſer, rien n'empêche qu'on n'eſpere beaucoup de lui, & des gens qui ont commencé plus mal ont fini par être célebres. C'eſt tout ce que nous en pouvons dire, & en citant comme échantillon de ſon talent naiſſant la Fable ſuivante, priſe à l'ouverture du livre, nous ſentons combien elle eſt médiocre ; mais c'eſt beaucoup dans le premier âge de n'être pas complettement mauvais.

LE RAT SAVANT,

FABLE.

Un Chat gourmand, mauvais imitateur
De ce *Rodilard* redoutable,
De ce grand *Rodilard* si vanté dans la fable,
Aussi glouton que lui, mais mauvais raisonneur,
Voulut renouveller cette ruse fameuse,
Qui fut jadis si malheureuse
Pour la gent souriquoise. Il se pent au plancher.
Un Rat survient, le voit, court se cacher,
En lui criant : La ruse est vaine,
Va, mon ami, *j'ai lu mon la Fontaine.*
Il est toujours bon d'avoir lu,
Un Rat plus ignorant auroit été perdu.

Cette morale même est de bien bon augure de la part d'un Etudiant.

L'Influence de Boileau sur la Littérature Françoise, avec un coup-d'œil rapide, & un jugement impartial sur tous les Ouvrages de ce Poëte. Par M. M. D. C. C. R.

Au joug de la Raison asservissant la rime,
Et même en imitant toujours original,
J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
Rassembler en moi, Perse, Horace & Juvénal.

A Londres, & se trouve à Paris, chez Fournier, Libraire, rue du Hurepoix, près du quai des Augustins, 1786. in-8°. 73 pages. Prix, 1 liv. 4 sols.

On ne peut trop vanter le goût exquis & severe de Boileau, & la belle législation qu'il a su donner aux Poëtes ; son influence sur le goût fut sans doute très-générale & très-puissante, comme le prouve fort bien l'Auteur de cette espece de Panégyrique & d'Eloge historique, dont le sujet avoit été proposé pour le Prix de l'Académie de Nîmes en 1785, lequel a été remis à 1786. Nous ignorons si cet ouvrage a été couronné, l'avertissement ne le dit pas, mais il nous semble qu'il auroit pu l'être & que l'influence de Boileau sur la Littérature non seulement de son siecle mais en général sur la Littérature Françoise, y est très-bien développée & rendue très-sensible ; cet ouvrage est d'un homme qui aime véritablement Boileau & les Lettres. Après lui avoir rendu ce témoignage qui lui est dû, nous espérons qu'il ne trouvera pas mauvais que nous ne soyons pas entiérement de son avis sur tous les points, il s'étoit chargé de louer Boileau, nous ne devons ici que le juger.

« Boileau dans ses Satyres, dit » l'Auteur, l'emporte sur Perse & » Juvénal, atteint & égale Ho» race lui même. ».

Nous n'examinerons pas ici dans quelle proportion il peut être avec avec Horace, auquel il ressemble

un peu plus qu'aux deux autres, c'eſt-à-dire, qu'il a un peu plus imité, car d'ailleurs il lui manque d'avoir un caractere à lui & d'être original, il l'eſt pour le talent des bons vers peu connu juſqu'à lui, il l'eſt par le talent de décrier les mauvais Ecrivains, & ſur cet article, comme l'obſerve l'Auteur, ſon influence a été très-grande, mais il ne l'eſt point comme ſatyrique, comme peintre des mœurs de ſon ſiecle, & ſur ce point il nous eſt impoſſible de le comparer à Juvénal, bien loin de lui donner la préférence. Juvénal nous paroît Tacite écrivant en vers, c'eſt la même profondeur de penſée, la même énergie de pinceau, le même ton impoſant & terrible; tous deux ſont également la terreur des tyrans, des flatteurs, de tous les hommes vicieux & vils; ils ne badinent point, ils ne jouent point comme Horace avec les vices & même avec les crimes; leur indignation eſt franche & vraie & ſe communique à leurs lecteurs; ils ont bien véritablement

Ces haines vigoureuſes,
Que doit donner le vice aux ames vertueuſes.

Souvent ils ne diſent qu'un mot, & ce mot eſt tout ce qu'on peut dire:

Monſtrum nullâ virtute redemptum
A vitiis.

On ne trouve point dans Boileau de ces vers énergiques & terribles dont Juvénal eſt plein, il n'a jamais qu'une indignation froide & réfléchie empruntée de Juvénal comme ſon enjouement eſt emprunté d'Horace, & c'eſt ſans doute dans ce ſens que M. Marmontel a dit:

Mais je ne vois jamais Boileau ſenſible,
Jamais un vers n'eſt parti de ſon cœur.

Si Boileau a jamais reſſemblé à Juvénal c'eſt dans l'endroit où il le peint, non pas lorſqu'il dit que ce Poëte

Pouſſa juſqu'à l'excès ſa mordante hyperbole.

Car que fait-il s'il y a de l'excès & de l'hyperbole? Juvénal dit des faits, & ces faits méritent le ton dont il en parle, mais c'eſt dans les vers qui ſuivent,

Ses ouvrages tout pleins d'affreuſes vérités,
Etincelent pourtant de ſublimes beautés:
Soit que ſur un écrit arrivé de Caprée,
Il briſe de Séjan la ſtatue adorée:
Soit qu'il faſſe au Conſeil courir les Sénateurs,
D'un Tyran ſoupçonneux pâles adulateurs:
Ou que pouſſant à bout la luxure latine,
Aux Portefaix de Rome il vende Meſſaline.

Pourquoi Boileau a-t-il ici un degré d'énergie qu'on ne retrouve point ailleurs dans ſes vers? C'eſt

que Juvénal lui a fourni tous les traits qu'il emploie, & l'a rempli de son esprit : il est vrai qu'il l'imite en grand maître, en vrai Poëte, en homme de génie, facilement électrisé par un génie tel que celui de Juvénal.

Boileau, dit Racine le fils, se félicitoit avec raison de la pureté de ses ouvrages. *C'est une grande consolation*, disoit-il, *pour un Poëte qui va mourir, de n'avoir jamais offensé les mœurs :* à quoi on pourroit ajouter, dit encore Racine, *& de n'avoir jamais offensé personne.* Il nous paroît que ce mot de Racine le fils, est un trait contre Boileau, car sans doute il n'imaginoit pas que ce grand satyrique, qui avoit, de son aveu, dit la vérité à tout son siecle, n'eût offensé personne. L'Auteur de ce Discours paroît avoir entendu ce mot de Racine dans un sens favorable à Boileau, & comme il l'a trouvé sans doute un peu fort dans ce sens, il l'a modifié par un autre mot qu'il y ajoute : à la suite de cette phrase qui fait la condamnation de Boileau : *& de n'avoir jamais offensé personne*, il met celle-ci, *avec intention de lui nuire.* Conséquemment à cette idée, l'Auteur tâche d'établir que Boileau en attaquant les défauts Littéraires des Ecrivains, épargnoit toujours leur personne. Tout cela est bon pour le discours. Est-ce donc épargner la personne, que de la couvrir de ridicule avec l'intention la plus marquée ? En livrant Chapelain à la risée publique, ne l'offensoit-il pas, parce qu'il vouloit bien convenir que Chapelain étoit honnête homme ? Quelle que fût la réputation de Rollet, étoit-ce pour le servir qu'il l'appelloit un frippon ? Etoit-ce pour servir Mignot qu'il l'appelloit un empoisonneur ? Ce n'étoit pourtant pas la haîne des mauvais vers qui étoit contraire à ces gens-là dans l'esprit de Boileau ; Mignot & Rollet ne faisoient point de vers ; & ce Colletet crotté jusqu'à l'échine, qui va mandier son pain de cuisine en cuisine, est ce pour le rendre intéressant qu'on l'avilit avec tant d'indignité ? Huot & le Mazier, qui vivoient comme ils pouvoient, de leur profession, & qui ne devoient avoir rien à démêler avec Boileau, avoient-ils besoin qu'on les mît en contraste avec Patru, comme de mauvais Avocats qui gagnoient plus que lui par l'injustice du public ? Non, il faut parler de bonne-foi, Boileau étoit un véritable satyrique & il en avoit tous les torts ; il l'étoit même en petit, au lieu que Juvénal l'étoit en grand ; Juvénal indigné des vices de son tems, leur déclaroit la guerre au péril de sa vie : *vitam impendere vero.* Boileau lançoit à tort & à travers, pour rendre ses vers plus gais & plus piquans, des traits souvent fort condamnables contre ceux qu'il n'aimoit pas, & comme disoit Madame de Sévigné, il étoit cruel en vers. Pour ce qui regarde Perse,

Boileau n'avoit sûrement pas son obscurité, mais quand Perse est clair & beau, Boileau ne l'égale pas toujours.

« Boileau, dit l'Auteur, nomme » plusieurs Poëtes, ou plutôt il » souille sa plume du nom de quel- » ques misérables rimailleurs in- » connus aujourd'hui. »

Pas toujours de misérables rimailleurs, & sans parler des grandes injustices de Boileau envers Quinault, Perrault, Fontenelle, personnages bien supérieurs à ceux qui sont le plus vantés dans les Satyres de Boileau, plusieurs autres étoient des gens de Lettres estimés de leur tems par des talens dont la postérité ne peut plus juger, mais qui donnent beaucoup d'avantage parmi les Contemporains; c'étoient les confreres à l'Académie, & ils y jouissoient d'une grande considération : peut-être plusieurs réputations semblables de nos jours s'évanouiront-elles de même dans la postérité, tandis que des réputations ou plus foibles ou moins préparées & moins travaillées, moins soutenues par la confiance personnelle & par d'autres avantages périssables, iront toujours en augmentant.

Quidquid sud terrá est, in apricum proferet ætas,
Defodiet condetque nitentia.

Notre erreur est de croire que les choses ont toujours été comme nous les voyons, & que tous ces noms qui nous paroissent aujourd'hui ridicules, l'étoient de même avant les Satyres de Boileau; c'est en partie parce qu'ils n'étoient rien moins que ridicules que les satyres qui les attaquoient ont eu tant de succès; elles joignoient à leur mérite réel celui de la hardiesse. Pour ne pas parler de ceux qui sont maltraités dans les satyres de Boileau, on voit dans des Mémoires du tems que l'Abbé Têtu gouvernoit l'Académie, qu'est ce aujourd'hui que l'Abbé Têtu ? Et quand nous croirions même contre la vérité que ces Poëtes dont Boileau a rendu le nom ridicule, auroient été jugés par leurs contemporains comme ils le sont aujourd'hui par nous, il faudroit toujours en revenir à ce qu'a si bien dit M. Gresset :

Le Juvénal du siecle de Louis
Fit un talent du crime de médire,
Mes yeux jamais n'en furent éblouis,
Ce n'est point là que ma raison l'admire;
Et Despréaux, ce chantre harmonieux,
Sur les autels du poétique empire,
Ne seroit point au nombre de mes Dieux,
Si de l'opprobre organe impitoyable,
Toujours couvert d'une gloire coupable
Il n'eût chanté que les malheureux noms,
Des Colletets, des Cotins, des Pradons;
Mânes plaintifs, qui sur le noir rivage
Vont regrettant que ce censeur sauvage
Les enchaînant dans d'immortels accords,
Les ait privés du commun avantage
D'être cachés dans la foule des morts.

L'Abbé Batteux qui n'aimoit pas M. de Voltaire, avoit fait un parallele de la Henriade & du Lutrin, où il donnoit par-tout la préférence au Lutrin. Ces deux Poëmes n'étoient gueres dans le cas du parallele ; cependant on sentoit que cette idée de parallele n'étoit point absurde, & qu'exécutée avec beaucoup de justice sans esprit de parti & sans préjugé, elle pourroit satisfaire. L'Auteur nous paroît en dire la véritable raison, c'est que le Lutrin, sans être un Poëme Epique, prouva cependant que la Langue Françoise étoit assez riche, assez souple, assez mélodieuse pour soutenir la variété, l'élévation & la sublimité de l'Epopée.

Clarisse Harlove, Drame en trois actes & en prose. A Paris, de l'Imprimerie de *Monsieur*, & se trouve chez Née de la Rochelle, Libraire, rue du Hurepoix, près du Pont S. Michel, n°. 18, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. in 8°. 77 pages, & les Préliminaires 14. Prix, 1 liv. 10 sols.

Le nom de Clarisse Harlove prépare à un grand intérêt, & cette attente est remplie dans le Drame que nous annonçons. Les caracteres, les scenes, les événemens, les sentimens, tout est fourni par Richardson, mais il y a beaucoup de mérite à avoir réduit à trois actes, sans diminuer l'intérêt, ces beaux & vastes developpemens de Richardson que la vivacité Françoise accuse quelquefois de longueur, mais qui fournissent tant de ressources pour nourrir & fortifier ce même intérêt.

Théâtre de M. Rochon de Chabannes ; suivi de quelques Pieces fugitives. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût ; 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. Deux volumes in-8°.

C'est ici une seconde édition des Œuvres de M. de Chabannes ; la premiere étoit en un seule volume ; celle-ci est en deux ; mais voici à ce sujet un avertissement du Libraire qui mérite d'être cité pour servir de modele en pareil cas.

« Il a paru en 1775 une édition » en un volume in 8°. des Œuvres » de M. Rochon de Chabannes, & » ce volume contenoit les Pieces » suivantes : *Heureusement*, *la Manie des Arts*, *les Valets Maîtres* » *de la Maison*, *Hilas & Sylvie*, & » *les Amans Généreux*. J'ai suivi le » même format & le même ordre » des pieces, pour cette nouvelle » édition du Théâtre de M. Rochon de Chabannes ; le premier » volume contient les mêmes » pieces ; je n'y ai ajouté que » *l'Amour François*, & je préviens » que je fournirai le second séparément aux personnes qui ont » acheté la premiere édition, en » leur donnant même *gratis*, *l'A-*

» mour

» *mour François* qui complette à » présent le premier volume ; ainsi » cette nouvelle édition ne rendra » pas inutile la premiere, & per- » sonne ne sera obligé d'acheter » deux fois le même livre, ou de » garder un volume dépareillé. »

Le Public connoît depuis long-tems le mérite des pieces qui composent ce Recueil ; *Heureusement* est une des petites pieces qui ont le plus de succès à la Comédie Françoise, & qu'on joue le plus volontiers dans les sociétés particulieres ; la *Manie des Arts* a eu aussi un succès distingué & mérité, c'est le développement en action de ce vers du Méchant,

Des protégés si bas, des protecteurs si bêtes.

Hilas & Silvie est une Pastorale pleine de gout & de grace, où l'on trouve une multitude de jolis traits, tels que celui ci : Hilas, trouve Silvie enchaînée d'une guirlande de fleurs sur un lit de gazon & endormie ; il n'ose se croire aimé, & il dit :

Ce n'est pas à l'amant qu'on ne veut pas entendre,
A profiter d'un tel moment ;
L'objet aimé, lui seul, ne craint pas de surprendre,
C'est toujours lui que l'on attend.

Tout le monde se rappelle le succès de la Comédie des *Amans Généreux*, imitée de l'Allemand de Lessing, & l'effet que produit ce rolle si piquant de Verner. On se rappelle encore plus aisément le succès très-récent de la Comédie du Jaloux. Le Roi de Suede, qui a bien voulu en accepter la dédicace, a témoigné à l'Auteur sa satistaction par un billet, monument respectable de son amour pour les Lettres, & titre t ès-flatteur pour M. Rochon de Chabannes.

La petite Comédie du *Duel*, imitée aussi d'une piece Allemande, comme *les Amans Généreux*, est d'un grand intérêt & d'une excellente moralité ; nous en avons rendu compte dans notre Journal de Janvier 1784.

Les autres pieces qui composent ce Recueil, sont dignes de toutes celles dont nous venons de parler ; les pieces fugitives ont toujours du naturel & de l'agrément, souvent de la délicatesse. En général M. Rochon de Chabannes est un des hommes de ce siecle qui cultivent les Lettres avec le plus de sagesse, de goût & de succès, *dans le silence littéraire*, sans intrigue, sans autre ambition que de bien faire, & sa personne & ses œuvres sont faites pour inspirer le plus grand intérêt.

Entretiens d'un jeune Prince avec son Gouverneur ; ouvrage divisé en trois Parties, Institution Naturelle, Institution Sociale, Insti-

tution Politique. Publié par M. G...... L. de plusieurs Académies. A Londres, & se trouve à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluni, 1785. Quatre volumes in-12 de cinq à 600 pages.

La division de cet ouvrage comprend en effet dans l'ordre le plus simple toute l'éducation d'un homme ou d'un Prince. L'Auteur nous paroît marcher assez méthodiquement de vérités en vérités; la forme dialogique met les idées les plus abstraites à la portée du lecteur & ajoute à la clarté ainsi qu'à l'agrément : en un mot ce livre nous paroît augmenter le nombre des livres utiles sur l'éducation, nommément sur l'éducation des Princes.

Melcour & Verseuil, Comédie en un acte & en vers; par M. de Murville. Représentée pour la premiere fois par les Comédiens François ordinaires du Roi, le 8 Août 1785. A Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins, à l'Immortalité, 1785. Prix, 24 sols.

Un amant congédié par une lettre sans adresse, fait rendre cette lettre à son rival heureux avec l'adresse de ce rival, & jouit de son dépit : mais ce ne peut être & ce n'est qu'une tracasserie d'un moment, car il faut bien que des amans s'expliquent, & le premier mot d'explication dénoue la piece. Cette piece d'ailleurs a du naturel dans le dialogue, & de l'agrément dans la versification.

Eloge de Gresset. A Geneve, chez Barde, Manget & Compagnie, Imprimeurs-Libraires, 1785. Petit in-8°. 32 pages, jolie édition.

Ce Discours a concouru pour l'Academie d'Amiens; mais le prix, après avoir été remis quatre ans, a fini par être abandonné: nous nous en étonnons & nous en sommes fâchés; un Poëte si original devoit inspirer un Eloge digne de lui; l'Eloge dont nous parlons a du moins le mérite d'être le meilleur de ceux qui ont paru imprimés, & l'Auteur a le droit de se rendre le témoignage qu'il a loué Gresset avec justice & sans exagération. Nous ne parlerons pas des titres littéraires de Gresset, ils sont connus de quiconque aime la Poésie, mais voici des traits de son caractere qui nous paroissent bien saisis.

« Gresset fut étranger à Paris » par ses mœurs comme il l'avoit » été à la vie monastique par ses » goûts. Accueilli dans le monde » pour ses talens, sa vertu put s'y » croire exilée, sa paresse y trouva » peut-être l'oisiveté trop fati» gante, Gresset sentit qu'il avoit

» besoin de lui-même, & que » perdu dans ce tourbillon, il » falloit qu'il en sortît pour se re- » trouver : Gresset sentit encore » que dans ce monde où il vivoit, » celui qui n'appartient à personne, » appartient à tous. Il quitta donc » l'oisiveté de Paris pour aller se » reposer dans la culture des Let- » tres, & il se soumit au joug de » l'hymen pour vivre & demeurer » libre.... Il n'y a que la vertu » qui se plaise dans la retraite, il » n'y a que la modération qui fuie » le séjour des grandeurs. »

A propos de certains scrupules qui ont attiré à M. Gresset des plaisanteries satyriques bien vives, l'Auteur de l'Eloge s'exprime avec sagesse & avec justice : « Sa piété » inquiete, dit-il, s'examinant » elle-même, cherchant des fautes » dans une vie où il n'y en avoit » pas, s'allarma de ce qui auroit » honoré une autre vie. Gresset » n'occupa point assez le théâtre » pour ces repentirs....... Les » jugemens publics ne lui ont re- » proché que sa délicatesse; il ne » s'est écarté de la vertu qu'en en » passant les bornes. »

Il nous semble qu'il y a du choix & du goût dans ces idées & ces expressions.

Panégyriques de Saint Thomas de Cantorbéry, de Saint François-de-Paule, & de Saint François-de-Sales; par M. l'Abbé Mahieu, Chanoine de Crespy-en-Valois. A Paris, chez Berton, Libraire, rue Saint-Victor, vis-à-vis Saint-Nicolas, 1785. in-12 135 pages.

On ne s'attend pas à trouver dans le Panégyrique de S. Thomas de Cantorbéry l'Eloge du Roi Henri II son ennemi, quelque digne d'éloge que fût d'ailleurs ce grand Prince, mais ce n'est pas du tout le peindre avec vérité, que de lui reprocher un caractere artificieux, double & dissimulé, une avarice sordide, & cette multitude de défauts que lui attribue M. l'Abbé Mahieu. M. Hume & les Ecrivains Anglois disent qu'il étoit presque sans défauts, c'est trop dire sans doute, il avoit les défauts qui tiennent à la sensibilité! l'impatience, la colere, l'amour excessif des femmes, mais c'étoit en tout un Prince admirable dans ses vertus, excusable dans ses défauts, intéressant dans ses malheurs, sensible, premiere qualité des hommes, juste, premiere qualité des Rois, aimable, qualité rare & nécessaire. Il est vrai que dans la violence de ses démêlés avec l'Archevêque de Cantorbéry, il lui échappa un trait d'impatience qui fit de quelques courtisans des assassins & des sacrileges, tant il est nécessaire aux hommes & sur-tout aux Rois de réprimer les mouvemens de leur colere & de leur impatience! L'Archevêque de Cantorbéry est mieux peint par le seul choix du texte : *In diebus suis non pertimuit principem, & potentiâ*

nemo vicit illum. Saint François-de-Paule est fort bien peint aussi en un seul mot dans le texte : *Erat vir ille simplex ;* & Saint François-de-Sales par cet autre texte : *Intende, prospere procede, & regna propter veritatem & mansuetudinem, & justitiam.* Le style de ces trois Panégyriques est simple & pur.

L'Harmonie imitative de la Langue Françoise ; Poeme en quatre Chants, par M. de Piis, Ecuyer, Secrétaire-Interprete de Mgr. Comte d'Artois.

Il est un heureux choix de mots harmonieux. BOILEAU, Art Poét.

A Paris, de l'Imprimerie de Ph.-D. Pierres, premier Imprimeur ordinaire du Roi, &c. & se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue Copeau ; la veuve Duchesne, rue S. Jacques ; Brunet, rue de Marivaux ; Bailly, rue S. Honoré ; Hardouin, au Palais Royal ; le Jay, rue Neuve des Petits Champs ; & à Bordeaux, chez les freres la Bottiere.

De même que Boileau en décrivant l'Idylle, a fait une petite Idylle, de même M. de Piis, en entreprenant un Poëme sur l'harmonie imitative, s'imposoit la loi de donner par-tout l'exemple, c'est-à-dire, de reproduire partout ce que la Poésie a de plus brillant & de plus difficile, ce qui même ne devoit pas être prodigué, quand la chose seroit possible, c'est beaucoup qu'on puisse dire que cette difficulté est quelquefois vaincue dans ce Poëme, où il y a d'ailleurs de la verve & de l'esprit, & où une originalité assez piquante écarte l'ennui que pourroit produire cette continuité de descriptions & d'imitations. Mais il y a un écueil dont on est continuellement menacé dans un Poëme de cette nature, c'est celui des vers techniques. Les vers techniques ne sont point de l'harmonie imitative, ils en sont l'excès & en quelque sorte la parodie. L'énumération que fait l'Auteur des différentes lettres de l'alphabeth & de leurs propriétés relativement à l'harmonie imitative, tombe dans l'inconvénient des vers techniques.

Le *C* rival de l'*S* avec une cédille,
Sans elle, au lieu du *Q*, dans tous nos mots fourmille......
Fille d'un son fatal que souffle la menace
L'*F* en fureur frémit, frappe, froisse, fracasse......
Le *G* plus gai, voit l'*R* accourir sur ses traces ;
C'est toujours à son gré que se grouppent les Graces ;
Un jet de voix suffit pour engendrer le *G* ;
Il gémit quelquefois dans la gorge engagé......

Le Barbet irrité contre un Pauvre en désordre,
L'avertit par un *R* avant que de le mordre;
L'*R* a cent fois rongé, rouillé, rompu, raclé,
Et le bruit du tambour par elle est rappellé;
Mais c'est ici que l'*S* en serpentant s'avance,
A la place du *C* sans cesse elle se lance;
Elle souffle, elle sonne, & chasse à tout moment
Un son qui s'assimile au simple sifflement.
Le *T* tient au toucher, tape, terrasse & tue;
On le trouve à la tête, aux talons, en statue;
C'est lui qui fait au loin retentir le tocsin;
Peut-on le méconnoître au tic-tac du moulin?

Ce ne sont là que des vers techniques, ou, si l'on veut, ce sont des vers techniques; mais voici véritablement de beaux vers d'harmonie imitative:

Quelle sublime horreur! la foudre vagabonde
Ebranlant les échos de la voûte du Monde,
Du Midi jusqu'au Nord, du Levant au Couchant,
Roule de monts en monts, & bondit en grondant.

[*Extraits de M. Gaillard.*]



TRAITÉ des Haras, auquel on a ajouté la maniere de ferrer, marquer, hongrer & angloiser les Poulains; des remarques sur quelques-unes de leurs maladies, des observations sur le pouls, sur la saignée & sur la population, avec un Traité des Mulets; par M. Jean-George Hartmann, Conseiller de la Chambre des Rentes de S. A. S. Monseigneur le Duc Regnant de Wirtemberg, Membre de l'Académie des Arts de Wirtemberg, & des Sociétés de Physique & d'Economie de Zurich & de Berne; traduit de l'Allemand sur la seconde édition & sous les yeux de l'Auteur, avec figures. Revu & publié par M. Huzard, Vétérinaire à Paris, de plusieurs Académies, &c. Prix broché, 5 liv. Volume in 8°. de plus de 400 pages. A Paris, chez Théophile Barrois le jeune, Libraire, quai des Augustins, n°. 18, 1788.

NOUS avons déjà fait connoître des ouvrages de M. Huzard, éditeur de celui-ci. Le nom de cet Artiste Vétérinaire, un des plus habiles qui soit sorti de l'Ecole d'Alfort près Paris, donne aux personnes qui, comme nous, connoissent ses talens, une grande confiance dans le Traité des Haras de M. Hartmann. A son témoignage on peut ajouter celui de M. Delafont-Pouloti, Auteur du *Nouveau régime pour les Haras*, puisque, suivant l'Epître Dédicatoire, il y a trouvé des *vues neuves* & *des recherches intéressantes*. Au reste, le lecteur en jugera d'après le compte que nous en allons rendre.

Le Discours préliminaire est consacré à l'éloge des qualités du cheval, qui lui méritent le premier rang parmi les animaux domestiques. « Tout le monde connoît » l'élégance de sa conformation » extérieure, la régularité & la » proportion de ses membres, la » la majesté de sa taille, la fierté » de son regard, la noblesse de son » maintien, la grace & la précision » de ses mouvemens. » Le cheval a de la mémoire, de l'attention, du discernement, un sentiment délicat, de la hardiesse jusqu'à la témérité, une vîtesse incroyable, de la force, de la docilité, une douceur naturelle, de l'attachement pour l'homme & sur-tout pour son maître. Ces qualités sont prouvées dans le discours par des faits appuyés d'autorités. Quelques traits de M. de Buffon ne déparent point cet éloge. « L'utilité du » cheval est de la plus vaste » étendue. Du Monarque au La» boureur presque tous s'applau» dissent du service qu'ils en tirent. » Il est devenu si nécessaire chez » toutes les Nations policées, que » la richesse, la splendeur, la force » & la sûreté d'un Etat consistent » en grande partie dans la quantité » & la bonté de ses chevaux. Sans

» eux, les diverses parties de l'é» conomie, les postes, les affaires » de la guerre, le négoce & même » la navigation sur les fleuves, se» roient frustrés d'une infinité d'a» vantages. Et, comme ils sont par » leurs services, d'une ressource » inépuisable pour le commerce, » ils en sont aussi eux-mêmes une » branche considérable, tant à » cause de leur usage universel, » qu'à cause de la multitude qu'il » en faut, en particulier, dans les » armées, &c. » De là naît la nécessité d'élever beaucoup de chevaux dans un état, nécessité qu'a bien sentie en France M. Colbert. L'Allemagne est un pays où on en éleve une grande quantité. Cette partie de l'Europe en fournit à d'autres. Elle en a aussi besoin pour son agriculture, son commerce, & la propagation de l'espece; le seul Duc de Wirtemberg en entretient actuellement 30000.

On a à M. Huzard l'obligation d'avoir placé avant le Traité des Haras un avis sur les poids, les mesures & les monnoies employés dans l'ouvrage. Ce travail est extrait d'un Livre intitulé : *Itinéraire des routes les plus fréquentées.* Une table de réduction aux poids & mesures de Paris est commode pour l'intelligence du Traité.

M. Hartmann l'a divisé en Chapitres. Il distingue dans le premier les haras en *haras sauvages*, en *haras demi-sauvages*, & en *haras privés*, qui sont ou *Seigneuriaux*, ou *de la Chambre des Finances*, & en *haras du pays*. On donne le nom de *haras sauvages* à une troupe de chevaux qui vivent en été & en hiver, le jour & la nuit dans les forêts & sur les montagnes, ou dans les landes & les plaines, comme les bêtes sauvages; ils vivent de ce qu'ils trouvent, sans qu'on leur apporte autre chose qu'un peu de foin lorsque le froid est rigoureux & de longue durée. On les garde cependant; on ne leur procure d'autres abris que quelques hangards, éloignés les uns des autres.

Un *haras demi-sauvage* est celui dont les chevaux sont tout l'été jours & nuits dans les forêts ou pâturages, & qu'on ne nourrit qu'en hiver à l'écurie.

Lorsqu'on laisse seulement les chevaux au pâturage de jour & qu'on les rentre tous les soirs, ils forment un *haras privé*.

Enfin, on appelle *haras du pays* les chevaux que les paysans élevent, conformément à des Réglemens que leur donne le Gouvernement.

Le second Chapitre traite de l'établissement des haras privés, & de leur disposition extérieure. On doit proportionner le nombre d'animaux qu'on entretient & qu'on veut élever à l'étendue du terrain. Il faut qu'ils y trouvent leur pâture pendant tout l'été en suffisante quantité, & qu'on y récolte le foin nécessaire pour l'hiver. M. Hartmann croit que pour un haras

composé de 100 jumens poulinieres & de 212 poulains de lait de 2, 3 ou 4 ans, il faudroit 2415 journaux de terre, mesure de Wirtemberg, qui égalent 1510 arpens de Paris ou à peu près; il fixe 5 journaux, ou 311 perches & 17 pieds pour chaque jument pouliniere, & moins pour chaque poulain. Trop peu de pâturages, ou des pâturages trop maigres nuiroient à l'éducation des poulains. Ceux qui sont dans un terroir sec conviennent mieux; les chevaux en sont plus nerveux, plus forts; ils ont le sabot plus beau; en général il vaut mieux que ce soit sur des montagnes; l'air y est plus pur, plus sain, l'eau meilleure; à force de monter & de descendre les poulains se dénouent les épaules & les hanches, se procurent une taille mince & déliée; ils sont plus vifs, plus robustes; leur sabot est haut & petit. Il seroit bon cependant d'avoir aussi des pacages plats pour les jumens pleines, qui dans les montagnes seroient exposées à toutes sortes de dangers. C'est un grand bien d'avoir les pâturages près du haras, à cause des jumens qui veulent pouliner, & de celles qui ont des poulains de lait.

M. Hartmann n'oublie rien de ce qui concerne les commodités de constructions dans les bâtimens du haras, les soins qu'on doit y prendre des chevaux, la surveillance & le nombre des valets & leurs fonctions; il indique les especes de plantes qu'on doit cultiver en prairies artificielles, s'il n'y a pas assez de prés pour fournir les fourrages secs. C'est particuliérement dans la famille des graminées qu'il les choisit.

Le Chapitre trois comprend des regles générales sur la connoissance des chevaux. Le grand objet des haras est d'élever des chevaux beaux, sains & capables de service. « Selon les idées & les sensations communes *la beauté* consiste dans la proportion & l'harmonie des parties avec le tout. » Le cheval étant un animal destiné » à un certain usage, on regarde » sur-tout à ce que la forme tant » du corps en général, que des » membres en particulier, annonce » l'aptitude aux opérations qui lui » sont naturelles. Il faut que la figure du corps promette tout ce » qu'on peut en attendre, conformément à sa nature; & la plus » belle est celle qui y montre le » plus de disposition. Par là il est » aisé de distinguer les perfections » & les beautés réelles de celles » qui ne sont qu'imaginaires ou de » convention, &c. » D'après ces principes M. Hartmann décrit le cheval & détaille les qualités de chaque partie extérieure de son corps. Il fait voir les inconvéniens qui résultent, pour le service des vices de conformation. Un article qui appartient encore à la connoissance des chevaux, c'est celui de leur âge. On le reconnoît aux dents, le plus sûrement jusqu'à la dixieme année. Après dix ans,

les

les indices font fort incertains. Il y en a cependant que M. Hartmann rapporte. On croit que les jumens vivent plus long-tems que les chevaux. La durée de la vie des uns & des autres dépend des pâturages dans lesquels on les a élevés, de la qualité de la nourriture solide & fluide, qu'ils ont prise, de l'époque où on a commencé à les faire travailler, & enfin des travaux auxquels on les a soumis. Il y a des chevaux qui ont vécu jusqu'à 30 & 40 ans.

C'est dans le Chapitre IV que sont les regles & les expériences concernant en particulier les chevaux destinés à la propagation de l'espece. Nous en citerons quelques-unes : « On peut regarder sur la » foi de plusieurs observateurs » exacts, comme une regle infail- » lible, que celui des pere & mere » qui est né sous un climat plus » chaud ou qui surpasse notable- » ment l'autre en feu & en viva- » cité, a le plus d'influence sur la » forme & le tempéramment des » descendans, que, par exemple, » les poulains d'un étalon barbe » ou Espagnol & d'une jument » Allemande tiennent plus du pere » que de la mere, & qu'au con- » traire les poulains d'un étalon » Danois & d'une jument Napoli- » taine, ou d'un vieil étalon » phlegmatique & d'une jument » jeune & ardente, auront plus de » ressemblance avec les dernieres.

» Plus les climats, d'ou l'on » tire l'étalon & la jument, sont » opposés l'un à l'autre, plus aussi » les chevaux qu'ils produiront » seront parfaits.

» On ne sauroit assez recomman- » der de croiser, autant qu'il est » possible, les races des chevaux; » & il est de la plus grande impor- » tance de les renouveller dès la » troisieme ou au plus tard dès la » quatrieme génération, par des » étalons ou des jumens qui n'aient » encore servi, ni dans le même » haras, ni dans le même climat, » à la propagation.

» Il faut chercher à réparer les » imperfections de l'un (du mâle » ou de la femelle), par les per- » fections de l'autre.

» Il est utile que les étalons » soient dressés au manege, ou » tenus de quelque autre sorte en » haleine, ne fût-ce que pour em- » pêcher que le haras ne soit gâté » par des etalons obstinés & vi- » cieux. »

Le tems de la *monte*, objet du cinquieme Chapitre, est au printems, depuis la mi Mars jusqu'au commencement de Juin; c'est le tems indiqué par la nature pour la chaleur des jumens. Comme elles portent ordinairement 11 mois & 10 jours, elles mettent bas dans une saison où elles trouvent des herbes nouvelles. Les étalons exigent des soins & des alimens particuliers, qui sont exposés dans le sixieme Chapitre. Le septieme traite du *poulinement* des jumens, expression que je hazarde, parce qu'elle me paroît plus convenable

que celle d'*accouchement*; on dit *vêlement* de la vache, *agnelement* de la brebis. Pourquoi ne diroit-on pas *poulinement* de la jument?

M. Hartmann rapporte une observation, qui paroît bien peu croyable, quoi qu'il la garantisse, c'est que toutes les jumens, ainsi que les vaches, qui reçoivent le mâle avant midi, mettent bas communément au tems ordinaire, au lieu que presque toutes celles qui conçoivent dans l'après midi, ne mettent bas que huit jours après le terme & même plus tard. Quoi qu'il en soit, l'Auteur indique les signes du *poulinement*, il expose toutes les circonstances qui l'accompagnent & la suivent, les causes de l'avortement, les secours qu'on doit donner aux jumens dans les cas difficiles & après qu'elles ont mis bas, & ceux qu'on doit donner aux poulains. M. Hartmann a observé que les poulains qui en naissant ont le poil très-long & très-épais, à la maniere des chiens barbets, sont d'une mauvaise santé & le produit d'une gestation laborieuse. Il croit aussi que les poulains, qui en dormant étendent la tête droit devant eux, au lieu de la tourner vers le poitrail, comme ils l'avoient dans le ventre de leur mere, sont mal sains & meurent communément. Par cette situation ils cherchent à se rendre la respiration plus facile.

La conduite du haraslier, ou de l'homme qui veille sur le haras & le garde aux champs, est tracée dans le huitieme Chapitre.

Le sixieme ayant exposé la maniere de nourrir & de soigner les étalons; le neuvieme & le dixieme remplissent la même tâche à l'égard des jumens poulinieres & des poulains jusqu'à l'âge de quatre ans. La nourriture la plus ordinaire des chevaux parmi les peuples du Nord de l'Europe, c'est l'*avoine*, le *foin*, le *regain* & *la paille*. Les Arabes & les Espagnols leur donnent de *l'orge*. « Quoique les anciens aient » connu l'avoine, dit une note de » la 141e. pag., ils ne s'en servoient » pourtant pas, du moins dans les » climats chauds, pour nourrir les » chevaux. C'est toujours de l'orge » qu'on leur donne dans Homere » & dans les autres Auteurs de » l'antiquité. L'argent que les Chevaliers Romains recevoient de la » République étoit appellé, selon » Festus, *hordearium æs*. Du tems » de Salomon on ne donnoit aux » chevaux que de l'orge & de la » paille. Pline en parlant de l'orge » dit que ce n'étoit guere que la » nourriture des chevaux, &c. » Chacun s'est accoutumé à nourrir ses animaux domestiques de l'espece de grains, qui croissoit le plus aisément dans son pays. L'avoine est une plante des climats froids & tempérés, & l'orge est originaire des pays chauds, comme nous l'avons fait connoître. Il n'est donc pas étonnant que dans le Nord de l'Europe l'avoine, & dans le Midi l'orge ayant été de tout tems em-

ployés pour la nourriture des chevaux. Homere, Salomon & Pline vivoient dans des climats chauds ; M. Hartmann prescrit des remedes contre quelques incommodités & maladies des jumens & des poulains.

Les haras des particuliers ou haras privés, bien tenus & bien soignés, donneront sans doute dans un état de beaux & bons chevaux ; mais le nombre en sera borné, parce que peu de personnes auront assez de fortune pour faire toutes les avances que l'établissement de ces haras exige. Le grand avantage est de procurer la multiplication des chevaux par les soins des cultivateurs. Ils peuvent élever eux-mêmes ceux dont ils ont besoin, & en vendre quand ils en ont de trop. Le moyen que propose M. Hartmann pour n'avoir que de belles especes, même pour les travaux économiques, est l'établissement des étalons de distance en distance dans les campagnes. Chaque jument & chaque cheval entier, ayant les conditions requises, seroient enregistrés, le Gouvernement distribueroit à ses frais un certain nombre de beaux étalons ; on donneroit un étalon pour trente ou 40 jumens ; on seroit forcé de les y mener quand elles se trouveroient en chaleur, sous peine de punition ; le cultivateur, chaque fois que sa jument seroit saille, pairoit au garde étalon un prix fixe. C'est l'idée de l'établissement qui a été fait en France, malheureusement sans succès, puisque la production des chevaux depuis ce tems-là a diminué dans le Royaume à un point effrayant. Nous en avons donné la raison dans un Mémoire imprimé dans le premier volume des Mémoires de la Société de Médecine, & dans le premier Discours préliminaire de l'Encyclopédie méthodique, partie d'Agriculture. Les établissemens de ce genre, dans un petit Etat, peuvent être utiles parce qu'ils sont surveillés ; mais rarement ils réussissent dans un grand Royaume, où les abus se multiplient à l'infini. Nous sommes convaincus qu'il vaudroit mieux, en France, qu'on supprimât totalement l'établissement des étalons, & qu'on rendit aux cultivateurs la liberté d'en avoir chez eux, s'ils le jugent à propos. Les gens riches qui desireront former des haras privés, en recueilleront le produit, s'ils parviennent à faire naître de beaux chevaux ; le cultivateur, ordinairement, n'en éleve que pour son service, il n'a pas besoin qu'ils soient si beaux. Lorsque l'appas du gain le tentera, il prendra des précautions pour nourrir de belles jumens & un bel étalon. Nous ne pouvons donc adopter pour la France les regles & les dispositions des haras du pays contenus dans le onzieme Chapitre, quelques convenables qu'elles puissent être à un petit Etat, tel que le Duché de Wirtemberg. Toute l'influence que le Gouver-

nement François peut avoir pour l'amélioration de l'espece & la multiplication des chevaux consiste, si nous ne nous trompons pas, à procurer de beaux étalons, dans chaque pays d'eleve, à ceux qui les voudront soigner, mais sans contraindre personne à y mener ses jumens, & à donner des récompenses à ceux qui auront élevé de beaux chevaux, & un certain nombre de chevaux.

On lit dans le Chapitre douze la maniere de marquer les poulains, afin de distinguer ceux qui viennent de tel ou tel haras, de telle ou telle race, & celle de les ferrer, ce qui ne doit point être regardé comme indifférent.

Il y a dans le quatorzieme Chapitre quelques idées sur les maladies des chevaux, leurs symptômes & leurs guérisons. « Le traitement » des maladies des bêtes, dit M. » Hartmann, demande les mêmes » lumieres, les mêmes principes » & les mêmes médicamens que « celui des maladies humaines. La » seule différence qu'il y a, c'est » qu'on se regle, pour la dose de » ceux ci, sur la grandeur de l'a» nimal & sur le plus ou le moins » de forces de sa nature, & qu'en» tre des remedes pareillement » efficaces, le Médecin vétérinaire » peut choisir ceux qui coûtent le » moins. » Nous espérons qu'aucune personne de l'Art n'adoptera cette comparaison, que nous ne nous permettrons pas même de réfuter, parce qu'elle n'est conforme ni a l'observation, ni à l'expérience. Ce Chapitre est divisé en deux articles, dont l'un traite du pouls & de la saignée, & l'autre des purgatifs, qui ne doivent être employés qu'avec circonspection.

Il s'agit de la castration ou de l'art d'hongrer les chevaux dans le quinzieme Chapitre, où ces opérations sont bien expliquées.

La maniere de courtander les chevaux à l'Angloise, sujet du seizieme Chapitre, est très développée par M. Hartmann. Avant de l'exposer, l'Auteur se récrie contre cet usage qui s'introduit en France & ailleurs. La nature a donné aux chevaux une longue queue, pour chasser les insectes qui quelquefois les dévorent dans les climats où ils n'ont pas la peau assez dure, pour n'en pas être incommodés. C'est donc aller contre son but que de leur couper la queue. On assure qu'en Angleterre on ne voit pas ces légions d'insectes, qu'on rencontre en Allemagne & en France. Dans ce cas les Anglois ne feroient point tort à leurs chevaux ; mais ceux qui les imitent en cela, dans un pays sujet aux insectes, se conduisent contre toute raison, en les privant d'une arme nécessaire.

Le dernier Chapitre traite des mulets. Les especes les plus communes sont 1°. le *mulet* proprement dit, formé de l'âne & de la jument; cette espece est la plus multipliée, la plus belle & la

meilleure. 2°. Le *bardeau*, formé du cheval & de l'ânesse; l'animal est plus petit que le précédent. On compte aussi parmi les mulets les jumarts produits ou par le taureau & l'ânesse, ou par l'âne & la vache, ou par le taureau & la jument, ou par le cheval & la vache. On assure que ces animaux sont plus forts que les mulets ordinaires & courent très-vite. On a long-tems douté de l'existence des jumarts à cause de la disparité des oaganes de la génération des peres & meres. Il y a tant d'autorités réunies pour la constater, qu'on n'ose plus la révoquer en doute. M. Hartmann cite des exemples de fécondité des mulets ordinaires dans les pays chauds, d'après différens Auteurs; ces exemples sont rares. On a bien de la peine à les croire.

L'ouvrage de M. Hartmann est enrichi de notes savantes & instructives. Le texte & les notes nous paroissent propres à contribuer au progrès de l'Art d'élever & de multiplier les chevaux. On doit de la reconnoissance à M. Huzard de s'être chargé de revoir ce Traité, qui sans doute y a gagné par la maniere claire dont il l'a présenté. Aux notes de l'Auteur il en a ajouté quelques-unes qui ne sont pas les moins intéressantes.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK.

EURIPIDIS Tragædiæ, fragmenta, epistolæ ex editione Josuæ Barnesii nunc recusa, tomus III, continens Samuelis Musgravii notas integras in Euripidem. Accedunt prætor lectionis varietatem scholia auctiora, commentationes & animadversiones virorum doctorum exceptæ, & index verborum copiosus. Curavit Chr. Dan. Beckius, 1788. 4°. magn. 1090 pag.

Les tomes 1 & 2 de cette nouvelle édition d'Euripide ont paru en 1778 & 1779; ce troisieme volume la complette. Elle contient les notes entieres de Musgrave, & les principales observations de King, Pierson, Heat, Markland, Walkenaer, Reiske & Brunck; ainsi elle peut tenir lieu de plusieurs autres éditions. L'éditeur a donné les notes de Musgrave plus correctes que dans l'édition d'Oxford: il y a joint une dissertation très-étendue sur le Rhesus, une notice des manuscrits, éditions & traductions d'Euripide, une comparaison du texte de Barnès & de celui de Musgrave; les additions & corrections des Scholies par

King, Valkenaer & Musgrave, un petit Traité de Heath sur la mesure des vers tragiques grecs ; enfin un index contenant les mots & les phrases propres au Poëte Grec, & un second index pour les Scholies & les notes.

DE HALLE EN SAXE.

Junghans icones plantarum ad virum impressæ fo.

L'objet de l'Auteur est de publier les plantes dont on n'a point encore donné de figures, ou dont on n'en a donné que de très-médiocres. Il en paroît un quart de la premiere centurie. Elles sont fidelement rendues & accompagnées des dénominations de Linné avec le lieu où elles croissent, une notice & un jugement des figures qu'on en a publiées.

Le même Auteur donne en même tems un autre Recueil intitulé : *Icones plantarum officinalium ad virum impressæ.*

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

The Manæuverer or Skilful Seaman, &c. 1788. in-4°. 308 pages.

Cet ouvrage est une traduction du *Manæuvrier* de M. Bourdé, faite en Anglois par M. le Chevalier de Sauseuil. Les Anglois se plaignent de la traduction, mais ils rendent justice au mérite de l'ouvrage.

ITALIE.

DE FLORENCE.

Lettere di Fisica sperimentale di D. Serafino Serrati monaco cassinense della Badia di Firenze. Firenze, 1787. 81 pages in-12 avec fig.

Ces Lettres ont pour objet l'air inflammable, & les globes aërostatiques ; une machine pneumatique à mercure, un four à réverbere pour cuire le pain ; un électrophore sans le secours des résines, un petit bateau à feu, qui va par lui-même sans le secours du vent.

De usu Aquilæ imperii in sigillis imperatorum Romanorum principum Germaniæ aliorumque auctor Daniel Benjamin Forschet, Argent. Argentorati, Typis Joh Henr. Heitzii Universit. Typogr. Brochure 4°. de 32 pages, 1788.

Artis Diplomaticæ primæ Lineæ in usum auditorum Duxit Jer. Jacob. Oberlinus Log. & Metaph. P. P. O. Argentorati Typis Phil. Jacob. Dannbach, 1788. Brochure in-12 de 38 pages, non compris un Catalogue d'Auteurs relatifs à ce sujet.

FRANCE.

DE TOULOUSE.

Histoire & Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions &

Belles-Lettres de Toulouse. Tome troisieme. A Toulouse, de l'Imprimerie de D. Desclassan, Maître-ès-Arts, près la Place Royale, & se vend chez Manavit; & à Paris, chez Crapart, Libraire, Place S. Michel, 1788. 540 pages in 4°.

Ce volume, ainsi que les précédens, contient des Mémoires de Littérature, de Physique, de Chymie, de Botanique, d'Astronomie, entre-autres un Recueil précieux d'Observations de M. d'Arquier, une Table du monogésime de minute en minute, par M. Mercadier. Ce volume donne une très-bonne idée de l'activité & de l'émulation qui regnent dans l'Académie de Toulouse.

DE LYON.

Prix proposé par la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Lyon.

C'est par erreur que quelques Journaux ont annoncé que la Société Royale d'Agriculture de Lyon avoit proposé, pour sujet de prix, de *déterminer les plantes indigenes qui contiennent, dans leurs différentes parties, de l'huile grasse, &c.*

Cette Société propose, pour le concours de 1789, la question suivante: *Quelles sont les plantes qui peuvent être cultivées en France, pour être utilement employées, comme engrais, dans les lieux où les fumiers ne sont pas suffisans, telle que le lupin, le bled sarasin, &c.? Quels sont les avantages & les inconvéniens de cette culture?*

La Société demande les noms vulgaires, le nom botanique, & la désignation précise de chaque espece. Les Auteurs en donneront une description succincte. Ils décriront, d'une maniere plus détaillée, la culture qui leur convient & les procédés au moyen desquels on les dispose le plus favorablement à fertiliser la terre. On indiquera la culture particuliere des plantes qu'il faut destiner à la production des semences, en déterminant la quantité nécessaire dont il faut se pourvoir. Enfin on désignera les lieux & les climats qui conviennent à chaque espece, en comparant leurs avantages respectifs.

Le prix est de 300 livres. Les Mémoires ne seront admis au concours que jusqu'au premier Septembre 1789. Ils seront adressés, francs de port, à M. l'Abbé de Vitry, Secrétaire perpétuel de la Société Royale d'Agriculture, rue S. Dominique, ou envoyé directement à M. Terray, Intendant de Lyon.

DE PARIS.

Nouveaux Observatoires à Paris.

L'on travaille depuis un an à réparer l'Observatoire Royal à grands frais, à refaire les voûtes qui étoient dégradées, & à élever au dessus de la plate-forme un petit

Obfetvatoire d'où l'on puiffe voir tout autour de l'horizon ; M. le Comte d'Angivilliers, Directeur général des Bâtimens du Roi, a pris à cœur la reftauration de ce monument, & l'Aftronomie lui en aura l'obligation.

En même tems M. le Maréchal de Ségur a fait reconftruire un Obfervatoire à l'Ecole Militaire, fur un nouveau plan, avec toutes les commodités néceffaires ; il a fait acquérir pour le compte du Roi le grand quart de cercle mural de fept pieds & demi de rayon, conftruit par Bird en Angleterre, dont M. d'Agelet avoit déjà fait un excellent ufage, & il y a joint une lunette méridienne & une lunette parallatique à grande ouverture.

Enfin M. Geoffroy d'Affy ayant acquis une grande maifon dans la rue de Paradis, près de l'hôtel de Soubife, y a fait pratiquer un Obfervatoire très-commode pour l'ufage de M. de Lambre. M. d'Affy dont le goût égale la fortune, a rendu à l'Aftronomie un fervice important par cette nouvelle conftruction, en facilitant les travaux d'un des premiers Aftronomes que nous ayons actuellement ; & il a donné un exemple digne d'être fuivi par tous ceux que de grandes places mettent à portée d'être utiles au progrès des Sciences.

Sur l'argent fulminant.

Dans le Journal de Phyfique du mois de Juin, on trouve une expérience bien furprenante de M. Bertholet, fur une poudre qu'il fuffit de toucher pour qu'elle détonne avec violence, c'eft une diffolution d'argent précipitée par l'eau de chaux, étendue dans de l'alkali volatil cauftique & féchée. L'explication eft la même que celle de l'or fulminant, mais fon effet eft beaucoup plus dangéreux & plus furprenant.

Abrégé Chronologique d'Edits, Déclarations, Réglemens, Arrêts & Lettres-Patentes des Rois de France de la troifieme race, concernant le fait de Nobleffe ; précédé d'un *Difcours* fur l'origine de la Nobleffe, fes différentes efpeces, fes droits & prérogatives, la maniere d'en dreffer les preuves, & les caufes de fa décadence. Par L. N. H. Cherin, Confeiller de la Cour des Aides, & Généalogifte des Ordres du Roi. A Paris, chez Royer, Libraire, quai des Auguftins, &c. Avec Approbation & Privilege du Roi, 1788. in-12.

Nous donnerons une idee de cet ouvrage qui peut être très-utile à bien des gens.

Théorie générale de l'adminiftration politique des Finances, dédiée à *Monfieur*, Frere du Roi, par M. Grouber de Groubentall, Noble de l'Empire. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Marche au Marais, n°. 6, & Viffe, Libraire, rue de la Harpe, 1788. Avec Approbation

Approbation & Privilege du Roi. Deux volues in-8°.

Ces deux volumes présentent, 1°. des *Observations politiques* sur les finances, avec les grands principes sur cette matiere. 2°. Une *Théorie générale* de l'administration politique des finances, d'ou résulte un nouveau systême.

3°. Un Mémoire sur les *administrations provinciales*, qui a concouru au prix proposé en 1778 par l'Académie de Châlons, & non encore décerné. 4°. Un Mémoire sur *l'impôt territorial* unique. 5°. Un Plan de la *libération de la dette nationale*, où l'avantage & l'inconvénient des *emprunts publics* sont discutés. 6°. Un *Examen politique* du compte rendu par M. Necker 7°. Un *Mémoire* sur la suppression des saisies-réelles, directions & consignations, avec le plan d'un établissement propre à remplacer avantageusement ceux que l'Auteur propose de supprimer.

Lettres de M. Euler à une Princesse d'Allemagne sur différentes questions de Physique & de Philosophie. Nouvelle édition avec des additions, par MM. le Marquis de Condorcet & de la Croix. Tome second de 342 pages avec quatre planches en taille-douce. A Paris, chez Royez, Libraire, quai des Augustins, à la descente du Pont Neuf, 1788.

Ce volume traite de la nature de l'ame & de la liaison entre l'ame & le corps, de la liberté, des êtres intelligents, de la perfection & de la nature des langages; de la logique; de l'origine du mal, de la vraie félicité, de l'essence des corps, de la divisibilité & des Mondes. On aime à voir les idées que s'étoit faites sur la méthaphysique un aussi grand Géomètre qui avoit daigné quelquefois s'occuper de ce genre de réflexions.

Mais revenant bientôt à sa véritable destination il traite de l'électricité, des sons & des couleurs; il suppose ici ce qu'il a tâché d'établir dans le premier volume où il avoit proposé ses objections contre le systême de l'émanation de la lumiere; elles me paroissent dit-il, si fortes qu'on ne sauroit plus admettre ce systême; aussi ai je réussi à en convaincre plusieurs grands Physiciens, qui ont embrassé mon sentiment.

Réflexions sur la formation & la distribution des richesses. Par M. Turgot.

Ostendent terris hunc tantùm fata.....

ÆN. VI.

A Paris, chez Desenne, Libraire, au Palais Royal, n°. 1 & 2. Un volume in-8°. de 136 pag. 1788. Prix, 36 sols.

Lettres sur les grains, écrites à M. l'Abbé Terray, Contrôleur général, par M. Turgot, Inten-

dant de Limoges. A Paris, chez Desenne, Libraire, au Palais Royal, n°. 1 & 2. Un volume in 8°. de 134 pages. Prix, 36 sols.

Le Paradis perdu de Milton; traduction nouvelle par M. Moineron, seconde édition, revue, corrigée & augmentée de plusieurs notes & d'un précis de la vie de l'Auteur. A Paris, de l'Imprimerie de Seguy-Thibouft; chez Defenne, au Palais Royal; Onfroy, quai des Augustins, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. Deux volumes in-8°., le 1 de 376, le 2 de 304 pages.

L'Art de vérifier les dates des faits historiques, des Chartes, des Chroniques & autres monumens, depuis la Naissance de Notre Seigneur. Troisieme édition, par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. Tome troisieme. A Paris, chez Alexandre Jombert jeune, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 28, 1787. 324 pages infolio.

Cette sixieme livraison contient ce qui concerne les Comtes de Flandres, ceux de Hollande, les Archevêques de Mayence, de Cologne & de Treves, & les Comtes Palatins du Rhin jusqu'en 1449.

L'Art du Potier d'Etain, par M. Salmon, Marchand Potier d'Etain à Chartres. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, de Madame Comtesse d'Artois, & de l'Académie Royale des Sciences, rue des Mathurins, hôtel de Cluni. 155 pages infolio, avec trente-deux planches.

On est étonné, quand on entre dans les détails des Arts, de voir combien ils exigent de connoissances & de ressources de la part de ceux qui s'en occupent; & cette réflexion s'applique naturellement à l'Art du Potier d'Etain. Cet Art presque ignoré exige les connoissances réunies de presque tous les autres.

M. Salmon traite de l'essai, de l'alliage, des moules, du tour, de la maniere de forger & de planer, du commerce même de l'étain; il se propose d'y ajouter la partie du modeleur & du mouleur; il n'est pas difficile de s'appercevoir que cet Art est l'ouvrage d'un Artiste éclairé, & pour lequel aucune des connoissances qui ont rapport à sa profession n'est étrangere. Cet Art ne pouvoit être fait que par une personne qui s'en est occupé par état, & il n'est pas ordinaire de trouver, dans les Arts qu'on regarde comme purement mécaniques, des personnes de l'ordre de M. Salmon, c'est le témoignage que lui ont rendu dans leur rapport les Commissaires de l'Académie.

Histoire raisonnée du Commerce de la Russie; par Jean-Benoît Scherer, Pensionnaire du Roi, employé au Bureau des Affaires, Membre de plusieurs Académies, Conseiller du Grand Sénat de Strasbourg,

ci-devant Jurisconsulte du College Impérial de Justice à Saint-Pétersbourg pour les affaires de la Livonie, de l'Estonie & de Finlande. A Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente. Deux volume in-8°. d'environ 300 pages.

On trouve dans cet ouvrage une histoire curieuse du commerce de la Russie avec les Turcs, les Persans, les Chinois, avec l'Angleterre, l'histoire des Manufactures de Russie, l'évaluation des poids & des monnoies. Pierre I, vers 1715, établit plusieurs Fabriques, & l'on trouve ici une histoire intéressante de toutes les tentatives de ce grand Prince & de toutes ses Ordonnances pour le progrès du Commerce. A sa mort l'activité se rallentit en sorte qu'aujourd'hui même ce sont les Négocians Anglois, fixés à Saint-Pétersbourg, qui fournissent les draps & la flanelle pour l'habillement des Russes. Les guerres qui depuis quelques années épuisent la Russie, n'ont pas dû contribuer à rétablir le Commerce.

Journal de Médecine, Chirurgie & Pharmacie Militaire, publié par ordre du Roi, troisieme Cahier, Juillet 1788.

Pharmacopœia Collegii Regalis Medicorum Londinensis. Parisiis, apud Theophilum Barrois, Bibliopolam, ad ripam Augustinianorum n°. 18, 1788. Prix broc., 48 sols. in-8°, 154 pages.

Traité des Hernies, de M. Aug. Gotter Richter, Médecin & Conseiller de la Cour de Sa Majesté Britannique, Professeur de Médecine & de Chirurgie en l'Université, Président du College des Chirurgiens, Directeur de l'Hôpital Académique de Gottingue, Membre de l'Académie Royale des Sciences de cette Ville, de celle de Stockholm, & de la Société de Médecine de Coppenhague. Traduit de l'Allemand sur la seconde édition, par Joseph-Claude Rougemont, Docteur en Médecine, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie en l'Université Electorale de Bonn sur le Rhin, & ancien Démonstrateur d'Anatomie & de Chirurgie à l'Hôpital Militaire de Brest. Prix broché, 4 liv. 10 sols. A Bonn, de l'Imprimerie de Jean-Frédéric Abshoven & des héritiers Rommerskirchen, Imprimeur de la Cour & de l'Université Electorale, & se trouve à Paris, chez Théophile Barrois le jeune, Libraire, quai des Augustins, n°. 18, 1788. Petit in 4°. 310 pages.

Bibliotheque choisie de Contes Orientaux & Fables Persanes. A Paris, chez Royez, Libraire, quai des Augustins, près le Pont Neuf, 179 pages in-24.

Nous devons ce volume à M. Lenglez, déjà connu par son Dictionnaire Tartare. On y trouve 72 pages de Fables & de Contes, ensuite le Moraliste Oriental en 43 pages; une Notice historique sur

la vie & les ouvrages de Ferdouffy, Poëte Perfan, auffi célebre en Orient qu'il eft inconnu parmi nous. Elle eft fuivie de quelques extraits de fes ouvrages qui font dans le genre héroïque, & principalement d'un Poëme intitulé : *Le Livre ou le Poëme des Rois.* Il mourut vers l'an 1150.

Ce volume eft une fuite du Recueil que nous devons aux foins de M. Royer, & dont nous avons déjà annoncé un des volumes à l'occafion d'un Conte Moral intitule : *le Noble*, & qui méritoit fpécialement d'être connu.

Hiftoire univerfelle, depuis le commencement du monde jufqu'à préfent, d'après l'anglois. Par une Société de Gens de Lettres. Tome quarante-quatrieme, contenant la continuation & la fin de l'Hiftoire de la Hollande, ou des Provinces-unies, & le commencement de celle d'Angleterre ou de la Grande-Bretagne, enrichie des Cartes néceffaires. A Amfterdam, & fe trouve à Paris, chez F. G. Mérigot le jeune, Libraire, fur le quai des Auguftins, au coin de la rue Pavée, N°. 38. 1788 : Volume in-4°. de 563 pages.

Ce Volume eft la fuite de l'Hiftoire univerfelle, édition de Hollande, in 4°., différente de l'édition de Paris qui eft in-8°. Il contient la continuation & la fin de l'Hiftoire de Hollande, & le commencement de celle d'Angleterre. Mérigot le jeune fe propofe de continuer cette édition; ainfi ceux qui ont les premiers volumes doivent s'adreffer à lui.

Lettre d'un Voyageur à M. le Baron de L***, fur la guerre des Turcs.

Amica veritas.

A Philadelphie, & fe trouve à Paris chez la veuve Tilliard & fils, Libraires, rue de la Harpe, proche celle Pierre-Sarafin. Cloufier, Imprimeur du Roi, rue de Sorbonne. 1788. Un Volume in-8° de 35 pag.

L'Auteur qui connoît les Orientaux avec lefquels il a vécu long-tems fe propofe dans cette brochure, de faire voir combien il eft utile à différentes Nations de l'Europe, que ces peuples foient confervés dans leurs poffeffions & dans l'état où ils font depuis long-tems, que ceux qui foutiennent le contraire ne les connoiffent pas. Cet Ouvrage mérite d'être lu avec la plus grande attention.

Connoiffance des temps à l'ufage des Aftronomes & des Navigateurs, pour l'année commune 1790, avec des additions : publié par ordre de l'Académie Royale des Sciences, par M. Méchain de la même Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1788. 410 pages in-8°.

Ce Volume eft le troifieme que nous devons à M. Méchain, qui s'en occupe avec autant d'intelligence que de foin; les additions qui contiennent 170 pages, renfer-

ment les nouvelles Tables de la Lune publiées en Angleterre, par M. Mason, des Tables de Mars par M. de la Lande. M. de Lambre y donne une seconde suite de nouvelles Tables d'aberration & de nutation pour 92 Etoiles, la plupart zodiacales; la comparaison des longitudes & latitudes des Etoiles de Mayer, avec celles de Flamsteed, Bradley & la Caille; des remarques nouvelles sur les Catalogues de Mayer & de la Caille, & des corrections pour le Catalogue de Bradley publié dans le Nautical Almanac de 1773. M. Méchain donne aussi la notice de tous les Ouvrages nouveaux qui ont paru depuis un an pour le progrès de l'Astronomie, & la découverte curieuse faite par M. de la Place sur la cause de l'équation séculaire de la Lune, l'extrait des Observations Météorologiques faites à l'Observatoire Royal, & les Elémens de la Comète de 1787 découverte par M. Méchain.

Principes de Morale, de Politique & de Droit Public, puisés, dans l'Histoire de notre Monarchie, ou Discours sur l'Histoire de France, dédiés au Roi. Par M. Moreau, Historiographe de France. Tome XX. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1787. Prix 3 liv. 12 sols broché, chez Moutard, hôtel de Cluny.

Œuvres Morales de Plutarque, traduites en François, par M. l'Abbé Richard de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Toulouse, tom. 9 & 10. A Paris chez la veuve Desaint, Libraire, rue du Foin Saint-Jacques, 1788. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Collection Universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France. Tome XXXVIII, contenant les Mémoires de François de Rabutin, &c.

Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences; rapports des Commissaires chargés par l'Académie des projets relatifs à l'établissement des quatres Hôpitaux, imprimés par ordre du Roi. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1788.

Ces rapports qui sont au nombre de trois & qui ont paru à trois différentes époques, se trouvent chez Moutard Imprimeur Libraire de la Reine, hôtel de Cluny, rue des Mathurins. Prix 4 liv. 16 sols les trois rapports.

Mes Souvenirs, & autres Opuscules Poëtiques de M. le Gay. Nouvelle édition ornée de figures.

Heureux qui dans ses vers fixant de sa jeunesse
Les chagrins passagers, les fugitifs plaisirs,
Se ménage de loin, pour charmer sa vieillesse,
La ressource des souvenirs.

Deux parties, en deux volumes,

Pays de Vaud, & se trouve à Caen, chez Manoury l'aîné, & à Paris, chez Belin, Libraire, rue Saint-Jacques, 1788.

Oraison Funèbre d'Illustrissime & Révérendissime Seigneur Monseigneur Georges-Louis Phelipeaux d'Herbaut, Patriache, Archevêque de Bourges, Primat des Aquitaines, Chancelier Commandeur des Ordres du Roi, Supérieur de la Maison & Société Royale de Navarre, &c.; Prononcée dans l'Eglise Patriarchale, Primatiale & Métropolitaine de Bourges. Par M. l'Abbé Fauchet, son Vicaire-Général, Chanoine d'Honneur de sa Métropole, Abbé Commendataire de Monfort, Prédicateur ordinaire du Roi. A Paris, chez J.R. Lottin de Saint-Germain, Imprimeur-Libraire ordinaite de la Ville, rue Saint-André des Arcs, Nº. 2, 1788. In-4°. 48 pages.

Eloge de M. le Comte de Vergennes, lu le 12 Février 1788, dans la séance publique de la Société Royale de Médecine, par M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société, &c. A Paris, chez Barrois le jeune, Libraire, quai des Augustins, nº. 18, 1788. in-4°. 63 pages.

Tableau général de l'Empire Othoman, divisé en deux parties, dont l'une comprend la Législation Mahométane; l'autre, l'Histoire de l'Empire Othoman. Dédié au Roi de Suede, par M. de M*** d'Ohsson, Chevalier de l'Ordre Royal de Wasa, Secrétaire de S. M. le Roi de Suede, ci-devant son Interprete, & chargé d'affaires à la Cour de Constantinople. Seconde édition. in-8°. figures. A Paris, de l'Imprimerie de *Monsieur*, & se trouve chez P. Fr. Didot jeune, Imprimeur de *Monsieur*, quai des Augustins. Prix des deux premiers volumes brochés 14 liv.

Le premier volume in folio de cet ouvrage de M. le Chevalier de M*** d'Ohsson, publié depuis quelques mois, a justifié la haute opinion qu'on avoit conçue de son auteur; ceux même à qui l'objet de ce grand Tableau d'un des plus grands Empires, étoit le moins étranger, ont été frappés de l'étendue, de la nouveauté & de l'importance des matieres qu'il renferme. Les circonstances politiques où se trouve l'Empire Othoman, fortifient singulièrement l'intérêt de ce Tableau général, devenu aujourd'hui un livre nécessaire. La beauté de son exécution, de la typographie, du papier, des estampes, en ont rehaussé le prix; & comme l'accueil qu'il a reçu du public ne laisse plus à l'auteur qu'un petit nombre d'exemplaires de l'édition in-folio, il s'est déterminé à donner une seconde édition, qui sera composée, pour la totalité de l'ouvrage, de 12 à 14 volumes in 8°, & ornée de 30 estampes. Les deux premiers volumes qu'on met en

vente aujourd'hui, chez Didot jeune, Imprimeur de *Monsieur*, quai des Augustins, en contiendront six, sans compter le frontispice, & comprennent en entier le premier volume de l'édition in-folio.

La souscription pour la grande édition, reste toujours ouverte chez l'Auteur, en s'adressant toute la matinée à M. de Saint-Julien, rue de la Chaussée d'Antin, n°. 8.

Carte de la Mer Noire, ou Carte du théâtre de la guerre entre les Turcs, les Russes & l'Empereur, comprenant la plus grande partie de l'Empire Otoman, partie des Etats de l'Empereur, de la Russie & de la Pologne. Dressée par Dezauche, Géographe & successeur des sieurs Delisle & Phil. Buache, premiers Géographes du Roi & de l'Académie Royale des Sciences.

Cette Carte en deux grandes feuilles très bien gravée, & qui contient beaucoup de lieux, vient d'être dressée avec soin par un Géographe habile, pour aider à suivre les opérations de la guerre. Elle comprend tous les pays situés depuis le 34e. jusqu'au 63e. degré de longitude du méridien de l'isle de Fer, entre lesquels se trouvent compris Vienne, la Hongrie, la Galicie, la Bukowine, la Transilvanie, la Slavonie, la Croatie Turque, la Bosnie, la Servie, la Dalmatie, la Bulgarie, la Romanie ou Roumili, partie de l'Archipel, la Valakie, la Moldavie, la Bessarabie, l'Ukraine, la petite Tartarie, le Gouvernement de Tauride ou la Krimée, les Mers Noire & Dazow, le Kuban, &c. Prix, 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue des Noyers.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DU MOIS D'OCTOBRE 1788.

Fin de la Table

LE

JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVIII.

NOVEMBRE.



A PARIS,

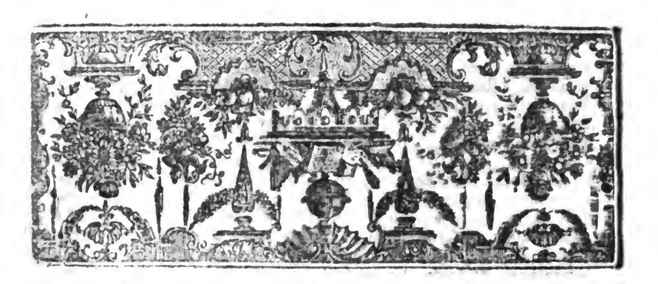
Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, N°. onze, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC PRIVILÈGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le Journal des Sçavans *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, No. II. C'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* Journal des Sçavans *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

NOVEMBRE M. DCC. LXXXVIII.

TRAITÉ de l'arrangement des Mots, traduit du Grec de Denys d'Halicarnasse ; avec des réflexions sur la Langue Françoise comparée avec la Langue Grecque, & la Tragédie de Polyeucte de P. Corneille, avec des remarques, par l'Abbé Batteux, des Académies Françoise & des Belles-Lettres. Pour servir de suite à ses *Principes de Littérature*. A Paris, chez Nyon l'aîné & fils, rue du Jardinet, 1788. Un volume in-12. 424 pages sans les préliminaires.

ON donne à la tête de ce volume une Lettre que M. l'Abbé Batteux, avant sa mort, adressoit à ses neveux, & qui présente quelques détails sur la vie privée & sur les ouvrages de l'Auteur. Né le 7 Mai 17 3, dans un village nommé Allend'hui, entre Rethel & Attigny, & ayant perdu son pere en 1725, il ne laissa pas

de se trouver en état d'entrer en troisieme à Reims, où après ses humanités, pendant lesquelles il prit quelques notions de la langue grecque, il passa en logique; mais cette étude ne fut accompagnée ni d'arithmétique, ni de géométrie, ni même de physique expérimentale. On ne lui parla point de mathématiques; « c'étoit, dit-il, ma » passion, je m'y serois livré avec » transport, & toutes les portes » de la haute physique m'auroient » été ouvertes. » Il semble que, comme il avoit fini sa théologie à 19 ans, il pouvoit encore suivre son goût naturel pour les mathématiques. Mais il employa les deux ans qui lui restoient, avant d'entrer au Séminaire, à reprendre l'étude des Belles-Lettres, & à se préparer pour recevoir des degrés en Théologie. C'est dans le Séminaire qu'il entreprit un cours complet de littérature; & à peine avoit-il vingt-deux ans, qu'on le choisit pour une chaire de Rhétorique de l'Université de Reims; & qu'on le mit ainsi à portée de faire des exercices publics de ce cours complet qu'il avoit rédigé. Le bruit de ses succès parvint à Paris, où il venoit lui-même de tems en tems reprendre des forces. On lui offre au College de Lizieux une chaire de troisieme qu'il accepte; il sollicite ensuite & obtient celle de rhétorique au College de Navarre, que la retraite de M. Dromgol laissoit vacante. Il obtient de même au College Royal celle qui vaquoit par la mort de l'Abbé Terrasson en 1749. Celle-ci lui valut le droit de présence à Reims, où ses grades & son septennium lui avoient procuré un Canonicat.

L'ennui d'une vie uniforme joint à quelques dégoûts qu'il essuya de la part de M. le Comte de Saint-Florentin qui lui ayant promis la survivance de l'Inspecteur du College Royal, manqua de parole, & quelques autres motifs le déterminerent à s'attacher à un grand Seigneur. Il ne vivoit & respiroit que pour ce Prince, lorsqu'un *intriguant*, dit-il, s'étant glissé entre ce grand Seigneur, & lui, sa véracité cessa de plaire, sa droiture fut de la fierté, sa sensibilité de la roideur, de l'orgueil. Les vapeurs le gagnerent, sa vie fut en danger. Il fallut fuir un air qui étoit un poison pour lui: il sortit donc, après trois ans & demi, *avec une ivresse de joie* qui seule put compenser tous ses déplaisirs. Le repos, la liberté, la campagne, une vie simple & unie ne purent réparer entiérement ses breches faites à sa santé. Un marasme universel, un spasme continuel, sans digestion, sans sommeil, lui faisoient voir de près la fin de ses jours, lorsqu'en 1767 les lumieres de M. Pomme lui donnerent de l'espoir. Sans saignée, sans drogues, même sans bains, tous ses maux disparurent. *Humecter* & *adoucir*, c'est à quoi se borna tout le régime qui lui fut prescrit.

Lorsqu'il entra à l'Académie

Françoise, on le crut l'ami & le protégé de l'Abbé d'Olivet qui n'y étoit pas aimé; ainsi il fut associé, dit-il, aux sentimens qu'on avoit pour lui. C'est du fond de la retraite qu'il s'étoit ménagé, & qui fut toujours l'objet de ses desirs, qu'il écrivit à ses neveux. C'est-là qu'il sentit le besoin de revenir à la philosophie du peuple pour se défendre de celle des philosophes qui jettoit du noir sur toutes ses pensées. « J'ai fui sans affectation, » dit-il, restant toujours à côté du » champ de bataille ; j'ai fui les » grands, parce que j'étois petit, » & que les petits sont écrasés par » les grands : j'ai fui les philoso» phes à la mode, parce que je » voulois l'être d'une autre ma» niere : j'ai fui les fripons & les » sots, parce qu'il n'y a qu'à per» dre avec les uns, & qu'il n'y a » rien à gagner avec les autres. »

Lorsque M. le Comte de Saint-Germain, appellé au Ministere, crut devoir disperser dans différens Colleges de provinces les Eleves de l'Ecole Royale Militaire, l'Abbé Batteux fut chargé de dresser & d'exécuter un plan d'éducation, avec le secours des gens de lettres qu'il croiroit propres à ce travail. L'ouvrage commencé en Décembre 1776 fut achevé en entier, & même imprimé en Septembre de l'année suivante, à la réserve de trois ou quatre volumes. Cette collection est en 46 volumes qui comprennent le cours d'études depuis la septieme jusqu'à la philosophie inclusivement. Ce travail fit reparoître avec plus de force ses incommodités, & une hydropisie de poitrine termina ses jours le 14 Juillet 1780. On connoît & les ouvrages qu'il a donnés au public, & le monument que lui a érigé l'amitié dans l'Eglise de S. André-des-Arcs.

Le Libraire qui publie le volume dont nous rendons compte, pour servir de suite aux *Principes de Littérature* de feu M. l'Abbé Batteux, a encore entre les mains trois ouvrages manuscrits du même Auteur. 1°. Traduction du VIIIe. Livre des Politiques d'Aristote sur l'éducation. 2°. Doutes sur le sens de quelques endroits d'Horace. 3°. Traduction du Dialogue des Orateurs, attribué par quelques-uns à Tacite, par d'autres à Quintilien.

L'objet du Traité de Denys d'Halicarnasse est exposé par ces termes de son traducteur : « J'exa» minerai d'abord, dit-il, ce qu'on » entend par arrangement des mots, » quels sont les effets de cet arran» gement ; quelle en est la fin, & » par quels moyens on peut arriver » à cette fin. Je dirai ensuite quelles » sont en général les principales » especes d'arrangemens que peu» vent recevoir les mots ; quels » sont les caracteres de ces diverses » especes ; & enfin ce que c'est » qu'un certain assaisonnement » poétique qu'on peut donner à la » prose ; & réciproquement ce que » c'est qu'une certaine aisance que

» la poésie doit emprunter de la » prose, & ce qui, dans l'un & » l'autre genre, peut être regardé » comme le point de la perfec» tion. »

Denys Longin, ce critique si judicieux, n'étoit pas sans doute satisfait de la maniere dont Denys d'Hal. avoit traité son sujet, puisqu'il crut devoir le traiter de nouveau dans un ouvrage qui n'existe plus, & que Tannegui Lefebvre regrette beaucoup, parce qu'il met le jugement de Longin bien audessus de celui de Denys d'Halicarnasse. Si M. l'Abbé Batteux n'est pas quelquefois entiérement du même avis que cet ancien critique, il le croit néanmoins dans les meilleurs principes, & ses jugemens lui paroissent dictés par la raison & le bon goût.

La nature de notre langue ne nous donne pas, pour l'arrangement des mots, les mêmes facilités que les Grecs & les Romains trouvoient dans les leurs : cependant M. l'Abbé B. veut qu'à cet égard nous suivions, autant qu'il est possible, la pratique de ces peuples. Il juge même que Denys d'Hal. accorde un peu trop au mécanisme des mots & au jugement de l'oreille, comme si l'ordre & la marche des idées, les affections plus ou moins vives de celui qui parle, n'influoient pas nécessairement sur l'arrangement des signes qui les représentent. « Il avoit » senti, dit-il, qu'il devoit y avoir » un principe de construction dans » la nature ; il l'a cherché, mais » dans le grammatical seul, ou » tout au plus dans la métaphy» sique du langage ; s'il se fût porté » du côté du moral qui, après » tout, fait la base des actions & » des pensées humaines, il auroit » trouvé les regles dans l'impor» tance relative des objets, ou » dans les mouvemens des pas» sions, &c. » Il ne s'agiroit plus que de savoir, si ce *moral*, dont parle M. l'Abbé B. entroit, ou devoit entrer dans le plan que s'étoit tracé Denys d'H. Ce critique dit, dans le Chap. V, qu'il n'a point trouvé, dans la nature, de regles pour la construction des mots, de laquelle naissent les charmes d'un discours : mais il est visible qu'il n'y prend pas le mot de *nature* dans le même sens que M. l'Abbé B. Il n'entend que ces principes naturels qui dirigent les Grammairiens, pour classer les parties du discours, *nom*, *verbe*, *adverbe*, &c., & ces regles de syntaxe qui, avec les idiotismes, ont tant d'influence sur le caractere d'une langue. Or il a observé que la nature considérée sous ce point de vue, ne lui offroit aucun principe pour cet arrangement de mots, d'où dépendent les beautés d'un discours.

En conséquence, il recherche d'abord ce qui rend une composition agréable, ensuite ce qui la rend belle. Il donne donc des regles pour le choix des mots, pour la formation des membres d'une

période, pour l'assortiment de ces membres; ce qui le conduit à l'examen des lettres, de leurs qualités, & de la maniere dont leur son est formé par l'action des organes de la voix. C'est ici qu'adoptant les idées des Grammairiens, il divise les consonnes en *muettes*, & en *demi-voyelles*. Celles-ci sont au nombre de huit, L, M, N, R, S, à quoi on ajoute trois doubles, le *zeta*, le *xy* & le *psi*, parce que ces lettres doubles ont quelque affinité avec le *sigma*. Rien de plus frivole & de plus mal imaginé que cette dénomination de *semi-voyele*, comme si ces lettres, lorsqu'elles sont destituées de voyeles, étoient capables de former quelque son. Aristoxene dit qu'elles ont *un peu de son, comme le frolement, le sifflement, un certain battement, en un mot quelque chose qu'on entend*. C'est une chimere. Ces prétendues *demi-voyeles* sont tout aussi *muettes* que les autres consonnes, si elles ne sont pas animées par quelque voyele. Denys d'Hal. dit, comme les Grammairiens, que le *zeta* est composé du d & de l's; le *xy* du k & de l's; le *psi* du p & de l's; & qu'on donne à ces lettres le nom de *doubles*, parce que les deux lettres dont elles sont composées conservent leur son. Il faut donc que, dans la prononciation de ces lettres doubles, les sons du *d*, du *k*, & du *p* se fassent entendre avant celui de l'*s*. Mais on convient que le *d*, le *k*, & le *p* sont des lettres muettes, qui, sans voyelles, sont incapables d'articulation. Ainsi ces lettres doubles rentrent dans la classe des muettes. Quant aux autres prétendues *demi-voyelles*, L, M, &c., il est évidemment aussi impossible de les prononcer, lorsqu'elles sont dépourvues de voyelles, que toute autre consonne. La dénomination qu'on leur donne est donc un abus de terme, que les Grammairiens devroient éviter : leur exemple n'a pas séduit M. l'Abbé B.

En parlant de la composition agréable, Denys d'Hal. avertit qu'il comprend, sous cette dénomination, *l'aménité*, *la grace*, *la facilité*, *& une certaine douceur qui s'insinue & qui persuade;* & que sous celle de beau il met la *magnificence*, *la gravité*, *la dignité*, *& une certaine sévérité qui impose & qui persuade aussi*. Quatre choses, selon lui, concourent à donner au discours cette perfection, le *chant*, *le rythme*, *la variété & la convenance qui suit les trois autres*. La définition qu'il donne du *rhythme* est très-nette & très-précise, mais elle ne s'accorde pas avec l'idée que M. l'Abbé B. attache à ce mot. Selon la doctrine constante de Denys d'Hal., *pied*, & *rhythme* sont absolument la même chose ; de sorte qu'il y a autant de *rhythmes* qu'on compte de pieds différens, *iambe*, *trochée*, *dactyle*, *spondée*, &c. Mais, suivant M. l'Abbé B., le *rhythme* ne differe point de la mesure. « Le *rhythme*, dit-il, mar-

» que ſimplement la durée, l'eſ-» pace du tems ou des tems ; & le » pied ou metre marque la ma-» niere dont cette durée ou ces » tems ſont remplis par des ſyl-» labes. » Sur quoi il cite les paroles de Quintilien, *alterum eſt quantitatis*, *alterum qualitatis*. Mais doit-il ici être queſtion de l'idée que les Romains ont attachée à un terme qu'ils avoient emprunté des Grecs ? Ils peuvent lui avoir donné un ſens plus étendu que les peuples à qui ils le doivent. Le vrai ſens d'un mot dépend de la volonté de ceux qui l'adoptent pour exprimer leur penſée. Il s'agit donc uniquement de ſavoir quel eſt celui qu'a donné Denys d'Hal. au mot *rhythme*, avec les Grammairiens Grecs, ou antérieurs, ou contemporains. Or, comme nous venons de le dire, il n'a mis aucune différence entre *pied* & *rhythme* ; de ſorte qu'un *iambe* & un *trochée*, quoiqu'appartenant à la même meſure, ne laiſſent pas de former des rhythmes différens. M. l'Abbé B. obſerve que Denys d'H. donne quelquefois au rhythme le nom de *nombre*, ce qui ne prouve rien ; parce que ce mot générique embraſſe le rhythme, comme le genre contient les différentes eſpeces qui lui ſont ſubordonnées. Les Grecs appliquoient auſſi le mot de *rhythme* à tous les objets qui ſe faiſoient remarquer par l'ordre & la régularité.

M. l'Abbé B. aſſure « qu'où il » y a des *rhythmes*, il ſe rencontre » des vers. » Cette doctrine eſt diamétralement oppoſée à celle de l'Auteur qu'il traduit. Denys d'H. prétend au contraire que la belle proſe eſt compoſée de rhythmes, ſans être formée de vers. Les rhythmes de cette proſe n'ont point de regle fixe, ſelon lui, ni pour la place, ni pour le choix. Au lieu que la poéſie eſt aſſujettie au choix & à l'arrangement des rhythmes, d'après les loix de la verſification. Voilà pourquoi l'Auteur, pour fixer à cet égard le caractere de la poéſie, & de la bonne proſe, qui doit être rhythmique, dit que la premiere eſt ἔμμετρος & ἔρρυθμος ; la ſeconde ne l'eſt point, mais ſeulement εὔρυθμος & εὔμετρος, & c'eſt en quoi conſiſte ſon affinité avec la poéſie. D'où il conclut que ſi la proſe étoit ἔμμετρος, & ἔρρυθμος, elle perdroit ſon caractere propre, & ſeroit ou poéſie épique, ou poéſie lyrique. Il eſt vrai qu'en grec une phraſe rhythmique en proſe peut aiſément ſe changer en vers iambiques, tétrametres, trimetres, dimetres qui admettent différentes ſortes de pieds ; mais il n'eſt pas moins vrai que ces vers, après qu'on y a fait uſage des licences que les regles permettent, doivent conſerver leur nature, & après cette opération, être encore des vers conformes aux loix de la poéſie. Or cette eſpece même de vers eſt bannie par Denys d'Hal. de la proſe bien faite & rhythmique, comme il l'enſeigne très-expreſſément.

ment. Comment pourroit-il donc avancer qu'il y a des vers par-tout où il y a des rhythmes ? Ce feroit une contradiction palpable & puérile.

Dans une de fes réflexions fur la Langue Françoife, M. l'Abbé B. obferve que nous avons cinq nafales *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, ou *am*, *em*. &c. qui manquent aux Grecs, « & que ce font de vraies voyelles, » puifqu'elles fe prononcent par » l'afpiration feule, fans articula- » tion, & qu'on peut les chanter » feules, *quoi qu'on ne chante que* » *les voyelles.* » Ou cette réflexion n'eft pas jufte, ou fi elle l'eft, nous ne l'entendons pas. L'*afpiration* eft felon lui, l'action par laquelle le poumon pouffe l'air au dehors ; & s'il remarque que « les » voyelles fe forment par l'afpira- » tion des poumons, avec une » fimple modification de la bouche, » fans aucun mouvement de la lan- » gue, » il obferve auffi que les confonnes fe prononcent par cette afpiration jointe à l'action de quelqu'un des organes de la voix. D'abord en quel fens eft-il vrai qu'on ne chante que les voyelles ? Il nous femble qu'on pourroit dire avec autant de raifon qu'on ne prononce que les voyelles, lorfqu'on parle. On fait bien que les confonnes ne s'articulent qu'à l'aide des voyelles ; mais avec ce fecours, le fon qui leur eft propre doit fe faire fentir, & dans le chant, & hors du chant. Ainfi elles ne font pas moins chantées que les voyelles dont elles font accompagnées. D'ailleurs que les fyllabes *an*, *en*, *in*, &c., ne foient que des voyelles, c'eft encore une chofe qui ne nous paroît pas exacte. La voyelle *a* fe prononce-t elle de même que la fyllabe *an* ? L'afpiration influe-t-elle feule fur le fon qu'elles rendent ? Ces fyllabes nazales font les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, terminées par une confonne qui ne s'articule qu'à demi. Comme voyelles, elles confervent le fon propre de chacune ; mais la prononciation de l'*n* n'eft pas complete, puifqu'elle fe forme, dans fa totalité, par l'action de la langue qui fe replie vers le palais. Dans la prononciation des fyllabes *an*, *in*, &c. la langue refte fans mouvement, & le fon commencé va fe perdre dans le nez. Il n'en eft pas de même quand nous prononçons certains mots latins *an*, *in*, *non*, &c., & même en françois l'*hymen*.

Au refte on peut accorder que les Grecs n'ont point connu ces fyllabes nazales, lorfqu'elles font feules, ou à la fin des mots ; mais il eft très-vraifemblable qu'ils les ont prononcées de même que nous, lorfqu'elles entrent dans la compofition d'un mot, foit au milieu, foit au commencement.

Il paroît que le favant Académicien, en travaillant à fa verfion a eu entre les mains trois manufcrits de la Bibliotheque du Roi, 3506, 1741 & 1797, qui ne lui ont pas été d'un grand fecours. Nous voyons du moins que le

premier ne lui a fourni qu'une correction dont on peut se passer ; & les deux autres une addition que le traducteur juge *nécessaire au sens*. Quant à la traduction même, elle est coulante, aisée, & élégante. Elle nous a paru d'ailleurs assez exacte en général, à la réserve de quelques endroits que nous ne releverons pas, & qui ne sont que de légeres taches. On en remarquera peut-être quelques autres, où elle paroîtra un peu trop abrégée ; mais on pardonnera aisément à l'Auteur cette liberté, quand on verra que le sens de l'original n'est pas altéré. Nous pouvons dire qu'elle ne déparera point les *Principes de Littérature*, auxquels elle sert de suite.

La Tragédie de Polyeucte est accompagnée de plusieurs notes que nos Tragiques trouveront utiles, même après celles de M. de Voltaire.

[*Extrait de M. Dupuy*.]

CARVILIA defensa : S. de Uxore sterili Dissertatio, historico-juridica quam divinis sub auspiciis ex decreto Ordinis jurisconsultorum pro licentiæ gradum Doctoris in utroque jure rite obtinendi ad D. Jovis XVI, Aug. A. R. S. 1787. Solemni censuræ submittit. Frid. Reinhard Kugler Argentinensis H. L. Q. C. Argentor Typis Henr. Heitz, &c. in-4°. p. 60.

VERS l'an de Rome 520, Sp. Carvilius Ruga donna le premier exemple du divorce, quoique selon l'usage des Romains, un mari eût pu alléguer plusieurs causes légitimes de répudier sa femme. Celle que produisit Carvilius fut que la sienne par le vice de sa constitution, étoit incapable de lui donner des enfans, *quia liberi ex ea, corporis vitio, non gignerentur*, ce sont les paroles d'Aulu-Gelle. M. Kugler prend la défense de Carvilia, & de-là le titre de sa Dissertation, divisée en deux parties. Dans la premiere il expose les principes généraux sur la nature & le caractere du mariage ; il examine plus spécialement dans la 2e., si suivant les regles tant de la droite raison, que du droit divin positif, du droit civil, canonique, & même de celui d'aujourd'hui, une femme stérile peut être légitimement répudiée. L'histoire lui fournit ensuite quelques exemples de Rois & de Princes qui peuvent jetter du jour sur la matiere qu'il traite.

Il établit dans la premiere partie, que la fin générale du mariage est le secours mutuel & légitime que les conjoints se doivent pour leur bien être ; & qu'ainsi le mariage, selon cette idée générale, doit être défini l'association de l'homme & de la femme pour partager durant leur vie la bonne & la mauvaise fortune. D'où il conclut que ceux qui ne font entrer dans

cette définition que la procréation & l'éducation des enfans, n'embrassent pas toute l'étendue du mariage, parce que cette fin secondaire qui est renfermée dans la fin plus générale qu'il assigne d'après la saine raison, n'a point lieu dans le mariage légitime avec une femme que l'âge a mis hors d'état d'avoir des enfans. Ces deux fins sont expressément marquées dans le premier & dans le second Chapitre de la Genèse. Il conclut pareillement que suivant la raison, & conformément à l'esprit du Créateur, le lien du mariage est perpétuel par sa nature, & ne peut être dissous, même par la volonté commune des contractans, à plus forte raison contre la volonté d'un des deux. Doctrine confirmée par les paroles de la Genese II, 24, S. Mathieu XIX, 6, & I, Cor. VII, 39. Selon le droit divin naturel, le divorce ne doit donc avoir lieu que lorsqu'un des conjoints manque à ce qu'exige de lui la fin du mariage, encore faut-il distinguer s'il y a dol, malice, ou simplement cas fortuit. Dans les deux premiers cas même, s'ils sont suivis d'un vrai repentir, il convient que le lien du mariage soit respecté. Si l'un des conjoints, par un événement fortuit, devient absolument inhabile à remplir ses devoirs, l'autre ne doit pas étouffer les sentimens de commisération, quoi qu'il lui soit permis de contracter un second engagement.

Quant au droit divin positif, il admet, selon l'opinion des Protestans, quelques causes de divorce, telles néanmoins qu'elles supposent dol & obstination de la part de celui qui est répudié, comme on le voit, Matt. XIX, 9, & I, Cor. VII, 15.

Dans la seconde partie, l'Auteur, après avoir donné l'étymologie, la définition, les divisions de la stérilité, après avoir parlé des preuves de la stérilité, qui souvent sont très-difficiles à acquérir, entre en matiere, & examine si la stérilité d'une femme est pour le mari une cause légitime de la répudier. Elle ne l'est point, suivant le droit naturel, dit-il, à moins que la femme ne se la soit malicieusement procurée, puisque la seule fin du mariage n'est pas la procréation des enfans. D'ailleurs la stérilité absolue, incurable, perpétuelle d'une femme est très-difficile à prouver. Combien n'a-t-on pas vu de femmes qu'on a cru long-tems stériles, & qui ont ensuite été fécondes? On ne peut pas douter, continue-t il, que selon le droit Mosaïque, le seul soupçon de stérilité n'ait suffi à un mari, pour répudier légitimement sa femme. J. C. a réprouvé formellement cette loi comme accordée à la dureté de cœur des Juifs. Il n'a, selon les Protestans, mis qu'une exception indiquée par le mot πορνεία, que les uns entendent de l'adultere, d'autres d'une autre maniere. Mais quelque

ſens qu'on adopte, on ne trouvera point que la ſtérilité ait été marquée comme une cauſe légitime de divorce.

Paſſant au Droit Romain, l'Auteur obſerve que, ſous les Rois, Romulus défendit aux femmes de jamais abandonner leurs maris, en permettant à ceux-ci de répudier leurs femmes, pour quelques cauſes, comme l'adultere, le poiſon donné à leurs enfans, mais la ſtérilité ne paroît point au nombre de ces cauſes, quoi qu'alors la population fût un objet de la plus grande importance. Après l'expulſion des Rois, on ſait que la Loi des XII Tables aſſignoit quelques cauſes légitimes de divorce, ſans pouvoir décider quelles elles étoient. Ces cauſes ſe multiplierent enfin avec le tems; mais Carvilius, comme on l'a dit, fut le premier qui allégua la ſtérilité, & ſe fit haïr de ſes concitoyens.

Vers la fin de la République la liberté du divorce fut portée à l'excès. La femme quittoit ſon mari avec autant de facilité que le mari répudioit ſa femme. Auguſte voulut que le divorce fût aſſujetti à des formalités ſolemnelles; mais on ne ſait s'il en fixa les cauſes légitimes, ſur-tout quand on conſidere qu'il approuva le procédé de Tibere-Néron qui répudia ſa femme enceinte, & qu'il l'épouſa lui-même dans cet état. L'abus des divorces prit de ſi fortes racines que les Empereurs Chrétiens ne tenterent pas de le réprimer. Juſtinien ne fit d'abord que l'accroître, enſuite il réſolut de mettre des bornes au divorce. Il proſcrivit celui qui ſe faiſoit par le conſentement commun des conjoints, à moins que ce ne fût pour cauſe de religion. Il fixa à ſix le nombre des cauſes légitimes de divorce, pour le mari; à cinq pour la femme. L'impuiſſance du mari fut pour la femme une cauſe légitime de divorce. La ſtérilité de la femme en fut-elle de même une pour le mari? Il faut diſtinguer; ſi la femme étoit ſtérile, parce qu'elle étoit inhabile à la conſommation, le mari pouvoit la renvoyer ſans ſon conſentement, qui étoit néceſſaire lorſque la ſtérilité ne venoit pas de cette inhabilité.

Quoique le Droit Canonique aſſigne pluſieurs empêchemens dirimens, ou qui rendent un mariage nul, M. Kugler obſerve que la ſtérilité n'en eſt point un, au contraire pluſieurs textes paroiſſent l'exclure aſſez poſitivement.

Dans les Royaumes Catholiques, ſur-tout en France, la ſtérilité n'eſt point une cauſe légitime de divorce, lorſqu'elle ne nuit point à la conſommation, & l'Auteur blâme René Choppin pour avoir cru le contraire, ſans avoir pu en alléguer aucune raiſon ſuffiſante. Quant aux Proteſtans, quoiqu'ils reconnoiſſent l'indiſſolubilité du lien conjugal, ils admettent quelques cauſes légitimes de divorce, mais ils ne s'accordent pas ſur le nombre. Les uns ſe réduiſent à une ſeule, ſavoir, l'adultere,

d'autres y ajoutent la désertion de la partie infidele, d'après les paroles de S. Paul, I, Cor. VII, 15. Les Tribunaux, parmi eux, ne reconnoissent que ces deux causes, quoique des Docteurs particuliers y en joignent d'autres, comme des embuches tendues par un des conjoints à l'autre, le refus obstiné de rendre le devoir conjugal, le crime de l'avortement, la condamnation de l'un des conjoints à une prison perpétuelle pour quelque délit, & la stérilité, si on se l'est procurée par artifice, & si elle est perpétuelle.

Quand on consulte l'histoire, on voit que plusieurs Souverains ont répudié, ou tenté de répudier leurs femmes pour la seule cause de stérilité. Aussi c'est une question s'ils n'en ont pas le droit, sur-tout lorsque l'extinction de la Famille Royale est à craindre. L'Auteur convient qu'on peut apporter de fortes raisons pour l'affirmative, quoique le sentiment contraire lui paroisse mieux fondé. Il rapporte quelques exemples tirés tant de l'Histoire de France que de celle d'autres Royaumes. Quand il examine le jugement porté à Tours en faveur du divorce de Louis XII avec Jeanne fille de Louis XI, il ne sait trop déterminer quels en furent les motifs, & dit qu'on peut douter si ce mariage ne fut pas déclaré nul sur-tout à cause du défaut de consommation, & si la cause seule de stérilité auroit suffi pour l'annuller. Cette cause ne paroît point dans la Bulle de Clément VIII, qui délégua des Juges pour prononcer sur la nullité du mariage de Henri IV avec Marguerite de Valois, laquelle enfin consentit elle-même au divorce.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

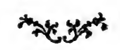
Conférences de Jurisprudence sur l'Edit concernant ceux qui ne sont pas profession de la Religion Catholique. Par M. Cairol, Avocat au Parlement de Paris, & ancien Conseiller Auditeur en la Souveraine Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier. A Paris, chez l'Auteur, rue du Puits au Marais; chez Fabre, pont S. Michel, au coin de la rue du Hurepoix; chez Méquignon le jeune, au Palais Marchand; chez Gattey, au Palais Royal, Nos. 13 & 14, chez l'Anglois fils, rue du Marché Palu, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un volume in-8°. de 104 pages, non compris l'introduction, qui en à 12.

L'Auteur, dans une introduction donne d'une maniere très-sage & très-claire, une idée nette de son ouvrage, & de l'occasion qui l'a déterminé à le publier. Le but qu'il s'est proposé n'a été ni de commenter ni d'interpréter l'Edit de 1787, mais seulement de rendre dans un style plus familier & moins laconique tout ce que dit cette Loi,

afin d'en faire parfaitement connoître les principales dispositions aux personnes les moins éclairées & sur-tout de leur rendre sensible la juste étendue qu'on peut y donner. Il est vrai que si la plupart des ordonnances ne sont lues & méditées que par des hommes lettrés, on ne peut douter que celle-ci, qui concerne l'existence civile d'une infinité de citoyens de toute classe, ne soit souvent étudiée & consultée par ceux même en qui le manque d'éducation a empêché les facultés de l'ame de se développer entiérement, ou en qui le travail journalier du corps les a comme engourdies. Quoique l'Auteur dise que c'est pour eux seuls qu'il a permis qu'on donnât son ouvrage à l'impression, nous croyons pouvoir assurer qu'il sera utile à beaucoup d'autres par la profondeur & la clarté des raisonnemens par lesquels il répond aux objections qu'on pourroit peut-être faire à quelques endroits de l'Edit. M. Cayrol donne ensuite un détail des circonstances auxquelles seules son ouvrage doit son existence. Il est né dans une province où il reste encore un très-grand nombre de Protestans; il a conservé avec quelques-uns d'entre eux des liaisons commencées dans un âge où la différence de religion n'en met aucune dans les goûts, les amusemens & les sociétés; quand l'Edit parut plusieurs de ses compatriotes lui écrivirent pour le prier de leur en envoyer un exemplaire, & d'y joindre par amitié sa maniere de l'entendre & toutes les remarques & réflexions dont il le croiroit susceptibles. Il y travailla avec zele & on en faisoit déjà plusieurs copies, lorsqu'il vit arriver chez lui deux dames accompagnées de deux cavaliers, dont le plus avancé en âge étoit un Protestant de la même ville de l'Auteur, qui ne connoissoit point les trois autres personnes. Ce Protestant venoit d'abord pour rappeller à l'Auteur la priere qu'on lui avoit faite d'envoyer l'Edit dès qu'il paroîtroit, & ensuite pour le consulter, ainsi que les autres personnes, sur quelques dispositions de l'Edit qui élevoient entre eux quelques difficultés; le jeune homme étoit fils du Protestant qui devoit se marier avec la plus jeune des deux dames, dont l'autre étoit la mere; ils professoient tous la Religion réformée, & l'Edit à la main ils firent à l'Auteur un grand nombre de questions auxquelles il répondit très bien. Cette premiere Conférence fut suivie d'une seconde que l'Auteur leur accorda le lendemain & qu'ils lui demanderent la permission de rédiger par écrit. Au bout de deux jours ils revinrent lui communiquer ce qu'ils avoient rédigé, l'Auteur l'examina avec la plus grande attention, corrigea beaucoup d'endroits de cet écrit, en forme de dialogue, & y ajouta un grand nombre de réflexions très-claires & très-importantes. Sur la proposition que l'on fit à l'Auteur de faire imprimer ces

Conférences auxquelles on lui demanda de mettre sa signature, il observa que ce n'étoit point là une consultation dans la forme ordinaire, & sur quelque contestation déjà portée dans un Tribunal, qu'il ne lui étoit pas permis de mettre ainsi sa signature, qu'elle ne suffiroit pas même à l'Imprimeur; mais qu'il falloit de nécessité demander & obtenir une permission, & que l'ouvrage ne lui paroissoit pas assez considérable pour cela. Malgré ces observations, on insista en démontrant l'utilité qui devoit résulter, pour quantité d'habitans des bourgs & villages de la province de l'Auteur, qui n'ont personne à consulter, de la publication de ces Conférences, qui souvent pourroient leur tenir lieu d'un conseil; l'Auteur se rendit à ces raisons & voici ce qu'il dit en finissant son introduction: « Je serai au comble de mes vœux » si les raisons qu'on a fait valoir » pour me déterminer à une pu- » blicité qui n'avoit jamais été » l'objet de mon ambition, se » trouvent complettement démon- » trées par la publicité de cet ou- » vrage. »

On trouve, après cette Introduction, la premiere Conférence entre Madame & Mademoiselle d'A***., MM. B**. pere & fils, & un Avocat qui est M. Cairol. Elle contient 63 pages. La seconde est entre les mêmes personnes, & en contient 40. On y trouve des questions & des objections proposées par les Protestans sur différens endroits de l'Edit, & des discussions & des réponses qui nous ont paru pleines de science, de raison & de modestie, & qui peuvent être de la plus grande utilité aux Protestans, même instruits, & par conséquent encore davantage à ceux qui manquent de lumieres. On sent aisément qu'il n'est gueres possible de donner un extrait de ces objections nombreuses & des réponses que l'Auteur y a faites, on les affoibliroit en les morcellant & l'on feroit perdre à l'ouvrage tout le prix qu'il nous paroît avoir; nous exhortons nos lecteurs à le voir en son entier, & nous croyons pouvoir les assurer qu'ils le trouveront très-clair & très-utile.



PRINCIPES généraux & raisonnés de l'Art Oratoire ; par Dom François-Philippe Gourdin, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, ancien Professeur de Rhéthorique, des Académies des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, de Caën, de Villefranche, de la Société Littéraire de Boulogne, du Musée de Bordeaux, &c A Rouen, de l'Imprimerie Privilégie. A Paris, chez Barbou, Imprimeur, rue des Mathurins, & Nyon le jeune, Libraire, près le College Mazarin, 1785.

LA dédicace de cet Ouvrage est un Inscription. La voici figurée comme elle l'est dans le livre:

A u
Plus respectable
De mes amis,
A MON PERE,
Comme un foible,
Mais sincere témoignage
De la tendresse filiale
Que lui a vouée
L'Auteur.

Quant à l'ouvrage même, on voit que c'est une Rhétorique. Le défaut des Rhétoriques modernes est de se répéter presque toutes, soit pour les préceptes, soit pour les exemples ; on ne peut pas faire le même reproche à celle-ci ; on sent que l'Auteur l'auroit faite, quand même il n'en auroit point existé d'autre. Sa maniere de présenter, même les préceptes, est à lui, & il commence par en rendre la vérité sensible en elle-même, indépendamment de toute application ; il fait voir ensuite comment ces loix éternelles & immuables de la raison & du goût sont observées dans les ouvrages des grands maîtres en éloquence ; & l'analyse raisonnée & détaillée qu'il fait de plusieurs de ces ouvrages, est encore ce qui distingue avantageusement le sien ; quant aux exemples, il étoit impossible qu'il n'employât aucun de ceux qui avoient déjà été employé, mais il s'est ouvert une mine abondante d'exemples nouveaux, en les prenant dans les ouvrages les plus modernes qui honorent ce siecle, & grace à son bon goût & à l'esprit de justice qui regne dans tout l'ouvrage, ce choix est fait avec la plus grande impartialité. Nul préjugé de Couvent ni de College ; nul préjugé même de Savant ou d'Homme de Lettres ; nulle prévention pour ou contre aucune Secte Littéraire, ni aversion, ni prédilection pour personne :

Tros Rutulusve fuat.

L'Auteur prend le beau par tout où il le trouve, par-tout il lui appartient. Enfin cette Rhétorique nous

nous paroît en totalité un des meilleurs ouvrages de ce genre. Nous ferons très-courts dans le compte que nous en rendons ; on ne peut gueres plus donner l'analyse de tant d'analyses, & d'une suite de préceptes & d'exemples, que d'un Dictionnaire ; si l'ouvrage prêtoit un peu plus à la critique, nous serions plus longs ; nous en hazarderons seulement une très-légere & dont nous ne sommes pas même bien sûrs. Il s'agit d'un fort bel exemple, dans l'application duquel nous croyons ne pas trouver toute la justesse que l'Auteur y met ordinairement. C'est à l'article de la Périphrase, où il est dit « qu'on l'emploie pour donner une » certaine noblesse, une certaine » dignité aux choses basses & dé» sagréables, ou ordinaires & » communes. » Voici l'exemple, il est tiré du Poëme des Saisons de M. de Saint-Lambert.

Du tems, vous le voyez, j'ai senti les outrages,
Déjà mes yeux éteints sont chargés de nuages,
Mon corps est affoibli sous le fardeau des ans,
Mais sans glacer mon cœur l'âge a glacé mes sens :
J'embrasse avec ardeur les plaisirs qu'il me laisse,
De cœurs contens de moi j'entoure ma vieillesse,
Je m'occupe, je sens, & j'ai pour volupté
Le charme que le Ciel attache à la bonté.
Ainsi dans tous les tems jouit le cœur du Sage,
Et son dernier soleil brille encor sans nuage.

Nous sentons très-bien que ce sont-là des vers charmans, d'une harmonie & d'une philosophie également aimables & touchantes, mais nous ne sentons pas aussi bien que ce soit-là une périphrase, ni qu'il y soit question d'ennoblir rien de bas ni de désagréable, ni de trop commun ; l'Auteur, sans vouloir dissimuler les inconvéniens de la vieillesse, indique les ressources que la vertu & la bonté peuvent encore procurer à cet âge ; mais il n'a rien à déguiser ni à embellir, tout ce qu'il veut dire, il le dit franchement, directement, sans détour, sans périphrase en un mot. Une véritable périphrase est celle qui est contenue dans ces quatre vers de *Sémiramis :*

Ces végétaux puissans qu'en Perse on voit éclore,
Bienfaits nés dans ses champs de l'astre qu'elle adore,
Par les soins de Phradate avec art préparés,
Firent sortir la mort de vos flancs déchirés.

Parce que le Poëte ne veut

qu'orner de tout l'éclat de la plus belle poésie, cette phrase qui seroit trop commune dans sa simplicité : *on vous donna du contrepoison.*

D'autres exemples que cite l'Auteur, nous paroissent aussi bien plus justes. Pour trouver beaucoup à critiquer dans cet ouvrage, c'est à l'exécution typographique qu'il faut s'attacher. Il faut convenir que l'Imprimerie *Privilégiée* de Rouen ne l'est pas pour la correction. Jamais ouvrage digne d'être imprimé avec soin, n'a présenté autant de fautes ni des fautes aussi singulieres. L'Imprimeur fait dire à Valere dans *Horace* :

Oui s'il eût par sa fuite terminé le combat,

Au lieu de : *s'il eût en fuyant.*

Phedre dit :

Je reconnus Vénus & ses *traits* redoutables
Du sang qu'elle poursuit tourmens *épouventables.*

Cette faute ne peut absolument être imputée qu'à l'Imprimeur.

L'Auteur a des connoissances trop fermes & trop sûres en littérature, pour ignorer ou pour oublier qu'l y a dans le texte :

Je reconnus Vénus & ses feux redoutables
D'un sang qu'elle poursuit tourmens inévitables.

Mais voici une faute qui produit un effet très-bisarre. Dom Gourdin cite pour exemple d'exclamation trois vers que dit Brutus dans la *Mort de César*, quand il apprend que César est son pere Au-dessus de ces trois vers, il avoit mis entre deux parentheses, & comme en espece de titre, ces mots : *Brutus reconnoissant que César est son pere.* L'Imprimeur s'appercevant que cette ligne forme un vers, a cru que ce vers appartenoit à la citation, il l'a imprimée comme un vers qui précede les trois autres, & ce qu'il y a de singulier dans cette rencontre, c'est que ce vers rime bien mieux avec le suivant, que celui que M. de Voltaire y a fait rimer. Voici comme le tout est figuré.

(Brutus reconnoissant que César est son pere.)
Ah ! fort épouventable & qui me désespere !
O serment ! ô Patrie ! ô Rome toujours chere !
César....... ah ! malheureux j'ai trop long-tems vécu.

(Voltaire.)

Nous ne disons rien de cet hémistiche :

Ah ! fort épouventable !

Au lieu de :

O sort épouventable !

ce qui n'est point du tout la même chose,

[*Extrait de M. Gaillard*].

VOYAGE en Corse, & vues politiques sur l'amélioration de cette Isle, suivi de quelques pieces relatives à la Corse, & de plusieurs anecdotes sur le caractere & les vertus de ses habitans, orné d'une Carte Géographique. Par M. l'Abbé Gaudin, Vicaire-Général de Nebbio, de l'Académie de Lyon. A Paris, chez Lefevre, Libraire, rue Neuve des Bons-Enfans, vis-à-vis l'hôtel de Toulouse, n°. 18, 1787. Avec Approbation & Permission. in-8°. 263 pages, & les préliminaires 31.

LES plaines & les vallons de la Corse sont naturellement très-fertiles, mais insalubres & inhabités; les Corses n'habitent que les montagnes; de-là le défaut de culture & la misere des habitans. Placés loin de leurs richesses, ils ne peuvent en tirer parti. La longueur du trajet que le cultivateur est obligé de faire pour atteindre son champ, la perspective d'un retour aussi pénible, le peu de tems qui reste pour le travail, l'incertitude & la modicité du produit amenent le découragement & les terres restent incultes. Le remede à cet inconvénient seroit d'attirer les habitans dans la plaine. Mais comment les y attirer? l'insalubrité du terrein n'est-elle pas un obstacle invincible? Non, répond l'Auteur qui a fait un long séjour dans la Corse & qui paroît la très-bien connoître, on exagere beaucoup cette insalubrité; elle est réelle dans quelques endroits, & il y en aura peut-être plusieurs auxquels il faudra renoncer, mais ils sont en petit nombre. La culture même diminuera l'insalubrité des autres, & dès à présent si les possesseurs avoient l'attention de ne donner à leurs colons qu'une nourriture saine, & de ne les point excéder de fatigue, leur santé auroit peut-être moins à craindre de ce séjour, que celle des habitans des villages actuels, du passage alternatif & continuel de l'air de la plaine à celui des montagnes.

Mais comment vaincre le préjugé depuis long-tems établi entre le séjour de la plaine & fondé sur de fortes apparences d'insalubrité? En donnant aux Corses l'exemple de l'habiter & en leur fournissant la preuve qu'on peut l'habiter impunément & avec fruit. Ils sentiroient bientôt l'avantage de se rapprocher de leur culture, quand ils ne verroient plus de danger dans cette habitation. L'Auteur voudroit donc que les grands propriétaires plaçassent dans la plaine des Cultivateurs, ou Corses, ou si les Corses s'y refusent, des Luquois ou d'autres étrangers, auxquels on faciliteroit des établissemens en prenant toutes les précautions possibles pour assurer de proche en proche & de degré en degré la salubrité de ces établisse-

mens. Cet exemple gagneroit insensiblement les petits propriétaires dont les fonds sont dans la plaine, & on verroit des villages s'y former. L'Auteur croit qu'il seroit peut-être nécessaire que l'Administration influât sur ces commencemens par des encouragemens & des bienfaits. Il ne propose rien qui n'ait déjà été fait, il prouve par des ruines de villages actuellement subsistantes, que la plaine a été autrefois habitée, & Philippini, Historien Corse, atteste que de son tems, c'est-à-dire, vers le commencement du 16e. siecle, la population de l'Isle montoit à cinq cent mille ames, ce qui est à peu près le quadruple de celle d'aujourd'hui.

La plaine d'Aleria, c'est-à-dire, cette partie de terrein située entre la mer & les montagnes, qui s'étend depuis Bastia jusqu'à Porto-Vecchio, dans un espace de près de trente lieues de longueur sur deux ou trois de largeur, & qui occupe presque toute la côte orientale de l'Isle, en est la partie la plus fertile, & il y a peu de Provinces en Europe qui jouissent d'un sol plus heureux. Quelques parties de cette plaine pourroient donner des productions qui n'appartiennent qu'aux pays chauds, telles que le coton & le térébinthe; il seroit facile d'y élever des vers à soie, parce que cette partie de l'Isle est peu exposé aux vents impétueux, & que dans la saison des vers à soie il ne pleut ni ne tonne presque jamais en Corse.

Cette plaine aujourd'hui déserte fut presque la seule partie de l'Isle occupée par les Romains, ils se bornoient à contenir les habitans dans leurs montagnes, en leur imposant un léger tribut. Dans cette plaine se trouvoient alors deux villes, Mariana & Aleria, dans la derniere desquelles on voit encore quelques ruines d'antiquités. Ces deux villes supposent nécessairement une multitude de villages & une population nombreuse répandue dans la plaine. Quant à l'insalubrité qui a succédé, l'Auteur l'explique par la vie sauvage ou guerriere des habitans, par leur goût pour les montagnes, par leur éloignement de la plaine, en un mot par le défaut de culture, & c'est toujours dans la culture qu'il en trouve le remede. Il indique les moyens d'établir des Colonies en Corse, il ne dissimule point les obstacles, il enseigne à les vaincre, il insiste sur la nécessité de faciliter les communications, & d'établir des marchés dans l'intérieur de l'Isle, il indique les loix qu'il faudroit établir & celles qu'il faudroit réformer; il enseigne sur-tout le parti qu'on pourroit tirer des Ecclésiastiques & des Moines pour la civilisation de l'Isle & l'instruction des habitans; il desire même l'établissement d'une Académie qui réuniroit les Lettres, les Sciences, les Arts, & sur-tout l'Agriculture. L'Auteur sait exposer, enchaîner, motiver ses idées: ce morceau est

l'ouvrage d'un esprit net, facile, éclairé ; c'est à ce qu'il nous semble un très bon livre d'économie politique.

Le morceau qui suit ces *Vues Politiques sur la Corse*, est un voyage au Niolo, il est en prose & en vers comme les voyages de Bachaumont & de Chapelle de M. de Pompignan & plusieurs autres. Si on le compare à l'ouvrage précédent, il paroît n'être qu'un ouvrage de littérature & de bel esprit, il a cependant un côté utile, c'est la peinture des mœurs des habitans de la Corse, qu'il présente par tout, c'est même la description d'une multitude de sites, dont l'Auteur a soin d'exposer les avantages, ce qui rentre dans son premier objet.

Cet objet, il ne le perd jamais de vue, pas même dans ses Opuscules en apparence les plus frivoles ; il joint ici plusieurs petites pieces de vers toutes relatives à la Corse, entre autres une Epître sur l'amour du travail qui finit par une exhortation aux Corses de descendre dans la plaine & de la cultiver.

Chaque terre d'abord doit nourrir ses enfans,
Mais c'est par le travail qu'on obtient ses largesses.
Voulez vous promptement accroître vos richesses ?
Hâtez-vous ; descendez de ces sommets glacés
Où, sur un triste roc tristement entassés
Vous trouvez à la fois, loin des plaines fertiles,
L'indigence des champs, l'esclavage des villes.

La description de la Moresque, espece de danse Militaire, usitée en Corse, entraîne ici des réflexions savantes & sensées sur la danse Militaire des anciens ; c'est encore un petit ouvrage qui peut paroître frivole & qui ne l'est point.

On a recueilli vers la fin de ce volume une multitude de traits tirés de l'Histoire de la Corse, qui prouvent que les habitans de cette Isle ont beaucoup de caractere & d'énergie, des vertus naturelles fortement gravées dans leur ame, & que bien employés & bien conduits, ils seroient capables de grandes choses. Ces traits de grandeur se trouvent même jusques dans des hommes chez qui on est étonné de les trouver. Un Brigand Corse qui s'étoit longtems rendu redoutable, fut pris enfin & commis à la garde d'un Soldat qu'on chargea d'en répondre ; le Brigand s'échappa, on fit le procès au Soldat, il fut condamné à mort. Un homme vient se présenter au Commandant François, vous ne me connoissez pas, lui dit-il, vous allez me connoître.

Je ſuis informé qu'un de vos Soldats va périr pour avoir mal gardé un priſonnier ; il n'y a point de la faute du Soldat, d'ailleurs le priſonnier va vous être rendu, le voici, c'eſt moi-même, je ne ſouffrirai pas qu'un innocent ſoit puni à ma place, & je viens ſubir mon ſupplice. Non, tu ne mourras point, s'écria l'Officier François, qui ſentit comme il le devoit, cette action ſublime : on va rendre la liberté au Soldat ; mais toi, tâche de recueillir le fruit de ta générosité, tu mérites d'être déſormais un honnête homme.

Un Officier François s'étant égaré à la chaſſe, arrive mourant de faim & de fatigue à la cabane d'un Payſan Corſe, il demande l'hoſpitalité, le Payſan le conduit vers une miſérable couche, je ſuis bien fâché, lui dit-il, de n'avoir pas un meilleur lit à t'offrir, mais c'eſt tout ce que je poſſede, tâche d'y repoſer. L'Officier demande à manger. — Je n'ai rien qu'on puiſſe ſervir à un homme tel que toi. — Tout me ſera bon, je ſuccombe au beſoin ; le Corſe va chercher ſon pain, un pain de châtaigne, & un peu de lait de chevre. Voilà tout ce que j'ai, je te le donne de bon cœur, je ſaurai m'en paſſer pour aujourd'hui. L'Officier n'étoit pas en état de ſoutenir un combat de générosité, il mange, & voulant payer le Payſan d'une maniere plus proportionnée à l'importance du ſervice qu'à la valeur des choſes données, il tire quelques louis de ſa bourſe & les offre au Payſan qui les refuſe ; l'Officier croit avoir offert trop peu, éh bien ! dit-il, que me demandes-tu? *Que tu m'eſtimes*, répond le Payſan, *& que tu ne me gâtes point le plaiſir de t'avoir reçu de tout mon cœur dans ma pauvre cabane. Exerce-t-on l'hoſpitalité pour de l'argent ?* Le François l'embraſſe en pleurant d'admiration, *éh bien ! ajoute donc encore à ton bienfait celui de m'accorder ton amitié, & de venir ſouvent me voir.* Il le promit & tint parole. L'Officier le faiſoit toujours aſſeoir à table à côté de lui, & le préſentant à tous ſes amis, *Meſſieurs*, diſoit-il, *voici un convive bien ſûr d'honorer tous ceux dont il voudra bien être l'ami.*

Le trait ſuivant eſt mêlé de quelque férocité, mais il annonce une grande ſenſibilité ſur l'honneur & une grande horreur de la trahiſon. Un Soldat d'un Régiment François en Corſe avoit déſerté, on le cherchoit, on rencontre un Berger Corſe, on lui demande s'il l'a vu, il ne balance pas à dire que non ; on lui montre cinq louis, on les lui promet s'il veut livrer le déſerteur ; cinq louis ſont une fortune télle qu'un Berger Corſe peut à peine en eſpérer une, on s'apperçoit qu'il ſe trouble, on inſiſte, ſa bouche ſe refuſe à la trahiſon, mais un geſte indique des rochers derriere leſquels le déſerteur eſt caché, on le trouve, les cinq louis ſont délivrés au Berger. Son pere le ſurprend comptant la ſomme

qu'il a reçue, il soupçonne un vol, il demande avec effroi & avec colere d'où vient cet argent, le Berger déclare la vérité. *Malheureux*, s'écrie le vieux Corse, *c'est donc le prix d'une trahison!* Il se jette sur son fils, lui lie les pieds & les mains, le confie à la garde de sa famille, il court chez le Commandant François, se jette à ses genoux, en implorant la grace du Déserteur, elle lui est refusée. Eh bien! dit-il d'un ton ferme & tragique, vous allez voir comment un Corse traite un fils qui le déshonore, vous allez voir si nous souffrons des traitres parmi nous. Il retourne à sa maison, prend son fusil, mene son fils sans dire un mot à l'endroit où il avoit décélé le déserteur, & là, en présence de toute la famille à laquelle il avoit fait signe de le suivre, il fait mettre son fils à genoux, lui casse la tête, & jettant avec indignation l'argent sur son cadavre, *tiens*, dit-il, *voilà le prix de ton crime.*

L'anecdote suivante offre un beau trait de piété filiale bien mal récompensée. Léonard de Casanova, Gentilhomme Corse, pris à la guerre, étoit détenu par ordre du Sénat de Gênes, dans les prisons de Bastia, une servante qui venoit lui apporter à manger, avoit seule la liberté de le voir. Le plus jeune de ses fils entreprend de le sauver, il prend les habits de la servante, entre comme elle la tête couverte d'un linge & chargé d'une corbeille qui contenoit des plats, traverse toutes les portes de la prison, sans que les gardes s'apperçoivent du déguisement, rase son pere que sa barbe auroit fait reconnoître, lui fait prendre ses habits, le délivre, & reste en sa place.

« Les Génois, ajoute l'Historien, rendirent un Arrêt inoui jusqu'alors dans le monde, ils condamnerent à mort un fils dont le seul crime étoit d'avoir risqué ses jours pour sauver ceux de son pere. »

Finissons par un dernier trait qui peint le respect des Corses pour la vérité & leur amour pour la patrie. Un criminel étant condamné à mort du tems de Paoli, son neveu vint demander sa grace offrant mille sequins à l'Etat, & consentant d'ailleurs que le coupable fût banni de l'Isle à perpétuité. Paoli qui connoissoit la probité du jeune homme, lui dit: vous savez les circonstances du crime & le caractere de votre oncle vous est connu. Je vous accorde sa grace, si vous osez vous rendre garant que sa vie sera désormais utile à sa patrie & honorable à sa famille; le neveu pâlit & se retira les yeux baignés de larmes, en disant: « je ne voudrois pas vendre l'honneur de ma patrie pour mille sequins. »

Ne croit-on pas, dit l'Auteur, lire Plutarque? Pour nous en sentant comme lui le mérite de cette action, nous ne trouvons pas que

le mot attribué au neveu exprime exactement ce qu'il veut dire. Il ne s'agissoit pas de vendre l'honneur de la patrie pour mille sequins, c'étoit lui-même qui offroit les mille sequins au lieu de les recevoir. Il nous semble qu'il devoit dire : *Je ne voudrois pas donner mille sequins pour compromettre l'honneur & la sûreté de la patrie*, (ce qui seroit arrivé si l'oncle étoit resté en Corse); ou bien : *Quand on me donneroit mille sequins, au lieu de les recevoir de moi, je ne voudrois pas exposer ma patrie à un tel danger, je ne voudrois pas trahir ainsi ma patrie.*

La derniere piece qui termine ce Recueil, est la seule qui soit étrangere à la Corse. C'est le Discours de Réception de M. l'Abbé Gaudin à l'Académie de Lyon. L'Auteur y traite un sujet important & il le traite bien : il faut voir dans l'ouvrage même les raisons qu'il allegue pour prouver que si autrefois les Lettres ne pouvoient être cultivées avec succès que dans la Capitale, les principales Villes de Province peuvent aujourd'hui partager avec elle cet avantage, grace au progrès des lumieres & à la multitude des secours répandus dans tout le Royaume.

[*Extraits de M. Gaillard.*]

ANIMALCULA infusoria, fluviatilia & marina, quæ detexit, systematice descripsit, & ad vivum delineari curavit, Otho Fridericus Müller, regi Daniæ quondam a consiliis conferentiæ, pluriumque Academiarum & Societatum Scientiarum sodalis, sistit hoc opus posthumum, quod cum tabulis æneis L, in lucem tradit vidua ejus nobilissima, cura Othonis Fabricii, pastoris orphanotrophii regii haun. & sodalis Soce. Reg. Scient. Hav. Naturæque Curiosor. Berolin. Havniæ, typis Nicolai Molleri, aulæ regiæ Typographi, 1786. 4°. 423 pages. Et se trouve chez le sieur Lagrange, Libraire, rue S. Honoré, vis-à-vis le Palais Royal.

LE savant Naturaliste Danois, feu M. Muller, avoit consacré tous ses travaux à l'étude des animalcules qui naissent dans les infusions des plantes. Personne, avant lui, n'avoit ni fait ni rassemblé un aussi grand nombre d'observations sur cette branche nouvelle & curieuse de l'histoire naturelle. Il se proposoit de les publier ; mais frappé tout à coup par une maladie mortelle, & sentant sa vie épuisée, il desira que son ami, M. Othon Fabricius, honorât sa mémoire en donnant au monde savant le fruit de ses travaux. Cet ouvrage étoit considérable & difficile : M. Muller ne laissoit que des notes éparses, des fragmens qu'il falloit réunir & mettre en ordre : mais il avoit fait part à son ami de ses idées, & de l'ordre systématique qu'il s'étoit proposé de suivre. La reconnoissance & l'amitié entreprirent

prirent avec zèle de remplir ce pieux devoir. L'édition ne pouvoit qu'être dispendieuse. Mme. Müller, jalouse de la gloire de son mari, se chargea de tous les frais. Cependant une des parties les plus difficiles de cet ouvrage étoit achevée. Le frère de l'Auteur, très-exercé à peindre les objets d'histoire naturelle, avoit dessiné d'après nature toutes les planches, en avoit déjà gravé un grand nombre sous la direction de l'auteur, & a gravé ensuite toutes les autres, de sorte qu'il n'y en a point en ce genre qui puissent égaler celle-ci en exactitude & en netteté. A l'égard du texte, l'éditeur y a conservé scrupuleusement les propres paroles de l'auteur; il n'y a rien changé, rien ajouté : lorsqu'il a jugé nécessaire d'y joindre quelques notes ou éclaircissemens, il les a distingués par une marque particulière.

M. Müller avoit fait la préface de son ouvrage. Il y rend compte des travaux de ceux qui l'ont précédé dans la même carrière. Quelques naturalistes ont parlé des petits animaux que le microscope fait découvrir dans les eaux imprégnées de particules de substances animales & végétales : un petit nombre, tentant quelques pas de plus, ont essayé d'expliquer l'obscure génération de ces animalcules; tous, depuis Leeuwenhoek jusqu'à Spallanzani, dans l'intervalle d'un siècle, avoient négligé d'en déterminer distinctement les espèces : il est plus facile d'admirer, d'imaginer & de disserter, que de connoître & de définir. Hill est le premier & le seul qui ait osé insérer dans le genre animal un petit nombre d'espèces des animalcules d'infusion. Le célèbre Linné lui-même, qui, sans balancer, plaçoit au rang des animaux l'éponge, dont l'animalité est si incertaine, doute, ainsi que plusieurs autres, si les animalcules d'infusion sont des corps vivans, pourvus d'organes, ou quelques petites portions de sel & d'huile. Au jugement précipité de ce grand naturaliste, M. Müller oppose celui des observateurs les plus exercés & les plus exacts, de *Joblot*, *Baker*, *Trembley*, *Réaumur*, *Roesel*, *Ledermüller*, *Bonnet*, *Wrisberg*, *Pallas*, *Münchausen*, *Saussure*, *Goeze*, *Wagler*, *Roffredi*, *Téréchowsky*, *Hermann*, *&c.* Ils ont observé, ainsi que lui, cent & cent fois, dans ces petits corpuscules, un mouvement spontané dans toutes les directions, accéléré ou rallenti à volonté, différent dans les différentes espèces, la faculté de se tourner de tous les côtés, de se tenir en repos, de se mouvoir de nouveau, d'éviter les objets qui se présentent, de sentir ceux qui leur nuisent, & de s'en tenir éloignés : ils y ont vu le mouvement des organes intérieurs & extérieurs, celui du cœur & des intestins, l'expulsion des excrémens manifesté dans quelques espèces, l'accroissement, le changement dans la situation respective des

parties, une fuite précipitée vers les restes de la goutte de liqueur qui s'évapore, une sollicitude inquiète à saisir ce dernier refuge d'une vie momentanée, le mouvement des organes qui aspirent l'eau, plus accéléré dans ces derniers instans, languissant & enfin nul au moment de la mort : ajoutons la copulation à peine douteuse dans un petit nombre, (& affirmée dans quelques-uns par l'éditeur, *Nov. Act. Societ. Scient. Hafn. Danice, tom. II*, p. 240--276.) L'animalité a-t elle d'autres caractères, & ces observations, que chacun peut faire, ne suffisent-elles pas pour anéantir les objections de Linné, de Buffon & de Needham?

L'auteur divise les petits animaux microscopiques en *animalcules d'infusion* & en *bullaires* : ceux d'infusion paroissent très-petits même à l'œil armé ; ont la plus grande affinité avec les spermatiques, sont homogènes, gélatineux, sans distinction de parties. Les *bullaires* sont pour la plupart microscopiques, aquatiques, hétérogènes, membraneux ; on y distingue des parties internes & externes. La propagation est incertaine dans la première de ces classes ; celle de la seconde se fait dans quelques espèces par les œufs, par les fœtus vivans, par une espèce de bourgeons, & par la séparation transversale ou longitudinale, qu'un observateur trop prompt pourroit prendre pour une copulation.

Quoique tous les auteurs qui ont observé les animalcules prétendent que les plus grands dévorent les plus petits & s'en nourrissent, M. Müller nie ce fait, & dit avoir vu que les petits animalcules qui paroissent dévorés, ne sont qu'arrêtés dans les cils ou poils dont quelques espèces sont pourvues, & sont rejettés ensuite encore vivans. Il est faux, dit-il, aussi que les animacules d'infusion ne se trouvent que dans les liquides putréfiés. On les y découvre en plus grand nombre, mais non pas dans toutes les liqueurs putrides, & si on en voit même dans celles qui le sont au plus haut degré, on les y observe encore quand la fermentation putride a cessé : on en trouve aussi quelques espèces dans l'eau la plus pure, dans laquelle on n'apperçoit aucunes parties végétales.

La vie des animalcules, comme celle de tous les animaux, a des bornes constantes. Quelques espèces vivent un certain nombre de jours, de semaines, de mois, & même une année, dans l'eau non renouvellée sans être fœtide. Aucune expérience n'a pu faire voir à M. Müller, non plus qu'à MM. Spallanzani & Wrisberg, la résurrection des *bullaires*.

Notre savant auteur expose ensuite ses observations sur le développement des animalcules, qu'il compare à celui des champignons ; mais ce qu'il dit à ce sujet est si précis, qu'il feroit difficile d'en

ſupprimer la moindre partie ſans le rendre obſcur, & il a trop d'étendue pour être inſéré ici dans ſon entier : nous ſommes donc obligés de renvoyer nos lecteurs à l'ouvrage même, quelque curieux que ſoit ce détail.

Après avoir expoſé en général ce qui concerne les animalcules, M. Müller en préſente une diviſion méthodique. Il les diſtingue en deux claſſes, l'une de ceux qui n'ont aucun organe extérieur, l'autre de ceux qui ſont pourvus d'organes extérieurs. La première claſſe a deux ſous-diviſions, dont l'une comprend les animalcules épais (*craſſiuſcula*) qui forment 5 genres; la ſeconde, les membraneux (*membranaceaux*), qui forment 5 autres genres. La IIe. claſſe a de même 2 ſous diviſions, l'une des animalcules nuds (*nuda*), formant 6 genres; l'autre des teſtacées (*teſta tecta* (, qui n'en a qu'un ſeul : les deux claſſes renferment 17 genres. On trouve enſuite une table des dénominations ſpécifiques rangées ſous leurs genres, & comprenant 378 eſpèces, dont l'auteur donne les deſcriptions avec les ſynonymes, & les infuſions dans leſquelles on les obſerve.

Nous allons en rapporter quelques particularités des plus curieuſes.

La *monas gelatinoſa* eſt ce que Spallanzani nomme *animalcules ſemblables à des points, ou du dernier ordre.* C'eſt le plus petit de tous. Une goutte d'infuſion végétale ou animale en eſt ſouvent ſi remplie, qu'on n'y diſtingue pas le moindre vide, & que l'on croiroit la ſubſtance de l'eau transformée dans une autre ſubſtance moins tranſparente, compoſée de points innombrables ; on obſerve dans cette maſſe un mouvement pareil à celui des rayons ſolaires dans une eau agitée. Le *protée* eſt un animalcule des plus ſinguliers; c'eſt une maſſe muqueuſe, griſe, remplie de globules noirâtres de différentes grandeurs, qui ſe dilate diverſement dans une demie minute : cette maſſe gélatineuſe s'étend ſans ordre & ſans figure conſtante, en rameaux qui prennent des formes & des directions différentes : bientôt les globules, ſe portant vers une autre partie du corps, elles ſe dilatent, pullulent çà & là par les bords, & produiſent d'autres animalcules ſemblables.

Le *volvox globator* eſt un globule diaphane, verd, enceint de globules plus petits, d'un verd foncé : ſa couleur devient blanchâtre & orangé. Il ſe propage de cette manière : la membrane ſe fend ; les petits globules en ſortent, & deviennent des animalcules ſemblables à la mère qui meurt en donnant la vie. Le *volvox végétans* eſt ſemblable à une petite plante qui porte à l'extrémité tranſparente de ſes branches de petites roſes compoſées de très-petits corpuſcules ovales & diaphanes. On voit enſuite ces petites fleurs ſe déta-

cher de leur ſupport, & nager librement dans la liqueur.

Le *vibrio paxillifer* fut d'abord pris par M. Müller pour les ſemences d'un végétal; mais ce patient obſervateur vit enfin l'animalcule s'étendre en longueur comme un fil jaunâtre, enſuite ſe contracter & exécuter ſes mouvemens divers. Il eſt compoſé de petits tuyaux ou aiguilles articulées l'une avec l'autre, comme les parties d'une aune pliante : elles ſont quelquefois poſées les unes à côté des autres, en forme quarrée, quelquefois en zigzag : on les voit dans un autre inſtant allongées comme un fil, ou déployées ſeulement en partie : elles prennent le plus ſouvent la forme quadrangulaire, quand l'animalcule eſt en repos.

Le *vibrio lunula* paroît joindre dans ces infiniment-petits le règne animal & le végétal. M. Müller l'a vu pendant pluſieurs années, & n'y appercevant aucun mouvement, l'a pris pour une fibre végétale : enfin, il y a diſtingué un mouvement propre, mais extrêmement lent, & renouvellé à de longs intervalles : il a auſſi obſervé ce petit animal ſe reproduiſant par la diviſion tranſverſale. Il a vu deux individus du *paramæcium aurelia*, s'unir, s'agiter, & ſe ſéparer enſuite. Comme tous les animalcules ne ſe propagent par la diviſion qu'après avoir pris tout leur accroiſſement, & que ceux-ci n'y étoient point encore parvenus, il eſt difficile de regarder leur cohéſion comme une reproduction par la diviſion. Dans celle-ci les deux corpuſcules qui ſe ſéparent, adhèrent toujours l'un à l'autre par leurs extrémités antérieures, & ces extrémités étoient libres dans les deux *aurelia*. Ils ſe touchoient & s'embraſſoient par leurs extrémités, au lieu que dans la diviſion, les animalcules ſont adhérents à l'antérieur, & ne ſe touchent ni ne s'embraſſent par aucune autre partie. Notre obſervateur les a vus pendant deux heures, ſans appercevoir entre eux aucune augmentation de diſtance ſoit antérieure ſoit poſtérieure; cependant cette augmentation ſe diſtingue très facilement dans la diviſion tranſverſale & longitudinale : il affirme donc que cette cohéſion eſt un véritable accouplement.

On ne verra point ſans quelque étonnement la variété des formes de ces petits corps. Il y en a de ronds, d'ovales, d'oblongs, de quarrés, d'anguleux; quelques-uns ſont droits, d'autres courbes, ſphériques, plats, concaves, obtus, pointus, en forme de fleur, de plante, d'oiſeau, de poiſſon, de coquillage, de cloporte, de ſcolopendre, de limaçon, de hériſſon, de cornet, &c. Dans la plupart des *trichodæ* on découvre très-diſtinctement les organes & leurs mouvemens; par exemple, dans le *trichoda pocillum* on voit la bouche s'ouvrir; on apperçoit les machoirs, le muſcle & les cils de la bouche, les articulations &

les poils de la queue. Quant aux couleurs, elles sont moins variées que les formes ; on y trouve le blanc, le jaune, le rougeâtre, le verd, le gris & le brun.

Nous ne pouvons pas nous engager à rapporter toutes les singularités que cet ouvrage renferme : c'est un nouveau monde qu'il ouvre à la curiosité humaine. Il recule les bornes connues de la nature : chaque brin d'herbe, chaque feuille, chaque particule de fleur, de bois, de tout être organisé, est enceint de plusieurs milliers d'êtres vivants : le plus petit de ces fœtus a des organes composés de parties, & est peut-être enceint lui-même d'une succession de fœtus semblables. Et, si ce monde, infiniment petit, étonne & confond l'imagination, elle n'est pas moins accablée en concevant qu'il peut exister un autre monde infiniment grand dans quelque partie de l'immensité.

Telles sont les idées que cet ouvrage donne de la Nature. Nous annonçons avec plaisir aux savans qui en étudient les merveilles, & aux curieux qui en chérissent le magnifique spectacle, qu'ils vont jouir du fruit des travaux de M. Müller. L'édition des *Animalcula infusoria* étoit à peine achevée, & il ne s'en étoit encore vendu que peu d'exemplaires, lorsque la mort a enlevé Mme. Muller, qui avoit fait les frais de cette édition. Ses héritiers l'ont cédée au sieur Lagrange, Libraire, chez lequel on peut se procurer cet important & curieux ouvrage pour un prix fort inférieur à celui que les premiers exemplaires vendus à Coppenhague ont coûté.

[*Extrait de M. de Keralio.*]

MÉMOIRES de Littérature tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1776 jusques & compris l'année 1779. Tom. 42 & 43. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1786. Deux volumes in-4°.

TROISIEME EXTRAIT.

Nous avons déjà fait connoître par deux extraits une partie des différens Mémoires renfermés dans ces deux volumes, il en reste encore beaucoup d'autres qui ne sont ni moins importans ni moins curieux : nous allons nous arrêter sur quelques-uns que nous prenons au hazard.

Mémoire sur les Vases Thériclééns. Par M. Larcher.

Les Grecs nés sous un climat heureux, avec une imagination vive & riante, dit M. Larcher, ont embelli tout ce qui a passé par leurs mains : les ouvrages de leurs Poëtes, de leurs Orateurs, de

leurs Hiſtoriens, de leurs Architectes, de leurs Statuaires, font encore aujourd'hui l'admiration des connoiſſeurs & le déſeſpoir de ceux qui ſe ſentent aſſez de génie pour vouloir les imiter : des formes agréables & un travail exquis firent rechercher les ouvrages de leurs Artiſtes, & c'eſt ce qui procura de la célébrité aux Coupes Théricléennes, vaſes qui furent long tems en honneur en Grece, & n'en diſparurent qu'avec les Arts qui les avoient enfantés. M. Larcher qui ſe propoſe dans ce Mémoire de les tirer de l'oubli où la barbarie des ſiecles les a enſevelis, traite d'abord de l'origine de ce nom, enſuite de l'inventeur de ces vaſes, & enfin de leur forme, de la matiere qu'on y employoit & des principaux lieux où on les fabriquoit.

1°.. Les Vaſes Théricléens étoient des vaſes à boire dont on ſe ſervoit dans les feſtins, c'eſt pourquoi les Poëtes comiques en font ſouvent mention. Suivant quelques-uns on les appella ainſi du mot θῆρες, qui déſigne des animaux domeſtiques ou ſauvages parce qu'on les ſculptoit ſur ces vaſes, mais M. Larcher penſe qu'ils ſont ainſi appellés du nom de celui qui le premier en fit uſage ou les inventa. En effet Julius Pollux dit que le Théricléen & le Cantharus tiroient leurs noms de ceux qui les avoient faits, comme on voit dans Plutarque qu'il y avoit des Vaſes Héracléens, Diocléens, &c. Il cite encore Athenée qui rapporte le nom de Théracléen à celui qui a fait ces vaſes. Nous nous bornons ici à ces citations, mais on en trouvera dans le Mémoire pluſieurs autres qui ſervent à appuyer la ſentiment de l'Auteur.

2°. Thériclès étoit ſelon Pline un célebre Tourneur qui avoit coutume de faire au tour des Calices de térébinthe. M. Larcher remarque ici que Pline a pu être trompé par ceux qui faiſoient ſes extraits d'après Théophraſte, & il cite pluſieurs autres Auteurs d'après leſquels il réſulte que ce Thériclès étoit un Potier de terre, entre autres Athenée qui dit poſitivement que ces vaſes avoient été inventés par Thériclès de Corinthe, Potier de terre. Quant au tems où il vivoit, M. Larcher préſume qu'il étoit contemporain d'Ariſtophane, 1°. parce qu'il n'eſt queſtion ni de Thériclès ni des vaſes Théricléens dans aucun Auteur qui ait précédé ce Poëte. 2°. Parce qu'Ariſtophane en fait mention dans ſon Philonide, piece dont il ne nous reſte que des fragmens. Mais ce qui confirme davantage ſon ſentiment, c'eſt qu'Athenée aſſure que Thériclès étoit né dans le tems où fleuriſſoit Ariſtophane, c'eſt-à-dire, d'après différentes obſervations de M. Larcher, environ 452 ans avant notre Ere.

3°. Ces vaſes avoient la forme de Calices dont les bords étoient étroits & commodes, leurs côtés

étoient rapprochés dans la partie supérieure. Ils étoient assez profonds & avoient de petites anses. Ils étoient ornés de figures d'animaux, & il y en avoit de différentes grandeurs. D'abord ils ne furent que d'argile & d'un brun foncé, dans la suite on en fit de différens métaux & de verre. Ils étoient très-recherchés comme le prouve un passage de Cicéron dans la 4ᵉ. Oraison contre Verrès.

Le luxe de ces vases se perpétua long-tems, & l'on voit dans le Pœdagogue de Clément d'Alexandrie qu'il étoit encore dans toute sa force au second siecle. La premiere Manufacture fut à Corinthe, dans la suite celle d'Athènes acquit beaucoup de célébrité, les Rhodiens en établirent une dans leur Isle. Ces vases étoient fort chers, relativement à leur poids, à leurs proportions & à la beauté du travail, & il n'y avoit que les gens riches qui pussent s'en procurer.

Dissertation sur les Vases Murrhins. Par M. l'Abbé le Blond.

Personne n'ignore que les Anciens avoient des vases d'un grand prix qui portoient le nom de Murrhins, mais on ignore de quelle matiere ils étoient faits : quelques-uns ont cru qu'ils étoient formés de la gomme qui découle de la myrrhe, d'autres que c'étoit une espece de coquille ; plusieurs les ont pris pour de la porcelaine, & enfin suivant d'autres, leur matiere étoit mise au rang des pierres précieuses. M. l'Abbé le Blond se propose de discuter ces différentes opinions, mais il écarte d'abord les deux premieres qu'il regarde comme absurdes ; il combat ceux qui ont cru qu'ils étoient de porcelaine & expose les raisons de ceux qui ont dit qu'ils étoient d'une pierre précieuse, & essaie de déterminer qu'elle est cette pierre.

Pour avoir des notions justes sur cet objet, il écarte les Auteurs modernes & ne prend pour guides que les anciens. Il s'attache d'abord à Pline qui distingue les vases Murrhins des ouvrages de terre cuite. Cet Ecrivain a réservé la description de ces vases pour le Chapitre où il ne traite que des pierres précieuses. « C'est d'Orient, dit-il, qu'on tire les vases » Murrhins, on les trouve dans » plusieurs endroits de l'Empire » des Parthes, & sur-tout dans la » Caramanie. On croit que c'est » une vapeur condensée par la » chaleur dans le sein de la terre : » leur étendue n'excede jamais » celle de nos *Abaques* ; leur épaisseur est celle d'une coupe à » boire ; leur éclat n'est pas bien » vif, & à proprément parler, » leur matiere luit plutôt qu'elle » ne brille ; mais ce qui en fait le » prix, c'est la variété des couleurs » produites par des taches changeantes qui selon les différens » points de vue, font tantôt pourpres & tantôt blanches, & quel-

» quefois se composent de l'une & » de l'autre teinte ; de sorte que » par des passages presque insen- » sibles, le blanc se méle à la cou- » leur de feu, & le pourpre à » celle d'un blanc de lait. Il y a » des amateurs qui se passionnent » sur-tout pour les extrémités & » pour certains reflets de couleurs, » tels qu'on les voit dans l'arc-en- » ciel ; d'autres aiment les taches » d'un œil gras, Mais le transpa- » rent & la pâleur sont regardés » comme des défauts. On n'aime » point non plus à y voir des sels » ni des verrues qui, sans être » éminentes, déparent néanmoins » la matiere de ces vases : l'odeur » y donne aussi quelque prix. »

M. l'Abbé le Blond observe ici qu'aucuns de ces caracteres qui sont indiqués par Pline, ne paroît convenir à une matiere factice telle que celle de la porcelaine, Pline dit que les bords des vases offrent des iris, accident purement naturel ; quant aux taches d'un œil gras, on en voit de semblables dans des agathes, des sardoines & d'autres pierres. Nous passons ici plusieurs autres observations sur ce texte de Pline, après lesquelles M. l'Abbé le Blond cite Arrien qui dans son Periple donne deux fois le nom de pierre à la matiere des Murrhins, Seneque qui dit : « Je vois des vases Murrhins; » ç'auroit été en effet trop peu » pour le luxe si les vins, qu'on » alloit bientôt rejetter par incon- » tinence, n'eussent été bus dans » d'immenses pierres précieuses. » Il examine ensuite le vers de Properce sur lequel on se fonde pour soutenir que ces vases étoient de la porcelaine, & fait voir qu'il n'est pas favorable à cette opinion, & que tout au plus on ne pourroit l'appliquer qu'à des vases Murrhins factices qui imitoient les naturels, car on sait qu'on en a fabriqué de cette sorte, Pline le dit positivement.

Plusieurs Auteurs ont avancé que ces vases Murrhins étoient d'Onyx. & leurs raisonnemens ne manquent pas de vraisemblance. Il est constant que les Anciens faisoient usage de vases d'Onyx. Mais il paroît qu'on faisoit une différence entre les Murrhins & l'Onyx. M. l'Abbé le Blond pense que cette différence vient en partie de la nature & en partie de l'art, & que la matiere des Murrhins n'est autre chose que cette belle sorte d'Agathe qu'on a nommée *Sardonyx* parce qu'elle est composée en partie de Sardoine. Si l'on compare la description que Pline fait de la Sardoine & celle de l'Onyx, avec celle qu'il donne des vases Murrhins, on y trouvera beaucoup de points de ressemblance, & on verra qu'il n'y a dans l'Onyx & la Sardoine, comparées avec les vases Murrhins, que la seule différence qui convient au caractere spécifique de chacune de ces pierres. D'après ses observations il résulte que la Sardonyx est la matiere de ces vases. Pline fait

fait mention de l'un d'eux qui contenoit deux pintes & un demi-fetier de notre mefure qui fut achetté foixante-dix talens, ou trois cents vingt-fix mille huit cents douze livres. Il en indique encore quelques autres beaucoup plus chers.

Mémoire sur les Vases Murrhins. Par M. Larcher.

Dans ce Mémoire M. Larcher combat toutes les opinions qui ont été propofées fur la matiere de ces vafes, foutient qu'on ne trouve point dans la Sardonyx tous les caracteres qui conviennent aux Murrhins, & ajoute : « Si ces » pierres euffent été les mêmes, » comment Pline qui étoit très-habi- » le en hiftoire-naturelle, pour fon » fiecle, & qui connoiffoit très- » bien la Sardonyx, n'en a-t-il pas » fait la remarque lui qui avoit vu » des vafes Murrhins ? » Ce fut Pompée qui fit connoître ces vafes aux Romains, & cent quarante ans auparavant la Sardoine étoit connue à Rome, comment les Romains n'ont-ils pas vue que les Murrhins apportés de l'Orient par ce Général étoient faits de cette pierre ? Il conclut que nous ne fommes pas encore affez inftruits fur ce fujet, qu'il faut faire de nouvelles recherches, & qu'en les faifant il ne faut jamais perdre de vu la defcription que Pline donne des vafes Murrhins.

Mémoires pour servir à l'Histoire de Calais. Par M. de Brequigny.

Ces Mémoires font faits d'après un affez grand nombre de pieces originales que M. de Brequigny a rapportées de Londres. Il les divife en deux parties, & fe borne à ce qui a été jufqu'à préfent ignoré ou peu connu. Il s'agit ici du premier Mémoire dans lequel il remonte jufqu'à l'origine de Calais, expofe la premiere forme de fon adminiftration fous les Comtes de Boulogne & d'Artois, donne l'analyfe de fes plus anciennes coutumes d'après des Chartes originales qui n'ont jamais été publiées. Le fecond Mémoire, qui n'eft pas encore imprimé, aura pour objet divers points de l'Hiftoire de Calais fous la domination Angloife, &c.

Calais, fur la fin du XIIe. fiecle, n'étoit encore qu'un village obfcur du Boulonois, habité par des pêcheurs. Ce lieu prit des accroiffemens rapides par le fuccès de la pêche des harengs qui avoit commencé à s'y établir vers ce tems. Le Pape Alexandre III accorda aux Religieux de Saint-Bertin la dîme des harengs pêchés à Calais ou aux environs. Cette aumône forcée ne pouvoit être plus mal placée parce que ces Religieux étoient tombés alors dans un prodigieux relâchement, les Calaifiens en furent irrités, la conceffion fut modifiée, les Moines n'eurent que le tiers de la

dîme, un autre tiers fut consacré à l'entretien de l'église paroissiale, & le dernier fut destiné aux pauvres. On peut juger par cette amende considérable pour ce siecle, combien la pêche du hareng à Calais devoit être un objet important : aussi y eut-il encore longtems des contestations sur cette dîme.

Cette ville étoit soumise aux Comtes de Boulogne. On croit communément qu'elle fut distraite de ce Comté pour être cédée à Philippe d'après un acte datté du mois de Mai 1210, c'est une erreur qui vient de ce que Dupuis a cru que le mot *Caletum* employé dans l'acte désignoit le Calaisis, au lieu du pays de Caux, M. de Brequigny prouve qu'il s'agit dans l'acte de ce dernier.

Philippe, Comte de Boulogne, par son mariage avec Mahaud, fit clore d'épaisses murailles Calais & y bâtit un château bien fortifié. Cette place paroît avoir toujours resté dans la dépendance des Comtes de Boulogne & d'Artois jusqu'en 1347 que les Anglois s'en emparerent.

Les Coutumes de Calais sont plus anciennes que ses murs, & l'origine de sa municipalité doit être placée entre l'année 1201 & l'année 1180, dans le tems qu'Ida étoit Comtesse de Boulogne. Comme ces loix n'ont été jusqu'ici ni publiées, ni même connues, M. de Brequigny en donne une analyse sommaire dont il a copié le texte entier d'après les rôles de la Tour de Londres où elles se trouvent répétées dans plusieurs confirmations successives dont la plus ancienne est de 1304. Ce texte est en François.

Les coutumes de Calais font d'abord connoître l'étendue de son territoire : la constitution municipale paroît être celle des *communes* : il y avoit deux sortes de Magistrats, les Echevins & les Cormans, terme qui désigne *Hommes de la Cour de Justice* ; ils étoient changés chaque année. Le Bailli étoit l'homme du Seigneur choisi par lui pour y exercer sa Justice Seigneuriale & y recevoir ses revenus.

Les anciennes coutumes de Calais peuvent se partager en trente-huit articles, dix concernent la constitution municipale, & des vingt-huit qui restent il y en a vingt qui traitent uniquement de la punition des crimes. La peine de mort étoit non-seulement celle du meurtre, de l'homicide de nuit, du vol, de l'incendie, du vol de grand chemin, mais même du simple larcin lorsqu'il étoit au dessus de deux sols ; au-dessous le coupable n'étoit puni que par l'amputation d'une oreille, mais dans le cas de récidive il étoit pendu. Tout homicide devoit avoir la tête coupée & elle devoit l'être par le plus proche parent de celui qui avoit été tué, & dans le cas où ce dernier n'avoit pas de parens dans la ville, c'étoit au Seigneur à faire

exécuter le jugement. Dans la peine de mort la confiscation de tous les biens du coupable étoit au profit du Seigneur. On en exceptoit cependant le cas de l'homicide, elle ne tomboit alors que sur les meubles & sur la moitié des immeubles dont l'autre moitié passoit aux héritiers du coupable ou à sa femme s'il étoit marié.

Il y avoit des usages qui n'étoient point exprimés dans le corps des coutumes. Par exemple les prisonniers pour dettes n'étoient point confondus avec les prisonniers pour crime, ceux-ci étoient enfermés dans la prison du château, & les premiers étoient gardés dans les maisons de sergens.

Lorsqu'on conduisoit un homme au supplice pour vol & qu'une femme le demandoit pour l'épouser, suivant l'ancienne coutume, on accordoit la grace.

Par ce Mémoire que nous abrégeons, on voit combien on s'est trompé quand on a cru qu'il y avoit des Vicomtes qui régissoient Calais au nom des Comtes de Boulogne, un Juge Royal sous le nom de Maire, que le Bailli d'Amiens y exerçoit une jurisdiction, & que jusqu'en 1347 Calais ne connut d'autres loix que la coutume de Boulogne.

Observations sur un traité de paix conclu en 1160 entre Louis VII, Roi de France, & Henri II, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie. Par M. de Brequigny.

Ce traité n'a point été publié jusqu'ici, c'est-à dire jusqu'au tems où M. de Brequigny a lu ce Mémoire à l'Académie, car il a appris depuis qu'en 1767 le Lord Littelton dans son Histoire de Henri II, l'avoit fait imprimer. Le manuscrit qui paroît être du XIIIe. siecle, est conservé dans le *Museum Britannique*, ce traité est le plus ancien qui nous soit resté de ceux qui ont été conclus entre la France & l'Angleterre, & nous n'en avons eu jusqu'à présent que de fausses idées. Dans l'examen que M. de Brequigny en fait, il donne 1°. l'analyse de ses différens articles; 2°. discute la date & par occasion parle des personnes qui y sont citées comme témoins; 3°. compare quelques-unes de ses clauses avec le récit des Historiens, & montre jusqu'à quel point ils se sont mépris en flétrissant la mémoire d'un grand Roi & celle d'un ordre qui jouissoit alors de la plus haute considération.

Par le premier article Louis VII rend à Henri II, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie & de Guyenne, tous les droits & toutes les possessions dont Henri I jouissoit au jour de sa mort, excepté le Vexin Normand. Il fut dit que la partie du Vexin qui renfermoit le fief de l'Archevêque de Rouen, celui du Comte de Lisieux en ce qui étoit du fief de Breteuil, & le fief du

Comte d'Evreux demeureroient au Roi d'Angleterre, qui en conséquence seroit mis en possession de tout le Vexin dans trois ans; que si avant ce tems la Princesse étoit mariée au fils du Roi d'Angleterre, ce Prince entreroit dès-lors en possession de tout le Vexin, mais que si elle venoit à mourir avant ce terme, le Vexin & ses forteresses retourneroient aux mains du Roi de France, excepté les trois fiefs dont on a parlé qui devoient rester francs & quittes à perpétuité au Roi d'Angleterre: que les principales forteresses du Vexin seroient mises en sequestre, jusqu'au terme ci-dessus entre les mains des Chevaliers du Temple, qui pendant ce tems-là jouiroient des revenus domaniaux que le Roi de France en retiroit, ce Prince se réservant seulement les droits de justice, d'hommage & de service.

Quelques autres articles concernent les prétentions du Roi d'Angleterre contre Raymond V, Comte de Toulouse, les conquêtes que Henri avoit faites dans le Toulousain doivent lui rester telles qu'elles se trouvoient au jour du traité. Ainsi Rapin Toiras s'est trompé lorsqu'il a dit qu'il n'y fut point parlé de Toulouse, & paroît peu instruit de ce qui se passa depuis 1159 jusqu'en 1163, relativement au siege de Toulouse & au mariage de Marguerite; il avoue même qu'il est obligé de suspendre son jugement sur les dates particulieres de ces événemens.

M. de Brequigny fait voir que ce traité est du mois de Mai 1160, il le prouve par différens événemens & par les noms des témoins qui y sont cités, & qui en ont été les médiateurs & les garans. Le mariage de Marguerite avec le fils aîné de Henri II, est un des principaux objets du traité, ce fut la clause qui eut le plus de suite & qui a fourni le plus de matiere aux récits peu fideles des Historiens. Marguerite ne devoit avoir que sept ans accomplis au 15 Août 1163, elle étoit donc née le 15 Août 1156, ce que jusqu'à présent on n'avoit pu fixer avec précision; le fils de Henri n'étoit plus âgé que de quelques mois étant né le dernier Février 1156. Ainsi l'une & l'autre n'avoient que 4 ans en 1160 lors de la conclusion du traité; les Historiens se sont donc doublement trompés lorsqu'ils ont dit que la Princesse n'avoit que deux ou trois ans, & le jeune Henri, sept. Le mariage fut célébré le 2 Novembre 1160, alors les Chevaliers du Temple remirent au Roi d'Angleterre les places qu'ils avoient en séqueste dans le Vexin. Ce n'étoit pas ce que Louis VII avoit espéré, il s'étoit flatté que le Roi d'Angleterre n'obtiendroit pas du Pape Alexandre III les dispenses d'âge nécessaires pour ce mariage; M. de Brequigny fait voir que dans les circonstances où le Pape se trouvoit, le mécontentement de Henri étoit plus à redouter que celui de Louis. Ainsi après le

mariage les Chevaliers ne pouvoient se dispenser de rendre au Roi d'Angleterre les places qu'ils avoient en sequestre dans le Vexin, & suivant M. de Brequigny cette restitution ne produisit de la part de Louis VII aucun ressentiment ni contre le Pape, ni contre les Chevaliers du Temple, ni contre le Roi d'Angleterre. C'est donc faute d'avoir connu ces clauses que quelques Historiens ont accusé le Roi d'Angleterre & les Chevaliers du Temple de prévarication & de perfidie. Ce Mémoire est terminé par le traité de paix qui est en latin.

Examen de la conduite des Templiers au sujet des places du Vexin Normand en 1160. Par M. Gaillard.

Parmi les divers objets de discussion que présentent la teneur, la forme & l'exécution du traité dont nous venons de parler, un seul point a fait naître des doutes à M. Gaillard, c'est celui qui concerne la conduite des Templiers relativement à la reddition des places. Il commence par rappeller les principales circonstances de cette affaire. Le Vexin étoit depuis long-tems un grand sujet de contestation entre la France & l'Angleterre, il resta quelque tems aux Anglois, mais on ne cessa de disputer sur ses limites. Henri II, Roi d'Angleterre, vouloit le posséder tout entier, nous avons vu qu'à la réserve de quelques fiefs réclamés par ce Prince, le reste du Vexin devoit appartenir au Roi de France, mais qu'il le donneroit en dot à Marguerite sa fille qui épouseroit Henri fils aîné du Roi d'Angleterre. On convint que les places du Vexin resteroient à la garde des Chevaliers du Temple jusqu'au tems de ce mariage. Le Prince & la Princesse en 1160 n'avoient que quatre ans, & ne pouvoient être mariés qu'à sept. On doit se rappeller avec quelle précipitation la dispense, le mariage & la remise des places suivirent la ratification ; il est évident que Louis VII a été trompé relativement à la dispense donnée si précipitamment. M. Gaillard pense que les Templiers étoient entrés dans l'intrigue : il faut suivre dans ce Mémoire toutes ses réflexions, d'après lesquelles il conclut qu'il n'y a aucune raison de rejetter le témoignage des Historiens au sujet du ressentiment que Louis VII en eut, que quelques Historiens naturellement plus favorables à Henri II dont ils étoient les sujets, qu'à Louis VII, l'ennemi de leur Nation, n'ont pu être engagés que par la force de la vérité à condamner Henri II & les Templiers ; ainsi que leur témoignage loin d'être démenti par le traité de 1160, confirme les idées que ce traité fait naître, & M. Gaillard pense que les Templiers étoient d'intelligence avec Henri II pour tromper Louis le jeune, & que le ressentiment de celui ci étoit juste.

Question Historique : A qui doit-on attribuer la gloire de la révolution qui sauva Paris pendant la prison du Roi Jean ? Par M. Dacier.

Suivant l'opinion commune la gloire de cette heureuse révolution appartient à Jean Maillart : lui seul, dit on, découvrit la trame ourdie par Etienne Marcel, Prevôt des Marchands, déconcerta ses projets, le punit de ses attentats, détruisit l'anarchie, conserva la vie à des milliers de citoyens, fit rentrer Paris sous l'autorité de ses maîtres légitimes, & valut à la Nation le regne de Charles V.

Pour répondre à cette question M. Dacier commence par exposer l'état des affaires dans ces circonstances, & examine le récit des Historiens. Le Continuateur de Nangis qui a écrit dans Paris même l'histoire de son tems, & qui est mort en 1369, Jean Villani également Contemporain, ne distinguent aucun des Bourgeois qui s'opposerent à la trahison de Marcel, & ne parlent point de Maillart. Dans les Chroniques de S. Denys on trouve le nom de Maillart, mais il s'en faut de beaucoup que ce personnage y joue un rôle aussi brillant que dans nos Histoires modernes : il n'a d'autre mérite que de prendre le parti des gardes de la Porte S. Denys qui avoient déjà résisté au Prévôt, c'est Froissart seul qui représente Maillart comme le libérateur de Paris, & il a été suivi par la plupart des Historiens modernes. Ici M. Dacier demande si le silence absolue de Villani, du Continuateur de Nangis, & la réticence des Chroniques de S. Denys sur les suites de la querelle de Maillart avec le Prevôt ne rendent pas au moins suspect le récit de Froissart. De plus il ajoute que dans le grand nombre de pieces du Trésor des Chartes, relatives aux troubles dont le Royaume fut agité à cette époque. Il n'y en a pas une seule qui renferme un mot à la louange de Maillart, tandis que plusieurs de ces mêmes pieces contiennent les éloges de tous ceux qui en cette occasion se sont distingués par leur zele & leur fidélité. Ce qui n'est ici qu'un argument négatif se trouve confirmé par une piece du Trésor des Chartes & par le texte même de Froissart d'après un manuscrit plus exact, plus authentique, & qui n'a jamais été publié ; il en rapporte le texte dans lequel on lit que « Messire Pepin des Essars & » Messire Jehan de Charni bien » pourveus d'armures & de bons » compaignons, vindrent à la porte » Saint-Anthoine où ils trouverent » le Prevôt des Marchands qui te» noit les clefs de la porte en ses » mains. Là estoit Jehan Maillart » qui pour ce jour avoit eu débat » au Prevost des Marchans & à » Josseran de Masson & s'estoit mis » avecques ceulx de la partie du » Duc de Normandie. Lorsque le » Duc de Normandie (Charles V

» alors Dauphin) revint au Louvre ; là estoit Jehan Maillart de » lez luy, qui grandement estoit » en sa grace & en son amour ; & » où voir dire, il l'avoit bien acquis, si comme vous avéz oy ci » dessus recorder ; combien que » paravant il fust de l'aliance au » Prevost des Marchans, si comme » l'en disent. »

Ce récit du manuscrit de Froissart s'accorde avec des lettres de rémission de l'an 1368, & avec d'autres lettres par lesquelles Charles V donne au Comte de Parcien une partie des biens confisqués sur Maillart, comme partisan du Prevost des Marchans, & coupable du crime de leze Majesté. Ce n'est que le jour de la mort de Marcel que Maillart s'étoit mis avec ceux de la partie du Duc de Normandie.

Il résulte de ces preuves réunies que Maillart, loin d'avoir toujours été, comme on le présente, un sujet fidele, un citoyen généreux, étoit au contraire un partisan zelé du Roi de Navarre & du Prevôt Marcel, qu'il leur étoit encore dévoué au mois de Juillet 1358, date de la donation d'une partie des biens confisqués sur lui, au Comte de Porcien, & qu'il ne changea de parti qu'après une querelle très-vive avec le Prevôt, lorsqu'on voulut lui ôter les clefs. Il résulte encore que Pepin des Essars & Jean de Charni, sans s'être concertés avec lui, rallierent sous la Banniere Royale les Parisiens bien intentionnés, qu'ainsi la gloire de cette révolution est due à ces deux Chevaliers ; quant à Maillart on présume que depuis son retour au parti du Roi & du Dauphin, il leur demeura constamment fidele, ce qui lui fit obtenir en 1372 des Lettres de Noblesse. Cette datte est postérieure de 14 ans à la révolution qui sauva le Royaume, d'où il s'ensuit que cet anoblissement ne fut point une récompense de la part qu'on prétend lui attribuer à la révolution de 1368.

[*Extrait de M. de Guignes.*]



LETTRE sur les Ouvrages de M. Ramsden, de la Société Royale de Londres, adressée à M. de la Lande par le R. P. Piazzi, Professeur Royal d'Astronomie dans l'Université de Palerme.

Londres, le 1er. Sept. 1788.

MONSIEUR,

Lorsque j'ai eu le plaisir de vous voir à Londres le mois passé, je vous ai vu admirer comme moi le génie & les ouvrages du célebre Ramsden; cela me donne occasion de vous adresser ce que j'ai pu recueillir de sa vie & de ses travaux; personne n'a plus contribué que vous au bien de l'Astronomie par votre zele & par vos ouvrages relativement aux principes & aux méthodes; M. Ramsden est certainement le premier pour l'invention & la construction des instrumens; mais comme il n'est peut-être pas aussi connu en France qu'il mérite de l'être, ma lettre pourra contribuer à en donner une juste idée à vos compatriotes.

Jessé Ramsden naquit à Halifax dans la province d'Yorck, le 6 Octobre 1730. Ses premieres études lui avoient donné un desir extrême de se consacrer à la littérature, sur tout à l'histoire & aux antiquités; les mathématiques & la chymie l'occuperent à leur tour; mais son pere étoit pressé de lui faire embrasser un genre d'occupation qui put lui être utile, & comme il étoit fabriquant de draps, le jeune Ramsden jusqu'à l'âge de vingt-un ans s'en occupa également. Alors il passa à Londres pour y chercher une occupation plus digne d'un homme d'esprit. Il en essaya plusieurs; il s'appliqua entre autres à la gravure sous la direction de Burton; une heureuse circonstance le ramena pour lors vers l'objet auquel la nature sembloit l'avoir destiné pour en faire le restaurateur & le pere de l'Astronomie instrumentale. On lui apportait souvent à graver des instrumens de mathématiques; plus il les examinoit plus il y voyoit de défauts, & un instinct secret lui faisoit éprouver le desir d'en procurer de meilleurs. Il résolut de s'en occuper; il eut bientôt acquis l'usage de limer, de tourner & même de travailler les verres; il fit dès 1763 des instrumens pour Sisson, Dollond, Nairne, Adams, & pour d'autres Maîtres. Il leva ensuite un attelier pour son compte dans Hay-Market vers 1768, (depuis 1775 il habite dans Picadilly.) Il forma pour lors le projet de passer en revue tous les instrumens d'astronomie pour corriger ceux qui étant fondés sur de bons principes ne péchoient que dans la construction, & pour proscrire

ceux qui manquoient des deux côtés.

Le quartier de réflexion, ou le sextant de Hadley dont on fait un si grand usage dans la Marine Angloise, lui parut le plus utile; mais il étoit alors très-imparfait : il n'y avoit point assez de solidité dans les parties essentielles ; le centre étoit sujet à un trop grand frottement, & communément on pouvoit remuer l'alidade de plusieurs minutes sans que le miroir changeât de position ; les divisions étoient en général très-grossieres, & M. Ramsden trouve que l'Abbé de la Caille avoit raison quand il évaluoit à cinq minutes l'erreur que l'on pouvoit commettre sur les distances observées entre la lune & les étoiles, ce qui pouvoit produire sur la longitude une erreur de cinquante lieues marines; il changea donc le principe de construction pour le centre, & il mit généralement ces instrumens dans le cas de ne donner jamais plus d'une demi minute d'incertitude ; aujourd'hui il répond même de six secondes sur un sextant de quinze pouces. Depuis le tems où il les a perfectionnés il en a déjà construit 983, & plusieurs ayant été transportés aux Indes Orientales ou en Amérique, l'erreur s'est trouvée au retour telle qu'elle avoit été déterminée avant le départ ; il en a fait depuis quinze pouces jusqu'à un pouce & demi, & dans ceux-ci on distingue fort bien les minutes ; mais il préfere en général ceux de dix pouces comme étant plus faciles à manier que ceux qui seroient plus grands, & pouvant être susceptibles de la même exactitude.

L'invention d'une plate-forme ou machine à diviser lui étoit devenue nécessaire & il s'en est occupé avec un grand succès : les plates-formes dont on se servoit étoient très-peu exactes. Graham & Bird se servoient du compas à verge, celui-ci faisoit un mystere de sa méthode. Avant que le Bureau des longitudes l'eut achetée pour la publier, M. Ramsden s'étoit fait déjà une méthode comme Bird & il l'avoit surpassé pour l'exactitude ; il se sert encore du compas à verge pour les grands ouvrages ; mais pour le grand nombre des instrumens ordinaires il faut absolument épargner le tems, & il s'est occupé pendant dix ans à perfectionner sa machine à diviser qui réunit la promptitude & la facilité ; vous avez vu, Monsieur, cette machine admirable avec laquelle on peut diviser un sextant en vingt minutes de tems, & qui suffit pour donner une idée de l'invention & des talens supérieurs de M. Ramsden. Ce fut votre ami M. le Docteur Shepherd qui fit connoître au Bureau des longitudes, cette belle machine ; on accorda à l'Auteur une gratification de quinze mille francs, & l'on fit graver la machine en 1777, mais l'édition a été brûlée par accident & vous

avez raiſon de vouloir la faire réimprimer & graver à Paris. La machine eſt toujours entre les mains de M. Ramſden, & il s'eſt engagé à diviſer tous les ſextants pour trois ſchillings qui reviennent à 3 liv. 14 ſols. Le Bureau a donné ſouvent des récompenſes plus conſidérables pour des objets qui avoient bien moins d'utilité & de mérite, mais les plus grands hommes ne ſont pas ceux qui obtiennent les plus grandes récompenſes. Newton fut à la vérité Directeur général des Monnoies; mais on prétend que ce ne fut pas tout à fait à ſon mérite qu'il en eut l'obligation. M. Ramſden a fait auſſi un inſtrument pour diviſer les lignes droites dont la deſcription a été imprimée; & je ſuis fâché que vous n'ayez plus à Paris celle que M. Megnié y avoit imaginée pour en faire la comparaiſon : comment la France a-t-elle laiſſé échapper ce jeune Artiſte qu'on annonçoit comme pouvant un jour vous procurer les meilleurs inſtrumens.

Dans le tems que M. Ramſden s'occupoit de ſa machine à diviſer il perfectionnoit en même tems les autres inſtrumens. Le Théodolite n'étoit auparavant qu'une lunette tournant ſur un cercle diviſé de trois en trois minutes par le moyen d'un vernier; mais entre les mains de M. R. il eſt devenu un inſtrument nouveau & parfait qui ſert pour meſurer les hauteurs comme pour lever les plans. Mais pourquoi vous parler de ces petits inſtrumens tandis que vous avez vu chez lui le plus grand & le plus admirable de tous les théodolites; qui a ſervi à M. le Major général Roy pour meſurer les triangles qui réuniſſent aujourd'hui l'Angleterre avec la France, & dans lequel on ne ſe trompe pas d'une ſeconde, quoi qu'il n'ait que dix-huit pouces de rayon. Il y a deux lunettes qui tournent chacune ſur un axe horizontal & avec leſquelles par conſéquent on meſure les angles réduits à l'horizon entre des objets plus ou moins élevés. M. Roy a achevé de meſurer ces jours-ci l'angle entre l'étoile polaire & les côtés de ſes triangles, afin d'avoir la convergence des méridiens telle qu'elle eſt ſur notre ſphéroïde applati. Ces opérations ont déjà fait connoître que la différence des Méridiens entre les deux Obſervatoires de Paris & de Greenwich eſt de 9′ 20″.

Le barometre deſtiné à meſurer les hauteurs des montagnes a été ſingulierement perfectionné par M. Ramſden Sa maniere de marquer en bas la ligne de niveau, & de regarder en haut comme au tranſparent le contact de l'index avec la derniere ſommité du mercure, fait que l'on peut diſtinguer un centieme de ligne & meſurer les hauteurs à un pied près; il a fait voir à M. de Luc que c'étoit le ſommet de la colonne & non pas la partie qui touche le verre que l'on devoit obſerver, & il a fait

graver une table qui accompagne ses barometres & qui donne sans calcul la hauteur des lieux par le moyen de la hauteur du barometre, même pour les différens degrés de chaleur. Il vient encore de simplifier de la maniere la plus ingénieuse l'appareil pour transporter & soutenir ce barometre portatif.

Diverses machines de Physique sont aussi sorties des atteliers de M. R. toujours avec quelques nouvelles perfections. Par exemple une machine électrique; un manometre pour mesurer la densité de l'air; un instrument pour mesurer une distance inaccessible & qui dispense de la mesure d'une base; des balances d'essai qui trébuchent à la dix millionieme partie du poids; des niveaux d'une sensibilité extrême; le rectangle optique; les occulaires prismatiques où l'on perd beaucoup moins de rayons que dans la réflexion d'un miroir incliné lorsqu'on veut regarder de côté; le dynametre avec lequel il mesure le grossissement d'une lunette en appliquant devant l'occulaire une petite division en centiemes de lignes pour mesurer le pinceau ou l'image de l'objectif. Ce fut la premiere invention, mais elle a été beaucoup perfectionnée. Tous ces objets qui feroient la réputation des Artistes ordinaires pour lesquels on demanderoit à l'Académie des Commissaires & des rapports, sont si peu de chose pour M. R. que souvent il ne se les rappelle pas.

Le pyrometre destiné à mesurer la dilatation des corps par la chaleur, vient d'exercer heureusement les talens de M. Ramsden, comme vous l'avez vu dans les Transactions Philosophiq de 1785, & dans la description imprimée à Paris à l'occasion de la base mesurée pour les triangles de M. Roy. Ramsden avoit senti en voyant les pyrometres dont on se servoit en physique le vice fondamental de cet instrument dans lequel les corps mis en expérience n'étoient pas assez séparés. Mais dans son pyrometre microscopique il a trouvé le moyen de comparer l'état naturel d'un corps avec le même corps mis à un degré quel conque de chaleur ou de froid, & par le moyen d'un micrometre adapté au microscope il a mesuré ces variations avec une précision inconnue jusqu'alors, & qui a fourni la mesure d'une base avec une précision dix fois plus grande que dans aucune de celles qui ont été mesurée jusqu'ici. M. Ramsden a fait voir dans cette occasion comme dans toutes les autres, le talent inné de connoître les défauts essentiels d'un instrument & de savoir les corriger par les moyens les plus simples & les plus exacts en même tems.

L'Optique ne lui a pas moins d'obligation. Il est parvenu à corriger l'aberration de sphéricité & de réfrangibilité dans les occulaires composés qui s'appliquent à tous les instrumens astronomiques, &

il l'a fait d'une maniere nouvelle & parfaite. Les Opticiens avoient cru y parvenir en faisant tomber l'image de l'objectif entre les deux occulaires, ce qui avoit le grand inconvénient de ne pouvoir toucher à l'occulaire sans déranger la ligne de collimation & la valeur des parties du micrometre. Pour remédier à cet inconvénient M. R. partit d'une expérience bien simple, savoir que les bords d'une image observée au travers d'un prisme sont d'autant moins colorés que l'image est plus voisine du prisme; d'après cette vérité il chercha le moyen de placer les deux occulaires entre l'image de l'objectif & l'œil, sans cesser de corriger les deux aberrations, ce qu'il a fait en changeant les rayons de courbures, & en plaçant les verres d'une maniere tout à fait différente de l'usage ordinaire.

Il a aussi imaginé un micrometre objectif à réflexion dont on trouve la description dans les Transactions de la Société Royale de Londres, 1779; il fait voir dans son Mémoire les inconvéniens & l'inexactitude de celui que Bouguer imagina le premier en 1748, dans lequel les diverses positions de l'œil par rapport au pinceau de lumiere, font que les deux images paroissent tantôt se toucher, tantôt se séparer, & quelquefois alternativement par des especes d'oscillations; il sentoit aussi que l'aberration des rayons qui rend les objets mal terminés, augmentoit l'inconvénient de cet instrument; il crut donc qu'il falloit abandonner le principe de la réfraction & y substituer celui de la réflexion. Cet instrument aussi simple qu'ingénieux ne renferme pas d'autres miroirs ni d'autres verres que ceux qui sont nécessaires pour le télescope; & la séparation des deux images ne dépend que de l'inclinaison des miroirs, & non du foyer.

Il s'occupa aussi cependant à perfectionner le micrometre à réfraction, & il eut l'idée heureuse de placer ce micrometre non du côté de l'objectif, mais précisément dans le foyer conjugué du premier occulaire. Ce micrometre est composé de deux demi-lentilles qui se meuvent & forment deux images comme dans les micrometres objectifs, mais avec cette différence que les rayons avant de tomber sur les demi-lentilles passent par une autre lentille entiere placée à une certaine distance du côté de l'objectif. Par ce moyen les réfractions contraires des deux demi-lentilles & de la lentille entiere corrigent l'erreur qui a lieu dans les micrometres objectifs, où l'image ne dépend que du foyer des deux demi-lentilles. L'image étant déjà considérablement agrandie avant que de tomber sur le micrometre, la réfraction & l'imperfection des verres ne peuvent occasionner qu'une erreur insensible sur la mesure des angles. Il est vrai que

par cette position le champ du micrometre sera plus petit que celui qu'il auroit eu si le micrometre eut été près de l'objectif. M. R. a trouvé aussi le moyen de faire que les images soient uniformément éclairées dans toutes les parties du champ. Avec ce micrometre on peut mesurer le diametre des planetes dans tous les sens; on peut l'adapter à toutes sortes de lunettes acromatiques; on peut l'approcher ou l'éloigner de l'objectif à volonté pour rendre la vision distincte, & on peut le retirer du tuyau des oculaires pour se servir de la lunette sans micrometre. Tous ces avantages ont donné une grande réputation aux micrometres de Ramsden, & l'on félicite un Astronome qui peut en avoir un de sa façon.

La Société Royale de Londres adopta M. R. en 1786; cet homme unique est bien digne d'occuper une place dans cette célebre Académie; mais il n'a pas discontinué ses utiles travaux, ni le commerce qui est nécessaire pour pouvoir les continuer.

Les objets dont j'ai parlé jusqu'ici ne sont pas les ouvrages les plus importants de M. R. L'équatorial, l'instrument des passages & le quart de cercle ont reçu de nouvelles perfections entre ses mains. L'équatorial que Sisson avoit d'abord exécuté, & que Short perfectionna un peu, a gagné beaucoup entre les mains de M. R. Il a d'abord retranché la vis sans fin qui en pressant le centre en détruisoit la précision; il a placé le centre de gravité sur le centre de la base; il a fait que tous les mouvemens aient lieu sur tous les sens; il a indiqué les moyens de rectifier l'instrument dans toutes ses parties; & il y a appliqué une petite machine très-ingénieuse pour mesurer ou corriger l'effet de la réfraction. Cette invention est beaucoup antérieure à celle que M. Dollond a donnée dans les Transactions Philosophiques. M. R. a eu un privilege exclusif pour cette espece d'équatorial; mais le meilleur moyen d'empêcher qu'on en fit d'autres ailleurs seroit d'en fournir lui-même un plus grand nombre aux Astronomes & aux Amateurs. M. Mackensie, frere du Milord Bute, qui chérit & qui admire M. Ramsden, a fait lui-même une description de cette machine qui est imprimée; mais M. Ramsden ne se conforme pas toujours entiérement à la description. Son génie inventif lui permet rarement d'exécuter le même instrument plusieurs fois de la même maniere, & trop souvent il lui est arrivé de briser des instrumens qui après avoir coûté beaucoup n'avoient pas réussi à son gré.

Le plus grand équatorial qui ait jamais été fait est celui qu'il destine actuellement à M. le Chevalier Shuckburgh, & auquel il travaille depuis neuf ans. Le cercle des déclinaisons a quatre pieds de

diametre, de maniere qu'on puisse les observer à une seconde près, & la lunette est placée entre six colonnes qui forment l'axe de la machine, & dont l'assemblage tourne autour de deux pivots établis sur deux massifs de maçonnerie.

L'instrument des passages est employé dans tous les grands Observatoires de l'Europe, mais M. Ramsden y a ajouté plusieurs perfections : il a imaginé la maniere d'éclairer les fils en faisant passer la lumiere le long de l'axe de la machine ; le réfléchisseur est placé intérieurement & obliquement dans le milieu ; il n'ôte rien à l'ouverture de l'objectif, & comme la lumiere passe au travers d'un prisme coloré que l'on peut faire mouvoir à volonté, on peut augmenter ou diminuer la lumiere.

Pour la vérification de cet instrument essentiel, M. R. a imaginé un moyen qui dispense de l'usage des niveaux d'esprit-de-vin dont il ne fait pas de cas, parce qu'ils ne peuvent donner toute l'exactitude à laquelle aspire toujours M. Ramsden. Il suspend un fil à plomb devant la lunette placée verticalement ; ce fil passe sur deux points qui sont marqués sur deux pieces fixées l'une au haut l'autre au bas de la lunette, & dont une a un petit mouvement ; le fil est absolument détaché de la lunette, & quand il répond sur les mêmes points dans les deux situations différentes de la lunette, on est sûr que l'axe est horizontal comme vous l'avez remarqué dans votre Astronomie. Mais ce qu'il y a de plus ingénieux & de plus neuf dans la méthode de M. Ramsden c'est que le fil à plomb ne passe quelquefois que par les images des points, qui sont formées au foyer d'une lentille, parce qu'il est obligé quelquefois d'écarter beaucoup le fil de l'instrument & du point, mais l'exactitude n'en est pas diminuée & il n'y a aucune parallaxe ; ce n'est pas le point qui me servira, disoit-il une fois en plaisantant, c'est seulement le *ghost*, (comme on dit les esprits ou les revenants.)

Ces lunettes méridiennes de Ramsden telles qu'il y en a à Blenheim, à Manheim, & à Dublin, & telle qu'ils en fait actuellement pour Paris & pour Gotha, sont encore remarquables par l'excellence des objectifs. M. Ussher écrivoit de Dublin qu'il voyoit en plein jour les étoiles de la quatrieme grandeur, & celles de la troisieme fort près de la conjonction au soleil. Ces lunettes ont huit pieds, j'ai eu moi même le bonheur d'en obtenir une de cinq pour mon Observatoire de Palerme, mais elle est si bonne, & le ciel y est si beau, que j'espere avoir le même avantage pour mes observations.

Le quart de cercle mural est l'instrument le plus important de toute l'Astronomie, & M. Ramsden s'y est distingué par l'extrême exactitude des divisions, par la maniere dont il en a su dresser les

plans en les travaillant dans une ſituation verticale ; il place le fil à plomb derriere l'inſtrument pour qu'on ne ſoit pas obligé de l'ôter l'orſqu'on obſerve près du zénit. Sa maniere d'éclairer l'objectif & en même tems les diviſions, & de ſuſpendre la lunette ſont encore nouvelles & par conſéquent plus parfaites.

Dans ceux de huit pieds qu'il a faits pour les Obſervatoires de Padoue & de Vilna, que M. Maſkelyne a examinés, la plus grande erreur ne paſſe pas deux ſecondes & demi ; celui de Milan eſt très-avancé actuellement, & il eſt de la même grandeur.

Le mural de Milord Marlborough à Blenheim, qui a ſix pieds, eſt pour ainſi dire une autre inſtrument que vous avez admiré comme moi ; il tient à un aſſemblage de quatre colonnes qui tournent ſur deux pivots, de façon que l'on peut mettre l'inſtrument au nord & au midi en une minute. Cet inſtrument eſt auſſi beau qu'il eſt parfait, mais perſonne n'étoit plus digne que Milord Marlborough d'en être le poſſeſſeur, les Aſtronomes de profeſſion n'ont pas plus de zele, d'aſſiduité, ni d'exactitude. C'eſt pour ce bel inſtrument que M. Ramſden a imaginé un moyen pour rectifier l'arc de quatre vingt-dix degrés ſur lequel un habile Aſtronome avoit élevé quelques difficultés ; mais avec un fil horizontal & un fil à plomb formant une eſpece de croix qui ne touche point au quart de cercle, il lui montra qu'il n'y avoit pas une ſeule ſeconde d'erreur ſur 90 degrés, & que la différence venoit d'un mural de Bird où l'arc de 90 degrés contient pluſieurs ſecondes de trop, & qui n'avoit jamais été vérifié par une méthode auſſi exacte que celle de M. Ramſden.

Mais le quart de cercle n'eſt pas l'inſtrument dont M. Ramſden fait le plus de cas ; c'eſt le cercle entier, & il vous a démontré à vous même qu'il falloit renoncer au quart de cercle pour parvenir au dernier degré de précision dont l'obſervation eſt ſuſceptible. Voici les principales raiſons : 1°. La moindre variation dans le centre s'apperçoit par les deux points oppoſés diamétralement. 2°. Ce cercle ayant été travaillé ſur le tour le plan eſt toujours d'une rigoureuſe exactitude, ce qu'il eſt impoſſible de ſe procurer dans un quart de cercle. 3°. On peut avoir toujours deux meſures du même arc ce qui ſert de vérification. 4°. On peut vérifier le premier point de la diviſion tous les jours avec la plus grande facilité. 5°. La dilatation du métal y eſt réguliere & ne peut produire aucune erreur. 6°. Cet inſtrument eſt une lunette méridienne en même tems qu'un mural. 7°. Il devient encore un cercle mobile azimutal en ajoutant un cercle horizontal au-deſſous de l'axe, & donne alors les réfractions indépendamment de la meſure du tems ; auſſi avez vous

approuvé la résolution que j'ai prise de me borner à cet instrument & de ne pas quitter Londres jusqu'à ce que je puisse emporter avec moi le cercle de cinq pieds que M. Ramsden termine pour l'Observatoire de Palerme. Aussitôt que le mien sera fini, M. Ramsden promet de travailler à celui de Paris pour lequel vos instances & vos raisons lui ont fait une véritable impression. Il espere ensuite achever celui de Dublin qui a douze pieds & que vous avez vu fort avancé; mais un cercle de 7 à 8 pieds suffit pour avoir une précision d'une demi seconde comme dans le *zenit sector* qu'on emploie pour les observations les plus rigoureuses de la figure de la terre.

Vous avez remarqué, Monsieur, avec la plus grande satisfaction la maniere ingénieuse dont l'axe est supporté, pour qu'il n'y ait aucun frottement sur les pivots, & surtout la nouvelle invention de M. Ramsden pour rendre l'axe parfaitement horizontal par le moyen d'un fil à plomb qui est cependant au dehors de la machine, & vous avez eu le plaisir de voir ce génie inventeur s'exercer sur ce problême nonveau & le résoudre de la maniere la plus complette.

Comme son talent s'est exercé dans tous les genres il a rassemblé dans ses atteliers toutes les professions qui ont rapport à la construction des instrumeus, pour ne tirer rien de dehors. Le même ouvrier travaille toujours dans le même genre & obtient par-là le plus grand degré d'exactitude. Mais malgré cette perfection qui devroit contribuer à sa fortune, M. R. donne les instrumens à moindre prix que les autres Artistes de Londres, la différence est quelquefois d'un tiers. Quoi qu'il ait près de soixante ouvriers dans ses atteliers, il lui est impossible de satisfaire aux demandes qui lui sont faites de toutes les parties du monde, & vous avez éprouvé vous même combien il est difficile d'en avoir.

On ne sauroit trouver une personne plus raisonnable que M. R., plus appliquée, plus indifférente pour les plaisirs & pour la fortune; sa frugalité est extrême, & à moins qu'on ne l'impatiente, il n'y a personne d'aussi honnête, d'aussi complaisant & d'aussi doux. J'espere, Monsieur, que vous publierés avec plaisir ce tribut de ma reconnoissance pour un homme rare, que vous aimés comme moi, & qui a conçu pour vous à son tour un véritable attachement.

AVIS

Avis important sur l'économie politico-rurale des pays de montagnes, sur la cause & les effets progressifs des torrents, &c. Par M. B***, Inspecteur général des Ponts & Chaussées. A Paris, chez Royez, Libraire, quai des Augustins, 1788. 15 pag. in-8°.

UN Ingénieur habile que son état a obligé long-tems à parcourir les montagnes, présente ici ses réflexions pour le bien public, sur la dévastation des montagnes & la déplorable extinction des forêts, sur-tout des bois de communautés séculieres, dont les taillis dépérissent à vue d'œil, & se changent peu à peu en vains parcours, sans être jamais replantés : leur quart de réserve, s'il est coupé âge d'arbre, disparoît encore plus subitement, pour n'avoir été ni replanté, ni recépé, ni fossoyé, ni même gardé; de sorte que le bois de construction manque déjà dans tout le Royaume, & que le chauffage va manquer également, même dans telle province qui en fournissoit à toutes ses voisines, parce que la superficie de ses bois est ainsi réduite à moitié depuis cent ans; parce que les forges s'y sont multipliées, sans employer le charbon fossile autant qu'elle le devoient ou le pouvoient.

De cette cause résultent des dévastations produites par les torrents, & une diminution des rivieres dont les sources doivent tarir ou diminuer de plus en plus, puisque tous leurs réservoirs souterreins sont de moins en moins approvisionnés; puisque les pluies & les neiges fondues, au lieu d'y descendre goute à goute, coulent toutes en dehors, d'abord sur la roche dépouillée, comme sur un toit, puis sur un gueret qui leur interdit également toute entrée souterraine, & qui roule avec elles en torrents bourbeux.

Les réflexîons judicieuses & physiques de M. Bertrand nous ramenent naturellement à la *Théorie de la Terre* publiée par cet Auteur en 1779 & 1782 (à Besançon, chez Charmet, Libraire, & à Paris, chez Esprit, au Palais Royal, 1782) & dont nous n'avions point parlé, quoique les observations dont cet ouvrage est rempli méritent l'attention des Physiciens. L'Auteur y réfute la Théorie de la Terre de M. de Buffon, de même que ses époques de la Nature, & établit une hypothese différente. La matiere, dit-il, reposoit en masse inerte froide & obscure. Tout à coup elle fut frappée par une force qui sépara & enleva plusieurs parcelles. Les unes furent poussées assez directement & parallelement; ce sont les planetes qui marchent presque ensemble, quoique sous différentes projections.

Mais cette masse, d'abord léthargique, n'avoit pas tarde à

s'animer, à s'échauffer & à s'enflammer, tant par la violence d'une premiere percussion, que par la rapidité de tous les corps & de tous les mouvemens qui rouloient sur son centre. Ainsi elle devint bientôt radieuse; ainsi la matiere, le mouvement, le feu, la lumiere, le soleil & les astres qui lui appartiennent, tout fut ou parut créé à la fois.

Cette matiere primitive & commune se reconnoît dans les grandes aspérités qui se montrent encore à découvert en masse de pierre, en général, sur le sommet des montagnes qui ont pu surmonter la hauteur ou la fureur des flots.

M. Bertrand suit son explication dans tous les détails, il répond à toutes les difficultés, & en propose à chaque pas contre la théorie de M. de Buffon, d'où je conclus, dit-il, que ma théorie, c'est-à-dire, mon hydrogée se démontrera rigoureusement par cette même forme d'argument que M. de Buffon a employée comme victorieuse en faveur de son pyrogée. Elle est démontrée *a priori* par la formation universelle & instantanée du monde planétaire & cométaire, résultant d'un seul & premier fait; par la création ou l'apparition subite de tous les élémens à la fois, même du feu, & par la forme de sphéroïde que le globe a prise nécessairement, & qui n'auroit jamais eu lieu, si la terre n'eût été originairement aqueuse; il n'y a pas même nécessité dans cette hypothese qu'elle ait été entierement liquide: d'ailleurs le premier élément ne sera qu'une matiere fondue, aussi bien que le veut de M. de B. Mais il est plus simple & bien plus propre, non-seulement à modeler une planete, suivant les loix combinées de l'attraction & du mouvement diurne, mais encore à passer pour matiere originelle & génératrice: puisque celle de M. de B ne peut être au contraire que le dernier état de toutes les matieres possibles, déjà détruites ou confondues; dont par conséquent l'origine & la nature resteroient toujours ignorées, & dont la révivification, telle que nous la voyons, seroit le plus grand des problêmes. Enfin je croirois, dit-il, tomber ici dans une double contradiction si je supposois que le feu a précédé & la nature présente dont il n'est que l'ame, & tout ce qui peut lui servir à lui-même de sujet & d'aliment.

L'hypothese est prouvée aussi *a posteriori*, dit M. Bertrand, par le fait incontestable que l'eau continue encore à travailler, à produire de même, & à se convertir en terre quoique bien déchue de la fécondité qu'elle avoit lorsquelle a commencée à être animée par le mouvement & par la chaleur. Argument bien plus recevable que ne peut être ce sentiment imperceptible que M. de Buffon croit avoir d'un prétendu feu central, & qu'il veut nous supposer à tous, pour en conclure, par une consé-

quence qui eſt encore plus gratuite que la ſuppoſition, que cette foible chaleur ne peut être qu'un reſte languiſſant, un dernier effor de l'ignition générale la plus violente & la plus incroyable. Argument qu'il puiſe d'ailleurs, dans l'article le plus évident de la propre doctrine de M. de B., qui aſſure que les animaux & les végétaux operent cette converſion de l'eau avec une facilité & une promptitude étonnantes : M. de B. ne refuſe certainement pas une pareille faculté au regne minéral, puiſqu'il a néceſſairement précédé & engendré les deux autres regnes ; puiſque tout corps terreſtre y a pris naiſſance, & n'a peut-être pas ceſſé d'y appartenir même depuis qu'il eſt réputé être excluſivement animal ou végétal.

Elle eſt encore prouvée *a poſteriori*, par le ſignalement préſent, ancien, & indubitable de la terre, & par ce que, de tout ce qu'il nous eſt encore poſſible de découvrir à ſa ſurface & dans ſes entrailles, il n'y a rien qui n'ait été médiatement ou immédiatement, le produit ou le travail de l'eau ; juſqu'aux plus grandes maſſes vitrifiables, qui ne ſont qu'une décompoſition de ſon ouvrage, combiné avec les effets & les produits poſtérieurs des incendies, juſqu'aux filons mêmes principaux, des mines, qui peuvent n'être que les effets d'une chaleur inſenſible pour nous, mais très-puiſſante avec le tems ſur les molécules aqueuſes & terreuſes ; qui peuvent bien auſſi avoir été formées par une véritable ſublimation ou fuſion ardente, s'il eſt vrai, comme le dit M. de Buffon, qu'on les trouve toujourr dans des roches vitreuſes, puiſqu'elles mêmes auront été formées par quelques incendies : mais qu'eſt cela, en comparaiſon des prodigieux effets & de monſtrueux lingots que nous offriroient ces filons, s'ils étoient les coupelles où ſe feroit fait le déport de tous les métaux fondus, pendant toute la durée de l'incadeſcence générale du globe. A ce compte, il y a long-tems qu'il ne pourroit plus y avoir ni de fuſion ni de ſublimation, & que la nature minérale ſe reposeroit ; elle cependant, dans les mains de qui toute la matiere n'eſt qu'une, elle à qui le tems lui ſeul tient lieu de menſtrues, de feux & de fourneaux.

Nous avons rapporté les paroles de M. Bertrand, ſans entrer dans une diſcution qui nous méneroit trop loin, & dans laquelle il y auroit toujours trop d'arbitraire ; mais ceux qui ont lu avec intérêt & avec ſoin la Théorie de M. de Buffon, verront dans celle de M. Bertrand le mérite d'un obſervateur & celui d'un Phyſicien habile qui par un chemin tout différent revient pourtant au même but.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

Traité des propriétés communes à toutes les courbes, suivi d'un Mémoire sur les Eclipses de Soleil. Seconde édition. Paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné, 1788. 90 pages in-4°.

M. Goudin s'étoit fait connoître parmi les Géometres dès 1756, par des Recueils de Mémoires qu'il publia conjointement avec M. Duséjour; en 1778 il donna la premiere édition de ce Traité des courbes, & il y ajouta sa méthode analytique pour les Eclipses dont il avoit déjà donné la premiere ébauche dans l'Encyclopédie d'Yverdon en 1772.

Cette nouvelle édition est augmentée relativement aux courbes, l'Auteur a fait aussi réimprimer le Mémoire sur les Eclipses. Nous allons donner une idée de l'un & de l'autre.

Les relations entre trois coordonnées sont de la plus grande utilité en Géométrie. Toute propriété d'une courbe est une relation entre deux de ses coordonnées: d'une propriété donnée on déduit toutes les autres en substituant de nouvelles coordonnées à celles qui étoient primitivement choisies. Cette transformation se fait au moyen des relations entre trois coordonnées: ainsi on peut dire que ces formules fournissent tous les théorêmes de Géométrie. On en trouvera l'expérience faite sur l'ellipse. Chaque Géometre a fabriqué à souvent celles de ces formules dont il a eu besoin, & il les a données sans démonstration; mais de nouvelles questions exigent de nouvelles formules. Il étoit donc à souhaiter que quelqu'un en donnât un recueil complet avec les démonstrations, puisqu'il est impossible de compter sur une proposition dont la démonstration ne se trouve nulle part. Les relations entre quatre coordonnées ne sont pas également nécessaires puisque sans leur secours on peut résoudre tous les problêmes: cependant elles sont d'une grande utilité & leur collection donne un mérite à cette seconde édition. 1°. Elles servent à démontrer les formules entre trois coordonnées, & de-là il résulte une uniformité entre toutes les démonstrations qui se réduisent à une élimination; 2°. elles donnent souvent des solutions plus simples que celles qui seroient fournies par une relation entre trois coordonnées; ce cas a lieu particuliérement lorsqu'il s'agit d'éliminer les deux variables pour en substituer deux autres, on en voit un exemple bien élégant sur l'ellipse au n°. 26; 3°. il suffit qu'elles présentent de nouvelles vérités & des relations élégantes pour avoir un mérite intrinseque indépendamment de toute utilité. Tout Géometre sera bien aise de connoître les formules démontrées aux n°. 29, 32, 71, 73, 115, 132, &

une propriété bien singuliere des formules entre quatre coordonnées c'est que sur 210 il s'en trouve 33 qui ont à la fois une relation algébrique & une relation différentielle sans que la seconde soit donnée par la différentiation de la premiere ; on peut comparer les n. 26 & 73, les nos. 20 & 115, & il ne s'en suit pas que chacune de ces relations algébriques soit en général l'intégrale de la relation différentielle respective ; cette correspondence n'a lieu que parce que les quatre variables sont coordonnées à la même courbe & sont telles coordonnées plutôt que telles autres.

Toute relation entre deux variables désigne une courbe particuliere, & de ces courbes les plus intéressantes sont les courbes algébriques. Un appendix composé de cinq pages enseigne des méthodes claires & courtes pour déterminer toutes les propriétés d'une courbe algébrique : c'est un abrégé élégant d'un Traité publié par l'Auteur en 1756 en société avec M. du Séjour. La réunion des propriétés communes à toutes les courbes, & des propriétés particulieres aux courbes algébriques épuise la théorie des courbes.

Le Mémoire sur les Eclipses a pour but de donner la relation algébrique entre les différentes quantités qui influent sur ce phénomene ; après quoi chacune de ces quantités peut être prise pour l'inconnue. La seule différence dans cette seconde édition c'est que l'Auteur a diminué le nombre des variables en supprimant l'inclinaison de la ligne des centres sur la projection de l'orbite de la Lune. Si cette quantité reparoît à la fin du Mémoire, c'est uniquement pour résoudre un problême qui n'étoit pas dans la premiere édition.

Un supplément explique la méthode de calculer les Eclipses de Soleil par la trigonométrie sphérique. Comme cette méthode suppose connue la parallaxe de hauteur correspondente à la hauteur vraie de la Lune sur l'horizon, l'Auteur a réduit ces parallaxes en tables. C'est l'inverse & le complement des tables de parallaxes de hauteur imprimées dans tous les Livres d'Astronomie, qui suppoient connue la hauteur apparente. Cette théorie a conduit l'Auteur à une proposition curieuse & qui mérite d'être connue, c'est que la hauteur vraie de la Lune sur l'horizon, la hauteur aparente, & la parallaxe de hauteur sont trois coordonnées à une ellipse.

Nous avons déjà annoncé le premier volume d'un grand Traité de M. du Séjour sur la même matiere, imprimé en 1786, & dont la suite est actuellement sus presse. M. Goudin n'a voulu donner ici que les principes de sa méthode, mais on y reconnoît la sagacité d'un habile Géometre, qui nous en eut donné bien d'autres preuves si les fonctions importantes de la Magistrature n'eussent gêné son goût pour les Mathématiques.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Juin 1788, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

LA température de ce mois a été chaude & seche jusqu'au 20, & ensuite douce & très-humide. Les productions de la terre n'ont pas souffert de cette température, elle a été favorable à la fleur de la vigne qui étoit nouée & en verjus le 15. Les blés fleurissoient le 6, & on servoit les premieres cerises le 16.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 3, (*luniſtice boréal*) nuages, chaud, pluie, tonnerre. Le 4, (*N. L.*), nuages, froid. Le 7; (*périgée*) beau, chaud. Le 8, (4.e *jour après la N. L.*) nuages, pluie, froid. Le 10, (*P. Q. & équinoxe desc.*), couvert, pluie, froid. Le 14, (4.e *jour avant la P. L.*) nuages, chaud, *changement marqué.* Le 17, (*luniſtice auſtral*) nuages, chaud, pluie, tonnerre. Le 18, (*P. L.*), beau, chaud, brouillard. Le 21, (*apogée*) couvert, doux, brouillard, pluie. Le 22, (4e. *jour après la P. L.*) *Idem.* Le 25, (*équin. ascendent*) couvert, pluie, doux. Le 26, (*D. Q.*) nuages, pluie, doux. Le 29, (4e. *jour avant la N. L.*) couvert, vent, chaud.

Températures de ce mois dans les années de la période lunaire, correſpondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1712, 23 lig $\frac{1}{2}$. En 1731, 8 lig. $\frac{1}{2}$. En 1750, 33 lignes. En 1769, *vent dominant* O. & N. *Plus grande chaleur*, 20 d. le 9. *Moindre*, 6 d. le 4. *Moyenne*, 12, 1 d. *Température*, froide, très-humide. *Plus grande élévation du barometre*, 28 po. 1 lig. les 7 & 20. *Moindre*, 27 po. 5 lig. $\frac{1}{2}$ le 17. *Moyenne*, 27 po. 10, 6 lig. *Nombre des jours de pluie* 12; de *tonnerre* 1.

En 1788, *plus grande chaleur*, 20, 2 d. le 18 à 2 h. soir, le vent Oueſt, & le ciel en partie serein. *Moindre*, 8, 0 d. le 5 à 5 h. du matin, le vent Nord & le ciel serein. *Différence*, 12, 0 d. *Moyenne* au *matin*, 11, 1 d.; à *midi*, 15, 5 d.; au *soir*, 13, 5 d.; du *jour*, 13, 4 d.

Plus grande élévation du barometre, 27 po. 10, 21 lig. le 5 à 8 h. soir, le vent NO. & le ciel en partie couvert. *Moindre*, 27 po. 2, 21 lig. le 27 à 8 h. soir, le ciel couvert. *Différence*, 8, 00 ligne. *Moyenne* au *matin*, 27 po. 6, 23 lig. à *midi*, 27 po. 6, 19 lig.; au *soir*, 27 po. 6, 43 lig. Du *jour*, 27 po. 6, 28 lig.

Marche du barometre. Le 1.er à 5 h. matin, 27 po. 7, 19 lig. Du 1er. au 4, *baiſſé* de 1, 69 lig. Du 4 au 6, *monté* de 5, 95 lig. Du 6 au 8, *baiſſé* de 5, 63 lig. Du 8 au 10, *monté* de 1, 59 lig. Du 10 au 12, *baiſſé* de 1, 39 lig. Du 12 au 14, *monté* de 1, 73 lig. Du 14 au 16, *baiſſé* de 1, 82 lig.

Du 16 au 17, *monté* de 0, 94 lig.
Du 17 au 19, *baissé* de 1, 53 lig.
Du 19 au 21, *monté* de 2, 09 lig.
Du 21 au 25, *baissé* de 2, 78 lig.
Du 25 au 26, *monté* de 1, 77 lig.
Du 26 au 27, *baissé* de 3, 02 lig.
Du 27 au 30, *monté* de 6, 41 lig.
Le 30, à 8 h. soir, 27 po. 8, 62 lig.
On voit que le barometre en général a peu varié excepté *en montant*, les 4 & 30; & en *descendant*, les 7 & 26.

J'ai abandonné l'observation de l'*Hygromètre* parce que la colonne de mercure s'est tellement divisée qu'il n'est plus possible d'apprécier sa marche, je me serois déjà procuré l'excellent hygrometre de M. *Richer*, mais son prix excessif est plus à la portée des riches qui n'observent pas que des naturalistes, seuls dans le cas de l'observer avec fruit.

Il est tombé de la *pluie* les 3, 8, 10, 11, 13, 15, 17, & 19 jusqu'au 30, excepté le 29. Elle a fourni 52, 8 lig. d'eau; il en est tombé 8 lig. $\frac{1}{2}$ le 19; 11 lig. $\frac{1}{2}$ le 23, & 10 lig. $\frac{1}{4}$ le 30. L'*évaporation* a été de 15, 6 lig.

Le *tonnerre* s'est fait entendre cinq fois de près, savoir, les 15, 17, 18, 21 & 23; & trois fois de loi, savoir, les 3, 16 & 19.

Résultats des trois mois de printems. Vent dominant Nord. *Plus grande chaleur*, 20, 2 d. *Moindre*, 1, 2 d. *Moyenne*, au *matin*, 9, 1 d.; à *midi*, 13, 2 d.; au *soir*, 11, 2 d.; du *jour*, 11, 2 d. *Plus grande élévation du barometre*, 28 po. 0, 53 lig. *Moindre*, 27 po. 2, 21 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 7, 46 lig.; à *midi*, 27 po. 7, 39 lig.; au *soir*, 27 po. 7, 35 lig.; du *jour*, 27 po. 7, 40 lig. *Quantité de pluie*, 6 po. 6, 4, lig.; *d'évaporation*, 4 po., 3, 6 lig. *Nombre des jours beaux*, 31; *couverts*, 20; de *nuages*, 40; de *vent*, 12; de *pluie*, 43; de *neige*, 3; de *grele*, 5; de *tonnerre*, 19; de *brouillard*, 5; *d'aur. boréale* 4; *température* très-chaude, très-seche & favorable aux productions de la terre.

Maladies, fievres tierces & quartes, péripneumonies, rougeoles.

Extrait des Observations Météorologiques du mois de Juillet 1788.

AVERTISSEMENT.

Ayant fait un voyage à Paris depuis le 21 Juin jusqu'au 12 du mois d'Août, les observations ont été faites à Laon par mes nieces qui ont omises celles du vent; ainsi il n'en sera point fait mention dans les résultats que je vais donner. La grele du 13 de ce mois n'a point eu lieu à Laon ni dans les 3 ou 4 lieues aux environs; mais elle a fait beaucoup de ravages dans une partie de la Picardie & la Flandre; vers 10 h. $\frac{1}{2}$ du matin. Elle avoit répandu la consternation depuis 8 h. jusqu'à 9 h. du matin dans le Poitou, la Beauce, le pays Chartrain & l'Isle de France. Le même jour à 2 h. du soir elle se porta en Hollande, & la veille à la même

heure elle avoit parcouru une partie de l'Angleterre.

La température de ce mois a été très chaude & très-feche. Les fruits font très-abondants dans les pays qui n'ont pas été ravagés par la grele. La vigne promet beaucoup. La récolte des grains a commencé le 14, elle fera médiocre, excepté celle des avoines. On a fervi pendant ce mois les prunes de différentes efpeces, les pêches & les poires hâtives, & les figues. En général cette année a été précoce.

Températures correfpondantes aux différens points lunaires. Le 2, (*luniftice boréal*) beau, doux. Le 3, (*N. L.*) beau, chaud. Le 4, (*périgée*) *Idem*, tonnerre. Le 7, (4e. *jour après la N. L. & équinoxe defcend.*) couvert, pluie, doux. Le 10, (*P. Q.*) beau, chaud. Le 14, (4e. *jour avant la P. L. & lunift. auft.*) nuages, doux. Le 18, (*P. L. & apogée*) beau, chaud. Le 22, (4e. *jour après la P. L. & équinoxe afcendant*) *Idem*. Le 26, (*D. Q.*) nuages, froid. Le 28, (4e. *jour avant la N. L.*) beau, doux.

Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correfpondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1712, 36 lig. $\frac{1}{2}$. En 1731, 8 lig. $\frac{1}{3}$. En 1750, 23 lig. $\frac{1}{2}$. En 1769. *Plus grande chal.*, 24, 0^d. le 7. *Moindre*, 8^d. $\frac{1}{2}$ les 1 & 2. *Moyenne*, 15, 5^d. *Température.* chaude & feche. *Plus grande élévation du Baromètre*, 28 po. 1 lig. les 3 & 4. *Moindre*, 27 po. 8 lig. $\frac{1}{2}$ les 16 & 21. *Moyenne*, 27 po. 11 lig. *Nombre des jours de pluie* 7; de *tonnerre*, 5; *vent dominant* Nord.

En 1788, *plus grande chaleur*, 21, 4^d le 12 à 2 h. foir, le ciel en partie couvert & l'air étouffant. *Moindre*, 10, 4^d. le 28 à 6 h. du matin le ciel ferein. *Differ.*, 11, 0^d. *Moyenne*, au *matin*, 13, 0^d; à *midi*, 16, 2^d; au *foir*, 14, 4^d; du *jour*, 14, 5^d.

Plus grande élévation du Barometre, 27 po. 9, 77 lig. le 27 à 6 h. matin, le ciel en partie couvert. *Moindre*, 27 po. 5, 48 lig. le 13 à 6 h. matin, le ciel ferein, le vent impétueux, l'air étouffant, & époque des défaftres occafionnés par la grele *Différence*, 4, 29 lig. Jamais la différence n'a été auffi petite, ce que l'on peut attribuer à la conftance du vent qui a prefque toujours été au nord du moins à Paris. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 7, 99 lig.; à *midi*, 27 po. 8, 02 lig.; au *foir* & du *jour*, 27 po. 8, 01 lig.

Marche du Barometre. Le 1er. à 6 h. du matin, 27 po. 8, 57 lig. Du 1er. au 2, *monté* de 1, 10 lig. Du 2 au 6, *baiffé* de 3, 97 lig. Le 6, *monté* de 2, 34 lignes. Du 6 au 8, *baiffé* de 1, 58 lig. Du 8 au 11, *monté* de 1, 21 lig. Du 11 au 13, *baiffé* de 2, 19 lig. Du 13 au 14, *monté* de 2, 47 lig. Du 14 au 16, *baiffé* de 1, 54 lig. Du 16 au 19, *monté* de 3, 54 lig. Du 19 au 20, *baiffé* de 1, 28 lig. Le 20, *monté* de 0, 58 lignes. Du 20 au 24, *baiffé* de 1, 36 lig. Du 24 au 27, *monté* de 1, 88 lig.

Du

Du 27 au 28, *baissé* de 1, 54 lig.
Du 28 au 31, *monté* de 1, 18 lig.
Le 31 à 8 h. soir, 27 po. 9, 41 lig.
On voit que le mercure a très-peu varié; les plus grandes variations ont eu lieu en *montant*, les 6, 14 & 18; & en *descendant*, le 13.

Il est tombé de la *pluie* les 4, 7, 8, 9, 13, 17, 21, 23 & 24. Elle a fourni 18, 5 lig. d'eau. L'*évaporation* a été de 24, 6 lig. Le *tonnerre* s'est fait entendre de près le 4, & de loin le 13.

Je ferai observer que le caractere particulier de cette année a été marqué par des excès de chaleur & de sécheresse; la température a éprouvé quelques anomalies de froid & d'humidité occasionnées par des orages; mais elle ne tardoit pas à revenir à son premier caractere, & ces variations de température n'avoient point de durée.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE LAON.

Prix distribués & proposés par la Société Royale d'Agriculture de Laon, dans sa séance publique du 6 Septembre 1788.

PRIX DISTRIBUÉS.

La Société Royale d'Agriculture de Laon a publié, l'année derniere, dans sa séance publique qu'elle a tenue le 3 Septembre, un Programme qui contient une suite de questions sur la culture de la Vigne & la façon du Vin; elle a annoncé qu'elle avoit formé le projet d'un *Traité de la culture de la Vigne* appropriée au pays Laonnois; & son objet, en soumettant au concours ces différentes questions, étoit de se procurer des matériaux qui la missent en état d'exécuter ce projet. Elle ne se propose pas seulement d'instruire les propriétaires de Vignes; persuadée qu'il est essentiel que le Vigneron participe à cette instruction, elle a arrêté aussi qu'il seroit rédigé en leur faveur une espece de *Catéchisme* qui contiendroit en abrégé tout ce qu'il y auroit d'essentiel dans le Traité qu'elle destine aux propriétaires; car elle sait que la plus belle théorie seroit insuffisante si elle n'étoit étayée par la pratique; & ce sont les résultats de cette pratique qu'elle puisera dans les Mémoires admis au concours, qui formeront l'espece de Catéchisme qu'elle destinera à l'instruction des Vignerons, classe précieuse d'hommes trop négligée jusqu'ici, & qu'elle se

fera toujours un devoir d'éclairer en profitant de tous les moyens qui feront en fon pouvoir.

La Société avoit propofé, pour fujet du prix de 300 liv. qu'elle doit adjuger cette année-ci, les cinq queftions fuivantes :

1°. *Quelle eft l'expofition la plus avantageufe des terres à vigne, pour rendre plus rare le fléau de la gelée, foit d'hiver, foit de printemps ?*

2°. *Quelles font les efpeces de terres qui conviennent mieux, foit à la vigne de provins, foit à la groffe vigne ?*

3°. *Quelles font les efpeces de vignes que l'on cultive avec le plus d'avantages dans les différens cantons de cette Province ?* (On donnera la defcription de ces différentes efpeces de Vignes, & le nom qu'elles portent dans le pays.)

4°. *Quel eft le tems le plus favorable à la plantation de la vigne, quelle préparation exige la terre avant d'être plantée en vigne ; les terreins nouvellement défrichés font-ils propres à cette plantation ?*

5°. *Y a-t-il des moyens de préferver la vigne des accidens qu'elle éprouve de la part des infectes qui l'attaquent ; ces infectes font : le* man, *connu dans le pays fous le nom de* mulot ; *& le* gribouri, *efpece de fcarabée que l'on appelle* pointerelle *dans le pays ?*

La Société a reçu plufieurs Mémoires parmi lefquels elle a diftingué le n°. 4 ayant pour devife :

Altera frumentis quoniam favet altera Baccho ;
Denfa magis Cereri, rariffima quæque Lyæo.

Virg. Geor.

dont l'Auteur eft M. Beffroy, Officier au Bataillon de garnifon d'Orléans, de plufieurs Sociétés d'Agriculture, demeurant à Chévregny près Laon. Outre l'ordre & la méthode qui regnent dans ce Mémoire, fon mérite particulier eft de contenir des préceptes fondés fur une pratique éclairée, & que l'Auteur a exercé dans le pays même pour lequel il écrivoit. Il a eu foin de tracer une topographie exacte des différens Vignobles du Laonnois relativement à l'expofition & au grain de terre, & c'eft d'après cette topographie qu'il a répondu aux queftions propofées par la Société. Ce Mémoire d'ailleurs eft très-bien écrit, il eft plein de fentimens que l'Auteur s'efforce d'infpirer à fes lecteurs en faveur du pauvre Cultivateur dont il voudroit rendre le fort moins malheureux.

Dans les autres Mémoires que la Société a reçus pour le concours, elle a vu avec peine que les Auteurs n'avoient répondu que fuperficiellement aux queftions propofées, & que les méthodes qu'ils prefcrivent n'étoient pref-

que point applicables au pays Laonnois. Cependant, elle a reconnu dans le n°. 2 dont la devise est :

O qu'il est doux ce fruit de la Vigne féconde,
Il étanche la soif & réjouit le monde.

qu'il étoit l'ouvrage d'un Cultivateur éclairé dont elle pouvoit espérer des solutions satisfaisantes pour les autres questions qu'il lui reste à proposer ; en conséquence, elle lui a accordé l'accessit, & elle a vu avec plaisir, à l'ouverture du billet, que l'Auteur de ce Mémoire étoit M. Chevalier, Cultivateur, à Argenteuil près Paris, Membre de l'Administration Provinciale, de la Société Royale d'Agriculture de Paris & de plusieurs autres.

PRIX PROPOSÉS.

PREMIER PRIX.

La Société, pour suivre le plan qu'elle a tracé dans son Programme de l'année derniere, propose pour sujet du Prix de 300 liv. qu'elle distribuera dans sa séance publique qui se tiendra au mois d'Août 1789, les questions suivantes relatives à la seconde division de ce Programme :

1°. *Quelle regle doit-on suivre dans la taille de la vigne, sur le nombre d'yeux qu'il faut laisser, relativement à l'espece de vigne, à la qualité du bois qui peut avoir été gelé l'hiver, & à la nature du terrein ; & y a-t-il une maniere particuliere de tailler les ceps mulotés* (dont la racine a été rongée par les mulots ou mans ?)

2°. *De quelle maniere doit-on provigner la vigne, à quelle profondeur doit-on enterrer le provin ; quelle regle doit-on suivre pour retirer la vigne, lorsqu'elle a été gelée au printems ?*

3°. *Dans quel terrein la greffe de la vigne convient-elle, comment & dans quel tems faut-il pratiquer cette opération, ne nuit-elle pas en général à la qualité du vin ?*

La Société desire que la solution de ces questions soit applicable aux Vignes du Laonnois qui sont, en général, plantées sur des côteaux secs & sablonneux ; aussi la culture de la grosse Vigne qui ne convient qu'aux terres argilleuses & humides y est-elle fort rare : on ne connoît gueres que la Vigne de provins, c'est-à-dire, que les ceps sont provignés ou couchés chaque année.

Les Savans & les Cultivateurs sont invités à concourir à ce Prix, même les Associés non-résidents à Laon. Les seuls Membres & Associés résidents en sont exclus.

Les Mémoires seront écrits lisiblement en françois ou en latin, & envoyés avant le premier Juin de l'année 1789. Ce terme est de rigueur.

Les Auteurs ne mettront point

leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise. Ils attacheront à leur Mémoire un billet signé & cacheté par eux, qui contiendra, avec la même sentence ou devise, leurs noms, leurs qualités, & leur adresse. Ce billet ne sera ouvert sans le consentement de l'Auteur, qu'au cas que la piece ait remporté le prix.

Les ouvrages destinés pour le concours seront adressés, à Laon, francs de port, au Secrétaire perpétuel de la Société; & si c'est par la poste, avec une double enveloppe, à l'adresse de M. l'Intendant de la Généralité de Soissons, à Soissons. Dans le cas où les Auteurs préféreroient de faire remettre directement leurs ouvrages entre les mains du Secrétaire perpétuel de la Société; ce dernier en donnera son récépissé où seront marqués la sentence de l'ouvrage, & son numéro, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la piece qui aura remporté le prix, le Trésorier de la Société délivrera la somme du prix à celui qui lui rapportera ce récépissé, il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le prix qu'à l'Auteur même qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

SECOND PRIX.

La Société ayant accepté l'offre que lui a faite une personne qui ne veut pas être connue d'une somme de 200 livres pour faire les fonds d'un prix dont le sujet sera déterminé par l'Assemblée Provinciale du Soissonnois qui doit se tenir au mois de Novembre prochain, elle a arrêté que MM. de l'Assemblée Provinciale seroient priés de déterminer le sujet de ce prix, de nommer les juges qui le décerneront, & de fixer l'époque du concours & de la distribution dans un programme particulier qui sera inséré dans les papiers publics.

Séance publique tenue par la Société Royale d'Agriculture de Laon, le 6 Septembre 1788.

M. de Cambronnne, Conseiller-Rapporteur du point d'honneur, Directeur, a ouvert la séance par un Discours dans lequel il a fixé l'idée qu'on doit se former des Sociétés d'Agriculture, & où il a rendu compte aussi des travaux de la Société pendant le cours de cette année.

M. Cotte, Prêtre de l'Oratoire, Chanoine de l'église de Laon, Secrétaire perpétuel, a annoncé le prix adjugé par la Société; il a fait ensuite le rapport de tous les Mémoires qui ont concouru pour ce prix.

M. l'Abbé Godart, Doyen de l'Eglise Collégiale de S. Jean, a lu un Mémoire sur les inconvéniens de la courte durée des Beaux & & de l'instabilité de ceux des Bénéficiers.

M. Lobjoy, Associé, a lu un Mmoire sur la nécessité d'instruire les Vignerons.

M. Cotte a terminé la séance en annonçant les prix qui seront distribués l'année prochaine.

DE PARIS.

Le Code de la Nature, Poëme de Confucius, traduit & commenté par le Pere Parennin. A Londres, & se trouve à Paris, chez le Roy, Libraire, rue S. Jacques vis-à-vis celle de la Parcheminerie, 1788. Un volume in-8°. de 127 pages.

Réflexions sur les Immunités ecclésiastiques, considérées dans leurs rapports avec les maximes du Droit Public & l'intérêt National. Par M. C***, Avocat, & M. l'Abbé de M***. A Paris, chez Maradan, Libraire, rue des Noyers, n°. 33, 1788. Avec Approbation & Permission du Roi. Volume in-8°. de 161 pages.

Code des consignations, saisies-réelles, hypoteques & vente des meubles, ou maximes & réglemens concernant ces objets, contenant le Recueil, 1°. des Edits, Déclarations, Arrêts, Sentences & Réglemens relatifs aux créations, établissemens, droits, privileges & fonctions; en premier lieu des Receveurs des Consignations; 2°. des Commissaires & Contrôleurs des saisies-réelles; 3°. des Huissiers Commissaires-Priseurs, & des Jurés-Priseurs, vendeurs de meubles. Des Edits, Déclarations, Lettres Patentes, Loix générales & municipales, Arrêts, Sentences & Réglemens sur le fait des criées & des décrets, & de ceux relatifs aux hypoteques & lettres de ratification. Ouvrage utile à toutes personnes & nécessaires aux Receveurs des consignations, Commissaires aux saisies-réelles, Huissiers Commissaires-priseurs, & Jurés-priseurs. A Orléans, de l'Imprimerie de Jacob l'aîné, rue Bourgogne, & se trouve à Paris, chez Prault, Libraire, à l'hôtel de la Trésorerie, cour de la Sainte-Chapelle, au Palais, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. Tome premier, volume in-8°. de 445 pages.

Entretien Socratique sur la vérité & la fidélité à remplir ses engagemens. Ouvrage traduit de l'Anglois de M. Percival.

Rem tibi Socraticæ poterunt ostendere chartæ
. . . . quò virtus, quò ferat error. Hor.

Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez

J. R. Lottin de Saint-Germain, Imprimeur-Libraire de la Ville, rue Saint-André-des-Arcs, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. Volume in-12 de 126 pages.

Histoire littéraire du moyen âge. A Paris, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 27, & chez J. R. Lottin de S. Germain, Imprimeur-Libraire ordinaire de la Ville, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un volume in-12 de 320 pages.

Cette Histoire est tirée d'un ouvrage anglois intitulé *Philological inquiries*, dont l'Auteur est M. Jacques Harris.

Mémoires particuliers, relatifs à l'Histoire de France. Tomes 39 & 40. A Londres, & se trouvent à Paris, rue & hôtel Serpente, 1788.

Ce trente-neuvieme volume acheve les Mémoires de François de Rabutin, & contient de plus le commencement de ceux de Bertrand de Salignac, avec des observations des Editeurs sur les uns & sur les autres.

Le quarantieme contient la fin des Mémoires de Bertrand de Salignac, ceux de Gaspard de Coligny (le celebre Amiral), de M. de la Chastre, & de Guillaume de Rochechouart.

Influence de Boileau sur la Littérature Françoise; Discours couronné par l'Académie Royale de Nîmes. Par M. d'Aunou de l'Oratoire. A Paris, chez Fournier, Libraire, rue du Hurepoix, près du pont Saint-Michel, 1787. in-8°. 89 pages.

Romances, par M. Berquin. A Paris, de l'Imprimerie de *Monsieur*, 1788. Au Bureau de l'Ami des Enfans, rue de l'Université, n°. 28; s'adresser à M. le Prince. 73 pages avec 36 de musique, in 24. Prix, 6 liv.

Les Romances de M. Berquin justement célebres n'avoient point encore été imprimées avec le luxe & l'élégance qu'elles méritoient. Mais la petite édition que nous annonçons réunit toutes les perfections, les beaux caracteres de M. Didot, des estampes à chaque Romance, de la musique gravée avec soin; il y en a huit, & la premiere *Dors mon enfant* est notée sur trois airs différens de MM. Martini, de Vienne & Gramagnac.

Galerie Historique Universelle, par M. de Pujol, Commissaire principal des Guerres en Hainaut, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Prevôt, Chef de la Ville & du Magistrat de Valenciennes, &c. Prix, 3 liv. 12 sols. Avec Approbation & Privilege du Roi, 1787. Douzieme livraison, M. J. Brutus; J. Callot; Hérodote; Innocent XII; Philippe II; J. de Seymour; Suger; Vignole. On souscrit à Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai

des Augustins ; à Valenciennes, chez Esiard ; & chez les principaux Libraires des Villes du Royaume & de l'Europe.

Carte du voyage de l'Impératrice de Russie, contenant 320 lieues du Nord au Sud, & 200 lieues de l'Est à l'Ouest, traduite du Russe en caracteres François. A Paris, chez le Rouge, rue des Grands-Augustins. Prix, 30 sols, ou 3 liv. lavée.

Cette Carte a l'avantage de pouvoir servir à suivre les opérations de la guerre qui commence entre les Turcs & les Russes ; on y voit de nouvelles Villes qui ne sont point dans les Cartes de nos plus habiles Géographes.

Le parfait Ingénieur-Géographe ; premiere partie, 3 liv. On y trouve la maniere de dessiner & de laver les Cartes, la meilleure forme des caracteres, & des exemples choisis.

Petite Carte des Environs de Paris, Elle a 9 pouces de long & contient 3 à 4 lieues à la ronde depuis Roquencourt jusqu'à Creteil. Prix, 12 sols, 30 sols lavée. Chez le le même, & chez Gattay, Libraire, au Palais Royal.

Traité des Haras, auquel on a ajouté la maniere de ferrer, marquer, hongrer & anglaiser les Poulains ; des remarques sur quelques-unes de leurs maladies, des observations sur le pouls, sur la saignée & sur la purgation, avec un Traité des Mulets ; par M. Jean-George Hartmann, Conseiller de la Chambre des Rentes de S. A. S. Monseigneur le Duc Regnant de Wirtemberg, Membre de l'Académie des Arts de Wirtemberg, & des Sociétés de Physique & d'Economie de Zurich & de Berne ; traduit de l'Allemand sur la seconde édition & sous les yeux de l'Auteur, avec figures. Revu & publié par M. Huzard, Vétérinaire à Paris, de plusieurs Académies, &c. Prix broché, 5 liv. Volume in 8°. de plus de 400 pages. A Paris, chez Théophile Barrois le jeune, Libraire, quai des Augustins, n°. 18, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

DU MOIS DE NOVEMBRE 1788.

Fin de la Table

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVIII.

DÉCEMBRE. *Premier Volume.*



A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, N°. onze, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC PRIVILÈGE DU ROI.

AVIS.

ON s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, No. II. C'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

DÉCEMBRE M. DCC. LXXXVIII.

L'ÉLOQUENCE *sublime des Auteurs sacrés, dans les Cantiques qu'ils nous ont transmis, & l'application qu'on peut en faire aux solemnités de l'Eglise, ou Discours sur les Cantiques.* Par M. l'Abbé Joubert, Prédicateur du Roi, Chanoine honoraire d'Avignon, de l'Académie des Arcades de Rome, &c. Prix, 2 liv. 10 sols le volume broché. Se vend chez Guillot, Libraire de *Monsieur*, Frere du Roi, rue S. Jacques, vis-à-vis de celle des Mathurins; chez Périsse, Pont S. Michel; Didot, fils aîné, rue Dauphine; Leclerc, rue S. Martin, & chez l'Auteur, rue Picpus.

LE second volume de cet ouvrage très-intéressant & très-utile à ceux qui se livrent à l'instruction des fideles, contient 17 Discours: *la Circoncision de N. S.; sa fuite en Egypte; le Messie conquê.*

rant ; le retour des Juifs dans leur patrie, figure de la vocation des Gentils à l'Eglise *; le retour des Juifs à la foi de J. C. ; excès révoltans de l'idolâtrie & de l'incrédulité ; vraie maniere de chercher J. C. pour le trouver ; supériorité de l'Eglise sur la Synagogue ; indéfectibilité de l'Eglise Chrétienne ; Baptême de N. S.* Deux *Discours sur les Fêtes de S. Paul*, suivies de ceux *de la présentation de Jésus au Temple*, *& de la Purification de la Sainte Vierge.*

Comme il ne nous est pas possible de présenter à nos lecteurs tous les traits frapans qui nous ont saisis, en parcourant ce volume : nous nous arrêterons à deux ou trois principaux qui leur donneront lieu de juger du mérite & de l'importance de cet ouvrage. Le premier est un portrait d'Isaïe, que l'on trouve dans l'avant-propos du jour de l'Epiphanie, & qui nous a paru peint avec les plus vives & les plus riches couleurs. « On chercheroit » en vain dans les auteurs, soit » sacrés, soit profanes, une élé- » vation de style, telle que celle » qui se montre dans les écrits » d'Isaïe. Tout y est noble, grand, » aisé & coulant. Tout y est exposé » & varié suivant les sujets. Isaïe » a-t-il à toucher l'aimable ou le » tendre ? on diroit que son pin- » ceau ne s'est jamais exercé que » dans le gracieux. Traite-t-il le » grand ou le terrible ? le ciel & » la terre paroissent avec leur plus » riche parure, pour rendre hom- » mage à leur créateur, & s'ébran- » lent, pour ainsi dire, sous sa » main, pour servir sa colere. On » croit voir le dieu des armées » ranger & conduire lui même les » guerriers qu'il a formé, pour » venger la gloire de son nom. On » croit entendre le fracas des villes, » des empires, des nations entieres, » qu'ébranle & que foudroie son » bras tout-puissant. Qu'Isaïe s'é- » leve, ou qu'il s'abaisse, c'est » toujours avec dignité ; s'il étend » ses descriptions, ses images sont » toujours animées du même feu ; » s'il les resserre, des traits forte- » ment prononcés, font entendre » tout ce qu'auroit dit un plus long » détail ; s'il console, c'est la com- » passion même, & la tendresse la » plus ingénieuse qui parlent. Rien » de plus pressant que ses raison- » nemens & ses exhortations : la » lumiere & la prudence dictent » ses avis ; la terreur accompagne » ses menaces. »

M. l'Abbé Joubert traite au 3e. jour de l'octave de l'Epiphanie un sujet d'autant plus intéressant, qu'il est moins généralement connu : c'est le retour des Juifs à la foi de J. C. & à l'église : & voici comme il en parle : « Dieu n'a jamais » oublié que les Israélites étoient » son peuple. Dans le tems même » de leurs plus grands égaremens, » il déclara qu'ils subsisteroient » toujours ; qu'aucun accident ne » pourroit les détruire, & que » leur durée étoit aussi certaine » que celle des astres & du mouve- » ment périodique des eaux de la

» mer. Moïse, & presque tous les » Prophètes, leur annoncent avec » complaisance, ce qui ne leur est » pas encore arrivé, & ce qu'ils » verront seulement au jour de leur » rappel général. Tous ces hom- » mes, inspirés de Dieu, voient » revenir leurs freres de tous les » endroits du monde ; il ne doit » pas en rester un seul chez l'é- » tranger ; pas un seul ne doit être » perdu. C'est un grain précieux » que le Seigneur ramassera un à » un : sa tendresse inquiète paroît » craindre qu'il n'en échappe quel- » qu'un à ses recherches. Quelques » crimes qu'ils aient commis, il » faut qu'ils reviennent, & qu'ils » reviennent en troupe. Leur Roi, » le Seigneur lui-même marchera » à leur tête, & conduira leurs » pas : leur retour sera préparé par » la foi & par une piété tendre & » & éclairée : l'amour filial pren- » dra la place de la crainte : ils ne » marcheront plus à tâtons vers la » justice ; leurs yeux seront ou- » verts, & ils connoîtront enfin » que la source du salut n'est point » dans les œuvres légales, comme » ils se l'étoient faussement ima- » ginés, mais dans la pureté du » cœur. Or, continue l'Auteur, » qu'on cite une seule époque, » dans les plus grands événemens » de la nation juive, où les Israé- » lites aient été tels que les Pro- » phetes nous les représentent. » Nous n'en connoissons aucune, » & il faut nécessairement recourir » à leur rappel général, pour y » découvrir ces traits si admirables, » & si fortement prononcés. Ajou- » tons encore, conclut l'Auteur, » que, sur-tout en supposant pour » un moment, comme quelques » personnes le croient ou le con- » jecturent, que le retour des Juifs » sera public, éclatant & solemnel, » nous serons forcés de reconnoi- » tre qu'aucun événement n'est » plus capable de faire triompher » la religion de ses différens enne- » mis. En effet, quel coup plus » mortel pour l'impiété, pour l'i- » dolâtrie, & pour l'infidélité la » plus obstinée : lorsque le plus » ancien peuple du monde, rassem- » blé dans son pays, & devenu » chrétien, démontrera par son » rappel l'autenticité d'une suite de » prophéties de quatre mille ans » accomplis ? qu'il en fera sentir » les rapports & le concert par » des faits sensibles & supérieurs à » tous les raisonnemens. »

De plus, l'Auteur a inséré dans ce discours diverses notes égale- ment intéressantes & curieuses : il propose trois questions impor- tantes qu'on peut faire sur cette matiere : 1°. à quelle époque arri- vera le retour des Juifs à la foi de J. C. 2°. Si ce retour sera éclatant & sensible. 3°. Si ce retour sera local, c'est-à-dire, fixé à Jérusa- lem & dans la Judée, & nous osons assurer qu'il traite toutes ces questions avec clarté, avec précision, & sur-tout avec mo- destie, puisqu'il avoue qu'il ne prétend pas donner ses raisonne-

mens pour des démonstrations, mais seulement pour des conjectures capables de sauver la lettre du joug de l'allégorie.

Nous aurions desiré d'extraire quelques morceaux choisis de plusieurs autres discours de l'auteur contenu dans ce volume, & surtout de celui qui a pour titre : *les excès révoltans de l'idolâtrie & de l'incrédulité*, placé au 4e. jour de l'octave de l'épiphanie. M. l'Abbé Joubert y soutient par-tout la même force, la même énergie, & toujours une éloquence vraiment mâle & chrétienne, qui rendra son ouvrage précieux aux personnes qui pensent, & qui aiment leur religion.

Les deux volumes suivans contiennent un grand nombre de discours sur les Cantiques : les six premiers sont faits pour les dimanches ordinaires, lorsqu'on en fait l'office, depuis l'octave de l'Epiphanie jusqu'au premier dimanche du Carême, & depuis l'octave de la Pentecôte jusqu'à l'Avent. Les sujets qu'on y traite, sont *l'efficace de la priere publique, la sanctification des dimanches & fêtes ; priere à faire pour le bonheur de l'église ; la grandeur de Dieu, la miséricorde de Dieu, & la loi de Dieu.*

Les six que l'Auteur explique ensuite, ont été composés par les trois enfans hébreux dans la fournaise de Babylone, ou à leur occasion. L'Auteur fait remarquer qu'il n'est ni possible ni convenable de les séparer, quoi qu'ils puissent être appliqués à des solemnités particulieres ; parce que c'est partout le même objet, les mêmes sentimens, les mêmes transports & la même reconnoissance. Il propose même un moyen qu'on pourroit adopter sans peine pour les réunir tous les six, & pour en former les laudes entieres des dimanches ; & par-là, conclut-il, quelle suite, quelle force, quelle énergie ne donneroit on pas aux Cantiques admirables des jeunes hébreux, si capables de ravir l'esprit & d'élever l'ame. (Voir l'avertissement du troisieme volume, p. ix & x.)

Après l'explication de ces six Cantiques des enfans hébreux, suit celle des trois Cantiques de Zacharie, de la Vierge & de Siméon, qui se chantent journellement dans l'église. Le premier, à la fin de laudes ; le second, à la fin de vêpres ; & le dernier à la fin de complies. Ils nous rappellent tous trois le grand mystere du salut des hommes : Zacharie nous y certifie la naissance du précurseur de J. C. : Marie nous y annonce en termes sublimes & dignes de la mere d'un Dieu, la gloire du Rédempteur d'Israël renfermé dans ses chastes flancs : & le saint vieillard Siméon le reçoit dans ses bras le jour de sa présentation au Temple. Rien de si élevé, de si grand, de si noble que ce langage prophétique & divin.

M. l'Abbé Joubert passe ensuite aux Cantiques fériaux, qui sont au nombre de six : & il nous fait

remarquer que l'Eglise de Rome, comme celle de Paris, ont adopté les mêmes, quoique cette derniere ne les ait pas placés tous aux mêmes jours de la semaine. Les sujets que l'Auteur y traite sont, selon les différentes explications qu'il en donne : 1°. les merveilles que Dieu opéra en faveur des Israélites pour les délivrer de la fureur de Pharaon, figure de celles qu'il opere en faveur des Chrétiens pour les délivrer de la tyrannie du démon. 2°. Sentimens chrétiens sur la mort. 3°. La miséricorde de Dieu dans sa plus grande colere. 4°. Avis importans du Prophete Isaïe aux membres de l'église. 5°. Prédiction d'Isaïe aux Juifs sur leur retour à la foi de l'église, & sur les sentimens de joie & de reconnoissance qu'ils auront alors. 6°. Sentimens d'Anne & d'Elcana son mari, regles de conduite pour les peres & meres. 7°. Mystere de l'homme-dieu. 8°. Rappel général des Juifs à la foi de l'église. 9°. Le jugement dernier. 10°. Les reproches, les menaces & les promesses de Moïse aux Israélites, pour les exciter à servir, à aimer & à craindre le Seigneur. 11°. Application spirituelle & morale du Cantique de Moïse aux Chrétiens, dans les reproches qu'ils méritent, dans les punitions qu'ils doivent craindre, & dans les promesses après lesquelles ils doivent soupirer.

L'exorde de ce Cantique de Moïse nous a frappé, & nous croyons devoir rapporter l'explication que l'Auteur y donne de ces paroles vraiment sublimes du premier des Prophetes : cieux, écoûtez : & toi, terre, prête l'oreille. « Quel rapide enthousiasme, » s'écrie l'Auteur, quelle nouveauté d'expressions, quel essor plus » noble, plus hardi, plus divin, » & fut-il jamais un exorde plus » grand, plus pompeux, plus magnifique & plus propre à en imposer ? Cette invitation générale » de Moïse, adressée à l'Univers » entier, est un de ces endroits » frappans d'éloquence qu'il est » plus facile de sentir que d'expliquer. C'est à quoi se connoît le » vrai sublime : & tout ce qu'on y » ajoute pour le faire valoir, ne » fait que l'énerver. J'ai devant » mes yeux toutes les Tribus d'Israël, s'écrie en commençant son » discours, l'éloquent & sublime » Moïse : mais un tel auditoire ne » me suffit pas. Il faut que le ciel » & la terre m'entendent. Ce que » j'ai à dire intéresse tous les esprits » & tous les êtres capables d'intelligence & de religion : tout ce » qui peut discerner les perfections » divines, adorer sa sagesse, admirer sa bonté, & trembler devant la profondeur de ses jugemens. Les anges comme les hommes, les justes comme les pécheurs, le ciel comme la terre, » tous les siecles passés, présens & » à venir ont également part aux » vérités & aux mysteres que j'annonce, parce que le créateur de » tous, veut que tous ses ouvrages

» soient connus; parce que le fau- » veur de tous, veut que tous » rendent gloire à sa grace; parce » que le juge de tous, veut que » tous apprennent quelle est l'é- » quité de ses jugemens, & quelle » distance il y a entre sa redoutable » sainteté, & celle de ses servi- » teurs même les plus fideles. Les » vérités que j'annonce sont toutes » célestes & toutes divines. Je ne » parle point en mon nom. Mes » paroles viennent d'en haut: & » il faut qu'elles soient reçues » comme la pluie qui tombe du » ciel, & comme la rosée qui se » répand sur la terre. Il faut que » mon Cantique qui est & qui sera » le Cantique de tous les siecles, » trouve dans les cœurs de ceux » qui m'écoûtent, & que j'invite à » le chanter, des dispositions sem- » blables à celle d'une herbe ten- » dre, qui s'épanouit à la rosée, » qui en aime la fraîcheur, qui en » fait pénétrer le suc dans ses plus » secrets réduits, qui en nourrit » ses racines, & qui la convertit » en fleurs & en fruits.... Je dé- » daigne toute attention stérile & » simulée; tout applaudissement » purement humain, & tout mou- » vement du cœur qui seroit aussi » passager que le son des paroles. » Mon discours vient du ciel, & il » faut que semblable à la pluie & à » la rosée, il ne retourne point au » ciel, sans avoir causé à la terre » une vraie & réelle fécondité, » qui fasse germer les esprits & » les cœurs. »

Enfin on sait que le Bréviaire de Paris est enrichi de six autres Cantiques que l'on chante pour les fêtes des Saints; & c'est par ceux-là que l'Auteur termine son quatrieme volume: en nous faisant remarquer que l'Eglise de Paris, aussi recommandable par ses lumieres que par sa tendre & solide piété, a voulu élever l'esprit & le cœur des fideles à la plus grande pureté du culte, en leur faisant éviter de prendre le change dans l'honneur qu'ils rendent aux Saints; & en leur apprenant combien il seroit dangereux pour eux de s'arrêter aux moyens, s'ils s'exposoient au danger d'oublier la fin à laquelle doivent tendre leur culte & leur religion. Les sujets des Discours que M. l'Abbé Joubert a fait sur ces différens Cantiques sont: 1°. Beauté des ouvrages de la nature; actions de graces que les justes doivent en rendre à Dieu dans le tems, & qu'ils lui rendront plus parfaitement encore dans l'éternité. 2°. Priere à faire à Dieu pour les biens & pour les maux de l'Eglise. 3°. Nécessité & utilité des souffrances. 4°. Offrandes de David & des principaux d'Israël pour le bâtiment du Temple. Quelles qualités doivent avoir celles que nous présentons à Dieu. 5°. L'élévation des justes, & l'humiliation des pécheurs. 6°. L'église, sejour de la paix dans le tems. 7°. Le ciel, séjour de la paix dans l'éternité. 8°. Mystere de la maternité divine, au samedi, jour spécialement consacré

consacré au culte de cette Vierge incomparable, que la France reconnoît pour sa principale patrône, & à laquelle l'Auteur a cru devoir adresser à la fin de son quatrieme volume cette priere également tendre & touchante.

« Oui, Vierge sainte, après » avoir offert à Jésus votre Fils & » votre Dieu, l'hommage d'un » cœur qui n'est dû qu'à lui, nous » vous offrirons comme au chef- » d'œuvre de toutes ses créatures, » les sentimens du plus tendre » amour, de la dévotion la plus » pure, & de la confiance la mieux » fondée. Votre nom uni à celui de » Jésus, dont il nous rappelle le » précieux souvenir, ne s'effacera » jamais de notre cœur. Par-tout » où le nom de Dieu est adoré, & » celui de J. C. invoqué, le vôtre » deviendra l'objet le plus touchant » de notre piété. Nous irons au » médiateur universel, à la source » des graces, par le canal qu'il a » ouvert lui-même. Chaque jour » & d'âge en âge nous vous adresserons nos vœux, nous perpé» tuerons votre culte, nous récla» merons puissamment votre se» cours. Les tems se succéderont » sans interrompre nos Cantiques, » & en bénissant dans le tems & » dans l'éternité l'auteur de notre » salut, celle qui l'a porté dans son » sein, deviendra l'objet de nos » louanges dans les siecles des siecles. »

[*Extrait communiqué.*]

RECHERCHES sur les ensablements des ports de mer, & sur les moyens de les empêcher à l'avenir, particuliérement dans les Ports de Languedoc, contenant une nouvelle théorie touchant les jonctions des rivieres & le chemin que suivent les eaux des rivieres ou des étangs qui se jettent dans la Méditerranée, ou dans certaines parties de l'Océan. Ouvrage qui a remporté le prix proposé en 1784 & en 1786 par la Société Royale des Sciences de Montpellier, au nom des Etats-Généraux de Languedoc. Par M. Mercadier, Ingénieur de la même Province, Correspondant de cette Société.

Sequere Italiam. Æneid.

A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean Martel ainé, Imprimeur ordinaire du Roi, des Etats-Généraux de la Province de Languedoc, & de la Société Royale des Sciences, 1788. 164 pages in-4°. avec beaucoup de planches.

L'ACADÉMIE de Montpellier proposa, en 1784, pour sujet du prix la question suivante : quels sont les meilleurs moyens, & les moins dispendieux d'entretenir les Ports de Mers sujets aux ensable-

ments, & notamment le Port de Sette. On s'apperçoit depuis longtems que les côtes du Golfe de Lyon reçoivent des sables qui, en plusieurs endroits, forment ou agrandisent des plages, & font sensiblement retirer la mer dans un petit nombre d'années. L'opinion commune est que ces sables sont amenés par le Rhone, mais il s'en faut bien qu'on en soit assuré, & l'on peut soutenir avec fondement, que ce n'est pas de ce fleuve qu'ils viennent, au moins pour la plus grande partie. C'est ce que prouve M. Mercadier dans cet ouvrage. Quant aux sables qui obstruent l'embouchure de l'Hérault du côté d'Agde, il paroît qu'on a pensé qu'ils n'étoient fournis que par la riviere, & il n'est pas douteux qu'elle n'y en dépose au moins un peu; mais il ne paroît pas que la barre soit produite en cet endroit de la même maniere que celle qui est à l'embouchure de l'Adour ou de toute autre riviere qui se jette dans notre Océan. Lorsque le flux de cette mer remonte, & qu'il se trouve en équilibre avec les eaux d'une riviere il se forme entre les deux courants une ligne de repos qui les tient suspendus, & c'est pour lors que les dépôts deviennent sensibles, comme l'a judicieusement remarqué Belidor. A l'embouchure de l'Hérault cette ligne de repos n'a pas lieu. Le petit flux qu'on y remarque peut bien ralentir un peu le cours de la riviere, mais il n'est jamais assez fort pour le suspendre ou pour diminuer sensiblement sa vîtesse.

Comme la barre qui est à l'embouchure de l'Hérault gene beaucoup le commerce de la ville d'Agde, on a fait souvent des recherches pour tâcher de la détruire; ces recherches avoient produit en 1782 un grand nombre de projets différens, qui consistoient tous dans le prolongement du chenal, suivant des lignes droites, courbes ou mixtes. M. Groignard donna à ce sujet un projet pour prolonger les jetées jusqu'à un point déterminé, pour retrécir le chenal, pour regarnir les fondations, applanir les dunes du couchant, en les consolidant par des plantations de tamaris ou d'autres bois propres à remplir le même objet, ou bien en faisant entre ces dunes & la jetée du couchant, un petit mur assez élevé pour arrêter les sables que les vents portent à l'extrémité de la riviere. M. Groignard imagina à cette occasion une caisse de maçonnerie, qui n'a pas réussi.

La théorie des ensablement des Ports de la Méditerrané fut trouvée dans le siecle dernier à l'occasion des attérissemens des lagunes de Venise. Mais le Pere Castelli eut à ce sujet une opinion défectueuse en croyant que la Brenta pouvoit augmenter la hauteur des eaux dans les lagunes de Venise, & l'on préféra d'écarter cette riviere.

M. Mercadier raporte la théorie

de Montanari sur les ensablement des ports de la Méditerranée, il l'admet, & il en donne des preuves.

Dans les tempêtes les eaux de la mer se troublent en soulevant les sables ; cet effet est d'autant plus grand qu'il y a moins de profondeur, & il est nul aux endroits où il y a 25 pieds d'eau, parce que les efforts de la tourmente ne parviennent pas aussi bas. Lorsque les eaux sont chargées de sables ceux-ci sont entraînés par le courant de la gauche vers la droite, & quand les sables passent à côté de quelques eaux stagnantes il y en a qui s'échappent pour aller s'y déposer. Ceux qui tombent dans des profondeurs de plus de 25 pieds, ne peuvent plus en sortir.

Une riviere est plus propre qu'une digue pour couper le cours des sables de la mer. Une digue n'arrête que ceux qui peuvent se ramasser à ses côtés ; elle laisse passer tous ceux qui sont plus loin des rivages que son extrémité, & lorsque ses côtés sont garnis il ne peuvent plus en recevoir à moins qu'on ne la prolonge. Une riviere en retient une portion sur le côté, comme le fait une digue, & de plus elle jette sans cesse & pour toujours la plus grande partie des autres dans les abimes de la mer.

La bouche d'un grand port ou d'une grande lagune d'eau salée où il n'entre que peu ou point d'eau douce, se tourne du côté opposé par exemple vers la droite, & les sables forment un banc à sa gauche, ce qui est l'inverse de ce qui se passe aux embouchures des rivieres.

M. Mercadier donne l'explication de ces faits qui sont très-constants. Il rapporte tous ceux qui sont consignés dans les Livres des Italiens qui ont fait sur-tout beaucoup d'observations de ce genre. Il fait voir que ce sont des conséquences de la théorie de Montanari, & il en conclud que le prolongement des jetées jusqu'au courant de Brescou sera fort utile, parce qu'il garantira l'embouchure de la riviere du banc de sable du levant de l'anse, qui naturellement doit l'assaillir en s'avançant vers la droite, de même que celui du couchant doit s'avancer vers la gauche, comme il arrive ordinairement aux autres rivieres qui se jettent dans la Méditerranée. Mais il ne faut pas les prolonger trop avant, car alors elles pourroient accroître les ensablemens. L'Auteur fait voir aussi qu'il faut les prolonger également. Mais pour arrêter les sables que les vents portent des dunes du couchant dans la riviere, il faut les applanir & y planter des bois.

A l'égard de la ligne que décrivent les eaux de la riviere dans la mer, c'est la matiere d'un probléme que l'Auteur résoud analytiquement en tenant compte des différences de direction de vîtesse & de largeur qu'il y a entre le

courant de la mer & celui de l'Hérault.

Il prouve ensuite que ce n'est pas du Rhone que viennent tous les sables des côtes du Languedoc, il croit même qu'elles en recevroient d'avantage si le Rhone n'existoit pas. Il considere le port de eStte comme une lagune d'une grande étendue, parce qu'il communique à plusieurs étangs, dont celui de Thau seulement a une lieue commune dans sa plus grande largeur, & quatre dans sa plus grande longueur. Ainsi lorsque la mer s'éleve par le flux, ou qu'elle se baisse par le reflux, il se fait nécessairement un courant sensible, de la mer au port, ou du port à la mer, la différence entre les hautes & les basses eaux étant d'environ trois pieds; ce courant & celui qui vient du côté du levant, joint au sable de la côte, acheveroit le banc qu'on empêche de se former, & il se conserveroit toujours un passage pour les vaisseaux; ainsi il vaudroit mieux faire une jonction de la jetée isolée & de celle de Frontignan, l'eau de la mer qui n'entreroit dans le port que par une bouche, y porteroit moins de sable. On gagneroit la jouissance d'une grande partie du Port qui pour le présent est inutile, & l'on auroit la liberté de l'agrandir commodément du côté du Nord, sans avoir à craindre que la partie qu'on creuseroit dans les terres fut ensablée. Ces avantages seroient inappréciables. Il n'y a pas long-tems qu'on a vu le Port si rempli de vaisseaux, qu'on ne pouvoit plus y faire entrer ceux qui arrivoient de toutes parts, & que pour en laisser partir un, on étoit obligé d'en déranger le plus souvent un grand nombre d'autres. On ne seroit plus autant exposé désormais à se trouver dans de pareils embarras, qui sont une preuve d'un accroissement sensible dans le commerce de Languedoc; accroissement que M. de la Lande avoit déjà annoncé dans son grand Traité des Canaux en rapportant divers projets pour l'amélioration de ce Port, & les conférences qui furent tenues au mois de Février 1662 sur la forme que l'on devoit donner au Port de Sette.

Cet objet est si important pour le commerce & en particulier pour la grande & belle Province du Languedoc, que M. Mercadier ne pouvoit employer mieux ses observations, son expérience, sa théorie & ses calculs: nous disons sa théorie, parce qu'en effet la seconde partie contient de savantes recherches sur les jonctions des rivieres, & les effets des courants perpendiculaires ou obliques, d'où il tire la réfutation de quelques projets qui ont été proposés pour nétoyer le Port de Sette.

L'Auteur termine son ouvrage par un Chapitre sur la cause de ce courant littoral de la Méditérannée; il tire ses eaux de l'Océan. Il en sort par le détroit de Gibraltar en rasant les Côtes d'Afrique, &

il y rentre par le même détroit en côtoyant l'Europe, apres avoir parcouru des espaces d'une grande étendue ; il seroit curieux, dit M. M., de savoir ce qui donne lieu dans ce détroit, aux mouvemens de l'Océan vers l'est, comme sur les Côtes de Guinée, tandis qu'entre ces deux parages est une route opposée, facile pour aller en Amérique, & impraticable pour en revenir. Suivant M. Bernardin de S. Pierre dans ses Etudes de la Nature, les courants portant à l'est, dont on vient de parler, sont produits par un courant bien plus considérable entre l'Afrique & l'Amérique, venant du sud dans notre hiver & du nord dans notre été. Lorsque ce courant vient du sud le Cap Verd en réfléchit une partie qui suit les côtes de Guinée, & tandis que le gros du courant continue son cours, les îles du Cap Verd & les Canaries en détachent une autre partie, qui se rend dans la Méditérannée en suivant les Côtes d'Afrique. Lorsqu'il vient du Nord il en résulte d'une maniere inverse les mêmes effets, les Côtes de Maroc & de Fez en réfléchissent une partie vers le détroit de Gibraltar, & le canal compris entre l'Afrique & ses îles, en porte une autre partie le long des Côtes de Guinée ; M. Mercadier n'admet pas la cause que donne M. de S. Pierre à ces courans, mais il admet les observations recueillies par cet Auteur, & le courant ou contre-courant des Côtes de Guinée, qu'il déduit ingénieusement du courant général de la Mer Atlantique, de même que celui qui va gagner les Côtes de Barbarie pour entrer dans la Méditérannée; ils paroissent à M. M. une grande preuve de l'existence du vaste courant qui sépare l'ancien continent du nouveau, & cette preuve n'est pas affoiblie par la facilité de la route ordinaire pour aller en Amérique, & par la difficulté ou plutôt par l'impossibilité de la suivre au retour, car, les vents d'est qui regnent toujours entre les tropiques, suffisent pour porter aisément les vaisseaux vers l'ouest à travers un courant du Nord ou du Sud beaucoup moins fort, & pour les empêcher de rétrograder. Nous croyons pouvoir ajouter que le courant qui porte à l'est de notre côté, est une suite nécessaire de celui que le vent d'est occasionne vers l'ouest entre les tropiques, car il faut bien que les eaux poussées vers l'Amérique reviennent vers l'Afrique pour rétablir l'équilibre qui doit avoir lieu dans la masse générale des eaux.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

Essai sur la Religion des anciens Grecs.

Multa renascentur quæ jam cadere cadentque quæ nunc sunt in honore.

A Genêve, chez Barde, Manget & Compagnie, Imprimeur-Libraire, 1787. 500 pages in-8°.

La mort de M. Leclerc de Septchenes arrivée le 21 Mai 1788, en donnant lieu à de justes regrets, a rappellé l'attention du public sur un ouvrage intéressant qu'il publia en 1787, & qui nous avoit échapé dans le tems, quoique très-digne d'être connu. La belle découverte de M. Dupuis sur la Mythologie Astronomique, a fait éclore depuis 1779 divers ouvrages, en jettant un nouveau jour sur la théologie des anciens, & celui-ci est du nombre : l'objet de notre Auteur est de développer le systême religieux des Grecs, & de le dépouiller de cette foule d'absurdités qu'on a cru y remarquer, de rétablir enfin les monumens de l'antiquité qui ont été si cruellement mutilés par le tems, & plus encore par les modernes.

Dieu, la Nature & l'Homme étoient les grands objets que les Anciens s'étoient proposés de peindre, ce qui constitue trois especes de théologie que l'on pourroit nommer l'une intellectuelle, l'autre physique, & la troisieme théologie civile. Il est évident, d'après le témoignage d'Hérodote, qu'une pareille distinction avoit lieu en Egypte. Les habitans de cette contrée dont on vantoit la haute sagesse, & qui eurent la gloire d'éclairer les autres peuples, admettoient trois sortes de Divinités entiérement différentes les unes des autres par leur nombre, par leurs qualités, par leurs fonctions.

Les principes des choses furent représentés par la premiere classe. Les divers Dieux, qu'elle renferme, désignoient les modifications de la matiere & les attributs de l'être qui lui a donné la forme; être supérieur, intelligent qui tantôt déploie sa grandeur dans cette multitude de mondes dont l'espace est peuplé, tantôt est perpétuellement occupé à maintenir l'ordre, à conserver, à diriger l'ouvrage de ses mains, & qui seul a présidé à l'arrangement de l'Univers.

La seconde classe présentoit le spectacle de cet Univers crée. Sous l'emblême d'Isis, d'Osiris & des autres Divinités de cette espece, elle offre les grands phénomenes de la nature, la route que décrivent les planetes dans leurs orbites, les différens aspects de cet astre qui répand une clarté si douce & dont les retours périodiques étoient célébrés par des fêtes, elle offre sur-tout la marche imposante du

pere des saisons, soit lorsque parvenu au plus haut point de sa course il embrâse l'hémisphere de tous ses feux, soit lorsqu'il semble fuir dans d'autres climats, & que les mortels consternés se croient menacés des rigueurs d'un hiver éternel.

On voit paroître dans la troisieme classe l'homme lui-même, non pas l'homme élevé au rang des Dieux & fier des vains honneurs de l'apothéose, mais l'homme jouissant des bienfaits de la Divinité suprême & de l'influence des astres, l'homme défrichant la terre, devenue son domaine, & la forçant de lui ouvrir ses trésors; l'homme enfin inventant les arts, soumetant au calcul les révolutions des spheres, & s'élevant jusqu'au ciel par la vertu.

Telle est l'idée que M de Septchenes nous donne de la Mythologie : ses preuves sont présentées avec érudition; il commence par l'être suprême en prouvant que les anciens n'adoroient qu'un seul Dieu. Il y a, s'écrie Orphée, « un être inconnu le plus élevé, le plus ancien de tous, le protecteur de toutes choses. Cet être sublime est vie, lumiere, sagesse. » « L'Univers, selon Proclus, a été produit par Jupiter. Lempirée, le profond tartare, la terre, l'océan, les dieux immortels, les déesses, enfin tout ce qui existe a été contenu originairement dans le sein fécond de Jupiter & en est sorti; Jupiter est le premier & le dernier, le commencement & la fin.

Les divers attributs de cet être suprême furent personifiés & formerent autant de divinités Comme fabricateur de l'Univers il fut appellé Vulcain, dont la femme Minerve représentoit la prudence & la sagesse.

L'être qui a imprimé le mouvement aux corps & qui entretient la vie & la chaleur étoit regardé comme le feu élémentaire; sous ce rapport on lui donnoit le nom de *Vesta*. La forme de son temple représentoit la figure du monde, il ne renfermoit pas de simulacre. Une flamme pure brilloit nuit & jour dans son enceinte, image de la lumiere divine qui, placée au centre de la sphere infinie, se répand sans cesse sur tous les points de sa circonférence.

Le soleil est le plus bel ornement de l'Univers, placé au centre de ces orbes immenses que lui seul dirige, il est le roi, il est le pere de la nature. S'agissoit-il de peindre la route qu'il s'est tracée ? C'est un conquérant fameux par ses exploits que les plus grands obstacles, les dangers les plus extraordinaires ne sauroient arrêter, qui livre par-tout des combats & qui en sort toujours vainqueur. Mais quels sont ces monstres qui s'opposent à son passage ? Comment expliquer cette foule d'êtres chimériques au milieu desquels il s'avance ? L'Auteur reconnoît l'importance de l'Astronomie, & il

fait voir que les douze travaux d'Hercule ne ſont que les douze ſignes du Zodiaque ; comme M. Dupuis l'expliqua dans notre Journal de Février 1780. Le ſoleil conſidéré dans trois époques différentes donna lieu aux atributs de Jupiter, de Pluton & de Neptune. Le ſoleil dans les ſignes de ſon activité ou dans les ſignes ſupérieurs, ſemble regner ſur la nature : il produit la chaleur & les tonnerres. Calliſto, Danaé, Léda, Ganimede, tous ceux enfin qui jouent un rôle dans l'hiſtoire de Jupiter ſont au nombre des conſtellations ; & il eſt facile d'appercevoir quelle a été la ſource de toutes ces fables.

A peine le ſoleil a-t-il gagné les ſignes inférieurs, que ſa force diminue par degrés ; il ne jette plus qu'une foible lumiere. Ici commence l'empire de la nuit, & le ſceptre du monde eſt remis entre les mains de Pluton. De vaſtes ſouterrains fermés à la clarté des cieux ; une lueur obſcure éclairant ſeule l'abime, des ombres pâles errantes dans ces triſtes régions ; l'impitoyable monarque qui les gouverne ; enfin l'image effrayante de la deſtruction déſignoient ce tems où la nature eſt plongée dans la triſteſſe ; où tout meurt, tout languit ; & où la vertu génératrice ne peut ſe dégager des liens qui la reſſerrent. C'eſt alors que les élémens ſe font la guerre entre eux. Neptune qui préſide à la ſaiſon pluvieuſe eſt le Dieu des eaux. Il ſouleve les flots de la mer ; il commande aux fleuves de remonter vers leurs ſources ; il ébranle la terre juſque dans ſon centre ; Pluton lui-même redoute les coups du terrible tridan & tremble au milieu des Enfers.

Le ſecond Chapitre de M. de S. traite du culte ſecret ou des myſteres ; il fait voir qu'ils ont eu lieu chez toutes les Nations de la terre ; par-tout la Religion s'eſt enveloppée d'un voile pour le vulgaire ; on expliquoit ce qu'il faloit entendre par cette multitude de Dieux offerts à la vénération publique, on remontoit juſqu'à l'intelligence ſuprême qui les comprend tous, & dont ils n'étoient chacun qu'une émanation. Les aventures qu'on leur attribuoit, les fables qui compoſoient leur hiſtoire, étoient ramenées à leur véritable ſens ; on faiſoit paſſer ſucceſſivement en revue les principes de l'Univers, les phénomenes les plus impoſants de la phyſique céleſte, & les arts qui avoient ſervi de baſe aux ſociétés. On avoit ſoin d'y rappeller les époques mémorables du monde, formé d'abord du ſein du cahos, puis tour à tour détruit & renouvellé ; enfin on développoit le tableau de la ſcience & de la religion, unies enſemble pour le bonheur & pour l'inſtruction des peuples. Les myſteres ſeuls donnoient l'interprétation des emblêmes ſacrés, & c'eſt par-là que, rappellés à la raiſon, ils ſervoient plutôt à expliquer la nature

des

des choſes que celle même des Dieux ; le dogme de la Providence, l'immortalité de l'ame, l'enfer, ou la demeure des ames, étoient exprimés dans les myſteres. On y rappelloit les préceptes de la morale ; enfin ils avoient pour but d'épurer l'ame, de la diſpoſer à recevoir les notions les plus ſublimes, & de l'élever juſqu'à la contemplation des choſes intellectuelles ; ce dernier degré de perfection étoit le complément de la doctrine qu'on y enſeignoit. M. de Septchenes prouve la vérité de ces différentes propoſitions par des témoignages recueillis avec beaucoup d'érudition : il rapporte les épreuves & les cérémonies d'Eleuſis, les autorités qui prouvent la haute vénération que l'on avoit pour les myſteres & le ſort qu'ils éprouverent lorſque le chriſtianiſme devint la religion dominante.

Le Chapitre troiſieme traite des fêtes de l'antiquité. Le quatrieme, de l'influence de la religion chez les Grecs. L'objet & le réſultat de tout ce travail eſt de prouver que les Grecs avoient ce qu'on appelle une religion, & que cette religion étoit véritablement digne d'un grand peuple. La ſeconde partie contient un grand nombre de notes pour prouver par des citations les différentes aſſertions de l'Auteur.

Il finit par 40 pages de remarques ſur les principaux Auteurs qui ont écrit ſur le même ſujet : il donne ſon jugement ſur les Auteurs qu'il a lus & étudiés pour former ſon ouvrage. Nous rapporterons ſon ſentiment ſur celui de Boulenger : *L'Antiquité dévoilée par ſes uſages, ou Examen critique des principales opinions, cérémonies & inſtitutions & religieuſes & politiques des différens peuples de la terre.* Trois volumes in 12, Amſterdam, 1766.

L'organiſation intérieure du globe, & les traditions conſtantes de tous les peuples, atteſtent l'exiſtence du déluge univerſel qui a englouti la terre & qui en a fait diſparoître les habitans ; quelques familles échappées au déſaſtre général ſont devenues la tige des Nations dont l'hiſtoire nous a été tranſmiſe. Témoins d'une cataſtrophe ſi terrible, les premiers hommes n'eurent de ſentiment que celui de la crainte ; il ſe fit dans les eſprits une révolution non moins grande que celle qui s'étoit opérée dans le monde phyſique ; l'homme eut peur & l'impreſſion vive & profonde que le ſpectacle de l'Univers détruit laiſſa dans ſon ame, ſuffit pour en changer en quelque ſorte la nature & pour lui faire prendre une nouvelle forme.

Tel eſt le principe qui a ſervi de baſe au ſyſtême de M. Boulenger : cet Auteur voit le déluge partout ; il ramene tout au déluge ; c'eſt dans le déluge qu'il va chercher l'origine des fêtes & des cérémonies, de la plupart des uſages, de toutes les opinions politiques & religieuſes, & des loix primitives ſur leſquelles les ſociétés ont

été établies. On ne sent que trop combien il a été obligé de dénaturer les objets pour les présenter sous ce point de vue. En général on ne sauroit lui refuser de la sagacité, une tournure originale assez piquante; souvent même des réflexions fines & judicieuses, mais d'un autre côté l'ouvrage est absolument dénué d'intérêt, il y a une monotonie fatiguante, ce sont toujours les mêmes idées, on voit sans cesse reparoître les mêmes tableaux & la teinte sombre & mélancolique dont ils sont revêtus contribue encore à rebuter le lecteur. M. de Septchenes est moins sévere dans son jugement sur Warburton : *Dissertation sur les Mysteres Divin. Legat. of Moses*. Cette Dissertation, dit-il, peut être regardée comme un Traité complet des mysteres. L'Auteur en développe l'origine, établit leur rapport avec la législation, & prouve qu'ils renfermoient les dogmes les plus importans de la religion ancienne. S'il s'est quelquefois trompé sur leur objet, les recherches n'en sont pas moins ingénieuses, & il a presque toujours fait un emploi très heureux de l'érudition. C'est sur-tout dans l'application des Métamorphoses d'Apulée & du 6e. Livre de l'Enéide aux mysteres, qu'il a montré une grande sagacité. Il paroît certain, d'après la lecture de cet ouvrage, que la descente du héros de Virgile aux enfers est une peinture de l'initiation; ainsi ce bel épisode n'est pas seulement un chef-d'œuvre de poésie; outre la pompe & la majesté des images, outre le sublime qui y regne, il nous offre encore une description magnifique de toutes les cérémonies qu'on pratiquoit dans le Temple d'Eleusis, & c'est une découverte dont nous sommes redevables à l'Auteur de la divine légation de Moyse. Cela suffit pour faire connoître l'objet & le plan du Livre de M. de Septchenes, dans lequel on trouvera des idées intéressantes, quand même on n'adopteroit pas en entier le systême qu'il a entrepris d'établir.

Cet Auteur moissonné à la fleur de l'âge, avoit eu dès sa premiere jeunesse autant de raison que d'application & d'esprit; il s'étoit fait une grande bibliotheque, il avoit entrepris un grand ouvrage sur l'histoire des connoissances humaines depuis le 3e. siecle jusqu'au renouvellement des lettres; il étoit en état de remplir cette tâche, & c'est un nouveau motif de regretter la perte de ce jeune & estimable Auteur; on lui a donné de justes éloges dans le Journal de Paris du 24 Juin 1788; mais on n'a pas assez dit ce semble combien il est rare & combien il est beau quand on est jeune, riche & libre, de se livrer à l'étude au point de lui faire le sacrifice de sa vie.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

Lettre sur des traits de Bravoure, adressée à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans, par M. Gauthier de Colines, Docteur en Médecine à Bourg-en-Bresse, le 1 Sept. 1788.

Tous les Journalistes ont célébré à l'envi le trait héroïque du Capitaine Von der Osten Saken, Gentilhomme de Livonie, qui au lieu de se rendre à des forces supérieures de l'Escadre Turque, au mois de Juin dernier, préféra de se faire sauter en l'air en mettant le feu aux poudres de son vaisseau pour embraser en même tems ceux des ennemis sur lesquels il avoit jetté ses grappins.

Les annales de l'histoire & de la marine Françoise renferment plusieurs traits semblables. Nous nous contenterons de rapporter ici celui d'Hervée, Amiral sous la Reine Anne de Bretagne, dont le courage & le dévouement ne furent pas moins héroïques & généreux. Le Poëme dans lequel Germain Brice a loué l'action sublime d'Hervée, mérite par sa beauté d'être plus connu & nous engage encore à rappeller ce trait.

Les Anglois venoient de conclure avec la France un traité de paix; Louis XII gagnoit des batailles en Italie & prenoit des villes sur les Vénitiens, lorsque tout à coup l'Angleterre fit sortir de ses ports une Escadre qui menaçoit d'une descente en Bretagne. Hervée Amiral de la Flotte de la Reine Anne, qui montoit la Cordiere, en est averti. Il ne cherche point a fuir des forces supérieures : il livre bataille. Déjà il avoit pris deux vaisseaux Anglois : déjà il étoit prêt à se rendre maître de celui de l'Amiral ennemi, lorsqu'il s'apperçoit que le feu prend à son vaisseau; il n'est point épouvanté, il rassure son équipage : il montre la plus grande intrépidité. Il met son ennemi sous le vent afin qu'il éprouve à son tour les horreurs d'une flamme dévorante ; enfin le vaisseau d'Hervée saute en l'air avec l'équipage bien digne d'un meilleur sort : l'Amiral Anglois ne tarde pas à en faire autant.

Hervée n'a pas eu besoin des éloges des Historiens ; une poésie brillante & harmonieuse a célébré son héroïsme. Germain Brice d'Auxerre, Archidiacre d'Albi, & Conseiller du secret de la Reine Anne de Bretagne, s'est acquitté très-dignement de ce devoir dans un beau Poëme latin qu'il dédia à cette Reine, & qui a été imprimé chez le célebre Badius Assentius, Paris 1513.

Ce Poëme consacré à la mémoire d'Hervée est intitulé : *Hervæus seu Cordigeræ navis conflagratio.* Il contient plus de six cents vers, la poésie en est belle & majestueuse, on peut même dire sublime : elle convient parfaitement

au ſujet. Le Poëte étoit digne de chanter le Héros.

Germain Brice évita les défauts que l'on reproche aux Ecrivains de ſon tems. Son Poëme renferme de grandes beautés & mérite de paſſer à la poſtérité. On y trouve des images frappantes & des vers dignes du ſiecle d'Auguſte. Avec quelle force, quelle grace & quelle briéveté il fait l'expoſition du ſujet ! Son invocation à Appollon eſt amenée à la ſuite avec habileté. Nous citerons le paſſage qui les renferme pour donner une idée du ſtyle élevé du Poëte :

Nereides : vidiſtis enim & timuiſtis in atrum
Cuncta redire chaos miſcerique æquora flammis ;
Tu quoque qui cæcis heroum nulla tenebris
Geſta latere diu pateris : ſed carmina vatum
Illuſtrans toti facis inclareſcere mundo,
Huc adſis, tymbræe ſavens, & cœpta ſecundes.

« Néréides, vous en futes témoins & vous craignites de voir » les élémens confondus & l'Univers entier rentrer dans le cahos. » Et toi, Apollon qui ne permets » pas que les hauts faits des Héros » reſtent long-tems enſevelis dans » les ténebres de l'oubli, mais qui » en les conſacrant par le chant » des Poëtes les rends à jamais mémorables, viens m'inſpirer & » ſeconder mon noble projet. »

Les deſcriptions que fait le Poëte du combat & de l'incendie des vaiſſeaux ſont fortes & animées. Le diſcours que prononce Hervée à ſes compagnons prêts à être dévorés par les flammes, & la peinture qu'il leur fait de la reconnoiſſance de leur Souveraine & de la gloire qu'ils vont acquérir dans les ſiecles futurs ſont vraiment nobles & intéreſſants. La deſcription de l'orage & de la tempête affreuſe qui fait trembler Jupiter lui même; le tableau de la ſérénité & du calme parfait que ce Dieu ſuprême, qui redoute la colere de Neptune, rend enfin à l'Univers épouvanté, ſont également ſublimes.

Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, ſi fameux par ſes malheurs, ſon mérite & ſon ſavoir, critiqua les vers de Germain Brice, mais au rapport de Scevole de Sainte-Marthe le jugement des ſavans ne fut pas favorable à ſa critique, qui ne fit que donner un nouveau luſtre à notre Auteur.

On m'excuſera d'être entré dans des détails que j'ai crus intéreſſans. Je me propoſe de donner bientôt une nouvelle édition de ce Poëme que je viens de traduire ; on jugera de ſon mérite & s'il eſt digne de l'éloge que j'ai entrepris de tracer. La réputation qu'il eut alors & le cas qu'en firent les ſavans m'y ont engagé. J'y joindrai la traduction de deux lettres qui prouveront l'affection de la Reine Anne pour notre Auteur, & la conſidération dont jouiſſoient auprès d'elle les ſavans & les hommes de mérite.

Permettez moi, MM., une observation intéressante pour la gloire du 16e. siecle, qui prouvera l'estime & la vénération que l'on avoit alors pour les lettres. Les Cardinaux, les Princes, les Ministres d'Etat, les Prélats, les Magistrats du premier ordre, les cultiverent avec succès & furent la plupart très-savans. Les Cardinaux de Lorraine, du Belley, d'Offa; les Chanceliers de l'Hôpital, Séguier; Montagne, Charron; les Nicolaï, Montholon, de Thou, Budée, Sainte-Marthe, &c., en sont la preuve. Les lumieres générales que l'on vit alors se répandre dans tous les rangs de la société durent leur naissance & leurs progrès à l'invention de l'Imprimerie, & à la protection la plus marquée que donnerent aux savans la plupart des Souverains de l'Europe.

Louis XII, la Reine Anne, Léon X, François I, les Reines de Navarre & de Médicis leur accorderent la protection & les faveurs les plus signalées; ces encouragemens contribuerent beaucoup au degré de perfection & à la réputation que les lettres eurent dans le siecle suivant, devenu si célebre & qui doit lui avoir sans contredit beaucoup d'obligation. On a dit en général trop de bien du siecle de Louis XIV, & l'on n'en a point dit assez du 16e. siecle. On peut comparer ce regne mémorable de la Monarchie Françoise sous Louis XIV, à ces grands fleuves qui font oublier les noms des rivieres qui se jettent dans leur sein.

LETTRE sur Monmoret, Poëte célebre du commencement du 16e. siecle, adressée à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans, par M. Gauthier de Colines, Doct. en Médecine à Bourg en-Bresse, & M. d'Albens.

VOUS avez déjà rétabli la mémoire de plusieurs hommes savans que les Biographes & les Historiens avoient oubliés, permettez-moi, MM., de réclamer auprès de vous la même justice en faveur d'Humbert de Monmoret, Poëte & Orateur célebre de son tems.

Humbert de Monmoret, Bénédictin à Vendôme, écrivoit sous le regne de Louis XII, il étoit de Franche-Comté, sa naissance fut des plus illustres. La famille des Monmorets étoit une des quatre qui avoient droit de sépulture dans l'Eglise de Saint-Etienne de Besançon, avec les Comtes de Bourgogne alors aussi puissans que les Souverains. Les Monmorets firent les alliances les plus distinguées; en 1200 Pierre de Monmoret épousa Béatrix, fille d'Humbert de Coligni, Sire de Revermont. Cette Maison s'allia successivement avec celles de Vergi, de Vienne, de Montfauçon. Thibert de Monmoret fonda au milieu du douzieme siecle l'Abbaye de Granveau & la Chartreuse de Bon-Lieu. En

1350 Jeanne de Monmoret fut la premiere Prieure des Bénédictines de Neuville-les-Dames en Bresse. Humbert n'étoit pas moins recommandable par son génie que par sa naissance. Il composa fort jeune son Poëme sur les guerres de Charles VII : *Auspice puella Franca*. Il célébra les victoires de Louis XII en Italie dans un autre Poëme *De Bello ravenati*. Nous avons aussi de lui un Poëme intitulé : *De laudibus superioris burgundiæ* ; il est imprimé avec la description du Comté de Bourgogne de Gilbert Cousin.

On lui attribue encore un autre ouvrage qui est demeuré manuscrit à la Bibliotheque du Roi, qui a pour titre : *Liber primus carolidos de miseriis belli Anglici*, n°. 1983. Tous les ouvrages de Monmoret respirent ce zele patriotique & cette noble ardeur qui animerent de tous les tems la Noblesse Françoise.

Comme le Poëme des guerres de Charles VII est le plus propre à faire connoître le génie de l'Auteur, nous nous proposons d'en donner une nouvelle édition & d'y joindre la traduction françoise. Ce Poëme historique de plus de 3000 vers latin fut imprimé à Paris en 1512 chez Badius Assentius ; il est divisé en sept Chants, & comprend les guerres du Roi de France contre les Anglois depuis le siege de Crevent jusqu'à la bataille de Patay gagnée par les François sous les auspices de la Pucelle d'Orléans en 1429.

De belles descriptions & le tableau des mœurs anciennes pourront faire oublier les légers défauts qui se trouvent dans ce Poëme historique. La poésie en est facile & harmonieuse, la latinité en est pure & digne quelquefois du siecle d'Auguste. Si l'Auteur ne donne pas toujours l'essor à son imagination pour embellir son récit, c'est que le sujet étoit assez intéressant par lui même, & l'on peut définir son Poëme, une histoire revêtue de tous les agrémens de la poésie.

Le Poëme de Monmoret renferme l'époque la plus remarquable de la Monarchie Françoise : on peut donc le donner comme un monument de l'Histoire de France. D'ailleurs comme c'est un des premiers Poëmes qui aient paru depuis la renaissance des Lettres en Europe, & que le Trissin, Frascastor, Torquato Tasso, le Camoëns, &c. n'avoient point encore écrit, il pourra servir d'objet de comparaison aux littérateurs éclairés qui veulent examiner le progrès du génie & du goût dans les différens siecles ; les philosophes y trouveront des choses intéressantes sur les mœurs & les coutumes de nos ancêtres. Nous espérons donc nous rendre utiles à la littérature & à la philosophie, en donnant cet ouvrage au public, & nous aurons payé le tribut de la reconnoissance à la mémoire d'un de ces grands hommes qui ont contribué par leurs lumieres & leurs travaux à faire naître dans l'empire des lettres le beau jour dont nous jouissons.

OBSERVATIONS Historiques & Géographiques (1) *sur le récit de Pline concernant l'origine, l'antiquité des Indiens & la Géographie de leur pays, avec des Recherches sur les principales révolutions de l'Inde.* Par M. de Guignes.

PLINE, qui parle des Indes d'une maniere fort abrégée, indique un grand nombre de Nations & plusieurs Empires qui existoient de son tems, dont il est difficile de fixer la position & les limites. J'ai cru que le tableau qu'il nous offre de cette grande contrée étoit digne de notre attention, & qu'en joignant de nouveaux éclaircissemens aux détails qu'il rapporte, on pouvoit répandre quelque lumiere sur l'histoire ancienne des Indiens qui nous est peu connue. Je me propose donc d'examiner ce qu'il dit, 1°. de l'origine de ces Peuples; 2°. de leur Antiquité; 3°. de la Géographie de leur pays; 4°. Je finirai par un tableau des principales Révolutions de l'Inde depuis le tems d'Alexandre jusqu'à celui de nos premiers Voyageurs; mais je ne présente ici que le précis du Mémoire que j'ai communiqué à la Compagnie, & qui doit servir de supplément aux Recherches que j'ai faites sur la Religion Indienne.

I. Pline fait descendre les Indiens de Bacchus & d'Hercules, qui passent pour les premiers Rois du pays, & qui en sont devenus ensuite les principales Divinités. Mais quand on examine son récit & celui des autres Ecrivains de l'antiquité, on voit que ces deux personnages ne peuvent être que Brahma & Vischnou, anciens Rois de l'Inde, qui depuis ont été adorés dans le pays. Ce sont les Grecs qui, rapportant tout à leurs idées, ont occasionné cette méprise, & il ne faut pas croire qu'un Bacchus & un Hercules, Grecs, aient conduit des Colonies de la Grece dans l'Inde. Brahma & Vischnou, Législateurs des Indiens étoient originaires des parties Septentrionales de l'Inde les plus voisines de la Perse & de la Bactriane; c'est pourquoi les contrées de l'Inde situées au Nord ont été policées beaucoup plutôt que celles qui sont dans le Midi.

II. Pline compte depuis Bacchus jusqu'à Alexandre cent cinquante-trois Rois qui ont regné pendant six mille quatre cens deux ans, il paroît que cet Ecrivain connoissoit les traditions des Indiens. Suivant ces Peuples, Bacchus ou plutôt Brahma est non-seulement leur premier Roi, mais encore le créateur du genre humain. Ils portent l'époque où il vivoit à un nombre incroyable d'années, mais dans ces calculs de la Mythologie In-

(1) Lu dans une des séances publiques de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

dienne, les années sont des années de 360 ans qui n'en sont qu'une. Les Indiens ont ainsi formé de longues périodes & prétendent que mille *maha-yougam*, qui sont douze mille ans divins, sont une révolution qu'ils appellent *manou ;* ils croyent qu'ils doit y en avoir quatorze de cette espece, & que six se sont déjà écoulées. Voilà les six mille ans dont parle Pline ; mais ces années forment un si prodigieux nombre de siecles qu'on ne peut admettre un pareil calcul. Selon ce systême, après une premiere création de l'Univers, tout a été détruit, Brahma s'est endormi & à son réveil il a crée un nouveau monde, six ont déjà été détruits & nous sommes dans le septieme dont il s'est écoulé quatre cens deux ans. Dès-lors les six mille ans de Pline sont six mille *maha-yougam* ou six *manou*. Les 402 ans qu'il compte de plus jusqu'à Alexandre sont peut-être l'époque à laquelle il faut remonter pour fixer l'origine de la police & de la civilisation des Indiens Septentrionaux.

En général on n'a que des conjectures à proposer sur ce qui concerne l'Inde avant le regne de Darius. Hérodote dit qu'elle formoit la vingtieme Satrapie ou Province de l'Empire de ce Prince, & qu'elle lui payoit un tribut, mais il ne s'agit pas ici de toute cette vaste contrée, puisque Darius envoya Scylax pour faire la découverte de l'Indus, & qu'il n'étoit maître que des parties les plus voisines de ce fleuve. Les contrées plus Méridionales pouvoient être fréquentées par les Nations commerçantes qui s'y rendoient par mer, mais probablement les Navigateurs ignoroient l'etendue & la liaison des côtes avec les Provinces du Nord, comme nous avons ignoré quelquefois si certaines côtes que nous avions reconnues étoient liees avec d'autres plus éloignées.

III. Après la destruction de l'Empire de Darius par Alexandre, ce conquérant, profitant des connoissances que les Perses avoient acquises, porta la guerre dans les Indes, mais il n'en soumit à peu près que ce que les Perses possédoient, & ce ne furent que les Séleucides ses successeurs qui pénétrerent jusqu'au Ganges. Depuis cette époque les Grecs ont écrit, sur l'Inde, des Relations qu'ils ont transmises aux Romains ; les Phéniciens, au contraire, jaloux de leur commerce, tenoient leurs Mémoires cachés & ne communiquoient point certaines découvertes. Ce qui prouve que les Phéniciens & leurs voisins voyageoient dans les Indes, c'est ce que Pline dit qu'avant les conquêtes d'Alexandre, on avoit cru que la Taprobane ou Ceylan étoit un continent & qu'on ne sut qu'elle étoit une Isle que depuis ce Prince. Or avant Alexandre, il n'y avoit que les peuples voisins de la Mer Rouge & du Golphe Persique qui pouvoient fréquenter ces contrées Méridionales, & avant que d'aller

à

à Ceylan ils ont dû connoître toute la côte de Malabar. En général nous jugeons trop désavantageusement des Anciens, & quoique l'Art de la Navigation nous paroisse avoir été chez eux fort imparfait, guidés par les étoiles, armés de courage & de patience, ils ont entrepris de très-grandes courses par mer & n'ont pas toujours suivi les côtes. Nous savons que dans la Mer du Sud différens Peuples barbares s'exposent en pleine mer, dans de simples pirogues, & vont sans crainte d'une Isle à l'autre à une assez grande distance : ces Peuples cependant sont bien moins instruits dans la navigation que ne l'étoient les Phéniciens, mais ceux-ci, comme je l'ai dit, cachoient leurs découvertes, & il a fallu que les Grecs en fissent pour ainsi dire de nouvelles, ce qui a arrêté le progrès de nos connoissances. Les Romains eux-mêmes ont ignoré long-tems ce que c'étoit que l'Isle de Taprobane, & n'y ont été portés que par un ouragan. Ce fut alors pour eux une nouvelle découverte, comme le Cap de Bonne-Espérance l'a été pour nous dans ces derniers tems, quoique bien des siecles auparavant, sous Nechao, les Egyptiens & les Phéniciens l'aient doublé.

C'est d'après les Grecs que Pline a été instruit de l'Inde : il paroît qu'on connoissoit alors ce pays aussi bien que nous le connoissons à présent. Je n'entrerai point ici dans tous les details Géographiques que j'ai rapportés dans mon Mémoire. Pline semble avoir affecté de donner aux peuples de cette contrée des noms qu'on ne trouve dans aucun autre Écrivain, & il en avertit lui même, ce qui rend son texte plus difficile à éclaircir. Quoi qu'il en soit, comme il fait connoître le nombre des soldats & des éléphans que les différens Princes Indiens pouvoient armer, il est facile par-là de juger de leur puissance.

Suivant Pline il y avoit le long de l'Indus, & dans ce que nous appellons le *Penjab* & le *Moultan*, deux Royaumes assez considérables dont l'un pouvoit armer cinq cens éléphans, l'autre trente mille hommes de pied, huit cens chevaux & trois cens éléphans. Plus au Midi vers le Guzarate il indique une multitude de Nations féroces & sauvages qui s'étendent fort avant dans l'Orient : nous trouvons encore à présent cette même division de l'Inde, puisque nos Voyageurs placent dans le même canton une longue chaine de peuples libres & indépendans qui s'étendent de l'Ouest à l'Est & séparent de l'Inde Septentrionale toute la quesqu'Isle.

Dans le Guzarate il y avoit un port célebre fréquenté par les étrangers, c'étoit l'entrepôt de tout le commerce intérieur de l'Inde, & de-là on transportoit les marchandises dans les ports de la Mer Rouge. Le Prince qui y regnoit étoit par cette raison un des plus puissans de l'Inde, & ses

Etats s'étendoient fort avant dans le Midi le long de la côte. Il pouvoit armer seize cens éléphans, cinquante mille hommes de pied & cinq mille chevaux. C'est dans un des ports de cette contrée qu'on a bâti dans la suite un Temple dédié à Auguste. Cet Empire est celui que les Arabes des huitieme & neuvieme siecles de l'Ere Chrétienne ont appellé l'*Empire du Balhara*. Dès-lors cette côte depuis le Guzarate jusqu'au Cap Comorin étoit occupée par deux puissans Souverains, par le Balhara & par celui dont je vais parler.

Pline, après avoir indiqué quelques petits Etats voisins qui étoient sans doute tributaires du précédent, fait mention d'un Prince très puissant nommé *Pandion*, qui occupoit tout le reste de la côte de Malabar jusqu'au Cap Comorin; il pouvoit armer cent cinquante mille hommes de pied & cinq cens éléphans. Ses Etats renfermoient un grand nombre de villes & il étoit maître du Canara, où, selon Pline, on alloit alors chercher le poivre. D'après ce que Ptolemée dit, Pandion possédoit plusieurs places sur la côte de Coromandel & dans l'intérieur des terres: la ville de Moduré étoit sa capitale. Ainsi les Anciens connoissoient exactement toute la côte de Malabar, la fréquentoient depuis les embouchures de l'Indus jusqu'à Ceylan, & nous voyons dans le Périple attribué à Arrien qu'ils y faisoient un très-grand commerce qui s'étendoit fort avant dans le pays. Pline paroît moins instruit de la côte de Coromandel sur laquelle il y avoit moins d'entrepôt pour les marchands, & comme les étrangers s'y rendirent plus tard, ses habitans furent par cette raison plus long-tems à se civiliser. Cependant si l'on jette les yeux sur Ptolemée, on reconnoît dans ses détails les noms de Tanjaour, d'Arcate, celui des Peuples qui habitoient Masulipatan & quelques autres.

On apperçoit sur cette côte un Empire considérable qui, du tems de Ptolemée, étoit formé de différentes Nations Indiennes, dont la principale portoit le nom de *Sora* ou de *Soringes*. Les Auteurs Arabes donnent au Souverain de cet Empire, qui existoit encore dans les huitieme & neuvieme siecles de l'Ere Chrétienne le titre de *Maha raja*, ou Grand Raja, d'où l'on a formé le nom de Marate, attribué aux anciens naturels du pays.

Pline, dans sa description, après être descendu du Nord au Sud, jusqu'au Cap Comorin, remonte de-là par l'intérieur des terres pour aller rejoindre l'Indus, d'où il se transporte le long du Ganges. Là vivoient, comme dans une asyle éloigné des pays où se sont passées les grandes révolutions qui ont agité les Peuples plus Occidentaux, diverses Nations plus ou moins policées, qui formoient quatre Empires très-puissans dont nous n'avons aucune connoissance.

Le premier, dont Pline parle, pouvoit armer soixante-dix mille hommes de pied, mille chevaux & sept cens éléphans; le second, cinquante mille hommes, trois mille chevaux & cinq cens éléphans; le troisieme, cent mille hommes, deux mille chevaux & mille éléphans; enfin le quatrieme qui étoit le plus puissant, six cens mille hommes, trente mille chevaux & neuf mille éléphans: sa Capitale étoit Palibothra, ville située sur le Ganges, fleuve alors peu connu. L'Isle de Ceylan fut long-tems regardée comme l'extrémité du monde de ce côté, & le récit des premiers Navigateurs Grecs qui allerent par mer aux embouchures du Ganges fut d'abord traité de fabuleux. On parvint ensuite à pénétrer plus à l'Orient, mais on prétendit que les Dieux ne vouloient point qu'on allât au-delà du pays des *Sinæ* ou des Chinois, sous prétexte que la mer y étoit trop orageuse, & ce fut là le terme de la Navigation des Anciens.

IV. Je ne m'arrêterai point ici sur les conquêtes d'Osiris dans l'Inde, elles paroissent tenir à la Mythologie, le récit de celles de Sémiramis & de Sésostris est trop peu développé & semble exagéré. Les Medes & les Perses n'ont soumis que quelques cantons près de l'Indus; Alexandre n'a gueres pénétré plus loin, mais ses successeurs se sont avancés jusqu'au Ganges. Alors des Grecs établis dans la Bactriane se sont rendus maîtres de quelques provinces le long de l'Indus. Ce passage & cet établissement des Grecs dans l'Inde doivent être regardés comme une premiere invasion des Etrangers qui nous soit connue; elle a dû beaucoup contribuer à porter les sciences des Grecs chez les Indiens, chez lesquels nous en retrouvons tant de vestiges. Les deux Royaumes dont Pline parle subsistoient en même tems dans cette contrée.

Les Scythes, après avoir détruit le Royaume que les Grecs avoient établi dans la Bactriane, firent une invasion dans l'Inde & s'avancerent à peu près jusques vers le Guzarate, ils chasserent les Grecs & soumirent les Princes Indiens. Il y a lieu de présumer que dans des siecles antérieurs les Scythes avoient fait de semblables invasions, mais nous n'en sommes point instruits. D'un autre côté il paroît par Ptolemée que quelques Grecs, qui se retirerent plus avant dans le Midi, y formerent de petites Principautés, & il y a apparence que plusieurs Indiens, pour éviter tous ces Etrangers, se sont réfugiés plus loin, c'est-à-dire, vers l'endroit où est Bisnagar où ils fonderent un puissant Empire, sous la conduite de *Salavagena* qui vivoit l'an 78 de J. C. Cette date qui concourt avec le tems de la puissance des Scythes dans l'Inde, est une époque célebre chez les Indiens, & elle semble indiquer le renouvel-

lement de leur puissance dans une autre contrée.

Les Scythes dont je viens de parler étoient encore maîtres des pays voisins de l'Indus dans le sixieme siecle de l'Ere Chrétienne & y formoient un grand Empire qui s'étendoit jusqu'au Guzarate; ils pouvoient armer deux mille éléphans. Vers l'an 593, ils firent de nouvelles conquêtes plus au Midi. Tous ces Scythes adopterent les loix & la Religion du pays, & devinrent pour ainsi dire Indiens; quelques-uns cependant conserverent leur ancienne maniere de vivre, puisqu'on retrouve encore dans ces provinces du Nord plusieurs de leurs descendans qui sont Nomades.

Nous connoissons encore une troisieme invasion d'Etrangers dans l'Inde, c'est celle des Musulmans Arabes, Syriens & Persans. Après avoir soumis les pays qui sont entre l'Oxus & le Jaxartes & pris Samarcande, ces peuples entrerent dans l'Inde, s'établirent d'abord dans le Moultan où ils formerent différens Royaumes gouvernés par des Princes originaires de l'Arabie & de la Syrie, ensuite ils s'avancerent vers le Midi sur la côte Occidentale.

A ces premiers Musulmans s'en joignirent d'autres qui étoient Turcs d'origine, ce sont les Ghaznevides qui firent de grandes conquêtes dans les Indes; ils furent détruits par les Ghourides qui prétendoient êtres descendus des anciens Rois de Perse. Ceux-ci s'emparerent des pays situés entre l'Indus & le Ganges, & pénétrerent dans le Midi jusqu'au Canara, ensorte qu'ils soumirent le vaste Empire du Balhara qui s'étendoit le long de cette côte Occidentale & qui existoit du tems de Pline & de Ptolemée: ils firent également des conquêtes dans l'intérieur du pays. Ce sont eux qu'on appelle les *Patanes* qui ont donné long-tems des Rois à une grande partie de l'Inde.

La partie la plus Méridionale du Malabar fut moins exposée à toutes ces invasions, mais il est vraisemblable que beaucoup d'Indiens s'y réfugierent & y occasionnerent des révolutions. C'est-là où regnoit le Samorin & on ignore s'il descend de l'ancien Roi Pandion dont Pline parle, ou si une nouvelle race s'établit dans ce pays vers l'an 825, année qui est encore à présent une époque ou une Ere qui a cours dans le Malabar. Un de ces Princes qui avoit embrassé le Mahométisme se retira à la Meque & partagea ses Etats entre ses parens & ses amis, ce qui donna lieu à cette multitude de Souverains dont le Malabar est rempli.

Quant aux pays situés le long du Ganges, nous ignorons comment & en quel tems les Royaumes qui y subsistoient anciennement ont été détruits: les Patanes qui ont étendu leurs conquêtes jusqu'à ce fleuve y auront beaucoup contribué. Suivant quelques Ecrivains

un Turc s'empara du Bengale & fit la conquête du pays de Bisnagar, mais après sa mort différens Gouverneurs qu'il avoit établis s'érigerent en Rois, ce qui forma plusieurs Royaumes.

On voit par ce détail que les riches productions de l'Inde ont attiré de tout tems dans ce pays un prodigieux nombre d'Etrangers & que les anciens habitans en ont perdu depuis bien des siecles la Souveraineté. Ces fréquentes révolutions ont dû obliger plusieurs des naturels du pays de se réfugier plus au Midi & à l'Est, & de-là dans les Isles de l'Inde où ils auront porté leurs loix & leur religion. Les Marates sont des descendans de ceux de ces anciens habitans qui sont restés dans le pays, & de tems en tems ainsi qu'en diverses contrées ils sont parvenus à secouer le joug & à se rétablir. Des Perses, des Grecs, des Scythes, des Arabes, des Turcs, des Persans sont devenus successivement les maîtres de l'Inde, mais ils en ont été dépouillés par de nouveaux Scythes qui y sont entrés sous la conduite de Tamerlan. Ce Prince ne fit cependant que des conquêtes passageres entre le Ganges & l'Indus, il y fit périr un prodigieux nombre d'habitans & massacra une foule de Ghebres ou anciens Perses qui depuis long-tems étoient établis dans la partie Septentrionale. Dans la suite les descendans de Tamerlan rentrerent dans les Indes & s'y établirent solidement, ce sont eux que nous appellons les Grands Mogols qui y regnent encore : ainsi la Scythie a contribué plusieurs fois à faire de grandes révolutions dans ces contrées, comme elle en a produit tant d'autres qui ont éclaté soit dans la Chine, la Perse & l'Asie Mineure, soit en Europe sur le déclin de l'Empire Romain, en sorte qu'on peut dire que des descendans des Scythes sont les maîtres de la plus grande partie du monde.

A ces invasions faites par terre, il faut ajouter celles des peuples qui sont venus par mer, car il paroît que l'Inde a été long-tems pour les anciens ce que l'Amérique a été depuis pour nous ; & quoique l'Histoire ne nous fournisse aucun détail sur ce sujet, nous ne devons pas douter que différens Etrangers, qui arrivoient par la Mer Rouge, ne se soient établis dans les Indes, sur-tout quand on considere que les Egyptiens & les Phéniciens entreprenoient de grandes navigations, & que les Grecs & les Romains fréquentoient les ports de l'Inde. C'est cette même avidité des productions de ce pays qui nous y a conduits de bien plus loin. Dès le tems des Croisades, les Francs, jaloux du commerce que les Musulmans y faisoient, avoient dessein de s'établir sur la Mer Rouge, pour de là pénétrer aux Indes, mais les Musulmans étoient trop puissans en Egypte. C'est à la découverte du Cap de Bonne Espérance que nous devons

la ruine du commerce de ces Musulmans dans l'Inde & l'établissement du nôtre. Ce simple événement a plus fait que toutes les Armées des Croisées. On connoît cette derniere invasion des Etrangers dans l'Inde, ainsi je ne m'y arrête point.

Telles sont en peu de mots les grandes révolutions auxquelles l'Inde a été exposée depuis Alexandre : le tableau que je viens d'en tracer ne peut être que très-imparfait ; l'Histoire nous laisse à peine appercevoir plusieurs Empires dont nous ignorons le sort. Il seroit à desirer que des Voyageurs, instruits dans les Langues des Indiens, rassemblassent les Historiens Nationaux & nous fissent connoître la succession exacte de ces différens Empires, les Princes qui les ont gouvernés & les grands événemens qui y sont arrivés. L'Histoire des Indiens qui tient à celle de tant de Nations serviroit à répandre du jour sur celle de tous les Peuples qui ont fréquenté leur pays ou qui s'en sont emparés. De pareils details étendroient nos connoissances que nous tenons peut-être trop concentrées dans ce qui concerne des Nations qui n'occupoient qu'une très-petite portion de notre Globe.

DOCTISSIMO Domino Gabrieli Lancillotto Castello principi Turris mutri, Rel. S. P. D. Olaus Gerhardus Tycasen. Panormi Typis Regiis, 1788. Deux pages in-4°.

Nous avons eu plusieurs fois occasion d'annoncer & de parler d'un ouvrage considérable entrepris en Sicile, c'est l'édition d'un Recueil de Lettres écrites en Arabe par des Emirs du tems que les Sarrasins possédoient cette Isle. Il nous en étoit parvenu une premiere feuille imprimée sur deux colonnes, l'une pour le texte & l'autre pour la traduction. Nous avons proposé quelques doutes & sur la langue & le style de ces Lettres, & sur quelques événemens qui y sont rapportés. Nous avons pensé que l'Éditeur devoit constater l'authenticité de ces Lettres. Le 30 Mars 1788, il a paru à Malte un petit écrit intitulé: *Lettre à M. de Guignes sur la supposée authenticité du Codex Diplomaticus siculus*, par M. L. de Vaillant. Comme cette Lettre renferme une foule d'invectives & d'injures contre M. l'Abbé Vella, Auteur de la traduction de ces Lettres Arabes, nous n'avons pas cru devoir en parler dans le Journal des Savans, parce que ce n'est pas par des injures qu'il faut attaquer l'authenticité de ce manuscrit & la traduction de M. l'Abbé Vella. Cependant au milieu de ces injures il se trouve quelques réflexions judicieuses qui méritent l'attention des Savans de la Sicile. Cette Lettre est écrite

dans un François aussi barbare que le style des Lettres Arabes du manuscrit.

Au mois d'Août suivant un Professeur de Milan, M. Olaus Gerhardus Tychsen, a écrit en Latin une Lettre imprimée à Palerme & adressée à M. le Prince de Torré Mousa : c'est celle que nous annonçons. L'Auteur entreprend de répondre à la Lettre de M. de Veillant, mais ses réponses ne nous paroissent pas assez directes ni assez étendues ; on y voit que M. Tychsen est ami de M. l'Abbé Vella, & qu'il cherche à le défendre sans apporter cependant des preuves propres à établir l'authenticité de ces manuscrits Arabes.

Nous avons reçu également un cahier de plusieurs pages de l'édition de l'ouvrage ; nous espérions y trouver comme sur la premiere feuille, le texte Arabe & la traduction Latine, le texte en a été retranché & on ne conserve que la traduction Latine & une Italienne. Il eut été cependant très-utile de donner ce texte, qui serviroit à pouvoir juger de l'exactitude de la traduction, d'autant plus qu'on accuse M. l'Abbé Vella de donner un ouvrage supposé de sa part.

Nous laissons aux Savans qui sont en Sicile, & par conséquent à portée de voir & de consulter ces manuscrits, le soin de décider de leur authenticité. Mais ce n'est pas par les injures que M. de Veillant dit de M. l'Abbé Vella, ni par celles que M. Tychsen dit de M. de Veillant, ni par des raisonnemens vagues qu'ils y parviendront. Il faut faire voir ces textes aux differens Savans du pays qui entendent la Langue Arabe.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

Recueil de Mémoires sur la culture & le rouissage du chanvre & sur les moyens de prévenir les inconvéniens des routoirs ; couronnés ou approuvés par la Société Royale d'Agriculture de Lyon, 1787. Un volume de 223 pages in-8°.

La Société d'Agriculture de Lyon avoit proposé pour sujet d'un prix les questions suivantes : 1°. *Quelle est la vraie théorie du rouissage du chanvre ?* 2°. *Quels sont les meilleurs moyens d'en perfectionner la pratique, soit que l'opération s'en fasse dans l'eau ou en plein air ?* 3°. *Quels sont les cas où l'une de ces opérations est préférable à l'autre ?* 4°. *Y auroit il quelque maniere de prévenir l'odeur désagréable, & les effets nuisibles du rouissage dans l'eau ?* On a réuni dans le Recueil que nous allons faire connoître, le Mémoire qui a remporté le prix, celui qui a obtenu l'*accessit*, un autre qui a mérité les éloges de la Société d'Agriculture, & des instructions familieres sur le chanvre

à l'usage des gens de la campagne, par un des Membres de la Compagnie.

Le Mémoire qui a remporté le prix, & par conséquent le plus intéressant, est de M. l'Abbé Rozier. Ce nom, célebre par de si bons & si utiles travaux, suffit pour indiquer un ouvrage digne de fixer l'attention. Il est divisé en trois parties.

La premiere est précédée d'un petit discours dans lequel M. l'Abbé Rozier fait voir qu'on doit presque toujours les innovations utiles à des personnes étrangeres à la profession du cultivateur, mais qui chérissent l'agriculture, qui examinent ses procédés, & qui joignent à leurs connoissances l'habitude de la méditation. Il prouve combien la culture du chanvre est avantageuse à la France, qui en a senti l'importance dans la derniere guerre maritime. En 1783 on en a employé, selon lui, plus de 400,000,000 de livres pesant, & beaucoup plus du tiers a été tiré de l'étranger. Le moyen qu'il propose pour rendre la culture du chanvre plus florissante est d'accorder une prime de gratification au chanvre qu'on exportera du Royaume, ou une récompense à ceux qui en auront semé dans une certaine étendue de terrein.

Dans le Chapitre premier, M. l'Abbé Rozier donne la description botanique du chanvre, en distinguant l'individu mâle de l'individu femelle. Il le croit originaire des Indes, d'autres disent de la Perse. La graine sert à faire de l'huile, bonne à brûler & pour la peinture; le marc engraisse les cochons si on leur en donne modérément. « Les » feuilles ont une odeur nauséabonde forte, pénétrante, semblable à celle de l'opium. Elles » sont ameres & âcres au goût; » l'amande est douce ; la plante » est narcotique & résolutive ; » avec les feuilles écrasés on compose des cataplasmes très-résolutifs. »

La racine du chanvre étant pivotante & peu fibreuse, il lui faut une terre qui ait du fond & qui conserve un peu d'humidité. M. l'Abbé Rozier conseille aux propriétaires ou fermiers, qui sont dans le voisinage des villes, des bourgs ou des gros villages, de céder quelques champs de bonne qualité dans l'année de jachere, à des particuliers qui les fumeront & les ensemenceront en chanvre. Le froment qu'on y mettra ensuite se ressentira de l'engrais qui n'aura pas été consommé en entier pour le chanvre. Cette pratique a lieu dans plusieurs endroits du Royaume pour y semer non-seulement du chanvre mais d'autres plantes. Il y a même des fermiers qui louent des champs, pendant l'année de repos, à des paysans pour y cultiver des denrées, dont ils ont un sûr débit.

On doit donner aux terres à chanvre un labour avant l'hiver, & deux ou trois autres après. Il faut

faut que la terre soit bien divisée. La graine est bonne si l'amande est douce. On seme clair, quand on veut obtenir des tailles grosses, telles qu'on en desire pour les cables, les cordes, &c Dans ce cas on laisse un espace de 8 à 10 pouces entre les pieds. On seme de maniere que les pieds soient à 4 ou 5 pouces seulement, lorsqu'il s'agit d'avoir des fils fins & soyeux, pour les toiles. C'est en général du premier au 30 Avril qu'on peut semer le chanvre dans la majeure partie de la France.

M. l'Abbé Rozier blâme l'usage des pays où l'on récolte en même tems le chanvre mâle & le chanvre femelle, il est impossible que celui-ci ait acquis la maturité convenable, ou bien, en l'attendant, le chanvre mâle, plus hâtif, se durcit trop. Au moment de la récolte du chanvre mâle, on étend des draps sur une portion du champ, pour recevoir les tiges, à mesure qu'on les arrache, & pour les y battre; c'est le moyen de n'en pas perdre la graine. Le cultivateur pauvre peut, applanir un peu de terrein, qui lui sert d'aire, dans ce cas, ou bien cueillir les tiges à la rosée & les emporter près de la grange pour les y exposer au soleil. On les bat quand elles sont seches; on les remet au soleil & on les bat encore jusqu'à ce que toute la graine en soit retirée. On fait sécher bien cette graine, avant de la conserver. M. l'Abbé Rozier préfere cette méthode à celle qui est en usage dans plusieurs cantons. Là, on ouvre des fosses circulaires, on y range tout autour les paquets de chanvre, de maniere que les tiges aient la tête en bas; on recouvre de terre la partie des paquets qui est en bas; on ne dérange ces tas que quand on présume que la graine est tombé de ses capsules. Mais cet amas de tiges peut fermenter & altérer la graine.

Le Chapitre second traite des manieres connues de faire rouir le chanvre. Il y en a trois. La premiere est à l'air. On fait rouir le chanvre à l'air ou en plaçant contre un mur les faisceaux, en les déliant & les étendant, afin que chaque tige soit frappée des rayons du soleil & jouisse de l'influence de l'atmosphere, ou en les mettant contre des buissons, ou en couchant les tiges sur terre ou sur un pré nouvellement fauché. On doit retourner les tiges au moins deux fois par jour, & les arroser si on peut. Il y a des personnes qui, après avoir étendu le soir le chanvre sur un pré nouvellement fauché, le relevent le lendemain matin, quand il est chargé de rosée, ils l'amoncellent en tas & le recouvrent de paille; dès que le soleil se couche, ils divisent le monceau & étendent de nouveau le chanvre & ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement roui. Ce moyen est à préférer aux trois autres, dans lesquels il ne se fait point de fermentation capable de séparer le gluten; le grand dé-

faut du dernier est que cette fermentation regardée comme nécessaire, est interrompue pendant le jour.

Le rouissage à la gelée consiste à soumettre à cet agent du chanvre bien mouillé & conservé sec depuis la récolte sans être roui. Cette opération, dit M. l'Abbé Rozier, « ne peut être regardée comme un » rouissage ; c'est une simple divi- » sion méchanique des parties, » sans dissolution physique. = » Lorsque la plante vient ensuite » à dégeler, à être séchée à l'air » ou au hâloir, la filasse aban- » donne assez mal sa chenevolte, » la résine n'a pu être dissoute par » le *medium* gommeux, parce » qu'elle n'a éprouvé ni dissolu- » tion, ni fermentation, la gomme » subit une dissolution, mais elle » reprend consistance en séchant ; » la filasse, que l'on retire ainsi, » est comme vernie, c'est ce qui » lui donne de l'éclat, & sa *dureté*, » qu'on appelle *force*, s'évanouit » avec le vernis ; &c. » Il paroît qu'on a abandonné ce rouissage qui auroit été plus commode que les autres.

Le rouissage à l'eau est le plus ordinaire & le plus estimé. Mais faut-il faire rouir le chanvre dans l'eau courante ou dans l'eau croupissante, les avis sont partagés ; M. Duhamel croit que l'eau croupissante est la meilleure, parce qu'elle rend la filasse plus douce ; M. Maraudier, à qui l'on doit un bon Traité sur la culture du chanvre, donne la préférence à l'eau courante & sur-tout à l'eau de riviere, parce que le chanvre en est plus blanc, mieux conditionné, & qu'il éprouve moins de déchet & fournit moins de cette poussiere qui incommode les ouvriers dans la préparation.

Pour faire connoître la différence du rouissage à l'eau courante & du rouissage à l'eau dormante, M. l'Abbé Rozier rapporte une expérience faite par la Société d'Agriculture de Bretagne, dont on a imprimé deux excellens volumes. Il en résulte 1°. que les chanvres arrachés avant la maturité, ou en pleine maturité, ou après la maturité ne se ressemblent pas ; 2°. que ceux qui ont roui dans l'eau courante sont bien plus blancs que ceux qu'on a roui dans l'eau dormante, que les paquets arrachés avant la maturité sont ceux qui ont acquis le plus haut degré de blancheur ; 4°. que les chanvres les plus blancs ont donné moins de déchet total en rassemblant celui de chaque préparation en particulier, mais que ceux qui avoient roui dans l'eau dormante ont fourni une plus grande quantité du premier brin, & que les grands déchets n'ont porté que sur des préparations inférieures ; 5°. que les chanvres jugés les meilleurs & les plus beaux, avant d'être peignés, ne se sont pas toujours soutenues dans l'opération du peigneur & *vice versâ*.

M. l'Abbé Rozier décrit ensuite

la manipulation du rouissage à l'eau dormante & à l'eau courante. Il ne veut pas qu'on coupe les têtes & les racines du chanvre, ni qu'on tienne les faisceaux en sautoir, & la tête en haut, pour les faire sécher, avant le rouissage, parce que le gluten se dissoud d'autant plus difficilement que la plante est plus seche. Il faut le faire rouir en sortant du champ, les feuilles servent à favoriser la fermentation, le chanvre reste plus ou moins de tems dans le routoir, selon que l'eau est plus ou moins chaude; les faisceaux de la partie supérieure sont les plutôt rouis, l'eau étant plus échauffee à la surface, on doit donc les retirer les premiers; M. l'Abbé Rozier croit que pour hâter le rouissage, il feroit bon de pratiquer un toit qui empêcheroit la chaleur, excitee par la fermentation, de s'évaporer. Lorsque le rouissage est achevé, il est utile de laisser écouler l'eau, autant qu'on le peut. « Le chanvre vert » & gros est moins long-tems à » rouir que le vert & le fin, le » vert, moins que le jaune, le » long, moins que le court, la » racine, moins que la tête, & le » chanvre arraché & séché depuis » long tems, est beaucoup plus de » tems à rouir que celui qui, arraché à propos, est porté tout » de suite de la chéneviere au rou» toir. »

Le rouissage à l'eau courante, sur-tout s'il se fait dans de grandes rivieres, exige plus d'attention. On plante de forts piquets dans le lieu qu'on y destine; ils servent à contenir les faisceaux & à fixer des perches qu'on y attache. Les crues des grandes rivieres, les sables & autres matieres qu'elles apportent & beaucoup d'autres inconvéniens, ont fait imaginer de rouir en formant des radeaux avec des bottes de chanvre bien solidement attachées à des perches. Quand le chanvre est bien roui, ce qu'on reconnoît parce que la filasse se détache de la chenevolte d'un bout à l'autre des tiges, & que la moëlle a disparu; on le lave bien; on le fait sécher soit en l'exposant au soleil, soit en le mettant dans un hâloir, endroit où on fait du feu pour sécher le chanvre, soit en le plaçant derriere un four.

Après avoir développé les procédés connus, M. l'Abbé Rozier expose dans la 2ᵉ. partie, ceux qui ont été imaginés depuis peu, & les moyens de perfectionner les anciens. La théorie du rouissage ayant servi de guide dans l'adoption des nouveaux procédés, il commence par donner l'analyse du chanvre, qu'il a cru devoir faire. Il en résulte que le but du rouissage est de rompre la cohésion des fibres qui, par leur réunion, constituent l'écorce du chanvre. Cette cohésion se fait par l'intermede d'une colle ou gluten, qui est une *gomme résine*. La fermentation est le moyen le plus avantageux pour extraire la résine du chanvre & la mieux combiner

avec la gomme, afin que l'eau s'en charge. Les phénomenes du rouissage prouvent qu'il s'y excite une véritable fermentation. Les deux premiers jours il s'échappe des bulles d'air semblable à celui de l'atmosphere ; les bulles d'air du troisieme jour donnent un gas acide ; le cinquieme jour, si la fermentation est rapide, c'est du gas inflammable. L'eau, quand elle est stagnante se colore & se trouble ; elle devient d'une fétidité insupportable ; le poisson y périt. Les Hollandois, pour le rouissage de leurs lins, emploient des couches de fougeres entre celles du lin, afin d'accroître la fermentation. On auroit donc tort d'ôter les feuilles du chanvre.

La perfection du rouissage dépend de beaucoup de choses. Il faut connoître le sol dans lequel est venu le chanvre, la constitution de l'atmosphere pendant sa végétation, séparer les tiges longues des médiocres & des petites, & les grosses des fines, afin d'en former des faisceaux à part ; sans cette précaution le rouissage de celles-ci seroit complet, que le rouissage de celles-là ne le seroit pas ; M. l'Abbé Rozier a laissé dans une cheneviere les tiges mâles droites & en place, après les avoir arraché & secoué légérement ; elles y ont séché lentement, sans être altérées ni noircies, étant soutenues par les tiges femelles, & imprégnées de la vapeur qui en sortoit. Cet essai pourroit être utile à ceux qui veulent faire rouir à la fois & ensemble le chanvre mâle & le chanvre femelle, par ce moyen ils ont à peu près la même qualité.

« Le mauvais rouit diminue la » récolte d'un sixieme & souvent » d'un quart ; ce qui reste est foible » ou usé, il tombe en étouppes » sous le peigne, & si le chanvre » n'étoit pas assez roui, ce reste » seroit dur. ═ On met au pré & » à la rosée les tiges qui ne sont » pas assez rouies. ═ La tempéra- » ture de l'eau la plus avantageuse » est celle de dix à douze degrés « du thermometre de Réaumur, » ce qui se rapproche, comme on » le voit, du degré nécessaire à la » fermentation des vins en au- » tomnes. »

M. l'Abbé Rozier prononce que l'eau stagnante est préférable à l'eau courante puisque, suivant les expériences de la Société d'Agriculture de Bretagne, le chanvre qu'on y met rouir, moins blanc à la vérité, fournit une plus grande quantité de premier brin, & qu'il se blanchit mieux par les lessives. Toutes les eaux stagnantes ne sont pas également bonnes. Les meilleures sont celles qui tiennent de la craie, des alkalis ou des substances végétales en dissolution, telles sont les eaux de marres, des fosses à fumier. Si celles ci étoient colorées, elles donneroient à la filasse une couleur qui en diminueroit la vente. M. l'Abbé Rozier a tiré parti d'une source minérale

alkaline & gazeuse. Les eaux dures ou qui contiennent quelques sels vitrioliques n'y sont pas propres. Ces eaux augmentent le poids de la filasse de 3 ou de 5 pour cent, comparée avec celle qui a roui dans l'eau courante ; l'eau de la mer, celle des marais salés & salans, les lacs, les étangs, conviennent encore au rouissage. On doit éviter les eaux ferrugineuses qui tachent la filasse.

M. l'Abbé Rozier a voulu essayer l'action des acides minéraux dulcifiés & les acides des végétaux, pour dissoudre la substance gommo-résineuse du chanvre non roui; il les a employés par la voie de l'immersion ou de la macération, ou par ébullition ou par vapeurs; le chanvre a roui en peu d'heures; il en a traité même avec le soufre brûlant, comme les teinturiers traitent les soies; le décruage du chanvre a eu lieu très-rapidement; la filasse étoit plus blanche que celle obtenue par le rouissage à l'eau courante. Quelques réflexions sur la construction & la situation d'un routoir connu suivent ces essais. L'Auteur passe ensuite aux inconvéniens du rouissage à l'air. Le tems nécessaire est fréquemment d'un mois. Les vents déplacent le chanvre, les fortes pluies dissolvent trop tôt & mal sa partie gommeuse, avant que la résine soit attaquée par son intermede ; le chanvre noircit & la filasse conserve la couleur gris-foncé : si la terre est martiale, il s'y fait des taches plus ou moins noires presque inéfaçables. Pour diminuer ces inconvéniens M. l'Abbé Rozier a tenté avec succès, avant d'exposer le chanvre à l'air, de le mouiller avec de l'eau rendue un peu alkaline. Les Hollandois obtiennent les mêmes résultats en arrosant avec de l'eau de mer le chanvre étendu sur les prés. M. l'Abbé Rozier conseille aux cultivateurs de chanvre de ne point le faire rouir à l'air, à moins qu'ils ne soient dans un pays où il n'y ait pas d'eau.

Le quatrieme article du Programme de la Société d'Agriculture de Lyon avoit pour objet de trouver une maniere de prévenir l'odeur désagréable & les effets nuisibles du rouissage du chanvre. M. l'Abbé Rozier s'en occupe dans le troisieme Chapitre de la deuxieme Partie. Le chanvre récent a une forte odeur ; on assure que l'infusion de cette plante porte au cerveau & agit comme narcotique. Les routoirs répandent une odeur désagréable, qui se continue, lorsqu'on expose au soleil le chanvre qui vient d'être roui. Le poisson des réservoirs où l'on fait rouir le chanvre, périt, M. l'Abbé Rozier a voulu voir comment & à quelles époques du rouissage. Il a mis en même tems du poisson & du chanvre dans un réservoir; le deuxieme & le troisieme jour le poisson parut enivré, quoi qu'il eut fait tous ses efforts pour éviter le chanvre; une partie de ce poisson, mise

dans un autre réfervoir fans chanvre, revint en peu de tems. Ceux qui refterent avec le chanvre périrent. Il mit au fixieme jour des poiffons dans un réfervoir à chanvre, ils n'en furent point enivrés ni affectés ; en ayant mis après le fixieme jour, ils ne furent pas enivrés, mais périrent plutôt ou plus tard felon leurs forces ; ceux qui avoient été enivrés, ayant été mis dans le réfervoir le deuxieme & le troifieme jour, l'avoient été tous en même tems. D'où l'Auteur conclud que le poiffon enivré ne périroit pas, s'il étoit entraîné par un courant d'eau, que la fermentation du rouiffage détruit la virulence narcotique du chanvre, que le poiffon mis après cette fermentation, ne périroit pas, s'il trouvoit une plus grande maffe d'eau. Il paroît donc qu'on devroit réformer la loi qui défend de rouir du chanvre dans les rivieres, puifque le poiffon ne périt que dans les eaux ftagnantes, qui fervent de batoir, & qu'on éviteroit ces foyers d'infection, qu'on multiplie, en faifant rouir le chanvre dans les marres.

On a regardé l'eau des routoirs comme pernicieufe pour les animaux ; mais ce danger n'eft point à craindre, puifqu'ils refufent d'en boire. M. l'Abbé Rozier a effayé de la corriger avec du vinaigre. Un âne en a bu en cet état & n'en a éprouvé aucun mal.

L'odeur fétide du chanvre qui rouit, eft due au dégagement des gaz que développe la fermentation. C'eft particuliérement l'air inflammable. Le feul moyen de prévenir cette odeur, fuivant M. l'Abbé Rozier, eft d'en empêcher l'aggrégation en maffe fenfible, puifqu'on ne peut pas empêcher qu'elle ne fe produife. Il croit que le mouvement imprimé à l'eau dans le voifinage du chanvre, s'oppofera à fon mauvais effet. Il propofe d'établir fur des routoirs communaux, un moulin à vent, dont le moteur s'emploieroit à agiter l'eau le plus profondément poffible & dans toute fa hauteur. On ne doit pas négliger de multiplier dans le routoir & fur fes bords des plantes aquatiques, de planter autour des arbres, des bois blancs fur-tout, pour fe charger d'air inflammable. Si ces moyens font infuffifans, M. l'Abbé Rozier veut qu'on ait recours à la *chaux*. On tremperoit les faifceaux de chanvre dans une foffe ou un cuvier rempli d'eau de chaux ; on pourroit auffi pendant le rouiffage en arrôfer les maffes de chanvre. Ce procédé reterderoit un peu le rouiffage, mais affureroit les opérations en les rendant fans danger. De la potaffe ajoutée à la chaux, la rendroit encore plus diffolvante.

Pour fupprimer enfin tout rouiffage à l'eau & éviter les inconvéniens qu'il entraîne, M. l'Abbé Rozier en indique un, qui mérite quelque attention. C'eft un rouiffage à fec. On renferme dans une foffe creufée en terre ce qu'on

veut rouir de chanvre & on le recouvre d'un pied de terre. Le chanvre y subit une espece de macération, qui le rouit très-bien, suivant M. l'Abbé Rozier, & qu'il faut arrêter à tems. La fosse doit être construite de maniere que les terres ne s'éboulent pas ; on arrose la couche, si elle est trop seche, ainsi que les faisceaux de chanvre. Une fosse faite dans un terrain graveleux absorberoit l'humidité nécessaire au rouissage ; il sera bon d'en tapisser le fond & les côtes de jonc ou de paille. Les faisceaux se placent sur leur plat, comme dans un routoir ; mais on dispose au centre perpendiculairement un certain nombre des plus grandes tiges, qui traversent les faisceaux & s'élevent au-dessus de la fosse ; elles servent d'indicateurs pour le rouissage ; on en tirent quelques-unes de tems en tems, on voit si la masse est suffisamment rouie. M. l'Abbé Rozier a employé ce moyen & a toujours obtenu le rouissage en trois semaines. On se conduit après ce rouissage comme après celui des routoirs. Ce moyen est celui qu'on emploie dans quelques Provinces de France pour rouir le genêt d'Espagne.

M. l'Abbé Rozier, pour rendre son travail complet, ajoute une troisieme Partie, qui contient quelques vues sur la préparation de la filasse pour la convertir en queues.

M. Prozet, homme savant & de beaucoup de mérite, Maître en Pharmacie à Orléans, de l'Académie des Sciences & Directeur du Jardin de Botanique de cette Ville, a obtenu l'accessit. Son Mémoire contient des expériences bien faites, dont nous nous contenterons de rapporter les conclusions.

1°. Le rouissage détruit l'adhésion des fibres corticales entre elles, en se servant de l'eau pour exciter dans la gomme un mouvement fermentatif, qui la décompose, tandis que l'expansion, qui en est l'effet, déchire & détruit les vésicules du tissu cellulaire, dans lesquelles cette gomme est contenue.

2°. Le chanvre contenant une matiere résineuse, intimement unie à la partie gommeuse, le meilleur moyen d'en perfectionner le rouissage, seroit d'aiguiser l'action de l'eau par celle de l'alkali caustique qui dissoudroit entiérement la résine, & donneroit plus de blancheur & plus de finesse au chanvre.

3°. Le rouissage à l'eau courante est préférable au rouissage à l'air ou à l'eau stagnante, parce qu'en réunissant les avantages des deux autres, il n'a aucun de leurs inconvéniens.

4°. L'emploi de l'eau aiguisée par l'alkali caustique, prévient l'odeur du rouissage pratiqué à l'eau pure & à l'eau stagnante.

L'Auteur du Mémoire, qui a mérité les éloges de la Société d'Agriculture, n'est pas nommé. Il expose les deux manieres de rouir,

celle à l'eau & celle à l'air, & fait en les rapportant des observations. Il croit qu'il n'est pas nécessaire d'attendre la maturité des individus femelles, quand les individus mâles sont bons à arracher, parce qu'ils rendent de bonne filasse, quoique l'écorce paroisse encore verte. Cette observation ne paroît concerner que les pays où la culture du chanvre est considérable, & où l'on n'a besoin que de réserver une partie des individus femelles pour avoir de la graine. L'exposition du chanvre au soleil, avant d'être porté au rouissage, lui paroît aussi inutile, qu'à M. l'Abbé Rozier. Il ne veut pas qu'on coupe la tête & les racines, comme M. de Bomare l'indique, cela occasionneroit de la perte, & il traite d'abusif le procédé par lequel on fait rouir du chanvre dans le lit des rivieres. Les routoirs doivent être longs & étroits, pour la facilité du travail; il faut en paver l'aire, lui donner une pente de neuf lignes & environ par toise, l'enclorre de murs, y pratiquer une vanne au dessous pour en faire sortir l'eau, établir au-dessus un réservoir, dont l'eau, échauffée par le soleil, puisse être introduite dans le routoir par une autre vanne.

Persuadé que l'absence totale de la partie gommeuse du chanvre seroit aussi funeste à la qualité de la filasse que sa surabondance, l'Auteur désapprouve le signe donné par les agronomes pour reconnoître le véritable rouissage parfait, on sait que c'est lorsque la filasse se tire aisément d'un bout à l'autre du brin & se sépare entiérement de la chenevotte. Il prétend qu'à cette époque l'opération est trop avancée & le chanvre trop roui. « Il faut que cette séparation » éprouve une légere difficulté, » que l'écorce ne se détache de la » chenevotte qu'en formant un » brin fourchue, vers le tiers, ou » la moitié de la chenevotte, » comme un effet de la foible ré» sistance qui doit encore subsister » & qui cede ensuite entiérement » à l'opération de l'étendage. »

Le chanvre tiré du routoir doit être étendu, non devant des murs ou des buissons, mais sur des prés fauchés, ou sur des terres à bled, parce qu'il lui faut encore de l'humidité. On l'y laisse quatre jours, en le retournant au bout de deux jours. S'il vient à pleuvoir après ce tems, il faut épier le moment pour le sécher & le rentrer.

Pour éviter l'odeur désagréable & ses effets, l'Auteur rappelle ce qu'il a dit sur la construction du routoir; il ajoute qu'avant de retirer le chanvre, il faut en laisser écouler l'eau; le chanvre retiré, on ouvrira la vanne du réservoir, afin d'y introduire de nouvelle eau, que des hommes agiteront avec des balais pour bien nétoyer le routoir.

L'instruction familiere sur la culture & le rouit du chanvre, est à l'usage des gens de la campagne.

Elle

Elle est de M. le Chevalier de Pertuis, Membre de la Société. On l'a mise dans le volume, parce qu'elle présente une pratique bonne à suivre.

Le détail dans lequel nous sommes entrés, en rendant compte de cette Collection de Mémoires, suffit pour faire connoître combien elle nous a intéressé. L'Agriculture & un de nos arts précieux gagneront aux connoissances qui y sont répandues; mais la Médecine n'en tirera pas autant d'avantages: presque tout lui reste encore à faire. La Société d'Agriculture de Lyon en demandant s'il y a une maniere de prévenir l'odeur désagréable du rouissage dans l'eau & ses effets nuisibles, regarde comme démontré que cette odeur a des effets nuisibles. On le dit sans doute, on le croit; mais où en sont les preuves? La Société Royale de Médecine ne fait donc point un double emploi quand elle demande à ses Correspondans 1°., des renseignemens exacts sur la maniere de faire rouir dans chaque pays le chanvre & le lin, *qu'il faut bien distinguer*.

2°. Si du rouissage il résulte quelques inconvéniens pour la santé des hommes & des animaux, quels sont ces inconvéniens.

3°. Si l'eau, dans laquelle on fait rouir le chanvre & le lin contracte des qualités plus malfaisantes par leur macération, que par celle des autres substances végétales.

4°. Enfin si c'est dans les eaux courantes ou dans les eaux stagnantes que doit se faire le rouissage, *relativement à la santé publique*.

Les Mémoires que fourniront les Correspondans zélés & instruits de la Société de Médecine, donneront sur ce point les idées précises dont on a encore besoin; ils éclairciront ce qui est douteux ou regardé à tort comme prouvé: la Médecine enfin perfectionnera ce que la physique n'a pour ainsi dire qu'ebauché.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois d'Août 1788, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

LA température de ce mois a été assez variable; chaude & seche jusqu'au 12, & ensuite assez froide & humide, ce tems a été favorable à la vigne & à la récolte du blé qui est en général médiocre. Les fruits sont en abondance.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 1er, (*N. L.* & *périgée*), nuages, brouillard, vent, chaud. Le 4, (*équinoxe descend.*), beau, vent, chaud. Le 5, (4.e *jour après la N. L.*) couvert, pluie, doux. Le 8; (*P. Q.*) beau, vent doux. Le 11, (*lunistice austral*) nuages, pluie, doux. Le

12, (4.e *jour avant la P. L.*) beau, chaud, pluie. Le 15, (*apogée*) nuages, froid, pluie, tonnerre, *changement marqué*. Le 16, (*P. L.*), nuages, froid. Le 18, (*équin. ascendent*) beau, chaud. Le 20, (4e. *jour après la P. L.*) nuages, chaud. Le 24, (*D. Q.*) couvert, doux. Le 25, (*lunist boréal*) nuages, chaud. Le 27, (4e. *jour avant la N. L.*) nuages, froid. Le 28, (*périgé*) *Idem*. Le 31, (*N. L.* & *équinoxe descend.*) couvert, pluie, froid.

Températures de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1712, 6 lig En 1731, 18 lig. $\frac{1}{3}$. En 1750, 41 lig. $\frac{1}{6}$. En 1769, *plus grande chaleur*, 22 $\frac{1}{2}$ le 5. *Moindre*, 7 d. $\frac{1}{2}$ le 21. *Moyenne*, 14, 0 d. *Température*, chaude & seche. *Plus grande élévation du baromètre*, 28 po. 0 lignes $\frac{1}{4}$ le 26. *Moindre*, 27 po. 6 lig. le 22 & 23. *Moyenne*, 27 po. 10, 0 lig. *Nombre des jours de pluie* 8; de *tonnerre* 3. *Vent dominant* Nord.

En 1788, *vent dominant* S. O. *Plus grande chaleur*, 17, 4 d. le 22 à 2 h. soir, le vent Sud & le ciel en partie couvert. *Moindre*, 9, 8 d. le 7 à 5 h. $\frac{1}{2}$ du *matin*, le ciel en partie couvert. *Différence*, 7, 6 d. *Moyenne* au *matin*, 11, 6 d.; à *midi*, 15, 0 d.; au *soir*, 13, 2 d.; du *jour*, 13, 4 d.

Plus grande élévation du baromètre, 28 po. 0, 72 lig. le 3 à 5 h. $\frac{1}{2}$ du matin, le ciel serein. *Moindre*, 26 po. 11, 33 lig. le 14 à 5 h. $\frac{1}{2}$ matin, le vent S. O. & le ciel couvert avec pluie. *Différence*, 13, 39 lig. *Moyenne* au *matin*, 27 po. 7, 19 lig.; a *midi*, 27 po. 7, 23 lig.; au *soir*, 27 po. 7, 43 lig. Du *jour*, 27 po. 7, 35 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er à 5 h. $\frac{1}{2}$ matin, 27 po. 9, 12 lig. Du 1er. au 3, *monté* de 3, 60 lig. Du 3 au 7, *baissé* de 5, 17 lig. Du 7 au 8, *monté* de 1, 11 lig. Du 8 au 14, *baissé* de 9, 33 lig. Du 14 au 16, *monté* de 7, 42 lig. Du 16 au 17, *baissé* de 1, 48 lig. Du 17 au 18, *monté* de 1, 65 lig. Du 18 au 19, *baissé* de 1, 55 lig. Du 19 au 21, *monté* de 3, 04 lig. Du 21 au 22, *baissé* de 2, 62 lig. Du 22 au 24, *monté* de 2, 38 lig. Du 24 au 26, *baissé* de 3, 15 lig. Du 26 au 28, *monté* de 4, 07 lig. Du 28 au 31, *baissé* de 3, 22 lig. Le 31, à 8 h. soir, 27 po. 5, 95 lig. On voit que le mercure a beaucoup varié pour un mois d'été; ces plus grandes variations ont eu lieu en *montant*, les 14, 20 & 27, & en *descendant*, les 13, 14, 17 & 26.

Il est tombé de la *pluie* les 5, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 23, 26, 29, 30 & 31. Elle a fourni 27, 3 lig. d'eau, dont 14, 9 lig. sont tombées dans la nuit du 13 au 14. L'*évaporation* a été de 21, 0 lig.

Le *tonnerre* ne s'est fait entendre de loin qu'une seule fois, savoir, le 15.

L'*aurore boréale* a parue le 23 avec des jets lumineux coloré en rouge.

Les maladies regnantes ont été

des fievres billeuses, des maux de gorges & des dévoiements.

Il existe à Laon un cep de vigne très vigoureux dont les fleurs sont doubles de maniere que le fruit ne noue pas ; les grappes qui sont très-fortes sont formées d'une quantité de pétales vertes ; sans doute que les étamines se sont converties en pétales, & que ce changement a été occasionné par une végétation trop forte, comme il arrive à l'égard des fleurs doubles. On va essayer de couper quelques maîtresses racines de ce cep, & de le tailler long pour diminuer la force de la végétation & rétablir l'ordre de la nature.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

PRUSSE.

DE BERLIN.

Johann Schroeters Beitrage Zu den neuesten Astronomischen Entdeckungen, c'est-à-dire, Essai de nouvelles découvertes en Astronomie par M. Jean Jérôme Schroeter, Grand Bailly pour le Roi d'Angleterre à Lilienthal près de Bremen, Membre de l'Académie Electorale de Mayence, Correspondant de l'Académie de Gottingue, &c. Publié par Jean Elert Bode, de l'Académie des Sciences de Prusse. Berlin 1788, 288 pag. in-8°. avec 8 planches.

On a vu dans le Journal de Physique, Février 1788, des observations curieuses de M. Schroeter sur les taches & les bandes de Jupiter, elles sont rassemblées en détail dans ce livre, avec toutes les conséquences que l'Auteur en a tirées, sur la durée de la rotation de Jupiter, sur les révolutions qui paroissent avoir lieu dans cette planete, sur ses zones, sur son atmosphere.

Il y a joint la description & la figure du télescope de 7 pieds qu'il a reçu de M. Herschel, & dont la monture est aussi simple qu'ingénieuse & commode ; il décrit aussi le micrometre à lampe, imaginé par M. Herschel.

Une machine pour les projections des taches du Soleil & de la Lune.

Des observations sur les taches de la Lune, & sur les hauteurs de ses montagnes.

La traduction Allemande de deux Mémoires de M. Herschel sur la maniere de s'assurer de la parallaxe des étoiles, & sur le grossissement employé par M. Herschel dans ses télescopes.

Cet ouvrage de M. Schroeter est un de ceux qui doit engager les Astronomes à apprendre l'Allemand, s'ils veulent suivre les pro-

grès de l'Aſtronomie dans un pays où l'on obſerve beaucoup.

L'Auteur nous apprend que les 9, 10 & 11 Avril 1788, il a vu avec ſon téleſcope de 7 pieds une lumiere pâle, ou une petite tache de lumiere près d'Ariſtarque dans le diſque obſcur de la Lune ; il eſt porté à croire que c'étoit non un volcan mais une lumiere réfléchie de la terre.

Il a fait beaucoup d'autres obſervations intéreſſantes ſur les diſques du Soleil & de la Lune : elles paroîtront dans les Mémoires de l'Académie Electorale de Mayence.

ESPAGNE.

DE MADRID.

Tratado de Navegacion. Par Don Joſef de Mendoza, y rios teniente de navio de la Real Armada, de Orden Superior Madrid : en la Imprenta Real, anno de 1787. Deux vol. in-4°., le premier de 549 pages, & le ſecond de 477, avec figures.

Les Traités de Navigation qui ont été donnés en François par Bouguer & la Caille, & en Anglois par Robertſon, auroient pu être traduits en Eſpagnol pour l'uſage d'une Nation Maritime qui a de ſi grandes poſſeſſions au-delà des Mers, & qui a par conſéquent un ſi grand beſoin de perfectionner cette ſcience. M. de Mendoza y a ſuppléé par un grand Traité de Navigation qui contient tout à la fois & la théorie & la pratique de cette ſcience.

Le premier volume eſt un Traité d'Aſtronomie & de Géographie où l'on trouve même la connoiſſance de l'attraction & de la théorie des planetes, quoi qu'elle n'ait preſque aucun rapport à la navigation, mais l'Auteur a penſé qu'un Navigateur devoit être Aſtronome, & cela eſt vrai, du moins pour une partie, & cet ouvrage pourra ſervir à répandre en Eſpagne le goût de cette ſcience.

Le ſecond volume contient la Navigation proprement dite, la ſolution des problêmes de navigation par les cartes réduites ou latitudes croiſſantes, l'uſage de la Bouſſole & du Lok, les problêmes pour trouver la variation de l'aiguille, la latitude & la longitude tant par les horloges marines que par les obſervations de la lune. M. Berthoud a fait pluſieurs horloges marines pour l'Eſpagne, & l'on trouve ici en détail la maniere de les régler. On y voit la deſcription du quartier de réflexion & du cercle entier ſur leſquels M. de Borda nous a donné en 1787 un excellent ouvrage ; mais M. de Mendoza n'a pu ſe ſervir que de celui de M. Magellan qui avoit paru quelque tems auparavant, & d'après lequel on avoit exécuté pluſieurs cercles pour l'Eſpagne.

L'Auteur donne une idée des marées en renvoyant pour le ſurplus au Traité de M. de la Lande. Il donne une idée des vents géné-

raux qui regnent dans les différentes mers ; il termine son ouvrage par l'explication des méthodes qui servent à lever les Cartes & les plans, ainsi cet ouvrage est aussi complet qu'on pouvoit le desirer pour l'utilité de la Nation Espagnole qui aura obligation à l'Auteur de cette utile entreprise, aussi l'ouvrage a-t-il été imprimé par ordre du Roi, & il est supérieurement exécuté quant à la partie typographique.

ANGLETERRE.

DE DUBLIN.

The Transactions of the Royal irish Academy, 1787. Dublin printed by George Bonham, great Georges-Street, for the Academy. 360 pag in-4°.

L'Irlande avoit déjà fourni bien des Savans, qui n'étoient pas encore réunis en corps d'Académie pour travailler en commun & publier des Mémoires. Mais ce premier volume des Transactions fait voir ce qu'on doit espérer de l'émulation qui y regne. Cependant dès l'année 1783 Guillaume Molyneaux entreprit de former à Dublin une Académie semblable à la Société Royale de Londres ; en 1740, il se formaune Société Physico-Historique dans le College de Dublin ; enfin en 1782 on a repris ce projet de réunion Académique, en y comprenant les Sciences, les Belles-Lettres & les Antiquités, on a établi une Ecole de Médecine & un Observatoire magnifique dont M. Usher donne la description dans ce volume. Il possede déjà un bel instrument des passages de M. Ramsden, qui a commencé un cercle entier de onze pieds de rayon pour le même Observatoire.

La partie Littéraire contient des Mémoires sur le style & la poésie lyrique ; la partie des Antiquités contient des recherches sur l'origine des Ecossois, & d'anciennes poésies recouvrées dans les montagnes d'Ecosse par M. Young. L'ancienneté des Manufactures de laine en Irlande y est prouvée par un passage d'un ancien Poëte Florentin.

M. Cleghorn y donne l'histoire d'un ovaire où l'on a trouvé des os, des dents & des cheveux.

M. Dickson y donne des observations sur le Pemphigus, maladie éruptive contagieuse qui produit des vésicules jeaunes semblables à des amandes. Enfin tous les genres d'Amateurs trouveront dans les Mémoires de cette nouvelle Académie des objets de curiosité & d'instruction.

Nous rapporterons à cette occasion l'observation de la derniere Eclipse du Soleil faite à Dublin le 4 Juin au matin. Commencement, 7 h. 1′ 43″ tems moyen. Fin à 8 h. 25′ 39″.

M. Piazzi, habile Astronome de Palerme, qui a calculé toutes les

obſervations de cette Eclipſe, en a conclu la différence des Méridiens entre Paris & Dublin 34′ 35″.

DE EDIMBOURG.

Tranſactions of the Royal Society of Edimburgh. Vol. 1, Edimburgh, 1788, 645 pages in-4°. avec fig.

Ces Mémoires d'une nouvelle Académie, ſont une nouvelle richeſſe pour les Sciences, & l'étendue de ce volume annonce l'émulation qui regne dans cette Académie. Il y avoit à Edimbourg dès 1731 une Académie de Médecine dont les Mémoires ont eu de la célébrité. Il s'en forma une autre enſuite qui publia en 1754 & 1756 des eſſais, des obſervations phyſiques & littéraires. Enfin en 1783 les Savans d'Edimbourg ont voulu donner à leur Académie une nouvelle forme, ils ont obtenu des Lettres-Patentes & le volume que nous annonçons eſt le réſultat de cette nouvelle activité. Il eſt diviſé en trois parties, l'une contient l'Hiſtoire de l'Académie; l'autre les Mémoires de Phyſique & de Mathématiques, la troiſieme les Mémoires de Littérature. Par exemple une diſſertation de M. Maclaurin pour prouver que Troie n'a point eté priſe par les Grecs.

On remarque parmi les Mémoires de Mathématique un calcul de l'orbite d'Herſchel ou Georgium Sidus, par M. Robiſon, qu'il a déterminée directement par les obſervations faites depuis 1781 juſqu'au mois de Janvier 1786. Les dernieres ſont de M. Robiſon lui-même, quoi qu'il n'ait point encore à Edimbourg d'Obſervatoire. Il trouve la diſtance moyenne 19, 0858; l'excentricité 0,90737; la longitude moyenne pour le 1er. Janvier 1786. 3 25° 41′ 13″; l'aphélie 11 23° 11″, ce qui ne differe que de quelques minutes de ce que M. de la Place avoit trouvé dès 1783, & des Tables de Dom Nouet qui ont eté imprimées dans la Connoiſſance des tems de 1787, & qui en effet ſont très-exactes puiſque dans les obſervations de cette année 1788 les erreurs ne vont pas à 20 ſecondes, tandis qu'elles ſont beaucoup plus grandes dans des Tables faites poſterieurement, mais dans leſquelles on a voulu employer la ſuppoſition de la 34e. étoile du Taureau priſe pour la nouvelle Planette.

FRANCE.

DE VALENCE.

La Société Académique & Patriotique de Valence a tenu le 26 Août 1788, une ſéance publique en l'abſence de Dom Pernety, Secrétaire perpétuel; M. de Rozieres, Capitaine au Corps Royal du Génie, Membre aſſocié de la Société d'Emulation de Bourg en Breſſe, Vice-Secrétaire, en a fait l'ouverture en annonçant que le

prix de 300 liv. proposé par cette Société, avec l'approbation du Gouvernement, sur cette question; *Quels sont les moyens locaux les plus assurés & les moins dispendieux de faire cesser le fléau de la mendicité à Valence, sans que les pauvres tant citoyens qu'étrangers soient moins secourus?* a été décerné au Mémoire qui porte pour épigraphe,

Nullum abest numen si sit prudentia.
Juvénal, Sat. X.

Le billet annexé à cet ouvrage ayant été décacheté publiquement, on a trouvé le nom de M Achard de Germane, Avocat au Parlement de Dauphiné, résident à Grenoble.

Les accessit ont été accordés à ceux qui ont pour devise:

Je suis émerveillé de cette Providence,
Qui fit naître le riche auprès de l'indigent,
L'un a besoin de bras, l'autre a besoin d'argent;
Ainsi tout est si bien arrangé dans la vie
Que la moitié du monde est par l'autre servie.

(Tirée de la Comédie de l'Optimiste, par M. Collin.)

Un homme n'est pas pauvre parce qu'il n'a rien, mais parce qu'il ne travaille pas.

(Esprit des Loix, par M. de Montesq.)

La Société Patriotique a jugé de plus devoir faire une mention honorable des deux Mémoires qui ont pour épitaphe:

Non ignara mali miseris succurere disco.
Virg. t. I.

Salus populi utilitas que.

L'Académie n'a réservé que les billets joints aux Mémoires auxquels elle a décerné les accessit, &c. pour s'en servir dans le cas où leurs Auteurs jugeroient à propos de se faire connoître.

Elle a vu avec une vive satisfaction que quoique le concours n'ait pas été nombreux, on lui a presenté d'excellens ouvrages.

La Société patriotique propose pour sujet du prix de 300 livres, qu'elle espere de décerner le 26 Août 1789, l'Eloge historique de M. de Vaucanson, célebre Mécanicien, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, &c. né à Grenoble en 1709, mort en 1782.

Les ouvrages présentés au concours, auquel toute personne sera admise, excepté les Membres ordinaires, seront écrit très lisiblement en françois, & doivent être adressés francs de port à Dom Pernety, Secrétaire perpétuel de ladite Société, avant le premier Juin 1789, ce terme est de rigueur, & quant à la forme on se réglera sur celle usitée dans toutes les Académies. Les Auteurs qui se feront connoître directement ou indirectement seront exclus du concours.

Après cette annonce & la lec-

ture faite de l'analyse raisonnée & abrégée du Mémoire couronné & de ceux qui ont mérité des éloges, M. de Rozieres, Vice Sécrétaire, à lu un Mémoire *sur l'évaporation des fluides*, &c.

Ensuite M. l'Abbé de S Pierre, Membre ordinaire, a fait la lecture de l'Eloge historique de Mgr. de Grave, Évêque & Comte de Valence, &c. Membre honoraire de la Société Patriotique.

Après quoi, M. Dumoutier Delafond, Membre associé, a lu des observations particulieres, &c., *sur le danger de sonner les cloches pendant les tems d'orages.*

La séance a été terminée par la lecture faite par M. Boniface, Maître en Pharmacie à Valence, Membre associé, d'une dissertation analytique *sur les Eaux Minérales en général, & sur celle de S. George en particulier.*

DE BOURG EN BRESSE.

La Société d'Emulation a tenu le 19 Septembre, une séance publique dont M. Riboud, Secrétaire perpétuel, a fait l'ouverture par un Discours contenant les détails de ce qui s'est passé dans les séances particulieres de l'année, & l'indication abrégée des Ouvrages & Mémoires qui y ont été lus.

M. le Baron de Bohan, Colonel de Cavalerie, a fait lecture d'un écrit sur l'explication de phénomênes produits par le feu. Ce Mémoire renferme des vues nouvelles sur le feu, la chaleur & la lumiere, ainsi que sur la décomposition & recomposition des corps.

M. Racle a lu une description du cours du Rhône depuis Genêve jusqu'à Lyon, principalement dans la partie où ce fleuve se perd dans le sein de la terre; l'Auteur l'a examiné dans ce gouffre, & il en donne des détails curieux. Le second objet de son Mémoire est de prouver la possibilité de rendre ce fleuve navigable de Genêve à Lyon; l'Auteur en propose les moyens & fait voir que l'exécution de ce projet uniroit bientôt le Rhône au Rhin & ouvriroit une grande ressource à la ville de Lyon comme on le peut voir dans le Traité des Canaux de M. de la Lande.

M. Riboud a lu ensuite un Mémoire sur des os colorés & chargés intérieurement & extérieurement d'une poussiere du plus beau bleu, trouvé dans un ruisseau qui traverse la ville de Bourg. Il fait voir que cette propriété est due à la qualité vitriolico-martiale de ces eaux, & rapporte les expériences & observations qu'il a faites pour le vérifier.

Enfin M. Riboud a terminé sa séance par la lecture du programme d'un prix proposé par la Société.

Quels sont les moyens d'améliorer & d'augmenter en Bresse la culture des prés?

La Société desire que les concurrents

currents s'attachent principalement à indiquer,

1°. *Qu'elle est en général la nature du terrein des prés de cette Province; qu'elles sont les plantes qui y croissent le plus communément, celles qui sont nuisibles & la maniere de les détruire?*

Quels sont les défauts de la culture des prés & les précautions que l'on néglige en Bresse pour la récolte des fourrages?

2°. *Les moyens de former dans cette Province de bons prés dans des terreins de toute qualité, notamment dans les landes & dans les étangs, & les plantes qui y réussiroient le mieux?*

Les Auteurs sont priés de ne point se livrer à des discussions trop générales, mais de se borner à ce qui peut être applicable à la Bresse.

Ce prix sera de 300 livres. Les Mémoires seront adressés, francs de port, à M. Riboud, Secrétaire perpétuel, avant le premier Mars 1790.

DE PARIS.

La Société Royale de Médecine a tenu le 26 Août 1788, sa séance publique, au Louvre. A l'ouverture de cette séance, le Secrétaire perpétuel a dit: La Société Royale de Médecine a reçu un très-grand nombre de Mémoires pour concourir aux prix qui doivent être distribués dans cette séance. C'est avec un grand plaisir qu'elle voit chaque année le nombre de ses Correspondans s'accroître, l'émulation augmenter, & ses travaux ainsi secondés, devenir plus complets & plus propres à remplir les vues de son institution. Elle ne sauroit témoigner trop de reconnoissance aux nombreux Coopérateurs qui veulent bien entrer dans ses vues, & l'enrichir de leurs productions. Ils peuvent être assurés que son zele ne se rallentira point; elle espere aussi que le leur se soutiendra, & qu'ils justifieront les espérances qu'ils se sont empressés de lui donner.

I. La Société avoit proposé dans sa séance publique du 27 Février 1787, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 livres, fondé par le Roi, la question suivante: *Déterminer 1°. s'il existe des maladies vraiment héréditaires, & quelles elles sont; 2°. s'il est au pouvoir de la Médecine d'en empêcher le développement, ou de les guérir après qu'elles se sont déclarées.*

Parmi les Mémoires envoyés au concours, dont les conditions n'ont point été remplies, un seul a fixé spécialement l'attention de la Société. Le sens du programme y est bien saisi; & quoique sous plusieurs rapports, les réponses aux questions proposées y soient incomplettes, la Compagnie a cru devoir décerner à l'Auteur de ce Mémoire, comme prix d'encouragement, une médaille d'or de la valeur de 100 livres. Cette dissertation latine porte pour épigraphe

le passage suivant de Bacon :

Non fingendum aut excogitandum, sed inveniendum quid natura ferat vel faciat.

L'Auteur est M. Michel-Raphaël de Gellei, Docteur en Médecine, résident à Vienne en Autriche.

La Société a aussi trouvé quelques détails bien présentés dans les Mémoires envoyés avec les épigraphes suivantes :

Il ne suffit pas qu'un systême soit possible pour mériter d'être cru, &c.

Voltaire, Elém. de Philos. de Newton.

&

Semen ab omnibus partibus prodit, à sanis sanum, à morbosis morbosum.

Hipp. lib. de aere. loc. & aq.

La Société Royale invite les Auteurs de ces Mémoires à rendre leurs recherches plus complettes. Elle propose de nouveau le même programme, pour sujet d'un prix de la valeur de 800 liv. qui sera distribué dans la séance publique de la fête de S. Louis 1790. Les Mémoires seront remis avant le premier Mai de la même année.

La plupart des concurrens ont supposé plutôt qu'ils n'ont prouvé l'existence des Maladies héréditaires ; ils n'en ont pas assez exactement déterminé la nature. Il s'agit de savoir si quelques-uns des vices morbifiques se transmettent réellement & individuellement des peres aux enfans, ou si les maladies qu'on appelle héréditaires, ne sont pas plutôt une suite de la conformation des organes, qui dans les peres & dans les enfans doivent être, à raison de leur structure, sujets aux mêmes affections. C'est sur l'existence & la nature de ces maladies qu'il faut sur-tout porter ses recherches.

II. La Société avoit demandé dans sa séance publique du 28 août 1787, *des renseignemens exacts sur la maniere de faire rouir le chanvre & le lin, s'il en résultoit des inconvéniens pour la santé des hommes & des animaux, quels étoient ces inconvéniens, & si l'eau dans laquelle on a fait rouir du lin ou du chanvre, contractoit des qualites plus malfaisantes par leur macération, que par celle des autres substances végétales.*

Parmi les Mémoires qui ont été remis, la Société en a remarqué deux. Le premier prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 150 liv., a été décerné à M. Salva Campillo, de Barcelonne en Espagne, Auteur d'un Mémoire envoyé avec l'épigraphe suivante :

Ars datur optima, cui recta physica juvat.

Aucune partie essentielle n'a été négligée dans ce travail très-étendu, qui comprend tous les procédés employés pour le rouissage du chanvre & du lin, dans les différentes Provinces de l'Espagne. La maniere de faire rouir le chanvre presque à sec dans la terre, y est exposée avec un grand détail. M. l'Abbé Rosier a publié des Observations très-intéressantes sur le même sujet, qu'il a considéré d'une maniere économique.

M. Salva Campillo assure que les Ouvriers qui travaillent au rouissage dans le pays qu'il habite, où cette opération se fait en grand, jouissent de la meilleure santé.

Le second prix consistant en un jeton d'or, a été décerné à M. Claude Willermoz, fils, demeurant à Lyon, Auteur d'un Mémoire, dans lequel, tout ce qui concerne le rouissage, considéré dans les Provinces méridionales de la France, est réuni. Il seroit à souhaiter que ce Recueil, riche en faits, fût rédigé avec un peu plus d'ordre. La Société invite l'Auteur à le retoucher.

L'accessit a été partagé entre M. Ausauvre, Docteur en Médecine, à Vichy, ville aux environs de laquelle on cultive une grande quantité de chanvre; & M. Guéret, Apoticaire de l'Hôpital Militaire de Metz, qui a fait des expériences suivies sur les différentes espèces de rouissage. La partie médicale de ce dernier Mémoire n'est pas à beaucoup près aussi complette que la partie économique.

La Société a arrêté qu'il seroit fait une mention honorable des Mémoires envoyés sur le même sujet par M. Landais, Docteur en Médecine, aux Essarts, en bas Poitou; par M. Robineau, Maître en Chirurgie à Dourdan, & par M. Moulet, Docteur en Médecine, à Montauban.

La Société pense que pour avoir sur cette question tous les renseignemens que le Gouvernement a paru desirer, il faut attendre que les Médecins & Physiciens des différentes parties du Royaume, nous aient envoyé des détails sur les procédés que l'on met en usage pour rouir le chanvre dans les pays qu'ils habitent. La Compagnie propose de nouveau le même programme, & elle invite tous ceux qui sont à portée de lui donner des lumieres sur ce sujet, à lui communiquer leurs observations. Les Mémoires seront remis avant le premier Décembre 1789.

Des médailles d'or de différente valeur seront distribuées dans la séance publique du Carême 1790, aux Auteurs des meilleurs Mémoires qui auront été remis pour ce concours.

III. Parmi les Mémoires envoyés sur le traitement des différentes maladies, la Société a distingué celui de M. Strack, Docteur en Médecine, à Mayence, intitulé: *Observationes Medicinales de undecim morbis infantum*, & les nombreuses Observations fournies par la correspondance de M. Durande, Docteur en Médecine à Dijon; elle a décerné à l'un & à l'autre une médaille d'or de la valeur de 100 livres. La dissertation de M. Strack contient des observations qui font suite à celles du même Auteur, sur l'usage de la plante appellée *Viola tricolor*, dans le traitement de la croûte laiteuse des enfans.

La Société a arrêté qu'il seroit fait, dans cette Séance, une men-

tion honorable des Observations adressées par M. Bagot, Docteur en Médecine à Saint-Brieux, sur les tumeurs cancéreuses; & par MM. de Laudun, pere & fils, Docteurs en Médecine, à Tarascon, sur la maladie appellée *croups* ou *angine polypeuse des enfans*. Ces Médecins ont prouvé que Baillou a eu connoissance de cette maladie.

La Société a aussi été très-satisfaite d'un Recueil d'Observations cliniques, remis par M. Bridault, Syndic des Médecins de la Rochelle.

IV. La Société a reçu plusieurs Mémoires sur l'usage de quelques nouvelles préparations en médecine. Parmi ceux envoyés à ce concours, la Compagnie a remarqué celui de M. Marchant, Docteur en Médecine à Saint-Jean-d'Angely, sur la combinaison du mercure, soit avec l'acide végétal, soit avec l'acide phosphorique, & sur la maniere d'employer ces deux sels dans le traitement des maladies vénériennes, scrophuleuses & vermineuses; la Société lui a adjugé un prix de la valeur d'un jeton d'or.

La Compagnie a arrêté qu'il seroit fait une mention honorable d'un Mémoire remis par M. Lorentz, Docteur en Médecine à Schelestatt, sur les bons effets de l'huile d'asphalt, dans le traitement de certaines affections chroniques du poulmon.

V. De tous les Mémoires envoyés sur quelques points d'Histoire-Naturelle considérés dans leurs rapports, avec les maladies, celui de M. Villars, Docteur en Médecine à Grenoble, sur les causes locales du goêtre, a paru devoir être préféré. Il attribue la cause de cette maladie au sejour froid & humide des vallées qui n'ont qu'une ouverture par où elles puissent communiquer avec les pays découverts, & dans lesquelles l'air est pour ainsi dire stagnant. Plusieurs détails présentés avec une grande exactitude sur la situation des différentes contrées du Dauphiné, où le goêtre est endémique, viennent à l'appui de cette opinion. La Société a adjugé à M. Villars, un prix de la valeur d'un jeton d'or.

VI. Il a été arrêté qu'il seroit fait dans cette séance, une mention honorable des Mémoires envoyés sur l'inoculation, par M. Chrétien, Docteur en Médecine à Montpellier, & par M. Nicod, Docteur en Médecine à Besançon. Le premier a fait plusieurs expériences curieuses sur la contagion des boutons varioleux, dont quelques-unes ont été tentées sur lui-même. Le second a rendu compte à la Compagnie des inoculations pratiquées dans les campagnes de la Franche-Comté, depuis l'année 1783, jusqu'à l'année 1787. Le nombre des inoculés pendant cet intervalle de tems, monte à plus de 6000. Les états envoyés par M. Nicod comprennent les noms des Bailliages, ainsi que ceux des Médecins & des Chirurgiens employés pour ces inoculations.

VII. Parmi les Mémoires envoyés sur les maladies des artisans, celui de M. Bertrand, Docteur en Médecine, résident à la Verrerie de Sainte-Catherine en Nivernois, sur les maladies des Verriers, a paru digne d'être cité honorablement.

Nous ferons encore ici une mention honorable des Mémoires envoyés par M. Pajot des Charmes, Inspecteur des Manufactures de la Picardie, sur les maladies des Imprimeurs en taille-douce, & sur celle des ouvriers employés aux Manufactures des Glaces & des Verreries.

La Société voulant donner à l'Auteur une marque de sa satisfaction & de son estime, a inscrit son nom parmi ceux de ses Correspondans.

Nous avons reçu plusieurs autres Mémoires sur les maladies des Artisans, qui sont réservés pour un prochain concours.

La Société a aussi été très-satisfaite d'un Mémoire envoyé par M. Balme, Docteur en Médecine au Puy en Velay, sur les maladies des jeunes gens réunis, soit dans les Pensions, soit dans les Séminaires.

VIII. La Société Royale ayant reçu de la part d'un très-grand nombre de Chirurgiens très-instruits, des Observations & des Mémoires sur divers sujets qui intéressent la Médecine, elle a jugé à propos d'en faire mention dans cette séance.

Parmi ces Mémoires, elle en a distingué quatre, aux Auteurs desquels elle a décerné des prix de la valeur d'un jeton d'or, dans l'ordre suivant :

1°. A M. Marchal, Chirurgien-Major de l'Hôpital-Général des Bourgeois ; à Strasbourg, qui nous a envoyé des Observations sur différentes plaies compliquées de maladies internes, & sur le prognostic des amputations faites dans le cas de carie.

2°. A M. Desgranges, Membre du College de Chirurgie de Lyon, dont la Société a reçu un grand nombre d'observations Anatomiques & Pathologiques.

3°. A M. Didelot, Chirurgien à Remiremont, qui nous a envoyé un Mémoire, où l'on trouve des observations intéressantes sur les Anchyloses, & sur l'Art des Accouchemens.

4°. A M. Chabrol, Chirurgien à Mézieres, dont nous avons reçu un grand nombre d'Observations & de Mémoires sur divers objets de Médecine & de Chirurgie.

La Société a arrêté qu'il seroit fait une mention honorable, 1°. d'un Mémoire sur la Nécrose, envoyé par M. Mathieu, Chirurgien à Conze en Sarladois ; 2°. des Observations sur divers points de Chirurgie & de Médecine, remises par M. Chevreu, Maître en Chirurgie à Angers ; & par M. Rigal, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Gaillac en Albigeois.

La Société a aussi été très-satisfaite des Recherches sur les maladies qui attaquent les Navigateurs

dans les Indes Orientales, par M. Renard, Chirurgien de la Marine, au Port de Toulon; & d'un Recueil de faits de Médecine & de Chirurgie, rédigé par M. Godin, Chirur. de l'hôpital de Porrentruy.

IX. La Société suit toujours le projet qu'elle a formé de rédiger la Topographie Médicale du Royaume. Elle a reçu depuis douze années un grand nombre de Mémoires pour servir de matériaux à ce grand travail. Elle publiera dans sa prochaine séance publique un état des Mémoires Topographiques, qui sont déposés au Bureau de sa Correspondance, avec une notice des recherches qui restent à faire, & pour lesquelles elle ne doute pas qu'elle ne soit secondée, comme elle l'a déjà été par les Médecins, Chirurgiens & Physiciens des différentes Provinces du Royaume.

La Compagnie a adjugé le premier prix de Topographie médicale, consistant en une médaille d'or de la valeur de 100 liv., à M. Bonhomme, Doct. en Méd. à Avignon, Auteur d'un Essai sur la Topographie, & sur la mortalité du grand Hôpital de cette Ville.

Elle a partagé le second prix, consistant également en une médaille d'or de la valeur de 100 liv. entre MM. Béringo & Anglada, Professeurs en Médecine de l'Université de Perpignan, Auteurs d'un Essai médico-Topographique sur la Ville & l'Hôpital Militaire de Perpignan, avec la description des maladies qui y ont regné pendant l'année 1787.

Le troisieme prix, de la valeur d'un jeton d'or, a été adjugé à M. Ramel le fils, Auteur de la Topographie médicale de la Ciotat, Céreiste, Cassis, Aubagne, Cuges, Géménos & Roquevaire.

La Compagnie a voulu qu'il fut fait une mention honorable, 1°. d'un Essai sur la Topographie médicale de Josselin en Bretagne, par M. Lehardy, Docteur en Médecine; 2°. d'un Mémoire sur la Topographie d'une partie du Laonois, où se trouvent la Fère, Crépy, Laon, Bruyeres & Liesse, par M. le Maistre, Eleve de l'Ecole Royale des Mines. C'est principalement sur les productions minérales que l'Auteur s'est étendu. 3°. Des Observations sur la Topographie médicale d'une partie du Hurepoix, du Gatinois, de l'Orléanois, & du pays Chartrain, par M. Boncerf, Docteur en Médecine, à Etampes.

La Société a aussi été satisfaite de quelques détails sur la Topographie médicale de Champagnols & des montagnes du Bailliage de Poligny, par M. de Villaine, Chirurgien à Champagnols.

PRIX PROPOSÉS.

I. La Société propose pour sujet du prix de la valeur de 600 liv., fondé par le Roi, la question suivante: *Déterminer quels sont les in-*

convéniens, & quels peuvent être les avantages de l'usage des purgatifs, & de l'exposition à l'air frais, dans les différens tems de la petite vérole inoculée; & jusqu'à quel point les résultats des recherches faites à ce sujet, peuvent être appliqués au traitement de la petite vérole naturelle.

Les Inoculateurs emploient des méthodes très variées, soit dans l'intention de préparer les sujets à la petite vérole artificielle, soit pour le traitement de ceux auxquels ils l'ont communiquée. Quelques-uns restent dans l'inaction, & n'emploient aucun médicament. Plusieurs répetent souvent l'usage des purgatifs, soit avant, soit pendant le tems de l'éruption. La plupart ne manquent jamais, pour la modérer, d'exposer les malades à l'air frais. La petite vérole naturelle étant au fond la même que celle qui est inoculée, il paroîtroit qu'elle devroit aussi être traitée de la même maniere; & cependant les méthodes employées pour l'une & pour l'autre sont en général très-différentes. C'est sur cette opposition, dans la conduite des Inoculateurs, c'est sur cette différence, dans le traitement de la petite vérole naturelle, & dans celui de la petite vérole inoculée, que la Société desire de fixer l'attention des Gens de l'Art. Elle les invite à établir des bases sur lesquelles la théorie & la pratique de cette partie de notre Art soient uniformément & solidement établies. Ce prix sera distribué dans la séance publique du Carême 1790, & les Mém. seront remis avant le 1 Déc. 1789. Ce terme est de rigueur.

II. La Société propose pour sujet d'un prix de la valeur de 300 livres, dû à la générosité d'une personne qui n'a pas voulu se faire connoître, la question suivante: *Déterminer par une suite d'observations, quels sont les bons & les mauvais effets qui résultent de l'usage des differentes especes de Son, considéré comme aliment, ou comme médicament dans la médecine des animaux.*

Le Son de froment est d'un grand usage dans l'Art Véterinaire. Il y a des cantons où les chevaux, les mulets, les vaches & les porcs n'ont pas d'autre nourriture. On a cru remarquer que le Son donnoit quelquefois des tranchées & même la diarrhée aux chevaux.

Le Son est généralement du goût de tous les animaux herbivores; plusieurs en sont même très friands. Ceux qu'on en nourrit uniquement sont très mous, & ne peuvent pas supporter de grands travaux; la graisse que produit cet aliment est jaunâtre & molasse. On a souvent trouvé le Son accumulé dans les replis de l'intestin colon, & dans les feuillets du troisieme estomac des ruminans. Plusieurs Médecins réflechissant que la décoction de cette substance se corrompt très-aisément, en ont défendu l'usage dans le traitement de toutes les maladies putrides. Il paroît certain que les animaux qui l'ont avalé, le rendent presque

fans aucun changement. Il ne faut pas oublier qu'une certaine quantité de farine est toujours adhérente au Son, dont on emploie plusieurs especes dans les usages économiques. Le Son des Amidonniers & des Brasseurs est en usage pour nourrir les vaches & les porcs dans les fauxbourgs de Paris. Les Auteurs indiqueront le nom trivial de celui qu'ils auront employé; ils diront s'ils se sont servis de *gros-son*, du *son-gras*, du *trissiot*, de *la recoupe*, ou de *la recoupette*, &c. Ils trouveront des renseignemens sur cette substance dans les Ouvrages économiques de M. Parmentier; dans ceux sur les Epizooties de M. Vicq-d'Azyr, & de M. Paulet, & dans le Journal de Médecine, tom. 59, pag. 146.

La Société invite tous ceux que leurs occupations mettent à portée d'employer cette substance, à en suivre les effets. Elle prie MM. les Artistes-Vétérinaires de lui faire part de leurs observations sur ce sujet.

Ce prix sera distribué dans la séance publique du Carême 1790. Les Mémoires seront remis avant le premier Décembre 1789. Ce terme est de rigueur.

Les Mémoires qui concourront à ces prix, seront adressés francs de port à M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine, rue des Petits-Augustins, n°. 2, avec des billets cachetés, contenant le nom de l'Auteur, & la même épigraphe que le Mémoire.

CORRESPONDANCE.

Le traitement & la description des Maladies épidémiques, l'histoire de la constitution médicale de chaque année, étant le but principal de notre Institution, & l'objet dont nous nous sommes le plus constamment occupés, nous invitons les Gens de l'Art à nous informer des différentes Epidémies ou Epizooties regnantes, & à nous envoyer des Observations sur la constitution médecinale des saisons. La Société distribuera des prix d'encouragement aux Auteurs des meilleurs Mémoires ou Observations qui lui auront été adressés sur ces différens sujets, dont la connoissance lui est spécialement attribuée par l'Arrêt du Conseil de 1776, par les Lettres-patentes de 1778, & par un nouvel Arrêt du Conseil de 1786.

La Société Royale invite les Médecins à examiner avec attention l'état des personnes qui ont éprouvé des maladies épidémiques, à les suivre au-delà de la cessation apparente de ces maladies, afin de donner à leurs Observations un complément nécessaire, & qui est négligé par le plus grand nombre.

La Compagnie croit devoir rappeller ici la suite des recherches qu'elle a commencées, 1°. sur la Météorologie; 2°. sur les Eaux minérales & médecinales; 3°. sur les

les maladies des Artifans. Elle efpere que les Médecins & Phyficiens Regnicoles & Etrangers voudront bien concourir à ces travaux utiles qui feront continués pendant un nombre d'années fuffifant pour leur exécution. La Compagnie fera dans fes féances publiques prochaines une mention honorable des Obfervations qui lui auront été envoyées, & elle diftribuera des médailles de différente valeur aux Auteurs des meilleurs Mémoires qu'elle aura reçus fur ces matieres.

Apres la diftribution & l'annonce des prix, M. Hallé a fait la lecture d'un Mémoire fur le traitement de la manie & fur l'ufage des purgatifs confidérés en général dans le traitement des maladies.

M. Vicq-d'Azyr a lu une notice fur la Vie & les Ouvrages de MM. Leheres, Duvernin, Dupuy, Deftrapieres, Doazau & Manefti, Affociés & Correfpondans de la Société.

M. Macquart a fait la lecture d'un Mémoire fur l'analyfe & la nature du fuc gaftrique des animaux.

M. Saillant a lu un Mémoire fur l'inflammation de l'eftomac des enfans.

La féance a été terminée par la lecture que M. Vicq-d'Azyr a faite de l'Eloge de M. Poulletier de la Salle, Maître des Requêtes honoraire, Affocié libre de la Société.

Tableau contenant la fuite de tous les Programmes, ou fujets des Prix propofés par la Société Royale de Médecine, avec les époques auxquelles les Mémoires doivent être remis.

Premier Programme.

Prix de 800 livres propofé dans la féance du 11 Mars 1783, & dont la diftribution a été différée dans celles du 15 Février 1785, & du 28 Août 1787. *Expofer quelles font les maladies que l'on peut regarder comme vraiment contagieufes; quels organes en font le fiege ou le foyer, & par quels moyens elles fe communiquent d'un individu à un autre?*

Les Mémoires feront envoyés avant le premier Mai 1789.

Deuxieme Programme.

Prix de 600 livres fondée par le Roi, & propofé dans la féance du 7 Mars 1786. *Déterminer quelles font les maladies dont le fyftême des vaiffeaux lymphatiques eft le fiege, c'eft-à-dire, dans lefquelles les glandes, les vaiffeaux lymphatiques & le fluide qu'ils contiennent font effentiellement affectés; quels font les fymptômes qui les caractérifent, & les indications qu'elles offrent à remplir?* Les Mémoires feront envoyés avant le premier Janvier 1789.

Troisieme Programme.

Prix de 400 livres propofé dans la féance du 7 Mars 1786, & dont

la distribution a été différée dans celle du 28 Août 1787. *Déterminer quelles sont, relativement à la température de la saison & à la nature du climat, les précautions à prendre pour conserver la santé d'une Armée vers la fin de l'hiver, & dans les premiers mois de la campagne; à quelles maladies les Troupes sont le plus exposées à cette epoque, & quels sont les meilleurs moyens de traiter ou de prévenir ces maladies?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier Janvier 1789.

QUATRIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres proposé dans la séance du 27 Février 1787, & dû à la bienfaisance d'une personne qui n'a pas voulu se faire connoître. *Déterminer par l'observation, quelles sont les maladies qui résultent des émanations des eaux stagnantes, & des pays marécageux, soit pour ceux qui habitent dans les environs, soit pour ceux qui travaillent à leur desséchement, & quels sont les moyens de les prévenir, & d'y remédier?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier Janvier 1789.

CINQUIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres fondé par le Roi, & proposé dans la séance publique du 28 Août 1787. *Déterminer la nature du pus, & indiquer par quels signes on peut le reconnoître dans les différentes maladies, sur-tout dans celles de la poitrine?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier Mai 1789.

SIXIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres proposé dans la séance publique du 28 Août 1787, & fondé par un citoyen qui ne s'est pas fait connoître. *Rechercher quelles sont les causes de l'endurcissement du tissu cellulaire auquel plusieurs enfans nouveaux nés sont sujets, & quel doit en être le traitement, soit préservatif, soit curatif?* Les Mémoires doivent être envoyés avant le premier Janvier 1789.

SEPTIEME PROGRAMME.

Prix double de 1200 liv. fondé par le Roi, proposé dans la séance du 15 Février 1785, & dont la distribution a été différée dans celles des 29 Août 1786 & 12 Février 1787. *Déterminer, par l'examen comparé des propriétés physiques & chimiques, la nature des laits de femme, de chevre, d'ânesse, de brebis & de jument?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier Décembre 1789. Ce terme est de rigueur.

HUITIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres fondé par le Roi, & proposé dans la séance publique du 12 Février 1788. *Déterminer dans le traitement des ma-*

ladies pour lesquelles les différens exutoires sont indiqués ; 1°. quels sont les cas où l'on doit donner la préférence à l'un d'eux sur les autres ; 2°. dans quels cas on doit les appliquer, soit à la plus grande distance du siege de la maladie, soit sur les parties les plus voisines, soit sur le lieu même de la douleur. Les Mémoires seront remis avant le premier Décembre 1789. Ce terme est de rigueur.

NEUVIEME PROGRAMME.

Prix de 2000 livres dû à la bienfaisance de M. de Crosne, Lieutenant-Général de Police, & proposé dans la séance publique du 12 Février 1788. La Société desire de réunir toutes les Observations qui ont été faites sur l'allaitement artificiel des enfans nouveaux nés, & les résultats de tous les Essais qui ont été tentés dans ce genre ; en conséquence elle invite les Médecins, les Chirurgiens, soit Regnicoles soit Etrangers, & tous ceux qui ont quelques connoissances sur ce sujet, à lui en faire part. Elle leur demande *quel plan on a suivi dans les essais dont ils ont été témoins ; qu'elle méthode on a employée pour nourrir les enfans, soit pendant qu'ils se portoient bien, soit pendant qu'ils étoient malades ; quelles ont été leurs maladies ; quel a et le résultat de la mortalité, & à quelle cause on l'a attribuée ; si c'est à la nourriture artificielle même, ou à des causes qui lui étoient étrangeres, telles que les maladies vénériennes, l'entassement des enfans, ou le muguet.* Ce prix sera distribué sous la forme de médailles d'or de différente valeur, aux Auteurs des meilleurs Mémoires qui seront envoyés pour ce concours. Les Mémoires seront remis avant le 1 Avril 1789.

DIXIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres fondé par le Roi, & proposé dans la séance du 26 Août 1788. *Déterminer quels sont les inconvéniens, & quels peuvent être les avantages de l'usage des purgatifs & de l'exposition à l'air frais dans les différens tems de la petite vérole inoculée, & jusqu'à quel point les résultats des recherches faites à ce sujet peuvent être appliqués au traitement de la petite vérole naturelle.* Les Mémoires seront envoyés avant le premier Décembre 1789. Ce terme est de rigueur.

ONZIEME PROGRAMME.

Prix de 300 livres dû à la bienfaisance d'une personne qui n'a pas voulu se faire connoître, & proposé dans la séance du 26 Août 1788. *Déterminer par une suite d'observations, quels sont les bons & mauvais effets qui résultent de l'usage des différentes especes de Son, considéré comme aliment ou comme médicament dans la Médecine des animaux.*

Les Mémoires seront envoyés

avant le premier Décembre 1789. Ce terme est de rigueur.

DOUZIEME PROGRAMME.

Prix de 800 livres, fondé par le Roi, proposé dans la séance du 27 Février 1787, & dont la distribution a été différée dans celle du 26 Août 1788. *Déterminer*, 1°. *s'il existe des Maladies vraiment héréditaires, & quelles elles sont.* 2°. *S'il est au pouvoir de la Médecine d'en empêcher le développement, ou de les guérir après qu'elles se sont déclarées.*

Les Mémoires feront envoyés avant le premier Mai 1790. Ce terme est de rigueur.

TREIZIEME PROGRAMME.

Prix dont la valeur est indéterminée, proposé dans la séance du 28 Août 1787, & dont la question a été proposée de nouveau dans l'assemblée du 26 Août 1788. *Donner des renseignemens exacts sur la maniere de faire rouir le Chanvre & le Lin; indiquer s'il en résulte des inconvéniens pour la santé des hommes ou des animaux, & quels sont ces inconvéniens; si l'eau dans laquelle on a fait rouir du Lin ou du Chanvre, contracte des qualités plus malfaisantes par leur macération, que par celle des autres substances végétales, &c. &c.* Les Mémoires seront envoyés avant le premier Décembre 1789. Ce terme est de rigueur.

Ceux qui enverront des Mémoires ou Observations pour concourir aux prix d'émulation, relativement à la constitution médicale des saisons, aux Epidémies & Epizooties, à la Topographie médicale, à l'analyse & aux propriétés des Eaux Minérales, & autres objets dépendans de la Correspondance de la Société, les adresseront à M. Vicq d'Azyr, par la voie ordinaire de la Correspondance, & ainsi qu'il est d'usage depuis l'établissement de cette Compagnie; c'est-à-dire, avec une double enveloppe, la premiere à l'adresse de M. Vicq-d'Azyr, la seconde, ou celle extérieure à l'adresse de Mgr. le Contrôleur-Général des Finances, à Paris, dans le département & sous les auspices duquel se fait cette Correspondance.

Il est essentiel de détruire ici l'erreur où sont quelques Médecins, Physiciens & Chirurgiens, qui ne correspondent point avec la Société, parce qu'elle a déjà des Associés ou des Correspondans dans les lieux qu'ils habitent. La Compagnie est bien éloignée d'avoir adopté ce principe; elle desireroit avoir tous les Gens de l'Art pour Correspondans; elle fera parvenir à tous ceux qui lui écriront les Feuilles ou Annonces qu'elle est chargée de distribuer.

Observations médicales & politiques sur la petite vérole, & sur les avantages & les inconvéniens d'une inoculation générale qui seroit adoptée spécialement dans les Villes, où

(après un tableau historique de l'Inoculation) on essaye de prouver que par son moyen, dans une seule année, la ville de Londres pourroit sauver deux mille de ses habitans; l'Angleterre & l'Irlande entre vingt & trente mille, & l'Europe entiere trois cent quatre-vingt-douze mille. Ouvrage traduit de l'Anglois de W. Black, D. M. sur la derniere édition, par M. Mahon, D. M. P. & Membre de la Société Royale de Médecine. A Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente, 1788. 237 pag. in-12. Prix, 36 sols broché.

L'ouvrage de M. Black est destiné à soutenir un projet d'inoculation générale que M. le Baron Dimsdale avoit attaqué. L'Auteur démêle tous les sophismes de son adversaire avec la plus grande sagacité, & réfute ses objections avec une force de raisonnement invincible. La pretendue augmentation de mortalité depuis que l'on pratique l'inoculation; les obstacles qui naissent de la pauvreté & de la misere du très-grand nombre de familles qu'il voudroit faire participer au bienfait de cette précieuse méthode, & sur tout les vaines terreurs que l'on s'est plu à répandre pour la décréditer, y sont réduites à leur juste valeur; mais c'est dans le projet de rendre l'inoculation générale que l'Auteur trouve ses moyens de défense les plus victorieux; & il fait voir qu'elle n'a aucun des inconvéniens qu'on pourroit reprocher à l'inoculation partielle. Enfin il soutient que le seul moyen d'anéantir cette maladie comme on anéantit la peste, c'est d'inoculer généralement tous les enfans avant cinq ans.

Réduction de la grande Carte de la Lune de Jean-Dominique Cassini. A Paris, chez Dezauche, rue des Noyers.

Cette figure de la Lune qui a 6 pouces ½ de diametre est une réduction de celle de 20 pouces que Dominique Cassini fit graver vers 1680, & dont M. le Comte de Cassini a procuré la publication. Celle que nous annonçons aujourd'hui a été gravé à l'occasion des volcans de la Lune, & l'on y a gravée en marge des remarques singulieres de Dominique Cassini.

Le 21 Octobre 1671 Dominique Cassini apperçut proche de Gauricus une petite tache située au-dessous de Tycho, ou un espece de nuage blanchâtre.

Le 25 Octobre il en restoit encore quelques vestiges. Le 12 Novembre suivant le même nuage reparut au même endroit. On l'a marqué dans la Carte.

Le 3 Février 1672, dans *mare cresium*, il remarqua pour la premiere fois une tache nouvelle, quoique précédemment & particuliérement la veille on eut compté attentivement toutes les taches qui se voient dans cette mer; on y apperçut aussi deux nébulosités.

Le 18 Octobre 1673, nouvelle grande tache qui s'éleve entre Pi-

lathus & Vatherus, à l'endroit où en 1671 on avoit remarqué le nuage blanchâtre.

Le 25 Oct. 1671, dans la ligne tirée d'*Autolicus* à *Ariftillus* vers *Plato*, on voit comme un rocher qui jette derriere lui une ombre longue & pointue. C'eft fans doute la tache qui n'exiftoit pas du tems de Riccioli, puifqu'il ne l'a point marquée.

De femblables apparences ont été obfervées dans ces dernieres années par M. Herfchel le 4 Mai 1783. Il apperçut dans la partie obfcure de la Lune un point lumineux à l'endroit de la tache nommée *Ariftharcus*. Le 19 & le 20 Avril 1787 le point lumineux parut encore plus vif. Il le regarde comme un volcan ainfi que deux petites nébulofités qu'il apperçut près de Kepler & de Copernic. Ces apparences ont été obfervées de nouveau à Paris le 13 Mars 1788. M. Caffini n'ofe pas prononcer fi ces apparences font dues à des volcans éteints, ou fi ce n'eft que la réflexion de la terre produite par des montagnes très-propres à réfléchir la lumiere. Mais M. Herfchel qui a vu deux fois cette lumiere auffi brillante que celle d'une étoile, ne doute point que ce ne foit un véritable volcan, & il ne met aucune comparaifon entre ce qu'il a vu & ce que M. le Comte de Caffini a obfervé en 1788, & que l'on peut voir habituellement lorfque la Lune vient de fe renouveller & qu'elle eft affez dégagée des rayons du Soleil.

Les Indiens, ou Tipou-Sultan fils d'Ayder-Aly, avec quelques particularités fur ce Prince, fur fes Ambaffadeurs en France, fur l'audience qui leur a été donnée par Sa Majefté Louis XVI à Verfailles le 10 Août 1788, précédées du précis d'une partie de l'adminiftration de M. Haftings, & fuivies de quelques détails relatifs aux événemens de la guerre de 1782 dans l'Inde. A Londres, & fe trouve à Paris chez Lejay, Libraire, rue Neuve des Petits-Champs, au Grand Corneille. 229 pag. in-8°.

L'arrivée des Ambaffadeurs Indiens au mois d'Août 1788, eft un événement qui intéreffera les Sciences, à raifon des correfpondances que ce voyage a établies, des connoiffances que les Indiens ont acquifes, & des perfonnes qu'ils ont emmenées avec eux au mois d'Octobre; cet Ouvrage contient des détails à ce fujet. On y trouve entre autre le portrait d'Ayder-Aly, homme prefque nouveau dans l'Inde, grand homme fous tous les afpects, vaillant, généreux, fage, ferme & modéré, fa politique étoit adroite, mais noble & fimple dans fes procédés; il appliqua toujours cette premiere fcience des Souverains aux lieux, aux tems, aux circonftances avec une prudence & une fagacité dont peu de Princes ont donné l'exemple;

son coup-d'œil embrassoit à la fois tous les détails du gouvernement politique & militaire, son génie entreprenant les dirigeoit, sa constance & son courage les agrandissoient; s'il daigna quelquefois descendre à la ruse pour vaincre les obstacles, il méprisa toujours la finesse & les subtilités; trop grand pour les petits moyens, la sagesse formoit ses plans, sa fermeté les exécutoit & le soutenoit dans ses revers, & sa modération dans les prospérités triompha toujours de l'enivrement qu'elles entraînent après elles. Tel fut Ayder-Aly, & c'est de ses ennemis mêmes que notre Auteur emprunte les traits avec lesquels il le dépeint.

Ce livre finit par des Lettres écrites en 1786 & 1787, qui font connoître ce Prince. Le 30 Décembre 1786 il avoit battu les Marattes. Sa résidence est à Chiringapatnam dans le Maissur vers la Côte de Malabar, à douze degrés de latitude Nord. M. Villemet, jeune Médecin, est parti pour aller s'attacher à ce Prince, & faire des observations d'histoire-naturelle dans le pays.

Catalogue des Livres imprimés & manuscrits de la Bibliotheque de feu Mgr. le Prince de Soubise, Maréchal de France, dont la vente sera indiquée par affiches au mois de Janvier 1789. A Paris, chez Leclerc, Libraire, quai des Augustins.

Relation des Isles Pelew situées dans la partie Occidentale de la Mer Pacifique, composée sur les journaux du Capitaine Henri Wilson, & de quelques-uns de ses Officiers qui, en Août 1783, y ont fait naufrage sur l'Antelope, Paquebot de la Compagnie des Indes Orientales. Traduit de l'Anglois de George Keate, Ecuyer, Membre de la Société Royale, & de celle des Antiquaires. Chez Lejay & Maradan. Prix de l'in-4°. broché en carton, 18 liv. Prix de l'in-8°. broché, 10 liv. 4 sols.

Cet Ouvrage a eu beaucoup de réputation en Angleterre. Il contient la description d'un peuple jusqu'alors inconnu & très-singulier dans ses mœurs; il est autentique, puisque c'est la Compagnie des Indes qui le publie: non-seulement cet ouvrage agrandit presque toutes les branches des connoissances humaines, il est encore pour ainsi dire dramatique, & l'on peut dire qu'il offre tous les genres d'intérêts. On y trouve une Carte & seize planches offrant des vues du pays, des ornemens, des portraits, &c.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DU MOIS DE DÉCEMBRE 1788.

Fin de la Table

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVIII.

DÉCEMBRE. *Second Volume.*



A PARIS,

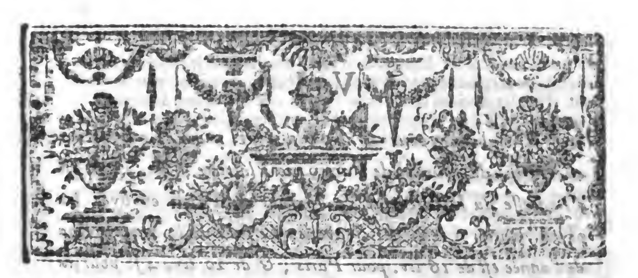
Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, N°. onze, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC PRIVILÈGE DU ROI.

AVIS.

ON s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, No. II. C'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le JOURNAL DES SÇAVANS est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & Décembre.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

DÉCEMBRE M. DCC. LXXXVIII.

ŒUVRES Morales de Plutarque, traduites en François, par M. l'Abbé Ricard de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Toulouse, tom. VIII. A Paris chez la veuve Desaint, Libraire, rue du Foin Saint-Jacques, 1788. Avec Approbation & Privilege du du Roi. in-12.

CE volume comprend le Traité de l'*exil*, la *Consolation* que Plutarque adresse à sa femme sur la mort de sa fille, & les quatre premiers Livres des *Symposiaques*, ou propos de table, qui sont au nombre de neuf. L'Auteur composa le premier de ces morceaux pour consoler un ami trop affligé de son exil. Ce sentiment douloureux devoit être incomparablement plus vif chez les Grecs & les Romains qu'il ne peut l'être parmi nous, parce que, généralement

parlant, nos cœurs sont moins pénétrés de cet amour patriotique, dont chez les anciens la vivacité étoit telle, qu'ils ne séparoient ni leurs intérêts, ni leur bien être, ni même leur existence, du bonheur de leur patrie. C'est bien moins pour eux, que pour nous, qu'on peut dire que la patrie est par-tout où l'on se trouve bien. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu parmi eux des personnages célebres, qui quitterent sans regret, ou même avec plaisir, le séjour des villes pour aller vivre presque inconnus dans des lieux retirés: Plutarque en cite quelques exemples; mais ce ne sont que des exceptions à l'opinion générale. Qui sait même si Euripide que Plutarque blâme fort, n'a pas affecté de représenter Polynice animé de ce sentiment commun, auquel se réunissoit celui de l'ambition, avec le desir de punir l'injustice de son frere Etéocle? Jocaste sa mere lui disant, est-ce donc un si grand mal que d'être privé de sa patrie? Plus grand, répond-il, qu'on ne sauroit l'exprimer. Les raisons qu'il en donne, sont que, loin d'elle, on n'a pas la liberté de dire ce qu'on pense, & qu'on se trouve dans la nécessité de supporter les sottises des puissans. Plutarque ne les trouve pas bien justes, parce que souvent un homme prudent & sage est réduit à user de réserve, même dans sa patrie, & à souffrir les sottises de ceux qui ont l'autorité en main. Polynice expose ensuite tout ce qu'il a eu à souffrir depuis sa sortie de Thèbes, ayant un jour de quoi vivre, & manquant du nécessaire le lendemain, sans rien espérer ni de ses amis, ni de sa naissance. Soyez dans la prospérité, dit-il, car les amis s'en vont avec elle, & dans le sein de la pauvreté la naissance n'est rien. Ah, je le vois bien, reprend Jocaste, la patrie est pour l'homme l'objet le plus cher. Le plus cher sans doute, reprend Polynice, & au-delà de tout ce qu'on peut dire. Plutarque observe que ces plaintes de Polynice ne prouvent que son ingratitude, puisque tout banni qu'il étoit, il dut à son nom l'avantage d'épouser la fille d'un Roi, & avec le secours de ses amis il mit sur pié une puissante armée. Mais ces avantages mettoient Polynice dans le cas de combattre un sentiment qui pouvoit ne lui être pas moins cher, l'amour de la patrie. C'est aussi précisément ce dont il se plaint. Si je viens armée contre ma patrie, dit il, c'est bien malgré moi: j'en atteste les Dieux. Au reste Euripide devoit-il, pouvoit il même faire de ce Prince un philosophe disposé à sacrifier son intérêt, sa fortune, les droits de sa naissance à l'ambition d'un frere perfide à sa foi?

Plutarque ayant appris, pendant son absence qu'une de ses filles, âgée d'environ deux ans, étoit morte, s'empressa d'écrire à sa mere pour la consoler de la perte d'un objet qui lui étoit bien cher. Les motifs qu'il lui présente par-

tent d'une philosophie aussi douce que sage. Nous nous bornerons à un seul qui rappelle une vérité précieuse, sur laquelle nous avons cru déjà plus d'une fois devoir insister. Il la félicite sur son aversion pour la doctrine de certaines gens, c'est-à-dire des Epicuriens, qui « prétendent que l'homme, » après la dissolution de son corps, » n'éprouve ni mal ni douleur, & sur son attachement à la doctrine de l'incorruptibilité de l'ame. Je sai, lui dit-il, que vous rejettez leur opinion, « pour vous en tenir » à la doctrine que nos ancêtres » nous ont transmise, & aux sym- » boles sacrés des mysteres de Bac- » chus, dont le secret n'est connu » que des initiés. » Voilà donc la doctrine de l'incorruptibilité de l'ame, & par conséquent des peines & des récompenses à venir, enseignée non-seulement par les anciens, mais encore dans les mysteres de Bacchus. Qui pourra donc être assez insensé pour croire que la doctrine secrete d'Eleusis, ainsi que celle des anciens Philosophes & des Législateurs, anéantissoit l'ame, en la réunissant au grand tout, pour la soustraire aux peines & aux récompenses futures, ainsi qu'a osé l'avancer un jeune Auteur dans un écrit dont nous avons rendu compte en son tems?

M. l'Abbé Ricard pense, & nous croyons qu'il a bien raison, que parmi les ouvrages de Plutarque qui nous restent, il n'en est point de plus instructif & de plus amusant que ses propos de table. Ils deviennent encore plus instructifs par les notes dont les a enrichis l'habile Traducteur. La multitude & la diversité des matieres qui y sont traités, la sagacité avec laquelle on y discute des questions souvent assez difficiles, qui roulent sur des points de physique, de médecine, de morale, de politique & d'histoire, prouvent l'étendue & la variété des connoissances de l'Auteur, autant que la finesse & l'agrément de son esprit. Il est vrai que, sur certaines questions qui concernent la physique & l'histoire-naturelle, Plutarque n'est pas un guide bien sûr, ayant adopté des erreurs communes de son tems, que des observations & des expériences répétées nous ont fait connoître. Mais ce défaut est racheté par une multitude d'autres connoissances qui seroient aujourd'hui perdues pour nous, si cet Auteur très-érudit ne nous les eût transmises. On ne sait que par lui une infinité de traits piquans & agréables, qui tiennent à des usages peu connus, & qu'on lit avec beaucoup de plaisir dans son ouvrage. M. l'Abbé R. fait à ce sujet une réflexion que nous ne devons pas oublier. « Ce n'est pas dans les » grandes histoires qu'on apprend » à mieux connoître les hommes, » & qu'on peut se former une idée » véritable de leur esprit & de leur » cœur. Ils n'y sont souvent qu'un » personnage emprunté, & ne s'y » montrent que sous le masque que

» les passions leur ont fait prendre, » ou sous le voile que leur ont » prêté l'imagination, ou les pré- » jugés de l'historien. C'est la pein- » ture de leurs mœurs domestiques, » c'est le tableau de leur vie sociale » qui nous font voir, pour ainsi » dire, leur ame à découvert, & » nous naturalisent en quelque sor- » te avec eux. »

Ceux qui diroient que la tristesse & l'ennui, amenés par un froid pédantisme, devoient nécessairement accompagner les repas des anciens, suivis de discussions savantes, montreroient bien clairement que les ouvrages de l'antiquité qui nous restent en ce genre leur sont tout à fait étrangers. Qu'ils lisent seulement la traduction de M. l'A. R., elle suffira pour les désabuser. Ils verront avec quelle adresse, avec quelle finesse de goût, les anciens savoient allier à la liberté & aux plaisirs de la table, même dans les questions les plus sérieuses, les graces, l'enjoument, la décence, & le sel piquant d'une plaisanterie agreable.

Ce seroit aujourd'hui une question ridicule, & même ce n'en peut pas être une pour nous, de savoir, *lequel de la poule ou de l'œuf a été formé le premier.* Mais ç'en étoit, & ç'en devoit être une très-sérieuse pour les anciens Philosophes. Aussi voit-on que les plus savans parmi eux, tels qu'Aristote & Théophraste, sans parler de plusieurs autres, s'en sont occupés avec le plus grand soin, en reconnoissant l'impossibilité de la résoudre d'une maniere satisfaisante, comme l'atteste Censorin. C'est qu'ils admettoient l'éternité du monde, & que dans cette hypothese, la question est réellement insoluble.

Cette question nous donne lieu de faire une observation que nous croyons ne devoir pas déplaire à M. l'A. R., quoi qu'elle intéresse sa traduction. On y lit (p. 260), « La chenille est formée la pre- » miere, quand ensuite la séche- » resse l'a durcie, sa coque s'ou- » vre, & il en sort un animal ailé » qu'on appelle *Nymphe.* » Le texte porte qu'on appelle *esprit* ou *ame*, ψυχὴν. M. l'A. R. a suivi une note manuscrite d'Amiot, & il ajoute, « c'est en effet le nom qu'on donne » à l'animal ailé qui sort de l'état » de chrysalide & passe à celui de » papillon. On appelle nymphe, » dit M. de Bomare dans son Dic- » tionnaire d'Hist. Nat., au mot » *Nymphe*, l'état des insectes qui » s'enveloppent d'une membrane » transparente, très-fine, flexible, » & qui laisse voir la figure du » futur insecte toute formée. »

D'abord nous croyons qu'il ne falloit pas toucher au texte; & nous n'en donnons en ce moment d'autre preuve qu'une observation de Saumaise dans ses excellentes notes sur l'ouvrage de Tertullien *de pallio.* Il remarque que les Grecs appellent ψυχαὶ ces papillons qui sortent des coques où se sont renfermées des chenilles;

hujusmodi papiliones qui ex erucis diversis nascuntur, ψυχαὶ græce dicuntur. (p. 186) Sur quoi nous dirons en passant que c'est sans doute la raison pourquoi on voit si souvent des papillons sur d'anciens tombeaux, & à *Psyché* des aîles de papillon.

Ensuite l'animal aîlé qui sort de la coque ne porte le nom de *nymphe*, ni en grec ni en françois. L'autorité de M. de Bomare que semble invoquer M. l'A. R., lui est absolument contraire. Ce savant Naturaliste observe que ces mots *fève*, *nymphe*, *chrysalide*, ou *aurélie* sont au fond synonymes, & ne different que par des qualités accidentelles, parce que tous désignent l'état où se trouve le ver ou la chenille, dans la coque. Si cette coque a la couleur d'or, on l'appelle chrysalide ou aurélie; sa forme lui fait donner le nom de feve. Enfin si cette membrane étant fine, transparente, laisse voir la figure de l'insecte futur, alors l'animal qu'elle renferme porte le nom de *nymphe*. Cet état de l'insecte dans sa coque étoit désigné généralement chez les Grecs par le mot de *chrysalide*, & spécialement pour le ver à soie, par celui de *bombyx*. Quant au terme ψυχὴ par lequel ils désignoient l'animal aîlé sorti comme d'un tombeau, ce n'étoit pas le mot propre; c'étoit celui de *nécydale*, comme on le voit par les écrits d'Aristote & d'autres anciens; soit parce que la vie de ce papillon étoit fort courte, soit parce qu'on regardoit comme un état de mort celui de chrysalyde d'où il sortoit.

Avant de finir, nous ne voulons pas oublier une remarque intéressante pour ceux qui font des recherches sur l'harmonie des Anciens. Dans la premiere question du quatrieme Livre des Symposiaques, l'Auteur parle des vins mélangés dont l'usage est nuisible. « Tout changement, dit-il, altère » les substances & les tire de leur » état naturel. Voilà pourquoi les » Musiciens ne touchent plusieurs » cordes à la fois qu'avec la plus » grande précaution, parce que le » mélange & la confusion des sons » détruit l'harmonie. » Les Musiciens faisoient donc servir à l'harmonie le son simultané de plusieurs cordes. Mais le mot d'*harmonie* ne se trouve point dans le texte. On ne sait même trop s'il s'agit de plusieurs cordes frappées en même tems. L'expression de l'Auteur est πολυχορδία qui en général signifie les sons d'une multitude de cordes. Plutarque s'en sert encore un peu plus bas, en disant, suivant son traducteur, qu'on pardonneroit plutôt à un Musicien d'approuver *la confusion de plusieurs cordes dissonantes*, ou à un maître de Gymnase d'employer des parfums composés pour oindre ses athletes, ou à un Médecin de permettre la multiplicité des alimens. Mais il n'est pas plus question de *dissonance* dans ce dernier passage, que d'harmonie dans le premier.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

EXTRAIT d'une Lettre de M. Britzing, datée de Hougli dans le Bengale du 12 Mai 1788, adressée à M. de Guignes.

L'AUTEUR de cette Lettre est un savant Hollandois qui après avoir voyagé au Japon, & en avoir appris la langue au point de lire les Livres Japonois, a repassé à Hougli dans le Bengale, où il est attaché au service de la Compagnie Hollandoise. Il est maintenant sur le point d'aller à Batavia en qualité de Membre du Conseil, & il espere pouvoir profiter de ce voisinage du Japon où il s'est fait beaucoup d'amis parmi les gens instruits de ce pays, qui ne font pas comme les Chinois difficulté de communiquer avec les étrangers, & de leur donner tous les éclaircissemens qu'ils peuvent desirer.

M. Britzing s'est appliqué pendant son séjour au Japon, à l'étude de l'histoire de ce pays, dont les commencemens sont empruntés de ceux de l'histoire de la Chine; il lui a donc fallu examiner les premiers siecles de cette derniere. Il a eu des doutes sur cette antiquité des Chinois, & en 1786 il a écrit à ce sujet à M. de Guignes qui lui a envoyé ses différens Mémoires sur les antiquités Chinoises, soit imprimées, soit manuscrits. « Je » vous ai mille obligations repond-» t-il cette année, par le plaisir » que m'a procuré votre lettre du » 18 Février 1787, & vos Mé-» moires, tant par la route diffé-» rente que vous y tracés pour » ébranler les fondemens de cette » antiquité supposée des Chinois, » que par les détails sur le com-» merce & les liaisons qu'ils ont » pu avoir avec d'autres peuples, » ce qui a contribué insensible-» ment à y porter les arts & les » sciences & à policer les habitans. » La justesse & la solidité de vos » observations ne peuvent man-» quer d'écraser tout ce qu'on vou-» droit encore y opposer. »

Le savant Hollandois a dressé une table chronologique de ces premiers tems de l'histoire Chinoise qu'il envoie à la Société des Sciences de Harlem, pour être publiée. Il en adresse en même tems une copie à M. de Guignes. Cet ouvrage, avec les remarques, est écrit en Hollandois. Il observe dans sa lettre que les Japonois ne doutent nullement que les Chinois ne soient d'une origine beaucoup plus ancienne que l'époque connue sous le nom de Kongho fixée à l'an 827 avant J. C. Il ajoute, mais ils avouent qu'on ne peut rien dire de certain avant cette époque, puisque les Auteurs Chinois qui veulent fixer la durée des Dynasties précédentes different beaucoup entr'eux: les Japonois, à cet égard, se contentent de suivre les Auteurs Chinois.

Pour obtenir différens éclaircissemens, M. Britzing a traduit les Mémoires

Mémoires de M. de Guignes & les a envoyés aux Savans Japonois avec lesquels il étoit lié pendant son séjour dans leur île. En même tems M. de Guignes lui avoit fait plusieurs questions sur le tems auquel les caracteres Chinois ont été introduits au Japon. « Je viens, » dit l'Auteur, de prier mes amis » (Japonois) de m'en instruire » exactement, même de m'en- » voyer tous les détails qu'on en » trouve dans leurs meilleurs Au- » teurs. La distance d'ici au Japon, » le peu de goût des Employés de » la Compagnie pour ces recher- » ches, la peine de se les procurer » à Nangasaki, où l'on s'applique » uniquement au commerce, con- » sidéré chez cette Nation comme » un métier avilissant, m'obligent » d'avoir recours à quelques amis » de distinction tant à Jedo qu'à la » Cour du Dairi. »

Il répond ensuite à la demande que M. de Guignes lui avoit faite sur l'origine des Japonois; il expose en peu de mots le sentiment de Kempfer qu'il regarde comme le meilleur Ecrivain sur l'Histoire du Japon Kempfer les fait venir des Babyloniens; M. Paw fait conquérir le Japon par les Lamas Tartares ou Mogols, & y établit un Dairi dépendant du grand Lama du Thibet. « Comme tout ce qu'on pour- » roit avancer, dit M. Britzing, » sur l'origine des Japonois, est » fort incertain & sujet à contra- » diction, que les Japonois eux- » mêmes n'en ont pas une idée » juste & claire, je me suis borné » dans mon Mémoire au récit » qu'on en trouve dans les Auteurs » Chinois, & à l'opinion de quel- » ques personnes éclairées, ce qui » fait présumer qu'ils ne sont pas » venus d'aussi loin qu'on s'efforce » de le prouver en Europe. Ceux » qui jugent qu'une Nation si » estimable quoique si peu connue, » mérite une origine plus illustre, » ont la liberté de poursuivre leurs » spéculations, puisqu'il n'y a » point de hauteur qu'ils ne tâchent » d'applanir par une foule d'argu- » ments. »

Il nous apprend qu'ayant dessein de faire venir du Japon des Livres, les Chinois qui font le commerce au Japon sont trop éloignés de Canton & trop ignorans pour pouvoir en procurer; qu'il vaut mieux s'adresser aux Prêtres Japonois qui sont en correspondance entre eux, & qui dans l'enceinte de leur demeure à Nangasaki ont trois Temples, dont le principal est celui de Quante-do. Ces Prêtres ont la permission d'envoyer tous les ans quelques caisses de Livres. . . . . « L'honneur d'être élu Mem- » bre du Conseil de Batavia, me » procurera l'occasion de m'en » rapprocher, & contribuera beau- » coup à faciliter la correspon- » dance. Je brûle même d'envie de » pouvoir encore y retourner, ne » fut-ce que pour quelques mois. » Dévoré d'un desir ardent d'aug- » menter ma collection & de me » procurer plusieurs éclairciffe-

» mens sur des sujets forts intéressans, il faudra être sur les lieux » pour réussir à mon gré. Jamais je » n'ai senti si bien qu'à cette distance la vérité du *semper avarus eget*.

» Ce qui pourra être publié » après la chronologie que j'envoie à mon frere sur l'histoire » des Daïris depuis Sin-niu-ten-o, » sera une dissertation sur le Japon » sous les *Sjoguns*, connus en Europe sous le nom d'Empereurs; » une description de ce qui s'est » passé de remarquable sous le » regne de plusieurs d'entre eux. » Comme rien de ce qui a rapport » au gouvernement ne peut être » imprimé depuis Gongin-famma, » on m'en a fourni les manuscrits » qui contiennent des détails fort » curieux.

» Ensuite j'arrangerai l'histoire » secrete des Empereurs, & le cérémonial de la Cour de Jedo » pendant toute l'année : je parlerai des cinq grandes fêtes, je » ferai une description des mariages, des enterremens & des fêtes » pour les morts, ce sont autant » de traductions de livres Japonois. Je ferai connoître la botanique du pays, la brûlure par le » moxa, sorte de caustique dont » on se sert en médecine, & la » piqure avec l'aiguille dans différentes maladies; je donnerai une » description des monnoies en » usage tant à la Chine qu'au » Japon. Ces différens morceaux » sont également traduits de plusieurs livres Japonois. Je n'oublirai point la description de la » poudre Dosia qui, dit l'Auteur, » est d'un effet si surprenant, qu'en » mettant tant soit peu de cette » poudre dans la bouche, les narines ou les oreilles d'un mort » dont le corps a la roideur d'une » piece de bois, tous les membres » deviennent flexibles dans l'espace » de vingt minutes, ce qui est » absolument nécessaire pour pouvoir enterrer les morts dans la » bierre qui, suivant l'usage des » Japonois, est construite en forme » de cuve : on se sert de même de » cette poudre dans les couches » difficiles, en faisant avaller à la » mere une petite tasse d'eau chaude où l'on en a mis infuser un » peu, ce qui la fait délivrer de » l'enfant sans aucun accident. J'y » joindrai une dissertation sur Kobo-Daisi, qui en est l'inventeur. » La description de l'isle de Jesso » soumise au Japon, & les mœurs » de ses habitans; plusieurs autres » détails sur différens sujets qui » demandent quelques éclaircissemens me fourniront encore pendant long-tems assez d'occupation dans mes heures de loisir. »

On peut juger par ce petit détail de quelle importance & de quelle utilité doit être l'ouvrage qui occupe ce savant Hollandois, il servira à nous instruire davantage d'un pays que nous connoissons à peine, où nous ne pénétrons point, & où les Hollandois sont les seuls Européens qui y commercent. On voit par cette lettre que

les Japonois ont un caractere bien différent de celui des Chinois qui ne veulent point souffrir chez eux d'Européens qui ne communiquent point avec eux, excepté dans un coin de Canton, & qui évitent de les instruire. Les Japonois au contraire, répondent à leurs questions, se font un plaisir de leur fournir les moyens de les éclairer en leur faisant connoître leurs différens ouvrages & en leur communiquant leurs livres. Il seroit avantageux pour les sciences qu'on eut plus de relation avec ce peuple singulier, instruit & policé depuis si long-tems, & que plusieurs Voyageurs imitassent l'exemple de M. Britzing.

ABRÉGÉ Chronologique d'Edits, Déclarations, Réglemens, Arrêts & Lettres-Patentes des Rois de France de la troisieme race, concernant le fait de la Noblesse; précédé d'un *Discours* sur l'origine de la Noblesse, ses différentes especes, ses droits & prérogatives, la maniere d'en dresser les preuves, & les causes de sa décadence. Par L. N. H. Cherin, Conseiller de la Cour des Aides, & Généalogiste des Ordres du Roi. A Paris, chez Royez, Libraire, quai des Augustins, à la descente du Pont neuf, 1788. Avec Approbation & Privilege du Roi. Volume petit in-12 de 614 pages.

L'OUVRAGE que nous annonçons aujourd'hui n'étant qu'un abrégé chronologique, on sent qu'il seroit difficile, pour ne pas dire impossible, d'en donner un extrait, mais cet abrégé n'en est pas moins précieux, il est le fruit des recherches les plus profondes & les plus utiles pour toutes les personnes qui sont dans le cas & dans l'obligation d'établir & de prouver leur noblesse. Le pere de l'Auteur étoit depuis plusieurs années Généalogiste des Ordres du Roi, il a exercé cette place avec honneur & avec soin, il en connoissoit tous les devoirs, il a fait pour les remplir les recherches les plus grandes, il y a tout lieu de penser que son fils qui a toujours travaillé avec lui a trouvé dans les papiers de son pere des matériaux dont il a profité, & que poussé par son exemple au desir d'être utile à ses concitoyens, & de se distinguer par son travail, il a entrepris un ouvrage très pénible pour les recherches, mais très-louable par son motif & très-utile par ses effets. Il est précédé d'un avertissement fort sage & fort modeste, où il dit qu'il avoit projeté de composer un Essai sur la Noblesse considérée par rapport à son origine, ses progrès, ses différentes especes, ses prérogatives, ses preuves, & les causes de sa décadence; mais il a senti que l'exécution de cette entreprise étoit au-dessus de ses forces, &

que son succès exigeoit l'application constante de plusieurs années; il s'est borné pour le moment à publier une partie des matériaux de cet ouvrage, dont le discours préliminaire qu'il a placé à la tête de cet essai donnera une bonnne idée du plan qu'il avoit formé. Nous exhortons nos lecteurs à le lire en entier, ils y trouveront beaucoup de recherches précieuses sur la noblesse, des réflexions très-profondes & des instructions très-utiles pour ceux qui sont obligés de faire des preuves. Pour en donner une idée nous allons transcrire ici un passage de l'Auteur.

Si la noblesse est d'une grande ancienneté, dit-il, elle représente les fondateurs & les défenseurs de la Monarchie, comme à Rome les familles patriciennes représentoient les premiers Sénateurs qu'avoit eu la République. Si elle est nouvelle elle transmet le souvenir des services qui ont été rendus à la patrie & celui des récompenses qu'y ont attaché les Souverains. Sous ces deux rapports la noblesse est utile, elle échauffe, elle éleve les âmes, elle excite aux actions généreuses, & entretient un esprit d'honneur & d'héroïsme qui fait la base de notre caractere national. Mais lorsque les sources de cette distinction si précieuse, par le peu de vigilance que l'on met à en resserrer le cours, menacent de tout submerger; lorsqu'on en prodigue les marques avec une profusion qui n'a plus de bornes; lorsque chacun les usurpe avec une impunité scandaleuse, le poids des charges publiques retombe alors tout entier sur le peuple; le pauvre accablé paie la dette du riche annobli, ou de l'usurpateur heureux, les états se confondent, les idées d'ordre, de police & d'équité s'effacent, l'anarchie regne avec tous les maux qui la suivent.

Après ce tableau effrayant l'Auteur s'éleve contre la manie de quitter les provinces & d'abandonner les campagnes qui deviennent désertes, contre l'attachement aux maximes de Cour, l'envie d'y jouir de quelques distinctions passageres, le goût effréné des plaisirs de la Capitale, le luxe, la dissolution qu'il entraîne, & le célibat, voilà, dit-il, les maux qui détruisent la noblesse & qui alterent tous les autres de l'état.

A la suite de ce discours préliminaire, qui contient 56 pages, on trouve l'abrégé chronologique d'Edits, Déclarations, Arrêts & Lettres-patentes des Rois de France de la troisieme race, concernant le fait de la noblesse, qui en contient 415. On trouve ensuite un court recueil de pieces détachées sur les différentes preuves de noblesse qui se font en France, & l'ouvrage finit par une table raisonnée des matieres qui contient plus de 200 articles, qui est faite avec le plus grand soin, & qui peut être de la plus grande utilité pour tirer parti de l'abrégé chronologique que bien des gens ne liroient pas avec fruit sans le secours de cette table.

MÉMOIRES sur les Hôpitaux de Paris, par M. Tenon, Professeur Royal de Pathologie au College de Chirurgie, des Académies Royales des Sciences, de Chirurgie, & de la Société Royale d'Agriculture de Paris, imprimés par ordre du Roi, avec figures en taille-douce.

Ces réfuges, ouverts aux malheurs des mortels;
Pour la divinité sont les premiers autels.
Œuvres de M. d'Arnaud.

A Paris, de l'Imprimerie de Ph.-D. Pierres, premier Imprimeur ordinaire du Roi, &c., & se trouve chez Royez, Libraire, quai & près des Augustins, 1788. in-4°. 472 pages.

CES Mémoires sont dédiés à l'Académie Royale des Sciences. L'Auteur a pensé sans doute qu'il lui étoit glorieux de faire paroître son Ouvrage sous les auspices d'un Corps auquel il appartient, & dans lequel il jouit de toute la considération & de tout l'attachement dus à son mérite & à ses vertus. Il est précédé d'une Préface, faite en faveur des personnes qui ne voudroient prendre qu'une idée du travail, & auxquelles la connoissance des détails & des preuves ne seroit point nécessaire.

Lorsque le projet d'Hôtel-Dieu de M. Poyet, Architecte, fut envoyé à l'Académie des Sciences par M. le Baron de Breteuil, elle nomma des Commissaires pour l'examiner, comme nous l'avons rapporté dans un de nos Journaux. M. Tenon fut un de ceux sur lesquels elle jeta particulierement les yeux, non seulement à cause du zele qu'elle lui connoissoit pour bien s'acquitter de toute espece de commission, mais parce qu'elle savoit que depuis un grand nombre d'années il avoit fait & recueilli des observations importantes sur les Hôpitaux. Ses confreres en ont profité en lui en faisant hommage. Leur rapport, qu'ils ont dû resserrer & borner à l'essentiel, n'a point appris au public une foule de détails qu'on trouve dans les Mémoires de M. Tenon. D'ailleurs cet Académicien parle de tous les Hôpitaux de Paris; il se propose de parler de ceux des pays étrangers dans un Ouvrage subséquent. Nous voudrions auparavant qu'il nous instruisît également de l'état de tous les autres Hôpitaux du Royaume de France. Cette collection seroit précieuse pour l'histoire des Hôpitaux.

Les Mémoires de M. Tenon sont au nombre de cinq. Le premier est « un tableau abrégé des secours » que procurent les Hôpitaux de

» Paris. Cette Ville renferme quarante-huit Hôpitaux, ou maisons » de charité ; vingt-deux de malades, six de malades & de valides, vingt réservés à des valides. On prend soin journellement à Paris de 6,236 malades, » 14,105 valides, & de 15,000 » enfans trouvés. Les autres Hôpitaux sont, dans les tems ordinaires, un peu plus de la moitié » du service des pauvres malades, » tandis que, dans les tems d'épidémie, de contagion & de surcharge, c'est un accroissement de » service, & toujours sur l'Hôtel-Dieu, que portent ces épidémies, » ces contagions & ces surcharges.

» En développant ce tableau, on » observe qu'à Paris on auroit encore à desirer deux Hopitaux : » l'un pour les aveugles qui pourroient être traités & guéris ; l'autre pour inoculer les enfans du » peuple. On placeroit le premier » aux Quinze-Vingt, le second aux » Hospitalieres de Saint-Mandé, » Hôpital situé dans un terrain vaste » & isolé. »

M. Tenon fait ensuite l'énumération des trois classes d'Hôpitaux de la Ville. Il indique à côté l'époque de leur fondation. Dans la premiere classe sont 1°. six Hôpitaux pour les hommes malades ; savoir, celui de la Charité, l'Hôpital des Convalescens, la Maison Royale de Santé, l'Hôpital de Charenton, tous desservis par les Freres de la Charité, l'Hôpital Militaire des Gardes Françoises & des Gardes Suisses, l'Hôpital, dit *des Protestans*. 2°. Quatre Hôpitaux pour les femmes malades ; savoir, les Religieuses Hospitalieres de la rue Mouffetard, celles de la Place Royale, celles de la rue de la Roquette, celles de Saint-Mandé. 3°. Six Hôpitaux pour les malades des deux sexes ; savoir l'Hospice du College de Chirurgie, l'Hospice de la paroisse Saint-Sulpice & du Gros Caillou, l'Hospice de la paroisse de Saint Jacques du haut-pas, l'Hospice de la paroisse Saint-Merry, l'Hospice de la paroisse Saint-André-des-Arcs, l'Hôtel-Dieu. 4°. Six Hôpitaux destinés au traitement de certaines maladies ; savoir, l'Hôpital Saint-Louis, dépendant de l'Hôtel-Dieu, pour les maladies épidémiques & contagieuses, l'Hôpital Sainte-Anne, aussi dépendant de l'Hôtel Dieu & réservé pour les cas extraordinaires ; l'Hôpital Sainte-Reine ou des teigneux ; l'Hôpital des Quinze-Vingt pour 300 aveugles ; l'Hôpital des Incurables ; l'Hospice de Vaugirad, pour le traitement du mal vénérien des nouveaux-nés.

Ces Hôpitaux de la premiere classe peuvent servir à 3977 malades.

La seconde classe, ou celle des Hôpitaux destinés en même tems à des malades & à des valides, offre 1°. l'Hôpital des Petites Maisons ; 2°. l'Hôpital de la Pitié, chef lieu des différentes maisons, qui forment ce qu'on appelle *l'Hôpital Général*, l'Hôpital de la Salpé-

triere, le Château de Bicêtre, l'Hôtel Royal des Invalides & l'Ecole Royale Militaire. Ces six derniers Hôpitaux viennent au secours de 2244 malades par jour.

Dans la troisieme classe, qui comprend les Hôpitaux destinés aux pauvres valides, on en compte d'abord onze pour les orphelins; savoir, l'Hôpital de la Trinité, pour 100 garçons & 36 filles, l'Hôpital Notre-Dame de la Miséricorde ou des Cent Filles; la Maison des Orphelins, dite *de la Mere de Dieu*, pour 38 filles & 6 garçons; la Filature de la paroisse Saint Sulpice, pour 16 orphelins, les Orphelines du Saint Enfant-Jésus & de la Mere de pureté, pour 15 Orphelines; l'Hospice de M. Beaujon pour 12 orphelins & & 12 orphelines; l'Hôpital du Saint-Esprit, pour 100 orphelins ou orphelines; l'Hôpital des Enfans Trouvés, dit *de la couche*, près Notre-Dame, où on reçoit des enfans de l'Hôtel-Dieu, de la Ville, de la Province & de l'Etranger, pour les faire élever en campagne; l'Hôpital des Enfans-Trouvés du fauxbourg Saint-Antoine; la Maison de l'Enfant-Jésus pour 28 jeunes demoiselles; l'Ecole des orphelins, fils d'officiers ou de soldats invalides, entretenue aux dépens de M. le Comte de Pawlet. Cette Ecole d'un nouveau genre, offre une ressource à des enfans d'une classe abandonnée. Celui qui l'a établie & qui l'entretient à ses frais, en est le premier surveillant. Les enfans qui y sont élevés, le regardent comme leur ami, leur instituteur, leur pere & leur protecteur, & c'est avec raison, puisqu'il remplit à leur égard toutes ces fonctions. Rien n'égale son zele, son activité, son désintéressement. Qu'il est beau & consolant pour le cœur d'avoir imaginé & d'exécuter un projet aussi utile pour l'humanité! Puisse l'exemple de M. le Comte de Pawlet gagner les gens fortunés & donner lieu à des établissemens, non moins importans, dont on a encore besoin!

Ces onze Hôpitaux d'orphelins, en y joignant les enfans que l'Hôpital des Enfans-Trouvés entretient en nourrice, en sevrage & en pension, procurent des secours journaliers à 16197 enfans.

Il y a deux Hôpitaux pour les vieillards, la Communauté des Prêtres de S. François de Sales, à Issy, pour 22 Prêtres du Diocese de Paris; l'Hôpital du Saint Nom de Jésus, pour 36 personnes des deux sexes. M. Tenon n'ayant compté aux Invalides, à la Pitié, à la Salpêtriere, à Bicêtre & aux Petites Maisons, que les malades, il faut à cette classe-ci ou à l'article des vieillards rapporter tous les gens âgés de ces Hôpitaux; ils se montent en comprenant ceux des deux Hôpitaux de vieillards à 12451 personnes, entretenues dans ces maisons.

Les passans valides peuvent être reçus dans deux Hôpitaux; l'un est

celui de Sainte-Catherine, rue S. Denis, pour 69 femmes, qui peuvent y souper & coucher trois nuits de suite; l'autre est celui de Sainte-Anastasie & Saint-Gervais, vieille rue du Temple, ponr 100 hommes, qui soupent & couchent trois nuits de suite.

Trois maisons de veuves contenant 36 chambres, pour loger 36 personnes. Chacune a l'avantage d'avoir une chambre, dont elle ne paye pas le loyer.

Enfin, le tableau offert par M. Tenon, nous montre encore trois maisons, où l'on retire pendant le jour de jeunes gens auxquels on donne de l'instruction & de l'ouvrage. Ils y dinent & goûtent aux dépens de la maison. Le nombre de ces jeunes gens est de 251.

En faisant le relevé de tout ce que chacun des Hôpitaux des trois classes reçoit habituellement de malades & de valides, on voit que le nombre monte à 35,341 personnes, comme nous l'avons dit; or, si la population de Paris est de 660,000 hommes, en prenant un terme moyen d'après l'estimation de M. Neker, qui la porte de six cent quarente à six cent quatre-vint mille, il suit: 1°. que » ce nombre total de trente-cinq » mille trois cent quarante-une » personnes, secourues journelle» ment, est à la population de la » Capitale comme 1 est à 18 $\frac{1}{3}$ à peu » près. 2°. Que les vingt mille » trois cent quarante-un malades, » valides & invalides des Hôpi» taux de Paris, sont à sa popula» tion comme 1 est à 32 $\frac{1}{2}$ ou envi» ron. Enfin que le rapport de six » mille deux cent trente-six, nom» bre particulier & ordinaire des » malades de chaque jour, des » Hôpitaux de Paris, est à sa po» pulation comme 1 est à 105 $\frac{4}{5}$. »

M. Tenon n'a pas compris dans ces résultats, les secours que les Charités des paroisses distribuent, chacune dans leur étendue, aux indigens qu'elles soulagent, & aux malades qu'elles font traiter dans leurs propres maisons. Ces charités sont très-abondantes, graces à l'humanité des habitans riches de Paris, & à la confiance qu'inspirent justement dans leurs sollicitations Messieurs les Curés de cette Capitale.

Dans le premier Mémoire il n'y a presque que l'indication des différens Hôpitaux de Paris; dans le second M. Tenon fait la description de plusieurs d'entre eux, s'attachant à ceux qui ont donné lieu à des observations utiles. Il approuve certaines dispositions, il en désapprouve d'autres, selon qu'elles lui paroissent propres à remplir le but qu'on doit se proposer dans la construction d'un Hôpital. Chaque description commence par le nom des instituteurs & les motifs de l'institution. L'Auteur entre ensuite dans le détail du nombre des sales, des gens de services, & de tous les départemens. Il y a plusieurs Hôpitaux dont il a pu se procurer les plans, qu'il a fait graver

graver & qu'il a joint à ses Mémoires.

A l'endroit où il s'agit des Enfans-Trouvés, on voit un tableau curieux; il indique le nombre des enfans exposés à Paris, de dix ans en dix ans, depuis 1670, jusqu'en 1780 inclusivement, & d'année en année, depuis 1740 jusques & y compris 1786. Il en résulte 1°., « que depuis l'établissement de cet » Hôpital jusqu'à la fin de l'année » 1786, c'est-à-dire, dans l'espace » de cent dix-sept ans, cet Hôpital » a reçu deux cent cinquante mille » trois cent quatre enfans.

2°. » Qu'il est entré, durant les » dix premieres années, environ » trente-un par année commune.

3°. » Que leur nombre s'est » accru successivement & de ma» niere que depuis 1730, jusqu'en » 1740, on en recevoit trois cent » quinze par année moyenne.

4°. » Mais que, par une révolu» tion dont il importeroit de con» noître la cause, tout à coup, à » commencer de 1741, il a pris » un accroissement prodigieux qui » s'est encore augmenté avec le » tems; il s'élevoit, dans la seule » année 1741, a trois mille trois » cent quatre-vingt, tandis qu'il » n'avoit monté qu'à trois mille » cent cinquante durant les dix an» nées précédentes, prises toutes » ensemble: de sorte que, pen» dant cette année 1741, il entra » plus d'enfans à l'Hôpital des En» fans-Trouvés, qu'il n'y en étoit » entré en dix ans.

5°. » On voit encore, par ce » tableau, qu'en l'année 1772, le » nombre des enfans exposés alloit » à sept mille six cent soixante» seize, & que depuis cette époque » jusqu'à la fin de 1786, il s'est » soutenu entre cinq mille quatre » cent quarante-quatre, & six » mille sept cent cinq par année. »

Le troisieme & le quatrieme Mémoire regardent l'Hôtel Dieu. On examine dans le troisieme cet Hôpital avec toute son étendue. Il ne faut pas croire qu'il soit borné à cet emplacement, situé près la Cathédrale, où sont soignés les pauvres malades, sur un terrain de 4 arpens. Il en occupe environ 40, parce qu'il faut y comprendre ses dépendances, telles que la maison du Bureau, celle où sont les greniers, les caves, la tonnellerie, ses basses cours, ses jardins, ses magasins, les étables à bestiaux, les lieux de décharges, &c.

La description de la maison des malades de l'Hôtel-Dieu est le sujet du quatrieme Mémoire. L'Auteur traite des bâtimens, des meubles, des malades, & des serviteurs, &c. Il donne à cette partie de son travail tout le développement dont elle est susceptible. C'est là son principal objet; tout ce qui précede n'est que l'accessoire. Chaque chose est vue avec les yeux & l'esprit d'un homme de l'Art, qui examine l'Hôtel-Dieu dans l'Hôtel-Dieu même, & qui déduit la construction & les véritables soins, du physique & de la posi-

tion des malades. Cette maniere d'envisager les choses a fait connoître à M. Tenon tous les vices de l'Hôtel Dieu actuel, & tout ce qui lui manque pour que les malades soient aussi bien qu'on peut être dans un Hôpital.

La conséquence que M. Tenon tire des observations qu'il a faites en examinant les vices de l'Hôtel-Dieu, c'est qu'il faut diviser cet Hôpital en cinq. Les Commissaires de l'Académie des Sciences ont prononcé comme lui sur la nécessité de la division, mais ils ont différé de M. Tenon dans plusieurs points de la distribution. Quoi qu'il fut un des Commissaires, il avoit un avis particulier, qu'il expose dans le cinquieme Mémoire. Les lecteurs décideront en le lisant, si ses réflexions sont justes, & si l'ordre pour le classement des malades ou plutôt des maladies est bien entendu & fait craindre peu d'inconvéniens. M. Tenon pense qu'on devroit établir une maison commune, où se trouveroient rassemblés tous les départemens qui embarrassent un Hôpital, quand ils en font partie, tels que la boulangerie, la boucherie, le dépôt général du vin, l'apothicairerie générale, les basses-cours, la buanderie, les chantiers de bois, &c. Nous adopterons d'autant plus volontiers cette idée, que nous l'avons déjà consignée dans un Mémoire remis en 1772 à l'Administration spirituelle de l'Hôtel-Dieu.

Les cinq Mémoires de M. Tenon qui forment le premier volume de son ouvrage (car il nous promet la suite), sont très-intéressans. C'est le fruit des recherches qu'il fait depuis 20 ans. Quand on le lit, on voit qu'il a fallu prendre beaucoup de peine, & qu'on ne pouvoit, sans bien connoître les malades, juger de la nature des secours qui leur étoient nécessaires. Le zele seul de l'Auteur, n'eut-il que ce mérite, suffiroit pour lui attirer l'estime de ses lecteurs, mais il peut prétendre à d'autres sentimens.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]



ŒUVRES de Lucien, traduites du Grec d'après une copie vérifiée & revue sur six manuscrits de la Bibliotheque du Roi ; avec des notes historiques & littéraires, & des remarques critiques sur le texte de cet auteur. A Paris, chez Jean François Bastien, 1788. 6 vol. 8°.

ON a publié en différens tems plusieurs traductions françoises des œuvres de Lucien. Celle que donna d'Ablancourt en 1654, renferme tous les ouvrages de l'auteur grec. C'est elle que Ménage nommoit *la belle infidelle.* Quand à la beauté, les années la lui ont enlevée ; elle n'a conservé que l'infidélité. D'Ablancourt s'y est permis les plus grandes libertés : il a retranché des parties considérables de plusieurs morceaux de l'original, changé les allusions, les proverbes, les métaphores, fait de fréquens contre-sens, en un mot imité bien plus souvent que traduit.

Parmi les traducteurs modernes on peut distinguer M. le Franc de Pompignan & M. l'Abbé Massieu. Le premier a traduit plusieurs morceaux de Lucien à sa maniere, c'est-à dire, en s'attachant plus à flatter l'oreille par une prose harmonieuse, qu'à rendre séverement les pensées & l'expression de son auteur. L'autre, ne croyant pas qu'un tableau fidele des mœurs & du goût des grecs fut agréable à des lecteurs françois, a revêtu de nos habits modernes une belle statue grecque. On ne retrouve dans sa copie ni le costume ni l'élégance, ni le mouvement & l'expression du modele. Le nouveau traducteur apporte même de très-fortes raisons pour croire que M. l'Abbé Massieu a suivi la traduction latine plus souvent que le texte grec. Les erreurs de celle-ci se retrouvent dans la sienne, & même celles de l'imprimeur. Dans l'édition de Reitz on a omis par inadvertence une ligne entiere de la version latine (pag. 73), & cette ligne, quoique nécessaire au sens, est omise aussi dans la traduction de M. l'Abbé Massieu. Enfin « on n'y trouve, dit M. B., aucune remarque sur les difficultés que présente le texte : l'auteur n'a consulté aucun manuscrit ni aucun livre de critique. La plus grande partie de ses notes sont traduites de celles d'Hemsterhuis, de Gesner, de Dufoul, ou extraites de la Géographie de Danville & du Dictionnaire de Mythologie de Chompré. »

Ainsi une traduction de Lucien, auteur si digne d'être connu, manquoit à ceux qui ne savent point sa langue. M. B. ayant résolu d'entreprendre ce grand ouvrage, consulta un vieillard respectable qui lui représenta toutes les difficultés de l'exécution. « Y pensez vous, jeune homme, lui dit-il, ... quelle est votre témé-

rité de vouloir commencer par l'ouvrage le plus difficile ? connoissez vous l'auteur contre lequel vous prétendez lutter ? esprit, finesse, ironie délicate, érudition étendue & choisie, toutes les graces du style, voilà une partie des qualités que Lucien a réunies, & qu'il a su faire valoir par le secours de la langue la plus riche, la plus harmonieuse que les hommes ayent jamais parlée. Avez-vous espéré pouvoir les conserver en françois ? » Le sage vieillard lui remit ensuite sous les yeux tous les devoirs d'un traducteur en général, & de celui de Lucien en particulier, toutes les difficultés du travail ingrat qu'il alloit entreprendre, & les écueils qu'il devoit éviter : il éclaira le jeune homme sans lui persuader de renoncer à son projet, & nous croyons que la plupart de ses lecteurs lui sauront gré de sa persévérance.

Il n'a omis aucun des soins qui pouvoient rendre son travail exact, & utile aux savans en rectifiant le texte. Six manuscrits de la bibliotheque du Roi ont été collationnés, & lui ont fourni « un nombre prodigieux de leçons excellentes, le supplément de plus de vingt lacune du texte, & une foule innombrable d'atticismes. » Toutes ces variantes, corrections, additions & remarques critiques sur les différens textes seront comprises dans le sixieme volume. Les cinq premiers contiennent la traduction du texte grec avec les notes nécessaires pour l'intelligence des points d'histoire & de mythologie les moins connus. On y trouve des remarques critiques tant sur le texte que sur les fautes & erreurs des traductions précédentes. Ce détail donne déjà, quand à l'érudition, une idée très-avantageuse de l'ouvrage dont nous rendons compte. On voit que le traducteur n'a rien omis de ce qui pouvoit rendre solide la base de son travail : nous allons passer à la maniere dont il en a traité les ornemens, & en même tems dire un mot de l'auteur original & de son génie.

« Lucien naquit à Samosate ville de la Comagene, située sur les bords de l'Euphrate. Les divers événemens dont il parle dans ses écrits donnent lieu de croire qu'il a vécu sous les regnes de Trajan, d'Antonin le-pieux, de Marc Aurele, & peut-être sous le commencement de celui de Commode ; car Lucien parvint à un âge très-avancé. » Destiné par son pere à la sculpture, il abandonna cet art pour se livrer à l'étude des belles-lettres & de l'éloquence ; mais rebuté par la jalousie & le faux goût des orateurs de son tems, il obéit à l'impulsion de son génie qui le portoit aux réflexions philosophiques & à la satyre. Il voyagea dans l'Asie mineure, en Egypte, en Italie, dans les Gaules, & offensé de trouver par-tout la superstition & le charlatanisme des soi-disant philosophes, de ne voir

que des sages corrompus & corrupteurs, des dieux exemples de tous les vices, des prêtres organes de la plus grossiere imposture, il en fit sur-tout l'objet de ses satyres, les combattit avantageusement avec l'arme puissante du ridicule, & entremêla d'une saine morale ses traits quelquefois vehémens, mais le plus souvent enjoués. Il eut des imitateurs dans ce genre d'écrire, mais il n'a point eu d'égaux. Comme nous ne pouvons parler de tous ses nombreux ouvrages, nous allons parcourir les principaux, & faire connoître par quelques extraits le génie de l'auteur grec & la maniere de son traducteur.

Dans le dialogue intitulé, *Timon ou le Misantrope*, Timon se plaint à Jupiter même de ce que ses foudres sont impuissants. « O Jupiter, lui dit-il, protecteur de l'amitié & de l'hospitalité, toi qui présides aux sociétés & aux festins, qui fais briller les éclairs & entends nos sermens, conducteur des nuages & du brillant tonnerre, grande divinité à qui les poëtes dans leur enthousiasme donnent tant d'épithetes, sur-tout lorsqu'ils sont embarassés pour remplir la mesure, ... que sont devenus ces éclairs foudroyans, ce tonnerre qui faisoit tant de bruit; .... cette foudre si célebre, qui atteignoit de si loin, s'est éteinte tout à coup, je ne sais comment: elle est devenue si froide, qu'elle ne conserve pas, pour punir les méchans, la moindre étincelle de colere..... O valeureux fils de Saturne, exterminateur des géans & vainqueurs des Titans, quand cesseras tu de regarder avec autant de négligence ce qui se passe sur la terre; quand puniras-tu l'extrême scélératesse de ses habitans?.... Après avoir enrichi une foule d'Athéniens que j'ai tirés de la misere, après avoir secouru les indigens, & répandu avec profusion mes richesses sur mes amis, ces ingrats me méconnoissent aujourd'hui, parce que je suis devenu pauvre. Des gens que n'aguères j'ai vus soumis & tremblans à mon aspect, qui m'adoroient & attendoient en suspens le moindre signe de ma volonté, ne veulent plus me regarder.... S'ils m'apperçoivent de loin, ils se détournent & prennent une autre route..... Ils fuient à présent celui qu'ils appelloient leur sauveur & leur bienfaiteur. L'excès de mon infortune m'a confiné dans ce désert: revêtu d'un habit de cuir, je suis obligé de travailler à la terre, pour gagner quatre oboles par jour, & je me vois obligé de philosopher dans cette solitude avec mon hoyau. J'ai du moins l'avantage de ne plus voir la foule des méchans, jouir d'un bonheur qu'ils ne méritent pas: leur rencontre est en effet ce qu'il y a de plus funeste. »

Jupiter entendant ces plaintes demande à Mercure quel est donc cet homme que j'entends crier si haut en Attique? « il faut que ce soit un philosophe, car nul autre

n'oseroit tenir contre nous des discours aussi impies.

Mercure. Que dites-vous, mon pere ? Ne reconnoissez-vous pas Timon, cet homme riche, qui nous régaloit si souvent d'hécatombes entieres .... on croiroit qu'il a été la victime de sa bonté, & que sa philantropie, sa compassion pour les malheureux l'ont perdu; mais il ne doit attribuer son infortune qu'au mauvais choix qu'il a fait de ses amis, qu'à son peu de discernement qui l'empêchoit de voir qu'il rendoit service à des loups & à des corbeaux.

Jupiter convient qu'il auroit dû faire plus d'attention à Timon; mais, dit-il, les philosophes en se querellant font tant de bruit qu'ils m'empêchent d'entendre ceux qui m'adressent des prières.... A l'égard de ses indignes amis, j'examinerai une autre fois leur ingratitude, & je les en punirai, lorsque j'aurai fait raccommoder mon foudre dont j'ai rompu & émoussé deux grands rayons, en le lançant avec trop de vivacité contre le philosophe Anaxagore : cet impie vouloit persuader à ses disciples que les dieux n'existent point. Je voulus le punir mais je le manquai, parce que Périclès le couvrit de sa main. »

Jupiter ordonne à Mercure de conduire Plutus à Timon & de lui rendre ses richesses. Le messager des dieux obeit, & d'abord Timon refuse Plutus. Celui-ci se justifie en faisant voir que les richesses ne sont pernicieuses que par l'abus qu'on en fait. Le misantrope accepte ses dons, mais en protestant qu'il vivra dans une solitude aussi profonde que celle des loups. « Timon n'aura, dit-il, d'autre ami que lui-même; tous les autres hommes seront à ses yeux des ennemis & des insidiateurs..... S'il m'arrive seulement d'en appercevoir quelqu'un, ce jour sera pour moi un jour malheureux. Que les hommes soient à mon égard semblables à des statues de pierre ou d'airain : ne recevons aucun héraut de leur part; ne faisons jamais aucun pacte avec eux; que ce désert soit la borne qui nous sépare. » Dès que Timon a de l'or, les flatteurs accourent; il vient un parasite, un faux ami, un orateur, un philosophe, une foule d'hommes avides : le misantrope bat les uns & chasse les autres à coups de pierres. Ce morceau nous paroît être un de ceux où l'auteur montre le plus de génie, de force & de verve. Nous y avons remarqué un passage qui n'a été ni rectifié dans l'original ni expliqué par les traductions. L'orateur Déméas, voulant flatter Timon, lui dit *qu'il a taillé en pieces deux bataillons de Péloponnésiens.* Timon répond, πῶς; διὰ γὰρ τὸ μὴ ἔχειν ὅπλα, οὐδὲ προεγράφην ἐν τῷ καταλόγῳ. La version latine rend ce texte comme il suit : *qui tandem ? nam arma mihi deerant; inde conscribi cum cæteris non potui.* M. B. remarque avec raison que cette traduction n'est

pas admissible, & que ç'eut été une fort mauvaise excuse pour se dispenser de se faire écrire sur le catalogue que d'alléguer qu'on n'avoit pas d'armes. Il traduit donc, *comment cela ? je ne me suis jamais inscrit sur le catalogue, pour me dispenser de porter les armes.* Cette version est certainement plus exacte & plus raisonnable. Cependant il est difficile de croire que Timon fasse ouvertement un aveu qui a quelque chose de honteux, puisque tous les citoyens étoient obligés d'aller à la guerre chacun à leur tour. Il peut bien dire qu'il n'a jamais porté les armes, qu'il n'a point été inscrit, sans exposer en termes exprès les raisons qu'il a eues pour ne point se faire inscrire, & c'est ce qu'avec un léger changement de ponctuation le texte nous paroît exprimer πῶς; διὰ γὰρ τὸ μὴ ἔχειν ὅπλα; οὐδὲ ἐγεγράφην ἐν τῷ καταλόγῳ. *Comment cela ? est-ce donc en ne portant point les armes ? je n'ai jamais été inscrit sur le catalogue.*

Dans les dialogues des dieux l'auteur grec répand à pleines mains le ridicule sur les fables que le peuple trop crédule recevoit pour des vérités. Ils sont remplis d'esprit, de finesse, & faits d'une touche légere & facile. Dans le huitieme, Vulcain mandé par Jupiter, se présente au pere des dieux & lui dit : « Que faut-il que je fasse, Jupiter ? je viens, comme tu me l'as commandé, armé d'une hache bien affilée, & qui pourroit au besoin couper une pierre d'un seul coup.

Jupiter. Fort bien, Vulcain ; allons, fends moi la tête en deux avec ta hache.

Vulcain. Tu veux apparemment m'éprouver, & voir si je suis fou. Ordonnes moi ce que tu desires véritablement qu'on fasse pour toi.

Jupiter. Qu'on me fende le cerveau. Si tu ne m'obéis sur le champ, tu éprouveras une seconde fois toute ma colere ; mais songe à frapper de toute ta force. Allons, plus de retard ; je suis accablé par les douleurs de l'enfantement, qui me déchirent le cerveau.

Vulcain. Prends garde, Jupiter, que je n'aille faire un mauvais coup : la hache est aigue, & ne t'accouchera pas sans te faire répandre du sang, ni à la maniere de Lucine.

Jupiter. Frappe toujours, & ne crains rien ; je sais tout l'avantage qui m'en doit revenir.

Vulcain. C'est malgré moi ; mais je vais frapper. Que faire, lorsque tu commandes ?..... Qu'est-ce ceci ? Une jeune fille armée de toutes pieces ! O Jupiter ! tu avois là un grand mal de tête : il n'est pas étonnant que tu fusses prompt à entrer en colere, &c. C'est ainsi que Lucien présente sous le jour le plus ridicule les principaux points de la mythologie. Ces dialogues qui ont encore aujourd'hui beaucoup d'agrément, devoient en avoir infiniment davantage dans le

pays & le tems où le peuple regardoit ces fables comme des réalités, & où les prêtres dévouoient à la mort ceux qui n'avoient pas une foi aveugle.

Les dialogues des morts ont plus d'intérêt pour nous, parce que les objets y sont plus variés & que nous pouvons en faire des applications plus prochaines. L'auteur y attaque les conquérans, les princes, les orateurs, les philosophes sur-tout, & y répand ça & là de grands traits de morale & de véritable philosophie.

Dans le premier de ces dialogues Diogene invite Pollux qui doit retourner sur la terre à dire de sa part au philosophe Menippe de venir rire aux enfers des vices & des travers des hommes, d'y venir voir « les riches, les satrapes, les rois humiliés & confondus sans distinction dans la foule, ne se faire reconnoître qu'aux lamentations que ces efféminés, ces lâches poussent sans cesse, au souvenir des biens dont ils jouissoient sur la terre. « Quand aux riches, mon cher petit Pollux, dis leur ceci en mon nom; insensés, pourquoi gardez vous soigneusement cet or, & vous tourmentez vous à calculer vos usures. Pourquoi accumuler talens sur talens? bientôt il vous faudra descendre ici ne possédant qu'une obole. Dis au beau Mégille de Corinthe, à Damoxene, ce vigoureux athlete, qu'il n'est chez nous ni blonde chevelure ni regards lascifs, qu'on n'y voit point d'yeux noirs ni de joues colorées, que les attitudes nerveuses, les fortes épaules y sont inutiles, qu'enfin tout n'est ici qu'une poussiere. »

Pollux. Il ne me sera pas difficile de dire cela à des gens fiers de leurs forces ou de leur beauté. » Nous croyons qu'ici le texte est susceptible d'un sens un peu différent. Pollux a dit quelques lignes plus haut qu'il répéteroit aux riches ce dont Diogene le chargeoit pour eux. Il ajoute ici simplement qu'il s'aquittera de la même commission auprès *des forts & des beaux; οὐ χαλεπὸν οὐδὲ ταῦτα εἰπεῖν πρὸς τοὺς καλοὺς καὶ ἰσχυρούς. Il ne me sera point pénible de dire ces choses*, c'est-à-dire *je les dirai aussi volontiers & sans peine à ceux qui sont forts & à ceux qui sont beaux.*

Le cynique Ménippe descend aux enfers. Il y trouve Crésus, Midas & Sardanapale, qui regrettent leur or & leurs voluptés. Le philosophe leur dit qu'il ne cessera de les suivre & de rire de leur folie. Eh! quoi! répond Crésus, ce discours n'est-il pas un outrage?

Ménippe. Non; mais ç'en étoit un que votre conduite; ç'en étoit un de vouloir qu'on vous adorât; ç'en étoit un de prendre envers des hommes libres des airs insultants, sans jamais vous souvenir de la mort. Pleurez donc à présent, que vous voilà privés de tous vos biens... Pleurez, méchans, & moi je chanterai, en vous répé-

tant

tant sans cesse, *connois toi toi-même.* »

Dans le dixieme dialogue, Mercure & Ménippe examinent les morts qui montent dans la barque. Quel est, dit le dieu, cet homme au maintien grave, à l'air arrogant, aux sourcils froncés? Il paroît plongé dans des réflexions profondes. D'où vient qu'il est vêtu d'une longue robe?

Menippe. C'est un philosophe, Mercure, ou plutôt un fourbe rempli d'impostures. Fais le dépouiller, & tu verras cachées sous son habit des choses assez risibles.

Mercure. Commence par déposer ce maintien; tu quitteras ensuite le reste. O Jupiter, que de forfanterie il porte avec lui! Que d'ignorance, que d'amour pour la dispute! Que de vaine gloire, de question embarassantes, d'argumens hérissés, de pensées entortillées! Mais voici encore une foule de travaux inutiles, de frivolités, de sottes minuties. Eh! j'apperçois aussi de l'or, de la volupté, de l'impudence, de la colere, de l'orgueil, de la mollesse: elles ne m'ont point échappé, quelque soin que tu ayes pris de les cacher. Quitte donc tes mensonges, ton arrogance, cette opinion de valoir mieux que les autres.

Ménippe. Il porte encore sous l'aisselle une chose fort pesante.

Mercure. Qu'est-ce que c'est, Ménippe?

Ménippe. La flatterie, Mercure; elle lui fut pendant sa vie d'une grande utilité.

Mercure. Qu'on leve l'ancre.... Qu'avez vous à pleurer, insensés, & sur tout ce philosophe?

Le philosophe. C'est, Mercure, que je croyois l'ame immortelle.

Ménippe. Il en a menti. La véritable cause de son chagrin est bien différente.

Mercure. Qu'elle est-elle?

Ménippe. Il pense qu'il ne fera plus de splendides festins, qu'il ne sortira plus la nuit à l'insu de tout le monde, enveloppé dans son manteau, pour courir les lieux de débauche; il n'en fera plus accroire tous les matins aux jeunes gens crédules dont il recevoit l'argent pour le prix de sa prétendue sagesse. »

Cependant Lucien rend justice aux véritables philosophes: dans l'entretien de Diogène & de Cratès au sujet de deux hommes riches qui espéroient hériter l'un de l'autre & moururent le même jour, Diogene dit à Cratès: « Nous étions bien éloignés de former à l'égard l'un de l'autre un projet semblable. Jamais je ne souhaitai qu'Antisthène mourut pour hériter de son bâton: cependant il en avoit un vigoureux, fait d'olivier franc. Et je ne pense pas que tu ayes jamais desiré ma mort, pour posséder mes biens; je veux dire mon tonneau, & ma besace qui contenoit deux chæniques de pois chiches.

Cratès. Je n'avois pas besoin,

non plus que toi de faire de pareils vœux Ce qui nous étoit nécessaire, nous l'avions hérité, toi d'Antisthène & moi de toi. Cet héritage étoit préférable à l'empire des Perses, & mille fois plus noble.

Diogène. Et c'étoit ?

Cratès. La sagesse, la modération, la vérité, la franchise, & la liberté. »

Dans un autre dialogue, Alexandre, Annibal, & Scipion se disputent la prééminence. Les deux premiers parlent en rhéteurs, & l'on voit bien ici que Lucien n'étoit point homme de guerre. S'il l'eut été, il auroit prêté de meilleures raisons à ces deux grands capitaines. Scipion parle avec briéveté : « Je le cede, dit-il, à Alexandre, mais je l'emporte sur Annibal » & Minos confirme cette décision. M. B. pense qu'elle pourra ne pas paroître équitable à tous les lecteurs : il en est, dit-il, qui croiront qu'il a fallu plus de talens pour traverser les Gaules, soumettre ses peuples guerriers, les engager à la conquête de l'Italie, franchir les Alpes, contenir des soldats indisciplinés, combattre & vaincre des Romains, que de subjuguer, en courant, l'Asie déjà vaincue par sa mollesse. » Ce qu'a fait Annibal est d'un homme de génie, patient, opiniâtre, connoissant les hommes & sachant les employer; fécond en ressources, en ruses & en stratagèmes, mais inférieur à Scipion dans la tactique & l'art de la guerre. Pour Alexandre, ce n'est point en courant qu'il a subjugué l'Asie. Il a formé, suivi & exécuté avec la constance du guerrier le plus consommé dans son art le plus grand plan de guerre que l'on ait jamais conçu, & il a déployé autant de science que Scipion dans la tactique particuliere. Ainsi le jugement de Scipion & de Minos ne nous paroît pas sans fondement.

Lucien n'est pas toujours ingénieux, toujours juste dans ses raisonnemens : l'esprit satyrique l'emporte quelquefois hors de la juste mesure de la raison & du goût; M. B. different des traducteurs qui admirent tout dans leur auteur, en convient de bonne-foi & le fait souvent remarquer. Le dialogue XVIII entre Menippe & Mercure est une preuve de ce que nous venons de dire. Menippe demande à voir les beaux garçons & les belles femmes. « Regarde de ce côté, lui dit Mercure ; à ta droite est Hyacinthe, Narcisse, Nirée, Achille; voilà Tiro, Helene & Leda.

Menippe. Je ne vois que des os, des crânes, des squélettes dépouillés de leurs chairs.

Mercure. Ce sont là cependant les merveilles que tous vos poëtes admirent.

Menippe. Mais montre moi Helene; car je ne saurois la reconnoître.

Mercure. Tiens, c'est ce crâne-là. »

Toutes ces idées sont hideuses & dégoutantes. Le sens en est faux, puisque ce n'est pas dans cet état

que les poëtes les présentent, & la morale n'en est pas moins fausse pour ceux qui, tels que Lucien, & la plupart des anciens philosophes, ne sont pas bien persuadés des récompenses d'une autre vie. Si la beauté n'est, comme il le dit, qu'une fleur passagere, sa durée est relative à celle de notre vie, & dans la supposition que nous n'ayons que celle-ci, le mépris des fleurs qui l'embellissent seroit une folie.

Lucien a un autre défaut, celui de ramener souvent les mêmes idées. Il ne parle point des philosophes, sans rappeller le bâton & la barbe & la besace : le tombeau de Jupiter en Crete reparoît dans vingt endroits. On vient de voir ce qu'il dit de la dépouille mortelle des hommes. Ailleurs Menippe dit à Nirée : « Tu n'est pas le plus beau des mortels rassemblés aux enfers ; vos deux squélettes, (de Nirée & de Thersite), sont parfaitement semblables. Ton crâne ne differe de celui de Thersite qu'en ce qu'il en plus fragile, car il est mou & n'a rien de viril. » Plus loin Diogène dit à Mausole : « Je ne vois pas en quoi ton crâne pourroit obtenir sur le mien quelque préférence. Tous deux sont chauves & nuds ; nous avons perdu les yeux, nos nez sont camus. » Quelquefois il répete exactement la même pensée qu'il vient d'énoncer. Dans le *songe*, où il feint que la sculpture lui apparoît & lui parle, « je ne me souviens plus, dit-il, de ses paroles ; la plupart sont sorties de ma mémoire. »

Cependant avec ces défauts & malgré quelques longueurs, Lucien plait & intéresse. Vif & serré dans le dialogue, il développe ses pensées avec ordre & netteté dans les narrations étendues : par exemple dans celles qu'il fait des impostures d'Alexandre d'Abonotéchie, voici comment il peint ce fourbe. « Quand on rassembleroit toutes les calomnies odieuses que l'on a semés contre Pythagore, & auxquelles je ne crois nullement, on n'auroit pas la plus légère idée de la fourberie d'Alexandre. Figure-toi le caractere le plus versatile, le plus fécond en mensonges, en ruses, en parjures ; un génie ardent, toujours occupé de mauvais desseins, qui se ploie à tout, audacieux dans ses entreprises, patient dans les travaux, & capable de tout supporter pour les faire réussir. Il avoit l'art de persuader & de s'attirer la confiance. Imitateur hypocrite de la vertu, il feignoit d'avoir des vues contraires à ses véritables desseins, & qui conque le voyoit pour la premiere fois, le croyoit le meilleur, le plus doux, le plus véridique, le plus modeste des hommes. » L'auteur dévoile dans ce morceau les impostures de ce fourbe qui dans tous les pays a eu tant de modeles & d'imitateurs.

Lucien avoit trop de jugement pour ne pas sentir le vuide des

idées philoſophiques ſur les cauſes premieres. Il en parle ainſi ſous le nom de Menippe. « Dès que j'eus commencé à réfléchir ſur la vie humaine, je trouvai bientôt que les choſes d'ici bas étoient peu ſtables, ridicules & viles. Je veux dire, les richeſſes, les dignités, la puiſſance; & plein de mépris pour ces objets dont je regardois la recherche comme un obſtacle à l'étude de ceux qui ſont vraiment dignes de nos empreſſemens, j'eſſayai de lever les yeux & de contempler cet univers. Mais je tombai dans un grand embarras, quand pour la premiere fois je conſidérai ce que les philoſophes appellent le monde. Je ne pouvois comprendre comment il avoit été formé, ni quel en avoit été l'ouvrier, s'il avoit eu un commencement, & s'il devoit avoir une fin. En examinant ſes différentes parties, mon incertitude redoubloit encore.... Dans la perplexité où ſe trouvoit alors mon eſprit, je penſai que c'étoit des philoſophes que je pouvois apprendre tous ces phénomènes: j'imaginois qu'il leur ſeroit facile de m'en expliquer les véritables cauſes. En conſéquence je choiſis ceux qu'une phyſionomie auſtere, un viſage pâle, garni d'une barbe large & touffue, me portoient à croire les plus habiles.... Je me remis donc entre leurs mains, moyennant une groſſe ſomme d'argent dont je payai partie ſur le champ, & promis l'autre quand ils m'auroient fait parvenir au faite de la philoſophie. Je demandois qu'ils m'appriſſent à diſſerter avec facilité ſur les phénomènes du ciel, qu'ils me fiſſent connoître l'ordre & l'arrangement de l'univers. Mais, bien loin de diſſiper mon ancienne ignorance, ils me jetterent dans une incertitude encore plus grande, en ne m'entretenant que de *principes*, de *fins*, *d'atômes*, de *vuide*, de *matiere*, *d'idées*, & de mille autres termes barbares dont ils m'étourdiſſoient tous les jours. Mais le plus embaraſſant pour moi étoit que la doctrine de l'un ne s'accordoit nullement avec celle de l'autre, que leurs opinions ſe combattoient & étoient diamétralement oppoſées: tous vouloient cependant me perſuader, & chacun d'eux s'efforçoit de m'attirer à ſon ſentiment particulier. » Cette différence d'opinions fait le ſujet d'un autre dialogue intitulé: *du choix des ſectes*.

Les ouvrages de Lucien ne ſont pas moins inſtructifs qu'ils ſont amuſans. On y trouve des détails très-intéreſſans ſur les mœurs de ſon tems, & en les comparant aux nôtres, on voit que l'homme eſt toujours le même, & ne differe que par quelques formes extérieures. En liſant par exemple le *menteur d'inclination ou l'incredule*, on croiroit entendre les rêves des meſmeriſtes, martiniſtes, ſvédenborgiſtes, & autres pſeudologiſtes! Une traduction, telle que celle de M. B. eſt donc un ouvrage

précieux pour notre littérature. Les extraits étendus que nous en avons donnés peuvent faire juger de ſa maniere. Son ſtyle eſt clair, ſimple, & facile, ſur-tout dans les morceaux d'une certaine étendue. Nous ne pouvons que loüer ſon exactitude à rendre le texte, & à marquer dans les notes les endroits dans leſquels il a été obligé de s'en éloigner. Ses notes remplies d'érudition, ſans ſurabondance, rappellent les traits d'hiſtoire indiqués dans l'original; elles en éclairciſſent les endroits obſcurs ou défectueux & quelquefois très-heureuſement. Il n'a point traduit en entier *Lucius ou l'âne*, piece très-libre, ſans objet, & qui vraiſemblablement n'eſt pas de Lucien. Il a omis en entier le Lexiphanès & le Solœciſte, deux pièces qui ne concernent que la langue grecque, & ne ſont qu'un tiſſu de jeux de mots, & d'expreſſions anciennes & fautives que l'uſage avoit réprouvées. Les cinq premiers volumes contiennent tous les autres ouvrages de l'auteur grec, ou qui lui ſont attribués, & un index très étendu. Le ſixieme renfermera des remarques critiques ſur les différens textes de Lucien.

Il y a bien des auteurs qui s'énorgueilliroient d'un pareil travail : cependant M. B. nous dit dans ſa préface, avec la modeſtie d'un vrai ſavant : « J'avois réſolu de différer encore de quelques années la publication de cet ouvrage; je ſentois combien il avoit beſoin d'être muri par le tems & par l'étude. Une circonſtance particuliere m'a obligé de le livrer à la preſſe : il falloit ou le publier en ce moment, ou l'enſevelir pour toujours dans les ténebres. J'ai balancé quelque tems, & l'amour-propre l'a emporté ». L'amour-propre, quelquefois utile, l'a été dans cette occaſion : on auroit beaucoup perdu ſi cette eſtimable traduction avoit été condamnée à l'oubli; *quelques ombres, quelques défauts ne déparent point une belle :* puiſque l'auteur y apperçoit de légeres imperfections, il pourra les faire diſparoître dans une ſeconde édition. Nous croyons qu'elles ſont principalement dans la partie du dialogue. Le ton nous en a paru quelquefois plus familier & moins élégant que celui du texte. Il nous ſemble que ces expreſſions, *mon cher, mon brave, le brave homme, cette belle enfant, petit inſolent*, ſont plus populaires que ces mots grecs : ὦ φίλτατε, ὦ γαθὲ, ὦ βέλτιστε, τὴν παῖδα, τὴν καλὴν, ὑβριστής. Quelquefois peut-être M. B. voudra rendre davantage figure pour figure. Le ſtyle d'un auteur auſſi ingénieux que Lucien eſt toujours très figuré. Dans un des endroits du ſonge, le texte porte : *c'eſt de-là qu'eſt parti Phidias*. Le traducteur le remarque, & y ſubſtitue : *c'eſt l'habit que portoit Phidias*. Nous avouons que l'autre expreſſion nous paroît préférable, parce qu'elle conſerve la figure de l'original. Le mot qui ſuit exprime

tré en Amérique : ils mettent au rang des fables ce que Platon dit de l'Isle Atlantique : ils citent Aristote, qui dit que les Carthaginois firent des découvertes fort au loin derriere les colonnes d'Hercules, où ils connurent une Isle très-étendue, fertile, mais inhabitée, & qu'ils ne voulurent pas permettre à leurs propres sujets de s'y établir, qu'ils s'opposerent également à ceux des Tyriens qui vouloient fonder une Colonie dans une Isle nouvellement découverte, que quelques-uns croient être S. Domingue.

Comme les Américains vivent dans les forêts, & qu'ils n'ont rien écrit, l'Histoire de l'Amérique ne peut concerner que les Nations Européennes qui s'y sont établies; on donne en conséquence l'Histoire de la découverte de ce vaste continent, celle de nos conquêtes; détails qui nous sont connus par une infinité d'ouvrages : on y trouve l'énumération de toutes ces hordes de Sauvages, & leur maniere barbare de vivre; nous en exceptons le Mexique & le Pérou, habités par des Nations plus policées, & où il s'étoit formé deux Empires puissans qui avoient conservé, par le moyen d'une écriture très imparfaite, à la vérité, une idée de leur Histoire.

Le Mexique, suivant la tradition de ses Habitans, fut d'abord habité par un Peuple barbare & sauvage, qui ne connoissoit ni loix, ni société ; il en fut chassé par un autre Peuple barbare. Ce dernier, que l'on nomme les Navatlacas, divisé en sept Tribus, habitoit anciennement dans des contrées situées entre le 13 & le 14e. degré de latitude nord ; on croit que ce fut vers l'an 820 qu'il vint dans le pays appellé Mexique. Cette émigration se fit à plusieurs reprises, & la premiere Tribu vint s'établir auprès du grand lac de Mexico, vers le commencement du 10e. siecle. La septieme Tribu n'arriva qu'environ 3 siecles après. Mais ces différentes époques sont fort incertaines. Les Prêtres de cette derniere établirent des loix religieuses & civiles, on choisit un Roi, & depuis ce tems, qui n'est point déterminée, les Mexicains formerent un peuple doux, modéré & soumis à son souverain. On compte neuf Rois depuis la fondation de cet Empire, jusqu'à sa destruction par les Espagnols. Cette histoire qui n'est fondée que sur des traditions orales, ne fournit presque aucun détail sur chaque regne. Ainsi l'Histoire des Peuples Américains, proprement dits, se réduit à quelques pages. Ces Mexicains avoient dressé un Calendrier, sur lequel, par le moyen de quelques caracteres hiéroglyphiques, ils indiquoient les principaux événemens ; ce qui formoit des especes d'annales, com-

posées de signes simples & grossiers, qui soulageoient la tradition ora e.

L'Histoire des Péruviens n'est ni plus claire, ni plus détaillée, ni plus certaine : les ancêtres de ces peuples étoient des sauvages qui n'étoient distingués des brutes que par la parole & la figure humaine. Ils regardent le soleil comme leur premier pere. Mango Capac, qui se disoit son fils, leur donna des loix, peut-être environ 400 ans avant l'arrivée des Espagnols. On compte treize Incas ou Empereurs qui ont gouverné le pays jusqu'à cet événement.

Cette Histoire de l'Amérique est précédée d'une description assez étendue de cette partie du monde; c'est une addition des nouveaux traducteurs dans les deux volumes 74 & 75. Après avoir donné une idée générale des voyages faits par les Espagnols, pour découvrir l'Amérique, on rapporte l'Histoire du Mexique & du Pérou, & celle de tous les établissemens des Espagnols & des Portugais, particuliérement en Californie, dans le nouveau Mexique, la Floride, &c.

De toutes les Nations de l'Amérique, les habitans du Mexique & du Pérou sont les seuls qui aient inventé l'art de transmettre leurs idées par des symboles qui, quoique très imparfaits, prouvent le génie de ces deux Nations : les Mexicains se servoient de peintures & de signes hiéroglyphiques ; les Péruviens, de bandelettes de différentes couleurs, ce qu'ils appelloient *quippos*. Ces deux Peuples se sont formés en société, ont admis des loix & un gouvernement politique & militaire. Les Californiens n'ont point connu l'écriture, & de même que la plupart des autres Indiens, ils sont d'une insensibilité qui dégénere en stupidité. Toute cette Histoire de l'Amérique est curieuse & intéressante, mais connue d'ailleurs par une infinité d'autres ouvrages ; ce qui nous oblige à ne pas nous étendre, d'autant plus encore qu'on a publié de celui-ci, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, différentes éditions & traductions faites en Angleterre, en Hollande, &c. Les tomes 76, 77 & 78 paroissent, & nous en rendrons compte dans un autre volume de notre Journal.

[*Extrait de M. de Guignes.*]



Lettres Américaines dans lesquelles on examine l'origine, l'état civil, politique, militaire & religieux, les arts, l'industrie, les sciences, les mœurs, les usages des anciens habitans de l'Amérique; les grandes époques de la nature, l'ancienne communication des deux hémispheres, & la derniere révolution qui a fait disparoître l'Atlantide. Pour servir de suite aux Mémoires de D. Ulloa. Par M le Comte J. R. Carli, Président Emérite du Conseil Suprême d'Economie publique à Milan, & Conseiller privé d'Etat de Sa M. Impériale & Royale; avec des observations & additions du Traducteur. A Boston, & se trouve à Paris, chez Buisson, Libraire, rue Hautefeuille, hôtel de Coëtlosquet, n°. 20. Deux volumes in-8°. de 500 pages chacun.

Les anciennes révolutions du globe dont nous voyons des vestiges, ont frappé de tout tems les Philosophes: des poissons sur les montagnes, des couches de coquillages au milieu des plaines, sur les flancs des côteaux, des volcans même; des corps marins, des hommes pétrifiés dans des rochers énormes, des couches alternatives de produits marins & fluviatiles, entre lesquelles sont des couches d'argile ou de marne; des quadrupedes trouvés en terre à des profondeurs considérables, des forêts entires absorbées, réduites en charbon, ou pétrifiées en partie sous des bancs de pierres ou des couches de différentes terres, des chaînes immenses de montagnes, qui la plupart ont été des volcans qui sont éteints en partie ou se rallument de tems en tems, ou fument par intervalles; des îles entieres sorties subitement du sein de la mer, d'autres qui ont disparu aussi promptement, tous ces phénomenes effrayans ont persuadé à ces hommes éclairés qu'il avoit fallu des siecles sans nombre pour avoir réduit le globe à l'état où ils le voyoient. Mais c'est la derniere de ces révolutions qui nous intéresse le plus, & c'est celle que M. le Comte Carli entreprend d'examiner, en y employant les ressources de l'érudition, de la fable, de l'histoire, de la physique & de l'astronomie.

L'état ancien de l'Amérique & sa population primitive, sont les deux points d'où il part pour arriver à ce but; il entre dans les plus grands détails sur ces deux points; ce vaste continent n'est plus chez lui cette terre nouvelle où l'on prétend mal à propos que les Espagnols ne trouverent que des bois, des marais, des lacs ou des terreins arides, stériles, habités par des barbares, sans loi, sans principes de morale; c'est dans les relations authentiques que puise M. Carli, pour réfuter les songes

ou les impostures de Paw, contre lequel les gens instruits, dit le Traducteur, se sont élevés. On y voit, à l'arrivée des premiers conquérans & d'après leur témoignage même, plusieurs grands corps civils, gouvernés par principes, & dont la législation, à plusieurs égards, étoit préférable à celle des Européens. La terre n'y est ingrate que pour ceux qui ne la cultivent pas; le Mexique & le Pérou surtout, étoient embellis, enrichis de toutes les productions de la nature & de l'art, l'industrie y étoit poussée aussi loin que l'exigeoit le bonheur des hommes réunis en société; ce ne sont point ces peuples lâches, foibles, pusillanimes que Paw a imaginés dans son cabinet, le Mexicain y avoit une Astronomie, un Calendrier mieux réglé que ceux de l'Europe, & l'on demeure vraiment étonné quand on en apperçoit les combinaisons. L'Astronomie du Mexique a particuliérement mérité l'attention de M. Carli, & le savant Traducteur y a ajouté des remarques intéressantes; enfin le premier volume est employé à faire voir des rapports manifestes entre les usages des Américains & ceux des anciens peuples de l'Europe.

L'Auteur ne pouvoit déterminer l'époque de la derniere révolution du globe, sans faire la comparaison des différentes théories religieuses des deux continens; les Espagnols ayant cru trouver en Amérique des restes défigurés du christianisme, il s'agissoit de savoir jusqu'à quel point cela étoit vrai, & quelles inductions cette analogie pouvoit fournir: on y trouve le baptême, la circoncision, la communion sous les deux especes, la confession, la pénitence, la tonsure religieuse & autres rits religieux qui paroissent en effet rapprocher les théories de quelques peuples Américains de celles de nos contrées. M. Carli s'arrête sur tous ces points, le Traducteur tantôt confirme ses conjectures, & tantôt les rectifie, mais l'un & l'autre marquent toujours le plus grand respect pour la religion.

Le feu du soleil étoit ralllumé tous les ans au Pérou, avec un miroir ardent, à l'équinoxe de Mars, comme les Vestales le rallumoient à Rome le même jour; nous rallumons aussi le feu des lampes des églises à la même époque, cela donne lieu à M. C. de dire quelques mots de l'ancien usage des verres catoptriques & dioptriques, & d'examiner l'article de l'antiquité des télescopes, sur lesquels M. Bailly n'avoit presque rien dit dans sa grande & belle Histoire de l'Astronomie; M. de Villebrune le critique sur plusieurs points, il y a ajouté deux lettres sur le déluge de Deucalion, & sur la fête des eaux dont nous avons conservé l'usage dans l'eau-bénite. Il montre dans la seconde de ces deux lettres, que l'électricité étoit connue de la plus ancienne date,

de même que l'usage des paratonnerres.

Les annales, dit Pline, nous apprennent que, moyennant certaines cérémonies sacrées & des prieres, on pouvoit forcer la foudre de tomber; au moins obtenir qu'elle tombat, (Pline, Liv. II, Chap. LIII) Il confirme ensuite ce récit par Tite-Live, & montre, par des détails, combien ces opérations étoient cachées sous le voile du mystere; Séneque parle de même. L'art des paratonnerres, destinés à soutirer la foudre, étoit connu de la plus haute antiquité, dont l'Histoire Grecque fasse mention. Voici un fait rapporté par Ctésias; Photius nous a conservé de cet Historien un fragment qui se trouve imprimé à la fin d Hérodote, & dont voici un passage concernant le fer qui est au fond de cette fontaine, & dont Ctésias dit avoir eu deux épées, l'une du Roi, l'autre de Parysatis mere du Roi; or il dit concernant ce fer que lorsqu'il est fiché en terre, il détourne les nuées, la grêle & les foudres, (prestéroon); car ce mot désigne la foudre, & non la tempête, comme les Traducteurs anciens l'ont rendu.

On trouve ici une lettre de M. de Villioson au sujet de la connoissance qu'on avoit eue de l'Amérique avant le voyage de Colomb, & de l'existence des maladies vénériennes en Europe avant cette époque. M. Carli observe qu'il en est parlé dans l'Ecriture, dans Pline, dans Martial; les soldats d'Attila, selon une très-ancienne chronique de Misnie, citée dans les Commentaires de Léipsic, infecterent (en Allemagne) de maux vénériens toutes les femmes dont ils jouirent, de sorte qu'elles en moururent toutes. Gérard de Cremone, dont l'Auteur a vu quatre manuscrits, deux du Roi, deux de Saint-Victor, dans son Commentaire sur le Viatique du savant Moine Constantin, parle des bubons, des chancres, d'écoulemens purulens, d'ulceres rongeans aux parties génitales, il vivoit du 11e. au 12e. siecle. Constantin étoit plus ancien, Guy de Chauliac, Brunnus, Bertapalia, Hugo, parlent des mêmes ulceres. Il en est de même de Henri d'Hermondaville, sous Philippe Auguste, Arnaud de Villeneuve, comme on le voit dans leurs Ouvrages manuscrits à la Bibliotheque du Roi.

L'Auteur examine en détail comment a pu se faire la séparation des deux continens. Il n'est pas possible que les anciens peuples de l'Amérique aient passé dans notre hémisphere, en supposant leur continent séparé du nôtre tel qu'il l'est actuellement, par une vaste mer, il présume que le bassin qui forme cette barriere s'y est introduit par quelque grande révolution, & que c'est celle dont la mémoire s'étoit conservée dans les Archives de l'Egypte. Il y auroit donc eu entre l'Amérique & notre continent, une terre de très-grande

etendue, les îles que la mer baigne dans cet intervalle, font certainement des cimes de montagnes qui en furpaffent le niveau, ainfi on y conçoit facilement un vafte pays, exiftant il y a peut-être plus de fix mille ans, qui comprenoit les Açores, l'île S. Hélene, &c.

Ce continent auroit été plus grand que l'Afrique & une grande partie de l'Europe prifes enfemble, car il auroit eu quatre-vingt degrés en latitude moitié auftrale, moitié feptentrionale; or cet efpace n'a pas moins de 4800 milles marins, à foixante par degré. Les peuples de ce grand continent confinoient autant à l'Afrique & à l'Europe, qu'à l'Amérique fi nous en exceptons un petit efpace de mer que nous pouvons fuppofer de chaque côté, puifque les anciens nous le repréfentent comme une île immenfe autour de laquelle on voyoit quelques autres petites îles. C'eft ainfi que l'on comprend comment les peuples que les anciens ont appellé Atlantides ont en partie paffé en Afrique & en Europe, où ils ont apporté les connoiffances aftronomiques & différens ufages, qui s'y font plus ou moins confervés; nous les voyons auffi facilement retourner en Amérique par la même voie, & nous expliquer l'énigme de cette analogie que nous avons apperçue entre les connoiffances des deux hémifpheres.

L'Auteur répond à toutes les objections, il s'appuie beaucoup de l'Atlantide Platon, quoique beaucoup de favans l'aient regardé comme une allégorie; il emploie toutes les obfervations de l'hiftoire naturelle pour prouver que les mers Atlantique & Méditerrannée font l'effet d'une nouvelle révolution du globe, & les traditions de l'antiquité à ce fujet, fur-tout à l'égard de la fubmerfion qui fuivit la rupture des terres, qui réuniffoient l'Afrique & l'Europe au Détroit de Gibraltar.

Il entreprend de prouver que cette révolution a pu être produite par l'approche d'une cômete & il choifit celle de 1759 dans une de fes aparitions, environ 4000 ans avant Jéfus-Chrift; elle n'eft pas à la vérité du nombre de celles que M. de la Lande a fait remarquer comme pouvant approcher de la terre, mais les orbites des cometes font fujettes à des déplacemens qui peuvent les rapprocher.

Si, après toutes ces réflexions, vous perfiftez, dit-il, à croire, comme M. du Séjour, que le danger, que nous pourrions craindre d'une comete, foit un infiniment petit du fecond ordre, & qu'ainfi aucun de ces corps, connu ou inconnu, ne peut fenfiblement nuire à l'ordre de notre fyftême, il faudra conclure que le globe de la terre a toujours fubfifté dans le même état depuis la création, quelle que foit la durée des fix jours de Moyfe, foit de milliers d'années comme le trouve M. de

Buffon, soit de vingt-quatre heures ordinaires. Mais, en même tems, il ne faut plus ouvrir le sein de la terre, ou ne plus jetter les yeux sur les témoins qu'elle renferme, la mer n'aura plus occupé longtems les plus hautes montagnes de notre hémisphere, pour y déposer ces couches immenses de corps marins, ces os, ces restes de poissons énormes qu'on y trouve entassés en masses considérables. On regardera un crocodile trouvé à cinq cents pieds en terre comme un jeu bizarre de la nature; les végétaux des Indes pétrifiés dans nos climats, seront un pur effet d'une vertu plastique, dont la nature dirige les opérations selon ses caprices; des couches de coquillages marins, déposés sur des laves volcaniques, seront aussi les produits du feu, & les volcans auront stratifié à leur gré plusieurs fois ces couches, en les entremêlant les unes sur les autres avec la plus parfaite combinaison. On aura recours à toutes sortes de raisons anti-physiques, pour prouver que les éléphans pouvoient vivre en Allemagne, en Sibérie, en France, & y laisser leurs dents, leurs os, tantôt sur terre, tantôt à des profondeurs considérables. Le déluge de Noé n'a pu produire ces phénomenes, puisque les végétaux n'en avoient même pas assez souffert pour périr; la colombe lui apporta une branche d'olivier, symbole de la paix faite entre le créateur & les créatures qu'il avoit épargnées; où l'avoit-elle arrachée, sans doute à un arbre qui étoit resté sur pied; Moyse ne nous disant pas que la terre ait éprouvé aucune convulsion interne, aucun déchirement, quoique plusieurs Poëtes l'aient imaginé, nous ne devons pas le supposer. Ainsi les eaux du déluge n'ont pu porter tous ces corps marins à des profondeurs aussi considérables que celles auxquelles on les trouve, sur-tout entre plusieurs couches de laves volcaniques. Enfin il faudra accumuler absurdités sur absurdités, pour expliquer les traditions constantes de toute l'antiquité qui paroissent d'accord avec l'état du globe & avec les observations astronomiques.

Nous nous contentons de rapporter le systême & le résultat de M. le Comte Carli, sans prétendre donner un avis même sur l'usage qu'il fait de l'Astronomie. Une des lettres est employée à critiquer l'Histoire de l'Amérique de Robertson. Il trouve que cet Auteur est souvent en contradiction avec lui-même; par exemple il insiste sur le caractere & la foiblesse des peuples sauvages de ce continent, comme s'il n'y avoit de tels individus qu'en Amérique, & il oublie, pour faire sa cour à Paw, que presque toute l'Afrique, une partie de l'Asie & de l'Europe, nous en présentent encore tant d'exemples; il avoit cependant indiqué dans le livre précédent, la valeur des peuples du Darien, de

l'Yucatan, de la Floride qui ont massacré tant d'Espagnols ; il assûre, dans ce même livre, qu'on ne vit aucun Américain estropié, contrefait ; que tout le monde admira la symétrie, la perfection de leur figure, qu'ils sont exempts de toutes les maladies qui affligent les Nations civilisées. Enfin il emploie un article entier pour prouver leur courage dans toutes les occasions qui demandent des efforts extraordinaires, il dit qu'ils attaquent l'ennemi avec une bravoure qui leur fait mépriser tous les dangers & la mort même ; il prouve, contre Paw, que la constance & l'intrépidité avec laquelle ils souffrent les tourmens les plus cruels, n'est pas, chez eux, un effet de foiblesse & d'insensibilité, mais d'un vif sentiment d'honneur, d'une magnanimité héroïque, à laquelle les Nations civilisées n'ont encore pu parvenir avec le secours de la philosophie. Comment accorder cette contradiction !

Je ne sais pourquoi, dit M. C., Robertson ignore que les professions étoient héréditaires au Pérou, comment il n'a pas apperçu, dans les détails des monumens originaux l'enchaînement de toutes les parties du systême civil & politique, systême qui prévenoit les besoins de chaque individu, & ne lui laissoit desirer rien de ce qui lui étoit nécessaire ; enfin Robertson n'a rien vu de tout ce que j'ai recueilli & combiné sur les notions éparses que m'ont fournies les Auteurs originaux Ces notions m'ont présenté le tableau du plus beau gouvernement, du seul même qui ait jamais été en vigueur sur le globe, pour le bonheur des sujets, encore plus que pour celui du Souverain, à moins qu'un Souverain ne fasse vraiment son bonheur de celui de ses sujets. En pareil cas, il est le premier heureux, mais le premier heureux en ce sens, n'a jamais existé qu'au Pérou. Il n'est donc pas étonnant que Robertson ayant voulu méconnoître, ou ayant ignoré cette base du Gouvernement Péruvien, ait conclu qu'on ne pouvoit regarder cet état comme celui d'une Nation civilisée, quoi qu'il y ait vu des arts encore plus perfectionnés que ceux du Mexique, de beaux édifices, de grands chemins qui subsistent encore en plusieurs provinces malgré la paresse ou plutôt l'inertie des propriétaires actuels L'Auteur termine son septieme livre par les détails relatifs à la Californie, au Chili, & aux autres établissemens Espagnols.

Nous avons parlé de l'usage que M. le Comte Carli fait de l'Astronomie dans cet ouvrage, il y revient dans un Epitre au P. Fontana, où il lui propose tous ses doutes sur la partie Astronomique de son livre, & où il donne lui même un extrait de son systême & de ses preuves.

Si je ne considérois, dit-il, que la partie historique, j'oserois espérer du public un accueil favo-

rable, car j'y ai rassemblé un grand nombre de notices importantes, & je les ai combinées de maniere à présenter, pour la premiere fois, le tableau le plus vrai, le plus exact qu'on ait jamais vu du grand continent de l'Amérique, tant à l'égard du caractere des habitans que des usages, des rits religieux, des arts & des connoissances de ces Nations que la barbarie & l'avarice des Européens ont presque totalement détruites. Il me semble que l'analogie qu'il y a entre les anciens peuples de ce continent & ceux du nôtre, est une chose démontrée. En effet, j'ai fait voir les rapports les plus directs entre les Mexicains & les Egyptiens; entre les Péruviens & les Chinois; entre le Nord de l'Amérique, les Scythes & les Tartares, de sorte qu'on peut conclure, avec confiance, qu'il y eut une communication directe de l'un à l'autre hémisphere, un commerce réciproque, mais avant la découverte du fer, de l'écriture littéraire & de la monnoie. D'un autre côté, lorsqu'on veut rechercher l'époque, & lui assigner une place dans l'ordre de nos chronolohies, on n'apperçoit plus qu'une hypothese, qui ne se rapporte à aucune date connue. On n'avance que d'écueils en écueils, les objections se multiplient à chaque pas.

Cependant il me paroît prouvé que la terre a reçu une secousse qui fit revenir la mer sur nous, submergea l'Atlantide, força le passage de Gibraltar, inonda l'Italie, l'Egypte, la Grece, une partie de l'Asie, de l'Europe, de l'Amérique, forma les îles du Nord, laissa, sur les hautes montagnes, les restes du genre humain qu'elle épargna. Après un balancement, qui dut subsister pendant certain tems, la mer reprit son équilibre avec le noyau du globe, quitta un grand espace des terreins qu'elle avoit subitement inondés, & suivit le globe dans sa révolution diurne. Peu à peu ces restes des anciennes Nations descendirent dans les plaines & produisirent les peuples répandus actuellement sur les deux hémispheres. Mais, en quittant une partie des terreins qu'elle avoit couverts, la mer y laissa des dépôts qui sont encore très-sensibles de nos jours, tels sont ces poissons pétrifiés, ces coquillages qu'on rencontre si souvent dans les vallées & les collines, & qui attestent une époque postérieure à celles des volcans & des monts calcaires. Or il ne reste aucun doute sur cette inondation, prouvée d'abord par les détails du Critias de Platon, ensuite par le déluge d'Ogygés, qui est beaucoup plus ancien que les Chronologistes ne le disent.

Si donc les anciennes Archives de l'Egypte, les traditions même de la fable s'accordent avec les observations physiques & les caracteres que nous lisons dans le grand livre de la nature, je ne vois pas comment on peut soutenir

cette immutabilité, cet ordre inaltérable dans le syſtême de notre globe. Ces dents, ces os d'éléphans entaſſés pêle mêle avec des débris, ces reſtes de monſtres marins, & ces feuilles de plantes exotiques, ou des Indes, que Leibnitz, Scheuzer de Juſſieu nous rappellent comme exiſtantes parmi les foſſiles étrangers, trouvés dans nos climats, nous prouvent, en outre, deux choſes:

1°. Que les climats où ſe trouvent toutes ces médailles des anciens tems devoient jouir des chaleurs de la zône-torride, ou au moins d'une chaleur ſuffiſante pour y vivre, y végéter, chaleur qui n'eſt plus celle de la Sibérie, de l'Allemagne, de la France, où ces débris exiſtent. 2°. Que la mer a noyé ces animaux parmi leſquels elle a laiſſé çà & là, en ſe retirant, les monſtres marins qui s'y rencontrent; or peut-on ſuppoſer avec la moindre vraiſemblance, que la mer puiſſe s'élever à cette hauteur, tantôt dans un hémiſphere, tantôt dans l'autre, & preſque ſubitement, ſans admetre, en même tems que l'axe de la terre a changé de ſituation, mais ce changement eſt-il naturellement poſſible, ſelon les loix du ſyſtême planétaire, ſi l'on ne ſuppoſe auſſi un corps aſſez puiſſant pour le heurter & y produire cette révolution.

La crainte qu'inſpirent les cometes tient à une date trop ancienne pour ne pas croire qu'elle ſoit fondée ſur quelque cataſtrophe, que l'un ou l'autre de ces corps a produite; les guerres de Typhon contre Oſiris, le déſaſtre de l'Egypte. & la cataſtrophe du globe indiquent néceſſairement un corps céleſte qui s'approcha du Soleil, nommé Oſiris, & enſuite de la terre. Or pline nous dit que les Egyptiens appelloient une comete Typhon, & nous ſavons, que dans les mers des Indes, on appelle encore Typhon les ouragans & les tempêtes horribles qu'on y eſſuie de tems à autres. La chûte de Phaéton, l'effroi, les prédictions d'un déluge, d'un incendie univerſel, les fêtes cycliques des différentes phaſes de la lune, beaucoup d'autres uſages & de traditions nous prouvent aſſez la triſte révolution qu'a pu produire une comete dont nous ignorons le cours & ſur lequel le calcul ne peut nous donner de lumieres. En outre, je ne ſaurois perdre de vue deux circonſtances frappantes, ſavoir la tradition conſtante du déluge d'Ogygés, & celle de la comete qui apparut lors de cet événement. C'eſt à S. Auguſtin que nous devons cette connoiſſance. Varron la lui avoit tranſmiſe, d'après Adraſte de Cyzique & Dion de Naples. Voyez ſon Livre *de Civitate Dei.*

Je ne parlerai pas ici, dit M. C., des recherches que M. Bailly a faites concernant l'Atlantide, ni de la maniere dont il rend compte de la chaleur qu'éprouvoient autre-

fois les climats glacés de la Sibérie & les iles du Nord, en s'appuyant de l'hypothese ingénieuse, mais insoutenable de M. de Buffon. Je m'expliquerai, à ce sujet, dans les détails de l'examen que j'ai fait de ses Lettres sur l'Atlantide, & de l'hypothese qui lui sert de base. Le Traducteur ajoute à cette occasion que ces détails font un volume, & qu'il espere les publier. Il les juge si importans, & si propres à répandre du jour sur les anciens habitans du globe, que le public ne pourra les lire qu'avec intérêt. D'ailleurs il y a ajouté beaucoup d'observations; son travail est tout prêt, il n'attend que le jugement qu'on portera de ces Lettres-ci pour le publier. Nous ne pouvons que l'y inviter, M. Carli & M. de Villebrune ont tant d'érudition que leur ouvrage contribuera certainement à éclaircir une matiere nécessairement tres-obscure, & fournira à ceux qui s'en sont occupés des faits nombreux qui ont pu leur échapper.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

DE *l'origine des forces magnétiques.* Par P. Prevost, de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Berlin, & Professeur honoraire à l'Académie de Genêve. A Genêve, chez Barde, Manget & Compagnie, Imprimeurs-Libraires, & se trouve à Paris, chez Buisson, Libraire, rue Hautefeuille, hôtel de Coëtlosquet, n°. 28. 228 pages in 8°.

NOUS avons rendu conte des théories magnétiques de M. Œpinus & de M. de Buffon, nous avons vu des hypotheses simples pour expliquer les causes de ces phénomênes incompréhensibles; M. Prevost a voulu remonter encore plus haut en partant d'après les principes de M le Sage sur la physique générale, sur la cause mécanique de la gravitation universelle, sur les fluides expansifs & sur les affinités. M. de Luc a développé d'une maniere intéressante quelques-uns de ces principes dans ses Idées sur la Météorologie, & les a appliqués à la physique particuliere. Les principes de physique mécanique auxquels ils se rapportent, donnent lieu à tant d'applications curieuses, dit M. Prevost & répandent tant de clarté sur les premiers phénomênes & sur les premieres loix de la nature, qu'à moins d'être prévenu, on ne peut leur refuser son attention; le soin qu'a pris M. le Sage de rejetter tout ce qui n'étoit point fondé sur des bases solides, met ces principes à l'épreuve du plus severe examen. Il donne dans son ouvrage l'exposition de ces principes de physique mécanique, séparée de celle de son hypothese pour l'aiman, & cette partie peut être lue seule par les Philosophes

qui ne s'intéresseroient point à la matiere du magnétisme.

Ainsi cet ouvrage de M. Prevost n'est destiné qu'au développement d'une idée de théorie, il ne contient pas des expériences nouvelles ni des calculs nouveaux, mais il forme un supplément important à la Théorie de M. Œpinus. D'illustres Physiciens, parmi lesquels on compte M. de Saussure, ont soupçonné que le fluide électrique étoit composé de deux élémens. M. de Saussure cite MM. Kirwan & Lavoisier comme ayant eu quelques idées analogues à la sienne; enfin M. de Luc a cru pouvoir déduire tous les phénomênes de l'électricité de l'hypothese de deux fluides combinés desquels l'un, nommé par lui *fluide déférent*, est comparable au feu : l'autre, qu'il nomme *matiere électrique*, est comparable à l'eau tandis que le fluide qui résulte de la composition de ces élémens est une espece de vapeur qui nait & périt par des causes tout à fait semblables à celles qui forment & détruisent les vapeurs aqueuses. M. de Luc applique en passant l'idée fondamentale de cette hypothese aux phénomênes du magnétisme. L'hypothese que M. Prevost établit dans son nouvel ouvrage est que le fluide magnétique est composé de deux fluides élémentaires. Nous allons donner ici une esquisse de cette hypothese, dégagée de toute expression symbolique, & de la discussion des questions les plus compliquées. Les deux élémens dont est composé le fluide magnétique, sont ainsi que ce fluide luimême des fluides discrets doués d'élasticité, ou, pour parler plus correctement, d'expansibilité; ils sont tres-subtils & répandus en tous lieux, le fer exerce sur eux une attraction élective; les molécules des deux fluides élémentaires s'attirent mutuellement, mais en telle sorte que celles de fluides divers tendent avec plus de force à s'unir que celles d'un même fluide. L'attraction élective du fer, retardant le mouvement du fluide combiné, en facilite la décomposition. Cette décomposition est produite par l'attraction de l'un des deux fluides élémentaires, qui sont accumulés dans le voisinage du fer; cette attraction force l'autre fluide contenu dans le fer à se séparer de celui dont il fait partie, pour venir s'accumuler dans la partie du fer exposée à cette influence. Arrivé près de la surface, il ne peut sortir du fer, à cause de l'attraction élective de celui-ci, & cet effet dure au de-là de la cause qui l'a produit, parce que la même vertu du fer rallentit le mouvement du fluide, lequel d'ailleurs parvient à une sorte d'équilibre. Tandis que l'un des fluides élémentaires se condense d'un côté du fer, l'autre fluide élémentaire, attiré par le fluide combiné s'y raréfie & passe du côté opposé du fer, car celui ci doit être toujours rempli de fluide jusqu'au terme de saturation. Il

arrive par là que l'un des fluides n'abonde jamais à l'extrémité d'un barreau de fer, sans que l'autre fluide abonde à l'autre extrémité ou du moins dans quelque point intermédiaire. Si l'on conçoit un barreau d'une longueur convenable, qui ait été soumis à cette opération & dont les deux extrémités soient chargées de fluide pur d'especes différentes, on reconnoîtra que l'une de ses extrêmitées attire plus & l'autre moins un même élément magnétique que ne fait pareil volume de fluide ambiant, & par conséquent on trouvera, en y réfléchissant, que les poles de même nom de deux barreux doivent se repousser, & que les poles de noms différens doivent s'attirer. Cette hypothese est expliquée en détail de maniere à être rendue très-vraisemblable, & il l'emploie à expliquer des phénomênes qui ne paroissent pas explicables par la théorie de M. Œpinus.

Pour completter ce travail l'Auteur donne un assez grand nombre de propositions de dynamique, la plupart assez simples, & qui, pour être admises, n'ont presque besoin que d'être énoncées avec ordre. Cependant il falloit les rappeller, & toutes n'étoient pas également simples; il les a donc rassemblées sous le titre de principes dynamiques.

Nous avons dit que le systême de M. le Sage avoit servi de fondement à M. Prevost, il rend un hommage éclatant à son compatriote que sa modestie a tenu jusqu'à présent dans une espece d'obscurité. « M. le Sage, dit-il, a consacré sa vie entiere à poser les bases de cet édifice, & l'a fait de maniere que dans tous les sujets qu'il a pu approfondir, il n'a rien négligé de ce qui peut servir à distinguer l'erreur de la vérité, en sorte que les résultats auxquels il est parvenu, par des méthodes souvent laborieuses, mais toujours sûres & ingénieuses, n'inspirent pas moins de confiance que d'admiration à ceux qui les vérifient. Plusieurs Physiciens & Géomêtres partagent ces sentimens, & quoique diverses contrariétés & surtout la mauvaise santé de l'Auteur de ces belles & importantes recherches l'aient empêché jusqu'ici de publier d'une maniere réguliere les théories auxquelles ces recherches l'ont conduit, il jouit néanmoins de la satisfaction de voir déjà ces vérités produire quelques fruits, & de l'espérance légitime qu'elles en produiront chaque jour de nouveaux. Dans cet état des choses, & jouissant de l'avantage de vivre près de M. le Sage & de pouvoir profiter de ses lumieres, il m'a paru de mon devoir de les répandre, en exposant en peu de mots la partie de ses principes qui trouve son application dans la matiere dont je m'occupe : je m'y détermine d'autant plus volontiers que ces principes rendent raison d'un fait particulier, lié à la théorie

du magnétisme, & que les causes moins reculées dont on s'est servi jusqu'ici n'expliquent point. D'ailleurs je suis persuadé que les Physiciens qui ne connoissent qu'une partie de ces principes, ou qui peut être ne les connoissent point, trouveront dans cette explication, toute imparfaite qu'elle est, une source de méditations. »

M. Prevost suppose que l'espace soit vide, & qu'on y distribue à peu près uniformément une infinité de corps durs, très-petits, à peu près égaux; que chacun de ces corps se meuve selon une direction rectiligne constante, mais que les directions des différens corpuscules soient très-variées, & leurs mouvemens à peu près également rapides en sorte que prenant un point quelconque de l'espace, il puisse être considéré, pour un moment, très-petit comme un centre où & d'où rayonnent en tout sens des corpuscules égaux avec des vitesses égales. Les choses étant ainsi conçues, qu'on place à un point quelconque de cet espace un corps sphérique, beaucoup plus grand que les corpuscules, les corpuscules seront interceptés en tout ou en partie par ce grand corps, chaque corpuscule intercepté frappera le grand corps & lui imprimera par conséquent une vitesse; mais comme tous les courans de corpuscules ont des antagonistes égaux en force, le corps sera en équilibre : ou, s'il y a de tems en tems quelques inégalités dans les courans, il ne fera que de très-petits mouvemens ou des oscillations peu considérables. Si l'on place un autre grand corps les corpuscules interceptés par chaque grand corps ne frapperont point l'autre, & les courans opposés conservant leur force ils pousseront les corps l'un contre l'autre. Telle est l'hypothese fondamentale de M. le Sage. « L'Auteur de cette grande & utile conception, l'a réduite à des termes de rigueur à la suite d'un Mémoire inséré parmi ceux de l'Académie de Berlin pour 1782, sous le titre de *Lucrece Neutonien.* »

« Parmi les phénomênes de la nature, les uns s'expliquent par l'hypothese purement dynamique de l'attraction universelle, sans avoir égard à la cause mécanique de cette force; mais une partie ne peut s'expliquer que par la cause mécanique & ne se prête point à l'hypothese dynamique de l'attraction à moins de recourir à des suppositions de nouvelles forces, qui compliquent si fort l'hypothese, qu'elles la rendent presqu'inutile. »

Les phénomênes astronomiques sont en général dans le premier cas, ils s'expliquent nettement par l'hypothese de l'attraction, sans qu'on puisse affirmer néanmoins que cette hypothese doive toujours suffire. Car il n'est point impossible, ni même invraisemblable qu'il y ait dans les mouvemens célestes, quelqu'inégalité

sensible, qui dépende de la maniere d'agir de la cause mécanique de l'attraction, & dont par conséquent, cette cause puisse seule donner l'explication.

Quant aux phénomênes de la physique particuliere, & même de quelques branches très-générales de la physique terrestre, il paroît indispensable de faire attention aux agens mécaniques, pour en donner des explications satisfaisantes. Par exemple, les phénomênes de la cohesion sont tels que M le Sage, après les avoir analysés, les juge inexplicables par l'hypothese dynamique de l'attraction universelle. Ainsi quoique les Géomêtres semblent avoir renoncé depuis long-tems à des recherches sur la cause de l'attraction, voilà des Physiciens dont la réputation & le méri e sont bien faits pour résusciter nos espérances & pour empêcher du moins qu'on ne méprise les atomes d'Epicure, les tourbillons de Descartes, & les corpuscules ultramondains de M. le Sage. Il est vrai que la supposition de leur mouvement en tout sens paroît d'abord difficile à comprendre & à admettre, mais il faut voir dans les ouvrages de ces habiles Physiciens & la nécessité de cette hypothese, & la facilité d'expliquer tout dès qu'elle est admise une fois.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Septembre 1778, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

LA température de ce mois a été variable, chaude & seche jusqu'au 20, & ensuite assez froide & humide. On a commencé la vendange le 15. Le raisin étoit très-mûr. Les cuves ont fermenté promptement, & elles répandoient une bonne odeur. La récolte est abondante & le vin aura de la qualité. Les pluies de la fin du mois ont favorisé les semailles. On ne voyoit plus d'hirondelles le 29.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 4, (4.e *jour après la N. L.*) beau, chaud. Le 7, (*P. Q. & lunistice austral*) couvert, brouill., chaud. Le 11, (*apogée* & 4.e *jour avant la P. L.*) nuages, frais. Le 14, (*équin. ascendant*) couvert, doux. Le 15, (*P. L.*), nuages, frais. Le 19, (4e. *jour après la P. L*) nuages, pluie, doux. Le 21, (*lunist boréal*) nuages, grand vent, froid, pluie. Le 22, (*D. Q.*) *Idem*. Le 25, (*périgé* & 4e. *jour avant la N. L.*) couvert, pluie, vent froid. Le 28, (*équinoxe descend.*) nuages, pluie, doux. Le 29, (*N. L.*) couvert, grand vent, froid, pluie.

Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1712, 39 lig $\frac{3}{4}$. En 1731,

24 lig. $\frac{1}{6}$. En 1750, 9 lignes. En 1769 *plus grande chaleur*, 20 d. $\frac{1}{2}$ le 6. *Moindre*, 6 d. $\frac{1}{2}$ le 30. *Moyenne*, 12, 2 d. *Température*, froide, humide. *Plus grande élévation du baromètre*, 28 po. 2 lignes $\frac{1}{4}$ le 30. *Moindre*, 27 po. 3 lignes $\frac{3}{4}$ le 11. *Moyenne*, 27 po. 9, 9 lig. *Nombre des jours de pluie* 16; de *tonnerre* 1; *d'aurore boréale* 3. *Vent dominant* Nord.

En 1788, *vents dominants* Nord & SO. Ce dernier fut violent les 21 & 22, c'eſt-à-dire, vers l'équinoxe.

Plus grande chaleur, 19, 1 d. le 5 à 2 h. ſoir, le vent Sud & le ciel ſerein. *Moindre*, 8, 0 d. le 25 à 6 h. *matin*, le vent Oueſt & le ciel couvert. *Différence*, 11, 1 d. *Moyenne* au *matin*, 11, 5 d.; à *midi*, 14, 9 d.; au *ſoir*, 2, 9 d.; du *jour*, 13, 1 d.

Plus grande élévation du baromètre, 27 po. 10, 00 lig. le 12 à 6 h. matin, le vent Nord & le ciel couvert. *Moindre*, 27 po. 3, 08 lig. le 21 à 6 h. matin, le vent S. O. violent & le ciel en partie ſerein. *Différence*, 6, 92 lig. *Moyenne* au *matin*, 27 po. 6, 84 lig.; a *midi*, 27 po. 6, 98 lig.; au *ſoir*, 27 po. 7, 17 lig. Du *jour*, 27 po. 7, 00 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er à 5 h. $\frac{1}{2}$ matin, 27 po. 6, 15 lig. Du 1er. au 2, *monté* de 2, 95 lig. Du 2 au 4, *baiſſé* de 3, 45 lig. Du 4 au 7, *monté* de 4, 17 lig. Du 7 au 10, *baiſſé* de 1, 87 lig. Du 10 au 12, *monté* de 2, 05 lig. Du 12 au 13, *baiſſé* de 3, 94 lig. Du 13 au 15, *monté* de 1, 84 lig. Du 15 au 18, *baiſſé* de 4, 24 lig. Du 18 au 19, *monté* de 1, 92 lig. Du 19 au 21, *baiſſé* de 2, 50 lig. Du 21 au 23, *monté* de 3, 84 lig. Du 23 au 24, *baiſſé* de 1, 75 lig. Du 24 au 27, *monté* de 4, 16 lig. Du 27 au 29, *baiſſé* de 4, 16 lig. Du 29 au 30, *monté* de 3, 33 lig. Le 30, à 8 h. ſoir, 27 po. 8, 50 lig. On voit que le mercure n'a beaucoup varié que depuis l'équinoxe. Les plus grandes variations ont eu lieu en *montant*, les 1, 6, 14, 19, 22, 25 & 30, & en *deſcendant*, les 4, 13 & 29.

Il eſt tombé de la *pluie* les 1, 2, 6, 9, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 27, 28, 29 & 30. Elle a fourni 27, 7 lig. d'eau. Il en eſt tombé 12 lig. en 3 jours, les 18, 19 & 20. L'*évaporation* a été de 12 lig.

Le *tonnerre* s'eſt fait entendre de loin les 18 & 19. On a vu des éclairs les 21 & 22. L'*aurore boréale* n'a point paru.

Les maladies regnantes ont été les fievres tierces & les maux de gorge.

Réſultats des trois mois d'été. Plus grande chaleur, 21, 4 d. *Moindre*, 8, 0 d. *Moyenne*, au *matin*, 13, 1 d.; à *midi*, 15, 2 d.; au *ſoir*, 13, 3 d.; du *jour*, 13, 9 d. *Plus grande élévation du baromètre*, 28 po. 0, 72 lig. *Moindre*, 26 po. 11, 33 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 7, 37 lig.; à *midi*, 27 po. 7, 44 lig.; au *ſoir*, 27 po. 7, 54 lig.; du *jour*, 27 po. 7, 45 lig. *Vents dominants* Nord & SO. *Température* chaude & ſeche.

Quantité de pluie, 5 po. 7, 5, lig.; *d'évaporation*, 4 po., 9, 6 lignes. *Nombre des jours beaux*, 27; *couverts*, 26; de *nuages*, 39; de *vent*, 15; de *pluie*, 40; de *tonnerre*, 5; de *brouillard*, 10; *d'aur. boréale* 2.

Les *maladies* dominantes ont été des fievres intermittentes & des maux de gorge.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DU MOIS DE DÉCEMBRE 1788.

Fin de la Table

BIBLIOGRAPHIE
OU
CATALOGUE

DES LIVRES DONT IL EST PARLÉ DANS les Journaux de l'Année 1788.

*On a marqué d'une * les Ouvrages qu'un Extrait détaillé fait plus particulièrement connoître.*

La lettre *a* marque les pages de l'*in*-4°. & *b* celles de l'*in*-12.

BIBLIA SACRA, INTERPRETES, CONCILIA.

CODEX *manuscriptus græcus novi fœderis.*
Avril *a*, 237, *b*, 705.

Moyse considéré comme Législateur & comme Moraliste.
Juil. *a*, 508, *b*, 1625.
* Sept. *a*, 580, *b*, 1831.

Idée générale de Jésus-Christ & de son Église.
Juil. *a*, 508, *b*, 1626.

Les Pseaumes traduits en franç.
Juil. *a*, 509, *b*, 1626.

Rarissimarum omnium ferè linguarum Bibliarum, &c. Catalogus.
Août, *a*, 567, *b*, 1801.

PATRES, THEOLOGICI, ASCETICI, LITURGI, SCRIPTORES ECCLESIASTICI, &c. HETERODOXI.

Instructions pastorales & dissertations théologiques.
Janv. *a*, 52, *b*, 156.
* Mars, *a*, 157, *b*, 468.
* Oct. *a*, 543, *b*, 1923.

Œuvres choisies de M. Bossuet.
Janv. *a*, 52, *b*, 156.

Sermons du R. P. Elisée.
* Mai, *a*, 282, *b*, 842.

JURIDICI, ET POLITICI.

Procès-verbal de l'Assemblée provinciale de l'Orléanois.
Juin I, *a*, 368, *b*, 1201.
Nouveau style civil & universel de toutes les Cours.
Juin I, *a*, 369, *b*, 1206.
Etat de la Magistrature en France.
Juin I, *a*, 370, *b*, 1208.
Traité de l'éducation des femmes.
Juin I, *a*, 375, *b*, 1223.
* Juin II, *a*, 408, *b*, 1320.
Avis aux spéculateurs patriotes.
Juin I, *a*, 376, *b*, 1226.
La Jurisprudence du Parlement de Bordeaux.
* Juin II, *a*, 416, *b*, 1343.
Traité des successions légitimes.
* Juil. *a*, 489, *b*, 1366.
Les études du Magistrat.
Juil. *a*, 511, *b*, 1632.
Mémoire sur les moyens qu'il seroit facile d'employer pour parvenir.....à toute la perfection dont le Militaire de France est susceptible.
* Août, *a*, 542, *b*, 1722.
Collection de comptes rendus.
Sept. *a*, 639, *b*, 2018.
Abus & dangers de la contrainte par-corps.
* Oct. *a*, 669, *b*, 2003.
Entretiens d'un jeune Prince avec son Gouverneur.
* Oct. *a*, 681, *b*, 2041.
Abrégé chronologique d'Edits, &c. concernant le fait de noblesse.
Oct. *a*, 695, *b*, 2086.
* Déc. II, *a*, 843, *b*, 2523.
Théorie générale de l'administration politique des finances.
Oct *a*, 695, *b*, 2087.
Réflexions sur la formation & la réflexion des richesses.
Oct. *a*, 697, *b*, 2090.
Lettres sur les grains.
Oct. *a*, 697, *b*, 2091.
Carvilia defensa.
* Nov. *a*, 714, *b*, 2136.
Conférence de jurisprudence concernant ceux qui ne font pas profession de la Rel. catholique.
* Nov. *a*, 717, *b*, 2146.
Réflexions sur les immunités ecclésiastiques.
Nov. *a*, 765, *b*, 2294.
Code des consignations.
Nov. *a*, 768, *b*, 2294.
Entretien socratique sur la vérité & la fidélité à remplir ses engagemens.
Nov. *a*, 765, *b*, 2296.

HISTORIA SACRA ET PROFANA, VIRORUM ILLUSTRIUM VITÆ, ELOGIA, GEOGRAPHIA.

Description Historique & Géographique de l'Inde.
* Janv. *a*, 12, *b*, 29.
Scriptores rerum Danicarum.
Janv. *a*, 41, *b*, 120.
De la Monarchie Prussienne

ANTIQUITATES HISTORICÆ ET LITTERARIÆ.

Notices and descriptions of the provincia Romana.
* Août, *a*, 515, *b*, 1640.
Artis Diplomaticæ primæ lineæ.
Août, *a*, 571, *b*, 1814.
De usu aquilæ in sigillis Imper. Rom.
Août, *a*, 572, *b*, 1814.

Question Diplomatique sur le titre de Marquis.
Août, *a*, 607, *b*, 1919.
Essai sur la Religion des anciens Grecs.
* Déc. I, *a*, 782, *b*, 2339.

PHILOSOPHICA, MATHEMATICA.

Traités Mathématiques & Philosophiques, &c.
Janv. *a*, 47, *b*, 141.
Caracterum Ethicorum Theophrasti Eresii capita duo anecdota, &c.
Janv. *a*, 48, *b*, 143.
Œuvres Morales de Plutarque.
Janv. *a*, 55, *b*, 166.
Juin I, *a*, 373, *b*, 1210.
* Oct. *a*, 652, *b*, 1949.
* Déc. II, *a*, 835, *b*, 2499.
Réfutation de la nécessité & du fatalisme.
* Fév. *a*, 79, *b*, 232.
Transactions of the American.
Fév., *a*, 105, *b*, 313.
Acta Scient. Imper. Petropolitanæ an. 1782.
Fév., *a*, 105, *b*, 314.
Nouveaux Mémoires de l'Acad. R. des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, an. 1784.
Fév. *a*, 107, *b*, 320.
Analysis æquationum.
Fév. *a*, 112, *b*, 335.
Osservazioni..... sul valor Cardanico.
Fév. *a*, 117, *b*, 350.

De Bononiensi scientiarum & artium instituto atque Academia, commentarii.
Fév. *a*, 116, *b*, 347.
Zoroastre, Confucius & Mahomet.
* Avril, *a*, 195, *b*, 579.
Noua acta Reg. Societ. Scientiarum Upsaliensis, vol. IV.
Avril, *a*, 236, *b*, 702.
Le Mentor vertueux, moraliste, &c.
Avril, *a*, 254, *b*, 760.
Elémens d'Arithmétique, d'Algebre & de Géométrie.
Juin I, *a*, 365, *b*, 1093.
Méchanique analytique.
Juin I, *a*, 366, *b*, 1095.
Histoire de l'Acad. Royale des Sciences, an. 1785.
* Juil. *a*, 469, *b*, 1501.
* Août, *a*, 550, *b*, 1746.
Exposition élémentaire des principes des calculs supérieurs.
* Juil *a*, 503, *b*, 1507.
Histoire de l'Acad. R. des Sciences de Turin, an. 1786 & 87.
* Août *a*, 531, *b*, 1687.

Réflexions fur un manufcrit de Phocylide.

* Oct. *a*, 657, *b*, 1965.

Lettre fur les ouvrages de Ramden.

* Nov. *a*, 744, *b*, 2228.

Traités des propriétés communes à toutes les courbes.

* Nov. *a*, 756, *b*, 2265.

Le parfait Ingénieur-Géographe

Nov. *a*, 767, *b*, 2300.

Tranfactions Philofophiques de Dublin.

Déc. I, *a*, 813, *b*, 2435.

Tranfactions Philofophiques d'Edimbourg.

Déc. I, *a*, 814, *b*, 2438.

ARTES.

Nuove ricerche full' equilibrio delle volte.

Janv. *a*, 49, *b*, 146.

Le grand Livre des Peintres.

Janv. *a*, 59, *b*, 176.

Œuvres complettes d'Antoine Raphaël Mengs.

Janv. *a*, 59, *b*, 177.

Traité élémentaire de la conftruction des vaiffeaux.

Mars, *a*, 188, *b*, 563.

Elémens d'Architecture, de Fortification, &c.

Mars, *a*, 189, *b*, 563.

La Chaffe au fufil.

Juin I, *a*, 366, *b*, 1097.

Effai fur l'Art de la Teinture.

Juin I, *a*, 381, *b*, 1242.

L'Art de la Marine.

Juin I *a*, 381, *b*, 1243.

Defcription de la Cuifine & de la Cheminee de l'Hôpital de Sainte-Marie-la-Neuve à Florence.

* Juil. *a*, 483, *b*, 1546.

The manœuverer or fuilful feaman.

Oct., *a*, 694, *b*, 2079.

L'Art du Potier d'Etain.

Oct., *a*, 698, *b*, 2092.

Traité de Navigation.

Déc. I, *a*, 812, *b*, 2432.

PHYSICA, HISTORIA NATURALIS.

Differtatio fiftens obfervationes & experimenta circa genefium aeris fixi.

Janv., *a*, 43, *b*, 126.

Hiftoria falicum.

Janv. *a*, 45, *b*, 134.

Lettres concernant la côte feptentrionale du Comté d'Antrim.

Janv., *a*, 47, *b*, 140.

Raccolta delle perizie ed opufcoli idraulici, &c.

Janv., *a*, 49, *b*, 146.

Œuvres de M. Falbaire de Quingey.

Janv., *a*, 55, *b*, 166.

Manuel de Botanique.

Janv., *a*, 59, *b*, 178.

Méthode

Mémoire sur l'amélioration de l'Agriculture.
Juin I, *a*, 380, *b*, 1241.

Mémoire sur l'amélioration des bêtes à laine.
Juin I, *a*, 381, *b*, 1242.

Aspect figuré & annonce de l'Eclipse de Soleil du 4 Juin 1788.
Juin I, *a*, 386, *b*, 1246.

Memorie della Societa Agraria.
Juin I, *a*, 387, *b*, 1249.

Zoologie universelle & portative.
* Juin II, *a*, 418, *b*, 1350.

Mémoire sur les isles Ponces.
* Juin II, *a*, 420, *b*, 1355.

Bibliotheca Georgica.
* Juin II, *a*, 436, *b*, 1405.

Corso di Agricoltura.
* Juin II, *a*, 437, *b*, 1408.

Analyse chymique de l'eau sulfureuse d'Enghien.
Juin II, *a*, 446, *b*, 1436.

Nouveaux principes d'hydraulique.
* Juill., *a*, 478, *b*, 1530.

Icones plantarum variorum.
Juill., *a*, 503, *b*, 1609.

Analecta ad historiam rei metallicæ veterum.
Juill., *a*, 504, *b*, 1611.

H. fr. Delii adversaria argumenti physico medici.
Juill, *a*, 504, *b*, 1612.

Tables of the apparent places of the comet of 1661.
Juill., *a*, 505, *b*, 1614.

Lettre sur le Borax.
* Août, *a*, 538, *b*, 1710.

Etudes de la Nature.
* Août, *a*, 540, *b*, 1716.

Mémoire sur la cause des éboulemens de la côte S. Nicolas de Meulan.
* Août, *a*, 544, *b*, 1729.

Mémoires d'Agriculture & d'Economie rurale.
* Août, *a*, 557, *b*, 1768.
* Sept. *a*, 629, *b*, 1987.

Floræ Danicæ iconum fasciculus.
Août, *a*, 567, *b*, 1799.

Observationes opticæ de luce infl. & coloribus.
Août, *a*, 571, *b*, 1813.

Examen .... sur les troupeaux, sur les laines & sur les manufactures.
* Sept. *a*, 626, *b*, 1978.

Traité des Haras.
* Oct. *a*, 686, *b*, 2053.

Iunghans icones plantarum.
Oct. *a*., 694, *b*, 2078.

Lettere di fisica sperimental.
Oct. *a*, 694, *b*, 2080.

Histoire de l'Académie R. des Sciences de Toulouse.
Oct. *a*, 695, *b*, 2081.

Lettres de M. Euler à une Princesse d'Allemagne sur différentes questions de Physique.
Oct. *a*, 697, *b*, 2089.

Connoissances des tems, année 1790.
Oct. *a*, 700, *b*, 2100.

Animalcula infusoria, &c.
* Nov. *a*, 728, *b*, 2179.

Avis important sur l'économie politico-rurale, &c.
* Nov. *a*, 753, *b*, 2256.

Recherches sur les ensablemens des Ports de Mer.
* Déc. I, *a*, 777, *b*, 2325.

Recueil de Mémoires sur la culture & le rouissage du chanvre.

* Déc. I a, 799, b, 2393.

Essai de nouvelles découvertes en Astronomie.

Déc. I, a 811, b, 2430.

Réduction de la grande Carte de la Lune.

Déc. I, a, 829, b, 2487.

De l'origine des forces magnétiques.

* Déc. II, a, 874, b, 2621.

MEDICI.

La vie de l'homme respectée & défendue dans ses derniers momomens.

* Janv. a, 17, b, 44.

De elephantiasi Norvegicâ.

* Janv., a, 31, b, 89.

Traité de la peste.

* Janv., a, 34, b, 99.

Dissertations & observations sur le Tetanes.

Janv. a, 40, b, 118.

Traité des maladies principales, &c.

Janv. a, 46, b, 136.

Le maladie flatuose, &c.

Janv. a, 49, b, 147.

De medicamentis antepilepticis.

Janv. a, 52, b, 154.

De morbis palpebrarum inflammatoriis.

Janv. a, 52, b, 154.

Fasciculum observationum medico practicorum.

Janv. a, 52, b, 155.

Suite des Eloges lus à la Société R. de Médecine.

Janv., a, 59, b, 176.

Principes sur l'Art des Accouchemens.

Janv., a, 60, b, 179.

Observations sur les effets des vapeurs méphitiques, &c.

Janv. a, 60, b, 180.

Essai sur l'histoire-naturelle de la grossesse, &c.

Janv., a, 60, b, 181.

Manuel pour le service des malades.

Janv. a, 61, b, 183.

Hippocrate des airs & des lieux.

Janv. a, 61, b, 184.

Anatomie des vaisseaux absorbans.

Janv., a; 62, b, 185.

Journal de Médecine.

Janv. a, 62, b, 186.

* Oct. a, 699, b, 2095.

Joseph. Emanuel de Davalos, &c. *De morbis nonnullis Limæ grassantibus.*

Janv, a, 62, b, 187.

Traité de l'insertion de la petite vérole.

Fév. a, 118, b, 353.

An in celluloso textu frequentias morbi, &c.

Avril, a, 231, 687.

De vitalibus periodis ægrotantium & sanorum.

Avril, a, 241, b, 718.

Précis du siecle de Paracelse.

Avril, a, 254, b, 761.

Principes de l'Art des Accouchemens.
* Juin I, *a*, 337, *b*, 1004.

Expofition raifonnée de la théorie de l'électricité & du magnétifme.
* Juin I, *a*, 341, *b*, 1019.

Etrennes à l'humanité.
Juin I, *a* 376, *b*, 1229.

L'Art des Accouchemens.
Juin I, *a*, 380, *b*, 1239.

Recherches fur l'origine & le fiege du fcorbut.
Juin I, *a*, 380, *b*, 1240.

Alb. von Haller Bibliotheca medicinæ practica.
Août *a*, 570, *b*, 1809.

Pharmacopæia Collegii Reg. medicorum Londin.
Oct. *a*, 699, *b*, 2095.

Traité des Hernies.
Oct. *a*, 699, *b*, 2096.

Rapports des Commiffaires de l'Acad. concernant les Hôpitaux.
Oct. *a*, 701, *b*, 2103.

Obfervations médicales & politiques fur la petite vérole.
Déc. I, *a*, 828, *b*, 2485.

Mémoire fur les Hôpitaux de Paris.
* Déc. II, *a*, 845, *b*, 2529.

ORATORES.

Panégyrique de S. Vincent de Paul.
Janv. *a*, 56, *b*, 186.

Principes généraux & raifonnés de l'Art Oratoire.
Janv. *a*, 57, *b*, 172.
* Nov. *a*, 720, *b*, 2153.

Harangues tirées d'Hérodote, de Thucydide, &c.
Juin I, *a*, 371, *b*, 1212.

Difcours prononcés dans l'Académie Françoife le 31 Mars 1788.
Juin I, *a*, 378, *b*, 1233.

Panégyriques de S. Thomas de Cantorberi.
* Oct. *a*, 683, *b*, 2046.

Oraifon-Funebre de M. l'Archevêque de Bourges.
Oct. *a*, 702, *b*, 2104.

L'Eloquence fublime des Auteurs Sacrés.
Déc. I, *a*, 771, *b*, 2307.

POETÆ, FACETIARUM ET JOCORUM, NARRATIONES, ET NOVELLARUM, NEC-NON HISTORIARUM, EROTICARUM SCRIPTORES.

Georgicorum P. Virgilii maronis libri IV, græco carmine heorico expreffi.
Janv. *a*, 40, *b*, 119.

Odes & autres Poéfies Lyriques d'Anacréon, traduites en vers allemans.
Janv. *a*, 44, *b*, 130.

Germanicus, Poëme.
Janv. *a*, 47, *b*, 139.

Regiorum natalium die 23, Aug. &c. Carmina.
Janv. *a*, 52, *b*, 155.
Poéſies diverſes.
Janv. *a*, 56, *b*, 167.
Azémire, Tragédie.
Janv. *a*, 57, *b*, 171.
Epître à un Philoſophe.
Janv. *a*, 58, *b*, 173.
Odes ſur la mort héroïque du Duc Léopold Brunſwick.
La mort du Duc Léopold.
Léopold, Poëme.
Poëme ſur le même ſujet.
La mort du Duc de Brunſwick.
Janv. *a*, 58, *b*, 174, 175.
* Avril *a*, 201, *b*, 596.
L'Iliade d'Homere avec des remarques.
*Fév. *a*, 67, *b*, 195.
De l'Art de la Comédie.
* Fév. *a*, 74, *b*, 215.
Aeſchinis Socratici Dalogitres.
Fév. *a*, 108, *b*, 322.
Roland Furieux, Poëme.
* Mars, *a*, 175, *b*, 522.
Le danger des regles dans les Arts, Poëme.
* Mars *a*, 204, *b*, 606.
Le Jaloux ſans amour, Comédie.
* Avril, 206, *b*, 612.
Diſcours & extraits de la Jéruſalem délivrée.
* Avril, *a*, 207, 614.
Eſtel, Roman paſtoral.
Avril, *a*, 253, *b*, 757.
Œuvres de Théâtre & autres Poéſies.
Avril, *a*, 253, *b*, 758.
Epître à mon Pere.
Avril, *a*, 253, *b*, 759.
Théâtre de Sophocle.
Mai, *a*, 259, *b*, 771.
Recueil amuſant de Voyages.
* Mai, *a*, 280, *b*, 837.
Bergeries & Opuſcules.
* Mai *a*, 290, *b*, 869.
Locman & Pilpai.
* Mai *a*, 291, *b*, 872.
Œuvres poétiques de Madame du Boccage.
Mai, *a*, 952, *b*, 952.
Bibliotheque choiſie de Contes, &c
Juin I, *a*, 374, *b*, 1219.
La Henriade de Voltaire.
Juin I, *a*, 374, *b*, 1222.
Jéruſalem délivrée.
Juin I, *a*, 375, *b*, 1223.
Choix de Fabliaux mis en vers.
Juin I, *a*, 377, *b*, 1232.
L'Aſſemblée des Ombres aux Champs Eliſées.
Juin I, *a*, 378, *b*, 1232.
Le Sage dans la ſolitude.
* Juin II, *a*, 387, *b*, 1255.
De Sophoclis Œdipo rege.
Juil. *a*, 504, *b*, 1610.
Le petit Salomon.
Juil. *a*, 510, *b*, 1632.
Robinſon Cruſoé.
Sept *a*, 637, *b*, 2012.
Le Code de la Nature, Poëme.
Oct., *a*, 671, *b*, 2018.
Théâtre Moral.
* Oct., *a*, 674, *b*, 2018.
Le Congrès de Cythere.
Oct., *a*, 675, *b*, 2020.
Fables nouvelles.
Oct., *a*, 675, *b*, 2022.

MISCELLANEI, PHILOLOGI, GRAMMATICI, POLYGRAPHI.

Fin de la Bibliographie.



